ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J.-J. ROUSSEAU.

19.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
Rue d'Erfurth, n. 1, près de l'Abbaye.

ŒUVRES

DE

J.-J. ROUSSEAU.

CORRESPONDANCE.

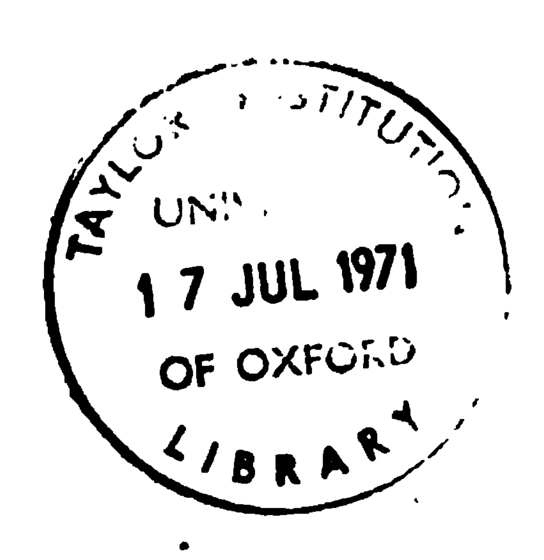
IV.

A PARIS,

CHEZ DESENNE, LIBRAIRE,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 10.

1831



623. — A M. DE LUZE.

Strasbourg, le 4 novembre 1765.

J'ARRIVE, monsieur, du plus détestable voyage, à tous égards, que j'aie fait de ma vie. J'arrive excédé, rendu; mais enfin j'arrive, et, grâces à vous, dans une maison où je puis me remettre et reprendre haleine à mon aise, car je ne puis songer à reprendre de long-temps ma route; et si j'en ai encore une pareille à celle que je viens de faire, il me sera totalement impossible de la soutenir. Je ne me *prévaux* point sitôt de votre lettre pour *M. Zollicoffer; car j*'aime fort le plaisir de prince de garder l'incognito le plus long-temps qu'on peut. Que ne puis-je le garder le reste de ma vie! je serais encore un heureux mortel. Je ne sais au reste comment m'accueilleront les Français; mais s'ils font tant que de me chasser, ils ne choisiront pas le temps que je suis malade, et s'y prendront moins brutalement que les Bernois. Je suis d'une lassitude à ne pouvoir tenir la plume. Le cocher veut repartir dès aujourd'hui. Je n'écris donc point à M. *du Peyrou* : veuillez suppléer à ce que je ne puis faire; je lui écrirai dans la semaine infaillible*ment. Il faut* que je lui parle de vos attentions *et de vos bontés* mieux que je ne peux faire

à vous-même. Ma manière d'en remercier est d'en profiter; et, sur ce pied, l'on ne peut être mieux remercié que vous l'êtes : mais il est juste que je lui parle de l'effet qu'a produit sa recommandation. Bonjour, monsieur; bonne foire et bon voyage. J'espère avoir le plaisir de vous embrasser encore ici.

624. — A M. DU PEYROU.

Strasbourg, le 5 novembre 1765.

Je suis arrivé, mon cher hôte, à Strasbourg samedi, tout-à-fait hors d'état de continuer ma route, tant par l'effet de mon mal et de la fatigue, que par la fièvre et une chaleur d'entrailles qui s'y sont jointes. Il m'est aussi impossible d'aller maintenant à Potzdam qu'à la Chine, et je ne sais plus trop ce que je vais devenir; car probablement on ne me laissera pas long-temps ici. Quand on est une fois au point où je suis, on n'a plus de projets à faire; il ne reste qu'à se résoudre à toutes choses, et plier la tête sous le pesant joug de la nécessité.

J'ai écrit à milord maréchal; je voudrais attendre ici sa réponse. Si l'on me chasse, j'irai chercher de l'autre côté du Rhin quelque humanité, quelque hospitalité; si je n'en trouve plus nulle part, il faudra bien chercher quelque moyen de s'en passer. Bonjour, non plus mon hôte, mais toujours mon ami. George Keith et vous m'atta-

chez encore à la vie; de tels liens ne se rompent pas aisément.

Je vous embrasse.

625. — AU MÊME.

Strasbourg, le 10 novembre 1765.

Rassurez-vous, mon cher hôte, et rassurez nos amis sur les dangers auxquels vous me croyez exposé. Je ne reçois ici que des marques de bienveillance, et tout ce qui commande dans la ville et dans la province paraît s'accorder à me favoriser. Sur ce que m'a dit M. le maréchal, que je vis hier, je dois me regarder comme aussi en sûreté à Strasbourg qu'à Berlin. M. Fischer m'a servi avec toute la chaleur et tout le zèle d'un ami, et il a eu le plaisir de trouver tout le monde aussi bien disposé qu'il pouvait le désirer. On me fait apercevoir bien agréablement que je ne suis plus en Suisse.

Je n'ai que le temps de vous marquer ce mot pour vous rassurer sur mon compte.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

626. — AU MÊME.

Strasbourg, le 17 novembre 1765.

Je reçois, mon cher hôte, votre lettre n° 6. Vous aurez vu par les miennes que je renonce absolument au voyage de Berlin, du moins pour cet hiver, à moins que milord maréchal, à qui j'ai

écrit, ne fût d'un avis contraire. Mais je le connais; il veut mon repos sur toute chose, ou plutôt il ne veut que cela. Selon toute apparence, je passerai l'hiver ici. On ne peut rien ajouter aux marques de bienveillance, d'estime, et même de respect, qu'on m'y donne, depuis M. le maréchal et les chefs du pays, jusqu'aux derniers du peuple. Ce qui vous surprendra est que les gens d'église semblent vouloir renchérir encore sur les autres. Ils ont l'air de me dire dans leurs manières : *Distinguez-nous de vos ministres; vous voyez que nous ne pensons pas comme eux.*

Je ne sais pas encore de quels livres j'aurai besoin; cela dépendra beaucoup du choix de ma demeure; mais, en quelque lieu que ce soit, je suis absolument déterminé à reprendre la botanique. En conséquence, je vous prie de vouloir bien faire trier d'avance tous les livres qui en traitent, figures et autres, et les bien encaisser. Je voudrais aussi que mes herbiers et plantes sèches y fussent joints; car, ne connaissant pas à beaucoup près toutes les plantes qui y sont, j'en peux tirer encore beaucoup d'instruction sur les plantes de la Suisse, que je ne trouverai pas ailleurs. Sitôt que je serai arrêté, je consacrerai le goût que j'ai pour les herbiers à vous en faire un aussi complet qu'il me sera possible, et dont je tâcherai que vous soyez content.

Mon cher hôte, je ne donne pas ma confiance à demi; visitez, arrangez tous mes papiers, lisez

et feuilletez tout sans scrupule. Je vous plains de l'ennui que vous donnera tout ce fatras sans choix, et je vous remercie de l'ordre que vous y voudrez mettre. Tâchez de ne pas changer les numéros des paquets, afin qu'ils nous servent toujours d'indication pour les papiers dont je puis avoir besoin. Par exemple, je suis dans le cas de désirer beaucoup de faire usage ici de deux pièces qui sont dans le numéro 12, l'une est *Pygmalion*, et l'autre *l'Engagement téméraire*. Le directeur du spectacle a pour moi mille attentions; il m'a donné pour mon usage une petite loge grillée; il m'a fait faire une clef d'une petite porte pour entrer incognito; il fait jouer les pièces qu'il juge pouvoir me plaire. Je voudrais tâcher de reconnaître ses honnêtetés, et je crois que quelque barbouillage de ma façon, bon ou mauvais, lui serait utile par la bienveillance que le public a pour moi, et qui s'est bien marquée au *Devin du village*. Si j'osais espérer que vous vous laissassiez tenter à la proposition de M. de Luze, vous apporteriez ces pièces vous-même, et nous nous amuserions à les faire répéter. Mais comme il n'y a nulle copie de *Pygmalion*, il en faudrait faire faire une par précaution, surtout si, ne venant pas vous-même, vous preniez le parti d'envoyer le paquet par la poste à l'adresse de M. Zollicoffer, ou par occasion. Si vous venez, mandez-le-moi à l'avance, et donnez-moi le temps de la réponse. Selon les réponses que j'attends, je pourrais, si la chose ne vous était pas trop im-

portune, vous prier de permettre que mademoiselle Le Vasseur vînt avec vous. Je vous embrasse.

Je reçois en ce moment le numéro 7. Ecrivez toujours par M. Zollicoffer.

627. — A M. D'IVERNOIS.

A Strasbourg, le 21 novembre 1765.

Ne soyez point en peine de moi, monsieur; grâces au ciel, je ne suis plus en Suisse, je le sens tous les jours à l'accueil dont on m'honore ici; mais ma santé est dans un délabrement facile à imaginer. Mes papiers et mes livres sont restés dans un désordre épouvantable; la malle que vous savez a été remise à M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers; vos papiers sont restés parmi les miens; n'en soyez point en peine; ils se retrouveront, mais il faut du temps. Vous pouvez m'écrire ici ou à l'adresse de M. du Peyrou à Neuchâtel. Vous pouvez aussi, et même je vous en prie, tirer sur moi à vue pour l'argent que je vous dois et dont j'ignore la somme. Je ne vous dis rien de vos parens; mais, malgré ce que vous m'avez fait dire par M. Desarts, je compte et compterai toujours sur votre amitié, comme vous pouvez toujours compter sur la mienne. Je vous embrasse de tout mon cœur.

628. — A M. DU PEYROU.

Strasbourg, le 25 novembre 1765.

J'AI, mon cher hôte, votre numéro 8 et tous les précédens. Ne soyez point en peine du passeport; ce n'est pas une chose si absolument nécessaire que vous le supposez, ni si difficile à renouveler au besoin; mais il me sera toujours précieux par la main dont il me vient et par les soins dont il est la preuve.

Quelque plaisir que j'eusse à vous voir, le changement que j'ai été forcé de mettre dans ma manière de vivre ralentit mon empressement à cet égard. Les fréquens dîners en ville, et la fréquentation des femmes et des gens du monde, à quoi je m'étais livré d'abord, en retour de leur bienveillance, m'imposaient une gêne qui a tellement pris sur ma santé, qu'il a fallu tout rompre, et redevenir ours par nécessité. Vivant seul ou avec Fischer, qui est un très-bon garçon, je ne serais à portée de partager aucun amusement avec vous, et vous iriez sans moi dans le monde, ou bien, ne vivant qu'avec moi, vous seriez dans cette ville sans la connaître. Je ne désespère pas des moyens de nous voir plus agréablement et plus à notre aise; mais cela est encore dans les futurs contingens : d'ailleurs, n'étant pas encore décidé sur moi-même, je ne le suis pas sur le voyage de mademoiselle Le Vasseur. Cependant, si vous venez,

vous êtes sûr de me trouver encore ici; et, dan ce cas, je serais bien aise d'en être instruit d'a vance, afin de vous faire préparer un logemen dans cette maison; car je ne suppose pas que vou vouliez que nous soyons séparés.

L'heure presse, le monde vient; je vous quitt brusquement, mais mon cœur ne vous quitte pa

629. — A M. DE LUZE.

Strasbourg, le 27 novembre 1765.

Je me réjouis, monsieur, de votre heureuse ar rivée à Paris, et je suis sensible aux bons soin dont vous vous êtes occupé pour moi dès l'instan même; c'est une suite de vos bontés pour moi qui ne m'étonne plus, mais qui me touche tou jours. J'ai différé d'un jour à vous répondre, pou vous envoyer la copie que vous demandez, et qu vous trouverez ci-jointe : vous pouvez la lire qui il vous plaira : mais je vous prie de ne la pa laisser transcrire. Il est superflu de prendre d nouvelles informations sur la sûreté de mon pa sage à Paris : j'ai là-dessus les meilleures assu rances; mais j'ignore encore si je serai dans le ca de m'en prévaloir, vu la saison, vu mon état qu ne me permet pas à présent de me mettre en rout Sitôt que je serai déterminé de manière ou d'au tre, je vous le manderai. Je vous prie de me mai tenir dans les bons souvenirs de madame de Fa gnes, et de lui dire que l'empressement de

revoir, ainsi que M. de Faugnes, et d'entretenir chez eux une connaissance qui s'est faite chez vous, entre pour beaucoup dans le désir que j'ai de passer par Paris. J'ajoute de grand cœur, et j'espère que vous n'en doutez pas, que ma tentation d'aller en Angleterre s'augmente extrêmement par l'agrément de vous y suivre, et de voyager avec vous. Voilà quant à présent tout ce que je puis dire sur cet article : je ne tarderai pas à vous parler plus positivement ; mais jusqu'à présent cet arrangement est très douteux. Recevez mes plus tendres salutations ; je vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur.

Prêt à fermer ma lettre, je reçois la vôtre sans date, qui contient les éclaircissemens que vous avez eu la bonté de prendre avec Guy : ce qui me détermine absolument à vous aller joindre aussitôt que je serai en état de soutenir le voyage. Faites-moi entrer dans vos arrangemens pour celui de Londres : je me réjouis beaucoup de le faire avec vous. Je ne joins pas ici ma lettre à M. de Graffenried, sur ce que vous me marquez qu'elle court Paris. Je marquerai à M. Guy le temps précis de mon départ ; ainsi vous en pourrez être informé par lui. Qu'il ne m'envoie personne, je trouverai ici ce qu'il me faut. Rey m'a envoyé son commis, pour m'emmener en Hollande : il s'en retournera comme il est venu.

630. — A M. DU PEYROU.

Strasbourg, le 30 novembre 1765

Tout bien pesé, je me détermine à passer en Angleterre. Si j'étais en état, je partirais dès demain; mais ma rétention me tourmente si cruellement, qu'il faut laisser calmer cette attaque, employant ma ressource ordinaire. Je compte être en état de partir dans huit ou dix jours; ainsi ne m'écrivez plus ici, votre lettre ne m'y trouverait pas; avertissez, je vous prie, mademoiselle Le Vasseur de la même chose : je compte m'arrêter à Paris quinze jours ou trois semaines; je vous enverrai mon adresse avant de partir. Au reste, vous pouvez toujours m'écrire par M. de Luze, que je compte joindre à Paris pour faire avec lui le voyage. Je suis très-fâché de n'avoir pas encore écrit à madame de Luze. Elle me rend bien peu de justice si elle est inquiète de mes sentimens; ils sont tels qu'elle les mérite, et c'est tout dire. Je m'attache aussi très-véritablement à son mari. Il a l'air froid et le cœur chaud; il ressemble en cela à mon cher hôte : voilà les gens qu'il me faut.

J'approuve très-fort d'user sobrement de la poste, qui en Suisse est devenue un brigandage public : elle est plus respectée en France; mais les ports y sont exorbitans, et j'ai, depuis mon arrivée ici, plus de cent francs de ports de lettres. Retenez et lisez les lettres qui vous viennent pour

moi; ne m'envoyez que celles qui l'exigent absolument; il suffit d'un petit extrait des autres.

Je reçois en ce moment votre paquet n° 10. Vous devez avoir reçu une de mes lettres où je vous priais d'ouvrir toutes celles qui vous venaient à mon adresse : ainsi vos scrupules sont fort mal placés. Je ne sais si je vous écrirai encore avant mon départ; mais ne m'écrivez plus ici. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

631. — A M. D'IVERNOIS.

Strasbourg, le 2 décembre 1765.

Vous ne doutez pas, monsieur, du plaisir avec lequel j'ai reçu vos deux lettres et celles de M. Deluc. On s'attache à ce qu'on aime à proportion des maux qu'il nous coûte. Jugez par là si mon cœur est toujours au milieu de vous. Je suis arrivé dans cette ville malade et rendu de fatigue. Je m'y repose avec le plaisir qu'on a de se retrouver parmi des humains, en sortant du milieu des bêtes féroces. J'ose dire que, depuis le commandant de la province jusqu'au dernier bourgeois de Strasbourg, tout le monde désirerait de me voir passer ici mes jours : mais telle n'est pas ma vocation. Hors d'état de soutenir la route de Berlin, je prends le parti de passer en Angleterre. Je m'arrêterai quinze jours ou trois semaines à Paris, et vous pourrez m'y donner de vos nouvelles chez la veuve Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques.

Je vous remercie de la bonté que vous avez eue de songer à mes commissions. J'ai d'autres prunes à digérer ; ainsi disposez des yôtres. Quant aux bilboquets et aux mouchoirs, je voudrais bien que vous pussiez me les envoyer à Paris, car ils me feraient grand plaisir; mais, à cause que les mouchoirs sont neufs, j'ai peur que cela ne soit difficile. Je suis maintenant très-en état d'acquitter votre petit mémoire sans m'incommoder. Il n'en sera pas de même lorsque, après les frais d'un voyage long et coûteux, j'en serai à ceux de mon premier établissement en Angleterre : ainsi, je voudrais bien que vous voulussiez tirer sur moi à Paris, à vue, le montant du mémoire en question. Si vous voulez absolument remettre cette affaire au temps où je serai plus tranquille, je vous prie au moins de me marquer à combien tous vos déboursés se montent, et permettre que je vous en fasse mon billet. Considérez, mon bon ami, que vous avez une nombreuse famille à qui vous devez compte de l'emploi de votre temps, et que le partage de votre fortune, quelque grande qu'elle puisse être, vous oblige à n'en rien laisser dissiper, pour laisser tous vos enfans dans une aisance honnête. Moi, de mon côté, je serai inquiet sur cette petite dette, tant qu'elle ne sera pas ou payée ou réglée. Au reste, quoique cette violente expulsion me dérange, après un peu d'embarras je me trouverai du pain et le nécessaire pour le reste de mes jours, par des arrangemens dont je dois vous

avoir parlé; et quant à présent rien ne me manque. J'ai tout l'argent qu'il me faut pour mon voyage et au-delà, et, avec un peu d'économie, je compte me retrouver bientôt au courant comme auparavant. J'ai cru vous devoir ces détails pour tranquilliser votre honnête cœur sur le compte d'un homme que vous aimez. Vous sentez que, dans le désordre et la précipitation d'un départ brusque, je n'ai pu emmener mademoiselle Le Vasseur errer avec moi dans cette saison, jusqu'à ce que j'eusse un gîte; je l'ai laissée à l'île Saint-Pierre, où elle est très-bien et avec de très-honnêtes gens. Je pense à la faire venir ce printemps, en Angleterre, par le bateau qui part d'Yverdun tous les ans. Bonjour, monsieur; mille tendres salutations à votre chère famille et à tous nos amis; *je vous embrasse de tout* mon cœur.

632. — A M. DAVID HUME.

Strasbourg, le 4 décembre 1765.

Vos bontés, monsieur, me pénètrent autant qu'elles m'honorent. La plus digne réponse que je puisse faire à vos offres, est de les accepter, et je les accepte. Je partirai dans cinq ou six jours pour aller me jeter entre vos bras; c'est le conseil de milord maréchal, mon protecteur, mon ami, *mon père; c'est* celui de madame de Boufflers, dont *la bienveillance éclairée* me guide autant qu'elle *me console; enfin* j'ose dire c'est celui de mon

encore des forces, pour arriver enfin en lieu de repos.

Je viens en ce moment d'avoir la visite de M. de Luze, qui m'a remis votre billet du 7, daté de Berne. J'ai écrit en effet la lettre à M. le bailli de Nidau; mais je ne voulus point vous en parler pour ne point vous affliger : ce sont, je crois, les seules réticences que l'amitié permette.

Voici une lettre pour cette pauvre fille qui est à l'Ile : je vous prie de la lui faire passer le plus promptement qu'il se pourra; elle sera utile à sa tranquillité. Dites, je vous supplie, à madame la Commandante (*) combien je suis touché de son souvenir, et de l'intérêt qu'elle veut bien prendre à mon sort. J'aurais assurément passé des jours bien doux près de vous et d'elle; mais je n'étais pas appelé à tant de bien. Faute du bonheur que je ne dois plus attendre, cherchons du moins la tranquillité. Je vous embrasse de tout mon cœur.

635. — A M. d'Ivernois.

Paris, le 18 décembre 1765.

Avant-hier au soir, monsieur, j'arrivai ici très-fatigué, très-malade, ayant le plus grand besoin de repos. Je n'y suis point incognito, et je n'ai pas besoin d'y être : je ne me suis jamais caché, et je ne veux pas commencer. Comme j'ai pris mon

(*) C'était la mère de du Peyrou, veuve d'un commandant de Surinam.

parti sur les injustices des hommes, *je les mets au pis sur toutes choses, et je m'attends à tout de leur part, même quelquefois à ce qui est bien.* J'ai écrit en effet la lettre à M. le bailli de Nidau; mais la copie que vous m'avez envoyée est pleine de contre-sens ridicules et de fautes épouvantables. On voit de quelle boutique elle vient. Ce n'est pas la première fabrication de cette espèce, et vous pouvez croire que des gens si fiers de leurs iniquités ne sont guère honteux de leurs falsifications. Il court ici des copies plus fidèles de cette lettre, qui viennent de Berne, et qui font assez d'effet. M. le Dauphin lui-même, à qui on l'a lue dans son lit de mort, en a paru touché, et a dit là-dessus des choses qui feraient bien rougir mes persécuteurs, s'ils les savaient, et qu'ils fussent gens à rougir de quelque chose.

Vous pouvez m'écrire ouvertement chez madame Duchesne où je suis toujours. Cependant j'apprends à l'instant que M. le prince de Conti a eu la bonté de me faire préparer un logement au Temple, et qu'il désire que je l'aille occuper. Je ne pourrai guère me dispenser d'accepter cet honneur; mais, malgré mon délogement, vos lettres sous la même adresse me parviendront également.

636. — AU MÊME.

Paris, le 20 décembre 1765.

VOTRE lettre, mon bon ami, m'alarme plus qu'elle ne m'instruit. Vous me parlez de milord

maréchal pour avoir la protection du roi; mais d
quel roi entendez-vous parler? Je puis me fair
fort de celle du roi de Prusse; mais de quoi vou
servirait-elle auprès de la médiation? Et s'il es
question du roi de France, quel crédit milord ma
réchal a-t-il à sa cour? Employer cette voie serai
vouloir tout gâter.

Mon bon ami, laissez faire vos amis, et soye
tranquille. Je vous donne ma parole que si la mé
diation a lieu, les misérables qui vous menacen
ne vous feront aucun mal par cette voie-là. Voil
sur quoi vous pouvez compter. Cependant ne né
gligez pas l'occasion de voir M. le résident, pou
parer aux préventions qu'on peut lui donner contr
vous : du reste, je vous le répète, soyez tran
quille; la médiation ne vous fera aucun mal.

Je déloge dans deux heures pour aller occupe
au Temple l'appartement qui m'y est destiné. Vou
pourrez m'écrire *à l'hôtel de Saint-Simon, a*
Temple, à Paris. Je vous embrasse de la plu
tendre amitié.

637. — A M. DE LUZE.

22 décembre 1765.

L'AFFLICTION, monsieur, où la perte d'un pèr
tendrement aimé plonge en ce moment madam
de Verdelin, ne me permet pas de me livrer à d
amusemens, tandis qu'elle est dans les larme
Ainsi nous n'aurons point de musique aujourd'hu

Je serai cependant chez moi ce soir comme à l'ordinaire; et, s'il entre dans vos arrangemens d'y passer, ce changement ne m'ôtera pas le plaisir de vous y voir. Mille salutations.

638. — A MADAME LATOUR.

A Paris, le 24 décembre 1765.

J'AI reçu vos deux lettres, madame; toujours des reproches! Comme, dans quelque situation que je puisse être, je n'ai jamais autre chose de vous, je me le tiens pour dit, et m'arrange un peu là-dessus.

Mon arrivée et mon séjour ici ne sont point un secret. Je ne vous ai point été voir, parce que je ne vais voir personne, et qu'il ne me serait pas possible, avec la meilleure santé et le plus grand loisir, de suffire, dans un si court espace, à tous les devoirs que j'aurais à remplir. C'en serait remplir un bien doux d'aller vous rendre mes hommages; mais, outre que j'ignore si vous pardonneriez cette indiscrétion à un homme avec lequel vous ne voulez qu'une correspondance mystérieuse, ce serait me brouiller avec tous mes anciens amis de donner sur eux aux nouveaux la préférence; et, comme je n'en ai pas trop, que tous me sont chers, je n'en veux perdre aucun, si je puis, par ma faute.

639. — A M. DU PEYROU.

A Paris, le 2 ; décembre 1765.

Je vous envoie, mon cher hôte, l'incluse ouverte, afin que vous voyiez de quoi il s'agit. Tout le monde me conseille de faire venir tout de suite mademoiselle Le Vasseur, et je compte sur votre amitié et sur vos soins, pour lui procurer les moyens de venir le plus promptement et le plus commodément qu'il sera possible. Je voudrais qu'elle vînt tout de suite, ou qu'elle attendît le mois d'avril, parce que je crains pour elle les approches de l'équinoxe où la mer est très-orageuse. Disposez de tout selon votre prudence, en faisant, pour l'amour de moi, grande attention à sa commodité et à sa sûreté.

Notre voyage est arrangé pour le commencement de janvier; M. de Luze aura pu vous en rendre compte. J'ai l'honneur d'être, en attendant, l'hôte de M. le prince de Conti. Il a voulu que je fusse logé et servi avec une magnificence qu'il sait bien n'être pas selon mon goût; mais je comprends que, dans la circonstance, il a voulu donner en cela un témoignage public de l'estime dont il m'honore. Il désirait beaucoup me retenir tout-à-fait, et m'établir dans un de ses châteaux à douze lieues d'ici; mais il y avait à cela une condition nécessaire que je n'ai pu me résoudre d'accepter, quoiqu'il ait employé durant deux jours

consécutifs toute son éloquence, et il en a beaucoup, pour me persuader. L'inquiétude où il était sur mes ressources m'a déterminé à lui exposer nos arrangemens; j'ai fait, par la même raison, la même confidence à tous mes amis devenus les vôtres, et qui, j'ose le dire, ont conçu pour vous la vénération qui vous est due. Cependant, une inquiétude déplacée sur tous les hasards leur a fait exiger de moi une promesse dont il faut que je m'acquitte, très-persuadé que c'est un soin bien superflu; c'est de vous prier de prendre les mesures convenables pour que, si j'avais le malheur de vous perdre, je ne fusse pas exposé à mourir de faim. Au reste, c'est un arrangement entre vous et vos héritiers, sur lequel il me suffit de la parole que vous m'avez donnée.

On se fait une fête en Angleterre d'ouvrir une souscription pour l'impression de mes ouvrages. Si vous voulez en tirer parti, j'ose vous assurer que le produit en peut être immense, et plus grand de mon vivant qu'après ma mort. Si cette idée pouvait vous déterminer à y faire un voyage, je désirerais autant de la voir exécutée, que je le craignais en toute autre occasion.

Je ne voudrais pas, mon cher hôte, séparer mes livres; il faut vendre tout ou m'envoyer tout. Je pense que les livres, l'herbier, et les estampes, le tout bien emballé, peut m'être envoyé par la Hollande, sans que les frais soient immenses, et je ne doute pas que MM. Portalès, et surtout M. Paul,

qui m'a fait des offres si obligeantes, ne veuille bien se charger de ce soin. Toutefois, si vous trouvez l'occasion de vous défaire du tout, sauf les livres de botanique dont j'ai absolument besoin, j'y consens. Je pense que vous ferez bien aussi de m'envoyer toutes les lettres et autres papiers relatifs à mes mémoires, parce que mon projet est de rassembler et de transcrire d'abord toutes mes pièces justificatives; après quoi je vous renverrai les originaux à mesure que je les transcrirai. Vous devez en avoir déjà la première liasse; j'attends, pour faire la seconde, une trentaine de lettres de 1758, qui doivent être entre vos mains. *Pygmalion* ne m'est plus nécessaire, n'étant plus à Strasbourg; mais je ne serais pas fâché de pouvoir lire à mes amis le Lévite d'Ephraïm, dont beaucoup de gens me parlent avec curiosité.

Je vous écris avec beaucoup de distraction, parce qu'il me vient du monde sans cesse, et que je n'ai pas un moment à moi. Extérieurement, je suis forcé d'être à tous les survenans; intérieurement, mon cœur est à vous, soyez-en sûr. Je vous embrasse.

Si vous me répondez sur-le-champ, je pourrai recevoir encore votre lettre, soit sous le pli de M. de Luze, soit directement *à l'hôtel de Saint-Simon, au Temple.*

640. — A M. DE LUZE.

26 décembre 1765.

Je ne saurais, monsieur, durer plus long-temps sur ce héâtre public. Pourriez-vous, par charité, accélérer un peu notre depart? M. Hume consent à partir le jeudi 2 à midi pour aller coucher à Senlis. Si vous pouvez vous prêter à cet arrangement, vous me ferez le plus grand plaisir. Nous n'aurons pas la berline à quatre; ainsi vous prendrez votre chaise de poste, M. Hume la sienne, et nous changerons de temps en temps. Voyez, de grâce, si tout cela vous convient, et si vous voulez m'envoyer quelque chose à mettre dans ma malle. Mille tendres salutions.

641. — A M. D'IVERNOIS.

Paris, le 30 décembre 1765.

Je reçois, mon bon ami, votre lettre du 23. Je suis très-fâché que vous n'ayez pas été voir M. de Voltaire. Avez-vous pu penser que cette démarche me ferait de la peine? que vous connaissez mal mon cœur! Eh! plût à Dieu qu'une heureuse réconciliation entre vous, opérée par les soins de cet homme illustre, me faisant oublier tous ses torts, me livrât sans mélange à mon admiration pour lui! Dans les temps où il m'a le plus cruellement traité, j'ai toujours eu beaucoup moins d'a

version pour lui que d'amour pour mon pays. Quel que soit l'homme qui vous rendra la paix et la liberté, il me sera toujours cher et respectable. Si c'est Voltaire, il pourra du reste me faire tout le mal qu'il voudra; mes vœux constans, jusqu'à mon dernier soupir, seront pour son bonheur et pour sa gloire.

Laissez menacer les jongleurs; *tel fiert qui ne tue pas*. Votre sort est presque entre les mains de M. de Voltaire; s'il est pour vous, les jongleurs vous feront fort peu de mal. Je vous conseille et vous exhorte, après que vous l'aurez suffisamment sondé, de lui donner votre confiance. Il n'est pas croyable que, pouvant être l'admiration de l'univers, il veuille en devenir l'horreur : il sent trop bien l'avantage de sa position pour ne pas la mettre à profit pour sa gloire. Je ne puis penser qu'il veuille, en vous trahissant, se couvrir d'infamie. En un mot, il est votre unique ressource : ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit, vous êtes perdu, je l'avoue; mais vous l'êtes également s'il ne se mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement et franchement; gagnez son cœur par cette confiance; prêtez-vous à tout accommodement raisonnable. Assurez les lois et la liberté; mais sacrifiez l'amour-propre à la paix. Surtout aucune mention de moi, pour ne pas aigrir ceux qui me haïssent; et si M. de Voltaire vous sert comme il le doit, s'il entend sa gloire, comblez-le d'hon-

neurs, et consacrez à Apollon pacificateur, *Phœbo pacatori*, la médaille que vous m'aviez destinée.

642. — A M. DU PEYROU.

A Paris, le 1er janvier 1766.

Je reçois, mon cher hôte, votre lettre du 25, n° 13; je pars demain pour le public, et samedi réellement. Toujours embarrassé de mes préparatifs et de mes continuelles audiences, je ne puis vous écrire que quelques mots rapidement.

N'ayant pas le temps suffisant pour relire vos lettres avec attention, je ne les ferai pas imprimer, d'autant que c'est la chose la moins nécessaire. On ne peut rien ajouter au mépris et à l'horreur *qu'on a* ici pour vos ministres; et cette affaire commence à être si vieille, que, selon l'esprit léger du pays, on ne pourrait se résoudre à y revenir sans ennui. J'apprends que la cour vous donne un gouverneur; j'imagine que cette nouvelle ne fait pas un grand plaisir au sicaire et à ses satellites.

Je ne sais quel parti aura pris mademoiselle Le Vasseur. On l'attend ici; mais le froid est si terrible, que je souffre à imaginer cette pauvre fille en route, seule, et par le temps qu'il fait. Dirigez tout pour le mieux, soit pour accélérer son départ, soit pour le retarder jusqu'après l'équinoxe. Il faut nécessairement l'un ou l'autre; le pis serait de temporiser.

Tâchez, je vous en prie, de m'envoyer par mademoiselle Le Vasseur toutes les lettres, mémoires, brouillons, etc., depuis 1758 jusqu'à 1762, mois de juin inclusivement, c'est-à-dire jusqu'à mon départ de Paris, attendu que la première chose que je vais faire sera de mettre au net toute cette suite de pièces, de peur d'en perdre la trace. Mon voyage ici ne m'a pas été tout-à-fait inutile pour mon objet. J'y ai acquis, sur la source de mes malheurs, des lumières nouvelles, dont il sera bon que le public à venir soit instruit. Je vous recommande mes plantes sèches. Ce recueil fait en Suisse me sera bien précieux en Angleterre, où j'espère m'en occuper. Si vous pouvez remettre à mademoiselle Le Vasseur une copie du *Lévite*, ou un brouillon qui doit être parmi mes papiers, je vous en serai fort obligé. Vous savez qu'il y a parmi mes estampes une épreuve d'une petite fille qui baise un oiseau, et que cette épreuve vous était destinée. Je vous en parle, parce que cette estampe est charmante, et qu'elle ne se vend point. Il doit y en avoir deux en noir et une en rouge; choisissez. M. Watelet a ranimé ici mon goût pour les estampes, par celles dont il m'a fait cadeau. Je veux vous faire faire connaissance avec lui. Lorsque vous ferez imprimer mes écrits, il se chargera volontiers de la direction des planches, et c'est un grand point que cet article soit bien exécuté.

J'ai cherché le moment pour écrire à M. de

Vautravers, à qui je dois des remercîmens, je n'ai pu le trouver dans ce tourbillon de Paris, où je suis entraîné; je suis ici dans mon hôtel de Saint-Simon, comme Sancho dans son île de Barataria, en représentation toute la journée. J'ai du monde de tous états, depuis l'instant où je me lève jusqu'à celui où je me couche, et je suis forcé de m'habiller en public. Je n'ai jamais tant souffert; mais heureusement cela va finir.

On écrit de Genève que vous êtes en relation avec M. de Voltaire; je suis persuadé qu'il n'en est rien, non que cela me fît aucune peine, mais parce que vous ne m'en avez rien dit. Je suis obligé de partir, sans pouvoir vous donner aucune adresse pour Londres; mais, par le moyen de *M. de Luze*, j'espère que notre communication sera bientôt ouverte. J'ai le cœur attendri des bontés de madame la commandante, et de l'intérêt qu'elle prend à mon sort. Je connais son excellent cœur, elle est votre mère; je suis malheureux, comment ne s'intéresserait-elle pas à moi? Quand je pense à vous, j'ai cent mille choses à vous dire; quand je vous écris, rien ne me vient, j'achève de perdre entièrement la mémoire. Grâce au ciel, ce n'est pas d'elle que dépendent les souvenirs qui m'attachent à vous. Je vous embrasse tendrement.

643. — A MADAME DE CRÉQUI.

Au Temple, le 1er janvier 1766.

Le désir de vous revoir, madame, formait un de ceux qui m'attiraient à Paris. La nécessité, la dure nécessité, qui gouverne toujours ma vie, m'empêche de le satisfaire. Je pars avec la cruelle certitude de ne vous revoir jamais : mais mon sort n'a point changé mon âme ; l'attachement, le respect, la reconnaissance, tous les sentimens que j'eus pour vous dans les momens les plus heureux, m'accompagneront dans mes richesses jusqu'à mon dernier soupir (*).

644. — A MADAME LATOUR.

Le 2 janvier 1766.

Je pars, chère Marianne, avec le regret de n'avoir pu vous revoir. Je n'ai pas plus oublié que vous ma promesse ; mais ma situation la rendait conditionnelle : plaignez-moi sans me condamner. Depuis que je vous ai vue, j'ai un nouvel intérêt de n'être pas oublié de vous. Je vous écrirai, je vous donnerai mon adresse. Je désire extrêmement que vous m'aimiez, que vous ne me fassiez

(*) *M'accompagneront dans mes richesses*. C'est le texte de l'édition originale donnée par Pougens en 1798 (petit in-12, page 33). Mais le mot *richesses* n'offre ici aucun sens ; c'est sans doute *détresses* ou *traverses* qu'il y faudrait substituer.

plus de reproches, et encore plus de n'en point mériter. Mais il est trop tard pour me corriger de rien; je resterai tel que je suis, et il ne dépend pas plus de moi d'être plus aimable, que de cesser de vous aimer.

645. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Londres, 18 janvier 1766.

Nous sommes arrivés ici, madame, lundi dernier, après un voyage sans accident; je n'ai pu, comme je l'espérais, me transporter d'abord à la campagne. M. Hume a eu la bonté d'y venir hier faire une tournée avec moi, pour chercher un logement. Nous avons passé à Fulham, chez le jardinier auquel on avait songé; nous avons trouvé *une maison très-malpropre*, où il n'a qu'une seule chambre à donner, laquelle a deux lits, dont l'un est maintenant occupé par un malade, et qu'il n'a pas même voulu nous montrer. Nous avons vu quelques endroits sur lesquels nous ne sommes pas encore décidés, mon désir ardent étant de m'éloigner davantage de Londres, et M. Hume pensant que cela ne se peut sans savoir l'anglais; je ne puis mieux faire que de m'en rapporter entièrement à la direction d'un conducteur si zélé. Cependant je vous avoue, madame, que je ne renoncerais pas facilement à la solitude dont je m'étais flatté et où je comptais nourrir à mon aise les

précieux souvenirs des bontés de M. le prince
Conti et des vôtres.

M. Hume m'a dit qu'il courait à Paris une pr
tendue lettre que le roi de Prusse m'a écrite. l
roi de Prusse m'a honoré de sa protection la pl
décidée et des offres les plus obligeantes; mais
ne m'a jamais écrit. Comme toutes ces fabricatio
ne tarissent point, et ne tariront vraisemblabl
ment pas sitôt, je désirerais ardemment qu'on vo
lût bien me les laisser ignorer, et que mes ennem
en fussent pour les tourmens qu'il leur plait de
donner sur mon compte, sans me les faire part
ger dans ma retraite. Puissé-je ne plus rien savo
de ce qui se passe en terre-ferme, hors ce qui in
téresse les personnes qui me sont chères! J'ap
prends, par une lettre de Neuchâtel, que mad
moiselle Le Vasseur est actuellement en rou
pour Paris, peut-être au moment où vous rec
vrez cette lettre, madame, sera-t-elle déjà ch
madame la maréchale : je prends la liberté de l
recommander de nouveau à votre protection, e
aux bons conseils de miss Beckett. Je souhait
qu'elle vienne me joindre le plus tôt qu'il lui ser
possible : elle s'adressera à Calais, à M. *More
Disque*, négociant; et à Douvres, à M. *Minet*
maître des paquebots, qui l'adressera à M. Ste
ward, à Londres.

Je ne puis rien vous dire de ce pays, madame
que vous ne sachiez mieux que moi; il me para
qu'on m'y voit avec plaisir, et cela m'y attach

Cependant j'aimerais mieux la Suisse que l'Angleterre, mais j'aime mieux les Anglais que les Suisses. Votre séjour chez cette nation, quoique court, lui a laissé des impressions qui m'en donnent de bien favorables sur son compte. Tout le monde m'y parle de vous, même en songeant moins à moi qu'à soi. On s'y souvient de vos voyages, comme d'un bonheur pour l'Angleterre, et je suis sûr d'y trouver partout la bienveillance, en me vantant de la vôtre. Cependant, comme tout ce qu'on dit ne vaut pas, à mon gré, ce que je sens, je voudrais de l'hôtel de Saint-Simon avoir été transporté dans la plus profonde solitude : j'aurais été bien sûr de n'y jamais rester seul. Mon amour pour la retraite ne m'a pourtant pas *fait encore accepter* aucun des logemens qu'on *m'a offerts en campagne*. Me voilà devenu difficile en hôte.

Lorsque vous voudrez bien, madame, me faire dire un mot de vos nouvelles, soit directement, soit par M. Hume, permettez que je vous prie de m'en faire donner aussi sur la santé de madame la maréchale.

Après avoir écrit cette lettre, j'apprends que M. Hume a trouvé un seigneur du pays de Galles, qui dans un vieux monastère, où loge un de ses fermiers, lui fait offre pour moi d'un logement précisément tel que je le désire. Cette nouvelle, madame, me comble de joie. Si dans cette contrée, si éloignée et si sauvage, je puis passer en

paix les derniers jours de ma vie, oublié des hommes, cet intervalle de repos me fera bientôt oublier toutes mes misères, et je serai redevable à M. Hume de tout le bonheur auquel je puisse encore aspirer.

Nota. Une circonstance rapportée dans cette lettre mérite d'être remarquée : c'est la confidence de David Hume à Jean-Jacques, sur la prétendue lettre du roi de Prusse. Rousseau fuyait en Angleterre pour ne plus entendre ce que ses ennemis disaient de lui ; et son hôte a la maladresse de l'en instruire. Jean-Jacques en eut de l'humeur contre Hume : il n'ose l'exprimer directement à madame de Boufflers, amie intime de l'historien, et qui les avait liés tous les deux, mais il ne saurait en dissimuler l'expression. *Je désirerais qu'on voulût bien*, etc. Il est probable qu'il voulait faire donner l'avis par madame de Boufflers.

646. — A M. DU PEYROU.

A Londres, le 27 janvier 1766.

Je reçois, mon cher hôte, votre n° 13. Je vous écrivis, il y a quelques jours ; mais comme il y eu quelque quiproquo sur l'affranchissement de ma lettre, et qu'elle pourrait être perdue, je vous en répéterai les articles les plus importans, avec les changemens que de nouvelles instructions m'engagent d'y faire.

Rey me marque qu'il désirerait bien d'avoir un exemplaire de vos lettres et des pièces pour et contre : faites en sorte de les lui envoyer. On ne connaissait ici que votre première lettre ; Becket et de Hondt la faisaient traduire et imprimer,

leur ai fourni le reste. Mais M. Hume serait
qu'on fit encore une lettre sur ma retraite
de Saint-Pierre, puis à Bienne, et enfin en Fra
et ici. Vous devriez, mon cher hôte, faire
lettre adressée à M. Hume qui en sera charmé
auquel vous aurez des choses si honnêtes à
sur les tendres soins qu'il a pris de moi, et s
l'accueil distingué qu'il m'a procuré en Angl
terre. L'éloge de la nation vient là comme de cir
en vérité elle le mérite bien, et c'est une bonn
leçon pour les autres. Il me semble que vous pou
vez traiter l'affaire de Berne sans vous compro
mettre, et même en louant la majeure et plu
saine partie du gouvernement, qui a désapprouv
assez hautement ce coup fourré; mais pour ce
manans de Bienne, ils méritent en vérité d'êtr
traînés par les boues. Vous pourrez joindre pou
nouvelles pièces justificatives les nouveaux rescrit
de la cour, les arrêts du Conseil-d'état, et même le
certificats donnés au sicaire, commentés en peu d
mots, ou sans commentaire, et vous pourrez par
ler d'une prétendue lettre du roi de Prusse, à mo
adressée, et sûrement de fabrication génevoise, qu
a couru Paris, et qui est en opposition parfait
avec les *sentimens*, les *discours*, les rescrits, et l
conduite du roi dans toute cette affaire. Si vou
vouiez entreprendre ce petit travail, il faut vou
presser, car nous avons fait suspendre l'impressio
du reste pour attendre ce complément que vou
pourriez envoyer aussi à Rey, au moyen de quo

Félice et les autres fripons seraient assez penauds, voyant vos lettres, qu'ils prennent tant de peine à supprimer, publiques en Hollande et traduites à Londres. Le sujet est assez beau, ce me semble, et le correspondant que je vous donne ne fournit pas moins. Je vous recommande aussi les deux baillis qui m'ont protégé, chacun dans son gouvernement, M. de Moiry et M. de Graffenried. M. Hume croit que ma lettre à ce dernier doit entrer dans les pièces justificatives. Vous pourrez faire adresser votre paquet bien au net à M. Hume, dans *Yorck-Buildings*, *Buckingham street*, *London*. S'il arrivait que vous ne voulussiez pas vous charger de cette nouvelle besogne, il faudrait l'en avertir. Au reste, priez-le de revoir et de retoucher; il écrit et parle le français comme l'anglais, c'est tout dire.

Je suis absolument déterminé pour l'habitation du pays de Galles, et je compte m'y rendre au commencement du printemps. En attendant l'arrivée de mademoiselle Le Vasseur, je vais habiter un village auprès de Londres, appelé Chiswick, où je l'attendrai et où nous prendrons quelques semaines de repos, car on n'en peut avoir ici par l'affluence du monde dont on est accablé. Cependant je ne rends aucune visite, et l'on ne s'en fâche pas. Les manières anglaises sont fort de mon goût; ils savent marquer de l'estime sans flagorneries; ce sont les antipodes du babillage de Neuchâtel. Mon séjour ici fait plus de sensation

que je n'aurais pu croire. M. le prince héréditaire, beau-frère du roi, m'est venu voir, mais incognito, ainsi n'en parlez pas. Louez, en général, le bon accueil, mais sans aucun détail. Je vous écris sans règle et sans ordre, sûr que vous ne montrez mes lettres à personne.

Je vous avoue que je n'aime pas trop votre correspondance avec M. Misoprist, et surtout l'impression dont vous vous chargez. Je ne reconnais pas là votre sagesse ordinaire. Ignorez-vous que jamais homme n'eut avec Voltaire des affaires de cette espèce qu'il ne s'en soit repenti? Dieu veuille qu'ainsi ne soit pas de vous!

Je vous remercie de vos bons soins au sujet de MM. Guinand et Hankey. Je ne serai pas à portée, vivant à soixante lieues de Londres, de leur demander de l'argent quand j'en aurai besoin. Il vaudra mieux que vous preniez la peine de m'envoyer périodiquement des billets, ou lettres sur eux, que je pourrai négocier dans la province. Puisque mademoiselle Le Vasseur n'a pas pris les trente louis que je vous avais laissés, vous m'obligerez de m'envoyer sur ces messieurs un papier de cette somme, déduction faite des divers déboursés que vous avez faits pour moi. M. Hume me fera parvenir votre lettre. Je ne vois plus M. de Luze, et malheureusement nous avons perdu son adresse. Je vous embrasse tendrement. Mille respects à la bonne maman, et amitiés à tous vos amis.

Comme M. Hume ne résidera pas toujours à Londres, vous pourrez faire adresser ou remettre vos lettres à M. *Steward, Yorck-Buildings, Buckingham street.*

Je rouvre ma lettre pour vous dire qu'après y avoir mieux pensé, je ne suis point d'avis que vous écriviez cette nouvelle lettre, pour éviter toute nouvelle tracasserie, surtout avec vos voisins. Restons en paix, mon cher hôte, cultivez la philosophie, amusez-vous à la botanique, laissez les prêtres pour ce qu'ils sont, et surtout ne vous mêlez point de faire imprimer les écrits de Voltaire, car infailliblement vous en auriez du chagrin; mais ramassez toujours les pièces qui regardent mon affaire pour l'objet que vous savez.

647. — A M. D'IVERNOIS.

Chiswick, 29 janvier 1766.

Je suis arrivé heureusement dans ce pays : j'y ai été accueilli, et j'en suis très content : mais ma santé, mon humeur, mon état, demandent que je m'éloigne de Londres; et, pour ne plus entendre parler, s'il est possible, de mes malheurs, je vais dans peu me confiner dans le pays de Galles. Puissé-je y mourir en paix! c'est le seul vœu qui me reste à faire. Je vous embrasse tendrement.

648. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

A Chiswick, le 6 février 1766.

J'ai changé d'habitation, madame, depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire. M. de Luze, qui aura celui de vous remettre cette lettre, et qui m'est venu voir dans ma nouvelle habitation, pourra vous en rendre compte; quelque agréable qu'elle soit, j'espère n'y demeurer que jusqu'après l'arrivée de mademoiselle Le Vasseur, dont je n'ai aucune nouvelle et dont je suis fort en peine, ayant calculé, sur le jour de son départ et sur l'empressement que je lui connais, qu'elle devrait naturellement être arrivée. Lorsqu'elle le sera, et qu'elle aura pris le repos dont sûrement elle aura grand besoin, nous partirons pour aller, dans le pays de Galles, occuper le logement dont je vous ai parlé, madame, dans ma précédente lettre. Je soupire incessamment après cet asile paisible, où l'on me promet le repos, et dont, si je le trouve, je ne sortirai jamais. Cependant M. Hume, plus difficile que moi sur mon bien, craint que je ne le trouve pas si loin de Londres. Depuis l'engagement du pays de Galles, on lui a proposé d'autres habitations qui lui paraissent préférables, entre autres une dans l'île de Wight offerte par M. Stanley. L'île de Wight est plus à portée, dans un climat plus doux et moins pluvieux que le pays de Galles, et le logement y sera probablement plus

tance dont ils sont pour les recueils dont je vai
m'occuper.

Dans mes deux précédentes lettres, j'entrai
dans de longs détails sur l'envoi de mes livres e
papiers. J'ai quelque lieu de craindre que la pre
mière n'ait été perdue; mais la deuxième suffi
pour vous guider dans l'envoi que vous voule
m'en faire, et qui réellement me fera grand plaisi
dans ma retraite; ce qui m'en ferait bien plus en
core, serait l'espoir de vous y voir un jour. Si ja
mais M. de Cerjeat vous y attire, j'aurai bien de
raisons de l'aimer. Je n'ai pas ouï parler de lui, c
je ne cherche pas de nouvelles connaissances
mais, s'il cherche à me voir, je le recevrai comme
votre ami, et j'oublierai qu'il croit aux miracles.

Je ne vois pas sans inquiétude votre commerce
avec M. Misoprist; j'ai peur qu'il n'en résulte enfin
quelque chagrin pour vous. Je ne vous conseille
point de faire imprimer son manuscrit; quant à la
lettre véritable, ce peut être une plaisanterie sans
conséquence. Cependant, je trouve qu'il est au-
dessous de vous de vous occuper de ce cuistre de
Montmollin, et de sa vile séquelle. Oubliez que
toute cette canaille existe; ces gens-là n'ont du
sentiment qu'aux épaules, et l'on ne peut leur ré-
pondre qu'à coups de bâton. Je ne sais ce qu'a dit
le moine Bergeon, et ne m'en soucie guère. Quand
vous aurez prouvé que tous ces gens-là sont des
fripons, vous n'aurez dit que ce que tout le monde
sait. Cependant, n'oubliez pas de rassembler

toutes les pièces qui me regardent, et de me les envoyer quand vous en aurez l'occasion. Je n'ai vu qu'une seule des lettres de Voltaire dont vous me parlez; c'est, je crois, la dix-septième ou dix-huitième lettre. Je n'ai point vu non plus la prétendue lettre du roi de Prusse, à moi adressée; et pourquoi vous l'attribuez à M. Horace Walpole, c'est ce que je ne sais point du tout.

On travaille ici à traduire vos lettres, et j'ai donné pour cela mon exemplaire corrigé comme j'ai pu; mais l'ouvrage va si lentement, et la traduction est si mauvaise, que j'aimerais, je crois, presque autant que tout cela ne parût point du tout. Rey aurait desiré les avoir pour les imprimer, et je vous avoue que je suis surpris que vous ne vous serviez pas de lui pour toutes ces petites pièces, dont vous pourriez vous faire envoyer des exemplaires par la poste, plutôt que des imprimeurs autour de vous, qui, environnés des piéges de nos ennemis, y sont infailliblement pris, soit comme fripons, soit comme dupes. Il me paraît certain que Félice a supprimé vos lettres avec autant de soin qu'il a répandu celles de ce misérable. On trouve partout les siennes; on n'entend parler des vôtres nulle part, et assurément ce n'est pas la préférence du mérite qui fait ici celle du cours. Ou n'imprimez rien, ou n'imprimez qu'au loin, comme j'ai fait.

J'attends aujourd'hui M. Guinand, avec qui je prendrai des arrangemens pour notre correspon-

dance. J'espère vous écrire encore avant mon dé-part; cependant je ne puis causer tranquillement avec vous que de ma retraite.

Je ne sais pas trop ce que signifie Misoprist; il me paraît qu'il signifie ennemi de je ne sais quoi, quoique je m'en doute et vous aussi.

650. — A M. D'IVERNOIS.

Chiswick, le 23 février 1766.

Je reçois, monsieur, votre lettre du premier de ce mois. Je sens la douleur qu'a dû vous causer la perte de madame votre mère, et l'amitié me la fait partager. C'est le cours de la nature, que les parens meurent avant leurs enfans, et que les enfans de ceux-ci restent pour les consoler. Vous avez dans votre famille et dans vos amis de quoi ne vous laisser sentir d'une telle perte que ce que votre bon naturel ne lui peut refuser.

Vous n'avez pas dû penser que je voulusse être redevable à M. de Voltaire de mon rétablissement. Qu'il vous serve utilement, et qu'il continue au surplus ses plaisanteries sur mon compte; elles ne me feront pas plus de chagrin que de mal. J'aurais pu m'honorer de son amitié s'il en eût été capable; je n'aurais jamais voulu de sa protection : jugez si j'en veux, après ce qui s'est passé. Son apologie est pitoyable; il ne me croit pas si bien instruit. Parlez-lui toujours de ma part en termes honnêtes; n'acceptez ni ne refusez rien. Le moins

d'explication que vous aurez avec lui sur mon compte sera le mieux, à moins que vous n'aperceviez clairement qu'il revient de bonne foi : mais il a tous les torts, il faut qu'il fasse toutes les avances; et voilà ce qu'il ne fera jamais. Il veut pardonner et protéger : nous sommes fort loin de compte.

Je ne connais point M. de Guerchi, ambassadeur de France en cette cour; et, quand je le connaîtrais, je doute que sa recommandation ni celle d'un autre fût de quelque poids dans vos affaires. Votre sort est décidé à Versailles. M. de Beauteville ne fera qu'exécuter l'arrêt prononcé. Toutefois je tente de lui écrire, quoique je sois très-peu connu de lui. Je voudrais qu'il vous connût et qu'il vous aimât, ce qui est à peu près la même chose. Une lettre sert au moins à faire connaissance : vous pourrez donc lui rendre la mienne après l'avoir cachetée, si vous le jugez à propos. Je vous l'envoie à Bordeaux pour plus de sûreté; mais surtout n'en parlez ni ne la montrez à personne. Je vous en ferai peut-être passer à Genève un double par duplicata pour plus de sûreté.

Je vous suis obligé de votre lettre de crédit; je serai peut-être dans le cas d'en faire usage. Selon mes arrangemens avec M. du Peyron, il a écrit à son banquier de me donner l'argent que je lui demanderais. Je lui ai demandé vingt-cinq louis; il ne m'a fait aucune réponse. Je ne suis pas d'humeur de demander deux fois : ainsi, quand j'aurai

découvert l'adresse de MM. Luçadou et Drackе que vous ne m'avez pas donnée, je les priera peut-être de m'avancer cette somme, et j'en fera le reçu de manière qu'il vous serve d'assignatio pour être remboursé par M. du Peyrou.

J'aurais à vous consulter sur autre chose. J'a chez madame Boy de La Tour trois mille livre de France, et mademoiselle Le Vasseur, quatr cents. L'augmentation de dépense que le séjou d'Angleterre va m'occasionner me fait désirer d placer ces sommes en rentes viagères sur la têt de mademoiselle Le Vasseur. Le petit revenu d cet argent doublerait de cette manière, et ne se rait pas perdu pour cette pauvre fille à ma mort Il se fait, à ce qu'on dit, un emprunt en France croyez vous que je pourrais placer là mon argen sans risque? y serais-je à temps? pourriez-vou vous charger de cette affaire? à qui faudrait-il qu je remisse le billet pour retirer cet argent, et cela pourrait-il se faire convenablement sans en avoi prévenu madame Boy de La Tour? Voyez. Dans l'éloignement où je vais être de Londres, les cor respondances seront longues et difficiles; c'es pour cela que je voudrais, en partant, emporte assez d'argent pour avoir le temps de m'arranger D'ailleurs, j'écrirai peu; j'attendrai des occasion pour éviter d'immenses ports de lettres, et je ne recevrai point de lettres par la poste. J'aurai soin de donner une adresse à M. Casenove avant de partir, ce que je compte faire dans quinze jours

au plus tard. Bon voyage, heureux *retour*. *Je vous embrasse.*

Je suppose que vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite de Londres, il y a environ trois semaines ou un mois.

Il me vient une pensée. Une histoire de la médiation pourrait devenir un ouvrage intéressant. Recueillez, s'il se peut, des pièces, des anecdotes, des faits, sans faire semblant de rien. Je regrette plusieurs pièces qui étaient dans la malle, et qui seraient nécessaires. Ceci n'est qu'un projet qui, j'espère, ne s'exécutera jamais, au moins de ma part. Toutefois, de ma part ou d'une autre, un bon recueil de matériaux aurait tôt ou tard son emploi. En faisant un peu causer Voltaire, l'on en *pourrait* tirer d'excellentes choses. Je vous *conseille de le voir* quelquefois; mais surtout ne me compromettez pas.

Je ne comprends pas ce que j'ai pu vous envoyer à la place de cette lettre que je vous écrivais, *en* vous envoyant celle pour M. de Beauteville. *Je* me hâte de réparer cette étourderie. Voici votre *lettre. Vous* pourrez juger si ce que j'ai pu vous *envoyer à la* place demande de m'être renvoyé. *Pour moi*, je n'en sais rien.

651. — A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Chiswick, le 23 février 1766.

MONSIEUR,

C'EST au nom, cher à votre cœur, de feu M. le maréchal de Luxembourg, que j'ose rappeler à votre souvenir un homme à qui l'honneur de son amitié valut celui d'être connu de vous. Dans la noble fonction que va remplir V. E. vous entendrez quelquefois parler de cet infortuné. Vous connaîtrez ses malheurs dans leur source, et vous jugerez s'ils étaient mérités. Toutefois, quelque confiance qu'il ait en vos sentimens intègres et généreux, il n'a rien à demander pour lui-même : il sait endurer des torts qui ne seront point réparés; mais il ose, monsieur, présenter à V. E. un homme de bien, son ami, et digne de l'être de tous les honnêtes gens. Vous voudrez connaître la vérité, et prêter à ses défenseurs une oreille impartiale. M. d'Ivernois est en état de vous la dire et par lui-même et par ses amis, tous estimables par leurs mœurs, par leurs vertus, et par leur bon sens. Ce ne sont pas des hommes brillans, intrigans, versés dans l'art de séduire; mais ce sont de dignes citoyens, distingués autant par une conduite sage et mesurée que par leur attachement à la constitution et aux lois. Daignez, monsieur, leur accorder un accueil favorable, et les écouter avec bonté. Ils vous exposeront leurs raisons

leurs droits avec toute la candeur et *la simplicité de leur* caractère, et je m'assure que vous *trouve*rez en eux mon excuse pour la liberté que je prends de vous les présenter.

Je supplie votre excellence d'agréer mon profond respect.

652. — A M. LE COMTE ORLOFF,

Sur l'offre à lui faite par ce seigneur d'une retraite dans une de ses terres en Russie.

Halton, le 23 février 1766.

Vous vous donnez, M. le comte, pour avoir des singularités : en effet, c'en est presque une d'être bienfaisant sans intérêt; et c'en est une bien plus grande de l'être de si loin pour quelqu'un qu'on ne *connaît pas. Vos* offres obligeantes, le ton dont vous me les avez faites, et la description de l'habitation que vous me destinez, seraient assurément très-capables de m'y attirer, si j'étais moins infirme, plus allant, plus jeune, et que vous fussiez plus près du soleil : je craindrais d'ailleurs qu'en voyant celui que vous honorez d'une invitation, vous n'y eussiez quelque regret : vous vous attendriez à une manière d'homme de lettres, un beau diseur, qui devrait payer en frais d'esprit et de *paroles votre* généreuse hospitalité, et vous *n'auriez qu'un* bonhomme bien simple, que son *goût et ses malheurs* ont rendu fort solitaire, et *qui, pour tout* amusement, herborisant toute la

journée, trouve dans ce commerce avec les plantes cette paix si douce à son cœur, que lui ont refusée les humains.

Je n'irai donc pas, monsieur, habiter votre maison; mais je me souviendrai toujours avec reconnaissance que vous me l'avez offerte, et je regretterai quelquefois de n'y être pas pour cultiver les bontés et l'amitié du maître.

Agréez, M. le comte, je vous supplie, mes remercîmens très-sincères et mes très-humbles salutations.

653. — A M. DU PEYROU.

A Chiswick, le 2 mars 1766.

DEPUIS votre n° 17, mon cher hôte, je n'ai rien reçu de vous, et, comme vous m'avez accoutumé à des lettres plus fréquentes, ce retard m'alarme un peu sur votre santé. Je vous ai écrit deux fois par M. Guinand; si vous eussiez reçu mes lettres, vous ne les auriez pas laissées sans réponse. Comme la conduite de M. Guinand me le rend un peu suspect, je prends le parti de vous écrire par d'autres voies, jusqu'à nouvel avis de votre part. En général, je serai plus tranquille sur notre correspondance, quand personne de Neuchâtel, ni qui tienne aux Neuchâtelais, n'y aura part.

Mademoiselle Le Vasseur m'a remis le paquet que vous lui avez confié; j'y ai trouvé les papiers cotés dans la lettre, et entre autres, celui que vous me priez de ne pas décacheter; vous serez obéi

fidèlement, mon cher hôte; et, comme le cas que vous exceptez n'est pas dans l'ordre naturel, j'espère que ni elle, ni moi, ne serons pas assez malheureux pour que le paquet soit jamais décacheté.

Je n'entends plus parler ni de de Hondt ni de vos lettres, dont je lui ai donné le seul exemplaire qui me restait, pour le faire traduire et imprimer. Il serait singulier que vos taupes, qui travaillent toujours sous terre, eussent poussé jusque-là leurs chemins obscurs. Rey est le seul libraire à qui je me fie; il y a du malheur que jamais vous ne vous soyez adressé à lui : il est sûr et ardent; l'ouvrage aurait couru partout, malgré le sicaire et les brigands de sa bande; c'est maintenant une vieille affaire qu'il est inutile de renouveler. Mais ne manquez pas, je vous prie, de m'envoyer avec mes livres *un autre exemplaire* de vos lettres, et deux ou trois de *la Vision*.

Certaines instructions m'ont un peu dégoûté, non du pays de Galles, mais de la maison que j'y devais habiter. Je ne sais pas encore où je me fixerai; chacun me tiraille de son côté, et quand je prends une résolution, tous conspirent à m'en faire changer. Je compte pourtant être absolument déterminé dans moins de quinze jours, et j'aurai soin de vous informer de la résolution que j'aurai prise. En attendant, vous pouvez m'écrire sous le couvert de *MM. Lucadou and Drake, marchants, in Union-Court, Broad-street, London*. Donnez-moi de vos nouvelles. Je vous embrasse.

5.

Recevez mille remercîmens et salutations de mademoiselle Le Vasseur, qui vous prie aussi de joindre ses respects aux miens près de madame la commandante.

654. — AU MÊME.

À Chiswick, le 14 mars 1766.

Enfin, mon cher hôte, après un silence de six semaines, votre n° 18 vient de me tirer de peine. Je vois que mes lettres ne vous parviennent pas fidèlement. Tâchons donc d'établir une règle plus lente, puisqu'il le faut, mais plus sûre. Je vous écrirai sous l'adresse de Paris que vous me marquez, et vous pourrez, par la même voie, m'écrire sous celle-ci :

To MM. Lucadou and Drake, Union-Court, London.

En quelque lieu de l'Angleterre que je sois, ces messieurs auront soin de m'y faire passer vos lettres; mais ne vous chargez d'aucunes lettres, et ne donnez mon adresse à personne.

J'ai reçu les 30 livres sterling dont vous m'avez envoyé l'assignation, et vous voyez que cette voie est la plus prompte pour cet effet. Je ne voulais pas m'éloigner de Londres que je ne fusse bien pourvu d'argent, à cause du temps qu'il me faudra pour m'ouvrir des correspondances sûres et commodes pour en recevoir. En attendant, j'ai été faire une promenade dans la province de Surrey, où j'ai été extrêmement tenté de me fixer; mais le

trop grand voisinage de Londres, ma passion croissante pour la retraite, et je ne sais quelle fatalité qui me détermine indépendamment de la raison, m'entraînent dans les montagnes de Derbyshire, et je compte partir mercredi prochain pour aller finir mes jours dans ce pays-là. Je brûle d'y être pour respirer après tant de fatigues et de courses, et pour m'entretenir avec vous plus à mon aise que je n'ai pu faire jusqu'à présent. Je vous décrirai mon habitation, mon cher hôte, dans l'espoir de vous y voir quelque jour user de votre droit, puis user davantage du mien dans la vôtre. Si cette douce idée ne me consolait dans ma tristesse, je craindrais que l'air épais de cette île ne prît à la fin trop sur mon humeur.

M. Hume m'a donné l'adresse ci-jointe pour son ami, *M. Walpole, qui* part de Paris dans un mois d'ici; mais, par des raisons trop longues à déduire *par lettres*, je voudrais qu'on n'employât cette voie que faute de toute autre. On m'a parlé de la prétendue lettre du roi de Prusse, mais on ne m'avait point dit qu'elle eut été répandue par M. Walpole; et, quand j'en ai parlé à M. Hume, il ne m'a dit ni oui ni non.

Je n'entends point parler des traductions de vos lettres: M. Hume m'a pourtant dit qu'elles allaient leur train; mais on ne m'a rien montré. Ces relations ne peuvent faire aucune sensation dans ce pays, où l'on ne sait pas même que j'ai eu des affaires à Neuchâtel, dont les prêtres ne sont con-

nus que par le sort du pauvre Petit-Pierre. C
misérables sont partout si méprisés, que s'occup
d'eux c'est grêler sur le persil. Croyez-moi, o
bliez-les totalement; à quelque prix que ce so
ils sont trop honorés de notre souvenir. On s
ici que j'ai été persécuté à Genève, et l'on en e
indigné. Le clergé anglais me regarde à peu pr
comme un confesseur de la foi. Du reste, il se tie
ici, comme dans toute grande ville, beaucoup d
propos ineptes, bons et mauvais. Le public en g
néral ne vaut pas la peine qu'on s'occupe de lu.

Comment va votre bâtiment? Est-il confirm
que vous aurez de l'eau? Quoique absent, je m'i
téresserai toujours à votre demeure, et mon cœu
y habitera toujours.

655. — A M. HUME.

Wootton, le 22 mars 1766.

Vous voyez déjà, mon cher patron, par la da
de ma lettre, que je suis arrivé au lieu de ma dest
nation; mais vous ne pouvez voir tous les charm
que j'y trouve; il faudrait connaître le lieu et li
dans mon cœur. Vous y devez lire au moins l
sentimens qui vous regardent, et que vous avez
bien mérités. Si je vis dans cet agréable asile au
heureux que je l'espère, une des douceurs de m
vie sera de penser que je vous les dois. Faire u
homme heureux, c'est mériter de l'être. Puissie
vous trouver en vous-même le prix de tout ce q

vous avez fait pour moi! Seul, j'aurais pu trouver de l'hospitalité peut-être; mais je ne l'aurais jamais aussi bien goûtée qu'en la tenant de votre amitié. Conservez-la-moi toujours, mon cher patron; aimez-moi pour moi qui vous dois tant, pour vous-même; aimez-moi pour le bien que vous m'avez fait. Je sens tout le prix de votre sincère amitié; je la désire ardemment; j'y veux répondre par toute la mienne, et je sens dans mon cœur de quoi vous convaincre un jour qu'elle n'est pas non plus sans quelque prix. Comme pour des raisons dont nous avons parlé je ne veux rien recevoir par la poste, je vous prie, lorsque vous ferez la bonne œuvre de m'écrire, de remettre votre lettre à M. Davenport. L'affaire de ma voiture n'est pas arrangée parce que je sais qu'on m'en a imposé : c'est une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé, je vous conseille de quitter, une fois pour toutes, ces petites ruses qui ne peuvent avoir un bon principe, quand elles se tournent en piéges contre la simplicité. Je vous embrasse, mon cher patron, avec le même cœur que j'espère et désire trouver en vous.

656. — AU MÊME.

Wootton, le 29 mars 1766.

Vous avez vu, mon cher patron, par la lettre que M. Davenport a dû vous remettre, combien

je me trouve ici placé selon mon goût. J'y ser peut-être plus à mon aise si l'on y avait pour n moins d'attentions; mais les soins d'un si gala homme sont trop obligeans pour s'en fâcher; comme tout est mêlé d'inconvéniens dans la vi celui d'être trop bien est un de ceux qui se tolère le plus aisément. J'en trouve un plus grand à pouvoir me faire bien entendre des domestique ni surtout à entendre un mot de ce qu'ils me disen Heureusement mademoiselle Le Vasseur me se d'interprète, et ses doigts parlent mieux que n langue. Je trouve même à mon ignorance un ava tage qui pourra faire compensation, c'est d'écart les oisifs en les ennuyant. J'ai eu hier la visite M. le ministre, qui, voyant que je ne lui parla que français, n'a pas voulu me parler anglais; sorte que l'entrevue s'est passée à peu près san mot dire. J'ai pris goût à l'expédient; je m'en se virai avec tous mes voisins, si j'en ai; et, dussé- apprendre l'anglais, je ne leur parlerai que fran çais, surtout si j'ai le bonheur qu'ils n'en sachen pas un mot. C'est à peu près la ruse des sing qui, disent les Nègres, ne veulent pas parle quoiqu'ils le puissent, de peur qu'on ne les fass travailler.

Il n'est point vrai du tout que je sois conven avec M. Gosset de recevoir un modèle en présent Au contraire, je lui en demandai le prix, qu'il m dit être d'une guinée et demie, ajoutant qu'il m'e voulait faire la galanterie, ce que je n'ai point ac

cepté. Je vous prie donc de vouloir bien lui payer le modèle en question, dont M. Davenport aura la bonté de vous rembourser. S'il n'y consent pas, il faut le lui rendre et le faire acheter par une autre main. Il est destiné pour M. du Peyrou, qui depuis longtemps désire avoir mon portrait, et en a fait faire un en miniature qui n'est point du tout ressemblant. Vous êtes pourvu mieux que lui; mais je suis fâché que vous m'ayez ôté par une diligence aussi flatteuse le plaisir de remplir le même devoir envers vous. Ayez la bonté, mon cher patron, de faire remettre ce modèle à MM. Guinand et Hankey, *Little-Saint-Hellen's, Bishopsgate street*, pour l'envoyer à M. du Peyrou par la première occasion sûre. Il gèle ici depuis que j'y *suis*; il a neigé *tous* les jours; le vent coupe le visage; *malgré cela*, j'aimerais mieux habiter le trou des lapins de cette garenne que le plus bel appartement de Londres. Bonjour, mon cher patron; je vous embrasse de tout mon cœur.

657. — A M. DU PEYROU.

Wootton en Derbyshire, le 29 mars 1766.

Après tant de fatigues et de courses, j'arrive enfin dans un asile agréable et solitaire, où j'espère pouvoir respirer en paix. Je vous dois la description de mon séjour et le détail de mes voyages; jusqu'ici je n'ai pu vous écrire qu'à la hâte, et toujours interrompu. Sitôt que j'aurai repris haleine,

pour les autres, quand vous en différeriez l'envoi jusqu'à l'autre année, il n'y aurait peut-être pas un grand mal. Je n'entends plus parler de l'impression de vos lettres; cela, et d'autres choses, me rend de Hondt un peu suspect. Je crois cependant qu'on peut se servir de lui pour l'envoi de mes livres. Le comte de Bintinck s'attend qu'ils lui seront adressés, et ensuite à son fils qui est ici : mais je n'aime pas avoir obligation à ces grands seigneurs. Je me remets de tout à votre prudence.

Milord maréchal me marque qu'il écrit à ses gens d'affaires de vous remettre les 300 guinées, s'ils ne l'ont pas encore fait. A cause du grand éloignement, je prends le parti de numéroter mes lettres, à votre exemple, à commencer par celle-ci. La dernière de vous que j'ai reçue, était le n° 19. Mes tendres respects à la bonne maman. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Ne m'envoyez, avec mes livres, aucun de mes papiers, qu'à mesure que je vous les demanderai, et que je vous renverrai les autres. Je vous prie de ne pas oublier mon livre de musique vert, car j'ai ici une épinette. Du reste, tout est déjà rassemblé ici, moi, ma gouvernante, mon bagage, et jusqu'à Sultan qui m'a donné des peines incroyables. Il a été perdu deux fois, et mis dans les papiers publics. Est-il confirmé que vous avez de l'eau? Votre maison s'avance-t-elle? Le temps d'herboriser approche, en profiterez-vous? Je vous le

le conseille extrêmement. Si les attaques de goutte ne vous font pas grâce, du moins elles viendront plus tard, et ce serait toujours un grand avantage de gagner une année en dix. Mais il faut oublier que vous êtes encore jeune, jusqu'à ce que vous preniez le parti de vous marier.

658. — AU ROI DE PRUSSE.

Wootton, le 30 mars 1766.

SIRE,

Je dois au malheur qui me poursuit deux biens qui m'en consolent : la bienveillance de milord maréchal, et la protection de votre majesté. Forcé de vivre loin de l'état où je suis inscrit parmi vos peuples, je garde l'amour des devoirs que j'y ai contractés. Permettez, sire, que vos bontés me suivent avec ma reconnaissance, et que j'aie toujours l'honneur d'être votre protégé, comme je serai toujours votre plus fidèle sujet.

659. — A M. LE CHAVALIER D'EON.

Wootton, le 31 mars 1766.

J'ÉTAIS, monsieur, à la veille de mon départ pour cette province, lorsque je reçus le paquet que vous m'avez adressé; et, ne l'ayant ouvert qu'ici, je n'ai pu lire plus tôt la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je n'ai même encore pu que parcourir rapidement vos Mé-

moires. C'en est assez pour confirmer l'opinion que j'avais des rares talens de l'auteur, mais non pas pour juger du fond de la querelle entre vous et M. de Guerchi. J'avoue pourtant, monsieur, que, dans le principe, je crois voir le tort de votre côté; et il ne me paraît pas juste que, comme ministre, vous vouliez, en votre nom et à ses frais, faire la même dépense qu'il eût faite lui-même; mais, sur la lecture de vos Mémoires, je trouve dans la suite de cette affaire des torts beaucoup plus graves du côté de M. Guerchi; et la violence de ses poursuites n'aura, je pense, aucun de ses propres amis pour approbateur. Tout ce que prouve l'avantage qu'il a sur vous à cet égard, c'est qu'il est le plus fort, et que vous êtes le plus faible. Cela met contre lui tout le préjugé de l'injustice; car le pouvoir et l'impunité rendent les forts audacieux; le bon droit seul est l'arme des faibles; et cette arme leur crève ordinairement dans les mains. J'ai éprouvé tout cela comme vous, monsieur; et ma vie est un tissu de preuves en faits que la justice a toujours tort contre la puissance. Mon sort est tel que j'ai dû l'attendre de ce principe. J'en suis accablé sans en être surpris; je sais que tel est l'ordre, pas moral, mais naturel des choses. Qu'un prêtre huguenot me fasse lapider par la canaille, qu'un Conseil ou qu'un parlement me décrète, qu'un sénat m'outrage de gaieté de cœur, qu'il me chasse barbarement, au cœur de l'hiver, moi malade, sans ombre de

plainte, de justice, ni de raison, j'en souffre sans doute; mais je ne m'en fâche pas plus que de voir détacher un rocher sur ma tête, au moment que je passe au-dessous de lui. Monsieur, les vices des hommes sont en grande partie l'ouvrage de leur situation; l'injustice marche avec le pouvoir. Nous, qui sommes victimes et persécutés, si nous étions à la place de ceux qui nous poursuivent, nous serions peut-être tyrans et persécuteurs comme eux. Cette réflexion, si humiliante pour l'humanité, n'ôte pas le poids des disgrâces, mais elle en ôte l'indignation qui les rend accablantes. On supporte son sort avec plus de patience, quand on le sent attaché à notre constitution.

Je ne puis qu'applaudir, monsieur, à l'article qui termine votre lettre. Il est convenable que vous soyez aussi content de votre religion que je le suis de la mienne, et que nous restions chacun dans la nôtre en sincérité de cœur. La vôtre est fondée sur la soumission, et vous vous soumettez. La mienne est fondée sur la discussion, et je raisonne. Tout cela est fort bien pour gens qui ne veulent être ni prosélytes, ni missionnaires, comme je pense que nous ne voulons l'être ni vous ni moi. Si mon principe me paraît le plus vrai, le vôtre me paraît le plus commode; et un grand avantage que vous avez, est que votre clergé s'y tient bien, au lieu que le nôtre, composé de petits barbouillons, à qui l'arrogance a tourné la tête, ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il dit, et n'ôte l'in-

faillibilité à l'Eglise qu'afin de l'usurper chacun pour soi. Monsieur, j'ai éprouvé, comme vous, des tracasseries d'ambassadeurs : que Dieu vous préserve de celles des prêtres! Je finis par ce vœu salutaire, en vous saluant très-humblement, monsieur, et de tout mon cœur.

660. — A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 31 mars 1766.

Je vous écrivis avant hier, mon ami, et je reçus le même soir votre lettre du 15. Elle avait été ouverte et recachetée. Elle me vint par M. Hume, très-lié avec le fils de Tronchin le jongleur, et demeurant dans la même maison, très lié encore à Paris avec mes plus dangereux ennemis, et auquel, s'il n'est pas un fourbe, j'aurai intérieurement bien des réparations à faire. Je lui dois de la reconnaissance pour tous les soins qu'il a pris de moi dans un pays dont j'ignore la langue. Il s'occupe beaucoup de mes petits intérêts, mais ma réputation n'y gagne pas, et je ne sais comment il arrive que les papiers publics, qui parlaient beaucoup de moi, et toujours avec honneur avant notre arrivée, depuis qu'il est à Londres n'en parlent plus, ou n'en parlent que désavantageusement. Toutes mes affaires, toutes mes lettres passent par ses mains : celles que j'écris n'arrivent point; celles que je reçois ont été ouvertes. Plusieurs autres faits me rendent tout suspect de sa

part, jusqu'à son zèle. Je ne puis voir encore quelles sont ses intentions, mais je ne puis m'empêcher de les croire sinistres, et je suis fort trompé si toutes nos lettres ne sont éventées par les jongleurs qui tâcheront infailliblement d'en tirer parti contre nous. En attendant que je sache mieux sur quoi compter, voyez de cacheter plus soigneusement vos lettres, et je verrai de mon côté de m'ouvrir avec vos correspondans une communication directe, sans passer par ce dangereux entrepôt.

Puisqu'un associé vous était nécessaire, je crois que vous avez bien fait de choisir M. Deluc. Il joint la probité avec les lumières et l'activité dans le travail : trouvant tout cela dans votre association, et l'y portant vous-même, il y aura bien du malheur si vous n'avez pas lieu tous deux d'en être contens. J'y gagnerai beaucoup moi-même si elle vous procure du loisir pour me venir voir. J'imagine que si vous préveniez de ce dessein M. du Peyrou, il ne serait pas impossible que vous fissiez le voyage ensemble, en l'avançant ou retardant selon qu'il conviendrait à tous deux. J'ai grand besoin d'épancher mon cœur, et de consulter de vrais amis sur ma situation. Je croyais être à la fin de mes malheurs, et ils ne font que de commencer. Livré sans ressource à de faux amis, j'ai grand besoin d'en trouver de vrais qui me consolent et qui me conseillent. Lorsque vous voudrez partir, avertissez-m'en d'avance, et mandez-moi si vous passerez par Paris; j'ai des com-

missions pour ce pays-là que des amis seuls peuvent faire. Je ne saurais, quant à présent, vous envoyer de procuration, n'ayant point ici aux environs de notaire, surtout qui parle français, et étant bien éloigné de savoir assez d'anglais pour dire des choses aussi compliquées. Comme l'affaire ne presse pas, elle s'arrangera entre nous lors de votre voyage. En attendant, veillez à vos affaires particulières et publiques. Songez bien plus aux intérêts de l'état qu'aux miens. Que votre constitution se rétablisse, s'il est possible; oubliez tout autre objet, pour ne songer qu'à celui-là; et du reste pourvoyez-vous de tout ce qui peut rendre votre voyage utile autant qu'il peut l'être à tous égards.

Vous m'obligerez de communiquer à M. du Peyrou cette lettre, du moins le commencement. Je suis très-en peine pour établir de lui à moi une correspondance prompte et sûre. Je ne connais que vous en qui je me fie, et qui soyez posté pour cela; mais un expédient aussi indiscret ne se propose guère, et ne peut avoir que la nécessité pour excuse. Au reste, nous sommes sûrs les uns des autres; renonçons à de fréquentes lettres que l'éloignement expose à trop de frais et de risques; n'écrivons que quand la nécessité le requiert; examinons bien le cachet avant de l'ouvrir, l'état des lettres, leurs dates, les mains par où elles passent. Si on les intercepte encore, il est impossible qu'avec ces précautions ces abus durent long-temps.

Je ne serais pas étonné que celle-ci fût encore ouverte et même supprimée, parce que, la poste étant loin d'ici, il faut nécessairement un intermédiaire entre elle et moi; mais avec le temps je parviendrai à désorienter les curieux; et, quant à présent, ils n'en apprendront pas plus qu'ils n'en savent. Je vous embrasse de tout mon cœur.

661. — A MILORD STRAFFORT.

Wootton, 3 avril 1766.

Les témoignages de votre souvenir, milord, et de vos bontés pour moi, me feront toujours autant de plaisir que d'honneur. J'ai regret de n'avoir pu profiter à Chiswick de la dernière promenade que vous y avez faite. J'espère réparer bientôt cette perte en ce pays. Je voudrais être plus jeune et mieux portant, j'irais vous rendre quelquefois mes devoirs en Yorkshire; mais quinze lieues sont beaucoup pour un piéton presque sexagénaire; car dès que je suis une fois en place, je ne voyage plus pour mon plaisir autrement qu'à pied. Toutefois je ne renonce pas à cette entreprise, et vous pouvez vous attendre à voir quelque jour un pauvre garçon herboriste aller vous demander l'hospitalité. Pour vous, milord, qui avez des chevaux et des équipages, si vous faites quelque pélerinage équestre dans ce canton, et quelque station dans la maison que j'habite, outre l'honneur qu'en recevra le maître du logis, vous

ferez une œuvre pie en faveur d'un exilé de la terre ferme, prisonnier, mais bien volontaire, dans le pays de la liberté. Agréez, milord, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

662. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Wootton, le 5 avril 1766.

Vous avez assurément, madame, et vous aurez toute ma vie, le droit de me demander compte de moi. J'attendais, pour remplir un devoir qui m'est si cher, qu'arrivé dans un lieu de repos j'eusse un moment à donner à mes plaisirs. Grâce aux soins de M. Hume, ce moment est enfin venu, et je me hâte d'en profiter. J'ai cependant peu de choses à vous dire sur les détails que vous me demandez. Vivant dans un pays dont j'ignore la langue, et toujours sous la conduite d'autrui, je n'ai guère qu'à suivre les directions qu'on me donne. D'ailleurs, loin du monde et de la capitale, ignorant tout ce qu'on y dit, et ne désirant pas l'apprendre, je sais ce qu'on veut me dire et rien de plus. Peu de gens sont moins instruits que moi de ce qui me regarde.

Les petits événemens de mon voyage ne méritent pas, madame, de vous en occuper. Durant la traversée de Calais à Douvres, qui se fit de nuit et dura douze heures, je fus moins malade que M. Hume; mais je fus mouillé et gelé, et j'ai plutôt senti la mer que je ne l'ai vue. J'ai été accueilli

à *Londres*, j'ai eu beaucoup de visites, beaucoup d'offres de service, des habitations à choisir. J'en ai enfin choisi une dans cette province : je suis dans la maison d'un galant homme dont M. Hume m'a dit beaucoup de bien qui n'a été démenti par personne. Il a paru vouloir me mettre à mon aise : j'ignore encore ce qu'il en sera, mais ses attentions seules m'empêchent d'oublier que je suis dans la maison d'autrui.

Vous voulez, madame, que je vous parle de la nation anglaise; il faudrait commencer par la connaître, et ce n'est pas l'affaire d'un jour. Trop bien instruit par l'expérience, je ne jugerai jamais légèrement ni des nations ni des hommes, même de ceux dont j'aurai à me plaindre ou à me louer. D'ailleurs je ne suis point à portée de connaître les Anglais par eux-mêmes : je les connais par l'hospitalité qu'ils ont exercée envers moi, et qui dément la réputation qu'on leur donne. Il ne m'appartient pas de juger mes hôtes. On m'a trop bien appris cela en France pour que je puisse l'oublier ici.

Je voudrais vous obéir en tout, madame; mais, de grâce, ne me parlez plus de faire des livres, ni même des gens qui en font. Nous avons des livres de morale cent fois plus qu'il n'en faut, et nous n'en valons pas mieux. Vous craignez pour moi le désœuvrement et l'ennui de la retraite : vous vous trompez, madame, je ne suis jamais moins ennuyé ni moins oisif que quand je suis seul. Il

me reste, avec les amusemens de la botanique, une occupation bien chère et à laquelle j'aime chaque jour davantage à me livrer. J'ai ici un homme qui est de ma connaissance, et que j'ai grande envie de connaître mieux. La société que je vais lier avec lui m'empêchera d'en désirer aucune autre. Je l'estime assez pour ne pas craindre une intimité à laquelle il m'invite; et, comme il est aussi maltraité que moi par les hommes, nous nous consolerons mutuellement de leurs outrages, en lisant dans le cœur de notre ami qu'il ne les a pas mérités.

Vous dites qu'on me reproche des paradoxes. Eh! madame, tant mieux. Soyez sûre qu'on me reprocherait moins de paradoxes, si l'on pouvait me reprocher des erreurs. Quand on a prouvé que je pense autrement que le peuple, ne me voilà-t-il pas bien réfuté. Un saint homme de moine, appelé Cachot, vient en revanche de faire un gros livre pour prouver qu'il n'y a rien à moi dans les miens, et que je n'ai rien dit que d'après les autres. Je suis d'avis de laisser, pour toute réponse, aux prises avec sa révérence ceux qui me reprochent, à si grands cris, de vouloir penser seul autrement que tout le monde,

J'ai eu de vous, madame, une seule lettre : aucune nouvelle de madame la maréchale, depuis l'arrivée de mademoiselle Le Vasseur, pas même par M. de La Roche; j'en suis très en peine, à cause de l'état de sa santé. Les communications

avec le continent me deviennent plus difficiles de jour en jour. Les lettres que j'écris n'arrivent pas; celles que je reçois ont été ouvertes. Dans un pays où, par l'ignorance de la langue, on est à la discrét ou d'autrui, il faut être heureux dans le choix de ceux à qui l'on donne sa confiance, et, à juger par l'expérience, j'aurais tort de compter sur le bonheur. Il en est un cependant dont je suis jaloux et que je ne mériterai jamais de perdre; c'est la continuation des bontés de M. le prince de Conti, qui a daigné m'en donner de si éclatantes marques, de la bienveillance de madame la maréchale, et de la vôtre, dont mon cœur sent si bien le prix. Madame, quelque sort qui m'attende encore, et dans quelque lieu que je vive et que je meure, mes consolations seront bien douces, tant que je ne serai point oublié de vous.

663. — A MILORD ***.

Le 7 avril 1766.

Ce n'est plus de mon chien qu'il s'agit, milord, c'est de moi-même. Vous verrez par la lettre ci-jointe pourquoi je souhaite qu'elle paraisse dans les papiers publics, surtout dans le Saint-James Chronicle, s'il est possible. Cela ne sera pas aisé, selon mon opinion, ceux qui m'entourent de leurs embûches ayant ôté à mes vrais amis et à moi-même tout moyen de faire entendre la voix de la vérité. Cependant il convient que le public ap-

prenne qu'il y a des traîtres secrets qui, sous le masque d'une amitié perfide, travaillent sans relâche à me déshonorer. Une fois averti, si le public veut encore être trompé, qu'il le soit; je n'aurai plus rien à lui dire. J'ai cru, milord, qu'il ne serait pas au-dessous de vous de m'accorder votre assistance en cette occasion. A notre première entrevue, vous jugerez si je la mérite, et si j'en ai besoin. En attendant, ne dédaignez pas ma confiance; on ne m'a pas appris à la prodiguer; les trahisons que j'éprouve doivent lui donner quelque prix.

664. — A L'AUTEUR DU SAINT-JAMES CHRONICLE

Wootton, le 7 avril 1766.

Vous avez manqué, monsieur, au respect que tout particulier doit aux têtes couronnées, en attribuant publiquement au roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance et de méchanceté, dont par cela seul vous deviez savoir qu'il ne pouvait être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprends, monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, et, ce qui navre et déchire mon cœur, que l'imposteur a des complices en Angleterre.

Vous devez au roi de Prusse, à la vérité, à moi d'imprimer la lettre que je vous écris et que je signe, en réparation d'une faute que vous vous r

procheriez sans doute, si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, monsieur, mes sincères salutations.

665. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Wootton, le 9 avril 1766.

C'EST à regret, madame, que je vais affliger votre bon cœur; mais il faut absolument que vous connaissiez ce David Hume, à qui vous m'avez livré, comptant me procurer un sort tranquille. Depuis notre arrivée en Angleterre, où je ne connais personne que lui, quelqu'un qui est très-au fait, et fait toutes mes affaires, travaille en secret, mais sans relâche, à m'y déshonorer, et réussit avec *un succès qui* m'étonne. Tout ce qui vient de *m'arriver en Suisse* a été déguisé; mon dernier voyage de Paris et l'accueil que j'y ai reçu ont été falsifiés. On a fait entendre que j'étais généralement méprisé et décrié en France pour ma mauvaise conduite, et que c'est pour cela principalement que je n'osais m'y montrer. On a mis dans les papiers publics que, sans la protection de M. Hume, je n'aurais osé dernièrement traverser la France pour m'embarquer à Calais; mais qu'il m'avait obtenu le passe-port dont je m'étais servi. On a traduit et imprimé comme authentique la fausse lettre du roi de Prusse, fabriquée par d'Alembert, *et répandue* à Paris par leur ami commun *Walpole*. On a pris à tâche de me présenter

à Londres avec mademoiselle Le Vasseur dans tous les jours qui pouvaient jeter sur moi du ridicule. On a fait supprimer, chez un libraire, une édition et traduction qui s'allait faire des lettres de M. du Peyrou. Dans moins de six semaines, tous les papiers publics, qui d'abord ne parlaient de moi qu'avec honneur, ont changé de langage, et n'en ont plus parlé qu'avec mépris.

La cour et le public ont de même rapidement changé sur mon compte; et les gens surtout avec qui M. Hume a le plus de liaisons sont ceux qui se distinguent par le mépris le plus marqué, affectant, pour l'amour de lui, de vouloir me faire la charité plutôt qu'honnêteté, sans le moindre témoignage d'affection ni d'estime, et comme persuadés qu'il n'y a que des services d'argent qui soient à l'usage d'un homme comme moi. Durant le voyage, il m'avait parlé du jongleur Tronchin comme d'un homme qui avait fait près de lui des avances traîtresses, et dont il était fondé à se défier : il se trouve cependant qu'il loge à Londres avec le fils dudit jongleur, vit avec lui dans la plus grande intimité, et vient de le placer auprès de M. Michel, ministre à Berlin, où ce jeune homme va, sans doute, chargé d'instructions qui me regardent. J'ai eu le malheur de loger deux jours chez M. Hume, dans cette même maison, venant de là campagne à Londres. Je ne puis vous exprimer à quel point la haine et le dédain se sont manifestés contre moi dans les hôtesses et les ser-

rantes, et de quel accueil infâme on y a régalé mademoiselle Le Vasseur. Enfin je suis presque assuré de reconnaître, au ton haineux et méprisant, tous les gens avec qui M. Hume vient d'avoir des conférences; et je l'ai vu cent fois, même en ma présence, tenir indirectement les propos qui pouvaient le plus indisposer contre moi ceux à qui il parlait. Deviner quel est son but, c'est ce qui m'est difficile, d'autant plus qu'étant à sa discrétion et dans un pays dont j'ignore la langue, toutes mes lettres ont passé jusqu'ici par ses mains; qu'il a toujours été très-avide de les voir et de les avoir; que de celles que j'ai écrites, peu sont parvenues, que presque toutes celles que j'ai reçues avaient été ouvertes; et celles d'où j'aurais pu tirer *quelque éclaircissement*, probablement supprimées. *Je ne dois* pas oublier deux petites remarques : l'une, que le premier soir depuis notre départ de Paris, étant couchés tous trois dans la même chambre, j'entendis au milieu de la nuit David Hume s'écrier plusieurs fois à pleine voix, *Je tiens J. J. Rousseau;* ce que je ne pus alors interpréter que favorablement; cependant il y avait dans le ton je ne sais quoi d'effrayant et de sinistre que je n'oublierai jamais. La seconde remarque vient d'une espèce d'épanchement que j'eus avec lui après une autre occasion de lettre que je vais vous dire. J'avais écrit le soir sur sa table à madame de Chenonceaux. Il était très-inquiet de savoir ce que j'écrivais, et ne pouvait presque

s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer : il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain par la poste; il faut bien la donner; elle reste sur sa table. Lord Newnham arrive; David sort un moment, je ne sais pourquoi. Je reprends ma lettre en disant que j'aurai le temps de l'envoyer le lendemain : milord Newnham s'offre de l'envoyer par le paquet de l'ambassadeur de France; j'accepte. David rentre; tandis que lord Newnham fait son enveloppe, il tire son cachet; David offre le sien avec tant d'empressement qu'il faut s'en servir par préférence. On sonne, lord Newnham donne la lettre au domestique pour l'envoyer sur-le-champ chez l'ambassadeur. Je me dis en moi-même : Je suis sûr que David va suivre le domestique. Il n'y manqua pas, et je parierais tout au monde que ma lettre n'a pas été rendue, ou qu'elle avait été décachetée.

A souper, il fixait alternativement sur mademoiselle Le Vasseur et sur moi des regards qui m'effrayèrent et qu'un honnête homme n'est guère assez malheureux pour avoir reçus de la nature. Quand elle fut montée pour s'aller coucher dans le chenil qu'on lui avait destiné, nous restâmes quelque temps sans rien dire : il me fixa de nouveau du même air; je voulus essayer de le fixer à mon tour, il me fut impossible de soutenir son affreux regard. Je sentis mon âme se troubler, j'étais dans une émotion horrible. Enfin le remords

de mal juger d'un si grand homme sur des apparences prévalut; je me précipitai dans ses bras tout en larmes, en m'écriant : Non, David Hume n'est pas un traître, cela n'est pas possible; et s'il n'était pas le meilleur des hommes, il faudrait qu'il en fût le plus noir. A cela mon homme, au lieu de s'attendrir avec moi, ou de se mettre en colère, au lieu de me demander des explications, reste tranquille, répond à mes transports par quelques caresses froides, en me frappant de petits coups sur le dos, et s'écriant plusieurs fois : Mon cher monsieur! Quoi donc, mon cher monsieur? J'avoue que cette manière de recevoir mon épanchement me frappa plus que tout le reste. Je partis le lendemain pour cette province, où j'ai rassemblé de nouveaux faits, réfléchi, combiné, et conclu, en attendant que je meure.

J'ai toutes mes facultés dans un bouleversement qui ne me permet pas de vous parler d'autre chose. Madame, ne vous rebutez pas par mes misères, et daignez m'aimer encore, quoique le plus malheureux des hommes.

J'ai vu le docteur Gatti en grande liaison avec notre homme : et deux seules entrevues m'ont appris certainement que, quoi que vous en puissiez dire, le docteur Gatti ne m'aime pas. Je dois vous avertir aussi que la boîte que vous m'avez envoyée par lui avait été ouverte, et qu'on y avait mis un autre cachet que le vôtre. Il y a presque de quoi rire à penser combien mes curieux ont été punis.

666. — A MM. BECKET ET DE HONDT,

LIBRAIRES A LONDRES.

Wootton, le 9 avril 1766.

J'ÉTAIS surpris, messieurs, de ne point voir paraître la traduction et l'impression des lettres de M. du Peyrou, que je vous ai remises et dont vous me paraissiez si empressés : mais en lisant dans les papiers publics une prétendue lettre du roi de Prusse à moi adressée, j'ai d'abord compris pourquoi celles de M. du Peyrou ne paraissaient point. À la bonne heure, messieurs, puisque le public veut être trompé, qu'on le trompe; j'y prends quant à moi fort peu d'intérêt, et j'espère que les noires vapeurs qu'on excite à Londres ne troubleront pas la sérénité de l'air que je respire ici. Mais il me paraît que, ne faisant aucun usage de cet exemplaire, vous auriez dû songer à me le rendre avant que je vous en fisse souvenir. Ayez la bonté, messieurs, je vous prie, de faire remettre cet exemplaire à mon adresse, chez M. Davenport, demeurant près du lord Egremont, en Piccadilly. Je vous fais, messieurs, mes très-humbles salutations (*).

(*) Les lettres dont il s'agit ont été imprimées en français, et publiées à Londres chez les mêmes libraires, in-12, 1766. — Des circonstances tout-à-fait indépendantes de la volonté de ces libraires en avaient retardé l'impression.

657. — A M. F. H. ROUSSEAU.

Wootton, le 10 avril 1766.

Je me reprocherais, mon cher cousin, de tarder plus long-temps à vous remercier des visites et amitiés que vous m'avez faites pendant mon séjour à Londres et au voisinage. Je n'ai point oublié vos offres obligeantes, et je m'en prévaudrai dans l'occasion avec confiance, sûr de trouver toujours en vous un bon parent, comme vous le trouverez toujours en moi. Je n'ai pas oublié non plus que j'avais compté parler de vos vues à un certain homme au sujet du voyage d'Italie. Sur la conduite extraordinaire et peu nette de cet homme, il m'est d'abord venu des soupçons et ensuite des lumières qui m'ont empêché de lui parler, et qui, je crois, vous en empêcheront de même, quand vous saurez que cet homme, à l'abri d'une amitié traîtresse, a formé avec deux ou trois complices l'honnête projet de déshonorer votre parent; qu'il est en train d'exécuter ce projet, si on le laisse faire. Ce qui me frappe le plus en cette occasion, c'est la légèreté, et, j'ose dire, l'étourderie avec laquelle les Anglais, sur la foi de deux ou trois fourbes dont la conduite double et traîtresse devrait les saisir d'horreur, jugent du caractère et des mœurs d'un étranger qu'ils ne connaissent point, et qu'ils savent être estimé, honoré et respecté dans les lieux où il a passé sa vie. Voilà ce

singulier abrégé de mon histoire, où l'on 1
donne entre autres pour fils d'un musicien, cc
rant Londres comme une pièce authentique. Vo
qu'on imprime effrontément dans leurs feuil
que M. Hume a été mon protecteur en Franc
et que c'est lui qui m'a obtenu le passe-port av
lequel j'ai passé dernièrement à Paris. Voilà ce
prétendue lettre du roi de Prusse imprimée da
leurs feuilles, et les voilà, eux, ne doutant p
que cette lettre, chef-d'œuvre de galimatias
d'impertinence, n'ait réellement été écrite par
prince, sans que pas un seul s'avise de pen:
qu'il serait pourtant bon de m'entendre et de
voir ce que j'ai à dire à tout cela. En vérité, de
mauvais juges de la réputation ne méritent p
qu'un homme sensé se mette fort en peine de ce
qu'il peut avoir parmi eux : ainsi je les laisse di
en attendant que le moment vienne de les fa
rougir. Quoi qu'il en soit, s'il y a des lâches et
traîtres dans ce pays, il y a aussi des gens d'h
neur et d'une probité sûre auxquels un honn
homme peut sans honte avoir obligation. C'e:
eux que je veux parler de vous si l'occasion s
présente, et vous pouvez compter que je ne
laisserai pas échapper. Adieu, mon cher cous
portez-vous bien et soyez toujours gai. Pour m
je n'ai pas trop de quoi l'être; mais j'espère
les noires vapeurs de Londres ne troubleront
la sérénité de l'air que je respire ici. Je vous
brasse de tout mon cœur.

668. — A LORD ***.

Wootton, le 19 avril 1766.

Je ne saurais, milord, attendre votre retour à Londres pour vous faire les remercîmens que je vous dois. Vos bontés m'ont convaincu que j'avais eu raison de compter sur votre générosité. Pour excuser l'indiscrétion qui m'y a fait recourir, il suffit de jeter un coup d'œil sur ma situation. Trompé par des traîtres qui, ne pouvant me déshonorer dans les lieux où j'avais vécu, m'ont entraîné dans un pays où je suis inconnu et dont j'ignore la langue, afin d'y exécuter plus aisément leur abominable projet, je me trouve jeté dans cette île après des malheurs sans exemple. Seul, sans appui, sans amis, sans défense, abandonné à la témérité des jugemens publics, et aux effets qui en sont la suite ordinaire, surtout chez un peuple qui naturellement n'aime pas les étrangers, j'avais le plus grand besoin d'un protecteur qui ne dédaignât pas ma confiance; et où pouvais-je mieux le chercher que parmi cette illustre noblesse à laquelle je me plaisais à rendre honneur, avant de penser qu'un jour j'aurais besoin d'elle pour m'aider à défendre le mien?

Vous me dites, milord, qu'après s'être un peu amusé, votre public rend ordinairement justice; mais c'est un amusement bien cruel, ce me semble, que celui qu'on prend aux dépens des in-

fortunés, et ce n'est pas assez de finir par rendr
justice quand on commence par en manquer
J'apportais au sein de votre nation deux grand
droits qu'elle eût dû respecter davantage : le droi
sacré de l'hospitalité, et celui des égards que l'o
doit aux malheureux : j'y apportais l'estime uni
verselle et le respect même de mes ennemis. Pou
quoi m'a-t-on dépouillé chez vous de tout cela
Qu'ai-je fait pour mériter un traitement si cruel
En quoi me suis-je mal conduit à Londres, où l'o
me traitait si favorablement avant que j'y fus
arrivé? Quoi! milord, des diffamations secrète
qui ne devraient produire qu'une juste horre
pour les fourbes qui les répandent, suffiraie
pour détruire l'effet de cinquante ans d'honne
et de mœurs honnêtes! Non, les pays où je su
connu ne me jugeront point d'après votre publi
mal instruit; l'Europe entière continuera de m
rendre la justice qu'on me refuse en Angleter
et l'éclatant accueil que, malgré le décret, je vie
de recevoir à Paris à mon passage, prouve qu
partout où ma conduite est connue elle m'atti
l'honneur qui m'est dû. Cependant, si le publ
français eût été aussi prompt à mal juger que
vôtre, il en eût eu le même sujet. L'année de
nière, on fit courir à Genève un libelle affre
sur ma conduite à Paris. Pour toute réponse,
fis imprimer ce libelle à Paris même. Il y fut re
comme il méritait de l'être, et il semble que to
ce que les deux sexes ont d'illustre et de vertue

dans cette capitale ait voulu me venger par les plus grandes marques d'estime des outrages de mes vils ennemis.

Vous direz, milord, qu'on me connaît à Paris et qu'on ne me connaît pas à Londres : voilà précisément de quoi je me plains. On n'ôte point à un homme d'honneur, sans le connaître et sans l'entendre, l'estime publique dont il jouit. Si jamais je vis en Angleterre aussi long-temps que j'ai vécu en France, il faudra bien qu'enfin votre public me rende son estime; mais quel gré lui en saurai-je lorsque je l'y aurai forcé?

Pardonnez, milord, cette longue lettre : me pardonneriez-vous mieux d'être indifférent à ma réputation dans votre pays? Les Anglais valent bien *qu'on soit fâché* de les voir injustes, et qu'afin *qu'ils cessent de l'être* on leur fasse sentir combien ils le sont. Milord, les malheureux sont malheureux partout. En France, on les *décrète*; en Suisse, on les lapide; en Angleterre, on les déshonore : c'est leur vendre cher l'hospitalité.

663. — A M.....

Avril 1766.

J'APPRENDS, monsieur, avec quelque surprise, de quelle manière on me traite à Londres dans un public plus léger que je n'aurais cru. Il me semble qu'il vaudrait beaucoup mieux refuser aux infortunés *tout asile* que de les accueillir pour les insulter, et je vous avoue que l'hospitalité vendue

au prix du deshonneur me paraît trop chère. Je trouve aussi que, pour juger un homme qu'on ne connaît point, il faudrait s'en rapporter à ceux qui le connaissent; et il me paraît bizarre qu'emportant de tous les pays où j'ai vécu l'estime et la considération des honnêtes gens et du public, l'Angleterre, où j'arrive, soit le seul où on me la refuse. C'est en même temps ce qui me console: l'accueil que je viens de recevoir à Paris, où j'ai passé ma vie, me dédommage de tout ce qu'on dit à Londres. Comme les Anglais, un peu légers à juger, ne sont pourtant pas injustes, si jamais je vis en Angleterre aussi long-temps qu'en France, j'espère à la fin n'y être pas moins estimé. Je sais que tout ce qui se passe à mon égard n'est point naturel, qu'une nation tout entière ne change pas immédiatement du blanc au noir sans cause, et que cette cause secrète est d'autant plus dangereuse qu'on s'en défie moins: c'est cela même qui devrait ouvrir les yeux du public sur ceux qui le mènent; mais ils se cachent avec trop d'adresse pour qu'il s'avise de les chercher où ils sont. Un jour il en saura davantage, et il rougira de sa légèreté. Pour vous, monsieur, vous avez trop de sens, et vous êtes trop équitable, pour être compté parmi ces juges plus sévères que judicieux. Vous m'avez honoré de votre estime, je ne mériterai jamais de la perdre; et, comme vous avez toute la mienne, j'y joins la confiance que vous méritez.

670. — A MADAME DE LUZE.

Wootton, le 10 mai 1766.

SUIS-JE assez heureux, madame, pour que vous pensiez quelquefois à mes torts, et pour que vous me sachiez mauvais gré d'un si long silence? J'en serais trop puni si vous n'y étiez pas sensible. Dans le tumulte d'une vie orageuse, combien j'ai regretté les douces heures que je passais près de vous! combien de fois les premiers momens du repos après lequel je soupirais ont été consacrés d'avance au plaisir de vous écrire! J'ai maintenant celui de remplir cet engagement, et les agrémens du lieu que j'habite m'invitent à m'y occuper de vous, madame, et de M. de Luze, qui m'en a fait trouver *beaucoup* à y venir. Quoique je n'aie point directement de ses nouvelles, j'ai su qu'il était arrivé à Paris en bonne santé; et j'espère qu'au moment où j'écris cette lettre il est heureusement de retour près de vous. Quelque intérêt que je prenne à ses avantages, je ne puis m'empêcher de lui envier celui-là, et je vous jure, madame, que cette paisible retraite perd pour moi beaucoup de son prix, quand je songe qu'elle est à trois cents lieues de vous. Je voudrais vous la décrire avec tous ses charmes, afin de vous tenter, je n'ose dire de m'y venir voir, mais de la venir voir; et moi j'en profiterais.

Figurez-vous, madame, une maison seule, non

fort grande, mais fort propre, bâtie à mi-côte sur le penchant d'un vallon, dont la pente est assez interrompue pour laisser des promenades de plain-pied sur la plus belle pelouse de l'univers. Au-devant de la maison règne une grande terrasse, d'où l'œil suit dans une demi-circonférence quelques lieues d'un paysage formé de prairies, d'arbres, de fermes éparses, de maisons plus ornées, et bordé en forme de bassin par des côteaux élevés qui bornent agréablement la vue quand elle ne pourrait aller au-delà. Au fond du vallon, qui sert à la fois de garenne et de pâturage, on entend murmurer un ruisseau qui, d'une montagne voisine, vient couler parallèlement à la maison, et dont les petits détours, les cascades sont dans une telle direction, que des fenêtres et de la terrasse l'œil peut assez long-temps suivre son cours. Le vallon est garni par places de rochers et d'arbres où l'on trouve des réduits délicieux, et qui ne laissent pas de s'éloigner assez de temps en temps du ruisseau pour offrir sur ses bords des promenades commodes, à l'abri des vents et même de la pluie; en sorte que par le plus vilain temps du monde je vais tranquillement herboriser sous les roches avec les moutons et les lapins; mais hélas! madame, je n'y trouve point de *scordium!*

Au bout de la terrasse à gauche sont des bâtimens rustiques et le potager; à droite sont des bosquets et un jet-d'eau. Derrière la maison est un pré entouré d'une lisière de bois, laquelle, tour-

sant au-delà du vallon, couronne le parc, si l'on peut donner ce nom à une enceinte à laquelle on a laissé toutes les beautés de la nature. Ce pré mène, à travers un petit village qui dépend de la maison, à une montagne qui en est à une demi-lieue, et dans laquelle sont diverses mines de plomb que l'on exploite. Ajoutez qu'aux environs on a le choix des promenades, soit dans des prairies charmantes, soit dans les bois, soit dans des jardins à l'anglaise, moins peignés, mais de meilleur goût que ceux des Français.

La maison, quoique petite, est très-logeable et bien distribuée. Il y a dans le milieu de la façade un avant-corps à l'anglaise, par lequel la chambre du maître de la maison, et la mienne, qui est au-dessus, ont une vue de trois côtés. Son appartement est composé de plusieurs pièces sur le devant, et d'un grand salon sur le derrière : le mien est distribué de même, excepté que je n'occupe que deux chambres, entre lesquelles et le salon est une espèce de vestibule ou d'antichambre fort singulière, éclairée par une large lanterne de vitrage au milieu du toit.

Avec cela, madame, je dois vous dire qu'on fait si bonne chère à la mode du pays, c'est-à-dire simple et saine, précisément comme il me la faut. Le pays est humide et froid; ainsi les légumes ont peu de goût, le gibier aucun; mais la viande y est excellente, le laitage abondant et bon. Le maître de cette maison la trouve trop sauvage et s'y tient

peu. Il en a de plus riantes qu'il lui préfère, et aux quelles je la préfère, moi, par la même raison. J' suis non-seulement le maître, mais mon maître ce qui est bien plus. Point de grand village au environs : la ville la plus voisine en est à deu lieues; par conséquent peu de voisins désœuvrés Sans le ministre, qui m'a pris dans une affectio singulière, je serais ici dix mois de l'année abso lument seul. . . . .

Que pensez-vous de mon habitation, madame la trouvez-vous assez bien choisie, et ne croyez vous pas que pour en préférer une autre, il faill être ou bien sage ou bien fou? Eh bien! madame il s'en prépare une peu loin de Biez, plus près d Tertre, que je regretterai sans cesse, et où, malgr l'envie, mon cœur habitera toujours. Je ne la re gretterais pas moins quand celle-ci m'offrirait tou les autres biens possibles, excepté celui de vivr avec ses amis. Mais au reste, après vous avoi peint le beau côté, je ne veux pas vous dissimule qu'il y en a d'autres, et que, comme dans toute les choses de la vie, les avantages y sont mêlé d'inconvéniens. Ceux du climat sont grands, est tardif et froid; le pays est beau, mais triste; l nature y est engourdie et paresseuse; à pein avons-nous déjà des violettes, les arbres n'ont en core aucunes feuilles; jamais on n'y entend d rossignols; tous les signes du printemps disparai sent devant moi. Mais ne gâtons pas le tablea vrai que je viens de faire; il est pris dans le poi

de vue où je veux vous montrer ma demeure, afin que vos idées s'y promènent avec plaisir. Ce n'est qu'auprès de vous, madame, que je pouvais trouver une société préférable à la solitude. Pour la former dans cette province, il y faudrait transporter votre famille entière, une partie de Neuchâtel, et presque tout Yverdun. Encore après cela, comme l'homme est insatiable, me faudrait-il vos bois, vos monts, vos vignes, enfin tout, jusqu'au lac et ses poissons. Bonjour, madame; mille tendres salutations à M. de Luze. Parlez quelquefois avec madame de Froment et madame de Sandoz de ce pauvre exilé. Pourvu qu'il ne le soit jamais de vos cœurs, tout autre exil lui sera supportable.

671. — A M. DE LUZE.

Wootton, le 10 mai 1766.

Quoique ma longue lettre à madame de Luze soit, monsieur, à votre intention comme à la sienne, je ne puis m'empêcher d'y joindre un mot pour vous remercier et des soins que vous avez bien voulu prendre pour réparer la banqueroute que j'avais faite à Strasbourg sans en rien savoir, et de votre obligeante lettre du 10 avril. J'ai senti, à l'extrême plaisir que m'a fait sa lecture, combien je vous suis attaché, et combien tous vos bons procédés pour moi ont jeté de ressentimens dans mon âme. Comptez, monsieur, que je vous

aimerai toute ma vie, et qu'un des regrets qui m
suivent en Angleterre est d'y vivre éloigné
vous. J'ai formé dans votre pays des attacheme
qui me le rendront toujours cher, et le désir
m'y revoir un jour, que vous voulez bien me t
moigner, n'est pas moins dans mon cœur q
dans le vôtre : mais comment espérer qu'il s'a
complisse? Si j'avais fait quelque faute qui m'e
attiré la haine de vos compatriotes, si je m'éta
mal conduit en quelque chose, si j'avais quelq
tort à me reprocher, j'espérerais, en le répara
parvenir à le leur faire oublier et à obtenir le
bienveillance; mais qu'ai-je fait pour la perdr
en quoi me suis-je mal conduit? à qui ai-je ma
qué dans la moindre chose? à qui ai-je pu rend
service que je ne l'aie pas fait? Et vous voy
comme ils m'ont traité. Mettez-vous à ma plac
et dites-moi s'il est possible de vivre parmi d
gens qui veulent assommer un homme sans grie
sans motif, sans plainte contre sa personne,
uniquement parce qu'il est malheureux. Je se
qu'il serait à désirer, pour l'honneur de ces m
sieurs, que je retournasse finir mes jours au n
lieu d'eux : je sens que je le désirerais moi-mêm
mais je sens aussi que ce serait une haute folie
laquelle la prudence ne me permet pas de song
Ce qui me reste à espérer en tout ceci est de co
server les amis que j'ai eu le bonheur d'y fair
et d'être toujours aimé d'eux quoique absent.
quelque chose pouvait me dédommager de le

commerce, ce serait celui du galant homme dont j'habite la maison, et qui n'épargne rien pour m'en rendre le séjour agréable; tous les gentilshommes des environs, tous les ministres des paroisses voisines ont la bonté de me marquer des empressemens qui me touchent, en ce qu'ils me montrent la disposition générale du pays: le peuple même, malgré mon équipage, oublie en ma faveur sa dureté ordinaire envers les étrangers. Madame de Luze vous dira comment est le pays; enfin j'y trouverais de quoi n'en regretter aucun autre, si j'étais plus près du soleil et de mes amis. Bonjour, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur.

672. — A M. DU PEYROU.

A Wootton, le 10 mai 1766.

Hier, *mon cher hôte*, j'ai reçu, par M. Davenport, *vos numéros* 20, 21, 22 et 23, par lesquels je vois avec inquiétude que vous n'aviez point encore reçu mon n° 1 que je vous ai écrit d'ici, et où je vous priais de ne m'envoyer que mes livres de botanique, avec mon calepin, et d'attendre pour le reste à l'année prochaine; prière que je vous confirme avec instance, s'il en est encore temps. Je suis surtout très-fâché que vous m'envoyiez aussi des papiers que je ne vous ai point demandés, et sur lesquels j'étais tranquille, les sachant entre vos mains, au lieu qu'ils vont courir des hasards que vous ne pouvez prévoir, ne sachant pas comme moi tout ce qui se passe à Londres. Reti-

rez-les, je vous en conjure, s'il est encore temps, et pour Dieu, ne m'en envoyez plus désormais que je ne vous les demande. Ce n'était pas pour rien que j'avais numéroté les liasses que je vous laissais.

Ceux que vous avez envoyés à madame de Faugnes sont en route, et je compte les recevoir au premier jour. C'est un grand bonheur qu'ils n'aient pas été confiés à M. Walpole, que je re garde comme l'agent secret de trois ou quatre hon nêtes gens de par le monde qui ont formé entre eux un complot auquel je ne comprends rien, mais dont je vois et sens l'exécution successive de jour en jour. La prétendue lettre du roi de Pruss est certainement de d'Alembert (*); en y jetan les yeux, j'ai reconnu son style, comme si je l lui avais vu écrire : elle a été publiée, traduit dans les papiers, de même qu'une autre pièce d même auteur sur le même sujet. On a aussi im primé et traduit une lettre de M. de Voltaire moi adressée, auprès de laquelle le libelle de Ve nos n'est que du miel. Mais cessons de parler d ces matières attristantes, et qui ne m'affligeraie pourtant guère, si mon cœur n'eût été navré p de plus sensibles coups. Mon cher hôte, je se bien le prix d'un ami fidèle, et que ma confian en vous redouble de charmes, par la difficulté la placer aussi bien nulle part.

(*) Elle était de M. Walpole, mais corrigée par plusie hommes de lettres.

Je suis très en peine pour établir notre correspondance d'une manière stable et sûre, car la résolution où je suis de rompre tout autre commerce de lettres ne me rend le vôtre que plus nécessaire. Ah! cher ami, que ne vous ai-je cru, et que n'ai-je resté à portée de passer mes jours auprès de vous? Je sens vivement la perte que j'ai faite, et je ne m'en consolerai jamais. Je suis en peine de plusieurs lettres que j'ai fait passer par MM. Lucadou et Drake, et dont je ne reçois aucune réponse. J'espère cependant qu'ils n'ont pas des commis négligens; il faut prendre patience, et continuer. M. Lucadou est un honnête homme, et ami de mes amis; je ne crains pas qu'il abuse de ma confiance, mais je crains de lui être importun.

Mon intention est bien de parler à milord Maréchal de M. d'Escherny, et de faire usage de sa petite note; mais ce n'est pas en ce moment de commotion que cela peut se faire. S'il est pressé, il faut, malgré moi, que je laisse à d'autres le plaisir de le servir. J'ai pour milord Maréchal le même embarras que pour vous de m'ouvrir une correspondance sûre; je me suis adressé à M. Rougemont, je n'en ai aucune réponse; j'ignore s'il a fait passer ma lettre, et s'il veut bien continuer.

Quant à ce qui regarde ma subsistance, nous prendrons là-dessus les moyens que vous jugerez à propos; et, puisque vous pensez que je puis tirer de six mois en six mois des assignations sur vos banquiers de Paris, je le ferai; mais, de

grâce, envoyez-moi le modèle de ces assignations : car je ne vois pas bien, je vous l'avoue, en quels termes elles doivent être conçues sur des banquiers que je ne connais pas, et qui ne me doivent rien !

Je finis à la hâte, en vous saluant de tout mon cœur. Mille respects à la chère et bonne maman.

673. — A MADAME DE CRÉQUI.

Mai 1766.

BIEN loin de vous oublier, madame, je fais un de mes plaisirs dans cette retraite de me rappeler les heureux temps de ma vie. Ils ont été rares et courts ; mais leur souvenir les multiplie : c'est le passé qui me rend le présent supportable, et j'ai trop besoin de vous pour vous oublier. Je ne vous écrirai pas pourtant, madame, et je renonce à tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité. Il est temps de chercher le repos, et je sens que je n'en puis avoir qu'en renonçant à toute correspondance hors du lieu que j'habite. Je prends donc mon parti trop tard, sans doute, mais assez tôt pour jouir des jours tranquilles qu'on voudra bien me laisser. Adieu, madame. L'amitié dont vous m'avez honoré me sera toujours présente et chère ; daignez aussi vous en souvenir quelquefois.

674. — A M. DE MALESHERBES.

Wootton, le 10 mai 1766.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, monsieur, que j'aime à vous ouvrir mon cœur et que vous le permettez. La confiance que vous m'avez inspirée m'a déjà fait sentir près de vous que l'affliction même a quelquefois ses douceurs; mais ce prix de l'épanchement me devient bien plus sensible depuis que mes maux, portés à leur comble, ne me laissent plus dans la vie d'autre espoir que des consolations, et depuis qu'à mon dernier voyage à Paris j'ai si bien achevé de vous connaître. Oui, monsieur, avouer un tort, le déclarer, est un effort *de justice assez rare*; mais s'accuser au malheureux *qu'on a perdu*, quoique innocemment, et ne l'en *aimer* que davantage, est un acte de *force* qui n'appartenait qu'à vous. Votre âme honore l'humanité, et la rétablit dans mon estime. Je savais qu'il y avait encore de l'amitié parmi les hommes; mais sans vous j'ignorerais qu'il y eût de la vertu.

Laissez-moi donc vous décrire mon état une seconde fois en ma vie. Que mon sort a changé depuis mon séjour de Montmorenci! Vous m'avez cru malheureux alors, et vous vous trompiez; si vous me croyez heureux maintenant, vous vous trompez davantage. Vous allez connaître un genre de malheurs digne de couronner tous les autres,

et qu'en vérité je n'aurais pas cru fait pour moi.

Je vivais en Suisse en homme doux et paisible, fuyant le monde, ne me mêlant de rien, ne disputant jamais, ne parlant pas même de mes opinions. On m'en chasse par des persécutions, sans sujet, sans motif, sans prétexte, les plus violentes, les moins méritées qu'il soit possible d'imaginer, et qu'on a la barbarie de me reprocher encore, comme si je me les étais attirées par vanité. Languissant, malade, affligé, je m'acheminais, à l'entrée de l'hiver, vers Berlin. A Strasbourg, je reçois de M. Hume les invitations les plus tendres de me livrer à sa conduite, et de le suivre en Angleterre, où il se charge de me procurer une retraite agréable et tranquille. J'avais eu déjà le projet de m'y retirer; milord Maréchal me l'avait toujours conseillé; M. le duc d'Aumont avait, à la prière de madame de Verdelin, demandé et obtenu pour moi un passe-port. J'en fais usage; je pars le cœur plein du bon David, je cours à Paris me jeter entre ses bras. M. le prince de Conti m'honore de l'accueil plus convenable à sa générosité qu'à ma situation, et auquel je me prête par devoir, mais avec répugnance, prévoyant combien mes ennemis m'en feraient payer cher l'éclat.

Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume que cette bonne œuvre produisit dans tout Paris : il devait en être touché comme moi;

je doute qu'il le fît de la même manière. Quoi qu'il en soit, voilà de ces complimens à la française, que j'aime, et que les autres nations ne savent guère imiter.

Mais ce qui me fit une peine extrême fut de voir que M. le prince de Conti m'accablait en sa présence de si grandes bontés, qu'elles auraient pu passer pour railleuses si j'eusse été moins à plaindre, ou que le prince eût été moins généreux : toutes les attentions étaient pour moi ; M. Hume était oublié en quelque sorte, ou invité à y concourir. Il était clair que cette préférence d'humanité dont j'étais l'objet en montrait pour lui une beaucoup plus flatteuse : c'était lui dire : *Mon ami Hume, aidez-moi à marquer de la commisération à cet infortuné.* Mais son cœur jaloux fut trop bête pour sentir cette distinction-là.

Nous partons. Il était si occupé de moi qu'il en *parlait* même durant son sommeil : vous saurez ci-après ce qu'il dit à la première couchée. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté, et d'y être amené par cet homme illustre, je lui sautai au cou, je l'embrassai étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de pleurs. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les saisissemens d'un cœur pénétré. Je ne sais pas trop ce qu'il fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent, *mais* j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres; dan les deux chambres, à la cour même, on s'empress à me marquer de la bienveillance et de l'estim M. Hume me présente de très-bonne grâce à tou le monde, et il était naturel de lui attribuer comme je faisais, la meilleure partie de ce bo accueil. L'affluence me fait trouver le séjour de l ville incommode : aussitôt les maisons de cam pagne se présentent en foule; on m'en offre à choi sir dans toutes les provinces. M. Hume se charg des propositions; il me les fait, il me condui même à deux ou trois campagnes voisines; j'hé site long-temps sur le choix; je me détermine enfi pour cette province. Aussitôt M. Hume arrang tout, les embarras s'aplanissent; je pars; j'arriv dans une habitation commode, agréable, et soli taire : le maître prévoit tout, rien ne me manque je suis tranquille, indépendant. Voilà le momen si désiré où tous mes maux doivent finir : non c'est là qu'ils commencent, plus cruels que je n les avais encore éprouvés.

Peut-être n'ignorez-vous pas, monsieur, qu'a vant mon arrivée en Angleterre elle était un de pays de l'Europe où j'avais le plus de réputation j'oserais presque dire de considération; les pa piers publics étaient pleins de mes éloges, et n'y avait qu'un cri d'indignation contre mes pe sécuteurs. Ce ton se soutient à mon arrivée; le papiers l'annoncèrent en triomphe; l'Angleterr s'honorait d'être mon refuge, et elle en glorifia

avec justice ses lois et son gouvernement. Tout à coup, et sans aucune cause assignable, ce ton change, mais si fort et si vite que dans tous les caprices du public on n'en vit jamais un plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain magasin, aussi plein d'inepties que de mensonges, et où l'auteur, bien instruit, me donnait pour fils de musicien. Dès ce moment, tout part avec un accord d'insultes et d'outrages qui tient du prodige; des foules de livres et d'écrits m'attaquent personnellement, sans ménagement, sans discrétion, et nulle feuille n'oserait paraître si elle ne contenait quelque malhonnêteté contre moi. Trop accoutumé aux injures du public pour m'en affecter encore, je ne laissais pas d'être surpris de ce changement si brusque, de ce concert si parfaitement unanime, que pas un de ceux qui m'avaient tant loué ne dit un seul mot pour ma défense. Je trouvais bizarre que précisément après le retour de M. Hume, qui a tant d'influence ici sur les gens de lettres et de si grandes liaisons avec eux, sa présence eût produit un effet si contraire à celui que j'en pouvais attendre; que pas un de ses amis ne se fût montré le mien : et l'on voyait bien que les gens qui me traitaient si mal n'étaient pas ses ennemis, puisqu'en faisant sonner haut sa qualité de ministre, ils disaient que je n'avais traversé la France que sous sa protection; qu'il m'avait obtenu un passe port de la cour de France; et peu s'en fallait qu'ils n'ajoutassent que j'avais fait le

voyage à ses frais. Une autre chose m'étonnait davantage. Tous m'avaient également caressé à mon arrivée, mais à mesure que notre séjour se prolongeait, je voyais de la façon la plus sensible changer avec moi les manières de ses amis. Toujours, je l'avoue, ils ont pris les mêmes soins en ma faveur; mais, loin de me marquer la même estime, ils accompagnaient leurs services de l'air dédaigneux le plus choquant : on eût dit qu'ils ne cherchaient à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Malheureusement ils s'étaient emparés de moi. Que faire, livré à leur merci dans un pays dont je ne savais pas la langue? Baisser la tête et ne pas voir les affronts. Si quelques Anglais ont continué à me marquer de l'estime, ce sont uniquement ceux avec qui M. Hume n'a aucune liaison.

Les flagorneries m'ont toujours été suspectes. Il m'en a fait des plus basses et de toutes les façons; mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui sentît la vraie amitié. On eût dit même qu'en voulant me faire des patrons il cherchait à m'ôter leur bienveillance; il voulait plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé; et cent fois j'ai été surpris du tour révoltant qu'il donnait à ma conduite près des gens qui pouvaient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. M. Penneck, du Muséum, ami de milord maréchal, et pasteur d'une paroisse où l'on voulait m'établir, vient me voir; M. Hume, moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas

prévenu. *Le docteur Maty*, lui dit-il, *nous avait invités pour jeudi au Muséum, où M. Rousseau devait vous voir ; mais il préféra d'aller avec madame Garrick à la comédie : on ne peut pas faire tant de choses en un jour.*

On répand à Paris une fausse lettre du roi de Prusse, qui depuis a été traduite et imprimée ici. J'apprends avec étonnement que c'est un M. Walpole, ami de M. Hume, qui fait courir cette lettre : je lui demande si cela est vrai ; au lieu de me répondre, il me demande froidement de qui je le tiens ; et quelques jours après, il veut que je confie à ce même M. Walpole des papiers qui m'intéressent et que je cherche à faire venir en sûreté. Je vois cette prétendue lettre du roi de Prusse, et j'y *reconnais à l'instant* le style de M. d'Alembert, autre ami de M. Hume, et mon ennemi d'autant plus dangereux qu'il a soin de cacher sa haine. J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non-seulement un ami de M. Hume, mais qu'il loge avec lui ; et quand M. Hume voit que je sais cela, il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas au père. J'ai logé deux ou trois nuits avec ma gouvernante dans cette même maison, chez M. Hume ; et à l'accueil que nous ont fait ses hôtesses, qui sont ses amies, j'ai jugé de la façon dont lui, ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son père, leur avait parlé d'elle et de moi.

Tous ces faits combinés, et d'autres semblables

que j'observe, me donnent insensiblement u
inquiétude que je repousse avec horreur. Cep
dant les lettres que j'écris n'arrivent pas; plusie
de celles que je reçois ont été ouvertes, et tou
ont passé par les mains de M. Hume : si q
qu'une lui échappe, il ne peut cacher l'arde
avidité de la voir. Un soir je vois encore chez
une manœuvre de lettre dont je suis frappé. V
ce que c'est que cette manœuvre, car il peut
porter de la détailler. Je vous l'ai dit, monsie
dans un fait je veux tout dire. Après souper, g
dant tous deux le silence au coin de son feu
m'aperçois qu'il me regarde fixement, ce qui
arrive souvent et d'une manière assez ren
quable. Pour cette fois son regard ardent et p
longé devint presque inquiétant. J'essaie de
fixer à mon tour; mais en arrêtant mes yeux
les siens je sens un frémissement inexplicable
je suis bientôt forcé de les baisser. La physiono
et le ton du bon David sont d'un bonhom
mais il faut que, pour me fixer dans nos têt
tête, ce bon-homme ait trouvé d'autres yeux
les siens.

L'impression de ce regard me reste : mon t
ble augmente jusqu'au saisissement. Bientô
violent remords me gagne; je m'indigne de
même. Enfin, dans un transport, que je me
pelle encore avec délices, je me jette à son
je le serre étroitement, je l'inonde de mes lar
m'écrie : *Non, non, David Hume n'est pa*

traître; s'il n'était le meilleur des hommes, il faudrait qu'il en fût le plus noir! David Hume me rend mes embrassemens, et, tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille : *Quoi! mon cher monsieur! Eh! mon cher monsieur! Quoi donc! mon cher monsieur!* Il ne me dit rien de plus; je sens que mon cœur se resserre, notre explication finit là; nous allons nous coucher, et le lendemain je pars pour la province.

Je reviens maintenant à ce que j'entendis à Roye la première nuit qui suivit notre départ. Nous étions couchés dans la même chambre, et plusieurs fois au milieu de la nuit je l'entendis s'écrier avec une véhémence extrême : *Je tiens J. J. Rousseau!* Je pris ces mots dans un sens favorable qu'assurément le ton n'indiquait pas; c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée, et qui n'a nul rapport à celui qu'il a pendant le jour, et qui correspond très-bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots, je sentis un tressaillement d'effroi dont je n'étais pas le maître : mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre et rire de ma terreur; dès le lendemain, tout fut si parfaitement oublié, que je n'y ai pas même pensé durant tout mon séjour à Londres et au voisinage. Je ne m'en suis souvenu que depuis mon arrivée ici, en repassant toutes les observations que j'ai faites, et dont le nombre augmente de jour en jour; mais à présent

je suis trop sûr de ne plus l'oublier. Cet hom
que mon mauvais destin semble avoir forgé
exprès pour moi, n'est pas dans la sphère o
naire de l'humanité, et vous avez assurément
que personne le droit de trouver son caractère
croyable. Mon dessein n'est pas aussi que vou
jugiez sur mon rapport, mais seulement que v
jugiez de ma situation.

Seul dans un pays qui m'est inconnu, pa
des peuples peu doux, dont je ne sais pas la
gue, et qu'on excite à me haïr, sans appui, s
ami, sans moyen de parer les atteintes qu'on
porte, je pourrais pour cela seul sembler fo
plaindre. Je vous proteste cependant que ce n
ni aux désagrémens que j'essuie, ni aux dan
que je peux courir, que je suis sensible : j'ai m
si bien pris mon parti sur ma réputation, qu
ne songe plus à la défendre; je l'abandonne s
peine, au moins durant ma vie, à mes infatiga
ennemis. Mais de penser qu'un homme avec
je n'eus jamais aucun démêlé, un homme de
rite, estimable par ses talens, estimé par son
ractère, me tend les bras dans ma détresse
m'étouffe quand je m'y suis jeté; voilà, monsi
une idée qui m'atterre. Voltaire, d'Alemb
Tronchin, n'ont jamais un instant affecté
âme; mais, quand je vivrais mille ans, je sens
jusqu'à ma dernière heure jamais David Hum
cessera de m'être présent.

Cependant j'endure mes maux avec asse

patience, et je me félicite surtout de ce que mon naturel n'en est point aigri : cela me les rend moins insupportables. J'ai repris mes promenades solitaires, mais, au lieu d'y rêver, j'herborise ; c'est une distraction dont je sens le besoin : malheureusement elle ne m'est pas ici d'une grande ressource ; nous avons peu de beaux jours ; j'ai de mauvais yeux, un mauvais microscope ; je suis trop ignorant pour herboriser sans livres, et je n'en ai point encore ici : d'ailleurs mes nuits sont cruelles, mon corps souffre encore plus que mon coeur ; la perte totale du sommeil me livre aux plus tristes idées ; l'air du pays joint à tout cela sa sombre influence, et je commence à sentir fréquemment que j'ai trop vécu. Le pis est que je crains la mort encore, non-seulement pour elle-même, non-seulement pour n'avoir pas un de mes amis qui puisse adoucir mes dernières heures ; mais surtout pour l'abandon total où je laisserais ici la compagne de mes misères, livrée à la barbarie, ou, qui pis est, à l'insultante pitié de ceux dont les soins ne sont qu'un raffinement de cruauté pour faire endurer l'opprobre en silence. Je ne sais pas, en vérité, quelles ressources la philosophie offre à un homme dans mon état. Pour moi, je n'en vois que deux qui soient à mon usage, l'espérance et la résignation.

Le plaisir, monsieur, que j'ai de vous écrire est si parfaitement indépendant de l'attente d'une réponse, que je ne vous envoie pour cela aucune

adresse, bien sûr que vous ne vous servirez de celle de M. Hume, avec qui j'ai rompu t communication. Vos sentimens me sont con il ne m'en faut pas davantage; j'aurai l'équiva de cent lettres dans l'assurance où je suis que pensez à moi quelquefois avec intérêt. Je pre le parti de supprimer désormais tout comm de lettres, hors les cas d'absolue nécessité, de plus lire ni journaux ni nouvelles publiques de passer dans l'ignorance de ce qui se dit e fait dans le monde les jours tranquilles qu'on v dra me laisser.

Je fais, monsieur, les vœux les plus vrais et plus tendres pour votre félicité.

675. — A M. LE GÉNÉRAL CONWAY, SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Le 22 mai 1766.

MONSIEUR,

Vivement touché des grâces dont il plaît à majesté de m'honorer, et de vos bontés qui me ont attirées, j'y trouve dès à présent ce bien p cieux à mon cœur, d'intéresser à mon sort le m leur des rois et l'homme le plus digne d'être ai de lui. Voilà, monsieur, un avantage que je mériterai point de perdre. Mais il faut vous par avec la franchise que vous aimez : après tant malheurs je me croyais préparé à tous les évé mens possibles; il m'en arrive pourtant que je n

rais pas prévus, et qu'il n'est pas même permis à un honnête homme de prévoir. Ils m'en affectent d'autant plus cruellement, et le trouble où ils me jettent m'ôtant la liberté d'esprit nécessaire pour me bien conduire, tout ce que me dit la raison, dans un état aussi triste, est de suspendre ma résolution sur toute affaire importante, telle qu'est pour moi celle dont il s'agit. Loin de me refuser aux bienfaits du roi par l'orgueil qu'on m'impute, je le mettrais à m'en glorifier; et tout ce que j'y vois de pénible est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public comme aux miens propres. Mais lorsque je les recevrai, je veux pouvoir me livrer tout entier aux sentimens qu'ils m'inspirent, et n'avoir le cœur plein que des bontés de sa majesté et des vôtres : je ne crains pas que cette façon de penser les puisse altérer. Daignez donc, monsieur, me les conserver pour des temps plus heureux : vous connaîtrez alors que je n'ai différé de m'en prévaloir que pour tâcher de m'en rendre plus digne.

Agréez, monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations et mon respect.

676. — A M. DU PEYROU.

A Wootton, le 31 mai 1766.

J'AI reçu, mon cher hôte, votre n° 24 par M. d'Ivernois, et je reçois en ce moment votre n° 25. Je vous remercie de l'inquiétude que vous

y marquez sur mon état, excepté pourtant ce mot *M'auriez-vous oublié?* qu'un plus long silence ni rien au monde n'autoriserait jamais. J'aurais cru qu'entre vous et moi nous n'en étions plus, depuis long-temps, à de pareilles craintes. Je vous écris rarement, je vous en ai prévenu; mais je vous écris régulièrement; et, lorsque vous vous livriez à ce cruel doute, vous avez dû recevoir mon n° 2. De grâce, entendons-nous bien. Je ne puis souvent écrire, surtout à présent que mon hôte et sa famille sont ici. Il y a, ce dont je gémis, trois cents lieues de distance entre nous; il faut plusieurs entrepôts à nos lettres, qui les retardent, et qui peuvent les retarder davantage. Enfin, vous pouvez au pis vous dire : Il est mort ou malade; mais jamais, M'a-t-il oublié?

Autre grief. M. Hume vous apprend, dites-vous, que la province de Derby m'a nommé un des commissaires des barrières, et vous me reprochez de ne vous en avoir rien dit. Vous auriez raison, si cela était vrai; mais je n'ai jamais oui parler de pareille folie; je vous ai prévenu d'être en garde contre tout ce qui pouvait venir de M. Hume, et de n'ajouter aucune foi à tout ce qu'on vous dirait de moi. De grâce, une fois pour toutes, n'en croyez que ce que je vous dirai moi-même; vous vous épargnerez bien des jugemens injustes sur mon compte. Par une suite de cette même facilité à tout croire, vous voilà persuadé sur le rapport de M. de Luze, que je désir

voir mes écrits imprimés de mon vivant; j'ignore sur le rapport de qui M. de Luze lui-même a pu le croire; ce n'est sûrement pas sur le mien, et je vous déclare et vous répète, pour la dernière fois, dans la sincérité de mon âme, que mon plus ardent désir est que le public n'entende plus parler de moi de mon vivant. Une fois pour toutes, croyez-moi sincère; ne vous gênez jamais sur cette affaire; mais soyez persuadé que, toute chose égale, j'aime mieux qu'elle ne se fasse qu'après ma mort. Il est vrai que j'ai cru que les planches auraient pu se graver d'avance, et qu'elles auraient pu s'exécuter mieux de mon vivant.

Je me flatte que vous aurez reçu ma précédente assez à temps pour ne faire partir que mes livres *de botanique et herbiers*, et retenir le reste quant à présent. *Je suis* très-content de mon habitation, de mon *hôte*, de mes voisins, à quelques inconvéniens près; mais, puisqu'il y en a partout, le sage ne les fuit pas, il les supporte, et il m'en coûte peu d'être sage en cela. Mais je vous avoue (et que ceci soit à jamais entre nous deux sans aucune exception) que je sens cruellement votre absence, et que j'ai peine à me détacher de l'espoir de retourner un jour mourir auprès de vous. Mon cœur ne peut renoncer aux douces idées qu'il *s'était* faites; plus j'aime le recueillement et la *retraite*, plus l'intimité de l'amitié m'est nécessaire, surtout vers la fin de ma carrière et de mes jours, où je n'ai plus d'autre projet à former que

respondance avec M. Moultou, ne sachant pas même où il est.

677. — A M. d'Ivernois.

Wootton, le 31 mai 1766.

Monsieur Lucadou aura pu vous marquer, monsieur, combien j'étais en peine de vous; et votre lettre du 28 avril m'a tiré d'une grande inquiétude. Je suis dans la plus grande joie du projet que vous avez formé de me venir voir cette année; je suis fâché seulement que ce soit trop tard pour jouir des charmes du lieu que j'habite : il est délicieux dans cette saison, mais en novembre il sera triste; il aura grand besoin que vous veniez en égayer l'habitant. Il faudra prévenir M. du Peyrou de votre voyage, au cas qu'il ait quelque chose à m'envoyer. J'aurais souhaité que vous pussiez venir ensemble pour que le voyage fût plus agréable à tous les deux; mais je trouverai mon compte à vous voir l'un après l'autre; je serai tout entier à chacun des deux, et j'aurai deux fois du plaisir.

Si mes vœux pouvaient contribuer à rétablir parmi vous les lois et la liberté, je crois que vous ne doutez pas que Genève ne redevînt une république; mais, messieurs, puisque les tourmens que votre sort futur donne à mon cœur sont à pure perte, permettez que je cherche à les adoucir en pensant à vos affaires le moins qu'il est pos-

sible. Vous avez publié que je voulais écrire l'histoire de la médiation : je serais bien aise seulement d'en savoir l'histoire ; mais mon intention n'est assurément pas de l'écrire ; et, quand je l'écrirais, je me garderais de la publier. Cependant, si vous voulez me rassembler les pièces et mémoires qui regardent cette affaire, vous sentez qu'il n'est pas possible qu'ils me soient jamais indifférens ; mais gardez-les pour les apporter avec vous, et ne m'en envoyez plus par la poste, car les ports en ce pays sont si exorbitans, que votre paquet précédent m'a coûté de Londres ici 4 liv. 10 sous de France. Au reste, je vous préviens, pour la dernière fois, que je ne veux plus faire souvenir le public que j'existe, et que de ma part il n'entendra plus parler de *moi durant* ma vie. Je suis en repos, je veux tâcher d'y *rester*. Par une suite du désir de me *faire oublier*, j'écris le moins de lettres qu'il m'est *possible* ; hors trois amis, en vous comptant, j'ai rompu toute autre correspondance, et, pour quoi que ce puisse être, je n'en renouerai plus. Si vous voulez que je continue à vous écrire, ne montrez plus mes lettres et ne parlez plus de moi à personne, si ce n'est pour les commissions dont votre amitié me permet de vous charger.

Je voudrais bien que votre associé, que je salue, eût le temps d'en faire une avant votre départ. J'ai perdu presque tous mes microscopes ; et ceux qui me restent sont ternis, et incommodes en ce qu'il me faudrait trois mains pour m'en ser-

vir : une pour tenir le microscope, une autre p
tenir la plante en état à son foyer, et la troisi
pour ouvrir la fleur avec une pointe, et en t
les parties soumises à l'inspection. N'y aurai
point moyen d'avoir un microscope auquel on
attacher l'objet dans la situation qu'on voudı
sans avoir besoin de le tenir, afin d'avoir au m
une main libre et que l'objet ne vacillât pas ta
Les ouvriers de Londres sont si exorbitamm
chers, et je suis si peu à portée de me faire ent
dre, que je crois qu'il y aurait à gagner de to
manières à faire faire mes petits instrumens à
nève, surtout sous des yeux comme ceux
M. Deluc : il faudrait plusieurs verres au mic
cope, et tous extrêmement polis. Il me man
aussi quelques livres de botanique; mais nous
rons à temps d'en parler quand vous serez
votre départ, de même que de quelques comn
sions pour Paris, où je suppose que vous pa
rez, à moins que vous n'aimiez mieux vous
barquer à Bordeaux.

Voltaire a fait imprimer et traduire ici par
amis une lettre à moi adressée, où l'arroganc
la brutalité sont portées à leur comble, et o
s'applique, avec une noirceur infernale, à m'
rer la haine de la nation. Heureusement la si
est si maladroite, il a trouvé le secret d'ôter si l
tout crédit à ce qu'il peut dire, que cet écri
sert qu'à augmenter le mépris que l'on a ici p
lui. La sotte hauteur que ce pauvre homme

fecte est un ridicule qui va toujours en augmentant. Il croit faire le prince, et ne fait en effet que le crocheteur. Il est si bête qu'il ne fait qu'apprendre à tout le monde combien il se tourmente de moi.

L'homme dont je vous ai parlé dans ma précédente lettre a placé *O* fils chez l'homme de *B*, qui va près de *C*. Vous comprenez de quelles commissions ce petit barbouillon peut être chargé; j'en ai prévenu *D*.

Vos offres au sujet de l'argent qui est chez madame Boy de La Tour sont assurément très-obligeantes; le mal que j'y vois est qu'elles ne sont pas acceptables : on ne place point au dix pour cent sur deux têtes. Sur celle de mademoiselle Le Vasseur *passe, cela se* peut accepter. A cette condition, je vous enverrai le billet pour retirer cet argent; ou bien nous arrangerons ici cette affaire à votre voyage. Je vous embrasse de tout mon cœur.

158. — A M. du Peyrou.

Le 14 juin 1766.

C'est bien mon tour d'être inquiet de votre silence, et je le suis beaucoup, tant à cause de votre exactitude ordinaire, que des approches de la goutte que vous avez paru craindre. Veuille le ciel que vous n'ayez pas une si bonne excuse à me donner! Mais, si vous êtes pris en effet, ce dont je tremble, je vous prie en grâce de me faire

écrire un mot par M. Jeannin; car j'aime enc
mieux être sûr d'un mal que d'en redouter m
autres. Votre n° 25 est du 12 mai; depuis lon
n'ai rien reçu, et je ne sais pas encore si vous a
fait partir quelque chose par Mandrot, dont v
m'annonciez le départ pour le 24. Mon hôte (
pas l'hôte de mon cœur par excellence), M. I
venport, est venu passer ici trois semaines a
sa famille. C'est un très-galant homme, plein d
tentions et de soins. Je suis convenu avec lui de
dresse suivante, sous laquelle vous pouvez m'écr
sans enveloppe, et sans que mon nom parais
Pourvu que vous mettiez très-exactement l'adre
comme elle est marquée, ni plus ni moins, et q
vous fassiez mettre vos lettres à la poste à Lond
ou à Paris, en les affranchissant jusqu'à Londr
elles me parviendront sûrement, promptemen
et personne ne les ouvrira que moi. Monsieur I
venport, à Wootton Arsbornhag. *Derbyshire*.

Adieu, mon cher et très-cher hôte, je vous e
brasse mille fois de tout mon cœur.

679. — AU MÊME.

Wootton, le 21 juin 1766.

J'AI reçu, mon cher hôte, votre n° 26 qui m
fait grand bien. Je me corrigerai d'autant plus d
ficilement de l'inquiétude que vous me reproch
que vous ne vous en corrigez pas trop bien vou
même quand mes lettres tardent à vous arrive

ainsi, médecin, guéris-toi toi-même; mais non, mon cher ami, cette tendre inquiétude et la cause qui la produit est une trop douce maladie pour que ni vous ni moi nous en voulions guérir. Je prendrai toutefois les mesures que vous m'indiquez pour ne pas me tourmenter mal à propos; et, pour commencer, j'inscris aujourd'hui la date de cette lettre en recommençant par n° 1, afin de voir successivement une suite de numéros bien en ordre. Ma première ferveur d'arrangement est toujours une chose admirable; malheureusement elle ne dure pas.

Je vous suis bien obligé des ordres que vous avez donnés à vos banquiers à mon sujet. Ma situation me force à me prévaloir des seize cents livres par an, même avant que vous ayez reçu les trois cents louis de milord Maréchal, qui, j'espère, ne tarderont pas beaucoup encore. Je n'ai point de scrupule sur cet arrangement, par rapport à vous dont je connais le cœur, et dont je suppose la fortune en état d'y répondre; je n'en ai pas non plus par rapport à moi, dont le cœur répond au vôtre, et qui crois pouvoir vous fournir de quoi ne rien perdre avec moi, pourvu que vous puissiez attendre. S'il arrivait que les tracas d'affaires d'intérêt, dont vous m'avez parlé, influassent sur votre situation présente, j'exige qu'en pareil cas vous me le disiez franchement, parce que je puis trouver d'autres ressources, auxquelles je préfère le plaisir de tenir de vous ma subsistance, mais

qui peuvent au besoin me servir de supplém
J'ai bien des choses à vous dire que je ne puis c
fier à une lettre qui peut s'égarer. Quand v
viendrez, je vous dirai ce qui s'est passé, et
crois que vous conviendrez que j'ai fait ce que
dû faire; mais ce que je dois sur toute chose est
ne vous pas laisser mettre à l'étroit pour l'am
de moi. Ainsi, promettez-moi de me parler sa
détour dans l'occasion, et commencez dès à p
sent si vous êtes dans le cas.

J'aurais fort souhaité que vous n'eussiez p
fait partir mes livres; mais c'est une affaire fait
je sens que l'objet de toute la peine que vous av
prise pour cela n'était que de me fournir des am
semens dans ma retraite; cependant vous vo
êtes trompé. J'ai perdu tout goût pour la lectu
et hors des livres de botanique, il m'est imp
sible de lire plus rien. Ainsi je prendrai le pa
de faire rester tous ces livres à Londres, et de m'
défaire comme je pourrai, attendu que leur tran
port jusqu'ici me coûterait beaucoup au-delà
leur valeur, que cette dépense me serait fort on
reuse, que quand ils seraient ici je ne saurais p
trop où les mettre ni qu'en faire. Je suis char
qu'au moins vous n'ayez pas envoyé les papier

Soyez moins en peine de mon humeur, m
cher hôte, et ne le soyez point de ma situatio
Le séjour que j'habite est fort de mon goût;
maître de la maison est un très-galant homm
pour qui trois semaines de séjour qu'il a fait i

avec sa famille ont cimenté l'attachement que ses bons procédés m'avaient donné pour lui. Tout ce qui dépend de lui est employé pour me rendre le séjour de sa maison agréable. Il y a des inconvéniens, mais où n'y en a-t-il pas? Si j'avais à choisir de nouveau dans toute l'Angleterre, je ne choisirais pas d'autre habitation que celle-ci : ainsi j'y passerai très-patiemment tout le temps que j'y dois vivre; et si j'y dois mourir, le plus grand mal que j'y trouve est de mourir loin de vous, et que l'hôte de mon cœur ne soit pas aussi celui de mes cendres; car je me souviendrai toujours avec attendrissement de notre premier projet, et les idées tristes, mais douces, qu'il me rappelle, valent sûrement mieux que celles du bal de votre folle amie. Mais je ne veux pas m'engager dans ces sujets mélancoliques qui vous feraient mal augurer de mon état présent, quoique à tort; et je vous dirai qu'il m'est venu cette semaine de la compagnie de Londres, hommes et femmes, qui tous, à mon accueil, à mon air, à ma manière de vivre, ont jugé, contre ce qu'ils avaient pensé avant de me voir, que j'étais heureux dans ma retraite; et il est vrai que je n'ai jamais vécu plus à mon aise, ni mieux suivi mon humeur du matin au soir. Il est certain que la fausse lettre du roi de Prusse et les premières clabauderies de Londres m'ont alarmé, dans la crainte que cela n'influât sur mon repos dans cette province, et qu'on n'y voulût renouveler les scènes de Motiers. Mais sitôt que j'ai été tranquillisé sur

ce chapitre, et qu'étant une fois connu dans mo
voisinage j'ai vu qu'il était impossible que le
choses y prissent ce tour-là, je me suis moqué d
tout le reste, et si bien, que je suis le premier
rire de toutes leurs folies. Il n'y a que la noirceu
de celui qui sous main fait aller tout cela qui m
trouble encore : cet homme a passé mes idées; j
n'en imaginais pas de faits comme lui. Mais par
lons de nous. Il me manque de vous revoir pou
chasser tout souvenir cruel de mon âme. Vous savez ce qu'il me faudrait de plus pour mourir heureux, et je suppose que vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite par M. d'Ivernois : mais comme je regarde ce projet comme une belle chimère, je ne me flatte pas de le voir réaliser. Laissons la direction de l'avenir à la Providence. En attendant, j'herborise, je me promène, je médite le grand projet dont je suis occupé (*); je compte même, quand vous viendrez, pouvoir déjà vous remettre quelque chose; mais la douce paresse me gagne chaque jour davantage, et j'ai bien de la peine à me mettre à l'ouvrage; j'ai pourtant de l'étoffe assurément, et bien du désir de la mettre en œuvre. Mademoiselle Le Vasseur est très-sensible à votre souvenir : elle n'a pas appris un seul mot d'anglais; j'en avais appris une trentaine à Londres, que j'ai tous oubliés ici, tant leur terrible baragouin est indéchiffrable à mon oreille. Ce qu'il y

(*) Celui d'écrire ses *Confessions*.

a de plaisant, est que pas une âme dans la maison ne sait un mot de français : cependant sans s'entendre on va et l'on vit. Bonjour.

J'écrirai à Berlin la semaine prochaine, et je parlerai de M. d'Escherny. Mille salutations de ma part à tous ceux qui m'aiment, et mille tendres respects à la bonne maman.

680. — A M. HUME.

Le 23 juin 1766.

Je croyais que mon silence, interprété par votre conscience, en disait assez; mais, puisqu'il entre dans vos vues de ne pas l'entendre, je parlerai.

Je vous connais, monsieur, et vous ne l'ignorez pas. Sans liaisons antérieures, sans querelles, sans démêlés, sans nous connaître autrement que par la réputation littéraire, vous vous empressez à m'offrir dans mes malheurs vos amis et vos soins; touché de votre générosité, je me jette entre vos bras : vous m'amenez en Angleterre, en apparence pour m'y procurer un asile, et en effet pour m'y déshonorer : vous vous appliquez à cette noble œuvre avec un zèle digne de votre cœur, et avec un art digne de vos talens. Il n'en fallait pas tant pour réussir; vous vivez dans le grand monde, et moi dans la retraite : le public aime à être trompé, et vous êtes fait pour le tromper. Je connais pourtant un homme que vous ne tromperez pas, c'est

vous-même. Vous savez avec quelle horreur mon cœur repoussa le premier soupçon de vos desseins. Je vous dis, en vous embrassant les yeux en larmes, que si vous n'étiez pas le meilleur des hommes, il faudrait que vous en fussiez le plus noir. En pensant à votre conduite secrète, vous vous direz quelquefois que vous n'êtes pas le meilleur des hommes; et je doute qu'avec cette idée vous en soyez jamais le plus heureux.

Je laisse un libre cours aux manœuvres de vos amis et aux vôtres, et je vous abandonne avec peu de regret ma réputation durant ma vie, bien sûr qu'un jour on nous rendra justice à tous deux. Quant aux bons offices en matière d'intérêt, avec lesquels vous vous masquez, je vous en remercie et vous en dispense. Je me dois de n'avoir plus de commerce avec vous, et de n'accepter, pas même à mon avantage, aucune affaire dont vous soyez le médiateur. Adieu, monsieur : je vous souhaite le plus vrai bonheur; mais, comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, voici la dernière lettre que vous recevrez de moi.

681. — A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 28 juin 1766.

Je vois, monsieur, par votre lettre du 9, qu'à cette date vous n'aviez pas reçu ma précédente, quoiqu'elle dût vous être arrivée, et que je vous l'eusse adressée par vos correspondans ordinaires,

comme je fais celle-ci. L'état critique de vos affaires me navre l'âme; mais ma situation me force à me borner pour vous à des soupirs et des vœux inutiles. Je n'aurai pas même la témérité de risquer des conseils sur votre conduite, dont le mauvais succès me ferait gémir toute ma vie si les choses venaient à mal tourner, et je ne vois pas assez clair dans les secrètes intrigues qui décideront de votre sort, pour juger des moyens les plus propres à vous servir. Le vif intérêt même que je prends à vous vous nuirait si je le laissais paraître; et je suis si infortuné que mon malheur s'étend à tout ce qui m'intéresse. J'ai fait ce que j'ai pu, monsieur; j'ai mal réussi; je réussirais plus mal encore : et, puisque je vous suis inutile, *n'ayez pas la cruauté* de m'affliger sans cesse dans cette *retraite, et*, par humanité, respectez le repos dont *j'ai si* grand besoin.

Je sens que je n'en puis avoir tant que je conserverai des relations avec le continent. Je n'en reçois pas une lettre qui ne contienne des choses affligeantes; et d'autres raisons, trop longues à déduire, me forcent à rompre toute correspondance même avec mes amis, hors les cas de la plus grande nécessité. Je vous aime tendrement, et j'attends avec la plus vive impatience la visite que vous me promettez; mais comptez peu sur mes lettres. Quand je vous aurai dit toutes les raisons du parti que je prends, vous les approuverez vous-même; elles ne sont pas de nature à pouvoir

être mises par ecrit. S'il arrivait que je ne vous écrivisse plus jusqu'à votre départ, je vous prie d'en prévenir dans le temps M. du Peyrou, afin que, s'il a quelque chose à m'envoyer, il vous le remette; et, en passant à Paris vous m'obligerez aussi d'y voir M. Guy, chez la veuve Duchesne, afin qu'il vous remette ce qu'il a d'imprimé de mon *Dictionnaire de Musique*, et que j'en aie par vous des nouvelles, car je n'en ai plus depuis long-temps. Mon cher monsieur, je ne serai tranquille que quand je serai oublié : je voudrais être mort dans la mémoire des hommes. Parlez de moi le moins que vous pourrez, même à nos amis; n'en parlez plus du tout à ***, vous avez vu comment il me rend justice; je n'en attends plus que de la postérité parmi les hommes, et de Dieu qui voit mon cœur dans tous les temps. Je vous embrasse de tout mon cœur.

682. — A M. Granville.

1766.

Quoique je sois fort incommodé, monsieur, depuis deux jours, je n'aurais assurément pas marchandé avec ma santé, pour la faveur que vous vouliez me faire, et je me préparais à en profiter ce soir : mais voilà M. Davenport qui m'arrive; il a l'honnêteté de venir exprès pour me voir : vous, monsieur, qui êtes si plein d'honnêteté vous-même, vous n'approuveriez pas qu'au moment de son arrivée je commençasse par m'éloigner de

lui. Je regrette beaucoup l'avantage dont je suis privé; mais du reste je gagnerai peut-être à ne pas me montrer. Si vous daignez parler de moi à madame la duchesse de Portland avec la même bonté dont vous m'avez donné tant de marques, il vaudra mieux pour moi qu'elle me voie par vos yeux que par les siens; et je me consolerai par le bien qu'elle pensera de moi de celui que j'aurai perdu moi-même.

Je dois une réponse à un charmant billet, mais l'espoir de la porter me fait différer à la faire. Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très-humbles salutations.

683. — AU MÊME.

PUISQUE M. Granville m'interdit de lui rendre des visites au *milieu* des neiges, il permettra, du moins, que j'envoie savoir de ses nouvelles et comment il s'est tiré de ces terribles chemins. J'espère que la neige qui recommence pourra retarder assez son départ pour que je puisse trouver le moment d'aller lui souhaiter un bon voyage. Mais, que j'aie ou non le plaisir de le revoir avant qu'il parte, mes plus tendres vœux l'accompagneront toujours.

684. — AU MÊME.

VOICI, monsieur, un petit morceau de poisson de montagne qui ne vaut pas celui que vous m'avez envoyé; aussi je vous l'offre en hommage et

non pas en échange, sachant bien que toutes vos bontés pour moi ne peuvent s'acquitter qu'avec les sentimens que vous m'avez inspirés. Je me faisais une fête d'aller vous prier de me présenter à madame votre sœur, mais le temps me contrarie. Je suis malheureux en beaucoup de choses, car je ne puis pas dire en tout, ayant un voisin tel que vous.

685. — AU MÊME.

Je suis fâché, monsieur, que le temps ni ma santé ne me permettent pas d'aller vous rendre mes devoirs et vous faire mes remercîmens aussitôt que je le désirerais; mais en ce moment, extrêmement incommodé, je ne serai de quelques jours en état de faire ni même de recevoir des visites. Soyez persuadé, monsieur, je vous prie, que sitôt que mes pieds pourront me porter jusqu'à vous, ma volonté m'y conduira. Je vous fais, monsieur, mes très-humbles salutations.

686. — AU MÊME.

Je suis très-sensible à vos honnêtetés, monsieur, et à vos cadeaux; je le serais encore plus s'ils revenaient moins souvent. J'irai le plus tôt que le temps me le permettra, vous réitérer mes remercîmens et mes reproches. Si je pouvais m'entretenir avec votre domestique, je lui demanderais des nouvelles de votre santé, mais j'ai lieu de

présumer qu'elle continue d'être meilleure. Ainsi soit-il!

687. — AU MÊME.

J'AI été, monsieur, assez incommodé ces trois jours, et je ne suis pas fort bien aujourd'hui. J'apprends avec grand plaisir que vous vous portez bien; et si le plaisir donnait la santé, celui de votre bon souvenir me procurerait cet avantage. Mille très-humbles salutations.

688. — A MADEMOISELLE DEWES,

AUJOURD'HUI MADAME PORT.

1766.

NE soyez pas en peine de ma santé, ma belle voisine; *elle sera toujours* assez et trop bonne tant que je vous *aurai pour* médecin. J'aurais pourtant grande envie d'être malade pour engager, par *charité*, madame la comtesse et vous à ne pas *partir sitôt*. Je compte aller lundi, s'il fait beau, voir s'il n'y a point de délai à espérer, et jouir au moins du plaisir de voir encore une fois rassemblée la bonne et aimable compagnie de Calwick, à laquelle j'offre en attendant mille très-humbles salutations et respects.

689. — A M. DAVENPORT.

Wootton, le 2 juillet 1766.

JE vous dois, monsieur, toutes sortes de déférences; et puisque M. Hume demande absolument

de son caractère me faisaient désirer de joindre son amitié à celle dont m'honorait son illustre compatriote ; et je me faisais une sorte de gloire de montrer un bel exemple aux gens de lettres dans l'union sincère de deux hommes dont les principes étaient si différens.

Avant l'invitation du roi de Prusse et de milord Maréchal, incertain sur le lieu de ma retraite, j'avais demandé et obtenu, par mes amis, un passe-port de la cour de France, dont je me servis pour aller à Paris joindre M. Hume. Il vit, et vit trop peut-être, l'accueil que je reçus d'un grand prince, et, j'ose dire, du public. Je me prêtai par devoir, mais avec répugnance, à cet éclat, jugeant combien l'envie de mes ennemis en serait irritée. Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume, que la bonne œuvre qu'il allait faire produisit dans tout Paris. Il devait en être touché comme moi; je ne sais s'il le fut de la même manière.

Nous partons avec un de mes amis qui, presque uniquement pour moi, faisait le voyage d'Angleterre. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté, et d'y être amené par cet homme illustre, je lui saute au cou, je l'embrasse étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de larmes qui parlaient assez. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les saisissemens d'un cœur pénétré. Je ne sais ce qu'il

fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent, j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres; on s'empresse dans tous les états à me marquer de la bienveillance et de l'estime. M. Hume me présente de bonne grâce à tout le monde : il était naturel de lui attribuer, comme je faisais, la meilleure partie de ce bon accueil : mon cœur était plein de lui, j'en parlais à tout le monde, j'en écrivais à tous mes amis; mon attachement pour lui prenait chaque jour de nouvelles forces : le sien paraissait pour moi des plus tendres, et il m'en a quelquefois donné des marques dont je me suis senti très-touché. Celle de faire faire mon portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre; cette fantaisie me parut trop affichée, et j'y trouvai je ne sais quel air d'ostentation qui ne me plut pas. C'est tout ce que j'aurais pu passer à M. Hume, s'il eût été homme à jeter son argent par les fenêtres, et qu'il eût eu dans une galerie tous les portraits de ses amis. Au reste, j'avouerai sans peine qu'en cela je puis avoir tort.

Mais ce qui me parut un acte d'amitié et de générosité des plus vrais et des plus estimables, des plus dignes en un mot de M. Hume, ce fut le soin qu'il prit de solliciter pour moi de lui-même une pension du roi, à laquelle je n'avais assurément aucun droit d'aspirer. Témoin du zèle qu'il mit à cette affaire, j'en fus vivement pénétré : rien ne pouvait plus me flatter qu'un service de cette es-

pèce, non pour l'intérêt assurément; car, trop attaché peut-être à ce que je possède, je ne sais point désirer ce que je n'ai pas; et ayant par mes amis et par mon travail du pain suffisamment pour vivre, je n'ambitionne rien de plus : mais l'honneur de recevoir des témoignages de bonté, je ne dirai pas d'un si grand monarque, mais d'un si bon père, d'un si bon mari, d'un si bon maître, d'un si bon ami, et surtout d'un si honnête homme, m'affectait sensiblement; et quand je considérais encore dans cette grâce, que le ministre qui l'avait obtenue était la probité vivante, cette probité si utile aux peuples, et si rare dans son état, je ne pouvais que me glorifier d'avoir pour bienfaiteurs trois des hommes du monde que j'aurais le plus désirés pour amis. Aussi, loin de me refuser à la pension offerte, je ne mis, pour l'accepter, qu'une condition nécessaire; savoir, un consentement dont, sans manquer à mon devoir, je ne pouvais me passer.

Honoré des empressemens de tout le monde, je tâchais d'y répondre convenablement. Cependant ma mauvaise santé et l'habitude de vivre à la campagne me firent trouver le séjour de la ville incommode : aussitôt les maisons de campagne se présentent en foule; on m'en offre à choisir dans toutes les provinces. M. Hume se charge des propositions, il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines : j'hésite longtemps sur le choix; il augmentait cette incerti-

tude. Je me détermine enfin pour cette province; et d'abord M. Hume arrange tout; les embarras s'aplanissent; je pars; j'arrive dans cette habitation solitaire, commode, agréable : le maître de la maison prévoit tout, pourvoit à tout; rien ne manque; je suis tranquille, indépendant. Voilà le moment si désiré où tous mes maux doivent finir; non, c'est là qu'ils commencent, plus cruels que je ne les avais encore éprouvés.

J'ai parlé jusqu'ici d'abondance de cœur, et rendant avec le plus grand plaisir justice aux bons offices de M. Hume. Que ce qui me reste à dire n'est-il de même nature! Rien ne me coûtera jamais de ce qui pourra l'honorer. Il n'est permis de marchander sur le prix des bienfaits que quand on nous accuse d'ingratitude; et M. Hume m'en accuse aujourd'hui. J'oserai donc faire une observation qu'il rend nécessaire. En appréciant ses soins par la peine et le temps qu'ils lui coûtaient, ils étaient d'un prix inestimable, encore plus par sa bonne volonté : pour le bien réel qu'ils m'ont fait, ils ont plus d'apparence que de poids. Je ne venais point comme un mendiant quêter du pain en Angleterre, j'y apportais le mien, j'y venais absolument chercher un asile, et il est ouvert à tout étranger. D'ailleurs je n'y étais point tellement inconnu, qu'arrivant seul j'eusse manqué d'assistance et de services. Si quelques personnes m'ont recherché pour M. Hume, d'autres aussi m'ont recherché pour moi; et, par exemple, quand

M. Davenport voulut bien m'offrir l'asile que j'habite, ce ne fut pas pour lui, qu'il ne connaissait point, et qu'il vit seulement pour le prier de faire et d'appuyer son obligeante proposition. Ainsi quand M. Hume tâche aujourd'hui d'aliéner de moi cet honnête homme, il cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a pas donné. Tout ce qui s'est fait de bien se serait fait sans lui à peu près de même, et peut-être mieux; mais le mal ne se fût point fait. Car pourquoi ai-je des ennemis en Angleterre? pourquoi ces ennemis sont-ils précisément les amis de M. Hume? qui est-ce qui a pu m'attirer leur inimitié? Ce n'est pas moi, qui ne les vis de ma vie, et qui ne les connais pas; je n'en aurais aucun si j'y étais venu seul.

J'ai parlé jusqu'ici de faits publics et notoires, qui, par leur nature et par ma reconnaissance, ont eu le plus grand éclat. Ceux qui me restent à dire sont non-seulement particuliers, mais secrets, du moins dans leur cause, et l'on a pris toutes les mesures possibles pour qu'ils restassent cachés au public; mais, bien connus de la personne intéressée, ils n'en opèrent pas moins sa propre conviction.

Peu de temps après notre arrivée à Londres, j'y remarquai dans les esprits, à mon égard, un changement sourd qui bientôt devint très-sensible. Avant que je vinsse en Angleterre, elle était un des pays de l'Europe où j'avais le plus de réputation, j'oserais presque dire de considération; les

papiers publics étaient pleins de mes éloges, et il n'y avait qu'un cri contre mes persécuteurs. Ce ton se soutint à mon arrivée; les papiers l'annoncèrent en triomphe; l'Angleterre s'honorait d'être mon refuge; elle en glorifiait avec justice ses lois et son gouvernement. Tout à coup, et sans aucune cause assignable, ce ton change, mais si fort et si vite que dans tous les caprices du public on n'en voit guère de plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain *magasin*, aussi plein d'inepties que de mensonges, où l'auteur, bien instruit, ou feignant de l'être, me donnait pour fils de musicien. Dès ce moment les imprimés ne parlèrent plus de moi que d'une manière équivoque ou malhonnête: tout ce qui avait trait à mes malheurs était déguisé, altéré, présenté sous un faux jour, et toujours le moins à mon avantage qu'il était possible: loin de parler de l'accueil que j'avais reçu à Paris, et qui n'avait fait que trop de bruit, on ne supposait pas même que j'eusse osé paraître dans cette ville, et un des amis de M. Hume fut très-surpris quand je lui dis que j'y avais passé.

Trop accoutumé à l'inconstance du public pour m'en affecter encore, je ne laissais pas d'être étonné de ce changement si brusque, de ce concert si singulièrement unanime, que pas un de ceux qui m'avaient tant loué absent ne parût, moi présent, se souvenir de mon existence. Je trouvais bizarre que précisément après le retour de M. Hume, qui a tant de crédit à Londres, tant d'influence sur

les gens de lettres et les libraires, et de si grandes liaisons avec eux, sa présence eût produit un effet si contraire à celui qu'on en pouvait attendre; que, parmi tant d'écrivains de toute espèce, pas un de ses amis ne se montrât le mien; et l'on voyait bien que ceux qui parlaient de moi n'étaient pas ses ennemis, puisqu'en faisant sonner son caractère public ils disaient que j'avais traversé la France sous sa protection, à la faveur d'un passe-port qu'il m'avait obtenu de la cour; et peu s'en fallait qu'ils ne fissent entendre que j'avais fait le voyage à sa suite et à ses frais.

Ceci ne signifiait rien encore et n'était que singulier; mais ce qui l'était davantage, fut que le ton de ses amis ne changea pas moins avec moi que celui du public : toujours, je me fais un plaisir de le dire, leurs soins, leurs bons offices ont été les mêmes, et très-grands en ma faveur; mais loin de me marquer la même estime, celui surtout dont je veux parler, et chez qui nous étions descendus à notre arrivée (*), accompagnait tout cela de propos si durs, et quelquefois si choquans, qu'on eût dit qu'il ne cherchait à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Son frère, d'abord très-accueillant, très-honnête, changea bientôt avec si peu de mesure, qu'il ne daignait pas même, dans leur propre maison, me dire un seul mot, ni me rendre le salut, ni aucun des devoirs

(*) Jean Steward.

que l'on rend chez soi aux étrangers. Rien cependant n'était *survenu* de nouveau que l'arrivée de J. J. Rousseau et de David Hume; et certainement la cause de ces changemens ne vint pas de moi, à moins que trop de simplicité, de discrétion, de modestie, ne soit un moyen de mécontenter les Anglais.

Pour M. Hume, loin de prendre avec moi un ton révoltant, il donnait dans l'autre extrême. Les flagorneries m'ont toujours été suspectes : il m'en a fait de toutes les façons (1), au point de me forcer, n'y pouvant tenir davantage, à lui en dire mon sentiment. Sa conduite le dispensait fort de s'étendre en paroles; cependant, puisqu'il en voulait dire, j'aurais voulu qu'à toutes ces louanges fades il eût substitué quelquefois la voix d'un ami : mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui *sentît la vraie amitié*; pas même dans la façon dont il *parlait de moi* à d'autres en ma présence. *On eût dit* qu'en voulant me faire des patrons il *cherchait* à m'ôter leur bienveillance, qu'il voulait plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé; et j'ai quelquefois été surpris du tour révoltant qu'il donnait à ma conduite près des gens qui pouvaient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. M. Pennech, du Muséum, ami de milord Maré-

---

(1) J'en dirai seulement une qui m'a fait rire; c'était de faire en sorte, quand je venais le voir, que je trouvasse toujours sur sa table un tome de l'*Héloïse* : comme si je ne connaissais pas assez le goût de M. Hume pour être assuré que, de tous les livres qui existent, l'*Héloïse* doit être pour lui le plus ennuyeux.

chal, et pasteur d'une paroisse où l'on voulait m'établir, vient nous voir. M. Hume, moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu. Le docteur Maty, lui dit-il, nous avait invités pour jeudi au Muséum, où M. Rousseau devait vous voir; mais il préféra d'aller avec madame Garrick à la comédie : on ne peut pas faire tant de choses en un jour. Vous m'avouerez, monsieur, que c'était là une étrange façon de me capter la bienveillance de M. Pennech.

Je ne sais ce qu'avait pu dire en secret M. Hume à ses connaissances : mais rien n'était plus bizarre que leur façon d'en user avec moi, de son aveu, souvent même par son assistance. Quoique ma bourse ne fût pas vide, que je n'eusse besoin de celle de personne, et qu'il le sût très-bien, l'on eût dit que je n'étais là que pour vivre aux dépens du public, et qu'il n'était question que de me faire l'aumône, de manière à m'en sauver un peu l'embarras. Je puis dire que cette affectation continuelle et choquante est une des choses qui m'ont fait prendre le plus en aversion le séjour de Londres. Ce n'est sûrement pas sur ce pied qu'il faut présenter en Angleterre un homme à qui l'on veut attirer un peu de considération : mais cette charité peut être bénignement interprétée, et je consens qu'elle le soit. Avançons.

On répand à Paris une fausse lettre du roi de Prusse à moi adressée, et pleine de la plus cruelle malignité. J'apprends avec surprise que c'est un

M. Walpole, ami de M. Hume, qui répand cette lettre; je lui demande si cela est vrai; mais, pour toute réponse, il me demande de qui je le tiens. Un moment auparavant, il m'avait donné une carte pour ce même M. Walpole, afin qu'il se chargeât de papiers qui m'importent, et que je veux faire venir de Paris en sûreté.

J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non-seulement l'ami, le protégé de M. Hume, mais qu'ils logent ensemble; et quand M. Hume voit que je sais cela, il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas au père. J'ai logé quelques nuits dans cette maison chez M. Hume avec ma gouvernante; et à l'air, à l'accueil dont nous ont honorés ses *hôtesses*, qui sont ses amies, j'ai jugé de la façon *dont lui*, *ou* cet homme qu'il dit ne pas *ressembler à son* père, ont pu leur parler d'elle et *de moi*.

Ces faits combinés entre eux et avec une certaine apparence générale me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas; j'en reçois qui ont été ouvertes, et toutes ont passé par les mains de M. Hume. Si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir, je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je suis frappé (1). Après

---

(1) Il faut dire ce que c'est que cette manœuvre. J'écrivais

le souper, gardant tous deux le silence au coin son feu, je m'aperçois qu'il me fixe, comme il arrivait souvent, et d'une manière dont l'idée difficile à rendre. Pour cette fois, son regard s ardent, moqueur et prolongé devint plus qu quiétant. Pour m'en débarrasser, j'essayai de fixer à mon tour; mais en arrêtant mes yeux les siens, je sens un frémissement inexplicable, bientôt je suis forcé de les baisser. La physion mie et le ton du bon David sont d'un bonhomn

---

sur la table de M. Hume, en son absence, une réponse à lettre que je venais de recevoir. Il arrive, très-curieux de sav ce que j'écrivais, et ne pouvant presque s'abstenir d'y lire ferme ma lettre sans la lui montrer; et, comme je la mettais d ma poche, il la demande avidement, disant qu'il l'enverr lendemain, jour de poste. La lettre reste sur sa table. L Newnham arrive, M. Hume sort un moment; je reprends lettre, disant que j'aurai le temps de l'envoyer le lendem Lord Newnham m'offre de l'envoyer par le paquet de M. l'a bassadeur de France; j'accepte. M. Hume rentre tandis que l Newnham fait son enveloppe; il tire son cachet : M. Hume c le sien avec tant d'empressement, qu'il faut s'en servir par p férence. On sonne; lord Newnham donne la lettre au laq de M. Hume pour la remettre au sien, qui attend en bas son carrosse, afin qu'il la porte chez M. l'ambassadeur. A p le laquais de M. Hume était hors de la porte, que je me Je parie que le maître va le suivre : il n'y manqua pas. Ne chant comment laisser seul milord Newnham, j'hésitai quel temps avant que de suivre à mon tour M. Hume; je n'aper rien; mais il vit très-bien que j'étais inquiet. Ainsi, quoiqu n'aie reçue aucune réponse à ma lettre, je ne doute pas qu ne soit parvenue; mais je doute un peu, je l'avoue, qu'elle été lue auparavant.

mais où, grand Dieu! ce bonhomme emprunte-t-il les yeux dont il fixe ses amis?

L'impression de ce regard me reste et m'agite, mon trouble augmente jusqu'au saisissement : si l'épanchement n'eût succédé, j'étouffais. Bientôt un violent remords me gagne; je m'indigne de moi-même; enfin, dans un transport que je me rappelle encore avec délices, je m'élance à son cou. je le serre étroitement; suffoqué de sanglots, inondé de larmes; je m'écrie d'une voix entrecoupée : *Non, non, David Hume n'est pas un traître; s'il n'était le meilleur des hommes, il faudrait qu'il en fût le plus noir.* David Hume me rend poliment mes embrassemens, et, tout en me frappant de petits coups sur le dos, me répète plusieurs fois d'un ton tranquille : *Quoi! mon cher monsieur! Eh! mon cher monsieur! Quoi donc! mon cher monsieur!* Il ne me dit rien de plus; je sens que mon cœur se resserre; nous allons nous coucher, et je pars le lendemain pour la province.

Arrivé dans cet agréable asile où j'étais venu chercher le repos de si loin, je devais le trouver dans une maison solitaire, commode et riante, dont le maître, homme d'esprit et de mérite, n'épargnait rien de ce qui pouvait m'en faire aimer le séjour. Mais quel repos peut-on goûter dans la vie quand le cœur est agité? Troublé de la plus cruelle incertitude, et ne sachant que penser d'un homme que je devais aimer, je cherchai à me délivrer de ce doute funeste en rendant ma confiance

à mon bienfaiteur; car pourquoi, par quel caprice inconcevable eût-il eu tant de zèle à l'extérieur pour mon bien-être, avec des projets secrets contre mon honneur? Dans les observations qui m'avaient inquiété, chaque fait en lui-même était peu de chose, il n'y avait que leur concours d'étonnant; et peut-être, instruit d'autres faits que j'ignorais, M. Hume pouvait-il, dans un éclaircissement, me donner une solution satisfaisante. La seule chose inexplicable était qu'il se fût refusé à un éclaircissement que son honneur et son amitié pour moi rendaient également nécessaire. Je voyais qu'il y avait là quelque chose que je ne comprenais pas, et que je mourais d'envie d'entendre. Avant donc de me décider absolument sur son compte, je voulus faire un dernier effort, et lui écrire pour le ramener, s'il se laissait séduire à mes ennemis, ou pour le faire expliquer de manière ou d'autre. Je lui écrivis une lettre (1), qu'il dut trouver fort naturelle s'il était coupable, mais fort extraordinaire s'il ne l'était pas; car quoi de plus extraordinaire qu'une lettre pleine à la fois de gratitude sur ses services et d'inquiétudes sur ses sentimens, et où, mettant pour ainsi dire ses actions d'un côté et ses intentions de l'autre, au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il m'avait don-

(1) Il paraît, par ce qu'il m'écrit en dernier lieu, qu'il est très-content de cette lettre, et qu'il la trouve fort bien (*).

(*) La lettre de Rousseau est celle du 22 mars, n° 655.

nées, je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avait fait? Je n'ai pas pris mes précautions d'assez loin pour garder une copie de cette lettre; mais, puisqu'il les a prises lui, qu'il la montre; et quiconque la lira, y voyant un homme tourmenté d'une peine secrète qu'il veut faire entendre et qu'il n'ose dire, sera curieux, je m'assure, de savoir quel éclaircissement cette lettre aura produit, surtout à la suite de la scène précédente. Aucun, rien du tout: M. Hume se contente, en réponse, de me parler des soins obligeans que M. Davenport se propose de prendre en ma faveur; du reste, pas un seul mot sur le principal sujet de ma lettre, ni sur l'état de mon cœur dont il devait si bien voir le tourment. Je fus frappé de ce silence, encore plus que je ne l'avais été de son flegme à notre dernier entretien. J'avais tort, ce silence était fort naturel après l'autre, et j'aurais dû m'y attendre; car quand on a osé dire en face à un homme: *Je suis tenté de vous croire un traître*, et qu'il n'a pas la curiosité de demander *sur quoi*, l'on peut compter qu'il n'aura pareille curiosité de sa vie; et, pour peu que les indices le chargent, cet homme est jugé.

Après la réception de sa lettre, qui tarda beaucoup, je pris enfin mon parti, et résolus de ne lui plus écrire. Tout me confirma bientôt dans la résolution de rompre avec lui tout commerce. Curieux au dernier point du détail de mes moindres affaires, il ne s'était pas borné à s'en informer de

moi dans nos entretiens; mais j'appris qu'après avoir commencé par faire avouer à ma gouvernante qu'elle en était instruite, il n'avait pas laissé échapper avec elle un seul tête-à-tête sans l'interroger, jusqu'à l'importunité, sur mes occupations, sur mes ressources, sur mes amis, sur mes connaissances, sur leur nom, leur état, leur demeure; et, avec une adresse jésuitique, il avait demandé séparément les mêmes choses à elle et à moi. On doit prendre intérêt aux affaires d'un ami; mais on doit se contenter de ce qu'il veut nous en dire, surtout quand il est aussi ouvert, aussi confiant que moi, et tout ce petit cailletage de commère convient, on ne peut pas plus mal, à un philosophe.

Dans le même temps, je reçois encore deux lettres qui ont été ouvertes: l'une de M. Boswell, dont le cachet était en si mauvais état, que M. Davenport, en la recevant, le fit remarquer au laquais de M. Hume; et l'autre de M. d'Ivernois, dans un paquet de M. Hume, laquelle avait été recachetée au moyen d'un fer chaud qui, maladroitement appliqué, avait brûlé le papier autour de l'empreinte. J'écrivis à M. Davenport pour le prier de garder par-devers lui toutes les lettres qui lui seraient remises pour moi, et de n'en remettre aucune à personne, sous quelque prétexte que ce fût. J'ignore si M. Davenport, bien éloigné de penser que cette précaution pût regarder M. Hume, lui montra ma lettre; mais je sais que tout disait

à celui-ci qu'il avait perdu ma confiance, et qu'il n'en allait pas moins son train sans s'embarrasser de la recouvrer.

Mais que devins-je lorsque je vis dans les papiers publics la prétendue lettre du roi de Prusse, que je n'avais pas encore vue, cette fausse lettre imprimée en français et en anglais, donnée pour vraie, même avec la signature du roi, et que j'y reconnus la plume de M. d'Alembert, aussi sûrement que si je la lui avais vu écrire?

A l'instant un trait de lumière vint m'éclairer sur la cause secrète du changement étonnant et prompt du public anglais à mon égard, et je vis à Paris le foyer du complot qui s'exécutait à Londres.

M. d'Alembert, autre ami très-intime de M. Hume, était depuis long-temps mon ennemi caché, et n'épiait que les occasions de me nuire sans se commettre; il était le seul des gens de lettres d'un certain nom et de mes anciennes connaissances qui ne me fût point venu voir, ou qui ne m'eût rien fait dire à mon dernier passage à Paris. Je connaissais ses dispositions secrètes, mais je m'en inquiétais peu, me contentant d'en avertir mes amis dans l'occasion. Je me souviens qu'un jour, questionné sur mon compte par M. Hume, qui questionna de même ensuite ma gouvernante, je lui dis que M. d'Alembert était un homme adroit et rusé. Il me contredit avec une chaleur dont je m'étonnai, ne sachant pas alors qu'ils étaient si

bien ensemble, et que c'était sa propre cause qu'il défendait.

La lecture de cette lettre m'alarma beaucoup; et sentant que j'avais été attiré en Angleterre en vertu d'un projet qui commençait à s'exécuter, mais dont j'ignorais le but, je sentais le péril sans savoir où il pouvait être, ni de quoi j'avais à me garantir: je me rappelai alors quatre mots effrayans de M. Hume, que je rapporterai ci-après. Que penser d'un écrit où l'on me faisait un crime de mes misères, qui tendait à m'ôter la commisération de tout le monde dans mes malheurs; et qu'on donnait sous le nom du prince même qui m'avait protégé, pour en rendre l'effet plus cruel encore? Que devais-je augurer de la suite d'un tel début? Le peuple anglais lit les papiers publics, et n'est déjà pas trop favorable aux étrangers. Un vêtement qui n'est pas le sien suffit pour le mettre de mauvaise humeur: qu'en doit attendre un pauvre étranger dans ses promenades champêtres, le seul plaisir de la vie auquel il s'est borné? quand on aura persuadé à ces bonnes gens que cet homme aime qu'on le lapide, ils seront fort tentés de lui en donner l'amusement. Mais ma douleur, ma douleur profonde et cruelle, la plus amère que j'aie jamais ressentie, ne venait pas du péril auquel j'étais exposé; j'en avais trop bravé d'autres pour être fort ému de celui-là; la trahison d'un faux ami, dont j'étais la proie, était ce qui portait dans mon cœur trop sensible l'accablement,

la tristesse et la mort. Dans l'impétuosité d'un premier mouvement, dont jamais je ne fus le maître, et que mes adroits ennemis savent faire naître pour s'en prévaloir, j'écris des lettres pleines de désordre, où je ne déguise ni mon trouble ni mon indignation.

Monsieur, j'ai tant de choses à dire qu'en chemin faisant j'en oublie la moitié. Par exemple, une relation en forme de lettre sur mon séjour à Montmorency fut portée par des libraires à M. Hume, qui me la montra. Je consentis qu'elle fût imprimée; il se chargea d'y veiller : elle n'a jamais paru. J'avais apporté un exemplaire des *Lettres de M. du Peyrou*, contenant la relation des affaires de Neuchâtel, qui me regardent; je les remis aux mêmes libraires à leur prière, pour les faire traduire et réimprimer; M. Hume se chargea d'y veiller : elles n'ont jamais paru (*). Dès que la fausse lettre du roi de Prusse et sa traduction parurent, je compris pourquoi les autres écrits restaient supprimés, et je l'écrivis aux libraires. J'écrivis d'autres lettres qui probablement ont couru dans Londres; enfin j'employai le crédit d'un homme de mérite et de qualité pour faire mettre dans les papiers une déclaration de l'imposture : dans cette déclaration, je laissais paraître toute ma douleur et je n'en déguisais pas la cause.

(*) Les libraires viennent de me marquer que cette édition est faite et prête à paraître. Cela peut être, mais c'est trop tard, et, qui pis est, trop à propos.

Jusqu'ici M. Hume a semblé marcher dans les ténèbres; vous l'allez voir désormais dans la lumière et marcher à découvert. Il n'y a qu'à toujours aller droit avec les gens rusés; tôt ou tard ils se décèlent par leurs ruses mêmes.

Lorsque cette prétendue lettre du roi de Prusse fut publiée à Londres, M. Hume, qui certainement savait qu'elle était supposée, puisque je le lui avais dit, n'en dit rien, ne m'écrit rien, se tait, et ne songe pas même à faire, en faveur de son ami absent, aucune déclaration de la vérité. Il ne fallait, pour aller au but, que laisser dire et se tenir coi; c'est ce qu'il fit.

M. Hume, ayant été mon conducteur en Angleterre, y était en quelque façon mon protecteur, mon patron. S'il était naturel qu'il prît ma défense, il ne l'était pas moins qu'ayant une protestation publique à faire, je m'adressasse à lui pour cela. Ayant déjà cessé de lui écrire, je n'avais garde de recommencer. Je m'adresse à un autre. Premier soufflet sur la joue de mon patron : il n'en sent rien.

En disant que la lettre était fabriquée à Paris, il m'importait fort peu lequel on entendît de M. d'Alembert ou de son prête-nom, M. Walpole; mais, en ajoutant que ce qui navrait et déchirait mon cœur était que l'imposteur avait des complices en Angleterre, je m'expliquais avec la plus grande clarté pour leur ami qui était à Londres, et qui voulait passer pour le mien; il n'y avait certai-

nement que lui seul en Angleterre dont la haine pût déchirer et navrer mon cœur. Second soufflet sur la joue de mon patron : il n'en sent rien.

Au contraire, il feint malignement que mon affliction venait seulement de la publication de cette lettre, afin de me faire passer pour un homme vain, qu'une satire affecte beaucoup. Vain ou non, j'étais mortellement affligé; il le savait, et ne m'écrivait pas un mot. Ce tendre ami, qui a tant à cœur que ma bourse soit pleine, se soucie assez peu que mon cœur soit déchiré.

Un autre écrit parait bientôt dans les mêmes feuilles, de la même main que le premier, plus cruel encore s'il était possible, et où l'auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil que j'avais reçu à Paris. Cet écrit ne m'affecta plus; il ne m'apprenait rien de nouveau; les libelles pouvaient aller leur train sans m'émouvoir, et le volage public lui-même se lassait d'être long-temps occupé du même sujet. Ce n'est pas le compte des comploteurs qui, ayant ma réputation d'honnête homme à détruire, veulent de manière ou d'autre en venir à bout. Il fallut changer de batterie.

L'affaire de la pension n'était pas terminée : il ne fut pas difficile à M. Hume d'obtenir de l'humanité du ministre et de la générosité du prince qu'elle le fût : il fut chargé de me le marquer, il le fit. Ce moment fut, je l'avoue, un des plus critiques de ma vie. Combien il m'en coûta pour faire mon devoir! Mes engagemens précédens,

l'obligation de correspondre avec respect aux bontés du roi, l'honneur d'être l'objet de ses attentions, de celles de son ministre, le désir de marquer combien j'y étais sensible, même l'avantage d'être un peu plus au large en approchant de la vieillesse, accablé d'ennuis et de maux, enfin l'embarras de trouver une excuse honnête pour éluder un bienfait déjà presque accepté; tout me rendait difficile et cruelle la nécessité d'y renoncer, car il le fallait assurément, ou me rendre le plus vil de tous les hommes en devenant volontairement l'obligé de celui dont j'étais trahi.

Je fis mon devoir, non sans peine; j'écrivis directement à M. le général Conway, et avec autant de respect et d'honnêteté qu'il me fut possible, sans refus absolu; je me défendis pour le présent d'accepter. M. Hume avait été le négociateur de l'affaire, le seul même qui en eût parlé; non-seulement je ne lui répondis point, quoique ce fût lui qui m'eût écrit, mais je ne dis pas un mot de lui dans ma lettre. Troisième soufflet sur la joue de mon patron; et pour celui-là, s'il ne le sent pas, c'est assurément sa faute : il n'en sent rien.

Ma lettre n'était pas claire, et ne pouvait l'être pour M. le général Conway, qui ne savait pas à quoi tenait ce refus; mais elle l'était fort pour M. Hume qui le savait très-bien : cependant il feint de prendre le change, tant sur le sujet de ma douleur que sur celui de mon refus, et, dans un billet qu'il m'écrit, il me fait entendre qu'on

me ménagera la continuation des bontés du roi, si je me ravise sur la pension. En un mot il prétend à toute force, et quoi qu'il arrive, demeurer mon patron malgré moi. Vous jugez bien, monsieur, qu'il n'attendait pas de réponse, et il n'en eut point.

Dans ce même temps à peu près, car je ne sais pas les dates, et cette exactitude ici n'est pas nécessaire, parut une lettre de M. de Voltaire à moi adressée, avec une traduction anglaise qui renchérit encore sur l'original. Le noble objet de ce spirituel ouvrage est de m'attirer le mépris et la haine de ceux chez qui je me suis réfugié. Je ne doutai point que mon cher patron n'eût été un des instrumens de cette publication, surtout quand je vis qu'en tâchant d'aliéner de moi ceux qui pouvaient en ce pays me rendre la vie agréable, on avait omis de nommer celui qui m'y avait conduit. On savait sans doute que c'était un soin superflu, et qu'à cet égard rien ne restait à faire. Ce nom, si maladroitement oublié dans cette lettre, me rappela ce que dit Tacite du portrait de Brutus omis dans une pompe funèbre, que chacun l'y distinguait précisément parce qu'il n'y était pas.

On ne nommait donc pas M. Hume, mais il vit avec les gens qu'on nommait; il a pour amis tous *mes ennemis*, on le sait : ailleurs les Tronchin, *les d'Alembert*, les Voltaire; mais il y a bien pis *à Londres, c'est que je n'y ai pour ennemis que ses amis.* Eh! pourquoi y en aurais-je d'autres?

pourquoi même y ai-je ceux-là? Qu'ai-je fait à lord Littleton que je ne connais même pas? Qu'ai-je fait à M. Walpole que je ne connais pas davantage? Que savent-ils de moi, sinon que je suis malheureux et l'ami de leur ami Hume? Que leur a-t-il donc dit, puisque ce n'est que par lui qu'ils me connaissent? Je crois bien qu'avec le rôle qu'il fait, il ne se démasque pas devant tout le monde; ce ne serait plus être masqué. Je crois bien qu'il ne parle pas de moi à M. le général Conway ni à M. le duc de Richmond comme il en parle dans ses entretiens secrets avec M. Walpole, et dans sa correspondance secrète avec M. d'Alembert; mai qu'on découvre la trame qui s'ourdit à Londres depuis mon arrivée, et l'on verra si M. Hume n'en tient pas les principaux fils.

Enfin le moment venu qu'on croit propre à frapper le grand coup, on en prépare l'effet par un nouvel écrit satirique qu'on fait mettre dans les papiers. S'il m'était resté jusqu'alors le moindre doute, comment aurait-il pu tenir devant cet écrit, puisqu'il contenait des faits qui n'étaient connus que de M. Hume, chargés, il est vrai, pour les rendre odieux au public?

On dit dans cet écrit que j'ouvre ma porte aux grands, et que je la ferme aux petits. Qu'est-ce qui sait à qui j'ai ouvert ou fermé ma porte, que M. Hume, avec qui j'ai demeuré et par qui sont venus tous ceux que j'ai vus? Il faut en excepter un grand que j'ai reçu de bon cœur sans le con-

naître, et que j'aurais reçu de bien meilleur cœur encore si je l'avais connu. Ce fut M. Hume qui me dit son nom quand il fut parti. En l'apprenant, j'eus un vrai chagrin que, daignant monter un second étage, il ne fût pas entré au premier.

Quant aux petits, je n'ai rien à dire. J'aurais désiré voir moins de monde; mais, ne voulant déplaire à personne, je me laissais diriger par M. Hume, et j'ai reçu de mon mieux tous ceux qu'il m'a présentés, sans distinction de petits ni de grands.

On dit dans ce même écrit que je reçois mes parens froidement, *pour ne rien dire de plus.* Cette généralité consiste à avoir une fois reçu assez froidement le seul parent que j'aie hors de Genève, et cela en présence de M. Hume. C'est nécessairement ou M. Hume ou ce parent qui a fourni cet article. Or, mon cousin, que j'ai toujours connu pour bon parent et pour honnête homme, n'est point capable de fournir à des satires publiques contre moi; d'ailleurs, borné par son état à la société des gens de commerce, il ne vit pas avec les gens de lettres, ni avec ceux qui fournissent des articles dans les papiers, encore moins avec ceux qui s'occupent à des satires : ainsi l'article ne vient pas de lui. Tout au plus puis-je penser que M. Hume aura tâché de le faire jaser, ce qui n'est pas absolument difficile, et qu'il aura tourné ce qu'il lui a dit de la manière la plus favorable à ses vues. Il est bon d'ajouter qu'après

ma rupture avec M. Hume j'en avais écrit à ce cousin-là.

Enfin on dit dans ce même écrit que je suis sujet à changer d'amis. Il ne faut pas être bien fin pour comprendre à quoi cela prépare.

Distinguons. J'ai depuis vingt-cinq et trente ans des amis très-solides. J'en ai de plus nouveaux, mais non moins sûrs, que je garderai plus longtemps si je vis. Je n'ai pas en général trouvé la même sûreté chez ceux que j'ai faits parmi les gens de lettres : aussi j'en ai changé quelquefois, et j'en changerai tant qu'ils me seront suspects; car je suis bien déterminé à ne garder jamais d'amis par bienséance : je n'en veux avoir que pour les aimer.

Si jamais j'eus une conviction intime et certaine, je l'ai que M. Hume a fourni les matériaux de cet écrit. Bien plus, non-seulement j'ai cette certitude, mais il m'est clair qu'il a voulu que je l'eusse; car comment supposer un homme aussi fin, assez maladroit pour se découvrir à ce point, voulant se cacher?

Quel était son but? Rien n'est plus clair encore; c'était de porter mon indignation à son dernier terme, pour amener avec plus d'éclat le coup qu'il me préparait. Il sait que, pour me faire faire bien des sottises, il suffit de me mettre en colère. Nous sommes au moment critique qui montrera s'il a bien ou mal raisonné.

Il faut se posséder autant que fait M. Hume, il

faut avoir son flegme et toute sa force d'esprit pour prendre le parti qu'il prit, après tout ce qui s'était passé. Dans l'embarras où j'étais, écrivant à M. le général Conway, je ne pus remplir ma lettre que de phrases obscures dont M. Hume fit, comme mon ami, l'interprétation qui lui plut. Supposant donc, quoiqu'il sût très-bien le contraire, que c'était la clause du secret qui me faisait de la peine, il obtient de M. le général qu'il voudrait bien s'employer pour la faire lever. Alors cet homme stoïque et vraiment insensible m'écrit la lettre la plus amicale, où il me marque qu'il s'est employé pour faire lever la clause; mais qu'avant toute chose il faut savoir si je veux accepter *sans cette* condition, pour ne pas exposer sa majesté *à un second refus*.

C'était ici *le moment* décisif, la fin, l'objet de tous *ses travaux*; il lui fallait une réponse, il la *voulait*. Pour que je ne pusse me dispenser de la faire, il envoie à M. Davenport un duplicata de sa lettre, et, non content de cette précaution, il m'écrit dans un autre billet qu'il ne saurait rester plus long-temps à Londres pour mon service. La tête me tourna presque en lisant ce billet. De mes jours je n'ai rien trouvé de plus inconcevable.

Il l'a donc enfin cette réponse tant désirée, et se presse déjà d'en triompher. Déjà, écrivant à M. Davenport, il me traite d'homme féroce et de monstre d'ingratitude : mais il lui faut plus; ses mesures sont bien prises, à ce qu'il pense : nulle

sion du roi. Peut-on rien penser de plus extravagant?

Mais que M. Hume, suivant toujours son plan se soit dit à lui-même : Voici le moment de l'exécution; car, pressant Rousseau d'accepter la pension, il faudra qu'il l'accepte ou qu'il la refuse. S'il l'accepte, avec les preuves que j'ai en main je le déshonore complètement; s'il la refuse après l'avoir acceptée, on a levé tout prétexte, il faudra qu'il dise pourquoi; c'est là que je l'attends : s'il m'accuse, il est perdu.

Si, dis-je, M. Hume a raisonné ainsi, il a fait une chose fort conséquente à son plan, et par là même ici fort naturelle; et il n'y a que cette unique façon d'expliquer sa conduite dans cette affaire car elle est inexplicable dans toute autre supposition : si ceci n'est pas démontré, jamais rien ne le sera.

L'état critique où il m'a réduit me rappelle bien fortement les quatre mots dont j'ai parlé ci-devant, et que je lui entendis dire et répéter dans un temps où je n'en pénétrais guère la force. C'était la première nuit qui suivit notre départ de Paris. Nous étions couchés dans la même chambre, et plusieurs fois dans la nuit je l'entends s'écrier en français, avec une véhémence extrême : *Je tiens J. J. Rousseau!* J'ignore s'il veillait ou s'il dormait. L'expression est remarquable dans la bouche d'un homme qui sait trop bien le français pour se tromper sur la force et le choix des termes.

Cependant je pris, et je ne pouvais manquer alors de prendre ces mots dans un sens favorable, quoique le ton l'indiquât encore moins que l'expression: c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée, et qui correspond très-bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots je sentis un tressaillement d'effroi, dont je n'étais pas le maître : mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre et rire de ma terreur : dès le lendemain tout fut si parfaitement oublié que je n'y ai pas même pensé durant tout mon séjour à Londres et au voisinage. Je ne m'en suis souvenu qu'ici où tant de choses m'ont rappelé ces paroles, et me les rappellent, pour ainsi dire, à chaque instant.

Ces mots, *dont* le ton retentit sur mon cœur comme s'ils venaient d'être prononcés; les longs et funestes regards tant de fois lancés sur moi; les petits coups sur le dos avec des mots de *mon cher monsieur*, en réponse au soupçon d'être un traître; tout cela m'affecte à un tel point après le reste, que ces souvenirs, fussent-ils les seuls, fermeraient tout retour à la confiance; et il n'y a pas une nuit où ces mots, *Je tiens J. J. Rousseau*, ne sonnent encore à mon oreille comme si je les entendais de nouveau.

Oui, M. Hume, vous me tenez, je le sais; mais seulement par des choses qui me sont extérieures : vous me tenez par l'opinion, par les jugemens des hommes; vous me tenez par ma réputation, par

ma sûreté peut-être, tous les préjugés sont pour vous : il vous est aisé de me faire passer pour un monstre, comme vous avez commencé, et je vois déjà l'exultation barbare de mes implacables ennemis. Le public, en général, ne me fera pas plus de grâce : sans autre examen, il est toujours pour les services rendus, parce que chacun est bien aise d'inviter à lui en rendre en montrant qu'il sait les sentir. Je prévois aisément la suite de tout cela, surtout dans le pays où vous m'avez conduit, et où, sans amis, étranger à tout le monde, je suis presque à votre merci. Les gens sensés comprendront cependant que, loin que j'aie pu chercher cette affaire, elle était ce qui pouvait m'arriver de plus terrible dans la position où je suis; ils sentiront qu'il n'y a que ma haine invincible pour toute fausseté, et l'impossibilité de marquer de l'estime à celui pour qui je l'ai perdue, qui aient pu m'empêcher de dissimuler quand tant d'intérêts m'en faisaient une loi : mais les gens sensés sont en petit nombre, et ce ne sont pas eux qui font du bruit.

Oui, M. Hume, vous me tenez par tous les liens de cette vie; mais vous ne me tenez ni par ma vertu ni par mon courage, indépendant de vous et des hommes, et qui me restera tout entier malgré vous. Ne pensez pas m'effrayer par la crainte du sort qui m'attend. Je connais les jugemens des hommes, je suis accoutumé à leur injustice, et j'ai appris à les peu redouter. Si votre

parti est pris, comme j'ai tout lieu de le croire, soyez sûr que le mien ne l'est pas moins. Mon corps est affaibli, mais jamais mon âme ne fut plus ferme. Les hommes feront et diront ce qu'ils voudront, peu m'importe; ce qui m'importe est d'achever, comme j'ai commencé, d'être droit et vrai jusqu'à la fin, quoi qu'il arrive, et de n'avoir pas plus à me reprocher une lâcheté dans mes misères qu'une insolence dans ma prospérité. Quelque opprobre qui m'attende et quelque malheur qui me menace, je suis prêt. Quoique à plaindre, je le serai moins que vous, et je vous laisse pour toute vengeance le tourment de respecter, malgré vous, l'infortuné que vous accablez.

En achevant cette lettre, je suis surpris de la force que j'ai eue de l'écrire. Si l'on mourait de douleur, j'en serais mort à chaque ligne. Tout est également incompréhensible dans ce qui se passe. Une conduite pareille à la vôtre n'est pas dans la nature; elle est contradictoire, et cependant elle m'est démontrée. Abîme des deux côtés! je péris dans l'un ou dans l'autre. Je suis le plus malheureux des humains si vous êtes coupable; j'en suis le plus vil, si vous êtes innocent. Vous me faites désirer d'être cet objet méprisable. Oui, l'état où je me verrais, prosterné, foulé sous vos pieds, criant miséricorde et faisant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix mon indignité, et rendant à vos vertus le plus éclatant hommage, serait pour mon cœur un état d'épanouissement et de joie

après l'état d'étouffement et de mort où vous
vez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire.
vous êtes coupable, ne m'écrivez plus; cela se
inutile et sûrement vous ne me tromperez p
Si vous êtes innocent, daignez vous justifier.
connais mon devoir, je l'aime et l'aimerai t
jours, quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a p
d'abjection dont un cœur qui n'est pas né p
elle ne puisse revenir. Encore un coup, si v
êtes innocent, daignez vous justifier : si vous
l'êtes pas, adieu pour jamais.

691. — A M. DU PEYROU.

Le 19 juillet 176

J'AVAIS le pressentiment de votre goutte, et
sentais l'inquiétude, tandis que vous en sen
le mal. Vous en voilà, j'espère, délivré, du mo
pour cette année. La prévoyance de ces ret
annuels est terrible; cependant si de vives d
leurs laissaient raisonner, ce serait quelque c
solation, tandis qu'elles durent, de sentir q
achète à ce prix onze mois de repos. Quant à m
si je pouvais rassembler en un point ce qu
souffre en détail, j'en ferais le marché de g
cœur; car les intervalles de repos donnent s
un prix à la vie. Mais, comme je ne doute p
que cette somme de douleurs ne fût beau
moindre que la vôtre, je sens que ce triste ma
ne doit pas vous agréer. Cependant, à toute

son, souffrir beaucoup me paraît encore préférable à souffrir toujours. O mon hôte! ne renouvelons pas nos douleurs, dans leur relâche, en nous en rappelant le cruel souvenir. Contentons-nous de tâcher, comme vous faites, d'adoucir la rigueur de leurs attaques par toutes les précautions que la raison peut suggérer. Celle du grand exercice me paraît excellente; la goutte doit son origine à la vie sédentaire; il faut du moins empêcher sa cause de la nourrir. Vous semblez mettre en parité l'exercice pédestre, l'équestre, et le mouvement du carrosse; c'est en quoi je ne suis pas de votre avis. Le carrosse est à peine un mouvement, et posant, à cheval, sur son derrière et sur ses pieds, on a plus d'à moitié le corps en repos. Dans la *marche à pied toutes* les articulations agissent, et le *mouvement du* sang accéléré excite une *transpiration salutaire*. Il n'est pas possible que, *tandis qu'on* marche, aucune sécrétion d'humeur se fasse hors de son lieu. Marchez donc, voyagez, herborisez; allez à Cressier à pied, revenez de même, dût quelque taureau vous faire en passant les honneurs du bois.

Quant à l'abstinence que vous voulez vous prescrire, je l'approuve aussi, pourvu qu'elle n'aille pas trop loin. Continuez de ne pas souper, vous en dormirez plus paisiblement et mieux. Ne joignez pas le souper au dîner en doublant la dose, c'est encore fort bien; mais n'allez pas partir de là pour vivre en anachorète, et peser vos alimens

comme Sanctorius. Beaucoup d'exercice et beaucoup d'abstinence vont mal ensemble; c'est un régime que n'approuve pas la nature, puisqu'à proportion de l'exercice qu'on fait elle augmente l'appétit. Il faut être sobre jusque dans la sobriété. Choisissez vos mets sans les mesurer. Ayez une table frugale, mais suffisante; que tout y soit simple, mais bon dans son espèce. Point de primeurs, rien de recherché, rien de rare, mais tout bien choisi dans son meilleur temps. C'est ainsi que j'ai vécu dans mon petit ménage; et que j'y vivrais toujours, quand j'aurais cent mille écus de rente. Je me souviens d'avoir mangé chez vous du pain de farine échauffée et du poisson qui n'était pas frais; voilà qui est pernicieux. Je sais que madame la Commandante y fait tout son possible, malheureusement on n'est pas riche impunément. Mais voilà surtout où doit porter sa vigilance et la vôtre; que rien ne soit fin, que tout soit sain.

Il y a, mon cher hôte, une autre sorte d'abstinence que je crois beaucoup plus importante à votre état, et qui seule, je n'en doute point, pourrait opérer votre guérison. Le vieux Dumoulin répétait souvent que jamais homme continent n'avait eu la goutte; et il disait aux goutteux qui se mettaient au lait : Buvez du vin de Champagne, et quittez les filles. Mon cher hôte, je ne suis point content de ce que vous m'avez écrit à ce sujet : ce que vous regardez comme la consolation de votre existence est précisément ce qui vous la rend à

charge. Un sang appauvri ne porte au cerveau que des esprits languissans et morts, et n'engendre que des idées tristes. Laissez reprendre à votre sang tout son baume, bientôt vous verrez aussi la nature et les êtres reprendre à vos yeux une face riante, et vous sentirez avec délices le plaisir d'exister. La santé du corps, la vigueur de l'âme, la vivacité de l'esprit, la gaieté de l'humeur, tout tient à ce grand point; et le seul régime utile aux vapeureux est précisément le seul dont ils ne s'avisent jamais. Je vous prêche un jeûne que l'habitude contraire a rendu fort difficile, je le sais bien; mais là-dessus, la goutte doit être un meilleur prédicateur que moi. Cependant il s'agit moins ici de grands efforts que d'une certaine adresse, il faut moins songer à vaincre qu'à éviter le combat. Il faut savoir se distraire et s'occuper beaucoup, mais surtout agréablement; car les occupations déplaisantes ont besoin de délassement, et voilà précisément où nous attend l'ennemi. Mon cher hôte, j'ai le plus grand besoin de vous; je donnerais la moitié de ma vie pour vous voir heureux et sain, et je suis persuadé que cela dépend de vous encore. J'ai une grande entreprise à vous proposer. Essayez un an de mon pénible, mais utile régime. Si dans un an la machine n'est pas remontée, si l'âme ne se ranime pas, si la goutte revient comme auparavant, je me tais; reprenez votre train. Mais, de grâce, pensez à ce que votre ami vous propose; si vous pouvez encore aspirer

au bonheur et à la santé, de si grands objets ne méritent-ils pas bien des sacrifices? Pour les rendre moins onéreux, donnez-vous quelque goût qui devienne enfin passion, s'il est possible, et qui remplisse tous vos loisirs. Je vous ai conseillé la botanique; je vous la conseille encore, à cause du double profit de l'amusement et de l'exercice, et quand on a bien herborisé dans les rochers pendant la journée, on n'est pas fâché le soir d'aller coucher seul. J'y vois des avantages que d'autres occupations réuniraient difficilement aussi bien. Toutefois suivez vos goûts quels qu'ils soient, mais occupez-vous tout de bon; vous sentirez quels charmes prennent par degrés les connaissances, à mesure qu'on les cultive. Tel curieux analyse avec plus de plaisir une jolie fleur qu'une jolie fille. Dieu veuille, mon très-cher hôte, que bientôt ainsi soit de vous!

J'écrirai cette semaine à milord Maréchal pour l'affaire de M. d'Escherny, à qui je vous prie de faire mes salutations et mes excuses de ce que je ne lui réponds pas; c'est une suite de la résolution que j'ai prise de n'écrire plus à personne qu'au seul milord Maréchal et à vous. Je sens combien il importe au repos du reste de ma vie que je sois totalement oublié du public. Je serais pourtant bien fâché que mes amis m'oubliassent; mais c'est ce que je n'ai pas à craindre de ceux qui sont près de vous; et quelque jour, eux ou leurs enfans auront des preuves que je ne les oublie pas

non plus. Mais quand on écrit, les lettres se montrent; on parle d'un homme, et il m'importe qu'on cesse de parler de moi, au point d'être censé mort de mon vivant. Je ne me suis pas réservé une seule correspondance à Paris, à Genève, à Lyon, pas même à Yverdun; mais mon cœur est toujours le même, et je me flatte, mon cher hôte, que dans tout ce qui est à votre portée vous voudrez bien suppléer à mon silence dans l'occasion. Je suis très-fâché que M. de Pury, que j'aime de tout mon cœur, ait à se plaindre de quelques propos de mademoiselle Le Vasseur, qui probablement lui ont été mal rendus; mais je suis surpris en même temps qu'un homme d'autant d'esprit daigne faire attention à ces petits bavardages femelles. Les femmes sont faites pour cailleter, et les hommes pour en rire. J'ai si bien pris mon parti sur tous ces dits et redits de commères, qu'ils sont pour moi comme n'existant pas; il n'y a que ce moyen de vivre en repos.

Je vous suis obligé de la copie de la lettre de M. Hume que vous m'avez envoyée. C'est à peu près ce que j'imaginais. L'article de trente livres sterling de pension m'a fait rire. Vous pourrez du moins, je m'en flatte, juger par vous-même de ce qu'il en est. Je renvoie à ce même temps les explications qui le regardent sur ce qui s'est passé entre lui et moi. Je vois, par vos lettres et par celle de M. d'Escherny, que vous me jugez l'un et l'autre fort affecté des satires publiques et du radotage

de ce pauvre Voltaire. Je laisse croire aux autres ce qu'il leur plaît; mais comment se peut-il que vous me connaissiez si mal encore, vous qui savez que je fais imprimer moi-même les libelles qui se font contre moi? Soyez bien persuadé que depuis long-temps rien, de la part de mes ennemis ni du public, ne peut m'affecter un seul moment. Les coups qui me navrent me sont portés de plus près, et j'en serais digne si je n'y étais pas sensible. Si le prédicant de Montmollin publiait des satires contre vous, je crois qu'elles ne vous blesseraient guère; mais si vous appreniez que J. J. Rousseau s'entend avec lui pour cela, resteriez-vous de sang-froid? J'espère que non. Voilà le cas où je me trouve. De grâce, mon bon hôte, ne soyez pas si prompt à me juger sans m'entendre. Quelque jour vous conviendrez, je m'assure, que je suis en Angleterre le même que je fus auprès de vous.

J'étais bien sûr que les trois cents louis ne tarderaient pas d'arriver. Celui qui les envoie est un bon papa qui n'oublie pas ses enfans; mais, au compte que vous faites à ce sujet, il me paraît que mon cher tuteur, si on le laissait faire, aurait besoin lui-même d'un autre tuteur. Nous parlerons de cela une autre fois. J'ai tiré sur vos banquiers une lettre de 730 liv. de France, lesquelles, jointes aux 70 livres marquées sur votre compte, font 800 livres pour le premier semestre. Je n'ai point encore reçu de nouvelles de mes livres. Mille ten-

dres salutations à tous nos amis, et respects à la très-bonne maman. Je vous embrasse.

692. — A MILORD MARÉCHAL.

Le 20 juillet 1766.

La dernière lettre, milord, que j'ai reçue de vous était du 25 mai. Depuis ce temps, j'ai été forcé de déclarer mes sentimens à M. Hume : il a voulu une explication, il l'a eue; j'ignore l'usage qu'il en fera. Quoi qu'il en soit, tout est dit désormais entre lui et moi. Je voudrais vous envoyer copie des lettres, mais c'est un livre pour la grosseur. Milord, le sentiment cruel que nous ne nous verrons plus charge mon cœur d'un poids insupportable; je donnerais la moitié de mon sang pour vous voir un seul quart d'heure encore une fois en ma vie : vous savez combien ce quart d'heure me serait doux, mais vous ignorez combien il me serait important.

Après avoir bien réfléchi sur ma situation présente, je n'ai trouvé qu'un seul moyen possible de m'assurer quelque repos sur mes derniers jours; c'est de me faire oublier des hommes aussi parfaitement que si je n'existais plus, si tant est qu'on puisse appeler existence un reste de végétation inutile à soi-même et aux autres, loin de tout ce qui nous est cher. En conséquence de cette résolution, j'ai pris celle de rompre toute correspondance hors les cas d'absolue nécessité. Je cesse dé-

sormais d'écrire et de répondre à qui que ce soit. Je ne fais que deux seules exceptions, dont l'une est pour M. du Peyrou; je crois superflu de vous dire quelle est l'autre : désormais tout à l'amitié, n'existant plus que par elle, vous sentez que j'ai plus besoin que jamais d'avoir quelquefois de vos lettres.

Je suis très-heureux d'avoir pris du goût pour la botanique : ce goût se change insensiblement en une passion d'enfant, ou plutôt en un radotage inutile et vain; car je n'apprends aujourd'hui qu'en oubliant ce que j'appris hier, mais n'importe : si je n'ai jamais le plaisir de savoir, j'aurai toujours celui d'apprendre, et c'est tout ce qu'il me faut. Vous ne sauriez croire combien l'étude des plantes jette d'agrément sur mes promenades solitaires. J'ai eu le bonheur de me conserver un cœur assez sain pour que les plus simples amusemens lui suffisent; et j'empêche, en m'empaillant la tête, qu'il n'y reste place pour d'autres fatras.

L'occupation pour les jours de pluie, fréquens en ce pays, est d'écrire ma vie; non ma vie extérieure comme les autres, mais ma vie réelle, celle de mon âme, l'histoire de mes sentimens les plus secrets. Je ferai ce que nul homme n'a fait avant moi, et ce que vraisemblablement nul autre ne fera dans la suite. Je dirai tout, le bien, le mal, tout enfin; je me sens une âme qui se peut montrer. Je suis loin de cette époque chérie de 1762,

mais j'y viendrai, je l'espère. Je recommencerai, du moins en idée, ces pélerinages de Colombier, qui furent les jours les plus purs de ma vie. Que ne peuvent-ils recommencer encore, et recommencer sans cesse! je ne demanderais point d'autre éternité.

M. du Peyrou me marque qu'il a reçu les trois cents louis. Ils viennent d'un bon père qui, non plus que celui dont il est l'image, n'attend pas que ses enfans lui demandent leur pain quotidien.

Je n'entends point ce que vous me dites d'une prétendue charge que les habitans de Derbyshire m'ont donnée. Il n'y a rien de pareil, je vous assure, et cela m'a tout l'air d'une plaisanterie que quelqu'un vous aura faite sur mon compte; du reste, je suis très-content du pays et des habitans, autant qu'on peut l'être à mon âge d'un climat et d'une manière de vivre auxquels on n'est pas accoutumé. J'espérais que vous me parleriez un peu de votre maison et de votre jardin, ne fût-ce qu'en faveur de la botanique. Ah! que ne suis-je à portée de ce bienheureux jardin, dût mon pauvre Sultan le fourrager un peu, comme il fit celui de Colombier!

693. — A M. DAVENPORT.

1766.

Je suis bien sensible, monsieur, à l'attention que vous avez de m'envoyer tout ce que vous croyez devoir m'intéresser. Ayant pris mon parti

sur l'affaire en question, je continuerai, quoi qu'il arrive, de laisser M. Hume faire du bruit tout seul, et je garderai, le reste de mes jours, le silence que je me suis imposé sur cet article. Au reste, sans affecter une tranquillité stoïque, j'ose vous assurer que dans ce déchaînement universel je suis ému aussi peu qu'il est possible, et beaucoup moins que je n'aurais cru l'être, si d'avance on me l'eût annoncé; mais ce que je vous proteste et ce que je vous jure, mon respectable hôte, en vérité et à la face du ciel, c'est que le bruyant et triomphant David Hume, dans tout l'éclat de sa gloire, me parait beaucoup plus à plaindre que l'infortuné J. J. Rousseau, livré à la diffamation publique. Je ne voudrais pour rien au monde être à sa place, et j'y préfère de beaucoup la mienne, même avec l'opprobre qu'il lui a plu d'y attacher.

J'ai craint pour vous ces mauvais temps passés. J'espère que ceux qu'il fait à présent en répareront le mauvais effet. Je n'ai pas été mieux traité que vous, et je ne connais plus guère de bon temps ni pour mon cœur ni pour mon corps : j'excepte celui que je passe auprès de vous : c'est vous dire assez avec quel empressement je vous attends et votre chère famille, que je remercie et salue de toute mon âme.

694. — A M. GUY.

Wootton, le 2 août 1766.

Je me serais bien passé, monsieur, d'apprendre les bruits obligeans qu'on répand à Paris sur mon compte, et vous auriez bien pu vous passer de vous joindre à ces cruels amis qui se plaisent à m'enfoncer vingt poignards dans le cœur. Le parti que j'ai pris de m'ensevelir dans cette solitude, sans entretenir plus aucune correspondance dans le monde, est l'effet de ma situation bien examinée. La ligue qui s'est formée contre moi est trop puissante, trop adroite, trop ardente, trop accréditée, pour que, dans ma position, sans autre appui que la vérité, je sois en état de lui faire face dans le public. Couper les têtes de cette hydre ne servirait qu'à les multiplier; et je n'aurais pas détruit une de leurs calomnies, que vingt autres plus cruelles lui succéderaient à l'instant. Ce que j'ai à faire est de bien prendre mon parti sur les jugemens du public, de me taire, et de tâcher au moins de vivre et mourir en repos.

Je n'en suis pas moins reconnaissant pour ceux que l'intérêt qu'ils prennent à moi engage à m'instruire de ce qui se passe : en m'affligeant, ils m'obligent; s'ils me font du mal, c'est en voulant me faire du bien. Ils croient que ma réputation dépend d'une lettre injurieuse, cela peut être; mais, s'ils croient que mon honneur en dépend, ils se

trompent. Si l'honneur d'un homme dépendait des injures qu'on lui dit, et des outrages qu'on lui fait, il y a long-temps qu'il ne me resterait plus d'honneur à perdre; mais, au contraire, il est même au-dessous d'un honnête homme de repousser de certains outrages. On dit que M. Hume me traite de vile canaille et de scélérat. Si je savais répondre à de pareils noms, je m'en croirais digne.

Montrez cette lettre à mes amis, et priez-les de se tranquilliser. Ceux qui ne jugent que sur des preuves ne me condamneront certainement pas, et ceux qui jugent sans preuves ne valent pas la peine qu'on les désabuse. M. Hume écrit, dit-on, qu'il veut publier toutes les pièces relatives à cette affaire; c'est, j'en réponds, ce qu'il se gardera de faire, ou ce qu'il se gardera bien au moins de faire fidèlement. Que ceux qui seront au fait nous jugent, je le désire; que ceux qui ne sauront que ce que M. Hume voudra leur dire ne laissent pas de nous juger; cela m'est, je vous jure, très-indifférent. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres : je les attends.

Je me bornerai à vous présenter une seule réflexion. Il s'agit, monsieur, de deux hommes dont l'un a été amené par l'autre en Angleterre presque malgré lui : l'étranger, ignorant la langue du pays, ne pouvant parler ni entendre, seul, sans amis, sans appui, sans connaissance, sans savoir même à qui confier une lettre en sûreté, livré sans ré-

serve à l'autre et aux siens, malade, retiré et ne voyant personne, écrivant peu, est allé s'enfermer dans le fond d'une retraite où il herborise pour toute occupation : le Breton, homme actif, liant, intrigant, au milieu de son pays, de ses amis, de ses parens, de ses patrons, de ses patriotes, en grand crédit à la cour, à la ville, répandu dans le plus grand monde, à la tête des gens de lettres, disposant des papiers publics, en grande relation chez l'étranger, surtout avec les plus mortels ennemis du premier. Dans cette position, il se trouve que l'un des deux a tendu des piéges à l'autre. Le Breton crie que c'est cette vile canaille, ce scélérat d'étranger qui lui en tend : l'étranger, seul, malade, abandonné, gémit et ne répond rien. Là-dessus *le voilà jugé*, et il demeure clair qu'il s'est laissé *mener dans le* pays de l'autre, qu'il s'est mis à sa merci, *tout* exprès pour lui faire pièce et pour *conspirer* contre lui. Que pensez-vous de ce jugement? Si j'avais été capable de former un projet aussi monstrueusement extravagant, où est l'homme ayant quelque sens, quelque humanité, qui ne devrait pas dire : Vous faites tort à ce pauvre misérable; il est trop fou pour pouvoir être un scélérat : plaignez-le, saignez-le; mais ne l'injuriez pas? J'ajouterai que le ton seul que prend M. Hume devrait décréditer ce qu'il dit : ce ton si brutal, si bas, si indigne d'un homme qui se respecte, marque assez que l'âme qui l'a dicté n'est pas saine, il n'annonce pas un langage digne de

que j'ai fait volontairement une chose injuste ou malhonnête, d'être bien persuadé que cela n'est pas vrai.

696. — A MADAME LA MARQUISE DE VERDELIN (*).

Wootton, août 1766.

J'AI attendu, madame, votre retour à Paris pour vous répondre, parce qu'il y a, pour écrire des provinces d'Angleterre dans les provinces de France, des embarras que j'aurais peine à lever d'ici.

Vous me demandez quels sont mes griefs contre M. Hume. Des griefs? non, madame, ce n'est pas le mot : ce mot propre n'existe pas dans la langue française; et j'espère, pour l'honneur de l'humanité, qu'il n'existe dans aucune langue.

M. Hume a promis de publier toutes les pièces relatives à cette affaire : s'il tient parole, vous verrez, dans la lettre que je lui ai écrite le 10 juillet, les détails que vous demandez, du moins assez pour que le reste soit superflu. D'ailleurs, vous voyez sa conduite publique depuis ma dernière lettre; elle parle assez clair, ce me semble, pour que je n'aie plus besoin de rien dire.

Je vous dois cependant, madame, d'examiner ce que vous m'alléguez à ce sujet.

Que la fausse lettre du roi de Prusse soit de

(*) Voyez ci-devant la lettre du 13 mai 1764.

M. d'Alembert, ami de M. Hume, ou de M. Walpole, ami de M. Hume, ce n'est pas, au fond, de cela qu'il s'agit; c'est de savoir, quel que soit l'auteur de la lettre, si M. Hume en est complice. Vous voulez que madame du Deffant ait travaillé à cette lettre; à la bonne heure : mais deux autres écrits, mis successivement dans les mêmes papiers, et de la même main, ne sont sûrement pas de celle d'une femme; et quant à M. Walpole, tout ce que je puis dire est qu'il faut assurément que je me connaisse mal en style pour avoir pu prendre le français d'un Anglais pour le français de M. d'Alembert.

Votre objection, tirée du caractère connu de M. Hume, est très-forte, et m'étonnera toujours : il n'a pas fallu moins que ce que j'ai vu et senti d'opposé pour le croire. Tout ce que je peux conclure de cette contradiction est qu'apparemment M. Hume n'a jamais haï que moi seul; mais aussi quelle haine, quel art profond à la cacher et à l'assouvir! le même cœur pourrait-il suffire à deux passions pareilles?

On vous marque que j'ai voué à M. Hume une haine implacable, parce qu'il me veut déshonorer en me forçant d'accepter des bienfaits. Savez-vous bien, madame, ce que milord Maréchal, à qui vous me renvoyez, eût fait si on lui eût dit pareille chose? il eût répondu que cela n'était pas vrai, et n'eût pas même daigné m'en parler.

Tout ce que vous ajoutez sur l'honneur que

m'eût fait une pension du roi d'Angleterre est très-juste; il est seulement étonnant que vous ayez cru avoir besoin de me dire ces choses-là. Pour vous prouver, madame, que je pense exactement comme vous sur cet article, je vous envoie ci-jointe la copie d'une lettre que j'écrivis, il y a trois mois, à M. le général Conway, et dans laquelle j'étais même fort embarrassé, sentant déjà les trahisons de M. Hume, et ne voulant pas cependant le nommer. Il ne s'agit pas de savoir si cette question m'eût été honorable, mais si elle l'était assez pour que je dusse l'accepter à tout prix, même à celui de l'infamie.

Quand vous me demandez quel est le sujet qui ose solliciter son maître pour un homme qu'il veut avilir, vous ne voyez pas qu'il faisait de cette sollicitatation son grand moyen pour m'accuser bientôt de la plus noire ingratitude. Si M. Hume eût travaillé publiquement à m'avilir lui-même, vous auriez raison; mais il ne faut pas supposer qu'il exécutait avec bêtise un projet si profondément médité : cette objection serait bonne encore, si, connu depuis long-temps de M. Hume, j'avais été inconnu du roi d'Angleterre et de sa cour; mais votre lettre même dit le contraire : cette affaire ne pouvait tourner, comme elle a fait, qu'à l'avantage de M. Hume. Toute la cour d'Angleterre dit maintenant : *Ce pauvre homme! il croit que tout le monde lui ressemble; nous y avons été trompés comme lui.*

Dans le plan qu'il s'était fait, et qu'il a si pleinement exécuté, de paraître me servir en public avec la plus grande ostentation, et de me diffamer ensuite avec la plus grande adresse, il devait écrire et parler honorablement de moi. Vouliez-vous qu'il allât dire du mal d'un homme pour lequel il affectait tant d'amitié? ç'eût été se contredire, et jouer très-mal son jeu; il voulait paraître avoir été pleinement ma dupe; il préparait l'objection que vous me faites aujourd'hui.

Vous me renvoyez, sur ce que vous appelez mes griefs, à milord Maréchal pour en juger : milord Maréchal est trop sage pour vouloir, d'où il est, voir mieux que moi ce qui se passe où je suis; et quand un homme, entre quatre yeux, m'enfonce à coups redoublés un poignard dans le sein, je n'ai pas besoin, pour savoir s'il m'a touché, de l'aller demander à d'autres.

Finissons pour jamais sur ce sujet, je vous supplie. Je vous avoue, madame, toute ma faiblesse : si je savais que M. Hume ne fût pas démasqué avant sa mort, j'aurais peine à croire encore à la Providence.

Je me fais quelque scrupule de mêler dans une même lettre des sujets si disparates; mais cette atteinte de goutte que vous avez sentie, mais les incommodités de vos enfans, ne me permettent pas de vous rien dire ici d'eux et de vous. Quant à la goutte, il n'est pas naturel qu'elle vous maltraite beaucoup à votre âge, et j'espère que vous en se-

rez quitte pour un ressentiment passager; mais je n'envisage pas de même cette humeur scrofuleuse, qui paraît avoir été transmise à vos enfans par leur père; l'âge pubère les guérira, comme je l'espère, ou rien ne les guérira; et, dans ce dernier cas, je vois une raison de plus de combler les vœux d'un honnête homme qui a toute votre estime, et qui mérite tout votre attachement. Vos filles, malgré leur mérite, leur naissance, et leur bien, se marieront peut-être avec peine, et peut-être aurez-vous vous-même quelque scrupule de les marier. Ah! madame, les races de gens de bien sont si rares sur la terre! voulez-vous en laisser éteindre une? A la place des simples et vrais sentimens de la nature, qu'on étouffe, on a fourré dans la société je ne sais quels raffinemens de délicatesse que je ne saurais souffrir. Croyez moi, croyez-en votre ami, et l'ami de toutes choses honnêtes, mariez-vous, puisque votre âge et votre cœur le demandent. L'intérêt même de vos filles ne s'y oppose pas. Vos enfans des deux parts auront les biens de leur père, et ils auront de plus les uns dans les autres un appui que vous rendrez très-solide par l'attachement mutuel que vous leur saurez inspirer. Mon intérêt aussi se mêle à ce conseil, je vous l'avoue; je sens, et j'ai grand besoin de sentir qu'on n'est pas tout-à-fait misérable quand on a des amis heureux. Soyez-le l'un et l'autre, et l'un par l'autre; qu'au milieu des afflictions qui m'accablent j'aie la consolation de sa-

voir que j'ai deux amis unis et fidèles, qui parlent quelquefois avec attendrissement de mes misères; elles m'en seront moins rudes à supporter. J'aime à envisager comme faite une chose qui doit se faire. Permettez-moi de vous conseiller, lorsque vous serez dans votre nouveau ménage, de bien choisir ceux à qui vous accorderez l'entrée de votre maison : qu'elle ne soit pas ouverte à tout le monde, comme la plupart des maisons de Paris. Ayez un petit nombre d'amis sûrs, et tenez-vous-en à leur commerce : ayez-en, si vous voulez, qui aient de la littérature, cela jette de l'agrément dans la société; mais point de gens de lettres de profession, sur toute chose; jamais aucun auteur, quel qu'il soit. Souvenez-vous de cet avis, madame; et soyez sûre que, si vous le négligez, vous vous en trouverez mal tôt ou tard.

Je n'ai pas la force d'étendre jusqu'à vous ma résolution de ne plus écrire; c'est une résolution que j'avais pourtant prise, mais qu'il est impossible à mon cœur d'exécuter : je vous écrirai quelquefois, madame, mais rarement peut-être; je voudrais qu'en cela vous ne m'imitassiez pas. Je ne dois pas vous affliger, et vous pouvez me consoler. Je vous prie de ne remettre vos lettres ni à M. Coindet ni à personne; mais de les envoyer vous-même sous l'adresse ci-jointe, exactement suivie, sans que mon nom y paraisse en aucune façon : en prenant soin de faire affranchir les lettres jusqu'à Londres, elles parviendront sûre-

ment, et personne ne les ouvrira que moi; mais il faut tâcher, par économie, d'éviter les paquets, et d'écrire plutôt des lettres simples sur d'aussi grand papier qu'on veut; car, quelque grosse que soit une lettre simple, elle ne paie que pour simple; mais la moindre enveloppe renchérit le port exorbitamment. Le dernier paquet de M. Coindet m'a coûté six francs de port : je ne les ai pas regrettés assurément; ce paquet contenait une lettre de vous; mais en tout ce qui peut se faire avec économie, sans que la chose aille moins bien, je suis dans une position qui m'en rend le soin très-utile. Au reste, je ne sais pas qui peut vous avoir dit que j'étais à vingt-cinq lieues de Londres; j'en suis à cinquante bonnes; et j'ai mis quatre jours à les faire, avec les mêmes chevaux à la vérité. Recevez, madame, les salutations de la plus tendre amitié.

697. — A M. MARC-MICHEL REY.

Wootton, août 1766.

Je reçois, mon cher compère, avec grand plaisir, de vos nouvelles : l'impossibilité de trouver nulle part ce repos après lequel mon cœur soupire inutilement m'eût fait un scrupule de vous donner des miennes, pour ne pas vous affliger. D'ailleurs, voulant me recueillir en moi-même, autant qu'il est possible, et ne plus rien savoir de ce qui se passe dans le monde par rapport à moi, j'ai

rompu tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité; cela fera que je vous écrirai plus rarement désormais : mais soyez sûr que mon attachement pour vous, et pour tout ce qui vous appartient, est toujours le même; et que ce serait une grande consolation pour moi dans la vieillesse qui s'approche, au milieu d'un cortége de douleurs de toute espèce, d'embrasser ma chère filleule avant ma mort.

J'ai su que vous aviez eu aussi quelques affaires désagréables : j'en étais en peine; et je vous aurais écrit à ce sujet, si vous ne m'aviez prévénu. J'augure, sur ce que vous ne m'en dites rien, que tout cela n'a pas eu des suites, et je m'en réjouis de tout mon cœur; mais mon amitié pour vous ne me permet pas de vous taire mon sentiment sur ces sortes d'affaires. Tandis que vous commenciez et que vous aviez besoin de mettre, pour ainsi dire, *à la loterie*, il vous convenait de courir quelques risques pour avancer : mais maintenant que votre maison est bien établie, que vos affaires, comme je le suppose, sont en bon état, ne les dérangez pas par votre faute; jouissez en paix de la fortune dont la Providence a béni votre travail; et, au lieu d'exposer le bien de vos enfans et le vôtre, contentez-vous de l'entretenir en sûreté, sans plus vous permettre d'entreprises hasardeuses. Voilà, mon cher compère, un conseil de l'amitié, et, je crois, de la raison : si vous trouvez qu'il soit à votre usage, profitez-en.

Vos gazettes disent donc que M. Hume est mon bienfaiteur, et que je suis son protégé! Que Dieu me préserve d'être souvent protégé de la sorte, et de trouver en ma vie un pareil bienfaiteur! Je présume que cet article n'est que préparatoire, et qu'il en suivra bientôt un second, aussi véridique, aussi humain, aussi juste. Qu'importe, mon cher compère? Laissons dire et M. Hume, et les plénipotentiaires, et les puissances, et les gazetiers, et le public, et tout le monde; qu'ils crient, qu'ils m'outragent, qu'ils m'insultent, qu'ils disent et fassent tout ce qu'ils voudront: mon âme, en dépit d'eux, restera toujours la même; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Le public désormais est mort pour moi; je vous prie, quand vous m'écrirez, de ne me reparler jamais de ce qu'on y dit.

MM. Becket et de Hondt ne m'ont point parlé de la pension de mademoiselle Le Vasseur; et comme l'année n'est pas écoulée, cela ne presse pas: mais je vous prie de ne vous servir jamais de ces messieurs, pour me rien envoyer, ni pour rien qui me regarde; j'ai senti, dans plus d'une affaire, l'influence que M. Hume a sur eux. Il vient de m'en arriver une qui mérite d'être contée. M. du Peyrou ayant jugé à propos de m'envoyer mes livres, je l'avais prié de les adresser à ces messieurs, qui s'étaient offerts. Ayant une collection considérable d'estampes, dont les droits, exigés à la rigueur, auraient passé mes ressources, je les priai

de tâcher de faire mitiger le droit, d'autant plus que la moitié de mes estampes ne valant pas ce droit, j'aimerais mieux les abandonner que de le payer sans rabais : ces messieurs promettent de faire de leur mieux; ils reçoivent mes livres, et, outre quinze louis de port, en prennent quinze autres chez mon banquier pour les frais de douane; gardent et fouillent les livres, tant qu'il leur plait, sans me rien marquer de leur arrivée; m'envoient enfin sans avis un ballot que je les avais priés de m'envoyer sitôt que les miens arriveraient. J'ouvre ce ballot où mes estampes étaient; je trouve les portefeuilles vides, et pas une seule estampe, ni petite ni grande, sans qu'ils aient même daigné me marquer ce qu'ils en avaient fait. Ainsi j'ai quinze louis de port, autant de douane, sans savoir sur quoi, et pour cent louis d'estampes perdues, sans qu'il m'en reste une seule (*). Je ne sais si les livres que vous avez vus doivent payer à Londres mille écus de douane; mais je sais bien que si je les revends, comme il le faut bien, je n'en retirerai pas la moitié de cette somme. Il y a un seul article d'une livre sterling (c'est près d'un louis), pour une vieille guitare sourde, brisée et pourrie, qui m'a coûté six francs de France, et dont je ne les retrouverai jamais. Cela ne se ferait pas à Alger, mais cela se fait à Londres, grâces

(*) Ces estampes, déplacées des portefeuilles qui les contenaient, se sont retrouvées dans un autre ballot.

aux bons soins de ces messieurs. Si je laisse longtemps mes livres dans leur magasin, et s'ils me font payer à proportion pour l'entrepôt, ne le pouvant pas, je serai forcé de leur laisser mes livres : ainsi j'aurai perdu, par leurs bons soins, tous mes livres, toutes mes estampes, et trente louis d'argent comptant. Que dites-vous de cela? Je crois que ces messieurs sont par eux-mêmes de fort honnêtes gens; mais je crois aussi qu'à mon égard ils cèdent trop à l'instigation d'autrui. C'est pourquoi je veux n'avoir avec eux, si je puis, aucune sorte d'affaires, de peur de m'en trouver toujours plus mal. Je chercherai, si vous y consentez, à me prévaloir sur vous des trois cents francs de mademoiselle Le Vasseur, soit par lettre-de-change, soit en vous envoyant d'Angleterre son reçu, en échange duquel vous en donnerez l'argent à celui qui vous le remettra.

Je dois avoir parmi mes livres un exemplaire de la musique du *Devin du village* : si vous persistez à vouloir le faire graver, je pourrais corriger cet exemplaire, et vous l'envoyer; mais il faut du temps, non seulement pour attendre l'occasion, mais pour le faire venir de Londres, parce qu'il faut que je donne commission à quelqu'un de confiance d'ouvrir la balle où il est, pour l'en tirer et me l'envoyer; ce qui ne peut se faire avant cet hiver. Je suis très-fâché que vous publiiez *la Reine fantasque*, parce que cela peut faire encore

des tracasseries désagréables pour vous et pour moi.

Guy m'a écrit au sujet du *Dictionnaire de Musique* : il se plaint de vous et de vos propositions, qu'il trouve déraisonnables : je lui ai répondu qu'il fît comme il l'entendrait; que je vous aimais fort tous les deux; mais que des affaires de libraire à libraire, je ne m'en mêlerais de mes jours. Mille tendres salutations à madame Rey. J'embrasse la chère petite et son cher papa.

Voici une adresse dont il faut vous servir désormais, quand vous m'écrirez : ne faites point d'enveloppe; et, quoique mon nom ne paraisse point sur la lettre, soyez sûr que personne ne l'ouvrira que moi, et qu'elle me parviendra sûrement, pourvu que vous suiviez exactement l'adresse, et que vous affranchissiez jusqu'à Londres, sans quoi les lettres pour les provinces d'Angleterre restent au rebut.

698. — A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 16 août 1766.

Je suis extrêmement en peine de vous, monsieur, n'ayant point de vos nouvelles depuis le 21 juin : je vous ai marqué, il est vrai, que je ne vous écrirais pas; mais, comme vous n'étiez pas dans le même embarras que moi, je me flattais que mon silence ne produirait pas le vôtre; et j'espère au moins, puisque vous ne m'avez rien

écrit de contraire à la promesse que vous m'avez faite de me venir voir cet automne, que cette promesse sera exécutée : ainsi je vous attends au mois de novembre, fâché seulement que vous ne preniez pas une meilleure saison.

Je vous prie de voir, en passant à Lyon, madame Boy de la Tour, ma bonne amie, et sa chère fille, et de m'apporter amplement de leurs nouvelles. Apprenez-moi le rétablissement de la première, et le bonheur de la seconde dans son mariage; rien ne manquera à mon plaisir en vous embrassant. Assurez-les de ma tendre et constante amitié pour elles, et dites-leur que vous leur expliquerez à votre retour pourquoi je ne leur ai point écrit, moi qui pense continuellement à elles, et pourquoi je n'écris plus à personne, hors les cas de nécessité.

Vous ne manquerez pas, je vous prie, en passant à Paris, de voir madame la veuve Duchesne, libraire, et M. Guy, à qui je compte envoyer une lettre pour vous, où je rassemblerai ce que je peux avoir à vous dire d'ici à ce temps-là, concernant votre voyage. En attendant, je vous préviens de ne donner votre confiance à personne à Londres sur ce qui me regarde; mais de remettre, s'il se peut, les affaires que vous pourriez avoir dans cette capitale à votre retour, où vous pourrez aussi m'y rendre des services. Je vous prie aussi de ne m'amener personne de Londres, qui que ce puisse être, et quelque prétexte qu'ils puissent

prendre pour vous accompagner : il suffira que vous preniez, pour la route, un domestique qui sache la langue; je ne vois pas que vous puissiez vous en passer; car dans la route, ni dans cette contrée, personne ne sait un seul mot de français.

Je ne vous envoie point cette lettre par M. Lucadou; vous en saurez la raison quand nous nous serons vus : ne me répondez pas non plus par son canal; mais envoyez votre lettre à M. du Peyrou, qui aura la bonté de me la faire parvenir; je vous avoue même que je désirerais que M. Lucadou ne fût pas prévenu de votre voyage, de crainte qu'il ne survînt des obstacles qui vous empêcheraient de l'achever. Je ne puis vous en dire ici davantage; mais tout ce que je désire pour ce moment le plus au monde est de vous voir arriver en bonne santé. Je vous embrasse.

669. — A M. DU PEYROU.

Wootton, le 16 août 1766.

JE ne doute point, mon cher hôte, que les choses incroyables que M. Hume écrit partout ne vous soient parvenues, et je ne suis pas en peine de l'effet qu'elles feront sur vous. Il promet au public une relation de ce qui s'est passé entre lui et moi, avec le recueil des lettres. Si ce recueil est fait fidèlement, vous y verrez, dans celle que je lui ai écrite le 10 juillet, un ample détail de sa conduite et de la mienne, sur lequel vous pour-

rez juger entre nous; mais comme infailliblement il ne fera pas cette publication, du moins sans les falsifications les plus énormes, je me réserve à vous mettre au fait par le retour de M. d'Ivernois; car vous copier maintenant cet immense recueil, c'est ce qui ne m'est pas possible, et ce serait rouvrir toutes mes plaies : j'ai besoin d'un peu de trêve pour reprendre mes forces prêtes à me manquer; du reste, je le laisse déclamer dans le public, et s'emporter aux injures les plus brutales : je ne sais point quereller en charretier : j'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres; je les attends, et je me tais.

Je vous dirai seulement un mot sur une pension du roi d'Angleterre dont il a été question, et dont vous m'aviez parlé vous-même : je ne vous répondis pas sur cet article, non-seulement à cause du secret que M. Hume exigeait, au nom du roi, et que je lui ai fidèlement gardé jusqu'à ce qu'il l'ait publié lui-même, mais parce que, n'ayant jamais bien compté sur cette pension, je ne voulais vous flatter pour moi de cette espérance que quand je serais assuré de la voir remplir. Vous sentez que rompant avec M. Hume, après avoir découvert ses trahisons, je ne pouvais, sans infamie, accepter des bienfaits qui me venaient par lui : il est vrai que ces bienfaits et ces trahisons semblent s'accorder fort mal ensemble; tout cela s'accorde pourtant fort bien. Son plan était de me servir publiquement avec la

plus grande ostentation, et de me diffamer en secret avec la plus grande adresse : ce dernier objet a été parfaitement rempli ; vous aurez la clef de tout cela. En attendant, comme il publie partout qu'après avoir accepté la pension, je l'ai malhonnêtement refusée, je vous envoie une copie de la lettre que j'écrivis à ce sujet au ministre, par laquelle vous verrez ce qu'il en est. Je reviens maintenant à ce que vous m'en avez écrit.

Lorsqu'on vous marqua que la pension m'avait été offerte, cela était vrai ; mais lorsqu'on ajouta que je l'avais refusée, cela était parfaitement faux ; car, au contraire, sans aucun doute alors sur la sincérité de M. Hume, je ne mis, pour accepter cette pension, qu'une condition unique, savoir, *l'agrément* de milord Maréchal, que, vu ce qui *s'était* passé à Neuchâtel, je ne pouvais me *dispenser d'obtenir*. Or, nous avions eu cet agrément avant mon départ de Londres ; il ne restait de la part de la cour qu'à terminer l'affaire, ce que je n'espérais pourtant pas beaucoup ; mais ni dans ce temps-là, ni avant, ni après, je n'en ai parlé à qui que ce fût au monde, hors le seul milord Maréchal, qui sûrement m'a gardé le secret : il faut donc que ce secret ait été ébruité de la part de M. Hume. Or, comment M. Hume a-t-il pu dire que j'avais refusé, puisque cela était faux, et qu'alors mon intention n'était pas même de refuser ? Cette anticipation ne montre-t-elle pas qu'il savait que je serais bientôt forcé à ce refus, et

qu'il entrait même dans son projet de m'y forcer
pour amener les choses au point où il les a mises
La chaîne de tout cela me paraît importante
suivre pour le travail dont je suis occupé; et
vous pouviez parvenir à remonter, par votre am
à la source de ce qu'il vous écrit, vous rendrie
un grand service à la chose et à moi-même.

Les choses qui se passent en Angleterre à mo
egard sont, je vous assure, hors de toute imag
nation : j'y suis dans la plus complète diffamatio
où il soit possible d'être, sans que j'aie donné
cela la moindre occasion, et sans que pas un
âme puisse dire avoir eu personnellement l
moindre mécontentement de moi. Il paraît main
tenant que le projet de M. Hume et de ses asso
ciés est de me couper toute ressource, toute com
munication avec le continent, et de me faire p
rir ici de douleur et de misère. J'espère qu'ils n
réussiront pas; mais deux choses me font trem
bler : l'une est qu'ils travaillent avec force à déta
cher de moi M. Davenport, et que, s'ils réussissent
je suis absolument sans asile, et sans savoir qu
devenir; l'autre, encore plus effrayante, est qu
aut absolument que, pour ma correspondanc
avec vous, j'aie un commissionnaire à Londres
à cause de l'affranchissement jusqu'à cette cap
tale, qu'il ne m'est pas possible de faire ici; je m
sers pour cela d'un libraire que je ne conna
point, mais qu'on m'a assuré être fort honnê
homme; si par quelque accident cet homme v

sait à me manquer, il ne me reste personne à qui adresser mes lettres en sûreté, et je ne saurais plus comment vous écrire : il faut espérer que cela n'arrivera pas ; mais mon cher hôte, je suis si malheureux ! il ne me faudrait que ce dernier coup.

Je tâche de fermer de tous côtés la porte aux nouvelles affligeantes ; je ne lis plus aucun papier public ; je ne réponds plus à aucune lettre, ce qui doit rebuter à la fin de m'en écrire ; je ne parle que de choses indifférentes au seul voisin avec lequel je converse, parce qu'il est le seul qui parle français. Il ne m'a pas été possible, vu la cause, de n'être pas affecté de cette épouvantable révolution, qui, je n'en doute pas, a gagné toute l'Europe ; mais cette émotion a peu duré ; la sérénité est revenue, et j'espère qu'elle tiendra : car il me paraît difficile qu'il m'arrive désormais aucun malheur imprévu. Pour vous, mon cher hôte, que tout cela ne vous ébranle pas : j'ose vous prédire qu'un jour l'Europe portera le plus grand respect à ceux qui en auront conservé pour moi dans mes disgrâces.

700. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Wootton, le 30 août 1766.

UNE chose me fait grand plaisir, madame, dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier, et qui ne m'est

parvenue que depuis peu de jours; c'est de con naître à son ton que vous êtes en bonne santé.

Vous dites, madame, n'avoir jamais vu d lettre semblable à celle que j'ai écrite à M. Hume cela peut être, car je n'ai, moi, jamais rien vu d semblable à ce qui y a donné lieu : cette lettre n ressemble pas du moins à celles qu'écrit M. Hume et j'espère n'en écrire jamais qui leur ressemblent

Vous me demandez quelles sont les injure dont je me plains. M. Hume m'a forcé de lui dir que je voyais ses manœuvres secrètes, et je l'a fait; il m'a forcé d'entrer là-dessus en explication je l'ai fait encore, et dans le plus grand détail. I peut vous rendre compte de tout cela, madame pour moi, je ne me plains de rien.

Vous me reprochez de me livrer à d'odieux soupçons : à cela je réponds que je ne me livre point à des soupçons : peut-être auriez-vous pu madame, prendre pour vous un peu des leçons que vous me donnez, n'être pas si facile à croir que je croyais si facilement aux trahisons, et vou dire pour moi une partie des choses que vou vouliez que je me disse pour M. Hume.

Tout ce que vous m'alléguez en sa faveu forme un préjugé très-fort, très-raisonnable d'un très-grand poids, surtout pour moi, et qu je ne cherche point à combattre; mais les préju gés ne font rien contre les faits. Je m'abstiens d juger du caractère de M. Hume, que je ne connai pas; je ne juge que sa conduite avec moi, que j

connais. Peut-être suis-je le seul homme qu'il ait jamais haï; mais aussi quelle haine! Un même cœur suffirait-il à deux comme celle-là?

Vous vouliez que je me refusasse à l'évidence, c'est ce que j'ai fait autant que j'ai pu; que je démentisse le témoignage de mes sens, c'est un conseil plus facile à donner qu'à suivre; que je ne crusse rien de ce que je sentais; que je consultasse les amis que j'ai en France : mais si je ne dois rien croire de ce que je vois et de ce que je sens, ils le croiront bien moins encore, eux qui ne le voient pas, et qui le sentent encore moins. Quoi! madame, quand un homme vient entre quatre yeux m'enfoncer, à coups redoublés, un poignard dans le sein, il faut, avant d'oser lui dire qu'il me *frappe*, que j'aille demander à d'autres s'il m'a frappé!

L'extrême emportement que vous trouvez dans ma *lettre* me fait présumer, madame, que vous *n'êtes* pas de sang-froid vous-même, ou que la copie que vous avez vue est falsifiée. Dans la circonstance funeste où j'ai écrit cette lettre, et où M. Hume m'a forcé de l'écrire, sachant bien ce qu'il en voulait faire, j'ose dire qu'il fallait avoir une âme forte pour se modérer à ce point. Il n'y a que les infortunés qui sentent combien, dans l'excès d'une affliction de cette espèce, il est difficile d'allier la douceur avec la douleur.

M. Hume s'y est pris autrement, je l'avoue; tandis qu'en réponse à cette même lettre il m'é-

crivait en termes décens et même honnêtes, il écrivait à M. d'Holbach et à tout le monde en termes un peu différens. Il a rempli Paris, la France, les gazettes, l'Europe entière, de choses que ma plume ne sait pas écrire, et qu'elle ne répétera jamais : était-ce comme cela, madame, que j'aurais dû faire?

Vous dites que j'aurais dû modérer mon emportement contre un homme qui m'a réellement servi. Dans la longue lettre que j'ai écrite, le 10 juillet, à M. Hume, j'ai pesé avec la plus grande équité les services qu'il m'a rendus : il était digne de moi d'y faire partout pencher la balance en sa faveur, et c'est ce que j'ai fait : mais quand tous ces grands services auraient eu autant de réalité que d'ostentation, s'ils n'ont été que des piéges qui couvraient les plus noirs desseins, je ne vois pas qu'ils exigent une grande reconnaissance.

Les liens de l'amitié sont respectables même après qu'ils sont rompus : cela est vrai, mais cela suppose que ces liens ont existé : malheureusement ils ont existé de ma part; aussi le parti que j'ai pris de gémir tout bas et de me taire est-il l'effet du respect que je me dois.

Et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi. Voilà, madame, la plus étonnante maxime dont j'aie jamais entendu parler. Comment! sitôt qu'un homme prend en public le masque de l'amitié, pour me nuire plus à son aise, sans même daigner se cacher de moi, sitôt

qu'il me baise en m'assassinant, je dois n'oser plus me défendre, ni parer ses coups, ni m'en plaindre, pas même à lui!... Je ne puis croire que c'est là ce que vous avez voulu dire; cependant, en relisant ce passage dans votre lettre, je n'y puis trouver aucun autre sens.

Je vous suis obligé, madame, des soins que vous voulez prendre pour ma défense, mais je ne les accepte pas : M. Hume a si bien jeté le masque, qu'à présent sa conduite parle et dit tout à qui ne veut pas s'aveugler; mais quand cela ne serait pas, je ne veux point qu'on me justifie, parce que je n'ai pas besoin de justification, et je ne veux pas qu'on m'excuse, parce que cela est au-dessous de moi; je souhaiterais seulement que, dans l'abîme de *malheurs* où *je suis* plongé, les personnes que j'honore m'écrivissent des lettres moins accablantes, afin que j'eusse au moins la consolation de conserver pour elles tous les sentimens qu'elles m'ont inspirés.

701. — A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 30 août 1766.

J'AI lu, monsieur, dans votre lettre du 31 juillet, l'article de la gazette que vous y avez transcrit, et sur lequel vous me demandez des instructions pour ma défense. Eh! de quoi, je vous prie, *voulez*-vous me défendre? de l'accusation d'être un infâme? Mon bon ami, vous n'y pensez pas :

lorsqu'on vous parlera de cet article, et des étonnantes lettres qu'écrit M. Hume, répondez simplement : Je connais mon ami Rousseau; de pareilles accusations ne sauraient le regarder : du reste, faites comme moi, gardez le silence, et demeurez en repos : surtout ne me parlez plus de ce qu'on dit dans le public et dans les gazettes; il y a long-temps que tout cela est mort pour moi.

Il y a cependant un point sur lequel je désire que mes amis soient instruits, parce qu'ils pourraient croire, comme ils ont fait quelquefois, et toujours à tort, que des principes outrés me conduisent à des choses déraisonnables. M. Hume a répandu à Paris et ailleurs que j'avais refusé brutalement une pension de deux mille francs du roi d'Angleterre, après l'avoir acceptée : je n'ai jamais parlé à personne de cette pension que le roi voulait qui fût secrète, et je n'en aurais parlé de ma vie, si M. Hume n'eût commencé. L'histoire en serait longue à déduire dans une lettre; il suffit que vous sachiez comment je m'en défendis, quand, ayant découvert les manœuvres secrètes de M. Hume, je dus ne rien accepter par la médiation d'un homme qui me trahissait. Voici, monsieur, une copie de la lettre que j'écrivis à ce sujet à M. le général Conway, secrétaire d'état. J'étais d'autant plus embarrassé dans cette lettre que, par un excès de ménagement, je ne voulais ni nommer M. Hume, ni dire mon vrai motif : je l'envoie pour que vous jugiez, quant à présent,

d'une seule chose, si j'ai refusé malhonnêtement. Quand nous nous verrons, vous saurez le reste : plaise à Dieu que ce soit bientôt! Toutefois, ne prenez rien sur vos affaires d'aucune espèce : je puis attendre, et, dans quelque temps que vous veniez, je vous verrai toujours avec le même plaisir. Je me rapporte en toute chose à la lettre que je vous ai écrite, il y a une quinzaine de jours, par voie d'ami; je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. Il faut que vous ayez une mince opinion de mon discernement, en fait de style, pour vous imaginer que je me trompe sur celui de M. de Voltaire, et que je prends pour être de lui ce qui n'en est pas; et il faut en revanche que vous ayez une *haute opinion de* sa bonne foi, pour croire que dès qu'il renie un ouvrage, c'est une preuve qu'il *n'est pas de* lui.

702. — A MADAME LA DUCHESSE DE PORTLAND.

Wootton, le 3 septembre 1766.

MADAME,

Quand je n'aurais eu aucun goût pour la botanique, les plantes que M. Granville m'a remises de votre part m'en auraient donné; et, pour mériter les trésors que je tiens de vous, je voudrais apprendre à les connaître : mais, madame la duchesse, il me manque le plus essentiel pour cela,

et ce n'est pas assez pour moi de vos herbes, il me faudrait de plus vos instructions; que ne suis-je à portée d'en profiter quelquefois! Si, commençant trop tard cette étude, je n'avais jamais l'honneur de savoir, j'aurais du moins le plaisir d'apprendre, et celui d'apprendre auprès de vous : j'y trouverais cette précieuse sérénité d'âme, que donne la contemplation des merveilles qui nous entourent; et, que j'en devinsse ou non meilleur botaniste, j'en deviendrais sûrement et plus sage et plus heureux. Voilà, madame la duchesse, un bien que j'aime à chercher à votre exemple, et qu'on ne recherche jamais en vain : plus l'esprit s'éclaire et s'instruit, plus le cœur demeure paisible; l'étude de la nature nous détache de nous-mêmes et nous élève à son auteur. C'est en ce sens qu'on devient vraiment philosophe; c'est ainsi que l'histoire naturelle et la botanique ont un usage pour la sagesse et pour la vertu. Donner le change à nos passions par le goût des belles connaissances, c'est enchaîner les amours avec des liens de fleurs.

Daignez, madame la duchesse, recevoir avec bonté mon profond respect.

703. — A M. Roustan.

Wootton, le 7 septembre 1766.

Vous méritez bien, monsieur, l'exception que je fais pour vous de très-bon cœur au parti que j'ai pris de rompre toute correspondance de let-

tres, et de n'écrire plus à personne, hors les cas de nécessité. Je ne veux pas vous laisser un moment la fausse opinion que je ne vois en vous qu'un homme d'église, et j'ajouterai que je suis bien éloigné de voir les ecclésiastiques en général de l'œil que vous supposez; ils sont bien moins mes ennemis que des instrumens aveugles et ostensibles dans les mains de mes ennemis adroits et cachés. Le clergé catholique, qui seul avait à se plaindre de moi, ne m'a jamais fait ni voulu aucun mal; et le clergé protestant, qui n'avait qu'à s'en louer, ne m'en a fait et voulu que parce qu'il est aussi stupide que courtisan, et qu'il n'a pas vu que ses ennemis et les miens le faisaient agir pour me nuire contre tous ses vrais intérêts. Je reviens à vous, monsieur, pour qui mes sentimens n'ont point changé, parce que je crois les vôtres toujours les mêmes, et que les hommes de votre étoffe prennent moins l'esprit de leur état qu'ils n'y portent le leur. Je n'ai pas craint que les clameurs de M. Hume fissent impression sur vous, ni sur M. Abauzit, ni sur aucun de ceux qui me connaissent; et, quant au public, il est mort po moi; ses jugemens insensés l'ont tué dans mon cœur : je ne connais plus d'autre bien que celui de la paix de l'âme et des jours achevés en repos, loin du tumulte et des hommes; et si les méchans ne veulent pas m'oublier, peu m'importe; pour moi, je les ai parfaitement oubliés. M. Hume, en m'accablant publiquement des outrages que vous

savez, a promis de publier les faits et les pièces qui les autorisent. Peut-être voudrait-il aujourd'hui n'avoir pas pris cet engagement, mais il est pris enfin : s'il le remplit, vous trouverez dans sa relation l'éclaircissement que vous demandez; s'il ne le remplit pas, vous en pourrez juger par là même : un tel silence, après le bruit qu'il a fait, serait décisif. Il faut, monsieur, que chacun ait son tour; c'est à présent celui de M. Hume : le mien viendra tard; il viendra toutefois, je m'en fie à la Providence. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sûres; je les attends, et je me tais. Je suis touché du souvenir de M. Abauzit et de ses obligeantes inquiétudes : saluez-le tendrement et respectueusement de ma part; marquez-lui qu'il ne se peut pas qu'un homme qui sait honorer dignement la vertu en soit dépourvu lui-même : assurez-le que, quoi que puissent faire et dire, et M. Hume, et les gazetiers, et les plénipotentiaires, et toutes les puissances de la terre, mon âme restera toujours la même : elle a passé par toutes les épreuves, et les a soutenues; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Je vous remercie de l'offre que vous me faites de m'instruire de ce qui se passe; mais je ne l'accepte pas : je ne prévois que trop ce qui arrivera, comme j'ai prévu tout ce qui arrive. La bourgeoisie n'a démenti en rien la haute opinion que j'avais d'elle; sa conduite, toujours sage, modérée et ferme, dans d'aussi cruelles circonstances, offre un exem-

ple peut-être unique, et bien digne d'être célébré. Jamais ils n'ont mieux mérité de jouir de la liberté qu'au moment qu'ils la perdent; et j'ose dire qu'ils effacent la gloire de ceux qui la leur ont acquise. Vous devriez bien, monsieur, former la noble entreprise de célébrer ces hommes magnanimes, en faisant l'oraison funèbre de leur liberté : votre cœur seul, même sans vos talens, suffirait pour vous faire exécuter supérieurement cette entreprise; et jamais Isocrate et Démosthène n'ont traité de plus grand sujet. Faites-le, monsieur, avec majesté et simplicité; ne vous y permettez ni satire ni invective, pas un mot choquant contre les destructeurs de la république; les faits, sans y ajouter de réflexion, quand ils seront à leur charge. Détournez vos regards de l'iniquité triomphante, et ne voyez que la vertu dans les fers. Imitez cette ancienne prêtresse d'Athènes qui ne voulut jamais prononcer d'imprécations contre Alcibiade, disant qu'elle était ministre des dieux, non pour excommunier et maudire, mais pour louer et bénir.

704. — A MILORD MARÉCHAL.

7 septembre 1766.

Je ne puis vous exprimer, milord, à quel point, dans les circonstances où je me trouve, je suis alarmé de votre silence. La dernière lettre que j'ai reçue de vous était du.... Serait-il possible que les terribles clameurs de M. Hume eussent fait im-

pression sur vous, et m'eussent, au milieu de tant de malheurs, ôté la seule consolation qui me restait sur la terre? Non, milord : cela ne peut pas être; votre âme ferme ne peut être entraînée par l'exemple de la foule; votre esprit judicieux ne peut être abusé à ce point. Vous n'avez point connu cet homme, personne ne l'a connu, ou plutôt il n'est plus le même. Il n'a jamais haï que moi seul; mais aussi quelle haine! un même cœur pourrait-il suffire à deux comme celle-là? Il a marché jusqu'ici dans les ténèbres, il s'est caché; mais maintenant il se montre à découvert. Il a rempli l'Angleterre, la France, les gazettes, l'Europe entière, de cris auxquels je ne sais que répondre, et d'injures dont je me croirais digne si je daignais les repousser. Tout cela ne décèle-t-il pas avec évidence le but qu'il a caché jusqu'à présent avec tant de soin? Mais laissons M. Hume, je veux l'oublier malgré les maux qu'il m'a faits : seulement qu'il ne m'ôte pas mon père; cette perte est la seule que je ne pourrais supporter. Avez-vous reçu mes deux dernières lettres, l'une du 20 juillet, et l'autre du 9 août? Ont-elles eu le bonheur d'échapper aux filets qui sont tendus tout autour de moi, et au travers desquels peu de chose passe? Il paraît que l'intention de mon persécuteur et de ses amis est de m'ôter toute communication avec le continent, et de me faire périr ici de douleur et de misère; leurs mesures sont trop bien prises pour que je puisse aisément leur échapper. Je suis

préparé à tout, et je puis tout supporter, hors votre silence. Je m'adresse à M. Rougemont; je ne connais que lui seul à Londres à qui j'ose me confier : s'il me refuse ses services, je suis sans ressource et sans moyen pour écrire à mes amis. Ah! milord! qu'il me vienne une lettre de vous, et je me console de tout le reste!

705. — A M. RICHARD DAVENPORT.

Wootton, le 7 septembre 1766.

APRÈS le départ, monsieur, de ma précédente lettre, j'en reçus enfin une de M. Becket : il me marque que les estampes sont dans une des autres caisses; ainsi je n'ai plus rien à dire : mais vous m'avouerez que, ne les trouvant pas dans la caisse *où elles devaient être*, et trouvant les porte-feuilles *vides*, il était assez naturel que je les *crusse perdues*. Il me reste à vous faire mes excuses de vous avoir donné pour cette affaire bien de l'embarras mal à propos.

Vous recevez si bien vos hôtes, et votre habitation me paraît si agréable, que j'ai grande envie de retourner vous y voir l'année prochaine. Si vous n'étiez pas pressé pour la plantation de votre jardin, et que vous voulussiez attendre jusqu'à l'année prochaine, il me viendrait peut-être quelques idées; car quant à présent, j'ai l'esprit encore trop rempli de choses tristes pour qu'aucune idée agréable vienne s'y présenter; mais l'asile où je

suis et la vie douce que j'y mène m'en rendront bientôt, quand rien du dehors ne viendra les troubler. Puissé-je être oublié du public, comme je l'oublie! Quoi que vous en disiez, je préférerais, et je croirais faire une chose cent fois plus utile de découvrir une seule nouvelle plante, que de prêcher pendant cinquante ans tout le genre humain.

Nous avons depuis quelques jours un bien mauvais temps, dont je serais moins affligé, si j'espérais qu'il ne s'étendît pas jusqu'à Davenport. J'en salue de tout mon cœur les habitans, et surtout le bon et aimable maître.

706. — A MILORD MARÉCHAL.

Wootton, le 27 septembre 1766.

Je n'ai pas besoin, milord, de vous dire combien vos deux dernières lettres m'ont fait de plaisir et m'étaient nécessaires. Ce plaisir a pourtant été tempéré par plus d'un article, par un, surtout, auquel je réserve une lettre exprès, et aussi par ceux qui regardent M. Hume, dont je ne saurais lire le nom ni rien qui s'y rapporte, sans un serrement de cœur et un mouvement convulsif, qui fait pis que de me tuer, puisqu'il me laisse vivre. Je ne cherche point, milord, à détruire l'opinion que vous avez de cet homme, ainsi que toute l'Europe; mais je vous conjure, par votre cœur

paternel, de ne me reparler jamais de lui sans la plus grande nécessité.

Je ne puis me dispenser de répondre à ce que vous m'en dites dans votre lettre du 5 de ce mois. *Je vois avec douleur*, me marquez-vous, *que vos ennemis mettront sur le compte de M. Hume tout ce qu'il leur plaira d'ajouter au démêlé d'entre vous et lui*. Mais que pourraient-ils faire de plus que ce qu'il a fait lui-même? Diront-ils de moi pis qu'il n'en a dit dans les lettres qu'il a écrites à Paris, par toute l'Europe, et qu'il a fait mettre dans toutes les gazettes? Mes autres ennemis me font du pis qu'ils peuvent et ne s'en cachent guère; lui fait pis qu'eux et se cache, et c'est lui qui ne manquera pas de mettre sur leur compte le mal que jusqu'à ma mort il ne cessera de me faire en secret.

Vous me dites encore, milord, que je trouve mauvais que M. Hume ait sollicité la pension du roi d'Angleterre à mon insu. Comment avez-vous pu vous laisser surprendre au point d'affirmer ainsi ce qui n'est pas? Si cela était vrai, je serais un extravagant, tout au moins; mais rien n'est plus faux. Ce qui m'a fâché, c'était qu'avec sa profonde adresse il se soit servi de cette pension, sur laquelle il revenait à mon insu, quoique refusée, pour me forcer de lui motiver mon refus, et de lui faire la déclaration qu'il voulait absolument avoir et que je voulais éviter, sachant bien l'usage qu'il voulait en faire. Voilà, milord,

l'exacte vérité, dont j'ai les preuves et que vous pouvez affirmer.

Grâces aux ciel! j'ai fini quant à présent sur ce qui regarde M. Hume. Le sujet dont j'ai maintenant à vous parler est tel que je ne puis me résoudre à le mêler avec celui-là dans la même lettre; je le réserve pour la première que je vous écrirai. Ménagez pour moi vos précieux jours, je vous en conjure. Ah! vous ne savez pas, dans l'abîme de malheurs où je suis plongé, quel serait pour moi celui de vous survivre!

707. — A MADAME ***.

Wootton, le 27 septembre 1766.

Le cas que vous m'exposez, madame, est dans le fond très-commun, mais mêlé de choses si extraordinaires, que votre lettre a l'air d'un roman. Votre jeune homme n'est pas de son siècle; c'est un prodige ou un monstre. Il y a des monstres dans ce siècle, je le sais trop, mais plus vifs que courageux, et plus fourbes que féroces. Quant aux prodiges, on en voit si peu que ce n'est pas la peine d'y croire, et si Cassius en est un de force d'âme, il n'en est assurément pas un de bon sens et de raison.

Il se vante de sacrifices qui, quoiqu'ils fassent horreur, seraient grands s'ils étaient pénibles, et seraient héroïques s'ils étaient nécessaires; mais où, faute de l'une et de l'autre de ces conditions,

je ne vois qu'une extravagance qui me fait très-mal augurer de celui qui les a faits. Convenez, madame, qu'un amant qui oublie sa belle dans un voyage, qui en redevient amoureux quand il la revoit, qui l'épouse, puis qui s'éloigne, et l'oublie encore, qui promet sèchement de revenir à ses couches et n'en fait rien, qui revient enfin pour lui dire qu'il l'abandonne, qui part, et ne lui écrit que pour confirmer cette belle résolution; convenez, dis-je, que si cet homme eut de l'amour, il n'en eut guère, et que la victoire dont il se vante avec tant de pompe lui coûte probablement beaucoup moins qu'il ne vous dit.

Mais, supposant cet amour assez violent pour se faire honneur du sacrifice, où en est la nécessité? c'est ce qui me passe. Qu'il s'occupe du sublime emploi de délivrer sa patrie, cela est fort beau, et je veux croire que cela est utile; mais ne *se permettre* aucun sentiment étranger à ce devoir, pourquoi cela? Tous les sentimens vertueux ne s'étaient-ils pas les uns les autres, et peut-on en détruire un sans les affaiblir tous? *J'ai cru long-temps*, dit-il, *combiner mes affections avec mes devoirs.* Il n'y a point là de combinaisons à faire, quand ces affections elles-mêmes sont des devoirs. *L'illusion cesse, et je vois qu'un vrai citoyen doit les abolir.* Quelle est donc cette illusion, et où a-t-il pris cette affreuse maxime? S'il est de tristes situations dans la vie, s'il est de cruels devoirs qui nous forcent quelquefois à leur

en sacrifier d'autres, a déchirer notre cœur po[ur]
obéir à la nécessité pressante, ou à l'inflexib[le]
vertu, en est-il, en peut-il jamais être qui no[us]
forcent d'étouffer des sentimens aussi légitim[es]
que ceux de l'amour filial, conjugal, paterne[l]
et tout homme qui se fait une expresse loi d[e]
n'être plus ni fils, ni mari, ni père, ose-t-il usu[r]per le nom de citoyen, ose-t-il usurper le no[m]
d'homme?

On dirait, madame, en lisant votre lettre, qu['il] s'agit d'une conspiration. Les conspirations peu[vent] être des actes héroïques de patriotisme, et [il] y en a eu de telles; mais presque toujours elles n[e] sont que des crimes punissables, dont les auteur[s] songent bien moins à servir la patrie qu'à l'asser[vir], et à la délivrer de ses tyrans qu'à l'être. Pou[r] moi, je vous déclare que je ne voudrais pour rie[n] au monde avoir trempé dans la conspiration l[a] plus légitime, parce qu'enfin ces sortes d'entre[prises] ne peuvent s'exécuter sans troubles, san[s] désordres, sans violences, quelquefois sans eff[u]sion de sang, et qu'à mon avis le sang d'un seu[l] homme est d'un plus grand prix que la liberté d[e] tout le genre humain. Ceux qui aiment sincère[ment] la liberté n'ont pas besoin, pour la trouve[r], de tant de machines, et, sans causer ni révolu[tions] ni troubles, quiconque veut être libre l'e[st] en effet.

Posons toutefois cette grande entreprise comm[e] un devoir sacré qui doit régner sur tous les autre[s]

doit-il pour cela les anéantir, et ces différens devoirs sont-ils donc à tel point incompatibles qu'on ne puisse servir la patrie sans renoncer à l'humanité? Votre Cassius est-il donc le premier qui ait formé le projet de délivrer la sienne, et ceux qui l'ont exécuté l'ont-ils fait au prix des sacrifices dont il se vante? Les Pélopidas, Les Brutus, les vrais Cassius, et tant d'autres, ont-ils eu besoin d'abjurer tous les droits du sang et de la nature pour accomplir leurs nobles desseins? y eut-il jamais de meilleurs fils, de meilleurs maris, de meilleurs pères que ces grands hommes? La plupart, au contraire, concertèrent leurs entreprises au sein de leurs familles; et Brutus osa révéler, sans nécessité, son secret à sa femme, uniquement parce *qu'il la trouva digne* d'en être dépositaire. Sans aller si loin chercher des exemples, je puis, madame, vous en citer un plus moderne d'un héros à *qui il ne manque*, pour être à côté de ceux de l'antiquité, que d'être aussi connu qu'eux; c'est le comte Louis de Fiesque, lorsqu'il voulut briser les fers de Gênes, sa patrie, et la délivrer du joug des Doria. Ce jeune homme si aimable, si vertueux, si parfait, forma ce grand dessein presque dès son enfance, et s'éleva, pour ainsi dire, lui-même pour l'exécuter. Quoique très-prudent, il le confia à son frère, à sa famille, à sa femme aussi jeune que lui; et après des préparatifs très-grands, très-lents, très-difficiles, le secret fut si bien gardé, l'entreprise fut si bien concertée et eut un si plein

succès, que le jeune Fiesque était maître de Gênes au moment qu'il périt par un accident

Je ne dis pas qu'il soit sage de révéler ces sortes de secrets, même à ses proches, sans la plus grande nécessité : mais autre chose est, garder son secret, et autre chose, rompre avec ceux à qui on le cache : j'accorde même qu'en méditant un grand dessein l'on est obligé de s'y livrer quelquefois au point d'oublier, pour un temps, des devoirs moins pressans peut-être, mais non moins sacrés sitôt qu'on peut les remplir; mais que, de propos délibéré, de gaieté de cœur, le sachant, le voulant, on ait, avec la barbarie de renoncer pour jamais à tout ce qui nous doit être cher, celle de l'accabler de cette déclaration cruelle, c'est, madame, ce qu'aucune situation imaginable ne peut ni autoriser ni suggérer même à un homme dans son bon sens qui n'est pas un monstre. Ainsi je conclus, quoique à regret, que votre Cassius est fou, tout au moins; et je vous avoue qu'il m'a tout-à-fait l'air d'un ambitieux embarrassé de sa femme, qui veut couvrir du masque de l'héroïsme son inconstance et ses projets d'agrandissement : or ceux qui savent employer à son âge de pareilles ruses sont des gens qu'on ne ramène jamais, et qui rarement en valent la peine.

Il se peut, madame, que je me trompe; c'est à vous d'en juger. Je voudrais avoir des choses plus agréables à vous dire; mais vous me demandez mon sentiment, il faut vous le dire, ou me taire

ou vous tromper. Des trois partis, j'ai choisi le plus honnête et celui qui pouvait le mieux vous marquer, madame, ma déférence et mon respect.

708. — A M. DU PEYROU.

A Wootton, le 4 octobre 1766.

Tu quoque!....

J'ai reçu, mon cher hôte, votre lettre n° 32; je n'ai pas besoin de vous dire quel effet elle a fait sur moi; j'ai besoin plutôt de vous dire qu'elle ne m'a pas achevé. Celle n° 30 ne me préparait pas à celle-là; ce que vous aviez écrit à Panckoucke m'y préparait encore moins; et j'aurais juré, surtout après la promesse que vous m'aviez faite, *que vous étiez à l'épreuve* du voyage de Genève. J'avais tort; je devrais savoir mieux que personne qu'il ne faut jurer de rien. Le soin que vous prenez de me ramasser les jugemens du public sur mon compte m'apprend assez quels sont les vôtres, et je vois qui si vous exigez que je me justifie, c'est surtout auprès de vous; car, quant au public, vous savez que vos soins là-dessus sont inutiles, que mon parti est pris sur ce point, et que de mon vivant je n'ai plus rien à lui dire.

Mais, avant de parler de ma justification, parlons de la vôtre; car, enfin, je n'ai aucun tort avec vous, que je sache, et vous en avez avec moi de peu pardonnables; puisqu'avant de se résoudre d'accabler un ami dans mon état, il faut s'assurer

d'avoir dix fois raison, après quoi l'on a tort encore. J'entre en matière.

Je vous disais dans ma précédente lettre que, lorsqu'on vous marqua que la pension m'avait été offerte, cela était vrai; mais que, lorsqu'on ajouta que je l'avais refusée, cela était faux; qu'il était faux même que j'eusse alors l'intention de la refuser; que, comme c'était alors un secret, je n'en avais parlé à qui que ce fût; qu'il fallait donc que ce bruit anticipé fût venu de M. Hume, qui lui-même avait exigé le secret, etc., etc.

Là-dessus, voici votre réponse; de peur de la mal extraire, je la transcrirai mot à mot.

« Votre lettre au général Conway est du 12 « mai, et l'affaire de votre démêlé n'a éclaté dans « ce pays et à Genève que sur la fin de juillet; à « Paris, dans le courant du même mois, ou dans « celui de juin. Il est donc possible que M. Hume « n'ait parlé, dans sa lettre à d'Alembert, de votre « pension, que sur le refus de l'accepter fait à « M. Conway. Je dis possible, parce que, n'ayant « pas la date de la lettre à d'Alembert, je ne peux « pas l'assurer; mais l'époque en est du mois de « juin au plus tôt. Ainsi la conséquence que vous « tirez contre Hume de cette circonstance n'est « pas nécessaire, et le secret ébruité de la pension « n'a eu lieu qu'après votre refus. Je vous fais « cette réflexion pour vous engager à bien combi- « ner les dates, à bien vous en assurer avant d'é- « tablir sur elles aucunes inductions. Il me sera

« difficile d'avoir la date de cette lettre à d'Alem-
« bert, puisqu'elle ne se communique plus, mais
« je tâcherai d'en savoir ce que je pourrai. Ce que
« j'en savais venait d'une lettre de M. Fischer au
« capitaine Steiner de Couvet; la lettre était de
« fraîche date, et je vous écrivis sur-le-champ son
« contenu, et cela le 31 juillet. »

Il paraît par tout ce récit que je vous en ai imposé dans le mien, en antidatant le bruit répandu de mon refus, pour en accuser M. Hume. Je crois que vous n'avez pas tiré positivement cette conséquence; mais comme elle suit nécessairement de votre exposé, surtout de la fin, il a bien fallu, malgré vous, qu'elle se présentât au moins dans l'éloignement, puisqu'il était totalement impossible, de la manière que vous présentez la chose, que je *fusse dans* l'erreur sur ce point; et, quand j'y aurais été, cette erreur sur pareil sujet eût été une *étourderie* impardonnable à mon âge, et ne *pouvait* que rendre mon caractère très-suspect. Or, sans vous parler des devoirs de l'amitié, ceux de l'équité, de l'humanité, du respect qu'on doit aux malheureux, voulait que vous commençassiez par bien vous assurer des faits qui entraînaient cette conséquence, et que vous ne vous fiassiez pas légèrement à votre mémoire pour m'imputer une pareille méchanceté. Avant d'aller plus loin, je vous supplie de rentrer ici en vous-même, et de vous demander si j'ai tort ou raison.

Suivez maintenant ce que j'ai à vous dire.

réchal, où il vous dit que je blâme M. Hume d'avoir demandé et obtenu la pension sans mon aveu. J'avoue rondement que si cela est je suis un extravagant tout au moins. Je n'ai rien à dire de plus sur cet article; et, dès que milord Maréchal m'accuse, je ne sais plus me justifier, ou du moins je ne le sais que par-devant lui. Revenons à vous.

J'ai fait sur vos trois dernières lettres des réflexions qu'il faut que je vous communique. Supposons que je fusse mort avant de les avoir reçues, et par conséquent avant d'avoir pu m'expliquer avec vous, ni avec M. de Luze, ni avec milord Maréchal.

Parce qu'une lettre de M. d'Alembert parlait d'un bruit répandu à Paris du refus de la pension du roi d'Angleterre, vous auriez continué de conclure que ce bruit n'avait pu courir à Londres auparavant, et, ayant parfaitement oublié ce que vous avait écrit M. de Cerjeat, vous seriez resté persuadé que j'avais antidaté ce même bruit, tout exprès pour en accuser M. Hume.

Milord Maréchal, qui prend pour un grief, ce dont je me plains, un fait que je lui rapporte en preuve d'un autre fait, aurait toujours vu que je mais M. Hume quand j'aurais dû le remercier; et il eût conclu de là que non-seulement je m'a-sais sur le compte du bon David, mais que j'avais cherché les chicanes les plus ridicules pour avoir le plaisir de rompre avec lui.

M. de Luze, fondé sur cet admirable argu-

ment qu'il vous a donné pour bon, et que vous avez pris pour tel, que lorsqu'en route deux passagers couchent dans la même chambre il est impossible qu'il y en couche un troisième; M. de Luze, dis-je, eût tenu bon dans cette persuasion, que, puisqu'il avait toujours couché dans la même chambre que M. Hume, je n'y avais jamais couché. Il eût donc cru d'abord, comme il a fait, que la lettre à M. Hume, où je disais y avoir couché, était falsifiée. Mais, quand enfin l'on eût vérifié que la lettre était authentique sur cet article, il eût nécessairement conclu qu'avec une impudence incroyable j'avais inventé cette fausseté pour appuyer une calomnie.

Je pourrais ajouter ici l'article de M. Vernes, sur *lequel vous êtes* revenu deux fois de suite; mais je le réserve pour un autre lieu. Les trois précédens me suffisent, quant à présent.

De ces trois jugemens communiqués entre vous et *bien* combinés, il eût résulté qu'avec tous mes beaux raisonnemens, et avec toute la feinte probité dont je m'étais paré durant ma vie, je n'étais au fond qu'un insensé, un menteur, un calomniateur, un scélérat; et, comme l'autorité de mes plus vrais amis n'était pas suspecte, si ma mémoire eût passé à la postérité, elle n'y eût passé que comme celle d'un malfaiteur, dont on se souvient uniquement pour le détester.

Et tout cela, parce que M. de Luze n'a point de mémoire et raisonne mal; parce que M. du

Peyrou n'a point de mémoire et raisonne mal; et parce que milord Maréchal, prévenu que je blâme à tort le bon David, voit partout ce blâme, et même où je n'en ai point mis.

Cela m'a bien appris, mon cher hôte, ce que vaut l'opinion des hommes quels qu'ils soient, et à quoi tient ce qu'on appelle dans le monde honneur et réputation, puisque l'événement le plus cruel, le plus terrible de ma vie entière, celui dont j'ai porté le coup accablant avec le plus de constance, où je n'ai pas fait une démarche qui ne soit un acte de vertu, est précisément celui qui, si je n'y avais pas survécu, m'attirait une ignominie éternelle, non pas seulement de la part du stupide public, mais de la part des hommes du meilleur sens, et de mes plus solides amis.

En devenant insensible aux jugemens du public, je n'ai fait que la moitié de ma tâche; j'ai gardé toute ma sensibilité à l'estime de ceux qui ont toute la mienne, et par là je me suis assujetti à tous les jugemens inconsidérés qu'ils peuvent faire, à toutes les erreurs où ils peuvent tomber, puisqu'enfin ils sont hommes. Prévoyant de loin tous les moyens détournés qu'on allait mettre en usage pour vous détacher de moi, tous les préjugés dont on allait tâcher de vous éblouir, quelles sages mesures n'ai-je pas prises pour vous en garantir? Comptant, comme j'avais droit de le faire, sur votre confiance en ma probité, j'avais commencé par vous conjurer de ne rien croire de

moi que ce que je vous en écrirais moi-même : vous me l'aviez promis très-positivement ; et la première chose que vous avez faite a été de manquer à cette promesse. Vous ne vous êtes pas contenté de vous livrer à tous les bruits du coin des rues, sur ce que je vous avais écrit ; sitôt que quelqu'un s'est trouvé en contradiction avec moi, c'est lui que vous avez cru, et c'est moi que vous avez refusé de croire. Exemple : dans ce que je vous avais marqué des mauvais offices que le bon David me rendait auprès de M. Davenport, un M. de Bruhl écrit le contraire, et aussitôt vous me demandez si je suis bien sûr de ce que je vous ai écrit. Vous me permettrez de ne pas trouver, en cette occasion, la question fort obligeante. Je n'ai pas, *il est vrai*, *l'honneur* d'être envoyé d'un prince ; mais, en revanche, je suis votre ami, et connu de vous ou devant l'être.

Le résultat de toutes ces réflexions, que je vous communique, est de me détacher pour jamais de l'opinion des hommes, quels qu'ils soient, et même de ceux qui me sont les plus chers. Vous avez et vous aurez toujours toute mon estime ; mais je me passerai de la vôtre, puisque vous la retirez si légèrement, et je me consolerai de la perdre, en méritant de la conserver toujours. Je suis las de passer ma vie en continuelles apologies, de me justifier sans cesse auprès de mes amis, et d'essuyer leurs réprimandes lorsque j'ai mérité tous leurs applaudissemens. Ne vous gênez pas plus dé

sormais que vous n'avez fait jusqu'ici sur ce chapitre; continuez, si cela vous amuse, à me rapporter les folies et les mensonges que vous entendez débiter sur mon compte. Rien de tout cela ne me fâchera plus, je vous le jure; mais je n'y répondrai de ma vie un seul mot.

Ceci, du reste, regarde uniquement l'avenir; car je vous ai promis d'examiner avec vous votre n° 32, et je veux tenir ma parole; mais il faut finir pour aujourd'hui. Dans l'état où je suis, la tâche que vous m'imposez ne peut se remplir sans reprendre haleine. Je finis donc en vous réitérant mes plus tendres vœux pour votre rétablissement, en vous embrassant, mon cher hôte, de tout mon cœur.

710. — AU MÊME.

Wootton, le 15 novembre 1766.

Je vois avec douleur, cher ami, par votre n° 35, que je vous ai écrit des choses déraisonnables dont vous vous tenez offensé. Il faut que vous ayez raison d'en juger ainsi, puisque vous êtes de sang-froid en lisant mes lettres, et que je ne le suis guère en les écrivant; ainsi vous êtes plus en état que moi de voir les choses telles qu'elles sont. Mais cette considération doit être aussi de votre part une plus grande raison d'indulgence: ce qu'on écrit dans le trouble ne doit pas être envisagé comme ce qu'on écrit de sang-froid. Un dépit outré a pu me laisser échapper des expressions dé-

senties par mon cœur, qui n'eut jamais pour vous que des sentimens honorables. Au contraire, quoique vos expressions le soient toujours, vos idées souvent ne le sont guère; et voilà ce qui, dans le fort de mes afflictions, a souvent achevé de m'abattre. En me supposant tous les torts dont vous m'avez chargé, il fallait peut-être attendre un autre moment pour me les dire, ou du moins vous résoudre à endurer ce qui en pouvait résulter. Je ne prétends pas, à Dieu ne plaise, m'excuser ici, ni vous charger, mais seulement vous donner des raisons, qui me semblent justes, d'oublier les torts d'un ami dans mon état. Je vous en demande pardon de tout mon cœur; j'ai grand besoin que vous me l'accordiez, et je vous proteste, avec vérité, que je n'ai jamais cessé un seul moment d'avoir pour vous tous les sentimens que j'aurais désiré vous trouver pour moi.

La punition a suivi de près l'offense. Vous ne pouvez douter du tendre intérêt que je prends à tout ce qui tient à votre santé, et vous refusez de me parler des suites de votre voyage de Béfort. Heureusement vous n'avez pu être méchant qu'à demi, et vous me laissez entrevoir un succès dont je brûle d'apprendre la confirmation. Ecrivez-moi là-dessus en détail, mon aimable hôte, donnez-moi tout à la fois le plaisir de savoir que vos remèdes opèrent, et celui d'apprendre que je suis pardonné. J'ai le cœur trop plein de ce besoin pour pouvoir aujourd'hui vous parler d'autre chose, et

je finis en vous répétant du fond de mon âme que mon tendre attachement et mon vrai respect pour vous ne peuvent pas plus sortir de mon cœur que l'amour de la vertu.

711. — A M. LALIAUD.

Wootton, le 15 novembre 1766.

A PEINE nous connaissons-nous, monsieur, et vous me rendez les plus vrais services de l'amitié : ce zèle est donc moins pour moi que pour la chose, et m'en est d'un plus grand prix. Je vois que ce même amour de la justice, qui brûla toujours dans mon cœur, brûle aussi dans le vôtre : rien ne lie tant les âmes que cette conformité. La nature nous fit amis; nous ne sommes, ni vous n moi, disposés à l'en dédire. J'ai reçu le paque que vous m'avez envoyé par la voie de M. Du tens; c'est à mon avis la plus sûre. Le duplicat m'a pourtant déjà été annoncé, et je ne doute pa qu'il ne me parvienne. J'admire l'intrépidité de auteurs de cet ouvrage, et surtout s'ils le laissen répandre à Londres, ce qui me paraît difficile empêcher. Du reste, ils peuvent faire et dire tou à leur aise : pour moi, je n'ai rien à dire de mo sieur Hume, sinon que je le trouve bien insulta pour un bonhomme, et bien bruyant pour u philosophe. Bonjour, monsieur; je vous aimer toujours, mais je ne vous écrirai pas, à moins nécessité : cependant je serais bien aise, par p

caution, d'avoir votre adresse. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous prie de dire à M. Sauttersheim que je suis sensible à son souvenir, et n'ai point oublié notre ancienne amitié. Je suis aussi surpris que fâché qu'avec de l'esprit, des talens, de la douceur, et une assez jolie figure, il ne trouve rien à faire à Paris. Cela viendra, mais les commencemens y sont difficiles.

712. — A MADEMOISELLE DEWES.

Wootton, le 9 décembre 1766.

Ma belle voisine, vous me rendez injuste et jaloux pour la première fois de ma vie : je n'ai pu voir sans envie les chaînes dont vous honoriez *mon sultan; et je lui* ai ravi l'avantage de les porter le premier : j'en aurais dû parer votre brebis *chérie, mais je n'ai osé* empiéter sur les droits d'un *jeune et aimable* berger; c'est déjà trop passer les miens de faire le galant à mon âge, mais puisque vous me l'avez fait oublier, tâchez de l'oublier vous-même, et pensez moins au barbon qui vous rend hommage, qu'au soin que vous avez pris de lui rajeunir le cœur.

Je ne veux pas, ma belle voisine, vous ennuyer plus long-temps de mes vieilles sornettes : si je vous contais toutes les bontés et amitiés dont votre cher oncle m'honore, je serais encore ennuyeux par mes longueurs; ainsi je me tais. Mais venez l'été prochain en être le témoin vous-

même, et ramenez madame la comtesse (1), à condition que nous serons cette fois-ci les plus forts, et qu'au lieu de vous laisser enlever comme cette année, vous nous aiderez à la retenir.

713. — A MILORD MARÉCHAL.

11 décembre 1766.

ABRÉGER la correspondance (*)!... Milord, que m'annoncez-vous, et quel temps prenez-vous pour cela! Serais-je dans votre disgrâce? Ah! dans tous les malheurs qui m'accablent, voilà le seul

---

(1) Madame la comtesse Cowper, veuve du feu comte Cowper, et fille du comte de Granville.

(*) La lettre de milord Maréchal à laquelle celle-ci sert de réponse se terminait ainsi: « Je suis vieux, infirme; j'ai trop peu « de mémoire. Je ne sais plus ce que j'ai écrit à M. du Peyrou, « mais je sais très-positivement que je désirais vous servir en « assoupissant une querelle sur des soupçons qui me parais- « saient mal fondés, et non pas pour vous ôter un ami. Peut- « être ai-je fait quelques sottises : pour les éviter à l'avenir, ne « trouvez pas mauvais que j'abrège la correspondance, comme « j'ai déjà fait avec tout le monde, même avec mes plus pro- « ches parens et amis, pour finir mes jours dans la tranquillité. « Bonsoir.

« Je dis *abréger*; car je désirerai toujours savoir de temps « en temps des nouvelles de votre santé, et qu'elle soit bonne. »

D'amples éclaircissemens à ce sujet, et la preuve de l'amitié que milord Maréchal conserva pour Rousseau jusqu'à ses derniers momens, se trouvent dans la *Réponse d'une anonyme* (Madame La Tour de Franqueville) *à un anonyme*, insérée dans l'édition de Genève, tome VI du *Supplément*, et dans l'édition de Poinçot, tome XXVIII.

que je ne saurais supporter. Si j'ai des torts, daignez les pardonner ; en est-il, en peut-il être, que mes sentimens pour vous ne doivent pas racheter? Vos bontés pour moi font toute la consolation de ma vie : voulez-vous m'ôter cette unique et douce consolation ? Vous avez cessé d'écrire à vos parens ! Eh ! qu'importe tous vos parens, tous vos amis ensemble ? ont-ils pour vous un attachement comparable au mien? Eh! milord, c'est votre âge, ce sont mes maux qui nous rendent plus utiles l'un à l'autre : à quoi peuvent mieux s'employer les restes de la vie, qu'à s'entretenir avec ceux qui nous sont chers? Vous m'avez promis une éternelle amitié ; je la veux toujours, j'en suis toujours digne. Les terres et les mers nous séparent, *les hommes* peuvent semer bien des erreurs entre nous ; mais rien ne peut séparer mon cœur du vôtre, et celui que vous aimâtes une fois *n'a point* changé. Si réellement vous craignez la peine d'écrire, c'est mon devoir de vous l'épargner autant qu'il se peut : je ne demande, à chaque fois, que deux lignes, toujours les mêmes, et rien de plus : *J'ai reçu votre lettre de telle date ; je me porte bien, et je vous aime toujours.* Voilà tout ; répétez-moi ces dix mots douze fois l'année, et je suis content. De mon côté j'aurai le plus grand soin de ne vous écrire jamais rien qui puisse vous importuner ou vous déplaire : mais cesser de vous écrire avant que la mort nous sépare ! non.

prendre, si vous refusez de me parler? Dois-je rester dans votre maison malgré vous? en puis-je sortir sans votre assistance? Sans amis, sans connaissances, enfoncé dans un pays dont j'ignore la langue, je suis entièrement à la merci de vos gens: c'est à votre invitation que j'y suis venu, et vous m'avez aidé à y venir; il convient, ce me semble, que vous m'aidiez de même à en partir, si j'y suis de trop. Quand j'y resterais, il faudrait toujours, malgré toutes vos répugnances, que vous eussiez la bonté de prendre des arrangemens qui rendissent mon séjour chez vous moins onéreux pour l'un et pour l'autre. Les honnêtes gens gagnent toujours à s'expliquer et s'entendre entre eux: si vous entriez avec moi dans les détails dont vous vous fiez à vos gens, vous seriez moins trompé et je serais mieux traité, nous y trouverions tous deux notre avantage; vous avez trop d'esprit pour ne pas voir qu'il y a des gens à qui mon séjour dans votre maison déplait beaucoup, et qui feront de leur mieux pour me le rendre désagréable.

Que si, malgré toutes ces raisons, vous continuez à garder avec moi le silence, cette répons alors deviendra très-claire, et vous ne trouvere pas mauvais que, sans m'obstiner davantage inutilement, je pourvoie à ma retraite comme je pourrai, sans vous en parler davantage, emportant u souvenir très-reconnaissant de l'hospitalité q vous m'avez offerte, mais ne pouvant me dis

muler les cruels embarras où je me suis mis en l'acceptant.

716. — A LORD VICOMTE DE NUNCHAM, AUJOURD'HUI COMTE DE HARCOURT.

Wootton, le 24 décembre 1766.

Je croirais, milord, exécuter peu honnêtement la résolution que j'ai prise de me défaire de mes estampes et de mes livres, si je ne vous priais de vouloir bien commencer par en retirer les estampes dont vous avez eu la bonté de me faire présent. J'en fais assurément tout le cas possible, et la nécessité de ne rien laisser sous mes yeux qui me rappelle un goût auquel je veux renoncer pouvait *seule en obtenir* le sacrifice. S'il y a dans mon petit recueil, *soit* d'estampes, soit de livres, quelque chose *qui* puisse vous convenir, je vous prie *de me faire* l'honneur de l'agréer, et surtout par préférence ce qui me vient de votre digne ami M. Watelet, et qui ne doit passer qu'en main d'ami. Enfin, milord, si vous êtes à portée d'aider au débit du reste, je reconnaîtrai, dans cette bonté, les soins officieux dont vous m'avez permis de me prévaloir. C'est chez M. Davenport que vous pourrez visiter le tout, si vous voulez bien en prendre la peine. Il demeure en Piccadilly à côté de lord Egremond. Recevez, milord, je vous prie, les assurances de ma reconnaissance et de mon respect.

717. — A M.....

Janvier 1767.

Ce que vous me marquez, monsieur, que M. Deyverdun a un poste chez le général Conway, m'explique une énigme à laquelle je ne pouvais rien comprendre, et que vous verrez dans la lettre dont je joins ici une copie faite sur celle que M. Hume a envoyée à M. Davenport. Je ne vous la communique pas pour que vous vérifiiez si ledit M. Deyverdun a écrit cette lettre, chose dont je ne doute nullement, ni s'il est en effet l'auteur des écrits en question, mis dans le *Saint-James Chronicle*, ce que je sais parfaitement être faux; d'ailleurs ledit M. Deyverdun, bien instruit, et bien préparé à son rôle de prête-nom, et qui peut-être l'a commencé lorsque lesdits écrits furent portés au *Saint-James Chronicle*, est trop sur ses gardes pour que vous puissiez maintenant rien savoir de lui; mais il n'est pas impossible que dans la suite des temps, ne paraissant instruit de rien, et gardant soigneusement le secret que je vous confie, vous parveniez à pénétrer le secret de toutes ces manœuvres, lorsque ceux qui s'y sont prêtés seront moins sur leurs gardes; et tout ce que je souhaite, dans cette affaire, est que vous découvriez la vérité par vous-même. Je pense aussi qu'il importe toujours de connaître ceux avec qui l'on peut avoir à vivre, et de savoir si ce sont d'honnêtes gens : or, que ledit Deyverdun ait fait ou

non les écrits dont il se vante, vous savez maintenant, ce me semble, à quoi vous en tenir avec lui. Vous êtes jeune, vous me survivrez, j'espère, de beaucoup d'années; et ce m'est une consolation très-douce de penser qu'un jour, quand le fond de cette triste affaire sera dévoilé, vous serez à portée d'en vérifier par vous-même beaucoup de faits, que vous saurez de mon vivant sans qu'ils vous frappent, parce qu'il vous est impossible d'en voir les rapports avec mes malheurs. Je vous embrasse de tout mon cœur.

718. — AU MÊME.

2 janvier 1767.

QUAND je vous pris au mot, monsieur, sur la *liberté* que vous m'accordiez de ne vous pas répondre, j'étais bien éloigné de croire que ce silence *pût vous inquiéter* sur l'effet de votre précédente lettre : je n'y ai rien vu qui ne confirmât les sentimens d'estime et d'attachement que vous m'avez inspirés; et ces sentimens sont si vrais, que si jamais j'étais dans le cas de quitter cette province, je souhaiterais que ce fût pour me rapprocher de vous. Je vous avoue pourtant que je suis touché des soins de M. Davenport, et si content de sa société, que je ne me priverais pas sans regret d'une hospitalité si douce; mais comme il souffre à peine que je lui rembourse une partie des dépenses que je lui coûte, il y aurait trop d'indis-

crétion à rester toujours chez lui sur le même pied, et je ne croirais pouvoir me dédommager des agrémens que j'y trouve que par ceux qui m'attendraient auprès de vous. Je pense souvent avec plaisir à la ferme solitaire que nous avons vue ensemble et à l'avantage d'y être votre voisin; mais ceci sont plutôt des souhaits vagues que des projets d'une prochaine exécution. Ce qu'il y a de bien réel est le vrai plaisir que j'ai de correspondre en toute occasion à la bienveillance dont vous m'honorez, et de la cultiver autant qu'il dépendra de moi.

Il y a long-temps, monsieur, que je me suis donné le conseil de la dame dont vous parlez : j'aurais dû le prendre plus tôt; mais il vaut mieux tard que jamais. M. Hume était pour moi une connaissance de trois mois, qu'il ne m'a pas convenu d'entretenir : après un premier mouvement d'indignation dont je n'étais pas le maître, je me suis retiré paisiblement : il a voulu une rupture formelle; il a fallu lui complaire : il a voulu ensuite une explication; j'y ai consenti. Tout cela s'est passé entre lui et moi : il a jugé à propos d'en faire le vacarme que vous savez; il l'a fait tout seul, je me suis tu; je continuerai de me taire, et je n'ai rien du tout à dire de M. Hume, sinon que je le trouve un peu insultant pour un bonhomme, et un peu bruyant pour un philosophe.

Comment va la botanique? vous en occupez-vous un peu? voyez-vous des gens qui s'en occu-

peut? pour moi, j'en raffole, je m'y acharne, et je n'avance point : j'ai totalement perdu la mémoire, et de plus, je n'ai pas de quoi l'exercer; car avant de retenir il faut apprendre, et ne pouvant trouver par moi-même les noms des plantes, je n'ai nul moyen de les savoir : il me semble que tous les livres qu'on écrit sur la botanique ne sont bons que pour ceux qui la savent déjà. J'ai acquis votre *Stillingfleet*, et je n'en suis pas plus avancé. J'ai pris le parti de renoncer à toute lecture, et de vendre mes livres et mes estampes, pour acheter des plantes gravées : sans avoir le plaisir d'apprendre, j'aurai celui d'étudier; et pour mon objet cela revient à peu près au même.

Au reste, je suis très-heureux de m'être procuré une occupation qui demande de l'exercice; car rien ne me fait tant de mal que de rester assis, ou d'écrire ou lire; et c'est une des raisons qui me font renoncer à tout commerce de lettres, hors les cas de nécessité. Je vous écrirai dans peu; mais de grâce, monsieur, une fois pour toutes, ne prenez jamais mon silence pour un signe de refroidissement ou d'oubli, et soyez persuadé que c'est pour mon cœur une consolation très-douce d'être aimé de ceux qui sont aussi dignes que vous d'être aimés eux-mêmes. Mes respects empressés à M. Malthus, je vous en supplie; recevez ceux de mademoiselle Le Vasseur, et mes plus cordiales salutations.

719. — Réponses aux questions faites par M. de Chauvel (*).

A Wootton, le 5 janvier 1767.

Jamais, ni en 1759, ni en aucun autre temps, M. Marc Chapuis ne m'a proposé, de la part de M. de Voltaire, d'habiter une petite maison appelée l'Hermitage. En 1755, M. de Voltaire, me pressant de revenir dans ma patrie, m'invitait d'aller boire du lait de ses vaches. Je lui répondis. Sa lettre et la mienne furent publiques. Je ne me ressouviens pas d'avoir eu de sa part aucune autre invitation.

Ce que j'écrivis à M. de Voltaire, en 1760 (**), n'était point une réponse. Ayant retrouvé par hasard le brouillon de cette lettre, je la transcris ici, permettant à M. de Chauvel d'en faire l'usage qu'il lui plaira (1).

Je ne me souviens point exactement de ce que j'écrivis il y a vingt-trois ans à M. du Theil : mais

(*) Voyez dans la correspondance de Voltaire sa lettre à Hume, datée de Ferney, 24 octobre 1766. Ces *Réponses* de Rousseau ont pour objet de détruire une partie des assertions calomnieuses qu'elle contient. Rousseau sans doute dédaigne de répondre aux autres, relatives aux relations qui avaient eu lieu entre Voltaire et lui. Mais M. Ginguené (Note II de son ouvrage sur les *Confessions*) s'est chargé de cette noble tâche, et n'a rien laissé à désirer sur ce point.

(**) Voyez les *Confessions*, livre X, tome II.

(1) On trouvera cette lettre dans le livre X des *Confessions*.

il est vrai que j'ai été domestique de M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise, et que j'ai mangé son pain, comme ses gentilshommes étaient ses domestiques et mangeaient son pain : avec cette différence, que j'avais partout le pas sur les gentilshommes, que j'allais au sénat, que j'assistais aux conférences, et que j'allais en visite chez les ambassadeurs et ministres étrangers; ce qu'assurément les gentilshommes de l'ambassadeur n'eussent osé faire. Mais bien qu'eux et moi fussions ses domestiques, il ne s'ensuit point que nous fussions ses valets.

Il est vrai qu'ayant répondu sans insolence, mais avec fermeté, aux brutalités de l'ambassadeur, dont le ton ressemblait assez à celui de M. *de Voltaire*, il me menaça d'appeler ses gens, et de me faire *jeter* par les fenêtres. Mais ce que M. de Voltaire ne dit pas, et dont tout Venise *rit beaucoup* dans ce temps-là, c'est que, sur cette menace, je m'approchai de la porte de son cabinet, où nous étions; puis l'ayant fermée, et mis la clef dans ma poche, je revins à M. de Montaigu, et lui dis : *Non pas, s'il vous plaît, monsieur l'ambassadeur. Les tiers sont incommodes dans les explications. Trouvez bon que celle-ci se passe entre nous.* A l'instant son excellence devint très-polie; nous nous séparâmes fort honnêtement; et je sortis de sa maison, non pas honteusement, comme il plaît à M. de Voltaire de me faire dire, mais en triomphe.

qui m'accuserez d'ingratitude. J'ajoute à milord Maréchal mon ami du Peyrou. Voilà mes vrais bienfaiteurs. Je n'en connais point d'autres. Voulez-vous donc me lier par des bienfaits? faites qu'ils soient de mon choix et non pas du vôtre; et soyez sûr que vous ne trouverez de la vie un cœur plus vraiment reconnaissant que le mien. Telle est ma façon de penser, que je n'ai point déguisée; vous êtes jeune, vous pouvez la dire à vos amis; et si vous trouvez quelqu'un qui la blâme, ne vous fiez jamais à cet homme-là.

720. — A M. du Peyrou.

A Wootton, le 8 janvier 1767.

Que Dieu comble de ses bénédictions mon cher hôte, qui, par une réconciliation parfaite, accorde à mon cœur la paix dont il avait besoin! Je prends à bon augure, dans ces circonstances, celle que vous m'annoncez pour le reste de mes jours à la fin de votre n° 38. Si je puis obtenir que le public m'oublie, comptez que je ne réveillerai plus ses souvenirs. La postérité me rendra justice, j'en suis très-sûr; cela me console des outrages de mes contemporains.

C'est sans contredit une chose bien douce qu'une réconciliation, mais elle est précédée de momens si tristes, qu'il n'en faut plus acheter à ce prix. La première source de notre petite mésintelligence est venue du défaut de votre mémoire

et de la confiance que vous n'avez pas laissé d'y avoir. Dans vos deux pénultièmes lettres, par exemple, parlant de ce que vous avait dit M. de Luze, vous supposez m'avoir écrit qu'il disait que je n'avais point couché à Calais dans la même chambre que M. Hume, fait qui est très-vrai. Si c'était là, en effet, ce que vous m'aviez écrit auparavant, j'aurais eu grand tort de m'en formaliser, et mes réponses seraient très ridicules. Mais, mon cher hôte, votre n° 33 ne parlait point du tout de Calais, et décidait nettement que je n'avais jamais couché dans la même chambre avec M. Hume; voici vos propres termes :

De Luze doute que vous ayez en effet écrit que vous couchiez dans la même chambre où était Hume, parce que, dit-il, c'est lui, de Luze, qui a toujours, pendant la route, occupé la même chambre avec M. Hume, et que vous étiez seul dans la vôtre. Ce mot *toujours* est décisif, ce me semble, non-seulement pour Calais, mais pour toute la route; et ma réponse, très-blâmable quant à l'emportement, est juste quant au raisonnement.

Dans votre n° 36, vous me marquez que j'ai rompu publiquement avec M. Hume. Mon cher hôte, où avez vous pris cela? Mettez-vous donc sur mon compte le vacarme qu'a fait le bon David, pendant que je n'ai pas dit un seul mot, si ce n'est à lui seul, dans le plus grand secret, et seulement quand il m'y a forcé? Comme j'étais instruit

de son projet, je craignais plus que la mort l'éclat de cette rupture; je m'en défendis de tout mon pouvoir, et je ne la fis enfin que par des lettres bien cachetées, tandis qu'il faisait faire un grand détour aux siennes pour me les envoyer ouvertes par M. Davenport. Ces lettres, s'il ne les eût montrées, n'eussent été vues que de lui, et je n'en aurais parlé même à personne au monde, qu'à milord Maréchal et à vous. Appelez-vous cela rompre publiquement?

Dans votre n° 38, vous m'accusez d'avoir mis de la méchanceté dans ma lettre du 10 juillet. Ce que je viens de dire répond d'avance à cette accusation. La méchanceté consiste dans le dessein de nuire. Quand ma lettre eût contenu des choses effroyables, quel mal pouvait-elle faire à M. Hume, n'étant vue que de lui seul? Il pouvait y avoir de la brutalité dans cette lettre, jamais de la méchanceté, puisqu'il n'en pouvait résulter aucun préjudice pour celui à qui elle était écrite, qu'autant qu'il le voulait bien. Mais, de grâce, relisez avec moins de prévention cette lettre : dans la position où je l'ai écrite, elle est, j'ose le dire, un prodige de force d'âme et de modération. Forcé de m'expliquer avec un fourbe insigne, qui, sous l'appareil des services, travaille à ma diffamation, je pousse le ménagement jusqu'à ne lui parler qu'en tierce personne, pour éviter, dans ce que j'avais à lui dire, la dureté des apostrophes. Cette lettre est pleine de ses éloges (vous voyez comment il

me les a rendus); partout la raison qui discute, pas un seul trait d'insulte ou d'humeur, pas un mouvement d'indignation, pas un mot dur, si ce n'est quand la force du raisonnement le rend si nécessaire, qu'on ne saurait ôter le mot sans énerver l'argument; encore, alors même, ce mot n'est-il jamais direct et affirmatif, mais hypothétique et conditionnel. Si vous blâmez cette lettre, j'en suis d'autant plus fâché que je veux qu'on juge par elle de l'âme qui l'a dictée.

Cette sévérité de jugemens, qui va jusqu'à l'injustice, est aussi loin de votre cœur que de votre raison, et ne vient que du défaut de votre mémoire. Vous recevez des éclaircissemens qui vous font changer d'idée, et vous oubliez que je ne suis pas instruit de ce changement; vous voyez que ma rupture avec M. Hume est publique, et vous oubliez que je n'ai aucune part à cette publicité; vous voyez que je lui dis des choses dures qui sont imprimées, et vous oubliez également que c'est lui qui m'a forcé de les lui dire, et que c'est lui qui les a fait imprimer. Ce que vous aviez écrit vous échappe ou se modifie, et il résulte de tout cela que je vous parais déraisonner toujours, parce qu'au lieu de répondre à votre idée présente, que je ne saurais deviner, je réponds à celle que vous m'avez communiquée, et dont vous ne vous souvenez plus.

Il y aurait à cela deux remèdes en votre pouvoir: le premier serait que vous voulussiez bien

rassure un peu, est qu'en conférant la date de sa dernière lettre avec celle de ces nouvelles, je les crois fausses; mais je ne puis me défendre d'une extrême inquiétude; il ne m'écrira peut-être de très-long-temps; si vous avez de ses nouvelles récentes, je vous conjure de m'en donner. Je vous embrasse.

Recevez les remercîmens et respects de mademoiselle Le Vasseur.

Je compte tirer dans quelques jours sur vos banquiers une lettre de change de 800 francs.

721. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Wootton, le 31 janvier 1767.

Il est digne de l'ami des hommes de consoler les affligés. La lettre, monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la circonstance où elle a été écrite, le noble sentiment qui l'a dictée, la main respectable dont elle vient, l'infortuné à qui elle s'adresse, tout concourt à lui donner dans mon cœur le prix qu'elle reçoit du vôtre : en vous lisant, en vous aimant par conséquent, j'ai souvent désiré d'être connu et aimé de vous. Je ne m'attendais pas que ce serait vous qui feriez les avances, et cela précisément au moment où j'étais universellement abandonné; mais la générosité ne sait rien faire à demi, et votre lettre en a bien la plénitude. Qu'il serait beau que l'ami des hommes donnât retraite à l'ami de l'égalité! Vot

offre m'a si vivement pénétré, j'en trouve l'objet si honorable à l'un et à l'autre, que par un autre effet, bien contraire, vous me rendrez malheureux peut-être, par le regret de n'en pas profiter; car, quelque doux qu'il me fût d'être votre hôte, je vois peu d'espoir à le devenir; mon âge plus avancé que le vôtre, le grand éloignement, mes maux qui me rendent les voyages très-pénibles, l'amour du repos, de la solitude, le désir d'être oublié pour mourir en paix, me font redouter de me rapprocher des grandes villes où mon voisinage pourrait réveiller une sorte d'attention qui fait mon tourment. D'ailleurs, pour ne parler que de ce qui me tiendrait plus près de vous, sans douter de ma sûreté du côté du parlement de Paris, *je lui dois* ce respect de ne pas aller le braver dans son ressort, comme pour lui faire avouer tacitement son injustice; je le dois à votre ministère, *à qui* trop de marques affligeantes me font sentir que j'ai eu le malheur de déplaire, et cela sans que j'en puisse imaginer d'autre cause qu'un malentendu d'autant plus cruel que, sans lui, ce qui m'attira mes disgrâces m'eût dû mériter des faveurs. Dix mots d'explication prouveraient cela; mais c'est un des malheurs attachés à la puissance humaine, et à ceux qui lui sont soumis, que quand les grands sont une fois dans l'erreur, il est impossible qu'ils en reviennent. Ainsi, monsieur, pour ne point m'exposer à de nouveaux orages, je me tiens au seul parti qui peut assurer

je veuille avilir votre offre par cette objection! mais c'en est une dans vos maximes, et il faut être conséquent.

En censurant cette nonchalance, vous me répéterez que c'est n'être bon à rien, que n'être bon que pour soi (*) : mais peut-on être vraiment bon pour soi, sans être, par quelque côté, bon pour les autres? D'ailleurs, considérez qu'il n'appartient pas à tout ami des hommes d'être, comme vous, leur bienfaiteur en réalité. Considérez que je n'ai ni état ni fortune, que je vieillis, que je suis infirme, abandonné, persécuté, détesté, et qu'en voulant faire du bien je ferais du mal, surtout à moi-même. J'ai reçu mon congé bien signifié par la nature et par les hommes : je l'ai pris et j'en veux profiter. Je ne délibère plus si c'est bien ou mal fait, parce que c'est une résolution prise, et rien ne m'en fera départir. Puisse le public m'oublier comme je l'oublie! S'il ne veut pas m'oublier, peu m'importe qu'il m'admire ou qu'il me déchire; tout cela m'est indifférent; je tâche de n'en rien savoir, et quand je l'apprends, je ne m'en soucie guère. Si l'exemple d'une vie innocente et simple est utile aux hommes, je puis leur faire encore ce bien-là; mais c'est le seul, et je suis bien déterminé à ne vivre plus que pour moi et pour mes amis, en très-petit nombre, mais

(*) C'est la même pensée que dans l'*Emile*, livre V ; mais elle reçoit ici à la fois une modification et une exception.

éprouvés, et qui me suffisent : encore aurais-je pu m'en passer, quoique ayant un cœur aimant et tendre, pour qui des attachemens sont de vrais besoins; mais ces besoins m'ont souvent coûté si cher, que j'ai appris à me suffire à moi-même, et je me suis conservé l'âme assez saine pour le pouvoir. Jamais sentiment haineux, envieux, vindicatif, n'approcha de mon cœur. Le souvenir de mes amis donne à ma rêverie un charme que le souvenir de mes ennemis ne trouble point. Je suis tout entier où je suis, et point où sont ceux qui me persécutent. Leur haine, quand elle n'agit pas, ne trouble qu'eux, et je la leur laisse pour toute vengeance. Je ne suis pas parfaitement heureux, parce qu'il n'y a rien de parfait ici-bas, surtout le bonheur; mais j'en suis aussi près que je puisse l'être dans cet exil. Peu de chose de plus comblerait mes vœux; moins de maux corporels, un climat plus doux, un ciel plus pur, un air plus serein, surtout des cœurs plus ouverts, où, quand le mien s'épanche, il sentît que c'est dans un autre. J'ai ce bonheur en ce moment, et vous voyez que j'en profite : mais je ne l'ai pas tout-à-fait impunément; votre lettre me laissera des souvenirs qui ne s'effaceront pas, et qui me rendront parfois moins tranquille. Je n'aime pas les pays arides, et la Provence m'attire peu; mais cette terre en Angoumois, qui n'est pas encore en rapport, et où l'on peut retrouver quelquefois la nature, me donnera souvent des regrets qui ne seront pas

tous pour elle. Bonjour, monsieur le marquis. Je hais les formules, et je vous prie de m'en dispenser. Je vous salue très-humblement et de tout mon cœur.

722. — A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 31 janvier 1767.

JAMAIS, monsieur, je n'ai écrit, ni dit, ni pensé rien de pareil aux extravagances qu'on vous dit avoir été trouvées écrites de ma main dans les papiers de M. Le Nieps, non plus que rien de ce que M. de Voltaire publie, avec son impudence ordinaire, être écrit et signé de moi dans les mains du ministre Montmollin. Votre inépuisable crédulité ne me fâche plus, mais elle m'étonne toujours, et d'autant plus en cette occasion, que vous avez pu voir dans nos liaisons que je ne suis pas visionnaire, et dans le *Contrat social*, que je n'ai jamais approuvé le gouvernement démocratique. Avez-vous donc assez grande opinion de la probité de mes ennemis pour les croire incapables d'inventer des mensonges, et peuvent-ils obtenir votre estime aux dépens de celle que vous me devez?

Tandis que votre facilité à tout croire en montre si peu pour moi, la mienne pour vous et vos magnanimes compatriotes augmente de jour en jour. Le courage et la fermeté n'est pas en eux ce qui frappe, je m'y attendais; mais je ne m'attendais

pas, je l'avoue, à voir tant de sagesse en même temps au milieu des plus grands dangers. Voici la première fois qu'un peuple a montré ce grand et beau spectacle : il mérite d'être inscrit dans les fastes de l'histoire. Vos magistrats, messieurs, se conduisent dans toute cette affaire comme un peuple forcené; et vous vous conduisez, dans les périls terribles qui vous menacent, avec toute la dignité des plus respectables magistrats. Je crois voir le sénat de Rome, assis gravement dans la place publique, attendant la mort de la main des Gaulois. Voici la première et dernière fois que, depuis notre entrevue de Thonon, je me serai permis de vous parler de vos affaires; mais je n'ai pu refuser ce mot d'admiration à celle que vous m'inspirez. Vous savez quel fut constamment mon avis dans cette entrevue; et, comme je vous rends de bon cœur la justice qui vous est due, j'espère que vous ne me refuserez pas non plus, dans l'occasion, celle que vous me devez. Je n'ai rien de plus à vous dire. De tels hommes n'ont assurément pas besoin de conseils, et ce n'est pas à moi de leur en donner. Mon service est fait pour le reste de ma vie; il ne me reste qu'à mourir en repos, si je puis.

Vous ne doutez pas, mon ami, du tendre empressement que j'aurais de vous voir. Cependant il convient, pour mon repos et pour votre avantage, que nous ne nous livrions à ce plaisir que quand tout sera fini de manière ou d'autre dans

votre ville. Le public, qui me connaît si peu, et qui me juge si mal, ne doute pas que je n'aille toujours semant parmi vous la discorde; et l'on prétend m'avoir vu moi-même, le mois dernier, caché en Suisse pour cet effet. Tout ce que vous feriez de bien serait mal, sitôt qu'on présumerait que c'est moi qui l'ai conseillé. Ne venez donc que couronné d'un rameau d'olives, afin que nous goûtions le plaisir de nous voir dans toute sa pureté. Puisse arriver bientôt cet heureux moment! personne au monde n'y sera plus sensible que le cœur de votre ami.

723. — A M. Dutens.

Wootton, le 5 février 1767.

J'étais, monsieur, vraiment peiné de ne pouvoir, faute de savoir votre adresse, vous faire les remercîmens que je vous devais. Je vous en dois de nouveaux pour m'avoir tiré de cette peine, et surtout pour le livre de votre composition qu vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer (*). J suis fâché de ne pouvoir vous en parler avec co

(*) C'est l'ouvrage intitulé : *Recherches sur l'origine des d couvertes attribuées aux modernes*, publié en 1766, et dont quatrième édition est de 1812, 2 vol. in 8°. Dutens, auteur éditeur de beaucoup d'ouvrages, était un Français établi à Lo dres, où il est mort en 1812, étant membre de la Soci royale, et ayant le titre d'historiographe du roi de la Grand Bretagne.

naissance; mais ayant renoncé pour ma vie à tous les livres, je n'ose faire exception pour le vôtre : car, outre que je n'ai jamais été assez savant pour juger de pareille matière, je craindrais que le plaisir de vous lire ne me rendît le goût de la littérature, qu'il m'importe de ne jamais laisser ranimer. Seulement je n'ai pu m'empêcher de parcourir l'article de la botanique, à laquelle je me suis consacré pour tout amusement; et si votre sentiment est aussi bien établi sur le reste, vous aurez forcé les modernes à rendre l'hommage qu'ils doivent aux anciens. Vous avez très-sagement fait de ne pas appuyer sur les vers de Claudien; l'autorité eût été d'autant plus faible, que des trois arbres qu'il nomme après le palmier, il n'y en a qu'un qui porte les deux sexes sur différens individus (*). Au reste, je ne conviendrais pas tout-à-fait avec vous que Tournefort soit le plus grand botaniste du siècle : il a la gloire d'avoir fait le premier de la botanique une étude vraiment méthodique; mais cette étude encore après lui n'était qu'une étude d'apothicaire. Il était réservé à l'illustre Lin-

(*) Voici ces vers, qui, en effet, rapprochés de ceux qui les précèdent et de ceux qui les suivent, n'offrent autre chose qu'un trait d'imagination, ne prouvant rien par lui-même.

Vivunt in Venerem frondes, omnisque vicissim
Felix arbor amat, nutant ad mutua palmæ
Fœdera, populeo suspirat populus ictu,
Et platani platanis, alnoque assibilat alnus.

CLAUDIAN. de Nuptiis Honorii et Mariæ.

et je la reçois avec la reconnaissance et la vénération que je dois aux faveurs de sa majesté, passant par des mains aussi dignes de les répandre.

Daignez, monsieur le duc, recevoir avec bonté les assurances de mon profond respect.

725. — A MADAME LATOUR.

Wootton, le 7 février 1767.

JE viens de recevoir, dans la même brochure, deux pièces, dont on ne m'a point voulu nommer les auteurs. La lecture de la première m'a fait chérir le sien, sans me le faire connaître. Pour la seconde, en la lisant, le cœur m'a battu, et j'ai reconnu ma chère Marianne. J'espère qu'elle me connaît aussi.

726. — A M. GUY.

Wootton, le 7 février 1767.

J'AI lu, monsieur, avec attendrissement l'ouvrage de mes défenseurs (*), dont vous ne m'aviez point parlé. Il me semble que ce n'était pas pour moi que leurs honorables noms devaient être un secret, comme si l'on voulait les dérober à ma reconnaissance. Je ne vous pardonnerais jamais surtout de m'avoir tu celui de la dame, si je ne l'eusse

(*) C'est le *Précis* ou *Observations sur l'Exposé succinct* dont il a été parlé ci-devant page 262; ces *Observations* étaient suivies d'une lettre de madame*** (La Tour de Franqueville) à l'auteur de la *Justification de M. Rousseau*.

à l'instant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite : je n'ai pas assez d'amis capables de ce zèle et de ce talent, pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle, à laquelle je n'ose mettre son nom, à cause des risques que peuvent courir mes lettres, mais où elle verra que je la reconnais bien. Je vous charge, M. Guy, ou plutôt j'ose vous permettre, en la lui remettant, de vous mettre en mon nom à genoux devant elle, et de lui baiser la main droite, cette charmante main plus auguste que celles des impératrices et des reines, qui sait défendre et honorer si pleinement et si noblement l'innocence avilie. Je me flatte que j'aurais reconnu de même son digne collègue, si nous nous étions connus auparavant; mais je n'ai pas eu ce bonheur, et je ne sais si je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble et beau que la voix de l'équité s'élève en ma faveur, du sein même des inconnus. Les éditeurs du factum de M. Hume disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits et des cœurs honnêtes : c'est là ce qu'eux et lui se garderont bien de faire, mais ce que je fais, moi, avec confiance, et qu'avec de pareils défenseurs j'aurai fait avec succès. Cependant on a omis dans ces deux pièces des choses très-essentielles; et on y a fait les méprises qu'on eût évitées si, m'avertissant à temps de ce qu'on voulait faire, on m'eût demandé des éclaircissemens. Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son

vrai point de vue; il ne fallait que cela seul, et tout était dit.

Au reste, il est certain que la lettre que je vous écrivis a été traduite par extraits faits, comme vous pouvez penser, dans les papiers de Londres, et il n'est pas difficile de comprendre d'où venaient ces extraits, ni pour quelle fin.

Mais voici un fait assez bizarre qu'il est fâcheux que mes dignes défenseurs n'aient pas su. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du Saint-James Chronicle ont disparu en Angleterre? M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'imprimeur et dans les cafés de Londres, sur une indication suffisante, par son libraire, qu'il m'a assuré être un honnête homme, et il n'a rien trouvé; les feuilles sont éclipsées. Je ne ferai point de commentaires sur ce fait, mais convenez qu'il donne à penser. Oh! mon cher M. Guy, faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées, sans revoir jamais la face d'un ami sûr, dans le sein duquel je puisse épancher mon cœur!

727. — A MILORD COMTE DE HARCOURT.

Wootton, le 7 février 1767.

Il est vrai, milord, que je vous croyais ami de M. Hume; mais la preuve que je vous croyais encore plus ami de la justice et de la vérité est que, sans vous écrire, sans vous prévenir en aucune façon, je vous ai cité et nommé, avec confiance,

sur un fait qui était à sa charge, sans crainte d'être démenti par vous. Je ne suis pas assez injuste pour juger mal par M. Hume de tous ses amis : il en a qui le connaissent et qui sont très-dignes de lui ; mais il en a aussi qui ne le connaissent pas, et ceux-là méritent qu'on les plaigne, sans les en estimer moins. Je suis très-touché, milord, de vos lettres, et très-sensible au courage que vous avez de vous montrer de mes amis parmi vos compatriotes et vos pareils ; mais je suis fâché pour eux qu'il faille à cela du courage : je connais des gens mieux instruits chez lesquels on y mettrait de la vanité.

Je vous prouverai, milord, mon entière et pleine confiance en me prévalant de vos offres et dès à présent j'ai une grâce à vous demander, c'est de me donner des nouvelles de M. Watelet. Il est ancien ami de M. d'Alembert, mais il est aussi mon ancienne connaissance ; et les seuls jugemens que je crains sont ceux des gens qui ne me connaissent pas. Je puis bien dire de M. Watelet, au sujet de M. d'Alembert, ce que j'ai dit de vous au sujet de M. Hume ; mais je connais l'incroyable ruse de mes ennemis capable d'enlacer dans ses piéges adroits la raison et la vertu mêmes. Si M. Watelet m'aime toujours, de grâce, pressez-vous de me le dire, car j'ai grand besoin de le savoir. Agréez, milord, je vous supplie, mes très-humbles salutations et mon respect.

728. — A M. DAVENPORT.

Le 7 février 1767

.. reçus hier, monsieur, votre lettre du 3, par laquelle j'apprends avec grand plaisir votre entier rétablissement. Je ne puis pas vous annoncer le mien tout-à-fait de même; je suis mieux cependant que ces jours derniers.

Je suis fort sensible aux soins bienfaisans de M. Fitzherbert, surtout si, comme j'aime à le croire, il en prend autant pour mon honneur que pour mes intérêts. Il semble avoir hérité des empressemens de son ami M. Hume. Comme j'espère qu'il n'a pas hérité de ses sentimens, je vous prie de lui témoigner combien je suis touché de ses bontés.

Voici une lettre pour M. le duc de Graffton, que je vous prie de fermer avant de la lui faire passer. Je dois des remercîmens à tout le monde; et vous, monsieur, à qui j'en dois le plus, êtes celui à qui j'en fais le moins : mais, comme vous ne vous étendez pas en paroles, vous aimez sans doute à être imité. Mes salutations, je vous supplie, et celles de mademoiselle Le Vasseur, à vos chers enfans et aux dames de votre maison. Agréez son respect et mes très-humbles salutations.

729. — AU MÊME.

Février 1767.

Bien loin, monsieur, qu'il puisse jamais m'être entré dans l'esprit d'être assez vain, assez sot, et assez mal appris pour refuser les grâces du roi, je les ai toujours regardées et les regarderai toujours comme le plus grand honneur qui me puisse arriver. Quand je consultai milord Maréchal si je les accepterais, ce n'était certainement pas que je fusse là-dessus en doute, mais c'est qu'un devoir particulier et indispensable ne me permettait pas de le faire que je n'eusse son agrément. J'étais bien sûr qu'il ne le refuserait pas. Mais, monsieur, quand le roi d'Angleterre et tous les souverains de l'univers mettraient à mes pieds tous leurs trésors et toutes leurs couronnes, par les mains de David Hume, ou de quelque autre homme de son espèce, s'il en existe, je les rejetterais toujours avec autant d'indignation que, dans tout autre cas, je les recevrais avec respect et reconnaissance. Voilà mes sentimens, dont rien ne me fera départir. J'ignore à quel sort, à quels malheurs la Providence me réserve encore; mais ce que je sais, c'est que les sentimens de droiture et d'honneur qui sont gravés dans mon cœur n'en sortiront jamais qu'avec mon dernier soupir. J'espère, pour cette fois, que je me serai expliqué clairement.

Il ne faut pas, mon cher monsieur, je vous en prie, mettre tant de formalités à l'affaire de mes livres : ayez la bonté de montrer le catalogue à un libraire; qu'il note les prix de ceux des livres qui en valent la peine : sur cette estimation, voyez s'il y en a quelques-uns dont vous ou vos amis puissiez vous accommoder; brûlez le reste, et ne cédez rien à aucun libraire, afin qu'il n'aille pas sonner la trompette par la ville qu'il a des livres à moi. Il y en a quelques-uns, entre autres le livre *de l'Esprit, in-4°*, de la première édition, qui est rare, et où j'ai fait quelques notes aux marges; je voudrais bien que ce livre-là ne tombât qu'entre des mains amies. J'espère, mon bon et cher hôte, que vous ne me ferez pas le sensible affront de refuser le petit cadeau de mes ouvrages.

Les estampes avaient été mises par mon ami dans le ballot des livres de botanique qui m'a été envoyé; elles ne s'y sont pas trouvées, et les portefeuilles me sont arrivés vides : j'ignore absolument où Becket a jugé à propos de fourrer ce qui était dedans.

Je voulais remettre à des momens plus tranquilles de vous parler en détail de vos envois; ce qui m'en plaît le plus est que si vous entendez que je reste dans votre maison jusqu'à ce que la muscade et la cannelle soient consommées, je n'en démarrerai pas d'un bon siècle. Le tabac est très-bon, et même trop bon, puisqu'il s'en consomme

plus vite : je vous fais mon remercîment de l'emplette, et non pas de la chose, puisque c'est une commission, et vous savez les règles. L'eau de la reine de Hongrie m'a fait le plus grand plaisir, et j'ai reconnu là un souvenir et une attention de M. Luzonne, à quoi j'ai été fort sensible. Mais qu'est-ce que c'est que des petits carrés de savon parfumé? à quoi diable sert ce savon? je veux mourir si j'en sais rien, à moins que ce ne soit à faire la barbe aux puces. Le café n'a pas encore été essayé, parce que vous en aviez laissé, et qu'ayant été malade il en a fallu suspendre l'usage. Je me perds au milieu de tout cet inventaire. J'espère que, pour le coup, vous ne ferez pas de même, et que vous recueillerez les mémoires des marchands, afin que quand vous serez ici, et qu'il s'agira de savoir ce que tout cela coûte, vous ne me disiez pas, comme à l'ordinaire, je n'en sais rien. Tant de richesses me mettraient de bonne humeur, si les désastres de nos pauvres Génevois, et mes inquiétudes sur milord Maréchal, n'empoisonnaient toute ma joie. J'ai craint pour vous l'impression de ces temps humides, et je la sens aussi pour ma part. Voici le plus mauvais mois de l'année; il faut espérer que celui qui le suivra nous traitera mieux. Ainsi soit-il! Mademoiselle Le Vasseur et moi faisons nos salutations à tout ce qui vous appartient, et vous prions d'agréer les nôtres.

730. — A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 7 février 1767

J'ai fait, cher ami, une étourderie épouvantable, qui sûrement me coûtera plus cher qu'à vous. Dans une distraction causée par la diversité des affaires pressées, je vous ai adressé en droiture une lettre dans laquelle je parlais ouvertement de votre futur voyage, et d'autres choses où le secret n'était pas moins requis. Comme je ne doute pas un instant que cette lettre ne soit interceptée, je vous en transcris ce que j'ai pu tirer d'un premier chiffon barbouillé, qu'il a fallu recommencer (*).

Voilà ce que je vous écrivais il y a huit jours, et que je vous confirme : mais ayant appris depuis lors à quelle extrémité votre pauvre peuple est réduit, je sens déchirer mes entrailles patriotiques, et je crois devoir vous dire qu'il est, selon moi, temps de céder. Vous le pouvez sans honte, puisque la résistance est inutile, et vous le devez pour conserver ce qui vous reste, après vos lois et votre liberté. Quand je dis ce qui vous reste, je n'entends pas bassement vos biens, mais votre pays, vos familles, et ces multitudes de pauvres compatriotes, à qui le pain est encore plus nécessaire que la liberté. J'apprends que vous vous cotisez généreusement pour ces pauvres gens; je

(*) C'est la lettre du 31 janvier, ci-devant page 258, n° 728.

voudrais bien pouvoir suivre ce bon exemple. J'enverrai quelque bagatelle aux collecteurs de Londres, selon mes moyens; mais je vous prie d'avoir recours pour moi à madame Boy de La Tour, afin qu'étant une des causes innocentes des misères de ce pauvre peuple, je contribue aussi en quelque chose à son soulagement.

Adieu, mon ami; je vous embrasse tendrement. J'ai le plus grand besoin de vous voir; mais, encore un coup, ne venez que quand vos affaires seront finies. Ce délai importe, et vous pourriez trouver quelque obstacle à passer. Malgré mon étourderie, venez à petit bruit autant qu'il sera possible. Mais j'ai changé d'avis sur votre séjour à *Londres, et je serais* bien aise que vous vous y arrêtassiez *quelques* jours pour connaître un peu par vous-même l'air du bureau; car enfin, si de là vous *voulez absolument* venir, personne n'aura le *pouvoir de* vous en empêcher. J'embrasse nos amis; ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de madame d'Ivernois.

Bien des remercîmens et respects de mademoiselle Le Vasseur. Si je ne vous ai pas toujours répété la même chose à chaque lettre, c'est qu'il me semblait que cela n'avait plus besoin d'être dit, car il n'y a pas de fois qu'elle ne m'en ait chargé.

731. — A MILORD MARÉCHAL.

Le 8 février 1767.

Quoi! milord, pas un seul mot de vous! Quel silence, et qu'il est cruel! Ce n'est pas le pis encore, madame la duchesse de Portland m'a donné les plus grandes alarmes en me marquant que les papiers publics vous avaient dit fort mal, et me priant de lui dire de vos nouvelles. Vous connaissez mon cœur, vous pouvez juger de mon état; craindre à la fois pour votre amitié et pour votre vie, ah! c'en est trop. J'ai écrit aussitôt à M. Rougemont pour avoir de vos nouvelles : il m'a marqué qu'en effet vous aviez été fort malade, mais que vous étiez mieux. Il n'y a pas là de quoi me rassurer assez, tant que je ne recevrai rien de vous. Mon protecteur, mon bienfaiteur, mon ami, mon père, aucun de ces titres ne pourra-t-il vous émouvoir? Je me prosterne à vos pieds pour vous demander un seul mot. Que voulez-vous que je marque à madame de Portland? lui dirai-je : *Madame, milord Maréchal m'aimait, mais il me trouve trop malheureux pour m'aimer encore; il ne m'écrit plus?* La plume me tombe des mains.

732. — A M. GRANVILLE.

Wootton, février 1767.

Je crois, monsieur, la tisane du médecin espagnol meilleur et plus saine que le bouillon rouge

du médecin français; la provision de miel n'est pas moins bonne, et si les apothicaires fournissaient d'aussi bonnes drogues que vous, ils auraient bientôt ma pratique : mais, badinage à part, que j'aie avec vous un moment d'explication sérieuse.

Jadis j'aimais avec passion la liberté, l'égalité; et, voulant vivre exempt des obligations dont je ne pouvais m'acquitter en pareille monnaie, je me refusais aux cadeaux même de mes amis, ce qui m'a souvent attiré bien des querelles. Maintenant j'ai changé de goût, et c'est moins la liberté que la paix que j'aime; je soupire incessamment après elle; je la préfère désormais à tout; je la veux à tout prix avec mes amis; je la veux même avec mes *ennemis*, s'il est possible. J'ai donc résolu d'*endurer désormais* des uns tout le bien, et des autres tout le mal qu'ils voudront me faire, sans *disputer*, sans m'en défendre, et sans leur *résister en quelque* façon que ce soit. Je me livre à tous pour faire de moi, soit pour, soit contre, entièrement à leur volonté : ils peuvent tout, hors de m'engager dans une dispute, ce qui très-certainement n'arrivera plus de mes jours. Vous voyez, monsieur, d'après cela, combien vous avez beau jeu avec moi dans les cadeaux continuels qu'il vous plaît de me faire : mais il faut tout vous dire; sans les refuser, je n'en serai pas plus reconnaissant que si vous ne m'en faisiez aucun. Je vous suis attaché, monsieur, et je bénis le

ciel, dans mes misères, de la consolation qu'il m'a ménagée en me donnant un voisin tel que vous : mon cœur est plein de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, de vos attentions, de vos soins, de vos bontés, mais non pas de vos dons : c'est peine perdue, je vous assure; ils n'ajoutent rien à mes sentimens pour vous; je ne vous en aimerai pas moins, et je serai beaucoup plus à mon aise si vous voulez bien les supprimer désormais.

Vous voilà bien averti, monsieur; vous savez comment je pense, et je vous ai parlé très-sérieusement. Du reste, votre volonté soit faite et non pas la mienne; vous serez toujours le maître d'en user comme il vous plaira.

Le temps est bien froid pour se mettre en route. Cependant, si vous êtes absolument résolu de partir, recevez tous mes souhaits pour votre bon voyage et pour votre prompt et heureux retour. Quand vous verrez madame la duchesse de Portland, faites-lui ma cour, je vous supplie; rassurez-la sur l'état de milord Maréchal. Cependant, comme je ne serai parfaitement rassuré moi-même que quand j'aurai de ses nouvelles, sitôt que j'en aurai reçu, j'aurai l'honneur d'en faire part à madame la duchesse. Adieu, monsieur, de rechef; bon voyage, et souvenez-vous quelquefois du pauvre ermite votre voisin.

Vous verrez sans doute votre aimable nièce; je vous prie de lui parler quelquefois du capi

qu'elle a mis dans ses chaînes et qui s'honore de les porter.

733. — A MILORD COMTE DE HARCOURT

Wootton, le 14 février 1767.

Vous m'avez donné, milord, le premier vrai plaisir que j'ai goûté depuis long-temps, en m'apprenant que j'étais toujours aimé de M. Watelet. Je le mérite, en vérité, par mes sentimens pour lui; et moi qui m'inquiète très-médiocrement de l'estime du public, je sens que je n'aurais jamais pu me passer de la sienne. Il ne faut absolument point que ses estampes soient en vente avec les autres; et puisque, de peur de reprendre un goût *auquel je veux renoncer*, je n'ose les avoir avec moi, je vous prie de les prendre au moins en dépôt, jusqu'à ce que vous trouviez à les lui renvoyer, *ou à en faire* un usage convenable. Si vous trouviez par hasard à les changer entre les mains de quelque amateur contre un livre de botanique, à la bonne heure, j'aurais le plaisir de mettre à ce livre le nom de M. Watelet; mais pour les vendre, jamais. Pour le reste, puisque vous voulez bien chercher à m'en défaire, je laisse à votre entière disposition le soin de me rendre ce bon office, pourvu que cela se fasse, de la part des acheteurs, sans faveur et sans préférence, et qu'il ne soit pas question de moi. Puisque vous ne dédaignez pas de vous donner pour moi ces petits tracas, j'at-

tends de la candeur de vos sentimens que vous consulterez plus mon goût que mon avantage; ce sera m'obliger doublement. Ce n'est point un produit nécessaire à ma subsistance; je le destine en entier à des livres de botanique, seul et dernier amusement auquel je me suis consacré.

L'honneur que vous faites à mademoiselle Le Vasseur de vous souvenir d'elle l'autorise à vous assurer de sa reconnaissance et de son respect. Agréez, milord, je vous supplie, les mêmes sentimens de ma part.

P. S. Il doit y avoir parmi mes estampes un petit portefeuille contenant de bonnes épreuves de celles de tous mes écrits. Oserai-je me flatter que vous ne dédaignerez pas ce faible cadeau, et de placer ce portefeuille parmi les vôtres? Je prends la liberté de vous prier, milord, de vouloir bien donner cours à la lettre ci-jointe.

34. — A M. DU PEYROU.

Wootton, le 14 février 1767.

Je confesse, mon cher hôte, le tort que j'ai eu de ne pas répondre sur-le-champ à votre n° 39; car malgré la honte d'avouer votre crédulité, je vois que l'autorité du voiturier Le Comte avait fait une grande impression sur votre esprit. Je me fâchais d'abord de cette petite faiblesse, qui me paraissait peu d'accord avec le grand sens que je vous connais; mais chacun a les siennes, et i

n'y a qu'un homme bien estimable à qui l'on n'en puisse pas reprocher de plus grandes que celles-là. J'ai été malade, et je ne suis pas bien; j'ai eu des tracas qui ne sont pas finis, et qui m'ont empêché d'exécuter la résolution que j'avais prise de vous écrire au plus vite que je n'étais pas à Morges, mais j'ai pensé que mon n° 7 vous le dirait assez, et d'ailleurs qu'une nouvelle de cette espèce disparaîtrait bientôt pour faire place à quelque autre aussi raisonnable.

Vous savez que j'ai peu de foi aux grands guérisseurs. J'ai toujours eu une médiocre opinion du succès de votre voyage de Béfort, et vos dernières lettres ne l'ont que trop confirmée. Consolez-vous, mon cher hôte; vos oreilles resteront à *peu près ce qu'elles* sont; mais quoi que j'aie pu vous en dire dans ma colère, les oreilles de votre esprit sont assez ouvertes pour vous consoler d'avoir le tympan matériel un peu obstrué : ce n'est pas le défaut de votre judiciaire qui vous rend crédule, c'est l'excès de votre bonté; vous estimez trop mes ennemis pour les croire capables d'inventer des mensonges et de payer des pieds-plats pour les divulguer : il est vrai que, si vous n'êtes pas détrompé, ce n'est pas leur faute

Je tremble que milord Maréchal ne soit dans le même cas, mais d'une manière bien plus cruelle, puisqu'il ne s'agit pas de moins que de perdre l'amitié de celui de tous les hommes à qui je dois le plus et à qui je suis le plus attaché. Je ne sais

ce qu'ont pu manœuvrer auprès de lui le bon David et le fils du jongleur qui est à Berlin; mais milord Maréchal ne m'écrit plus, et m'a même annoncé qu'il cesserait de m'écrire, sans m'en dire aucune autre raison, sinon qu'il était vieux, qu'il écrivait avec peine, qu'il avait cessé d'écrire à ses parens, etc. Vous jugez si mon cœur est la dupe de pareils prétextes. Madame la duchesse de Portland, avec qui j'ai fait connaissance l'été dernier chez un voisin, m'a porté en même temps le plus sensible coup, en me marquant que les nouvelles publiques l'avaient dit à l'extrémité, et me demandant de ses nouvelles. Dans ma frayeur, je me suis hâté d'écrire à M. Rougemont pour savoir ce qu'il en était. Il m'a rassuré sur sa vie, en me marquant qu'en effet il avait été fort mal, mais qu'il était beaucoup mieux. Qui me rassurera maintenant sur son cœur? Depuis le 22 novembre, date de sa dernière lettre, je lui ai écrit plusieurs fois, et sur quel ton! Point de réponse. Pour comble, je ne sais quelle contenance tenir vis-à-vis de madame de Portland, à qui je ne puis différer plus long-temps de répondre, et à qui je ne veux pas dire ma peine. Rendez-moi, je vous en conjure, le service essentiel d'écrire à milord Maréchal; engagez-le à ne pas me juger sans m'entendre, à me dire au moins de quoi je suis accusé. Voilà le plus cruel des malheurs de ma vie et qui terminera tous les autres.

J'oubliais de vous dire que M. le duc de Graff

ton, premier commissaire de la trésorerie, ayant appris la vexation exercée à la douane, au sujet de mes livres, a fait ordonner au douanier de rembourser cet argent à Becket qui l'avait payé pour moi, et que, dans le billet par lequel il m'en a fait donner avis, il a ajouté un compliment très-honnête de la part du roi. Tout cela est fort honorable, mais ne console pas mon cœur de la peine secrète que vous savez. Je vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon cœur.

735. — A M. DUTENS.

Wootton, le 16 février 1767.

JE suis bien reconnaissant, monsieur, des soins *obligeans que vous* voulez bien prendre pour la vente de mes bouquins; mais, sur votre lettre et celles de M. Davenport, je vois à cela des embarras qui me dégoûteraient tout-à-fait de les vendre, si je savais où les mettre; car ils ne peuvent rester chez M. Davenport, qui ne garde pas son appartement toute l'année. Je n'aime point une vente publique, même en permettant qu'elle se fasse sous votre nom; car, outre que le mien est à la tête de la plupart de mes livres, on se doutera bien qu'un fatras si mal choisi et si mal conditionné ne vient pas de vous. Il n'y a dans ces quatre ou cinq caisses qu'une centaine au plus de volumes qui soient bons et bien conditionnés; tout le reste n'est que du fumier, qui n'est pas même bon à

brûler, parce que le papier en est pourri : hors quelques livres que je prenais en paiement des libraires, je me pourvoyais magnifiquement sur les quais, et cela me fait rire de la duperie des acheteurs qui s'attendraient à trouver des livres choisis et de bonnes éditions. J'avais pensé que ce qui était de débit se réduisant à si peu de chose, M. Davenport et deux ou trois de ses amis auraient pu s'en accommoder entre eux sur l'estimation d'un libraire; le reste eût servi à plier du poivre, et tout cela se serait fait sans bruit. Mais assurément tout ce fatras, qui m'a été envoyé bien malgré moi de Suisse, et qui n'en valait ni le port ni la peine, vaut encore moins celle que vous voulez bien prendre pour son débit. Encore un coup, mon embarras est de savoir où les fourrer. S'il y avait dans votre maison quelque garde-meuble ou grenier vide où l'on pût les mettre sans vous incommoder, je vous serais obligé de vouloir bien le permettre, et vous pourriez y voir à loisir s'il s'y trouverait par hasard quelque chose qui pût vous convenir ou à vos amis. Autrement je ne sais en vérité que faire de toute cette friperie qui me peine cruellement, quand je songe à tous les embarras qu'elle donne à M. Davenport. Plus il s'y prête volontiers, plus il est indiscret à moi d'abuser de sa complaisance. S'il faut encore abuser de la vôtre, j'ai, comme avec lui, la nécessité pour excuse, et la persuasion consolante du plaisir que vous prenez l'un et l'autre à m'obliger.

Je vous en fais, monsieur, mes remercîmens de tout mon cœur, et je vous prie d'agréer mes très-humbles salutations.

Si la vente publique pouvait se faire sans qu'on vît mon nom sur les livres et qu'on se doutât d'où ils viennent, à la bonne heure. Il m'importe fort peu que les acheteurs voient ensuite qu'ils étaient à moi; mais je ne veux pas risquer qu'ils le sachent d'avance, et je m'en rapporte là-dessus à votre candeur.

736. — A MADEMOISELLE THÉODORE, DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE (*).

Sans date.

On ne peut être plus surpris que je le suis, mademoiselle, de recevoir une lettre datée de l'Académie royale de Musique, par laquelle on réclame les conseils de ma part pour y bien vivre. Vos expressions peignent l'honnêteté avec tant de franchise et de candeur, que je ne vous renverrai pas, pour en recevoir, à ceux qui ont coutume d'en donner à celles qui s'y présentent. Je ne puis cependant pas vous fournir les préceptes que vous me demandez : ne doutez nullement de ma bonne volonté à vous satisfaire; mais je suis moi même

(*) On trouve dans les *Poésies* (tome XII, page 286) une pièce de vers adressée à une demoiselle *Théodore*, qu'on peut supposer la même que celle dont il s'agit ici.

gence, mais comptez toujours sur mon plus sin-
cère attachement.

738. — AU MÊME.

28 février 1767.

Que fait mon bon et aimable voisin? commen
se porte-t-il? J'ai appris avec grand plaisir so
heureuse arrivée à Bath, malgré les temps af
freux qui ont dû traverser son voyage : mais main
nant comment s'y trouve-t-il? la santé, les eau
les amusemens, comment va tout cela? Vous s
vez, monsieur, que rien de ce qui vous touch
ne peut m'être indifférent : l'attachement que
vous ai voué s'est formé de liens qui sont vot
ouvrage; vous vous êtes acquis trop de droits s
moi pour ne m'en avoir pas un peu donné s
vous; et il n'est pas juste que j'ignore ce qui m'i
téresse si véritablement. Je devrais aussi vo
parler de moi, parce qu'il faut vous rendre com
de votre bien; mais je ne vous dirais toujours c
les mêmes choses : paisible, oisif, souffrant, p
nant patience, pestant quelquefois contre le m
vais temps qui m'empêche d'aller autour des
chers furetant des mousses, et contre l'hiver
retient Calwich désert si long-temps. Amu
vous, monsieur, je le désire, mais pas assez p
reculer le temps de votre retour; car ce serait v
amuser à mes dépens. Mademoiselle Le Vas
vous demande la permission de vous rendr

ses devoirs, et nous vous supplions l'un et l'autre d'agréer nos très-humbles salutations.

739. — A M. DUTENS.

Wootton, le 2 mars 1767.

Tous mes livres, monsieur, et tout mon avoir ne valent assurément pas les soins que vous voulez bien prendre et les détails dans lesquels vous voulez bien entrer avec moi. J'apprends que M. Davenport a trouvé les caisses dans une confusion horrible; et, sachant ce que c'est que la peine d'arranger des livres dépareillés, je voudrais pour tout au monde ne l'avoir pas exposé à cette peine, quoique je sache qu'il la prend de très-bon cœur. S'il se trouve dans tout cela quelque chose qui vous convienne et dont vous vouliez vous accommoder de quelque manière que ce soit, vous me ferez plaisir sans doute, pourvu que ce ne soit pas uniquement l'intention de me faire plaisir qui vous détermine. Si vous voulez en transformer le prix en une petite rente viagère, de tout mon cœur; quoiqu'il ne me semble pas que, l'Encyclopédie et quelques autres livres de choix ôtés, le reste en vaille la peine, et d'autant moins que le produit de ces livres n'étant point nécessaire à ma subsistance, vous serez absolument le maître de prendre votre temps pour les payer tout à loisir en une ou plusieurs fois, à moi ou à mes héritiers, tout comme il vous conviendra le mieux. En un

mot, je vous laisse absolument décider de toute chose, et m'en rapporte à vous sur tous les points, hors un seul, qui est celui des sûretés dont vous me parlez : j'en ai une qui me suffit, et je ne veux entendre parler d'aucune autre; c'est la probité de M. Dutens.

Je me suis fait envoyer ici le ballot qui contenait mes livres de botanique, dont je ne veux pas me défaire, et quelques autres dont j'ai renvoyé à M. Davenport ce qui s'est trouvé sous ma main : c'est ce que contenait le ballot qui est rayé sur le catalogue. Les livres déparcillés l'ont été dans les fréquens déménagemens que j'ai été forcé de faire; ainsi je n'ai pas de quoi les compléter. Ces livres sont de nulle valeur, et je n'en vois aucun autre usage à faire que de les jeter dans la rivière, ne pouvant les anéantir d'un acte de ma volonté.

Vos lettres, monsieur, et tout ce que je vois de vous m'inspirent non-seulement la plus grande estime, mais une confiance qui m'attire et me donne un vrai regret de ne pas vous connaître personnellement. Je sens que cette connaissance m'eût été très-agréable dans tous les temps, et très-consolante dans mes malheurs. Je vous salue, monsieur, très-humblement et de tout mon cœur.

740. — A MILORD COMTE DE HARCOURT.

Wootton, le 5 mars 1767.

Je ne suis pas surpris, milord, de l'état où vous avez trouvé mes estampes; je m'attendais à pi

mais il me paraît cependant singulier qu'il ne s'en soit pas trouvé une seule de M. Watelet; quoique, parmi beaucoup de gravures qu'il m'avait données, il y en eût peu des siennes, il y en avait pourtant: la préférence qu'on leur a donnée fait honneur à son burin. J'en avais un beaucoup plus grand nombre de M. l'abbé de Saint-Non. Si elles s'y trouvent, je ne voudrais pas non plus qu'elles fussent vendues; car quoique je n'aie pas l'honneur de le connaître personnellement, elles étaient un cadeau de sa part. Si vous ne les aviez pas, milord, et qu'elles pussent vous plaire, vous m'obligeriez beaucoup de vouloir les agréer. Le papier que vous avez eu la bonté de m'envoyer est *de la main de milord Maréchal*, et me rappelle qu'*il y a dans mon* recueil un portrait de lui, sans nom, mais tête nue et très-ressemblant, que pour rien au monde je ne voudrais perdre, et dont j'avais oublié de vous parler : c'est la seule estampe que je veuille me réserver; et, quand elle me laisserait la fantaisie d'avoir les portraits des hommes qui lui ressemblent, ce goût ne serait pas ruineux. Je sens avec combien d'indiscrétion j'abuse de votre temps et de vos bontés; mais quelque peine que vous donne la recherche de ce portrait, j'en aurais une infiniment plus grande à m'en voir privé. Si vous parvenez à le retrouver, je vous supplie, milord, de vouloir bien l'envoyer à M. Davenport, afin qu'il le joigne au premier envoi qu'il aura la bonté de me faire.

Comme, après tout, mon recueil était assez peu de chose, que probablement il ne s'est pas accru dans les mains des douaniers et des libraires, et que les retranchemens que j'y fais font du reste un objet de très-peu de valeur, j'ai à me reprocher de vous avoir embarrassé de ces bagatelles; mais, pour vous dire la vérité, milord, je ne cherchais qu'un prétexte pour me prévaloir de vos offres et vous montrer ma confiance en vos bontés.

J'oubliais de vous parler de la découpure de M. Huber; c'est effectivement M. de Voltaire en habit de théâtre (*). Comme je ne suis pas tout à-fait aussi curieux d'avoir sa figure que celle de milord Maréchal, vous pouvez, milord, à votre choix, garder, ou jeter, ou donner, ou brûler ce chiffon; pourvu qu'il ne me revienne pas, c'est tout ce que je désire. Agréez, milord, je vous supplie, les assurances de mon respect.

(*) Huber était un Génevois qui s'était attaché à Voltaire, et qui, pendant vingt ans, vécut avec lui dans une intime familiarité. Habile dans les arts du dessin, il s'était acquis une réputation par un talent vraiment extraordinaire, celui de découper le papier de manière à représenter les objets les plus délicats et les plus compliqués. Il excellait surtout à figurer ainsi le profil de Voltaire, et y avait acquis une telle facilité qu'il découpait ce profil sans y voir, ou les mains derrière le dos. Il le faisait exécuter par son chat, en lui présentant à mordre une tranche de fromage, et il avait une manière plus originale encore de le représenter lui-même sur la neige. — La plupart des découpures de Huber, exécutées sur vélin, sont en Angleterre dans les cabinets des curieux. On les a litographiées à Paris.

741. — A MILORD MARÉCHAL.

Le 19 mars 1767.

C'en est donc fait, milord, j'ai perdu pour jamais vos bonnes grâces et votre amitié, sans qu'il me soit possible de savoir et d'imaginer d'où me vient cette perte, n'ayant pas un sentiment dans mon cœur, pas une action dans ma conduite qui n'ait dû, j'ose le dire, confirmer cette précieuse bienveillance que, selon vos promesses tant de fois réitérées, jamais rien ne pouvait m'ôter. Je conçois aisément tout ce qu'on a pu faire auprès de vous pour me nuire : je l'ai prévu, je vous en ai prévenu; vous m'avez assuré qu'on ne réussirait *jamais, j'ai dû* le croire. A-t-on réussi malgré tout cela? voilà ce qui me passe; et comment a-t-on réussi au point que vous n'ayez pas même daigné *me dire de quoi je suis coupable*, ou du moins de quoi je suis accusé? Si je suis coupable, pourquoi me taire mon crime? si je ne le suis pas, pourquoi me traiter en criminel? En m'annonçant que vous cesserez de m'écrire, vous me faites entendre que vous n'écrirez plus à personne; cependant j'apprends que vous écrivez à tout le monde, et que je suis le seul excepté, quoique vous sachiez dans quel tourment m'a jeté votre silence. Milord, dans quelque erreur que vous puissiez être, si vous connaissiez, je ne dis pas mes sentimens, vous devez les connaître, mais

ma situation, dont vous n'avez pas l'idée, votre humanité du moins vous parlerait pour moi.

Vous êtes dans l'erreur, milord, et c'est ce qui me console : je vous connais trop bien pour vous croire capable d'une aussi incompréhensible légèreté, surtout dans un temps où, venu par vos conseils dans le pays que j'habite, j'y vis accablé de tous les malheurs sensibles à un homme d'honneur. Vous êtes dans l'erreur, je le répète : l'homme que vous n'aimez plus mérite sans doute votre disgrâce; mais cet homme, que vous prenez pour moi, n'est pas moi : je n'ai point perdu votre bienveillance, parce que je n'ai point mérité de la perdre, et que vous n'êtes ni injuste ni inconstant. On vous aura figuré sous mon nom un fantôme; je vous l'abandonne, et j'attends que votre illusion cesse, bien sûr qu'aussitôt que vous me verrez tel que je suis, vous m'aimerez comme auparavant.

Mais en attendant, ne pourrai-je du moins savoir si vous recevez mes lettres? ne me reste-t-il nul moyen d'apprendre des nouvelles de votre santé qu'en m'informant au tiers et au quart, et n'en recevant que de vieilles, qui ne me tranquillisent pas? Ne voudriez-vous pas du moins permettre qu'un de vos laquais m'écrivît de temps en temps comment vous vous portez? Je me résigne à tout, mais je ne conçois rien de plus cruel que l'incertitude continuelle où je vis sur ce qui m'intéresse le plus.

712. — A M. DU PEYROU.

Wootton, le 27 mars 1767.

Apostille d'une lettre de M. L. Dutens, du 19, confirmée par une lettre de M. Davenport de même date, en conséquence d'un message reçu la veille de M. le général Conway.

« Je viens d'apprendre de M. Davenport la nou-« velle agréable que le roi vous avait accordé une « pension de cent livres sterling. La manière dont « le roi vous donne cette marque de son estime « m'a fait autant de plaisir que la chose même; et « je vous félicite de tout mon cœur de ce que ce « *bienfait vous est conféré du plein gré de sa ma-« jesté et du secrétaire d'état, sans que la moindre « sollicitation y ait eu part.* »

Le plus vrai plaisir que me fasse cette nouvelle est celui que je sais qu'elle fera à mes amis; c'est pourquoi, mon cher hôte, je me presse de vous la communiquer : faites-la, par la même raison, passer à mon ancien et respectable ami M. Roguin, et aussi, je vous en prie, à mon ami M. d'Ivernois : je vous embrasse de tout mon cœur.

Comme dans peu j'irai, si je puis, à Londres, ne m'écrivez plus que sous mon propre nom; et si vous écrivez à M. d'Ivernois, donnez-lui le même avis.

743. — A M. DUTENS.

Wootton, le 26 mars 1767.

J'espère, monsieur, que cette lettre, destinée à vous offrir mes souhaits de bon voyage, vous trouvera encore à Londres. Ils sont bien vifs et bien vrais pour votre heureuse route, agréable séjour, et retour en bonne santé. Témoignez, je vous prie, dans le pays où vous allez, à tous ceux qui m'aiment, que mon cœur n'est pas en reste avec eux, puisque avoir de vrais amis et les aimer est le seul plaisir auquel il soit encore sensible. Je n'ai aucune nouvelle de l'élargissement du pauvre Guy : je vous serai très-obligé si vous voulez bien m'en donner, avec celle de votre heureuse arrivée. Voici une correction omise à la fin de l'errata que je lui ai envoyé; ayez la bonté de la lui remettre.

Je reçois, monsieur, comme je le dois, la grâce dont il plaît au roi de m'honorer, et à laquelle j'avais si peu lieu de m'attendre. J'aime à y voir, de la part de M. le général Conway, des marques d'une bienveillance que je désirais bien plus que je n'osais l'espérer. L'effet des faveurs du prince n'est guère, en Angleterre, de capter à ceux qui les reçoivent celles du public. Si celle-ci faisait pourtant cet effet j'en serais d'autant plus comblé, que c'est encore un bonheur auquel je dois peu m'attendre; car on pardonne quelquefois

les offenses qu'on a reçues, mais jamais celles qu'on a faites; et il n'y a point de haine plus irréconciliable que celle des gens qui ont tort avec nous.

Si vous payez trop cher mes livres, monsieur, je mets le trop sur votre conscience, car pour moi je n'en peux mais. Il y en a encore ici quelques-uns qui reviennent à la masse, entre autres l'excellente *Historia fiorentina*, de Machiavel, ses *Discours* sur Tite Live, et le traité de *Legibus romanis*, de Sigonius. Je prierai M. Davenport de vous les faire passer. La rente (*) que vous me proposez, trop forte pour le capital, ne me parait pas acceptable, même à mon âge; cependant la condition d'être éteinte à la mort du premier mourant des deux la rend moins disproportionnée; et, si vous le préférez ainsi, j'y consens, car tout est absolument égal pour moi.

Je songe, monsieur, à me rapprocher de Londres, puisque la nécessité l'ordonne; car j'y ai une répugnance extrême, que la nouvelle de la pension augmente encore. Mais, quoique comblé des attentions généreuses de M. Davenport, je ne puis rester plus long-temps dans sa maison, où même mon séjour lui est très à charge: et je ne vois pas qu'ignorant la langue il me soit possible d'établir mon ménage à la campagne, et d'y vivre sur un autre pied que celui où je suis ici. Or, j'aimerais

(*) Celle de dix livres sterling.

naître, et par l'usage auquel ils étaient destinés.

Je vous supplie, monsieur, d'agréer les sentimens de ma gratitude et mon profond respect.

745. — A MILORD COMTE DE HARCOURT.

Wootton, le 2 avril 1767.

J'APPRENDS, milord, par M. Davenport, que vous avez eu la bonté de me défaire de toutes mes estampes, hors une. Serais-je assez heureux pour que cette estampe exceptée fût celle du roi? je le désire assez pour l'espérer; en ce cas, vous auriez bien lu dans mon cœur, et je vous prierais de vouloir conserver soigneusement cette estampe jusqu'à ce que j'aie l'honneur de vous voir et de vous remercier de vive voix : je la joindrais à celle de milord Maréchal, pour avoir le plaisir de contempler quelquefois les traits de mes bienfaiteurs, et de me dire en les voyant qu'il est encore des hommes bienfaisans sur la terre.

Cette idée m'en rappelle une autre, que ma mémoire absolument éteinte avait laissé échapper : ce portrait du roi avec une vingtaine d'autres me viennent de M. Ramsay, qui ne voulut jamais m'en dire le prix; ainsi ce prix lui appartient et non pas à moi : mais comme probablement il ne voudrait pas plus l'accepter aujourd'hui que ci-devant, et que je n'en veux pas non plus faire mon profit, je ne vois à cela d'autre expédient que de distribuer aux pauvres le prod

de ces estampes; et je crois, milord, qu'une fonction de charité ne peut rien avoir que l'humanité de votre cœur dédaigne. La difficulté serait de savoir quel est ce produit, ne pouvant moi-même me rappeler le nombre et la qualité de ces estampes; ce que je sais, c'est que ce sont toutes gravures anglaises, dont je n'avais que quelques autres avant celles-là. Pour ne pas abuser de vos bontés, milord, au point de vous engager dans de nouvelles recherches, je ferai une évaluation grossière de ces gravures, et j'estime que le prix n'en pourrait guère passer quatre ou cinq guinées: ainsi, pour aller au plus sûr, ce sont cinq guinées sur le produit du tout que je prends la liberté de vous prier de vouloir bien distribuer aux pauvres. Vous voyez, milord, comment j'en use avec vous. Quoique je sois persuadé que mon importunité ne passe pas votre complaisance, si j'avais prévu jusqu'où je serais forcé de la porter, je me serais gardé de m'oublier à ce point. Agréez, milord, je vous supplie, mes très-humbles excuses et mon respect.

746. — A M. DU PEYROU.

A Wootton, le 2 avril 1767.

O mon cher et aimable hôte! qu'avez-vous fait? Vous êtes tombé dans le pot au noir bien cruellement pour moi. Votre n° 42, que vous avez envoyé pour plus de sûreté par une autre voie, est

précisément tombé à Londres entre les mains de mon cousin Jean Rousseau, qui demeure chez M. Colombies, à qui on l'a malheureusement adressé. Or, vous saurez que mon très-cher cousin est en secret l'âme damnée du bon David, alerte pour saisir et ouvrir toutes les lettres et paquets qui m'arrivent à Londres; et la vôtre a été ouverte très-certainement, ce qui est d'autant plus aisé, que vous cachetez toujours très-mal, avec de mauvaise cire, et que vous en mettez trop peu; la cire noire ne cachète jamais bien. Votre lettre a très-certainement été ouverte.

Mon cher hôte, je suis de tous côtés sous le piége; il est impossible que je m'en tire si votre ami ne m'en tire pas, mais j'espère qu'il le fera: il n'y a certainement que lui qui le puisse, et il semble que la Providence l'a envoyé dans mon voisinage pour cette bonne œuvre. Il s'agit premièrement de sauver mes papiers, car on les guette avec une grande vigilance, et l'on espère bien qu'ils n'échapperont pas. Toutefois, s'il m'envoie l'exprès que je lui ai demandé avant que M. Davenport arrive, ils sont tout prêts; je les lui remettrai, et ils passeront entre les mains de votre ami, qui ne saurait y veiller avec trop de soin, ni trop attendre une occasion sûre pour vous les faire passer; car rien ne presse, et l'essentiel est qu'ils soient en sûreté.

Reste à savoir si ma lettre à M. de C. est allée sûrement et en droiture. Les gens qui portent

rapportent mes lettres, ceux de la poste, tout m'est également suspect; je suis dans les mains de tout le monde, sans qu'il me soit possible de faire un seul mouvement pour me dégager. Vous me faites rire par le sang-froid avec lequel vous me marquez : *Adressez-vous à celui-ci ou à celui là;* c'est comme si vous me disiez : Adressez-vous à un habitant de la lune. S'adresser est un mot bientôt dit, mais il faut savoir comment; il n'y a que la face d'un ami qui puisse me tirer d'affaire, toutes les lettres ne font que me trahir et m'embourber. Celles que je reçois et que j'écris sont toutes vues par mes ennemis; ce n'est pas le moyen de me tirer de leurs mains.

Si le ciel veut que ma précédente lettre à M. de C. ait échappé à mes gardes, qu'il l'ait reçue, et qu'il envoie l'exprès, nous sommes forts; car j'ai mon second chiffre tout prêt; je le ferai partir avec cette lettre-ci, et j'espère qu'il ne tombera plus dans les mains de M. Colombies ni de mon cher cousin. S'il m'arrive de me servir du premier, ce sera pour donner le change; n'ajoutez aucune foi à ce que je vous marquerai de cette manière, à moins que vous ne lisiez en tête ce mot, écrit de ma main, *Vrai.*

Je vous enverrai une note exacte des paquets que j'envoie à votre ami, et que j'aurai bien droit d'appeler le mien, s'il accomplit en ma faveur la bonne œuvre qu'il veut bien faire; et cette note sera assez détaillée pour que, si j'ai le bonheur de

passer en terre ferme, vous puissiez indiquer les paquets dont nous aurons besoin.

Je ne puis vous écrire plus long-temps. Je donnerais la moitié de ma vie pour être en terre ferme, et l'autre pour pouvoir vous embrasser encore une fois, et puis mourir.

Il faut que je vous marque encore que ce n'est ni pour le *Contrat social* ni pour les *Lettres de la Montagne* que le pauvre Guy a été mis à la Bastille; c'est pour les *Mémoires de M. de La Chalotais*. Panckoucke est, je crois, de bonne foi; mais n'écoutez aucune de ses nouvelles; elles viennent toutes de mauvaise main.

Je tiens cette lettre et le chiffre tout prêts, mais viendra-t-on les chercher? Viendra-t-on me chercher moi-même? O destinée! ô mon ami! priez pour moi; il me semble que je n'ai pas mérité les malheurs qui m'accablent.

Le courrier n'arrivant point, j'ai le temps d'ajouter encore quelques mots. Que vous envoyiez vos lettres par la France ou par la Hollande, cela est bien indifférent à la chose; c'est entre Londres et Wootton que le filet est tendu, et il est impossible que rien en échappe.

Pour être prêt au moment que l'homme arrivera, s'il arrive, je vais cacheter cette lettre avec le second chiffre. Le 6 avril, je fais partir par la poste une espèce de *duplicata* de cette lettre. Il sera intercepté, cela est sûr; mais peut-être le laissera-t-on passer après l'avoir lu.

747. — AU MÊME

A Wootton[1], 14 avril 1767.

Votre n° 42, mon cher hôte, m'est parvenu, après avoir été ouvert, et ne pouvait manquer de l'être par la voie que vous avez choisie, puisqu'il a été adressé par monsieur votre parent à M. Colombies, de Londres, lequel a pour commis un mien cousin, l'âme damnée du bon David, et alerte pour intercepter et ouvrir tout ce qui m'est adressé du continent, presque sans exception.

Votre inutile précaution porte sur cette supposition bien fausse que nos lettres sont ouvertes entre Londres et Neuchatel; et point du tout, c'est entre Londres et Wootton; et, comme de quelque adresse que vous vous serviez, il faut toujours qu'elles passent ici par d'autres mains avant d'arriver dans les miennes, il s'ensuit que, par quelques routes qu'elles viennent, cela est très-indifférent pour la sûreté. Les précautions sont telles qu'il est impossible qu'il en échappe aucune sans être ouverte, à moins qu'on ne le veuille bien. Ainsi, la poste me trahit et ne saurait me servir. Il n'y a dans ma position que la vue d'un homme sûr qui puisse m'être utile. Présence ou rien.

Je fais des tentatives pour aller à Londres, je doute qu'elles me réussissent; d'ailleurs ce voyage est très hasardeux, à cause du dépôt qui est ici

dans mes mains, qui vous appartient, et dont l'ardent désir de vous le faire passer en sûreté fait tout le tourment de ma vie. Le désir de s'emparer de ce dépôt à ma mort, et peut-être de mon vivant, est une des principales raisons pourquoi je suis si soigneusement surveillé. Or, tant que je suis ici, il est en sûreté dans ma chambre; je suis presque assuré qu'il lui arrivera malheur en route, sitôt que j'en serai éloigné. Voilà, mon cher hôte, ce qui fait que quand même je serais libre de me déplacer, je ne m'y exposerais qu'avec crainte, presque assuré de perdre mon dépôt dans le transport. Que de tentatives j'ai faites pour le mettre en sûreté? Mais que puis-je faire tant que personne ne vient à mon secours? Quand vous écrivez tranquillement, *Adressez-vous à celui-ci ou à celui-là*, c'est comme si vous m'écriviez, Adressez-vous à un habitant de la lune. Mon cher hôte, libre et maitre dans sa maison à Neuchâtel, parlant la langue et entouré de gens de bonne volonté, juge de ma situation par la sienne. Il se trompe un peu.

J'ai travaillé un peu à ma besogne au milieu du tumulte et des orages dont j'étais entouré; c'est mon travail, ce sont mes matériaux pour la suite qui me tiennent en souci; je souffre à penser qu'il faudra que tout cela périsse. Mais, si je ne suis secouru, je n'ai qu'un parti à prendre, et je le prendrai quand je me sentirai pressé, soit par la mort soit par le danger; c'est de brûler le tout, plutôt

que de le laisser tomber entre les mains de mes ennemis. Vous voilà averti, mon cher hôte; si vous trouvez que j'ai mieux à faire, apprenez-le-moi, mais n'oubliez pas que vos lettres seront vues.

Je vous ai donné avis de la pension. Je vois d'ici, sur cet avis, toutes les fausses idées que vous vous faites sur ma situation : votre erreur est excusable, mais elle est grande. Si vous saviez *comment*, par qui, et pourquoi cette pension m'est venue, vous m'en féliciteriez moins. Vous me demanderez peut-être un jour pourquoi je ne l'ai pas refusée; je crois que j'aurai de quoi bien répondre à cela.

Il importe de vous donner, une fois pour toutes, les explications contenues dans cette lettre, que je suis pressé de finir. Je l'adresse à M. Rougemont, de Londres, en qui seul je puis prendre confiance; si on la lui laisse arriver, elle vous arrivera. Mille remercîmens empressés et respects à la plus digne des mamans. Recevez ceux de mademoiselle Le Vasseur. Je vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon cœur.

Vous devez comprendre pourquoi je ne vous parle pas ici de votre ami; faites de même.

748. — A M. D'IVERNOIS.

Wootton, le 6 avril 1767.

J'AI reçu, mon bon ami, votre dernière lettre et lu le mémoire que vous y avez joint. Ce mé-

moire est fait de main de maître et fondé sur d'excellens principes; il m'inspire une grande estime pour son auteur quel qu'il soit : mais n'étant plus capable d'attention sérieuse et de raisonnemens suivis, je n'ose prononcer sur la balance des avantages respectifs et sur la solidité de l'ouvrage qui en résultera; ce que je crois voir bien clairement, c'est qu'il vous offre, dans votre position, l'accompagnement le meilleur et le plus honorable que vous puissiez espérer. Je voudrais, tant ma passion de vous savoir pacifiés est vive, donner la moitié de mon sang pour apprendre que cet accord a reçu sa sanction. Peut-être ne serait-il pas à désirer que j'en fusse l'arbitre; je craindrais que l'amour de la paix ne fût plus fort dans mon cœur que celui de la liberté. Mes bons amis, sentez-vous bien quelle gloire ce serait pour vous, de part et d'autre, que ce saint et sincère accord fût votre propre ouvrage, sans aucun concours étranger? Au reste, n'attendez rien ni de l'Angleterre ni de personne que de vous seuls; vos ressources sont toutes dans votre prudence et dans votre courage; elles sont grandes, grâces au ciel.

J'ai prié M. du Peyrou de vous donner avis que le roi m'avait gratifié d'une pension. Si jamais nous nous revoyons, je vous en dirai davantage; mais mon cœur, qui désire ardemment ce bonheur, ne me le promet plus. Je suis trop malheureux en toute chose pour espérer plus aucun vrai plaisir en cette vie. Adieu, mon ami; adieu, me

amis. Si votre liberté est exposée, vous avez du moins l'avantage et la gloire de pouvoir la défendre et la réclamer ouvertement. Je connais des gens plus à plaindre que vous. Je vous embrasse.

743. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Wootton, le 8 avril 1767.

Je différais, monsieur, de vous répondre, dans l'espoir de m'entretenir avec vous plus à mon aise quand je serais délivré de certaines distractions assez graves; mais les découvertes que je fais journellement sur ma véritable situation les augmentent, et ne me laissent plus guère espérer de les voir finir : ainsi, quelque douce que me fût votre correspondance, il y faut renoncer au moins pour un temps, à moins d'une mise aussi inégale dans la quantité que dans la valeur. Pour éclaircir un problème singulier qui m'occupe dans ce prétendu pays de liberté, je vais tenter, et bien à contre-cœur, un voyage de Londres. Si, contre mon attente, je l'exécute sans obstacle et sans accident, je vous écrirai de là plus au long.

Vous admirez Richardson : M. le marquis, combien vous l'admireriez davantage, si, comme moi, vous étiez à portée de comparer les tableaux de ce grand peintre à la nature; de voir combien les situations, qui paraissent romanesques, sont naturelles; combien ses portraits, qui paraissent chargés, sont vrais? Si je m'en rapportais unique-

ment à mes observations, je croirais même qu'i
n'y a de vrais que ceux-là; car les capitaines Tom
linson me pleuvent, et je n'ai pas aperçu jusqu'ic
vestige d'aucun Belford; mais j'ai vu si peu d
monde, et l'île est si grande, que cela prouve seu
lement que je suis malheureux.

Adieu, monsieur. Je ne verrai jamais le châtea
de Trye; et, ce qui m'afflige encore davantage
selon toute apparence, je ne serai jamais à porté
d'en voir le seigneur; mais je l'honorerai et ché
rirai toute ma vie : je me souviendrai toujour
que c'est au plus fort de mes misères que son nobl
cœur m'a fait des avances d'amitié; et la mienne
qui n'a rien de méprisable, lui est acquise jusqu'
mon dernier soupir.

750. — A MILORD COMTE DE HARCOURT.

Wootton, le 11 avril 1767.

Je ne puis, milord, que vous réitérer mes trè
humbles excuses et remercîmens de toutes l
peines que vous avez bien voulu prendre en m
faveur. Je vous suis très-obligé de m'avoir co
servé le portrait du roi : je le reverrai souve
avec grand plaisir, et je me livre envers sa m
jesté à toute la plénitude de ma reconnaissanc
très-assuré qu'en faisant le bien elle n'a poi
d'autre vue que de bien faire. Puisque vous sav
au juste à quoi monte le produit des estamp
dont M. Ramsay avait eu l'honnêteté de me fa

cadeau, vous pouvez y borner la distribution que vous voulez bien avoir la bonté de faire aux pauvres, et remettre le surplus à M. Davenport, qui veut bien se charger de me l'apporter. J'aspire, milord, au moment d'aller vous rendre mes actions de grâce et mes devoirs en personne, et il ne tiendra pas à moi que ce ne soit avant votre départ de Londres. Recevez en attendant, je vous supplie, milord, mes très-humbles salutations et mon respect.

P. S. Je ne vous parle point de ma santé, parce qu'elle n'est pas meilleure, et que ce n'est pas la peine d'en parler pour n'avoir que les mêmes choses à dire. Celle de mademoiselle Le Vasseur, à *laquelle* vous avez la bonté de vous intéresser, est très-mauvaise, et il n'est pas bien étonnant qu'elle empire de jour en jour.

751. — A M. DAVENPORT.

Wootton, le 30 avril 1767.

UN maître de maison, monsieur, est obligé de savoir ce qui se passe dans la sienne, surtout à l'égard des étrangers qu'il y reçoit. Si vous ignorez ce qui se passe dans la vôtre à mon égard depuis Noël, vous avez tort; si vous le savez et que vous le souffriez, vous avez plus grand tort : mais *le tort le* moins excusable est d'avoir oublié votre promesse, est d'être allé tranquillement vous établir à Davenport, sans vous em-

barrasser si l'homme qui vous attendait ici sur votre parole y était à son aise ou non. En voilà plus qu'il ne faut pour me faire prendre mon parti. Demain, monsieur, je quitte votre maison. J'y laisse mon petit équipage et celui de mademoiselle Le Vasseur, et j'y laisse le produit de mes estampes et livres pour sûreté des frais faits pour ma dépense depuis Noël. Je n'ignore ni les embûches qui m'attendent, ni l'impuissance où je suis de m'en garantir; mais, monsieur, j'ai vécu, il ne me reste qu'à finir avec courage une carrière passée avec honneur. Il est aisé de m'opprimer, mais difficile de m'avilir. Voilà ce qui me rassure contre les dangers que je vais courir. Recevez de rechef mes vifs et sincères remercîmens de la noble hospitalité que vous m'avez accordée. Si elle avait fini comme elle a commencé, j'emporterais de vous un souvenir bien tendre, qui ne s'effacerait jamais de mon cœur. Adieu, monsieur : je regretterai souvent la demeure que je quitte; mais je regretterai beaucoup davantage d'avoir eu un hôte si aimable, et de n'en avoir pu faire mon ami.

752. — A M. LE GÉNÉRAL CONWAY.

Douvres, 176

MONSIEUR,

J'ose vous supplier de vouloir bien prendre sur vos affaires le temps de lire cette lettre, seul et avec attention. C'est à votre jugement écl

c'est à votre âme saine que j'ai à parler. Je suis sûr de trouver en vous tout ce qu'il faut pour peser avec sagesse et avec équité ce que j'ai à vous dire. J'en serai moins sûr si vous consultez tout autre que vous.

J'ignore avec quel projet j'ai été amené en Angleterre : il y en a eu un, cela est certain ; j'en juge par son effet, aussi grand, aussi plein qu'il aurait pu l'être, quand ce projet eût été une affaire d'état. Mais comment le sort, la réputation d'un pauvre infortuné, pourraient-ils jamais faire une affaire d'état? C'est ce qui est trop peu concevable pour que je puisse m'arrêter à pareille supposition. Cependant, que les hommes les plus élevés, les plus distingués, les plus estimables ; qu'une nation *tout entière*, se prêtent aux passions d'un particulier qui veut en avilir un autre, c'est ce qui se conçoit encore moins. Je vois l'effet ; la cause m'est cachée, et je me suis tourmenté vainement pour la pénétrer : mais quelle que soit cette cause, les suites en seront les mêmes ; et c'est de ces suites qu'il s'agit ici. Je laisse le passé dans son obscurité ; c'est maintenant l'avenir que j'examine.

J'ai été traité dans mon honneur aussi cruellement qu'il soit possible de l'être. Ma diffamation est telle en Angleterre que rien ne l'y peut relever de mon vivant. Je prévois cependant ce qui doit arriver après ma mort, par la seule force de la vérité, et sans qu'aucun écrit posthume de ma part s'en mêle ; mais cela viendra lentement, et seule-

ment quand les révolutions du gouvernement au
ront mis tous les faits passés en évidence. Alors
ma mémoire sera réhabilitée; mais de mon vivan
je ne gagnerai rien à cela.

Vous concevez, monsieur, que cette ignomi
nie intolérable au cœur d'un homme d'honneu
rend au mien le séjour de l'Angleterre insuppor
table. Mais on ne veut pas que j'en sorte; je l
sens, j'en ai mille preuves, et cet arrangement es
très-naturel; on ne doit pas me laisser aller pu
blier au dehors les outrages que j'ai reçus dan
l'île, ni la captivité dans laquelle j'ai vécu; on n
veut pas non plus que mes mémoires passent dan
le continent et ailleurs instruire une autre généra
tion des maux que m'a fait souffrir celle-ci. Quan
je dis *on*, j'entends les premiers auteurs de me
disgrâces : à Dieu ne plaise que l'idée que j'ai
monsieur, de votre respectable caractère me per
mette jamais de penser que vous ayez trempé dan
le fond du projet! Vous ne me connaissiez poin
on vous a fait croire de moi beaucoup de chose
l'illusion de l'amitié vous a prévenu pour mes en
nemis, ils ont abusé de votre bienveillance, e
par une suite de mon malheur ordinaire, les no
bles sentimens de votre cœur, qui vous auraie
parlé pour moi si j'eusse été mieux connu de vou
m'ont nui par l'opinion qu'on vous en a donné
Maintenant le mal est sans remède; il est presq
impossible que vous soyez désabusé; c'est ce q
je ne suis pas à portée de tenter : et, dans l'erre

où vous êtes, la prudence veut que vous vous prêtiez aux mesures de mes ennemis.

J'oserai pourtant vous faire une proposition qui, je crois, doit parler également à votre cœur et à votre sagesse : la terrible extrémité où je suis réduit en fait, je l'avoue, ma seule ressource; mais cette ressource en est peut-être également une pour mes ennemis contre les suites désagréables que peut avoir pour eux mon dernier désespoir.

Je veux sortir, monsieur, de l'Angleterre ou de la vie; et je sens bien que je n'ai pas le choix. Les manœuvres sinistres que je vois m'annoncent le sort qui m'attend, si je feins seulement de vouloir m'embarquer. J'y suis déterminé pourtant, parce que toutes les horreurs de la mort n'ont rien de comparable à celles qui m'environnent. Objet de la risée et de l'exécration publique, je ne me vois environné que des signes affreux qui m'annoncent ma destinée. C'est trop souffrir, monsieur, et toute interdiction de correspondance m'annonce assez que, sitôt que l'argent qui me reste sera dépensé, je n'ai plus qu'à mourir. Dans ma situation, ce sera un soulagement pour moi, et c'est le seul désormais qui me reste; mais j'ai bien de la peine à penser que mon malheur ne laisse après lui nulle trace désagréable. Quelque habilement que la chose ait été concertée, quelque adroite qu'en soit l'exécution, il restera des indices peu favorables à l'hospitalité nationale. Je suis malheureusement trop connu pour que ma fin tragique

ou ma disparition demeurent sans commentaires; et quand tant de complices garderaient le secret, tous mes malheurs précédens mettront trop de gens sur la trace de celui-ci pour que les ennemis de mes ennemis (car tout le monde en a) n'en fassent pas quelque jour un usage qui pourra leur déplaire. On ne sait jusqu'où ces choses-là peuvent aller, et l'on n'est plus maître de les arrêter quand une fois elles marchent. Convenez, monsieur, qu'il y aurait quelque avantage à pouvoir se dispenser d'en venir à cette extrémité.

Or on le peut, *et prudemment* on le doit. Daignez m'écouter. Jusqu'à présent j'ai toujours pensé à laisser après moi des mémoires qui missent au fait la postérité des vrais événemens de ma vie : je les ai commencés, déposés en d'autres mains, et désormais abandonnés. Ce dernier coup m'a fait sentir l'impossibilité d'exécuter ce dessein, et m'en a totalement ôté l'envie.

Je suis sans espoir, sans projet, sans désir même de rétablir ma réputation détruite, parce que je sais qu'après moi cela viendra de soi-même, et qu'il me faudrait des efforts immenses pour y parvenir de mon vivant. Le découragement m'a gagné; la douce amitié, l'amour du repos, sont les seules passions qui me restent, et je n'aspire qu'à finir paisiblement mes jours dans le sein d'un ami. Je ne vois plus d'autre bonheur pour moi sur la terre; et, quand j'aurais désormais à choisir, je sacrifierais tout à cet unique désir qui m'est resté

Voilà, monsieur, l'homme qui vous propose de le laisser aller en paix, et qui vous engage sa foi, sa parole, tous les sentimens d'honneur dont il fait profession, et toutes ces espérances sacrées qui font ici-bas la consolation des malheureux, que non-seulement il abandonne pour toujours le projet d'écrire sa vie et ses mémoires, mais qu'il ne lui échappera jamais, ni de bouche, ni par écrit, un seul mot de plainte sur les malheurs qui lui sont arrivés en Angleterre; qu'il ne parlera jamais de M. Hume, ou qu'il n'en parlera qu'avec honneur; et que, lorsqu'il sera pressé de s'expliquer sur les plaintes indiscrètes qui, dans le fort de ses peines, lui sont quelquefois échappées, il les rejettera sans mystère sur son humeur aigrie *et portée à la défiance* et aux ombrages par des malheurs continuels. Je pourrai parler de la sorte avec *vérité*, n'ayant que trop d'injustes soupçons à me reprocher par ce malheureux penchant, ouvrage de mes désastres, et qui maintenant y met le comble. Je m'engage solennellement à ne jamais écrire quoi que ce puisse être, et sous quelque prétexte que ce soit, pour être imprimé ou publié, ni sous mon nom, ni en anonyme, ni de mon vivant, ni après ma mort.

Vous trouverez, monsieur, ces promesses bien fortes; elles ne le sont pas trop pour la détresse où je suis. Vous me demanderez des garans pour leur exécution; cela est très-juste : les voici; je vous prie de les peser.

Premièrement, tous mes papiers relatifs à l'Angleterre y sont encore dans un dépôt. Je les ferai tous remettre entre vos mains, et j'y en ajouterai quelques autres assez importans qui sont restés dans les miennes. Je partirai à vide et sans autres papiers qu'un petit portefeuille absolument nécessaire à mes affaires, et que j'offre à visiter (*).

Secondement, vous aurez cette lettre signée pour garant de ma parole; et de plus, une autre déclaration que je remettrai en partant à qui vous me prescrirez, et telle que, si j'étais capable de jamais l'enfreindre de mon vivant, ou après ma mort, cette seule pièce anéantirait tout ce que je pourrais dire, en montrant dans son auteur un infâme qui, se jouant de ses promesses les plus solennelles, ne mérite d'être écouté sur rien. Ainsi mon travail détruisant son propre objet en rendrait la peine aussi ridicule que vaine.

En troisième lieu, je suis prêt à recevoir toujours avec le même respect et la même reconnaissance la pension dont il plaît au roi de m'honorer. Or je vous demande, monsieur, si lorsqu'honoré d'une pension du prince, j'étais assez vil, assez infâme pour mal parler de son gouvernement, de sa nation et de ses sujets, il serait possible en aucun temps qu'on m'écoutât sans indignation, sans mépris et sans horreur. Monsieur, je me lie par les liens les plus forts et les plus indissolubles.

(*) *J'offre à visiter.* Conforme au texte de l'édition originale.

Vous ne pouvez pas supposer que je veuille rétablir mon honneur par des moyens qui me rendraient le plus vil des mortels.

Il y a, monsieur, un quatrième garant, plus sûr, plus sacré que tous les autres, et qui vous répond de moi, c'est mon caractère connu pendant cinquante-six ans. Esclave de ma foi, fidèle à ma parole, si j'étais capable de gloire encore, je m'en ferais une illustre et fière de tenir plus que je n'aurais promis; mais, plus concentré dans moi-même, il me suffit d'avoir en cela la conscience de mon devoir. Eh! monsieur, pouvez-vous penser que de l'humeur dont je suis, je puisse aimer la vie en portant la bassesse et le remords dans ma solitude? Quand la droiture cessera de m'être chère, c'est alors que je serai vraiment mort au bonheur.

Non, monsieur, je renonce pour jamais à tous souvenirs pénibles. Mes malheurs n'ont rien d'assez amusant pour les rappeler avec plaisir; je suis assez heureux si je suis libre, et que je puisse rendre mon dernier soupir dans le sein d'un ami. Je ne vous promets en ceci que ce que je me promets à moi-même, si je puis goûter encore quelques jours de paix avant ma mort.

Je n'ai parlé jusqu'ici, monsieur, qu'à votre raison : je n'ai qu'un mot maintenant à dire à votre cœur. Vous voyez un malheureux réduit au désespoir, n'attendant plus que la manière de sa dernière heure. Vous pouvez rappeler cet infortuné à la vie, vous pouvez vous en rendre le sau-

veur, et du plus misérable des hommes en faire encore le plus heureux. Je ne vous en dirai pas davantage, si ce n'est ce dernier mot qui vaut la peine d'être répété. Je vois mon heure extrême qui se prépare; je suis résolu, s'il le faut, de l'aller chercher, et de périr ou d'être libre; il n'y a plus de milieu.

753. — A M. E. J.....

CHIRURGIEN.

Le 13 mai 1767.

Vous me parlez, monsieur, dans une langue littéraire de sujets de littérature, comme à un homme de lettres; vous m'accablez d'éloges si pompeux qu'ils sont ironiques; et vous croyez m'enivrer d'un pareil encens? Vous vous trompez, monsieur, sur tous ces points : je ne suis point homme de lettres : je le fus pour mon malheur; depuis long-temps j'ai cessé de l'être; rien de ce qui se rapporte à ce métier ne me convient plus. Les grands éloges ne m'ont jamais flatté; aujourd'hui surtout que j'ai plus besoin de consolation que d'encens, je les trouve bien déplacés : c'est comme si, quand vous allez voir un pauvre malade, au lieu de le panser, vous lui faisiez des complimens

J'ai livré mes écrits à la censure publique; elle les traite aussi sévèrement que ma personne : à la bonne heure; je ne prétends point avoir en rai-

son ; je sais seulement que mes intentions étaient assez droites, assez pures, assez salutaires, pour devoir m'obtenir quelque indulgence. Mes erreurs peuvent être grandes ; mes sentimens auraient dû les racheter. Je crois qu'il y a beaucoup de choses sur lesquelles on n'a pas voulu m'entendre : telle est, par exemple, l'origine du droit naturel, sur laquelle vous me prêtez des sentimens qui n'ont jamais été les miens. C'est ainsi qu'on aggrave mes fautes réelles de toutes celles qu'on juge à propos de m'attribuer. Je me tais devant les hommes, et je remets ma cause entre les mains de Dieu, qui voit mon cœur.

Je ne répondrai donc point, monsieur, ni aux reproches que vous me faites au nom d'autrui, ni aux louanges que vous me donnez de vous-même ; les uns ne sont pas plus mérités que les autres. Je ne vous rendrai rien de pareil, tant parce que je ne vous connais pas que parce que j'aime à être simple et vrai en toutes choses. Vous vous dites chirurgien : si vous m'eussiez parlé botanique, et des plantes que produit votre contrée, vous m'auriez fait plaisir, et j'en aurais pu causer avec vous : mais pour de mes livres, et de toute autre espèce de livres, vous m'en parleriez inutilement, parce que je ne prends plus d'intérêt à tout cela. Je ne vous réponds point en latin, par la raison ci-devant énoncée ; il ne me reste de cette langue qu'autant qu'il en faut pour entendre

les phrases de Linnæus. Recevez, monsieur, mes très-humbles salutations.

754. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Calais, le 22 mai 1767.

J'ARRIVE ici, monsieur, après bien des aventures bizarres, qui feraient un détail plus long qu'amusant. Je voudrais de tout mon cœur aller finir mes jours au château de Trye; mais, pour entreprendre un pareil établissement, il faudrait plus de certitude de sa durée que vous ne pouvez la donner. Je ne vois pour moi qu'un repos stable, c'est dans l'état de Venise; et, malgré l'immensité du trajet, je suis déterminé à le tenter. Ma situation, à tous égards, me forcera à des stations que je rendrai aussi courtes qu'il me sera possible. Je désire ardemment d'en faire une petite à Paris pour vous y voir, si j'y puis garder l'incognito convenable, et que je sois assuré que ce court séjour ne déplaise pas. Permettez que je vous consulte là-dessus, résolu de passer tout droit et le plus promptement qu'il me sera possible, si vous jugez que ce soit le meilleur parti. Je ne vous en dirai pas davantage ici, monsieur; mais j'attends avec empressement de vos nouvelles, et je compte m'arrêter à Amiens pour cela. Ayez la bonté de m'y répondre sous le couvert de M. Barthélemi Midy, négociant. Cette réponse réglera ma marche. Puisse-t-elle, monsieur, me livrer à l'ardent

désir que j'ai de voir et d'embrasser le respectable ami des hommes!

755. — A M. DU PEYROU.

Calais, le 22 mai 1767.

J'ARRIVE ici transporté de joie d'avoir la communication rouverte et sûre avec mon cher hôte, et de n'avoir plus l'espace des mers entre nous. Je pars demain pour Amiens, où j'attendrai de vos nouvelles, sous le couvert de M. Barthélemi Midy, négociant. Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui; mais je n'ai pas voulu tarder à rompre, aussitôt qu'il m'était possible, le silence forcé que je garde avec vous depuis si long-temps.

756. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Amiens, le 2 juin 1767.

J'AI différé, monsieur, de vous écrire jusqu'à ce que je pusse vous marquer le jour de mon départ et le lieu de mon arrivée. Je compte partir demain, et arriver après-demain au soir à Saint-Denis, où je séjournerai le lendemain vendredi pour y attendre de vos nouvelles. Je logerai aux *Trois Maillets*. Comme on trouve des fiacres à Saint-Denis, sans prendre la peine d'y venir vous-même, il suffit que vous ayez la bonté d'envoyer un domestique qui nous conduise dans l'asile hospitalier que vous voulez bien me destiner.

table et cher à un autre; mais je suis venu d'Angleterre avec une résolution qu'il ne m'est pas même permis de changer, puisque je ne saurais devenir votre hôte à demeure sans contracter des obligations qu'il n'est pas en mon pouvoir ni même en ma volonté de remplir; et, pour répondre une fois pour toutes à un mot que vous m'avez dit en passant, je vous répète et vous déclare que jamais je ne reprendrai la plume pour le public, sur quelque sujet que ce puisse être; que je ne ferai ni ne laisserai rien imprimer de moi avant ma mort, même de ce qui reste encore en manuscrit; que je ne puis ni ne veux rien lire désormais de ce qui pourrait réveiller mes idées éteintes, pas même vos propres écrits; que dès à présent je suis mort à toute littérature, sur quelque sujet que ce puisse être, et que jamais rien ne me fera changer de résolution sur ce point. Je suis assurément pénétré pour vous de reconnaissance, mais non pas jusqu'à vouloir ni pouvoir me tirer de mon anéantissement mental. N'attendez rien de moi, à moins que, pour mes péchés, je ne devienne empereur ou roi; encore ce que je ferai dans ce cas sera-t-il moins pour vous que pour mes peuples, puisque en pareil cas, quand je ne vous devrais rien, je ne le ferais pas moins.

En outre, quoi que vous puissiez faire, au Bignon je serais chez vous, et je ne puis être à mon aise que chez moi; je serais dans le ressort du parlement de Paris, qui, par raison de convenance

peut, au moment qu'on y pensera le moins, faire une excursion nouvelle *in animâ vili* : je ne veux pas le laisser exposé à la tentation.

J'irais pourtant voir votre terre avec grand plaisir si cela ne faisait pas un détour inutile, et si je ne craignais un peu, quand j'y serais, d'avoir la *tentation* d'y rester : là-dessus toutefois votre volonté soit faite; je ne résisterai jamais au bien que vous voudrez me faire, quand je le sentirai conforme à mon bien réel ou de fantaisie; car pour moi c'est tout un. Ce que je crains n'est pas de vous être obligé, mais de vous être inutile.

Je suis très-surpris et très en peine de ne recevoir aucune nouvelle d'Angleterre, et surtout de *Suisse*, dont j'en attends avec inquiétude. Ce retard me met dans le cas de faire à vous et à moi le plaisir de rester ici jusqu'à ce que j'en aie reçu, et par conséquent celui de vous y embrasser quelquefois encore, sachant que les œuvres de miséricorde plaisent à votre cœur. Je remets donc à ces doux momens ce qu'il me reste à vous dire, et surtout à vous remercier du bien que vous m'avez procuré dimanche au soir, et que par la manière dont je l'ai senti je mérite d'avoir encore. *Vale, et me ama.*

760. — A M. du Peyrou.

Le 10 juin 1767.

Je reçois, mon cher hôte, votre n° 46; je n'ai point reçu les trois précédens. Je veux supposer,

pour ma consolation, que la goutte n'est point venue, et que, selon vos arrangemens, vous arriverez aujourd'hui ou demain à Paris. Cela étant, allez, je vous supplie, au Luxembourg voir M. le marquis de Mirabeau; vous saurez par lui de mes nouvelles. Il n'est prévenu de rien, parce que je ne l'ai pas vu depuis la réception de votre lettre; mais il suffira de vous nommer. Ne sachant si cette lettre vous parviendra, je n'en dirai pas ici davantage. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Si par hasard M. le marquis de Mirabeau n'était pas chez lui, demandez M. Garçon, son secrétaire.

761. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Ce vendredi, 19 juin 1767.

Je lirai votre livre, puisque vous le voulez; ensuite j'aurai à vous remercier de l'avoir lu : mais il ne résultera rien de plus de cette lecture que la confirmation des sentimens que vous m'avez inspirés, et de mon admiration pour votre grand et profond génie, ce que je me permets de vous dire en passant et seulement une fois. Je ne vous réponds pas même de vous suivre toujours, parce qu'il m'a toujours été pénible de penser, fatigant de suivre les pensées des autres, et qu'à présent je ne le puis plus du tout. Je ne vous remercie point, mais je sors de votre maison fier d'y avoir été admis, et plus désireux que jamais de con

server les bontés et l'amitié du maître. Du reste, quelque mal que vous pensiez de la sensibilité prise pour toute nourriture, c'est l'unique qui m'est restée; je ne vis plus que par le cœur. Je veux vous aimer autant que je vous respecte : c'est beaucoup; mais voilà tout; n'attendez jamais de moi rien de plus. J'emporterai si je puis votre livre de plantes; s'il m'embarrasse trop, je le laisserai, dans l'espoir de revenir quelque jour le lire plus à mon aise. Adieu, mon cher et respectable hôte; je pars plein de vous, et content de moi, puisque j'emporte votre estime et votre amitié.

762. — A M. DU PEYROU.

Au château de Trye, le 21 juin 1767.

J'ARRIVE heureusement, mon cher hôte, avec M. Coindet, qui vous rendra compte de l'état des choses. J'espère, les premiers embarras levés, pouvoir couler ici des jours assez tranquilles, sous la protection du grand prince qui me donne cet asile. Donnez-m'y souvent de vos nouvelles, cher ami; vous savez combien elles sont nécessaires à mon bonheur. Vous pouvez remettre vos lettres à M. Coindet, ou les faire mettre à la poste sous cette adresse : *A M. Manoury, lieutenant des chasses de M. le prince de Conti, pour remettre à M. Renou, au château de Trye, par Gisors.* Quand vous aurez quelque paquet à me faire tenir, il y a un carrosse de Gisors qui va à Paris

tous les mercredis, et revient tous les samedis : mais je ne sais pas où en est le bureau à Paris; cela n'est pas difficile à trouver; il faut se servir par le carrosse de la même adresse. M. Coindet va partir, je suis très-pressé; je finis en vous embrassant de tout mon cœur.

763. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Trye-le-Château, le 24 juin 1767.

J'ESPÉRAIS, monsieur, vous rendre compte un peu en détail de ce qui regarde mon arrivée et mon habitation; mais une douleur fort vive qui me tient depuis hier à la jointure du poignet me donne à tenir la plume une difficulté qui me force d'abréger. Le château est vieux, le pays est agréable, et j'y suis dans un hospice qui ne me laisserait rien à regretter, si je ne sortais pas de Fleury. J'ai apporté votre livre de plantes dont j'aurai grand soin; j'ai apporté votre *Philosophie rurale*, que j'ai essayé de lire et de suivre sans pouvoir en venir à bout : j'y reviendrai toutefois. Je réponds de la bonne volonté, mais non pas du succès. J'ai aussi apporté la clef du parc; j'étais en train d'emporter toute la maison; je vous renverrai cette clef par la première occasion. Je vous prie de me garder le secret sur mon asile; M. le prince de Conti le désire ainsi, et je m'y suis engagé. Le nom de Jacques ne lui ayant pas plu, j'y ai substitué celui que je signe ici, et sous lequel j'espère, monsieur,

recevoir de vos nouvelles à l'adresse suivante. Agréez, monsieur, mes salutations très-humbles. Je vous révère et vous embrasse de tout mon cœur.

RENOU.

764. — A MILORD HARCOURT.

Le 10 juillet 1767.

Je reçois seulement en ce moment, milord, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 mai, et le billet que vous m'avez envoyé sous la même date. En vous remerciant de l'une et de l'autre, et en vous réitérant mes très-humbles excuses de la peine que vous avez bien voulu prendre en ma faveur, permettez qu'étant éloigné de vous je prenne la liberté de me recommander à l'honneur de votre souvenir, de vous assurer que vos bontés ne sortiront point de ma mémoire, et de vous renouveler les protestations de ma reconnaissance et de mon respect.

Je vous demande la permission, milord, de ne point dater, quant à présent, du lieu de ma retraite; et de ne plus signer un nom sous lequel j'ai vécu si malheureux. Vous ne tarderez pas d'être instruit de celui que j'ai pris, et sous lequel je vous rendrai désormais mes hommages, si vous me permettez de vous les renouveler quelquefois. Si vous m'honorez d'une réponse, M. Watelet est à portée de me la faire passer.

765. — A M. DU PEYROU.

Le 22 juillet 1767.

Je suis, mon cher hôte, dans les plus grandes alarmes de n'avoir aucune nouvelle de vous depuis votre départ. Si vous m'avez écrit, il faut que vos lettres se soient dévoyées, et je n'imagine que la goutte qui ait pu vous empêcher d'écrire. Cette idée me fait frémir, en pensant à ce que c'est que d'être pris de la goutte hors de chez soi, et peut-être même en route dans un cabaret. Ah! cher ami! si je le croyais bien, si je savais où, rien ne m'empêcherait d'aller vous y joindre; votre silence me tient dans une angoisse d'autant plus cruelle que, dans le doute, je mets toujours les choses au pis. De grâce, si ma lettre vous parvient, en quelque état que vous soyez, faites-moi écrire un mot; faites-le écrire à double, l'un où je suis, directement à mon adresse que vous savez, et l'autre à l'adresse de M. Coindet, que vous savez aussi. Il est étonnant que je ne sache ou que je ne me rappelle pas votre nom de baptême : cela me tient en quelque embarras pour vous distinguer, en écrivant à M. du Peyrou d'Amsterdam, à qui j'adresse cette lettre. Je n'ai pas le courage de vous parler de moi jusqu'à ce que j'aie de vos nouvelles. Donnez-m'en, je vous conjure, le plus tôt que vous pourrez. Adieu, mon cher hôte : puisse l

Providence vous conduire et vous ramener heureusement!

766. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Trye, le 26 juillet 1767.

J'AURAIS dû, monsieur, vous écrire en recevant votre dernier billet; mais j'ai mieux aimé tarder quelques jours encore à réparer ma négligence, et pouvoir vous parler en même temps du livre (1) que vous m'avez envoyé. Dans l'impossibilité de le lire tout entier, j'ai choisi les chapitres où l'auteur casse les vitres, et qui m'ont paru les plus importans. Cette lecture m'a moins satisfait que je ne m'y attendais; et je sens que les traces de mes *vieilles idées*, racornies dans mon cerveau, ne permettent plus à des idées si nouvelles d'y faire de fortes impressions. Je n'ai jamais pu *bien entendre ce que* c'était que cette évidence qui sert de base au despotisme légal, et rien ne m'a paru moins évident que le chapitre qui traite de toutes ces évidences. Ceci ressemble assez au système de l'abbé de Saint-Pierre, qui prétendait que la raison humaine allait toujours en se perfectionnant, attendu que chaque siècle ajoute ses lumières à celles des siècles précédens. Il ne voyait pas que l'entendement humain n'a toujours qu'une même me-

(1) *L'Ordre naturel et essentiel des Sociétés politiques* (1767, in 4°, ou 2 vol. in-12), par *Mercier de La Rivière*, ancien intendant de la Martinique.

sure et très-étroite, qu'il perd d'un côté tout autant qu'il gagne de l'autre, et que des préjugés toujours renaissans nous ôtent autant de lumières acquises que la raison cultivée en peut remplacer. Il me semble que l'évidence ne peut jamais être dans les lois naturelles et politiques qu'en les considérant par abstraction. Dans un gouvernement particulier, que tant d'élémens divers composent, cette évidence disparaît nécessairement. Car la science du gouvernement n'est qu'une science de combinaisons, d'applications et d'exceptions, selon les temps, les lieux, les circonstances. Jamais le public ne peut voir avec évidence les rapports et le jeu de tout cela. Et, de grâce, qu'arrivera-t-il? que deviendront vos droits sacrés de propriété dans de grands dangers, dans des calamités extraordinaires, quand vos valeurs disponibles ne suffiront plus, et que le *salus populi suprema lex esto* sera prononcé par le despote?

Mais supposons toute cette théorie des lois naturelles toujours parfaitement évidente, même dans ses applications, et d'une clarté qui se proportionne à tous les yeux; comment des philosophes qui connaissent le cœur humain peuvent-ils donner à cette évidence tant d'autorité sur les actions des hommes? comme s'ils ignoraient que chacun se conduit très-rarement par ses lumières et très-fréquemment par ses passions. On prouve que le plus véritable intérêt du despote est de gouverner légalement, cela est reconnu dans tous les

temps; mais qui est-ce qui se conduit sur ses plus vrais intérêts? le sage seul, s'il existe. Vous faites donc, messieurs, de vos despotes autant de sages. Presque tous les hommes connaissent leurs vrais intérêts, et ne les suivent pas mieux pour cela. Le prodigue qui mange ses capitaux sait parfaitement qu'il se ruine, et n'en va pas moins son train : de quoi sert que la raison nous éclaire quand la passion nous conduit?

Video meliora proboque,
Deteriora sequor.

Voilà ce que sera votre despote, ambitieux, prodigue, avare, amoureux, vindicatif, jaloux, faible; car c'est ainsi qu'ils font tous, et que nous faisons tous. Messieurs, permettez-moi de vous le dire, vous donnez trop de force à vos calculs, et pas assez aux penchans du cœur humain et au jeu des passions. Votre système est très-bon pour les gens de l'Utopie; il ne vaut rien pour les enfans d'Adam.

Voici, dans mes vieilles idées, le grand problème en politique, que je compare à celui de la quadrature du cercle en géométrie, et à celui des longitudes en astronomie : *Trouver une forme de gouvernement qui mette la loi au-dessus de l'homme.*

Si cette forme est trouvable, cherchons-la et tâchons de l'établir. Vous prétendez, messieurs, trouver cette loi dominante dans l'évidence des

autres. Vous prouvez trop; car cette évidence a dû être dans tous les gouvernemens, ou ne sera jamais dans aucun.

Si malheureusement cette forme n'est pas trouvable, et j'avoue ingénument que je crois qu'elle ne l'est pas, mon avis est qu'il faut passer à l'autre extrémité, et mettre tout d'un coup l'homme autant au-dessus de la loi qu'il peut l'être, par conséquent établir le despotisme arbitraire et le plus arbitraire qu'il est possible : je voudrais que le despote pût être dieu. En un mot, je ne vois point de milieu supportable entre la plus austère démocratie et le hobbisme le plus parfait : car le conflit des hommes et des lois, qui met dans l'état une guerre intestine continuelle, est le pire de tous les états politiques.

Mais les Caligula, les Néron, les Tibère!.... Mon Dieu!... je me roule par terre, et je gémis d'être homme.

Je n'ai pas entendu tout ce que vous avez dit des lois dans votre livre, ce qu'en dit l'auteur nouveau dans le sien. Je trouve qu'il traite un peu légèrement des diverses formes de gouvernement, bien légèrement surtout des suffrages. Ce qu'il a dit des vices du despotisme électif est très-vrai, ces vices sont terribles. Ceux du despotisme héréditaire, qu'il n'a pas dit, le sont encore plus.

Voici un second problème qui depuis longtemps m'a roulé dans l'esprit :

Trouver dans le despotisme arbitraire une

forme de succession qui ne soit ni élective ni héréditaire, ou plutôt qui soit à la fois l'une et l'autre, et par laquelle on s'assure, autant qu'il est possible, de n'avoir ni des Tibère ni des Néron.

Si jamais j'ai le malheur de m'occuper derechef de cette folle idée, je vous reprocherai toute ma vie de m'avoir ôté de mon râtelier. J'espère que cela n'arrivera pas; mais, monsieur, quoi qu'il arrive, ne me parlez plus de votre *despotisme légal*. Je ne saurais le goûter ni même l'entendre; et je ne vois là que deux mots contradictoires, qui réunis ne signifient rien pour moi.

Je connais d'autant moins votre principe de population, qu'il me paraît inexplicable en lui-même, contradictoire avec les faits, impossible à concilier avec l'origine des nations. Selon vous, monsieur, la population multiplicative n'aurait dû commencer que quand elle a cessé réellement. Dans mes vieilles idées, sitôt qu'il y a eu pour un sou de ce que vous appelez richesse ou valeur disponible, sitôt que s'est fait le premier échange, la population multiplicative a dû cesser; c'est aussi ce qui est arrivé.

Votre système économique est admirable. Rien n'est plus profond, plus vrai, mieux vu, plus utile. Il est plein de grandes et sublimes vérités qui transportent. Il s'étend à tout : le champ est vaste; mais j'ai peur qu'il n'aboutisse à des pays bien différens de ceux où vous prétendez aller.

J'ai voulu vous marquer mon obéissance en

vous montrant que je vous avais du moins parcouru. Maintenant, illustre ami des hommes et le mien, je me prosterne à vos pieds pour vous conjurer d'avoir pitié de mon état et de mes malheurs, de laisser en paix ma mourante tête, de n'y plus réveiller des idées presque éteintes, et qui ne peuvent renaître que pour m'abîmer dans de nouveaux gouffres de maux. Aimez-moi toujours, mais ne m'envoyez plus de livres, n'exigez plus que j'en lise; ne tentez pas même de m'éclairer si je m'égare : il n'est plus temps. On ne se convertit point sincèrement à mon âge. Je puis me tromper, et vous pouvez me convaincre, mais non pas me persuader. D'ailleurs, je ne dispute jamais; j'aime mieux céder et me taire : trouvez bon que je m'en tienne à cette résolution. Je vous embrasse de la plus tendre amitié et avec le plus vrai respect.

767. — A M. du Peyrou.

Le 1er août 1767.

Si, comme je l'espère, mon très-cher hôte, vous avez reçu ma lettre précédente, vous y aurez vu combien j'avais besoin de la vôtre du 20 pour me tranquiliser sur votre voyage. Grâce à Dieu, vous voilà arrivé exempt de goutte; et, quand même elle vous prendrait où vous êtes, ce qui, je me flatte, n'arrivera pas, j'en serais moins effrayé que de vous savoir arrêté en route dans une auberge, malheur que j'ai craint dans ces circons-

tances par-dessus tout. Si votre vie ambulante de cette année pouvait, pour cette fois, vous exempter de la goutte, je ne désespérerais pas qu'avec vos précautions et la botanique vous n'en fussiez peut-être délivré tout-à-fait. Ainsi soit-il!

Je ne vous dirai pas ce qui s'est passé ici depuis votre départ; peut-être cela changera-t-il avant votre retour. Son altesse, qui malheureusement a fait un voyage, doit revenir dans peu de jours.

J'écris, comme vous le désirez, à Douvres; mais je tire un mauvais augure, pour le sort des lettres-de-change, de ce que votre lettre ne vous a pas été renvoyée. Si vous m'eussiez consulté quand vous la fîtes partir, je vous aurais conseillé d'attendre une autre occasion. J'espère que vous aurez été plus heureux à retirer l'opéra.

Je suis encore incertain sur la meilleure voie pour avoir recours à vos banquiers, c'est-à-dire sur le meilleur nom à prendre. Comme cela ne presse point du tout, nous aurons le temps d'en délibérer. S'il ne vous était pas incommode de vous charger vous-même du semestre échu quand vous viendrez me voir, cela ferait que, n'ayant rien à recevoir d'eux jusqu'à l'année prochaine, j'aurais tout le temps de penser aux meilleurs arrangemens pour cela, En attendant, il est à croire que l'affaire de la pension sera déterminée de manière ou d'autre; elle ne l'est pas jusqu'ici.

Je comprends que celle de vos affaires que

vous avez terminée la première où vous êtes e
celle d'autrui, et je vous reconnais bien là. T
chez, cher ami, d'arranger si solidement les v
tres que vous n'ayez pas souvent de pareils voy
ges à faire. Il vaut encore mieux s'aller promen
au creux du vent par la pluie, qu'en Hollande p
le beau temps.

Je n'ai ici ni carte, ni livres, ni instruction
pour votre route; mais je suis très-sûr que vo
pouvez venir ici en droiture sans avoir besoin d
passer par Paris. Je crois que Beauvais n'est p
fort éloigné de votre route; il y en a une de Bea
vais à Gisors, et la distance de ces deux vill
n'est que de six lieues; les mêmes chevaux d
poste les font, à ce qu'on m'a dit. Ce château e
sur la même route, ou du moins très-près et se
lement à demi-lieue de Gisors. Vous pouvez ais
ment vous arranger pour y venir mettre pied
terre, et vous enverrez votre voiture et vos gens
Gisors.

Je vous prie de dire pour moi mille choses
monsieur et madame Rey. Voyez aussi, de grâc
ma petite filleule; embrassez-la de ma part. Je s
rais bien aise d'avoir à votre retour quelques d
tails sur la figure et le caractère de cette chère e
fant; elle a cinq ans passés; on doit commenc
d'y voir quelque chose.

J'attends de vos nouvelles avec la plus vi
impatience; instruisez-moi le plus tôt que vo
pourrez du temps de votre départ, et, s'il se peu

de celui de votre arrivée. Cette idée me fait d'avance tressaillir de joie. Ma sœur vous baise les mains, et partage mon empressement. Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse de tout mon cœur.

Ne pourriez-vous point trouver où vous êtes l'*Agrostographia*, ou *Traité des Gramen* de Scheuzer? Il est impossible de l'avoir à Paris. Si vous pouviez aussi trouver la *Méthode de Ludwig*, ou quelque autre bon livre de botanique, vous me feriez grand plaisir. Les miens sont en Angleterre avec mes guenilles, et l'on ne se presse pas de me les renvoyer.

768. — A M. GRANVILLE.

De France, le 1er août 1767.

Si j'avais eu, monsieur, l'honneur de vous écrire autant de fois que je l'ai résolu, vous auriez été accablé de mes lettres; mais les tracas d'une vie ambulante, et ceux d'une multitude de survenans ont absorbé tout mon temps, jusqu'à ce que je sois parvenu à obtenir un asile un peu plus tranquille. Quelque agréable qu'il soit, j'y sens souvent, monsieur, la privation de votre voisinage et de votre société, et j'en remplis souvent la solitude du souvenir de vos bontés pour moi. Peu s'en est fallu que je ne sois retourné jouir de tout cela chez mon ancien et aimable hôte; mais la manière dont vos papiers publics ont parlé de

ma retraite m'a déterminé à la faire entière, et à exécuter un projet dont vous avez été le premier confident. Je vous disais alors qu'en quelque lieu que je fusse je ne vous oublierais jamais; j'ajoute maintenant qu'à ce souvenir si bien dû se joindra toute ma vie le regret de l'entretenir de si loin.

Permettez du moins que ce regret soit tempéré par le plaisir de vous demander et d'apprendre quelquefois de vos nouvelles, et à réitérer de temps en temps les assurances de ma reconnaissance et de mon respect.

769. — A M. GUY.

Écrite de Normandie, le 6 août 1767.

REMERCIEZ mon excellente amie, madame de La Tour, de son petit billet, et dites-lui que les premiers épanouissemens de mon cœur seront pour elle; je ne peux rien de plus quant à présent. Elle m'avait envoyé son adresse; mais sa lettre est restée avec mes papiers, et il m'est impossible de m'en ressouvenir.

770. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Trye, le 12 août 1767.

JE suis affligé, monsieur, que vous me mettiez dans le cas d'avoir un refus à vous faire; mais ce que vous me demandez est contraire à ma plus inébranlable résolution, même à mes engagemens,

et vous pouvez être assuré que de ma vie une ligne de moi ne sera imprimée de mon aveu. Pour ôter même une fois pour toutes les sujets de tentation, je vous déclare que dès ce moment je renonce pour jamais à toute autre lecture que des livres de plantes, et même à celle des articles de vos lettres qui pourraient réveiller en moi des idées que je veux et dois étouffer. Après cette déclaration, monsieur, si vous revenez à la charge, ne vous offensez pas que ce soit inutilement.

Vous voulez que je vous rende compte de la manière dont je suis ici. Non, mon respectable ami, je ne déchirerai pas votre noble cœur par un semblable récit. Les traitemens que j'éprouve en ce pays de la part de tous les habitans sans exception, *et dès l'instant* de mon arrivée, sont trop contraires à l'esprit de la nation et aux intentions du grand prince qui m'a donné cet hospice, pour que je les puisse imputer qu'à un esprit de vertige dont je ne veux pas même rechercher la cause. Puissent-ils rester ignorés de toute la terre! et puissé-je parvenir moi-même à les regarder comme non avenus!

Je fais des vœux pour l'heureux voyage de ma bonne et belle compatriote que je crois déjà partie. Je suis bien fier que madame la comtesse ait daigné se rappeler un homme qui n'a eu qu'un moment l'honneur de paraître à ses yeux, et dont les abords ne sont pas brillans; elle aurait trop à faire s'il fallait qu'elle gardât un peu des souve-

nirs qu'elle laisse à quiconque a eu le bonheur de la voir. Recevez mes plus tendres embrassemens.

771. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Trye, le 16 août 1767.

Je compte si parfaitement, madame la maréchale, sur la continuation de toutes vos bontés pour moi, que je viens y recourir avec la plus parfaite confiance, en vous suppliant d'obtenir de M. le prince de Conti la permission de quitter ce séjour sans encourir sa disgrâce. J'ose désirer encore de savoir si le gouvernement approuve, ou non, que je m'établisse dans quelque coin du royaume, où je puisse vivre et mourir en paix, sous la protection de son altesse, ou si je dois continuer ma route pour chercher un asile ailleurs. Je vous conjure, madame la maréchale, par une mémoire respectable et si chère à votre cœur, de vouloir prendre les informations nécessaires pour me tirer de l'incertitude où je suis sur ce qu'il m'est permis de faire; car ma résolution est de n'accepter plus de logement gratuit chez personne. Le grand prince qui a bien voulu m'en accorder un sera mon dernier hôte, et je crois devoir à l'honneur qu'il m'a fait de n'en accepter plus de personne un semblable. Mais, pour oser me donner un asile indépendant, il faut, quelque obscur et reculé qu'il soit, et quelque incognito que je garde, que j'aie quelque sûreté d'y être

laissé en paix. Ah! madame, que je vous doive le repos des derniers jours de ma vie, il m'en paraîtra cent fois plus doux!

772. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Ce 22 août 1767.

Je vous dois bien des remercîmens, monsieur, pour votre dernière lettre, et je vous les fais de tout mon cœur. Elle m'a tiré d'une grande peine; car, vous étant aussi sincèrement attaché que je le suis, je ne pouvais rester un moment tranquille dans la crainte de vous avoir déplu. Grâces à vos bontés, me voilà tranquillisé sur ce point. Vous me trouvez grognon; passe pour cela : je réponds du moins que vous ne me trouverez jamais ingrat; mais n'exigez rien de ma déférence et de mon amitié contre la clause que j'ai le plus expressément stipulée; car je vous confirme, pour la dernière fois, que ce serait inutilement.

J'ai tort de n'avoir rien remis pour M. l'abbé; mais ce tort n'est qu'extérieur et apparent, je vous jure. Il me semble que les hommes de son ordre doivent deviner l'impression qu'ils font sans qu'on la leur témoigne. La raison même qui m'empêchait de répondre à sa politesse est obligeante pour lui, puisque c'était la crainte d'être entraîné dans des discussions que je me suis interdites, et où j'avais peur de n'être pas le plus fort. Je vous dirai tout franchement que j'ai parcouru

chez vous quelques pages de son ouvrage, q vous aviez négligemment laissé sur le bureau M. Garçon, et que, sentant que je mordais un p à l'hameçon, je me suis dépêché de fermer le liv avant que j'y fusse tout-à-fait pris. Or, prêch et patrocinez tout à votre aise, je vous prom que je ne rouvrirai de mes jours ni celui-là, les vôtres, ni aucun autre de pareil acabit : h l'Astrée, je ne veux plus que des livres qui m'e nuient, ou qui ne parlent que de mon foin.

Je crains bien que vous n'ayez deviné trop jus sur la source de ce qui se passe ici, et dont vo ne sauriez même avoir l'idée; mais tout cela, n tant point dans l'ordre naturel des choses, ne fou nit point de conséquence contre le séjour de campagne, et ne m'en rebute assurément pas. qu'il faut fuir n'est pas la campagne; mais les ma sons des grands et des princes qui ne sont poi les maîtres chez eux, et ne savent rien de ce q s'y fait. Mon malheur est, premièrement, d'hal ter dans un château, et non pas sous un toit chaume; chez autrui, et non pas chez moi; surtout d'avoir un hôte si élevé, qu'entre lui moi il faut nécessairement des intermédiaires. sens bien qu'il faut me détacher de l'espoir d' sort tranquille et d'une vie rustique; mais je puis m'empêcher de soupirer en y songeant. mez-moi et plaignez-moi. Ah! pourquoi faut que j'aie fait des livres! j'étais si peu fait pour

triste métier! J'ai le cœur serré, je finis et vous embrasse.

773. — A M. D'IVERNOIS.

Au château de Trye, ce 24 août 1767.

Je n'ai reçu que depuis peu de jours, mon bon ami, votre lettre du 20 mai, adressée à Wootton : elle était dans le plus triste état du monde, à demi brûlée, et paraissant avoir été ouverte plusieurs fois : les pièces que vous y avez jointes, ayant grossi le paquet, ont augmenté la curiosité. Je ne sais pourquoi vous vous obstinez à m'envoyer de pareilles pièces; peine qui ne peut servir de rien ni à vous, ni à moi, ni à personne, et qui empêchera toujours que vos lettres ne me parviennent fidèlement. Quand vos affaires seront accommodées, apprenez-le-moi pour consoler mon cœur : jusque-là ne me parlez que de vous.

Lorsque je doutais que vous vinssiez me voir à Wooton, ce n'était pas de votre volonté que j'étais en peine, mais bien des obstacles que vous trouveriez à l'exécuter : soyez persuadé que, si vous m'étiez venu voir en Angleterre, de quelque manière que vous vous y fussiez pris, vous n'auriez point passé Londres. Si jamais la concorde renaît parmi vous, j'ai lieu d'espérer que n'ayant plus à courir si loin, vous aurez moins de difficultés à me joindre : M. du Peyrou vous en indiquera les moyens quand il sera temps, et soyez

774. — A M. DU PEYROU.

Le 8 septembre 1767.

J'AI reçu avant hier au soir votre lettre du 3; malgré l'oubli, elle avait été décachetée; mais l'enveloppe à milord Maréchal, qu'il a eu l'imprudence de me laisser, ne l'avait point été. Que cela vous serve de règle quand vous m'écrirez. Je prendrai le parti de porter moi-même cette lettre à la poste; mais, comme cela sera remarqué, et qu'on y pourvoira pour la suite, je n'y reviendrai pas, et je vous dirai tout dans celle-ci.

Que j'ai craint cette cruelle goutte, cruelle pour l'un et pour l'autre, pour moi surtout à divers égards! J'espère encore que cette atteinte n'aura pas de suite, et ne vous empêchera pas de me venir voir. Mon excellent et cher hôte, ce sera la dernière fois que nous nous verrons; j'en ai le pressentiment trop bien fondé. Puisse ce dernier des heureux momens de ma vie achever de vous dévoiler le cœur de votre ami! Coindet fera tous ses efforts pour venir avec vous; évitez ce cortége; après ce que je sais, il empoisonnerait mes plaisirs. J'étais sûr que, puisque vous jugiez à propos de le consulter sur votre route, il ferait en sorte de vous dégoûter de venir ici directement. Il vous aura embarrassé de traverses inutiles et de fausses difficultés des maîtres de poste. Gardez sa lettre, et montrez cet article à gens instruits, vous verrez ce qu'ils vous diront.

Mon cher hôte, vous m'avez perdu sans le vouloir, sans le savoir, et bien innocemment, mais sans ressource. Le concours fortuit de mon voyage ici et du vôtre en Hollande a passé chez mes persécuteurs pour une affaire arrangée entre nous. On vous a cru chargé d'une négociation avec Rey. Le papier que vous avez adressé pour moi à Coindet par son canal les a encore effarouchés; leur conscience agitée alarme leurs têtes, et leur persuade toujours que j'écris. Connaissant si peu le charme d'une vie oisive, solitaire et simple, ils ne peuvent croire que c'est tout de bon que j'herborise, que ces papiers et ces petits livres étaient destinés à coller et dessiner des plantes sur le transparent: et j'ai vu clairement que Coindet, à qui j'ai parlé de cet emploi que j'en voulais faire, n'en a rien cru. Tous ses propos, toutes ses manœuvres, m'ont dit tout ce qui se passait dans son âme et qu'il croyait bien caché; et ce Coindet, qui se croit si fin, n'est qu'un fat. Fiez-vous encore moins qu'à lui à la dame à qui il vous a présenté, et dont il est, envers moi, l'âme damnée. Elle m'a trompé six ans; il y en a deux qu'elle ne me trompe plus, et j'avais tout-à-fait rompu avec elle. M. le prince de Conti, qui ne sait rien de tout cela, et poussé par quelqu'un qui, pour mieux cacher son jeu, montre avoir peu de liaison avec elle, m'a remis, pour ainsi dire, entre ses mains, comme en celles d'une amie, et elle fait usage de ce moyen pour m'achever. De mon côté,

profitant enfin de vos avis, je feins de ne rien voir; en m'étouffant le cœur, je leur rends caresses pour caresses. Ils dissimulent pour me perdre, et je dissimule pour me sauver; mais, comme je n'y gagne rien, je sens que je ne saurais dissimuler encore long-temps; il faut tôt ou tard que l'orage crève. Tout ceci vous surprend trop pour pouvoir le croire. Vous vous rappelez le voyage auprès de moi, l'argent offert, le passe-port; et, ne devinant pas à quoi tout cela était destiné, votre honnête cœur demeure incrédule; soit: je ne demande pas à vous persuader quant à présent; mais je demande que vous suspendiez les actes de votre confiance en elle pour ce qui me regarde, en attendant que vous sachiez si j'ai tort ou raison.

Je crois que M. le prince de Conti et madame de Luxembourg, me voyant menacé de bien des dangers, ont voulu sincèrement m'en mettre à couvert, en s'assurant, à la vérité, de moi par des entours qui n'ont pas paru suffisans aux deux dames pour rassurer leur ami. On a donc suscité contre moi toute la maison du prince, les prêtres, les paysans, tout le pays. On n'a pas douté, connaissant la fierté de mon caractère, que je ne me dérobasse à l'opprobre avec promptitude et indignation. C'est ce que j'ai cent fois voulu faire, et que j'aurais fait à la fin peut-être, si ma pauvre sœur, la raison, et une rechute de ma maladie, n'étaient venues à mon secours. Madame de V...,

qui ne m'a vu venir qu'à regret, n'a pu déguiser assez, ni Coindet non plus, leur extrême désir de m'en voir sortir. Cet empressement, si peu naturel à des amis dans ma position, m'a fait ouvrir les yeux, et m'a rendu patient et sage. Ma sœur, le seul véritable ami qu'avec vous j'aie dans le monde, et qu'à cause de cela mes ennemis ont en haine, me disait sans cesse, quoiqu'elle portât la plus grande et plus sensible part des outrages : *Attendez, souffrez, et prenez patience, le prince ne vous abandonnera pas. Voulez-vous donner à vos ennemis l'avantage qu'ils demandent, de crier que vous ne pouvez durer nulle part?* Les sages discours de cette pauvre fille étaient renforcés par la raison. Où aller? Où me réfugier? Où trouver un plus sûr abri contre mes ennemis? Où ne m'atteindront-ils pas, s'ils m'atteignent ici même? Où aller aux approches de l'hiver, et sentant déjà les atteintes de mon mal? Une dernière réflexion m'a décidé à tout souffrir, et à rester, quoi qu'on fasse. Si l'on ne voulait que s'assurer de moi, c'est ici qu'il me faudrait laisser; car j'y suis à leur merci, pieds et poings liés : mais on veut absolument m'attirer à Paris; pourquoi? je vous le laisse à deviner. La partie sans doute est liée : on veut ma perte, on veut ma vie, pour se délivrer de ma garde une fois pour toutes. Il est impossible de donner à ce qui se passe une autre explication. Ainsi, rien ne pourra me tirer d'ici que la force ouverte. Outrages, ignominie, mau-

vais traitemens, j'endurerai tout, et je me suis déterminé d'y périr. Mon Dieu! si le public était instruit de ce qui se passe, quelle indignation pour les Français, qu'on les fit les satellites des Anglais pour assouvir la rage d'un Ecossais, et qu'on les forçât de me punir eux-mêmes d'avoir cherché chez eux un asile contre la barbarie de leurs ennemis naturels!

Voilà des explications qu'il fallait absolument vous donner, pour régler votre conduite à mon égard au milieu de mes ennemis qui vous trompent, et pour vous éclairer sur les vrais services que votre amitié peut me rendre dans l'occasion. J'espère que vous pourrez venir. Vous devez sentir combien mon cœur a besoin de cette consolation; si je la perds, que j'aie au moins celle de voir votre ami M. de Luze. S'il vous porte mes derniers embrassemens, je me console et me résigne. Mais lequel des deux qui vienne, qu'il tâche surtout de venir seul. J'ai demandé permission à M. le prince de Conti de vous recevoir dans son château. Je n'ai point de réponse encore; si vous arrivez avant elle, il convient de loger à Gisors; il n'y a que demi-lieue d'ici, et nous pourrons également passer les journées ensemble. Si je puis vous recevoir au château, votre laquais sera logé près de vous, et nous ferons en sorte qu'il ne meure pas de faim. Je vous embrasse dans les plus tendres élans d'un cœur brisé d'affliction, mais tout plein de vous.

Marquez-moi la réception de cette lettre bien exactement et promptement; mais n'entrez dans aucun des articles qu'elle contient. Présence ou rien; souvenez-vous de cela. Ah! cette funeste goutte! Cher ami, quelque douloureuse qu'elle puisse être, elle vous fera moins de mal qu'à moi. Quand vous viendrez, vous ou M. de Luze, ne me prévenez point du jour dans vos lettres; venez sans avertir, c'est le plus sûr.

775. — A M. DE SARTINE,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE POLICE.

A Trye-le-Château, le 9 septembre 1767.

MONSIEUR,

Permettez que j'aie l'honneur d'exécuter près de vous l'ordre exprès que m'a donné l'auteur d'un livre intitulé : *Dictionnaire de musique, par J. J. Rousseau*, qui s'imprime chez la veuve Duchesne. Cet ordre est, monsieur, de m'opposer de sa part, comme je fais, à la publication de cet ouvrage qui porte son nom, jusqu'à ce qu'il ait été de nouveau soumis à la censure, attendu que des passages raturés et rétablis dans le manuscrit peuvent faire naitre des difficultés que le censeur, étant mort, ne pourrait lever, et que l'auteur peut prévenir. Vous êtes très-humblement supplié, monsieur, d'arrêter ladite publication jusqu'à ce temps-là.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect.

RENOU.

776. — A M. DU PEYROU.

Le 9 septembre 1767.

AUJOURD'HUI, mon cher hôte, j'écris à M. de Sartine et à Guy, pour arrêter la publication du Dictionnaire jusqu'à ce qu'il ait été soumis derechef à la censure. Vous pouvez comprendre que j'ai des raisons graves pour prendre cette précaution. Si cette cruelle goutte vous laisse en état d'aller, voyez Guy sur-le-champ, je vous en supplie; sachez s'il a reçu ma lettre, et s'il se met en devoir d'en exécuter le contenu. Faites-moi passer sa réponse, et répondez-moi vous-même aussitôt que vous pourrez. Vous devez comprendre que je ne serai pas à mon aise jusqu'au moment où je recevrai des nouvelles de cette affaire. Si mon malheur veut que la goutte vous retienne, priez M. de Luze de vouloir bien se charger de ma commission, car elle ne souffre aucun retard. Donnez-moi de vos nouvelles; aimez et plaignez votre ami; c'est tout ce que j'ai la force de vous dire. Adieu.

777. — A MADAME LA MARQUISE DE MESMES.

Du 12 septembre 1767.

JE reconnais, madame, vos bontés ordinaires dans les soins que vous prenez pour me procurer un asile où l'on veuille bien ne pas m'interdire l

feu et l'eau; mais je connais trop bien ma situation, pour attendre de ces soins bienfaisans un succès qui me procure le repos après lequel j'ai vainement soupiré, et que je ne cherche plus parce que je ne l'espère plus.

Vivement touché de l'intérêt que M. le comte de *** veut bien prendre à mes malheurs, je vous supplie, madame, de vouloir bien lui faire passer les témoignages de ma très-humble reconnaissance; c'est une de mes peines de ne pouvoir aller moi même la lui témoigner : mais quant au voyage ici que son excellence daigne proposer, je ne suis pas assez vain pour en accepter l'offre, et ces honneurs bruyans ne conviennent plus à l'état d'humiliation dans lequel je suis appelé à finir mes jours : je ne crois pas non plus qu'il convienne de risquer auprès de M. le comte de ***, ni auprès de personne, aucune demande en ma faveur, puisque ce ne serait qu'aller chercher d'infaillibles refus qui ne feraient qu'empirer ma situation, s'il était possible. —

Le parti que j'ai pris d'attendre ici ma destinée est le seul qui me convienne, et je ne puis faire aucune espèce de démarche sans aggraver sur ma tête le poids de mes malheurs; je sais que ceux qui ont entrepris de me chasser d'ici n'épargneront aucune sorte d'efforts pour y parvenir; mais je les attends; je m'y prépare, et il ne reste plus qu'à savoir lesquels auront le plus de constance, eux pour persécuter, ou moi pour souffrir. Que si

la patience m'échappe à la fin, et que mon cou-
rage succombe, mon parti en pareil cas est encore
pris : c'est de m'éloigner, si je peux, de l'orage
qui m'accable; mais sans empressement, sans pré-
caution, sans crainte, sans me cacher, sans me
montrer, et avec la simplicité qui convient à l'in-
nocence. Je considère, madame, qu'ayant près de
soixante ans, accablé de malheurs et d'infirmités,
les restes de mes tristes jours ne valent pas la fa-
tigue de les mettre à couvert : je ne vois plus rien
dans cette vie qui puisse me flatter ni me tenter;
loin d'espérer quelque chose, je ne sais pas même
que désirer. L'amour seul du repos me restait en-
core; l'espoir m'en est ôté : je n'en ai plus d'autre;
je n'attends plus, je n'espère plus que la fin de
mes misères : que je l'obtienne de la nature ou des
hommes, cela m'est assez indifférent; et, de quel-
que manière qu'on veuille disposer de moi, l'on
me fera toujours moins de mal que de bien. Je
pars de cette idée, madame; je les mets tous au
pis, et je me tranquillise dans ma résignation.

Il suit de là que tous ceux qui veulent bien
s'intéresser encore à moi doivent cesser de se don-
ner en ma faveur des mouvemens inutiles : re-
mettre, à mon exemple, mon sort dans les mains
de la Providence, et ne plus vouloir résister à la
nécessité, voilà ma dernière résolution; que ce
soit la vôtre aussi, madame, à mon égard, et
même à l'égard de cette chère enfant que le ciel
vous enlève sans qu'aucun secours humain puisse

vous la rendre; que tous les soins que vous lui rendrez désormais soient pour contenter votre tendresse et la lui montrer, mais qu'ils ne réveillent plus en vous une espérance cruelle qui donne la mort à chaque fois qu'on la perd.

778. — A M. DU PEYROU.

Le 12 septembre 1767.

Vous me consolez beaucoup, mon cher hôte, par votre lettre du 9; car j'en avais reçu une auparavant de M. Coindet, qui m'avait appris vos vives souffrances; et même j'en ai reçu de lui une autre du 10, qui ne me permet de me livrer qu'avec crainte à l'espoir que vous me donniez la veille, puisqu'il me marque que vous êtes toujours le même. Ne me trompez pas, mon très-aimable hôte, sur votre état, quel qu'il soit; car l'incertitude et le doute me tuent, et me font toujours les maux pires qu'ils ne sont. Quand vous serez en convalescence, donnez-vous le temps de vous bien rétablir où vous êtes; et, quand vos forces seront suffisamment revenues pour aller à la campagne, venez ici passer une quinzaine de jours. Vous y trouverez un bon air, un beau pays, un logement au château, une terre bien garnie de gibier, et la permission de chasser autant que cela vous amusera. J'espère que ce voyage, après lequel je soupire avec passion, sera salutaire à l'un et à l'autre, et effacera jusqu'aux dernières traces

des maux de votre corps et de mon cœur. Du reste, ne vous pressez point; rien ne périclite, et retardez plutôt de quelques jours pour pouvoir m'en donner davantage, que de vous exposer avant le parfait rétablissement. Vous pouvez m'avertir quelques jours d'avance, afin qu'on prépare votre chambre; ou si vous venez sans être attendu, que ce soit d'aussi bonne heure qu'il se pourra. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je ne vois point d'inconvénient de me prévenir du jour où vous arriverez.

770. — AU MÊME.

Le 18 septembre 1767.

Je vous écrivis hier, mon cher hôte, en même temps qu'à M. de Luze; et j'ai tellement égaré ma lettre, qu'il m'est impossible de la retrouver. Je ne sais pas même quand celle-ci pourra partir, n'étant pas en état aujourd'hui de la porter moi-même à Gisors, et trouvant très-difficilement des exprès pour y envoyer. En vous marquant la joie que m'avait causée la vue de votre écriture, je vous grondais de vous être fatigué à écrire trois pages. Trois lignes dans votre état suffisent pour me tranquilliser; et non-seulement vous devez garder le lit jusqu'à ce que vous soyez bien délivré, mais ménager votre attention et vos forces pour vous mettre en état de venir ici plus tôt achever de vous rétablir. Par le cours que prend

votre goutte, il me semble qu'elle veuille se transformer en sciatique. Ordinairement les douleurs de celle-ci sont moindres; et je sais par l'exemple de mon défunt ami Gauffecourt, qui s'en était guéri, qu'on s'en débarrasse plus aisément.

Vous me donnez d'excellentes nouvelles qui me font grand plaisir. Je suis bien aise que vous ayez en main toutes les pièces sur lesquelles vous pourrez juger à loisir si je suis timbré ou non; mais il est très-vrai que je n'avais pas compté que le tout vous revînt si facilement.

Je ne me sens pas bien depuis quelque temps, et je crains de payer le long relâche dont j'ai joui. M. Hume a dit partout que M. de Luze lui avait assuré que je n'avais point de maladies. Le frère Côme, *ni Morand*, ni Malouin, etc., ne sont sûrement pas là-dessus de l'avis de M. de Luze; et malheureusement, en ce moment surtout, j'en suis encore moins. Si les peines de l'âme remédiaient aux maux du corps, je devrais me porter à merveille. Mais du courage et un ami sont un grand remède aux premières, au lieu qu'il n'y a de remède aux dernières que la patience et la mort. J'apprends que Robert, peu content de George, n'est pas non plus fort à son aise. Il faut espérer qu'enfin tout changera ou finira.

Bonjour, mon cher hôte; donnez-moi de vos nouvelles; mais si vous écrivez vous-même, quatre lignes suffisent. Entre nous, les mots d'amitié n'ont

plus besoin de se dire. Deux mots sur les affairc et quatre sur la santé. Voilà tout.

J'envoie cette lettre aujourd'hui, ainsi elle dc vous arriver demain.

780. — AU MÊME.

Le 21 septembre 1767.

PAS un mot de vous, mon très-cher hôte, dt puis plus de huit jours! Que ce silence m'inquièt Serait-ce une rechute? M. de Luze n'aurait-il p eu du moins la charité de m'écrire un mot? Que que lettre serait-elle égarée? J'ai écrit à M. de Lu dans la semaine; je vous avais écrit le même jou Je perdis ma lettre; je vous écrivis le lendemai Mon Dieu! être si proche, vous savoir malade, ne point apprendre de vos nouvelles! Que sera donc quand nous serons éloignés? Si de quelq jours je n'apprends rien de vous, je prendrai parti d'envoyer un exprès à Paris, si j'en trou car c'est encore une autre difficulté. Que je sui plaindre!

M. le prince de Conti, qui devait venir ic semaine dernière, n'est point venu. Il a pri peine de m'écrire pour me marquer la cause son retard, et m'annoncer son voyage pour la maine prochaine. J'aurais passionnément dé que vos forces vous eussent permis de veni pour le même temps, afin d'avoir le plaisi vous présenter à lui. Cependant, comme il

très-dangereux de se déplacer, après une pareille attaque, avant le plus parfait rétablissement, gardez-vous d'anticiper sur votre convalescence; mais, mon ami, donnez-moi de vos nouvelles, ou je ne sais ce que je ferai.

781. — AU MÊME.

27 septembre 1767.

Vous pouvez, mon cher hôte, juger du plaisir que m'a fait votre dernière lettre, par l'inquiétude que vous avez trouvée dans ma précédente, et que vous blâmez avec raison : mais considérez qu'après tant de longues agitations si propres à troubler ma tête, au lieu du repos dont j'avais besoin pour la raffermir, je me trouve ici submergé dans des mers d'indignités et d'iniquités, au moment même où tout paraissait concourir à rendre ma retraite honorable et paisible. Cher ami, si avec un cœur malheureusement trop sensible, et cruellement et si continuellement navré, il reste dans ma tête encore quelques fibres saines, il faut que naturellement le tout ne fût pas trop mal constitué. Le seul remède efficace encore, et dont j'espérer tout, est le cœur d'un ami pressé sur le mien : venez donc; je n'ai que vous seul, vous le savez; c'est bien assez; je n'en regrette qu'un, je n'en veux plus d'autre : vous serez désormais le genre humain pour moi. Venez verser sur mes blessures enflammées le baume de l'amitié et

de la raison : l'attente de cet élixir salutaire en anticipe déjà l'effet.

Ce que vous me marquez de Neuchâtel n'est pas un spécifique bon pour mon état; je crois que vous le sentez suffisamment; et malheureusement mes devoirs sont toujours si cruels, ma position est toujours si dure, que j'ose à peine livrer mon cœur à ses vœux secrets, entre le prince qui m'a donné asile, et les peuples qui m'ont persécuté.

M. le prince de Conti n'est point encore venu, j'ignore quand il viendra; on l'attendait hier. Je ne sais ce qu'il fera; mais je lis dans la contenance des comploteurs qu'ils craignent peu son arrivée; que leur partie est bien liée, et qu'ils sont sûrs, malgré leur maître, de parvenir à me chasser d'ici. Nous verrons ce qu'il en sera; je crois que c'est le cas de faire *pouf* : il ne s'y attendent pas.

Le parti que vous prenez de ne sortir du lit que parfaitement rétabli est très-sage; mais il ne faut pas sauter trop brusquement de vos rideaux dans la rue, cela serait dangereux : faites mettre des nattes dans votre chambre, au défaut de tapis de pieds; donnez-vous le temps de vous bien rétablir, avant de songer à venir, et en attendant arrangez tellement vos affaires, que vous n'ayez à partir d'ici que quand vous vous y ennuierez : faites en sorte de vous laisser maître de tout votre temps; je ne puis trop vous recommander cette précaution : j'aime mieux vous avoir plus tard, et vous garder plus long-temps. Enfin, je vous con-

jure derechef, avec instance, de pourvoir si bien d'avance à toute chose, que rien ne puisse vous faire partir d'ici que votre volonté.

Nous avons ici des échecs, ainsi n'en apportez pas; mais, si vous voulez apporter quelques volans, vous ferez bien, car les miens sont gâtés ou ne valent rien : je suis bien aise que vous vous renforciez assez aux échecs pour me donner du plaisir à vous battre; voilà tout ce que vous pouvez espérer; car, à moins que vous ne receviez avantage, mon pauvre ami, vous serez battu, et toujours battu. Je me souviens qu'ayant l'honneur de jouer, il y a six ou sept ans, avec M. le prince de Conti, je lui gagnai trois parties de suite, tandis que tout son cortége me faisait des grimaces de possédés : en quittant le jeu, je lui dis gravement : Monseigneur, je respecte trop votre altesse pour ne pas toujours gagner. Mon ami, vous serez battu, et bien battu; je ne serais pas même fâché que cela vous dégoûtât des échecs, car je n'aime pas que vous preniez du goût pour des amusemens si fatigans et si sédentaires.

A propos de cela, parlons de votre régime; il est bon pour un convalescent, mais très-mauvais à prendre à votre âge, pour quelqu'un qui doit agir et marcher beaucoup : ce régime vous affaiblira et vous ôtera le goût de l'exercice. Ne vous jetez point comme cela, je vous en conjure, dans les extrêmes systématiques; ce n'est pas ainsi que la nature se mène : croyez-moi, prenez-moi pour

le médecin de votre corps, comme je vous prends pour le médecin de mon âme; nous nous en trouverons bien tous deux. Je vous préviens même qu'il me serait impossible de vous tenir ici aux légumes, attendu qu'il y a ici un grand potager d'où je ne saurais avoir un poil d'herbe, parce que son altesse a ordonné à son jardinier de me fournir de tout : voilà, mon ami, comment les princes, si puissans et si craints où ils ne sont pas, sont obéis et craints dans leur maison. Vous aurez ici d'excellent bœuf, d'excellent potage, d'excellent gibier. Vous mangerez peu; je me charge de votre régime, et je vous promets qu'en partant d'ici vous serez gras comme un moine, et sain comme une bête; car ce n'est pas votre estomac, mais votre cervelle que je veux mettre au régime frugivore. Je vous ferai brouter avec moi de mon foin. Ainsi soit-il! Bonjour.

Mille choses de ma part à M. de Luze. Hélas! avec qui nous nous sommes vus! dans quel moment nous nous sommes quittés! Ne nous reverrons-nous point?

782. — AU MÊME.

Ce lundi 5 octobre 1767.

Je vous écris, mon cher hôte, un mot très à la hâte, pour vous proposer si, avant de venir ici, vous ne pourriez point aller voir Robert, sans le prévenir de votre visite, afin que nous en ayons

des nouvelles sûres. Du reste, rien ne me parait pressé, ni pour lui, ni pour moi : donnez-vous le temps de reprendre vos forces et de vous accoutumer à l'air. Je ne puis vous dire à quel point la brièveté du temps que vous pouvez me donner m'afflige; je vous conjure au moins de prendre toutes les mesures possibles pour pouvoir le prolonger autant qu'il dépendra de vous. Mon cher hôte, je suis peut-être appelé au malheur de vieillir, mais tout me dit que le jour où vous me quitterez sera le dernier où j'aurai souhaité de vivre.

Je vous envoie une liste que j'avais faite de livres de botanique que je voulais acquérir à loisir; comme elle est considérable, et que les livres sont chers, je souhaiterais seulement d'acquérir, s'il était possible, un ou deux des quatre ou cinq premiers. Si, dans quelqu'une de vos courses, vous pouviez, à l'aide de Panckoucke, recouvrer surtout le premier, vous me feriez un très-grand plaisir. Il n'y a presque point de livres de botanique chez les libraires de Paris, et l'on y est très-barbare sur cet article; cependant, je crois que Didot le jeune ou Chevalier en ont quelques-uns. Sans vouloir compter avec vous à la rigueur, ce qui me serait bien impossible, je vous prie pourtant de tenir toujours note exacte de vos déboursés pour moi, afin de me laisser la liberté de vous donner les commissions. Je vous embrasse.

783. — AU MÊME.

9 octobre 1767.

Je vous écris un mot à la hâte pour vous dire que le patron de la case est venu ici mardi, seul, et n'a point chassé; de sorte que j'ai profité de tous les momens que ce grand prince, et, pour plus dire, que ce digne homme a passés ici : il me les a donnés tous. Vous connaissez mon cœur; jugez comment j'ai senti cette grâce : hélas! que ne peut-il voir le mal et en couper la source! mais il ne me reste qu'à me résigner; et c'est ce que je fais aussi pleinement qu'il se peut.

Cher hôte, venez : nous aurons des légumes, non pas de son jardin, car il n'en est pas le maître; mais un bonhomme qu'on trompait s'est détaché de la ligue, et je compte m'arranger avec lui pour mes fournitures, que je n'ai pu faire jusqu'ici, ni sans payer, ni en payant. Samedi, soupant avec son altesse, je mangeai du fruit pour la seule fois depuis deux mois : je le dis tout bonnement; le lendemain, il m'envoya le bassin qu'on lui avait servi la veille, et qui me fit grand plaisir; car il faut vous dire que je suis ici environné de jardins et d'arbres, comme Tantale au milieu des eaux. Mon état à tous égards ne peut se représenter, mais venez : il changera du moins tandis que vous serez avec moi.

Votre précaution d'aller par degrés est excel-

lente; continuez de même, et ne vous pressez point : mais je vous conjure de si bien faire, que vous vous pressiez encore moins de partir d'ici quand vous y serez. Vous faites très-bien de porter à vos pieds vos nattes et vos tapis de pied : la façon dont vous me proposez cette terrible énigme m'a fait mourir de rire; je suis l'Œdipe qui fera l'effort de la deviner, c'est que vous avez des pantoufles de laine garnies de paille : si vos attaques d'échecs sont de la force de vos énigmes, je n'ai qu'à me bien tenir. Bonjour.

Les oreilles ont dû vous tinter pendant que son altesse était ici. Bonjour derechef; je ne croyais écrire qu'un mot, et je ne saurais finir.

784. — A M. DUTENS.

16 octobre 1767.

PUISQUE M. Dutens juge plus commode que la *petite* rente qu'il a proposée pour prix des livres de J. J. Rousseau soit payée à Londres, même pour cette année, où cependant l'un et l'autre sont en ce pays, soit. Il y aura toutefois, sur la formule de la lettre de change qu'il lui a envoyée, un petit retranchement à faire, sur lequel il serait à propos que M. Frédéric Dutens fût prévenu; c'est celui du lieu de la date : car quoique Rousseau sache très-bien que sa demeure est connue de tout le monde, il lui convient cependant de ne point autoriser de son fait cette connaissance. Si



cette suppression pouvait faire difficulté, M. Dutens serait prié de chercher le moyen de la lever, ou de revenir au paiement du capital, faute de pouvoir établir commodément celui de la rente.

J. J. Rousseau a laissé entre les mains de M. Davenport un supplément de livres à la disposition de M. Dutens, pour être réunis à la masse.

785. — A M. du Peyrou.

Le 17 octobre 1767.

J'ai, mon cher hôte, votre lettre du 13, et j'y vois, avec la plus grande joie, que vos forces revenues graduellement, et par là plus solidement, vous mettent en état de faire à Paris le grand garçon; mais je voudrais bien que vous n'y fissiez pas trop l'homme, et que vous vinssiez ici affermir votre virilité, de peur d'être tenté de l'exercer où vous êtes. Vous me paraissez en train d'abuser un peu de la permission que je vous ai donnée d'y prolonger votre séjour. Ecoutez; j'ai bien mesuré cette permission sur les besoins de votre santé, mais non pas sur ceux de vos plaisirs, et je ne me sens pas assez désintéressé sur ce point pour consentir que vous vous amusiez à mes dépens. Ne venez pas, après vous être solacié à Paris tout à votre aise, me dire ici que vous êtes pressé de partir, que vos affaires vous talonnent, etc.; je vous avertis qu'un tel langage ne prendrait pas du tout; que, sur ce point, je n'entendrais pas raillerie; et

que j'ai tout au moins le droit d'exiger que vous ne soyez pas plus pressé de partir d'ici que vous ne l'avez été d'y venir. Pensez à cela très-sérieusement, je vous prie; et faites surtout les choses d'assez bonne grâce pour mériter que je vous pardonne les huit jours dont vous avez eu le front de me parler. Au premier moment où vous vous déplairez ici, partez-en, rien n'est plus juste, mais arrangez-vous de telle sorte qu'il n'y ait que l'ennui qui vous en puisse chasser : j'ai dit.

Je ne suis pas absolument fâché des petits tracas qu'a pu vous donner la recherche des livres de botanique; promenades, diversions, distractions, sont choses bonnes pour la convalescence : mais il ne faut pas vous inquiéter du peu de succès de vos *recherches*; j'en étais déjà presque sûr d'avance; et c'était en prévoyant qu'on trouverait peu de livres de botanique à Paris, que j'en notais un grand nombre pour mettre au hasard la rencontre de quelqu'un. Il est étonnant à quel point de crasse ignorance et de barbarie on reste en France sur cette belle et ravissante étude que Linnæus a mise à la mode dans tout le reste de l'Europe. Tandis qu'en Allemagne et en Angleterre les princes et les grands font leurs délices de l'étude des plantes, on la regarde encore ici comme une étude d'apothicaire; et vous ne sauriez croire quel profond mépris on a conçu pour moi, dans ce pays, en me voyant herboriser. Ce superbe tapis dont la terre est couverte ne montre à leurs yeux

plus tard qu'à l'ordinaire, j'envoyai trois fois de suite à Gisors : enfin je la reçois cette lettre si impatiemment attendue ; et, après l'avoir déchirée pour l'ouvrir plus vite, au lieu du détail que j'y cherchais, j'y vois pour début celui du départ de mes lettres. Mon Dieu! qu'en le lisant vous me paraissiez haïssable! Ma foi, si c'est là de la politesse, je la donne au diable de bien bon cœur.

Enfin vous voilà heureusement arrivé, malgré ce premier accident dont l'histoire m'eût fait trembler, si votre lettre n'eût été datée de Paris. Convenez qu'en ce moment-là vous dûtes sentir qu'il n'est pas inutile à un convalescent d'avoir avec soi un ami en route, et qu'au fond du cœur vous m'avez su gré de ma tricherie. Voilà les seules que je sais faire, mais je ne m'en corrigerai pas.

Je suis très-charmé que vous soyez content de vos petits repas tête à tête, et je désire extrêmement que vous preniez l'habitude de dîner en ville le moins qu'il se pourra, d'autant plus que le froid terrible qu'il fait, et dont l'influence m'est bien cruelle, la neige abondante par laquelle il se terminera probablement, doivent vous empêcher de songer à votre départ jusqu'à ce que le temps s'adoucisse, et que les chemins deviennent praticables ; quoique je vous avoue bien que votre long séjour à Paris ne me laisserait pas sans inquiétude, si vous n'aviez avec vous un bon surveillant qui, j'espère, ne s'embarrassera pas plus que moi de

vous déplaire pour vous conserver. Je me tranquillise donc, et je tranquillise de mon mieux ma pauvre sœur, non moins inquiète que moi, espérant que, dans ce temps rigoureux, vous veillerez attentivement l'un sur l'autre, en sorte que vous vous rendiez tous deux à vos pénates, sains et saufs. Ainsi soit-il! Cette bonne fille est transportée de joie de votre heureuse arrivée, et je vois avec grand plaisir qu'elle cède à cette pente si naturelle et si honorable au cœur humain, de s'attacher aux gens avec plus de tendresse par les soins qu'on leur a rendus. Quant à ce que vous ajoutez, qu'elle s'est fait gronder plus d'une fois par son frère, à cause des soins, des attentions et des complaisances qu'elle avait pour vous, cela me paraît *si plaisant*, que, n'étant pas aussi gaillard que vous, je n'y trouve rien à répondre.

Vous avez raison de croire que les détails de vos *déjeuners* et dîners me font grand plaisir : ajoutez même, et grand bien; car ils me rendent l'appétit que le froid excessif m'ôte.

Voici, mon cher hôte, une réponse de madame l'abbesse de Gomer-Fontaine. Cette réponse était accompagnée d'un petit billet très-obligeant pour moi, et pour ma sœur, de jolies breloques de religieuses. Cette dame est jeune, bonne, très-aimable; et je crois que vous auriez assez aimé à lui rendre des douceurs qui fussent autant de son goût, que les siennes l'étaient du vôtre. Je ne

manquerai pas de lui faire quelquefois votre cour, sitôt que la saison le permettra.

789. — A MILORD COMTE DE HARCOURT.

13 janvier 1768.

Je me reprocherais, milord, d'avoir tardé si long-temps à vous écrire et à vous remercier, si je ne me rendais le témoignage que la volonté y était tout entière, et que ce que je veux faire est toujours ce que je fais le moins. J'ai, entre autres, été depuis trois mois garde-malade, et je n'ai pas quitté le chevet d'un ami, qui, grâce au ciel! est enfin parfaitement rétabli. Je vous offre, milord, les prémices de mes loisirs; et c'est avec autant d'empressement que de reconnaissance que, touché de toutes les bontés dont vous m'avez honoré, je vous en demande la continuation. Il ne tiendra pas à moi qu'en les cultivant avec le plus grand soin, je ne vous témoigne en toute occasion combien elles me sont précieuses.

J'ai reçu depuis long-temps l'argent du billet que vous prîtes la peine de m'envoyer pour le produit des estampes; et c'est encore un de mes torts les moins excusables de ne vous en avoir pas tout de suite accusé la réception; mais je me reposais un peu en cela sur votre banquier, qui n'aura pas manqué de vous en donner avis. Vous me demandez, milord, ce qu'il fallait faire des estampes de M. Watelet : nous étions convenus

que, puisque vous ne les aviez pas, et qu'elles vous étaient agréables, vous les ajouteriez à vos porte-feuilles, d'autant plus qu'elles ne pouvaient passer décemment et convenablement que dans les mains d'un ami de l'auteur : ainsi j'espère qu'à ce titre vous ne dédaignerez pas de les accepter. A l'égard de l'estampe du roi, je désire extrêmement qu'elle me parvienne : et, si vous permettez que j'abuse encore de vos bontés, j'ose vous supplier de la faire envelopper avec soin dans un rouleau. Je désire extrêmement recevoir bientôt cette belle estampe, que j'aurai soin de faire encadrer convenablement, pour avoir les traits de mon auguste bienfaiteur incessamment gravés sous mes yeux, comme ses bontés le sont dans mon cœur.

Daignez, milord, continuer à m'honorer des vôtres, et quelquefois des marques de votre souvenir : je tâcherai, de mon côté, de ne me pas *laisser oublier* de vous, en vous renouvelant, autant que cela ne vous importunera pas, les assurances de mon plus entier dévouement et de mon plus vrai respect.

790. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

13 janvier 1768.

J'AI, mon illustre ami, pour vous écrire, laissé passer le temps des sots complimens dictés non par le cœur, mais par le jour et par l'heure, et qui partent à leur moment comme la détente d'une

horloge. Mes sentimens pour vous sont trop vrais pour avoir besoin d'être dits, et vous les méritez trop bien pour manquer de les connaître. Je vous plains du fond de mon cœur des tracas où vous êtes; car; quoi que vous en disiez, je vous vois embarqué, sinon dans des querelles littéraires, au moins dans des querelles économiques et politiques; ce qui serait peut-être encore pis, s'il était possible. Je suis prêt à tomber en défaillance au seul souvenir de tout cela; permettez que je n'en parle plus, que je n'y pense plus que par le tendre intérêt que je prends à votre repos, à votre gloire. Je puis bien tenir les mains élevées pendant le combat, mais non pas me résoudre à le regarder.

Parlons de chansons, cela vaudra mieux : serait-il possible que vous songeassiez tout de bon à faire un opéra? Oh! que vous seriez aimable, et que j'aimerais bien mieux vous voir chanter à l'Opéra que crier dans le désert! non qu'on ne vous écoute et qu'on ne vous lise, mais on ne vous suit ni ne veut vous entendre. Ma foi, monsieur, faisons comme les nourrices, qui, quand les enfans grondent, leur chantent et les font danser. Votre seule proposition m'a déjà mis, moi vieux radoteur, parmi ces enfans-là; et il s'en faut peu que ma muse chenue ne soit prête à se ranimer aux accens de la vôtre, ou même à la seule annonce de ces accens. Je ne vous en dirai pas aujourd'hui davantage, car votre proposition m'a tout l'air de n'être qu'une vaine amorce, pour

voir si le vieux fou mordrait encore à l'hameçon. A présent que vous en avez à peu près le plaisir, dites-moi rondement ce qui en est; et je vous dirai franchement, moi, ce que j'en pense, et ce que je crois y pouvoir faire : après cela, si le cœur vous en dit, nous en pourrons causer avec mon aimable payse, qui nous donnera sur tout cela de très-bons conseils. Adieu, mon illustre ami; je vous embrasse avec respect, mais de tout mon cœur.

791. — A MADAME LATOUR.

A Trye, le 20 janvier 1768.

LORSQUE je vous écrivis un mot, il y a trois mois, chère Marianne, j'avais le cœur plein d'espérances flatteuses qui se sont bien cruellement évanouies. L'interception d'une correspondance directe étant plus que probable, je comptais, entre autres, épancher ce cœur dans le vôtre par une voie qui me paraissait aussi sûre que douce. Il n'en est plus question : le ciel, qui veut qu'il ne manque rien à ma misère, m'ôte la plus précieuse consolation des infortunés.

Sentirsi, ho Dei! Morir,
Et non poter mai dio :
Morir mi sento!

MÉTASTASE.

Il ne me reste plus qu'à prendre mon parti de bonne grâce, et je le prends du moins irrévocablement : je me condamne à un silence éternel sur

de la belle saison qui s'approche, dans votre charmante demeure, sans aucun ressentiment de vos précédentes incommodités. Vous y trouverez, je pense, à votre retour, un barbouillage nouvellement imprimé, où je me suis mêlé de bavarder sur la musique, et dont j'ai fait adresser un exemplaire à M. Rougemont, avec prière de vous le faire passer. Aimant la musique, et vous y connaissant aussi bien que vous faites, vous ne dédaignerez peut-être pas de donner quelques momens de solitude et d'oisiveté à parcourir une espèce de livre qui en traite tant bien que mal : j'aurais voulu pouvoir mieux faire; mais enfin le voilà tel qu'il est.

Le défaut d'occasion, monsieur, pour faire partir cette lettre, rend sa date bien surannée, et me l'a fait écrire à deux fois : l'occasion même d'un ami prêt à partir, et qui veut bien s'en charger, ne me laisse pas le temps de transcrire ma réponse à l'aimable bergère de Calwich, et me force à la laisser partir un peu embrouillée : veuillez lui faire excuser cette petite irrégularité, ainsi que celle du défaut de signature, dont vous pouvez savoir la raison. Recevez, monsieur, mes salutations empressées et mes vœux pour l'affermissement de votre santé.

L'HERBORISTE
DE LA DUCHESSE DE PORTLAN[D]

P. S. Comme l'exemplaire du *Dictionnaire* [...]

Musique qui vous était destiné avait été adressé à M. Vaillant, qui n'a jamais paru fort soigneux des commissions qui me regardent, j'en ai fait envoyer depuis un second à M. Rougemont pour vous le faire passer au défaut du premier.

793. — A MADEMOISELLE DEWES,

Le 25 janvier 1768.

Si je vous ai laissé, ma belle voisine, une empreinte que vous avez bien gardée, vous m'en avez laissé une autre que j'ai gardée encore mieux. Vous n'avez mon cachet que sur un papier qui peut se perdre, mais j'ai le vôtre empreint dans mon cœur, d'où rien ne peut l'effacer. Puisqu'il était certain que j'emportais votre gage, et douteux que vous eussiez conservé le mien, c'était moi seul qui devais désirer de vérifier la chose ; c'est moi seul qui perds à ne l'avoir pas fait. Ai-je donc besoin, pour mieux sentir mon malheur, que vous m'en fassiez encore un crime? cela n'est pas trop humain. Mais votre souvenir me console de vos reproches ; j'aime mieux vous savoir injuste qu'indifférente, et je voudrais être grondé tous les jours au même prix. Daignez donc, ma belle voisine, ne pas oublier tout-à-fait votre esclave, et continuer à lui dire quelquefois ses vérités. Pour moi, si j'osais à mon tour vous dire les vôtres, vous me trouveriez trop galant pour un barbon. Bonjour, ma belle voisine. Puissiez-vous

bientôt, sous les auspices du cher et respectabl oncle, donner un pasteur à vos brebis de Ca wick!

794. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Trye, le 28 janvier 1768.

Je me souviens, mon illustre ami, que l jour où je renonçai aux petites vanités du monde et en même temps à ses avantages, je me di entre autres, en me défaisant de ma montre Grâce au ciel! je n'aurai plus besoin de savoi l'heure qu'il est. J'aurais pu me dire la même chos sur le quantième, en me défaisant de mon alma nach; mais, quoique je n'y tienne plus par les af faires, j'y tiens encore par l'amitié; cela rend me correspondances plus douces et moins fréquentes c'est pourquoi je suis sujet à me tromper dans me dates de semaine, et même quelquefois de mois car, quoique avec l'almanach je sache bien trou ver le quantième dans la semaine, sachant l jour, quand il s'agit de trouver aussi la semaine je suis totalement en défaut. J'y devrais pourtan être moins avec vous qu'avec tout autre, puisqu je n'écris à personne plus souvent et plus volon tiers qu'à vous.

Conclusion : nous ne ferons d'opéra ni l'un l'autre; c'est de quoi j'étais d'avance à peu pr sûr. J'avoue pourtant que, dans ma situation pr sente, quelque distraction attachante et agréabl

me serait nécessaire. J'aurais besoin, sinon de faire de la musique, au moins d'en entendre, et cela me ferait même beaucoup plus de bien. Je suis attaché plus que jamais à la solitude; mais il y a tant d'entours déplaisans à la mienne, et tant de tristes souvenirs m'y poursuivent, malgré moi, qu'il m'en faudrait une autre encore plus entière, mais où des objets agréables pussent effacer l'impression de ceux qui m'occupent, et faire diversion au sentiment de mes malheurs. Des spectacles où je pusse être seul dans un coin et pleurer à mon aise, de la musique qui pût ranimer un peu mon cœur affaissé; voilà ce qu'il me faudrait pour effacer toutes les idées antérieures, et me ramener uniquement à mes plantes, *qui m'ont quitté pour* trop long-temps cet hiver. Je n'aurai rien de tout cela, car en toutes choses les consolations les plus simples me sont refusées; mais il me faut un peu de travail sur moi-même pour y suppléer de mon propre fonds.

On dit à Paris que je retourne en Angleterre. Je n'en suis pas surpris; car le public me connaît si bien, qu'il me fait toujours faire exactement le contraire des choses que je fais en effet. M. Davenport m'a écrit des lettres très-honnêtes et très-empressées pour me rappeler chez lui. Je n'ai pas cru devoir répondre brutalement à ses avances, mais je n'ai jamais marqué l'intention d'y retourner. Honoré des bienfaits du souverain, et des bontés de beaucoup de gens de mérite dans ce

pays-là, j'y suis attaché par reconnaissance, et je ne doute pas qu'avec un peu de choix dans mes liaisons je n'y pusse vivre agréablement; mais l'air du pays qui m'en a chassé n'a pas changé depuis ma retraite, et ne me permet pas de songer au retour. Celui de France est celui de tous les airs du monde qui convient le mieux à mon corps et à mon cœur; et tant qu'on me permettra d'y vivre en liberté, je ne choisirai point d'autre asile pour y finir mes jours.

On me presse pour la poste, et je suis forcé de finir brusquement, en vous saluant avec respect et vous embrassant de tout mon cœur.

795. — A MADAME LATOUR.

Ce 28 juin 1768.

Je crains bien, chère Marianne, qu'une lettre que je vous écrivis il y a dix ou douze jours ne se soit égarée par ma faute, en ce que, m'étant très-mal à propos fié à ma mémoire, qui est entièrement éteinte, au lieu de mettre sur l'adresse la rue du Croissant, je mis seulement la rue du Gros-Chenet. Ce qui augmenterait mon chagrin de cette perte est que j'entrais, dans cette lettre, dans bien des détails que j'aurais désiré n'être vus que de vous. Peut-être aussi que votre silence ne vient que de ce que vous ignorez mon adresse. Elle est tout simplement, A M. Renou, à Trye, par Gisors. J'attends de vous un mot d'éclaircissement,

et j'attends en même temps des nouvelles de votre santé, et l'assurance que vous m'aimez toujours.

796. — A M. D'IVERNOIS.

Trye, le 29 janvier 1768.

J'ai reçu, mon digne ami, votre paquet du 22, et il me serait également parvenu sous l'adresse que je vous ai donnée, quand vous n'auriez pas pris l'inutile précaution de la double enveloppe, sous laquelle il n'est pas même à propos que le nom de votre ami paraisse en aucune façon. C'est avec le plus sensible plaisir que j'ai enfin appris de vos nouvelles; mais j'ai été vivement ému de l'envoi de votre famille à Lausanne : cela m'apprend assez à quelle extrémité votre pauvre ville et tant de braves gens dont elle est pleine sont à la veille d'être réduits. Tout persuadé que je sois que rien ici-bas ne mérite d'être acheté au prix du sang humain, et qu'il n'y a plus de liberté sur la terre que dans le cœur de l'homme juste, je sens bien toutefois qu'il est naturel à des gens de courage, qui ont vécu libres, de préférer une mort honorable à la plus dure servitude; cependant, même dans le cas le plus clair de la juste défense de vous-mêmes, la certitude où je suis qu'eussiez-vous pour un moment l'avantage, vos malheurs n'en seraient ensuite que plus grands et plus sûrs, me prouve qu'en tout état de cause les voies de fait ne peuvent jamais vous tirer de la situation

critique où vous êtes qu'en aggravant vos malheurs. Puis donc que, perdus de toutes façons, supposé qu'on ose pousser la chose à l'extrême, vous êtes prêts à vous ensevelir sous les ruines de la patrie, faites plus : osez vivre pour sa gloire au moment qu'elle n'existera plus. Oui, messieurs, il vous reste, dans le cas que je suppose, un dernier parti à prendre, et c'est, j'ose le dire, le seul qui soit digne de vous : c'est, au lieu de souiller vos mains dans le sang de vos compatriotes, de leur abandonner ces murs qui doivent être l'asile de la liberté, et qui vont n'être plus qu'un repaire de tyrans; c'est d'en sortir tous, tous ensemble, en plein jour, vos femmes et vos enfans au milieu de vous; et, puisqu'il faut porter des fers, d'aller porter du moins ceux de quelque grand prince, et non pas l'insupportable et odieux joug de vos égaux. Et ne vous imaginez pas qu'en pareil cas vous resteriez sans asile; vous ne savez pas quelle estime et quel respect votre courage, votre modération, votre sagesse, ont inspirés pour vous dans toute l'Europe. Je n'imagine pas qu'il s'y trouve aucun souverain, je n'en excepte aucun, qui ne reçût avec honneur, j'ose dire avec respect, cette colonie émigrante d'hommes trop vertueux pour ne savoir pas être sujets aussi fidèles qu'ils furent zélés citoyens. Je comprends bien qu'en pareil cas plusieurs d'entre vous seraient ruinés : mais je pense que des gens qui savent sacrifier leur vie au devoir sauraient sacrifier leurs

biens à l'honneur, et s'applaudir de ce sacrifice; et, après tout, ceci n'est qu'un dernier expédient pour conserver sa vertu et son innocence quand tout le reste est perdu. Le cœur plein de cette idée, je ne me pardonnerais pas de n'avoir osé vous la communiquer. Du reste, vous êtes éclairés et sages; je suis très-sûr que vous prendrez toujours en tout le meilleur parti, et je ne ne puis croire qu'on laisse jamais aller les choses au point qu'il est bon d'avoir prévu d'avance pour être prêts à tout événement.

Si vos affaires vous laissent quelques momens à donner à d'autres choses qui ne sont rien moins que pressées, en voici une qui me tient au cœur, et sur laquelle je voudrais vous prier de prendre quelque éclaircissement, dans quelqu'un des voyages que je suppose que vous ferez à Lausanne, tandis que votre famille y sera. Vous savez que j'ai à Nion une tante qui m'a élevé, et que j'ai toujours tendrement aimée, quoique j'aie une fois, comme vous pouvez vous en souvenir, sacrifié le plaisir de la voir à l'empressement d'aller avec vous joindre nos amis. Elle est fort vieille; elle soigne un mari fort vieux, j'ai peur qu'elle n'ait plus de peine que son âge ne comporte, et je voudrais lui aider à payer une servante pour la soulager. Malheureusement, quoique je n'aie augmenté ni mon train ni ma cuisine, que je n'aie aucun domestique à mes gages, et que je sois ici logé et chauffé gratuitement, ma position me rend

la vie ici si dispendieuse, que ma pension me suffit à peine pour les dépenses inévitables dont je suis chargé. Voyez, cher ami, si cent francs de France par an pourraient jeter quelque douceur dans la vie de ma pauvre vieille tante, et si vous pourriez les lui faire accepter. En ce cas, la première année courrait depuis le commencement de celle-ci, et vous pourriez la tirer sur moi d'avance, aussitôt que vous aurez arrangé cette petite affaire-là. Mais je vous conjure de voir que cet argent soit employé selon sa destination, et non pas au profit de parens ou voisins âpres, qui souvent obsèdent les vieilles gens. Pardon, cher ami : je choisis bien mal mon temps; mais il se peut qu'il n'y en ait pas à perdre.

797. — AU MÊME.

Du château de Trye, ce 9 février 1768.

Dans l'incertitude, mon excellent ami, de la meilleure voie pour vous faire passer cette lettre sûrement et promptement, je prends le parti de risquer directement ce duplicata, et d'en adresser un autre à M. Coindet, pour vous le faire passer. C'est une lettre qu'il a reçue et qu'il m'a envoyée qui a occasionné la mienne. Le temps me presse; je suis rendu de fatigue et navré de douleur, dans la crainte d'une catastrophe. Au nom de Dieu, faites-moi passer des nouvelles sitôt que le sort de votre pauvre état sera décidé. Oh! la paix, la paix;

mon bon ami! Hélas! il n'y a que cela de bon dans cette courte vie. J'embrasse nos amis; je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur. J'implore la bénédiction du ciel sur vos soins patriotiques, et j'en attends le succès avec la plus vive impatience.

J'espère que vous avez reçu ma précédente, que je vous ai adressée en droiture. C'est toujours la voie qu'il faut préférer, surtout pour tout ce qui peut demander du secret.

798. — AU MÊME.

Le 9 février 1768.

On m'a communiqué, mon bon ami, quelques articles des deux projets d'accommodement qui vous sont proposés, et j'apprends que le Conseil général qui doit en décider est fixé au 28. Quoique tant de précipitation ne me laisse pas le temps de peser suffisamment ces articles, quoique je ne sois pas sur les lieux, que j'ignore l'état des choses, que je n'aie ni papiers ni livres, et que ma mémoire, absolument éteinte, ne me rappelle pas même votre constitution, je suis trop affecté de votre situation pour ne pas vous dire, bien qu'à la hâte, mon opinion sur les moyens qu'on vous offre d'en sortir. Quelque mal digérée que soit cette opinion, je ne laisse pas, messieurs, de vous l'exposer avec confiance, non pas en moi, mais en



vous, très-sûr que, si je me trompe, vous démêlerez aisément mon erreur.

Dans l'extrait qui m'a été envoyé, il n'y a, du projet appelé le *second*, qu'un seul article, qui est aussi le second; savoir : l'élection de la moitié du petit Conseil par le Conseil général : ce second article n'étant bon à pas grand'chose, je ne dirai rien du projet dont il est tiré.

Je parlerai de l'autre, après avoir posé deux principes que vous ne contesterez pas : l'un, qu'un accommodement ne suppose pas qu'on cède tout d'un côté et rien de l'autre, mais qu'on se rapproche des deux côtés; l'autre, qu'il n'est pas question de victoire dans cette affaire, ni de donner gain de cause aux négatifs ou aux représentans, mais de faire le plus grand bien de la chose commune, sans songer si l'on est Rutule ou Troyen.

Cela posé, j'oserai vous dire que ce projet me paraît non-seulement acceptable, mais avec quelques changemens, et l'addition d'un ou deux articles, le meilleur peut-être que vous puissiez adopter.

Le petit Conseil tend fortement à la plus dure aristocratie : les maximes des représentans vont par leurs conséquences non-seulement à l'excès, mais à l'abus de la démocratie, cela est certain. Or il ne faut ni l'un ni l'autre dans votre république; vous le sentez tous : entre le petit Conseil, violent aristocrate, et le Conseil général, démocrate effréné, où trouver une force intermédiaire qui con-

tienne l'un et l'autre, et soit la clef du gouvernement? Elle existe cette force, c'est le Conseil du Deux-Cents; mais pourquoi cette force ne va-t-elle pas à son but? pourquoi le Deux-Cents, au lieu de contenir le Vingt-Cinq, en est-il l'esclave? N'y a-t-il pas moyen de corriger cela? Voilà précisément de quoi il s'agit.

Avant d'entrer dans l'examen des moyens, permettez-moi, messieurs, d'insister sur une réflexion dont j'ai le cœur plein. Les meilleures institutions humaines ont leurs défauts : la vôtre, excellente à tant d'égards, a celui d'être une source éternelle de divisions intestines. Des familles dominantes s'enorgueillissent, abusent de leur pouvoir, excitent la jalousie; le peuple, sentant son droit, s'indigne d'être ainsi traîné dans la fange par ses égaux; des tribunaux concurrens se chicanent, se contre-pointent; des brigues disposent des élections; l'autorité et la liberté, dans un conflit perpétuel, portent leurs querelles jusqu'à la guerre civile : j'ai vu vos concitoyens armés s'entr'égorger dans vos murs; en ce moment même, cette horrible catastrophe est prête à renaître; et quand, dans vos plans de réforme, vous devriez, par des moyens de concorde et de paix, par des établissemens doux et sages, tâcher de couper la racine à ces maux, vous allez, comme à plaisir, les attiser, en excitant parmi vous de nouvelles animosités, de nouvelles haines, par la plus dure de toutes les censures, par l'inquisition du grabeau. Cela, mes-

sieurs, permettez-moi de le dire, n'est assurément pas bien pensé. Premièrement, le Conseil ne souffrira jamais un établissement trop humiliant pour de fiers magistrats; et quand ils le souffriraient, je dis pour le bien de la paix et de la patrie, il ne serait point à désirer qu'il eût lieu. Loin d'établir de nouveaux grabeaux, vous feriez mieux d'abolir ceux qui existent, mais qui, très-heureusement ne signifiant rien du tout, peuvent rester sans danger.

Cela dit, je passe à mon sujet : il s'agit d'un gouvernement mixte, mais difficile à combiner, où le peuple soit libre sans être maître, et où le magistrat commande sans tyranniser. Le vice de votre constitution n'est pas de trop gêner la liberté du peuple; au contraire, cette liberté légitime ne va que trop loin, et, quoi qu'on en puisse dire, il n'est pas bon que le Conseil général soit trop nécessaire à tout.

Mais le vice inhérent et fondamental est dans le défaut de balance et d'équilibre dans les trois autres Conseils qui composent le gouvernement; ces trois Conseils, dont deux sont à peu près inutiles, sont si mal combinés, que leur force est en raison inverse de leur autorité légale, et que l'inférieur domine tout : il est impossible que ce vice reste, et que la machine puisse aller bien.

Ce qu'il y a d'heureux pourtant dans cette machine, qui ne laisse pas d'être admirable, est que cet important équilibre peut s'établir sans rien

changer aux principales pièces; tous les ressorts sont bons, il ne s'agit que de les faire jouer un peu différemment.

Mais ce qu'il y a de fâcheux est que cette réforme demande des sacrifices, et précisément de la part des deux corps qui jusqu'ici ont paru le moins disposés à en faire; savoir, le Conseil général et celui des Vingt-Cinq.

Or, voilà que, par plusieurs articles que j'ai sous les yeux, les Vingt-Cinq offrent d'eux-mêmes presque tout ce qu'on pourrait avoir à leur demander; même, en un sens, davantage. Ajoutez un seul article, mais indispensable, et le petit Conseil a fait, de son côté, tous les pas nécessaires vers un accord raisonnable et solide : cet article regarde l'élection des syndics, dans la supposition, presque impossible, que le cas qui se présente ici, pour la première fois depuis la fondation de la république, y pût renaître une seconde fois; auquel cas, au lieu de présenter derechef le Conseil en corps, comme on va faire, il faudrait, selon moi, se résoudre à présenter de nouveaux candidats, tirés des Soixante : je dirai mes raisons ci-après.

Que le Conseil général veuille céder à son tour, ou plutôt échanger, contre l'élection des Soixante qu'il gagne, un droit, un seul droit qu'il prétend, mais qu'on lui conteste, et dont il n'est point en possession; au moyen de cela, tout est fait : je parle du droit de prononcer souverainement et

en dernier ressort sur l'objet des représentations en un mot, c'est le droit négatif qu'il s'agit d'accorder au Deux-Cents, déjà juge suprême de tous les autres appels. Peut-être est-il parlé, dans le projet, de cet article, et cela doit être, mais l'extrait que j'ai n'en dit rien.

Avec ces additions et quelques légères modifications au reste, le projet, dont les articles sont sous mes yeux, me paraît offrir un moyen de pacification convenable à tout le monde, raisonnable du moins, solide et durable autant qu'on peut l'espérer de l'état présent des choses et de la disposition des esprits; et je crois qu'il en résulterait un gouvernement qui, sans être plus composé que l'ancien, serait mieux lié dans ses parties, et par conséquent plus fort dans son tout.

C'est surtout dans le second article que consiste essentiellement la bonté du projet : par cet article, le Conseil des Soixante est en entier élu par le Conseil général, et tous les membres du petit Conseil doivent être tirés du Soixante (car il faut ôter d'ici les auditeurs). L'idée de donner une existence à ce Conseil des Soixante, qui n'était rien auparavant, est très-bonne; elle est due aux médiateurs : il faut en profiter, et leur en savoir gré. Ceci suppose qu'on revêtira ce corps de nouvelles attributions qui lui donneront du poids dans l'état; mais bien qu'il soit rempli par le peuple, ce n'est pourtant pas en lui-même que s'opérera son plus grand effet, mais dans le Deux-Cents, dont les

membres rentreront ainsi dans la dépendance du Conseil général, maître de leur ouvrir ou fermer à son gré la porte des grandes magistratures. Voilà précisément la solution très-simple et très-sûre du problème que je proposais au commencement de cette lettre.

Par le premier article, on accorde au Conseil général l'élection de la moitié des Deux-Cents : je ne serais pas trop d'avis qu'on acceptât cette concession; ces moitiés d'élection sont moins efficaces qu'embarrassantes. Il ne faut pas considérer les élections faites par le peuple, par leur effet subséquent, qui n'est rien, mais par leur effet antérieur qui est tout. Les syndics sont élus par le Conseil général : voyez toutefois comment ils le traitent! Le peuple ne doit pas espérer de ses créatures plus de reconnaissance qu'il n'en a pour ses bienfaiteurs. Ce n'est pas à ce qu'on fait après être élu, mais à ce qu'on a fait pour être élu, qu'il faut regarder en bonne politique. Quand le peuple tire ses magistrats de son propre sein, il n'augmente de rien sa force; mais quand il les tire d'un autre corps, il se donne de la force sur ce corps-là. Voilà pourquoi l'élection du Soixante vous donnera de l'ascendant en Deux-Cents, et pourquoi l'élection du petit Conseil donnera de l'ascendant au Deux-Cents en Soixante. Vous en auriez par les syndics sur le Vingt-Cinq même, s'il était plus nombreux, ou que le choix ne fût pas forcé. C'est ainsi que les plus simples moyens, les meilleurs

en toute chose, vont tout remettre dans l'ordre légitime et naturel.

Il suit de là que le privilége d'élire la moitié du Deux-Cents vous est beaucoup moins avantageux qu'il ne semble, et cela est trop remuant pour votre ville, trop bruyant pour votre Conseil général. Le jeu de la machine doit être aussi facile que simple, et toujours sans bruit, autant qu'il se peut. L'élection du Deux-Cents, laissée au petit Conseil, a pourtant de grands inconvéniens, je l'avoue; mais n'y aurait-il pas, pour y pourvoir, quelque expédient plus court et mieux entendu? Par exemple, où serait le mal que cette élection fût une des nouvelles attributions dont on revêtirait le Conseil des Soixante? Le petit Conseil lui-même y devrait d'autant moins répugner que, par sa présidence et par son nombre, qui fait presque la moitié du nombre total, il n'aurait guère moins d'influence dans ces élections que s'il continuait seul à les faire : je n'imagine pas que ceci fasse une grande difficulté.

Mais je crains que l'article de l'élection des syndics n'en fasse davantage, et ne coûte beaucoup au Conseil; car il y a, chez les hommes les plus éclairés, des entêtemens dont ils ne se doutent pas eux-mêmes, et souvent ils agissent par obstination, pensant agir par raison. Ils s'effraieront de la possibilité d'un cas qui ne saurait même arriver désormais, surtout si la loi qui doit y pourvoir passe. Le Conseil des Vingt-Cinq sent

trop sa puissance absolue; il sent trop que tout dépend de lui, que lui seul ne dépend de rien, de rien du tout; cela doit le rendre dur, exigeant, impérieux, quelquefois injuste. Pour son propre intérêt, pour se faire supporter, il faut qu'il dépende de quelque chose; car le ton qu'il a pris ne peut être souffert par des hommes. Eh! quelle plus légère dépendance peut-il s'imposer que celle, non pas de souffrir, mais de prévoir, seulement dans un cas extrême, la perte passagère d'un syndicat en idée, et qui réellement ne sortira jamais de son corps? Cependant ce sacrifice idéal et purement chimérique peut et doit produire un grand effet, pour leur rendre cet esprit humain et patriotique qui paraît s'être éteint parmi eux. Eh! s'il en reste un seul à qui quelque goutte de sang génevois coule encore dans les veines, comment ne frémit-il pas en songeant au péril auquel ils viennent d'exposer l'état pour vous asservir, et dont ils n'ont été garantis eux-mêmes que par votre fermeté, par votre sagesse, par la modération des médiateurs, quoique si cruellement prévenus? Comment les chefs de la république pouvaient-ils ne pas prévoir, en exposant ainsi sa liberté, que le peuple en aurait avant eux déploré la perte, mais qu'ils l'auraient sentie avant lui! En voyant un moyen si doux, mais si sûr, de garantir leurs successeurs de pareille incartade, ils devraient, s'ils aimaient leur pays, le proposer eux-mêmes, quand personne avant eux

ne l'aurait proposé. Pour moi, je vous déclare que cet article me paraît d'une si grande importance, que rien, selon moi, ne devait vous y faire renoncer, pas, quand on vous céderait tout le reste, pas, quand les Conseils voudraient en échange renoncer au droit négatif.

Mais je ne vous dissimulerai pas non plus que ce droit négatif attribué, non pas au petit Conseil, ni même au Soixante, mais au deux-Cents, me paraît si nécessaire au bon ordre, au maintien de toute police, à la tranquillité publique, à la force du gouvernement, que, quand on y voudrait renoncer, vous ne devriez jamais le permettre. S'il n'y a point d'arbitres des plaintes, comment finiront-elles? Si le Conseil général, auteur des lois, veut être aussi juge des faits, vous n'êtes plus citoyens, vous êtes magistrats; c'est l'anarchie d'Athènes, tout est perdu. Que chacun rentre dans sa sphère, et s'y tienne, tout est sauvé. Encore une fois, ne soyez ni négatifs ni représentans; soyez patriotes, et ne reconnaissez pour vos droits que ceux qui sont utiles à cette petite, mais illustre république, que de si dignes citoyens couvrent de gloire.

Ce n'est point, messieurs, à des gens comme vous qu'il faut tout dire. Je ne m'arrêterai point à vous détailler les avantages du projet proposé dans l'état où vous pouvez raisonnablement demander qu'on le mette, et où les changemens à faire sont autant contre vous que pour vous. J

n'ai rien dit, par exemple, de l'abolition du plus grand fléau de votre patrie, de cette autorité devenue héréditaire et tyrannique, usurpée et réunie par des familles qui en abusaient si cruellement. C'est à cette première entrée qu'il faut attendre et repousser au passage tout ce qui est de même sang, ou de même nom; car une fois dans le Conseil, soyez sûrs qu'ils parviendront au syndicat malgré vous : c'est à vous d'y veiller, et cela devient très-facile. Encore une fois, cette observation ni d'autres pareilles ne sont pas de celles qu'on a besoin de vous rappeler; c'est assez d'avoir établi les principes, les conséquences ne vous échapperont pas.

Je me suis hâté, mon bon ami, de vous faire *ab hoc* et *ab hâc* mes petites observations, dans la crainte de les rendre trop tardives. Si je me suis trompé dans cet examen trop précipité, hommes ages et respectables, pardonnez mon erreur à mon zèle : je crois sincèrement que le projet dont il s'agit serait, dans son exécution, favorable à la liberté, à la tranquillité, à la paix; je crois, de plus, que cette paix vous est très-nécessaire; que les circonstances sont propres à la faire avantageusement, et ne le redeviendront peut-être jamais. Puissé-je en apprendre bientôt l'heureuse nouvelle et mourir de joie au même instant! je mourrais plus heureusement que je n'ai vécu. Je vous embrasse de tout mon cœur.

799. — A M. DU PEYROU.

10 février 1768.

VOTRE n° 5, mon cher hôte, me donne le plaisir impatiemment attendu d'apprendre votre heureuse arrivée, dont je félicite bien sincèrement l'excellente maman et tous vos amis. Vous aviez tort, ce me semble, d'être inquiet de mon silence. Pour un homme qui n'aime pas à écrire, j'étais assurément bien en règle avec vous qui l'aimez. Votre dernière lettre était une réponse; je la reçus dimanche au soir : elle m'annonçait votre départ pour le mardi matin, auquel cas il était de toute impossibilité qu'une lettre que je vous aurais écrite à Paris vous y pût trouver encore, et il était naturel que j'attendisse, pour vous écrire à Neuchâtel, de vous y savoir arrivé, la neige ou d'autres accidens, dans cette saison, pouvant vous arrêter en route. Ma santé, du reste, est à peu près comme quand vous m'avez quitté; je garde mes tisons; l'indolence et l abattement me gagnent : je ne suis sorti que trois fois depuis votre départ, et je suis rentré presque aussitôt. Je n'ai plus de cœur à rien, pas même aux plantes. Manoury, plus noir de cœur que de barbe, abusant de l'éloignement et des distractions de son maître, ne cesse de me tourmenter, et veut absolument m'expulser d'ici; tout cela ne rend pas ma vie agréable; et quand elle cesserait d'être orageuse, n'y voyant

plus même un seul objet de désir pour mon cœur, j'en trouverais toujours le reste insipide.

Mademoiselle Renou, qui n'attendait pas moins impatiemment que moi des nouvelles de votre arrivée, l'a apprise avec la plus grande joie, que votre bon souvenir augmente encore. Pas un de nos déjeuners ne se passe sans parler de vous; et j'en ai un renseignement mémorial toujours présent dans le pot-de-chambre qui vous servait de tasse, et dont j'ai pris la liberté d'hériter.

J'ai reçu votre vin dont je vous remercie, mais que vous avez eu tort d'envoyer : il est agréable à boire; mais pour naturel, je n'en crois rien. Quoi qu'il en soit, il arrivera de cette affaire comme de beaucoup d'autres, que l'un fait la faute et que l'autre la boit.

Rendez, je vous prie, mes salutations et amitiés à tous vos bons amis et les miens, surtout à votre aimable camarade de voyage à qui je serai toujours obligé. Mes respects, en particulier, à la reine des mères, qui est la vôtre, et aussi à la reine des femmes, qui est madame de Luze. Je suis bien fâché de n'avoir pas un lacet à envoyer à sa charmante fille, bien sûr qu'elle mérite de le porter.

Il faut finir, car la bonne madame Chevalier est pressée et attend ma lettre. Je prends l'unique expédient que j'ai de vous écrire d'ici en droiture, en vous adressant ma lettre chez M. Junet. Adieu;

mon cher hôte; je vous embrasse et vous recommande, sur toute chose, l'amusement et la gaieté : vous me direz : Médecin, guéris-toi toi-même; mais les drogues pour cela me manquent, au lieu que vous les avez.

J'ai tant lanterné, que la bonne dame est partie, et ma lettre n'ira que demain peut-être, ou du moins ne marchera pas aussi sûrement.

800. — A M. D'IVERNOIS.

Du château de Trye, ce 23 février 1768.

Je reçois, mon bon ami, avec votre lettre du 17, le mémoire que vous y avez joint; et quand je serais en état d'y faire les observations que vous me demandez, il est clair que le temps me manquerait pour cela, puisque cette lettre, écrite sur le moment même, aura peine, supposé même que rien n'en suspende la marche, à vous arriver avant le 28. Mais, mon excellent ami, je sens que ma mémoire est éteinte, que ma tête est en confusion, que de nouvelles idées n'y peuvent plus entrer, qu'il me faut même un temps et des efforts infinis pour reprendre la trace de celles qui m'ont été familières. Je ne suis plus en état de comparer, de combiner; je ne vois qu'un nuage en parcourant votre mémoire; je n'y vois qu'une chose claire, que je savais, mais qui m'est bien confirmée, c'est que les rédacteurs de ce mémoire sont assez instruits, assez éclairés, assez sages pour

faire par eux-mêmes une besogne tout aussi bonne qu'elle peut l'être, et que, dans l'objet qui les occupe, ils n'ont besoin que de temps, et non pas de conseils, pour la rendre parfaite. J'y vois bien clairement encore que, comme je l'avais prévu, la précipitation de ma lettre précédente et l'ignorance d'une foule de choses qu'il fallait savoir m'y ont fait tomber dans de grandes bévues, dont vous en relevez, dans votre lettre, une qui maintenant me saute aux yeux.

Cependant je suis dans la plus intime persuasion que votre état a le plus grand besoin d'une prompte pacification, et que de plus longs délais vous peuvent précipiter dans les plus grands malheurs. Dans cette position, il me vient une idée qui doit sûrement être venue à quelqu'un d'entre vous, et dont je ne vois pas pourquoi vous ne feriez pas usage, parce qu'elle peut avoir de grands avantages sans aucun inconvénient. Ce serait, pour vous donner le temps de peser un ouvrage qui demande cependant la plus prompte exécution, de faire un réglement provisionnel qui n'eût force de loi que pour vingt ans, durant lesquels on aurait le temps d'en observer la force et la marche, et au bout desquels il serait abrogé, modifié, ou confirmé, selon que l'expérience en aurait fait sentir les inconvéniens ou les avantages. Pour moi, je n'aperçois que ce seul expédient pour concilier la diligence avec la prudence; et j'avoue que je n'en aperçois pas le danger. La paix, mes

amis, la paix, et promptement, ou je meurs de peur que tout n'aille mal.

Vous ne recevrez point le duplicata de ma lettre par M. Coindet : il n'en a point été content, et me l'a rendue. Je m'en étais douté d'avance.

L'article IX, page 40, commence par ces mots, *S'il se publiait*..... Il faut, ce me semble, ajouter ces deux-ci, *dans l'état ;* car, enfin, il me paraît absurde et ridicule que le gouvernement de Genève prétende avoir juridiction sur les livres qui s'impriment hors de son territoire dans tout le reste du monde; et parce que le petit Conseil a fait une fois cette faute, il ne faut pas pour cela la consacrer dans vos lois, d'autant plus que je ne demande, ni ne désire, ni n'approuve que l'on revienne jamais sur cette affaire, puisque ayant fait un serment solennel de ne rentrer jamais dans Genève, si ce petit grief était redressé, il ne dépendrait pas de moi de tirer aucun parti de ce redressement, ce dont je suis bien-aise de vous prévenir, de peur que votre zèle amical ne vous inspirât dans la suite quelque démarche inutile sur un point qui doit à jamais rester dans l'oubli. Au reste, je mets si peu de fierté à cette résolution que si, par quelque démarche respectueuse, je pouvais ôter une partie du levain d'aigreur qui fermente encore, je la ferais de tout mon cœur.

Je finis à la hâte ce griffonnage, que je n'ai pas même le temps de relire, tant je suis pressé de le faire partir.

Eh mon Dieu! cher ami, j'oublie de vous parler de ce que vous avez fait pour ma bonne tante, et de l'argent que vous avez avancé pour moi. Hélas! je suis si occupé de vous que je ne songe pas même à ce que vous faites pour moi. Mais, mon digne ami, vous connaissez mon cœur, je m'en flatte, et vous êtes bien sûr que cet oubli ne durera pas long-temps. Ah! plaise au ciel que votre première lettre m'annonce une bonne nouvelle! Si je tarde encore un instant, ma lettre n'est plus à temps. Je vous embrasse.

801. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Le 25 février 1768.

Je vieillis dans les ennuis, mon âme est affaiblie, ma tête est perdue; mais mon cœur est toujours le même : il n'est pas étonnant qu'il me ramène à vos pieds. Madame, vous n'êtes pas exempte de torts envers moi : je sens vivement les miens; mais tant de maux soufferts n'ont-ils rien expié? Je ne sais pas revenir à demi; vous me connaissez assez pour en être assurée. Ne dois-je donc plus rien espérer de vous? Ah! madame, rentrez en vous-même, et consultez votre âme noble. Voyez qui vous sacrifiez, et à qui! Je vous demande une heure entre le ciel et vous pour cette comparaison. Souvenez-vous du temps où vous avez tout fait pour moi. Combien vos soins bienfaisans seront honorés un jour! Eh! pourquoi

détruire ainsi votre propre ouvrage? pourquoi vous en ôter tout le prix? Pensez que, dans l'ordre naturel, vous devez beaucoup me survivre, et qu'enfin la vérité reprendra ses droits. Les hommes fins et accrédités peuvent tout pendant leur vie; ils fascinent aisément les yeux de la multitude, toujours admiratrice de la prospérité : mais leur crédit ne leur survit pas, et sa chute met à découvert leurs intrigues. Ils peuvent produire une erreur publique, mais ils ne la peuvent éterniser; et j'ose prédire que vous verrez, tôt ou tard, ma mémoire en honneur. Faudra-t-il qu'alors mon souvenir, fait pour vous flatter, vous trouble? Faudra-t-il que vous disiez en vous-même : J'ai vu sans pitié traîner, étouffer dans la fange, un homme digne d'estime, dont les sentimens avaient bien mérité de moi? Non, madame, jamais la générosité que je vous connais ne vous permettra d'avoir un pareil reproche à vous faire. Pour l'amour de vous, tirez-moi de l'abîme d'iniquités où je suis plongé. Faites-moi finir mes jours en paix : cela dépend de vous, et fera la gloire et la douceur des vôtres. Les motifs que je vous présente vous montrent de quelle espèce sont ceux que je crois faits pour vous émouvoir. De toutes les réparations que je pouvais vous faire, voilà, madame, celle qui m'a paru la plus digne de vous et de moi.

802. — A M. DU PEYROU.

3 mars 1768.

VOTRE n° 6, mon cher hôte, m'afflige en m'apprenant que vous avez un nouveau ressentiment de goutte, assez fort pour vous empêcher de sortir. Je crois bien que ces petits accès plus fréquens vous garantiront de grandes attaques. Mais comme l'un de ces deux états est aussi incommode que l'autre est douloureux, je ne sais si vous vous accommoderiez d'avoir ainsi changé vos grandes douleurs en petite monnaie; mais il est à présumer que ce n'est qu'une queue de cette goutte effarouchée, et que tout reprendra dans peu son cours naturel. Apprenez donc, une fois pour toutes, à ne vouloir pas guérir malgré la nature, car c'est le moyen presque assuré d'augmenter vos maux.

A mon égard, les conseils que vous me donnez sont plus aisés à donner qu'à suivre. Les herborisations et les promenades seraient en effet de douces diversions à mes ennuis, si elles m'étaient laissées; mais les gens qui disposent de moi n'ont garde de me laisser cette ressource. Le projet dont MM. Manoury et Deschamps sont les exécuteurs demande qu'il ne m'en reste aucune. Comme on m'attend au passage, on n'épargne rien pour me chasser d'ici, et il paraît que l'on veut réussir dans peu, de manière ou d'autre. Un des meilleurs moyens que l'on prend pour cela est de lâcher sur

moi la populace des villages voisins. On n'ose plus mettre personne au cachot, et dire que c'est moi qui le veut ainsi; mais on a fermé, barré, barricadé le château de tous les côtés : il n'y a plus ni passage ni communication par les cours ni par la terrasse; et, quoique cette clôture me soit très-incommode à moi-même, on a soin de répandre, par les gardes et par d'autres émissaires, que c'est le Monsieur du château qui exige tout cela pour faire pièce aux paysans. J'ai senti l'effet de ce bruit dans deux sorties que j'ai faites, et cela ne m'excitera pas à les multiplier. J'ai prié le fermier de me faire faire une clef de son jardin, qui est assez grand, et ma résolution est de borner mes promenades à ce jardin et au petit jardin du prince, qui, comme vous savez, est grand comme la main et enfoncé comme un puits. Voilà, mon cher hôte, comment, au cœur du royaume de France, les mains étrangères s'appesantissent encore sur moi. A l'égard du patron de la case, on l'empêche de rien savoir de ce qui se passe et de s'en mêler. Je suis livré seul et sans ressource à ma constance et à mes persécuteurs. J'espère encore leur faire voir que la besogne qu'ils ont entreprise n'est pas si facile à exécuter qu'ils l'ont cru. Voilà bien du verbiage pour deux mots de réponse qu'il vous fallait sur cet article. Mais j'eus toujours le cœur expansif; je ne serai jamais bien corrigé de cela, et votre devise ne sera jamais la mienne.

J'ai découvert avec une peine infinie les noms de botanique de plusieurs plantes de Garsault. J'ai aussi réduit, avec non moins de peine, les phrases de Sauvages à la nomenclature triviale de Linnæus, qui est très-commode. Si le plaisir d'avoir un jardin vous rend un peu de goût pour la botanique, je pourrai vous épargner beaucoup de travail pour la synonymie, en vous envoyant pour vos exemplaires ce que j'ai noté dans les miens; et il est absolument nécessaire de débrouiller cette partie critique de la botanique pour reconnaître la même plante, à qui souvent chaque auteur donne un nom différent.

Je ne vous parle point de vos affaires publiques, non que je cesse jamais d'y prendre intérêt, mais parce que cet intérêt, borné par ses effets à des vœux aussi vrais qu'impuissans de voir bientôt rétablir la paix dans toutes vos contrées, ne peut contribuer en rien à l'accélérer.

Adieu, mon cher hôte : mes hommages à la meilleure des mères; mille choses au bon M. Jeannin, et à tous ceux qui m'aiment, et à tous ceux que vous aimez.

803. — A M. MOULTOU.

A Trye, par Gisors, le 7 mars 1768.

COMME j'ignore, monsieur, ce que M. Coindet a pu vous écrire, je veux vous rendre compte moi-même de ce que j'ai fait. Sitôt qu'il m'eut en-

voyé votre première lettre, j'en écrivis une à M. d'Ivernois, le seul correspondant que je me sois laissé à Genève, et auquel même, depuis mon funeste départ pour l'Angleterre, je n'avais pas écrit plus de cinq ou six fois. Cette lettre, raisonnée de mon mieux, mais pressante et impartiale autant qu'il était possible, péchait en plusieurs points faute de connaissance de la situation de vos affaires, dont je ne savais absolument rien que ce qui en était dit dans la vôtre. J'y blâmais fortement le grabeau proposé; j'y proposais le projet du Conseil, dont j'avais l'extrait dans votre lettre, comme excellent en lui-même, sauf quelques changemens et additions, les unes favorables, les autres contraires aux représentans, selon qu'il m'avait paru nécessaire pour faire un tout plus solide et bien pondéré. J'avais écrit cette lettre à la hâte, elle était très-longue : je l'envoyai ouverte à M. Coindet, le priant de la faire passer à son adresse, et de vous en envoyer en même temps une copie. Quelques jours après, il me marqua n'avoir rien fait de tout cela, parce qu'il ne trouvait pas que cette lettre allât à son but. Il est venu me voir, et je me la suis fait rendre : j'offre de vous l'envoyer quand il vous plaira, afin que vous en puissiez juger vous-même. Comme le moment pressait, et que je prévoyais un peu ce qu'a fait M. Coindet, j'avais envoyé en même temps le brouillon de la même lettre, en duplicata, directement à M. d'Ivernois, dont les amis ne l'ont pas

non plus approuvée; et il m'est arrivé ce qu'il arrive ordinairement à tout homme impartial entre deux partis échauffés, qui cherche sincèrement l'intérêt commun et ne va qu'au bien de la chose; j'ai déplu également des deux côtés. Voyant les esprits si peu disposés encore à se rapprocher, et sentant toutefois combien la plus prompte pacification vous est à tous importante et nécessaire, j'ai eu depuis une autre idée que j'ai communiquée encore à M. d'Ivernois; mais je ne sais s'il aura reçu ma lettre : ce serait de tâcher du moins de faire un réglement provisionnel pour vingt ans, au bout desquels on pourrait l'annuler ou le confirmer, selon qu'on l'aurait reconnu bon ou mauvais à l'usage : on doit tout faire pour apaiser ce moment de chaleur qui peut avoir les suites les plus funestes. Quand on ne se fera plus un devoir cruel de m'affliger, quand je ne serai plus, et que les circonstances seront changées, les esprits se rapprocheront naturellement, et chacun sentira tôt ou tard que son plus vrai bien n'est que dans le bien de la patrie.

Vous devez le savoir, monsieur; si j'en avais été cru, non-seulement on n'eût point soutenu les représentations, mais on n'en eût point fait; car naturellement je sentais qu'elles ne pouvaient avoir ni succès ni suite, que tout était contre les représentans, et qu'ils seraient infailliblement les victimes de leur zèle patriotique. J'étais bien éloigné de prévoir le grand et beau spectacle qu'ils

viennent de donner à l'univers, et qui, quoi qu'en puissent dire nos contemporains, fera l'admiration de la postérité. Cela devrait bien guérir vos magistrats, d'ailleurs si éclairés, si sages sur tout autre point, de l'erreur de regarder le peuple de Genève comme une populace ordinaire. Tant qu'ils ont agi sur ce faux préjugé, ils ont fait de grandes fautes qu'ils ont bien payées; et je prédis qu'il en sera de même tant qu'ils s'obstineront dans ce mépris très-mal entendu : quand on veut asservir un peuple libre, il faut savoir employer des moyens assortis à son génie, et rien n'est plus aisé; mais ils sont loin de ces moyens-là. Je reviens à moi : le malheur que j'ai eu d'être impliqué dans les commencemens de vos troubles m'a fait un devoir, dont je ne me suis jamais départi, de n'être ni la cause ni le prétexte de leur continuation. C'est ce qui m'a empêché d'aller purger le décret, c'est ce qui m'a fait renoncer à ma bourgeoisie, c'est ce qui m'a fait faire le serment solennel de ne rentrer jamais dans Genève, c'est ce qui m'a fait écrire et parler à tous mes amis comme j'ai toujours fait; et j'ai encore renouvelé en dernier lieu, à M. d'Ivernois, les mêmes déclarations que j'ai souvent faites sur cet article, ajoutant même que, s'il ne tenait qu'à une démarche aussi respectueuse qu'il soit possible pour apaiser l'animosité du Conseil, j'étais prêt à la faire hautement et de tout mon cœur : pourvu que vous ayez la paix, rien ne me coûtera, monsieur, je vous

proteste, et cela sans espoir d'aucun retour de justice et d'honnêteté de la part de personne. Les réparations qui me sont dues ne me seront faites qu'après ma mort, je le sais, mais elles seront grandes et sincères; j'y compte, et cela me suffit. Malheureusement je ne peux rien, je n'ai nulle espèce de crédit dans Genève, pas même parmi les représentans. Si j'en avais eu, je vous le répète, tout ce qui s'est fait ne se serait point fait. D'ailleurs je ne puis qu'exhorter, mais je ne veux pas tromper : je dirai, comme je le crois, que la paix vaut mieux que la liberté, qu'il ne reste plus d'asile à la liberté sur la terre que dans le cœur de l'homme juste, et que ce n'est plus la peine de se batailler pour le reste : mais quand il s'agira de peser un projet et d'en dire mon sentiment, je le dirai sans déguisement. Encore une fois, je veux exhorter, mais non pas tromper.

Je suis bien aise, monsieur, que vous pensiez savoir que je suis tranquille, et que cela vous fasse plaisir. Cependant, si vous connaissiez ma véritable situation, vous ne me croiriez pas si hors des mains de M. Hume, et vous ne vous adresseriez pas à M. Coindet pour dire le mal que vous pouvez penser de cet homme-là. Adieu, monsieur : je ferai toujours cas de votre amitié, et je serai toujours flatté d'en recevoir des témoignages; mais comme vous n'ignorez ni mon habitation ni le nom que j'y porte, vous me ferez plaisir de m'écrire directement par préférence, ou de faire

passer vos lettres par d'autres mains; et surtout ne soyez jamais la dupe de ceux qui font le plus de bruit de leur grande amitié pour moi. J'oubliais de vous dire que M. Coindet ne m'envoya que le 29, c'est-à-dire le lendemain du Conseil général, votre lettre du 10; que je ne la reçus que le 3 mars, et que par conséquent il n'était plus temps d'en faire usage. Du reste, ordonnez; je suis prêt.

804. — A M. D'IVERNOIS.

Au château de Trye, le 8 mars 1768.

VOTRE lettre, mon ami, du 29, me fait frémir. Ah! cruels amis, quelles angoisses vous me donnez! n'ai-je donc pas assez des miennes? Je vous exhorte, de toutes les puissances de mon âme, de renoncer à ce malheureux grabeau qui sera la cause de votre perte, et qui va susciter contre vous la clameur universelle qui jusqu'à présent était en votre faveur. Cherchez d'autres équivalens, consultez vos lumières; pesez, imaginez, proposez : mais, je vous en conjure, hâtez-vous de finir, et de finir en hommes de bien et de paix, et avec autant de modération, de sagesse et de gloire, que vous avez commencé. N'attendez pas que votre étonnante union se relâche, et ne comptez pas qu'un pareil miracle dure encore longtemps. L'expédient d'un réglement provisionnel peut vous faire passer sur bien des choses qui pourront avoir leur correctif dans un meilleur

temps : ce moment court et passager vous est favorable ; mais si vous ne le saisissez rapidement, il va vous échapper ; tout est contre vous et vous êtes perdus. Je pense bien différemment de vous sur la chance générale de l'avenir ; car je suis très-persuadé que dans dix ans, et surtout dans vingt, elle sera beaucoup plus avantageuse à la cause des représentans, et cela me paraît infaillible : mais on ne peut tout dire par lettres, cela deviendrait trop long. Enfin, je vous en conjure derechef par vos familles, par votre patrie, par tous vos devoirs, finissez et promptement, dussiez-vous beaucoup céder ; ne changez pas la constance en opiniâtreté : c'est le seul moyen de conserver l'estime publique que vous avez acquise, et dont vous sentirez le prix un jour. Mon cœur est si plein de cette nécessité d'un prompt accord, qu'il voudrait s'élancer au milieu de vous, se verser dans tous les vôtres pour vous la faire sentir.

Je diffère de vous rembourser les cent francs que vous avez avancés pour moi, dans l'espoir d'une occasion plus commode. Lorsque vous songerez à réaliser votre ancien projet, point de confidens, point de bruit, point de noms, et surtout défiez-vous par préférence de ceux qui font ostentation de leur grande amitié pour moi. Adieu, mon ami : Dieu veuille bénir vos travaux et les couronner ! Je vous embrasse.

805. — A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

9 mars 1768.

Je ne vous répéterai pas, mon illustre ami, les monotones excuses de mes longs silences, d'autant moins que ce serait toujours à recommencer; car à mesure que mon abattement et mon découragement augmentent, ma paresse augmente en même raison. Je n'ai plus d'activité pour rien, plus même pour la promenade, à laquelle d'ailleurs je suis forcé de renoncer depuis quelque temps. Réduit au travail très-fatigant de me lever ou de me coucher, je trouve cela de trop encore; du reste, je suis nul. Ce n'est pas seulement là le mieux pour ma paresse, c'est le mieux aussi pour ma raison; et comme rien n'use plus vainement la vie que de regimber contre la nécessité, le meilleur parti qui me reste à prendre, et que je prends, est de laisser faire sans résistance ceux qui disposent ici de moi.

La proposition d'aller vous voir à Fleury est aussi charmante qu'honnête, et je sens que l'aimable société que j'y trouverais serait en effet un spécifique excellent contre ma tristesse. Vos expédiens, mon illustre ami, vont mieux à mon cœur que votre morale; je la trouve trop haute pour moi, plus stoïque que consolante; et rien ne me paraît moins calmant pour les gens qui souffrent que de leur prouver qu'ils n'ont point de

mal. Ce pélerinage me tente beaucoup, et c'est précisément pour cela que je crains de ne le pouvoir faire : il ne m'est pas donné d'avoir tant de plaisir. Au reste, je ne prévois d'obstacle vraiment dirimant que la durée de mon état présent qui ne me permettrait pas d'entreprendre un voyage, quoique assez court. Quant à la volonté, je vous jure qu'elle y est tout entière, de même que la sécurité. J'ai la certitude que vous ne voudriez pas m'exposer, et l'expérience que votre hospitalité est aussi sûre que douce. De plus, le refuge que je suis venu chercher au sein de votre nation sans précaution d'aucune espèce, sans autre sûreté que mon estime pour elle, doit montrer ce que j'en pense, et que je ne prends pas pour argent comptant *les erreurs qu'on* cherche à me donner. Enfin, quand un homme de mon humeur, et qui n'a rien à se reprocher, veut bien, en se livrant sans réserve à ceux qu'il pourrait craindre, se soumettre aux précautions suffisantes pour ne les pas forcer à le voir, assurément une telle conduite marque, non pas de l'arrogance, mais de la confiance ; elle est un témoignage d'estime auquel on doit être sensible, et non pas une témérité dont on se puisse offenser : je suis certain qu'aucun esprit bien fait ne peut penser autrement.

Comptez donc, mon illustre ami, qu'aucune crainte ne m'empêchera de vous aller voir. Je n'ai rien altéré du droit de ma liberté, et difficilement ferais-je jamais de ce droit un usage plus agréable

parvenue avant le départ de votre n° 7; mais, n'ayant ni mémoire pour me rappeler les dates, ni soin pour suppléer à ce défaut, je ne puis rien affirmer, et je laisse un peu notre correspondance au hasard, comme toutes les choses de la vie, qui, tout bien compté, ne valent pas la sollicitude qu'on prend pour elles. J'approuve cependant très-fort que vous n'ayez pas la même indifférence, et que vous vous pressiez de vouloir mettre en règle nos affaires pécuniaires; je vous avoue même que sur ce point je n'avais consenti à laisser les choses comme elles sont restées, que parce qu'il me semblait qu'à tout prendre, ce qui demeurait dans vos mains valait bien ce qui a passé dans les miennes.

Je n'ai point prétendu, non plus que vous, annuler en partie l'arrangement que nous avions fait ensemble, mais en entier, et vous avez dû voir par ma précédente lettre que la chose ne peut être autrement. Il s'ensuit de cette résiliation, comme vous avez vu dans mon mémoire, que je vous reste débiteur des cent louis que j'ai reçus de vous, et qu'il faut que je vous restitue, puisque, outre le recueil de tous mes écrits et papiers, qui est entre vos mains, et dont il ne s'agit plus, vous ne croyez pas devoir vous permettre de prendre cette somme sur les trois cents louis que vous avez reçus de milord Maréchal; j'avais cru, moi, l'y pouvoir assigner, parce qu'enfin, si ces trois cents louis appartenaient à quelqu'un, c'était à moi, depuis

que milord Maréchal m'en avait fait présent, que même il me les avait voulu remettre, et que c'était à mon instante prière qu'il avait cherché à m'en constituer la rente par préférence. Vous avez la preuve de cela dans les lettres qu'il m'a écrites à ce sujet, et qui sont entre vos mains avec les autres. D'ailleurs, il me semblait que sans rien changer à la destination de cette rente, quatre ou cinq ans, dont une partie est déjà écoulée, suffisaient pour acquitter ces cent louis. Ainsi, vous laissant nanti de toutes manières, je ne songeais guère à ce remboursement actuel, en quoi j'avais tort; car il est clair que tous ces raisonnemens, bons pour moi, ne pouvaient avoir pour vous la même force.

Bref, j'ai reçu de vous cent louis qu'il faut vous restituer; rien n'est plus clair ni plus juste. Il reste à voir, mon cher hôte, par quelle voie vous voulez que je vous rembourse cette somme. Je n'ai pas des banquiers à mes ordres, et je ne puis vous la faire tenir à Neuchâtel; mais je puis, en nous arrangeant, vous la faire payer à Paris, à Lyon, ou ici : choisissez, et marquez-moi votre décision. J'attends là-dessus vos ordres, et je pense que plus tôt cette affaire sera terminée, et mieux ce sera.

Pour vous punir de ne rien dire de précis sur votre santé, je ne vous dirai rien de la mienne. Dans votre précédente lettre vous étiez content de votre estomac et de votre état, à la goutte près,

à laquelle vous devez être accoutumé. Dans celle-ci vous trouvez chez vous la nature en décadence. Pourquoi cela? Parce que vous êtes sourd et goutteux; mais il y a vingt ans que vous l'êtes, et votre état n'est empiré que pour avoir à toute force voulu guérir. On ne meurt point de la surdité, et l'on ne meurt guère de la goutte que par sa faute. Mais vous aimez à vous affubler la tête d'un drap mortuaire; et, d'ici à l'âge de quatre-vingts ans que vous êtes fait pour atteindre, vous passerez votre vie à faire des arrangemens pour la mort. Croyez-moi, mon cher hôte, tenez votre âme en état de ne la pas craindre; du reste, laissez-la venir quand elle voudra, sans lui faire l'honneur de tant songer à elle, et soyez sûr que vos héritiers sauront bien arranger vos papiers, sans vous tant tourmenter pour leur en épargner la peine.

Je suis bien obligé à M. Panckoucke de vouloir bien songer à moi dans la distribution de sa traduction de Lucrèce. Je la lirais avec plaisir si je lisais quelque chose; mais vous auriez pu lui dire que je ne lis plus rien. D'ailleurs, je ne vois pas pourquoi vous voulez lui indiquer M. Coindet. Son confrère Guy était plus à sa portée. Vous devez savoir que je n'aime pas extrêmement que M. Coindet se donne tant de peine pour mes affaires; et, si j'en étais le maître, il ne s'en donnerait plus du tout.

Mademoiselle Renou vous remercie de vos bonnes amitiés, et vous fait les siennes; mettez

nous l'un et l'autre aux pieds de la bonne maman. Je compte répondre à madame de Luze dans ma première lettre; je salue M. Jeannin, et vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon cœur.

Je vais aujourd'hui dîner à Gisors, où je suis attendu; et je compte y porter moi-même cette lettre à la poste. Comme il faut tout prévoir, à votre exemple, et que je puis mourir d'apoplexie, au cas que vous n'ayez plus de mes nouvelles par moi-même, adressez-vous à ceux qui seront en possession de ce que je laisse ici; ils vous paieront vos cent louis. Adieu.

808. — A M. D'IVERNOIS.

24 mars 1768.

Enfin je respire; vous aurez la paix, et vous l'aurez avec un garant sûr qu'elle sera solide, savoir, l'estime publique et celle de vos magistrats, qui, vous traitant jusqu'ici comme un peuple ordinaire, n'ont jamais pris, sur ce faux préjugé, que de fausses mesures. Ils doivent être enfin guéris de cette erreur, et je ne doute pas que le discours tenu par le procureur-général en Deux-cents ne soit sincère. Cela posé, vous devez espérer que l'on ne tentera de long-temps de vous surprendre, ni de tromper les puissances étrangères sur votre compte; et ces deux moyens manquant, je n'en vois plus d'autres pour vous asservir. Mes dignes amis, vous avez pris les seuls

moyens contre lesquels la force même perd son effet, l'union, la sagesse, et le courage. Quoi que puissent faire les hommes, on est toujours libre quand on sait mourir.

Je voudrais à présent que de votre côté vous ne fissiez pas à demi les choses, et que la concorde une fois rétablie ramenât la confiance et la subordination aussi pleine et entière que s'il n'y eût jamais eu de dissension. Le respect pour les magistrats fait dans les républiques la gloire des citoyens, et rien n'est si beau que de savoir se soumettre après avoir prouvé qu'on savait résister. Le peuple de Genève s'est toujours distingué par ce respect pour ses chefs qui le rend lui-même si respectable. C'est à présent qu'il doit ramener dans son sein toutes les vertus sociales que l'amour de l'ordre établit sur l'amour de la liberté. Il est impossible qu'une patrie qui a de tels enfans ne retrouve pas enfin ses pères; et c'est alors que la grande famille sera tout à la fois illustre, florissante, heureuse, et donnera vraiment au monde un exemple digne d'imitation Pardon, cher ami; emporté par mes désirs, je fais ici sottement le prédicateur; mais après avoir vu ce que vous étiez, je suis plein de ce que vous pouvez être. Des hommes si sages n'ont assurément pas besoin d'exhortation pour continuer à l'être; mais moi, j'ai besoin de donner quelque essor aux plus ardens vœux de mon cœur.

Au reste, je vous félicite en particulier d'un

bonheur qui n'est pas toujours attaché à la bonne cause, c'est d'avoir trouvé pour le soutien de la vôtre des talens capables de la faire valoir. Vos mémoires sont des chefs-d'œuvre de logique et de diction. Je sais quelles lumières règnent dans vos cercles, qu'on y raisonne bien, qu'on y connaît à fond vos édits; mais on n'y trouve pas communément des gens qui tiennent ainsi la plume : celui qui a tenu la vôtre, quel qu'il soit, est un homme rare; n'oubliez jamais la reconnaissance que vous lui devez.

A l'égard de la réponse amicale que vous me demandez sur ce qui me regarde, je la ferai avec la plus pleine confiance. Rien dans le monde n'a plus affligé et navré mon cœur que le décret de Genève. Il n'en fut jamais de plus inique, de plus absurde, et de plus ridicule. Cependant il n'a pu détacher mes affections de ma patrie, et rien au monde ne les en peut détacher. Il m'est indifférent, quant à mon sort, que ce décret soit annulé ou subsiste, puisqu'il ne m'est possible en aucun cas de profiter de mon rétablissement; mais il ne me serait pourtant pas indifférent, je l'avoue, que ceux qui ont commis la faute sentissent leur tort, et eussent le courage de le réparer. Je crois qu'en pareil cas j'en mourrais de joie, parce que j'y verrais la fin d'une haine implacable, et que je pourrais de bonne grâce me livrer aux sentimens respectueux que mon cœur m'inspire, sans crainte de m'avilir. Tout ce que je puis vous dire à ce

sujet est que si cela arrivait, ce qu'assurément je n'espère pas, le Conseil serait content de mes sentimens et de ma conduite, et il connaîtrait bientôt quel immortel honneur il s'est fait. Mais je vous avoue aussi que ce rétablissement ne saurait me flatter s'il ne vient d'eux-mêmes; et jamais, de mon consentement, il ne sera sollicité. Je suis sûr de vos sentimens, les preuves m'en sont inutiles : mais celles des leurs me toucheraient d'autant plus que je m'y attends moins. Bref, s'ils font cette démarche d'eux-mêmes, je ferai mon devoir; s'ils ne la font pas, ce ne sera pas la seule injustice dont j'aurai à me consoler; et je ne veux pas, en tout état de cause, risquer de servir de pierre d'achoppement au plus parfait rétablissement de la concorde.

Voici un mandat sur la veuve Duchesne pour les cent francs que vous avez bien voulu avancer à ma bonne vieille tante. Je vous redois autre chose, mais malheureusement je n'en sais pas le montant.

809. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Trye, 24 mars 1768.

VOTRE lettre me touche, madame, parce que j'y crois reconnaître le langage du cœur; ce langage qui, de votre part, m'eût rendu le plus heureux des hommes, et à bien peu de frais. Mais, n'espérant plus rien, et ne sachant plus même

que désirer, je ne vous importunerai plus de mes plaintes. Si mon sort, quel qu'il soit, vous en arrachait quelqu'une, je m'en croirais moins malheureux.

La lettre de M. le prince de Conti me met en grande peine sur son état actuel. Oserai-je espérer, madame, que vous voudrez bien m'en faire écrire un mot par quelqu'un de vos gens, ou ceux de son altesse?

Je finis brusquement, étant attendu pour aller à Gisors.

810.—A M. LE DUC DE CHOISEUL (*).

A Trye, le 27 mars 1768.

MONSEIGNEUR,

Vous daignez m'écouter. De quel poids je me sens soulagé! Si vous eussiez bien voulu me voir, il me semble que je n'aurais eu besoin de vous rien dire, et qu'à l'instant vous auriez lu dans mon cœur.

Un mot que me dit M. de Luxembourg à mon départ pour la Suisse autorise le détail dans lequel je vais entrer, et qui serait superflu s'il vous eût rendu ma réponse : mais le meilleur et le plus ai-

(*) Cette lettre paraît ici imprimée pour la première fois. Je l'ai copiée moi-même sur l'original, qui m'a été communiqué par M. Beuchot. On lit sur la première page ces mots écrits au crayon : *Répondu le 29.* E. A. L.

mable des hommes n'en fut pas toujours le plus courageux.

On vous a donné de quelques passages de mes écrits des interprétations non seulement si fausses et si peu naturelles que le public ne s'en est jamais douté, mais si contraires à mes vues, que le seul de ces passages qu'on m'ait cité contient l'éloge le plus vrai, le plus grand, j'ose dire le plus digne que vous recevrez peut-être jamais, et dont trop de modestie a pu seul vous empêcher de sentir l'application. Monsieur le duc, je n'ai point de protestations à vous faire. Je dirai les faits, et vous jugerez.

Tous les ministres qui vous ont précédé depuis long-temps m'ont paru fort au-dessous de leurs places; toutes les personnes, n'importe le sexe, qui se sont mêlées de l'administration, n'ont eu, selon moi, que de petites vues, des demi-talens, des passions basses, et de l'avarice, plutôt que de l'ambition. Enfin j'eus pour eux tous un mépris peut-être injuste, mais qui allait jusqu'à la haine, et que je n'ai jamais beaucoup déguisé. Tous mes penchans, au contraire, vous favorisèrent dès le premier instant. Je préjugeai que vous alliez rendre au ministère l'éclat obscurci par ces gens-là; et quand le bruit courut que de vous et d'une des personnes dont je viens de parler, l'un des deux déplacerait l'autre, je fis en votre faveur des vœux qui ne furent pas aussi secrets qu'il l'aurait fallu. Peu après, M. de Luxembourg, par hasard, vous

parla de moi ; et, sur l'essai que j'avais fait à Venise, vous offrîtes de m'occuper. Je fus d'autant plus sensible à cette offre, que jamais les gens en place ne m'ont gâté par leurs bontés. Environ dans le même temps éclata ce célèbre pacte de famille : quel augure n'en tirai-je point pour une administration qui commençait ainsi ! Je mettais alors la dernière main au *Contrat social* : le cœur plein de vous, j'y portai mon jugement et mon pronostic avec une confiance que le temps a confirmée, et que l'avenir ne démentira pas.

Vous qu'honore la vérité, reconnaissez son langage. Le passage dont je viens de vous donner l'explication est le seul où j'aie voulu parler de vous. Si l'on a cherché de sinistres applications à quelque autre, j'en appelle au bon sens pour les réfuter, et je suis prêt à montrer partout ce que j'ai voulu dire. Me serais-je aussi sottement contredit moi-même, en faisant l'éloge et la satire du même en même temps ? Cela est-il donc dans mon caractère ? et m'a-t-on vu quelquefois souffler ainsi de la même bouche le froid et le chaud ? Qu'on se figure un étranger à ma place, au sein de la France, où il se plaît, aimant à publier des vérités hardies mais générales, dont jamais ni satire ni nulle application personnelle et maligne n'a souillé les écrits, qui jamais ne repoussa qu'avec décence et dignité les traits envenimés de ses adversaires, et qui fonda toujours sa fière sécurité sur des principes et des maximes irréprochables : concevra-

Agréez, monseigneur, je vous supplie, mon sincère et profond respect.

J. J. ROUSSEAU.

Si vous m'honorez d'une réponse sous le nom de Renou, trois mots suffisent, *Je vous crois*; et je suis content.

811. — A M. D'IVERNOIS.

28 mars 1768.

JE ne me pardonnerais pas, mon ami, de vous laisser l'inquiétude qu'a pu vous donner ma précédente lettre sur les idées dont j'étais frappé en l'écrivant. Je fis ma promenade agréablement : je revins heureusement; je reçus des nouvelles qui me firent plaisir; et, voyant que rien de tout ce que j'avais imaginé n'est arrivé, je commence à craindre, après tant de malheurs réels, d'en avoir quelquefois d'imaginaires qui peuvent agir sur mon cerveau. Ce que je sais bien certainement, c'est que, quelque altération qui survienne à ma tête, mon cœur restera toujours le même, et qu'il vous aimera toujours. J'espère que vous commencez à goûter les doux fruits de la paix. Que vous êtes heureux! ne cessez jamais de l'être. Je vous embrasse de tout mon cœur.

FIN DU TOME QUATRIÈME DE LA CORRESPONDANCE.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J.-J. ROUSSEAU.

20.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
Rue d'Erfurth, n° 1, près de l'Abbaye.

ŒUVRES

DE

J.-J. ROUSSEAU.

CORRESPONDANCE.

V.

A PARIS,

CHEZ DESENNE, LIBRAIRE,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 10.

1831

CORRESPONDANCE.

812. — A M. d'Ivernois.

26 avril 1768.

Quoique je fusse accoutumé, mon bon ami, à recevoir de vous des paquets fréquens et coûteux, j'ai été vivement alarmé à la vue du dernier, taxé et payé six livres quatre sous de port. J'ai cru d'abord qu'il s'agissait de quelque nouveau trouble dans votre ville, dont vous m'envoyiez à la hâte l'important et cruel détail; mais à peine en ai-je parcouru cinq ou six lignes, que je me suis tranquillisé, voyant de quoi il s'agissait; et, de peur d'être tenté d'en lire davantage, je me suis pressé de jeter mes six livres quatre sous au feu, surpris, je l'avoue, que mon ami, M. d'Ivernois, m'envoyât de pareils paquets de si loin par la poste, et bien plus surpris encore qu'il m'osât conseiller d'y répondre. Mes conseils, mon bon ami, me paraissent meilleurs que les vôtres, et ne méritaient assurément pas un pareil retour de votre part.

A mon départ pour Gisors, regardant cette course comme périlleuse, je vous envoyai un billet de cent francs sur madame Duchesne, afin que s'il mésarrivait de moi, vous n'en fussiez pas pour ces cent francs, dont vous m'aviez fait l'avance. Il vous a plu de supposer que cet envoi voulait

dire : Ne venez pas. Une interprétation si bizarre est peu naturelle; si je ne vous connaissais, je croirais, moi, qu'elle était de votre part un mauvais prétexte pour ne pas venir, après m'en avoir témoigné tant d'envie : mais je ne suis pas si prompt que vous à mésinterpréter les motifs de mes amis; et je me contenterai de vous assurer, avec vérité, que rien jamais ne fut plus éloigné de ma pensée, en écrivant ce billet, que le motif que vous m'avez supposé.

Si j'étais en état de faire d'une manière satisfaisante la lettre dont vous m'avez dit le sujet, je vous en enverrais ci-joint le modèle; mais mon cœur serré, ma tête en désordre, toutes mes facultés troublées, ne me permettent plus de rien écrire avec soin, même avec clarté; et il ne me reste précisément qu'assez de sagesse pour ne plus entreprendre ce que je ne suis plus en état d'exécuter. Il n'y a point à ce refus de mauvaise volonté, je vous le jure; et je suis désormais hors d'état d'écrire pour moi-même les choses les plus simples, et dont j'aurais le plus grand besoin.

Je crois, mon bon ami, pour de bonnes raisons, devoir renoncer à la pension du roi d'Angleterre; et, pour des raisons non moins bonnes, j'ai rompu irrévocablement l'accord que j'avais fait avec M. du Peyrou. Je ne vous consulte pas sur ces résolutions, je vous en rends compte; ainsi vous pouvez vous épargner d'inutiles efforts pour

m'en dissuader. Il est vrai que, faible, infirme, découragé, je reste à peu près sans pain sur mes vieux jours, et hors d'état d'en gagner : mais qu'à cela ne tienne, la Providence y pourvoira de manière ou d'autre. Tant que j'ai vécu pauvre, j'ai vécu heureux; et ce n'est que quand rien ne m'a manqué pour le nécessaire que je me suis senti le plus malheureux des mortels : peut-être le bonheur, ou du moins le repos que je cherche, reviendra-t-il avec mon ancienne pauvreté. Une attention que vous devriez peut-être à l'état où je rentre serait d'être un peu moins prodigue en envois coûteux par la poste, et de ne pas vous imaginer qu'en me proposant le remboursement des ports, vous seriez pris au mot. Il est beaucoup plus honnête avec des amis, dans le cas où je me trouve, de leur économiser la dépense, que d'offrir de la leur rembourser.

Bonjour, mon cher d'Ivernois; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

J'espère que vous n'irez pas inquiéter ma bonne vieille tante sur la suite de sa petite pension. Tant qu'elle et moi vivrons, elle lui sera continuée, quoi qu'il arrive, à moins que je ne sois tout-à-fait sur le point de mourir de faim, et j'ai confiance que cela n'arrivera pas.

P. S. Quand M. du Peyrou me marqua que la salle de comédie avait été brûlée, je craignis le contre-coup de cet accident pour la cause des re-

présentans; mais que ce soit à moi que Voltaire l'impute, je vois là de quoi rire : je n'y vois point du tout de quoi répondre, ni se fâcher. Les amis de ce pauvre homme feraient bien de le faire baigner et saigner de temps en temps.

813. — A M. DU PEYROU.

À Trye, le 29 avril 1768.

NOTRE correspondance, mon cher hôte, prend un tour si peu consolant pour des cœurs attristés, qu'il faut du courage pour l'entretenir dans l'état où nous sommes; et le courage qui donne de l'activité n'a jamais été mon fort. Maintenant, prendre une plume est presque au-dessus de mes forces. J'aimerais autant avoir la massue d'Hercule à manier. Ajoutez que l'état où m'arrivent vos lettres me fait voir qu'elles ont bien des inspecteurs avant de me parvenir; il en doit être à peu près de même des miennes, et tout cela n'est pas bien encourageant pour écrire.

L'état dans lequel vous vous sentez est vraiment cruel, d'autant plus que la cause n'en est pas claire, et qu'il n'est pas clair non plus, selon moi, lequel des deux a le plus besoin de traitement de la tête ou du corps. Depuis ce qui s'est passé ici durant votre maladie, et durant votre convalescence; depuis que je vous ai vu faire à la hâte votre testament, et vous presser de mettre ordre à vos affaires, tandis que vous vous réta-

blissiez à vue d'œil; depuis la singulière façon dont je vous ai vu traiter en toute chose avec celui qui n'avait que vous d'ami sur la terre, qui n'avait de confiance qu'en vous seul, qui n'aimait encore la vie que pour la passer avec vous; avec celui enfin dont vous étiez la dernière et la seule espérance; je vous avoue qu'en résumant tout cela, je me trouve forcé de conclure de deux choses l'une, ou que dans tous les temps j'ai mal connu votre cœur, ou qu'il s'est fait de terribles changemens dans votre tête : comme la dernière opinion est plus honnête et plus vraisemblable, je m'y tiens, et, cela posé, je ne puis m'empêcher de croire que cette tête un peu tracassée a une très-grande part dans le dérangement de votre machine; et, si cela est, je tiens votre mal incurable, parce qu'une âme aussi peu expansive que la vôtre ne peut trouver au dehors aucun remède au mal qu'elle se fait à soi-même. Il se peut très-bien, par exemple, que l'affaiblissement de votre vue ne soit que trop réel, et qu'à force d'avoir voulu rétablir vos oreilles vous ayez nui à vos yeux. Cependant, si j'étais près de vous, je voudrais, par une inspection scrupuleuse de vos yeux, et surtout du gauche, voir si quelque altération extérieure annonce celle que vous sentez; et je vous avoue que si je n'apercevais rien au dehors, j'aurais un fort soupçon que le mal est plus à l'autre extrémité du nerf optique qu'à celle qui tapisse le fond de l'œil. Je vous dirais : Consultez

sur vos yeux quelqu'un qui s'y connaisse, si ce n'était vous exposer à donner votre confiance à gens qui ont intérêt à vous tromper. Tâchez de voir, mon bon ami, c'est tout ce que je puis vous dire. Vous voilà, ou je me trompe fort, dans le cas où la foi guérit, dans le cas où il faut dire au boiteux : *Charge ton petit lit, et marche.*

Toutes les explications dans lesquelles vous entrez sur nos affaires sont admirables assurément; mais elles n'empêchent pas, ce me semble, qu'ayant nettement refusé de vous rembourser de vos cent louis sur l'argent qui vous a été remis par milord Maréchal, il ne s'ensuive avec la dernière évidence qu'il faut, ou que je tire de ma poche ces cent louis pour vous les rendre, ou que je vous en reste débiteur. Or je ne veux point vous rester débiteur, et il ne serait pas honnête à vous de vouloir m'y contraindre. Si donc vous persistez à ne pas vouloir vous rembourser des cent louis sur l'argent qui vous a été remis pour moi, il faut bien de nécessité que vous les receviez de moi.

Vous me dites à cela que vous ne pouvez rien changer à la destination de la somme qui vous a été remise, sans le gré du constituant. Fort bien; mais si, comme il pourrait très-bien arriver, le constituant ne vous répond rien, que ferez-vous? Refuserez-vous de vous rembourser de ces cent louis, parce que je ne veux pas recevoir les deux cents autres? Vous m'avouerez qu'un pareil refus serait un peu bizarre, et qu'il est difficile de voir

pourquoi vous serez plus embarrassé de deux cents louis que de trois cents. Vous me pressez de vous répondre catégoriquement si je veux recevoir la rente viagère, oui ou non. Je vous réponds à cela que si vous refusez de vous rembourser sur le capital, je la recevrai jusqu'à la concurrence du paiement des cent louis que je vous dois; que si vous exigez pour cela que je m'engage à la recevoir encore dans la suite, c'est, ce me semble, usurper un droit que vous n'avez point. Je la recevrai, mon cher hôte, jusqu'à ce que vous soyez payé; après cela, je verrai ce que j'aurai à faire; enfin, si vous persistez à vouloir des conditions pour l'avenir, je persiste à n'en vouloir point faire, et vous n'avez qu'à tout garder. Bien entendu qu'aussitôt que la somme qui vous a été remise pour moi, par milord Maréchal, lui sera restituée, il faudra bien qu'à votre tour vous receviez la restitution des cent louis.

Tout ce que vous me dites sur la solennité nécessaire dans la rupture de notre accord, et sur les raisons que nous aurons à donner de cette rupture, me paraît assez bizarre. Je ne vois pas à qui nous serons obligés de rendre compte d'un traité fait entre nous seuls, qui ne regardait que nous seuls, et de sa rupture. Je ne crois pas vos héritiers assez méchans, si je vous survis, pour vouloir me forcer, le poignard sur la gorge, à recevoir une rente dont je ne veux point. Et, supposant que je fusse obligé de dire pourquoi j'ai dû

rompre cet accord, je vous trouve là-dessus des scrupules d'une tournure à laquelle je n'entends rien. On dirait, en vérité, que vous voulez vous faire envers moi un mérite des ménagemens que j'avais la délicatesse d'avoir pour vous. Ah! par ma foi, c'en est trop aussi, et il n'est pas permis à une cervelle humaine d'extravaguer à ce point. Prenez votre parti là-dessus, mon cher hôte, et dites hautement tout ce que vous aurez à dire. Pour moi, je vous déclare que désormais je ne m'en ferai pas faute, et que j'ai déjà commencé. Ma conduite là-dessus sera simple, comme en toutes choses; je dirai fidèlement ce qui s'est passé, rien de plus : chacun conclura ensuite comme il jugera à propos.

On dit que les affaires de votre pays vont très-mal; j'en suis vraiment affligé, à cause de beaucoup d'honnêtes gens à qui je m'intéresse. On prétend aussi que M. de Voltaire m'accuse d'avoir brûlé la salle de la comédie à Genève. Voilà, sur mon Dieu, encore une autre accusation dont très-assurément je ne me défendrai pas. Il faut avouer que, depuis mon voyage d'Angleterre, me voilà travesti en assez joli garçon! Ma foi, c'est trop faire le rôle d'Héraclite; je crois qu'à bien peser la manière dont on mène les hommes, je finirai par rire de tout. Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse.

814. — AU MÊME.

A Trye, le 10 juin 1768.

Je vois, mon cher hôte, que nos discussions, au lieu de s'éclaircir, s'embrouillent. Comme je n'aime pas les chicanes, je reviens à cette affaire aujourd'hui pour la dernière fois. Je trouve le désir que vous avez de la mettre en règle fort raisonnable; mais je ne vois pas que vous preniez les moyens d'en venir à bout.

En exécution d'un accord entre nous, qui n'existe plus, j'ai reçu de vous cent louis, qu'il faut, par conséquent, que je vous restitue. Vous avez, de votre côté, le dépôt de mes écrits, tant imprimés que manuscrits, de toutes mes lettres et papiers, tous les matériaux nécessaires pour écrire ma triste vie, dont le commencement vous est aussi parvenu. Vous avez de plus reçu trois cents louis de milord Maréchal, pour le capital d'une rente viagère dont il m'a fait le présent.

Dans cet état, j'ai cru et j'ose croire encore pouvoir acquitter ces cent louis avec ce qui reste entre vos mains, quoique je renonçasse à la rente viagère; et cette renonciation, loin d'être un obstacle à cet arrangement, doit le favoriser, parce que, prenant cette somme sur le capital ou sur la rente, à votre choix, j'acceptais avec respect et reconnaissance cette partie du don de milord Maréchal, et que ce ne pouvait pas être à vous de me dire : *Acceptez le tout ou rien*

Je vous proposai donc premièrement de prendre ces cent louis sur le capital. A tout cela vous objectâtes que vous ne pouviez rien changer à la destination de ce fonds, sans le consentement de celui qui vous l'avait remis. Le consentement de milord Maréchal vous ayant donc paru nécessaire n'a cependant point été obtenu, par la raison qu'il n'a point été demandé. Ainsi, voilà un obstacle.

Je vous proposai ensuite de laisser subsister la rente viagère jusqu'à ce que ces cent louis fussent acquittés, sauf à voir après comment on ferait; et cet arrangement était d'autant plus naturel, qu'étant usé de chagrins, de maux, et déjà sur l'âge, ma mort, dans l'intervalle, pouvait dénouer la difficulté. Vous n'avez fait aucune réponse à cet article, qui n'avait besoin du consentement de personne, puisqu'il n'était que l'exécution fidèle des intentions du constituant.

Mais, au lieu de ce second article, sur lequel vous n'avez rien dit, voici une difficulté nouvelle que vous avez élevée sur le premier. Je la transcris ici mot pour mot de votre lettre.

Observez que vous n'êtes pas le seul intéressé dans cette affaire, et que la rente est réversible à une autre personne après vous, et cela pour les deux tiers. Cette considération seule doit, ce me semble, décider la question entre nous.

C'était là, mon cher hôte une observation qu'il m'était difficile de faire, puisque cet article de votre lettre est la première nouvelle que j'aie

jamais eue de cette prétendue réversion. Cette clause, il est vrai, faisait partie du traité qui était entre vous et moi, mais elle n'avait rien de commun, que je sache, avec la constitution de milord Maréchal; et, si elle eût existé, il n'est pas convenable que ni lui ni vous ne m'en eussiez jamais dit un seul mot. Elle n'est pas même compatible avec la quotité de la somme constituée, attendu qu'une telle clause, vous rendant la rente plus onéreuse, eût exigé un fonds plus considérable, et milord Maréchal est trop galant homme pour vouloir être généreux à vos dépens. Ainsi, à moins que je n'aie la preuve péremptoire de cette réversion, vous me permettrez de croire qu'elle n'existe pas, et que, par défaut de mémoire, vous aurez confondu une clause du traité annulé avec une constitution de rente, où il n'en a jamais été question.

Je dirai plus : quand même cette clause existerait réellement, loin d'empêcher l'exécution de l'arrangement proposé, elle en leverait les difficultés, et le favoriserait pleinement; car ôtez du capital les cent louis que j'assigne pour votre remboursement, reste précisément le capital des quatre cents livres de rente que vous pouvez payer dès à présent à celle à qui elles sont destinées, comme si j'étais déjà mort. Cette solution répond à tout.

Mais je crains que, puisque vous voilà en train de scrupules, vous n'en ayez tant, que notre ar-

rangement définitif ne soit pas prêt à se faire. Pour moi, je vous déclare que non-seulement rien ne me presse, mais que je consens de tout mon cœur à laisser toujours les choses sur le pied où elles sont, croyant, dans cet état, pouvoir en sûreté de conscience ne pas me regarder comme votre débiteur.

Quant à mes écrits et papiers qui sont entre vos mains, ils y sont bien; permettez que je les y laisse, résolu de ne les plus revoir et de ne m'en remêler de ma vie. Ce recueil, s'il se conserve, deviendra précieux un jour; s'il se démembre, il s'y trouve suffisamment d'ouvrages manuscrits pour en tirer d'un libraire le remboursement des avances que vous m'avez faites. Si vous prenez ce parti, j'exige ou que rien ne paraisse de mon vivant, ou que rien ne porte mon nom, ni présent, ni passé. Au reste, il n'y a pas un de ces écrits qui soit suspect en aucune manière, et qui ne puisse être imprimé à Paris, même avec privilége et permission. Le parti qui me conviendrait le mieux, je vous l'avoue, serait que tout fût livré aux flammes, et c'est même ce que je vous prie instamment et positivement de faire. Si vous voyez enfin quelque moyen de vous rembourser de vos avances sur le fonds qui est entre vos mains, que je n'entende plus parler de ces malheureux papiers, je vous en supplie; que je n'aie plus d'autre soin que de m'armer contre les maux que l'on me

destine encore, et que de chercher à mourir en paix, si je puis. *Amen.*

Le tour qu'ont pris vos affaires publiques m'afflige, mais ne me surprend point. J'ai vu depuis long-temps, et je vous le dis ici dès mon arrivée, que le pays où vous êtes ne servait que de prétextes à de plus grands projets, et c'est ce qui doit, en quelque façon, consoler ceux qui l'habitent; car, de quelque manière qu'ils se fussent conduits, l'événement eût été le même, il n'en serait arrivé ni plus ni moins. Vous avez eu le projet d'en sortir; je crois que ce projet serait bon a exécuter, à tout risque, si vous aimez la tranquillité. Je sais que la bonne maman n'en sortirait pas sans peine; mais il y a eu déjà des spectacles qui devraient aider à la déterminer. Je regretterais pour elle et pour vous votre maison, ce beau lac, votre jardin; mais la paix vaut mieux que tout; et je sais cela mieux que personne, moi qui fais tout pour elle, et qui ne me rebute pas même par l'impossibilité certaine de l'obtenir.

A propos de jardin, avez-vous fait semer dans le vôtre ma graine d'*apocyn*? J'en ai fait semer et soigner ici sur couche et sous cloche, et j'ai eu toutes les peines du monde d'en sauver quelques pieds qui languissent; je crains qu'il n'en vienne aucun à bien. Je n'aurais jamais cru cette plante si difficile à cultiver. En revanche, j'ai semé dans le petit jardin du *carthamus lanatus* qui vient à merveille, des *medicago-scutellata* et *intertexta*,

qui sont déjà en fleurs, et dont je compte chaque jour les brins, les poils, les feuilles, avec des ravissemens toujours nouveaux. Je suis occupé maintenant à mettre en ordre un très-bel herbier, dont un jeune homme est venu ici me faire présent, et qui contient un très-grand nombre de plantes étrangères et rares, parfaitement belles et bien conservées. Je travaille à y fondre mon petit herbier que vous avez vu, et dont la misère fait mieux ressortir la magnificence de l'autre. Le tout forme dix grands cartons ou volumes *in-folio*, qui contiennent environ quinze cents plantes, près de deux mille en comptant les variétés. J'y ai fait faire une belle caisse pour pouvoir l'emporter partout commodément avec moi. Ce sera désormais mon unique bibliothèque; et, pourvu qu'on ne m'en ôte pas la jouissance, je défie les hommes de me rendre malheureux désormais. Je suis obligé à M. d'Escherny de son souvenir, et suis fort aise d'apprendre de ses nouvelles. Comme je ne me suis jamais tenu pour brouillé avec lui, nous n'avons pas besoin de raccommodement. Du reste, je serai toujours fort aise de recevoir de lui quelque signe de vie, surtout quand vous serez son médiateur pour cela.

815. — A M. LE PRINCE DE CONTI.

Trye-le-Château, juin 1768

MONSEIGNEUR,

Ceux qui composent votre maison (je n'en excepte personne) sont peu faits pour me connaître : soit qu'ils me prennent pour un espion, soit qu'ils me croient honnête homme, tous doivent également craindre mes regards. Aussi, monseigneur, ils n'ont rien épargné, et ils n'épargneront rien, chacun par les manoeuvres qui lui conviennent, pour me rendre haïssable et méprisable à tous les yeux, et pour me forcer de sortir enfin de votre château. Monseigneur, en cela je dois et je veux leur complaire. Les grâces dont m'a comblé votre altesse sérénissime suffisent pour me consoler de tous les malheurs qui m'attendent en sortant de cet asile, où la gloire et l'opprobre ont partagé mon *séjour*. Ma vie et mon cœur sont à vous, mais mon honneur est à moi : permettez que j'obéisse à sa voix qui crie, et que je sorte dès demain de chez vous; j'ose dire que vous le devez. Ne laissez pas un coquin de mon espèce parmi ces honnêtes gens.

816. — A M. DU PEYROU.

Lyon, le 20 avril 1768.

JE ne me pardonnerais pas, mon cher hôte, de vous laisser ignorer mes marches, ou les apprendre

par d'autres avant moi. Je suis à Lyon depuis deux jours, rendu des fatigues de la diligence, ayant grand besoin d'un peu de repos, et très-empressé d'y recevoir de vos nouvelles, d'autant plus que le trouble qui règne dans le pays où vous vivez me tient en peine, et pour vous et pour nombre d'honnêtes gens auxquels je prends intérêt. J'attends de vos nouvelles avec l'impatience de l'amitié. Donnez-m'en, je vous prie, le plus tôt que vous pourrez.

Le désir de faire diversion à tant d'attristans souvenirs, qui, à force d'affecter mon cœur, altéraient ma tête, m'a fait prendre le parti de chercher, dans un peu de voyages et d'herborisations, les amusemens et distractions dont j'avais besoin; et le patron de la case ayant approuvé cette idée, je l'ai suivie : j'apporte avec moi mon herbier et quelques livres avec lesquels je me propose de faire quelques pélerinages de botanique. Je souhaiterais, mon cher hôte, que la relation de mes trouvailles pût contribuer à vous amuser; j'en aurais encore plus de plaisir à les faire. Je vous dirai, par exemple, qu'étant allé hier voir madame Boy de La Tour à sa campagne, j'ai trouvé dans sa vigne beaucoup d'aristoloche que je n'avais jamais vue, et qu'au premier coup-d'œil j'ai reconnue avec transport.

Adieu, mon cher hôte; je vous embrasse, et j'attends dans votre première lettre de bonnes nouvelles de vos yeux.

817. — AU MÊME.

Lyon, le 6 juillet 1768.

Je comptais, mon cher hôte, vous accuser la réception de votre réponse par ma bonne amie madame Boy de la Tour; mais je n'ai pu trouver un moment pour vous écrire avant son départ; et même à présent, prêt à partir pour aller herboriser à la grande Chartreuse avec belle et bonne compagnie botaniste, que j'ai trouvée et recrutée en ce pays, je n'ai que le temps de vous envoyer un petit bonjour à la hâte.

Mademoiselle Renou a reçu à Trye beaucoup de lettres pour moi, parmi lesquelles je ne doute point que celle que vous m'écriviez ne se trouve; mais comme le paquet est un peu gros, et que j'attends l'occasion de le faire venir, s'il y a dans ce que vous me marquiez quelque chose qui presse, vous ferez bien de me le répéter ici. Si, comme je le désirais, et comme je le désire encore, vous avez pris le parti de brûler tous mes livres et papiers, j'en suis, je vous jure, dans la joie de mon cœur: mais si vous les avez conservés, il y en a quelques-uns, je l'avoue, que je ne serais pas fâché de revoir, pour remplir, par un peu de distraction, les mauvais jours d'hiver, où mon état et la saison m'empêchent d'herboriser; celui surtout qui m'intéresserait le plus serait le commencement du roman intitulé *Emile et Sophie*, ou *les Solitaires*.

sultez madame l'abbesse(*); elle est bienfaisante, éclairée; elle nous aime; elle vous conseillera bien; mais je doute qu'elle vous conseille de rester auprès d'elle. Ce n'est pas dans une communauté qu'on trouve la liberté ni la paix : vous êtes accoutumée à l'une, vous avez besoin de l'autre. Pour être libre et tranquille, soyez chez vous, et ne vous laissez subjuguer par personne. Si j'avais un conseil à vous donner, ce serait de venir à Lyon. Voyez l'aimable Madelon; demeurez, non chez elle, mais auprès d'elle. Cette excellente fille a rempli de tout point mon pronostic : elle n'avait pas quinze ans, que j'ai hautement annoncé quelle femme et quelle mère elle serait un jour. Elle l'est maintenant, et, grâce au ciel, si solidement et avec si peu d'éclat, que sa mère, son mari, ses frères, ses sœurs, tous ses proches, ne se doutent pas eux-mêmes du profond respect qu'ils lui portent, et croient ne faire que l'aimer de tout leur cœur. Aimez-la comme ils font, chère amie; elle en est digne, et vous le rendra bien. Tout ce qu'il restait de vertu sur la terre semble s'être réfugié dans vos deux cœurs. Souvenez-vous de votre ami l'une et l'autre; parlez-en quelquefois entre vous. Puisse ma mémoire vous être toujours chère, et mourir parmi les hommes avec la dernière des deux!

(*) Madame de Nadaillac, abbesse de Gomer-Fontaine, abbaye située à peu de distance du château de Trye.

Depuis mon départ de Trye j'ai des preuves de jour en jour plus certaines que l'œil vigilant de la malveillance ne me quitte pas d'un pas, et m'attend principalement sur la frontière ; selon le parti qu'ils pourront prendre, ils me feront peut-être du bien sans le vouloir. Mon principal objet est bien, dans ce petit voyage, d'aller sur la tombe de cette tendre mère que vous avez connue, pleurer le malheur que j'ai eu de lui survivre; mais il y entre aussi, je l'avoue, du désir de donner si beau jeu à mes ennemis, qu'ils jouent enfin de leur reste; car vivre sans cesse entouré de leurs satellites flagorneurs et fourbes est un état pour moi pire que la mort. Si toutefois mon attente et mes conjectures me trompent, et que je revienne comme je suis allé, vous savez, chère sœur, chère amie, qu'ennuyé, dégoûté de la vie, je n'y cherchais et n'y trouvais plus d'autre plaisir que de chercher à vous la rendre agréable et douce ; dans ce qui peut m'en rester encore, je ne changerai ni d'occupation ni de goût. Adieu, chère sœur: je vous embrasse en frère et en ami.

819. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 6 août 1768.

MONSIEUR,

J'espère que la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire à mon départ de Grenoble vous aura été remise, et je vous demande la permission de

vous renouveler d'ici les assurances de ma reconnaissance et de mon respect. Un voyage presque aussitôt suspendu que commencé ne me laisse pas espérer de le pousser bien loin, et la certitude que les manœuvres que je voudrais fuir me préviendront partout m'en ôterait le courage, quand mes forces me le donneraient. De toutes les habitations qu'on m'a fait voir, la maison de M. Faure, qui a l'honneur d'être connu de vous m'a paru celle où l'on m'aurait voulu par préférence, et c'est aussi celle de toutes les retraites (pour me servir d'un mot doux) où je pouvais être confiné, celle où j'aurais préféré de vivre. Quelques inconvéniens m'ont alarmé; s'ils pouvaient se lever ou s'adoucir, que le maître de la maison, qui me paraît galant homme, conservât la même bonne volonté, et que vous ne dédaignassiez pas, monsieur, d'être notre médiateur, je penserais que puisqu'il faut bien céder à la destinée, le meilleur parti qui me resterait à prendre serait de vivre dans sa maison.

J'ose vous supplier, monsieur, si vous relevez pour moi quelques lettres, de vouloir bien me les faire parvenir ici, où je suis logé *à la Fontaine d'or*.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

820. — AU MÊME.

Bourgoin, le 21 août 1768.

MONSIEUR,

Je prends la liberté de vous adresser mes observations sur la note de M. Faure que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'attends sa réponse pour prendre ma résolution, ne pouvant m'aller confiner dans cette solitude sans savoir à quoi je m'engage en y entrant.

Permettez, monsieur le comte, que je vous réitère ici mes remercîmens très-humbles, en vous suppliant d'agréer mon respect.

821. — AU MÊME.

Bourgoin, le 23 août 1768.

MONSIEUR,

Permettez que je prenne la liberté de vous envoyer une lettre que je viens de recevoir de M. Bovier, et copie de ma réponse. Si vous daigniez mander le malheureux dont il s'agit, et tirer au clair cette affaire, vous feriez, monsieur le comte, une œuvre digne de votre générosité.

J'ai l'honneur, etc.

822. — AU MÊME.

Bourgoin, le 26 août 1768.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser une lettre en réponse à celle de M. Faure que vous avez bien voulu me faire passer. Ses propositions sont si honnêtes, qu'il ne l'est presque pas de les accepter. Cependant, forcé par ma situation d'être indiscret, je réduis ces propositions sous une forme qui, je pense, lèvera toute difficulté entre lui et moi.

Mais il en existe une, monsieur le comte, qu'il dépend de vous seul de lever, dans l'imposture qui a donné lieu aux deux lettres que j'ai pris la liberté de vous envoyer dernièrement. Car si, vivant sous votre protection, je ne puis obtenir aucune satisfaction d'une fourberie aussi impudente et aussi clairement démontrée, à quoi dois-je m'attendre au milieu de ceux qui l'ont fabriquée, si ce n'est à me voir harceler sans cesse par de nouveaux imposteurs soufflés par les mêmes gens, et enhardis par l'impunité du premier? Il faudrait assurément que je fusse le plus insensé des hommes pour aller me fourrer volontairement dans un tel enfer. Je comprends bien qu'on m'attend partout avec les mêmes armes, mais encore n'irai-je pas choisir par préférence les lieux où l'on a commencé d'en user.

J'attends vos ordres, monsieur le comte; je compte sur votre équité, et j'ai l'honneur d'être avec autant de confiance que de respect, etc.

823. — A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 31 août 1768.

Nous vous devons et nous vous faisons, monsieur, mademoiselle Renou et moi, les plus vifs remercîmens de toutes vos bontés pour tous les deux; mais nous ne vous en ferons ni l'un ni l'autre pour la compagne de voyage que vous lui avez donnée. J'ai le plaisir d'avoir ici, depuis quelques jours, celle de mes infortunes; voyant qu'à tout prix elle voulait suivre ma destinée, j'ai fait en sorte au moins qu'elle pût la suivre avec honneur. J'ai cru ne rien risquer de rendre indissoluble un attachement de vingt-cinq ans, que l'estime mutuelle, sans laquelle il n'est point d'amitié durable, n'a fait qu'augmenter incessamment. La tendre et pure fraternité dans laquelle nous vivons depuis treize ans n'a point changé de nature par le nœud conjugal; elle est, et sera jusqu'à la mort, ma femme par la force de nos liens, et ma sœur par leur pureté. Cet honnête et saint engagement a été contracté dans toute la simplicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature, en présence de deux hommes de mérite et d'honneur, officiers d'artillerie, et l'un fils d'un de mes anciens amis du bon temps, c'est-à-dire avant que j'eusse au-

cun nom dans le monde; et l'autre, maire de cette ville, et proche parent du premier (*). Durant cet acte si court et si simple, j'ai vu fondre en larmes ces deux dignes hommes, et je ne puis vous dire combien cette marque de la bonté de leurs cœurs m'a attaché à l'un et à l'autre.

Je ne suis pas plus avancé sur le choix de ma demeure que quand j'eus l'honneur de vous voir à Lyon, et tant de cabarets et de courses ne facilitent pas un bon établissement. Les nouveaux voyages à faire me font peur, surtout à l'entrée de la saison où nous touchons; et je prendrai le parti de m'arrêter volontairement ici, si je puis, avant que je me trouve, par ma situation, dans l'impossibilité d'y rester et dans celle d'aller plus loin. Ainsi, monsieur, je me vois forcé de renoncer, pour cette année, à l'espoir de me rapprocher de vous, sauf à voir dans la suite ce que je pourrai faire pour contenter mon désir à cet égard.

Recevez les salutations de ma femme, et celles, monsieur, d'un homme qui vous aime de tout son cœur.

(*) Ils sont nommés l'un et l'autre dans la lettre au comte de Tonnerre ci-après, en date du 18 septembre. Le premier s'appelait *de Rozière*; le second, cousin du premier, et maire de Bourgoin, était M. *de Champagneux*. On ne voit pas, dans les *Confessions*, le père de ce M. de Rozière figurer parmi ces *anciens amis du bon temps*.

824. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 1.er septembre 1768.

MONSIEUR,

Je suis très-sensible à la bonté que vous avez eue de mander et interroger le sieur Thevenin sur le prêt qu'il dit avoir fait, il y a environ dix ans, à moi, ou à un homme de même nom que moi, et dont il m'a fait demander la restitution par M. Bovier. Mais je prendrai la liberté, monsieur le comte, de n'être pas de votre avis sur la bonne foi dudit Thevenin, puisqu'il est impossible de concilier cette bonne foi avec les circonstances qu'il rapporte de son prétendu prêt, et avec les lettres de recommandation qu'il dit que l'emprunteur lui donna pour MM. de Faugnes et Aldiman. Cet homme vous paraît borné, cela peut être; un imposteur peut très-bien n'être qu'un sot, et cela me confirme seulement dans la persuasion qu'il a été dirigé aussi bien qu'encouragé dans l'invention de sa petite histoire, dont les contradictions sont un inconvénient difficile à éviter dans les fictions les mieux concertées. Il y a même une autre contradiction bien positive entre lui, qui vous a dit, monsieur, n'avoir parlé de cette affaire à qui que ce soit qu'à M. Bovier, son voisin, et le même M. Bovier qui m'écrit que le dit Thevenin lui en a fait parler par le vicaire de sa paroisse. Je persiste donc dans la résolution de ne point retourner

dans les lieux où cette histoire a été fabriquée, jusqu'à ce qu'elle soit assez bien éclaircie pour ôter aux fabricateurs, quels qu'ils soient, la fantaisie d'en forger derechef de semblables. Je trouve ici un logement trop cher pour pouvoir le garder long-temps, mais où j'aurai le temps d'en chercher plus à ma portée, où je puisse me croire à l'abri des imposteurs. Je n'y suis pas moins sous votre protection qu'à Grenoble; et, si le mensonge et la calomnie m'y poursuivent, j'éviterai du moins le désavantage d'être précisément à leur foyer.

Daignez, monsieur, agréer derechef mes excuses des importunités que je vous cause, et mes actions de grâces de la bonté avec laquelle vous voulez bien les endurer. Si l'on ne me harcelait jamais, je demeurerais tranquille et ne serais point indiscret; mais ce n'est pas l'intention de ceux qui disposent de moi.

Recevez avec bonté, je vous supplie, monsieur le comte, les assurances de mon respect.

RENOU.

Permettez, monsieur, que je joigne ici une lettre pour M. Faure.

825. — A UNE DAME DE LYON (*).

Bourgoin, le 3 septembre 1768.

Vous trouverez ci-joint un papier dont voici l'occasion : Ayant été malade ici et détenu dans

(*) Cette lettre a été imprimée pour la première fois dans la

une chambre pendant quelques jours, dans le fort de mes chagrins, je m'amusai à tracer, derrière une porte, quelques lignes au rapide trait du crayon, qu'ensuite j'oubliai d'effacer en quittant ma chambre, pour en occuper une plus grande à deux lits avec ma femme. Des passans mal intentionnés, à ce qu'il m'a paru, ont trouvé ce barbouillage dans la chambre que j'avais quittée, y ont effacé des mots, en ont ajouté d'autres, et l'ont transcrit pour en faire je ne sais quel usage. Je vous envoie une copie exacte de ces lignes, afin que messieurs vos frères puissent et veuillent bien constater les falsifications qu'on y peut faire en cas qu'elles se répandent. J'ai transcrit même *les fautes* et les redites, afin de ne rien changer.

Sentiment du public sur mon compte, dans les divers états qui le composent.

Les rois et les grands ne disent pas ce qu'ils pensent; mais ils me traiteront toujours honorablement.

Correspondance littéraire de Grimm (deuxième partie, tome V, page 55). Nous aurions à nous défier d'une source aussi suspecte, si l'écrit qui fait suite à cette lettre ne se trouvait également dans l'édition de Poinçot, tome XXVIII, page 282. Les éditeurs annoncent le tenir de M. de Champagneux, maire de Bourgoin, qui, disent-ils, *l'a transcrit lui-même avec la plus exacte fidélité*; et comme ce même écrit, dans l'édition de Poinçot, offre avec celui qui est rapporté par Grimm des différences assez notables, c'est d'après cette édition que nous le donnerons ici.

La vraie noblesse, qui aime la gloire et qui sait que je m'y connais, m'honore et se tait.

Les magistrats me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait.

Les philosophes, que j'ai démasqués, veulent à tout prix me perdre; ils y réussiront.

Les évêques, fiers de leur naissance et de leur état, m'estiment sans me craindre, et s'honorent en me marquant des égards.

Les prêtres, vendus aux philosophes, aboient après moi pour faire leur cour.

Les beaux esprits se vengent, en m'insultant, de ma supériorité qu'ils sentent.

Le peuple, qui fut mon idole, ne voit en moi qu'une perruque mal peignée et un homme décrépit.

Des femmes, dupes de deux p.... froids qui les méprisent, trahissent l'homme qui mérita le mieux d'elles.

Les magistrats (*) ne me pardonneront jamais le mal qu'ils m'ont fait.

Le magistrat de Genève sent ses torts, sait que je les lui pardonne, et les réparerait s'il l'osait.

Les chefs du peuple, élevés sur mes épaules, voudraient me cacher si bien que l'on ne vit qu'eux.

(*) Dans la Correspondance de Grimm, au lieu de, *les magistrats*, on lit, *les Suisses*.

Les auteurs me pillent et me blâment; les fripons me maudissent, et la canaille me hue.

Les gens de bien, s'il en existe encore, gémissent tout bas sur mon sort; et moi je le bénis s'il peut instruire un jour les mortels.

Voltaire, que j'empêche de dormir, parodiera ces lignes. Ses grossières injures sont un hommage qu'il est forcé de me rendre malgré lui (*).

826. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 6 septembre 1768.

Il y a peu de résolutions, et il n'y a point de répugnance par dessus lesquelles le désir d'approfondir l'affaire du sieur Thevenin ne me fasse passer; et, si ma confrontation, sous vos yeux, avec cet homme peut vous engager, monsieur, à la suivre jusqu'au bout, je suis prêt à partir. Permettez seulement que j'ose vous demander auparavant l'assurance que ce voyage ne sera point inutile; que vous ne dédaignerez aucune des précautions convenables pour constater la vérité, tant à vos yeux qu'à ceux du public, et que le motif d'éviter l'éclat, que je ne crains point, n'arrêtera aucune des démarches nécessaires à cet

(*) La *maladie* dont parle, J. J. et pendant laquelle il est censé *avoir écrit derrière une porte*, doit faire excuser cette lettre si réellement il en est l'auteur; pour le croire il faut le *témoignage* de M. de Champagneux rapporté par l'*éditeur* de l'édition de Poinçot.

effet. Il ne serait assurément pas digne de votre générosité, ni de la protection dont vous m'honorez, que des imposteurs pussent à leur gré me promener de ville en ville, m'attirer au milieu d'eux, et m'y rendre impunément le jouet de leurs suppôts.

J'attends vos ordres, M. le comte, et, quelque parti qu'il vous plaise de prendre sur cette affaire, dont je vous cause à regret la longue importunité, je vous supplie de vouloir bien me renvoyer la lettre de M. Bovier, et la copie de ma réponse, que j'eus l'honneur de vous envoyer.

Je vous supplie, M. le comte, d'agréer avec bonté ma reconnaissance et mon respect.

827. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 9 septembre 1768.

Après diverses courses, mon cher hôte, qui ont achevé de me convaincre qu'on était bien déterminé à ne me laisser nulle part la tranquillité que j'étais venu chercher dans ces provinces, j'ai pris le parti, rendu de fatigue et voyant la saison s'avancer, de m'arrêter dans cette petite ville pour y passer l'hiver. A peine y ai-je été, qu'on s'est pressé de m'y harceler avec la petite histoire que vous allez lire dans l'extrait d'une lettre qu'un certain avocat Bovier m'écrivit de Grenoble le 22 du mois dernier.

« Le sieur Thevenin, chamoiseur de son mé-

« tier, se trouva logé, il y a environ dix ans, chez « le sieur Janin, hôte du bourg des Verdières-de-« Jouc, près de Neuchâtel, avec M. Rousseau, « qui se trouva lui-même dans le cas d'avoir be-« soin de quelque argent, et qui s'adressa au sieur « Janin, son hôte, pour obtenir cet argent du « sieur Thevenin : ce dernier, n'osant pas pré-« senter à M. Rousseau la modique somme qu'il « demandait, attendit son départ, et l'accompa-« gna effectivement des Verdières-de-Jouc jusqu'à « Saint-Sulpice avec ledit Janin; et, après avoir « dîné ensemble dans une auberge qui a un soleil « pour enseigne, il lui fit remettre neuf livres de « France par ledit Janin. M. Rousseau, pénétré « de reconnaissance, donna audit Thevenin quel-« ques lettres de recommandation, entre autres « une pour M. de Faugnes, directeur des sels à « Yverdun, et une pour M. Aldiman, de la même « ville; dans laquelle M. Rousseau signa son nom, « et signa *le Voyageur perpétuel* dans une autre « pour quelqu'un à Paris, dont le sieur Thevenin « ne se rappelle pas le nom. »

Voici maintenant, mon cher hôte, copie de ma réponse, en date du 23.

« Je n'ai pas pu, monsieur, loger il y a environ « dix ans où que ce fût, près de Neuchâtel, parce « qu'il y en a dix, et neuf, et huit, et sept, que « j'en étais fort loin, sans en avoir approché du-« rant tout ce temps plus près de cent lieues.

« Je n'ai jamais logé au bourg des Verdières,

« et n'en ai même jamais entendu parler : c'est « peut-être le village des Verrières qu'on a voulu « dire; j'ai passé dans ce village une seule fois, il « n'y a pas cinq ans, allant à Pontarlier; j'y re- « passai en revenant; je n'y logeai point; j'étais « avec un ami (qui n'était pas le sieur Theve- « nin); personne autre ne revint avec nous; et, « depuis lors, je ne suis pas retourné aux Ver- « rières.

« Je n'ai jamais vu, que je sache, le sieur The- « venin, chamoiseur; jamais je n'ai ouï parler de « lui, non plus que du sieur Janin, mon prétendu « hôte. Je ne connais qu'un seul M. Jeannin, mais « il ne demeure point aux Verrières, il demeure à « Neuchâtel, et il n'est point cabaretier; il est se- « crétaire d'un de mes amis.

« Je n'ai jamais écrit, autant qu'il m'en sou- « vient, à M. de Faugnes, et je suis sûr au moins « de ne lui avoir jamais écrit de lettres de recom- « mandation, n'étant pas assez lié avec lui pour « cela : encore moins ai-je pu écrire à M. Aldi- « man, d'Yverdun, que je n'ai vu de ma vie, « et avec lequel je n'eus jamais nulle espèce de « liaison.

« Je n'ai jamais signé avec mon nom *le Voya- « geur perpétuel,* premièrement parce que cela « n'est pas vrai, et surtout ne l'était pas alors, « quoiqu'il le soit devenu depuis quelques an- « nées; en second lieu, parce que je ne tourne pas « mes malheurs en plaisanteries, et qu'enfin, si

« cela m'arrivait, je tâcherais qu'elles fussent « moins plates.

« J'ai quelquefois prêté de l'argent à Neuchâtel, « mais je n'y en empruntai jamais, par la raison « très-simple qu'il ne m'a jamais manqué dans ce « pays-là; et vous m'avouerez, monsieur, qu'ayant « pour amis tous ceux qui y tenaient le premier « rang, il eût été du moins fort bizarre que j'al- « lasse emprunter neuf francs d'un chamoiseur « que je ne connaissais pas, et cela à un quart de « lieue de chez moi; car c'est à peu près la dis- « tance de Saint-Sulpice, où l'on dit que cet ar- « gent m'a été prêté, à Motiers, où je demeu- « rais. »

Vous croiriez, mon cher hôte, sur cette lettre et sur ma réponse que j'ai envoyée au commandant de la province, que tout a été fini, et que, l'imposture étant si clairement prouvée, l'imposteur a été châtié ou bien censuré : point du tout; l'affaire est encore là, et ledit Thevenin, conseillé par ceux qui l'ont aposté, se retranche à dire qu'il a peut-être pris un autre M. Rousseau pour J. J. Rousseau, et persiste à soutenir avoir prêté la somme à un homme de ce nom, se tirant d'affaire, je ne sais comment, au sujet des lettres de recommandation : de sorte qu'il ne me reste d'autre moyen pour le confondre que d'aller moi-même à Grenoble me confronter avec lui; encore ma mémoire trompeuse et vacillante peut-elle souvent m'abuser sur les faits. Les seuls ici qui me

sont certains, c'est de n'avoir jamais connu ni Thevenin ni Janin; de n'avoir jamais voyagé ni mangé avec eux; de n'avoir jamais écrit à M. Aldiman; de n'avoir jamais emprunté de l'argent, ni peu ni beaucoup, de personne durant mon séjour à Neuchâtel; je ne crois pas non plus avoir jamais écrit à M. de Faugnes, surtout pour lui recommander quelqu'un; ni jamais avoir signé *le Voyageur perpétuel;* ni jamais avoir couché aux Verrières, quoiqu'il ne me soit pas possible de me rappeler où nous couchâmes en revenant de Pontarlier avec Sauttersheim, dit le Baron; car en allant je me souviens parfaitement que nous n'y couchâmes pas. Je vous fais tous ces détails, mon cher hôte, afin que si, par vos amis, vous pouvez avoir quelque éclaircissement sur tous ces faits, vous me rendiez le bon office de m'en faire part le plus tôt qu'il sera possible. J'écris par ce même courrier à M. du Terreau, maire des Verrières, à M. Breguet, à M. Guyenet, lieutenant du Val-de-Travers, mais sans leur faire aucun détail; vous aurez la bonté d'y suppléer, s'il est nécessaire, par ceux de cette lettre. Vous pouvez m'écrire ici en droiture; mais si vous avez des éclaircissemens intéressans à me donner, vous ferez bien de me les envoyer par duplicata, sous enveloppe, à l'adresse de *M. le comte de Tonnerre, lieutenant-général des armées du roi, commandant pour sa majesté en Dauphiné, à Grenoble.* Vous pourrez même m'écrire à l'ordinaire sous son couvert : mes let-

tres me parviennent plus lentement, mais plus sûrement qu'en droiture.

J'espère qu'on est tranquille à présent dans votre pays. Puisse le ciel accorder à tous les hommes la paix qu'ils ne veulent pas me laisser! Adieu, mon cher hôte; je vous embrasse.

828. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 13 septembre 1768.

MONSIEUR,

Comme je ne puis douter que vous ne sachiez parfaitement à quoi vous en tenir sur le compte du sieur Thevenin, je crois voir par la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, qu'on vous trompe comme on trompe M. le prince de Conti, et que mon futur voyage de Grenoble est une affaire concertée dont la fable de ce malheureux n'est que le prétexte. Vous aviez la bonté de désirer que ce motif m'attirât aux environs de cette capitale. J'ignore, M. le comte, d'où naît ce désir, et si je dois vous en rendre grâces; tout ce que je sais est que les moyens employés à cet effet ne sont pas extrêmement attirans. Malgré les embarras où je suis, je pars demain pour me rendre à vos ordres; jeudi j'aurai l'honneur de me présenter à votre audience, et j'espère qu'il vous plaira d'y mander ledit Thevenin. Je repartirai vendredi matin, quoi qu'il arrive, si l'on m'en laisse la liberté.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

RENOU.

829. — AU MÊME.

Bourgoin, le 18 septembre 1768.

MONSIEUR,

Le contre-temps de votre absence à mon arrivée à Grenoble m'affligea d'autant plus, que, sentant combien il m'importait que, selon votre désir, mon entrevue avec le sieur Thevenin se passât sous vos yeux, et ne pouvant le trouver qu'à l'aide de M. Bovier, que j'aurais voulu ne pas voir, je me voyais forcé d'attendre à Grenoble votre retour, à quoi je ne pouvais me résoudre, ou de revenir l'attendre ici, ce qui m'exposait à un second voyage. J'aurais pris, monsieur, ce dernier parti, sans la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire le 15, et qui me fut envoyée à la nuit par M. Bovier. Je compris par cette lettre, qu'afin que mon voyage ne fût pas inutile, vous pensiez que je pouvais voir ledit Thevenin, quoique en votre absence; et c'est ce que je fis par l'entremise de M. Bovier, auquel il fallut bien recourir pour cela.

Je le vis tard, à la hâte, en deux reprises : j'étais en proie à mille idées cruelles, indigné, navré de me voir, après soixante ans d'honneur, com-

promis, seul, loin de vous, sans appui, sans ami, vis-à-vis d'un pareil misérable, et surtout de lire dans les cœurs des assistans, et de ceux mêmes à qui je m'étais confié, leur mauvaise volonté secrète.

Mais quelque courte qu'ait éte cette conférence, elle a suffi pour l'objet que je m'y proposais. Avant d'y venir, permettez-moi, M. le comte, une petite observation qui s'y rapporte : M. Bovier m'avait induit en erreur, en me marquant que c'était personnellement à moi que ledit Thevenin avait prêté neuf francs; au lieu que Thevenin lui-même dit seulement les avoir fait passer par la main d'autrui, en prêt ou en don (car il ne s'explique pas clairement là-dessus), à un homme appelé Rousseau, duquel au reste il ne donne pas le moindre renseignement, ni de son nom, ni de son âge, ni de son état, ni de sa demeure, ni de sa figure, ni de son habit, excepté la couleur, et qu'il s'était signé dans une lettre *le Voyageur perpétuel*. M. Bovier, sur le simple rapport d'un quidam, qu'il dit ne pas connaître, part de ces seuls indices, et de celui du lieu où se sont vus ces deux hommes, pour m'écrire en ces termes : « Je crois vous faire plaisir de vous rappeler un « homme qui vous a rendu un service il y a près « de dix années, et qui se trouve aujourd'hui dans « le cas que vous vous en souveniez. » Ce même M. Bovier, dans sa lettre précédente, me parlait ainsi : « Je vous ai vu; j'ai été émerveillé de trou-

« ver une âme aussi belle que la vôtre, jointe à un « génie aussi sublime. » Voilà, ce me semble, cette belle âme transformée un peu légèrement en celle d'un vil emprunteur et d'un plus vil banqueroutier : il faut que les belles âmes soient bien communes à Grenoble, car assurément on ne les y met pas à haut prix.

Voici la substance de la déclaration dudit Thevenin, tant en présence de M. Bovier et de sa famille, que de M. de Champagneux, maire et châtelain de Bourgoin, de son cousin M. de Rozière, officier d'artillerie, et d'un autre officier du même corps, leur ami, dont j'ignore le nom; laquelle déclaration a été faite en plusieurs fois, avec des variations, en hésitant, en se reprenant, quoique assurément il dût avoir la mémoire bien fraîche de ce qu'il avait dit tant de fois, et à vous, M. le comte, et avant vous à M. Bovier.

Que de la Charité-sur-Loire, qui est son pays, venant en Suisse, et passant aux Verrières-de-Jouc, dans un cabaret dont l'hôte s'appelle Janin, un homme nommé Rousseau, le voyant mettre à genoux, lui demanda s'il était catholique; que là-dessus s'étant pris de conversation, cet homme lui donna une lettre de recommandation pour Yverdun; qu'ayant continué de demeurer ensemble dans ledit cabaret, ledit Rousseau le pria de lui prêter quelque argent, et lui donna, deux jours après, deux autres lettres de recommandation; savoir, une seconde pour Yverdun, et l'au-

tre pour Paris, où ledit Rousseau lui dit qu'il avait mis pour signature *le Voyageur perpétuel* qu'en reconnaissance de ce service, lui, Thevenin, lui fit remettre neuf francs par Janin, leur hôte, après un voyage qu ils firent tous trois des Verrières à Saint-Sulpice, où ils dînèrent encore ensemble; qu'ensuite ils se séparèrent; que lui, Thevenin, se rendit de là à Yverdun, et porta les deux lettres de recommandation à leurs adresses, l'une pour M. de Faugnes, l'autre pour M. Aldiman; que, ne les ayant trouvés ni l'un ni l'autre, il remit ses lettres à leurs gens, sans que, pendant deux ans qu'il resta sur les lieux, la fantaisie lui ait pris de retourner chez ces messieurs, voir, du moins par curiosité, l'effet de ces mêmes lettres qu'il avait si bien payées. A l'égard de la lettre de recommandation pour Paris, signée *le Voyageur perpétuel*, il l'envoya à la Charité-sur-Loire, à sa femme, qui la fit passer par le curé à son adresse, dont il ne se souvient point.

Quant à la personne dudit Rousseau, j'ai déjà dit qu'il ne s'en rappelait rien, ni rien de ce qui s'y rapporte : interrogé si ledit Rousseau portait son chapeau sur la tête ou sous le bras, il a dit ne s'en pas souvenir; s'il portait perruque ou s'il avait ses cheveux, a dit qu'il ne s'en souvenait pas non plus, et que cela ne faisait pas une différence bien sensible : interrogé sur l'habillement, il a dit que tout ce qu'il s'en rappelait était qu'il portait un habit gris, doublé de bleu ou de vert : interrogé

venin lui-même, et l'hôte Janin, qui est absent: d'ailleurs, le témoignage des deux premiers, comme parties, est nul, à moins qu'ils ne soient d'accord; et celui du dernier serait suspect, s'il favorisait Thevenin; car il peut être son complice; il peut même être le seul fripon, comme vous l'avez, monsieur, soupçonné vous-même; il peut encore être gagné par ceux qui ont aposté l'autre. Il n'est décisif qu'au cas qu'il condamne Thevenin. En tout état de cause, je ne vois pas à tout cela de quoi faire preuve sans d'autres informations. Il est vrai que les circonstances du récit de Thevenin ne seraient pas un préjugé qui lui fût bien favorable, quand même il aurait affaire au dernier des malheureux, qui aurait tous les autres préjugés contre lui; mais enfin tout cela ne sont pas des preuves. Qu'un garçon chamoiseur, qui court le pays pour chercher de l'ouvrage, s'aille mettre à genoux en parade, dans un cabaret protestant; qu'un autre homme qui le voit conclue de là qu'il est catholique, lui en fasse compliment, lui offre des lettres de recommandation, et lui demande de l'argent sans le connaître et sans en être connu d'aucune façon; qu'au lieu de présumer de là que l'emprunteur est un escroc, et que ses recommandations sont des torche-culs, l'autre, transporté du bonheur de les obtenir, tire aussitôt neuf francs de sa bourse cossue; qu'il ait même la complaisante délicatesse de n'oser les donner lui-même à celui qui ose bien les lui de-

mander; qu'il attende pour cela d'être en un autre lieu, et de les lui faire modestement présenter par un autre homme : tout cela, tout inepte et risible qu'il est, n'est pas absolument impossible.

Que le prêteur ou donneur passe trois jours avec l'emprunteur; qu'il mange avec lui; qu'il voyage avec lui sans savoir comment il est fait, s'il porte perruque ou non, s'il est grand ou petit, noir ou blond, sans retenir la moindre chose de sa figure : cela paraît si singulier, que je lui en fis l'objection. A cela il me répondit qu'en marchant, lui, Thevenin, était derrière l'autre et ne le voyait que par le dos, et qu'à table il ne le voyait pas bien non plus, parce que ledit Rousseau ne se tenait pas assis, mais se promenait par la chambre en mangeant Il faut convenir, en riant du plus fort, que cela n'est pas encore impossible

Il ne l'est pas enfin que, desdites lettres de recommandation si précieuses, aucune ne soit parvenue, attendu que ledit Thevenin, modeste pour les lettres comme pour l'argent, ne voulut pas les rendre lui-même, ni s'informer au moins de leur effet, quoiqu'il demeurât dans le même lieu qu'habitaient ceux à qui elles étaient adressées, qu'il les vît peut-être dix fois par jour, et que ce fût au moins une curiosité fort naturelle de savoir si un coureur de cabarets, à l'affût des écus des passans, pouvait être réellment en liaison avec ces messieurs-là. Si, comme il est à craindre, aucune desdites lettres n'est parvenue, ce seront ces

preuves, et permettez, monsieur le comte, que nous examinions un peu le rapport de notre homme, et que nous voyions s'il se peut rapporter à moi.

Le sieur Thevenin fit connaissance avec ledit Rousseau aux Verrières, et ils y demeurèrent ensemble deux ou trois jours, logés chez Janin. J'ai demeuré long-temps à Moitiers sans aller aux Verrières, et je n'y ai jamais été qu'une seule fois, allant à Pontarlier avec M. de Sauttersheim, dit, dans le pays, le baron Sauttern. Je n'y couchai point en allant, j'en suis très-sûr; je suis très-persuadé que je n'y couchai point en revenant, quoique je n'en sois pas sûr de même; mais si j'y couchai, ce fut sans y séjourner, et sans quitter le baron. Thevenin dit cependant que son homme était seul. Ma mémoire affaiblie me sert mal sur les faits récens; mais il en est sur lesquels elle ne peut me tromper; et je suis aussi sûr de n'avoir jamais séjourné, ni peu ni beaucoup, aux Verrières, que je suis sûr de n'avoir jamais été à Pékin.

Je ne suis donc pas l'homme qui resta deux ou trois jours aux Verrières, à contempler les génuflexions du dévot Thevenin.

Je ne peux guère être non plus celui qui lui demanda de l'argent à emprunter aux mêmes Verrières, parce que, outre M. du Terreau, maire du lieu, j'y connaissais beaucoup un M. Breguet, très-galant homme, qui m'aurait fourni tout l'argent dont j'aurais eu besoin, et avec lequel j'ai eu

bien des querelles, pour n'avoir pu tenir la promesse que je lui avais faite de l'y aller voir. Si j'avais logé là seul, c'eût été chez lui, selon toute apparence, et non pas chez le sieur Janin, surtout quand j'aurais été sans argent.

Je ne suis point l'homme à l'habit gris doublé de bleu ou vert, parce que je n'en ai jamais porté de pareil durant tout mon séjour en Suisse : je n'y ai jamais voyagé qu'en habit d'Arménien, qui sûrement n'était doublé ni de vert ni de bleu. Thevenin ne se souvient pas si son homme avait ses cheveux ou la perruque, s'il portait son chapeau sur la tête ou sous le bras; un Arménien ne porte point de chapeau du tout, et son équipage est trop remarquable pour qu'on en perde totalement le souvenir, après avoir demeuré trois jours avec lui, et après l'avoir vu dans la chambre et en voyage, par devant, par derrière, et de toutes les façons.

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour M. de Faugnes, que je ne connaissais pas même encore, quand ledit Thevenin alla à Yverdun; et je ne suis point l'homme qui lui a donné une lettre de recommandation pour M. Aldiman, que je n'ai connu de ma vie, et que je ne crois pas même avoir été de retour d'Italie à Yverdun sous la même date (1).

(1) J'ai appris seulement depuis quelques jours que le secrétaire baillival d'Yverdun s'appelait aussi M. Aldiman.

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour Paris, signée le *Voyageur perpétuel*. Je ne crois pas avoir jamais employé cette plate signature; et je suis parfaitement sûr de n'avoir pu l'employer à l'époque de ma prétendue rencontre avec Thevenin; car cette lettre, devant être antérieure à l'arrivée dudit Thevenin à Yverdun, dut l'être, à plus forte raison, à son départ de la même ville. Or, même en ce temps-là, je ne pouvais signer *le Voyageur perpétuel*, avec aucune apparence de vérité d'aucune espèce; car durant l'espace de dix-huit ans, depuis mon retour d'Italie à Paris, jusqu'à mon départ pour la Suisse, je n'avais fait qu'un seul voyage; et il est absurde de donner le nom de *Voyageur perpétuel* à un homme qui ne fait qu'un voyage en dix-huit ans. Depuis la date de mon arrivée à Motiers, jusqu'à celle du départ de Thevenin d'Yverdun, je n'avais fait encore aucune promenade dans le pays, qui pût porter le nom de voyage. Ainsi cette signature, au moment que Thevenin la suppose, eût été non-seulement plate et sotte, mais fausse en tous sens, et de toute fausseté.

Il n'est pas non plus fort aisé de croire que je sois le même Rousseau dont Thevenin n'a plus oui parler, durant tout son séjour en Suisse, puisqu'on n'y parlait que de cet homme infernal, qui osait croire en Dieu sans croire aux miracles, contre lequel les prédicans prêchaient avec le

plus saint zèle, et qu'ils nommaient hautement l'*Antechrist*. Je suis sûr qu'il n'y avait pas, dans toute la Suisse, un honnête chamoiseur qui n'édifiât son quartier en m'y maudissant saintement mille fois par jour; et je crois que le bénin Thevenin n'était pas des derniers à s'acquitter de cette bonne œuvre. Mais, sans rien conclure de tout cela, je finis par ma preuve péremptoire.

Je dis que je ne suis point l'homme qui a pu se trouver aux Verrières et à Saint-Sulpice avec le sieur Thevenin, quand, venant à la Charité-sur-Loire, il allait à Yverdun; car il n'a pu passer aux Verrières plus tard que l'été de 1761, puisque le 30 juillet 1763 il y avait environ deux ans qu'il demeurait chez le sieur Cuche, et probablement davantage qu'il demeurait à Yverdun. Or, au vu et au su de toute la France, j'ai passé l'année entière de 1761, et la moitié de la suivante, tranquille à Montmorenci; je ne pouvais donc pas, dès l'année précédente, avoir couru les cabarets aux Verrières et à Saint-Sulpice. Ajoutez, je vous supplie, qu'arrivant en Suisse je n'allai pas tout de suite à Motiers; ajoutez encore qu'arrivé à Motiers, et tout occupé jusqu'à l'hiver de mon établissement, je ne fis aucun voyage du reste de l'année, ni bien avant dans la suivante. Selon Thevenin, notre rencontre a dû se faire avant qu'il allât à Yverdun; et selon la vérité, il était déjà parti de cette ville quand je fis mon premier et unique voyage aux Verrières: je n'étais donc

pas l'homme portant le nom de Rousseau qu'il y rencontra; c'est ce que j'avais à prouver.

Quel était donc cet homme? je l'ignore : ce que je sais, c'est que, pour que ledit Thevenin ne soit pas un imposteur, il faut que cet homme se trouve, c'est-à-dire que son existence soit connue sur les lieux; il faut qu'il s'y soit trouvé dans l'année 1761, qu'il s'appelât Rousseau, qu'il eût un habit gris doublé de vert ou de bleu, qu'il ait écrit des lettres à MM. de Faugnes et Aldiman, qui par conséquent étaient de sa connaissance; qu'il ait écrit une autre lettre à Paris, signée le *Voyageur perpétuel;* qu'après avoir passé deux jours avec Thevenin aux Verrières, ils aient encore été de compagnie à Saint-Sulpice avec Janin leur hôte, et qu'après y avoir dîné tous trois ensemble, ledit Thevenin ait fait donner audit Rousseau neuf francs par ledit Janin. La vérification de tous ces faits gît en informations, que je ne suis point en état de faire, et qui ne m'intéressent en aucune sorte, si ce n'est pour prouver ce que je sais bien sans cela; savoir, que ledit Thevenin est un imposteur aposté. J'ai pourtant écrit dans le pays pour avoir là-dessus des éclaircissemens, dont j'aurai l'honneur, monsieur, de vous faire part, s'ils me parviennent : mais comment pourrai-je espérer que des lettres de cette espèce échapperont à l'interception, puisque celles même que j'adresse à M. le prince de Conti n'y échappent pas, et que la dernière que j'eus l'honneur de lui écrire, et que je

mis moi-même à la poste, en partant de Grenoble, ne lui est pas parvenue? Mais ils auront beau faire, je me ris des machines qu'ils entassent sans cesse autour de moi; elles s'écrouleront par leur propre masse, et le cri de la vérité percera le ciel tôt ou tard.

Agréez, monsieur le comte, les assurances de mon respect (1).

830. — AU MÊME.

Bourgoin, le 20 septembre 1768.

MONSIEUR,

A compte des éclaircissemens que j'ai demandés sur l'histoire du sieur Thevenin, voici toujours une lettre de M. Roguin, d'Yverdun respectable vieillard, mon ami de trente ans, et celui de feu M. de Rozière, père de M. de Rozière, officier d'artillerie, par qui cette lettre m'est parvenue. Vous y verrez, monsieur, que le bénin Thevenin n'en est pas à son coup d'essai d'impostures, et

---

(1) *Apostille de l'auteur.*

N. B. Cette lettre est restée sans réponse, de même qu'une autre écrite encore l'ordinaire suivant à M. le comte de Tonnerre, en lui en envoyant une dans laquelle M. Roguin me donnait les informations sur le sieur Thevenin, et qui ne m'a point été renvoyée. Depuis lors, je n'ai reçu ni de M. de Tonnerre, ni d'aucune âme vivante, aucun avis de rien de ce qui s'est passé à Grenoble au sujet de cette affaire, ni de ce qu'est devenu ledit Thevenin.

qu'il a été ci-devant condamné, par arrêt du parlement de Paris, à être fouetté, marqué, et envoyé aux galères pour fabrication de faux actes. Vous y verrez un mensonge bien manifeste dans sa dernière déclaration, puisqu'il m'a dit, à moi, n'avoir pu joindre M. de Faugnes pour lui remettre la lettre de recommandation de R., ni pour en apprendre l'effet; et vous voyez, par la lettre de M. Roguin, qu'il sait bien le joindre pour lui remettre la lettre du curé de Tovency-les-Filles, et pour le circonvenir de ses mensonges au sujet de M. Thevenin de Tanley, conseiller au parlement de Paris. Si mes lettres et leurs réponses parviennent fidèlement, j'aurai dans peu réponse directe de M. de Faugnes, et la déclaration de Janin, que je lui ai fait demander par le premier magistrat du lieu.

Veuillez, monsieur le comte, agréer avec bonté mon respect. RENOU.

Rien ne presse pour le renvoi de la lettre ci-jointe. Je vous supplie seulement, monsieur, d'ordonner qu'elle ne soit pas égarée, et qu'on me la renvoie quand elle ne servira plus à rien.

831. — A M. LALLIAUD.

A Bourgoin, le 21 septembre 1768.

JE ne puis résister, monsieur, au désir de vous donner, par la copie ci-jointe, une idée de la ma-

nière dont je suis traité dans ce pays. Sitôt que je fus parti de Grenoble, pour venir ici, l'on y déterra un garçon chamoiseur nommé Thevenin, qui me demandait neuf francs, qu'il prétendait m'avoir prêtés en Suisse, et qu'il prétend à présent m'avoir donnés, parce que ceux qui l'instruisent ont senti le ridicule de faire prêter de l'argent par un passant à quelqu'un qui demeure dans le pays. Cette extravagante histoire, qui partout ailleurs eût attiré audit Thevenin le traitement qu'il mérite, lui attire ici la faveur publique; et il n'y a personne à Grenoble, et parmi les gens qui m'entourent, qui ne donnât tout au monde pour que Thevenin se trouvât l'honnête homme, et moi le fripon : malheureusement pour eux, j'apprends à l'instant, par une lettre de Suisse qui m'est arrivée sous couvert étranger, que ledit Thevenin a eu ci-devant l'honneur d'être condamné, par un arrêt du parlement de Paris, à être marqué et envoyé aux galères, pour fabrication de faux actes, dans un procès qu'il eut l'impudence d'intenter à M. Thevenin de Tanley, conseiller honoraire actuel au parlement, rue des Enfans-Rouges, au Marais (1). J'ai écrit en Suisse, pour avoir des in-

(1) L'arrêt est du 10 mars 1761. Il fut permis à Jean Thevenin de Tanley et consorts de le faire imprimer, publier et afficher. On y voit même que ledit Nicolas-Éloi Thevenin, de la Charité-sur-Loire, est condamné au carcan, en place de Grève, pour y demeurer depuis midi jusqu'à deux heures, ayant écriteau devant et derrière, portant ces mots, *Calomniateur et imposteur insigne.*

formations sur le compte de ce misérable : je n'ai eu encore que cette seule réponse, qui heureusement n'est pas venue directement à mon adresse. J'ai écrit à M. de Faugnes, receveur général des finances à Paris, lequel a connu, à ce qu'on me marque, ledit Thevenin; je n'en ai aucune réponse : je crains bien que mes lettres ne soient interceptées à la poste. M. de Faugnes demeure rue Feydeau. Si, sans vous incommoder, vous pouviez, monsieur, passez chez lui et chez M. Thevenin de Tanley, vous tireriez peut-être de ces messieurs des informations qui me seraient utiles pour confondre mon coquin, malgré la faveur de ses honnêtes protecteurs.

Je vois que ma diffamation est jurée, et qu'on veut l'opérer à tout prix : mon intention n'est pas de daigner me défendre, quoique en cette occasion je n'aie pu résister au désir de démasquer l'imposteur; mais j'avoue qu'enfin dégoûté de la France je n'aspire plus qu'à m'en éloigner, et du foyer des complots dont je suis la victime. Je n'espère pas échapper à mes ennemis, en quelque lieu que je me refugie; mais, en les forçant de multiplier leurs complices, je rends leur secret plus difficile à garder, et je le crois déjà au point de ne pouvoir me survivre : c'est tout ce qu'il me reste à désirer désormais. Bonjour, monsieur. Votre dernière lettre m'est bien parvenue; cela me fait espérer le même bonheur pour celle-ci, et peut-être pour votre réponse : faites-la un peu prompte-

ment, je vous supplie, si vous voulez que je la reçoive; car, dans une quinzaine de jours, je pourrais bien n'être plus ici. Ma femme vous prie d'agréer ses obéissances : recevez mes très-humbles salutations.

832. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 26 septembre 1768.

Je reçois en ce moment, mon cher hôte, votre lettre du 20, et j'y apprends les progrès de votre rétablissement avec une satisfaction à laquelle il ne manque, pour être entière, que d'aussi bonnes nouvelles de la santé de la bonne maman. Il n'y a rien à faire à sa sciatique que d'attendre les trèves, et prendre patience : vous êtes dans le même cas pour votre goutte; et après la leçon terrible pour vous et pour d'autres que vous avez reçue, j'espère que vous renoncerez une bonne fois à la fantaisie de guérir de la goutte, de tourmenter votre estomac et vos oreilles, et de vouloir changer votre constitution avec du petit lait, des purgatifs et des drogues; et que vous prendrez une bonne fois le parti de suivre et d'aider, s'il se peut, la nature, mais non de la contrarier.

Je ne sais pourquoi vous vous imaginez qu'il a fallu, pour me marier, quitter le nom que je porte (*); ce ne sont pas les noms qui se marient,

(*) Celui de Renou, qu'il avait pris en allant habiter le château de Trye.

nels qu'on me fait souffrir me dégoûtent un peu de la botanique, qui ne me paraît un amusement délicieux qu'autant qu'on peut s'y livrer tout entier. Je sens que pour peu que l'on me tourmente encore je m'en détacherai tout-à-fait. Je n'ai pas laissé pourtant de trouver en ce pays quelques plantes, sinon jolies, au moins nouvelles pour moi; entre autres, près de Grenoble, l'*Osyris* et le *Térébinthe;* ici le *Cenchrus racemosus* qui m'a beaucoup surpris, parce que c'est un gramen maritime; l'*Hypopitis,* plante parasite qui tient de l'orobanche; le *Crepis fœtida* qui sent l'amande amère à pleine gorge, et quelques autres que je ne me rappelle pas en ce moment. Voilà, mon cher hôte, plus de botanique qu'il n'en faut à votre stoïque indifférence. Vous pouvez m'écrire en droiture ici sous le nom de Renou. J'ai grand'-peur, s'il ne survient quelque amélioration dans mon état et dans mes affaires, d'être réduit à passer avec ma femme tout l'hiver dans ce cabaret, puisque je ne trouve pas sur la terre une pierre pour y poser ma tête.

833. — AU MÊME.

Bourgoin, le 2 octobre 1768.

Quelle affreuse nouvelle vous m'apprenez, mon cher hôte, et que mon cœur en est affecté! Je ressens le cruel accident de votre pauvre maman comme elle, ou plutôt comme vous, et c'est

tout dire. Une jambe cassée est un malheur que mon père eut étant déjà vieux, et qui lui arriva de même en se promenant, tandis que dans ses terribles fatigues de chasse, qu'il aimait à la passion, jamais il n'avait eu le moindre accident. Sa jambe guérit très-facilement et très-bien malgré son âge; et j'espérerais la même chose de madame la commandante, si la fracture n'était dans une place où le traitement est incomparablement plus difficile et plus douloureux. Toutefois, avec beaucoup de résignation, de patience, de temps, et les soins d'un homme habile, la cure est également possible, et il n'est pas déraisonnable de l'espérer. C'est tout ce qu'il m'est permis de dire, dans cette fatale circonstance, pour notre commune consolation. Ce malheur fait aux miens, dans mon cœur, une diversion bien funeste, mais réelle pourtant, en ce qu'au sentiment des maux de ceux qui nous sont chers, se joint l'impression tendre de notre attachement pour eux, qui n'est jamais sans quelque douceur; au lieu que le sentiment de nos propres maux, quand ils sont grands et sans remède, n'est que sec et sombre : il ne porte aucun adoucissement avec soi. Vous n'attendez pas de moi, mon cher hôte, les froides et vaines sentences des gens qui ne sentent rien; on ne trouve guère pour ses amis les consolations qu'on ne peut trouver pour soi-même. Mais cependant je ne puis m'empêcher de remarquer que votre affliction ne raisonne pas juste, quand elle

s'irrite par l'idée que ce triste événement n'est pas dans l'ordre des choses attaché à la condition humaine. Rien, mon cher hôte, n'est plus dans cet ordre que les accidens imprévus qui troublent, altèrent et abrégent la vie. C'est avec cette dépendance que nous sommes nés; elle est attachée à notre nature et à notre constitution. S'il y a des coups qu'on doive endurer avec patience, ce sont ceux qui nous viennent de l'inflexible nécessité, et auxquels aucune volonté humaine n'a concouru. Ceux qui nous sont portés par les mains des méchans sont à mon gré beaucoup plus insupportables, parce que la nature ne nous fit pas pour les souffrir. Mais c'est déjà trop moraliser. Donnez-moi fréquemment, mon cher hôte, des nouvelles de la malade; dites-lui souvent aussi combien mon cœur est navré de ses souffrances, et combien de vœux je joins aux vôtres pour sa guérison.

J'ai reçu par M. le comte de Tonnerre une lettre du lieutenant de Guyenet, laquelle m'en promet une autre que j'attends pour lui faire des remercîmens. A présent ledit Thevenin est bien convaincu d'être un imposteur. M. de Tonnerre, qui m'avait positivement promis toute protection dans cette affaire, me marque qu'il lui imposera silence. Que dites-vous de cette manière de rendre justice? c'est comme si, après qu'un homme aurait pris ma bourse, au lieu de me la faire rendre, on

lui ordonnait de ne me plus voler. En toutes choses voilà comme je suis traité.

Je vous ai déjà marqué que vous pouvez m'écrire ici en droiture sous le nom de Renou; vous pouvez continuer aussi d'employer la même adresse dont vous vous servez; cela me parait absolument égal.

834. — A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 5 octobre 1768.

Votre lettre, monsieur, du 29 septembre, m'est parvenue en son temps, mais sans le duplicata, et je suis d'avis que vous ne vous donniez plus la peine d'en faire par cette voie, espérant que vos lettres continueront à me parvenir en droiture, ayant peut-être été ouvertes; mais n'importe pas, pourvu qu'elles parviennent. Si j'aperçois une interruption, je chercherai une adresse intermédiaire ici, si je puis, ou à Lyon.

Je suis bien touché de vos soins et de la peine qu'ils vous donnent, à laquelle je suis très-sûr que vous n'avez pas regret; mais il est superflu que vous continuiez d'en prendre au sujet de ce coquin de Thevenin, dont l'imposture est maintenant dans un degré d'évidence auquel Mr de Tonnerre lui-même ne peut se refuser. Savez-vous là-dessus quelle justice il se propose de me rendre, après m'avoir promis la protection la plus authentique pour tirer cette affaire au clair? c'est

d'imposer silence à cet homme; et moi toute la peine que je me suis donnée était dans l'espoir qu'il le forcerait de parler. Ne parlons plus de ce misérable ni de ceux qui l'ont mis en jeu. Je sais que l'impunité de celui-ci va les mettre à leur aise pour en susciter mille autres; et c'était pour cela qu'il m'importait de démasquer le premier. Je l'ai fait, cela me suffit : il en viendrait maintenant cent par jour que je ne daignerais pas leur répondre.

Quoique ma situation devienne plus cruelle de jour en jour, que je me voie réduit à passer dans un cabaret l'hiver dont je sens déjà les atteintes, et qu'il ne me reste pas une pierre pour y poser ma tête, il n'y a point d'extrémité que je n'endure plutôt que de retourner à Trye; et vous ne me proposeriez sûrement pas ce retour si vous saviez ce qu'on m'y a fait souffrir, et entre les mains de quels gens j'étais tombé là. Je frémis seulement à y songer : n'en reparlons jamais, je vous prie.

Plus je réfléchis aux traitemens que j'éprouve, moins je puis comprendre ce qu'on me veut. Egalement tourmenté, quelque parti que je prenne, je n'ai la liberté ni de rester où je suis, ni d'aller où je veux; je ne puis pas même obtenir de savoir où l'on veut que je sois, ni ce qu'on veut faire de moi. J'ai vainement désiré qu'on disposât ouvertement de ma personne, ce serait me mettre en repos; et voilà ce qu'on ne veut pas. Tout ce que je sens est qu'on est importuné de mon existence

et qu'on veut faire en sorte que je le sois moi-même; il est impossible de s'y prendre mieux pour cela. Il m'est cent fois venu dans l'esprit de proposer mon transport en Amérique, espérant qu'on voudrait bien m'y laisser tranquille, en quoi je crois bien que je me flattais trop; mais enfin j'en aurais fait de bon cœur la tentative si nous étions plus en état, ma femme et moi, d'en supporter le voyage et l'air. Il me vient une autre idée dont je veux vous parler, et que ma passion pour la botanique m'a fait naître; car, voyant qu'on ne voulait pas me laisser herboriser en repos, j'ai voulu quitter les plantes; mais j'ai vu que je ne pouvais plus m'en passer : c'est une distraction qui m'est nécessaire absolument; c'est un engouement d'enfant, mais qui me durera toute ma vie.

Je voudrais, monsieur, trouver quelque moyen d'aller la finir dans les îles de l'Archipel, dans celle de *Chypre*, ou dans quelque autre coin de la Grèce; il ne m'importe où, pourvu que je trouve un beau climat fertile en végétaux, et que la charité chrétienne ne dispose plus de moi. J'ai dans l'esprit que la barbarie turque me sera moins cruelle. Malheureusement, pour y aller, pour y vivre avec ma femme, j'ai besoin d'aide et de protection. Je ne saurais subsister là-bas sans ressource; et sans quelque faveur de la Porte, ou quelque recommandation du moins pour quelqu'un des consuls qui résident dans le pays, mon établissement y serait totalement impossible.

Comme je ne serais pas sans espoir d'y rendre mon séjour de quelque utilité au progrès de l'histoire naturelle et de la botanique, je croirais pouvoir à ce titre obtenir quelque assistance des souverains qui se font honneur de le favoriser. Je ne suis pas un Tournefort, ni un Jussieu; mais aussi je ne ferais pas ce travail en passant, plein d'autres vues et par tâche : je m'y livrerais tout entier, uniquement par plaisir, et jusqu'à la mort. Le goût, l'assiduité, la constance, peuvent suppléer à beaucoup de connaissances, et même les donner à la fin. Si j'avais encore ma pension du roi d'Angleterre, elle me suffirait, et je ne demanderais rien, sinon qu'on favorisât mon passage, et qu'on m'accordât quelque recommandation. Mais, sans y avoir renoncé formellement, je me suis mis dans le cas de ne pouvoir demander, ni désirer même honnêtement qu'elle me soit continuée; et d'ailleurs, avant d'aller m'exiler là pour le reste de mes jours, il me faudrait quelque assurance raisonnable de n'y pas être oublié et laissé mourir de faim. J'avoue qu'en faisant usage de mes propres ressources, j'en trouverais dans le fruit de mes travaux passés de suffisantes pour subsister où que ce fût; mais cela demanderait d'autres arrangemens que ceux qui subsistent, et des soins que je ne suis plus en état d'y donner. Pardon, monsieur : je vous expose bien confusément l'idée qui m'est venue, et les obstacles que je vois à son exécution. Cependant, comme ces obstacles ne sont

pas insurmontables, et que cette idée m'offre le seul espoir de repos qui me reste, j'ai cru devoir vous en parler, afin que, sondant le terrain, si l'occasion s'en présente, soit auprès de quelqu'un qui ait du crédit à la cour, et des protecteurs que vous me connaissez, soit pour tâcher de savoir en quelle disposition l'on serait à celle de Londres pour protéger mes herborisations dans l'Archipel, vous puissiez me marquer si l'exil dans ce pays-là que je désire peut être favorisé d'un des deux souverains. Au reste, il n'y a que ce moyen de le rendre praticable, et je ne me résoudrai jamais, avec quelque ardeur que je le désire, à recourir pour cela à aucun particulier quel qu'il soit. La voie la plus courte et la plus sûre de savoir là-dessus ce qui se peut faire serait, à mon avis, de consulter madame la maréchale de Luxembourg. J'ai même une si pleine confiance et dans sa *bonté* pour moi, et dans ses lumières, que je voudrais que vous ne parlassiez d'abord de ce projet qu'à elle seule, que vous ne fissiez là-dessus que ce qu'elle approuvera, et que vous n'y pensiez plus si elle le juge impraticable. Vous m'avez écrit, monsieur, de compter sur vous. Voilà ma réponse. Je mets mon sort entre vos mains, autant qu'il peut dépendre de moi. Adieu, monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur.

835. — A M. MOULTOU.

Bourgoin, le 10 octobre 1768.

Vos lettres, monsieur, me sont parvenues. Je ne répondis point à la première, parce que vous m'annonciez votre prochain départ de Genève; mais j'y crus voir de votre part la continuation d'une amitié à laquelle je serai toujours sensible, et j'y trouvai la clef de bien des mystères auxquels depuis long-temps je ne comprenais rien. Cela m'a fait rompre, un peu imprudemment peut-être, avec des ingrats dont j'ai plus à craindre qu'à espérer, après m'être perdu pour leur service; mais mon horreur pour toute espèce de déguisement augmente avec l'effet de ceux dont je suis la victime. Aussi-bien, dans l'état où l'on m'a réduit, je puis désormais être franc impunément; je n'en deviendrai pas plus misérable.

J'ignore absolument ce que c'est que le château de Lavagnac, à qui il appartient, sur quel pied j'y pourrais loger, s'il est habitable pour moi, c'est-à-dire à ma manière, et meublé; en un mot, tout ce qui s'y rapporte, hors le peu que vous m'en dites dans votre dernière lettre, et qui me paraît très-attrayant. Coindet ne m'en a jamais parlé, et cela ne m'étonne guère. Votre courte description du local est charmante. Vous m'offrez de m'en dire davantage, et même d'aller prendre des éclaircissemens sur les lieux. Je suis bien tenté de vous

prendre au mot : car aller habiter un si beau lieu, moi qui n'ai d'asile qu'au cabaret; vous voir en passant; être voisin de M. Venel, pour lequel j'ai la plus véritable estime : tout cela m'attire assez fortement pour me déterminer probablement tout-à-fait, pour peu que les convenances dont j'ai besoin s'y rencontrent. A l'égard du profond secret que vous me promettez, vous n'en êtes plus le maître; ne laissez pourtant pas de le garder autant qu'il vous sera possible; je vous en prie instamment, puisque votre lettre a été ouverte, quoique celle qui lui servait d'enveloppe ne l'ait pas été. Avis au lecteur.

J'apprends avec le plus vrai plaisir que votre voyage a été salutaire à la santé de madame Moultou : mon empressement de vous voir est encore augmenté par le désir d'être connu d'elle, et de lui agréer. Si je n'obtiens pas qu'elle approuve votre amitié pour moi, et qu'elle en suive l'exemple, je réponds au moins que ce ne sera pas ma faute; mais, comme je désire m'arrêter un peu à Montpellier pour voir M. Gouan et le Jardin des Plantes, je ne logerai pas chez vous. Je vous prierai seulement de me chercher deux chambres dans votre voisinage, et qui n'empêcheront pas, si je ne vous importune point, que vous ne me voyiez chez vous presque autant que si j'y logeais, à condition que vous ne fermerez pour cela votre porte à personne : les sociétés bonnes pour vous seront sûrement très-bonnes pour moi; et, si je ne suis

S'ils n'avaient voulu que s'assurer de moi, me diffamer à leur aise, sans que jamais je pusse dévoiler leurs trames aux yeux du public, ni même les pénétrer, c'était là qu'ils devaient me tenir, puisque, maîtres absolus dans la maison du prince où il n'a lui-même aucun pouvoir, ils y disposaient de moi tout à leur gré. Cependant, après avoir tâché de me dissuader d'y rentrer et de me persuader d'en sortir, trouvant ma volonté inébranlable, ils ont fini par m'en chasser de vive force par les mains du sacripant que le maître avait chargé de me protéger, mais qui se sentait trop bien protégé ici même par d'autres pour avoir peur de désobéir. Que me veulent-ils maintenant qu'ils me tiennent tout-à-fait? Je l'ignore; je sais seulement qu'ils ne me veulent ni à Trye, ni dans une ville, ni au voisinage d'aucun ami, ni même au voisinage de personne, et qu'ils ne veulent autre chose encore que simplement de s'assurer de moi. Convenez que voilà de quoi donner à penser. Comment le prince me protégera-t-il ailleurs s'il n'a pu me protéger dans sa maison même? Que deviendrai-je dans ces montagnes si je vais m'y fourrer sans préliminaire, sans connaissance, et sûr d'être, comme partout, la dupe et la victime du premier fourbe qui viendra me circonvenir? Si nous prenons des arrangemens d'avance, il arrivera ce qui est toujours arrivé, c'est que M. le prince de Conti et madame la maréchale ne pouvant les cacher aux machiavélistes qui les en-

tourent, et qui se gardent bien de laisser voir leurs desseins secrets, leur donneront le plus beau jeu du monde pour dresser d'avance leurs batteries dans le lieu que je dois habiter. Je serai attendu là, comme je l'étais à Grenoble, et comme je le suis partout où l'on sait que je veux aller. Si c'est une maison isolée, la chose leur sera cent fois plus commode : ils n'auront à corrompre que les gens dont je dépendrai pour tout et en tout. Si ce n'était que pour m'espionner, à la bonne heure, et très-peu m'importe. Mais c'est pour autre chose, comme je vous l'ai prouvé; et pourquoi? Je l'ignore, et je m'y perds; mais convenez que le doute n'est pas attirant.

Voilà, monsieur, des considérations que je vous prie de bien peser, à quoi j'ajoute les incommodités infinies d'une habitation isolée pour un étranger, à mon âge et dans mon état, la dépense au moins triple, les idées terribles auxquelles je dois être en proie, ainsi séquestré du genre humain, non volontairement et par goût, mais par force et pour assouvir la rage de mes oppresseurs : car, d'ailleurs, je vous jure que mon même goût pour la solitude est plutôt augmenté que diminué par mes infortunes; et que, si j'étais pleinement libre et maître de mon sort, je choisirais la plus profonde retraite pour y finir mes jours. Bien plus, une captivité déclarée n'aurait rien de pénible et de triste pour moi. Qu'on me traite comme on voudra, pourvu que ce soit ouvertement, je puis

tout souffrir sans murmure; mais mon cœur ne peut tenir aux flagorneries d'un sot fourbe qui se croit fin parce qu'il est faux. J'étais tranquille aux cailloux des assassins de Motiers, et ne puis l'être aux phrases des admirateurs de Grenoble.

Il faut vous dire encore que ma situation présente est trop désagréable et violente pour que je ne saisisse pas la première occasion d'en sortir; ainsi des arrangemens d'une exécution éloignée ne peuvent jamais être pour moi des engagemens absolus qui m'obligent à renoncer aux ressources qui peuvent se présenter dans l'intervalle. J'ai dû, monsieur, entrer avec vous dans ces détails, auxquels je dois ajouter que l'espèce de liberté de disposer de moi, que mes ressources me laissent, n'est pas illimitée; que ma situation la restreint tous les jours; que je ne puis former des projets que pour deux ou trois années, passé lesquelles d'autres lois ordonneront de mon sort et de celui de ma compagne; mais l'avenir éloigné ne m'a jamais effrayé. Je sens qu'en général, vivant ou mort, le temps est pour moi; mes ennemis le sentent aussi, et c'est ce qui les désole : ils se pressent de jouer de leur reste; dès maintenant ils en ont trop fait pour que leurs manœuvres puissent rester long-temps cachées; et le moment qui doit les mettre en évidence sera précisément celui où ils voudront les étendre sur l'avenir. Vous êtes jeune, monsieur; souvenez-vous de la prédiction que je vous fais, et soyez sûr que vous la verrez accom-

plie. Il me reste maintenant à vous dire que, prévenu de tout cela, vous pouvez agir comme votre cœur vous inspirera, et comme votre raison vous éclairera; plein de confiance en vos sentimens et en vos lumières, certain que vous n'êtes pas homme à servir mes intérêts aux dépens de mon honneur, je vous donne toute ma confiance. Voyez madame la maréchale; la mienne en elle est toujours la même. Je compte également et sur ses bontés et sur celles de M. le prince de Conti; mais l'un est subjugué, l'autre ne l'est pas, et je ratifie d'avance tout ce que vous résoudrez avec elle, comme fait pour mon plus grand bien. A l'égard du titre dont vous me parlez, je tiendrai toujours à très-grand honneur d'appartenir à S. A. S., et il ne tiendra pas à moi de le mériter; mais ce sont de ces choses qui s'acceptent et qui ne se demandent pas. Je ne suis pas encore à la fin de mon bavardage, mais je suis à la fin de mon papier; j'ai pourtant encore à vous dire que l'aventure de Thevenin a produit sur moi l'effet que vous désiriez. Je me trouve moi-même fort ridicule d'avoir pris à cœur une pareille affaire, ce que je n'aurais pourtant pas fait, je vous jure, si je n'eusse été sûr que c'était un drôle aposté. Je désirais, non par vengeance assurément, mais pour ma sûreté, qu'on dévoilât ses instigateurs : on ne l'a pas voulu, soit; il en viendrait mille autres que je ne daignerais pas même répondre à ceux qui m'en parleraient. Bon-

jour, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. J'oubliais de vous dire que mon chamoiseur est bien le cordonnier de M. de Tanley; il apprit le métier de chamoiseur à Yverdun après sa retraite. J'ai fait faire en Suisse des informations avec la déposition juridique et légalisée du cabaretier Janin.

837. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 30 octobre 1768.

VOICI, j'espère, la dernière fois que j'aurai à vous parler du sieur Thevenin, dont je n'entends plus parler moi-même. Après les preuves péremptoires que j'ai données à M. de Tonnerre de la fourberie de cet imposteur, il en a bien fallu convenir à la fin, et il m'a offert de le punir par quelques jours de prison, comme si le but de tous les soins que j'ai pris et que j'ai donnés à ce sujet était le châtiment de ce misérable. Vous croyez bien que je n'ai pas accepté. L'imposteur étant convaincu, rien n'était plus aisé que de le faire parler et de remonter peut-être à la source de ce complot profondément ténébreux dont je suis la victime depuis plusieurs années, et dont je dois l'être jusqu'à ma mort. Je me le tiens pour dit; et prenant enfin mon parti sur les manœuvres des hommes, je les laisserai désormais ourdir et tra-

mer leurs iniquités, certain, quoi qu'ils puissent faire, que le temps et la vérité seront plus forts qu'eux. Ce qu'il me reste de toute cette affaire est un tendre souvenir des soins que mes amis ont bien voulu se donner en cette occasion, pour confondre l'imposture, et je suis en particulier très-sensible à l'activité de M. Guyenet, dont je n'avais pas le même droit d'en attendre, et avec qui je n'étais plus en relation. J'apprends qu'il commence à se ranger, et je m'en réjouis de tout mon cœur, pour le bonheur de son excellente petite femme et le sien. Je finis, mon cher hôte, un peu à la hâte, en vous embrassant au nom de ma femme et au mien. J'embrasse M. Jeannin.

838. — A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 2 novembre 1768.

DEPUIS la dernière lettre, monsieur, que je vous ai écrite, et dont je n'ai pas encore la réponse, j'ai reçu de M. le duc de Choiseul un passe-port que je lui avais demandé pour sortir du royaume il y a près de six semaines, et auquel je ne songeais plus. Me sentant de plus en plus dans l'absolue nécessité de me servir de ce passe-port, j'ai délibéré, dans la cruelle extrémité où je me trouve, et dans la saison où nous sommes, sur l'usage que j'en ferais, ne voulant ni ne pouvant le laisser écouler comme l'autre. Vous serez étonné du résultat de ma délibération, faite pourtant avec tout

semble que si j'étais près de vous, que nous nous embrassassions, que nous pleurassions tous deux, sans nous rien dire, nos cœurs se seraient beaucoup dit.

Cruel ami, que de regrets vous me préparez dans votre description de Lavagnac! Hélas! ce beau séjour était l'asile qu'il me fallait; j'y aurais oublié, dans un doux repos, les ennuis de ma vie; je pouvais espérer d'y trouver enfin de paisibles jours, et d'y attendre sans impatience la mort, qu'ailleurs je désirerai sans cesse. Il est trop tard. La fatale destinée qui m'entraîne ordonne autrement de mon sort. Si j'en avais été le maître, si le prince lui-même eût été le maître chez lui, je ne serais jamais sorti de Trye, dont il n'avait rien épargné pour me rendre le séjour agréable. Jamais prince n'en a tant fait pour aucun particulier qu'il en a daigné faire pour moi. *Je le mets ici à ma place,* disait-il à son officier; *je veux qu'il ait la même autorité que moi, et je n'entends pas qu'on lui offre rien, parce que je le fais le maître de tout.* Il a même daigné me venir voir plusieurs fois, souper avec moi tête à tête, me dire, en présence de toute sa suite, qu'il venait exprès pour cela : et, ce qui m'a plus touché que tout le reste, s'abstenir même de chasser, de peur que le motif de son voyage ne fût équivoque. Eh bien! cher Moultou, malgré ses soins, ses ordres les plus absolus, malgré le désir, la passion, j'ose dire, qu'il avait de me rendre heureux dans la re-

traite qu'il m'avait donnée, on est parvenu à m'en chasser, et cela par des moyens tels que l'horrible écrit n'en sortira jamais de ma bouche ni de ma plume. Son altesse a tout su, et n'a pu désapprouver ma retraite; les bontés, la protection, l'amitié de ce grand homme, m'ont suivi dans cette province, et n'ont pu me garantir des indignités que j'y ai souffertes. Voyant qu'on ne me laisserait jamais en repos dans le royaume, j'ai résolu d'en sortir; j'ai demandé un passe-port à M. de Choiseul, qui, après m'avoir laissé longtemps sans réponse, vient enfin de m'envoyer ce passe-port. Sa lettre est très-polie, mais n'est que cela : il m'en avait écrit auparavant d'obligeantes. Ne point m'inviter à ne pas faire usage de ce passe-port, c'est m'inviter en quelque sorte à en faire usage. Il ne convient pas d'importuner les ministres pour rien. Cependant depuis le moment où j'ai demandé ce passe-port jusqu'à celui où je l'ai obtenu, la saison s'est avancée, les Alpes se sont couvertes de glace et de neige; il n'y a plus moyen de songer à les passer dans mon état. Mille considérations impossibles à détailler dans une lettre m'ont forcé à prendre le parti le plus violent, le plus terrible auquel mon cœur pût jamais se résoudre; mais le seul qui m'ait paru me rester, c'est de repasser en Angleterre, et d'aller finir mes malheureux jours dans ma triste solitude de Wootton, où, depuis mon départ, le propriétaire m'a souvent rappelé par force cajoleries. Je viens

de lui écrire en conséquence de cette résolution; j'ai même écrit aussi à l'ambassadeur d'Angleterre. Si ma proposition est acceptée, comme elle le sera infailliblement, je ne puis plus m'en dédir, et il faut partir. Rien ne peut égaler l'horreur que m'inspire ce voyage; mais je ne vois plus de moyen de m'en tirer sans mériter de reproches; et à tout âge, surtout au mien, il vaut mieux être malheureux que coupable.

J'aurais doublement tort d'acheter par rien de répréhensible le repos du peu de jours qui me restent à passer; mais je vous avoue que ce beau séjour de Lavagnac, le voisinage de M. Venel, l'avantage d'être auprès de son ami, par conséquent d'un honnête homme, au lieu qu'à Trye j'étais entre les mains du dernier des malheureux, tout cela me suivra en idée dans ma sombre retraite, et y augmentera ma misère pour n'avoir pu faire mon bonheur. Ce qui me tourmente encore plus en ce moment est une lueur de vaine espérance dont je vois l'illusion, mais qui m'inquiète malgré que j'en aie. Quand mon sort sera parfaitement décidé, et qu'il ne me restera qu'à m'y soumettre, j'aurai plus de tranquillité. C'est, en attendant, un grand soulagement pour mon cœur d'avoir épanché dans le vôtre tout ce détail de ma situation. Au reste, je suis attendri d'imaginer vos dames, vous, et M. Venel, faisant ensemble ce pélerinage bienfaisant, qui mérite mieux que ceux de Lorette d'être mis au nombre des œuvres

de miséricorde. Recevez tous mes plus tendres remercimens et ceux de ma femme; faites agréer ses respects et les miens à vos dames. Nous vous saluons et vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur.

P S. J'ai proposé l'alternative de l'Angleterre et de Minorque, que j'aimerais mieux à cause du climat. Si ce dernier parti est préféré, ne pourrions-nous pas nous voir avant mon départ, soit à Montpellier, soit à Marseille?

Autre P. S. Si j'avais reçu votre lettre avant le départ des miennes, je doute qu'elles fussent parties.

840. — A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 7 novembre 1768.

DEPUIS ma dernière lettre, monsieur, j'ai reçu d'un ami *l'incluse*, qui a fort augmenté mon regret d'avoir pris mon parti si brusquement; la situation charmante de ce château de Lavagnac, le maître auquel il appartient, l'honnête homme qu'il a pour agent, la beauté, la douceur du climat, si convenable à mon pauvre corps délabré, le lieu assez solitaire pour être tranquille, et pas assez pour être un désert; tout cela, je vous l'avoue, si je passe en Angleterre ou même à Mahon, car j'ai proposé l'alternative, tout cela, dis-je, me fera souvent tourner les yeux et soupirer vers cet agréable asile, si bien fait pour me rendre heu-

reux, si l'on m'y laissait en paix. Mais j'ai écrit : si l'ambassadeur me répond honnêtement, me voilà engagé; j'aurais l'air de me moquer de lui si je changeais de résolution; et d'ailleurs ce serait, en quelque sorte, marquer peu d'égard pour le passe-port que M. de Choiseul a eu la bonté de m'envoyer à ma prière. Les ministres sont trop occupés, et d'affaires trop importantes, pour qu'il soit permis de les importuner inutilement; d'ailleurs, plus je regarde autour de moi, plus je vois avec certitude qu'il se brasse quelque chose, sans que je puisse deviner quoi. Thevenin n'a pas été aposté pour rien : il y avait dans cette farce ridicule quelque vue qu'il m'est impossible de pénétrer; et, dans la profonde obscurité qui m'environne, j'ai peur au moindre mouvement de faire un faux pas. Tout ce qui m'est arrivé depuis mon retour en France, et depuis mon départ de Trye, me montre évidemment qu'il n'y a que M. le prince de Conti, parmi ceux qui m'aiment, qui sache au vrai le secret de ma situation, et qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour la rendre tranquille sans pouvoir y réussir. Cette persuasion m'arrache des élans de reconnaissance et d'attendrissement vers ce grand prince, et je me reproche vivement mon impatience au sujet du silence qu'il a gardé sur mes deux dernières lettres; car il y a peu de temps que j'en ai écrit à son altesse une seconde, qu'elle n'a peut-être pas plus reçue que la première : c'est de quoi je désirerais extrê-

mement d'être instruit. Je n'ose en ajouter une pour elle dans ce paquet, de peur de le grossir au point de donner dans la vue; mais si, dans ce moment critique, vous aviez pour moi la charité de vous présenter à son audience, vous me rendriez un office bien signalé de l'informer de ce qui se passe, et de me faire parvenir son avis, c'est-à-dire ses ordres; car, dans tout ce que j'ai fait de mon chef, je n'ai fait que des sottises, qui me serviront au moins de leçons à l'avenir, s'il daigne encore se mêler de moi. Demandez-lui aussi de ma part, je vous supplie, la permission de lui écrire désormais sous votre couvert, puisque sous le sien mes lettres ne passent pas.

La tracasserie du sieur Thevenin est enfin terminée : après les preuves sans réplique que j'ai données à M. de Tonnerre de l'imposture de ce coquin, il m'a offert de le punir par quelques jours de prison. Vous sentez bien que c'est ce que je n'ai pas accepté, et que ce n'est pas de quoi il était question. Vous ne sauriez imaginer les angoisses que m'a données cette sotte affaire, non pour ce misérable à qui je n'aurais pas daigné répondre, mais pour ceux qui l'ont aposté, et que rien n'était plus aisé que de démasquer si on l'eût voulu : rien ne m'a mieux fait sentir combien je suis inepte et bête en pareil cas, le seul, à la vérité, de cette espèce où je me sois jamais trouvé. J'étais navré, consterné, presque tremblant; je ne savais ce que je disais en questionnant l'imposteur; et

ture, qui a dans son cœur la véritable religion, celle qui fait les gens de bien; voilà tout ce que je

---

« Sa bourse ne fut jamais fermée aux malheureux; on ne peut comprendre qu'avec une aussi médiocre fortune, cet homme, désintéressé jusqu'au blâme, pût donner autant. Personne à la vérité ne fut plus sobre que lui et n'eut moins de besoins, ne fut plus propre et n'usa moins.

« M. de Saint-Germain, accompagné d'une autre personne, fut visiter M. Rousseau qui s'était retiré à la campagne. Peu après leur arrivée un homme vint frapper à la porte. M. Rousseau se lève, lui ouvre, et lui dit de revenir. L'homme insista en disant qu'il venait de loin, et qu'il avait besoin de son argent. Alors il le fit entrer, et ces deux messieurs virent sept à huit vêtemens de différente taille que cet homme apportait. M. Rousseau lui demanda ce qu'il lui fallait, il répondit, dix-huit francs, il lui furent payés. Voyant que ces messieurs s'étaient aperçus de ce qu'il voulait leur cacher, M. Rousseau leur dit: C'est une famille qui n'est pas vêtue: il ne faut pas croire que de donner vingt-quatre sous ou un petit écu à l'importunité d'un pauvre, ce soit remplir les obligations de la charité. Il faut chercher le besoin où il est..., etc.

« Pourrait-on croire que M. Rousseau avec des sentimens pareils, soutenus par une pratique habituelle, ait pu être un empoisonneur, un fripon? Il est cependant vrai qu'au sujet de son goût pour la recherche des plantes il a été taxé d'y chercher du poison, et qu'on a cité un homme sur lequel on prétendait qu'il en avait fait l'essai, parce qu'il mourut dans les douleurs d'une colique néphrétique, malgré tous les secours que lui procura M. Rousseau. Obligé de subir une confrontation avec un ouvrier, il confondit cet imposteur, qui disait lui avoir prêté, à Neufchâtel, neuf francs, que M. Rousseau n'avait jamais voulu lui rendre...

« Un fermier qui avait fourni pendant quinze mois à M. Rousseau des œufs, du beurre, du fromage, qui toujours en avait été payé beaucoup au-delà de ce que la chose valait, et qui en

cherche. On ne séduit pas M. de Saint-Germain, on l'intimide encore moins; passez-moi, monsieur, la familiarité du terme : vous êtes précisément l'homme qu'il me faut.

J'aurais, monsieur, à mettre en dépôt dans le cœur d'un honnête homme des confidences qui n'en sont pas indignes, et qui soulageraient le mien. Si vous voulez bien être ce généreux dépositaire, ayez la bonté de m'assigner chez vous l'heure et le jour d'une audience paisible, et je m'y rendrai. Je vous préviens que ma confiance ne sera mêlée d'aucune indiscrétion; que je n'ai à vous demander ni soins, ni conseils, ni rien qui puisse vous donner la moindre peine ou vous compromettre en aucune façon : vous n'aurez d'autre usage à faire de ma confidence que d'en honorer un jour ma mémoire, quand il n'y aura

---

outre avait reçu de lui, ainsi que sa famille, mille bienfaits, eut l'ingratitude et la mauvaise foi de lui envoyer un mémoire que ce fermier affirmait lui être dû, et ne lui avoir pas été payé par M. Rousseau avant son départ. Cette demande, vérifiée par M. de Saint-Germain, fut prouvée fausse.

« Une femme de chambre, prétendant à l'esprit, fatiguait M. Rousseau par des visites continuelles : furieuse de ce qu'il l'avait chassée de chez lui, elle dit qu'il l'avait voulu violer, et ce bruit se répandit partout.

« Tous ces événemens, quoique fâcheux, n'auraient pas dû affecter M. Rousseau au point où il l'était, encore moins lui persuader que ces calomnies grossières étaient l'ouvrage de ses ennemis; autant à plaindre qu'à blâmer, il était, par sa sensibilité et sa méfiance, son plus cruel ennemi à lui-même..., etc. »

plus de risque à parler. Je ne vous dis rien de mes sentimens pour vous, mais je vous en donne la preuve.

842. — A M. LE COMTE DE TONNERRE,

En lui envoyant l'écrit suivant.

Bourgoin, le 9 novembre 1768.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe la déclaration juridique du sieur Jeannet (*), cabaretier des Verrières, relative à celle du sieur Thevenin. De peur d'abuser de votre patience, je m'abstiens de joindre à cette pièce celles que j'ai reçues en même temps, puisqu'elle suffit seule à la suite des preuves que vous avez déjà pour démontrer pleinement, non l'erreur, mais l'imposture de ce dernier. Je n'aurais assurément pas eu l'indiscrétion de vous importuner de cette ridicule affaire, si le ton décidé sur lequel M. Bovier se faisait le porteur de parole de ce misérable n'eût excité ma juste indignation. Vous m'avez fait l'honneur de me marquer qu'après ce qui s'est passé mon prétendu créancier se tiendra pour dit qu'il ne saurait se flatter de trouver en moi son débiteur. Voilà, monsieur le comte, de quoi jamais il ne s'est flatté, je vous assure; mais il s'est flatté, pre-

(*) Ce *Jeannet* est nommé *Janin* dans les lettres précédentes; c'est sans doute une erreur de Rousseau, qui avait été mal informé.

mièrement, de mentir et m'avilir à son aise; puis, après avoir dit tout ce qu'il voulait dire, et n'ayant plus qu'à se taire, de se taire ensuite tranquillement; et, s'il était enfin convaincu d'être un imposteur, de sortir néanmoins de cette affaire, confondu, très-peu lui importe, mais impuni, mais triomphant. Pour un homme qui paraît si bête, je trouve qu'il n'a pas trop mal calculé.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien ordonner, à votre commodité, que les deux pièces ci-jointes me soient renvoyées avec la lettre de M. Roguin. Je sens que j'ai fort abusé, dans cette occasion, de la permission que vous m'avez donnée de faire venir mes lettres sous votre pli. Je serai plus discret à l'avenir; et si l'impunité du premier fourbe en suscite d'autres, elle me servira de leçon pour ne m'en plus tourmenter.

J'ai l'honneur, M. le comte, de vous assurer de tout mon respect.

DÉCLARATION JURIDIQUE DU SIEUR JEANNET.

L'an 1768, et le dix-neuvième jour du mois de septembre, par-devant noble et prudent Charles-Auguste du Terraux, bourgeois de Neuchâtel et de Romain-Motiers, maire pour sa majesté le roi de Prusse, notre souverain prince et seigneur, en la juridiction des Verrières, administrant justice par jour extraordinaire, mais aux lieu et heure accoutumés, et en la présence des sieurs jurés en icelle après nommés :

Personnellement est comparu M. Guyenet, receveur pour sa majesté, et lieutenant en l'honorable cour de justice du Val-de-Travers, qui a représenté qu'ayant reçu depuis peu une lettre de M. J. J. Rousseau, datée de Bourgoin, du 8 du courant, par laquelle il lui marque que le nommé Thevenin, chamoiseur de sa profession, lui ayant fait demander neuf livres argent de France, qu'il prétend lui avoir fait remettre en prêt, au logis du Soleil, à Saint-Sulpice, il y a à peu près dix ans; et comme cet article est trop intéressant à l'honneur de mondit sieur Rousseau pour ne pas l'éclaircir, vu et d'autant qu'il n'a jamais été dans le cas d'emprunter cette somme dudit Thevenin, et que cet article est controuvé; c'est pourquoi mondit sieur le lieutenant Guyenet se présente aujourd'hui par-devant cette honorable justice, pour requérir que, par reconnaissance, il puisse justifier authentiquement ce qu'il vient d'avancer, ayant pour cet effet fait citer en témoignage le sieur Jean-Henri Jeannet, cabaretier de ce lieu, présent, lequel et par qui l'argent que répète ledit Thevenin à mondit sieur Rousseau, doit, suivant lui, avoir été remis; requérant qu'avant de faire déposer ledit sieur Jeannet, il y soit appointé, ce qui a été connu.

Et pour y satisfaire, ledit sieur Jeannet étant comparu, a, après serment intime sur les interrogats circonstanciés à lui adressés, tendans à dire

tout ce qu'il peut savoir de cette affaire, dépose comme suit :

Qu'il n'a aucune connaissance que le nommé Thevenin, chamoiseur, ait jamais prêté chez lui, déposant, ni ailleurs, aucun argent à M. Jean-Jacques Rousseau pendant tout le laps de temps qu'il a demeuré dans ce pays, n'ayant jamais eu l'honneur de voir dans son logis mondit sieur Rousseau; bien est-il vrai qu'il y a à peu près cinq ans qu'il le vit s'en revenant du côté de Pontarlier, sans lui avoir parlé ni l'avoir revu dès lors.

Il se rappelle aussi très-bien qu'en 1762, pendant le courant du mois de mai, arriva chez lui un nommé Thevenin, qui se disait être de la Charité-sur-Loire, réfugié dans ce pays pour éviter l'effet d'une lettre de cachet obtenue contre lui, lequel était accompagné du nommé Guillobel, marchand horloger du même lieu; ledit Thevenin n'ayant séjourné chez lui que huit à dix jours, pendant lequel temps arriva encore dans son logis un nommé Decustreau, qu'il connaissait depuis près de vingt ans, pour avoir logé chez lui à différentes fois, et duquel il peut produire des lettres.

Ledit Decustreau partit au bout de quelques jours pour Neuchâtel; Thevenin avec lui Jeannet l'accompagnèrent jusqu'à Saint-Sulpice, au logis du Soleil, où ils dînèrent. Après le départ dudit Decustreau, ledit Thevenin demanda au déposant

s'il connaissait ledit Decustreau; il lui répondit qu'il le connaissait pour avoir logé chez lui. Cette demande dudit Thevenin ayant excité au déposant la curiosité d'apprendre de lui pourquoi il lui formait cette question, ledit Thevenin lui répondit que c'était à cause d'un écu de trois livres qu'il avait prêté audit Decustreau sur la demande qu'il lui en avait faite. Et enfin ledit sieur Jeannet ajoute que pendant tout le temps que ledit Thevenin a resté chez lui, il ne lui a point parlé de M. Rousseau, ni dit qu'il eût la moindre chose à faire avec lui; que ledit Thevenin, lorsqu'il arriva dans ce pays, n'avait point de profession, ayant dès lors appris celle de chamoiseur à Estavayé-le-Lac.

C'est tout ce que ledit sieur Jeannet a déclaré savoir sur cette affaire.

Enfin mondit sieur le lieutenant a continué à dire qu'étant nécessaire à M. Rousseau d'avoir le tout par écrit, pour lui servir en cas de besoin, il demandait que par connaissance il lui fût adjugé; ce qui lui a été.

Connu et jugé par les sieurs Jacques Lambelet, doyen, et Jacob Perroud, tous deux justiciers dudit lieu; et par mondit sieur le maire ordonné au notaire soussigné, greffier des Verrières, de lui en faire l'expédition en cette forme. Le jour prédit, 13 septembre 1768.

Par ordonnance. *Signé* Jeanjaquet.

843. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Bourgoin, le 13 novembre 1768.

MARDI, monsieur, vous n'êtes pas libre, ni moi mercredi; le jeudi même est douteux : reste donc demain, lundi, pour ne pas aller trop loin. Il me serait moins incommode, il faut l'avouer, que vous me fissiez l'honneur de venir manger mon potage; mais comme une soupe de cabaret n'est pas trop présentable, et que j'y perdrais l'honneur de dîner avec madame de Saint-Germain, je préfère, monsieur, de profiter de votre invitation, en la priant de permettre que j'aille demain lui demander à dîner. S'il faisait beau demain, sur les dix heures, j'irais vous proposer une promenade jusqu'à midi, à moins que vous ne la préférassiez de nos côtés, où il y a d'assez belles prairies.

Ne craignez pas, monsieur, d'entendre de ma part rien qui vous puisse déplaire : je respecte trop pour cela et vous et vos sentimens; et les miens, que je vois bien qui ne vous sont pas connus, en sont moins éloignés que vous ne pensez. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agira.

Je suis bien sensible, monsieur, à votre complaisance; vous ne tarderez pas d'en connaître le prix. Si j'avais trouvé plus tôt un cœur auquel le mien osât s'ouvrir, j'aurais souffert de moins vives angoisses, et ma raison s'en trouverait mieux. A

demain donc, monsieur, puisque vous le voulez bien. Permettez que je présente mon respect très-humble à madame de Saint-Germain.

RENOU.

844. — A M. LE COMTE DE TONNERRE.

Bourgoin, le 16 novembre 1768.

MONSIEUR,

Pardon de mes importunités réitérées; mais je ne puis me dispenser de vous envoyer encore l'imprimé ci-joint qu'on n'a pu recouvrer plus tôt (*). Vous y verrez, M. le comte, que ceux qui ont aposté le sieur Thevenin ont su choisir un sujet déjà expérimenté dans le métier qu'ils lui faisaient faire.

Je ne puis penser, monsieur, que vous m'ayez pu croire dans l'âme assez de bassesse pour vouloir me venger d'un tel malheureux. Moi qui jamais n'ai fait, ni rendu, ni voulu le moindre mal à personne, commencerais-je si tard et sur un pareil personnage? Non, monsieur, je n'ai point désiré sa punition, mais sa confession, et c'est ce que sa conviction devait naturellement produire, si l'on en eût profité pour remonter à la source de ses menées. Mais c'est ce qui commence à devenir superflu; et sans que l'autorité ni moi nous en

(*) C'était un arrêt du parlement de Paris, du 10 mars 1761, qui condamnait Thevenin au carcan, à être marqué, et aux galères pour trois ans, pour impostures et calomnies.

mêlions en aucune manière, je prévois que le public ne tardera pas à savoir à quoi s'en tenir.

Permettez que je vous réitère ici mes actions de grâce des bontés dont vous m'avez honoré, et mes excuses de l'abus que j'en ai pu faire; et daignez, monsieur, agréer, je vous supplie, les assurances de mon respect.

P. S. Je prends la liberté d'exiger, monsieur, que vous ne fassiez aucun usage de cet imprimé. Il est pour vous seul, et pour être brûlé après l'avoir lu, à moins que vous n'aimiez mieux le garder, mais de façon qu'il ne puisse nuire à celui qu'il concerne.

845. — A M. MOULTOU.

Bourgoin, le 21 novembre 1768.

J'AI, mon ami, votre lettre du 14. Je ne puis me détacher de l'idée d'aller vous embrasser et délibérer avec vous de ma destination ultérieure. Je n'ai point encore de réponse de l'ambassadeur d'Angleterre : il n'était pas à Paris quand je lui ai écrit; et j'ai appris dans l'intervalle qu'il avait l'honnête Walpole pour secrétaire d'ambassade : cette nouvelle a achevé de me déterminer. Je n'irai point en Angleterre : on me traitera comme on voudra en France, mais je suis déterminé à y rester. Je ne puis renoncer à l'espérance qu'au moins, pour l'honneur de l'hospitalité française, il s'y trouvera quelque coin où l'on voudra bien

me laisser mourir en repos. Si ce coin, cher Moultou, en pouvait être un du château du Lavagnac, il me semble que sous les auspices de l'amitié l'habitation m'en serait délicieuse. Malheureusement j'écris inutilement à M. le prince de Conti; mes lettres ne lui parviennent point. Il me répondait fort exactement au commencement; il ne me répond plus : il m'a fait dire qu'il ne recevait point de mes nouvelles. Les négociations intermédiaires ont leurs inconvéniens. La générosité de ce grand prince m'a accoutumé à accepter, et non pas à demander : je ne puis me résoudre à changer de méthode. Si l'ami de M. Venel, qui commande dans le château, veut écrire, à la bonne heure, je lui en serai obligé; pour moi je n'écrirai pas. Mais dites-moi, n'y a-t-il dans le pays aucune habitation qui pût me convenir que ce château? Le bon M. Venel ne pourrait-il pas me trouver un terrier à Pézénas même, ou aux environs? Pourvu que je sois son voisin, que m'importe en quel lieu j'habite? Si nous étions dans une meilleure saison, si le voyage était moins pénible, si j'avais plus de facilités pour le faire, je volerais près de vous; mais mon transport et celui de tout mon attirail de botanique est embarrassant. Je ne suis point à portée d'ici d'avoir des voitures. Il me faudrait un bon carrossin qui pût charger avec nous cinq ou six malles, ou caisses; il me faudrait un bon voiturier, qui nous conduisit bien et qui fût honnête homme : j'ai pensé que cela se pourrait trouver

où vous êtes; et que vous pourriez être à portée de faire pour moi ce marché, et de m'envoyer la voiture au temps convenu. Voyez. Ah! si vous pouviez faire plus! Mais madame Moultou, votre santé, vos affaires! et quand tout vous le permettrait, je ne devrais pas le souffrir. Quoi qu'il en soit, j'ai le plus grand désir de me rendre auprès de vous, et cela d'autant plus que j'ai quelque lieu de croire qu'on m'y verrait avec plus de plaisir qu'ici.

J'ai reçu depuis peu, avec le reste de mes plantes et bouquins, une lettre que M. de Gouan m'écrivait à Trye : elle est de si vieille date que je ne sais plus comment y répondre. Il m'accusera de malhonnêteté envers lui, moi qui voudrais tout faire pour obtenir ses instructions et sa correspondance, et que ce désir anime encore à me rendre à Montpellier. Si vous le connaissez, si vous le voyez, obtenez-moi, je vous prie, ses bonnes grâces, en attendant que je sois à portée de les cultiver. Quel trésor vous m'annoncez dans l'herbier des plantes marines! Que je suis touché de la générosité de votre digne parent! Elle me fera, avec celle du brave Dombey, une collection complète, surtout si M. Gouan veut bien y ajouter quelques fragmens de ses dernières dépouilles des Pyrénées. Que je vais être riche! Je suis si avare et si enfant que le cœur m'en bat de joie. Gardez-moi bien précieusement ce beau présent,

je vous prie, jusqu'à ce qu'il soit décidé qui de lui ou de moi ira joindre l'autre.

J'ai été très-malade, très-agité de peine et de fièvre ces temps derniers; maintenant je suis tranquille, mais très-faible. J'aime mieux cet état que l'autre; et j'aurai peu de regret aux forces qui me manquent s'il m'en reste assez pour vous aller voir. Adieu, cher Moultou; faites agréer à madame les hommages et respects de votre vieux ami et de sa femme. Nous vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur.

846. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 21 novembre 1768.

Je vous remercie, mon cher hôte, de l'arrêt de Thevenin; je l'ai envoyé à M. de Tonnerre, avec condition expresse, qui du reste n'était pas fort nécessaire à stipuler, de n'en faire aucun usage qui pût nuire à ce malheureux. Votre supposition qu'il a été la dupe d'un autre imposteur est absolument incompatible avec ses propres déclarations, avec celles du cabaretier Jeannet, et avec tout ce qui s'est passé; cependant si vous voulez absolument vous y tenir, soit. Vous dites que mes ennemis ont trop d'esprit pour choisir une calomnie aussi absurde : prenez garde qu'en leur accordant tant d'esprit vous ne leur en accordiez pas encore assez; car leur objet n'étant que de voir quelle contenance je tenais vis-à-vis d'un

faux témoin, il est clair que plus l'accusation était absurde et ridicule, plus elle allait à leur but : si ce but eût été de persuader le public, vous auriez raison, mais il était autre. On savait très-bien que je me tirerais de cette affaire; mais on voulait voir comment je m'en tirerais; voilà tout. On sait que Thevenin ne m'a pas prêté neuf francs, peu importe; mais on sait qu'un imposteur peut m'embarrasser; c'est quelque chose.

Vos maximes, mon très-cher hôte, sont très-stoïques et très-belles, quoique un peu outrées, comme sont celles de Sénèque, et généralement celles de tous ceux qui philosophent tranquillement dans leur cabinet sur les malheurs dont ils sont loin, et sur l'opinion des hommes qui les honore. J'ai appris assurément à n'estimer l'opinion d'autrui que ce qu'elle vaut, et je crois savoir du moins aussi bien que vous de combien de choses la paix de l'âme dédommage; mais que seule elle tienne lieu de tout et rende seule heureux les infortunés, voilà ce que j'avoue ne pouvoir admettre; ne pouvant, tant que je suis homme, compter totalement pour rien la voix de la nature pâtissante et le cri de l'innocence avilie. Toutefois, comme il nous importe toujours, et surtout dans l'adversité, de tendre à cette impassibilité sublime à laquelle vous dites être parvenu, je tâcherai de profiter de vos sentences, et d'y faire la réponse que fit l'architecte athénien à la harangue de l'autre : *Ce qu'il a dit, je le ferai.*

menté; je les aime, et il faut que je les quitte; mes plantes ne m'amusent plus : je ne fais que chanter des strophes du Tasse; il est étonnant quel charme je trouve dans ce chant avec ma pauvre voix cassée et déjà tremblottante. Je me mis hier tout en larmes, sans presque m'en apercevoir, en chantant l'histoire d'Olinde et de Sophronie; si j'avais une pauvre petite épinette pour soutenir un peu ma voix faiblissante, je chanterais du matin jusqu'au soir. Il est impossible à ma mauvaise tête de renoncer aux châteaux en Espagne. Le foin de la cour du château de Lavagnac, une épinette, et mon Tasse, voilà ce qui m'occupe aujourd'hui malgré moi. Bonjour, monsieur : ma femme vous salue de tout son cœur; j'en fais de même; nous vous aimons tous deux bien sincèrement.

848. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE VERNA.

Bourgoin, le 2 décembre 1768.

LAISSONS à part, madame, je vous supplie, les livres et leurs auteurs. Je suis si sensible à votre obligeante invitation, que si ma santé me permettait de faire en cette saison des voyages de plaisir, j'en ferais un bien volontiers pour aller vous remercier. Ce que vous avez la bonté de me dire, madame, des étangs et des montagnes de votre contrée, ajouterait à mon empressement, mais n'en serait pas la première cause. On dit que la grotte de la Balme est de vos côtés; c'est encore

un objet de promenade et même d'habitation, si je pouvais m'en pratiquer une dont les fourbes et les chauves-souris n'approchassent pas. A l'égard de l'étude des plantes, permettez, madame, que je la fasse en naturaliste, et non pas en apothicaire : car, outre que je n'ai qu'une foi très-médiocre à la médecine, je connais l'organisation des plantes sur la foi de la nature, qui ne ment point, et je ne connais leurs vertus médicinales que sur la foi des hommes, qui sont menteurs. Je ne suis pas d'humeur à les croire sur leur parole, ni à portée de la vérifier. Ainsi, quant à moi, j'aime cent fois mieux voir dans l'émail des prés des guirlandes pour les bergères que des herbes pour les lavemens. Puissé-je, madame, aussitôt que le printemps ramènera la verdure, aller faire dans vos cantons des herborisations qui ne pourront qu'être abondantes et brillantes, si je juge par les fleurs que répand votre plume de celles qui doivent naître autour de vous. Agréez, madame, et faites agréer à M. le président, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

RENOU.

849. — A M. LALLIAUD.

Bourgoin, le 12 décembre 1768.

VOICI, monsieur, une lettre à laquelle je vous prie de vouloir bien donner cours : elle est pour M. Davenport, qui m'a écrit trop honnêtement

pour que je puisse me dispenser de lui donner avis que j'ai changé de résolution. J'espère que ma précédente avec l'incluse vous sera bien parvenue, et j'en attends la réponse au premier jour. Je suis assez content de mon état présent; je passe entre mon Tasse et mon herbier des heures assez rapides pour me faire sentir combien il est ridicule de donner tant d'importance à une existence aussi fugitive : j'attends sans impatience que la mienne soit fixée; elle l'est par tout ce qui dépendait de moi; le reste, qui devient tous les jours moindre, est à la merci de la nature et des hommes; ce n'est plus la peine de le leur disputer. J'aimerais assez à passer ce reste dans la grotte de la Balme, si les chauves-souris ne l'empuantissaient pas : il faudra que nous l'allions voir ensemble quand vous passerez par ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

850. — A M. MOULTOU.

Bourgoin, le 12 décembre 1768

Quoi! monsieur, c'est à M. Q.......t qu'on s'est adressé; c'est à lui qu'ont été envoyés les extraits des lettres que je vous avais écrites dans la confidence de l'amitié; et ce serait sous les auspices de l'homme qui m'a chassé du château de Trye, malgré son maître, que j'irais habiter celui de Lavagnac. Vraiment, mon ami, vous avez opéré là de belles choses! Mais n'en parlons plus;

ce n'est pas votre faute : vous ne saviez ni ce qu'était M. Q.......t, ni ce qu'était M. M.......x; mais vous ne deviez pas, me semble, être si facile à donner les extraits des lettres de votre ami Le plus grand mal de tout ceci est que j'ai trouvé de mon côté le moyen d'écrire au prince et de lui faire passer ma lettre. Si son altesse agrée que j'aille à Lavagnac, comment ferai-je pour m'en dédire, après le lui avoir demandé? ou à quelle destinée dois-je m'attendre si j'ose aller me livrer à des gens sur qui Q.......t a de l'influence? Ce qu'il y a de sûr est qu'il n'y a rien à quoi je ne m'expose plutôt qu'à la disgrâce du prince, et surtout à la mériter : ainsi, s'il approuve que j'aille à Lavagnac, je suis déterminé à m'y rendre à tout risque, quoique assurément le destin qu'on m'y prépare ne puisse être pire que celui auquel je m'attends. Mais que j'écrive à M. Q.......t, moi! non, mon ami, le riche Dauphinois et le *célèbre Génevois* ne sont point faits pour s'écrire l'un à l'autre, et ne s'écriront jamais, je vous en réponds.

Je suis vivement touché du zèle et des bontés de M. Venel : je ne lui écris pas, parce qu'il m'est très-pénible d'écrire, mais j'ai le cœur plein de lui : si j'allais à Lavagnac, l'avantage d'être auprès de lui me pourrait consoler et dédommager de beaucoup de choses; mais je vous avoue que l'idée d'être au pouvoir du sieur Q.......t me fait frémir. Ce qu'il y a de bizarre est que je ne

connais point du tout cet homme-là, que je n'ai jamais eu nulle affaire avec lui, nulle sorte de liaison, que je ne l'ai même jamais vu que je sache. Il me hait, comme tous mes autres ennemis, sans avoir à se plaindre de moi en aucune sorte, et uniquement parce qu'ils ont tous des cœurs faits pour goûter un plaisir sensible à haïr et tourmenter les infortunés. Au reste, vous vous doutez bien qu'un courtisan aussi délié que M. Q.......t se garde bien d'avouer sa haine : il suit encore en cela les mêmes erremens des autres; et, pour mieux servir sa haine, il a grand soin de la cacher.

Je vous renvoie ci-jointe la lettre de votre ami, j'en suis pénétré : si je dépendais de moi, je ne tarderais guère à aller lui demander ses directions et profiter de ses soins généreux : il ne dépendra même pas de moi que cela n'arrive; mais ceux qui disposent de moi règlent ma marche comme Dieu celle de la mer, *Procedes hùc, et non ibis ampliùs*. Adieu, cher Moulton : je ne sais ce qu'il arrivera de moi. Je vois que je soupire en vain après le repos qu'on ne veut pas m'accorder; mais ce qu'on ne m'ôtera pas du moins, quoi qu'il arrive, c'est le plaisir de vous aimer jusqu'à mon dernier soupir.

Je vois, par ce que monsieur votre ami vous dit de son herbier, et de ce qu'il se propose d'y joindre, que ce n'est pas tout-à-fait ce que j'avais imaginé sur votre expression. Vous m'aviez an-

noncé des plantes marines : les plantes marines sont des *fucus* qui viennent dans la mer; et je présume par sa lettre que ce sont seulement des plantes maritimes qui viennent sur les rivages; c'est autre chose : mais n'importe, l'un ou l'autre présent me sera toujours très-précieux.

Je vois que madame Moultou a été malade : vous ne m'en aviez rien dit; vous aviez tort : l'amitié est un sentiment si doux qu'elle donne même une sorte de plaisir à partager les peines de nos amis, et vous m'avez ravi ce plaisir-là. Il est vrai que je lui préfère celui de partager maintenant votre joie. Mille respects de ma part et de celle de ma femme à votre chère convalescente, et prenez-en votre part.

851. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 19 décembre 1768.

Ce que vous me marquez de la fin de vos brouilleries avec la cour me fait grand plaisir; et j'en augure que vous pourrez encore vivre agréablement où vous êtes, et où vous êtes retenu par des liens d'attachement qu'il n'est pas dans votre cœur de rompre aisément. Il me semble que le roi se conduit réellement en très-grand roi, lorsqu'il veut premièrement être le maître, et puis être juste. Vous penserez qu'il serait plus grand et plus beau de vouloir transposer cet ordre : cela peut être; mais cela est au-dessus de l'humanité, et

France est si barbare encore en botanique, qu'on n'y trouve presque aucun livre de cette science; et j'ai été obligé de faire venir à grands frais de Hollande et d'Angleterre le peu que j'en ai; encore ai-je cherché partout ceux de Clusius sans pouvoir les trouver.

Voilà bien du bavardage sur la botanique, dont je vois, avec grand regret, que vous avez tout-à-fait perdu le goût. Cependant, puisque vous avez un peu fêté mon *apocyn*, j'ai grande envie de vous envoyer quelques graines de l'arbre de soie et de la pomme de canelle, qu'on m'a dernièrement apportées des îles. Quand vous commencerez à meubler votre jardin, je suis jaloux d'y contribuer. Bonjour, mon cher hôte; nous vous embrassons et vous saluons l'un et l'autre de tout notre cœur.

852. — A M. Lalliaud.

Bourgoin, le 19 décembre 1768.

Pauvre garçon, pauvre Sauttersheim! Trop occupé de moi durant ma détresse, je l'avais un peu perdu de vue; mais il n'était point sorti de mon cœur, et j'y avais nourri le désir secret de me rapprocher de lui, si jamais je trouvais quelque intervalle de repos entre les malheurs et la mort. C'était l'homme qu'il me fallait pour me fermer les yeux; son caractère était doux, sa société était simple, rien de la prétintaille française; encore plus de sens que d'esprit; un goût sain, formé par

la bonté de son cœur, des talens assez pour parer une solitude, et un naturel fait pour l'aimer avec un ami : c'était mon homme; la Providence me l'a ôté; les hommes m'ont ôté la jouissance de tout ce qui dépendait d'eux; ils me vendent jusqu'à la petite mesure d'air qu'ils permettent que je respire : il ne me restait qu'une espérance illusoire, il ne m'en reste plus du tout. Sans doute le ciel me trouve digne de tirer de moi seul toutes mes ressources, puisqu'il ne m'en reste plus aucune autre. Je sens que la perte de ce pauvre garçon m'affecte plus à proportion qu'aucun de mes autres malheurs. Il fallait qu'il y eût une sympathie bien forte entre lui et moi, puisque, ayant déjà appris à me mettre en garde contre les empressés, je le reçus à bras ouverts sitôt qu'il se présenta, et dès les premiers jours de notre liaison, elle fut intime. Je me souviens que, dans ce même temps, on m'écrivit de Genève que c'était un espion aposté pour tâcher de m'attirer en France, où l'on voulait, disait la lettre, me faire un mauvais parti. Là-dessus je proposai à Sauttersheim un voyage à Pontarlier, sans lui parler de ma lettre : il y consent; nous partons. En arrivant à Pontarlier, je l'embrasse avec transport, et puis je lui montre la lettre : il la lit sans s'émouvoir; nous nous embrassons derechef, et nos larmes coulent. J'en verse derechef en me rappelant ce délicieux moment. J'ai fait avec lui plusieurs petits voyages pédestres; je commençais d'herboriser, il prenait

vous pourriez me rendre, celui de me pourvoir d'une épinette doit être laissé pour le dernier. Il est vrai que vous me voyez déjà tranquille au château de Lavagnac. Ah! mon cher monsieur Lalliaud, cela me prouve que vous avez la vue plus longue que moi. Bonjour, monsieur, nous vous saluons tous deux de tout notre cœur. Je vous donne l'exemple de finir sans complimens; vous ferez bien de le suivre.

853. — A M. Moultou.

Bourgoin, le 30 décembre 1768.

J'attendais, cher Moultou, pour répondre à votre dernière lettre, d'avoir reçu les ordres que M. le prince de Conti m'avait fait annoncer ensuite de l'approbation qu'il a donnée au projet de ma retraite à Lavagnac; mais ces ordres ne sont point encore venus, et je crains qu'ils ne viennent pas sitôt; car son altesse m'a fait prévenir qu'il fallait, avant de m'écrire, qu'elle prît pour ce projet des arrangemens semblables à ceux qu'elle a cru à propos de prendre pour mon voyage en Dauphiné : ces arrangemens dépendent de l'accord de personnes qui ne se rencontrent pas souvent; et quelle que soit la générosité de cœur de ce grand prince, de quelque extrême bonté qu'il m'honore, vous sentez qu'il n'est pas ni ne saurait être occupé de moi seul; et la chose du monde qui fait le mieux son éloge est qu'il ne se soit pas en-

core ennuyé de tous les soins que je lui ai coûtés. J'attends donc sans impatience; mais en attendant, ma situation devient, à tous égards, plus critique de jour en jour; et l'air marécageux et l'eau de Bourgoin m'ont fait contracter depuis quelque temps une maladie singulière dont, de manière ou d'autre, il faut tâcher de me délivrer: c'est un gonflement d'estomac très-considérable et sensible même au dehors, qui m'oppresse, m'étouffe, et me gêne au point de ne pouvoir plus me baisser, et il faut que ma pauvre femme ait la peine de me mettre mes souliers, etc. Je croyais d'abord d'engraisser, mais la graisse n'étouffe pas; je n'engraisse que de l'estomac, et le reste est tout aussi maigre qu'à l'ordinaire. Cette incommodité, qui croît à vue d'œil, me détermine à tâcher de sortir de ce mauvais pays le plus tôt qu'il me sera possible. En attendant que le prince ait jugé à propos de disposer de moi, il y a dans ce pays, à demi-lieue de la ville, une maison à mi-côte, agréable, bien située, où l'eau et l'air sont très-bons et où le propriétaire veut bien me céder un petit logement que j'ai dessein d'occuper. La maison est seule, loin de tout village, et inhabitée dans cette saison. J'y serai seul avec ma femme et une servante qu'on y tient: voilà une belle occasion, pour ceux qui disposent de moi, de se délivrer du soin de ma garde, et de me délivrer, moi, des misères de cette vie. Cette idée ne me détourne ni ne me détermine: je compte aller là

dans quelques jours, à la merci des hommes et à la garde de la Providence. En attendant que je sache s'il m'est permis d'aller vous joindre, ou si je dois rester dans ce pays (car je suis déterminé à ne prendre aucun parti sans l'aveu du prince, parce que ma confiance est égale à ma reconnaissance, et c'est tout dire), cher Moultou, adieu : je ne sais ni dans quel temps ni à quelle occasion je cesserai de vous écrire; mais, tant que je vivrai, je ne cesserai de vous aimer.

854. — A MADAME LATOUR.

A Bourgoin, le 3 janvier 1769.

CEUX qui ont besoin qu'un homme dans mon état leur rappelle son existence sont indignes qu'il les en fasse souvenir. Je savais, chère Marianne, que vous n'étiez pas de ce nombre; j'attendais de vos nouvelles, et j'étais sûr d'en recevoir, mais ma situation ne me permettait pas de vous en demander. Mon cœur ne peut cesser d'être plein de vous; je vous chérissais par toutes les qualités aimables que vous m'avez montrées; mais un seul service de véritable amitié m'imprimera toujours un sentiment plus fort que tout autre attachement, un sentiment que l'absence ni le temps ne peuvent prescrire; et, soit qu'il me reste peu ou beaucoup de temps à vivre, vous me serez aussi respectable que chère jusqu'à mon dernier soupir.

Depuis quelques jours je ne puis plus écrire

sans beaucoup souffrir, et bientôt, si mon état empire, je ne le pourrai plus du tout. Un mal d'estomac, accompagné d'enflure et d'étouffement, ne me permet plus de me baisser : toute autre attitude que celle de me tenir droit me suffoque, et il y a déjà long-temps que je ne puis mettre moi-même mes souliers. Je veux attribuer ce mal extraordinaire à l'air et à l'eau du pays marécageux que j'habite ; si je m'en tire, je vous l'écrirai ; si j'y succombe, Marianne, honorez la mémoire de votre ami, et soyez sûre qu'il a vécu et qu'il mourra digne des sentimens que vous lui avez témoignés.

855. — A M. Beauchateau.

Bourgoin, le 9 janvier 1769.

Hier, monsieur, je reçus, par le canal du sieur Guy, *libraire* à Paris, avec des Etrennes mignonnes, votre lettre du 7 septembre 1768.

Mes ennemis ont toujours parlé ; mes amis, si j'en ai, se sont toujours tus : les uns et les autres peuvent continuer de même. Je ne désire point qu'on me loue, encore moins qu'on me justifie. J'approche d'un séjour où les injustices des hommes ne pénètrent pas. La seule chose que je désire, en les quittant, est de les laisser tous heureux et en paix. Adieu, monsieur.

856. — A M. DU PEYROU.

Bourgoin, le 12 janvier 1769.

PERMETTEZ, mon cher hôte, que, dans l'impossibilité où me met un grand mal d'estomac, accompagné d'enflure, d'étouffement et de fièvre, d'écrire moi-même, j'emprunte le secours d'une autre main pour vous marquer combien je suis touché de la continuation de vos alarmes sur le triste état de madame la commandante. Je vous avoue que depuis que j'eus l'honneur de la voir un peu de suite à Cressier, je jugeai sur plusieurs signes que son sang, très-sain d'ailleurs, tenait d'une humeur scorbutique, et vous savez que c'est un des effets du scorbut de rendre les os très-fragiles; mais en même temps cette humeur surabondante rend les calus très-faciles à former. Ainsi le remède, à quelque égard, suit le mal; il n'y a que des mouvemens bien lians, bien doux, tels qu'elle sera forcée de les faire, qui puissent prévenir pareils accidens à l'avenir. Son état forcé sera presque celui où elle serait obligée de se tenir volontairement à l'avenir, pour prévenir d'autres fractures, quand même elle n'en aurait point eu jusqu'ici. Le mien, mon cher hôte, me dispense de tant de prévoyance, et je crois que la nature ou les hommes me laissent voir de plus près le repos auquel j'avais inutilement aspiré jusqu'ici. Accoutumé à l'air subtil des montagnes, je puis juger que l'air marécageux du

pays que j'habite, et les mauvaises eaux que l'on est forcé d'y boire, ont contribué à me mettre dans cet état. Si j'avais eu plus de force et de moyens, que ma santé fût moins désespérée, je tâcherais d'aller travailler à la rétablir dans quelque habitation plus convenable à mon tempérament. Mais le mal me paraît sans remède; je suis très-faible, c'est une grande fatigue pour moi de me transplanter; ainsi j'ignore encore si j'en aurai l'occasion, le courage, et si j'y serai à temps. S'il arrivait que je fusse privé du plaisir de vous écrire davantage, vous pourrez toujours avoir des nouvelles de ma femme et lui donner des vôtres, comme j'espère que vous voudrez bien faire, par la voie de Lyon.

Quant à ce qui est entre vos mains, et qui peut être complété par ce qui est dans celles de la dame à la marmelade de fleur d'orange, je vous laisse absolument le maître d'en disposer après moi de la manière qui vous paraîtra la plus favorable aux intérêts de ma veuve, à ceux de ma filleule, et à l'honneur de ma mémoire.

Il n'y a pas d'apparence, mon cher hôte, qu'il soit désormais beaucoup question de botanique; ainsi vos plantes des Alpes et le livre que vous y vouliez joindre ne seront probablement plus de saison quand même je resterais comme je suis, ce qui me paraît impossible, puisque je ne saurais actuellement me baisser ni mettre mes souliers moi-même; ce qui n'est pas une bonne disposition

mêlée uniquement de mes maux, plus supportables pour moi qu'elle.

Voici, monsieur, une lettre-de-change de dix livres sterling sur l'Angleterre, que je vous prie de tâcher de négocier, ou d'envoyer à Londres; elle sera payée sur-le-champ : c'est une petite rente viagère que j'ai reçue en paiement de mes livres, que je vendis à Londres pour n'avoir plus à les traîner après moi depuis qu'ils m'étaient devenus inutiles.

Mon cher monsieur Lalliaud, plaignez-moi et pardonnez-moi. Je ne puis plus écrire sans souffrir beaucoup et sans aggraver mon mal; et, pour surcroît, je n'ai affaire qu'à des gens exigeans, qui s'embarrassent très-peu de mon état, et me comptent leurs lignes sur les pages qu'ils exigent de moi. Vous n'êtes pas de même; aussi toute mon attente est en vous. Je ne vous écrirai que pour choses nécessaires et très en bref. Ne comptez pas rigoureusement avec votre serviteur, je vous en conjure, et donnez-moi la consolation d'apprendre de temps en temps que vous ne m'oubliez pas. Je vous embrasse de tout mon cœur, et ma femme vous salue.

858. — A M. du Peyrou.

A Bourgoin, le 18 janvier 1769.

J'apprends, mon cher hôte, par le plus singulier hasard, qu'on a imprimé à Lausanne un des

chiffons qui sont entre vos mains, sur cette question : *Quelle est la première vertu du héros?* Vous croyez bien que je comprends qu'il s'agit d'un vol; mais comment ce vol a-t-il été fait, et par qui?... Vous qui êtes si soigneux, et surtout des dépôts d'autrui! J'ai des engagemens qui rendent de pareils larcins de très-grande conséquence pour moi. Comment donc ne m'avez-vous point du moins averti de cette impression? De grâce, mon cher hôte, tâchez de remonter à la source, de savoir comment et par qui ce torche-cul a été imprimé. Je vis dans la sécurité la plus profonde sur les papiers qui sont entre vos mains; si vous souffrez que je perde cette sécurité, que deviendrai-je? Mettez-vous à ma place, et pardonnez l'importunité.

J'ai cru mourir cette nuit; le jour je suis moins mal. Ce qui me console est que de semblables nuits ne sauraient se multiplier beaucoup. Ma femme, qui a été fort mal aussi, se trouve mieux. Je me prépare à déloger, pour aller, dans le séjour élevé qui m'est destiné, chercher un air plus pur que celui qu'on respire dans ces vallées.

Je suis très-inquiet de l'état de madame la commandante, et par conséquent du vôtre. Mon cher hôte, donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de tous deux le plus tôt que vous pourrez. Je vous embrasse.

857. — A M. LALLIAUD.

Monquin, le 4 février 1769.

J'AI reçu, monsieur, vos deux dernières lettres, et, avec la première, la rescription que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont je vous remercie.

Quoi! monsieur, le barbouillage académique imprimé à Lausanne l'avait aussi été à Paris!....et c'est M. Fréron qui en est l'éditeur (*)!.... Le temps de l'impression, le choix de la pièce, la moindre et la plus plate de tout ce que j'ai laissé en manuscrit, tout m'apprend par quelles espèces de main et à quelle intention cet écrit a été publié. L'édition de Lausanne, si elle existe, aura probablement été faite sur celle de Paris; mais le silence de M. du Peyrou me fait douter de cette seconde édition, dont la nouvelle m'a été donnée d'assez loin pour qu'on ait pu confondre; et de pareils chiffons ne sont guère de ceux qu'on imprime deux fois. Vous avez pris le vrai moyen d'aller, s'il est possible, à la source du vol par l'examen du manuscrit : cela vaut mieux qu'une lettre imprimée, qui ne ferait que faire souvenir de moi le public et mes ennemis, dont je cherche

(*) En effet. Fréron avait publié le discours dont il s'agit dans son *Année littéraire*, tome VII, 1768. Il est précédé d'une lettre d'envoi que lui adresse un anonyme, et le journaliste n'y a ajouté aucune réflexion.

à être oublié, et sur laquelle les coupables n'iront sûrement pas se déclarer. Vous m'apprenez aussi qu'on a imprimé un nouveau volume de mes écrits vrais ou faux. C'est ainsi qu'on me dissèque de mon vivant, ou plutôt qu'on dissèque un autre corps sous mon nom. Car quelle part ai-je au recueil dont vous me parlez, si ce n'est deux ou trois lettres de moi qui y sont insérées, et sur lesquelles, pour faire croire que le recueil entier en était, on a eu l'impudence de le faire imprimer à Londres sous mon nom, tandis que j'étais en Angleterre, en supprimant la première édition de Lausanne faite sous les yeux de l'auteur? J'entrevois que l'impression du chiffon académique tient encore à quelque manœuvre souterraine de même acabit. Vous m'avez écrit quelquefois que je fai sais du noir; l'expression n'est pas juste; ce n'est pas moi, monsieur, qui fais du noir, mais c'est moi qu'on en barbouille. Patience; ils ont beau vouloir écarter le vivier d'eau claire, il se trouvera quand je ne serai plus en leur pouvoir, et au moment qu'ils y penseront le moins. Aussi qu'ils fassent désormais à leur aise, je les mets au pis. J'attends sans alarmes l'explosion qu'ils comptent faire après ma mort sur ma mémoire, semblables aux vils corbeaux qui s'acharnent sur les cadavres. C'est alors qu'ils croiront n'avoir plus à craindre le trait de lumière qui, de mon vivant, ne cesse de les faire trembler, et c'est alors que l'on connaîtra peut-être le prix de ma patience et

de mon silence. Quoi qu'il en soit, en quittant Bourgoin j'ai quitté tous les soucis qui m'en ont rendu le séjour aussi déplaisant que nuisible. L'état où je suis a plus fait pour ma tranquillité que les leçons de la philosophie et de la raison. J'ai vécu, monsieur; je suis content de l'emploi de ma vie; et du même œil que j'en vois les restes, je vois aussi les événemens qui les peuvent remplir. Je renonce donc à savoir désormais rien de ce qui se dit, de ce qui se fait, de ce qui se passe par rapport à moi : vous avez eu la discrétion de ne m'en jamais rien dire. Je vous conjure de continuer. Je ne me refuse pas aux soins que votre amitié, votre équité, peuvent vous inspirer pour la vérité, pour moi dans l'occasion, parce que, après les sentimens que vous professez envers moi, ce serait vous manquer à vous-même. Mais dans l'état où sont les choses, et dans le train que je leur vois prendre, je ne veux plus m'occuper de rien qui me rappelle hors de moi, de rien qui puisse ôter à mon esprit la même tranquillité dont jouit ma conscience.

Je vous écris, sans y penser, de longues lettres qui font grand bien à mon cœur, et grand mal à mon estomac. Je remets à une autre fois le détail de mon habitation. Madame Renou vous remercie et vous salue; et moi, mon cher monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur.

860. — A M. MOULTOU.

Monquin, le 14 février 1769.

Je suis délogé, cher Moultou; j'ai quitté l'air marécageux de Bourgoin pour venir occuper sur la hauteur une maison vide et solitaire que la dame à qui elle appartient m'a offerte depuis longtemps, et où j'ai été reçu avec une hospitalité très-noble, mais trop bien pour me faire oublier que je ne suis pas chez moi. Ayant pris ce parti, l'état où je suis ne me laisse plus penser à une autre habitation; l'honnêteté même ne me permettrait pas de quitter si promptement celle-ci après avoir consenti qu'on l'arrangeât pour moi. Ma situation, la nécessité, mon goût, tout me porte à borner mes désirs et mes soins à finir dans cette solitude des jours dont, grâce au ciel, et quoi que vous en puissiez dire, je ne crois pas le terme bien éloigné. Accablé des maux de la vie et de l'injustice des hommes, j'approche avec joie d'un séjour où tout cela ne pénètre point; et en attendant je ne veux plus m'occuper, si je puis, qu'à me rapprocher de moi-même, et à goûter ici entre la compagne de mes infortunes, et mon cœur, et Dieu qui le voit, quelques heures de douceur et de paix, en attendant la dernière. Ainsi, mon bon ami, parlez-moi de votre amitié pour moi, elle me sera toujours chère; mais ne me parlez plus de projets. Il n'en est plus pour

moi d'autre en ce monde que celui d'en sortir avec la même innocence que j'y ai vécu.

J'ai vu, mon ami, dans quelques-unes de vos lettres, notamment dans la dernière, que le torrent de la mode vous gagne, et que vous commencez à vaciller dans des sentimens où je vous croyais inébranlable. Ah! cher ami, comment avez-vous fait? Vous en qui j'ai toujours cru voir un cœur si sain, une âme si forte, cessez-vous donc d'être content de vous-même? et le témoin secret de vos sentimens commencerait-il à vous devenir importun? Je sais que la foi n'est pas indispensable, que l'incrédulité sincère n'est point un crime, et qu'on sera jugé sur ce qu'on aura fait, et non sur ce qu'on aura cru; mais prenez garde, je vous conjure, d'être bien de bonne foi avec vous-même; car il est très-différent de n'avoir pas cru ou de n'avoir pas voulu croire; et je puis concevoir comment celui qui n'a jamais cru ne croira jamais, mais non comment celui qui a cru peut cesser de croire. Encore un coup, ce que je vous demande n'est pas tant la foi que la bonne foi. Voulez-vous rejeter l'intelligence universelle? les causes finales vous crèvent les yeux. Voulez-vous étouffer l'instinct moral? la voix interne s'élève dans votre cœur, y foudroie les petits argumens à la mode, et vous crie qu'il n'est pas vrai que l'honnête homme et le scélérat, le vice et la vertu, ne soient rien; car vous êtes trop bon raisonneur pour ne pas voir à l'instant qu'en rejetant

la cause première et le mouvement, on ôte toute moralité à la vie humaine. Eh quoi, mon Dieu! le juste infortuné en proie à tous les maux de cette vie, sans en excepter même l'opprobre et le déshonneur, n'aurait nul dédommagement à attendre après elle, et mourrait en bête après avoir vécu en Dieu? Non, non, Moultou; Jésus que ce siècle a méconnu, parce qu'il est indigne de le connaître; Jésus qui mourut pour avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux de ses vils compatriotes, le sublime Jésus ne mourut point tout entier sur la croix; et moi qui ne suis qu'un chétif homme plein de faiblesses, mais qui me sens un cœur dont un sentiment coupable n'approcha jamais, c'en est assez pour qu'en sentant approcher la dissolution de mon corps, je sente en même temps la certitude de vivre. La nature entière m'en est garante. Elle n'est pas contradictoire avec elle-même; j'y vois régner un ordre physique admirable et qui ne se dément jamais. L'ordre moral y doit correspondre. Il fut pourtant renversé pour moi durant ma vie; il va donc commencer à ma mort. Pardon, mon ami, je sens que je rabâche; mais mon cœur, plein pour moi d'espoir et de confiance, et pour vous d'intérêt et d'attachement, ne pouvait se refuser à ce court épanchement.

P. S. Je ne songe plus à Lavagnac, et probablement mes voyages sont finis. J'ai pourtant reçu

dernièrement une lettre du patron de la case, aussi pleine de bonté et d'amitié qu'il m'en ait jamais écrit, et qui donne son approbation à une autre proposition qui m'avait été faite; mais toujours projeter ne me convient plus. Je veux jouir entre la nature et moi du peu de jours qui me restent, sans plus me laisser promener, si je puis, parmi les hommes qui m'ont si mal traité et plus mal connu. Quoique je ne puisse plus me baisser pour herboriser, je ne puis renoncer aux plantes; je les observe avec plus de plaisir que jamais. Je ne vous dis point de m'envoyer les vôtres, parce que j'espère que vous les apporterez : ce moment, cher Moultou, me sera bien doux. Adieu, je vous embrasse; partagez tous les sentimens de mon cœur avec votre digne moitié, et recevez l'un et l'autre les respects de la mienne. Elle va rester à plaindre. C'est bien malgré elle, c'est bien malgré nous qu'elle et moi n'avons pu remplir de grands devoirs; mais elle en a rempli de bien respectables. Que de choses qui devraient être sues vont être ensevelies avec moi! et combien mes cruels ennemis tireront d'avantages de l'impossibilité où ils m'ont mis de parler.

861. — A M. Lalliaud.

A Monquin, le 28 février 1769.

Je ne connais point M. de La Sale; je sais seulement que c'est un fabricant de Lyon. Il accom-

pagna cet automne le fils de madame Boy de La Tour, mon amie, qui vint me voir ici. Me voyant logé si tristement et dans un si mauvais air, il me proposa une habitation en Dombes; je ne dis ni oui ni non. Cet hiver, me voyant dépérir, il est revenu à la charge; j'ai refusé; il m'a pressé. Faute d'autres bonnes raisons à lui dire, je lui ai déclaré que je ne pouvais sortir de cette province sans l'agrément de M. le prince de Conti. Il m'a pressé de lui permettre de demander cet agrément; je ne m'y suis pas opposé : voilà tout.

J'apprends, par le plus grand hasard du monde, qu'on vient d'imprimer à Lausanne un ancien chiffon de ma façon. C'est un discours sur une question proposée, en 1751, par M. Curzay, tandis qu'il était en Corse. Quand il fut fait, je le trouvai si mauvais, que je ne voulus ni l'envoyer ni le faire imprimer. Je le remis, avec tout ce que j'avais en manuscrit, à M. du Peyrou, avant mon départ pour l'Angleterre. Je ne l'ai pas revu depuis, et je n'y ai pas même pensé. Je ne puis me rappeler avec certitude si ce barbouillage est ou n'est point un des manuscrits inlisibles que M. du Peyrou m'envoya à Wootton pour les transcrire; et que je lui renvoyai, copie et brouillon, par son ami M. de Cerjat chez lequel, ou durant le transport, le vol aura pu se faire; ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'ai aucune part à cette impression, et que si j'eusse été assez insensé pour vouloir mettre encore quelque chose sous la presse, ce n'est pas

un pareil torche-cul que j'aurais choisi. J'ignore comment il est passé sous la presse; mais je crois M. du Peyrou parfaitement incapable d'une pareille infidélité. En ce qui me regarde, voilà la vérité, et il importe que cette vérité soit connue. Je vous embrasse et vous salue, mon cher monsieur, de tout mon cœur.

862. — A M. du Peyrou.

Monquin, le 28 février 1769.

Je suis sur la montagne, mon cher hôte, où mon nouvel établissement et mon estomac me rendent pénible d'écrire, sans quoi je n'aurais pas attendu si long-temps à vous demander de fréquentes nouvelles de madame la commandante, jusqu'à l'entière guérison dont, sur votre pénultième lettre, l'espoir se joint au désir. Pour moi, mon état n'est pas empiré depuis que je suis ici; mais je souffre toujours beaucoup. J'ai eu tort de ne vous pas marquer le rétablissement de madame Renou, qui n'a tenu le lit que peu de jours; mais imaginez ce que c'était que d'être tous deux en même temps presque à l'extrémité dans un mauvais cabaret.

Il n'y a pas eu moyen de tirer de Fréron le manuscrit sur lequel le discours en question a été imprimé; mais je vois, par ce que vous me marquez, que la copie furtive en a été faite avant les corrections, qui cependant sont assez anciennes;

elles n'empêchent pas que l'ouvrage, ainsi corrigé, ne soit un misérable torche-cul; jugez de ce qu'il doit être dans l'état où ils l'ont imprimé. Ce qu'il y a de pis est que Rey et les autres ne manqueront pas de l'insérer en cet état dans le recueil de mes écrits. Qu'y puis-je faire? il n'y a point de ma faute. Dans l'état où je suis, tout ce qu'il reste à faire, quand tous les maux sont sans remède, est de rester tranquille et de ne plus se tourmenter de rien.

M. Séguier, célèbre par le *Plantæ Veronenses* que vous avez peut-être ou que vous devriez avoir, vient de m'envoyer des plantes qui m'ont remis sur mon herbier et sur mes bouquins. Je suis maintenant trop riche pour ne pas sentir la privation de ce qui me manque. Si, parmi celles que vous promet le Parolier, pouvaient se trouver la *grande Gentiane pourprée*, le *Thora valdensium*, *l'Epimedium*, et quelques autres, le tout bien conservé et en fleurs, je vous avoue que ce cadeau me ferait le plus grand plaisir, car je sens que, malgré tout, la botanique me domine. J'herboriserai, mon cher hôte, jusqu'à la mort et au-delà; car, s'il y a des fleurs aux champs élysées, j'en formerai des couronnes pour les hommes vrais, francs, droits, et tels qu'assurément j'avais mérité d'en trouver sur la terre. Bonjour, mon très-cher hôte; mon estomac m'avertit de finir avant que la morale me gagne; car cela me mène-

rait loin. Mon cœur vous suit au pied du lit de la bonne maman. J'embrasse le bon Jeannin.

863. — A M. DE *** (1).

Monquin, le 25 mars 1769.

Le voilà, monsieur, ce misérable radotage que mon amour-propre humilié vous a fait si longtemps attendre, faute de sentir qu'un amour-propre beaucoup plus noble devait m'apprendre à surmonter celui-là. Qu'importe que mon verbiage vous paraisse misérable, pourvu que je sois content du sentiment qui me l'a dicté. Sitôt que mon meilleur état m'a rendu quelques forces, j'en ai profité pour le relire et vous l'envoyer. Si vous avez le courage d'aller jusqu'au bout, je vous prie après cela de vouloir bien me le renvoyer, sans me rien dire de ce que vous en aurez pensé, et que je comprends de reste. Je vous salue, monsieur, et vous embrasse de tout mon cœur.

864. — A M. DE ** .

Bourgoin, le 15 janvier 1769.

Je sens, monsieur, l'inutilité du devoir que je remplis en répondant à votre dernière lettre ; mais c'est un devoir enfin que vous m'imposez et que

(1) Cette lettre sert d'envoi à celle qui suit, écrite plus de deux mois auparavant, comme on le voit par sa date.

je remplis de bon cœur quoique mal, vu les distractions de l'état où je suis.

Mon dessein, en vous disant ici mon opinion sur les principaux points de votre lettre, est de vous la dire avec simplicité et sans chercher à vous la faire adopter. Cela serait contre mes principes et même contre mon goût. Car je suis juste; et comme je n'aime point qu'on cherche à me subjuguer, je ne cherche non plus à subjuger personne. Je sais que la raison commune est très-bornée; qu'aussitôt qu'on sort de ses étroites limites, chacun a la sienne qui n'est propre qu'à lui; que les opinions se propagent par les opinions, non par la raison, et que quiconque cède au raisonnement d'un autre, chose déjà très-rare, cède par préjugé, par autorité, par affection, par paresse, rarement, jamais peut-être, par son propre jugement.

Vous me marquez, monsieur, que le résultat de vos recherches sur l'auteur des choses est un état de doute. Je ne puis juger de cet état, parce qu'il n'a jamais été le mien. J'ai cru dans mon enfance par autorité, dans ma jeunesse par sentiment, dans mon âge mûr par raison; maintenant je crois parce que j'ai toujours cru. Tandis que ma mémoire éteinte ne me remet plus sur la trace de mes raisonnemens, tandis que ma judiciaire affaiblie ne me permet plus de les recommencer, les opinions qui en ont résulté me restent dans toute leur force; et sans que j'aie la volonté ni le

courage de les mettre derechef en délibération, je m'y tiens en confiance et en conscience, certain d'avoir apporté dans la vigueur de mon jugement à leurs discussions toute l'attention et la bonne foi dont j'étais capable. Si je me suis trompé, ce n'est pas ma faute, c'est celle de la nature, qui n'a pas donné à ma tête une plus grande mesure d'intelligence et de raison. Je n'ai rien de plus aujourd'hui; j'ai beaucoup de moins. Sur quel fondement recommencerais-je donc à délibérer? Le moment presse; le départ approche. Je n'aurais jamais le temps ni la force d'achever le grand travail d'une refonte. Permettez qu'à tout événement j'emporte avec moi la consistance et la fermeté d'un homme, non les doutes décourageans et timides d'un vieux radoteur.

A ce que je puis me rappeler de mes anciennes idées, à ce que j'aperçois de la marche des vôtres, je vois que, n'ayant pas suivi dans nos recherches la même route, il est peu étonnant que nous ne soyons pas arrivés à la même conclusion. Balançant les preuves de l'existence de Dieu avec les difficultés, vous n'avez trouvé aucun des côtés assez prépondérant pour vous décider, et vous êtes resté dans le doute. Ce n'est pas comme cela que je fis : j'examinai tous les systèmes sur la formation de l'univers que j'avais pu connaître; je méditai sur ceux que je pouvais imaginer; je les comparai tous de mon mieux; et je me décidai, non pour celui qui ne m'offrait point de difficultés,

car ils m'en offraient tous, mais pour celui qui me paraissait en avoir le moins : je me dis que ces difficultés étaient dans la nature de la chose; que la contemplation de l'infini passerait toujours les bornes de mon entendement; que, ne devant jamais espérer de concevoir pleinement le système de la nature, tout ce que je pouvais faire était de le considérer par les côtés que je pouvais saisir; qu'il fallait savoir ignorer en paix tout le reste; et j'avoue que, dans ces recherches, je pensai comme les gens dont vous parlez, qui ne rejettent pas une vérité claire ou suffisamment prouvée pour les difficultés qui l'accompagnent, et qu'on ne saurait lever. J'avais alors, je l'avoue, une confiance si téméraire, ou du moins une si forte persuasion, que j'aurais défié tout philosophe de proposer aucun autre système intelligible sur la nature, auquel je n'eusse opposé des objections plus fortes, plus invincibles que celles qu'il pouvait m'opposer sur *le mien*; et alors il fallait me résoudre à rester sans rien croire, comme vous faites, ce qui ne dépendait pas de moi. ou mal raisonner, ou croire comme j'ai fait.

Une idée qui me vint il y a trente ans a peut-être plus contribué qu'aucune autre à me rendre inébranlable : supposons, me disais-je, le genre humain vieilli jusqu'à ce jour dans le plus complet matérialisme, sans que jamais idée de divinité ni d'âme soit entrée dans aucun esprit humain; supposons que l'athéisme philosophique ait épuisé

tous ses systèmes pour expliquer la formation et la marche de l'univers par le seul jeu de la matière et du mouvement nécessaire, mot auquel, du reste, je n'ai jamais rien conçu : dans cet état, monsieur, excusez ma franchise, je supposais encore ce que j'ai toujours vu, et ce que je sentais devoir être, qu'au lieu de se reposer tranquillement dans ces systèmes, comme dans le sein de la vérité, leurs inquiets partisans cherchaient sans cesse à parler de leur doctrine, à l'éclaircir, à l'étendre, à l'expliquer, la pallier, la corriger, et, comme celui qui sent trembler sous ses pieds la maison qu'il habite, à l'étayer de nouveaux argumens. Terminons enfin ces suppositions par celle d'un Platon, d'un Clarke, qui, se levant tout d'un coup au milieu d'eux, leur eût dit : Mes amis, si vous eussiez commencé l'analyse de cet univers par celle de vous-mêmes, vous eussiez trouvé dans la nature de votre être la clef de la constitution de ce même univers, que vous cherchez en vain sans cela; qu'ensuite, leur expliquant la distinction des deux substances, il leur eût prouvé par les propriétés mêmes de la matière que, quoi qu'en dise Locke, la supposition de la matière pensante est une véritable absurdité; qu'il leur eût fait voir quelle est la nature de l'être vraiment actif et pensant; et que, de l'établissement de cet être qui juge, il fût enfin remonté aux notions confuses, mais sûres, de l'Etre suprême : qui peut douter que, frappés de l'éclat, de la simplicité, de

la vérité, de la beauté de cette ravissante idée, les mortels, jusqu'alors aveugles, éclairés des premiers rayons de la Divinité, ne lui eussent offert par acclamation leurs premiers hommages, et que les penseurs surtout et les philosophes n'eussent rougi d'avoir contemplé si long-temps les dehors de cette machine immense, sans trouver, sans soupçonner même la clef de sa constitution; et, toujours grossièrement bornés par leurs sens, de n'avoir jamais su voir que matière où tout leur montrait qu'une autre substance donnait la vie à l'univers et l'intelligence à l'homme. C'est alors, monsieur, que la mode eût été pour cette nouvelle philosophie; que les jeunes gens et les sages se fussent trouvés d'accord; qu'une doctrine si belle, si sublime, si douce et si consolante pour tout homme juste, eût réellement excité tous les hommes à la vertu; et que ce beau mot d'*humanité*, rebattu maintenant jusqu'à la fadeur, jusqu'au ridicule, par les gens du monde les moins humains, eût été plus empreint dans les cœurs que dans les livres. Il eût donc suffi d'une simple transposition de temps pour faire prendre tout le contre-pied à la mode philosophique, avec cette différence que celle d'aujourd'hui, malgré son clinquant de paroles, ne nous promet pas une génération bien estimable, ni des philosophes bien vertueux.

Vous objectez, monsieur, que si Dieu eût voulu obliger les hommes à le connaître, il eût mis son

mode, sous tous ces vêtemens divers on trouve pourtant toujours Dieu. Le petit nombre d'élite qui a de plus hautes prétentions de doctrine, et dont le génie ne se borne pas au sens commun, en veut un plus transcendant, ce n'est pas de quoi je le blâme; mais qu'il parte de là pour se mettre à la place du genre humain, et dire que Dieu s'est caché aux hommes, parce que lui, petit nombre, ne le voit plus, je trouve en cela qu'il a tort. Il peut arriver, j'en conviens, que le torrent de la mode et le jeu de l'intrigue étendent la secte philosophique, et persuadent un moment à la multitude qu'elle ne croit plus en Dieu; mais cette mode passagère ne peut durer; et, comme qu'on s'y prenne, il faudra toujours à la longue un Dieu à l'homme; enfin quand, forçant la nature des choses, la Divinité augmenterait pour nous d'évidence, je ne doute pas que dans le nouveau lycée on n'augmentât en même raison de subtilité pour la nier. La raison prend à la longue le pli que le cœur lui donne; et, quand on veut penser en tout autrement que le peuple, on en vient à bout tôt ou tard.

Tout ceci, monsieur, ne vous paraît guère philosophique, ni à moi non plus; mais, toujours de bonne foi avec moi-même, je sens se joindre à mes raisonnemens, quoique simples, le poids de l'assentiment intérieur. Vous voulez qu'on s'en défie; je ne saurais penser comme vous sur ce point, et je trouve, au contraire, dans ce jugement interne

une sauvegarde naturelle contre les sophismes de ma raison. Je crains même qu'en cette occasion vous ne confondiez les penchans secrets de notre cœur qui nous égarent, avec ce dictamen plus secret, plus interne encore, qui réclame et murmure contre ces décisions intéressées, et nous ramène en dépit de nous sur la route de la vérité. Ce sentiment intérieur est celui de la nature elle-même; c'est un appel de sa part contre les sophismes de la raison; et ce qui le prouve est qu'il ne parle jamais plus fort que quand notre volonté cède avec le plus de complaisance aux jugemens qu'il s'obstine à rejeter. Loin de croire que qui juge d'après lui soit sujet à se tromper, je crois que jamais il ne nous trompe, et qu'il est la lumière de notre faible entendement, lorsque nous voulons aller plus loin que ce que nous pouvons concevoir.

Et après tout, combien de fois la philosophie elle-même, avec toute sa fierté, n'est-elle pas forcée de recourir à ce jugement interne qu'elle affecte de mépriser? N'était-ce pas lui seul qui faisait marcher Diogène pour toute réponse devant Zénon qui niait le mouvement? n'était-ce pas par lui que toute l'antiquité philosophique répondait aux pyrrhoniens? N'allons pas si loin; tandis que toute la philosophie moderne rejette les esprits, tout d'un coup l'évêque Berkley s'élève et soutient qu'il n'y a point de corps. Comment est-on venu à bout de répondre à ce terrible logicien? Otez le sentiment intérieur, et je défie tous les philoso-

phes modernes ensemble de prouver à Berkley qu'il y a des corps. Bon jeune homme, qui me paraissez si bien né, de la bonne foi, je vous en conjure, et permettez que je vous cite ici un auteur qui ne vous sera pas suspect, celui des *Pensées philosophiques* (*). Qu'un homme vienne vous dire que, projetant au hasard une multitude de caractères d'imprimerie, il a vu l'Enéide tout arrangée résulter de ce jet : convenez qu'au lieu d'aller vérifier cette merveille vous lui répondrez froidement : Monsieur, cela n'est pas impossible, mais vous mentez. En vertu de quoi, je vous prie, lui répondrez-vous ainsi?

Eh! qui ne sait que, sans le sentiment interne, il ne resterait bientôt plus de traces de vérité sur la terre, que nous serions tous successivement le jouet des opinions les plus monstrueuses, à mesure que ceux qui les soutiendraient auraient plus de génie, d'adresse et d'esprit; et qu'enfin, réduits à rougir de notre raison même, nous ne saurions bientôt plus que croire ni que penser?

Mais les objections.... Sans doute il y en a d'insolubles pour nous, et beaucoup, je le sais; mais encore un coup, donnez-moi un système où il n'y en ait pas, ou dites-moi comment je dois me déterminer. Bien plus, par la nature de mon système, pourvu que mes preuves directes soient bien établies, les difficultés ne doivent pas m'ar-

(*) Diderot.

rêter, vu l'impossibilité où je suis, moi être mixte, de raisonner exactement sur les esprits purs et d'en observer suffisamment la nature. Mais vous, matérialiste, qui me parlez d'une substance unique, palpable, et soumise par sa nature à l'inspection des sens, vous êtes obligé non-seulement de ne me rien dire que de clair, de bien prouvé, mais de résoudre toutes mes difficultés d'une façon pleinement satisfaisante, parce que nous possédons vous et moi tous les instrumens nécessaires à cette solution. Et, par exemple, quand vous faites naître la pensée des combinaisons de la matière, vous devez me montrer sensiblement ces combinaisons et leur résultat par les seules lois de la physique et de la mécanique, puisque vous n'en admettez point d'autres. Vous, épicurien, vous composez l'âme d'atomes subtils. Mais qu'appelez-vous *subtils*, je vous prie? vous savez que nous ne connaissons point de dimensions absolues, que rien n'est petit ou grand que relativement à l'œil qui le regarde. Je prends par supposition un microscope suffisant, et je regarde un de vos atomes : je vois un grand quartier de rocher crochu; de la danse et de l'accrochement de pareils quartiers j'attends de voir résulter la pensée. Vous, moderniste, vous me montrez une molécule organique; je prends mon microscope, et je vois un dragon grand comme la moitié de ma chambre; j'attends de voir se mouler et s'entortiller de pareils dragons jusqu'à ce que je voie ré-

sulter du tout un être non-seulement organisé, mais intelligent, c'est-à-dire un être non agrégatif et qui soit rigoureusement un, etc. Vous me marquiez, monsieur, que le monde s'était fortuitement arrangé comme la république romaine : pour que la parité fût juste, il faudrait que la république romaine n'eût pas été composée avec des hommes, mais avec des morceaux de bois. Montrez-moi clairement et sensiblement la génération purement matérielle du premier être intelligent, je ne vous demande rien de plus.

Mais si tout est l'œuvre d'un être intelligent, puissant, bienfaisant, d'où vient le mal sur la terre? Je vous avoue que cette difficulté si terrible ne m'a jamais beaucoup frappé, soit que je ne l'aie pas bien conçue, soit qu'en effet elle n'ait pas toute la solidité qu'elle paraît avoir. Nos philosophes se sont élevés contre les entités métaphysiques, et je ne connais personne qui en fasse tant. Qu'entendent-ils par le *mal?* qu'est-ce que le *mal* en lui-même? où est le *mal* relativement à la nature et à son auteur? L'univers subsiste; l'ordre y règne et s'y conserve; tout y périt successivement, parce que telle est la loi des êtres matériels et mus; mais tout s'y renouvelle, et rien n'y dégénère, parce que tel est l'ordre de son auteur, et cet ordre ne se dément point. Je ne vois aucun mal à tout cela; mais quand je souffre, n'est-ce pas un mal? quand je meurs, n'est-ce pas un mal? Doucement; je suis sujet à la mort, parce que j'ai reçu la vie;

il n'y avait pour moi qu'un moyen de ne point mourir, c'était de ne jamais naître. La vie est un bien positif, mais fini, dont le terme s'appelle mort. Le terme du positif n'est pas le négatif, il est zéro. La mort nous est terrible, et nous appelons cette terreur un mal. La douleur est encore un mal pour celui qui souffre, j'en conviens; mais la douleur et le plaisir étaient les seuls moyens d'attacher un être sensible et périssable à sa propre conservation, et ces moyens sont ménagés avec une bonté digne de l'Être suprême. Au moment même que j'écris ceci, je viens encore d'éprouver combien la cessation subite d'une douleur aiguë est un plaisir vif et délicieux. N'oserait-on dire que la cessation du plaisir le plus vif soit une douleur aiguë? La douce jouissance de la vie est permanente; il suffit, pour la goûter, de ne pas souffrir. La douleur n'est qu'un avertissement importun, mais nécessaire, que ce bien qui nous est si cher est en péril. Quand je regardais de près à tout cela, je trouvai, je prouvai peut-être que le sentiment de la mort et celui de la douleur est presque nul dans l'ordre de la nature. Ce sont les hommes qui l'ont aiguisé; sans leurs raffinemens insensés, sans leurs institutions barbares, les maux physiques ne nous atteindraient pas, ne nous affecteraient guère, et nous ne sentirions point la mort.

Mais le mal moral! autre ouvrage de l'homme, auquel Dieu n'a d'autre part que de l'avoir fait

lui de son bon naturel; il cède à ses penchans en pratiquant la justice, comme le méchant cède aux siens en pratiquant l'iniquité. Contenter le goût qui nous porte à bien faire est bonté, mais non pas vertu.

Ce mot de vertu signifie *force*. Il n'y a point de vertu sans combat; il n'y en a point sans victoire. La vertu ne consiste pas seulement à être juste, mais à l'être en triomphant de ses passions, en régnant sur son propre cœur. Titus, rendant heureux le peuple romain, versant partout les grâces et les bienfaits, pouvait ne pas perdre un seul jour et n'être pas vertueux; il le fut certainement en renvoyant Bérénice. Brutus faisant mourir ses enfans pouvait n'être que juste. Mais Brutus était un tendre père; pour faire son devoir il déchira ses entrailles, et Brutus fut vertueux.

Vous voyez ici d'avance la question remise à son point. Ce divin simulacre dont vous me parlez s'offre à moi sous une image qui n'est pas ignoble, et je crois sentir à l'impression que cette image fait dans mon cœur la chaleur qu'elle est capable de produire. Mais ce simulacre enfin n'est encore qu'une de ces entités métaphysiques dont vous ne voulez pas que les hommes se fassent des dieux; c'est un pur objet de contemplation. Jusqu'où portez-vous l'effet de cette contemplation sublime? Si vous ne voulez qu'en tirer un nouvel encouragement pour bien faire, je suis d'accord avec vous; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Supposons votre cœur honnête en proie aux passions les plus terribles, dont vous n'êtes pas à l'abri, puisque enfin vous êtes homme. Cette image, qui dans le calme s'y peint si ravissante, n'y perdra-t-elle rien de ses charmes, et ne s'y ternira-t-elle point au milieu des flots? Ecartons la supposition décourageante et terrible des périls qui peuvent tenter la vertu mise au désespoir; supposons seulement qu'un cœur trop sensible brûle d'un amour involontaire pour la fille ou la femme de son ami; qu'il soit maître de jouir d'elle entre le ciel qui n'en voit rien, et lui qui n'en veut rien dire à personne; que sa figure charmante l'attire ornée de tous les attraits de la beauté et de la volupté : au moment où ses sens enivrés sont prêts à se livrer à leurs délices, cette image abstraite de la vertu viendra-t-elle disputer son cœur à l'objet réel qui le frappe? lui paraîtra-t-elle en cet instant la plus belle? l'arrachera-t-elle des bras de celle qu'il aime pour se livrer à la vaine contemplation d'un fantôme qu'il sait être sans réalité? finira-t-il comme Joseph, et laissera-t-il son manteau? Non, monsieur; il fermera les yeux et succombera. Le croyant, direz-vous, succombera de même. Oui, l'homme faible; celui, par exemple, qui vous écrit; mais donnez-leur à tous deux le même degré de force, et voyez la différence du point d'appui.

Le moyen, monsieur, de résister à des tentations violentes, quand on peut leur céder sans

crainte en se disant : A quoi bon résister? Pour être vertueux, le philosophe a besoin de l'être aux yeux des hommes, mais sous les yeux de Dieu le juste est bien fort ; il compte cette vie, et ses biens, et ses maux, et toute sa gloriole pour si peu de chose! il aperçoit tant au-delà! Force invincible de la vertu, nul ne te connaît que celui qui sent tout son être, et qui sait qu'il n'est pas au pouvoir des hommes d'en disposer? Lisez-vous quelquefois la *République de Platon?* voyez dans le second dialogue avec quelle énergie l'ami de Socrate, dont j'ai oublié le nom, lui peint le juste accablé des outrages de la fortune et des injustices des hommes, diffamé, persécuté, tourmenté, en proie à tout l'opprobre du crime, et méritant tous les prix de la vertu, voyant déjà la mort qui s'approche, et sûr que la haine des méchans n'épargnera pas sa mémoire, quand ils ne pourront plus rien sur sa personne. Quel tableau décourageant, si rien pouvait décourager la vertu! Socrate lui-même effrayé s'écrie, et croit devoir invoquer les dieux avant de répondre; mais sans l'espoir d'une autre vie, il aurait mal répondu pour celle-ci. Toutefois, dût-il finir pour nous à la mort, ce qui ne peut être si Dieu est juste, et par conséquent s'il existe, l'idée seule de cette existence serait encore pour l'homme un encouragement à la vertu, et une consolation dans ses misères, dont manque celui qui, se croyant isolé dans cet univers, ne sent au fond de son cœur aucun confident

de ses pensées. C'est toujours une douceur dans l'adversité d'avoir un témoin qu'on ne l'a pas méritée; c'est un orgueil vraiment digne de la vertu de pouvoir dire à Dieu : Toi qui lis dans mon cœur, tu vois que j'use en âme forte et en homme juste de la liberté que tu m'as donnée. Le vrai croyant, qui se sent partout sous l'œil éternel, aime à s'honorer à la face du ciel d'avoir rempli ses devoirs sur la terre.

Vous voyez que je ne vous ai point disputé ce simulacre que vous m'avez présenté pour unique objet des vertus du sage. Mais, mon cher monsieur, revenez maintenant à vous, et voyez combien cet objet est inalliable, incompatible avec vos principes. Comment ne sentez-vous pas que cette même loi de la nécessité qui seule règle, selon vous, la marche du monde et tous les événemens, règle aussi toutes les actions des hommes, toutes les pensées de leurs têtes, tous les sentimens de leurs cœurs; que rien n'est libre, que tout est forcé, nécessaire. inévitable; que tous les mouvemens de l'homme, dirigés par la matière aveugle, ne dépendent de sa volonté que parce que sa volonté même dépend de la nécessité; qu'il n'y a par conséquent ni vertus, ni vices, ni mérite, ni démérite, ni moralité dans les actions humaines; et que ces mots d'honnête homme ou de scélérat doivent être pour vous totalement vides de sens? Ils ne le sont pas toutefois, j'en suis très sûr; votre honnête cœur, en dépit de vos argumens,

réclame contre votre triste philosophie; le sentiment de la liberté, le charme de la vertu, se font sentir à vous malgré vous. Et voilà comment de toutes parts cette forte et salutaire voix du sentiment intérieur rappelle au sein de la vérité et de la vertu tout homme que sa raison mal conduite égare. Bénissez, monsieur, cette sainte et bienfaisante voix qui vous ramène aux devoirs de l'homme, que la philosophie à la mode finirait par vous faire oublier. Ne vous livrez à vos argumens que quand vous les sentez d'accord avec le dictamen de votre conscience; et, toutes les fois que vous y sentirez de la contradiction, soyez sûr que ce sont eux qui vous trompent

Quoique je ne veuille pas ergoter avec vous ni suivre pied à pied vos deux lettres, je ne puis cependant me refuser un mot à dire sur le parallèle du sage hébreu et du sage grec. Comme admirateur de l'un et de l'autre, je ne puis guère être suspect de préjugés en parlant d'eux. Je ne vous crois pas dans le même cas : je suis peu surpris que vous donniez au second tout l'avantage; vous n'avez pas assez fait connaissance avec l'autre, et vous n'avez pas pris assez de soin pour dégager ce qui est vraiment à lui de ce qui lui est étranger et qui le défigure à vos yeux, comme à ceux de bien d'autres gens qui, selon moi, n'y ont pas regardé de plus près que vous. Si Jésus fût né à Athènes, et Socrate à Jérusalem, que Platon et Xénophon eussent écrit la vie du premier, Luc et

Mathieu celle de l'autre, vous changeriez beaucoup de langage; et ce qui lui fait tort dans votre esprit est précisément ce qui rend son élévation d'âme plus étonnante et plus admirable, savoir, sa naissance en Judée, chez le plus vil peuple qui peut-être existât alors; au lieu que Socrate, né chez le plus instruit et le plus aimable, trouva tous les secours dont il avait besoin pour s'élever aisément au ton qu'il prit. Il s'éleva contre les sophistes, comme Jésus contre les prêtres; avec cette différence que Socrate imita souvent ses antagonistes, et que, si sa belle et douce mort n'eût honoré sa vie, il eût passé pour un sophiste comme eux. Pour Jésus, le vol sublime que prit sa grande âme l'éleva toujours au-dessus de tous les mortels; et depuis l'âge de douze ans jusqu'au moment qu'il expira dans la plus cruelle ainsi que dans la plus infâme de toutes les morts, il ne se démentit pas un moment. Son noble projet était de relever son peuple, d'en faire derechef un peuple libre et digne de l'être; car c'était par là qu'il fallait commencer. L'étude profonde qu'il fit de la loi de Moïse, ses efforts pour en réveiller l'enthousiasme et l'amour dans les cœurs, montrèrent son but, autant qu'il était possible, pour ne pas effaroucher les Romains. Mais ses vils et lâches compatriotes, au lieu de l'écouter, le prirent en haine précisément à cause de son génie et de sa vertu qui leur reprochaient leur indignité. Enfin ce ne fut qu'après avoir vu l'impossibilité d'exécuter son

projet qu'il l'étendit dans sa tête, et que, ne pouvant faire par lui-même une révolution chez son peuple, il voulut en faire une par ses disciples dans l'univers. Ce qui l'empêcha de réussir dans son premier plan, outre la bassesse de son peuple, incapable de toute vertu, fut la trop grande douceur de son propre caractère; douceur qui tient plus de l'ange et du Dieu que de l'homme, qui ne l'abandonna pas un instant, même sur la croix, et qui fait verser des torrens de larmes à qui sait lire sa vie comme il faut à travers les fatras dont ces pauvres gens l'ont défigurée. Heureusement ils ont respecté et transcrit fidèlement ses discours qu'ils n'entendaient pas : ôtez quelques tours orientaux ou mal rendus, on n'y voit pas un mot qui ne soit digne de lui; et c'est là qu'on reconnaît l'homme divin, qui, de si piètres disciples, a fait pourtant, dans leur grossier, mais fier enthousiasme, des hommes éloquens et courageux.

Vous m'objectez qu'il a fait des miracles. Cette objection serait terrible, si elle était juste; mais vous savez, monsieur, ou du moins vous pourriez savoir que, selon moi, loin que Jésus ait fait des miracles, il a déclaré très-positivement qu'il n'en ferait point, et a marqué un très-grand mépris pour ceux qui en demandaient.

Que de choses me resteraient à dire! Mais cette lettre est énorme; il faut finir : voici la dernière fois que je reviendrai sur ces matières. J'ai voulu vous complaire, monsieur; je ne m'en repens

point : au contraire, je vous remercie de m'avoir fait reprendre un fil d'idées presque effacées, mais dont les restes peuvent avoir pour moi leur usage dans l'état où je suis.

Adieu, monsieur; souvenez-vous quelquefois d'un homme que vous auriez aimé, je m'en flatte, quand vous l'auriez mieux connu, et qui s'est occupé de vous dans des momens où l'on ne s'occupe guère que de soi-même.

865. — A M. LALLIAUD.

Monquin, le 17 mars 1769.

J'AI reçu, monsieur, avec votre dernière lettre, votre seconde rescription, dont je vous remercie, et dont je n'ai pas encore fait usage, faute d'occasion.

Je me trouve beaucoup mieux depuis que je suis ici; je respire et j'agis beaucoup plus librement, quoique l'estomac ne soit pas désenflé : outre l'effet de l'air et de l'eau marécageuse, je crois devoir attribuer en grande partie mon incommodité au vin du cabaret, dont j'ai apporté avec moi une vingtaine de bouteilles, et dont j'ai senti le mauvais effet toutes les fois que j'en ai bu. Tous les cabaretiers falsifient et frelatent ici leurs vins avec de l'alun; et rien n'est plus pernicieux, surtout pour moi.

J'ai appris par M. du Peyrou que le discours en question avait été absolument défiguré et mutilé

à l'impression, et que non-seulement on n'avait pas suivi les corrections que j'y ai faites, mais qu'on avait même retranché des morceaux de la première composition. Cela me console en quelque sorte de ce larcin où personne de bon sens ne peut reconnaître mon ouvrage.

Permettez que je vous prie de donner cours à la lettre ci-jointe.

J'oubliais de vous répondre au sujet des livres dont vous offrez de me défaire. S'ils sont tolérés, j'y consens; s'ils sont défendus, je m'y oppose. Mais une chose qui me tient beaucoup plus au cœur, et dont vous ne me parlez point, est le portrait du roi d'Angleterre. Il est singulier que, de quelque façon que je m'y prenne, il me soit impossible d'avoir ce portrait. Il est pourtant bien à moi, ce me semble, et je ne suis d'humeur à le céder à qui que ce soit, pas même à vous, à moins qu'il ne vous fît autant de plaisir qu'à moi.

Donnez-nous, monsieur, de vos nouvelles à vos momens de loisir. Madame Renou vous souhaite; ainsi que moi, bonheur et santé, et nous vous faisons l'un et l'autre bien des salutations.

866. — A MADAME LATOUR.

A Monquin, le 23 mars 1769.

Le changement d'air m'a fait du bien, chère Marianne, et je me trouve beaucoup mieux, quant à la santé, que quand j'ai quitté Bourgoin.

Cependant mon estomac n'est pas assez rétabli pour que je puisse écrire sans peine, ce qui m'oblige à ne faire que de courtes lettres autant que je puis, et seulement pour le besoin. C'en sera toujours un pour moi, mon aimable amie, d'entretenir avec vous les liens d'une amitié maintenant aussi chère à mon cœur qu'elle parut jadis l'être au vôtre.

867. — A M. DU PEYROU.

A Monquin, le 31 mars 1769.

Votre dernière lettre sans date, mon cher hôte, a bien vivement irrité les inquiétudes où j'étais déjà sur l'état tant de madame la commandante que sur le vôtre. Je vois que vous en êtes au point de ne pas même craindre le retour de la goutte, comme une diversion de la douleur du corps pour celle de l'âme. Cela m'apprend ou me confirme bien combien tous les systèmes philosophiques sont faibles contre la douleur tant de l'un que de l'autre, et combien la nature est toujours la plus forte aussitôt qu'elle fait sentir son aiguillon. Il n'y a pas six mois que, pour m'armer contre ma faiblesse, vous me souteniez que, hors les remords inconnus aux gens de votre espèce, les peines morales n'étaient rien, qu'il n'y avait de réel que le mal physique; et vous voilà, faible mortel ainsi que moi, appelant, pour ainsi dire, ce même mal physique à votre aide contre celui que vous sou-

teniez ne pas exister. Mon cher hôte, revenons-en donc pour toujours, vous et moi, à cette maxime naturelle et simple, de commencer par être toujours bien avec soi, puis, au surplus, de crier tout bonnement et bien fort, quand on souffre, et de se taire, quand on ne souffre plus; car tel est l'instinct de la nature et le lot de l'être sensible Faisons comme les enfans et les ivrognes, qui ne se cassent jamais ni jambes ni bras quand ils tombent, parce qu'ils ne se roidissent point pour ne pas tomber, et revenons à ma grande maxime de laisser aller le cours des choses tant qu'il n'y a point de notre faute, et de ne jamais regimber contre la nécessité.

868. — A M. Beauchateau.

Bourgoin, le 4 avril 1769.

Vous vous moquez de moi, monsieur, avec votre médaille. Allez, je ne veux point d'autre médaille que celle qui restera dans les cœurs des honnêtes gens qui me survivront, et qui connaîtront mes sentimens et ma destinée. Je vous salue, monsieur, très-humblement.

869. — A M. du Peyrou.

Monquin, 21 avril 1769.

Que votre situation, mon cher hôte, me navre! Que je vous trouve à plaindre, et que je vous plains ainsi que votre digne et infortunée mère!

Mais vous êtes sans contredit le plus à plaindre des deux; tant qu'elle voit son fils tendre et bien portant auprès d'elle, elle a dans ses terribles maux des consolations bien douces; mais vous, vous n'en avez point. Elle peut encore aimer sa vie, et vous, vous devez soigner la vôtre, parce qu'elle lui est nécessaire. Ce n'est pas une consolation pour vous, mais c'est un devoir qui doit vous rendre bien sacré le soin de vous-même.

Vous me demandez conseil sur ce que vous devez lui dire au sujet du choix que vous vous êtes fait. Personne ne peut vous donner ce conseil que vous-même, parce que personne ne peut pré voir, comme vous, l'effet que cette déclaration peut faire sur son esprit; car, sans contredit, vous ne devez rien lui dire dans son triste état que vous ne sachiez devoir lui être agréable et consolant. Vous êtes convaincu, me dites-vous, que ce choix lui fera plaisir; cela étant, je ne vois pas pourquoi vous balanceriez. Mais vous n'avez pas le courage, ajoutez-vous, de lui en parler de but en blanc dans son état? Eh bien! parlez-lui-en par forme de consultation plutôt que de déclaration. Cette déférence ne peut que lui plaire et la toucher; et, dût-elle ne pas approuver votre choix, vous n'en restez pas moins le maître de passer outre sans la contrister, lorsque le ciel aura disposé d'elle. Voilà tout ce que la raison et le tendre intérêt que je prends à l'un et à l'autre me prescrit de vous dire à ce sujet.

J'ai le cœur si plein de vous et de votre cruelle situation, que je n'ai pas le courage de vous parler de moi; et tout ce que j'ai de bon à vous en dire est que ma santé continue d'aller assez bien. Faites parler mon cœur avec le vôtre auprès de votre bonne maman. Mille amitiés au bon Jeannin. Nous vous embrassons, madame Renou et moi, de tout notre cœur.

870. — AU MÊME.

Ce 19 mai 1769.

J'APPRENDS votre perte, mon cher hôte, et je la sens bien; mais ce n'est pas une perte récente à laquelle vous ne fussiez pas préparé. Je ne voudrais pour vous en consoler que le détail que vous me faites de l'état de la défunte. Il y avait longtemps qu'elle avait cessé de vivre, elle n'a fait que cesser de souffrir, et vous de partager ses souffrances. Il n'y a pas là de quoi s'affliger. Mais votre perte, pour être ancienne en quelque sorte, n'en est pas moins réelle et pas moins irréparable; et voilà sur quoi doivent tomber vos regrets; vous avez un véritable ami de moins, et un ami qui ne se remplace pas. Puissiez-vous n'avoir jamais plus à le pleurer dans la suite que vous ne le pleurez aujourd'hui! Mais telle est la loi de la nature, il faut baisser la tête et se résigner.

La nature qui se ranime me ranime aussi. Je reprends des forces et j'herborise. Le pays où je

suis serait très-agréable s'il avait d'autres habitans; j'avais semé quelques plantes dans le jardin, on les a détruites. Cela m'a déterminé à n'avoir plus d'autre jardin que les prés et les bois. Tant que j'aurai la force de m'y promener, je trouverai du plaisir à vivre; c'est un plaisir que les hommes ne m'ôteront pas, parce qu'il a sa source en dedans de moi.

871. — A M. LE PRINCE DE CONTI.

Bourgoin, le 31 mai 1769.

MONSEIGNEUR,

Puisque votre altesse sérénissime n'approuve pas que je dispose de moi sans ses ordres, et puisque je ne veux en rien lui déplaire, il faut qu'elle daigne endurer les importunités que ma situation rend indispensables.

Je ne puis rester volontairement ici, ni choisir mon habitation dans le lieu qu'il vous a plu, monseigneur, de me désigner. Mes raisons ne peuvent s'écrire. J'ai cent fois été tenté de partir à tout risque pour porter à vos pieds les éclaircissemens qu'il m'importe qui soient connus de vous, et de vous seul. Avant de céder à cette tentation qui devient plus forte de jour en jour, je crois devoir vous en instruire. Daignez l'approuver, et n'avoir pas plus d'égard à mes périls que je n'en veux avoir moi-même, parce qu'il n'est pas de la magnanimité de votre âme de vouloir ma sûreté aux dépens de mon honneur.

873. — A MADAME LATOUR.

A Monquin, le 19 juin 1769.

CONNAÎTRE mon cœur et lui rendre justice, c'est en montrer un bien digne de son attachement. Il y a trois lignes dans votre dernière lettre, chère Marianne, qui m'ont encore plus touché que tout ce que vous m'avez écrit jusqu'ici. Vous comptez sûr mes sentimens; vous avez d'autant plus raison, que vous m'avez appris à compter sur les vôtres, et que toute personne dont je serai sûr d'être aimé, fût-elle bien moins aimable que vous, aura toujours de ma part plus que du retour. Je sens plus que vous, croyez-moi, notre éloignement; mais quand vous pourriez me venir voir ici, je n'y consentirais pas; plus vous m'aimez, plus vous seriez affligée. Nous étions amis sans nous être jamais vus, nous le serons, et, s'il le faut, sans nous revoir. J'étais négligent à écrire; à présent que vous m'imitez un peu, je ne serai pas plus exact; mais dussé-je ne vous plus voir et ne vous plus écrire, le besoin de vous aimer et la douceur de le satisfaire feront partie de mon être aussi long-temps qu'il sera ce qu'il est.

874. — A LA MÊME.

A Monquin, le 4 juillet 1769.

RASSUREZ vous, belle Marianne, j'ai regret aux inquiétudes que je vous ai données. J'ai voulu

mettre à l'épreuve votre sensibilité; le succès a passé mon attente; je vous promets de ne plus faire avec vous de pareils essais. Adieu, belle Marianne; puissiez-vous ne voir jamais autour de vous que bonheur et prospérité! Quand on s'affecte ainsi des peines de ses amis, on n'en doit avoir que d'heureux.

875. — A M. DU PEYROU.

A Nevers, le 21 juillet 1769.

Je n'aurais pas tardé si long-temps, mon cher hôte, à vous remercier du livre de M. Haller, et à vous en accuser la réception, sans mon départ un peu précipité, pour venir rendre mes devoirs à mon ancien hôte de Trye, tandis qu'il se trouvait rapproché de moi. Après huit jours de séjour en cette ville, je compte en repartir demain pour Lyon, et de là pour Monquin, où j'ai laissé madame Renou, et où j'espère trouver de vos nouvelles, n'en ayant pas eu depuis votre mariage, au bonheur duquel vous ne doutez pas, je m'en flatte, de l'intérêt vif et vrai que prend votre concitoyen. Je ne doute pas que l'habitation de la campagne ne tire en ce moment un nouveau charme de celle avec qui vous la partagez, et que vous n'y repreniez même le goût de l'herborisation, ne fût-ce que pour lui offrir des guirlandes mieux assorties. J'aurais bien voulu pouvoir y joindre de très-jolies fleurs que j'ai trouvées sur

prendre que votre singulière opération vous a en effet délivré d'une attaque de goutte, comme vous l'avez espéré.

Votre Haller me fait toujours grand plaisir, mais je le trouve toujours plus rempli de fautes d'impression. La moitié des phrases de Linnæus qu'il cite sont estropiées, et un très-grand nombre de chiffres des tables et citations sont faux, de sorte qu'on ne sait presque où aller chercher tout ce qu'il indique; j'ai vu peu de livres aussi considérables imprimés si négligemment. Le catalogue de M. Gagnebin est exact, net, mais sans ordre, de sorte qu'on ne sait comment y chercher la plante dont on a besoin. Au reste, l'un et l'autre de ces deux ouvrages peut donner des instructions utiles, dont je profite de mon mieux en pensant à vous. Quand je serai revenu de Pila (si j'en reviens heureusement), je vous marquerai ce que j'y aurai trouvé de plus ou du moins que dans le catalogue de M. Cagnebin.

877. — A MADAME ROUSSEAU.

Monquin, ce samedi 12 août 1769.

DEPUIS vingt-six ans, ma chère amie, que notre union dure, je n'ai cherché mon bonheur que dans le vôtre, je ne me suis occupé qu'à tâcher de vous rendre heureuse; et vous avez vu par ce que j'ai fait en dernier lieu, sans m'y être engagé jamais, que votre honneur et votre bon-

heur ne m'étaient pas moins chers l'un que l'autre. Je m'aperçois avec douleur que le succès ne répond pas à mes soins, et qu'ils ne vous sont pas aussi doux à recevoir qu'il me l'est de vous les rendre. Je sais que les sentimens de droiture et d'honneur avec lesquels vous êtes née ne s'altéreront jamais en vous; mais quant à ceux de tendresse et d'attachement, qui jadis étaient réciproques, je sens qu'ils n'existent plus que de mon côté. Ma chère amie, non-seulement vous avez cessé de vous plaire avec moi, mais il faut que vous preniez beaucoup sur vous pour y rester quelques momens par complaisance. Vous êtes à votre aise avec tout le monde, hors avec moi; tous ceux qui vous entourent sont dans vos secrets, excepté moi, et votre seul véritable ami est le seul exclus de votre confidence. Je ne vous parle point de beaucoup d'autres choses. Il faut prendre nos amis avec leurs défauts, et je dois vous passer les vôtres comme vous me passez les miens. Si vous étiez heureuse avec moi, je serais content; mais je vois clairement que vous ne l'êtes pas, et voilà ce qui me déchire. Si je pouvais faire mieux pour y contribuer, je le ferais et je me tairais; mais cela n'est pas possible. Je n'ai rien omis de ce que j'ai cru pouvoir contribuer à votre félicité; je ne saurais faire davantage, quelque ardent désir que j'en aie. En nous unissant, j'ai fait mes conditions; vous y avez consenti, je les ai remplies. Il n'y avait qu'un tendre attachement de votre part qui

pût m'engager à les passer et à n'écouter que notre amour au péril de ma vie et de ma santé. Convenez, ma chère amie, que vous éloigner de moi n'est pas le moyen de me rapprocher de vous : c'était pourtant mon intention, je vous le jure; mais votre refroidissement m'a retenu, et des agaceries ne suffisent pas pour m'attirer, lorsque le cœur me repousse. En ce moment même où je vous écris, navré de détresse et d'affliction, je n'ai pas de désir plus vif et plus vrai que celui de finir mes jours avec vous dans l'union la plus parfaite, et de n'avoir plus qu'un lit, lorsque nous n'aurons plus qu'une âme.

Rien ne plaît, rien n'agrée de la part de quelqu'un qu'on n'aime pas. Voilà pourquoi, de quelque façon que je m'y prenne, tous mes soins, tous mes efforts auprès de vous sont insuffisans. Le cœur, ma chère amie, ne se commande pas, et ce mal est sans remède. Cependant, quelque passion que j'aie de vous voir heureuse à quelque prix que ce soit, je n'aurais jamais songé à m'éloigner de vous pour cela, si vous n'eussiez été la première à m'en faire la proposition. Je sais bien qu'il ne faut pas donner trop de poids à ce qui se dit dans la chaleur d'une querelle; mais vous êtes revenue trop souvent à cette idée pour qu'elle n'ait pas fait sur vous quelque impression. Vous connaissez mon sort, il est tel qu'on n'oserait pas même le décrire, parce qu'on n'y saurait ajouter foi. Je n'avais, chère amie, qu'une seule consola-

tion, mais bien douce, c'était d'épancher mon cœur dans le tien; quand j'avais parlé de mes peines avec toi, elles étaient soulagées; et quand tu m'avais plaint, je ne me trouvais plus à plaindre. Il est sûr que, ne trouvant plus que des cœurs fermés ou faux, toute ma ressource, toute ma confiance est en toi seule; le mien ne peut vivre sans s'épancher, et ne peut s'épancher qu'avec toi. Il est sûr que, si tu me manques et que je sois réduit à vivre absolument seul, cela m'est impossible, et je suis un homme mort. Mais je mourrais cent fois plus cruellement encore, si nous continuions de vivre ensemble en mésintelligence, et que la confiance et l'amitié s'éteignissent entre nous. Ah, mon enfant! à Dieu ne plaise que je sois réservé à ce comble de misère! Il vaut mieux cent fois cesser de se voir, s'aimer encore, et se regretter quelquefois. Quelque sacrifice qu'il faille de ma part pour te rendre heureuse, sois-le à quelque prix que ce soit, et je suis content.

Je te conjure donc, ma chère femme, de bien rentrer en toi-même, de bien sonder ton cœur, et de bien examiner s'il ne serait pas mieux pour l'un et pour l'autre que tu suivisses ton projet de te mettre en pension dans une communauté pour t'épargner les désagrémens de mon humeur, et à moi ceux de ta froideur; car, dans l'état présent des choses, il est impossible que nous trouvions notre bonheur l'un avec l'autre : je ne puis rien changer en moi, et j'ai peur que tu ne puisses rien

changer en toi non plus. Je te laisse parfaitement libre de choisir ton asile et d'en changer sitôt que cela te conviendra. Tu n'y manqueras de rien, j'aurai soin de toi plus que de moi-même; et sitôt que nos cœurs nous feront mieux sentir combien nous étions nés l'un pour l'autre, et le vrai besoin de nous réunir, nous le ferons pour vivre en paix et nous rendre heureux mutuellement jusqu'au tombeau. Je n'endurerais pas l'idée d'une séparation éternelle; je n'en veux qu'une qui nous serve à tous deux de leçon; je ne l'exige point même, je ne l'impose point; je crains seulement qu'elle ne soit devenue nécessaire. Je t'en laisse le juge, et je m'en rapporte à ta décision. La seule chose que j'exige, si nous en venons là, c'est que le parti que tu jugeras à propos de prendre se prenne de concert entre nous : je te promets de me prêter là-dessus en tout à ta volonté, autant qu'elle sera raisonnable et juste, sans humeur de ma part et sans chicane. Mais quant au parti que tu voulais prendre dans ta colère de me quitter et de t'éclipser sans que je m'en mêlasse et sans que je susse même où tu voudrais aller, je n'y consentirai de ma vie, parce qu'il serait honteux et déshonorant pour l'un et pour l'autre, et contraire à tous nos engagemens.

Je vous laisse le temps de bien peser toutes choses. Réfléchissez pendant mon absence au sujet de cette lettre. Pensez à ce que vous vous devez, à ce que vous me devez, à ce que nous sommes

depuis long-temps l'un à l'autre, et à ce que nous devons être jusqu'à la fin de nos jours, dont la plus grande et la plus belle partie est passée, et dont il ne nous reste que ce qu'il faut pour couronner une vie infortunée, mais innocente, honnête et vertueuse, par une fin qui l'honore et nous assure un bonheur durable. Nous avons des fautes à pleurer et à expier; mais, grâces au ciel, nous n'avons à nous reprocher ni noirceurs ni crimes : n'effaçons pas par l'imprudence de nos derniers jours la douceur et la pureté de ceux que nous avons passés ensemble.

Je ne vais pas faire un voyage bien long ni bien périlleux; cependant la nature dispose de nous au moment que nous y pensons le moins. Vous connaissez trop mes vrais sentimens pour craindre qu'à quelque degré que mes malheurs puissent aller, je sois homme à disposer jamais de ma vie avant le temps que la nature ou les hommes auront marqué. Si quelque accident doit terminer ma carrière, soyez bien sûre, quoi qu'on puisse dire, que ma volonté n'y aura pas eu la moindre part. J'espère me retrouver en bonne santé dans vos bras, d'ici à quinze jours au plus tard; mais s'il en était autrement, et que nous n'eussions pas le bonheur de nous revoir, souvenez-vous en pareil cas de l'homme dont vous êtes la veuve, et d'honorer sa mémoire en vous honorant. Tirez-vous d'ici le plus tôt que vous pourrez. Qu'aucun moine ne se mêle de vous ni de vos affaires en

quelque façon que ce soit. Je ne vous dis point ceci par jalousie, et je suis bien convaincu qu'ils n'en veulent point à votre personne; mais n'importe, profitez de cet avis, ou soyez sûre de n'attirer que déshonneur et calamité sur le reste de votre vie. Adressez-vous à M. de Saint-Germain pour sortir d'ici; tâchez d'endurer l'air méprisant de sa femme par la certitude que vous ne l'avez pas mérité. Cherchez à Paris, à Orléans, ou à Blois, une communauté qui vous convienne, et tâchez d'y vivre plutôt que seule dans une chambre. Ne comptez sur aucun ami; vous n'en avez point ni moi non plus, soyez-en sûre; mais comptez sur les honnêtes gens, et soyez sûre que la bonté de cœur et l'équité d'un honnête homme vaut cent fois mieux que l'amitié d'un coquin. C'est à ce titre d'honnête homme que vous pouvez donner votre confiance au seul homme de lettres que vous savez que je tiens pour tel (1). Ce n'est pas un ami chaud, mais c'est un homme droit qui ne vous trompera pas, et qui n'insultera pas ma mémoire, parce qu'il m'a bien connu et qu'il est juste; mais il ne se compromettra pas, et je ne désire pas qu'il se compromette. Laissez tranquillement exécuter les complots faits contre votre mari; ne vous tourmentez point à justifier sa mémoire outragée; contentez-vous de rendre honneur à la vérité dans l'occasion, et laissez la Pro-

(*) Duclos, mort en 1772.

vidence et le temps faire leur œuvre; cette œuvre se fera tôt ou tard. Ne vous rapprochez plus des grands; n'acceptez aucune de leurs offres, encore moins de celles des gens de lettres. J'exclus nommément toutes les femmes qui se sont dites mes amies. J'excepte madame Dupin et madame de Chenonceaux; l'une et l'autre sont sûres à mon égard et incapables de trahison. Parlez-leur quelquefois de mes sentimens pour elles; ils vous sont connus. Vous aurez assez de quoi vivre indépendante avec les secours que M. du Peyrou a dessein de vous donner, et qu'il vous doit, puisqu'il en a reçu l'argent. Si vous aimez mieux vivre seule chez vous que chez des religieuses, vous le pouvez; mais ne vous laissez pas subjuguer, ne vous livrez pas à vos voisines, et ne vous fiez pas aux gens avant de les connaître. Je finis ma lettre si à la hâte que je ne sais plus ce que je dis. Adieu, chère amie de mon cœur : à vous revoir; et, si nous ne nous revoyons pas, souvenez-vous toujours du seul ami véritable que vous ayez eu et que vous aurez jamais. Je ne me signerai pas *Renou*, puisque ce nom fut fatal à votre tendresse; mais, pour ce moment, j'en veux reprendre un que votre cœur ne saurait oublier.

J. J. ROUSSEAU.

878. — A M. LALLIAUD.

Monquin, le 27 août 1769.

UN voyage de botanique, monsieur, que j'ai fait au mont Pila, presque en arrivant ici, m'a privé du plaisir de vous répondre aussitôt que je l'aurais dû. Ce voyage a été désastreux, toujours de la pluie; j'ai trouvé peu de plantes, et j'ai perdu mon chien, blessé par un autre et fugitif : je le croyais mort dans les bois de sa blessure, quand à mon retour je l'ai trouvé ici bien portant, sans que je puisse imaginer comment il a pu faire douze lieues et repasser le Rhône dans l'état où il était. Vous avez, monsieur, la douceur de revoir vos pénates et de vivre au milieu de vos amis. Je prendrais part à ce bonheur en vous en voyant jouir, mais je doute que le ciel me destine à ce partage. J'ai trouvé madame Renou en assez bonne santé; elle vous remercie de votre souvenir, et vous salue de tout son cœur. J'en fais de même, étant forcé d'être bref à cause du soin que demandent quelques plantes que j'ai rapportées, et quelques graines que je destinais à madame de Portland, le tout étant arrivé ici à demi pouri par la pluie. Je voudrais du moins en sauver quelque chose, pour n'avoir pas perdu tout-à-fait mon voyage, et la peine que j'ai prise à les recueillir. Adieu, mon cher M. Lalliaud; conservez-vous, et vivez content.

879. — A M. MOULTOU.

Monquin, le 8 septembre 1769.

SANS une foulure à la main, cher Moultou, qui me fait souffrir depuis plusieurs jours, je me livrerais à mon aise au plaisir de causer avec vous; mais je ne désespère pas d'en retrouver une occasion plus commode : en attendant, recevez mon remercîment de votre bon souvenir, et de celui de madame Moultou, dont je me consolerai difficilement d'avoir été si près sans la voir. Je veux croire qu'elle a quelque part au plaisir que vous m'avez fait de m'amener votre fils, et cela m'a rendu plus touchante la vue de cet aimable enfant. Je suis fort aise qu'il soit un peu jaloux, dans ce qu'il fait, de mon approbation : il lui est toujours aisé de s'en assurer par la vôtre; car sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nous ne saurions penser différemment vous et moi.

Je ne suis point surpris de ce que vous me marquez des dispositions secrètes des gens qui vous entourent : il y a long-temps qu'ils ont changé le patriotisme en égoïsme, et l'amour prétendu du bien public n'est plus dans leurs cœurs que la haine des partis. Garantissez le vôtre, ô cher Moultou, de ce sentiment pénible qui donne toujours plus de tourment que de jouissance, et qui, lors même qu'il l'assouvit, venge dans le cœur de celui qui l'éprouve le mal qu'il fait à son en-

nemi. Paradis aux bienfaisans, disait sans cesse le bon abbé de Saint-Pierre : voilà un paradis que les méchans ne peuvent ôter à personne, et qu'ils se donneraient, s'ils en connaissaient le prix.

Adieu, cher Moultou; je vous embrasse.

880. — A M. DU PEYROU.

Monquin, le 16 septembre 1769.

Je n'aurais pas attendu, mon cher hôte, votre lettre du 5 septembre pour répondre à celle du 6 août, si à mon retour du mont Pila je ne me fusse foulé la main droite par une chute qui m'en a pendant quelque temps gêné l'usage. Je suis bien charmé de n'apprendre votre accès de goutte qu'à votre convalescence; c'est une grande consolation, quand on souffre, d'attendre ensuite de longs intervalles durant lesquels on ne souffrira plus; et je ne suis pas surpris que les tendres soins de votre aimable Henriette fassent une assez grande diversion à vos souffrances pour vous les laisser beaucoup moins sentir. Vous devez vous trouver trop heureux de gagner à son service des accès de goutte dans lesquels vous êtes servi par ses mains. Vous êtes assurément bien faits, l'un pour donner, l'autre pour sentir tout le prix des soins du plus pur zèle et de la plus tendre amitié; mais cependant, aux charmes près qu'elle seule y peut ajouter, des soins de cette espèce ne doivent pas être absolu-

ment nouveaux pour vous. Je suis plus que flatté, je suis touché qu'elle se souvienne avec plaisir de notre ancienne connaissance. J'aurais été trop heureux de pouvoir la cultiver; mais les attachemens fondés sur l'estime, tels que celui que j'ai conçu pour elle, n'ont pas besoin de l'habitude de se voir pour s'entretenir et se renforcer. Fût-elle beaucoup moins aimable, les respectables devoirs qu'elle remplit si bien près de vous la rendent trop estimable à tout le monde pour ne la pas rendre chère aux honnêtes gens, et surtout à vos amis. A l'égard des échecs, malgré tout ce que vous me dites de son habileté, vous me permettrez de douter que ce soit le jeu auquel elle joue le mieux; et, si jamais j'ai le plaisir de faire une partie avec elle, je lui dirai, et de bien bon cœur, ce que je disais jadis à un grand prince (*) : « Je vous ho« nore trop pour ne pas gagner toujours. »

Vous aviez grande raison, mon cher hôte, d'attendre la relation de mon herborisation de Pila; car, parmi les plaisirs de la faire, je comptais beaucoup sur celui de vous la décrire. Mais les premiers ayant manqué me laissent peu de quoi fournir à l'autre. Je partis à pied avec trois messieurs, dont un médecin, qui faisaient semblant d'aimer la botanique, et qui, désirant me cajoler, je ne sais pourquoi, s'imaginèrent qu'il n'y avait rien de mieux pour cela que de me faire bien des

(*) Le prince de Conti.

façons. Jugez comment cela s'assortit non seulement avec mon humeur, mais avec l'aisance et la gaieté des voyages pédestres. Ils m'ont trouvé très-maussade, je le crois bien; ils ne disent pas que c'est eux qui m'ont rendu tel. Il me semble que malgré la pluie nous n'étions point maussades à Brot ni les uns ni les autres. Premier article. Le second est que nous avons eu mauvais temps presque durant toute la route; ce qui n'amuse pas quand on ne veut qu'herboriser, et que, faute d'une certaine intimité, l'on n'a que cela pour point de ralliement et pour ressource. Le troisième est que nous avons trouvé sur la montagne un très-mauvais gîte; pour lit, du foin ressuant et tout mouillé, hors un seul matelas rembourré de puces, dont, comme étant le Sancho de la troupe, j'ai été pompeusement gratifié. Le quatrième, des accidens de toute espèce : un de nos messieurs a été mordu d'un chien sur la montagne. Sultan a été demi-massacré d'un autre chien; il a disparu, je l'ai cru mort de ses blessures ou mangé du loup; et ce qui me confond est qu'à mon retour ici je l'ai trouvé tranquille et parfaitement guéri, sans que je puisse imaginer comment, dans l'état où il était, il a pu faire douze grandes lieues et surtout repasser le Rhône, qui n'est pas un petit ruisseau, comme disait du Rhin M. Chazeron. Le cinquième article, et le pire, est que nous n'avons presque rien trouvé, étant allés trop tard pour les fleurs, trop tôt pour les graines, et n'ayant eu nul

guide pour trouver les bons endroits. Ajoutez que la montagne est fort triste, inculte, déserte, et n'a rien de l'admirable variété des montagnes de Suisse. Si vous n'étiez pas devenu un profane, je vous ferais ici l'énumération de notre maigre collection; je vous parlerais du *méum*, de l'*oreille d'ours*, du *doronic*, de la *bistorte*, du *napel*, du *thymelæa*, etc. Mais j'espère que quand M. d'Escherny, qui a appris la botanique en trois jours, sera près de vous, il vous expliquera tout cela. Parmi toutes les plantes alpines très-communes, j'en ai trouvé trois plus curieuses qui m'ont fait grand plaisir. L'une est l'*onagra* (*œnothera biennis*), que j'ai trouvée aux bords du Rhône, et que j'avais déjà trouvée à mon voyage de Nevers au bord de la Loire. La seconde est le *laiteron bleu des Alpes*, *sonchus alpinus*, qui m'a fait d'autant plus de plaisir que j'ai eu peine à le déterminer, m'obstinant à le prendre pour une laitue; la troisième est le *lichen islandicus*, que j'ai d'abord reconnu aux poils courts qui bordent les feuilles. Je vous ennuie avec mon pédant étalage; mais si votre Henriette prenait du goût pour les plantes, comme mon foin se transformerait bien vite en fleurs! Il faudrait bien alors, malgré vous et vos dents, que vous devinssiez botaniste.

suis pas au point d'aller, comme on vous l'a dit, chercher en Europe une plante qui empoisonne par son odeur; et je pense, au contraire, qu'il y a beaucoup à rabattre des qualités prodigieuses, tant en bien qu'en mal, que l'ignorance, la charlatanerie, la crédulité et quelquefois la méchanceté prêtent aux plantes, et qui, bien examinées, se réduisent pour l'ordinaire à très-peu de chose, souvent tout-à-fait à rien J'allais à Pila faire avec trois messieurs, qui faisaient semblant d'aimer la botanique, une herborisation dont le principal objet était un commencement d'herbier pour l'un des trois, à qui j'avais tâché d'inspirer le goût de cette douce et aimable étude. Tout en marchant, M. le médecin M*** m'appela pour me montrer, disait-il, une très-belle ancolie. Comment, monsieur, une ancolie! lui dis-je en voyant sa plante; c'est le napel. Là-dessus je leur racontai les fables que le peuple débite en Suisse sur le napel; et j'avoue qu'en avançant et nous trouvant comme ensevelis dans une forêt de napels, je crus un moment sentir un peu de mal de tête, dont je reconnus la chimère et ris avec ces messieurs presque au même instant.

Mais au lieu d'une plante à laquelle je n'avais pas songé, j'ai vraiment et vainement cherché à Pila une fontaine glaçante, qui tuait, à ce qu'on nous dit, quiconque en buvait. Je déclarai que j'en voulais faire l'essai sur moi-même, non pas pour me tuer, je vous jure, mais pour désabuser

ces pauvres gens sur la foi de ceux qui se plaisent à calomnier la nature, craignant jusqu'au lait de leur mère, et ne voyant partout que les périls et la mort. J'aurais bu de l'eau de cette fontaine comme M. Storck a mangé du napel. Mais au lieu de cette fontaine homicide qui ne s'est point trouvée, nous trouvâmes une fontaine très-bonne, très-fraîche, dont nous bûmes tous avec grand plaisir, et qui ne tua personne.

Au reste, mes voyages pédestres ayant été jusqu'ici tous très-gais, faits avec des camarades d'aussi bonne humeur que moi, j'avais espéré que ce serait ici la même chose. Je voulus d'abord bannir toutes les petites façons de ville : pour mettre en train ces messieurs, je leur dis des canons, je voulus leur en apprendre; je m'imaginais que nous allions chanter, criailler, folâtrer toute la journée; je leur fis même une chanson (l'air s'entend) que je notai, tout en marchant par la pluie, avec des chiffres de mon invention. Mais quand ma chanson fut faite, il n'en fut plus question, ni d'amusemens, ni de gaieté, ni de familiarité; voulant être badin tout seul, je ne me trouvais que grossier; toujours le grand cérémonial, et toujours monsieur don Japhet. A la fin je me le tins pour dit; et, m'amusant avec mes plantes, je laissai ces messieurs s'amuser à me faire des façons. Je ne sais pas trop si mes longues rabâcheries vous amusent; je sais seulement que, si je les prolongeais encore, elles vous ennuiraient

certainement à la fin. Voilà, monsieur, l'histoire exacte de ce tant célèbre pélerinage, qui court déjà les quatre coins de la France, et qui remplira bientôt l'Europe entière de son risible fracas. Je vous salue, monsieur, et vous embrasse de tout mon cœur.

882. — A MADAME B.

Monquin, le 28 octobre 1769.

Si je n'avais été garde-malade, madame, et si je ne l'étais encore, j'aurais été moins lent et je serais moins bref à vous remercier du plaisir que m'a fait votre lettre, et du désir que j'ai de mériter et cultiver la correspondance que vous daignez m'offrir. Votre caractère aimable et vos bons sentimens m'étaient déjà assez connus pour me donner du regret de n'avoir pu leur rendre mon hommage en personne, lorsque je fus un instant votre voisin. Maintenant vous m'offrez, madame, dans la douceur de m'entretenir quelquefois avec vous, un dédommagement dont je sens déjà le prix, mais qui ne peut pourtant qu'à l'aide d'une imagination qui vous cherche suppléer au charme de voir animer vos yeux et vos traits par ces sentimens vivifians et honnêtes dont votre cœur me paraît pénétré. Ne craignez point que le mien repousse la confiance dont vous voulez bien m'honorer, et dont je ne suis pas indigne.

Adieu, madame; soyez sûre, je vous supplie,

que mon cœur répond très-bien au vôtre, et que c'est pour cela que ma plume n'ajoute rien.

883. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Monquin, le mardi 31 octobre 1769.

Il me reste, monsieur, un seul plaisir dans la vie, et qui m'est aussi doux que rare, celui de voir la face d'un honnête homme. Jugez de l'empressement avec lequel vous serez reçu quand vous voudrez bien faire l'obligeante course que vous me promettez. Les cadeaux que veut me faire M..... ont l'air d'une plaisanterie. Je vous prie de vouloir lui faire bien des salutations de ma part, quand vous lui écrirez.

Permettez, monsieur, que j'assure ici madame de Saint-Germain de mon respect, que je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

RENOU.

884. — A M. DU PEYROU.

Monquin, le 15 novembre 1769.

Vous voilà, mon cher hôte. grâce à la rechute dont vous êtes délivré, dans un de ces intervalles heureux durant lesquels, n'entrevoyant que de loin le retour des atteintes de goutte, vous pouvez jouir de la santé, et même la prolonger; et je suis bien sûr que le plus doux emploi que vous en pourrez faire sera de rendre la vie heureuse à cette

aimable Henriette qui verse tant de douceurs et de consolations dans la vôtre. Les détails que vous me faites de la manière dont vous cultivez le fonds de sentiment et de raison que vous avez trouvé en elle, me font juger de l'agrément que vous devez trouver dans une occupation si chérie, et me font désirer bien des fois dans la journée d'avoir la douceur d'en être le témoin : mais, appelé par de grands et tristes devoirs à des soins plus nécessaires, je ne vois aucune apparence à me flatter de finir mes jours auprès de vous. J'en sens le désir, je l'exécuterais même s'il ne tenait qu'à ma volonté; la chose n'est peut-être pas absolument impossible : mais je suis si accoutumé de voir tous mes vœux éconduits en toute chose, que j'ai tout-à-fait cessé d'en faire, et me borne à tâcher de supporter le reste de mon sort en homme, tel qu'il plaise au ciel de me l'envoyer.

Ne parlons plus de botanique, mon cher hôte; quoique la passion que j'avais pour elle n'ait fait qu'augmenter jusqu'ici; quoique cette innocente et aimable distraction me fût bien nécessaire dans mon état, je la quitte, il le faut; n'en parlons plus. Depuis que j'ai commencé de m'en occuper, j'ai fait une assez considérable collection de livres de botanique, parmi lesquels il y en a de rares et de recherchés par les botanophiles, qui peuvent donner quelque prix à cette collection. Outre cela, j'ai fait sur la plupart de ces livres un grand travail par rapport à la synonymie, en ajoutant à la

plupart des descriptions et des figures le nom de Linnæus. Il faut s'être essayé sur ces sortes de concordances pour comprendre la peine qu'elles coûtent, et combien celle que j'ai prise peut en éviter à ceux à qui passeront ces mêmes livres, s'ils en veulent faire usage. Je cherche à me défaire de cette collection, qui me devient inutile et difficile à transporter. Je voudrais qu'elle pût vous convenir; et je ne désespère pas, quand vous aurez un jardin de plantes, que vous ne repreniez le goût de la botanique, qui, selon moi, vous serait très-avantageux. En ce cas, vous auriez une collection toute faite, qui pourrait vous suffire, et que vous formeriez difficilement aussi complète en détail; ainsi j'ai cru devoir vous la proposer avant que d'en parler à personne : j'en fais faire le catalogue; voulez-vous que je vous le fasse passer?

Je ne suis point surpris des soins, des longueurs, des frais inattendus, des embarras de toute espèce que vous cause votre bâtiment : vous avez dû vous y attendre, et vous pouvez vous rappeler ce que je vous ai écrit et dit à ce sujet quand vous en avez formé l'entreprise. Cependant vous devez être à la fin de la grosse besogne, et ce qui vous reste à faire n'est qu'un amusement en comparaison de ce qui est fait : à moins pourtant que vous ne donniez dans la manie de défaire et refaire; car, en ce cas, vous en avez pour la vie, et vous ne jouirez jamais. Refusez-vous

totalement à cette tentation dangereuse, ou je vous prédis que vous vous en trouverez très-mal.

885. — A M. Lalliaud.

Monquin, le 30 novembre 1769.

J'apprends avec plaisir, monsieur, que vous jouissez, en bonne santé et avec agrément, du beau climat que vous habitez, et que vous êtes content à la fois de votre séjour et de votre récolte. Vous avez deviné bien juste que, tandis que l'ardeur du soleil vous forçait encore quelquefois à chercher l'ombre, j'étais réduit à garder mes tisons; et nous avions eu déjà de fortes gelées et des neiges durables long-temps avant la réception de votre lettre. Cela, monsieur, me chagrine en une chose, c'est de ne pouvoir plus, pour cette année, exécuter votre petite commission des rosiers à feuilles odorantes, puisque ayant depuis long-temps perdu toutes leurs feuilles, ils seraient à présent impossibles à distinguer, et difficiles même à trouver. Je suis donc forcé de remettre cette recherche à l'année prochaine; et je vous assure que vous me fournissez l'occasion d'une petite herborisation très-agréable, en songeant que je la fais pour votre jardin.

Je vous dois et vous fais, monsieur, bien des remercîmens des lauriers que vous avez la bonne intention de m'envoyer pour mon herbier, quoique je ne me rappelle point du tout qu'il en ait

été question entre nous : ils ne laisseront pas de trouver leur place, et de me rappeler votre obligeant souvenir aussi long-temps que je resterai possesseur de mon herbier; car il pourrait dans peu changer de maître, ainsi que mes livres de plantes, dont je cherche à me défaire, étant sur le point de quitter totalement la botanique.

J'ai fait votre commission auprès de madame de Lessert, et je ne doute pas que, dans sa première lettre, elle ne me charge de ses remercîmens et salutations pour vous. Elle a eu la bonté de me pourvoir d'une bonne épinette pour cet hiver; cet instrument me fait plaisir encore, et me donne quelques momens d'amusement; mais il ne me fournit plus de nouvelles idées de musique, et je me suis vainement efforcé d'en jeter quelques-unes sur le papier, rien n'est venu, et je sens qu'il faut renoncer désormais à la composition comme à tout le reste : cela n'est pas surprenant.

Bonjour, monsieur; le beau soleil qu'il fait ici dans ce moment me fait imaginer des promenades délicieuses en cette saison dans le pays où vous êtes; et, si j'y étais aussi, j'aimerais bien à les faire avec vous.

Bonjour derechef; portez-vous bien, amusez-vous, et donnez-moi quelquefois de vos nouvelles.

886. — A MADAME B.

Monquin, le 7 décembre 1769.

Je présume, madame, que vous voilà heureusement arrivée à Paris, et peut-être déjà dans le tourbillon de ces plaisirs bruyans dont vous pressentiez le vide, en vous proposant de les chercher. Je ne crains pas que vous les trouviez, à l'épreuve, plus substantiels pour un cœur tel que le vôtre me paraît être, que vous ne les avez estimés : mais il pourrait résulter de leur habitude une chose bien cruelle, c'est qu'ils devinssent pour vous des besoins, sans être des alimens; et vous voyez dans quel état cruel cela jette quand on est forcé de chercher son existence là où l'on sent bien qu'on ne trouvera jamais le bonheur. Pour prévenir un pareil malheur, quand on est dans le train d'en courir le risque, je ne vois guère qu'une chose à faire, c'est de veiller sévèrement sur soi-même, et de rompre cette habitude, ou du moins de l'interrompre avant de s'en laisser subjuguer. Le mal est que, dans ce cas comme dans un autre plus grave, on ne commence guère à craindre le joug que quand on le porte et qu'il n'est plus temps de le secouer; mais j'avoue aussi que quiconque a pu faire cet acte de vigueur dans le cas le plus difficile peut bien compter sur soi-même aussi dans l'autre; il suffit de prévoir qu'on en aura besoin. La conclusion de ma morale sera donc moins aus-

tère que le début. Je ne blâme assurément pas que vous vous livriez, avec la modération que vous y voulez mettre, aux amusemens du grand monde où vous vous trouvez : votre âge, madame, vos sentimens, vos résolutions, vous donnent tout le droit d'en goûter les innocens plaisirs sans alarmes; et tout ce que je vois de plus à craindre dans les sociétés où vous allez briller est que vous ne rendiez beaucoup plus difficile à suivre pour d'autres l'avis que je prends la liberté de vous donner.

Je crains bien, madame, que l'intérêt peut-être un peu trop vif que vous m'inspirez ne m'ait fait vous prendre un peu trop légèrement au mot sur ce ton de pédagogue que vous m'invitez en quelque façon de prendre avec vous. Si vous trouvez mon radotage impertinent ou maussade, ce sera ma vengeance de la petite malice avec laquelle vous êtes venue agacer un pauvre barbon qui se dépêche d'être sermonneur, pour éviter la tentation d'être encore plus ridicule. Je suis même un peu tenté, je vous l'avoue, de m'en tenir là : l'état ou vous m'apprenez que vous êtes actuellement, et le vide du cœur, accompagné d'une tristesse habituelle que laisse dans le vôtre ce tumulte qu'on appelle société, me donnent, madame, un vif désir de rechercher avec vous s'il n'y aurait pas moyen de faire servir une de ces deux choses de remède à l'autre; mais cela me mènerait à des discussions si déplacées dans le train d'amusemens où je vous suppose, et que le carnaval dont nous

approchons va probablement rendre plus vifs, qu'il me faudrait de votre part plus qu'une permission pour oser entamer cette matière dans un moment aussi désavantageux. Si vous m'entendez d'avance, comme je puis l'espérer ou le craindre, dites-moi, de grâce, si je dois parler ou me taire; et soyez sûre, madame, que dans l'un ou l'autre cas je vous obéirai, non pas avec le même plaisir peut-être, mais avec la même fidélité.

887. — A M. DU PEYROU.

Monquin, 7 janvier 1770.

EXCUSEZ, mon cher hôte, le retard de ma réponse. Je ne vous ai jamais promis de l'exactitude, encore moins de la diligence; et j'ai maintenant une inertie plus grande qu'à l'ordinaire par la rigueur de la saison et par le froid excessif de ma chambre, où, le nez sur un feu presque aussi ardent que ceux que vous faisiez faire à Trye, je ne puis garantir mes doigts de l'onglée.

J'ai prévu et je vous ai prédit tout ce qui arrive au sujet de votre bâtiment, et dans le fond autant vaut qu'il vous occupe qu'autre chose; si c'est un tracas, c'est aussi un amusement. C'est d'ailleurs la charge de votre état : il faut opter dans la vie entre être pauvre ou être affairé; trop heureux d'éviter un troisième état que je connais bien, c'est d'être à la fois l'un et l'autre.

Grand merci, mon cher hôte, de la subite vel-

léité qui vous prend de m'avoir auprès de vous. J'ai vu le temps que l'exécution de ce projet eût fait le bonheur de ma vie; et si ce temps n'est plus, ce n'est assurément pas ma faute. Vous m'exhortez à vous traiter tout-à-fait en étranger ou tout-à-fait en ami; l'alternative me paraît dure, car votre exemple ne m'a pas laissé le choix, et votre cachet m'avertit sans cesse que nos deux âmes ne sauraient jamais se monter au même ton. Vous voulez que nous fassions un saut en arrière de trois ou quatre ans; vous voilà bien leste avec votre goutte: pour moi, je ne me sens pas si dispos que cela; et quand je pourrais me résoudre à faire ce saut une fois, je voudrais du moins être sûr de n'en avoir pas dans trois ou quatre ans un second à faire. Je vous avoue naturellement que si ce saut était en mon pouvoir, je ne le ferais pas seulement de trois, mais de huit.

Tout cela dit, je ne vous dissimulerai point que j'effacerai difficilement de mes souvenirs la douce idée que je m'étais faite d'achever paisiblement mes jours près de vous. J'avoue même que l'aimable hôtesse que vous m'avez donnée me rend cette idée infiniment plus riante. Si je pouvais lui faire ma cour au point de vous rendre jaloux du pauvre barbon, cela me paraîtrait fort plaisant et surtout fort agréable; et croyez-moi, mon cher hôte, vous aurez beau vous vanter d'en vouloir courir les risques, je vous connais, votre mine stoïque est ad-

mirable, mais seulement tant que vous êtes loin du danger.

Votre conseil de ne point renoncer subitement et absolument à la botanique me paraît de fort bon sens, et je prends le parti de le suivre. Il est contre la nature de la chose de se prescrire ou de s'interdire d'avance un choix dans ses amusemens. Quand le dégoût viendra, je cesserai d'herboriser; quand le goût reviendra, je recommencerai jusqu'à ce qu'il me quitte derechef. Il est déjà revenu. Des plantes qu'on m'a envoyées et des correspondances de botanique me l'ont rendu, et je doute qu'il s'éteigne jamais tout-à-fait. Cela n'empêchera pourtant pas que je ne me défasse de mes livres et même de mon herbier; et, si vous voulez tout de bon vous accommoder de l'un et de l'autre, je serai charmé qu'ils tombent entre vos mains, qui, quoi que vous en disiez, ne seront jamais pour moi des mains tout-à-fait étrangères. Le désir que j'avais de vous envoyer le catalogue est une des causes qui ont retardé cette lettre. Le grand froid ne me permet pas, quant à présent, ce bouquinage; et, puisque vous ne voulez pas encore avoir ces livres, rien ne presse. Mais vous ne serez pas oublié, et vous aurez la préférence que vous avez l'honnêteté de me demander, et qui en devient réellement une, car depuis ma dernière lettre on m'a demandé cette collection.

888. — A M. MOULTOU.

Monquin, le 10 janvier 1770.

Je comprends, mon cher Moultou, qu'une caisse de confitures que j'ai reçue de Montpellier est le cadeau que vous m'aviez annoncé cet été, et auquel je ne songeais plus quand il est venu me surprendre en guet-apens. Que voulez-vous que je fasse d'un si grand magasin? voulez-vous que je me mette marchand de sucre? il me semble que je n'étais pas trop appelé à ce métier; voulez-vous que je le mange? il en faudrait beaucoup, je l'avoue, pour adoucir les fleuves d'amertume qu'on me fait avaler depuis tant d'années; mais c'est une amertume mielleuse et traîtresse, qui ne saurait s'allier avec la franche douceur du sucre. Votre envoi, cher Moultou, n'est raisonnable qu'au cas que vous vouliez venir m'aider à le consommer; j'en goûterais alors la douceur dans toute sa pureté. Il faudrait attendre, il est vrai, que la saison fût plus douce elle-même; car, quant à présent, la campagne n'est pas tenable; il y fait presque aussi froid que dans ma chambre, où, près d'un grand feu, je gèle en me rôtissant, et l'onglée me fait tomber la plume des doigts.

Adieu, cher Moultou : mes deux moitiés embrassent les deux vôtres, et tout ce qui vous est cher.

premier éclat. On croit que ce n'est pas à une femme de votre âge qu'il faut dire ces choses-là; et moi je crois, au contraire, que ce n'est qu'à votre âge qu'elles sont utiles, et que le cœur s'y peut ouvrir : plus tôt, il ne saurait les entendre; plus tard, son habitude est déjà prise, il ne saurait les goûter.

Comment s'y prendre? me direz-vous; que faire pour cultiver et développer ce sens moral? Voilà, madame, à quoi j'en voulais venir : le goût de la vertu ne se prend point par des préceptes, il est l'effet d'une vie simple et saine : on parvient bientôt à aimer ce qu'on fait, quand on ne fait que ce qui est bien. Mais pour prendre cette habitude, qu'on ne commence à goûter qu'après l'avoir prise, il faut un motif : je vous en offre un que votre état me suggère; nourrissez votre enfant. J'entends les clameurs, les objections : tout haut, les embarras, point de lait, un mari qu'on importune.... tout bas, une femme qui se gêne, l'ennui de la vie domestique, les soins ignobles, l'abstinence des plaisirs.... Des plaisirs? Je vous en promets, et qui rempliront vraiment votre âme. Ce n'est point par des plaisirs entassés qu'on est heureux, mais par un état permanent qui n'est point composé d'actes distincts : si le bonheur n'entre, pour ainsi dire, en dissolution dans notre âme, s'il ne fait que la toucher, l'effleurer par quelques points, il n'est qu'apparent, il n'est rien pour elle.

L'habitude la plus douce qui puisse exister est celle de la vie domestique, qui nous tient plus près de nous qu'aucune autre : rien ne s'identifie plus fortement, plus constamment avec nous que notre famille et nos enfans, les sentimens que nous acquérons ou que nous renforçons dans ce commerce intime sont les plus vrais, les plus durables, les plus solides qui puissent nous attacher aux êtres périssables, puisque la mort seule peut les éteindre; au lieu que l'amour et l'amitié vivent rarement autant que nous : ils sont aussi les plus purs, puisqu'ils tiennent de plus près à la nature, à l'ordre, et, par leur seule force, nous éloignent du vice et des goûts dépravés. J'ai beau chercher où l'on peut trouver le vrai bonheur, s'il en est sur la terre, ma raison ne me le montre que là.... Les comtesses ne vont pas d'ordinaire l'y chercher, je le sais; elles ne se font pas nourrices et gouvernantes; mais il faut qu'elles sachent se passer d'être heureuses; il faut que, substituant leurs bruyans plaisirs au vrai bonheur, elles usent leur vie dans un travail de forçat pour échapper à l'ennui qui les étouffe aussitôt qu'elles respirent; et il faut que celles que la nature dona de ce divin sens moral qui charme quand on s'y livre, et qui pèse quand on l'élude, se résolvent à sentir incessamment gémir et soupirer leur cœur, tandis que leurs sens s'amusent.

Mais moi qui parle de famille, d'enfans.... Madame, plaignez ceux qu'un sort de fer prive d'un

pareil bonheur; plaignez-les s'ils ne sont que malheureux; plaignez-les beaucoup plus s'ils sont coupables. Pour moi, jamais on ne me verra, prévaricateur de la vérité, plier dans mes égaremens mes maximes à ma conduite; jamais on ne me verra falsifier les saintes lois de la nature et du devoir pour exténuer mes fautes. J'aime mieux les expier que les excuser : quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon cœur qui gémit et qui la dément. Condamnez-moi donc, madame, mais écoutez-moi : vous trouverez un homme ami de la vérité jusque dans ses fautes, et qui ne craint point d'en rappeler lui-même le souvenir, lorsqu'il en peut résulter quelque bien. Néanmoins je rends grâces au ciel de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie, et d'en avoir garanti mes enfans : j'aime mieux qu'ils vivent dans un état obscur sans me connaître, que de les voir, dans mes malheurs, bassement nourris par la traîtresse générosité de mes ennemis, ardens à les instruire à haïr, et peut-être à trahir leur père; et j'aime mieux cent fois être ce père infortuné qui négligea son devoir par faiblesse, et qui pleure sa faute, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, et divulgue, pour le diffamer, le secret qu'il a versé dans son sein.

Jeune femme, voulez-vous travailler à vous rendre heureuse? commencez d'abord par nourrir votre enfant : ne mettez pas votre fille dans un

couvent, élevez-la vous-même; votre mari est jeune, il est d'un bon naturel; voilà ce qu'il nous faut. Vous ne me dites point comment il vit avec vous; n'importe : fût-il livré à tous les goûts de son âge et de son temps, vous l'en arracherez par les vôtres sans lui rien dire; vos enfans vous aideront à le retenir par des liens aussi forts et plus constans que ceux de l'amour : vous passerez la vie la plus simple, il est vrai, mais aussi la plus douce et la plus heureuse dont j'aie l'idée. Mais encore une fois, si celle d'un ménage bourgeois vous dégoûte, et si l'opinion vous subjugue, guérissez-vous de la soif du bonheur qui vous tourmente, car vous ne l'étancherez jamais.

Voilà mes idées : si elles sont fausses ou ridicules, pardonnez l'erreur à l'intention; je me trompe peut-être, mais il est sûr que je ne veux pas vous tromper. Bonjour, madame; l'intérêt que vous prenez à moi me touche, et je vous jure que je vous le rends bien.

Toutes vos lettres sont ouvertes; la dernière l'a été, celle-ci le sera; rien n'est plus certain. Je vous en dirais bien la raison, mais ma lettre ne vous parviendrait pas; comme ce n'est pas à vous qu'on en veut, et que ce ne sont pas vos secrets qu'on y cherche, je ne crois pas que ce que vous pourriez avoir à me dire fût exposé à beaucoup d'indiscrétion; mais encore faut-il que vous soyez avertie.

890. — A LA MÊME.

Monquin, le 2 février 1770.

Si votre dessein, madame, lorsque vous commençâtes de m'écrire, était de me circonvenir et de m'abuser par des cajoleries, vous avez parfaitement réussi. Touché de vos avances, je prêtais à votre âme la candeur de votre âge; dans l'attendrissement de mon cœur, je vous regardais déjà comme l'aimable consolatrice de mes malheurs et de ma vieillesse, et l'idée charmante que je me faisais de vous effaçait l'idée horrible des auteurs des trames dont je suis enlacé. Me voilà désabusé; c'est l'ouvrage de votre dernière lettre : son tortillage ne peut être ni la réponse que la mienne a dû naturellement vous suggérer, ni le langage ouvert et franc de la droiture. Pour moi, ce langage ne cessera jamais d'être le mien : je vois que vous avez respiré l'air de votre voisinage. Eh! mon Dieu, madame, vous voilà, bien jeune, initiée à des mystères bien noirs! J'en suis fâché pour moi, j'en suis affligé pour vous.... à vingt-deux ans!.... Adieu, madame.

ROUSSEAU.

P. S. En reprenant avec plus de sang-froid votre lettre, je trouve la mienne dure et même injuste; car je vois que ce qui rend vos phrases embarrassées est qu'une involontaire sincérité s'y

mêle à la dissimulation que vous voulez avoir. En blâmant mon premier mouvement, je ne veux pourtant pas vous le cacher; non, madame, vous ne voulez pas me tromper, je le sens; c'est vous qu'on trompe, et bien cruellement. Mais, cela posé, il me reste une question à vous faire. Dans le jugement que vous portez de moi, pourquoi m'écrire? pourquoi me rechercher? que me voulez-vous? recherche-t-on quelqu'un qu'on n'estime pas? Eh! je fuirais jusqu'au bout du monde un homme que je verrais comme vous paraissez me voir. Je suis environné, je le sais, d'espions empressés et d'ardens satellites qui me flattent pour me poignarder; mais ce sont des traîtres, ils font leur métier. Mais vous, madame, que je veux honorer autant que je méprise ces misérables, de grâce que me voulez-vous? Je vous demande sur ce point une réponse précise, et, pour Dieu, suivez en la faisant le mouvement de votre cœur et non pas l'impulsion d'autrui. Je veux répondre en détail à votre lettre, et j'espère avoir longtemps la douceur de vous parler de vous : mais, pour ce moment, commençons par moi; commençons par nous mettre en règle sur ce que nous devons penser l'un de l'autre. Quand nous saurons bien à qui nous parlons, nous en saurons mieux ce que nous aurons à nous dire.

Je vous prie, madame, de ne plus m'écrire sous un autre nom que celui que je signe, et que je n'aurais jamais dû quitter.

tête du petit bonhomme : il vous regarde comme un homme à ses gages, une espèce de domestique, fait pour lui obéir, pour complaire à ses caprices; et, dans son petit jugement, il lui paraît fort étrange que ce soit vous qui prétendiez l'asservir aux vôtres; car c'est ainsi qu'il voit tout ce que vous lui prescrivez : toute sa conduite avec vous n'est qu'une conséquence de cette maxime, qui n'est pas injuste, mais qu'il applique mal, que *c'est à celui qui paie de commander*. D'après cela qu'importe qu'il ait tort ou raison? C'est lui qui paie.

Essayez, chemin faisant, d'effacer cette opinion par des opinions plus justes, de redresser ses erreurs par des jugemens plus sensés : tâchez de lui faire comprendre qu'il y a des choses plus estimables que la naissance et que les richesses; et pour le lui faire comprendre il ne faut pas le lui dire, il faut le lui faire sentir. Forcez sa petite âme vaine à respecter la justice et le courage, à se mettre à genoux devant la vertu, et n'allez pas pour cela lui chercher des livres, les hommes des livres ne seront jamais pour lui que des hommes d'un autre monde. Je ne sache qu'un seul modèle qui puisse avoir à ses yeux de la réalité; et ce modèle, c'est vous, monsieur; le poste que vous remplissez est à mes yeux le plus noble et le plus grand qui soit sur la terre. Que le vil peuple en pense ce qu'il voudra, pour moi je vous vois à la place de Dieu, vous faites un homme. Si vous

vous voyez du même œil que moi, que cette idée doit vous élever en dedans de vous-même! qu'elle peut vous rendre grand en effet! et c'est ce qu'il faut; car, si vous ne l'étiez qu'en apparence, et que vous ne fissiez que jouer la vertu, le petit bonhomme vous pénétrerait infailliblement, et tout serait perdu. Mais si cette image sublime du grand et du beau le frappe une fois en vous; si votre désintéressement lui apprend que la richesse ne peut pas tout; s'il voit en vous combien il est plus grand de commander à soi-même qu'à des valets; si vous le forcez, en un mot, à vous respecter, dès cet instant vous l'aurez subjugué, et je vous réponds que, quelque semblant qu'il fasse, il ne trouvera plus égal que vous soyez d'accord avec lui ou non, surtout si, en le forçant de vous honorer dans le fond de son petit cœur, vous lui marquez en même temps faire peu de cas de ce qu'il pense lui-même, et ne vouloir plus vous fatiguer à le faire convenir de ses torts. Il me semble qu'avec une certaine façon grave et soutenue d'exercer sur lui votre autorité, vous parviendrez à la fin à demander froidement à votre tour : *Qu'est-ce que cela fait que nous soyons d'accord ou non?* et qu'il trouvera, lui, que cela fait quelque chose. Il faudra seulement éviter de joindre à ce sang-froid la dureté qui vous rendrait haïssable. Sans entrer en explication avec lui, vous pourrez dire à d'autres en sa présence : « J'aurais « fait mes délices de rendre son enfance heureuse,



892. — A M. Moultou.

Monquin, le 17 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Cher Moultou, quoique vous paraissiez m'oublier, je vous aime toujours, et je n'ai pas voulu m'éloigner de ce pays sans vous en donner avis et vous dire encore un adieu. Je compte y rester quinze jours ou trois semaines avant de me rendre à Lyon : ces trois semaines me seraient bien précieuses pour l'herborisation des mousses et des lichens, si la neige n'y portait obstacle; car probablement l'occasion n'en reviendra plus pour moi. Le temps, qui paraît vouloir se remettre, peut permettre un essai; et, après avoir été longtemps bien malingre, je compte tenter aujourd'hui l'analyse de quelques troncs d'arbres. Faites comme moi. Adieu; je vous embrasse tendrement, et je vous exhorte à m'aimer, car je le mérite.

J. J. Rousseau.

Je reprends un nom que je n'aurais jamais dû quitter : n'en employez plus d'autre pour m'écrire.

893. — A madame Gonceru, née Rousseau,

Monquin, le 17 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Ma bonne, ma chère, ma respectable tante, né mourant, je vous pardonne de m'avoir fait vivre,

et je m'afflige de ne pouvoir vous rendre à la fin de vos jours les tendres soins que vous m'avez prodigués au commencement des miens. A la première lueur d'une meilleure fortune, je songeai à vous faire une petite part de ma subsistance qui pût rendre la vôtre un peu plus commode : je vous en fis aussitôt donner avis, et votre petite pension commença de courir en même temps, savoir à la fin de mars 1767 (*). Il n'y a pas encore de cela trois ans révolus, et ces trois ans vous ont été payés d'avance, année par année : ainsi, quand vous ne recevriez rien d'un an d'ici, tout serait encore en règle, et il n'y aurait encore rien d'arriéré. Mon intention est bien pourtant de continuer à vous payer d'avance et l'année qui commencera bientôt de courir et les suivantes, autant que mes moyens me le permettront; mais, ma chère tante, je ne puis pas vous dissimuler que la dureté présente et future de ma situation me met dans la nécessité de compter avec moi-même, sans quoi je ne me résoudrais jamais à compter avec vous. Veuillez donc prendre un peu de patience dans la certitude de n'être pas oubliée; et s'il arrivait dans la suite que votre pension tardât à venir, ce qui ne sera pas, autant qu'il me sera possible, dites-vous alors à vous-même : *Je connais le cœur de mon neveu; et, sûre qu'il ne m'oublie pas, je le plains de n'être pas en état de*

(*) Voyez la lettre à d'Ivernois, du 29 janvier 1768.

mieux faire. Adieu, ma bonne et respectable tante : je vous recommande à la Providence ; faites la même chose pour moi, car j'en ai grand besoin, et recevez avec bonté mes plus tendres et respectueuses salutations.

894. — A M. le marquis de Condorcet.

Monquin, le 17 70.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

Je suis pénétré, monsieur, de l'honneur que vous me faites de m'envoyer vos *Essais d'analyse*, et je m'en sens digne par ma sensibilité, quoique je le sois si peu par mon intelligence, trop bornée pour me mettre en état de lire cet ouvrage, que ma tête affaiblie ne me permettrait même plus de suivre, quand j'aurais les connaissances nécessaires pour cela. Que je vous envie de cultiver de profondes études qui mènent à des vérités qu'un homme isolé peut dire impunément à ses semblables, sans avoir besoin de tenir à des partis et de se donner des appuis ! Si j'avais à renaître, je tâcherais d'être votre disciple pour mériter l'honneur d'être un jour votre émule et votre ami ; mais ne pouvant, dans mon ignorance, être que votre stupide admirateur, je vous remercie au moins du moment de véritable douceur que votre obligeante attention jette sur ma triste existence. Je vous salue, monsieur, et vous honore de tout mon cœur.

895. — A M. DE BELLOY.

Monquin, par Bourgoin, le 17 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

J'honorais vos talens, monsieur, encore plus le digne usage que vous en faites, et j'admirais comment le même esprit patriotique nous avait conduits par la même route à des destins si contraires, vous à l'acquisition d'une nouvelle patrie et à des honneurs distingués, moi à la perte de la mienne et à des opprobres inouïs.

Vous m'avez ressemblé, dites-vous, par le malheur; vous me feriez pleurer sur vous, si je pouvais vous en croire. Etes-vous seul en terre étrangère, isolé, séquestré, trompé, trahi, diffamé par tout ce qui vous environne, enlacé de trames horribles dont vous sentiez l'effet, sans pouvoir parvenir à les connaître, à les démêler? Etes-vous à la merci de la puissance, de la ruse, de l'iniquité, réunies pour vous traîner dans la fange, pour élever autour de vous une impénétrable œuvre de ténèbres, pour vous enfermer tout vivant dans un cercueil? Si tel est ou fut votre sort, venez, gémissons ensemble; mais, en tout autre cas, ne vous vantez point de faire avec moi société de malheurs.

Je lisais votre Bayard, fier que vous eussiez trouvé mon Edouard digne de lui servir de modèle en quelque chose; et vous me faisiez vénérer

ces antiques Français auxquels ceux d'aujourd'hui ressemblent si peu, mais que vous faites trop bien agir et parler pour ne pas leur ressembler vous-même. A ma seconde lecture, je suis tombé sur un vers qui m'avait échappé dans la première, et qui par réflexion m'a déchiré (*). J'y ai reconnu, non, grâces au ciel, le cœur de Jean-Jacques, mais les gens à qui j'ai affaire, et que, pour mon malheur, je connais trop bien. J'ai compris, j'ai pensé du moins qu'on vous avait suggéré ce vers-là : Misère humaine! me suis-je dit. Que les méchans diffament les bons, ils font leur œuvre; mais comment les trompent-ils les uns à l'égard des autres? leurs âmes n'ont-elles pas pour se reconnaître des marques plus sûres que tous les prestiges des imposteurs? J'ai pu douter quelques instans, je l'avoue, si vous n'étiez point séduit plutôt que trompé par mes ennemis.

Dans ce même temps, j'ai reçu votre lettre et votre Gabrielle, que j'ai lue et relue aussi, mais avec un plaisir bien plus doux que celui que m'avait donné le guerrier Bayard; car l'héroïsme de la valeur m'a toujours moins touché que le charme du sentiment dans les âmes bien nées. L'attachement que cette pièce m'inspire pour son auteur est un de ces mouvemens, peut-être aveugles,

---

(*) Il est probable que ce vers était le second de ces deux-ci:

Que de vertu brillait dans son faux repentir!
Peut-on si bien la peindre, et ne la pas sentir?

mais auxquels mon cœur n'a jamais résisté. Ceci me mène à l'aveu d'une autre folie à laquelle il ne résiste pas mieux, c'est de faire de mon Héloïse le *criterium* sur lequel je juge du rapport des autres cœurs avec le mien. Je conviens volontiers qu'on peut être plein d'honnêteté, de vertu, de sens, de raison, de goût, et trouver ce roman détestable : quiconque ne l'aimera pas peut bien avoir part à mon estime, mais jamais à mon amitié; quiconque n'idolâtre pas ma Julie, ne sent pas ce qu'il faut aimer; quiconque n'est pas l'ami de Saint-Preux, ne saurait être le mien : d'après cet entêtement, jugez du plaisir que j'ai pris en lisant votre Gabrielle, d'y retrouver ma Julie un peu plus héroïquement requinquée, mais gardant son même naturel, animée peut-être d'un peu plus de chaleur, plus énergique dans les situations tragiques, mais moins enivrante aussi, selon moi, dans le calme. Frappé de voir dans des multitudes de vers à quel point il faut que vous ayez contemplé cette image si tendre dont je suis le Pygmalion, j'ai cru, sur ma règle ou sur ma manie, que la nature nous avait faits amis; et, revenant avec plus d'incertitude aux vers de votre Bayard, j'ai résolu d'en parler avec ma franchise ordinaire, sauf à vous de me répondre ce qu'il vous plaira.

M. de Belloy, je ne pense pas de l'honneur, comme vous de la vertu, qu'il soit possible d'en bien parler, d'y revenir souvent par goût, par choix, et d'en parler toujours d'un ton qui touche

de Bourgoin par le temps qu'il fait, et je m'oppose absolument à tout désir que vous pourriez avoir de renouveler pour moi cette œuvre de miséricorde; au lieu du plaisir que me donne toujours votre présence, vous ne m'apporteriez que des alarmes pour votre santé et pour votre retour. Cependant, avant de nous séparer vraisemblablement pour toujours, que j'aie au moins, s'il m'est possible, la douceur d'embrasser encore une fois mon consolateur. Je compte, monsieur, sur ce que vous me dîtes dernièrement, que vous aviez encore au moins huit à dix jours à rester à Bourgoin, et je tâcherai d'en prendre un, s'il m'est possible, pour me rendre auprès de vous. Si malheureusement votre départ était accéléré, je vous prierais de vouloir bien me le faire dire, afin que je ne fisse pas un voyage inutile.

Monsieur, veuille le ciel vous payer en prospérités, tant sur vous que sur madame de Saint-Germain et sur votre aimable et florissante famille, le prix des bontés dont vous m'avez comblé! Souvenez-vous quelquefois d'un infortuné qui ne mérite point ses malheurs, qui vous prouva sa vénération pour vous par sa confiance, et qui, par le droit qu'il se sent à votre estime, se glorifiera toujours d'y avoir part.

897. — AU MÊME.

Monquin, le 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

Où êtes-vous, brave Saint-Germain? Quand pourrai-je vous embrasser, et réchauffer au feu de votre courage celui dont j'ai besoin pour supporter les rigueurs de ma destinée? Qu'il est cruel, qu'il est déchirant pour le plus aimant des hommes de se voir devenir l'horreur de ses semblables en retour de son tendre attachement pour eux, et sans pouvoir imaginer la cause de cette frénésie, ni par conséquent la guérir! Quoi! l'implacable animosité des méchans peut-elle donc ainsi renverser les têtes et changer les cœurs de toute une nation, de toute une génération? lui montrer noir ce qui est blanc; lui rendre odieux ce qu'elle doit aimer; lui faire estimer l'iniquité justice; la trahison, générosité? Ah! c'est aussi trop accorder à la puissance que de lui soumettre ainsi le jugement, le sentiment, la raison, et de se dépouiller pour elle de tout ce qui nous fait hommes.

Quels sont mes torts envers M. de Choiseul? Un seul, mais grand, celui d'avoir pu l'estimer. Dans ma retraite, je ne connaissais de lui que son ministère : son pacte de famille me prévint en faveur de ses talens. Il avait paru bien disposé pour moi : cette bienveillance m'en avait inspiré. Je ne savais rien de son naturel, de ses goûts, de ses

inclinations, de son caractère; et, dans les ténèbres où je suis plongé depuis tant d'années, j'ai long-temps ignoré tout cela. Jugeant du reste par ce qui m'était connu, je lui donnai des louanges qu'il méritait trop peu pour les prendre au pied de la lettre. Il se crut insulté : de là, sa haine et tous mes malheurs. En me punissant de mon tort il m'en a corrigé. S'il me punit maintenant de lui rendre justice, il ne peut être trop sévère; car assurément je la lui rends bien.

Pour mieux assouvir sa vengeance, il n'a voulu ni ma mort qui finissait mes malheurs, ni ma captivité qui m'eût du moins donné le repos. Il a conçu que le plus grand supplice d'une âme fière et brûlante d'amour pour la gloire était le mépris et l'opprobre, et qu'il n'y avait point pour moi de pire tourment que celui d'être haï; c'est sur ce double objet qu'il a dirigé son plan. Il s'est appliqué à me travestir en monstre effroyable; il a concerté dans le secret l'œuvre de ma diffamation; il m'a fait enlacer de toutes parts par ses satellites; il m'a fait traîner par eux dans la fange; il m'a rendu la fable du peuple et le jouet de la canaille. Pour m'accabler encore mieux de la haine publique, il a pris soin de la faire sortir par les moqueuses caresses des fourbes dont il me faisait entourer; et, pour dernier raffinement, il a fait en sorte que partout les égards et les attentions parussent me suivre, afin que, quand, trop sensible aux outrages, j'exhalerais quelques plaintes, j'eusse l'air d'un homme

qui n'est pas à son aise avec lui-même, et qui se plaint des autres parce qu'il est mécontent de lui.

Pour m'isoler et m'ôter tout appui, les moyens étaient simples. Tout cède à la puissance, et presque tout à l'intrigue. On connaissait mes amis, on a travaillé sur eux; aucun n'a résisté. On a éventé par la poste toutes les correspondances que je pouvais avoir. On m'a détaché de temps en temps de petits chercheurs de places, de petits implorours de recommandations, pour savoir par eux s'il ne restait personne qui eût pour moi de la bienveillance, et travailler aussitôt à me l'ôter. Je connais si bien ce manége, et j'en ai si bien senti le succès, que je ne serais pas sans crainte pour M. de Saint-Germain lui-même, si je le savais moins clairvoyant, et que je connusse moins sa sagesse et sa fermeté. Parmi les objets de tant de vigilance, mes papiers n'ont pas été oubliés. J'ai confié tous ceux que j'avais en des mains amies, ou que je crus telles : tous sont à la merci de mes ennemis. Enfin on m'a lié moi-même par des engagemens dont j'ai cru vainement acheter mon repos, et qui n'ont servi qu'à me livrer pieds et poings liés au sort qu'on voulait me faire. On ne m'a laissé pour défense que le ciel, dont on ne s'embarrasse guère, et mon innocence, qu'on n'a pu m'ôter.

Parvenu une fois à ce point, tout le reste va de lui-même et sans la moindre difficulté. Les gens chargés de disposer de moi ne trouvent plus d'obs-

tacles. Les essaims d'espions malveillans et vigilans, dont je suis entouré, savent comment ils ont à faire leur cour. S'il y a du bien, ils se garderont de le dire, ou prendront soin de le travestir; s'il y a du mal, ils l'aggraveront; s'il n'y en a pas, ils l'inventeront. Ils peuvent me charger tout à leur aise; ils n'ont pas peur de me trouver là pour les démentir. Chacun veut prendre part à la fête, et présenter le plus beau bouquet. Dès qu'il est convenu que je suis un homme noir, c'est à qui me controuvera le plus de crimes. Quiconque en a fait un peut en faire cent, et vous verrez que bientôt j'irai violant, brûlant, empoisonnant, assassinant à droite et à gauche pour mes menus plaisirs, sans m'embarrasser des foules de surveillans qui me guettent, sans songer que les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, que les murs qui m'entourent ont des oreilles, que je ne fais pas un pas qui ne soit compté, pas un mouvement de doigt qui ne soit noté, et sans que durant tout ce temps-là personne ait la charité de pourvoir à la sûreté publique en m'empêchant de continuer toutes ces horreurs, dont ils se contentent de tenir tranquillement le registre, tandis que je les fais tout aussi tranquillement sous leurs yeux, tant la haine est aveugle et bête dans sa méchanceté! Mais n'importe, dès qu'il s'agira de m'imputer des forfaits, je vous réponds que le bon M. de Choiseul sera coulant sur les preuves, et qu'après ma mort toutes ces inepties deviendront

autant de faits incontestables, parce que monsieur l'un, et monsieur l'autre, et madame celle-ci, et mademoiselle celle-là, tous gens de la plus haute probité, les auront attestés, et que je ne ressusciterai pas pour y répondre.

Encore une fois, tout devient facile, et désormais on va faire de moi tout ce qu'on voudra de mauvais. Si je reste en repos, c'est que je médite des crimes, et peut-être le pire de tous, celui de dire la vérité. Si, pour me distraire de mes maux, je m'amuse à l'étude des plantes, c'est pour y chercher des poisons. Mon Dieu! quand quelque jour ceux qui sauront quel fut mon caractère, et qui liront mes écrits, apprendront qu'on a fait de Jean-Jacques Rousseau un empoisonneur, ils demanderont quelle sorte d'êtres existaient de son temps, et ne pourront croire que ce fussent des hommes.

Mais comment en est-on venu là? quel fut le premier forfait qui rendit les autres croyables? Voilà ce qui me passe, voilà l'étonnante énigme. C'est ce premier pas qu'il faut expliquer, et qui n'offre à mes yeux qu'un abîme impénétrable. M. de Saint-Germain, dans ce que vous connaissez de moi par vous-même, trouverez-vous de l'étoffe pour faire un scélérat? Tel je parais à vos yeux depuis plus d'un an, tel je fus pendant près de soixante. Je n'eus jamais que des goûts honnêtes, que des passions douces; je m'élevai, pour ainsi dire, moi-même; je me livrai par choix aux

meilleures études; je ne cultivai que des talens aimables. J'aimai toujours la retraite, la vie paisible et solitaire. J'ai passé la jeunesse et l'âge mûr, chéri de mes amis, bien voulu de mes connaissances, tranquille, heureux, content de mon sort, et sans avoir eu jamais qu'une seule querelle avec un extravagant (*), laquelle tourna tout à ma gloire. Malheureusement ayant déjà passé l'âge mûr, je me laissai tenter enfin de communiquer au public, dans des livres qui ne respirent que la vertu, des maximes que je crus utiles à mes semblables, ou de nouvelles idées pour le progrès des beaux-arts. Me voilà devenu depuis lors un homme noir; de quelle façon? je l'ignore. Eh! quels sont ces malheureux dont les âmes sombres et concentrées couvent le crime? Sont-ce des auteurs, des gens de lettres dévoués à la paisible occupation d'écrire des livres, des romans, de la musique, des opéras? Ont-ils des cœurs ouverts, confians, faciles à s'épancher? Et où de pareils secrets se cacheraient-ils un moment dans le mien, transparent comme le cristal, et qui porte à l'instant dans mes yeux et sur mon visage chaque mouvement dont il est affecté? Seul, étranger, sans parti, livré dans ma retraite à de pareils goûts, quel avantage, quel moyen, quelle tentation pouvais-je avoir de mal faire? Quoi! lorsque l'amour, la raison, la vertu, prenaient sous ma plume leurs plus

---

(*) Le comte de Montaigu, ambassadeur à Venise.

doux, leurs plus énergiques accens; lorsque je m'enivrais à torrens des plus délicieux sentimens qui jamais soient entrés dans un cœur d'homme, lorsque je planais dans l'empirée au milieu des objets charmans et presque angéliques dont je m'étais entouré, c'était précisément alors, et pour la première fois, que ma noire et farouche âme méditait, digérait, commettait les forfaits atroces dont on ne me voila l'imputation que pour m'ôter les moyens de m'en défendre, et cela sans motif, sans raison, sans sujet, sans autre intérêt que celui de satisfaire la plus infernale férocité! Et l'on peut.... Si jamais pareille contradiction, pareille extravagance, pareille absurdité, pouvait réellement trouver foi dans l'esprit d'un homme, oui, j'ose le dire sans crainte, il faudrait étouffer cet homme-là.

Les passions qui portent au crime sont analogues à leurs noirs effets. Où furent les miennes? Je n'ai connu jamais les passions haineuses; jamais l'envie, la méchanceté, la vengeance, n'entrèrent dans mon cœur. Je suis bouillant, emporté, quelquefois colère, jamais fourbe, ni rancunier; et quand je cesse d'aimer quelqu'un, cela s'aperçoit bien vite. Je hais l'ennemi qui veut me nuire; mais, sitôt que je ne le crains plus, je ne le hais plus. Que Diderot, que Grimm surtout, le premier, le plus caché, le plus ardent, le plus implacable, celui qui m'attira tous les autres, dise pourquoi il me hait. Est-ce pour le mal qu'il a

reçu de moi? Non, c'est pour celui qu'il m'a fait, car souvent l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Dirai-je mes torts envers lui? j'en sais deux : le premier, je l'ai trop aimé; le second, *son cœur fut déchiré par la louange qui n'était pas pour lui* (1). Si lui, si Diderot, ont quelque autre grief, qu'ils le disent. Ils ont découvert, dira-t-on, que j'étais un monstre. Ah! c'est une autre affaire; mais toujours est-il sûr que ce monstre ne leur fit jamais de mal.

Madame la comtesse de Boufflers me hait, et en femme; c'est tout dire. Quels sont ses griefs? Les voici.

Le premier. J'ai dit dans l'*Héloïse* que la femme d'un charbonnier était plus respectable que la maîtresse d'un prince : mais, quand j'écrivis ce passage, je ne songeais ni à elle ni à aucune femme en particulier; je ne savais pas même alors qu'il existât une comtesse de Boufflers, encore moins qu'elle pût s'offenser de ce trait, et je n'ai fait que long-temps après connaissance avec elle.

Le second. Madame de Boufflers me consulta sur une tragédie en prose de sa façon, c'est-à-dire qu'elle me demanda des éloges. Je lui donnai ceux que je crus lui être dus; mais je l'avertis que sa pièce ressemblait beaucoup à une pièce anglaise que je lui nommai : j'eus le sort de Gil Blas auprès de l'évêque prédicateur.

(*) Passage remarquable du *Petit Prophète*, ouvrage de M. Grimm, et dans lequel il s'est peint sans y songer.

Le troisième. Madame de Boufflers était aimable alors, et jeune encore. Les amitiés dont elle m'honora me touchèrent plus qu'il n'eût fallu peut-être : elle s'en aperçut. Quelque temps après, j'appris ses liaisons, que dans ma bêtise je ne savais pas encore. Je ne crus pas qu'il convînt à Jean-Jacques Rousseau d'aller sur les brisées d'un prince du sang, et je me retirai. Je ne sais, monsieur, ce que vous penserez de ce crime; mais il serait singulier que tous les malheurs de ma vie fussent venus de trop de prudence, dans un homme qui en eut toujours si peu.

Madame la maréchale de Luxembourg me hait; elle a raison. J'ai commis envers elle des balourdises, bien innocentes assurément dans mon cœur, bien involontaires, mais que jamais femme ne pardonne, quoiqu'on n'ait pas eu l'intention de l'offenser. Cependant je ne puis la croire essentiellement méchante, ni perdre le souvenir des jours heureux que j'ai passés près d'elle et de M. de Luxembourg. De tous mes ennemis elle est la seule que je croie capable de retour, mais non pas de mon vivant. Je désire ardemment qu'elle me survive, sûr d'être regretté, peut-être pleuré d'elle après ma mort.

Ajoutez à cette courte liste M. de Choiseul, dont j'ai déjà parlé, et qui malheureusement à lui seul en vaut mille; le docteur Tronchin, avec qui je n'eus d'autre tort que d'être Génevois comme lui, et d'avoir autant de célébrité, quoique j'eusse

cepte : au bout de quinze jours l'embarras, l'assujettissement, l'inquiétude surtout de cette maudite caisse me font tomber malade. Je finis par quitter la caisse, et me faire copiste de musique à six sous la page. M. de Francueil, à qui je marque ma résolution, me croit encore dans le transport de la fièvre, vient me voir, me parle, m'exhorte, ne m'ébranle pas : il attend inutilement; et, voyant ma résolution bien prise et bien confirmée, il dispose enfin de sa caisse, et me donne un successeur. Ce fait seul prouve, ce me semble, que l'avidité de l'argent n'est pas mon défaaut : et j'en pourrais donner des preuves récentes plus fortes que celle-là. Et de quoi me servirait l'opulence? Je déteste le luxe, j'aime la retraite, je n'ai que les goûts de la simplicité, je ne saurais souffrir autour de moi des domestiques; et quand j'aurais cent mille livres de rentes, je ne voudrais être ni mieux vêtu, ni mieux logé, ni mieux nourri que je ne le suis. Je ne voudrais être riche que pour faire du bien, et l'on ne cherche pas à satisfaire un pareil goût par des crimes.

Les femmes! ... Oh! voici le grand article; car assurément le violateur de la chaste Vertier doit être un terrible homme auprès d'elles, et le plus difficile des travaux d'Hercule doit peu lui coûter après celui-là. Il y a quinze ans qu'on eût été étonné de m'entendre accuser de pareille infamie : mais laissez faire M. de Choiseul et madame de Boufflers; ils ont bien opéré d'autres métamor-

phoses, et je les vois en train de ne s'arrêter plus guère que par l'impossibilité d'en imaginer. Je doute qu'aucun homme ait eu une jeunesse plus chaste que la mienne. J'avais trente ans passés sans avoir eu qu'un seul attachement, ni fait à son objet qu'une seule infidélité (*); c'était là tout. Le reste de ma vie a doublé cette licence (**), je n'ai pas été plus loin. Je ne fais point honneur de cette réserve à ma sagesse, elle est bien plus due à ma timidité; et j'avoue avoir manqué par elle bien des bonnes fortunes que j'ai convoitées, et qui, si j'en avais tenté l'aventure, ne m'auraient peut-être pas réduit au même crime auquel, selon la Vertier, m'ont entraîné ses attraits.

Pour contenter les besoins de mon cœur encore plus que ceux de mes sens, je me donnai une compagne honnête et fidèle, dont, après ving-cinq ans d'épreuve et d'estime, j'ai fait ma femme. Si c'est là ce qu'on appelle de la débauche, je m'en honore, et ce n'est pas du moins celle-là qui mène dans les lieux publics. L'exemple, la nécessité, l'honneur de celle qui m'était chère, d'autres puissantes raisons me firent confier mes enfans à l'établissement fait pour cela, et m'empêchèrent de remplir moi-même le premier, le plus saint des devoirs de la nature. En cela, loin de m'excuser,

(*) Son aventure avec madame de Larnage.

(**) Le souper fait avec Grimm chez Clupffell, et ce qui en a été la suite.

je m'accuse : et quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon cœur qui gémit et qui la dément. Je ne fis point un secret de ma conduite à mes amis, ne voulant pas passer à leurs yeux pour meilleur que je n'étais. Quel parti les barbares en ont tiré! Avec quel art ils l'ont mise dans le jour le plus odieux! Comme ils se sont plu à me peindre en père dénaturé, parce que j'étais à plaindre! Comme ils ont cherché à tirer du fond de mon caractère une faute qui fut l'ouvrage de mon malheur? Comme si pécher n'était pas de l'homme, et même de l'homme juste. Elle fut grave, sans doute, elle fut impardonnable; mais aussi ce fut la seule, et je l'ai bien expiée. A cela près, et des vices qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi, je puis exposer à tous les yeux une vie irréprochable dans tout le secret de mon cœur. Ah! que ces hommes si sévères aux fautes d'autrui rentrent dans le fond de leur conscience, et que chacun d'eux se félicite s'il sent qu'au jour où tout sans exception sera manifesté, lui-même en sera quitte à meilleur compte!

La Providence a veillé sur mes enfans par le péché même de leur père. Eh! Dieu! quelle eût été leur destinée s'ils avaient eu la mienne à partager? que seraient-ils devenus dans mes désastres? Ils seront ouvriers ou paysans; ils passeront dans l'obscurité des jours paisibles; que n'ai-je eu le même bonheur! Je rends au moins grâce au ciel

de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie, et de les en avoir préservés. J'aime mieux qu'ils vivent du travail de leurs mains sans me connaître, que de les voir avilis et nourris par la traîtresse générosité de mes ennemis, qui les instruiraient à haïr, peut-être à trahir leur père; et j'aime mieux cent fois être ce père infortuné qui commit la faute et qui la pleure, que d'être le méchant qui la révèle, l'étend, l'amplifie, l'aggrave avec la plus maligne joie, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, et divulgue, pour le diffamer, le secret qu'il a versé dans son sein.

Mais des fautes, quelque grandes qu'elles soient, n'en supposent pas de contradictoires. Les débauchés sont peu dans le cas d'en commettre de pareilles, comme ceux qui s'occupent dans le port à charger des vaisseaux, que bientôt ils perdent de vue, ne songent guère à les assurer. Mes attachemens me préservèrent du désordre; et toujours, je le répète, je fus réglé dans mes mœurs. Je ne doute pas même que celles de ma jeunesse n'aient contribué dans la suite à répandre dans mes écrits cette vive chaleur que les gens qui ne sentent rien prennent pour de l'art, mais que l'art ne peut contrefaire, et que ne saurait fournir un sang appauvri par la débauche. Pour répondre à ces hommes vils qui m'osent accuser d'avoir gagné, dans des lieux que je ne connais point, des maux que je connais encore moins, je ne voudrais que

la *Nouvelle Héloïse*. Est-ce ainsi qu'on apprend à parler dans la crapule? Qu'on prenne autant de débauchés qu'on voudra, tous doués d'autant d'esprit qu'il est possible, et je les défie entre eux tous de faire une seule page à mettre à côté d'une des lettres brûlantes dont ce roman n'abonde que trop. Non, non; il est pour l'âme un prix aux bonnes mœurs, c'est de la vivifier. L'amour et la débauche ne sauraient aller ensemble; il faut choisir. Ceux qui les confondent ne connaissent que la dernière; c'est sur leur propre état qu'ils jugent du mien : mais ils se trompent; adorer les femmes et les posséder sont deux choses très-différentes : ils ont fait l'une, et j'ai fait l'autre. J'ai connu quelquefois leurs plaisirs, mais ils n'ont jamais connu les miens.

L'amour que je conçois, celui que j'ai pu sentir, s'enflamme à l'image illusoire de la perfection de l'objet aimé; et cette illusion même le porte à l'enthousiasme de la vertu, car cette idée entre toujours dans celle d'une femme parfaite. Si quelquefois l'amour peut porter au crime, c'est dans l'erreur d'un mauvais choix qui nous égare, ou dans les transports de la jalousie : mais ces deux états, dont aucun n'a jamais été le mien, sont momentanés et ne transforment point un cœur noble en une âme noire. Si l'amour m'eût fait faire un crime, il faudrait m'en punir et m'en plaindre; mais il ne me rendrait pas l'horreur des honnêtes gens.

Voilà tout, ce me semble, à moins qu'on ne veuille ajouter l'amour de la solitude; car cet amour fut la première marque à laquelle Diderot parut juger que j'étais un scélérat. Ses mystérieuses trames avec Grimm étaient commencées quand j'allai vivre à l'Hermitage. Il publia quelque temps après *le Fils naturel*, dans lequel il inséra cette sentence : *Il n'y a que le méchant qui soit seul*. Je lui écrivis avec tendresse pour me plaindre qu'il n'eût mis à ce passage aucun adoucissement; il me répondit durement et sans aucune explication. Pour moi, quoique cette sentence ait quelque chose qui papillote à l'oreille, je n'y trouve qu'une absurdité; et il est si faux qu'il n'y ait que le méchant qui soit seul, qu'au contraire il est impossible qu'un homme qui sait vivre seul soit méchant, et qu'un méchant veuille vivre seul; car à qui ferait-il du mal, et avec qui formerait-il ses intrigues? La sentence en elle-même exigeait donc tout au moins une explication : elle l'exigeait bien plus encore, ce me semble, de la part d'un auteur qui, lorsqu'il parlait de la sorte au public, avait un ami retiré depuis six mois dans une solitude; et il était également choquant et malhonnête de refuser, du moins en maxime générale, l'honorable et juste exception qu'il devait non-seulement à cet ami, mais à tant de sages respectés, qui dans tous les temps ont cherché le calme et la paix dans la retraite, et dont, pour la première fois depuis que le monde existe, un écri-

vain s'avise, avec un trait de plume, de faire autant de scélérats : mais Diderot avait ses vues, et ne s'embarrassait pas de déraisonner, pourvu qu'il préparât de loin les coups qu'il m'a portés dans la suite.

Je vais faire une remarque qui peut paraître légère, mais qui me paraît à moi des plus sûres pour juger de l'état interne et vrai d'un auteur. On sent, dans les ouvrages que j'écrivais à Paris, la bile d'un homme importuné du tracas de cette grande ville, et aigri par le spectacle continuel de ses vices (1). Ceux que j'écrivis depuis ma retraite à l'Hermitage respirent une tendresse de cœur, une douceur d'âme, qu'on ne trouve que dans les bocages, et qui prouvent l'effet que faisaient sur moi la retraite et la campagne, et qu'elles feront toujours sur quiconque en saura sentir le charme et y vivre aussi volontiers que moi. *Les pensées mâles de la vertu,* dit le nerveux Young, *les nobles élans du génie, les brûlans transports d'un cœur sensible, sont perdus pour l'homme qui croit qu'être seul est une solitude : le malheureux s'est condamné à ne les jamais sentir. Dieu et la raison! quelle immense société! que leurs*

(1) Ajoutez les impulsions continuelles de Diderot, qui, soit qu'il ne pût oublier le donjon de Vincennes, soit avec le projet déjà formé de me rendre odieux, m'allait sans cesse excitant et stimulant aux sarcasmes. Sitôt que je fus à la campagne, et que ces impulsions cessèrent, le caractère et le ton de mes écrits changèrent et je rentrai dans mon naturel.

entretiens sont sublimes! que leur commerce est plein de douceur! Voilà MM. Young et Diderot d'avis un peu différens, sans ajouter celui de Virgile. Pour moi, je me fais honneur d'avoir imité le scélérat Descartes, quand il s'en alla méchamment philosopher dans sa solitude de Nord-Hollande.

Je viens de faire, ce me semble, une revue exacte, et je n'y vois rien encore qui m'ait pu donner des penchans pervers. Que reste-t-il donc enfin? L'amour de la gloire. Quoi! ce noble sentiment qui élève l'âme aux sublimes contemplations, qui l'élance dans les régions éthérées, qui l'étend pour ainsi dire sur toute la postérité, pourrait lui dicter des forfaits! Il prendrait, pour s'honorer, la route de l'infamie! Eh! qui ne sait que rien n'avilit, ne resserre et ne concentre l'âme comme le crime; que rien de grand et de généreux ne peut partir d'un intérieur corrompu? Non, non; cherchez des passions viles pour cause à des actions viles. On peut être un malhonnête homme et faire un bon livre; mais jamais les divins élans du génie n'honorèrent l'âme d'un malfaiteur; et si les soupçons de quelqu'un que j'estimerais pouvaient à ce point ravaler la mienne, je lui présenterais mon *Discours sur l'Inégalité* (1) pour toute réponse, et je lui dirais : Lis, et rougis (2).

---

(1) En retranchant quelques morceaux de la façon de Diderot, qu'il m'y fit insérer presque malgré moi. Il en avait ajouté de plus durs encore; mais je ne pus me résoudre à les employer.

(2) Que serait-ce si je lui présentais ma *Lettre à d'Alembert*

Vous me citerez Erostrate. A cela voici ma réponse. L'histoire d'Erostrate est une fable : mais supposons-la vraie; Erostrate, sans génie et sans talent, eut un moment la fantaisie de la célébrité, à laquelle il n'avait aucun droit; il prit la seule et courte voie que son mauvais cœur et son esprit étroit pût lui suggérer : mais comptez que, s'il se fût senti capable de faire l'*Emile*, il n'eût point brûlé le temple d'Ephèse. Non, monsieur, on n'aspire point par le crime au prix qu'on peut obtenir par la vertu; et voilà ce qui rend plus ridicule l'imposture dont je suis l'objet. Qu'avais-je besoin de gloire et de célébrité? je l'avais déjà tout acquise, non par des noirceurs et des actes abominables, mais par des moyens vertueux, honnêtes, par des talens distingués, par des livres utiles, par une conduite estimable, par tout le bien que j'avais pu faire selon mon pouvoir : elle était belle, elle était sans tache; qu'y pouvais-je ajouter désormais, si ce n'est la persévérance dans l'honorable carrière dont je voyais déjà d'assez près le terme? Que dis-je? je l'avais atteint; je n'avais plus qu'à me reposer, et jouir. Peut-on concevoir

---

sur les Spectacles, ouvrage ou le plus tendre délire perce à travers la force du raisonnement, et rend cette lecture ravissante? Il n'y a point d'absurdité qu'on ne rende imaginable en supposant que des scélérats peuvent traiter ainsi de pareils sujets. Démocrite prouva aux Abdéritains qu'il n'était pas fou en leur lisant une de ses pièces; et moi, je défie tout homme sensé qui lira cette lettre de pouvoir croire que l'auteur soit un coquin.

que, de gaieté de cœur et par des forfaits, j'aie cherché moi-même à ternir ma gloire, à la détruire, à laisser échapper de mes mains, ou plutôt à jeter, dans un transport de furie, le prix inestimable que j'avais légitimement acquis? Quoi! le sage, le brave Saint-Germain retournerait-il exprès à la guerre pour y flétrir par des lâchetés infâmes les lauriers sous lesquels il a blanchi? Ne sait-on pas qu'une belle réputation est la plus noble et la plus douce récompense de la vertu sur la terre? Et l'on veut qu'un homme qui se l'est dignement procurée s'aille exprès plonger dans le crime pour la souiller! Non, cela n'est pas, parce que cela ne peut pas être; et il n'y a que des gens sans honneur qui puissent ne pas sentir cette impossibilité.

Mais quels sont enfin ces forfaits dont je me suis avisé si tard de souiller une réputation déjà tout acquise par mieux que des livres, par quarante ans d'honneur et d'intégrité? Oh! c'est ici le mystère profond qu'il ne faut jamais que je sache, et qui ne doit être ouvertement publié qu'après ma mort, quoiqu'on fasse en sorte, pendant ma vie, que tout le monde en soit instruit, hors moi seul. Pour me forcer, en attendant, de boire la coupe amère de l'ignominie, on aura soin de la faire circuler sans cesse autour de moi dans l'obscurité, de la faire dégoutter, ruisseler sur ma tête, afin qu'elle m'abreuve, m'inonde, me suffoque, mais sans qu'aucun trait de lumière l'offre jamais

à ma vue, et me laisse discerner ce qu'elle contient. On me séquestrera du commerce des hommes, même en vivant avec eux; tout sera pour moi secret, mystère et mensonge; on me rendra étranger à la société, sans paraître m'en chasser; on élèvera autour de moi un impénétrable édifice de ténèbres; on m'ensevelira tout vivant dans un cercueil. C'est exactement ainsi que, sans prétexte et sans droit, on traite en France un homme libre, un étranger, qui n'est point sujet du roi, qui ne doit compte à personne de sa conduite, en continuant d'y respecter, comme il a toujours fait, le roi, les lois, les magistrats et la nation. Que s'il est coupable, qu'on l'accuse, qu'on le juge et qu'on le punisse; s'il ne l'est pas, qu'on le laisse libre, non pas en apparence, mais réellement. Voilà, monsieur, ce qui est juste; tout ce qui est hors de là, de quelque prétexte qu'on l'habille, est trahison, fourberie, iniquité.

Non, je ne serai point accusé, point arrêté, point jugé, point puni, en apparence; mais on s'attachera, sans qu'il y paraisse, à me rendre la vie odieuse, insupportable, pire cent fois que la mort: on me fera garder à vue; je ne ferai pas un pas sans être suivi; on m'ôtera tous moyens de rien savoir et de ce qui me regarde, et de ce qui ne me regarde pas; les nouvelles publiques les plus indifférentes, les gazettes même me seront interdites; on ne laissera courir mes lettres et paquets que pour ceux qui me trahissent, on coupera

ma correspondance avec tout autre; la réponse universelle à toutes mes questions sera toujours qu'on ne sait pas; tout se taira dans toute assemblée à mon arrivée; les femmes n'auront plus de langue, les barbiers seront discrets et silencieux; je vivrai dans le sein de la nation la plus loquace comme chez un peuple de muets. Si je voyage, on préparera tout d'avance pour disposer de moi partout où je veux aller; on me consignera aux passagers, aux cochers, aux cabaretiers; à peine trouverai-je à manger avec quelqu'un dans les auberges, à peine trouverai-je un logement qui ne soit pas isolé; enfin l'on aura soin de répandre une telle horreur de moi sur ma route, qu'à chaque pas que je ferai, à chaque objet que je verrai, mon âme soit déchirée : ce qui n'empêchera pas que, traité comme Sancho, je ne reçoive partout cent courbettes moqueuses, avec autant de complimens de respect et d'admiration : ce sont de ces politesses de tigres qui semblent vous sourire au moment qu'ils vont vous déchirer.

Imaginez, monsieur, s'il est possible, un traitement plus insultant, plus cruel, plus barbare, et dont le concert incroyablement unanime laisse, au sein d'une nation tout entière, un infortuné rigoureusement seul et sans consolation. Tel est le talent supérieur de M. de Choiseul pour les détails; tels sont les soins avec lesquels il est servi quand il est question de nuire : mais s'il s'agissait d'une œuvre de bonté, de générosité, de justice,

trouverait-il la même fidélité dans ses créatures? j'en doute; aurait-il lui-même la même activité? j'en doute encore plus.

J'ai beau chercher des cas où il soit permis d'accuser, de juger, de diffamer un homme à son insu, sans vouloir l'entendre, sans souffrir qu'il réponde, et même qu'il parle; je ne trouve rien. Je veux supposer toutes les preuves possibles: mais quand, en plein midi, toute la ville verrait un homme en assassiner un autre sur la place publique, encore, en jugeant l'accusé, ne l'empêcherait-on pas de répondre; encore ne le jugerait-on pas sans l'avoir interrogé. A l'inquisition l'on cache à l'accusé son délateur, je l'avoue; mais au moins lui dit-on qu'il est accusé, au moins ne le condamne-t-on pas sans l'entendre, au moins ne l'empêche-t-on pas de parler. Un délateur secret accuse, il ne prouve pas; il ne peut prouver dans aucun cas possible: car comment prouverait-il? Par des témoins? mais l'accusé peut avoir contre ces témoins des moyens de récusation que les juges ignorent. Par des écritures? mais l'accusé peut y faire apercevoir des marques de fausseté que d'autres n'ont pu connaître. Un délateur qui se cache est toujours un lâche: s'il prend des mesures pour que l'accusé ne puisse répondre à l'accusation, ni même en être instruit, il est un fourbe: s'il prenait en même temps avec l'accusé le masque de l'amitié, il serait un traître. Or un traître qui prouve ne prouve jamais assez, ou ne prouve que

contre lui-même; et quiconque est un traître peut bien être encore un imposteur. Eh! quel serait, grand Dieu! le sort des particuliers s'il était permis de leur faire à leur insu leur procès, et puis de les aller prendre chez eux pour les mener tout de suite au supplice, sous prétexte que les preuves sont si claires qu'il leur est inutile d'être entendus?

Remarquez, monsieur, je vous supplie, combien cette première accusation dut paraître extraordinaire, vu la réputation sans reproche dont je jouissais, et que soutenaient ma conduite et mes écrits. Assurément ceux qui vinrent apprendre pour la première fois aux chefs de la nation que j'étais un scélérat durent les étonner beaucoup, et rien ne devait manquer à la preuve d'une pareille accusation pour être admise. Il y manqua pourtant au moins une petite circonstance, savoir l'audition de l'accusé; on se cacha de lui très-soigneusement, et il fut jugé. Messieurs! messieurs! quand il serait généralement permis de juger un accusé sans l'ouir, il y a du moins des hommes qui mériteraient d'être exceptés, et Jean-Jacques pouvait espérer, ce me semble, d'être mis au nombre de ces hommes-là.

On ne vous a pas jugé, diront-ils. Et qu'avez-vous donc fait, misérables? En feignant d'épargner ma personne, vous m'ôtez l'honneur, vous m'accablez d'opprobres; vous me laissez la vie, mais vous me la rendez odieuse en y joignant la diffamation. Vous me traitez plus cruellement

mille fois que si vous m'aviez fait mourir; et vous appelez cela ne m'avoir pas jugé! Les fourbes! il ne manquait plus à leur barbarie que le vernis de la générosité.

Non, jamais on ne vit des gens aussi fiers d'être des traîtres : prudemment enfoncés dans leurs tanières, ils s'applaudissent de leurs lâchetés, et insultent à ma franchise en la redoutant. Pour m'étouffer sans que je crie, ils m'ont auparavant attaché un bâillon. A voir enfin leur bénigne contenance, on les prendrait pour les bourreaux de l'infortuné don Carlos, qui prétendaient qu'il leur fût encore redevable de la peine qu'ils prenaient de l'étrangler.

En vérité, monsieur, plus je médite sur cette étrange conduite, plus j'y trouve une complication de lâcheté, d'iniquité, de fourberie, qui la rend inimaginable. Ce qui me passe encore plus est que tout cela paraît se faire de l'aveu de la nation entière; que non-seulement mes prétendus amis, mais d'honnêtes gens réellement estimables, y paraissent acquiescer; et que M. de Saint-Germain lui-même ne m'en paraît pas encore assez scandalisé. Cependant, fussé-je coupable, fussé-je en effet tout ce qu'on m'accuse d'être, tant qu'on ne m'aura pas convaincu, cette conduite envers moi serait encore injuste, fausse, inexcusable. Que doit elle me paraître à moi qui me sens innocent?

Soyons équitables toujours. Je ne crois pas que

M. de Choiseul soit l'auteur de l'imposture; mais je ne doute point qu'il n'ait très-bien vu que c'en était une, et que ce ne soit pour cela qu'il prend tant de mesures pour m'empêcher d'en être instruit : car autrement, avec la haine envenimée que tout décèle en lui contre moi, jamais il ne se refuserait le plaisir de me convaincre et de me confondre, dût-il s'ôter par là celui de me voir souffrir plus long-temps.

Quoique ma pénétration, naturellement très-mousse, mais aiguisée à force de s'exercer dans les ténèbres, me fasse deviner assez juste des multitudes de choses qu'on s'applique à me cacher, ce noir mystère est encore enveloppé pour moi d'un voile impénétrable; mais à force d'indices combinés, comparés; à force de demi-mots échappés, et saisis à la volée; à force de souvenirs effacés, qui, par hasard, me reviennent, je présume Grimm et Diderot les premiers auteurs de toute la trame. Je leur ai vu commencer, il y a plus de dix-huit ans, des menées auxquelles je ne comprenais rien, mais que je voyais certainement couvrir quelque mystère, dont je ne m'inquiétais pas beaucoup, parce que, les aimant de tout mon cœur, je comptais qu'ils m'aimaient de même. A quoi ont abouti ces menées? autre énigme non moins obscure. Tout ce que je puis supposer le plus raisonnablement est qu'ils auront fabriqué quelques écrits abominables qu'ils m'auront attribués. Cependant, comme il est peu naturel qu'on

les en ait crus sur leur parole, il aura fallu qu'ils aient accumulé des vraisemblances, sans oublier d'imiter le style et la main. Quant au style, un homme qui possède supérieurement le talent (*) d'écrire imite aisément jusqu'à certain point le style d'un autre, quoique bien marqué : c'est ainsi que Boileau imita le style de Voiture et celui de Balzac à s'y tromper; et cette imitation du mien peut être surtout facile à Diderot, dont j'étudiais particulièrement la diction quand je commençai d'écrire, et qui même a mis dans mes premiers ouvrages plusieurs morceaux qui ne tranchent point avec le reste, et qu'on ne saurait distinguer, du moins quant au style (1). Il est certain que sa tournure et la mienne, surtout dans mes premiers ouvrages, dont la diction est, comme la sienne, un peu sautante et sentencieuse, sont, parmi celles de nos contemporains, les deux qui se ressemblent le plus. D'ailleurs, il y a si peu de juges en état de prononcer sur la différence ou l'identité des styles, et ceux même qui le sont peuvent si aisément s'y

(*) Variante : l'*Art d'écrire*.

(1) Quant aux pensées, celles qu'il a eu la bonté de me prêter, et que j'ai eu la bêtise d'adopter, sont bien faciles à distinguer des miennes, comme on peut le voir dans celle du philosophe qui s'augmente en enfonçant son bonnet sur ses oreilles (*Discours sur l'Inégalité*); car ce morceau est de lui tout entier. Il est certain que M. Diderot abusa toujours de ma confiance et de ma facilité pour donner à mes écrits un ton dur et un air noir, qu'ils n'eurent plus sitôt qu'il cessa de me diriger et que je fus livré tout-à-fait à moi-même.

tromper, que chacun peut décider là-dessus comme il lui plaît, sans craindre d'être convaincu d'erreur.

La main est plus difficile à contrefaire; je crois même cela presque impossible dans un ouvrage de longue haleine : c'est pourquoi je présume qu'on aura préféré des lettres, qui n'ont pas la même difficulté, et qui remplissent le même objet. Quant à l'écrivain chargé de cette contrefaction, il aura été plus facile à trouver à Diderot qu'à tout autre, parce que, étant chargé de la partie des arts dans l'*Encyclopédie*, il avait de grandes relations avec les artistes dans tous les genres. Au reste, quand la puissance s'en mêle, beaucoup de difficultés s'aplanissent; et quand il s'agirait, par exemple, de décider si une écriture est ou n'est pas contrefaite, je ne crois pas qu'on eût beaucoup de peine à trouver des experts prêts à être de l'avis qu'il plairait à M. de Choiseul.

Si ce n'est pas cela, ou de faux témoins, je n'imagine rien. Je pencherais même un peu pour cette dernière opinion, parce qu'assurément le bénin Thevenin, quoi qu'on en dise, ne fut pas aposté pour rien : et je ne puis imaginer d'autre objet à la fable de ce manant, et à l'adroite façon dont ceux qui l'avaient aposté l'ont accréditée (1),

(1) Enfin, tant ont opéré les gens qui disposent de moi, qu'il reste clair comme le jour, à Grenoble et ailleurs, que le galérien Thevenin m'a prêté neuf francs aux Verrières, tandis que j'étais à Montmorenci; qu'il me les a prêtés par les mains du cabaretier Jeannet, notre commun hôte, chez qui je n'ai jamais

que de vouloir tâter d'avance comme je soutiendrais la confrontation d'un faux témoin.

Les holbachiens, qui croyaient m'avoir déjà coulé à fond, furieux de me voir bien au château de Montmorenci et chez M. le prince de Conti, firent jouer leurs machines par d'Alembert, et, profitant des piques secrètes dont j'ai parlé, firent passer, par le Temple, leur complot à l'hôtel de Luxembourg. Il est aisé d'imaginer comment M. de Choiseul s'associa pour cette affaire particulière avec la ligue, et s'en fit le chef; ce qui rendit dès lors le succès immanquable, au moyen des manœuvres souterraines dont Grimm avait probablement fourni le plan. Ce complot a pu se tramer de toute autre manière; mais voilà celle où les indices, dans ce que j'ai vu, se rapportent le mieux. Il fallait, avant de rien tenter du côté du public, m'éloigner au préalable, sans quoi le complot risquait à chaque instant d'être découvert, et son auteur confondu. L'*Emile* en fournit les moyens, et l'on disposa tout pour m'effrayer par un décret comminatoire, auquel on n'en voulait cependant venir que quand j'aurais pris le parti de fuir. Mais voyant que, malgré tout le fracas dont on accompagnait la menace de ce décret, je restais tranquille et ne voulais pas démarrer, on s'avisa d'un

---

logé, et à qui je ne parlerai de ma vie; et que je lui donnai, en reconnaissance, des lettres de recommandation pour MM. de Faugnes et Aldiman, que je ne connaissais pas.

expédient tout puissant sur mon cœur. Madame de Boufflers, avec une grande éloquence, me fit voir l'alternative inévitable de compromettre madame de Luxembourg, si j'étais interrogé, ou de mentir, ce que j'étais bien résolu de ne pas faire. Sur ce motif, auquel je ne pus résister, je partis enfin, et l'on ne lâcha le décret que quand ma résolution fut bien prise et qu'on put le savoir. Il paraît que dès lors le projet était arrangé entre madame de Boufflers et M. Hume pour disposer de moi. Elle n'épargna rien pour m'envoyer en Angleterre. Je tins bon, et voulus passer en Suisse. Ce n'était pas là le compte de la ligue, qui, par ses manœuvres, parvint avec peine à m'en chasser. Nouvelles sollicitations plus vives pour l'Angleterre; nouvelle résistance de ma part. Je pars pour aller joindre milord Maréchal à Berlin. La ligue vit l'instant où j'allais lui échapper. Son complot s'en allait peut-être en fumée, si l'on ne m'eût tendu tant de piéges à Strasbourg, qu'enfin j'y tombai, me laissai livrer à Hume, et partis avec lui pour l'Angleterre, où j'étais attendu depuis si long-temps. Dès ce moment ils m'ont tenu; je ne leur échapperai plus.

Que je regrettai la France! avec quelle ardeur, avec quelle constance je surmontai tous les obstacles, tous les dangers même qu'on eut soin d'opposer à mon retour; et cela, pour venir essuyer dans ce pays si désiré des traitemens qui m'ont fait regretter l'Angleterre! Cependant les seize

mois que j'y passai ne furent pas perdus pour la ligue : à mon retour, je trouvai la France et l'Europe totalement changées à mon égard; et ma prévention, ma stupidité, furent telles, que, trop frappé des manœuvres de David Hume et de ses associés, je m'obstinais à chercher à Londres la cause des indignités que j'essuyais à Trye. Me voilà bien désabusé depuis que je n'y suis plus, et je rends aux Anglais la justice qu'ils me refusent. Néanmoins, s'ils étaient ce qu'on les suppose, ils auraient dit : N'imitons pas la légèreté française; défions-nous des preuves d'accusation qu'on cache si soigneusement à l'accusé, et gardons-nous de juger, sans l'entendre, un homme qu'on cajole avec tant de fausseté, et qu'on charge avec tant d'animosité.

Enfin ce complot, conduit avec tant d'art et de mystère, est en pleine exécution. Que dis-je? il est déjà consommé : me voilà devenu le mépris, la dérision, l'horreur de cette même nation dont j'avais, il y a dix ans, l'estime, la bienveillance, j'oserais dire la considération; et ce changement prodigieux, quoique opéré sur un homme du peuple, sera pourtant la plus grande œuvre du ministère de M. de Choiseul, celle qu'il a eue le plus à cœur, celle à laquelle il a consacré le plus de temps et de soin. Elle prouvera, par un exemple flétrissant pour l'espèce humaine, combien est forte l'union des méchans pour mal faire, tandis

que celle des bons, quand elle existe, est si lâche, si faible, et toujours si facile à rompre.

Rien n'a été omis pour l'exécution de cette noble entreprise : toute la puissance d'un grand royaume, tous les talens d'un ministre intrigant, toutes les ruses de ses satellites, toute la vigilance de ses espions, la plume des auteurs, la langue des clabaudeurs, la séduction de mes amis, l'encouragement de mes ennemis, les malignes recherches sur ma vie pour la souiller, sur mes propos pour les empoisonner, sur mes écrits pour les falsifier; l'art de dénaturer, si facile à la puissance, celui de me rendre odieux à tous les ordres, de me diffamer dans tous les pays. Les détails de tous ces faits seraient presque incroyables, s'il m'était possible d'exposer ici seulement ceux qui me sont connus. On m'a lâché des espions de toutes les espèces, aventuriers, gens de lettres, abbés, militaires, courtisans; on a envoyé des émissaires en divers pays pour m'y peindre sous les traits qu'on leur a marqués. J'avais en Savoie un témoin de ma jeunesse, un ami que j'estimais, et sur lequel je comptais; je vais le voir, je vois qu'il me trompe; je le trouve en correspondance avec M. de Choiseul. J'avais à Paris un vieux compatriote, un ami, très-bon homme; on le met à la Bastille, j'ignore pourquoi, c'est-à-dire sous quel prétexte. Le long temps qu'il y a resté lui fait honneur; on l'aura trouvé moins docile qu'on n'avait cru; je veux espérer qu'on n'aura pas lassé sa pa-

tience, et qu'au bout de seize mois il sera sorti de la Bastille aussi honnête homme qu'il y est entré. Je désire la même chose du libraire Guy, qu'on y a mis de même, et détenu presque aussi longtemps. On disait avoir trouvé dans les papiers du premier un projet de moi pour l'établissement d'une pure démocratie à Genève; et j'ai toujours blâmé la pure démocratie à Genève et partout ailleurs : on disait y avoir trouvé des lettres par lesquelles j'excitais les brouilleries de Genève; et non-seulement j'ai toujours blâmé les brouilleries de Genève, mais je n'ai rien épargné pour porter les représentans à la paix. Mais qu'importe qu'on en impose et qu'on mente? un mensonge dit en l'air fait toujours son effet, surtout quand il vient des bureaux d'un ministre, et quand il tire sur moi.

En songeant au libraire de Paris, avec lequel j'eus si peu d'affaires, M. de Choiseul, qui n'oublia rien, a-t-il oublié mon libraire de Hollande? Je ne sais; mais dans un livre que celui-ci s'est obstiné à vouloir me dédier, quoique j'y sois maltraité, et dont il n'a pas voulu me communiquer d'avance l'épître dédicatoire, j'ai trouvé la tournure de cette épître si singulière et si peu naturelle, qu'il est difficile de n'y pas supposer un but caché qui tient à quelque fil de la grande trame.

Enfin nulle attention n'a été omise pour m'y défigurer de tout point, jusqu'à celle, qu'on n'imaginerait pas, de faire disparaître les portraits

de moi qui me ressemblent, et d'en répandre un à très-grand bruit qui me donne un air farouche et une mine de cyclope. A ce gracieux portrait, on a mis pour pendant celui de David Hume (1), qui réellement a la tête d'un cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos figures, ainsi peignent-ils nos âmes avec la même fidélité. En un mot, les détails qu'embrasse l'exécution du plan qui me regarde sont immenses, inconcevables. Oh! si je savais tous ceux que j'ignore, si je voyais mieux ceux que je n'ai fait que conjecturer, si je pouvais embrasser d'un coup d'œil tous ceux dont je suis l'objet depuis dix années, ils pourraient me donner quelque orgueil, si mon cœur en était moins déchiré. Si M. de Choiseul eût employé à bien gouverner l'état la moitié du temps, des talens, de l'argent et des soins qu'il a mis à satisfaire sa haine, il eût été l'un des plus grands ministres qu'ait eus la France.

Ajoutez à tout cela l'expédition de la Corse, cette inique et ridicule expédition, qui choque toute justice, toute humanité, toute politique, toute raison; expédition que son succès rend encore plus ignominieuse, en ce que, n'ayant pu conquérir ce peuple infortuné par le fer, il l'a fallu conquérir par l'or. La France peut bien dire de

(1) Quand il s'avisa de me faire peindre à Londres, je ne pus imaginer quel était son but, car j'entrevoyais déjà de reste que ce n'était pas par amitié pour moi. Je vois maintenant très-bien ce but, mais je ne me pardonnerais pas de l'avoir deviné.

cette inutile et coûteuse conquête ce que disait Pyrrhus de ses victoires : Encore une, et nous sommes perdus. Mais, hélas! l'Europe n'offrira plus à M. de Choiseul d'autre peuple naissant à détruire, ni d'aussi grand homme à noircir que son illustre et vertueux chef.

C'est ainsi que l'homme le plus fin se décèle en écoutant trop son animosité. M. de Choiseul connaissait bien la plaie la plus cruelle par laquelle il pût déchirer mon cœur, et il ne me l'a pas épargnée : mais il n'a pas vu combien cette barbare vengeance le démasquait et devait éventer son complot. Je le défie de pallier jamais cette expédition d'aucune raison ni d'aucun prétexte qui puisse contenter un homme sensé. On saura que je sus voir le premier un peuple disciplinable et libre où toute l'Europe ne voyait encore qu'un tas de rebelles et de bandits; que je vis germer les palmes de cette nation naissante; qu'elle me choisit pour les arroser, que ce choix fit son infortune et la mienne; que ses premiers combats furent des victoires; que, n'ayant pu la vaincre, il fallut l'acheter. Quant à la conclusion qui me regarde, on présumera quelque jour, je l'espère, malgré tous les artifices de M. de Choiseul, qu'il n'y avait qu'un homme estimable qu'il pût haïr avec tant de fureur.

Voilà, monsieur, ce qui me fait prendre mon parti avec plus de courage que n'en semblait annoncer l'accablement où vous m'avez vu; mais je

découvrais alors pour la première fois des horreurs dont je n'avais pas la moindre idée, et auxquelles il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé. Epouvanté des infernales trames dont je me sentais enlacé, je donnais trop de pouvoir à l'imposture, j'en prolongeais trop loin l'effet sur l'avenir : je voyais mon nom, qui doit me survivre, couvert par elle d'un opprobre éternel, au lieu de la gloire et des honneurs que je sens dans mon cœur m'être dus; je frémissais de douleur et d'indignation à cette cruelle image. Aujourd'hui que j'ai eu le temps de m'apprivoiser avec des idées qui m'étaient si nouvelles, de les peser, de les comparer, de mettre par ma raison les iniques œuvres des hommes à la coupelle du temps et de la vérité, je ne crains plus que le vil alliage y résiste : le soufre et le plomb s'en iront en fumée, et l'or pur demeurera tôt ou tard, quand mes ennemis, morts ainsi que moi, ne l'altéreront plus. Il est impossible que, de tant de trames ténébreuses, quelqu'une au moins ne soit pas enfin dévoilée au grand jour; et c'en est assez pour juger des autres. Les bons ont horreur des méchans et les fuient, mais ils ne brassent pas des complots contre eux. Il est impossible que, revenus de la haine aveugle qu'on leur inspire, mes semblables ne reconnaissent pas un jour dans mes ouvrages un homme qui parla d'après son cœur. Il est impossible qu'en blâmant et plaignant les erreurs où j'ai pu tomber, ils ne louent pas mes

cela qu'il s'agit : que je sache à tout prix de quoi je suis coupable; que j'apprenne enfin quel est mon crime, qu'on m'en montre le témoignage et les preuves, ces invincibles preuves qui, bien qu'administrées si secrètement et par des mains si suspectes, n'ont laissé le moindre doute à personne, et sur lesquelles âme vivante n'a même imaginé qu'il fût pourtant bon de savoir si je n'avais rien à dire; enfin qu'on daigne je ne dis pas me convaincre, mais m'accuser moi présent (1), et je meurs content.

Eh! que reste-t-il ici-bas pour me faire aimer à vivre? Déjà vieux, souffrant, sans ami, sans appui, sans consolation, sans ressource, voilà la pauvreté prête à me talonner; et quand on m'aurait laissé même la liberté d'employer mes talens à gagner mon pain, de quoi jouirais-je en le mangeant? Quoi! voir toujours des hommes faux, haineux, malveillans! toujours des masques, toujours des traîtres! et loin de vous, pas un seul visage d'homme! plus d'épanchemens dans le sein

(1) Je suis persuadé qu'il y a sous tout cela quelque équivoque, quelque malentendu, quelque adroit mensonge, sur lequel un mot peut-être serait un trait de lumière qui frapperait tout le monde, et démasquerait les imposteurs. Ils le sentent et le craignent sans doute; aussi paraît-il qu'ils ont mis toute l'adresse, toute la ruse, toute la sagacité de leur esprit à chercher des raisons plausibles et spécieuses pour prévenir toute explication. Cependant comment ont-ils pu couvrir l'iniquité de cette conduite jusqu'à tromper les gens de bon sens? Voilà ce qui me passe.

d'un ami, plus de ces doux sentimens qu'une longue habitude rend délicieux! Ah! la vie à ce prix m'est insupportable; et quand sa fin ne serait que celle de mes peines, je désirerais d'en sortir : mais elle sera le commencement de cette félicité pour laquelle je me sentais né, et que je cherchai vainement sur la terre. Que j'aspire à cette heureuse époque, et que j'aimerai quiconque m'y fera parvenir! J'étais homme, et j'ai péché; j'ai fait de grandes fautes que j'ai bien expiées, mais le crime jamais n'approcha de mon cœur. Je me sens juste, bon, vertueux, autant qu'homme qui soit sur la terre : voilà le motif de mon espérance et de ma sécurité. Quoique je paraisse absolument oublié de la Providence, je n'en désespérerai jamais. Que ses récompenses pour les bons doivent être belles, puisqu'elle les néglige à ce point ici-bas! J'avoue pourtant qu'en la voyant dormir si long-temps, il me prend des momens d'abattement : ils sont rares, ils ne durent guère, et ne changent rien à ma disposition. J'espère que la mort ne viendra pas dans un de ces tristes momens; mais quand elle y viendrait, elle me serait moins consolante, sans m'être plus redoutable. Je me dirais : Je ne serai rien, ou je serai bien; cela vaut toujours mieux pour moi que cette vie.

La mort est douce aux malheureux; la souffrance est toujours cruelle : par là je reste ici-bas à la merci des méchans. Mais enfin que me peuvent-ils faire? Ils ne me feront pas plus souffrir

que ne fit la néphrétique; et j'ai fait là-dessus l'essai de mes forces. Si mes maux sont longs, ils exerceront mon âme à la patience, à la constance, au courage; ils lui feront mériter le prix destiné à la vertu; et au jour de ma mort, qu'il faudra bien enfin qui vienne, mes persécuteurs m'auront rendu service en dépit d'eux. Pour quiconque en est là, les hommes ne sont plus guère à craindre. Aussi M. de Choiseul peut jouer de son reste avec toute sa puissance. Tant qu'il ne changera pas la nature des choses, tant qu'il n'ôtera pas de ma poitrine le cœur de Jean-Jacques Rousseau pour y mettre celui d'un malhonnête homme, je le mets au pis.

Monsieur, j'ai vécu : je ne vois plus rien, même dans l'ordre des possibles, qui pût me donner encore sur la terre un moment de vrai plaisir. On m'offrirait ici-bas le choix de ce que j'y veux être, que je répondrais, mort. Rien de ce qui flattait mon cœur ne peut plus exister pour moi. S'il me reste un intervalle encore jusqu'à ce moment si lent à venir, je le dois à l'honneur de ma mémoire. Je veux tâcher que la fin de ma vie honore son cours et y réponde. Jusqu'ici j'ai supporté le malheur; il me reste à savoir supporter la captivité, la douleur, la mort : ce n'est pas le plus difficile; mais la dérision, le mépris, l'opprobre, apanage ordinaire de la vertu parmi les méchans, dans tous les points par où l'on pourra me les faire sentir. J'espère qu'un jour on jugera de ce que je

fus par ce que j'ai su souffrir. Tout ce que vous m'avez dit pour me détourner, quoique plein de sens, de vérité, d'éloquence, n'a fait qu'enflammer mon courage : c'est un effet qu'il est naturel d'éprouver près de vous; et je n'ai pas peur que d'autres m'ébranlent quand vous ne m'avez pas ébranlé. Non, je ne trouve rien de si grand, de si beau, que de souffrir pour la vérité. J'envie la gloire des martyrs. Si je n'ai pas en tout la même foi qu'eux, j'ai la même innocence et le même zèle, et mon cœur se sent digne du même prix.

Adieu, monsieur. Ce n'est pas sans un vrai regret que je me vois à la veille de m'éloigner de vous. Avant de vous quitter j'ai voulu du moins goûter la douceur d'épancher mon cœur dans celui d'un homme vertueux. C'est, selon toute apparence, un avantage que je ne retrouverai de long-temps.

ROUSSEAU.

NOTE OUBLIÉE DANS MA LETTRE A M. DE SAINT-GERMAIN.

Je me souviens d'avoir, étant jeune, employé le vers suivant dans une comédie.

C'est en le trahissant qu'il faut punir un traître.

Mais en outre que c'était dans un cas très-excusable, et où il ne s'agissait point d'une véritable trahison, ce vers, échappé dans la rapidité de la composition, dans une pièce non publique et non corrigée, ne prouve point que l'auteur pense ce qu'il fait dire à une femme jalouse, et ne fait autorité pour personne. S'il est permis de trahir les traitres, ce n'est qu'aux gens qui leur ressemblent; mais jamais les armes des méchans ne souil-

lèrent les mains d'un honnête homme. Comme il n'est pas permis de mentir à un menteur, il est encore moins permis de trahir un traître : sans cela, toute la morale serait subvertie, et la vertu ne serait plus qu'un vain nom ; car le nombre des malhonnêtes gens étant malheureusement le plus grand de la terre, si l'on se permettait d'adopter vis-à-vis d'eux leurs propres maximes, on serait le plus souvent malhonnête homme soi-même, et l'on en viendrait bientôt à supposer toujours que l'on a affaire à des coquins, afin de s'autoriser à l'être.

898. — A M. L'ABBÉ M.

Monquin, 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

Votre précédente lettre, monsieur, m'en promettait si bien une seconde, et j'étais si sûr qu'elle viendrait, que, quoique je me crusse obligé de vous tirer de l'erreur où je vous voyais, j'aimai mieux tarder de remplir ce devoir que de vous ôter ce plaisir si doux aux cœurs honnêtes de réparer leurs torts de leur propre mouvement (*).

La bizarre manière de dater qui vous a scandalisé est une formule générale dont depuis quelque temps j'use indifféremment avec tout le monde, qui n'a ni ne peut avoir aucun trait aux personnes à qui j'écris, puisque ceux qu'elle regarde ne sont

(*) Pour l'intelligence de cette phrase et de celles qui la suivent, il faut savoir que la personne à qui cette seconde lettre était adressée avait mis en tête de sa réponse à la première un quatrain qui semblait annoncer qu'elle avait pris en mauvaise part celui de M. Rousseau, ce qui cependant n'était pas.

(*Note des éditeurs de Genève.*)

pas faits pour être honorés de mes lettres, et ne le seront sûrement jamais. Comment m'avez-vous pu croire assez brutal, assez féroce, pour vouloir insulter ainsi de gaieté de cœur quelqu'un que je ne connaissais que par une lettre pleine de témoignages d'estime pour moi, et si propre à m'en inspirer pour lui? Cette erreur est là-dessus tout ce dont je peux me plaindre; car si ce n'en eût pas été une, votre ressentiment devenait très-légitime, et votre quatrain très-mérité : si même j'avais quelque autre reproche à vous faire, ce serait sur le ton de votre lettre qui cadrait si mal avec celui de votre quatrain. Quoique dans votre opinion je vous en eusse donné l'exemple, deviez-vous jamais l'imiter? ne deviez-vous pas, au contraire, être encore plus indigné de l'ironie et de la fausseté détestable que cette contradiction mettait dans ma lettre? et la vertu doit-elle jamais souiller ses mains innocentes avec les armes des méchans, même pour repousser leurs atteintes? Je vous avoue franchement que je vous ai bien plus aisément pardonné le quatrain que le corps de la lettre; je passe les injures dans la colère, mais j'ai peine à passer les cajoleries. Pardon, monsieur, à mon tour : j'use peut-être un peu durement des droits de mon âge, mais je vous dois la vérité depuis que vous m'avez inspiré de l'estime; c'est un bien dont je fais trop de cas pour laisser passer en silence rien de ce qui peut l'altérer. A présent oublions pour jamais ce petit démêlé, je vous en

prie, et ne nous souvenons que de ce qui peut nous rendre plus intéressans l'un à l'autre par la manière dont il a fini.

Revenons à votre emploi. S'il est vrai que vous ayez adopté le plan que j'ai tâché de tracer dans l'*Emile*, j'admire votre courage; car vous avez trop de lumières pour ne pas voir que, dans un pareil système, il faut tout ou rien, et qu'il vaudrait cent fois mieux reprendre le train des éducations ordinaires, et faire un petit talon rouge, que de suivre à demi celle-là pour ne faire qu'un homme manqué. Ce que j'appelle tout, n'est pas de suivre servilement mes idées; au contraire, c'est souvent de les corriger, mais de s'attacher aux principes, et d'en suivre exactement les conséquences avec les modifications qu'exige nécessairement toute application particulière. Vous ne pouvez ignorer quelle tâche immense vous vous donnez : vous voilà pendant dix ans au moins nul pour vous-même et livré tout entier avec toutes vos facultés à votre élève; vigilance, patience, fermeté, voilà surtout trois qualités sur lesquelles vous ne sauriez vous relâcher un seul instant sans risquer de tout perdre; oui, de tout perdre, entièrement tout : un moment d'impatience, de négligence ou d'oubli, peut vous ôter le fruit de six ans de travaux, sans qu'il vous en reste rien du tout, pas même la possibilité de le recouvrer par le travail de dix autres. Certainement, s'il y a quelque chose qui mérite le nom d'héroïque et de

grand parmi les hommes, c'est le succès des entreprises pareilles à la vôtre; car le succès est toujours proportionné à la dépense de talens et de vertus dont on l'a acheté : mais aussi quel don vous aurez fait à vos semblables, et quel prix pour vous-même de vos grands et pénibles travaux! Vous vous serez fait un ami, car c'est là le terme nécessaire du respect, de l'estime et de la reconnaissance dont vous l'aurez pénétré. Voyez, monsieur..... dix ans de travaux immenses, et toutes les plus douces jouissances de la vie pour le reste de vos jours et au-delà : voilà les avances que vous avez faites, et voilà le prix qui doit les payer. Si vous avez besoin d'encouragement dans cette entreprise, vous me trouverez toujours prêt; si vous avez besoin de conseils, ils sont désormais au-dessus de mes forces. Je ne puis vous promettre que de la bonne volonté; mais vous la trouverez toujours pleine et sincère : soit dit une fois pour toutes, et, lorsque vous me croirez bon à quelque chose, ne craignez pas de m'importuner. Je vous salue de tout mon cœur.

899. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

Monquin, le 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

Votre lettre, monsieur, m'attendrit et me touche; je croyais n'être plus susceptible de plaisir, et vous venez de m'en donner un moment bien

pur. Il n'est troublé que par le regret de ne pas pouvoir me rendre à vos généreuses et obligeantes sollicitations; mais mon parti est pris. Je connais trop les gens à qui j'ai affaire pour croire qu'ils me laisseront exécuter mon projet; je m'attends d'avance à ce qui doit m'arriver : je ne me dois pas le succès, il est dans les mains de la Providence; mais je me dois la tentative et l'emploi de mes forces : rien ne m'empêchera de remplir ce devoir.

Je ne suis point encore dans la situation que vos offres généreuses vous font prévenir, ni même près d'y tomber; je prévois seulement que si j'avançais dans la vieillesse, elle me deviendrait dure à plus d'un égard, et c'est moins là pour moi un sujet d'alarme qu'une consolation de n'y pas parvenir. Je crois si bien connaître votre âme noble, que, dans la situation supposée, je vous aurais de moi-même prouvé la vérité de mes sentimens pour vous, en vous mettant dans le cas d'exercer les vôtres.

Si la crainte de contrister votre bon cœur m'empêche, monsieur, de suivre les mouvemens du mien dans les adieux que je désirais vous aller faire, je sens ce que me coûtera cette déférence; mais je sens aussi, dans la résolution que j'ai prise, le danger de l'exposer à des attaques d'autant plus redoutables, que mon penchant ne seconderait que trop bien vos efforts. Adieu donc, homme respectable; je partirai sans vous voir, puisqu'il le faut, mais vous laissant la meilleure

partie de moi-même dans les sentimens d'un cœur toujours plein de vous.

900. — A M. DU PEYROU.

A Monquin, le 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

Vous me marquez, mon cher hôte, que votre rôle est passif vis-à-vis de moi, que l'habitude a dû vous le rendre familier, et que ma réponse vous prouve cette vérité affligeante pour l'humanité, que les battus paient encore l'amende; ce qui veut dire que c'est vous qui êtes le battu, et que c'est vous qui payez l'amende.

Qu'entre nous votre rôle soit passif et le mien actif, voilà, je vous avoue, ce qui me passe. Je ne vous propose jamais rien, je ne vous demande jamais rien, je ne fais jamais que vous répondre, je ne me mêle en aucune sorte de vos affaires, je n'ai avec personne aucune relation, ni secrète ni publique, qui vous regarde, je ne dispose de rien qui vous appartienne; enfin, excepté un sentiment d'affection qui ne peut s'éteindre, je suis pour vous comme n'existant pas. En quel sens donc puis-je être actif vis-à-vis de vous? Je le fus une fois, et bien vous en prit. Depuis lors je résolus de ne plus l'être. Je crois avoir tenu jusqu'ici cette résolution, et ne la tiendrai pas moins dans la suite. Expliquez-moi donc, je vous prie, com-

ment vous êtes passif vis-à-vis de moi; car cela me paraît curieux à savoir.

Dans votre précédente lettre, vous m'exhortez à un épanchement de cœur, en me disant de vous traiter tout-à-fait en ami ou tout-à-fait en étranger. Votre devise sur le cachet de cette même lettre m'avertissait que vous vous faisiez gloire de n'avoir vous même aucun de ces épanchemens de cœur auxquels vous m'exhortiez. Or il me paraissait injuste d'exiger dans l'amitié des conditions qu'on n'y veut pas mettre soi-même; et me dire que c'est traiter un homme en étranger que de ne pas s'ouvrir avec lui, c'était me dire assez clairement, ce me semble, en quel rang j'étais auprès de vous. Votre exemple a fait la règle de ma réponse. Si vous êtes le battu dans cette affaire, convenez au moins que je n'ai fait que vous rendre les coups que vous m'aviez donnés le premier.

Je n'avais pas besoin, mon cher hôte, de la note que vous m'avez envoyée pour être convaincu de votre exactitude dans les comptes. Cette note me fait plaisir, en ce que j'y vois approcher le temps où nous serons tout-à-fait quittes, et vous me faites désirer de vivre au moins jusque-là. Il n'est pas temps encore de parler des arrangemens ultérieurs, et tant de prévoyance n'entre pas dans mon tour d'esprit. Mais, en attendant, je suis sensible à vos offres, et il entre bien dans mon cœur, je vous assure, d'en être reconnaissant.

Comme je me propose de déloger d'ici dans peu, mon dessein n'est pas d'y laisser après moi mon herbier et mes livres de botanique; je compte prendre une charrette pour faire conduire le tout à Lyon, chez madame Boy de La Tour, où tout cela sera plus à portée de vous parvenir sans embarras. En emballant lesdits livres, j'en ferai le catalogue, et vous l'enverrai. Que ne puis-je les suivre auprès de vous! Je vous jure qu'il n'y a point de jour où l'idée d'aller être l'intendant de votre jardin de plantes, et l'hôte de mon hôtesse, ne vienne encore chatouiller mon cœur. Mais je suis pourtant un peu scandalisé de ne point voir venir de petits hôtes qui lui aident un jour à me faire ses honneurs. Adieu, mon cher hôte, ma femme et moi vous saluons, et embrassons l'un et l'autre. Elle est presque percluse de rhumatismes. Notre demeure est ouverte à tous les vents, nous sommes presque ensevelis dans la neige, et nous ne savons plus comment ni quand cela finira. Adieu, derechef.

Je signe, afin que vous sachiez désormais sous quel nom vous avez à m'écrire. Je n'ai pas besoin de vous avertir que le quatrain joint à la date est une formule générale qui n'a nul trait aux personnes à qui j'écris.

901. — A M. DE BELLOY.

Monquin, le 17 70.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

IL faut, monsieur, vous résoudre à bien de l'ennui, car j'ai grand'peur de vous écrire une longue lettre.

Que vous m'avez rafraîchi le sang, et que j'aime votre colère! J'y vois bien le sceau de la vérité dans une âme fière, que le patelinage des gens qui m'entourent marque encore plus fortement à mes yeux. Vous avez daigné me faire sentir mon tort; c'est une indulgence dont je sens le prix, et que je n'aurais peut-être pas eue à votre place : il ne m'en reste que le désir de vous le faire oublier. Je fus quarante ans le plus confiant des hommes, sans que, durant tout ce temps, jamais une seule fois cette confiance ait été trompée. Sitôt que j'eus pris la plume, je me trouvai dans un autre univers, parmi de tout autres êtres, auxquels je continuai de donner la même confiance, et qui m'en ont si terriblement corrigé qu'ils m'ont jeté dans l'autre extrémité. Rien ne m'épouvanta jamais au grand jour, mais tout m'effarouche dans les ténèbres qui m'environnent, et je ne vois que du noir dans l'obscurité. Jamais l'objet le plus hideux ne me fit peur dans mon enfance, mais une figure cachée sous un drap blanc me donnait des convulsions : sur ce point, comme sur beaucoup d'au-

tres, je resterai enfant jusqu'à la mort. Ma défiance est d'autant plus déplorable que, presque toujours fondée (et je n'ajoute *presque* qu'à cause de vous), elle est toujours sans bornes, parce que tout ce qui est hors de la nature n'en connaît plus. Voilà, monsieur, non l'excuse, mais la cause de ma faute, que d'autres circonstances ont amenée, et même aggravée, et qu'il faut bien que je vous déclare pour ne pas vous tromper. Persuadé qu'un homme puissant vous avait fait entrer dans ses vues à mon égard, je répondis selon cette idée à quelqu'un qui m'avait parlé de vous, et je répondis avec tant d'imprudence que je nommai même l'homme en question. Né avec un caractère bouillant dont rien n'a pu calmer l'effervescence, mes premiers mouvemens sont toujours marqués par une étourderie audacieuse, que je prends alors pour de l'intrépidité, et que j'ai tout le temps de pleurer dans la suite, surtout quand elle est injuste, comme dans cette occasion. Fiez-vous à mes ennemis du soin de m'en punir. Mon repentir anticipa même sur leurs soins à la réception de votre lettre; un jour plus tôt elle m'eût épargné beaucoup de sottises; mais puisqu'elles sont faites, il ne me reste qu'à les expier et à tâcher d'en obtenir le pardon, que je vous demande par la commisération due à mon état.

Ce que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu charger, et du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous, ne m'étonne que par

24.

l'imbécillité de ceux qui pensaient vous surprendre par cette voie. Ce n'est pas sur des hommes tels que vous que des discours en l'air ont quelque prise, mais les frivoles clameurs de la calomnie, qui n'excitent guère d'attention, sont bien différentes, dans leurs effets, des complots tramés et concertés durant longues années dans un profond silence, et dont les développemens successifs se font lentement, sourdement, et avec méthode. Vous parlez d'évidence : quand vous la verrez contre moi, jugez-moi, c'est votre droit; mais n'oubliez pas de juger aussi mes accusateurs; examinez quel motif leur inspire tant de zèle. J'ai toujours vu que les méchans inspiraient de l'horreur, mais point d'animosité. On les punit, ou on les fuit : mais on ne se tourmente pas d'eux sans cesse; on ne s'occupe pas sans cesse à les circonvenir, à les tromper, à les trahir; ce n'est point à eux que l'on fait ces choses-là, ce sont eux qui les font aux autres. Dites donc à ces honnêtes gens si zélés, si vertueux, si fiers surtout d'être des traîtres, et qui se masquent avec tant de soin pour me démasquer : « Messieurs, j'admire votre zèle,
« et vos preuves me paraissent sans réplique; mais
« pourquoi donc craindre si fort que l'accusé ne
« les sache et n'y réponde? Permettez que je l'en
« instruise et que je vous nomme. Il n'est pas gé-
« néreux, il n'est pas même juste de diffamer un
« homme, quel qu'il soit, en se cachant de lui.
« C'est, dites-vous, par ménagement pour lui que

« vous ne voulez pas le confondre; mais il serait « moins cruel, ce me semble, de le confondre que « de le diffamer, et de lui ôter la vie que de la lui « rendre insupportable. Tout hypocrite de vertu « doit être publiquement confondu; c'est là son « vrai châtiment; et l'évidence elle-même est sus- « pecte quand elle élude la conviction de l'accusé. » En leur parlant de la sorte, examinez leur contenance, pesez leur réponse; suivez, en la jugeant, les mouvemens de votre cœur et les lumières de votre raison : voilà, monsieur, tout ce que je vous demande, et je me tiens alors pour bien jugé.

Vous me tancez, avec grande raison, sur la manière dont je vous parais juger votre nation : ce n'est pas ainsi que je la juge de sang-froid, et je suis bien éloigné, je vous jure, de lui rendre l'injustice dont elle use envers moi. Ce jugement trop dur était l'ouvrage d'un moment de dépit et de colère, qui même ne se rapportait pas à moi, mais au grand homme qu'on vient de chasser de sa naissante patrie, qu'il illustrait déjà dans son berceau, et dont on ose encore souiller les vertus avec tant d'artifice et d'injustice. S'il restait, me disais-je, de ces Français célébrés par de Belloy, pourquoi leur indignation ne réclamerait-elle point contre ces manœuvres si peu dignes d'eux?

C'est à cette occasion que Bayard me revint en mémoire, bien sûr de ce qu'il dirait ou ferait s'il vivait aujourd'hui. Je ne sentais pas assez que tous les hommes, même vertueux, ne sont pas des

Bayards; qu'on peut être timide sans cesser d'être juste; et qu'en pensant à ceux qui machinent et crient, j'avais tort d'oublier ceux qui gémissent et se taisent. J'ai toujours aimé votre nation, elle est même celle de l'Europe que j'honore le plus; non que j'y croie apercevoir plus de vertus que dans les autres, mais par un précieux reste de leur amour qui s'y est conservé, et que vous réveillez quand il était prêt à s'éteindre. Il ne faut jamais désespérer d'un peuple qui aime encore ce qui est juste et honnête, quoiqu'il ne le pratique plus. Les Français auront beau applaudir aux traits héroïques que vous leur présentez, je doute qu'ils les imitent; mais ils s'en transporteront dans vos pièces, et les aimeront dans les autres hommes, quand on ne les empêchera pas de les y voir. On est encore forcé de les tromper pour les rendre injustes; précaution dont je n'ai pas vu qu'on eût grand besoin pour d'autres peuples. Voilà, monsieur, comment je pense constamment à l'égard des Français, quoique je n'attende plus de leur part qu'injustice, outrages et persécution; mais ce n'est pas à la nation que je les impute, et tout cela n'empêche pas que plusieurs de ses membres n'aient toute mon estime et ne la méritent, même dans l'erreur où on les tient. D'ailleurs, mon cœur s'enflamme bien plus aux injustices dont je suis témoin qu'à celles dont je suis la victime : il lui manque, pour ces dernières, l'énergie et la vigueur d'un généreux désintéressement. Il me sem-

ble que ce n'est pas la peine de m'échauffer pour une cause qui n'intéresse que moi. Je regarde mes malheurs comme liés à mon état d'homme et d'ami de la vérité. Je vois le méchant qui me persécute et me diffame comme je verrais un rocher se détacher d'une montagne et venir m'écraser; je le repousserais, si j'en avais la force, mais sans colère, et puis je le laisserais là sans y plus songer. J'avoue pourtant que ces mêmes malheurs m'ont d'abord pris au dépourvu, parce qu'il en est auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé : j'en ai été cependant plus abattu qu'irrité; et, maintenant que me voilà prêt, j'espère me laisser un peu moins accabler, mais pas plus émouvoir de ceux qui m'attendent. A mon âge et dans mon état ce n'est plus la peine de s'en tourmenter, et j'en vois le terme de trop près pour m'inquiéter beaucoup de l'espace qui reste. Mais je n'entends rien à ce que vous me dites de ceux que vous avez essuyés : assurément je suis fait pour les plaindre; mais que peuvent-ils avoir de commun avec les miens? Ma situation est unique, elle est inouïe depuis que le monde existe, et je ne puis présumer qu'il s'en retrouve jamais de pareille. Je ne comprends donc point quel rapport il peut y avoir dans nos destinées, et j'aime à croire que vous vous abusez sur ce point. Adieu, monsieur : vivez heureux, jouissez en paix de votre gloire, et souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous honorera toujours.

déshonneur, dont la perte, même injuste, entraîne des malheurs civils pires cent fois que la mort. Sur ce chapitre de l'honneur l'insuffisance des lois nous laisse toujours dans l'état de nature : je crois cela prouvé dans ma *Lettre à M. d'Alembert sur les Spectacles*. L'honneur d'un homme ne peut avoir de vrai défenseur ni de vrai vengeur que lui-même. Loin qu'ici la clémence, qu'en tout autre cas prescrit la vertu, soit permise, elle est défendue; et laisser impuni son déshonneur, c'est y consentir : on lui doit sa vengeance, on se la doit à soi-même; on la doit même à la société et aux autres gens d'honneur qui la composent : et c'est ici l'une des fortes raisons qui rendent le duel extravagant, moins parce qu'il expose l'innocent à périr, que parce qu'il l'expose à périr sans vengeance et à laisser le coupable triomphant. Et vous remarquerez que ce qui rend le trait du major vraiment héroïque, est moins la mort qu'il se donne que la fière et noble vengeance qu'il sait tirer de son roi. C'est son premier coup de pistolet qui fait valoir le second : quel sujet il lui ôte, et quels remords il lui laisse! Encore une fois, le cas entre particuliers est tout différent. Cependant, si l'honneur prescrit la vengeance, il la prescrit courageuse : celui qui se venge en lâche, au lieu d'effacer son infamie, y met le comble; mais celui qui se venge et meurt est bien réhabilité. Si donc un homme indignement, injustement flétri par un autre, va le chercher un pistolet à la main

dans l'amphithéâtre de l'Opéra, lui casse la tête devant tout le monde; et puis, se laissant tranquillement mener devant les juges, leur dit : *Je viens de faire un acte de justice que je me devais, et qui n'appartenait qu'à moi; faites-moi pendre, si vous l'osez;* il se pourra bien qu'ils le fassent pendre en effet, parce qu'enfin quiconque a donné la mort la mérite, qu'il a dû même y compter; mais je réponds qu'il ira au supplice avec l'estime de tout homme équitable et sensé, comme avec la mienne; et si cet exemple intimide un peu les tâteurs d'hommes, et fait marcher les gens d'honneur, qui ne ferraillent pas, la tête un peu plus levée, je dis que la mort de cet homme de courage ne sera pas inutile à la société. La conclusion tant de ce détail que de ce que j'ai dit à ce sujet dans l'*Emile*, et que je répétai souvent, quand ce livre parut, à ceux qui me parlèrent de cet article, est *qu'on ne déshonore point un homme qui sait mourir.* Je ne dirai point ici si j'ai tort; cela pourra se discuter à loisir dans la suite : mais, tort ou non, si cette doctrine me trompe, vous permettrez néanmoins, n'en déplaise à votre illustre prôneur d'oracles, que je ne me tienne pas pour déshonoré.

Je viens, monsieur, à la question que vous me proposez sur votre élève. Mon sentiment est qu'on ne doit forcer un enfant à manger de rien. Il y a des répugnances qui ont leur cause dans la constitution particulière de l'individu, et celles-là

de l'estime sur mes écrits; vous m'en accorderiez encore plus sur ma vie si elle vous était connue; et davantage encore sur mon cœur, s'il était ouvert à vos yeux : il n'en fut jamais un plus tendre, un meilleur, un plus juste; la méchanceté ni la haine n'en approchèrent jamais. J'ai de grands vices sans doute, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi; et tous mes malheurs ne me viennent que de mes vertus. Je n'ai pu, malgré tous mes efforts, percer le mystère affreux des trames dont je suis enlacé; elles sont si ténébreuses, on me les cache avec tant de soin, que je n'en aperçois que la noirceur. Mais les maximes communes que vous m'alléguez sur la calomnie et l'imposture ne sauraient convenir à celle-là; et les frivoles clameurs de la calomnie sont bien différentes, dans leurs effets, des complots tramés et concertés durant longues années dans un profond silence, et dont les développemens successifs, dirigés par la ruse, opérés par la puissance, se font lentement, sourdement, et avec méthode. Ma situation est unique; mon cas est inouï depuis que le monde existe. Selon toutes les règles de la prévoyance humaine, je dois succomber; et toutes les mesures sont tellement prises, qu'il n'y a qu'un miracle de la Providence qui puisse confondre les imposteurs. Pourtant une certaine confiance soutient encore mon courage. Jeune femme, écoutez-moi : quoi qu'il arrive, et quelque sort qu'on me prépare, quand on vous aura fait l'énumération de

mes crimes, quand on vous en aura montré les frappans témoignages, les preuves sans réplique, la démonstration, l'évidence, souvenez-vous des trois mots par lesquels ont fini mes adieux : JE SUIS INNOCENT. ROUSSEAU.

Vous approchez d'un terme intéressant pour mon cœur : je désire d'en savoir l'heureux événement aussitôt qu'il sera possible. Pour cela, si vous n'avez pas avant ce temps-là de mes nouvelles, préparez d'avance un petit billet, que vous ferez mettre à la poste aussitôt que vous serez délivrée, sous une enveloppe à l'adresse suivante :

A madame Boy de La Tour, née Roguin, à Lyon.

904. — A M. MOULTOU.

Monquin, le 28 mars 1770.

JE tardais, cher Moultou, pour répondre à votre dernière lettre, de pouvoir vous donner quelque avis certain de ma marche; mais les neiges qui sont revenues m'assiéger rendent les chemins de cette montagne tellement impraticables, que je ne sais plus quand j'en pourrai partir. Ce sera, dans mon projet, pour me rendre à Lyon, d'où je sais bien ce que je veux faire, mais j'ignore ce que je ferai.

J'avais eu le projet que vous me suggérez d'aller m'établir en Savoie; je demandai et obtins, durant mon séjour à Bourgoin, un passe-port pour

qu'il ne serait pas à l'épreuve. Entre autres remarques que j'ai faites sur cette édition, j'y ai trouvé, avec autant d'indignation que de surprise, trois ou quatre lettres de M. le comte de Tressan, avec les réponses qui furent écrites il y a une quinzaine d'années au sujet d'une tracasserie de Palissot. Je n'ai jamais communiqué ces lettres qu'au seul Vernes, auquel j'avais alors, et bien malheureusement, la même confiance que celle que j'ai maintenant en vous : depuis lors je ne les ai montrées à qui que ce soit, et ne me rappelle pas même en avoir parlé; voilà pourtant Rey qui les imprime : d'où les a-t-il eues? ce n'est certainement pas de moi; et il ne m'a pas dit un mot de ces lettres, en me parlant de cette édition. Je comprends aisément qu'il n'a pas mieux rempli le devoir d'obtenir l'agrément de M. de Tressan, qui probablement ne l'aurait pas donné non plus que moi. Du cercueil où l'on me tient enfermé tout vivant, je ne puis pas écrire à M. de Tressan, dont je ne sais pas l'adresse, et à qui ma lettre ne parviendrait certainement pas. Je vous prie de remplir ce devoir pour moi. Dites-lui que ce ne serait pas envers lui, que j'honore, que j'aurais enfreint un devoir dont j'ai porté l'observation jusqu'à un scrupule peut-être inouï envers Voltaire, que j'ai laissé falsifier et défigurer mes lettres et taire les siennes, sans que j'aie voulu jusqu'ici montrer ni les unes ni les autres à personne. Ce n'est sûrement pas pour me faire honneur que ces lettres ont été im-

primées; c'est uniquement pour m'attirer l'inimitié de M. de Tressan.

2° J'ai fait, il y a quelques mois, à madame la duchesse douairière de Portland un envoi de plantes que j'avais été herboriser pour elle au mont Pila, et que j'avais préparées avec beaucoup de soin, de même qu'un assortiment de graines que j'y avais joint. Je n'ai aucune nouvelle de madame de Portland ni de cet envoi, quoique j'aie écrit et à elle et à son commissionnaire : mes lettres sont restées sans réponse; et je comprends qu'elles ont été supprimées, ainsi que l'envoi, par des motifs qui ne vous seront pas difficiles à pénétrer. Les manœuvres qu'on emploie sont très-assorties à l'objet qu'on se propose. Ayez, cher Moultou, la complaisance d'écrire à madame de Portland ce que j'ai fait, et combien j'ai de regret qu'on ne me laisse pas remplir les fonctions du titre qu'elle m'avait permis de prendre auprès d'elle, et que je me faisais un honneur de mériter. Vous sentez que je ne peux pas entretenir des correspondances malgré ceux qui les interceptent. Ainsi là-dessus, comme sur toute chose où la nécessité commande, je me soumets. Je voudrais seulement que mes anciens correspondans sussent qu'il n'y a pas de ma faute, et que je ne les ai pas négligés. La même chose m'est arrivée avec M. Guan, de Montpellier, à qui j'ai fait un envoi sous l'adresse de M. de Saint-Priest. La même chose m'arrivera peut-être avec vous. Accusez-

sais faire à Motiers, surtout quant à l'exercice, vous ne seriez point atteint de cette cruelle maladie. Point de soupers, peu de cabinet, et beaucoup de marche dans vos relâches: voilà ce qu'il me reste à vous recommander.

Ce que vous m'apprenez qui s'est passé dernièrement dans votre ville me fâche encore, mais ne me surprend plus. Comment! votre Conseil souverain se met à rendre des jugemens criminels! Les rois, plus sages que lui, n'en rendent point. Voilà ces pauvres gens prenant à grands pas le train des Athéniens, et courant chercher la même destinée, qu'ils trouveront, hélas! assez tôt sans tant courir. Mais,

Quos vult perdere Jupiter dementat.

Je ne doute point que les natifs ne missent à leurs prétentions l'insolence de gens qui se sentent soufflés et qui se croient soutenus; mais je doute encore moins que, si ces pauvres citoyens ne se laissaient aveugler par la prospérité, et séduire par un vil intérêt, ils n'eussent été les premiers à leur offrir le partage, dans le fond très-juste, très-raisonnablé, et très-avantageux à tous, que les autres leur demandaient. Les voilà aussi durs aristocrates avec les habitans que les magistrats furent jadis avec eux. De ces deux aristocraties j'aimerais encore mieux la première.

Je suis sensible à la bonté que vous avez de vouloir bien écrire à madame de Portland et à

M. de Tressan : l'équité, l'amitié, dicteront vos lettres; je ne suis pas en peine de ce que vous direz. Ce que vous me dites de l'antérieure impression des lettres du dernier disculpe absolument Rey sur cet article, mais n'infirme point, au reste, les fortes raisons que j'ai de le tenir tout au moins pour suspect; et je connais trop bien les gens à qui j'ai affaire, pour pouvoir croire que, songeant à tant de monde et à tant de choses, ils aient oublié cet homme-là. Ce que vous a dit M. Garcin du bruit qu'il fait de son amitié pour moi n'est pas propre à m'y donner plus de confiance. Cette affectation est singulièrement dans le plan de ceux qui disposent de moi. Coindet y brillait par excellence, et jamais il ne parlait de moi sans verser des larmes de tendresse. Ceux qui m'aiment véritablement se gardent bien, dans les circonstances présentes, de se mettre en avant avec tant d'emphase; ils gémissent tout bas au contraire, observent, et se taisent jusqu'à ce que le temps soit venu de parler.

Voilà, cher Moultou, ce que je vous prie et vous conseille de faire. Vous compromettre ne serait pas me servir. Il y a quinze ans qu'on travaille sous terre; les mains qui se prêtent à cette œuvre de ténèbres la rendent trop redoutable pour qu'il soit permis à nul honnête homme d'en approcher pour l'examiner. Il faut, pour monter sur la mine, attendre qu'elle ait fait son explosion; et ce n'est plus ma personne qu'il faut songer à défendre,

de vous en marquer sa très-humble reconnaissance. Je vous prie aussi, monsieur, de vouloir témoigner la mienne à madame de Saint-Germain, en lui faisant agréer mon respect. Vous connaissez, monsieur, toute ma confiance en votre bienveillance, et je me flatte que vous connaissez aussi combien j'y suis sensible et disposé à m'en prévaloir en toute occasion, sans crainte de vous déplaire. Des inconvéniens, que j'aurais dû prévoir, retardent ma marche, sans rien changer à mes résolutions. Je prends la liberté de me recommander à votre souvenir, et de vous assurer que rien n'affaiblira jamais les sentimens immortels que vous m'avez inspirés.

908. — A M. DE CESARGES

Monquin, fin d'avril 1770.

Je vous avoue, monsieur, que, vous connaissant pour un gentilhomme plein d'honneur et de probité, je n'apprends pas sans surprise la tranquillité avec laquelle vous avez souffert en mon absence les outrages atroces que ma femme a reçus du bandit en cotillon auquel madame de Cesarges a jugé à propos de nous livrer, après nous avoir ôté les gens qu'elle nous avait tant vantés elle-même, et avec qui nous vivions en paix.

Je sais bien, monsieur, qu'on vous taxe d'avoir peu d'autorité chez vous, et que le capitaine Vertier vous a subjugué, dit-on, comme les autres;

mais je ne vous aurais jamais cru dénué de crédit dans votre propre maison, au point de n'y pouvoir procurer la sûreté aux hôtes que vous y avez placés vous-même. Puisqu'en cela toutefois je me suis trompé, puisque vous ne pouvez vous délivrer des mains des susdits bandits en cotillon, et puisque madame de Cesarges elle-même ne voit d'autre remède aux mauvais traitemens que je puis recevoir des gens qui dépendent d'elle que d'en être désolée, ne trouvez pas mauvais, jusqu'à ce que je puisse me procurer une autre demeure, que, réduit à moi seul pour toute ressource, je tâche de me faire la justice que je ne puis obtenir, en pourvoyant de mon mieux à ma propre défense et à la protection que je dois à ma femme. Que s'il en arrive du scandale dans votre maison, je vous prends vous-même à témoin qu'il n'y aura pas de ma faute, puisque, ne pouvant, sans manquer à moi-même et à ma femme, éviter d'en venir là, je ne l'ai fait (*) cependant qu'à la dernière extrémité, et après vous en avoir prévenu.

909. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

QUOIQUE je me sois résigné, monsieur, à la privation que vous m'avez imposée pour épargner à votre bon cœur l'émotion d'un dernier adieu, je

(*) *Je ne l'ai fait.* Texte conforme à celui de l'édition originale (recueil de du Peyrou, 1790).

sens pourtant que si vous fussiez resté quelques jours de plus, je n'aurais pu résister au désir de vous revoir encore une fois, et de vous communiquer beaucoup de nouvelles idées qui m'étaient venues à force de rêver au triste sujet dont vous m'avez permis de vous parler, et qui toutes confirment mes conjectures sur les causes de mes malheurs. Puisque la consolation de vous revoir ne m'est pas donnée, je ne vous ennuierai pas de nouveau de mes longues écritures, et je me flatte que ce qui vous en est déjà connu suffira pour mettre un jour, avec votre généreuse assistance, les amis de la justice sur la voie de la vérité.

Mon libraire de Hollande vient de faire une édition générale de tous mes écrits imprimés, dont il m'a envoyé deux exemplaires, qui malheureusement sont encore en feuilles : j'ai pris la liberté de faire porter le paquet chez vous. L'un de ces exemplaires vous est destiné, et je me flatte, monsieur, que vous ne dédaignerez pas cet hommage de mon attachement et de ma reconnaissance. L'autre est pour moi, et mon intention est de ne vous offrir le vôtre qu'après les avoir fait relier tous les deux. Comme les embarras où je me trouve ne me permettent pas, quant à présent, de m'occuper de ce soin, je vous prie, en attendant que je le remplisse, de vouloir bien permettre que le paquet reste chez vous en dépôt. Si les événemens m'empêchent, dans la suite, d'exécuter là-dessus mes intentions, je vous prie d'y suppléer en dis-

posant des deux exemplaires, de façon que le mien serve à payer la reliure du vôtre (*).

J'ai eu la curiosité de chercher dans les feuilles de ce paquet un barbouillage dont M. Fréron a été le premier éditeur, et qui m'a été volé parmi mes papiers, je ne sais comment, ni par qui, et d'où. Sur cette édition furtive, Rey a jugé à propos d'augmenter la sienne. C'est un discours sur un sujet proposé par M. de Cursay, dans le temps qu'il pacifiait la Corse, et qu'il y faisait refleurir les lettres. Le dépositaire de mes papiers, qui ne m'avait rien dit de ce larcin, voyant que j'en étais instruit, m'apprit que ce discours avait été mutilé à l'impression, et qu'on en avait retranché un article tout entier, supposant que c'était une omission d'inadvertance par la hâte où le voleur avait transcrit le discours; mais il ne voulut point me dire quel était cet article oublié ou retranché. J'ai donc vérifié la chose dans l'édition de Rey, et j'ai trouvé que cet article omis était un très-bel éloge du peuple de Corse, et un éloge encore plus beau des troupes françaises et de leur général. Il ne m'en a pas fallu davantage pour comprendre tout le reste. Si jamais vous prenez la peine de parcourir ce recueil, vous connaîtrez à plus d'une enseigne en quelles mains l'auteur est tombé.

(*) Le lecteur doit bien croire que M. de Saint-Germain, dans sa réponse, en acceptant un exemplaire, n'a pas adhéré à une telle proposition.

En ce moment, monsieur, il me revient sur les matières dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir un petit fait bien minutieux en apparence, mais que je ne puis m'empêcher de vous dire à cause de ses conséquences et de la facilité que vous avez de le vérifier. Depuis notre dernière entrevue, je parlai par hasard une fois de l'*Emile* avec un officier de votre connaissance. Il me dit que, causant un jour avec M. Diderot, lorsqu'on parlait de ce livre long-temps avant sa publication, M. Diderot lui avait dit qu'il le connaissait, que je le lui avais montré, que c'était un projet pour élever chaque homme pour l'état dans lequel il devait vivre. *Par exemple*, ajoutait-il, *s'il devait vivre dans une monarchie, on lui apprendra de bonne heure à être un fripon*, etc..... Pourquoi M. Diderot mentait-il avec tant d'impudence? Je ne lui avais certainement pas montré ce livre, puisqu'il n'était pas encore commencé quand je rompis avec lui, et que le plan qu'il me prêtait est exactement contraire au mien, comme il est aisé de le voir dans l'ouvrage.

Je suis, monsieur, dans un cas embarrassant vis-à-vis de M. de Tonnerre. Je voudrais, et de tout mon cœur, lui témoigner combien je suis pénétré des bontés dont il m'a comblé durant mon séjour dans cette province, mais c'est ce que je ne saurais faire sans laisser parler en même temps mon indignation de l'astuce avec laquelle on l'a fait agir, sans qu'il s'en aperçût lui-même, dans

la ridicule affaire du galérien Thevenin, digne instrument des gens qui l'ont employé. Je connais et j'honore la droiture de M. de Tonnerre; j'ai autant de respect pour sa personne que pour son illustre naissance: je le plains d'être quelquefois surpris par des fourbes; mais quand cette surprise tombe sur moi, je me manquerais à moi-même en la passant sous silence, et je trouve trop difficile, en lui écrivant, de me faire entendre sans l'offenser, ce qu'assurément je serais au désespoir de faire. S'il n'y avait pas trop d'indiscrétion, monsieur, à vous supplier de vouloir être auprès de lui l'organe de mes sentimens, vous les feriez si bien valoir, et vous me tireriez d'un si grand embarras, que ce serait une œuvre digne de votre bienfaisance. Je ne compte partir que dans quelques jours; ainsi je puis recevoir encore ici de vos nouvelles, si vous voulez bien m'en donner. Je ne désire qu'un mot. Adieu, monsieur; je ne vous parlerai plus de mes sentimens pour vous; vous les voyez dans ma confiance qui en est le fruit; mais je finirai ce dernier adieu par un mot que je vous prie de graver dans votre âme vertueuse : Je suis innocent.

910. — A M. DE LA TOURETTE.

Lyon, le 2 juin 1770.

J'APPRENDS, monsieur, qu'on a formé le projet d'élever une statue à M. de Voltaire, et qu'on permet à tous ceux qui sont connus par quelque ou-

elles existent ou non : s'ils n'existent pas, j'irai avec le plus vif empressement contenter le besoin de vous voir, que me donna la première lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, et qu'ont augmenté toutes les autres. Un rendez-vous au spectacle ne saurait me convenir, parce que, bien éloigné de vouloir me cacher, je ne veux pas non plus me donner en spectacle moi-même; mais s'il arrivait que le hasard nous y conduisît en même jour, et que je le susse, ne doutez pas que je ne profitasse avec transport du plaisir de vous y voir, et même que je ne me présentasse à votre loge, si j'étais sûr que cela ne vous déplût pas. Je suis affligé d'apprendre votre prochain départ. Est-ce pour augmenter mon regret que vous me proposez de vous suivre en Nivernais? Bonjour, madame : donnez-moi de vos nouvelles et vos ordres durant le séjour qui vous reste à faire à Paris; donnez-moi votre adresse en province, et souvenez-vous de moi quelquefois.

Pas un mot du prétendu opéra qu'on dit que je vais donner. J'espère que de sa vie J.-J. Rousseau n'aura plus rien à démêler avec le public. Quand quelque bruit court de moi, croyez toujours exactement le contraire, vous vous tromperez rarement.

913. — A LA MÊME.

Paris, le 13 juillet 1770.

Je ne puis, madame, vous aller voir que la semaine prochaine, puisque nous sommes à la fin de celle-ci : je tâcherai que ce soit mardi, mais je ne m'y engage pas, encore moins pour le dîner; il faut que tout cela se prenne impromptu : car tous les engagemens pris d'avance m'ôtent tout le plaisir de les remplir. Je déjeûne toujours en me levant; mais cela ne m'empêchera pas, si vous prenez du café ou du chocolat, d'en prendre encore avec vous. Ne m'envoyez point de voiture, j'aime mieux aller à pied; et, si je ne suis pas chez vous à dix heures, ne m'attendez plus.

Je vous sais gré de me reprocher mon air gauche et embarrassé; mais si vous voulez que je m'en défasse, il faut que ce soit votre ouvrage. Avec une âme assez peu craintive, un naturel d'une insupportable timidité, surtout auprès des femmes, me rend toujours d'autant plus maussade que je voudrais me rendre plus agréable : de plus, je n'ai jamais su parler, surtout quand j'aurais voulu bien dire; et si vous avez la préférence de tous mes embarras, vous n'avez pas trop à vous en plaindre. Bonjour, madame : voilà votre laquais; à mardi, s'il fait beau, mais sans promesse. Je sens qu'ayant à vous perdre si vite, il ne faut pas me faire un besoin de vous voir.

914. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

1770.

Me voici à Paris, monsieur. Depuis trois semaines, j'y ai repris mon ancienne habitation, j'y revois mes anciennes connaissances, j'y suis mon ancienne manière de vivre, j'y exerce mon ancien métier de copiste, et jusqu'à présent je m'y retrouve à peu près dans la même situation où j'étais avant de partir. Si on m'y laisse tranquille, j'y resterai; si l'on m'y tracasse, je l'endurerai : ma volonté n'est soumise qu'à la loi du devoir, mais ma personne l'est au joug de la nécessité, que j'ai appris à porter sans murmure. Les hommes peuvent sur ce point se satisfaire, je les mets bien à la portée de s'en donner le plaisir. Je n'ai pu, monsieur, vous écrire à mon arrivée, quelque désir que j'en eusse, à cause de l'affluence des oisifs et des embarras du débarquement. J'ai eu plusieurs fois ce plaisir à Lyon, d'où l'on me mande qu'il m'est venu plusieurs lettres depuis mon départ. J'espère trouver dans quelqu'une de ces lettres des marques de votre souvenir, et de bonnes nouvelles de votre santé et de celle de madame de Saint-Germain.

J'ai eu le plaisir de parler ici de vous avec des personnes de votre connaissance et qui partagent les sentimens que vous m'avez inspirés. Je mets à leur tête M. l'archevêque..... avec lequel j'ai eu

l'honneur de dîner il y a deux jours. Nous parlâmes aussi, mais différemment, d'une personne dont vous savez les procédés à mon égard et qu'il connaît bien. Vous avez fait la conquête de trois voyageurs très-aimables qui vous demandèrent de mes nouvelles à Bourgoin et qui m'ont ici beaucoup demandé des vôtres. Je me propose aussitôt qu'on me laissera respirer d'aller rappeler à M. D.... une connaissance faite sous vos auspices et lui demander de vos nouvelles, en attendant le plaisir d'en recevoir directement. Donnez-m'en, monsieur, aussi promptement qu'il se pourra, je les recevrai avec la joie que me donnent toujours tous les témoignages de vos bontés pour moi. Je vous supplie de faire agréer mon respect à madame de Saint-Germain : ma femme vous prie d'agréer les siens.

915. — A MADAME LATOUR.

Paris, 1770.

Je n'accepte point, madame, l'honneur que vous voulez me faire. Je ne suis pas logé de manière à pouvoir recevoir des visites de dames, et les vôtres ne pourraient manquer d'être aussi gênantes pour ma femme et pour moi, qu'ennuyeuses pour vous.

L'inconvénient que vous trouvez vous-même à recevoir les miennes suffirait pour m'engager à m'en abstenir, et tout autre détail serait superflu.

Agréez, madame, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

916. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

Paris, 17 70.

J'AI bien reçu, monsieur, et votre dernière lettre du 5 septembre et la précédente réponse dont vous m'avez honoré, de même depuis quelque temps celle que vous aviez eu la bonté de m'écrire à Lyon au sujet du fermier de Monquin, et où j'ai vu avec bien de la reconnaissance les soins que vous avez bien voulu prendre pour confondre ce misérable : je suis pénétré, monsieur, je vous assure, de retrouver toujours en vous les mêmes bontés; et l'assurance qu'elles sont à l'épreuve du temps et de l'éloignement, et de l'astuce des hommes, me rendra toujours cher le séjour de Bourgoin qui m'a valu un bonheur dont je sens bien le prix, et que je cultiverai autant qu'il dépendra de moi. Il est vrai, monsieur, que je tâche insensiblement de reprendre la vie retirée et solitaire qui convient à mon humeur. Mais je n'ai pas été jusqu'ici assez heureux pour pouvoir souvent satisfaire au jardin du roi l'ardeur qui ne s'est jamais attiédie en moi d'en connaître les richesses : je n'ai pu encore y aller que deux fois, tant à cause du grand éloignement, que de mes occupations qui me retiennent chez moi les matinées, à quoi se joint depuis quelque temps une fluxion assez

douloureuse qui m'empêche absolument de sortir; ma femme en a eu dans le même temps une toute semblable, et nous nous sommes gardés mutuellement. Elle est mieux à présent, et nous réunissons nos actions de grâces pour l'obligeant souvenir de madame de Saint-Germain, à qui nous vous supplions l'un et l'autre de faire agréer nos respects.

Vous connaissez, monsieur, les sentimens que nous vous avons voués, ils sont inaltérables comme vos vertus, et je voudrais bien que vous me prouvassiez combien vous y comptez, en me donnant ici quelque commission par laquelle je pusse vous prouver à mon tour mon zèle à vous obéir et vous complaire.

917. — A MADAME DE CRÉQUI.

Ce dimanche matin (septembre 1770) (*).

Vous m'affligez, madame, en désirant de moi une chose qui m'est devenue impossible. Elle peut un jour cesser de l'être. Tous les obscurs complots des hommes, leurs longs succès, leurs ténébreux triomphes, ne me feront jamais désespérer de la Providence; et, si son œuvre se fait de mon vi-

(*) J. J. Rousseau parlant dans cette lettre de complots, appelant Thérèse sa femme, nom qu'il ne lui donne qu'en 1768; enfin n'étant de retour à Paris qu'en 1770, cette lettre doit être de ce temps, et non de 1766, date qu'on lui a donné jusqu'à présent, oubliant qu'il passa cette année en Angleterre.

vant, je n'oublierai pas votre demande, ni le plaisir que j'aurai d'y acquiescer. Jusque-là, permettez, madame, que je vous conjure de ne m'en plus reparler.

Ma femme est comblée de l'honneur que vous lui faites de penser à elle, et de votre obligeante invitation. Si elle était un peu plus allante, elle en profiterait bien vite, moins pour voir le jardin que pour faire sa révérence à la maîtresse; mais elle est d'une paresse incroyable à sortir de sa chambre, et j'ai toutes les peines du monde à obtenir, cinq ou six fois l'année, qu'elle veuille bien venir promener avec moi; au reste, elle partage tous mes sentimens, madame, et surtout ceux de respect et d'attachement dont mon cœur est et sera pénétré pour vous jusqu'à mon dernier soupir.

Je me proposais de vous porter ma réponse moi-même, mais des contrariétés me font prendre le parti d'envoyer toujours ce mot devant.

918. — A LA MÊME.

Paris, 1770 (*).

Je reçois votre lettre, madame, en arrivant

(*) Les précédens éditeurs ont daté cette lettre du Temple, le 3 janvier 1766. Or il partait ce jour même pour l'Angleterre avec David Hume. Une autre circonstance démontre l'erreur de la date. Il parle de l'insalubrité de son habitation, tandis qu'il était logé par le prince de Conti à l'hôtel Saint-Simon, dans l'enclos du Temple, et meublé somptueusement.

d'une course, et j'y réponds à la hâte, en repartant pour une autre. L'air malsain pour moi de mon habitation, et l'importunité des désœuvrés de tous les coins du monde, me forcent à chercher le soulagement et la solitude dans des pélerinages continuels.

919. — A LA MÊME.

Ce vendredi matin (Paris, 1770).

Vous ne m'imposez pas, madame, une tâche aisée en m'ordonnant de vous montrer Emile dans cette île où l'on est vertueux sans témoins, et courageux sans ostentation. Tout ce que j'ai pu savoir de cette île étrangère, est qu'avant d'y aborder on n'y voit jamais personne; qu'en y arrivant on est encore fort sujet à s'y trouver seul; mais qu'alors on se console aussi sans peine du petit malheur de n'y être vu de qui que ce soit. En vérité, madame, je crois que, pour voir les habitantes de cette île, il faut les chercher soi-même, et ne s'en rapporter jamais qu'à soi. Je vous ai montré mon Emile en chemin pour y arriver; le reste de la route vous sera bien moins difficile à faire seule, qu'à moi de vous y guider.

Je vous remercie, madame, de la chanson que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et je vous damande pardon de ne l'avoir pas trouvée, à ma propre lecture, aussi jolie que quand vous nous la lisiez : la versification m'en paraît contrainte; je n'y trouve ni douceur ni chaleur : le pénultième

couplet est le seul où je trouve du naturel et du sentiment; dans le premier couplet, le premier vers est gâté par le second; les deux premiers vers du quatrième couplet sont tout-à-fait louches; il fallait dire : *Si l'on ne parle d'elle à tout moment, on parle une langue qui m'est étrangère.* S'il faut être clair quand on parle, il faut être lumineux quand on chante. La lenteur du chant efface les liaisons du sens, à moins qu'elles ne soient très marquées. Je ne renonce pourtant pas à faire l'air que vous désirez; mais, madame, je voudrais que vous eussiez la bonté de faire faire quelques corrections aux paroles, car pour moi cela m'est impossible; et même, si vous ne trouvez pas mes observations justes, je les abandonne, et ferai l'air sur la chanson telle qu'elle est. Ordonnez, j'obéirai.

920. — A M. DUSAULX.

Paris (*Post tenebras lux*), 17 70.

TOUTES vos bontés pour moi, monsieur, me trouveront toujours sensible et reconnaissant, parce que je suis sûr de leur principe. Quelque tentant que fût pour moi à bien des égards l'appartement auquel vous avez bien voulu songer, je ne prévois pas qu'il puisse me convenir, parce qu'il me faut chambre garnie, et même d'un prix modique, et que personne ne prendra le bon marché dans sa poche dans toute affaire qui me regardera, et dont voudra bien se mêler M. Du-

saulx : d'ailleurs je suis en quelque sorte arrangé ici pour cette saison. J'irais avec empressement manger votre soupe et ce que vous appelez votre *rogaton*, si je n'allais dîner chez madame de Chenonceaux, qui est malade et qui m'a *errhé* depuis deux jours (*). Le mauvais temps m'empêcha hier de sortir et d'aller rendre mes devoirs à madame Dusaulx, comme je l'avais résolu. Mille très-humbles salutations.

921. — A M. DUTENS.

Paris, le 8 novembre 1770.

Post tenebras lux.

JE suis aussi touché, monsieur, de vos soins obligeans que surpris du singulier procédé de M. le colonel Roguin. Comme il m'avait mis plusieurs fois sur le chapitre de la pension dont m'honora le roi d'Angleterre, je lui racontai historiquement les raisons qui m'avaient fait renoncer à cette pension. Il me parut disposé à agir pour faire cesser ces raisons, je m'y opposai ; il insista, je le refusai plus fortement, et je lui déclarai que, s'il faisait là-dessus la moindre démarche, soit en mon nom, soit au sien, il pouvait être sûr d'être désavoué, comme le sera toujours

(*) On dit *arrher*, et non *errher*. Dusaulx, qui le premier a publié cette lettre, a souligné, comme nous le faisons ici, le mot *errhé*, que Rousseau n'a pu employer que par inadvertance.

férence, selon toute apparence, ils ne tarderont pas beaucoup à vous revenir.

Si vous vous plaignez de mon peu d'exactitude, j'ai à me plaindre de l'excès de la vôtre. Pourquoi voulez-vous prendre des arrangemens positifs sur des suppositions, et m'envoyer un mandat sur vos banquiers sans savoir si je suis équitablement dans le cas de m'en prévaloir? Attendez du moins que de retour chez vous vous puissiez vérifier par vous-même l'état des choses, et ne m'exposiez pas à recevoir des paiemens avant l'échéance, à redevenir votre débiteur sans en rien savoir. Il me semble aussi qu'il y aurait une sorte de bienséance à énoncer dans l'ordre à vos banquiers d'où me vient la rente dont il m'assigne le paiement, et qu'il ne suffit pas qu'on sache de moi quel est le donateur, si l'on ne le sait aussi de vous-même. J'espère, mon cher hôte, que vous ne verrez dans mes objections rien que de raisonnable, et que vous ne m'accuserez pas de chercher de mauvaises difficultés en vous renvoyant votre billet. Ainsi, je le joins ici sans scrupule.

Je suis plus fâché que vous de n'être pas à portée de profiter de la bienveillance et des bontés de ma chère hôtesse; mon éloignement de vos contrées n'est pas, comme vous le savez, une affaire de choix, mais de nécessité; et je ne la crois pas assez injuste pour me faire, ainsi que vous, un crime de mon malheur. Mais vous qui parlez, pourquoi, venant à Lyon, ne l'y avez-vous pas

amenée? vous me mettez loin de mon compte, moi qu'on flattait de vous voir tous deux cet hiver à Paris. Avec quel plaisir j'aurais renouvelé ma connaissance avec elle, et peut-être mon amitié avec vous! car, quoi que vous en disiez, elle n'est point si bien éteinte qu'elle n'eût pu renaître encore, et votre Henriette, sage et bonne, comme je me la représente, eût été bien digne d'être le *medium junctionis*. Ma femme vous remercie, vous salue et vous embrasse. Comme votre souvenir la rend contente d'elle, et que je suis dans le même cas, nous ne cesserons jamais l'un et l'autre de penser à vous avec plaisir.

923. — A M. L. D. M.

Paris, le 23 novembre 1770.

.... Oui, le cruel moment où cette lettre fut écrite fut celui où, pour la première et l'unique fois, je crus percer le sombre voile du complot inouï dont je suis enveloppé; complot dont, malgré mes efforts pour en pénétrer le mystère, il ne m'était venu jusqu'alors la moindre idée, et dont la trace s'effaça bientôt dans mon esprit au milieu des absurdités sans nombre dont je le vis environné. La violence de mes idées, et le trouble où elles me plongèrent à cette découverte, m'ont plutôt laissé le souvenir de leur impression que celui de leur tissu. Pour en bien juger, il faudrait avoir présens à l'esprit tous les détails de la situation où

j'étais pour lors, et toutes les circonstances qui la rendaient accablante : seul, sans appui, sans conseil, sans guide, à la merci des gens chargés de disposer de moi, livré par leurs soins à la haine publique que je voyais, que je sentais en frémissant, sans qu'il me fût possible d'en apercevoir, d'en conjecturer au moins la cause, pas même, ce qui paraît incroyable, de savoir les nouvelles publiques et de lire les gazettes ; environné des plus noires ténèbres, à travers lesquelles je n'apercevais que de sinistres objets ; confiné pour tout asile, aux approches de l'hiver, dans un méchant cabaret ; et d'autant plus effrayé de ce qui venait de m'arriver à Trye, que j'en voyais la suite et l'effet à Grenoble.

L'aventure de Thevenin, que j'attribuais aux intrigues des Anglais et des gens de lettres, m'apprit que ces intrigues venaient de plus près et de plus haut. J'avais cru ce Thevenin aposté seulement par le sieur Bovier ; j'appris par hasard que Bovier n'agissait dans cette affaire que par l'ordre de M. l'intendant ; ce qui ne me donna pas peu à penser. M. de Tonnerre, après m'avoir hautement promis toute la protection dont j'avais besoin pour approfondir cette affaire, me pressa de la suivre, et me proposa le voyage de Grenoble pour m'aboucher avec ledit Thevenin. La proposition me parut bizarre après les preuves péremptoires que j'avais données. J'y consentis néanmoins. Quand j'eus fait ce voyage, et que, malgré

mon ineptie, son imposture fut parvenue au plus haut degré d'évidence, M. de Tonnerre, oubliant l'assurance qu'il m'avait donnée, m'offrit de punir ce malheureux par quelques jours de prison, ajoutant qu'il ne pouvait rien de plus. Je n'acceptai point cette offre, et l'affaire en demeura là. Mais il resta clair, par l'expérience, qu'un imposteur adroit pourrait m'embarrasser, et que je manquais souvent du sang-froid et de la présence d'esprit nécessaires pour me démêler de ses ruses. Je crus aussi m'apercevoir que c'était là ce qu'on avait voulu savoir, et que cette connaissance influait sur les intrigues dont j'étais l'objet. Cette idée m'en rappela d'autres auxquelles jusqu'alors j'avais fait peu d'attention, et des multitudes d'observations que j'avais rejetées comme les vaines inquiétudes d'une imagination effarouchée par mes malheurs.

Pour remonter à un événement qui n'est pas sans mystère, l'époque du décret contre ma personne me parut avoir été celle d'une sourde trame contre ma réputation, qui, d'année en année, étendit doucement ses menées, jusqu'à ce que mon départ pour l'Angleterre, les manœuvres de M. Hume, et la lettre de M. Walpole, les mirent plus à découvert; jusqu'à ce qu'ayant écarté de moi tout le monde, hors les fauteurs du complot, on put me traîner dans la fange ouvertement et impunément.

C'est ainsi que peu à peu tout changeait autour

de moi. Le langage même de mes connaissances changeait très-sensiblement : il régnait jusque dans leurs éloges une affectation de réserve, d'équivoque et d'obscurité, qu'ils n'avaient jamais eue auparavant; et M. de Mirabeau, m'ayant écrit à Wootton pour m'offrir un asile en France, prit un ton si bizarre, et se servait de tournures si singulières, qu'il me fallait toute la sécurité de l'innocence et toute ma confiance en ses avances d'amitié pour n'être pas choqué d'un pareil langage. J'y fis pour lors si peu d'attention que je n'en vins pas moins en France à son invitation; mais j'y trouvai un tel changement par rapport à moi, et une telle impossibilité d'en découvrir la cause, que ma tête, déjà altérée par l'air sombre de l'Angleterre, s'affectait davantage de plus en plus. Je m'aperçus qu'on cherchait à m'ôter la connaissance de tout ce qui se passait autour de moi. Il n'y avait pas là de quoi me tranquilliser; encore moins dans les traitemens dont, à l'insu de M. le prince de Conti (du moins je le croyais ainsi), l'on m'accablait au château de Trye. Le bruit en étant parvenu jusqu'à S. A. S., elle n'épargna rien pour y mettre ordre, quoique toujours sans succès, sans doute parce que l'impulsion secrète en venait à la fois du dedans et du dehors. Enfin, poussé à bout, je pris le parti de m'adresser à madame de Luxembourg qui, pour toute assistance, me fit faire de bouche une réponse assez sèche, très-peu consolante, et qui ne

répondait guère aux bontés dont ce prince paraissait m'accabler.

Depuis très-long-temps, et long-temps même avant le décret, j'avais remarqué dans cette dame un grand changement de ton et de manières envers moi. J'en attribuais la cause à un refroidissement assez naturel de la part d'une grande dame, qui, d'abord s'étant trop engouée de moi sur mes écrits, s'en était ensuite ennuyée par ma bêtise dans la conversation, et par ma gaucherie dans la société. Mais il y avait plus, et j'avais trop d'indices de sa secrète haine pour pouvoir raisonnablement en douter. Je jugeais même que cette haine était fondée sur des balourdises de ma part, bien innocentes assurément dans mon cœur, bien involontaires, mais que jamais les femmes ne pardonnent, quoiqu'on n'ait eu nulle intention de les offenser. Je flottais pourtant toujours dans cette opinion, ne pouvant me persuader qu'une femme de ce rang, qui m'avait si bien connu, qui m'avait marqué tant de bienveillance et même d'empressement, la veuve d'un seigneur qui m'honorait d'une amitié particulière, pût jamais se résoudre à me haïr assez cruellement pour vouloir travailler à ma perte. Une seule chose m'avait paru toujours inexplicable. En partant de Montmorenci, j'avais laissé à M. de Luxembourg tous mes papiers, les uns déjà triés, les autres qu'il se chargea de trier lui-même pour me les envoyer avec les premiers, et brûler ce qui m'était inutile.

à mes oreilles des propos si mystérieux ; Bovier m'écrivait de Grenoble des lettres si inquiétantes, qu'il fut clair qu'on cherchait à m'alarmer et me troubler tout-à-fait; et l'on réussit. Ma tête s'affecta de tant d'effrayans mystères, dont on s'efforçait d'augmenter l'horreur par l'obscurité. Précisément dans le même temps, on arrêta, dit-on, sur la frontière du Dauphiné, un homme qu'on disait complice d'un attentat exécrable : on m'assura que cet homme passait par Bourgoin (1). La rumeur fut grande, les propos mystérieux allèrent leur train, avec l'affectation la plus marquée. Enfin, quand on aurait formé le projet d'achever de me rendre tout-à-fait frénétique, on n'aurait pas pu mieux s'y prendre; et si la plus noire fureur ne s'empara pas alors de mon âme, c'est que les mouvemens de cette espèce ne sont pas dans sa nature. Vous sentez du moins que, dans l'émotion successive qu'on m'avait donnée, il n'y avait pas là de quoi me tranquilliser, et que tant de noires idées, qu'on avait soin de renouveler et d'entretenir sans cesse, n'étaient pas propres à rendre aux miennes leur sérénité. Continuant cependant à me disposer au prochain départ pour l'Angleterre, je visitais à loisir les papiers qui m'étaient restés, et que j'avais dessein de brûler, comme un embarras inu-

(1) Comme on n'a plus entendu parler, que je sache, de ce prétendu prisonnier, je ne doute point que tout cela ne fût un jeu barbare et digne de mes persécuteurs.

tile que je traînais après moi. Je commençais cette opération sur un recueil transcrit de lettres, que j'avais discontinué depuis long-temps, et j'en feuilletais machinalement le premier volume, quand je tombai par hasard sur la lacune dont j'ai parlé, et qui m'avait toujours paru difficile à comprendre. Que devins-je en remarquant que cette lacune tombait précisément sur le temps de l'époque dont le prisonnier qui venait de passer m'avait rappelé l'idée, et à laquelle, sans cet événement, je n'aurais pas plus songé qu'auparavant! Cette découverte me bouleversa; j'y trouvai la clef de tous les mystères qui m'environnaient. Je compris que cet enlèvement de lettres avait certainement rapport au temps où elles avaient été écrites, et que quelque innocentes que fussent ces lettres, ce n'était pas pour rien qu'on s'en était emparé. Je conclus de là que depuis plus de six ans ma perte était jurée, et que ces lettres, inutiles à tout autre usage, servaient à fournir les points fixes des temps et des lieux pour bâtir le système d'impostures dont on voulait me rendre la victime.

Dès l'instant même je renonçai au projet d'aller en Angleterre, et, sans balancer un moment, je résolus de m'exposer, armé de ma seule innocence, à tous les complots que la puissance, la ruse et l'injustice pouvaient tramer contre elle (1). La

(1) Ce fut par une suite de cette même résolution que je con-

nuit même où je fis cette affreuse découverte, je songeais, sachant bien que toutes mes lettres étaient ouvertes à la poste, à profiter du retour de M. Pepin de Belleisle (1), qui, m'étant venu voir la veille, m'accablait des plus pressantes offres de service; et je lui remis le matin une lettre pour madame de Brionne, qui en contenait une autre pour M. le prince de Conti, l'une et l'autre écrites si à la hâte, qu'ayant été contraint d'en transcrire une, j'envoyai le brouillon au lieu de la copie.

Tels sont, autant que je puis me le rappeler, le sujet et l'occasion desdites lettres : car, encore une fois, l'agitation où j'étais en les écrivant ne m'a pas permis de garder un souvenir bien distinct de tout ce qui s'y rapporte.

429. — A M.....

Paris, le 24 novembre 1770.

Soyez content, monsieur, vous et ceux qui vous dirigent. Il vous fallait absolument une lettre de moi : vous m'avez voulu forcer à l'écrire, et vous avez réussi : car on sait bien que quand quelqu'un nous dit qu'il veut se tuer, on est obligé, en conscience, à l'exhorter de n'en rien faire.

servai mon recueil de lettres, dont heureusement je n'avais encore déchiré et brûlé que quelques feuillets.

(1) Il venait d'accompagner en Piémont madame la princesse de Carignan.

Je ne vous connais point, monsieur, et n'ai nul désir de vous connaître; mais je vous trouve très à plaindre, et bien plus encore que vous ne pensez : néanmoins, dans tout le détail de vos malheurs, je ne vois pas de quoi fonder la terrible résolution que vous m'assurez avoir prise. Je connais l'indigence et son poids aussi bien que vous, tout au moins; mais jamais elle n'a suffi seule pour déterminer un homme de bon sens à s'ôter la vie. Car enfin le pis qu'il puisse arriver est de mourir de faim, et l'on ne gagne pas grand'chose à se tuer pour éviter la mort. Il est pourtant des cas où la misère est terrible, insupportable; mais il en est où elle est moins dure à souffrir : c'est le vôtre. Comment, monsieur, à vingt ans, seul, sans famille, avec de la santé, de l'esprit, des bras et un bon ami, vous ne voyez d'autre asile contre la misère que le tombeau? sûrement vous n'y avez pas bien regardé.

Mais l'opprobre.... La mort est à préférer, j'en conviens; mais encore faut il commencer par s'assurer que cet opprobre est bien réel. Un homme injuste et dur vous persécute; il menace d'attenter à votre liberté; eh bien! monsieur, je suppose qu'il exécute sa barbare menace, serez-vous déshonoré pour cela? Des fers déshonorent-ils l'innocent qui les porte? Socrate mourut-il dans l'ignominie? Et où est donc, monsieur, cette superbe morale que vous étalez si pompeusement dans vos lettres? et comment, avec des maximes

si sublimes, se rend-on ainsi l'esclave de l'opinion? Ce n'est pas tout : on dirait, à vous entendre, que vous n'avez d'autre alternative que de mourir ou de vivre en captivité. Et point du tout, vous avez l'expédient tout simple de sortir de Paris : cela vaut encore mieux que de sortir de la vie. Plus je relis votre lettre, plus j'y trouve de colère et d'animosité. Vous vous complaisez à l'image de votre sang jaillissant sur votre cruel parent, vous vous tuez plutôt par vengeance que par désespoir, et vous songez moins à vous tirer d'affaire qu'à punir votre ennemi. Quand je lis les réprimandes plus que sévères dont il vous plaît d'accabler fièrement le pauvre Saint-Preux, je ne puis m'empêcher de croire que, s'il était là pour vous répondre, il pourrait, avec un peu plus de justice, vous en rendre quelques-unes à son tour.

Je conviens pourtant, monsieur, que votre lettre est très-bien faite, et je vous trouve fort disert pour un désespéré. Je voudrais vous pouvoir féliciter sur votre bonne foi comme sur votre éloquence; mais la manière dont vous narrez notre entrevue ne me le permet pas trop. Il est certain que je me serais, il y a dix ans, jeté à votre tête, que j'aurais pris votre affaire avec chaleur; et il est probable que, comme dans tant d'affaires semblables dont j'ai eu le malheur de me mêler, la pétulance de mon zèle m'eût plus nui qu'elle ne vous aurait servi. Les plus terribles expériences m'ont rendu plus réservé; j'ai appris à n'accueillir

qu'avec circonspection les nouveaux visages, et, dans l'impossibilité de remplir à la fois tous les nombreux devoirs qu'on m'impose, à ne me mêler que des gens que je connais. Je ne vous ai pourtant point refusé le conseil que vous m'avez demandé. Je n'ai point approuvé le ton de votre lettre à M. de M....; je vous ai dit ce que j'y trouvais à reprendre; et la preuve que vous entendîtes bien ce que je vous disais, est que vous y répondîtes plusieurs fois. Cependant vous venez me dire aujourd'hui que le chagrin que je vous montrai ne vous permit pas d'entendre ce que je vous dis, et vous ajoutez qu'après de mûres délibérations, il vous sembla d'apercevoir que je vous blâmais de vous être un peu trop abandonné à votre haine : mais vraiment il ne fallait pas de bien mûres délibérations pour apercevoir cela, car je vous l'avais bien articulé, et je m'étais assuré que vous m'entendiez fort bien. Vous m'avez demandé conseil, je ne vous l'ai point refusé, j'ai fait plus : je vous ai offert, je vous offre encore d'alléger, en ce qui dépend de moi, la dureté de votre situation. Je ne vois pas, je vous l'avoue, en quoi vous pouvez vous plaindre de mon accueil; et si je ne vous ai point accordé de confiance, c'est que vous ne m'en avez point inspiré.

Vous ne voulez point, monsieur, faire part de l'état de votre âme et de votre dernière résolution à votre bienfaiteur, à votre consolateur, dans la crainte que, voulant prendre votre défense, il ne

se compromît inutilement avec un ennemi puissant qui ne lui pardonnerait jamais; c'est à moi que vous vous adressez pour cela, sans doute à cause de mon grand crédit et des moyens que j'ai de vous servir, et qu'un ennemi de plus ne vous paraît pas une grande affaire pour quelqu'un dans ma situation. Je vous suis obligé de la préférence, j'en userais si j'étais sûr de pouvoir vous servir; mais, certain que l'intérêt qu'on me verrait prendre à vous ne ferait que vous nuire, je me tiens dans les bornes que vous m'avez demandées.

A l'égard du jugement que je porterai de la résolution que vous me marquez avoir prise, quand j'en apprendrai l'exécution, ce ne sera sûrement pas de penser que *c'était là le but, la fin, l'objet moral de la vie;* mais au contraire que *c'était le comble de l'égarement, du délire et de la fureur.* S'il était quelque cas où l'homme eût le droit de se délivrer de sa propre vie, ce serait pour des maux intolérables et sans remède, mais non pas pour une situation dure, mais passagère, ni pour des maux qu'une meilleure fortune peut finir dès demain. La misère n'est jamais un état sans ressources, surtout à votre âge; elle laisse toujours l'espoir bien fondé de la voir finir quand on y travaille avec courage, et qu'on a des moyens pour cela. Si vous craignez que votre ennemi n'exécute sa menace, et que vous ne vous sentiez pas la constance de supporter ce malheur, cédez à l'orage et quittez Paris; qui vous en empêche? Si vous

aimez mieux le braver, vous le pouvez, non sans danger, mais sans opprobre. Croyez-vous être le seul qui ait des ennemis puissans, qui soit en péril dans Paris, et qui ne laisse pas d'y vivre tranquille, en mettant les hommes au pis, content de se dire à lui-même : Je reste au pouvoir de mes ennemis dont je connais la ruse et la puissance, mais j'ai fait en sorte qu'ils ne puissent jamais me faire de mal justement? Monsieur, celui qui se parle ainsi peut vivre tranquille au milieu d'eux, et n'est point tenté de se tuer.

925. — A M. Dusaulx.

Paris, 1771.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Si M. Dusaulx faisait quelquefois collation sur le bout du banc, pour être au lit à dix heures, je lui proposerais aujourd'hui un petit souper, non d'Apicius, mais d'Epicure, et tel qu'on n'en fait guère à Paris. Ce souper, j'y ai pourvu, serait animé d'une bouteille de son vin d'Espagne (*), surtout de sa présence et de son entretien. S'il consent, je lui demande un petit *oui*, afin que le

(*) Il avait envoyé demander cette bouteille chez Dusaulx; mais au lieu d'une on en apporta douze, générosité au moins fort maladroite, et qui dut paraître à Rousseau d'autant plus offensante, que son procédé était franc et aimable. Rousseau donc s'en fâcha, et certainement il avait raison; cependant la querelle n'eut pas de suite.

plaisir de le voir soit précédé de celui de l'attendre, à moins qu'il n'aime mieux croire que ce soit pour faire d'avance les préparatifs du festin.

Les respects de ma femme et les miens à madame Dusaulx.

926. — AU MÊME.

1771.

PAUVRES aveugles que nous sommes! etc.

MONSIEUR,

Je suis toujours frappé de l'idée que vous avez eue de me mettre, dans le livre que vous faites, en pendant avec un scélérat abominable qui fait du masque de la vertu l'instrument du crime, et qui, selon vous, la rend aussi touchante dans ses discours qu'elle l'est dans mes écrits. J'ai toujours cru, je crois encore qu'il faut sincèrement aimer la vertu pour savoir la rendre aimable aux autres, et que quiconque y croit de bonne foi distingue aisément dans son cœur le langage de l'hypocrisie d'avec celui que le cœur a dicté. Vous me dites pour excuse que vous portiez ce jugement à l'âge de dix-sept ans; mais, monsieur, vous n'aviez pas lu mes écrits : c'est à l'âge où vous êtes, c'est au moment que vous écrivez que vous identifiez l'impression que vous fait leur lecture avec celle des discours du fourbe dont il s'agit. Si c'est là la seule ou la plus honorable mention que vous faites dans votre ouvrage d'un homme à qui vous

marquez, entre vous et lui, tant d'estime et d'empressement, le tour, si c'est un éloge, est neuf et bizarre; si c'est un art employé pour appuyer couvertement l'imposture, il est infernal. Vous paraissez disposé à changer dans le passage ce qui peut m'y déplaire : je vous l'ai déjà dit, monsieur, n'y changez rien; s'il a pu vous plaire un moment, il ne me déplaira jamais. Je suis bien aise que tout le monde sache quelle place vous donnez dans vos écrits à un homme qu'en même temps vous recherchez avec tant de zèle, et à qui vous paraissez, du moins en parlant à lui, en donner une si belle dans votre estime et dans votre cœur. Cette remarque m'en rappelle d'autres trop petites pour être citées, mais sur l'effet desquelles je veux vous ouvrir le mien.

Après m'avoir dit si souvent en si beaux termes que vous me connaissiez, m'aimiez, m'estimiez, m'honoriez parfaitement, il est constant, et je le dis de tout mon cœur, que les prévenances et les honnêtetés dont vous m'avez comblé, adressées, dans votre intention comme dans la vérité, à un homme de bien et d'honneur, ont à ma reconnaissance et à mon attachement un droit que je serai toujours empressé d'acquitter.

Mais, s'il était possible, au contraire, que, m'ayant pris pour un hypocrite et un scélérat, vous m'eussiez cependant prodigué tant d'avances, de caresses et de cajoleries de toute espèce, pour capter ma confiance et mon amitié, soit parce que

mon caractère supposé conviendrait au vôtre, soit pour aller par astuce à des fins que vous me cacheriez avec soin; dans ce cas, il n'en est pas moins sûr qu'en tout état de choses possibles vous ne seriez vous-même qu'un vil fourbe et un malhonnête homme, digne de tout le mépris que vous auriez eu pour moi.

J'aurais bien quelque chose encore à vous dire; mais je m'en tiens là quant à présent. Voilà, monsieur, un doute que j'ai senti naître avec douleur, et qui s'augmente au point d'être intolérable. Je vous le déclare avec ma franchise ordinaire, dont, quelque mal qu'elle m'ait fait et qu'elle me fasse, je ne me départirai jamais. Je vous montre bien mes sentimens : montrez-moi si bien les vôtres que je sache avec certitude ce que vous pensez de moi. Je me souviens de vous avoir dit que si jamais je me défiais de vous, ce serait votre faute. Vous voilà dans le cas; c'est à vous d'y pourvoir, au moins si vous donnez quelque prix à mon estime. En y pourvoyant, n'en faites pas à deux fois, car je vous avertis qu'à la seconde vous n'y seriez plus à temps.

Je me suis confié à vous, monsieur, et à d'autres que je ne connaissais pas plus que vous. Le témoignage intérieur de l'innocence et de la vérité m'a fait croire qu'il suffisait d'épancher mon cœur dans des cœurs d'hommes pour y verser le sentiment dont il était plein. J'espère ne m'être pas trompé dans mon choix; mais quand cet es-

poir m'abuserait, je n'en serais point abattu. La vérité, le temps, triompheront enfin de l'imposture, et de mon vivant même elle n'osera soutenir mes regards. Son plus grand soin, son plus grand art est de s'y dérober; mais cet art même la décèle. Jamais on n'a vu, jamais on ne verra le mensonge marcher fièrement à la face du soleil en interpellant à grands cris la vérité, et celle-ci devenir cauteleuse, craintive et traîtresse, se masquer devant lui, fuir sa présence, n'oser l'accuser qu'en secret, et se cacher dans les ténèbres.

Je vous fais, monsieur, mes très-humbles salutations.

927. — AU MÊME.

1771.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

En lisant, monsieur, et relisant votre lettre, je sens qu'il me faut du temps pour y penser. Permettez que j'attende le retour du sang-froid. Un homme comme vous mérite bien qu'on délibère, quand il s'agit de s'en détacher. Je vous salue très humblement. ROUSSEAU.

928. — AU MÊME.

1771.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

J'ai voulu, monsieur, mettre un intervalle entre votre dernière lettre et celle-ci pour laisser

calmer mes premiers mouvemens et agir ma raison seule. Votre lettre est bien plus employée à me dire ce que je dois penser de vous que ce que vous pensez de moi, quoique je vous eusse prévenu que de ce dernier jugement dépendait absolument l'autre. Il faut pourtant que je me décide et que je vous juge en ce qui me regarde, quoique j'aie renoncé, comme vous me le conseillez, à juger des hommes, bien convaincu que l'obscur labyrinthe de leurs cœurs m'est impénétrable, à moi dont le cœur transparent comme le cristal ne peut cacher aucun de ses mouvemens, et qui, jugeant si long-temps des autres par moi, n'ai cessé depuis vingt ans d'être leur jouet et leur victime.

A force de m'environner de ténèbres, on m'a cependant rendu quelquefois plus clairvoyant, et l'expérience et la nécessité me font apercevoir bien des choses par le soin même qu'on prend pour me les cacher. J'ai vu dans votre conduite avec moi les honnêtetés les plus marquées, les attentions les plus obligeantes, et des fins secrètes à tout cela : j'y ai même démêlé des signes de peu d'estime en bien des points, et surtout dans les fréquens petits cadeaux auxquels vous m'avez apparemment cru très-sensible, au lieu qu'ils me sont indifférens ou suspects : *Timeo Danaos, et dona ferentes.* C'est précisément par le peu de cas que j'en fais que je ne les refuse plus, lassé des tracasseries et des ridicules que m'attirèrent longtemps ces refus, par la malignité des donneurs

qui avaient leurs vues, et bien sûr, en recevant tout et oubliant tout, d'écarter enfin plus sûrement toutes ces petites amorces. Je cherchais un logement; vous avez voulu m'avoir pour voisin et presque pour hôte : cela était bon et amical; mais j'ai vu que vous vouliez trop, et que vous cherchiez à m'attirer : vous avez fait tout le contraire. Vous avez cru que j'aimais les dîners; vous avez cru que j'aimais les louanges. Tout, à travers la pompe de vos paroles, m'a prouvé que j'étais mal connu de vous. Les je ne sais quoi, trop longs à dire, mais frappans à remarquer, m'ont averti qu'il y avait quelque mystère caché sous vos caresses, et tout a confirmé mes premières observations.

L'article que vous m'avez lu a achevé de m'éclairer. Plus j'y ai réfléchi, moins je l'ai trouvé naturel, dans ma situation présente, de la part d'un bienveillant. Vous me faites trop valoir le soin que vous avez pris de me lire cet article. Vous avez prévu que je le verrais un jour, et vous sentiez ce que j'en aurais pu penser et dire, si vous me l'eussiez tu jusqu'à la publication. Vous avez cru me leurrer par ce mot d'illustre. Ah! vous êtes trop loin de voir combien la réputation d'homme bon, juste et vrai, que je gardai quarante ans, et que je n'ai jamais mérité de perdre, m'est plus chère que vos glorioles littéraires, dont j'ai si bien senti le néant. Ne changeons point, monsieur, l'état de la question. Il ne s'agit pas de savoir com-

ment vous vous y êtes pris pour faire passer un article aussi captieux, mais comment il vous est venu dans l'esprit de l'écrire, de me mettre gracieusement en parallèle avec un exécrable scélérat, et cela précisément au moment où l'imposture n'épargne aucune ruse pour me noircir. Mes écrits respirent l'amour de la vertu dont le cœur de l'auteur était embrasé. Quoi que mes ennemis puissent faire, cela se sent et les désole. Dites-moi si, pour énerver ce sentiment honorable et juste, aucun d'eux s'y prit plus adroitement que vous.

Et maintenant, au lieu de me dire nettement quel jugement vous portez de moi, de mes sentimens, de mes mœurs, de mon caractère, comme vous le deviez dans la circonstance, et comme je vous en avais conjuré, vous me parlez de larmes d'attendrissement et d'un intérêt de commisération; comme si c'était assez pour moi d'exciter votre pitié, sans prétendre à des sentimens plus honorables! Je vous estime encore, me dites-vous, mais je vous plains. Moi, je vous réponds: Quiconque ne m'estimera que par grâce trouvera difficilement en moi la même générosité.

Je voudrais, monsieur, entendre un peu plus clairement quel est ce grand intérêt que vous dites prendre en moi. Le premier, le plus grand intérêt d'un homme est son honneur. Vous auriez, dites-vous, donné un bras pour m'en sauver un! C'est beaucoup, et c'est même trop: je n'au-

rais pas donné mon bras pour sauver le vôtre; mais je l'aurais donné, je le jure, pour la défense de votre honneur. Entouré de tous ces preneurs d'intérêt qui ne cherchent qu'à me donner, comme faisait aux passans ce Romain, un écu et un soufflet à chaque rencontre, je ne prends pas le change sur cet intérêt prétendu : je sais qu'ils n'ont d'autre but dans leur fausse bienveillance que d'ajouter à leurs noirceurs, quand je m'en plains, le reproche d'ingratitude.

« Le généreux, le vertueux Jean-Jacques Rous-« seau inquiet et méfiant comme un lâche crimi-« nel! » Monsieur Dusaulx, si, vous sentant poignarder par derrière par des assassins masqués, vous poussiez, en vous retournant, les cris de la douleur et de l'indignation, que diriez-vous de celui qui pour cela vous reprocherait froidement d'être inquiet et méfiant comme un lâche criminel?

Il n'y aura jamais que des cœurs capables du crime qui puissent en soupçonner le mien; et quant à la lâcheté, malgré tout l'effroi qu'on a voulu me donner, me voici dans Paris, seul, étranger, sans appui, sans amis, sans parens, sans conseil, armé de ma seule innocence et de mon courage, à la merci des adroits et puissans persécuteurs qui me diffament en se cachant, les provoquant, et leur criant : Parlez haut, me voilà. Ma foi, monsieur, si quelqu'un fait lâchement le

plongeon dans cette affaire, il me semble que ce n'est pas moi.

Je veux être juste toujours. S'il n'y a contre moi nulle œuvre de ténèbres, votre reproche est fondé, j'en conviens; mais s'il existe une pareille œuvre, et que vous le sachiez très-bien, convenez aussi que ce même reproche est bien barbare. Je prends là-dessus votre conscience pour juge entre vous et moi.

Vous me trompez, monsieur : j'ignore à quelle fin; mais vous me trompez. C'est assurément tromper un homme à qui l'on marque la plus tendre affection, que de lui cacher les choses qui le regardent et qu'il lui importe le plus de savoir. Encore une fois, j'ignore vos motifs; mais je sais qu'on ne trompe personne pour son bien. Je n'attaque à tout autre égard ni votre droiture ni vos vertus; je n'explique point cette inconséquence. Je ne sais qu'une seule chose, mais je la sais très-bien, c'est que vous me trompez.

Je veux que tout le monde lise dans mon cœur, et que ceux avec qui je vis sachent comme moi-même ce que je pense d'eux, quoiqu'une malheureuse honte, que je ne puis vaincre, m'empêche de le leur dire en face. C'est afin que vous n'ignoriez pas mes sentimens que je vous écris. Du reste, mon intention n'est de rompre avec vous qu'autant que cela vous conviendra : je vous laisse le choix. Si je connaissais un seul homme à ma portée dont le cœur fût ouvert comme le mien,

qui eût autant en horreur la dissimulation, le mensonge, qui dédaignât, qui refusât de hanter ceux auxquels il n'oserait dire ce qu'il pense d'eux, j'irais à cet homme, et, très-sûr d'en faire mon ami, je renoncerais à tous les autres; il serait pour moi le genre humain : mais, après dix ans de recherches inutiles, je me lasse, et j'éteins ma lanterne. Environné de gens qui, sous un air d'intérêt grossièrement affecté, me flattent pour me surprendre, je les laisse faire, parce qu'il faut bien vivre avec quelqu'un, et qu'en quittant ceux-là pour d'autres, je ne trouverais pas mieux. Du reste, s'ils ne voient pas ce que je pense d'eux, c'est assurément leur faute. Je suis toujours surpris, je l'avoue, de les voir m'étaler pompeusement et leurs vertus et leur amitié pour moi; je cherche inutilement comment on peut être vertueux et faux tout à la fois, comment on peut se faire un honneur de tromper les gens qu'on aime. Non, je n'aurais jamais cru qu'on pût être aussi fiers d'être des traitres.

Livré depuis long-temps à ces gens-là, j'aurais tort assurément d'être difficile en liaisons, et bien plus de me refuser à la vôtre, puisque votre société me paraît très-agréable, et que, sans vous confondre avec tous les empressés qui m'entourent, je vous compte parmi ceux *que j'estime le plus.* Ainsi je vous laisse le maître de me voir ou de ne me pas voir, comme il vous conviendra. Pour de l'intimité, je n'en veux plus avec per-

sonne, à moins que, contre toute apparence, je trouve fortuitement l'homme juste et vrai que j'ai cessé de chercher. Quiconque aspire à ma confiance doit commencer par me donner la sienne; et du reste, malade ou non, pauvre ou riche, je trouverai toujours très mauvais que, sous prétexte d'un zèle que je n'accepte point, qui que ce soit veuille malgré moi se mêler de mes affaires.

Je viens de vous ouvrir mon cœur sans réserve; c'est à vous maintenant de consulter le vôtre, et de prendre le parti qui vous conviendra (*).

(*) Dusaulx fit à cette lettre une réponse à laquelle Rousseau ne répliqua pas. « Je ne sache pas, dit Dusaulx à ce sujet, que « depuis notre éternelle séparation il soit sorti de sa bouche un « seul mot capable de m'offenser : au contraire, j'ai appris avec « reconnaissance qu'il s'était expliqué sur mon compte d'une « manière trop honorable pour le répéter.... Je ne l'ai depuis « rencontré qu'une fois par hasard aux travaux de l'Étoile voi« sine des Champs Élysées. Son premier mouvement et le mien « furent réciproquement de tomber dans les bras l'un de l'autre, « mais il s'arrêta au milieu de son élan. Qui l'a donc retenu? « la méfiance dont un accès plus violent qu'à l'ordinaire le saisit « tout à coup. Situé sur le bord d'une tranchée profonde, et me « voyant à ses côtés, il craignit apparemment que je ne l'y pré« cipitasse; tout, du moins, m'autorisait à le croire. Il tremblait « de tous ses membres. Tantôt il élevait des bras suppliants vers « le ciel; tantôt, comme s'il eût invoqué ma pitié, il me mon« trait l'abîme ouvert sous ses pas. Je ne compris que trop ce « langage muet. M'éloignant de lui, je tâchai de le rassurer par « les plus tendres démonstrations; quoiqu'il en parut touché, il « passa son chemin. » *De mes rapports avec J. J. Rousseau*, page 189.

929. — A M. DU PEYROU.

A Paris, 17 71.

Jamais, mon cher hôte, un homme sage et ami de la justice, quelque preuve qu'il croie avoir, ne condamne un autre homme sans l'entendre, ou sans le mettre à portée d'être entendu. Sans cette loi, la première et la plus sacrée de tout le droit naturel, la société, sapée par ses fondemens, ne serait qu'un brigandage affreux, où l'innocence et la vérité sans défense seraient en proie à l'erreur et à l'imposture. Quoiqu'en cette occasion le sujet soit un peu moins grave, j'ai cependant à me plaindre que, pour quelqu'un qui dit tant croire à la vertu, vous me jugiez si légèrement à votre ordinaire.

1° Il n'y a que peu de jours que j'ai reçu votre lettre du 15 novembre, avec le billet sur vos banquiers qu'elle contenait. Par une fraude des facteurs qui s'entendaient avec je ne sais qui, mes lettres ont resté plusieurs mois sans cours à la poste, et ce n'est qu'après un entretien avec un de ces messieurs qui me vint voir, que l'affaire fut éclaircie, que le grief fut redressé, et qu'on me promit que pareille chose n'arriverait plus à l'avenir. En conséquence de ce redressement, on m'apporta toutes mes lettres, dont, vu l'énormité des ports, je ne retirai que la vôtre seule que je reconnus à l'écriture et au cachet. Il eût été mal-

930. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Paris, 17 71.

C'EST avec bien du regret, monsieur, que j'ai demeuré si long-temps privé de vos nouvelles; une tracasserie qu'on m'avait faite à la poste m'avait fait renoncer à recevoir ni écrire aucune lettre par cette voie. Ce n'est que depuis quelques jours qu'une visite d'un de ces messieurs m'a donné l'éclaircissement de ce malentendu : et après la promesse qui m'a été faite que rien de pareil n'arriverait à l'avenir, je reprends la même voie pour donner de mes nouvelles, et en demander aux personnes qui m'intéressent, parmi lesquelles vous savez bien, monsieur, que vous tenez et tiendrez toujours le premier rang. Veuillez, monsieur, m'informer de l'état présent de votre santé et de celle de madame de Saint-Germain, et de toute votre brillante famille. Je vous connais trop invariable dans vos sentimens pour douter que je ne retrouve toujours en vous les bontés et la bienveillance dont vous m'avez honoré ci-devant; comme je ne cesserai jamais, non plus, d'avoir le cœur plein de l'attachement et de la reconnaissance que je vous ai voués.

Je n'ai rien à vous dire de nouveau sur ma situation, elle est la même que ci-devant : mes incommodités ordinaires m'ont retenu chez moi une partie de l'hiver, sans pourtant m'avoir trop mal-

traité. Ma femme a eu des rhumes et des rhumatismes, et le froid qui continue avec beaucoup de rigueur ne nous a pas encore rendu à l'un et l'autre notre santé d'été. Nous avons passé d'agréables soirées au coin de nos tisons à parler des avantages que nous a procurés l'honneur de vous connaître, et des heures si douces que vous nous avez données : nous vous prions de vous rappeler quelquefois d'anciens voisins qui sentiront toute leur vie le regret d'avoir été forcés de s'éloigner de vous.

Veuillez, monsieur, faire agréer nos respects a madame de Saint-Germain, et recevoir avec votre bonté accoutumée nos plus humbles salutations.

931. — A MADAME DE T.

Le 6 avril 1771.

Un violent rhume, madame, qui me met hors d'état de parler sans fatiguer extrêmement, me fait prendre le parti de vous écrire mon sentiment sur votre enfant, pour ne pas le laisser plus longtemps dans l'état de suspension où je sens bien que vous le tenez avec peine, quoiqu'il n'y ait point, selon moi, d'inconvénient. Je vous avouerai d'abord que plus je pense à l'exposition lumineuse que vous m'avez faite, moins je puis me persuader que cette roideur de caractère qu'il manifeste dans un âge si tendre soit l'ouvrage de la nature. Cette mutinerie, ou, si vous voulez, ma-

dame, cette fermeté, n'est pas si rare que vous croyez parmi les enfans élevés comme lui dans l'opulence; et j'en sais dans ce moment même à Paris un autre exemple tout semblable dont la conformite m'a beaucoup frappé, tandis que parmi les autres enfans élevés avec moins de sollicitude apparente, et à qui l'on a moins fait sentir par là leur importance, je n'ai vu de ma vie un exemple pareil. Mais laissons, quant à présent, cette observation qui nous menerait trop loin, et, quoi qu'il en soit de la cause du mal, parlons du remède.

Vous voilà, madame, à mon avis, dans une circonstance favorable dont vous pouvez tirer grand parti : l'enfant commence à s'impatienter dans sa pension, il désire ardemment de revenir; mais sa fierté, qui ne lui permet jamais de s'abaisser aux prières, l'empêche de vous manifester pleinement son désir. Suivez cette indication pour prendre sur lui un ascendant dont il ne lui soit pas aisé dans la suite d'éluder l'effet. S'il n'y avait pas un peu de cruauté d'augmenter ses larmes, je voudrais qu'on commençât par lui faire la peur tout entière, et que, sans que personne lui dît précisément qu'il restera, ni qu'il reviendra, il vît quelque espèce de préparatifs, comme pour lui faire quitter tout-à-fait la maison paternelle, et qu'on évitât de s'expliquer avec lui sur ces préparatifs. Quand vous l'en verriez le plus inquiet, vous prendriez alors votre moment pour lui par-

ler, et cela d'un air si sérieux et si ferme qu'il fût bien persuadé que c'est tout de bon.

« Mon fils, il m'en coûte tant de vous tenir éloigné de moi, que, si je n'écoutais que mon penchant, je vous retiendrais ici dès ce moment; mais c'est ma trop grande tendresse pour vous qui m'empêche de m'y livrer : tandis que vous avez été ici j'ai vu avec la plus vive douleur qu'au lieu de répondre à l'attachement de votre mère, et de lui rendre en toute chose la complaisance qu'elle aimait avoir pour vous, vous ne vous appliquiez qu'à lui faire éprouver des contradictions, qui la déchirent trop de votre part pour qu'elle les puisse endurer davantage, etc.

« J'ai donc pris la résolution de vous placer loin de moi pour m'épargner l'affliction d'être à tout moment l'objet et le témoin de votre désobéissance. Puisque vous ne voulez pas répondre aux tendres soins que j'ai voulu prendre de votre éducation, j'aime mieux que vous alliez devenir un mauvais sujet loin de mes yeux, que de voir mon fils chéri manquer à chaque instant à ce qu'il doit à sa mère; et d'ailleurs je ne désespère pas que des gens fermes et sensés, qui n'auront pas pour vous le même faible que moi, ne viennent à bout de dompter vos mutineries par des traitemens nécessaires que votre mère n'aurait jamais le courage de vous faire endurer; etc.

« Voilà, mon fils, les raisons du parti que j'ai pris à votre égard; et le seul que vous me laissiez

à prendre pour ne pas vous livrer à tous vos défauts et me rendre tout-à-fait malheureuse. Je ne vous laisse point à Paris, pour ne pas avoir à combattre sans cesse, en vous voyant trop souvent, le désir de vous rapprocher de moi; mais je ne vous tiendrai pas non plus si éloigné que, si l'on est content de vous, je ne puisse vous faire venir ici quelquefois, etc. »

Je suis fort trompé, madame, si toute sa hauteur tient à ce coup inattendu, dont il sentira toute la conséquence, vu surtout le tendre attachement que vous lui connaissez pour vous, et qui, dans ce moment, fera taire tout autre penchant. Il pleurera, il gémira, il poussera des cris, auxquels vous ne serez ni ne paraîtrez insensible; mais, lui parlant toujours de son départ comme d'une chose arrangée, vous lui montrerez du regret qu'il ait laissé venir cet arrangement au point de ne pouvoir plus être révoqué. Voilà, selon moi, le route par laquelle vous l'amènerez sans peine à une capitulation, qu'il acceptera avec des transports de joie, et dont vous réglerez tous les articles sans qu'il regimbe contre aucun : encore avec tout cela ne paraîtrez-vous pas compter extrêmement sur la solidité de ce traité; vous le recevrez plutôt dans votre maison comme par essai que par une réunion constante, et son voyage paraîtra plutôt différé que rompu, l'assurant cependant que, s'il tient réellement ses engagemens, i

fera le bonheur de votre vie en vous dispensant de l'éloigner de vous.

Il me semble que voilà le moyen de faire avec lui l'accord le plus solide qu'il soit possible de faire avec un enfant; et il aura des raisons de tenir cet accord si puissantes et tellement à sa portée, que, selon toute apparence, il reviendra souple et docile pour long-temps.

Voilà, madame, ce qui m'a paru le mieux à faire dans la circonstance. Il y a une continuité de régime à observer qu'on ne peut détailler dans une lettre, et qui ne peut se déterminer que par l'examen du sujet: et d'ailleurs ce n'est pas une mère aussi tendre que vous, ce n'est pas un esprit aussi clairvoyant que le vôtre qu'il faut guider dans tous ces détails. Je vous l'ai dit, madame, je m'en suis pénétré dans notre unique conversation; vous n'avez besoin des conseils de personne dans la grande et respectable tâche dont vous êtes chargée, et que vous remplissez si bien. J'ai dû cependant m'acquitter de celle que votre modestie m'a imposée; je l'ai fait par obéissance et par devoir, mais bien persuadé que pour savoir ce qu'il y a de mieux à faire, il suffisait d'observer ce que vous ferez.

932. — A MADAME DE CRÉQUI.

Ce mardi 7. (1771.)

ROUSSEAU peut assurer madame la marquise de Créqui que, tant qu'il croira trouver chez elle les sentimens qu'il y porte, et dont le retour lui est dû, loin de compter et regretter ses pas pour avoir l'honneur de la voir, il se croira bien dédommagé de cent courses inutiles par le succès d'une seule. Mais, en tout autre cas, il déclare qu'il regarderait un seul pas comme indignement perdu, et ses visites reçues comme une fraude et un vol, puisque l'estime réciproque est la condition sacrée et indispensable sans laquelle, hors la nécessité des affaires, il est bien déterminé à n'en jamais honorer volontairement qui que ce soit.

Je reçois chez moi, j'en conviens, des gens pour qui je n'ai nulle estime; mais je les reçois par force : je ne leur cache point mon dédain; et comme ils sont accommodans, ils le supportent pour aller à leurs fins. Pour moi, qui ne veux tromper ni trahir personne, quand je fais tant que d'aller chez quelqu'un, c'est pour l'honorer et en être honoré. Je lui témoigne mon estime en y allant; il me témoigne la sienne en me recevant : s'il a le malheur de me la refuser, et qu'il ait de la droiture, il sera bientôt désabusé, ou délivré de moi. Voilà mes sentimens : s'ils s'accordent avec ceux de madame la marquise de Créqui, j'en serai

comblé de joie; s'ils en diffèrent, j'espère qu'elle voudra bien me dire en quoi. Si elle aime mieux ne me rien dire, ce sera me parler très-clairement. Je la supplie d'agréer ici mes sentimens et mon respect. ROUSSEAU.

N. B. Ce billet fut écrit à la réception de celui que madame la marquise de Créqui m'a fait écrire; mais ne voulant pas le confier à la petite poste, j'ai attendu que je fusse en état de le porter moi-même.

933. — A MADAME LATOUR.

A Paris, 17 71.

JE n'ai eu l'honneur de vous voir, madame, qu'une seule fois en ma vie, j'ai eu souvent celui de vous répondre; et, sans prévoir que mes lettres seraient un jour exposées à être imprimées, je me suis livré pleinement aux diverses impressions que me faisaient les vôtres. Vous avez pris ma défense contre les trames de mes persécuteurs durant mon séjour en Angleterre : cette générosité m'a transporté, vous avez dû voir combien j'y étais sensible. Depuis lors, ma situation se dévoilant davantage à mes yeux, j'ai trouvé qu'avec autant de franchise et même d'étourderie, il ne me convenait de rester en commerce avec personne dont je ne connusse bien le caractère et les liaisons; j'ai vu que l'ostentation des services qu'on s'empressait de me rendre n'était souvent qu'un

piége plus ou moins adroit pour me circonvenir, ou pour m'exposer au blâme, si je l'évitais. De toutes mes correspondances vous étiez en même temps la plus exigeante, celle que je connaissais le moins, et celle qui m'éclairait le moins sur les choses qu'il m'importait de savoir et que *vous n'ignoriez pas*. Cela m'a déterminé à cesser un commerce qui me devenait onéreux, et dont le vrai motif de votre part pouvait m'échapper. J'ai toujours cru que rien n'était plus libre que les liaisons d'amitié, surtout des liaisons purement épistolaires, et qu'il était toujours permis de les rompre quand elles cessaient de nous convenir, pourvu que cela se fît franchement, sans tracasserie, sans malice et sans éclat, tant que cet éclat n'était pas indispensable. J'ai voulu, madame, user avec vous de ce droit, avec tous ces ménagemens. Vous m'en avez fait un crime exécrable, et, dans votre dernière lettre, vous appelez cela *enfoncer d'une main sûre un fer empoisonné dans le sein de l'amitié*. Sans vous dire, madame, ce que je pense de cette phrase, je vous dirai seulement que je suis déterminé à n'avoir de mes jours de liaison d'aucune espèce avec quiconque a pu l'employer en pareille occasion.

934. — A M. DU PEYROU.

A Paris, 2 juillet 1771.

J'AI été hier, mon cher hôte, chez vos banquiers recevoir l'année échue de ma pension de milord Maréchal : ce n'est pourtant pas uniquement pour vous donner cet avis que je vous écris aujourd'hui, mais pour vous dire qu'il y a long-temps que je n'ai reçu directement de vos nouvelles; heureusement le libraire Rey, qui vous a vu à Neufchâtel, m'en a donné de vous et de madame du Peyrou, d'assez bonnes pour m'ôter toute autre inquiétude que celle de votre oubli. Etes-vous enfin dans votre maison? Est-elle entièrement achevée, et y êtes-vous bien arrangé? Si, comme je le désire, son habitation vous donne autant d'agrément que son bâtiment vous a causé d'embarras, vous y devez mener une vie bien douce. Je me suis logé aussi l'automne dernier, moins au large et à un cinquième, mais assez agréablement selon mon goût, et en grand et bon air; ce qui n'est pas trop facile dans le cœur de Paris. Si vous me donnez quelque signe de vie, je serais bien aise que vous me donnassiez des nouvelles de M. Roguin, mon bon et ancien ami, dont je sais que les incommodités sont fort augmentées depuis un an ou deux, et dont je n'ai aucunes nouvelles depuis long-temps. Nous vous prions, ma femme et moi, de nous rappeler au

que ceux qui ont prétendu vous mettre au fait de cette affaire ne vous ont pas fait un rapport fidèle, et que la difficulté n'est pas où vous croyez la voir.

Je vous réitère, monsieur, mes actions de grâces de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, et qui m'est plus précieux que toutes les pensions du monde; mais comme j'ai pris mon parti sur celle-là, je vous prie de ne m'en reparler jamais. Agréez mes humbles salutations.

937. — A M. Linné (*).

Paris, le 21 septembre 1771.

Recevez avec bonté, monsieur, l'hommage d'un très-ignare, mais très-zélé disciple de vos disciples; qui doit, en grande partie, à la méditation de vos écrits, la tranquillité dont il jouit, au milieu d'une persécution d'autant plus cruelle qu'elle est plus cachée, et qu'elle couvre du masque de la bienveillance et de l'amitié la plus terrible haine que l'enfer excita jamais. Seul, avec la nature et vous, je passe dans mes promenades champêtres des heures délicieuses, et je tire un profit plus réel de votre *philosophie botanique* que de tous les livres de morale. J'apprends avec joie que je ne

(*) Cette lettre fut communiquée à M. Broussonet par M. Smith, de la Société royale de Londres, qui a acquis la collection et les manuscrits de Linné; il l'a fait imprimer dans le *Journal de Paris*, le 9 mai 1786.

vous suis pas tout-à fait inconnu, et que vous voulez bien me destiner quelques-unes de vos productions. Soyez persuadé, monsieur, qu'elles feront ma lecture chérie, et que ce plaisir deviendra plus vif encore par celui de le tenir de vous. J'amuse une vieille enfance à faire une petite collection de fruits et de graines : si, parmi vos trésors en ce genre, il se trouvait quelques rebuts dont vous voulussiez faire un heureux, daignez songer à moi. Je les recevrais même avec reconnaissance, seul retour que je puisse vous offrir, mais que le cœur dont elle part ne rend pas indigne de vous.

Adieu, monsieur; continuez d'ouvrir et d'interpréter aux hommes le livre de la nature. Pour moi, content d'en déchiffrer quelques mots à votre suite, dans le feuillet du règne végétal, je vous lis, je vous étudie, je vous médite, je vous honore et je vous aime de tout mon cœur.

938. — A M. DE SAINT-GERMAIN.

7 janvier 1772.

Moi, vous oublier, monsieur! pourriez-vous penser ainsi de vous et de moi! non, les sentimens que vous m'avez inspirés ne peuvent non plus s'altérer que vos vertus, et dureront autant que ma vie. Mes occupations, mon goût, ma paresse, m'ont forcé de renoncer à toute correspondance. Je m'étais pourtant proposé de vous faire

passer un petit signe de vie par M. le marquis de ***, qui m'a promis de me revenir voir avant son départ, et de vouloir bien s'en charger. Je suis touché que votre bonté m'ait forcé, pour ainsi dire, à prévenir cet arrangement.

Je ne puis, monsieur, vous promettre, en fait de lettres, une exactitude qui passe mes forces; mais je vous promets, avec toute la confiance d'un cœur qui vous est dévoué, un attachement inaltérable et digne de vous. Ainsi, quand je ne vous écrirai point, daignez interpréter mon silence par tous les sentimens que je vous ai fait connaître, et vous ne vous tromperez jamais.

Ma femme, pénétrée des attentions dont vous l'honorez, me charge de vous témoigner combien elle y est sensible, et c'est conjointement que nous réunissons les vœux de nos cœurs pour vous, monsieur, pour madame de Saint-Germain, à qui nous vous prions de faire agréer nos respects, et pour tous vos aimables enfans, dont la brillante espérance annonce de quel prix le ciel veut payer les vertus de ceux qui leur ont donné l'être.

939. — A M. DE SARTINE (*).

Paris, le 15 janvier 1772.

MONSIEUR,

Je sais de quel prix sont vos momens, je sais

(*) M. Lenoir ne succéda à M. de Sartine qu'en 1774. C'est donc par erreur qu'on a, dans les éditions précédentes, mis le nom du premier.

qu'on les doit respecter; mais je sais aussi que les plus précieux sont ceux que vous consacrez à protéger les opprimés, et si j'ose en réclamer quelques-uns, ce n'est pas sans titre pour cela.

Après tant de vains efforts pour faire percer quelque rayon de lumière à travers les ténèbres dont on m'environne depuis dix ans, j'y renonce. J'ai de grands vices, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi; j'ai commis de grandes fautes, mais que je n'ai point tues à mes amis, et ce n'est que par moi qu'elles sont connues, quoiqu'elles aient été publiées par d'autres qui sont quelquefois plus discrets. A cela près, si quelqu'un m'impute quelque sentiment vicieux, quelque discours blàmable, ou quelque acte injuste, qu'il se montre et qu'il parle; je l'attends et ne me cache pas; mais tant qu'il se cachera, lui, de moi, pour me diffamer, il n'aura diffamé que lui-même aux yeux de tout homme équitable et sensé. L'évidence et les ténèbres sont incompatibles : les preuves administrées par de malhonnêtes gens sont toujours suspectes, et celui qui, commençant par fouler aux pieds la plus inviolable loi du droit naturel et de la justice, se déclare par là déjà lâche et méchant, peut bien être encore imposteur et fourbe. Et comment donnerait-il à son témoignage, et, si l'on veut, à ses preuves, la force que l'équité n'accorde même à nulle évidence, de disposer de l'honneur d'un homme, plus précieux que la vie, sans l'avoir mis préalablement en état de se dé-

campagnes, où, livré sans ressource aux manœuvres des gens qui disposent de moi, je me voyais en proie à leurs satellites et à toutes les illusions par lesquelles les gens puissans et intrigans abusent si aisément le public sur le compte d'un étranger isolé à qui l'on est venu à bout de faire un inviolable secret de tout ce qui le regarde, et qui par conséquent n'a pas la moindre défense contre les mensonges les plus extravagans.

J'ai donc peu besoin, monsieur, de vous dire que cette opulence dont on me gratifie si libéralement dans les cercles, que toutes ces pensions si fièrement spécifiées (1), cette édition qu'on me prête, sont autant de fictions; mais je n'ai pu m'empêcher de mettre sous vos yeux l'impudence incroyable dudit Simon, que je ne vis de mes jours, que je sache, chez qui je n'ai jamais mis le

---

(1) Celles en particulier de madame Duchesne se réduisent toutes à une rente de trois cents francs, stipulée dans le marché de mon *Dictionnaire de Musique*. J'en ai une de six cents francs, de milord Maréchal, dont je jouis par l'attention de celui qu'il en a chargé à ma prière, mais sans autre sûreté que son bon plaisir, n'ayant aucun acte valable pour la réclamer de mon chef. J'ai une rente de dix livres sterling, pour mes livres que j'ai vendus en Angleterre, sur la tête de l'acheteur et sur la mienne, en sorte que cette rente doit s'éteindre au premier mourant. Tout cela fait ensemble onze cents francs de viager, dont il n'y a que trois cents de solides. Ajoutez à cela quelque argent comptant, dernier reste du petit capital que j'ai consumé dans mes voyages, et que je m'étais réservé pour avoir quelque avance en faisant ici mon établissement.

pied, dont je ne sais pas la demeure, et que j'ignorais même, avant ces bruits, avoir imprimé aucun de mes écrits. Comme je n'attends plus aucune justice de la part des hommes, je m'épargne désormais la peine inutile de la demander, et je ne vous demande à vous-même que la patience de me lire, quoique je fasse l'exception qui est due à votre intégrité et à la générosité qui vous intéresse aux infortunés. Mais ne voyant plus rien qui puisse me flatter dans cette vie, les restes m'en sont devenus indifférens. La seule douceur qui peut m'y toucher encore est que l'œil clairvoyant d'un homme juste pénètre au vrai ma situation, qu'il la connaisse, et me plaigne en lui-même, sans se commettre pour ma défense avec mes dangereux ennemis. Je vous aurais choisi pour cela, monsieur, quand vous ne rempliriez point la place où vous êtes; mais j'y vois, je l'avoue, un avantage de plus, puisque, par cette place même, vous avez été à portée de vérifier assez d'impostures pour en présumer beaucoup d'autres que vous pouvez vérifier de même un jour. Peut-être vous écrirai-je quelquefois encore, mais je ne vous demanderai jamais rien; et si ma confiance devient importune à l'homme occupé, je réponds du moins qu'elle ne sera jamais à charge au magistrat. Veuillez ne la pas dédaigner; veuillez, monsieur, vous rappeler qu'elle ne tient pas seulement au respect que vous m'avez inspiré, mais encore aux témoignages de bonté dont vous m'avez ho-

noré quelquefois, et que je veux mériter toute ma vie.

A la suite de cette lettre, l'auteur a ajouté, soit comme apostille, soit comme simple observation, l'article qu'on va lire.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que le sieur Guy vient très-fréquemment chez moi sans avoir rien à me dire, et sans que je puisse trouver aucun motif à ses visites, vu que toutes les affaires que nous avons ensemble n'exigent qu'une entrevue de deux minutes par an, et qu'il n'y a point de liaison d'amitié entre lui et moi. Il m'a prié de lui faire un triage de chansons dans les anciens recueils pour en faire un nouveau. Je l'ai prié, de mon côté, de me prêter quelques romans pour amuser ma femme durant les soirées d'hiver. Il est parti de là pour me faire apporter en pompe d'immenses paquets de brochures, qui, avec ses allées et venues, lui donnent l'air d'avoir avec moi beaucoup d'affaires. Tout cela, joint aux bruits dont j'ai parlé, commence à me faire soupçonner que ces fréquentes visites, que je ne prenais que pour un petit espionnage assez commun aux gens qui m'entourent, et très-indifférent pour moi, pourraient bien avoir un objet plus méthodique et dirigé de plus loin. Il y a dans tout cela de petites manœuvres adroites, dont le but me paraîtrait pourtant facile à découvrir dans toute autre position que la mienne, pour peu qu'on y mît de soin.

950. — A MILORD HARCOURT.

Paris, le 16 juin 1772.

J'ai reçu, milord, avec plaisir et reconnaissance, des témoignages de la continuation de votre souvenir et de vos bontés par madame la duchesse de Portland, et je suis encore plus sensible à la peine que vous prenez de m'en donner par vous-même. J'avais espéré que l'ambassade de milord Harcourt pourrait vous attirer dans ce pays, et c'eût été pour moi une véritable douceur de vous y voir. Je me dédommage autant qu'il se peut de cette attente frustrée, en nourrissant dans mon cœur et dans ma mémoire les sentimens que vous m'avez inspirés, et qui sont par leur nature à l'épreuve du temps, de l'éloignement et de l'interruption du commerce. Je n'entretiens plus de correspondance, je n'écris plus que pour l'absolue nécessité; mais je n'oublie point tout ce qui m'a paru mériter mon estime et mon attachement; et c'est dans cet asile de difficile accès, mais par là plus digne de vous, et où rien n'entre sans le passe-port de la vertu, que vous occuperez toujours une place distinguée.

Je suis sensible, milord, à vos offres obligeantes; et si j'étais dans le cas de m'en prévaloir, je le ferais avec confiance, et même avec joie, pour vous montrer combien je compte sur vos bontés : mais, grâces au ciel, je n'ai nulle affaire,

et tout sur la terre m'est devenu si indifférent, que je ne me donnerais pas même la peine de former un désir pour cette vie, quand cet acte seul suffirait pour l'accomplir. Ma femme vous prie d'agréer ses remercîmens très-humbles de l'honneur de votre souvenir, et nous vous offrons, milord, de tout notre cœur, l'un et l'autre, nos salutations et nos respects.

941. — A MADAME LATOUR.

Ce mercredi 24 juin 1772.

VOICI, madame, votre partition; je vous demande pardon de mon étourderie et du *quiproquo*. N'ayant pas en ce moment le temps d'examiner la *Reine fantasque*, et ne voulant pas abuser de la complaisance que vous avez de me la laisser, je vous la renvoie, avec mes remercîmens. Je vous en dois de plus grands pour l'offre que vous m'avez bien voulu faire de comparer avec les bonnes éditions les éditions que l'on fait ici de mes écrits, et que je dois croire frauduleuses, puisqu'on me les cache avec tant de soin. Je sens le prix de cette offre, et j'y suis sensible; mais la dépense et la peine que vous coûterait son exécution ne me permettent pas d'y consentir.

J'ai eu l'honneur, madame, de vous voir hier pour la troisième fois de ma vie; j'ai réfléchi sur l'entretien où vous m'avez engagé et sur les choses que vous m'y avez dites; le résultat de ces ré-

flexions est de me confirmer pleinement dans la résolution dont je vous ai fait part ci-devant, et à laquelle vous vous devez, selon moi, de ne plus porter d'obstacle, à moins que vous n'ayez pour cela des raisons particulières que je ne sais pas, et auxquelles, par cette raison, je suis dispensé de céder.

942. — A MADAME LA MARQUISE DE MESMES.

Paris, 29 juillet 1772.

Je suis affligé, madame, que vous vous y preniez un peu trop tard, car, en vérité, je vous aurais demandé de tout mon cœur l'entrevue que vous avez la bonté de m'offrir, mais je ne vais plus chez personne, ni à la ville ni à la campagne; la résolution en est prise, et il faut bien qu'elle soit sans exception, puisque je ne la fais pas pour vous. J'ai même tant de confiance aux sentimens que j'ai su vous connaître, que je ne refuserais pas, madame, de discuter avec vous mes raisons, si j'étais à portée, quoique je sache bien que ce serait me préparer de nouveaux regrets.

Adieu donc, madame; daignez penser quelquefois à un homme dont vous ne seriez jamais oubliée, et qui se consolerait difficilement d'être si mal connu de ses contemporains, si leurs sentimens sur son compte l'intéressaient autant que feront toujours ceux de madame la marquise de Mesme.

943. — A MADAME.....

Paris, le 14 août 1772.

Il est, madame, des situations auxquelles il n'est pas permis à un honnête homme d'être préparé, et celle où je me trouve depuis dix ans est la plus inconcevable et la plus étrange dont on puisse avoir l'idée. J'en ai senti l'horreur sans en pouvoir percer les ténèbres. J'ai provoqué les imposteurs et les traîtres par tous les moyens permis et justes qui pouvaient avoir prise sur des cœurs humains : tout a été inutile; ils ont fait le plongeon; et, continuant leurs manœuvres souterraines, ils se sont cachés de moi avec le plus grand soin. Cela était naturel, et j'aurais dû m'y attendre. Mais ce qui l'est moins est qu'ils ont rendu le public entier complice de leurs trames et de leur fausseté; qu'avec un succès qui tient du prodige on m'a ôté toute connaissance des complots dont je suis la victime, en m'en faisant seulement bien sentir l'effet, et que tous ont marqué le même empressement à me faire boire la coupe de l'ignominie, et à me cacher la bénigne main qui prit soin de la préparer. La colère et l'indignation m'ont jeté d'abord dans des transports qui m'ont fait faire beaucoup de sottises, sur lesquelles on avait compté. Comme je trouvais injuste d'envelopper tout mon siècle dans le mépris qu'on doit à quiconque se cache d'un homme pour le

diffamer, j'ai cherché quelqu'un qui eût assez de droiture et de justice pour m'éclairer sur ma situation, ou pour se refuser au moins aux intrigues des fourbes : j'ai porté partout ma lanterne inutilement, je n'ai point trouvé d'homme, ni d'âme humaine. J'ai vu avec dédain la grossière fausseté de ceux qui voulaient m'abuser par des caresses, si maladroites et si peu dictées par la bienveillance et l'estime, qu'elles cachaient même, et assez mal, une secrète animosité. Je pardonne l'erreur, mais non la trahison. A peine, dans ce délire universel, ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'avilît pas à cajoler fadement un homme qu'ils voulaient tromper, comme on cajole un oiseau niais qu'on veut prendre. S'ils m'eussent fui, s'ils m'eussent ouvertement maltraité, j'aurais pu, les plaignant et me plaignant, du moins les estimer encore : ils n'ont pas voulu me laisser cette consolation. Cependant il est parmi eux des personnes d'ailleurs si dignes d'estime, qu'il paraît injuste de les mépriser. Comment expliquer ces contradictions? J'ai fait mille efforts pour y parvenir; j'ai fait toutes les suppositions possibles; j'ai supposé l'imposture armée de tous les flambeaux de l'évidence : je me suis dit : Ils sont trompés, leur erreur est invincible. Mais, me suis-je répondu, non-seulement ils sont trompés, mais, loin de déplorer leur erreur, ils l'aiment, ils la chérissent. Tout leur plaisir est de me croire vil, hypocrite et coupable; ils craindraient comme

un malheur affreux de me retrouver innocent et digne d'estime. Coupable ou non, tous leurs soins sont de m'ôter l'exercice de ce droit si naturel, si sacré, de la défense de soi-même. Helas! toute leur peur est d'être forcés de voir leur injustice, tout leur désir est de l'aggraver. Ils sont trompés! Eh bien! supposons; mais, trompés, doivent-ils se conduire comme ils font? d'honnêtes gens peuvent-ils se conduire ainsi? me conduirais-je ainsi moi-même à leur place? Jamais, jamais : je fuirais le scélérat ou confondrais l'hypocrite; mais le flatter pour le circonvenir serait me mettre au-dessous de lui. Non, si j'abordais jamais un coquin que je croirais tel, ce ne serait que pour le confondre et lui cracher au visage.

Après mille vains efforts inutiles pour expliquer ce qui m'arrive dans toutes les suppositions, j'ai donc cessé mes recherches, et je me suis dit : Je vis dans une génération qui m'est inexplicable. La conduite de mes contemporains à mon égard ne permet à ma raison de leur accorder aucune estime. La haine n'entra jamais dans mon cœur. Le mépris est encore un sentiment trop tourmentant. Je ne les estime donc, ni ne les hais, ni ne les méprise; ils sont nuls à mes yeux; ce sont pour moi des habitans de la lune : je n'ai pas la moindre idée de leur être moral; la seule chose que je sais est qu'il n'a point de rapport au mien, et que nous ne sommes pas de la même espèce. J'ai donc renoncé avec eux à cette seule société qui pouvait

m'être douce, et que j'ai si vainement cherchée, savoir à celle des cœurs. Je ne les cherche ni ne les fuis. A moins d'affaires, je n'irai plus chez personne : mes visites sont un honneur que je ne dois plus à qui que ce soit désormais; un pareil témoignage d'estime serait trompeur de ma part, et je ne suis pas homme à imiter ceux dont je me détache. A l'égard des gens qui pleuvent chez moi, je ferme autant que je puis ma porte aux quidams et aux brutaux; mais ceux dont au moins le nom m'est connu, et qui peuvent s'abstenir de m'insulter chez moi, je les reçois avec indifférence, mais sans dédain. Comme je n'ai plus ni humeur ni dépit contre les pagodes au milieu desquelles je vis, je ne refuse pas même, quand l'occasion s'en présente, de m'amuser d'elles et avec elles autant que cela leur convient et à moi aussi. Je laisserai aller les choses comme elles s'arrangeront d'elles-mêmes, mais je n'irai pas au-delà; et, à moins que je ne retrouve enfin, contre toute attente, ce que j'ai cessé de chercher, je ne ferai de ma vie plus un seul pas sans nécessité pour rechercher qui que ce soit. J'ai du regret, madame, à ne pouvoir faire exception pour vous, car vous m'avez paru bien aimable; mais cela n'empêche pas que vous ne soyez de votre siècle, et qu'à ce titre je ne puisse vous excepter. Je sens bien ma perte en cette occasion, je sens même aussi la vôtre, du moins si, comme je dois le croire, vous recherchez dans la société des choses d'un plus

parfaitement rétablie; et malheureusement la saison où nous entrons n'est pas favorable à l'exercice pédestre, que je crois aussi bon pour vous que pour moi. L'hiver a aussi, comme vous savez, monsieur, ses herborisations qui lui sont propres, savoir, les *mousses* et les *lichens*. Il doit y avoir dans vos parcs des choses curieuses en ce genre, et je vous exhorte fort, quand le temps vous le permettra, d'aller examiner cette partie sur les lieux et dans la saison.

Vos résolutions, monsieur, étant telles que vous me le marquez, je ne suis assurément pas homme à les désapprouver; c'est s'être procuré bien honorablement des loisirs bien agréables. Remplir de grands devoirs dans de grandes places, c'est la tâche des hommes de votre état et doués de vos talens : mais quand, après avoir offert à son pays le tribut de son zèle, on le voit inutile, il est bien permis alors de vivre pour soi-même et de se contenter d'être heureux.

945. — A M. de Sartine.

Juin 1774.

Je crois remplir un devoir indispensable en vous envoyant la lettre ci-jointe, qui m'a été adressée vraisemblablement par quiproquo, puisqu'elle répond à une lettre que je n'ai point eu l'honneur de vous écrire; non que j'acquiesce aux félicitations que vous recevez, mais parce que ce

n'est pas mon usage d'écrire en pareil cas (1). Je vous supplie, monsieur, d'agréer mon respect.

946. — A M. LE PRINCE DE BELOSELSKI.

Paris, 27 mai 1775.

Je suis vraiment bien aise, monsieur le prince, d'avoir votre estime et votre confiance. Les cœurs droits se sentent et se répondent; et j'ai dit en relisant votre lettre de Genève: *Peu d'hommes m'en inspireront autant.*

Vous plaignez mes anciens compatriotes de n'avoir pas pris ma défense, quand leurs ministres assassinaient, pour ainsi dire, mon âme. Les lâches! je leur pardonne les injustices, c'est à la postérité peut-être à m'en venger.

A l'heure qu'il est, je suis plus à plaindre qu'eux: ils ont perdu, dites-vous, un citoyen qui faisait leur gloire; mais qu'est-ce que la perte de ce brillant fantôme, en comparaison de celle qu'ils

(1) La lettre que Jean-Jacques renvoyait était une réponse de M. de Sartine à un Rousseau qui le félicitait de son passage de la police au ministère de la marine. M. de Sartine s'exprimait ainsi:

« Je suis sensible à la part que vous prenez à la grâce dont « le Roi vient de m'honorer. Recevez, je vous prie, les assu-« rances de ma reconnaissance, et tous les remercîmens que je « vous dois. »

La lettre de Jean-Jacques n'a point de date; mais, à l'aide de l'événement à l'occasion duquel elle fut écrite, et qui eut lieu en mai 1774, on peut lui en donner une.

m'ont forcé de faire? Je pleure quand je pense que je n'ai plus ni parens, ni amis, ni patrie libre et florissante.

O lac sur les bords duquel j'ai passé les douces heures de mon enfance! Charmant paysage où j'ai vu pour la première fois le majestueux et touchant lever du soleil; où j'ai senti les premières émotions du cœur, les premiers elans du génie devenu depuis trop impérieux et trop célèbre, hélas! je ne vous verrai plus! Ces clochers qui s'élèvent au milieu des chênes et des sapins, ces troupeaux bêlans, ces ateliers, ces fabriques, bizarrement épars sur des torrens, dans des précipices, au haut des rochers; ces arbres vénérables, ces sources, ces prairies, ces montagnes qui m'ont vu naître, elles ne me reverront plus.

Brûlez cette lettre, je vous supplie : on pourrait encore mal interpréter mes sentimens.

Vous me demandez si je copie encore de la musique. Et pourquoi non? Serait-il honteux de gagner sa vie en travaillant? Vous voulez que j'écrive encore; non, je ne le ferai plus. J'ai dit des vérités aux hommes; ils les ont mal prises, je ne dirai plus rien.

Vous voulez rire en me demandant des nouvelles de Paris. Je ne sors que pour me promener, et toujours du même côté. Quelques beaux esprits me font trop d'honneur en m'envoyant leurs livres : je ne lis plus. On m'a apporté ces jours-ci un nouvel opéra-comique; la musique est de Gré-

try, que vous aimez tant, et les paroles sont assurément d'un homme d'esprit, mais c'est encore des grands seigneurs qu'on vient de mettre sur la scène lyrique. Je vous demande pardon, monsieur le prince; mais ces gens-là n'ont pas d'accent, et ce sont de bons paysans qu'il faut.

Ma femme est bien sensible à votre souvenir. Mes disgrâces ne lui affectent pas moins le cœur qu'à moi, mais ma tête s'affaiblit davantage. Il ne me reste de vie que pour souffrir, et je n'en ai pas même assez pour sentir vos bontés comme je le dois. Ne m'écrivez donc plus, monsieur le prince, il me serait impossible de vous répondre une seconde fois. Quand vous serez de retour à Paris, venez me voir, et nous parlerons.

Agréez, monsieur le prince, je vous prie, les assurances de mon respect (1).

---

(1) Cette lettre n'a jusqu'a ce jour été comprise dans aucune des éditions de la Correspondance de Jean-Jacques. Celle de M. Lefèvre était imprimée, lorsque son éditeur en eut connaissance. Il l'inséra dans le supplément : c'est le motif pour lequel nous la reproduisons textuellement. Elle parut pour la première fois en 1789, dans les *Poésies françaises d'un prince étranger*. Rousseau l'écrivit à une époque où il ne correspondait plus avec personne. Nous ignorons de quel opéra il veut parler. Ceux dont Grétry fit la musique en 1775 sont la *Fausse magie* et *Céphale et Procris*; encore cette dernière pièce avait-elle été précédemment jouée à Versailles. Toutes deux sont de Marmontel.

947. — A MADAME LA COMTESSE DE SAINT***.

Je suis fâché de ne pouvoir complaire à madame la comtesse; mais je ne fais point les honneurs de l'homme qu'elle est curieuse de voir, et jamais il n'a logé chez moi : le seul moyen d'y être admis de mon aveu, pour quiconque m'est inconnu, c'est une réponse catégorique à ce billet (*).

948. — A LA MÊME.

Jeudi, 23 mai 1776.

J'ai eu d'autant plus de tort, madame, d'employer un mot qui vous était inconnu, que je vois, par la réponse dont vous m'avez honoré, que, même à l'aide d'un dictionnaire, vous n'avez pas entendu ce mot. Il faut tâcher de m'expliquer.

La phrase du billet à laquelle il s'agit de répondre est celle-ci : « Mais ce que je veux, et ce « qui m'est dû tout au moins après une condam-« nation si cruelle et si infamante, c'est qu'on « m'apprenne enfin quels sont mes crimes, et com-« ment et par qui j'ai été jugé. »

(*) Par la lettre à laquelle celle-ci sert de réponse, madame de Saint *** annonçait à Rousseau qu'elle lui envoyait de la musique à copier, en lui avouant en même temps que ce n'était qu'un prétexte pour le voir. Quant au billet dont Rousseau parle, c'était le billet circulaire portant pour adresse : *A tout Français aimant encore la justice et la vérité.*

Tout ce que je désire ici est une réponse à cet article. C'est mal à propos que je la demandais *catégorique*, car telle qu'elle soit, elle le sera toujours pour moi; ma demeure et mon cœur sont ouverts pour le reste de ma vie à quiconque me dévoilera ce mystère abominable. S'il m'impose le secret, je promets, je jure de le lui garder inviolablement jusqu'à la mort, et je me conduirai exactement, s'il l'exige, comme s'il ne m'eût rien appris. Voilà la réponse que j'attends, ou plutôt que je désire, car depuis long-temps j'ai cessé de l'espérer.

Celle que j'aurai vraisemblablement sera la feinte d'ignorer un secret qui, par le plus étonnant prodige, n'en est un que pour moi seul dans l'Europe entière. Cette réponse sera moins franche assurément, mais non moins claire que la première; enfin le refus même de répondre n'aura pas pour moi plus d'obscurité. De grâce, madame, ne vous offensez pas de trouver ici quelques traces de défiance : c'est bien à tort que le public m'en accuse; car la défiance suppose du doute, et il ne m'en reste plus à son égard. Vous voyez, par les explications dans lesquelle j'ose entrer ici, que je procède au vôtre avec plus de réserve, et cette différence n'est pas désobligeante pour vous. Cependant vous avez commencé avec moi comme tout le monde, et les louanges *hyperboliques* (1)

(1) Voici encore un mot pour le dictionnaire. Hélas! pour

et outrées dont vos deux lettres sont remplies semblent être le cachet particulier de mes plus ardens persécuteurs, mais, loin de sentir en les lisant ces mouvemens de mépris et d'indignation que les leurs me causent, je n'ai pu me défendre d'un vif désir que vous ne leur ressemblassiez pas; et, malgré tant d'expériences cruelles, un désir aussi vif entraîne toujours un peu d'espérance. Au reste, ce que vous me dites, madame, du prix que je mets au bonheur de me voir, ne me fera pas prendre le change : je serais touché de l'honneur de votre visite, faite avec les sentimens dont je me sens digne; mais quiconque ne veut voir que le rhinocéros doit aller, s'il veut, à la Foire, et non pas chez moi; et tout le persiflage dont on assaisonne cette insultante curiosité n'est qu'un outrage de plus qui n'exige pas de ma part une grande déférence. Voulez-vous donc, madame, être distinguée de la foule : c'est à vous de faire ce qu'il faut pour cela.

Il est vrai que je copie de la musique : je ne refuse point de copier la vôtre, si c'est tout de bon que vous le dites; mais cette vieille musique a tout l'air d'un prétexte, et je ne m'y prête pas volontiers là-dessus. Néanmoins votre volonté soit faite. Je vous supplie, madame la comtesse, d'agréer mon respect.

---

parler de ma destinée, il faudrait un vocabulaire tout nouveau qui n'eût été composé que pour moi.

949. — A M. LE COMTE DUPRAT (*).

Paris, le 31 décembre 1777.

J'ACCEPTE, monsieur, avec empressement et reconnaissance, l'asile paisible et solitaire que vous avez la bonté de m'offrir, dans la supposition que vous voudrez bien vous prêter aux arrangemens que la raison demande et que peut permettre ma situation, qui vous est connue. L'aménité du sol et les agrémens du paysage ne sont plus pour moi des objets à mettre en balance avec un séjour tranquille et la bienveillante hospitalité. Je suis touché des soins de M. le commandeur de Menon, sans en être surpris; j'ai le plus grand regret de n'en pouvoir profiter; mais on a pris tant de peine à me rendre le séjour des villes insupportables, qu'on a pleinement réussi. J'étais trop fait pour aimer les hommes pour pouvoir supporter le spectacle de leur haine. Ce douloureux aspect me déchire ici le cœur tous les jours; je ne dois pas aller chercher à Lyon de nouvelles plaies. Ils m'ont réduit à la triste alternative de les fuir ou de les haïr. Je m'en tiens au premier parti pour éviter l'autre. Quand je ne les verrai plus, j'oublierai

(*) Le comte Duprat, lieutenant-colonel au régiment d'Orléans, est mort en 1793, condamné par le tribunal révolutionnaire. C'est dans ses papiers qu'ont été trouvées les trois lettres qu'on va lire, d'autant plus précieuses que, d'après leur date, on doit les considérer comme le chant du cygne.

bientôt leur haine, et cet oubli m'est nécessaire pour vivre et mourir en paix.

Je ne vois qu'un obstacle à l'exécution de votre obligeant projet; c'est l'infirmité de ma femme et la longueur du voyage, qu'il est douteux qu'elle puisse supporter. Cette idée me fait trembler. Il n'y faut pas songer durant la saison où nous sommes. L'hiver, jusqu'ici, ne l'a pas affectée autant que je l'aurais craint. Peut-être, aux approches d'un temps plus doux, sera-t-elle en état de faire cette entreprise sans risque. Hélas! pourquoi faut-il que j'aille si loin chercher la paix, moi qui ne troublai jamais celle de personne! Si ma femme pouvait obtenir ici, du moins à prix d'argent, le service et les soins qu'on ne refuse à personne parmi les humains, et que je suis hors d'état de lui rendre, nous ne songerions point à nous transplanter; mais dans l'universel abandon où l'on se concerte pour la réduire, il faut bien qu'elle risque sa vie pour tâcher d'en conserver les restes à l'aide des soins secourables que vous avez la charité de lui procurer. Ah! monsieur le comte, en ne vous rebutant pas de mes misères et n'abandonnant pas notre vieillesse, j'ose vous prédire que vous vous ménagez de loin, pour la vôtre, des souvenirs dont vous ne prévoyez pas encore toute la douceur.

Je souhaite ardemment que, sans nuire à vos affaires, vous puissiez en voir assez promptement la fin, pour arriver ici avant celle de l'hiver. Si

vous aviez pour compagnon de voyage le digne ami qui partage vos bontés pour moi, rien ne manquerait à ma joie en vous voyant arriver. Ma femme, qui partage ma reconnaissance, est très-sensible à l'honneur de votre souvenir, et nous vous supplions, l'un et l'autre, monsieur le comte, d'agréer nos très-humbles salutations.

950. — A MADAME DE C.

Paris, le 9 janvier 1778.

J'AI lu, madame, dans le numéro 5 des feuilles que vous avez la bonté de m'envoyer, que l'un de messieurs vos correspondans, qui se nomme le *Jardinier d'Auteuil*, avait élevé des hirondelles. Je désirerais fort de savoir comment il s'y est pris, et quelle contenance ces hirondelles, qu'il a élevées, ont faite chez lui pendant l'hiver. Après des peines infinies, j'étais parvenu, à Monquin, à en faire nicher dans ma chambre. J'ai même eu souvent le plaisir de les voir s'y tenir, les fenêtres fermées, assez tranquilles pour gazouiller, jouer et folâtrer ensemble à leur aise, en attendant qu'il me plût de leur ouvrir, bien sûres (1) que cela ne

(1) L'hirondelle est naturellement familière et confiante; mais c'est une sottise dont on la punit trop bien pour ne l'en pas corriger. Avec de la patience, on l'accoutume encore à vivre dans des appartemens fermés, tant qu'elle n'aperçoit pas l'intention de l'y tenir captive : mais sitôt qu'on abuse de cette confiance (à quoi l'on ne manque jamais), elle la perd pour

tarderait pas d'arriver. En effet, je me levais même, pour cela, tous les jours avant quatre heures; mais il ne m'est jamais venu dans l'esprit, je l'avoue, de tenter d'élever aucun de leurs petits, persuadé que la chose était non-seulement inutile, mais impossible. Je suis charmé d'apprendre qu'elle ne l'est pas, et je serai très-obligé, pour ma part, au jardinier d'Auteuil, s'il veut bien communiquer son secret au public. Agréez, madame, je vous supplie, mes remercimens et mon respect.

951. — A M. LE COMTE DUPRAT.

Paris, le 3 février 1778.

Vous rallumez, monsieur, un lumignon presque éteint; mais il n'y a plus d'huile à la lampe, et le moindre air de vent peut l'éteindre sans retour. Autant que je puis désirer quelque chose encore dans ce monde, je désire d'aller finir mes jours dans l'asile aimable que vous voulez bien me destiner; tous les vœux de mon cœur sont pour y être; le mal est qu'il faut s'y transporter. En ce moment je suis demi-perclus de rhumatismes; ma femme n'est pas en meilleur état que moi; vieux, infirme, je sens à chaque instant le découragement qui me gagne; tout soin, toute peine à pren-

---

toujours. Dès lors elle ne mange plus, elle ne cesse de se débattre, et finit par se tuer. (*Note de Jean-Jacques.*)

dre, toute fatigue à soutenir, effarouche mon indolence; il faudrait que toutes les choses dont j'ai besoin se rapprochassent; car je ne me sens plus assez de vigueur pour les aller chercher; et c'est précisément dans cet état d'anéantissement que, privé de tout service et de toute assistance dans tout ce qui m'entoure, je n'ai plus rien à espérer que de moi. Vous, monsieur le comte, le seul qui ne m'ayez pas délaissé dans ma misère, voyez, de grâce, ce que votre générosité pourra faire pour me rendre l'activité dont j'ai besoin. Vous m'offrez quelqu'un de votre choix (*) pour veiller à mes effets et prendre des soins dont je suis incapable; oh! je l'accepte, et il n'en faut pas moins pour m'évertuer un peu; car si, par moi-même, je puis rassembler deux bonnets de nuit et cinq ou six chemises, ce sera beaucoup.

Il n'y a plus que ma femme et mon herbier dans le monde qui puissent me rendre un peu d'activité. Si nous nous embarquons seuls sous notre propre conduite, au premier embarras, au moindre obstacle, je suis arrêté tout court, je n'arriverai jamais. J'aime à me bercer, dans mes châteaux en Espagne, de l'idée que vous seriez ici, monsieur, avec M. le commandeur; que vous

---

(*) Ce quelqu'un était M. de Neuville; et comme il affecte de ne m'en point parler, je crains qu'il n'y ait du froid, de sorte que je suis très-embarrassé qui lui donner à sa place.

(*Note du comte Duprat.*)

daigneriez aiguillonner un peu ma paresse; que mes petits arrangemens s'en feraient plus vite et mieux sous vos yeux; que si vous poussiez l'œuvre de miséricorde jusqu'à permettre ensuite que nous fissions route à la suite de l'un ou de l'autre, et peut-être de tous les deux; alors, comme tout serait aplani! comme tout irait bien! Mais c'est un château en Espagne, et de tous ceux que j'ai faits en ma vie je n'en vis jamais réaliser aucun. Dieu veuille qu'il n'en soit pas ainsi de l'espoir d'arriver au vôtre!

Au reste, je n'ai nul éloignement pour les précautions qui vous paraissent convenables pour éviter trop de sensation. Je n'ai nulle répugnance à aller à la messe; au contraire, dans quelque religion que ce soit, je me croirai toujours avec mes frères, parmi ceux qui s'assemblent pour servir Dieu. Mais ce n'est pas non plus un devoir que je veuille m'imposer, encore moins de laisser croire dans le pays que je suis catholique. Je désire assurément fort de ne pas scandaliser les hommes, mais je désire encore plus de ne jamais les tromper. Quant au changement de nom, après avoir repris hautement le mien, malgré tout le monde, pour revenir à Paris, et l'y avoir porté huit ans, je puis bien maintenant le quitter pour en sortir, et je ne m'y refuse pas; mais l'expérience du passé m'apprend que c'est une précaution très-inutile, et même nuisible, par l'air du mystère qui s'y joint, et que le peuple interprète toujours en ma-

Vous déciderez de cela, connaissant le pays comme vous faites; là-dessus comme sur tout le reste, je m'en remets à votre prudence et à votre amitié. Agréez, M. le comte, mes très-humbles salutations.

952. — AU MÊME.

Paris, le 15 mars 1778.

Je vois, monsieur, que malgré toutes vos bontés, qui me sont chères et dont je voudrais profiter, le seul vrai remède à mes maux, qui reste à ma portée, est la patience. L'état de ma femme, empiré depuis quelque temps, et qui rend le mien de jour en jour plus embarrassant et plus triste, m'ôte presque l'espoir d'achever et le courage de tenter le long voyage qu'il faudrait faire pour atteindre l'asile que vous nous avez bien voulu destiner. Ce qu'il y a du moins déjà de bien sûr, est qu'il nous est impossible de le faire seuls; ma femme, abattue par son mal, se souvient, pour surcroît, des gîtes où l'on nous a fourrés, et des traitemens qu'on nous y a faits dans nos autres voyages, lorsque plus jeunes et mieux portans, nous avions plus de courage et de force pour supporter la fatigue et les angoisses. Elle aime mieux mourir ici, que de s'exposer de nouveau à toutes ces indignités; et nous croyons l'un et l'autre que la présence d'un tiers, ne fût-ce qu'un domestique, nous en sauverait assez pour que nous puissions,

armés de douceur et de résignation, supporter le reste. Cette délibération, monsieur, sur laquelle nous n'avons encore eu que des explications très-vagues, est la première et la plus importante, sans quoi toutes les autres sont inutiles. Je sais que votre généreuse bienveillance prodiguera ses soins pour nous faciliter ce transport; mais il s'agit encore de savoir ce qu'elle pourra faire pour nous le rendre praticable, et cela consiste essentiellement à trouver quelqu'un de connaissance, qui, ayant le même voyage à faire, veuille bien nous souffrir à sa suite, nous procurer des gîtes supportables, et nous garantir, autant que cela se pourra, des obstacles et des outrages qui, sous un faux air d'attentions et de soins, nous attendront dans la route. Si cette occasion ne se trouve pas, comme j'ai lieu de le craindre, le seul parti qui me reste à prendre est d'attendre ici votre arrivée ou celle de M. le commandeur, et de prendre patience, en attendant, comme j'espère faire jusqu'à la fin, à moins qu'il ne se présente quelque ressource imprévue, sur laquelle j'aurais grand tort de compter.

Quant aux soins qui regardent ici les guenilles que j'y puis laisser, c'est un article trop peu important pour que vous daigniez vous en occuper ainsi d'avance; nous ne manquerons pas de gens empressés à recevoir ce petit dépôt. Mon silence au sujet de M. de Neuville me paraissait une réponse très-claire; mais vous en voulez une ex-

presse, il faut obéir. De l'humeur dont je me connais, il lui faudrait toujours bien moins de peine pour me faire oublier ses dispositions à mon égard, qu'il n'en a pris à me les faire connaître; mais, en attendant, prêt à lui rendre avec le plus vrai zèle tous les services qui pourraient dépendre de moi, je me sens peu porté à lui en demander. Il semblait, au tour de votre précédente lettre, que vous aviez quelqu'un en vue pour cet effet; et je puis vous assurer, à cet égard, d'une confiance entière en quiconque viendra à moi de votre part.

A l'égard de la messe et de l'incognito, vous connaissez là-dessus mes principes et mes sentimens; ils seront toujours les mêmes. L'expérience m'a fait connaître l'inutilité et les inconvéniens de ces petits mystères qui ne sont qu'un jeu mal joué. Vous dites, monsieur, qu'on ne m'interrogera pas; on saura donc qu'il ne faut pas m'interroger : car d'ailleurs c'est un droit qu'avec peu d'égard pour mon âge s'arrogent avec moi sans façon petits et grands. Je mettrai, je vous le proteste, une grande partie de mon bonheur à vous complaire en toute chose convenable et raisonnable; mais je ne veux point là-dessus contracter d'obligation. Adieu, monsieur; quel que soit le succès des soins que vous daignez prendre pour moi, j'en suis touché comme je dois l'être, et leur souvenir ne s'effacera jamais de mon cœur. Ma femme partage ma reconnaissance, et nous vous

supplions l'un et l'autre d'agréer nos très-humbles salutations (*).

(*) Les choses n'ont pu s'arranger pour qu'il fît le voyage projeté. Bien peu de temps après il s'est décidé en faveur d'Ermenonville où il est mort dans la même année.

(*Note du comte Duprat.*)

FIN DU TOME CINQUIÈME ET DERNIER DE LA CORRESPONDANCE.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J.-J. ROUSSEAU.

21.

supplions l'un et l'autre d'agréer nos très-humbles salutations (*).

(*) Les choses n'ont pu s'arranger pour qu'il fît le voyage projeté. Bien peu de temps après il s'est décidé en faveur d'Ermenonville où il est mort dans la même année.

(*Note du comte Duprat.*)

FIN DU TOME CINQUIÈME ET DERNIER DE LA CORRESPONDANCE.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J.-J. ROUSSEAU.

21.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
Rue d'Erfurth, n. 1, près de l'Abbaye.

ŒUVRES

DE

J.-J. ROUSSEAU.

MÉLANGES.

A PARIS,
CHEZ DESENNE, LIBRAIRE,
RUE HAUTEFEUILLE, N° 10.

1831

MÊLANGES.

PROJET

POUR L'ÉDUCATION

DE M. DE SAINTE MARIE (*)

Vous m'avez fait l'honneur, monsieur, de me confier l'instruction de messieurs vos enfans: c'est à moi d'y répondre par tous mes soins et par toute l'étendue des lumières que je puis avoir; et j'ai cru que, pour cela, mon premier objet devait être de bien connaître les sujets auxquels j'aurai affaire. C'est à quoi j'ai principalement employé le temps qu'il y a que j'ai l'honneur d'être dans votre maison; et je crois d'être suffisamment au fait à cet égard pour pouvoir régler là-dessus le plan de leur éducation. Il n'est pas nécessaire que je vous fasse compliment, monsieur, sur ce que j'y ai remarqué d'avantageux, l'affection que j'ai conçue pour eux se déclarera par des marques plus solides que des louanges, et ce n'est pas un

(*) Ce petit écrit a dû être fait vers l'année 1738 : Rousseau avait alors vingt-six ans. Il est adressé à M. de Mably, grand prévôt de Lyon, et frère des célèbres abbés de Mably et de Condillac.

père aussi tendre et aussi éclairé que vous l'êtes qu'il faut instruire des belles qualités de ses enfans.

Il me reste à présent, monsieur, d'être éclairci par vous-même des vues particulières que vous pouvez avoir sur chacun d'eux, du degré d'autorité que vous êtes dans le dessein de m'accorder à leur égard, et des bornes que vous donnerez à mes droits pour les récompenses et les châtimens.

Il est probable, monsieur, que, m'ayant fait la faveur de m'agréer dans votre maison avec un appointement honorable et des distinctions flatteuses, vous avez attendu de moi des effets qui répondissent à des conditions si avantageuses; et l'on voit bien qu'il ne fallait pas tant de frais ni de façons pour donner à messieurs vos enfans un précepteur ordinaire qui leur apprît le rudiment, l'orthographe, et le catéchisme : je me promets bien aussi de justifier de tout mon pouvoir les espérances favorables que vous avez pu concevoir sur mon compte; et, tout plein d'ailleurs de fautes et de faiblesses, vous ne me trouverez jamais à me démentir un instant sur le zèle et l'attachement que je dois à mes élèves.

Mais, monsieur, quelques soins et quelques peines que je puisse prendre, le succès est bien éloigné de dépendre de moi seul. C'est l'harmonie parfaite qui doit régner entre nous, la confiance que vous daignerez m'accorder, et l'autorité que vous me donnerez sur mes élèves qui décidera de

l'effet de mon travail. Je crois, monsieur, qu'il vous est tout manifeste qu'un homme qui n'a sur des enfans des droits de nulle espèce, soit pour rendre ses instructions aimables, soit pour leur donner du poids, ne prendra jamais d'ascendant sur des esprits qui, dans le fond, quelque précoces qu'on les veuille supposer, règlent toujours à certain âge, les trois quarts de leurs opérations sur les impressions des sens. Vous sentez aussi qu'un maître obligé de porter ses plaintes sur toutes les fautes d'un enfant se gardera bien, quand il le pourrait avec bienséance, de se rendre insupportable en renouvelant sans cesse de vaines lamentations ; et, d'ailleurs, mille petites occasions décisives de faire une correction, ou de flatter à propos, s'échappent dans l'absence d'un père et d'une mère, ou dans des momens où il serait messéant de les interrompre aussi désagréablement; et l'on n'est plus à temps d'y revenir dans un autre instant, où le changement des idées d'un enfant lui rendrait pernicieux ce qui aurait été salutaire; enfin un enfant qui ne tarde pas à s'apercevoir de l'impuissance d'un maître à son égard en prend occasion de faire peu de cas de ses défenses et de ses préceptes, et de détruire sans retour l'ascendant que l'autre s'efforçait de prendre. Vous ne devez pas croire, monsieur, qu'en parlant sur ce ton-là je souhaite de me procurer le droit de maltraiter messieurs vos enfans par des coups ; je me suis toujours déclaré contre cette

méthode : rien ne me paraîtrait plus triste pour M. de Sainte-Marie que s'il ne restait que cette voie de le réduire ; et j'ose me promettre d'obtenir désormais de lui tout ce qu'on aura lieu d'en exiger, par des voies moins dures et plus convenables, si vous goûtez le plan que j'ai l'honneur de vous proposer. D'ailleurs, à parler franchement, si vous pensez, monsieur, qu'il y eût de l'ignominie à monsieur votre fils d'être frappé par des mains étrangères, je trouve aussi de mon côté qu'un honnête homme ne saurait guère mettre les siennes à un usage plus honteux que de les employer à maltraiter un enfant : mais à l'égard de M. de Sainte-Marie, il ne manque pas de voies de le châtier, dans le besoin, par des mortifications qui lui feraient encore plus d'impression, et qui produiraient de meilleurs effets, car, dans un esprit aussi vif que le sien, l'idée des coups s'effacera aussitôt que la douleur, tandis que celle d'un mépris marqué, ou d'une privation sensible, y restera beaucoup plus long-temps.

Un maître doit être craint ; il faut pour cela que l'élève soit bien convaincu qu'il est en droit de le punir : mais il doit surtout être aimé ; et quel moyen a un gouverneur de se faire aimer d'un enfant à qui il n'a jamais à proposer que des occupations contraires à son goût, si d'ailleurs il n'a le pouvoir de lui accorder certaines petites douceurs de détail qui ne coûtent presque ni dépenses ni pertes de temps, et qui ne laissent pas,

étant ménagées à propos, d'être extrêmement sensibles à un enfant, et de l'attacher beaucoup à son maître ? J'appuierai peu sur cet article, parce qu'un père peut, sans inconvénient, se conserver le droit exclusif d'accorder des grâces à son fils, pourvu qu'il y apporte les précautions suivantes, nécessaires surtout à M. de Sainte-Marie, dont la vivacité et le penchant à la dissipation demandent plus de dépendance. 1° Avant que de lui faire quelque cadeau, savoir secrètement du gouverneur s'il a lieu d'être satisfait de la conduite de l'enfant. 2° Déclarer au jeune homme que quand il a quelque grâce à demander, il doit le faire par la bouche de son gouverneur, et que, s'il lui arrive de la demander de son chef, cela seul suffira pour l'en exclure. 3° Prendre de là occasion de reprocher quelquefois au gouverneur qu'il est trop bon, que son trop de facilité nuira au progrès de son élève, et que c'est à sa prudence à lui de corriger ce qui manque à la modération d'un enfant. 4° Que si le maître croit avoir quelque raison de s'opposer à quelque cadeau qu'on voudrait faire à son élève, refuser absolument de le lui accorder jusqu'à ce qu'il ait trouvé le moyen de fléchir son précepteur. Au reste, il ne sera point du tout nécessaire d'expliquer au jeune enfant, dans l'occasion, qu'on lui accorde quelque faveur, précisément parce qu'il a bien fait son devoir ; mais il vaut mieux qu'il conçoive que les plaisirs et les douceurs sont les suites naturelles de la sagesse

et de la bonne conduite, que s'il les regardait comme des récompenses arbitraires qui peuvent dépendre du caprice, et qui, dans le fond, ne doivent jamais être proposées pour l'objet et le prix de l'étude et de la vertu.

Voilà tout au moins, monsieur, les droits que vous devez m'accorder sur monsieur votre fils, si vous souhaitez de lui donner une heureuse éducation, et qui réponde aux belles qualités qu'il montre à bien des égards, mais qui actuellement sont offusquées par beaucoup de mauvais plis qui demandent d'être corrigés à bonne heure, et avant que le temps ait rendu la chose impossible. Cela est si vrai qu'il s'en faudra beaucoup, par exemple, que tant de précautions ne soient nécessaires envers M. de Condillac; il a autant besoin d'être poussé que l'autre d'être retenu, et je saurai bien prendre de moi-même tout l'ascendant dont j'aurai besoin sur lui : mais pour M. de Sainte-Marie, c'est un coup de partie pour son éducation, que de lui donner une bride qu'il sente, et qui soit capable de le retenir; et, dans l'état où sont les choses. les sentimens que vous souhaitez, monsieur, qu'il ait sur mon compte, dépendent beaucoup plus de vous que de moi-même.

Je suppose toujours, monsieur, que vous n'auriez garde de confier l'éducation de messieurs vos enfans à un homme que vous ne croiriez pas digne de votre estime; et ne pensez point, je vous prie, que, par le parti que j'ai pris de m'attacher

sans réserve à votre maison dans une occasion délicate, j'ai prétendu vous engager vous-même en aucune manière. Il y a bien de la différence entre nous : en faisant mon devoir autant que vous m'en laisserez la liberté, je ne suis responsable de rien; et, dans le fond, comme vous êtes, monsieur, le maître et le supérieur naturel de vos enfans, je ne suis pas en droit de vouloir, à l'égard de leur éducation, forcer votre goût de se rapporter au mien : ainsi, après vous avoir fait les représentations qui m'ont paru nécessaires, s'il arrivait que vous n'en jugeassiez pas de même, ma conscience serait quitte à cet égard, et il ne me resterait qu'à me conformer à votre volonté. Mais pour vous, monsieur, nulle considération humaine ne peut balancer ce que vous devez aux mœurs et à l'éducation de messieurs vos enfans; et je ne trouverais nullement mauvais qu'après m'avoir découvert des défauts que vous n'auriez peut-être pas d'abord aperçus, et qui seraient d'une certaine conséquence pour mes élèves, vous vous pourvussiez ailleurs d'un meilleur sujet.

J'ai donc lieu de penser que tant que vous me souffrez dans votre maison, vous n'avez pas trouvé en moi de quoi effacer l'estime dont vous m'aviez honoré. Il est vrai, monsieur, que je pourrais me plaindre que, dans les occasions où j'ai pu commettre quelque faute, vous ne m'ayez pas fait l'honneur de m'en avertir tout uniment : c'est une grâce que je vous ai demandée en entrant chez

vous, et qui marquait du moins ma bonne volonté; et si ce n'est en ma propre considération, ce serait du moins pour celle de messieurs vos enfans de qui l'intérêt serait que je devinsse un homme parfait, s'il était possible.

Dans ces suppositions, je crois, monsieur, que vous ne devez pas faire difficulté de communiquer à monsieur votre fils les bons sentimens que vous pouvez avoir sur mon compte, et que, comme il est impossible que mes fautes et mes faiblesses échappent à des yeux aussi clairvoyans que les vôtres, vous ne sauriez trop éviter de vous en entretenir en sa présence; car ce sont des impressions qui portent coup, et, comme dit M. de La Bruyère, le premier soin des enfans est de chercher les endroits faibles de leurs maîtres, pour acquérir le droit de les mépriser : or, je demande quelle impression pourraient faire les leçons d'un homme pour qui son écolier aurait du mépris.

Pour me flatter d'un heureux succès dans l'éducation de monsieur votre fils, je ne puis donc pas moins exiger que d'en être aimé, craint et estimé. Que si l'on me répondait que tout cela devait être mon ouvrage, et que c'est ma faute si je n'y ai pas réussi, j'aurais à me plaindre d'un jugement si injuste. Vous n'avez jamais eu d'explication avec moi sur l'autorité que vous me permettiez de prendre à son égard : ce qui était d'autant plus nécessaire, que je commence un métier que je n'ai jamais fait; que, lui ayant trouvé d'abord une

résistance parfaite à mes instructions et une négligence excessive pour moi, je n'ai su comment le réduire; et qu'au moindre mécontentement il courait chercher une asile inviolable auprès de son papa, auquel peut-être il ne manquait pas ensuite de conter les choses comme il lui plaisait.

Heureusement le mal n'est pas grand à l'âge où il est; nous avons eu le loisir de nous tâtonner, pour ainsi dire, réciproquement, sans que ce retard ait pu porter encore un grand préjudice à ses progrès, que d'ailleurs la délicatesse de sa santé n'aurait pas permis de pousser beaucoup (1); mais comme les mauvaises habitudes, dangereuses à tout âge, le sont infiniment plus à celui-là, il est temps d'y mettre ordre sérieusement, non pour le charger d'études et de devoirs, mais pour lui donner à bonne heure un pli d'obéissance et de docilité qui se trouve tout acquis quand il en sera temps.

Nous approchons de la fin de l'année : vous ne sauriez, monsieur, prendre une occasion plus naturelle que le commencement de l'autre pour faire un petit discours à monsieur votre fils, à la portée de son âge, qui, lui mettant devant les yeux les avantages d'une bonne éducation, et les inconvéniens d'une enfance négligée, le dispose à se prêter de bonne grâce à ce que la connaissance de son

(1) Il était fort languissant quand je suis entré dans la maison; aujourd'hui sa santé s'affermit visiblement.

ces, même les plus spéculatives et les plus éloignées en apparence de la société, ne laissent pas d'exercer l'esprit et de lui donner, en l'exerçant, une force dont il est facile d'abuser dans le commerce de la vie, quand on a le cœur mauvais.

Il y a plus à l'égard de M. de Sainte-Marie. Il a conçu un dégoût si fort contre tout ce qui porte le nom d'étude et d'application, qu'il faudra beaucoup d'art et de temps pour le détruire : et il serait fâcheux que ce temps-là fût perdu pour lui; car il y aurait trop d'inconvéniens à le contraindre; et il vaudrait encore mieux qu'il ignorât entièrement ce que c'est qu'études et que sciences, que de ne les connaître que pour les détester.

A l'égard de la religion et de la morale, ce n'est point par la multiplicité des préceptes qu'on pourra parvenir à lui en inspirer des principes solides qui servent de règle à sa conduite pour le reste de sa vie. Excepté les élémens à la portée de son âge, on doit moins songer à fatiguer sa mémoire d'un détail de lois et de devoirs, qu'à disposer son esprit et son cœur à les connaître et à les goûter, à mesure que l'occasion se présentera de les lui développer; et c'est par là même que ces préparatifs sont tout-à-fait à la portée de son âge et de son esprit, parce qu'ils ne renferment que des sujets curieux et intéressans sur le commerce civil, sur les arts et les métiers, et sur la manière variée dont la Providence a rendu tous les hommes utiles et nécessaires les uns aux autres. Ces sujets,

qui sont plutôt des matières de conversations et de promenades que d'études réglées, auront encore divers avantages dont l'effet me paraît infaillible.

Premièrement, n'affectant point désagréablement son esprit par des idées de contrainte et d'étude réglée, et n'exigeant pas de lui une attention pénible et continue, ils n'auront rien de nuisible à sa santé. En second lieu, ils accoutumeront à bonne heure son esprit à la réflexion et à considérer les choses par leurs suites et par leurs effets. Troisièmement, ils le rendront curieux et lui inspireront du goût pour les sciences naturelles.

Je devrais ici aller au-devant d'une impression qu'on pourrait recevoir de mon projet, en s'imaginant que je ne cherche qu'à m'égayer moi-même et à me débarrasser de ce que les leçons ont de sec et d'ennuyeux, pour me procurer une occupation plus agréable. Je ne crois pas, monsieur, qu'il puisse vous tomber dans l'esprit de penser ainsi sur mon compte. Peut-être jamais homme ne se fit une affaire plus importante que celle que je me fais de l'éducation de messieurs vos enfans, pour peu que vous veuilliez seconder mon zèle. Vous n'avez pas eu lieu de vous apercevoir jusqu'à présent que je cherche à fuir le travail : mais je ne crois point que, pour se donner un air de zèle et d'occupation, un maître doive affecter de surcharger ses élèves d'un travail rebutant et sérieux, de leur montrer toujours une contenance sévère

et fâchée, et de se faire ainsi à leurs dépens la réputation d'homme exact et laborieux. Pour moi, monsieur, je le déclare une fois pour toutes; jaloux jusqu'au scrupule de l'accomplissement de mon devoir, je suis incapable de m'en relâcher jamais; mon goût ni mes principes ne me portent ni à la paresse ni au relâchement : mais de deux voies pour m'assurer le même succès, je préférerai toujours celle qui coûtera le moins de peine et de désagrément à mes élèves; et j'ose assurer, sans vouloir passer pour un homme très-occupé, que moins ils travailleront en apparence, et plus en effet je travaillerai pour eux.

S'il y a quelques occasions où la sévérité soit nécessaire à l'égard des enfans, c'est dans les cas où les mœurs sont attaquées, ou quand il s'agit de corriger de mauvaises habitudes. Souvent plus un enfant a d'esprit, et plus la connaissance de ses propres avantages le rend indocile sur ceux qui lui restent à acquérir. De là le mépris des inférieurs, la désobéissance aux supérieurs, et l'impolitesse avec les égaux : quand on se croit parfait, dans quels travers ne donne-t-on pas! M. de Sainte-Marie a trop d'intelligence pour ne pas sentir ses belles qualités; mais, si l'on n'y prend garde, il y comptera trop, et négligera d'en tirer tout le parti qu'il faudrait. Ces semences de vanité ont déjà produit en lui bien des petits penchans nécessaires à corriger. C'est à cet égard, monsieur, que nous ne saurions agir avec trop de correspondance; et il

est très-important que, dans les occasions où l'on aura lieu d'être mécontent de lui, il ne trouve de toutes parts qu'une apparence de mépris et d'indifférence, qui le mortifiera d'autant plus que ces marques de froideur ne lui seront point ordinaires. C'est punir l'orgueil par ses propres armes et l'attaquer dans sa source même; et l'on peut s'assurer que M. de Sainte-Marie est trop bien né pour n'être pas infiniment sensible à l'estime des personnes qui lui sont chères.

La droiture du cœur, quand elle est affermie par le raisonnement, est la source de la justesse de l'esprit : un honnête homme pense presque toujours juste, et quand on est accoutumé dès l'enfance à ne pas s'étourdir sur la réflexion, et à ne se livrer au plaisir présent qu'après en avoir pesé les suites et balancé les avantages avec les inconvéniens, on a presque, avec un peu d'expérience, tout l'acquis nécessaire pour former le jugement. Il semble en effet que le bon sens dépend encore plus des sentimens du cœur que des lumières de l'esprit, et l'on éprouve que les gens les plus savans et les plus éclairés ne sont pas toujours ceux qui se conduisent le mieux dans les affaires de la vie : ainsi, après avoir rempli M. de Sainte-Marie de bons principes de morale, on pourrait le regarder en un sens comme assez avancé dans la science du raisonnement. Mais s'il est quelque point important dans son éducation, c'est sans contredit celui-là; et l'on ne saurait trop bien lui

apprendre à connaître les hommes, à savoir les prendre par leurs vertus et même par leurs faibles, pour les amener à son but, et à choisir toujours le meilleur parti dans les occasions difficiles. Cela dépend en partie de la manière dont on l'exercera à considérer les objets et à les retourner de toutes leurs faces, et en partie de l'usage du monde. Quant au premier point, vous y pouvez contribuer beaucoup, monsieur, et avec un très-grand succès, en feignant quelquefois de le consulter sur la manière dont vous devez vous conduire dans les incidens d'invention; cela flattera sa vanité, et il ne regardera point comme un travail le temps qu'on mettra à délibérer sur une affaire où sa voix sera comptée pour quelque chose. C'est dans de telles conversations qu'on peut lui donner le plus de lumières sur la science du monde, et il apprendra plus dans deux heures de temps par ce moyen qu'il ne ferait en un an par des instructions en règle : mais il faut observer de ne lui présenter que des matières proportionnées à son âge, et surtout l'exercer long-temps sur des sujets où le meilleur parti se présente aisément, tant afin de l'amener facilement à le trouver comme de lui-même, que pour éviter de lui faire envisager les affaires de la vie comme une suite de problèmes où, les divers partis paraissant également probables, il serait presque indifférent de se déterminer plutôt pour l'un que pour l'autre; ce qui le mènerait à l'indo-

lence dans le raisonnement, et à l'indifférence dans la conduite.

L'usage du monde est aussi d'une nécessité absolue, et d'autant plus pour M. de Sainte-Marie, que, né timide, il a besoin de voir souvent compagnie pour apprendre à s'y trouver en liberté, et à s'y conduire avec ces grâces et cette aisance qui caractérisent l'homme du monde et l'homme aimable. Pour cela, monsieur, vous auriez la bonté de m'indiquer deux ou trois maisons où je pourrais le mener quelquefois par forme de délassement et de récompense. Il est vrai qu'ayant à corriger en moi-même les défauts que je cherche à prévenir en lui, je pourrais paraître peu propre à à cet usage. C'est à vous, monsieur, et à madame sa mère, à voir ce qui convient, et à vous donner la peine de le conduire quelquefois avec vous si vous jugez que cela lui soit plus avantageux. Il sera bon aussi que quand on aura du monde on le retienne dans la chambre, et qu'en l'interrogeant quelquefois et à propos sur les matières de la conversation, on lui donne lieu de s'y mêler insensiblement. Mais il y a un point sur lequel je crains de ne me pas trouver tout-à-fait de votre sentiment. Quand M. de Sainte-Marie se trouve en compagnie sous vos yeux, il badine et s'égaie autour de vous, et n'a des yeux que pour son papa, tendresse bien flatteuse et bien aimable; mais s'il est contraint d'aborder une autre personne ou de lui parler, aussitôt il est décontenancé, il ne peut marcher

peut souffrir qu'on l'en distraie un instant, et qu'il prend en aversion tout ce qui produit cet effet; car d'ailleurs je me suis convaincu qu'il n'a nulle haine pour l'étude en elle-même, et qu'il y a même des dispositions dont on peut se promettre beaucoup. Pour remédier à cet inconvénient, il faudrait lui procurer d'autres amusemens qui le détachassent des niaiseries auxquelles il s'occupe, et pour cela le tenir un peu séparé de ses frères et de sa sœur; c'est ce qui ne se peut guère faire dans un appartement comme le mien, trop petit pour les mouvemens d'un enfant aussi vif, et où même il serait dangereux d'altérer sa santé, si l'on voulait le contraindre d'y rester trop renfermé. Il serait plus important, monsieur, que vous ne pensez, d'avoir une chambre raisonnable pour y faire son étude et son séjour ordinaire; je tâcherais de la lui rendre aimable par ce que je pourrais lui présenter de plus riant, et ce serait déjà beaucoup de gagné que d'obtenir qu'il se plût dans l'endroit où il doit étudier. Alors, pour le détacher insensiblement de ces badinages puérils, je me mettrais de moitié de tous ses amusemens, et je lui en procurerais des plus propres à lui plaire et à exciter sa curiosité : de petits jeux, des découpures, un peu de dessin, la musique, les instrumens, un prisme un microscope, un verre ardent, et mille autres petites curiosités, me fourniraient des sujets de le divertir et de l'attacher peu à peu à son appartement, au point de s'y plaire plus que partout ail-

leurs. D'un autre côté, on aurait soin de me l'envoyer dès qu'il serait levé, sans qu'aucun prétexte pût l'en dispenser ; l'on ne permettrait point qu'il allât dandinant par la maison, ni qu'il se réfugiât près de vous aux heures de son travail, et afin de lui faire regarder l'étude comme d'une importance que rien ne pourrait balancer, on éviterait de prendre ce temps pour le peigner, le friser, ou lui donner quelque autre soin nécessaire. Voici, par rapport à moi, comment je m'y prendrais pour l'amener insensiblement à l'étude, de son propre mouvement. Aux heures où je voudrais l'occuper, je lui retrancherais toute espèce d'amusement, et je lui proposerais le travail de cette heure-là ; s'il ne s'y livrait pas de bonne grâce, je ne ferais pas même semblant de m'en apercevoir, et je le laisserais seul et sans amusement se morfondre jusqu'à ce que l'ennui d'être absolument sans rien faire l'eût ramené de lui-même à ce que j'exigeais de lui ; alors j'affecterais de répandre un enjouement et une gaité sur son travail, qui lui fît sentir la différence qu'il y a, même pour le plaisir, de la fainéantise à une occupation honnête. Quand ce moyen ne réussirait pas, je ne le maltraiterais point ; mais je lui retrancherais toute récréation pour ce jour-là, en lui disant froidement que je ne prétends point le faire étudier par force, mais que le divertissement n'étant légitime que quand il est le délassement du travail, ceux qui ne font rien n'en ont aucun besoin. De plus, vous auriez

la bonté de convenir avec moi d'un signe par lequel, sans apparence d'intelligence, je pourrais vous témoigner, de même qu'à madame sa mère, quand je serais mécontent de lui. Alors la froideur et l'indifférence qu'il trouverait de toutes parts, sans cependant lui faire le moindre reproche, le surprendrait d'autant plus, qu'il ne s'apercevrait point que je me fusse plaint de lui; et il se porterait à croire que comme la récompense naturelle du devoir est l'amitié et les caresses de ses supérieurs, de même la fainéantise et l'oisiveté portent avec elles un certain caractère méprisable qui se fait d'abord sentir, et qui refroidit tout le monde à son égard.

J'ai connu un père tendre qui ne s'en fiait pas tellement à un mercenaire sur l'instruction de ses enfans, qu'il ne voulût lui-même y avoir l'œil : le bon père, pour ne rien négliger de tout ce qui pouvait donner de l'émulation à ses enfans, avait adopté les mêmes moyens que j'expose ici. Quand il revoyait ses enfans, il jetait, avant que de les aborder un coup d'œil sur leur gouverneur : lorsque celui-ci touchait de la main droite le premier bouton de son habit, c'était une marque qu'il était content, et le père caressait son fils à son ordinaire : si le gouverneur touchait le second, alors c'était marque d'une parfaite satisfaction, et le père ne donnait point de bornes à la tendresse de ses caresses, et y ajoutait ordinairement quelque cadeau, mais sans affectation : quand le gouver-

neur ne faisait aucun signe, cela voulait dire qu'il était mal satisfait, et la froideur du père répondait au mécontentement du maître; mais quand de la main gauche celui-ci touchait sa première boutonnière, le père faisait sortir son fils de sa présence, et alors le gouverneur lui expliquait les fautes de l'enfant. J'ai vu ce jeune seigneur acquérir en peu de temps de si grandes perfections, que je crois qu'on ne peut trop bien augurer d'une méthode qui a produit de si bons effets : ce n'est aussi qu'une harmonie et une correspondance parfaite entre un père et un précepteur qui peut assurer le succès d'une bonne éducation; et comme le meilleur père se donnerait vainement des mouvemens pour bien élever son fils, si d'ailleurs il le laissait entre les mains d'un précepteur inattentif, de même le plus intelligent et le plus zélé de tous les maîtres prendrait des peines inutiles, si le père, au lieu de le seconder, détruisait son ouvrage par des démarches à contre-temps.

Pour que monsieur votre fils prenne ses études à cœur, je crois, monsieur, que vous devez témoigner y prendre vous-même beaucoup de part : pour cela vous auriez la bonté de l'interroger quelquefois sur ses progrès, mais dans les temps seulement et sur les matières où il aura le mieux fait, afin de n'avoir que du contentement et de la satisfaction à lui marquer, non pas cependant par de trop grands éloges, propres à lui inspirer de l'orgueil et à le faire trop compter sur lui-même.

Quelquefois aussi, mais plus rarement, votre examen roulerait sur les matières où il se sera négligé: alors vous vous informeriez de sa santé et des causes de son relâchement avec des marques d'inquiétude qui lui en communiqueraient à lui-même.

Quand vous, monsieur, ou madame sa mère, aurez quelque cadeau à lui faire, vous aurez la bonté de choisir les temps où il y aura le plus lieu d'être content de lui, ou du moins de m'en avertir d'avance, afin que j'évite dans ce temps-là de l'exposer à me donner sujet de m'en plaindre, car à cet âge-là les moindres irrégularités portent coup.

Quant à l'ordre même de ses études, il sera très-simple pendant les deux ou trois premières années. Les élémens du latin, de l'histoire et de la géographie, partageront son temps. A l'égard du latin, je n'ai point dessein de l'exercer par une étude trop méthodique, et moins encore par la composition des thèmes. Les thèmes, suivant M. Rollin, sont la croix des enfans; et, dans l'intention où je suis de lui rendre ses études aimables, je me garderai bien de le faire passer par cette croix, ni de lui mettre dans la tête les mauvais gallicismes de mon latin au lieu de celui de Tite-Live, de César et de Cicéron : d'ailleurs un jeune homme, surtout s'il est destiné à l'épée, étudie le latin pour l'entendre et non pour l'écrire, chose dont il ne lui arrivera pas d'avoir besoin une fois en sa vie. Qu'il traduise donc les anciens auteurs, et qu'il prenne dans leur lecture le goût de la bonne lati-

nité et de la belle littérature : c'est tout ce que j'exigerai de lui à cet égard.

Pour l'histoire et la géographie, il faudra seulement lui en donner d'abord une teinture aisée, d'où je bannirai tout ce qui sent trop la sécheresse et l'étude, réservant pour un âge plus avancé les difficultés les plus nécessaires de la chronologie et de la sphère. Au reste, m'écartant un peu du plan ordinaire des études, je m'attacherai beaucoup plus à l'histoire moderne qu'à l'ancienne, parce que je la crois beaucoup plus convenable à un officier; et que d'ailleurs je suis convaincu sur l'histoire moderne en général de ce que dit M. l'abbé de... de celle de France en particulier, qu'elle n'abonde pas moins en grands traits que l'histoire ancienne, et qu'il n'a manqué que de meilleurs historiens pour les mettre dans un aussi beau jour.

Je suis d'avis de supprimer à M. de Sainte-Marie toutes ces espèces d'études où, sans aucun usage solide, on fait languir la jeunesse pendant nombre d'années : la rhétorique, la logique, et la philosophie scolastique, sont à mon sens, toutes choses très-superflues pour lui, et que d'ailleurs je serais peu propre à lui enseigner. Seulement, quand il en sera temps, je lui ferai lire la *Logique* de Port-Royal, et, tout au plus, l'*Art de parler* du P. Lami, mais sans l'amuser d'un côté au détail des tropes et des figures, ni de l'autre aux vaines subtilités de la dialectique : j'ai dessein seulement de l'exercer à la précision et à la pureté dans le style, à

l'ordre et à la méthode dans ses raisonnemens, et à se faire un esprit de justesse qui lui serve à démêler le faux orné, de la vérité simple, toutes les fois que l'occasion s'en présentera.

L'histoire naturelle peut passer aujourd'hui, par la manière dont elle est traitée, pour la plus intéressante de toutes les sciences que les hommes cultivent, et celle qui nous ramène le plus naturellement de l'admiration des ouvrages à l'amour de l'ouvrier : je ne négligerai pas de le rendre curieux sur les matières qui y ont rapport, et je me propose de l'y introduire dans deux ou trois ans par la lecture du Spectacle de la nature, que je ferai suivre de celle de Nieuwentit.

On ne va pas loin en physique sans le secours des mathématiques; et je lui en ferai faire une année, ce qui servira encore à lui apprendre à raisonner conséquemment et à s'appliquer avec un peu d'attention, exercice dont il aura grand besoin; cela le mettra aussi à portée de se faire mieux considérer parmi les officiers, dont une teinture de mathématiques et de fortifications fait une partie du métier.

Enfin, s'il arrive que mon élève reste assez longtemps entre mes mains, je hasarderai de lui donner quelque connaissance de la morale et du droit naturel par la lecture de Puffendorf et de Grotius, parce qu'il est digne d'un honnête homme et d'un homme raisonnable de connaître les principes du bien et du mal, et les fondemens sur lesquels la société dont il fait partie est établie.

En faisant succéder ainsi les sciences les unes aux autres, je ne perdrai point l'histoire de vue, comme le principal objet de toutes ses études et celui dont les branches s'étendent le plus loin sur toutes les autres sciences : je le ramènerai, au bout de quelques années, à ses premiers principes avec plus de méthode et de détail; et je tâcherai de lui en faire tirer alors tout le profit qu'on peut espérer de cette étude.

Je me propose aussi de lui faire une récréation amusante de ce qu'on appelle proprement *belle-lettres*, comme la connaissance des livres et des auteurs, la critique, la poésie, le style, l'éloquence, le théâtre, et en un mot tout ce qui peut contribuer à lui former le goût et à lui présenter l'étude sous une face riante.

Je ne m'arrêterai pas d'avantage sur cet article, parce que après avoir donné une légère idée de la route que je m'étais à peu près proposé de suivre dans les études de mon élève, j'espère que M. votre frère voudra bien vous tenir la promesse qu'il vous a faite de nous dresser un projet qui puisse me servir de guide dans un chemin aussi nouveau pour moi. Je le supplie d'avance d'être assuré que je m'y tiendrai attaché avec une exactitude et un soin qui le convaincra du profond respect que j'ai pour ce qui vient de sa part; et j'ose vous répondre qu'il ne tiendra pas à mon zèle et à mon attachement que messieurs ses neveux ne deviennent des hommes parfaits.

RÉPONSE

AU MÉMOIRE ANONIME

ENTITULÉ

SI LE MONDE QUE NOUS HABITONS EST UNE SPHÈRE, etc.

INSÉRÉ DANS LE MERCURE DE JUILLET, PAGE 1514.

Monsieur,

Attiré par le titre de votre mémoire, je l'ai lu avec toute l'avidité d'un homme qui, depuis plusieurs années, attendait impatiemment avec toute l'Europe le résultat de ces fameux voyages entrepris par plusieurs membres de l'académie royale des Sciences, sous les auspices du plus magnifique de tous les rois. J'avouerai franchement, monsieur, que j'ai eu quelque regret de voir que ce que j'avais pris pour le précis des observations de ces grands hommes n'était effectivement qu'une conjecture hasardée peut-être un peu hors de propos. Je ne prétends pas pour cela avilir ce que votre mémoire contient d'ingénieux; mais vous permettrez, monsieur, que je me prévale du même privilége que vous vous êtes accordé, et dont, selon vous, tout homme doit être en possession, qui est de dire librement sa pensée sur le sujet dont il s'agit.

D'abord il me paraît que vous avez choisi le temps le moins convenable pour faire part au public de votre sentiment. Vous nous assurez, monsieur, que vous n'avez point eu en vue de ternir la gloire de messieurs les académiciens observateurs, ni de diminuer le prix de la générosité du roi. Je suis assurément très-porté à justifier votre cœur sur cet article; et il paraît aussi, par la lecture de votre mémoire, qu'en effet des sentimens si bas sont très-éloignés de votre pensée. Cependant vous conviendrez, monsieur, que si vous aviez en effet tranché la difficulté, et que vous eussiez fait voir que la figure de la terre n'est point cause de la variation qu'on a trouvée dans la mesure de différens degrés de latitude, tout le prix des soins et des fatigues de ces messieurs, les frais qu'il en a coûté et la gloire qui en doit être le fruit, seraient bien près d'être anéantis dans l'opinion publique. Je ne prétends pas pour cela, monsieur, que vous ayez dû déguiser ou cacher aux hommes la vérité, quand vous avez cru la trouver, par des considérations particulières; je parlerais contre mes principes les plus chers. La vérité est si précieuse à mon cœur, que je ne fais entrer nul autre avantage en comparaison avec elle. Mais, monsieur, il n'était ici question que de retarder votre mémoire de quelques mois, ou plutôt de l'avancer de quelques années. Alors vous auriez pu avec bienséance user de la liberté qu'ont tous les hommes de dire ce qu'ils pensent

sur certaines matières; et il eût sans doute été bien doux pour vous, si vous eussiez rencontré juste, d'avoir évité au roi la dépense de deux si longs voyages, et à ces messieurs les peines qu'ils ont souffertes et les dangers qu'ils ont essuyés. Mais aujourd'hui que les voici de retour, avant qu'être au fait des observations qu'ils ont faites, des conséquences qu'ils en ont tirées; en un mot, avant que d'avoir vu leurs relations et leurs découvertes, il paraît, monsieur, que vous deviez moins vous hâter de proposer vos objections, qui, plus elles auraient de force, plus aussi seraient propres à ralentir l'empressement et la reconnaissance du public, et à priver ces messieurs de la gloire légitimement due à leurs travaux.

Il est question de savoir si la terre est sphérique ou non. Fondé sur quelques argumens, vous vous décidez pour l'affirmative. Autant que je suis capable de porter mon jugement sur ces matières, vos raisonnemens ont de la solidité; la conséquence cependant ne m'en paraît pas invinciblement nécessaire.

En premier lieu, l'autorité dont vous fortifiez votre cause, en vous associant avec les anciens, est bien faible, à mon avis. Je crois que la prééminence qu'ils ont très-justement conservée sur les modernes en fait de poésie et d'éloquence ne s'étend pas jusqu'à la physique et à l'astronomie; et je doute qu'on osât mettre Aristote et Ptolémée en comparaison avec le chevalier Newton et

M. Cassini : ainsi, monsieur, ne vous flattez pas de tirer un grand avantage de leur appui. On peut croire, sans offenser la mémoire de ces grands hommes, qu'il a échappé quelque chose à leurs lumières. Destitués, comme ils ont été, des expériences et des instrumens nécessaires, ils n'ont pas dû prétendre à la gloire d'avoir tout connu; et si l'on met leur disette en comparaison avec les secours dont nous jouissons aujourd'hui, on verra que leur opinion ne doit pas être d'un grand poids contre le sentiment des modernes : je dis des modernes en général, parce qu'en effet vous les rassemblez tous contre vous, en vous déclarant contre les deux nations qui tiennent sans contredit le premier rang dans les sciences dont il s'agit; car vous avez en tête les Français d'une part et les Anglais de l'autre, lesquels à la vérité ne s'accordent pas entre eux sur la figure de la terre, mais qui se réunissent en ce point, de nier sa sphéricité. En vérité, monsieur, si la gloire de vaincre augmente à proportion du nombre et de la valeur des adversaires, votre victoire, si vous la remportez, sera accompagnée d'un triomphe bien flatteur.

Votre première preuve, tirée de la tendance égale des eaux vers leur centre de gravité, me paraît avoir beaucoup de force, et j'avoue de bonne foi que je n'y sais pas de réponse satisfaisante. En effet, s'il est vrai que la superficie de la mer soit sphérique, il faudra nécessairement ou

que le globe entier suive la même figure, ou bien que les terres des rivages soient horriblement escarpées dans les lieux de leurs alongemens. D'ailleurs, et je m'étonne que ceci vous ait échappé, on ne saurait concevoir que le cours des rivières pût tendre de l'équateur vers les pôles, suivant l'hypothèse de M. Cassini. Celle de M. Newton serait aussi sujette aux mêmes inconvéniens, mais dans un sens contraire; c'est-à-dire des lieux bas vers les parties plus élevées, principalement aux environs des cercles polaires, et dans les régions froides où l'élévation deviendrait plus sensible: cependant l'expérience nous apprend qu'il y a quantité de rivières qui suivent cette direction.

Que peut-on répondre à de si fortes instances? Je n'en sais rien du tout. Remarquez cependant, monsieur, que votre démonstration, ou celle du P. Tacquet, est fondée sur ce principe, que toutes les parties de la masse terraquée tendent par leur pesanteur vers un centre commun qui n'est qu'un point et n'a par conséquent aucune longueur; et sans doute il n'était pas probable qu'un axiome si évident, et qui fait le fondement de deux parties considérables des mathématiques, pût devenir sujet à être contesté. Mais quand il s'agira de concilier des démonstrations contradictoires avec des faits assurés, que ne pourra-t-on point contester? J'ai vu dans la préface des Elémens d'astronomie de M. Fizes, professeur en mathématiques de Montpellier, un raisonnement

qui tend à montrer que dans l'hypothèse de Copernic, et suivant les principes de la pesanteur établis par Descartes, il s'ensuivrait que le centre de gravité de chaque partie de la terre devrait être, non pas le centre commun du globe, mais la portion de l'axe qui répondrait perpendiculairement à cette partie, et que par conséquent la figure de la terre se trouverait cylindrique. Je n'ai garde assurément de vouloir soutenir un si étonnant paradoxe, lequel pris à la rigueur est évidemment faux : mais qui nous répondra que, la terre une fois démontrée oblongue par de constantes observations, quelque physicien plus subtil et plus hardi que moi n'adopterait pas quelque hypothèse approchante ? Car enfin, dirait-il, c'est une nécessité en physique que ce qui doit être se trouve d'accord avec ce qui est.

Mais ne chicanons point; je veux accorder votre premier argument. Vous avez démontré que la superficie de la mer, et par conséquent celle de la terre, doit être sphérique; si, par l'expérience, je démontrais qu'elle ne l'est point, tout votre raisonnement pourrait-il détruire la force de ma conséquence? Supposons pour un moment que cent épreuves exactes et réitérées vinssent à nous convaincre qu'un degré de latitude a constamment plus de longueur à mesure qu'on approche de l'équateur, serais-je moins en droit d'en conclure à mon tour. Donc la terre est effectivement plus courbée vers les pôles que vers l'équateur;

donc elle s'alonge en ce sens-là; donc c'est un sphéroïde? Ma démonstration, fondée sur les opérations les plus fidèles de la géométrie, serait-elle moins évidente que la vôtre établie sur un principe universellement accordé? Où les faits parlent, n'est-ce pas au raisonnement à se taire? Or, c'est pour constater le fait en question que plusieurs membres de l'académie ont entrepris les voyages du Nord et du Pérou : c'est donc à l'académie à en décider, et votre argument n'aura point de force contre sa décision.

Pour éluder d'avance une conclusion dont vous sentez la nécessité, vous tâchez de jeter de l'incertitude sur les opérations faites en divers lieux et à plusieurs reprises par MM. Picart, de La Hire, et Cassini, pour tracer la fameuse méridienne qui traverse la France, lesquelles donnèrent lieu à M. Cassini de soupçonner le premier de l'irrégularité dans la rondeur du globe, quand il se fut assuré que les degrés mesurés vers le Septentrion avaient quelque longueur de moins que ceux qui s'avançaient vers le Midi.

Vous distinguez deux manières de considérer la surface de la terre. Vue de loin, comme par exemple depuis la lune, vous l'établissez sphérique : mais regardée de près, elle ne vous paraît plus telle, à cause de ses inégalités : car, dites-vous, les rayons tirés du centre au sommet des plus hautes montagnes ne seront pas égaux à ceux qui seront bornés à la superficie de la mer. Ainsi les

arcs de cercle, quoique proportionnels entre eux, étant inégaux suivant l'inégalité des rayons, il se peut très-bien que les différences qu'on a trouvées entre les degrés mesurés, quoique avec toute l'exactitude et la précision dont l'attention humaine est capable, viennent des différentes élévations sur lesquelles ils ont été pris, lesquelles ont dû donner des arcs inégaux en grandeur, quoique égales portions de leurs cercles respectifs.

J'ai deux choses à répondre à cela. En premier lieu, monsieur, je ne crois point que la seule inégalité des hauteurs sur lesquelles on a fait les observations ait suffi pour donner des différences bien sensibles dans la mesure des degrés. Pour s'en convaincre, il faut considérer que, suivant le sentiment commun des géographes, les plus hautes montagnes ne sont non plus capables d'altérer la figure de la terre, sphérique ou autre, que quelques grains de sable ou de gravier sur une boule de deux ou trois pieds de diamètre. En effet, on convient généralement aujourd'hui qu'il n'y a point de montagne qui ait une lieue perpendiculaire sur la surface de la terre; une lieue cependant ne serait pas grand'chose, en comparaison d'un circuit de huit ou neuf mille. Quant à la hauteur de la surface de la terre même par-dessus celle de la mer, et derechef de la mer par-dessus certaines terres, comme, par exemple, du Zuyderzée au-dessus de la Nord-Hollande, on sait qu'elles sont peu considérables. Le cours modéré

de la plupart des fleuves et des rivières ne peut être que l'effet d'une pente extrêmement douce. J'avouerai cependant que ces différences prises à la rigueur seraient bien capables d'en apporter dans les mesures : mais de bonne foi, serait-il raisonnable de tirer avantage de toute la différence qui se peut trouver entre la cime de la plus haute montagne et les terres inférieures à la mer? les observations qui ont donné lieu aux nouvelles conjectures sur la figure de la terre ont-elles été prises à des distances si énormes? Vous n'ignorez pas sans doute, monsieur, qu'on eut soin, dans la construction de la grande méridienne, d'établir des stations sur les hauteurs les plus égales qu'il fut possible : ce fut même une occasion qui contribua beaucoup à la perfection des niveaux.

Ainsi, monsieur, en supposant avec vous, que la terre est sphérique, il me reste maintenant à faire voir que cette supposition, de la manière que vous la prenez, est une pure pétition de principe. Un moment d'attention, et je m'explique.

Tout votre raisonnement roule sur ce théorême démontré en géométrie, *que deux cercles étant concentriques, si l'on mène des rayons jusqu'à la circonférence du grand, les arcs coupés par ces rayons seront inégaux et plus grands à proportion qu'ils seront portions de plus grands cercles*. Jusqu'ici tout est bien ; votre principe est incontestable : mais vous me paraissez moins heureux dans l'application que vous en faites aux

degrés de latitude. Qu'on divise un méridien terrestre en trois cent soixante parties égales par des rayons menés du centre, ces parties égales, selon vous, seront des degrés par lesquels on mesurera l'élévation du pôle. J'ose, monsieur, m'inscrire en faux contre un parcil sentiment, et je soutiens que ce n'est point là l'idée qu'on doit se faire des degrés de latitude. Pour vous en convaincre d'une manière invincible, voyons ce qui résulterait de là, en supposant pour un moment que la terre fût un sphéroïde oblong. Pour faire la division des degrés, j'inscris un cercle dans une ellipse représentant la figure de la terre. Le petit axe sera l'équateur, et le grand sera l'axe même de la terre: je divise le cercle en trois cent soixante degrés, de sorte que les deux axes passent par quatre de ces divisions; par toutes les autres divisions je mène des rayons que je prolonge jusqu'à la circonférence de l'ellipse. Les arcs de cette courbe, compris entre les extrémités des rayons, donneront l'étendue des degrés, lesquels seront évidemment inégaux (une figure rendrait tout ceci plus intelligible, je l'omets pour ne pas effrayer les yeux des dames qui lisent ce journal), mais dans un sens contraire à ce qui doit être; car les degrés seront plus longs vers les pôles, et plus courts vers l'équateur, comme il est manifeste à quiconque a quelque teinture de géométrie. Cependant il est démontré que, si la terre est oblongue, les degrés doivent avoir plus de longueur vers l'équateur

que vers les pôles. C'est à vous, monsieur à sauver la contradiction.

Quelle est donc l'idée qu'on se doit former des degrés de latitude? Le terme même d'élévation du pôle vous l'apprend. Des différens degrés de cette élévation tirés de part et d'autre des tangentes à la superficie de la terre; les intervalles compris entre les points d'attouchement donneront les degrés de latitude : or il est bien vrai que, si la terre était sphérique, tous ces points correspondraient aux divisions qui marqueraient les degrés de la circonférence de la terre, considérée comme circulaire; mais si elle ne l'est point, ce ne sera plus la même chose. Tout au contraire de votre système, les pôles étant plus élevés, les degrés y devraient être plus grands; ici la terre étant plus courbée vers les pôles, les degrés sont plus petits. C'est le plus ou moins de courbure, et non l'éloignement du centre, qui influe sur la longueur des degrés d'élévation du pôle. Puis donc que votre raisonnement n'a de justesse qu'autant que vous supposez que la terre est sphérique, j'ai été en droit de dire que vous vous fondez sur une pétition de principe; et, puisque ce n'est pas du plus grand ou moindre éloignement du centre que résulte la longueur des degrés de latitude, je conclurai derechef que votre argument n'a de solidité en aucune de ses parties.

Il se peut que le terme de *degré*, équivoque dans le cas dont il s'agit, vous ait induit en erreur;

autre chose est un degré de la terre considéré comme la trois cent soixantième partie d'une circonférence circulaire, et autre chose un degré de latitude considéré comme la mesure de l'élévation du pôle par-dessus l'horizon; et, quoiqu'on puisse prendre l'un pour l'autre dans le cas que la terre soit sphérique, il s'en faut beaucoup qu'on en puisse faire de même, si sa figure est irrégulière.

Prenez garde, monsieur, que quand j'ai dit que la terre n'a pas de pente considérable, je l'ai entendu, non par rapport à sa figure sphérique, mais par rapport à sa figure naturelle, oblongue ou autre; figure que je regarde comme déterminée dès le commencement par les lois de la pesanteur et du mouvement, et à laquelle l'équilibre ou le niveau des fluides peut très-bien être assujetti : mais sur ces matières on ne peut hasarder aucun raisonnement que le fait même ne nous soit mieux connu.

Pour ce qui est de l'inspection de la lune, il est bien vrai qu'elle nous paraît sphérique, et elle l'est probablement; mais il ne s'ensuit point du tout que la terre le soit aussi. Par quelle règle sa figure serait-elle assujettie à celle de la lune, plutôt par exemple qu'à celle de Jupiter, planète d'une toute autre importance, et qui pourtant n'est pas sphérique? La raison que vous tirez de l'ombre de la terre n'est guère plus forte : si le cercle se montrait tout entier, elle serait sans réplique; mais vous savez, monsieur, qu'il est difficile de distin-

guer une petite portion de courbe d'avec l'arc d'un cercle plus ou moins grand. D'ailleurs on ne croit point que la terre s'éloigne si fort de la figure sphérique, que cela doive occasioner sur la surface de la lune une ombre sensiblement irrégulière; d'autant plus que la terre étant considérablement plus grande que la lune, il ne paraît jamais sur celle-ci qu'une bien petite partie de son circuit.

Je suis, etc.

ROUSSEAU.

Chambéry, 20 septembre 1738.

MÉMOIRE

A S. E. MONSEIGNEUR

LE GOUVERNEUR DE SAVOIE.

J'AI l'honneur d'exposer très-respectueusement à son excellence le triste détail de la situation où je me trouve, la suppliant de daigner écouter la générosité de ses pieux sentimens pour y pourvoir de la manière qu'elle jugera convenable.

Je suis sorti très-jeune de Genève, ma patrie, ayant abandonné mes droits pour entrer dans le sein de l'église, sans avoir cependant jamais fait aucune démarche, jusque aujourd'hui, pour implorer des secours, dont j'aurais toujours tâché de me passer s'il n'avait plu à la Providence de m'affliger par des maux qui m'en ont ôté le pouvoir. J'ai toujours eu du mépris et même de l'indignation pour ceux qui ne rougissent point de faire un trafic honteux de leur foi, et d'abuser des bienfaits qu'on leur accorde. J'ose dire qu'il a paru par ma conduite que je suis bien éloigné de pareils sentimens. Tombé, encore enfant, entre les mains de feu monseigneur l'évêque de Genève, je tâchai de répondre par l'ardeur et l'assiduité de mes études, aux vues flatteuses que ce respectable prélat avait

sur moi. Madame la baronne de Warens voulut bien condescendre à la prière qu'il lui fit de prendre soin de mon éducation, et il ne dépendit pas de moi de témoigner à cette dame, par mes progrès, le désir passionné que j'avais de la rendre satisfaite de l'effet de ses bontés et de ses soins.

Ce grand évêque ne borna pas là ses bontés; il me recommanda encore à M. le marquis de Bonac, ambassadeur de France auprès du Corps helvétique. Voilà les trois seuls protecteurs à qui j'aie eu obligation du moindre secours; il est vrai qu'ils m'ont tenu lieu de tout autre, par la manière dont ils ont daigné me faire éprouver leur générosité. Ils ont envisagé en moi un jeune homme assez bien né, rempli d'émulation, et qu'ils entrevoyaient pourvu de quelques talens, et qu'ils se proposaient de pousser. Il me serait glorieux de détailler à son excellence ce que ces deux seigneurs avaient eu la bonté de concerter pour mon établissement; mais la mort de monseigneur l'évêque de Genève, et la maladie mortelle de M. l'ambassadeur, ont été la fatale époque du commencement de tous mes désastres.

Je commençai aussi moi-même d'être attaqué de la langueur qui me met aujourd'hui au tombeau. Je retombai par conséquent à la charge de madame de Warens, qu'il faudrait ne pas connaître pour croire qu'elle eût pu démentir ses premiers bienfaits, en m'abandonnant dans une si triste situation.

Malgré tout, je tâchai, tant qu'il me resta quelques forces, de tirer parti de mes faibles talens : mais de quoi servent les talens dans ce pays? Je le dis dans l'amertume de mon cœur, il vaudrait mille fois mieux n'en avoir aucun. Eh! n'éprouvé-je pas encore aujourd'hui le retour plein d'ingratitude et de dureté de gens pour lesquels j'ai achevé de m'épuiser en leur enseignant, avec beaucoup d'assiduité et d'application, ce qui m'avait coûté bien des soins et des travaux à apprendre? Enfin, pour comble de disgrâces, me voilà tombé dans une maladie affreuse, qui me défigure. Je suis désormais renfermé sans pouvoir presque sortir du lit et de la chambre, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de disposer de ma courte mais misérable vie.

Ma douleur est de voir que madame de Warens a déjà trop fait pour moi; je la trouve, pour le reste de mes jours, accablée du fardeau de mes infirmités, dont son extrême bonté ne lui laisse pas sentir le poids, mais qui n'incommode pas moins ses affaires, déjà trop resserrées par ses abondantes charités, et par l'abus que les misérables n'ont que trop souvent fait de sa confiance.

J'ose donc, sur le détail de tous ces faits, recourir à son excellence, comme au père des affligés. Je ne dissimulerai point qu'il est dur à un homme de sentiment, et qui pense comme je fais, d'être obligé, faute d'autre moyen, d'implorer des assistances et des secours : mais tel est le décret de la Providence. Il me suffit, en mon particulier,

d'être bien assuré que je n'ai donné, par ma faute, aucun lieu ni à la misère ni aux maux dont je suis accablé. J'ai toujours abhorré le libertinage et l'oisiveté; et, tel que je suis, j'ose être assuré que personne, de qui j'aie l'honneur d'être connu, n'aura, sur ma conduite, mes sentimens, et mes mœurs, que de favorables témoignages à rendre.

Dans un état donc aussi déplorable que le mien, et sur lequel je n'ai nul reproche à me faire, je crois qu'il n'est pas honteux à moi d'implorer de son excellence la grâce d'être admis à participer aux bienfaits établis par la piété des princes pour de pareils usages. Ils sont destinés pour des cas semblables aux miens, ou ne le sont pour personne.

En conséquence de cet exposé, je supplie très-humblement son excellence de vouloir me procurer une pension, telle qu'elle jugera raisonnable, sur la fondation que la piété du roi Victor a établie à Annecy, ou de tel autre endroit qu'il lui semblera bon, pour pouvoir subvenir aux nécessités du reste de ma triste carrière.

De plus, l'impossibilité où je me trouve de faire des voyages et de traiter aucune affaire civile, m'engage à supplier encore son excellence qu'il lui plaise de faire régler les choses de manière que ladite pension puisse être payée ici en droiture, et remise entre mes mains, ou celles de madame la baronne de Warens, qui voudra bien, à ma très-humble sollicitation, se charger de l'employer

à mes besoins. Ainsi jouissant, pour le peu de jours qu'il me reste, des secours nécessaires pour le temporel, je recueillerai mon esprit et mes forces pour mettre mon âme et ma conscience en paix avec Dieu; pour me préparer à commencer, avec courage et résignation, le voyage de l'éternité, et pour prier Dieu sincèrement et sans distraction pour la parfaite prospérité et la très-précieuse conservation de son excellence.

J. J. Rousseau.

MÉMOIRE

REMIS LE 19 AVRIL 1742.

A M. BOUDET, ANTONIN,

Qui travaille à l'histoire de feu M. DE BERNEX, évêque de Genève.

DANS l'intention où l'on est de n'omettre dans l'histoire de M. de Bernex aucun des faits considérables qui peuvent servir à mettre ses vertus chrétiennes dans tout leur jour, on ne saurait oublier la conversation de madame la baronne de Warens de La Tour, qui fut l'ouvrage de ce prélat.

Au mois de juillet de l'année 1726, le roi de Sardaigne étant à Evian, plusieurs personnes de distinction du pays de Vaud s'y rendirent pour voir la cour. Madame de Warens fut du nombre, et cette dame, qu'un pur motif de curiosité avait amenée, fut retenue par des motifs d'un genre supérieur, et qui n'en furent pas moins efficaces pour avoir été moins prévus. Ayant assisté par hasard à un des discours que ce prélat prononçait avec ce zèle et cette onction qui portaient dans les cœurs le feu de sa charité, madame de Warens en fut émue au point, qu'on peut regarder cet instant comme l'époque de sa conversion. La chose

cependant devait paraître d'autant plus difficile, que cette dame, étant très-éclairée, se tenait en garde contre les séductions de l'éloquence, et n'était pas disposée à céder sans être pleinement convaincue. Mais quand on a l'esprit juste et le cœur droit, que peut-il manquer pour goûter la vérité, que le secours de la grâce? et M. de Bernex n'était-il pas accoutumé à la porter dans les cœurs les plus endurcis? Madame de Warens vit le prélat; ses préjugés furent détruits; ses doutes furent dissipés; et pénétrée des grandes vérités qui lui étaient annoncées, elle se détermina à rendre à la foi, par un sacrifice éclatant, le prix des lumières dont elle venait de l'éclairer.

Le bruit du dessein de madame de Warens ne tarda pas à se répandre dans le pays de Vaud. Ce fut un deuil et des alarmes universelles. Cette dame y était adorée, et l'amour qu'on avait pour elle se changea en fureur contre ce qu'on appelait ses séducteurs et ses ravisseurs. Les habitans de Vevay ne parlaient pas moins que de mettre le feu à Evian, et de l'enlever à main armée au milieu même de la cour. Ce projet insensé, fruit ordinaire d'un zèle fanatique, parvint aux oreilles de sa majesté; et ce fut à cette occasion qu'elle fit à M. de Bernex cette espèce de reproche si glorieux, qu'il faisait des conversions bien bruyantes. Le roi fit partir sur-le-champ madame de Warens pour Annecy, escortée de quarante de ses gardes. Ce fut là où, quelque temps après, sa majesté l'as-

sura de sa protection dans les termes les plus flatteurs, et lui assigna une pension qui doit passer pour une preuve éclatante de la piété et de la générosité de ce prince, mais qui n'ôte point à madame de Warens le mérite d'avoir abandonné de grands biens et un rang brillant dans sa patrie, pour suivre la voix du Seigneur, et se livrer sans réserve à sa providence. Il eut même la bonté de lui offrir d'augmenter cette pension de sorte qu'elle pût figurer avec tout l'éclat qu'elle souhaiterait, et de lui procurer la situation la plus gracieuse, si elle voulait se rendre à Turin, auprès de la reine. Mais madame de Warens n'abusa point des bontés du monarque : elle allait acquérir les plus grands biens en participant à ceux que l'Eglise répand sur les fidèles; et l'éclat des autres n'avait désormais plus rien qui pût la toucher. C'est ainsi qu'elle s'en explique à M. de Bernex; et c'est sur ces maximes de détachement et de modération qu'on l'a vue se conduire constamment depuis lors.

Enfin le jour arriva où M. de Bernex allait assurer à l'Eglise la conquête qu'il lui avait acquise. Il reçut publiquement l'abjuration de madame de Warens, et lui administra le sacrement de confirmation le 8 septembre 1726, jour de la Nativité de Notre-Dame, dans l'église de la Visitation, devant la relique de saint François de Sales. Cette dame eut l'honneur d'avoir pour marraine, dans cette cérémonie, madame la princesse de Hesse, sœur de la princesse de Piémont, depuis reine de

Sardaigne. Ce fut un spectacle touchant de voir une jeune dame d'une naissance illustre, favorisée des grâces de la nature et enrichie des biens de la fortune, et qui, peu de temps auparavant, faisait les délices de sa patrie, s'arracher du sein de l'abondance et des plaisirs, pour venir déposer au pied de la croix du Christ l'éclat et les voluptés du monde, et y renoncer pour jamais. M. de Bernex fit à ce sujet un discours très-touchant et très-pathétique : l'ardeur de son zèle lui prêta ce jour-là de nouvelles forces; toute cette nombreuse assemblée fondit en larmes; et les dames, baignées de pleurs, vinrent embrasser madame de Warens, la féliciter, et rendre grâces à Dieu avec elle de la victoire qu'il lui faisait remporter. Au reste, on a cherché inutilement, parmi tous les papiers de feu M. de Bernex, le discours qu'il prononça en cette occasion, et qui, au temoignage de tous ceux qui l'entendirent, est un chef-d'œuvre d'éloquence; et il y a lieu de croire que, quelque beau qu'il soit, il a été composé sur-le-champ et sans préparation.

Depuis ce jour-là, M. de Bernex n'appela plus madame de Warens que sa fille, et elle l'appelait son père. Il a en effet toujours conservé pour elle les bontés d'un père; et il ne faut pas s'étonner qu'il regardât avec une sorte de complaisance l'ouvrage de ses soins apostoliques, puisque cette dame s'est toujours efforcée de suivre, d'aussi près qu'il lui a été possible, les saints exemples de ce

NOTES

EN RÉFUTATION DE L'OUVRAGE D'HELVÉTIUS, INTITULÉ :
DE L'ESPRIT.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Rousseau, prêt à quitter l'Angleterre, et voulant se défaire de ses livres, avait prié son hôte, M. Davenport, de lui trouver un acheteur. « Parmi ces livres, lui écri-« vait-il en février 1767, il y a le livre *de l'Esprit*, in-4°, « première édition, qui est rare, et où j'ai fait quelques « notes aux marges; je voudrais bien que ce livre ne tom-« bât qu'entre des mains amies. » A cet égard son désir a été pleinement satisfait. Il traita directement de ses livres avec un Français nommé *Dutens*, établi depuis long-temps à Londres, connu en France par quelques écrits, et avec lequel Rousseau a été quelque temps en correspondance. Dutens nous apprend lui-même, dans une brochure dont il sera ci-après parlé, qu'il acheta tous ces livres, au nombre d'environ mille volumes, moyennant une rente de dix livres sterling, et que ce fut cet exemplaire de l'ouvrage d'Helvétius qui le détermina principalement à cette acquisition; mais Rousseau, dit-il, « ne consentit à me « les vendre qu'à condition que, *pendant sa vie*, je ne pu-« blierais point les notes que je pourrais trouver sur les « livres qu'il me vendait, et que, lui vivant, l'exemplaire « du livre *de l'Esprit* ne sortirait point de mes mains. »

« Il paraît, dit encore Dutens, qu'il avait entrepris de « réfuter cet ouvrage de M. Helvétius, mais qu'il avait « abandonné cette idée dès qu'il l'avait vu persécuté (*).

(*) Cette conjecture de Dutens est confirmée par Rousseau

« M. Helvétius, ayant appris que j'étais en possession « de cet exemplaire, me fit proposer de le lui envoyer. « J'étais lié par ma promesse : je le représentai à M. Hel- « vétius; il approuva ma délicatesse, et se réduisit à me « prier de lui extraire quelques-unes des remarques qui « portaient le plus coup contre ses principes, et de « les lui communiquer; ce que je fis. Il fut tellement « alarmé du danger que courait un édifice qu'il avait « pris tant de plaisir à élever, qu'il me répondit sur-le- « champ, afin d'effacer les impressions qu'il ne doutait « pas que ces notes n'eussent faites sur mon esprit. Il « m'annonçait une autre lettre par le courrier suivant, « mais la mort l'enleva huit ou dix jours après. »

Après la mort de Rousseau, Dutens, dégagé de sa promesse envers lui, songea à faire jouir le public des notes dont il était possesseur; il en a fait l'objet d'une brochure publiée à Paris sous le titre de *Lettre à M. D. B.* (De Bure, alors libraire à Paris), 1779, in-12. Il y rapporte les passages du livre *de l'Esprit* auxquels les notes de Rousseau s'appliquent, puis transcrit immédiatement celles-ci, en y joignant au besoin quelques éclaircissemens. A la fin de la même brochure se trouvent les deux lettres d'Helvétius à Dutens, dont il vient d'être parlé (*).

C'est cette brochure de Dutens que nous allons reproduire ici presque tout entière, ce qui lui appartient en propre dans ce petit ouvrage ne pouvant guère être séparé des notes de Rousseau dont il facilite l'intelligence. Quant à l'exemplaire qui contient celles-ci en original, il est maintenant en la possession de M. De Bure.

---

lui-même, qui s'en explique formellement dans une note des *Lettres de la Montagne*, Lettre première.

(*) La *Lettre à M. D. B.*, et les deux lettres d'Helvétius qui y font suite, ont été réimprimées dans l'édition de Genève, in-8°, tome III du premier *Supplément*.

Le grand but de M. Helvétius dans son ouvrage est de réduire toutes les facultés de l'homme à une existence purement matérielle. Il débute par avancer, tom. I, disc. 1, chap. 1, p. 190 (*), « que nous « avons en nous deux facultés, ou, s'il l'ose dire, « *deux puissances passives*; la sensibilité physi- « que et la mémoire; et il définit la mémoire une « sensation continuée, mais affaiblie. » A quoi Rousseau répond : « Il me semble qu'il faudrait « distinguer les impressions purement organiques « et locales, des impressions qui affectent tout « l'individu; les premières ne sont que de simples « sensations; les autres sont des sentimens. » Et « un peu plus bas il ajoute : « Non pas, la mé- « moire et la faculté de se rappeler la sensation, « mais la sensation, même affaiblie, ne dure pas « continuellement. »

« *La mémoire*, continue Helvétius, tom. I, « disc. 1, chap. 1, p. 203, ne peut être qu'un des « organes de la sensibilité physique : le principe qui « sent en nous doit être nécessairement le principe « qui se ressouvient, puisque *se ressouvenir*, « comme je vais le prouver, n'est proprement que « *sentir*. » « Je ne sais pas encore, dit Rousseau, « comme il va prouver cela, mais je sais bien que

---

(*) Les renvois de ces pages et de ces volumes se rapportent à l'édition en 14 volumes in-18, imprimée par P. Didot aîné.

« sentir l'objet présent, et sentir l'objet absent, « sont deux opérations dont la différence mérite « bien d'être examinée. »

« Lorsque, par une suite de mes idées, ajoute « l'auteur, tom. I, disc. 1, p. 206, ou par l'ébranlement que certains sons causent dans l'organe « de mon oreille, je me rappelle l'image d'un « chêne; alors mes organes intérieurs doivent né« cessairement se trouver à peu près dans la même « situation où ils étaient à la vue de ce chêne : or, « cette situation des organes doit incontestable« ment produire une sensation; il est donc évi« dent que se ressouvenir, c'est sentir. »

« Oui, dit Rousseau, vos organes intérieurs se « trouvent à la vérité dans la même situation où « ils étaient à la vue du chêne, mais par l'effet « d'une opération très-différente. » Et quant à ce que vous dites que cette situation doit produire une sensation, « Qu'appelez-vous sensation? dit-il. « Si une sensation est l'impression transmise par « l'organe extérieur à l'organe intérieur, la situa« tion de l'organe intérieur a beau être supposée « la même, celle de l'organe extérieur manquant, « ce défaut seul suffit pour distinguer le souvenir « de la sensation. D'ailleurs, il n'est pas vrai que « la situation de l'organe intérieur soit la même « dans la mémoire et dans la sensation; autrement « il serait impossible de distinguer le souvenir de « la sensation d'avec la sensation. Aussi l'auteur se « sauve-t-il par un À PEU PRÈS; mais une situation

« d'organes qui n'est qu'à peu près la même ne « doit pas produire exactement le même effet. »

« Il est donc évident, dit Helvétius, tom. I, « disc. 1, chap. 1, p. 207, que ce ressouvenir c'est « sentir. » « Il y a cette différence, répond Rous« seau, que la mémoire produit une sensation « semblable et non pas le sentiment; et cette « autre différence encore, que la cause n'est pas « la même. »

L'auteur, tom. I, disc. 1, chap. 1, p. 207, ayant posé son principe, se croit en droit de conclure ainsi : « Je dis encore que c'est dans la capacité « que nous avons d'apercevoir les ressemblances « ou les différences, les convenances ou les dis« convenances qu'ont entre eux les objets divers, « que consistent toutes les opérations de l'esprit. « Or, cette capacité n'est que la sensibilité phy« sique même : tout se réduit donc à sentir. » « Voici qui est plaisant! s'écrie son adversaire, « après avoir légèrement affirmé qu'apercevoir et « comparer sont la même chose, l'auteur conclut « en grand appareil que juger c'est sentir. La con« clusion me paraît claire; mais c'est de l'antécé« dent qu'il s'agit. »

L'auteur répète sa conclusion d'une autre manière, tom. I, disc. 1, chap. 1, p. 209, et dit : « La « conclusion de ce que je viens de dire, c'est que « si tous les mots des diverses langues ne désignent « jamais que des objets, ou les rapports de ces ob« jets avec nous et entre eux, tout l'esprit par

« conséquent consiste à comparer et nos sensa-
« tions et nos idées, c'est-à-dire, à voir les ressem-
« blances et les différences, les convenances et les
« disconvenances qu'elles ont entre elles. Or,
« comme le jugement n'est que cette apercevance
« elle-même, ou du moins que le prononcé de
« cette apercevance, il s'ensuit que toutes les opé-
« rations de l'esprit se réduisent à juger. » Rousseau oppose à cette conclusion une distinction lumineuse : APERCEVOIR LES OBJETS, dit-il, C'EST SENTIR, APERCEVOIR LES RAPPORTS, C'EST JUGER (*).

« La question renfermée dans ces bornes, con-
« tinue l'auteur *de l'Esprit*, tom. I, disc. 1, ch. 1,
« p. 210, j'examinerai maintenant si juger n'est
« pas sentir. Quand je juge de la grandeur ou de
« la couleur des objets qu'on me présente, il est
« évident que le jugement porté sur les différentes
« impressions que ces objets ont faites sur mes

(*) Dutens nous apprend que cette objection fut celle qui alarma le plus Helvétius, lorsqu'il la lui communiqua, et c'est à cette occasion qu'il se crut obligé de publier la lettre que lui écrivit Helvétius à ce sujet, lettre par laquelle « non-seulement, « dit-il, Helvétius ne bannit point de l'esprit les doutes que « Rousseau y introduit, mais dont il appréhende lui-même le « peu d'effet, puisqu'il en annonce une autre sur le même sujet, « qu'il eût écrite sans doute s'il eût vécu. » Cette lettre d'Helvétius, réimprimée, comme il a été dit plus haut, dans l'édition de *Genève*, est en effet aussi faible de raisonnement que de style; et quoiqu'il eût pu paraître intéressant de voir aux prises l'auteur d'*Émile* et celui de *l'Esprit*, elle nous a pas paru mériter de trouver place dans cette édition.

« sens n'est proprement qu'une sensation; que je « puis dire également, Je juge ou je sens que, de « deux objets, l'un, que j'appelle *toise*, fait sur « moi une impression différente de celui que j'ap- « pelle *pied*; que la couleur que je nomme *rouge* « agit sur mes yeux différemment de celle que je « nomme *jaune*; et j'en conclus qu'en pareil cas « *juger* n'est jamais que sentir. » « Il y a ici un « sophisme très-subtil et très-important à bien re- « marquer, reprend Rousseau : autre chose est « sentir une différence entre une *toise* et un *pied*, « et autre chose mesurer cette différence. Dans la « première opération l'esprit est purement passif, « mais dans l'autre il est actif. Celui qui a plus de « justesse dans l'esprit pour transporter par la « pensée le pied sur la toise, et voir combien de « fois il y est contenu, est celui qui en ce point a « l'esprit le plus juste et juge le mieux. » Et quant « à la conclusion, « qu'en pareil cas juger n'est « jamais que sentir », Rousseau soutient que, « c'est autre chose, parce que la comparaison du « jaune et du rouge n'est pas la sensation du jaune « ni celle du rouge. »

L'auteur se fait ensuite cette objection, tome I, disc. 1, chap. 1, p. 111 : « Mais, dira-t-on, sup- « posons qu'on veuille savoir si la force est préfé- « rable à la grandeur du corps, peut-on assurer « qu'alors juger soit sentir? Oui, répondrai-je; car, « pour porter un jugement sur ce sujet, ma mé- « moire doit me tracer successivement les tableaux

« des situations différentes où je puis me trouver « le plus communément dans le cours de ma vie. » « Comment! réplique à cela Rousseau; la compa- « raison successive de mille idées est aussi un sen- « timent! Il ne faut pas disputer des mots, mais « l'auteur se fait là un étrange dictionnaire. »

Enfin Helvétius finit ainsi, tom. I, disc. 1, chap. 1, p. 217 : « Mais, dira-t-on, comment jus- « qu'à ce jour a-t-on supposé en nous une faculté « de juger distincte de la faculté de sentir? L'on « ne doit cette supposition, répondrais-je, qu'à « l'impossibilité où l'on s'est cru jusqu'à présent « d'expliquer d'aucune autre manière certaines « erreurs de l'esprit. » « Point du tout, reprend « Rousseau. C'est qu'il est très-simple de suppo- « ser que deux opérations d'espèces différentes se « font par deux différentes facultés. »

A la fin du premier discours, tom. I, disc. 1, ch. 4, p. 28]. M. Helvétius, revenant à son grand principe, dit : « Rien ne m'empêche maintenant « d'avancer que *juger*, comme je l'ai déjà prouvé, « n'est proprement que *sentir*. » « Vous n'avez rien « prouvé sur ce point, répond Rousseau, sinon que « vous ajoutez au sens du mot SENTIR le sens que « nous donnons au mot JUGER : vous réunissez sous « un mot commun deux facultés essentiellement « différentes. » Et sur ce que Helvétius dit encore, tom. I, disc. 1, chap. 4, p. 28 que « l'esprit peut « être considéré comme la faculté productrice de « nos pensées, et n'est, en ce sens, que sensibilité

« et mémoire », Rousseau met en note : SENSIBILITÉ, MÉMOIRE, JUGEMENT (*).

Dans son second discours, M. Helvétius avance, tom. II, disc. II, chap. 4, p. [illegible], « que nous ne « concevons que des idées analogues aux nôtres, « que nous n'avons d'*estime sentie* que pour cette « espèce d'idées; et de là cette haute opinion que « chacun est, pour ainsi dire, forcé d'avoir de « soi-même, et qu'il appelle la nécessité où nous « sommes de nous estimer préférablement aux « autres. Mais, ajoute-t-il, tom. II, disc. II, « chap. 4, p. 57, on me dira que l'on voit quel« ques gens reconnaître dans les autres plus d'es« prit qu'en eux. Oui, répondrai-je, on voit des hom« mes en faire l'aveu; et cet aveu est d'une belle âme. « Cependant ils n'ont, pour celui qu'ils avouent « leur supérieur, qu'une *estime sur parole* : ils ne « font que donner à l'opinion publique la préfé« rence sur la leur, et convenir que ces personnes « sont plus estimées, sans être intérieurement « convaincus qu'elles soient plus estimables. » « Cela n'est pas vrai, reprend brusquement Rous« seau. J'ai long-temps médité sur un sujet, et j'en « ai tiré quelques vues avec toute l'attention que

(*) Les notes qu'on vient de lire ont toutes pour objet de combattre la proposition principale qui sert de base à l'ouvrage d'Helvétius, et Dutens observe avec raison que cet ouvrage n'étant composé que de chapitres sans liaison, d'idées décousues, de petits contes, et de bons mots, les notes qui suivent ne sont aussi que des sorties sur des sentimens particuliers.

« j'étais capable d'y mettre. Je communique ce « même sujet à un autre homme; et, durant notre « entretien, je vois sortir du cerveau de cet homme « des foules d'idées neuves et de grandes vues sur « ce même sujet qui m'en avait fourni si peu. Je « ne suis pas assez stupide pour ne pas sentir « l'avantage de ses vues et de ses idées sur les mien- « nes : je suis donc forcé de sentir intérieurement « que cet homme a plus d'esprit que moi, et de lui « accorder dans mon cœur une estime sentie, « supérieure à celle que j'ai pour moi. Tel fut le « jugement que Philippe second porta de l'esprit « d'Alonzo Perez, et qui fit que celui-ci s'estima « perdu. »

Helvétius veut appuyer son sentiment d'un exemple, et dit, tom. II, disc. II, ch. 4, p. 57, note : « En poésie, Fontenelle serait sans peine « convenu de la supériorité du génie de Corneille « sur le sien, mais il ne l'aurait pas sentie. Je sup- « pose, pour s'en convaincre, qu'on eût prié ce « même Fontenelle de donner, en fait de poésie, « l'idée qu'il s'était formée de la perfection; il est « certain qu'il n'aurait en ce genre proposé d'au- « tres règles fines que celles qu'il avait lui-même « aussi-bien observées que Corneille. » Mais Rousseau objecte à cela : « Il ne s'agit pas de règles; il « s'agit du génie qui trouve les grandes images et « les grands sentimens. Fontenelle aurait pû se « croire meilleur juge de tout cela que Corneille, « mais non pas aussi bon inventeur : il était fait

« pour sentir le génie de Corneille, et non pour « l'égaler. Si l'auteur ne croit pas qu'un homme « puisse sentir la supériorité d'un autre dans son « propre genre, assurément il se trompe beau- « coup : moi-même je sens la sienne, quoique je « ne sois pas de son sentiment. Je sens qu'il se « trompe en homme qui a plus d'esprit que moi : « il a plus de vues et plus lumineuses, mais les « miennes sont plus saines. Fénélon l'emportait « sur moi à tous égards : cela est certain. » A ce sujet Helvétius ayant laissé échapper l'expression *du poids importun de l'estime*, Rousseau le relève en s'écriant : « Le poids importun de l'es- « time! Eh dieu! rien n'est si doux que l'estime, « même pour ceux qu'on croit supérieurs à soi. »

« Ce n'est peut-être qu'en vivant loin des so- « ciétés, » dit Helvétius, tom. II, disc. II, chap. 6, p. 77, « qu'on peut se défendre des illusions qui « les séduisent. Il est du moins certain que, dans « ces mêmes sociétés, on ne peut conserver une « vertu toujours forte et pure sans avoir habi- « tuellement présent à l'esprit le principe de l'uti- « lité publique; sans avoir une connaissance pro- « fonde des véritables intérêts de ce public, et, « par conséquent, de la morale et de la politique. » « A ce compte, répond Rousseau, il n'y a de vé- « ritable probité que chez les philosophes. Ma foi, « ils font bien de s'en faire compliment les uns « aux autres. »

Conséquemment au principe que venait d'a-

vancer l'auteur, il dit, tom. II, disc. II, ch. 6, p. 78, note, « que Fontenelle définissait le mensonge, taire une vérité qu'on doit. Un homme « sort du lit d'une femme, il en rencontre le mari : « D'où venez-vous ? lui dit celui-ci. Que lui ré- « pondre ? Lui doit-on alors la vérité ? Non, dit « Fontenelle, parce qu'alors la vérité n'est utile à « personne. » « Plaisant exemple ! s'écrie Rous- « seau : comme si celui qui ne se fait pas un scru- « pule de coucher avec la femme d'autrui s'en « faisait un de dire un mensonge ! Il se peut qu'un « adultère soit obligé de mentir, mais l'homme de « bien ne veut être ni menteur ni adultère (*).

Lorsqu'il dit, tom. II, disc. II, chap. 12, p. 168, « Qu'un poëte dramatique fasse une bonne tragé- « die sur un plan déjà connu, c'est, dit-on, un « plagiaire méprisable ; mais qu'un général se serve « dans une campagne de l'ordre de bataille et des « stratagèmes d'un autre général, il n'en paraît « souvent que plus estimable » : l'autre le relève en disant, « Vraiment, je le crois bien ! le premier

---

(*) Helvétius a dit : « Tout devient légitime, et même ver- « tueux, pour le salut public. » Rousseau a mis en note, à côté : *Le salut public n'est rien, si tous les particuliers ne sont en sûreté.* — Cette note de Rousseau ne fait point partie de celles que Dutens a publiées ; nous la devons à l'éditeur de 1801, qui l'a trouvée sans doute dans l'exemplaire que nous avons dit plus haut être encore en la possession de M. De Bure. Dutens a pu la juger digne de peu d'attention, et l'ometttre comme telle dans sa brochure ; mais les événemens survenus depuis donnent à cette note un prix inestimable et qui sera senti par tous les lecteurs.

« se donne pour l'auteur d'une pièce nouvelle, le « second ne se donne pour rien; son objet est de « battre l'ennemi. S'il faisait un livre sur les ba-« tailles, on ne lui pardonnerait pas plus le plagiat « qu'à l'auteur dramatique.» Rousseau n'est pas plus indulgent envers M. Helvétius lorsque celui-ci altère les faits pour autoriser ses principes. Par exemple, lorsque, voulant prouver que, « dans tous « les siècles et dans tous les pays, la probité n'est « que l'habitude des actions utiles à sa nation, il « allègue, tom. II, disc. II, chap. 13, p. 190, « l'exemple des Lacédémoniens qui permettaient « le vol, et conclut ensuite, tome II, disc. II, « chap. 13, p. 192, que le vol, nuisible à tout « peuple riche, mais utile à Sparte, y devait être « honoré »; Rousseau remarque *que le vol n'était permis qu'aux enfans, et qu'il n'est dit nulle part que les hommes volassent*, ce qui est vrai. Et sur le même sujet l'auteur dans une note, ayant dit « qu'un jeune Lacédémonien, plutôt que d'*avouer* « son larcin, se laissa, sans crier, dévorer le ventre « par un jeune renard qu'il avait volé et caché « sous sa robe »; son critique le reprend ainsi avec raison : « Il n'est dit nulle part que l'enfant « fût questionné : il ne s'agissait que de ne pas « déceler son vol, et non de le nier. Mais l'auteur « est bien aise de mettre adroitement le mensonge « au nombre des vertus lacédémoniennes. »

M. Helvétius, tome II, disc. II, chap. 15, p. 243, faisant l'apologie du luxe, porte l'esprit

du paradoxe jusqu'à dire que les femmes galantes, dans un sens politique, sont plus utiles à l'état que les femmes sages. Mais Rousseau répond : « L'une soulage ces gens qui souffrent ; l'autre fa« vorise des gens qui veulent s'enrichir : en exci« tant l'industrie des artisans du luxe, elle en « augmente le nombre ; en faisant la fortune de « deux ou trois, elle en excite vingt à prendre un « état où ils resteront misérables ; elle multiplie « les sujets dans les professions inutiles, et les « fait manquer dans les professions nécessaires. »

Dans une autre occasion, tom. III, disc. II, ch. 5, p. 146, note, M. Helvétius, remarquant que « l'envie permet à chacun d'être le panégy« riste de sa probité, et non de son esprit », Rousseau, loin d'être de son avis, dit : « Ce n'est « point cela ; mais c'est qu'en premier lieu la pro« bité est indispensable, et non l'esprit, et qu'en « second lieu il dépend de nous d'être honnêtes « gens, et non pas gens d'esprit. »

Enfin, dans le premier chapitre du troisième discours, tom. III, p. 163, l'auteur entre dans la question de l'éducation et de l'égalité naturelle des esprits. Voici le sentiment de Rousseau là-dessus, exprimé dans une de ses notes : « Le principe « duquel l'auteur déduit, dans les chapitres sui« vans, l'égalité naturelle des esprits, et qu'il a « tâché d'établir au commencement de cet ou« vrage, est que les jugemens humains sont pure« ment passifs. Ce principe a été établi et discuté

« avec beaucoup de philosophie et de profondeur
« dans *l'Encyclopédie*, article EVIDENCE. J'ignore
« quel est l'auteur de cet article; mais c'est certai-
« nement un très-grand métaphysicien, je soup-
« çonne l'abbé de Condillac ou M. de Buffon.
« Quoi qu'il en soit, j'ai tâché de combattre ce
« principe et d'établir l'activité de nos jugemens
« dans les notes, que j'ai écrites au commence-
« ment de ce livre, et surtout dans la première
« partie de la Profession de foi du vicaire savoyard.
« Si j'ai raison, et que le principe de M. Helvétius
« et de l'auteur susdit soit faux, les raisonnemens
« des chapitres suivans, qui n'en sont que des
« conséquences, tombent, et il n'est pas vrai que
« l'inégalité des esprits soit l'effet de la seule édu-
« cation, qu'elle y puisse influer beaucoup. »

LE PERSIFLEUR (*).

Dès qu'on m'a appris que les écrivains qui s'étaient chargés d'examiner les ouvrages nouveaux avaient, par divers accidens, successivement résigné leurs emplois, je me suis mis en tête que je pourrais fort bien les remplacer; et, comme je n'ai pas la mauvaise vanité de vouloir être modeste avec le public, j'avoue franchement que je m'en suis trouvé très-capable; je soutiens même qu'on ne doit jamais parler autrement de soi, que quand on est bien sûr de n'en pas être la dupe. Si j'étais un auteur connu, j'affecterais peut-être de débiter des contre-vérités à mon désavantage, pour tâcher, à leur faveur, d'amener adroitement dans la même classe les défauts que je serais contraint d'avouer : mais actuellement le stratagème serait trop dangereux; le lecteur, par provision, me jouerait infailliblement le tour de tout prendre au pied de la lettre : or, je le demande à mes chers confrères, est-ce là le compte d'un auteur qui parle mal de soi?

(*) Rousseau, dans ses *Confessions*, Livre VII, nous apprend que ce morceau devait être la première feuille d'un écrit périodique projeté pour être fait alternativement entre Diderot et lui. « Des événemens imprevus, dit-il, nous barrèrent, et le « projet en demeura là. »

Je sens bien qu'il ne suffit pas tout-à-fait que je sois convaincu de ma grande capacité, et qu'il serait assez nécessaire que le public fût de moitié dans cette conviction : mais il m'est aisé de montrer que cette réflexion, même prise comme il faut, tourne presque toute à mon profit. Car remarquez, je vous prie, que, si le public n'a point de preuves que je sois pourvu des talens convenables pour réussir dans l'ouvrage que j'entreprends, on ne peut pas dire non plus qu'il en ait du contraire. Voilà donc déjà pour moi un avantage considérable sur la plupart de mes concurrens; j'ai réellement vis-à-vis d'eux une avance relative de tout le chemin qu'ils ont fait en arrière.

Je pars ainsi d'un préjugé favorable, et je le confirme par les raisons suivantes, très-capables, à mon avis, de dissiper pour jamais toute espèce de doute désavantageux sur mon compte.

1° On a publié depuis un grand nombre d'années, une infinité de journaux, feuille et autres ouvrages périodiques, en tous pays et en toute langue, et j'ai apporté la plus scrupuleuse attention à ne jamais rien lire de tout cela. D'où je conclus que, n'ayant point la tête farcie de ce jargon, je suis en état d'en tirer des productions meilleures beaucoup en elles-mêmes, quoique peut-être en moindre quantité. Cette raison est bonne pour le public; mais j'ai été contraint de la retourner pour mon libraire, en lui disant que le jugement engendre plus de choses à mesure que la mémoire

en est moins chargée, et qu'ainsi les matériaux ne nous manqueraient pas.

2° Je n'ai pas non plus trouvé à propos, et à peu près par la même raison, de perdre beaucoup de temps à l'étude des sciences ni à celle des auteurs anciens. La physique systématique est depuis long-temps reléguée dans le pays des romans; la physique expérimentale ne me paraît plus que l'art d'arranger agréablement de jolis brimborions; et la géométrie, celui de se passer du raisonnement à l'aide de quelques formules.

Quant aux anciens, il m'a semblé que, dans les jugemens que j'aurais à porter, la probité ne voulait pas que je donnasse le change à mes lecteurs, ainsi que faisaient jadis nos savans, en substituant frauduleusement, à mon avis qu'ils attendraient, celui d'Aristote ou de Cicéron dont ils n'ont que faire : grâce à l'esprit de nos modernes, il y a long-temps que ce scandale a cessé, et je me garderai bien d'en ramener la pénible mode. Je me suis seulement appliqué à la lecture des dictionnaires; et j'y ai fait un tel profit, qu'en moins de trois mois je me suis vu en état de décider de tout avec autant d'assurance et d'autorité que si j'avais eu deux ans d'étude. J'ai de plus acquis un petit recueil de passages latins tirés de divers poëtes, où je trouverai de quoi broder et enjoliver mes feuilles, en les ménageant avec économie afin qu'ils durent long-temps. Je sais combien les vers latins, cités à propos, donnent de relief à un philosophe;

et, par la même raison, je me suis fourni de quantité d'axiomes et de sentences philosophiques pour orner mes dissertations, quand il sera question de poésie. Car je n'ignore pas que c'est un devoir indispensable, pour quiconque aspire à la réputation d'auteur célèbre, de parler pertinemment de toutes les sciences, hors celle dont il se mêle. D'ailleurs, je ne sens point du tout la nécessité d'être fort savant pour juger les ouvrages qu'on nous donne aujourd'hui. Ne dirait-on pas qu'il faut avoir lu le père Pétau, Montfaucon, etc., et être profond dans les mathématiques, etc., pour juger Tanzaï, Grigri Angola, Misapouf, et autres sublimes productions de ce siècle?

Ma dernière raison, et, dans le fond la seule dont j'avais besoin, est tirée de mon objet même. Le but que je me propose dans le travail médité est de faire l'analyse des ouvrages nouveaux qui paraîtront, d'y joindre mon sentiment, et de communiquer l'un et l'autre au public; or, dans tout cela, je ne vois pas la moindre nécessité d'être savant. Juger sainement et impartialement, bien écrire, savoir sa langue; ce sont là, ce me semble, toutes les connaissances nécessaires en pareil cas : mais ces connaissances, qui est-ce qui se vante de les posséder mieux que moi et à un plus haut degré? A la vérité je ne saurais pas bien démontrer que cela soit réellement tout-à-fait comme je le dis, mais c'est justement à cause de cela que je le crois encore plus fort : on ne peut trop sentir soi-

même ce qu'on veut persuader aux autres. Serais-je donc le premier qui, à force de se croire un fort habile homme, l'aurait aussi fait croire au public? et si je parvins à lui donner de moi une semblable opinion, qu'elle soit bien ou mal fondée, n'est-ce pas, pour ce qui me regarde, à peu près la même chose dans le cas dont il s'agit?

On ne peut donc nier que je ne sois très-fondé à m'ériger en Aristarque, en juge souverain des ouvrages nouveaux, louant, blâmant, critiquant à ma fantaisie, sans que personne soit en droit de me taxer de témérité, sauf à tous et un chacun de se prévaloir contre moi du droit de représailles, que je leur accorde de très-grand cœur, désirant seulement qu'il leur prenne en gré de dire du mal de moi de la même manière et dans le même sens que je m'avise d'en dire du bien.

C'est par une suite de ce principe d'équité que, n'étant point connu de ceux qui pourraient devenir mes adversaires, je déclare que toute critique ou observation personnelle sera pour toujours bannie de mon journal. Ce ne sont que des livres que je vais examiner; le mot d'auteur ne sera pour moi que l'esprit du livre même, il ne s'étendra point au-delà; et j'avertis positivement que je ne m'en servirai jamais dans un autre sens : de sorte que si, dans mes jours de mauvaise humeur, il m'arrive quelquefois de dire : Voilà un sot, un impertinent écrivain, c'est l'ouvrage seul qui sera taxé d'impertinence et de sottise, et je n'entends

nullement que l'auteur en soit moins un génie du premier ordre, et peut-être même un digne académicien. Que sais-je, par exemple, si l'on ne s'avisera point de régaler mes feuilles des épithètes dont je viens de parler? or, on voit bien d'abord que je ne cesserai pas pour cela d'être un homme de beaucoup de mérite.

Comme tout ce que j'ai dit jusqu'à présent paraîtrait un peu vague, si je n'ajoutais rien pour exposer plus nettement mon projet et la manière dont je me propose de l'exécuter, je vais prévenir mon lecteur sur certaines particularités de mon caractère, qui le mettront au fait de ce qu'il peut s'attendre à trouver dans mes écrits.

Quand Boileau a dit de l'homme en général qu'il changeait du blanc au noir, il a croqué mon portrait en deux mots, en qualité d'individu. Il l'eût rendu plus précis, s'il y eût ajouté toutes les autres couleurs avec les nuances intermédiaires. Rien n'est si dissemblable à moi que moi-même; c'est pourquoi il serait inutile de tenter de me définir autrement que par cette variété singulière; elle est telle dans mon esprit, qu'elle influe de temps à autre jusque sur mes sentimens. Quelquefois je suis un dur et féroce misanthrope; en d'autres momens, j'entre en extase au milieu des charmes de la société et des délices de l'amour. Tantôt je suis austère et dévot, et, pour le bien de mon âme, je fais tous mes efforts pour rendre durables ces saintes dispositions : mais je deviens bientôt un

franc libertin; et, comme je m'occupe alors beaucoup plus de mes sens que de ma raison, je m'abstiens constamment d'écrire dans ces momens-là. C'est sur quoi il est bon que mes lecteurs soient suffisamment prévenus, de peur qu'ils ne s'attendent à trouver dans mes feuilles des choses que certainement ils n'y verront jamais. En un mot un Protée, un caméléon, une femme, sont des êtres moins changeans que moi : ce qui doit dès l'abord ôter aux curieux toute espérance de me reconnaître quelque jour à mon caractère; car ils me trouveront toujours sous quelque forme particulière, qui ne sera la mienne que pendant ce moment-là. Et ils ne peuvent pas même espérer de me reconnaître à ces changemens; car, comme ils n'ont point de période fixe, ils se feront quelquefois d'un instant à l'autre, et, d'autres fois, je demeurerai des mois entiers dans le même état. C'est cette irrégularité même qui fait le fond de ma constitution. Bien plus, le retour des mêmes objets renouvelle ordinairement en moi des dispositions semblables à celles où je me suis trouvé la première fois que je les ai vus; c'est pourquoi je suis assez constamment de la même humeur avec les mêmes personnes. De sorte qu'à entendre séparément tous ceux qui me connaissent, rien ne paraîtrait moins varié que mon caractère : mais allez aux derniers éclaircissemens, l'un vous dira que je suis badin; l'autre, grave; celui-ci me prendra pour un ignorant, l'autre pour un homme fort

docte; en un mot, autant de têtes autant d'avis. Je me trouve si bizarrement disposé à cet égard, qu'étant un jour abordé par deux personnes à la fois, avec l'une desquelles j'avais accoutumé d'être gai jusqu'à la folie, et plus ténébreux qu'Héraclite avec l'autre, je me sentis si puissamment agité, que je fus contraint de les quitter brusquement, de peur que le contraste des passions opposées ne me fît tomber en syncope.

Avec tout cela, à force de m'examiner, je n'ai pas laissé que de démêler en moi certaines dispositions dominantes et certains retours presque périodiques qui seraient difficiles à remarquer à tout autre qu'à l'observateur le plus attentif, en un mot qu'à moi-même : c'est à peu près ainsi que toutes les vicissitudes et les irrégularités de l'air n'empêchent pas que les marins et les habitans de la campagne n'y aient remarqué quelques circonstances annuelles et quelques phénomènes, qu'ils ont réduits en règle pour prédire à peu près le temps qu'il fera dans certaines saisons. Je suis sujet, par exemple, à deux dispositions principales, qui changent assez constamment de huit en huit jours, et que j'appelle *mes âmes hebdomadaires* : par l'une, je me trouve sagement fou; par l'autre, follement sage; mais de telle manière pourtant que, la folie l'emportant sur la sagesse dans l'un et dans l'autre cas, elle a surtout manifestement le dessus dans la semaine où je m'appelle *sage*; car alors le fond de toutes les matières que je

traite, quelque raisonnable qu'il puisse être en soi, se trouve presque entièrement absorbé par les futilités et les extravagances dont j'ai toujours soin de l'habiller. Pour mon âme folle, elle est bien plus sage que cela; car, bien qu'elle tire toujours de son propre fonds le texte sur lequel elle argumente, elle met tant d'art, tant d'ordre, et tant de force dans ses raisonnemens et dans ses preuves, qu'une folie ainsi déguisée ne diffère preque en rien de la sagesse. Sur ces idées, que je garantis justes, ou à peu près, je trouve un petit problème à proposer à mes lecteurs, et je les prie de vouloir bien décider laquelle c'est de mes deux âmes qui a dicté cette feuille.

Qu'on ne s'attende donc point à ne voir ici que de sages et graves dissertations : on y en verra sans doute; et où serait la variété? Mais je ne garantis point du tout qu'au milieu de la plus profonde métaphysique il ne me prenne tout d'un coup une saillie extravagante, et qu'emboîtant mon lecteur dans l'Icosaëdre de Bergerac, je ne le transporte tout d'un coup dans la lune, tout comme, à propos de l'Arioste et de l'Hippocriffe, je pourrais fort bien lui citer Platon, Locke ou Malebranche.

Au reste, toutes matières seront de ma compétence : j'étends ma juridiction indistinctement sur tout ce qui sortira de la presse; je m'arrogerai même, quand le cas y écherra, le droit de révision sur les jugemens de mes confrères; et, non con-

tent de me soumettre toutes les imprimeries de France, je me propose aussi de faire, de temps en temps, de bonnes excursions hors du royaume, et de me rendre tributaires d'Italie, la Hollande, et même l'Angleterre, chacune à son tour, promettant, foi de voyageur, la véracité la plus exacte dans les actes que j'en rapporterai.

Quoique le lecteur se soucie sans doute assez peu des détails que je lui fais ici de moi et de mon caractère, j'ai résolu de ne pas lui en faire grâce d'une seule ligne; c'est autant pour son profit que pour ma commodité que j'en agis ainsi. Après avoir commencé par me persifler moi-même, j'aurai tout le temps de persifler les autres; j'ouvrirai les yeux, j'écrirai ce que je vois, et l'on trouvera que je me serai assez bien acquitté de ma tâche.

Il me reste à faire excuse d'avance aux auteurs que je pourrais maltraiter à tort, et au public, de tous les éloges injustes que je pourrais donner aux ouvrages qu'on lui présente; ce ne sera jamais volontairement que je commettrai de pareilles erreurs. Je sais que l'impartialité dans un journaliste ne sert qu'à lui faire des ennemis de tous les auteurs, pour n'avoir pas dit, au gré de chacun d'eux, assez de bien de lui, ni assez de mal de ses confrères; c'est pour cela que je veux toujours rester inconnu. Ma grande folie est de vouloir ne consulter que la raison et de ne dire que la vérité, de sorte que, suivant l'étendue de mes lumières

et la disposition de mon esprit, on pourra trouver en moi, tantôt un critique plaisant et badin, tantôt un censeur sévère et bourru, non pas un satirique amer ni un puéril adulateur. Les jugemens peuvent être faux, mais le juge ne sera jamais inique.

LA REINE FANTASQUE,

CONTE.

Il y avait autrefois un roi qui aimait son peuple.... Cela commence comme un conte de fée, interrompit le druide. C'en est un aussi, répondit Jalamir. Il y avait donc un roi qui aimait son peuple, et qui, par conséquent, en était adoré. Il avait fait tous ses efforts pour trouver des ministres aussi bien intentionnés que lui ; mais, ayant enfin reconnu la folie d'une pareille recherche, il avait pris le parti de faire par lui-même toutes les choses qu'il pouvait dérober à leur malfaisante activité. Comme il était fort entêté du bizarre projet de rendre ses sujets heureux, il agissait en conséquence ; et une conduite si singulière lui donnait parmi les grands un ridicule ineffaçable. Le peuple le bénissait ; mais, à la cour, il passait pour un fou. A cela près, il ne manquait pas de mérite : aussi s'appelait-il *Phénix*.

Si ce prince était extraordinaire, il avait une femme qui l'était moins. Vive, étourdie, capricieuse, folle par la tête, sage par le cœur, bonne par tempérament, méchante par caprice ; voilà, en quatre mots, le portrait de la reine. *Fantasque* était son nom ; nom célèbre qu'elle avait reçu de

ses ancêtres en ligne féminine, et dont elle soutenait dignement l'honneur. Cette personne si illustre et si raisonnable était le charme et le supplice de son cher époux; car elle l'aimait aussi fort sincèrement, peut-être à cause de la facilité qu'elle avait à le tourmenter. Malgré l'amour réciproque qui régnait entre eux, ils passèrent plusieurs années sans pouvoir obtenir aucun fruit de leur union. Le roi en était pénétré de chagrin, et la reine s'en mettait dans des impatiences dont ce bon prince ne se ressentait pas tout seul : elle s'en prenait à tout le monde de ce qu'elle n'avait point d'enfans. Il n'y avait pas un courtisan à qui elle ne demandât étourdiment quelque secret pour en avoir, et qu'elle ne rendît responsable du mauvais succès.

Les médecins ne furent point oubliés; car la reine avait pour eux une docilité peu commune, et ils n'ordonnaient pas une drogue qu'elle ne fît préparer très-soigneusement, pour avoir le plaisir de la leur jeter au nez à l'instant qu'il la fallait prendre. Les derviches eurent leur tour; il fallut recourir aux neuvaines, aux vœux, surtout aux offrandes. Et malheur aux desservans des temples où sa majesté allait en pèlerinage! elle fourrageait tout; et, sous prétexte d'aller respirer un air prolifique, elle ne manquait jamais de mettre sens dessus dessous toutes les cellules des moines. Elle portait aussi leurs reliques, et s'affublait alternativement de tous leurs différens équipages : tantôt

c'était un cordon blanc, tantôt une ceinture de cuir, tantôt un capuchon, tantôt un scapulaire; il n'y avait sorte de mascarade monastique dont sa dévotion ne s'avisât; et comme elle avait un petit air éveillé qui la rendait charmante sous ces déguisemens, elle n'en quittait aucun sans avoir eu soin de s'y faire peindre.

Enfin, à force de dévotions si bien faites, à force de médecines si sagement employées, le ciel et la terre exaucèrent les vœux de la reine; elle devint grosse au moment qu'on commençait à en désespérer. Je laisse à deviner la joie du roi et celle du peuple. Pour la sienne, elle alla, comme toutes ses passions, jusqu'à l'extravagance : dans ses transports, elle cassait et brisait tout; elle embrassait indifféremment tout ce qu'elle rencontrait, hommes, femmes, courtisans, valets : c'était risquer de se faire étouffer que se trouver sur son passage. Elle ne connaissait point, disait-elle, de ravissement pareil à celui d'avoir un enfant à qui elle pût donner le fouet tout à son aise dans ses momens de mauvaise humeur.

Comme la grossesse de la reine avait été longtemps inutilement attendue, elle passait pour un de ces événemens extraordinaires dont tout le monde veut avoir l'honneur. Les médecins l'attribuaient à leurs drogues, les moines à leurs reliques, le peuple à ses prières, et le roi à son amour. Chacun s'intéressait à l'enfant qui devait naître, comme si c'eût été le sien, et tous faisaient des

vœux sincères pour l'heureuse naissance du prince, car on en voulait un; et le peuple, les grands et le roi, réunissaient leurs désirs sur ce point. La reine trouva fort mauvais qu'on s'avisât de lui prescrire de qui elle devait accoucher, et déclara qu'elle prétendait avoir une fille, ajoutant qu'il lui paraissait assez singulier que quelqu'un osât lui disputer le droit de disposer d'un bien qui n'appartenait incontestablement qu'à elle seule.

Phénix voulut en vain lui faire entendre raison: elle lui dit nettement que ce n'était point là ses affaires, et s'enferma dans son cabinet pour bouder; occupation chérie à laquelle elle employait régulièrement au moins six mois de l'année. Je dis six mois, non de suite, c'eût été autant de repos pour son mari, mais pris dans des intervalles propres à le chagriner.

Le roi comprenait fort bien que les caprices de la mère ne détermineraient pas le sexe de l'enfant; mais il était au désespoir qu'elle donnât ainsi ses travers en spectacle à toute la cour. Il eût sacrifié tout au monde pour que l'estime universelle eût justifié l'amour qu'il avait pour elle; et le bruit qu'il fit mal à propos en cette occasion ne fut pas la seule folie que lui eût fait faire le ridicule espoir de rendre sa femme raisonnable.

Ne sachant plus à quel saint se vouer, il eut recours à la fée Discrète son amie, et la protectrice de son royaume. La fée lui conseilla de prendre les voies de la douceur, c'est-à-dire, de demander

excuse à la reine. Le seul but, lui dit-elle, de toutes les fantaisies des femmes est de désorienter un peu la morgue masculine, et d'accoutumer les hommes à l'obéissance qui leur convient. Le meilleur moyen que vous ayez de guérir les extravagances de votre femme est d'extravaguer avec elle. Dès le moment que vous cesserez de contrarier ses caprices, assurez-vous qu'elle cessera d'en avoir, et qu'elle n'attend, pour devenir sage, que de vous avoir rendu bien complétement fou. Faites donc les choses de bonne grâce, et tâchez de céder en cette occasion, pour obtenir tout ce que vous voudrez dans une autre. Le roi crut la fée; et, pour se conformer à son avis, s'étant rendu au cercle de la reine, il la prit à part, lui dit tout bas qu'il était fâché d'avoir contesté contre elle mal à propos, et qu'il tâcherait de la dédommager à l'avenir, par sa complaisance, de l'humeur qu'il pouvait avoir mise dans ses discours en disputant impoliment contre elle.

Fantasque, qui craignit que la douceur de Phénix ne la couvrît seule de tout le ridicule de cette affaire, se hâta de lui répondre que sous cette excuse ironique elle voyait encore plus d'orgueil que dans les disputes précédentes; mais que, puisque les torts d'un mari n'autorisaient point ceux d'une femme, elle se hâtait de céder en cette occasion comme elle avait toujours fait. Mon prince et mon époux, ajouta-t-elle tout haut, m'ordonne d'accoucher d'un garçon, et je sais trop bien mon

devoir pour manquer d'obéir. Je n'ignore pas que quand sa majesté m'honore des marques de sa tendresse, c'est moins pour l'amour de moi que pour celui de son peuple, dont l'intérêt ne l'occupe guère moins la nuit que le jour; je dois imiter un si noble désintéressement, et je vais demander au divan un mémoire instructif du nombre et du sexe des enfans qui conviennent à la famille royale; mémoire important au bonheur de l'état, et sur lequel toute reine doit apprendre à régler sa conduite pendant la nuit.

Ce beau soliloque fut écouté de tout le cercle avec beaucoup d'attention, et je vous laisse à penser combien d'éclats de rire furent assez maladroitement étouffés. Ah! dit tristement le roi en sortant et haussant les épaules, je vois bien que, quand on a une femme folle, on ne peut éviter d'être un sot.

La fée Discrète, dont le sexe et le nom contrastaient quelquefois plaisamment dans son caractère, trouva cette querelle si réjouissante, qu'elle résolut de s'en amuser jusqu'au bout. Elle dit publiquement au roi qu'elle avait consulté les comètes qui président à la naissance des princes, et qu'elle pouvait lui répondre que l'enfant qui naîtrait de lui serait un garçon; mais en secret elle assura la reine qu'elle aurait une fille.

Cet avis rendit tout à coup Fantasque aussi raisonnable qu'elle avait été capricieuse jusqu'alors. Ce fut avec une douceur et une complaisance

infinies qu'elle prit toutes les mesures possibles pour désoler le roi et toute la cour. Elle se hâta de faire faire une layette des plus superbes, affectant de la rendre si propre à un garçon, qu'elle devînt ridicule à une fille; il fallut, dans ce dessein, changer plusieurs modes; mais tout cela ne lui coûtait rien. Elle fit préparer un beau collier de l'ordre, tout brillant de pierreries, et voulut absolument que le roi nommât d'avance le gouverneur et le précepteur du jeune prince.

Sitôt qu'elle fut sûre d'avoir une fille, elle ne parla que de son fils, et n'omit aucune des précautions inutiles qui pouvaient faire oublier celles qu'on aurait dû prendre. Elle riait aux éclats en se peignant la contenance étonnée et bête qu'auraient les grands et les magistrats qui devaient orner ses couches de leur présence. Il me semble, disait-elle à la fée, voir d'un côté notre vénérable chancelier arborer de grandes lunettes pour vérifier le sexe de l'enfant; et de l'autre, sa sacrée majesté baisser les yeux et dire en balbutiant : « Je « croyais.... la fée m'avait pourtant dit.... Mes« sieurs, ce n'est pas ma faute; » et d'autres apophthegmes aussi spirituels, recueillis par les savans de la cour, et bientôt portés jusqu'aux extrémités des Indes.

Elle se représentait avec un plaisir malin le désordre et la confusion que ce merveilleux événement allait jeter dans toute l'assemblée. Elle se figurait d'avance les disputes, l'agitation de toutes

les dames du palais, pour réclamer, ajuster, concilier en ce moment imprévu, les droits de leurs importantes charges, et toute la cour en mouvement pour un béguin.

Ce fut aussi dans cette occasion qu'elle inventa le décent et spirituel usage de faire haranguer par les magistrats en robe le prince nouveau né. Phénix voulut lui représenter que c'était avilir la magistrature à pure perte, et jeter un comique extravagant sur tout le cérémonial de la cour, que d'aller en grand appareil étaler du phébus à un petit marmot avant qu'il le pût entendre, ou du moins y répondre.

Eh! tant mieux! reprit vivement la reine, tant mieux pour votre fils! Ne serait-il pas trop heureux que toutes les bêtises qu'ils ont à lui dire fussent épuisées avant qu'il les entendît? et voudriez-vous qu'on lui gardât pour l'âge de raison des discours propres à le rendre fou? Pour Dieu, laissez-les haranguer tout leur bien-aise, tandis qu'on est sûr qu'il n'y comprend rien, et qu'il en a l'ennui de moins : vous devez savoir de reste qu'on n'en est pas toujours quitte à si bon marché. Il en fallut passer par là; et, de l'ordre exprès de sa majesté, les présidens du sénat et des académies commencèrent à composer, étudier, raturer, et feuilleter leur Vaumorière et leur Démosthène, pour apprendre à parler à un embryon.

Enfin le moment critique arriva. La reine sentit les premières douleurs avec des transports de

druide; je ne les connaîtrai que trop par leurs actions : fais-les donc agir si ton histoire a besoin d'eux, et n'en dis mot s'ils sont inutiles : je ne veux point d'autres portraits que les faits. Puisqu'il n'y a pas moyen, dit Jalamir, d'égayer mon récit par un peu de métaphysique, j'en vais tout bêtement reprendre le fil. Mais conter pour conter est d'un ennui... Vous ne savez pas combien de belles choses vous allez perdre. Aidez-moi, je vous prie, à me retrouver, car l'essentiel m'a tellement emporté, que je ne sais plus à quoi j'en étais du conte.

A cette reine, dit le druide impatienté, que tu as tant de peine à faire accoucher, et avec laquelle tu me tiens depuis une heure en travail. Oh! oh! reprit Jalamir, croyez-vous que les enfans des rois se pondent comme des œufs de grives? Vous allez voir si ce n'était pas bien la peine de pérorer. La reine donc, après bien des cris et des ris, tira enfin les curieux de peine et la fée d'intrigue, en mettant au jour une fille et un garçon plus beaux que la lune et le soleil, et qui se ressemblaient si fort qu'on avait peine à les distinguer, ce qui fit que dans leur enfance on se plaisait à les habiller de même. Dans ce moment si désiré, le roi, sortant de la majesté pour se rendre à la nature, fit des extravagances qu'en d'autres temps il n'eût pas laissé faire à la reine; et le plaisir d'avoir des enfans le rendait si enfant lui-même, qu'il courut sur son balcon crier à pleine tête : « Mes amis,

« réjouissez-vous tous; il vient de me naître un « fils, et à vous un pere, et une fille à ma femme. » La reine, qui se trouvait pour la première fois de sa vie à pareille fête, ne s'aperçut pas de tout l'ouvrage qu'elle avait fait, et la fée, qui connaissait son esprit fantasque, se contenta, conformément à ce qu'elle avait désiré, de lui annoncer d'abord une fille. La reine se la fit apporter, et, ce qui surprit fort les spectateurs, elle l'embrassa tendrement à la vérité, mais les larmes aux yeux, et avec un air de tristesse qui cadrait mal avec celui qu'elle avait eu jusqu'alors. J'ai déjà dit qu'elle aimait sincèrement son époux : elle avait été touchée de l'inquiétude et de l'attendrissement qu'elle avait lu dans ses regards durant ses souffrances. Elle avait fait, dans un temps, à la vérité singulièrement choisi, des réflexions sur la cruauté qu'il y avait à désoler un mari si bon; et, quand on lui présenta sa fille, elle ne songea qu'au regret qu'aurait le roi de n'avoir pas un fils. Discrète, à qui l'esprit de son sexe et le don de féerie apprenait à lire facilement dans les cœurs, pénétra sur-le-champ ce qui se passait dans celui de la reine; et, n'ayant plus de raison pour lui déguiser la vérité, elle fit apporter le jeune prince. La reine, revenue de sa surprise, trouva l'expédient si plaisant qu'elle en fit des éclats de rire dangereux dans l'état où elle était. Elle se trouva mal. On eut beaucoup de peine à la faire revenir; et, si la fée n'eût répondu de sa vie, la douleur la plus vive allait succéder

aux transports de joie dans le cœur du roi et sur les visages des courtisans.

Mais voici ce qu'il y eut de plus singulier dans toute cette aventure : le regret sincère qu'avait la reine d'avoir tourmenté son mari lui fit prendre une affection plus vive pour le jeune prince que pour sa sœur; et le roi, de son côté, qui adorait la reine, marqua la même préférence à la fille qu'elle avait souhaitée. Les caresses indirectes que ces deux uniques époux se faisaient ainsi l'un à l'autre devinrent bientôt un goût très-décidé, et la reine ne pouvait non plus se passer de son fils que le roi de sa fille.

Ce double événement fit un grand plaisir à tout le peuple, et le rassura du moins pour un temps sur la frayeur de manquer de maîtres. Les esprits forts qui s'étaient moqués des promesses de la fée, furent moqués à leur tour; mais ils ne se tinrent pas pour battus, disant qu'ils n'accordaient pas même à la fée l'infaillibilité du mensonge, ni à ses prédictions la vertu de rendre impossibles les choses qu'elle annonçait : d'autres, fondés sur la prédilection qui commençait à se déclarer, poussèrent l'impudence jusqu'à soutenir qu'en donnant un fils à la reine et une fille au roi, l'événement avait de tout point démenti la prophétie.

Tandis que tout se disposait pour la pompe du baptême des deux nouveaux-nés, et que l'orgueil humain se préparait à briller humblement aux

autels des dieux... Un moment, interrompit le druide; tu me brouilles d'une terrible façon. Apprends-moi, je te prie, en quel lieu nous sommes. D'abord, pour rendre la reine enceinte, tu la promenais parmi des reliques et des capuchons; après cela tu nous as tout à coup fait passer aux Indes; à présent tu viens me parler du baptême, et puis des autels des dieux. Par le grand Thamiris! je ne sais plus si, dans la cérémonie que tu prépares, nous allons adorer Jupiter, la bonne vierge, ou Mahomet. Ce n'est pas qu'à moi, druide, il m'importe beaucoup que tes deux bambins soient baptisés ou circoncis; mais encore faut-il observer le costume, et ne pas m'exposer à prendre un évêque pour le muphti, et le Missel pour l'Alcoran. Le grand malheur! lui dit Jalamir : d'aussi fins que vous s'y tromperaient bien. Dieu garde de mal tous les prélats qui ont des sérails et prennent pour de l'arabe le latin du bréviaire! Dieu fasse paix à tous les honnêtes cafards qui suivent l'intolérance du prophète de la Mecque, toujours prêts à massacrer saintement le genre humain pour la plus grande gloire du Créateur! Mais vous devez vous ressouvenir que nous sommes dans un pays de fée, où l'on n'envoie personne en enfer pour le bien de son âme, où l'on ne s'avise point de regarder au prépuce des gens pour les damner ou les absoudre, et où la mitre et le turban vert couvrent également les têtes sacrées,

pour servir de signalement aux yeux des sages et de parure à ceux des sots.

Je sais bien que les lois de la géographie, qui règlent toutes les religions du monde, veulent que les deux nouveaux-nés soient musulmans; mais on ne circoncit que les mâles, et j'ai besoin que mes jumeaux soient administrés tous deux; ainsi trouvez bon que je les baptise. Fais, fais, dit le druide; voilà, foi de prêtre, un choix le mieux motivé dont j'aie entendu parler de ma vie.

La reine, qui se plaisait à bouleverser toute étiquette, voulut se lever au bout de six jours, et sortir le septième, sous prétexte qu'elle se portait bien. En effet, elle nourrissait ses enfans: exemple odieux, dont toutes les femmes lui représentèrent très-fortement les conséquences. Mais Fantasque, qui craignait les ravages du lait répandu, soutint qu'il n'y a point de temps plus perdu pour le plaisir de la vie que celui qui vient après la mort, que le sein d'une femme morte ne se flétrit pas moins que celui d'une nourrice, ajoutant d'un ton de duègne qu'il n'y a point de si belle gorge aux yeux d'un mari que celle d'une mère qui nourrit ses enfans. Cette intervention des maris dans des soins qui les regardent si peu fit beaucoup rire les dames; et la reine, trop jolie pour l'être impunément, leur parut dès-lors, malgré ses caprices, presque aussi ridicule que son époux, qu'elles appelaient par dérision *le bourgeois de Vaugirard.*

Je te vois venir, dit aussitôt le druide; tu vou

drais me donner insensiblement le rôle de Schah-Bahan, et me faire demander s'il y a aussi un Vaugirard aux Indes comme un Madrid au bois de Boulogne, un Opéra dans Paris, et un philosophe à la cour. Mais poursuis ta rapsodie, et ne me tends plus de ces piéges; car n'étant ni marié, ni sultan, ce n'est pas la peine d'être un sot.

Enfin, dit Jalamir sans répondre au druide, tout étant prêt, le jour fut pris pour ouvrir les portes du ciel aux deux nouveaux-nés. La fée se rendit de bon matin au palais, et déclara aux augustes époux qu'elle allait faire à chacun de leurs enfans un présent digne de leur naissance et de son pouvoir. Je veux, dit-elle, avant que l'eau magique les dérobe à ma protection, les enrichir de mes dons et leur donner des noms plus efficaces que ceux de tous les pieds-plats du calendrier, puisqu'ils exprimeront les perfections dont j'aurai soin de les douer en même temps; mais, comme vous devez connaître mieux que moi les qualités qui conviennent au bonheur de votre famille et de vos peuples, choisissez vous-mêmes, et faites ainsi d'un seul acte de volonté sur chacun de vos deux enfans ce que vingt ans d'éducation font rarement dans la jeunesse, et que la raison ne fait plus dans un âge avancé.

Aussitôt grande altercation entre les deux époux. La reine prétendait seule régler à sa fantaisie le caractère de toute sa famille; et le bon prince, qui sentait toute l'importance d'un pareil

bon roi, partage qui ne paraissait pas des mieux entendus, mais sur lequel on ne pouvait plus revenir. Le plaisant fut que l'amour mutuel des deux époux agissant en cet instant avec toute la force que lui rendaient toujours, mais souvent trop tard, les occasions essentielles, et la prédilection ne cessant d'agir, chacun trouva celui de ses enfans qui devait lui ressembler le plus mal partagé des deux, et songea moins à le féliciter qu'à le plaindre. Le roi prit sa fille dans ses bras et la serrant tendrement : Hélas! lui dit-il, que te servirait la beauté même de ta mère sans son talent pour la faire valoir? Tu seras trop raisonnable pour faire tourner la tête à personne. Fantasque, plus circonspecte sur ces propres vérités, ne dit pas tout ce qu'elle pensait de la sagesse du roi futur; mais il était aisé de douter, à l'air triste dont elle le caressait, qu'elle eût au fond du cœur une grande opinion de son partage. Cependant le roi, la regardant avec une sorte de confusion, lui fit quelques reproches sur ce qui s'était passé. Je sens mes torts, lui dit-il, mais ils sont votre ouvrage; nos enfans auraient valu beaucoup mieux que nous. vous êtes cause qu'ils ne feront que nous ressembler. Au moins, dit-elle aussitôt, en sautant au cou de son mari, je suis sûr qu'ils s'aimeront autant qu'il est possible. Phénix, touché de ce qu'il y avait de tendre dans cette saillie, se consola par cette réflexion qu'il avait si souvent occasion de

faire, qu'en effet la bonté naturelle et un cœur sensible suffisent pour tout réparer.

Je devine si bien tout le reste, dit le druide à Jalamir en l'interrompant, que j'acheverais le conte pour toi. Ton prince Caprice fera tourner la tête à tout le monde, et sera trop bien l'imitateur de sa mère pour n'en pas être le tourment. Il bouleversera le royaume en voulant le réformer. Pour rendre ses sujets heureux, il les mettra au désespoir, s'en prenant toujours aux autres de ses propres torts : injuste pour avoir été imprudent, le regret de ses fautes lui en fera commettre de nouvelles. Comme la sagesse ne le conduira jamais, le bien qu'il voudra faire augmentera le mal qu'il aura fait. En un mot, quoique au fond il soit bon, sensible et généreux, ses vertus mêmes lui tourneront à préjudiçe; et sa seule étourderie, unie à tout son pouvoir, le fera plus haïr que n'aurait fait une méchanceté raisonnée. D'un autre côté, ta princesse Raison, nouvelle héroïne du pays des fées, deviendra un prodige de sagesse et de prudence; et, sans avoir d'adorateurs, se fera tellement adorer du peuple, que chacun fera des vœux pour être gouverné par elle : sa bonne conduite, avantageuse à tout le monde et à elle-même, ne fera du tort qu'à son frère, dont on opposera sans cesse les travers à ses vertus, et à qui la prévention publique donnera tous les défauts qu'elle n'aura pas, quand même il ne les aurait pas lui-même. Il sera question d'intervertir l'ordre de la succession au

trône, d'asservir la marotte à la quenouille, et la fortune à la raison. Les docteurs exposeront avec emphase les conséquences d'un tel exemple, et prouveront qu'il vaut mieux que le peuple obéisse aveuglement aux enragés que le hasard peut lui donner pour maîtres, que de se choisir lui-même des chefs raisonnables; que, quoiqu'on interdise à un fou le gouvernement de son propre bien, il est bon de lui laisser la suprême disposition de nos biens et de nos vies; que le plus insensé des hommes est encore préférable à la plus sage des femmes; et que le mâle ou le premier né, fût-il un singe ou un loup, il faudrait en bonne politique qu'une héroïne ou un ange, naissant après lui, obéît à ses volontés. Objections et répliques de la part des séditieux, dans lesquels Dieu sait comme on verra briller ta sophistique éloquence; car je te connais, c'est surtout à médire de ce qui se fait que ta bile s'exhale avec volupté; et ton amère franchise semble se réjouir de la méchanceté des hommes par le plaisir qu'elle prend à la leur reprocher.

Tubleu! père druide, comme vous y allez! dit Jalamir tout surpris; quel flux de paroles! Où diable avez-vous pris de si belles tirades? Vous ne prêchâtes de votre vie aussi bien dans le bois sacré, quoique vous n'y parliez pas plus vrai. Si je vous laissais faire, vous changeriez bientôt un conte de fées en un traité de politique, et l'on trouverait quelque jour, dans les cabinets des princes, Barbe-Bleue ou Peau-d'âne, au lieu de Machiavel.

Mais ne vous mettez point tant en frais pour deviner la fin de mon conte.

Pour vous montrer que les dénouemens ne me manquent pas au besoin, j'en vais dans quatre mots expédier un, non pas aussi savant que le vôtre, mais peut-être aussi naturel, et à coup sûr plus imprévu.

Vous saurez donc que les deux enfans jumeaux étant, comme je l'ai remarqué, fort semblables de figure, et de plus habillés de même, le roi, croyant avoir pris son fils, tenait sa fille entre ses bras au moment de l'influence; et que la reine, trompée par le choix de son mari, ayant aussi pris son fils pour sa fille, la fée profita de cette erreur pour douer les deux enfans de la manière qui leur convenait le mieux. Caprice fut donc le nom de la princesse, Raison celui du prince son frère; et, en dépit des bizarreries de la reine, tout se trouva dans l'ordre naturel. Parvenu au trône après la mort du roi, Raison fit beaucoup de bien et fort peu de bruit, cherchant plutôt à remplir ses devoirs qu'à s'acquérir de la réputation; il ne fit ni guerre aux étrangers, ni violence à ses sujets, et reçut plus de bénédictions que d'éloges. Tous les projets formés sous le précédent règne furent exécutés sous celui-ci; et en passant de la domination du père sous celle du fils, les peuples deux fois heureux crurent n'avoir pas changé de maître. La princesse Caprice, après avoir fait perdre la vie ou la raison à des multitudes d'amans tendres et

aimables, fut enfin mariée à un roi voisin, qu'elle préféra parce qu'il portait la plus longue moustache et sautait le mieux à cloche-pied. Pour Fantasque, elle mourut d'une indigestion de pieds de perdrix en ragoût qu'elle voulut manger avant de se mettre au lit, où le roi se morfondait à l'attendre, un soir qu'à force d'agaceries elle l'avait engagé à venir coucher avec elle.

TRADUCTION

DU PREMIER LIVRE

DE L'HISTOIRE DE TACITE.

AVERTISSEMENT.

Quand j'eus le malheur de vouloir parler au public, je sentis le besoin d'apprendre à écrire, et j'osai m'essayer sur Tacite. Dans cette vue, entendant médiocrement le latin, et souvent n'entendant point mon auteur, j'ai dû faire bien des contre-sens particuliers sur ses pensées : mais, si je n'en ai point fait un général sur son esprit, j'ai rempli mon but; car je ne cherchais pas à rendre les phrases de Tacite, mais son style; ni de dire ce qu'il a dit en latin, mais ce qu'il eût dit en français.

Ce n'est donc ici qu'un travail d'écolier; j'en conviens, et je ne le donne que pour tel. Ce n'est de plus qu'un simple fragment, un essai; j'en conviens encore : un si rude jouteur m'a bientôt lassé. Mais ici les essais peuvent être admis en attendant mieux; et, avant que d'avoir une bonne traduction complète, il faut supporter encore bien des thèmes. C'est une grande entreprise qu'une pareille traduction : quiconque en sent assez la difficulté pour pouvoir la vaincre persévérera difficilement. Tout homme en état de suivre Tacite est bientôt tenté d'aller seul.

TRADUCTION

DU PREMIER LIVRE

DE L'HISTOIRE DE TACITE.

Je commencerai cet ouvrage par le second consulat de Galba et l'unique de Vinius. Les 720 premières années de Rome ont été décrites par divers auteurs avec l'éloquence et la liberté dont elles étaient dignes. Mais, après la bataille d'Actium, qu'il fallut se donner un maître pour avoir la paix, ces grands génies disparurent. L'ignorance des affaires d'une république devenue étrangère à ses citoyens, le goût effréné de la flatterie, la haine contre les chefs, altérèrent la vérité de mille manières; tout fut loué ou blâmé par passion, sans égard pour la postérité : mais, en démêlant les vues de ces écrivains, elle se prêtera plus volontiers aux traits de l'envie et de la satire, qui flattent la malignité par un faux air d'indépendance, qu'à la basse adulation, qui marque la servitude et rebute par sa lâcheté. Quant à moi, Galba, Vitellius, Othon, ne m'ont fait ni bien ni mal : Vespasien commença ma fortune, Tite l'augmenta, Domitien l'acheva, j'en conviens; mais un historien qui se consacre à la vérité doit parler

sans amour et sans haine. Que s'il me reste assez de vie, je réserve pour ma vieillesse la riche et paisible matière des règnes de Nerva et de Trajan; rares et heureux temps où l'on peut penser librement et dire ce que l'on pense.

J'entreprends une histoire pleine de catastrophes, de combats, de séditions, terrible même durant la paix : quatre empereurs égorgés, trois guerres civiles, plusieurs étrangères, et la plupart mixtes : des succès en Orient, des revers en Occident, des troubles en Illyrie; la Gaule ébranlée, l'Angleterre conquise et d'abord abandonnée; les Sarmates et les Suèves commençant à se montrer; les Daces illustrés par de mutuelles défaites; les Parthes, joués par un faux Néron, tout prêts à prendre les armes : l'Italie, après les malheurs de tant de siècles, en proie à de nouveaux désastres dans celui-ci; des villes écrasées ou consumées dans les fertiles régions de la Campanie; Rome dévastée par le feu, les plus anciens temples brûlés; le Capitole même livré aux flammes par les mains des citoyens; le culte profané, des adultères publics, les mers couvertes d'exilés, les îles pleines de meurtres; des cruautés plus atroces dans la capitale, où les biens, le rang, la vie privée ou publique, tout était également imputé à crime, et où le plus irrémissible était la vertu : les délateurs non moins odieux par leurs fortunes que par leurs forfaits; les uns faisaient trophée du sacerdoce et du consulat, dépouilles de leurs victimes;

d'autres, tout puissant tant au-dedans qu'au-dehors, portant partout le trouble, la haîne et l'effroi : les maîtres trahis par leurs esclaves, les patrons par leurs affranchis; et, pour comble enfin, ceux qui manquaient d'ennemis, opprimés par leurs amis mêmes.

Ce siècle, si fertile en crimes, ne fut pourtant pas sans vertu : on vit des mères accompagner leurs enfans dans leur fuite, des femmes suivre leurs maris en exil, des parens intrépides, des gendres inébranlables, des esclaves même à l'épreuve des tourmens. On vit de grands hommes, fermes dans toutes les adversités, porter et quitter la vie avec une constance digne de nos pères. A ces multitudes d'événemens humains se joignirent les prodiges du ciel et de la terre, les signes tirés de la foudre, les présages de toute espèce, obscurs ou manifestes, sinistres ou favorables : jamais les plus tristes calamités du peuple romain, jamais les plus justes jugemens du ciel ne montrèrent avec tant d'évidence que si les dieux songent à nous, c'est moins pour nous conserver que pour nous punir.

Mais, avant que d'entrer en matière, pour développer les causes des événemens qui semblent souvent l'effet du hasard, il convient d'exposer l'état de Rome, le génie des armées, les mœurs des provinces, et ce qu'il y avait de sain et de corrompu dans toutes les régions du monde.

Après les premiers transports excités par la

mort de Néron, il s'était élevé des mouvemens divers non-seulement au sénat, parmi le peuple et les bandes prétoriennes, mais entre tous les chefs et dans toutes les légions : le secret de l'empire était enfin dévoilé, et l'on voyait que le prince pouvait s'élire ailleurs que dans la capitale. Mais le sénat, ivre de joie, se pressait, sous un nouveau prince encore éloigné, d'abuser de la liberté qu'il venait d'usurper : les principaux de l'ordre équestre n'étaient guère moins contens; la plus saine partie du peuple qui tenait aux grandes maisons, les clients, les affranchis des proscrits et des exilés, se livraient à l'espérance. La vile populace, qui ne bougeait du cirque et des théâtres, les esclaves perfides, ou ceux qui, à la honte de Néron, vivaient des dépouilles des gens de bien, s'affligeaient et ne cherchaient que des troubles.

La milice de Rome, de tout temps attachée aux césars, et qui s'était laissé porter à déposer Néron plus à force d'art et de sollicitations que de son bon gré, ne recevant point le donatif promis au nom de Galba, jugeant de plus que les services et les récompenses militaires auraient moins lieu durant la paix, et se voyant prévenue dans la faveur du prince par les légions qui l'avaient élu, se livraient à son penchant pour les nouveautés, excitée par la trahison de son préfet Nymphidius qui aspirait à l'empire. Nymphidius périt dans cette entreprise; mais, après avoir perdu le chef de la sédition, ses complices ne l'avaient pas ou-

bliée, et glosaient sur la vieillesse et l'avarice de Galba. Le bruit de sa sévérité militaire, autrefois si louée, alarmait ceux qui ne pouvaient souffrir l'ancienne discipline; et quatorze ans de relâchement sous Néron leur faisaient autant aimer les vices de leurs princes, que jadis ils respectaient leurs vertus. On répandait aussi ce mot de Galba, qui eût fait honneur à un prince plus libéral, mais qu'on interprétait par son humeur : Je sais choisir mes soldats, et non les acheter.

Vinius et Lacon, l'un le plus vil, et l'autre le plus méchant des hommes, le décriaient par leur conduite; et la haine de leurs forfaits retombait sur son indolence. Cependant Galba venait lentement, et ensanglantait sa route : il fit mourir Varron, consul désigné, comme complice de Nymphidius, et Turpilien, consulaire, comme général de Néron. Tous deux, exécutés sans avoir été entendus, et sans forme de procès, passèrent pour innocens. A son arrivée il fit égorger par milliers les soldats désarmés, présage funeste pour son règne, et de mauvais augure même aux meurtriers. La légion qu'il amenait d'Espagne, jointe à celle que Néron avait levée, remplirent la ville de nouvelles troupes qu'augmentaient encore les nombreux détachemens d'Allemagne, d'Angleterre et d'Illyrie, choisis et envoyés par Néron aux Portes-Caspiennes, où il préparait la guerre d'Albanie, et qu'il avait rappelées pour réprimer les mouvemens de Vindex; tous gens à beaucoup

entreprendre, sans chef encore, mais prêts à servir le premier audacieux.

Par hasard on apprit dans ce même temps les meurtres de Macer et de Capiton. Galba fit mettre à mort le premier par l'intendant Garucianus, sur l'avis certain de ses mouvemens en Afrique; et l'autre, commençant aussi à remuer en Allemagne, fut traité de même avant l'ordre du prince par Aquinus et Valens, lieutenans-généraux. Plusieurs crurent que Capiton, quoique décrié pour son avarice et pour sa débauche, était innocent des trames qu'on lui imputait, mais que ses lieutenans, s'étant vainement efforcés de l'exciter à la guerre, avaient ainsi couvert leur crime; et que Galba, soit par légèreté, soit de peur d'en trop apprendre, prit le parti d'approuver une conduite qu'il ne pouvait plus réparer. Quoi qu'il en soit, ces assassinats firent un mauvais effet; car, sous un prince une fois odieux, tout ce qu'il fait, bien ou mal, lui attire le même blâme. Les affranchis, tout puissans à la cour, y vendaient tout : les esclaves, ardens à profiter d'une occasion passagère, se hâtaient sous un vieillard d'assouvir leur avidité. On éprouvait toutes les calamités du règne précédent, sans les excuser de même : il n'y avait pas jusqu'à l'âge de Galba qui n'excitât la risée et le mépris du peuple, accoutumé à la jeunesse de Néron, et à ne juger des princes que sur la figure.

Telle était à Rome la disposition d'esprit la plus générale chez une si grande multitude. Dans les

provinces, Rufus, beau parleur et bon chef en temps de paix, mais sans expérience militaire, commandait en Espagne. Les Gaules conservaient le souvenir de Vindex et des faveurs de Galba, qui venait de leur accorder le droit de bourgeoisie romaine, et, de plus, la suppression des impôts. On excepta pourtant de cet honneur les villes voisines des armées d'Allemagne, et l'on en priva même plusieurs de leur territoire; ce qui leur fit supporter avec un double dépit leurs propres pertes et les grâces faites à autrui. Mais où le danger était grand à proportion des forces c'était dans les armées d'Allemagne, fières de leur recente victoire, et craignant le blâme d'avoir favorisé d'autres partis; car elles n'avaient abandonné Néron qu'avec peine. Verginius ne s'était pas d'abord déclaré pour Galba; et s'il était douteux qu'il eût aspiré à l'empire, il était sûr que l'armée le lui avait offert : ceux même qui ne prenaient aucun intérêt à Capiton ne laissaient pas de murmurer de sa mort. Enfin Verginius ayant été rappelé sous un faux semblant d'amitié, les troupes, privées de leur chef, le voyant retenu et accusé, s'en offensaient comme d'une accusation tacite contre elles-mêmes.

Dans la Haute-Allemagne, Flaccus, vieillard infirme qui pouvait à peine se soutenir, et qui n'avait ni autorité ni fermeté, était méprisé de l'armée qu'il commandait; et ses soldats, qu'il ne pouvait contenir même en plein repos, animés par sa faiblesse, ne connaissaient plus de frein. Les

légions de la Basse-Allemagne restèrent long-temps sans chef consulaire. Enfin Galba leur donna Vitellius, dont le père avait été censeur et trois fois consul; ce qui parut suffisant. Le calme régnait dans l'armée d'Angleterre; et, parmi tous ces mouvemens de guerres civiles, les légions qui la composaient furent celles qui se comportèrent le mieux, soit à cause de leur éloignement et de la mer qui les enfermait, soit que leurs fréquentes expéditions leur apprissent à ne haïr que l'ennemi. L'Illyrie n'était pas moins paisible, quoique ses légions, appelées par Néron, eussent, durant leur séjour en Italie, envoyé des députés à Verginius : mais ces armées, trop séparées pour unir leurs forces et mêler leurs vices, furent par ce salutaire moyen maintenues dans leur devoir.

Rien ne remuait encore en Orient. Mucianus, homme également célèbre dans les succès et dans les revers, tenait la Syrie avec quatre légions. Ambitieux dès sa jeunesse, il s'était lié aux grands; mais bientôt, voyant sa fortune dissipée, sa personne en danger, et suspectant la colère du prince, il s'alla cacher en Asie, aussi près de l'exil qu'il fut ensuite du rang suprême. Unissant la mollesse à l'activité, la douceur et l'arrogance, les talens bons et mauvais, outrant la débauche dans l'oisiveté, mais ferme et courageux dans l'occasion; estimable en public, blâmé dans sa vie privée; enfin si séduisant, que ses inférieurs, ses proches, ni ses égaux, ne pouvaient lui résister; il lui était plus

aisé de donner l'empire que de l'usurper. Vespasien, choisi par Néron, faisait la guerre en Judée avec trois légions, et se montra si peu contraire à Galba, qu'il lui envoya Tite son fils pour lui rendre hommage et cultiver ses bonnes grâces, comme nous dirons ci-après. Mais leur destin se cachait encore, et ce n'est qu'après l'événement qu'on a remarqué les signes et les oracles qui promettaient l'empire à Vespasien et à ses enfans.

En Égypte, c'était aux chevaliers romains au lieu des rois qu'Auguste avait confié le commandement de la province et des troupes; précaution qui parut nécessaire dans un pays abondant en blé, d'un abord difficile, et dont le peuple changeant et superstitieux ne respecte ni magistrats ni lois. Alexandre, Égyptien, gouvernait alors ce royaume. L'Afrique et ses légions, après la mort de Macer, ayant souffert la domination particulière, étaient prêtes à se donner au premier venu : les deux Mauritanies, la Rhétie, la Norique, la Thrace, et toutes les nations qui n'obéissaient qu'à des intendans, se tournaient pour ou contre, selon le voisinage des armées et l'impulsion des plus puissans : les provinces sans défense, et surtout l'Italie, n'avaient pas même le choix de leurs fers, et n'étaient que le prix des vainqueurs. Tel était l'état de l'empire romain quand Galba, consul pour la deuxième fois, et Vinius son collègue, commencèrent leur dernière année et presque celle de la république.

Au commencement de janvier on reçut avis de Propinquus, intendant de la Belgique, que les légions de la Germanie supérieure, sans respect pour leur serment, demandaient un autre empereur, et que, pour rendre leur révolte moins odieuse, elles consentaient qu'il fût élu par le sénat et le peuple romain. Ces nouvelles accélérèrent l'adoption dont Galba délibérait auparavant en lui-même et avec ses amis, et dont le bruit était grand depuis quelque temps dans toute la ville, tant par la licence des nouvellistes qu'à cause de l'âge avancé de Galba. La raison, l'amour de la patrie, dictaient les vœux du petit nombre; mais la multitude passionnée, nommant tantôt l'un, tantôt l'autre, chacun son protecteur ou son ami, consultait uniquement ses désirs secrets ou sa haine pour Vinius, qui, devenant de jour en jour plus puissant, devenait plus odieux en même mesure: car, comme sous un maître infirme et crédule les fraudes sont plus profitables et moins dangereuses, la facilité de Galba augmentait l'avidité des parvenus, qui mesuraient leur ambition sur leur fortune.

Le pouvoir du prince était partagé entre le consul Vinius et Lacon, préfet du prétoire : mais Icelus, affranchi de Galba, et qui, ayant reçu l'anneau, portait dans l'ordre équestre le nom de *Marcian*, ne leur cédait point en crédit. Ces favoris, toujours en discorde, et jusque dans les moindres choses ne consultant chacun que son

intérêt, formaient deux factions pour le choix du successeur à l'empire : Vinius était pour Othon; Icelus et Lacon s'unissaient pour le rejeter, sans en préférer un autre. Le public, qui ne sait rien taire, ne laissait pas ignorer à Galba l'amitié d'Othon et de Vinius, ni l'alliance qu'ils projetaient entre eux par le mariage de la fille de Vinius et d'Othon, l'une veuve et l'autre garçon; mais je crois qu'occupé du bien de l'état, Galba jugeait qu'autant eût valu laisser à Néron l'empire que de le donner à Othon. En effet, Othon, négligé dans son enfance, emporté dans sa jeunesse, se rendit si agréable à Néron par l'imitation de son luxe, que ce fut à lui, comme associé à ses débauches, qu'il confia Poppée, la principale de ses courtisanes, jusqu'à ce qu'il se fût défait de sa femme Octavie : mais, le soupçonnant d'abuser de son dépôt, il le relégua en Lusitanie sous le nom d *gouverneur*. Othon, ayant administré sa province avec douceur, passa des premiers dans le parti contraire, y montra de l'activité; et tant que la guerre dura, s'étant distingué par sa magnificence, il conçut tout d'un coup l'espoir de se faire adopter; espoir qui devenait chaque jour plus ardent, tant par la faveur des gens de guerre que par celle de la cour de Néron, qui comptait le retrouver en lui.

Mais, sur les premières nouvelles de la sédition d'Allemagne, et avant que d'avoir rien d'assuré du côté de Vitellius, l'incertitude de Galba sur les

lieux où tomberait l'effort des armées, et la défiance des troupes mêmes qui étaient à Rome, le déterminèrent à se donner un collègue à l'empire, comme à l'unique parti qu'il crut lui rester à prendre. Ayant donc assemblé, avec Vinius et Lacon, Celsus, consul désigné, et Gémius, préfet de Rome, après quelques discours sur sa vieillesse, il fit appeler Pison, soit de son propre mouvement, soit, selon quelques-uns, à l'instigation de Lacon, qui, par le moyen de Plautus, avait lié amitié avec Pison, et le portant adroitement sans paraître y prendre intérêt, était secondé par la bonne opinion publique. Pison, fils de Crassus et de Scribonia, tous deux d'illustres maisons, suivait les mœurs antiques, homme austère, à le juger équitablement, triste et dur selon ceux qui tournent tout en mal, et dont l'adoption plaisait à Galba par le côté même qui choquait les autres.

Prenant donc Pison par la main, Galba lui parla, dit-on, de cette manière : « Si, comme particulier, je vous adoptais, selon l'usage, par devant les pontifes, il nous serait honorable, à moi, d'admettre dans ma famille un descendant de Pompée et de Crassus; à vous, d'ajouter à votre noblesse celle des maisons Lutatienne et Sulpicienne. Maintenant, appelé à l'empire du consentement des dieux et des hommes, l'amour de la patrie et votre heureux naturel me portent à vous offrir, au sein de la paix, ce pouvoir suprême que la guerre m'a donné et que nos an-

« cêtres se sont disputé par les armes. C'est ainsi « que le grand Auguste mit au premier rang après « lui, d'abord son neveu Marcellus, ensuite Agrippa « son gendre, puis ses petits-fils, et enfin Tibère, « fils de sa femme; mais Auguste choisit son suc- « cesseur dans sa maison; je choisis le mien dans « la république, non que je manque de proches « ou de compagnons d'armes : mais je n'ai point « moi-même brigué l'empire; et vous préférer à « mes parens et aux vôtres, c'est montrer assez « mes vrais sentimens. Vous avez un frère illustre « ainsi que vous, votre aîné, et digne du rang où « vous montez, si vous ne l'étiez encore plus. « Vous avez passé sans reproche l'âge de la jeu- « nesse et des passions : mais vous n'avez soutenu « jusqu'ici que la mauvaise fortune; il vous reste « une épreuve plus dangereuse à faire en résistant « à la bonne; car l'adversité déchire l'âme, mais « le bonheur la corrompt. Vous aurez beau cultiver « toujours avec la même constance l'amitié, la foi, « la liberté, qui sont les premiers biens de l'homme, « un vain respect les écartera malgré vous; les flat- « teurs vous accableront de leur fausses caresses, « poison de la vraie amitié, et chacun ne songera « qu'à son intérêt. Vous et moi nous parlons au- « jourd'hui l'un à l'autre avec simplicité; mais « tous s'adresseront à notre fortune plutôt qu'à « nous, car on risque beaucoup à montrer leur « devoir aux princes, et rien à leur persuader qu'ils « le font.

« Si la masse immense de cet empire eût pu
« garder d'elle-même son équilibre, j'étais digne
« de rétablir la république; mais depuis long-temps
« les choses en sont à tel point, que tout ce qui
« reste à faire en faveur du peuple romain, c'est
« pour moi, d'employer mes derniers jours à lui
« choisir un bon maître, et, pour vous, d'être tel
« durant tous le cours des vôtres. Sous les empe-
« reurs précédens, l'état n'était l'héritage que d'une
« seule famille : par nous le choix de ses chefs lui
« tiendra lieu de liberté; après l'extinction des
« Jules et des Claudes, l'adoption reste ouverte au
« plus digne. Le droit du sang et de la naissance ne
« mérite aucune estime, et fait un prince au ha-
« sard; mais l'adoption permet le choix, et la voix
« publique l'indique. Ayez toujours sous les yeux
« le sort de Néron, fier d'une longue suite de
« césars; ce n'est ni le pays désarmé de Vindex,
« ni l'unique légion de Galba, mais son luxe et ses
« cruautés qui nous ont délivrés de son joug,
« quoique un empereur proscrit fût alors un évé-
« nement sans exemple. Pour nous que la guerre
« et l'estime publique ont élevés, sans mériter
« d'ennemis, n'espérons pas n'en point avoir;
« mais, après ces grands mouvemens de tout l'u-
« nivers, deux légions émues doivent peu vous
« effrayer. Ma propre élévation ne fut pas tran-
« quille; et ma vieillesse, la seule chose qu'on me
« reproche, disparaîtra devant celui qu'on a choisi
« pour la soutenir. Je sais que Néron sera toujours

« regretté des méchans; c'est à vous et à moi d'em-
« pêcher qu'il ne le soit aussi des gens de bien. Il
« n'est pas temps d'en dire ici davantage, et cela
« serait superflu si j'ai fait en vous un bon choix.
« La plus simple et la meilleure règle à suivre dans
« votre conduite, c'est de chercher ce que vous
« auriez approuvé ou blâmé sous un autre prince.
« Songez qu'il n'en est pas ici comme des monar-
« chies, où une seule famille commande, et tout
« le reste obéit, et que vous allez gouverner un
« peuple qui ne peut supporter ni une servitude
« extrême ni une entière liberté. » Ainsi parlait Galba en homme qui fait un souverain, tandis que tous les autres prenaient d'avance le ton qu'on prend avec un souverain déjà fait.

On dit que toute l'assemblée qui tourna les yeux sur Pison, même de ceux qui l'observaient à dessein, nul ne put remarquer en lui la moindre émotion de plaisir ou de trouble. Sa réponse fut respectueuse envers son empereur et son père, modeste à l'égard de lui-même; rien ne parut changé dans son air et dans ses manières; on y voyait plutôt le pouvoir que la volonté de commander. On délibéra ensuite si la cérémonie de l'adoption se ferait devant le peuple, au sénat, ou dans le camp. On préféra le camp, pour faire honneur aux troupes, comme ne voulant point acheter leur faveur par la flatterie ou à prix d'argent, ni dédaigner de l'acquérir par les moyens honnêtes. Cependant le peuple environnait le palais, impatient

d'apprendre l'importante affaire qui s'y traitait en secret, et dont le bruit s'augmentait encore par les vains efforts qu'on faisait pour l'étouffer.

Le dix de janvier, le jour fut obscurci par de grandes pluies, accompagnées d'éclairs, de tonnerres, et de signes extraordinaires du courroux céleste. Ces présages, qui jadis eussent rompu les comices, ne détournèrent point Galba d'aller au camp; soit qu'il les méprisât comme des choses fortuites, soit que, les prenant pour des signes réels, il en jugea l'évènement inévitable. Les gens de guerre étant donc assemblés en grand nombre, il leur dit, dans un discours grave et concis, qu'il adoptait Pison, à l'exemple d'Auguste, et suivant l'usage militaire, qui laisse aux généraux le choix de leurs lieutenans. Puis, de peur que son silence au sujet de la sédition ne la fît croire plus dangereuse, il assura fort que, n'ayant été formée dans la quatrième et la dix-huitième légion que par un petit nombre de gens, elle s'était bornée à des murmures et des paroles, et que dans peu tout serait pacifié. Il ne mêla dans son discours ni flatteries ni promesses. Les tribuns, les centurions, et quelques soldats voisins, applaudirent; mais tout le reste gardait un morne silence, se voyant privés dans la guerre du donatif qu'ils avaient même exigé durant la paix. Il paraît que la moindre libéralité arrachée à l'austère parcimonie de ce vieillard eût pu lui concilier les esprits. Sa perte vint

de cette antique roideur et de cet excès de sévérité qui ne convient plus à notre faiblesse.

De là s'étant rendu au sénat, il n'y parla ni moins simplement ni plus longuement qu'aux soldats. La harangue de Pison fut gracieuse et bien reçue; plusieurs le félicitaient de bon cœur; ceux qui l'aimaient le moins, avec plus d'affectation, et le plus grand nombre, par intérêt pour eux-mêmes, sans aucun souci de celui de l'état. Durant les quatre jours suivans, qui furent l'intervalle entre l'adoption et la mort de Pison, il ne fit ni ne dit plus rien en public. Cependant les fréquens avis du progrès de la défection en Allemagne, et la facilité avec laquelle les mauvaises nouvelles s'accréditaient à Rome, engagèrent le sénat à envoyer une députation aux légions révoltées; et il fut mis secrètement en délibération si Pison, ne s'y joindrait point lui-même, pour lui donner plus de poids, en ajoutant la majesté impériale à l'autorité du sénat. On voulait que Lacon, préfet du prétoire, fût aussi du voyage; mais il s'en excusa. Quant aux députés, le sénat en ayant laissé le choix à Galba, on vit, par la plus honteuse inconstance, des nominations, des refus, des substitutions, des brigues pour aller ou pour demeurer, selon l'espoir ou la crainte dont chacun était agité.

Ensuite il fallut chercher de l'argent; et, tout bien pesé, il parut très-juste que l'état eût recours à ceux qui l'avaient appauvri. Les dons versés

par Néron montaient à plus de soixante millions. Il fit donc citer tous les donataires, leur redemandant les neuf dixièmes de ce qu'ils avaient reçu, et dont à peine leur restait-il l'autre dixième partie; car également avides et dissipateurs, et non moins prodigues du bien d'autrui que du leur, ils n'avaient conservé, au lieu de terres et de revenus, que les instrumens ou les vices qui avaient acquis et consumé tout cela. Trente chevaliers romains furent préposés au recouvrement; nouvelle magistrature onéreuse par les brigues et par le nombre. On ne voyait que ventes, huissiers; et le peuple, tourmenté par ces vexations, ne laissait pas de se réjouir de voir ceux que Néron avait enrichis aussi pauvres que ceux qu'il avait dépouillés. En ce même temps, Taurus et Nason, tribuns prétoriens; Pacenis, tribun des milices bourgeoises; et Fronto, tribun du guet, ayant été cassés, cet exemple servit moins à contenir les officiers qu'à les effrayer, et leur fit craindre qu'étant tous suspects, on ne voulût les chasser l'un après l'autre.

Cependant Othon, qui n'attendait rien d'un gouvernement tranquille, ne cherchait que de nouveaux troubles. Son indigence, qui eût été à charge même à des particuliers, son luxe, qui l'eût été même à des princes, son ressentiment contre Galba, sa haine pour Pison, tout l'excitait à remuer. Il se forgeait même des craintes pour irriter ses désirs. N'avait-il pas été suspect à

Néron lui-même? Fallait-il attendre encore l'honneur d'un second exil en Lusitanie ou ailleurs? Les souverains ne voient-ils pas toujours avec défiance et de mauvais œil ceux qui peuvent leur succéder? Si cette idée lui avait nui près d'un vieux prince, combien plus lui nuirait-elle auprès d'un jeune homme naturellement cruel, aigri par un long exil! Que s'ils étaient tentés de se défaire de lui, pourquoi ne les préviendrait-il pas? tandis que Galba chancelait encore, et avant que Pison fût affermi? Les temps de crise sont ceux où conviennent les grands efforts; et c'est une erreur de temporiser, quand les délais sont plus dangereux que l'audace. Tous les hommes meurent également, c'est la loi de la nature; mais la postérité les distingue par la gloire ou l'oubli. Que si le même sort attend l'innocent et le coupable, il est plus digne d'un homme de courage de ne pas périr sans sujet.

Othon avait le cœur moins efféminé que le corps. Ses plus familiers esclaves et affranchis, accoutumés à une vie trop licencieuse pour une maison privée, en rappelant la magnificence du palais de Néron, les adultères, les fêtes nuptiales, et toutes les débauches des princes, à un homme ardent après tout cela, le lui montraient en proie à d'autres par son indolence, et à lui s'il osait s'en emparer. Les astrologues l'animaient encore, en publiant que d'extraordinaires mouvemens dans les cieux lui annonçaient une année

glorieuse : genre d'hommes fait pour leurrer les grands, abuser les simples, qu'on chassera sans cesse de notre ville, et qui s'y maintiendra toujours. Poppée en avait secrètement employé plusieurs qui furent l'instrument funeste de son mariage avec l'empereur. Ptolomée, un d'entre eux qui avait accompagné Othon, lui avait promis qu'il survivrait à Néron; et l'événement, joint à la vieillesse de Galba, à la jeunesse d'Othon, aux conjectures et aux bruits publics, lui fit ajouter qu'il parviendrait à l'empire. Othon, suivant le penchant qu'a l'esprit humain de s'affectionner aux opinions par leur obscurité même, prenait tout cela pour de la science et pour des avis du destin; et Ptolomée ne manqua pas, selon la coutume, d'être l'instigateur du crime dont il avait été le prophète.

Soit qu'Othon eût ou non formé ce projet, il est certain qu'il cultivait depuis long-temps les gens de guerre, comme espérant succéder à l'empire ou l'usurper. En route, en bataille, au camp, nommant les vieux soldats par leur nom, et, comme ayant servi avec eux sous Néron, les appelant *camarades*, il reconnaissait les uns, s'informait des autres, et les aidait tous de sa bourse ou de son crédit. Il entremêlait tout cela de fréquentes plaintes, de discours équivoques sur Galba, et de ce qu'il y a de plus propre à émouvoir le peuple. Les fatigues des marches, la rareté des vivres, la dureté du commandement, il enve-

nimait tout, comparant les anciennes et agréables navigations de la Campanie et des villes grecques avec les longs et rudes trajets des Pyrénées et des Alpes, où l'on pouvait à peine soutenir le poids de ses armes.

Pudens, un des confidens de Tigellinus, séduisant diversement les plus remuans, les plus obérés, les plus crédules, achevait d'allumer les esprits déjà échauffés des soldats. Il en vint au point que, chaque fois que Galba mangeait chez Othon, l'on distribuait cent sesterces par tête à la cohorte qui était de garde, comme pour sa part du festin; distribution que, sous l'air d'une largesse publique, Othon soutenait encore par d'autres dons particuliers. Il était même si ardent à les corrompre, et la stupidité du préfet qu'on trompait jusque sous ses yeux fut si grande, que, sur une dispute de Proculus, lancier de la garde, avec un voisin pour quelque borne commune, Othon acheta tout le champ du voisin et le donna à Proculus.

Ensuite il choisit pour chef de l'entreprise qu'il méditait Onomastus, un de ses affranchis, qui lui ayant amené Barbius et Veturius, tous deux bas officiers des gardes, après les avoir trouvés à l'examen rusés et courageux, il les chargea de dons, de promesses, d'argent pour en gagner d'autres; et l'on vit ainsi deux manipulaires entreprendre et venir à bout de disposer de l'empire romain. Ils mirent peu de gens dans le secret; et

tenant les autres en suspens, ils les excitaient par divers moyens : les chefs, comme suspects par les bienfaits de Nymphidius ; les soldats, par le dépit de se voir frustrés du donatif si long-temps attendu. Rappelant à quelques-uns le souvenir de Néron, ils rallumaient en eux le désir de l'ancienne licence : enfin ils les effrayaient tous par la peur d'un changement dans la milice.

Sitôt qu'on sut la défection de l'armée d'Allemagne, le venin gagna les esprits déjà émus des légions et des auxiliaires. Bientôt les malintentionnés se trouvèrent si disposés à la sédition, et les bons si tièdes à la réprimer, que, le quatorze de janvier, Othon revenant de souper eût été enlevé, si l'on n'eût craint les erreurs de la nuit, les troupes cantonnées par toute la ville, et le peu d'accord qui règne dans la chaleur du vin. Ce ne fut pas l'intérêt de l'état qui retint ceux qui méditaient à jeun de souiller leurs mains dans le sang de leur prince, mais le danger qu'un autre ne fût pris dans l'obscurité pour Othon par les soldats des armées de Hongrie et d'Allemagne qui ne le connaissaient pas. Les conjurés étouffèrent plusieurs indices de la sédition naissante ; et ce qu'il en parvint aux oreilles de Galba fut éludé par Lacon, homme incapable de lire dans l'esprit des soldats, ennemi de tout bon conseil qu'il n'avait pas donné, et toujours résistant à l'avis des sages.

Le quinze de janvier, comme Galba sacrifiait au temple d'Apollon, l'aruspice Umbricius, sur le

triste aspect des entrailles, lui dénonça d'actuelles embûches et un ennemi domestique, tandis qu'Othon, qui était présent, se réjouissait de ces mauvaises augures et les interprétait favorablement pour ses desseins. Un moment après, Onomastus vint lui dire que l'architecte et les experts l'attendaient; mot convenu pour lui annoncer l'assemblée des soldats et les apprêts de la conjuration. Othon fit croire à ceux qui demandaient où il allait, que, prêt d'acheter une vieille maison de campagne, il voulait auparavant la faire examiner; puis, suivant l'affranchi à travers le palais de Tibère au Velabre, et de là vers la colonne dorée sous le temple de Saturne, il fut salué empereur par vingt-trois soldats, qui le placèrent aussitôt sur une chaire curule, tout consterné de leur petit nombre, et l'environnèrent l'épée à la main. Chemin faisant, ils furent joints par un nombre à peu près égal de leurs camarades. Les uns, instruits du complot, l'accompagnaient à grands cris avec leurs armes; d'autres, frappés du spectacle, se disposaient en silence à prendre conseil de l'événement.

Le tribun Martialis, qui était de garde au camp, effrayé d'une si prompte et si grande entreprise, ou craignant que la sédition n'eût gagné ses soldats et qu'il ne fût tué en s'y opposant, fut soupçonné par plusieurs d'en être complice. Tous les autres tribuns et centurions préférèrent aussi le parti le plus sûr au plus honnête. Enfin tel fut

l'état des esprits, qu'un petit nombre ayant entrepris un forfait détestable, plusieurs l'approuvèrent et tous le souffrirent.

Cependant Galba, tranquillement occupé de son sacrifice, importunait les dieux pour un empire qui n'était plus à lui, quand tout à coup un bruit s'éleva que les troupes enlevaient un sénateur qu'on ne nommait pas, mais qu'on sut en suite être Othon. Aussitôt on vit accourir des gens de tous les quartiers; et à mesure qu'on les rencontrait, plusieurs augmentaient le mal et d'autres l'exténuaient, ne pouvant en cet instant même renoncer à la flatterie. On tint conseil, et il fut résolu que Pison sonderait la disposition de la cohorte qui était de garde au palais, réservant l'autorité encore entière de Galba pour de plus pressans besoins. Ayant donc assemblé les soldats devant les degrés du palais, Pison leur parla ainsi.

« Compagnons, il y a six jours que je fus nommé « césar sans prévoir l'avenir, et sans savoir si ce « choix me serait utile ou funeste; c'est à vous « d'en fixer le sort pour la république et pour « nous. Ce n'est pas que je craigne pour moi-« même, trop instruit par mes malheurs à ne « point compter sur la prospérité : mais je plains « mon père, le sénat et l'empire, en nous voyant « réduits à recevoir la mort ou à la donner, extré-« mité non moins cruelle pour des gens de bien; « tandis qu'après les derniers mouvemens on se « félicitait que Rome eût été exempte de violence

« et de meurtres, et qu'on espérait avoir pourvu, « par l'adoption, à prévenir toute cause de guerre « après la mort de Galba.

« Je ne vous parlerai ni de mon nom ni de « mes mœurs, on a peu besoin de vertus pour se « comparer à Othon. Ses vices, dont il fait toute « sa gloire, ont ruiné l'état quand il était ami du « prince. Est-ce par son air, par sa démarche, par « sa parure efféminée, qu'il se croit digne de l'em- « pire? On se trompe beaucoup si l'on prend son « luxe pour de la libéralité. Plus il saura perdre, « et moins il saura donner. Débauches, festins, « attroupemens de femmes, voilà les projets qu'il « médite, et, selon lui, les droits de l'empire, dont « la volupté sera pour lui seul, la honte et le dés- « honneur pour tous; car jamais souverain pou- « voir acquis par le crime ne fut vertueusement « exercé. Galba fut nommé césar par le genre hu- « main, et je l'ai été par Galba de votre consente- « ment. Compagnons, j'ignore s'il vous est indiffé- « rent que la république, le sénat et le peuple ne « soient que de vains noms; mais je sais au moins « qu'il vous importe que des scélérats ne vous « donnent pas un chef.

« On a vu quelquefois des légions se révolter « contre leurs tribuns. Jusqu'ici votre gloire et « votre fidélité n'ont reçu nulle atteinte, et Néron « lui-même vous abandonna plutôt qu'il ne fut « abandonné de vous. Quoi! verrons-nous une « trentaine au plus de déserteurs et de transfuges,

« à qui l'on ne permettrait pas de se choisir seu-
« lement un officier, faire un empereur? Si vous
« souffrez un tel exemple, si vous partagez le
« crime en le laissant commettre, cette licence
« passera dans les provinces; nous périrons par
« les meurtres, et vous par les combats, sans que
« la solde en soit plus grande pour avoir égorgé son
« prince, que pour avoir fait son devoir : mais le
« donatif n'en vaudra pas moins, reçu de nous
« pour le prix de la fidélité, que d'un autre pour le
« prix de la trahison. »

Les lanciers de la garde ayant disparu, le reste de la cohorte, sans paraître mépriser le discours de Pison, se mit en devoir de préparer ses enseignes plutôt par hasard, et, comme il arrive en ces momens de trouble, sans trop savoir ce qu'on faisait, que par une feinte insidieuse, comme on l'a cru dans la suite. Celsus fut envoyé au détachement de l'armée d'Illyrie vers le portique de Vipsanius. On ordonna aux primipilaires Serenus et Sabinus d'amener les soldats germains du temple de la Liberté. On se défiait de la légion marine, aigrie par le meurtre de ses soldats que Galba avait fait tuer à son arrivée. Les tribuns Cerius, Subrinus, et Longinus, allèrent au camp prétorien pour tâcher d'étouffer la sédition naissante avant qu'elle eût éclaté. Les soldats menacèrent les deux premiers; mais Longin fut maltraité et désarmé, parce qu'il n'avait pas passé par les grades militaires, et qu'étant dans la confiance de Galba il en

était plus suspect aux rebelles. La légion de la mer ne balança pas à se joindre aux prétoriens : ceux du détachement d'Illyrie, présentant à Celsus la pointe des armes, ne voulurent point l'écouter; mais les troupes d'Allemagne hésitèrent long-temps, n'ayant pas encore recouvré leurs forces, et ayant perdu toute mauvaise volonté depuis que, revenues malades de la longue navigation d'Alexandrie où Néron les avait envoyés, Galba n'épargnait ni soin ni dépense pour les rétablir. La foule du peuple et des esclaves, qui durant ce temps remplissait le palais, demandait à cris perçans la mort d'Othon et l'exil des conjurés, comme ils auraient demandé quelque scène dans les jeux publics; non que le jugement ou le zèle excitât des clameurs qui changèrent d'objet dès le même jour, mais par l'usage établi d'enivrer chaque prince d'acclamations effrénées et de vaines flatteries.

Cependant Galba flottait entre deux avis. Celui de Vinius était qu'il fallait armer les esclaves, rester dans le palais, et en barricader les avenues; qu'au lieu de s'offrir à des gens échauffés on devait laisser le temps aux révoltés de se repentir et aux fidèles de se rassurer; que si la promptitude convient aux forfaits, le temps favorise les bons desseins; qu'enfin l'on aurait toujours la même liberté d'aller s'il était nécessaire, mais qu'on n'était pas sûr d'avoir celle du retour au besoin.

Les autres jugeaient qu'en se hâtant de prévenir le progrès d'une sédition faible encore et peu

nombreuse, on épouvanterait Othon même, qui, s'étant livré furtivement à des inconnus, profiterait, pour apprendre à représenter, de tout le temps qu'on perdrait dans une lâche indolence. Fallait-il attendre qu'ayant pacifié le camp il vînt s'emparer de la place, et monter au Capitole aux yeux mêmes de Galba, tandis qu'un si grand capitaine et ses braves amis, renfermés dans les portes et le seuil du palais, l'inviteraient pour ainsi dire à les assiéger? Quel secours pouvait-on se promettre des esclaves, si on laissait refroidir la faveur de la multitude, et sa première indignation plus puissante que tout le reste? D'ailleurs, disaient-ils, le parti le moins honnête est aussi le moins sûr; et, dût-on succomber au péril, il vaut encore mieux l'aller chercher; Othon en sera plus odieux, et nous en aurons plus d'honneur. Vinius résistant à cet avis fut menacé par Lacon à l'instigation d'Icelus, toujours prêt à servir sa haine particulière aux dépens de l'état.

Galba, sans hésiter plus long-temps, choisit le parti le plus spécieux. On envoya Pison le premier au camp, appuyé du crédit que devaient lui donner sa naissance, le rang auquel il venait de monter, et sa colère contre Vinius, véritable ou supposée telle par ceux dont Vinius était haï et que leur haine rendait crédule. A peine Pison fut parti, qu'il s'éleva un bruit, d'abord vague et incertain, qu'Othon avait été tué dans le camp : puis, comme il arrive aux mensonges importans,

il se trouva bientôt des témoins oculaires du fait, qui persuadèrent aisément tous ceux qui s'en réjouissaient ou qui s'en souciaient peu; mais plusieurs crurent que ce bruit était répandu et fomenté par les amis d'Othon, pour attirer Galba par le leurre d'une bonne nouvelle.

Ce fut alors que, les applaudissemens et l'empressement outré gagnant plus haut qu'une populace imprudente, la plupart des chevaliers et des sénateurs, rassurés et sans précaution, forcèrent les portes du palais, et, courant au-devant de Galba, se plaignaient que l'honneur de le venger leur eût été ravie. Les plus lâches, et, comme l'effet le prouva, les moins capables d'affronter le danger, téméraires en paroles et braves de la langue, affirmaient tellement ce qu'ils savaient le moins, que, faute d'avis certain, et vaincu par ces clameurs, Galba prit une cuirasse, et, n'étant ni d'âge ni de force à soutenir le choc de la foule, se fit porter dans sa chaise. Il rencontra, sortant du palais, un gendarme nommé Julius Atticus, qui, montrant son glaive tout sanglant, s'écria qu'il avait tué Othon. *Camarade*, lui dit Galba, *qui vous l'a commandé?* Vigueur singulière d'un homme attentif à réprimer la licence militaire, et qui ne se laissait pas plus amorcer par les flatteries qu'effrayer par les menaces!

Dans le camp les sentimens n'étaient plus douteux ni partagés, et le zèle des soldats était tel, que, non contens d'environner Othon de leurs

corps et de leurs bataillons, ils le placèrent au milieu des enseignes et des drapeaux, dans l'enceinte où était peu auparavant la statue d'or de Galba. Ni tribuns ni centurions ne pouvaient approcher, et les simples soldats criaient qu'on prît garde aux officiers. On n'entendait que clameurs, tumultes, exhortations mutuelles. Ce n'étaient pas les tièdes et les discordantes acclamations d'une populace qui flatte son maître; mais tous les soldats qu'on voyait accourir en foule étaient pris par la main, embrassés tout armés, amenés devant lui, et, après leur avoir dicté le serment, ils recommandaient l'empereur aux troupes et les troupes à l'empereur. Othon, de son côté, tendant les bras, saluant la multitude, envoyant des baisers, n'omettait rien de servile pour commander.

Enfin, après que toute la légion de mer lui eut prêté le serment, se confiant en ses forces et voulant animer en commun tous ceux qu'il avait excités en particulier, il monta sur le rempart du camp, et leur tint ce discours :

« Compagnons, j'ai peine à dire sous quel titre « je me présente en ce lieu : car, élevé par vous à « l'empire, je ne puis me regarder comme parti- « culier, ni comme empereur tandis qu'un autre « commande; et l'on ne peut savoir quel nom « vous convient à vous-mêmes qu'en décidant si « celui que vous protégez est le chef ou l'ennemi « du peuple romain. Vous entendez que nul ne « demande ma punition qu'il ne demande aussi

« la vôtre, tant il est certain que nous ne pouvons
« nous sauver ou périr qu'ensemble; et vous de-
« vez juger de la facilité avec laquelle le clément
« Galba a peut-être déjà promis votre mort par le
« meurtre de tant de milliers de soldats innocens
« que personne ne lui demandait. Je frémis en me
« rappelant l'horreur de son entrée et de son
« unique victoire, lorsqu'aux yeux de toute la
« ville il fit décimer les prisonniers supplians qu'il
« avait reçus en grâce. Entré dans Rome sous de
« tels auspices, quelle gloire a-t-il acquise dans le
« gouvernement, si ce n'est d'avoir fait mourir
« Sabinus et Marcellus en Espagne, Chilon dans
« les Gaules, Capiton en Allemagne, Macer en
« Afrique, Cingonius en route, Turpilien dans
« Rome, et Nymphidius au camp? Quelle armée
« ou quelle province si reculée sa cruauté n'a-t-elle
« point souillée et déshonorée, ou, selon lui, lavée
« et purifiée avec du sang? car, traitant les crimes
« de remèdes et donnant de faux noms aux choses,
« il appelle la barbarie sévérité, l'avarice écono-
« mie, et discipline tous les maux qu'il vous fait
« souffrir. Il n'y a pas sept mois que Néron est
« mort, et Icelus a déjà plus volé que n'ont fait
« Élius, Polyclète et Vatinius. Si Vinius lui-même
« eût été empereur, il eût gouverné avec moins
« d'avarice et de licence; mais il nous commande
« comme à ses sujets, et nous dédaigne comme
« ceux d'un autre. Ses richesses seules suffisent

« pour ce donatif qu'on vous vante sans cesse et
« qu'on ne vous donne jamais.

« Afin de ne pas même laisser d'espoir à son « successeur, Galba a rappelé d'exil un homme « qu'il jugeait avare et dur comme lui. Les dieux « vous ont avertis par les signes les plus évidens, « qu'ils désapprouvaient cette élection. Le sénat et « le peuple romain ne lui sont pas plus favorables : « mais leur confiance est tout en votre courage ; « car vous avez la force en main pour exécuter les « choses honnêtes, et sans vous les meilleurs des- « seins ne peuvent avoir d'effet. Ne croyez pas « qu'il soit ici question de guerres ni de périls, « puisque toutes les troupes sont pour nous, que « Galba n'a qu'une cohorte en toge dont il n'est « pas le chef, mais le prisonnier, et dont le seul « combat à votre aspect et à mon premier signe va « être à qui m'aura le plus tôt reconnu. Enfin ce « n'est pas le cas de temporiser dans une entre- « prise qu'on ne peut louer qu'après l'exécution. »

Aussitôt, ayant fait ouvrir l'arsenal, tous coururent aux armes sans ordre, sans règle, sans distinction des enseignes prétoriennes et des légionnaires, de l'écu des auxiliaires et du bouclier romain ; et, sans que ni tribun ni centurion s'en mêlât, chaque soldat, devenu son propre officier, s'animait et s'excitait lui-même à mal faire par le plaisir d'affliger les gens de bien.

Déjà Pison, effrayé du frémissement de la sédition croissante et du bruit des clameurs qui reten-

tissait jusque dans la ville, s'était mis à la suite de Galba qui s'acheminait vers la place. Déjà, sur les mauvaises nouvelles apportées par Celsus, les uns parlaient de retourner au palais, d'autres d'aller au Capitole, le plus grand nombre d'occuper les rostres. Plusieurs se contentaient de contredire l'avis des autres; et, comme il arrive dans les mauvais succès, le parti qu'il n'était plus temps de prendre semblait alors le meilleur. On dit que Lacon méditait à l'insu de Galba de faire tuer Vinius; soit qu'il espérât adoucir les soldats par ce châtiment, soit qu'il le crût complice d'Othon, soit enfin par un mouvement de haine. Mais le temps et le lieu l'ayant fait balancer par la crainte de ne pouvoir plus arrêter le sang après avoir commencé d'en répandre, l'effroi des survenans, la dispersion du cortége, et le trouble de ceux qui s'étaient d'abord montrés si pleins de zèle et d'ardeur, achevèrent de l'en détourner.

Cependant, entraîné çà et là, Galba cédait à l'impulsion des flots de la multitude, qui, remplissant de toutes parts les temples et les basiliques, n'offrait qu'un aspect lugubre. Le peuple et les citoyens, l'air morne et l'oreille attentive, ne poussaient point de cris; il ne régnait ni tranquillité ni tumulte, mais un silence qui marquait à la fois la frayeur et l'indignation. On dit pourtant à Othon que le peuple prenait les armes: sur quoi il ordonna de forcer les passages et d'occuper les postes importans. Alors, comme s'il eût été question non de

massacrer dans leur prince un vieillard désarmé, mais de renverser Pacore ou Vologèse du trône des Arsacides, on vit les soldats romains écrasant le peuple, foulant aux pieds les sénateurs, pénétrer dans la place à la course de leurs chevaux et à la pointe de leurs armes, sans respecter le Capitole ni les temples des dieux, sans craindre les princes présens et à venir, vengeurs de ceux qui les ont précédés.

A peine aperçut-on les troupes d'Othon, que l'enseigne de l'escorte de Galba, appelé, dit-on, Vergilio, arracha l'image de l'empereur et la jeta par terre. A l'instant tous les soldats se déclarent, le peuple fuit, quiconque hésite voit le fer prêt à le percer. Près du lac de Curtius, Galba tomba de sa chaise par l'effroi de ceux qui le portaient, et fut d'abord enveloppé. On a rapporté diversement ses dernières paroles selon la haine ou l'admiration qu'on avait pour lui : quelques-uns disent qu'il demanda d'un ton suppliant quel mal il avait fait, priant qu'on lui laissât quelques jours pour payer le donatif ; mais plusieurs assurent que, présentant hardiment la gorge aux soldats, il leur dit de frapper s'ils croyaient sa mort utile à l'état. Les meurtriers écoutèrent peu ce qu'il pouvait dire. On n'a pas bien su qui l'avait tué : les uns nomment Terentius, d'autres Lecanius ; mais le bruit commun est que Camurius, soldat de la quinzième légion, lui coupa la gorge. Les autres lui déchiquetèrent cruellement les bras et les jam-

bes, car la cuirasse couvrait la poitrine; et leur barbare férocité chargeait encore de blessures un corps déjà mutilé.

On vint ensuite à Vinius, dont il est pareillement douteux si le subit effroi lui coupa la voix, ou s'il s'écria qu'Othon n'avait point ordonné sa mort; paroles qui pouvaient être l'effet de sa crainte, ou plutôt l'aveu de sa trahison, sa vie et sa réputation portant à le croire complice d'un crime dont il était cause.

On vit ce jour-là dans Sempronius Densus un exemple mémorable pour notre temps. C'était un centurion de la cohorte prétorianne, chargé par Galba de la garde de Pison : il se jeta le poignard à la main au-devant des soldats en leur reprochant leur crime; et, du geste et de la voix attirant les coups sur lui, il donna le temps à Pison de s'échapper quoique blessé. Pison se sauva dans le temple de Vesta, où il reçut asile par la piété d'un esclave qui le cacha dans sa chambre; précaution plus propre à différer sa mort que la religion ni le respect des autels. Mais Florus, soldat des cohortes britanniques, qui depuis long-temps avait été fait citoyen par Galba, et Statius Murcus, lancier de la garde, tous deux particulièrement altérés du sang de Pison, vinrent de la part d'Othon le tirer de son asile, et le tuèrent à la porte du temple.

Cette mort fut celle qui fit le plus de plaisir à Othon; et l'on dit que ses regards avides ne pouvaient se lasser de considérer cette tête, soit que,

délivré de toute inquiétude, il comm-nçât alors à se livrer à la joie, soit que, son ancien respect pour Galba et son amitié pour Vinius mêlant à sa cruauté quelque image de tristesse, il se crût plus permis de prendre plaisir à la mort d'un concurrent et d'un ennemi. Les têtes furent mises chacune au bout d'une pique et portées parmi les enseignes des cohortes et autour de l'aigle de la légion : c'était à qui ferait parade de ses mains sanglantes, à qui, faussement ou non, se vanterait d'avoir commis ou vu ces assassinats, comme d'exploits glorieux et mémorables. Vitellius trouva dans la suite plus de cent vingt placets de gens qui demandaient récompense pour quelque fait notable de ce jour-là : il les fit tous chercher et mettre à mort, non pour honorer Galba, mais selon la maxime des princes de pourvoir à leur sûreté présente par la crainte des châtimens futurs.

Vous eussiez cru voir un autre sénat et un autre peuple. Tout accourait au camp : chacun s'empressait à devancer les autres, à maudire Galba, à vanter le bon choix des troupes, à baiser les mains d'Othon; moins le zèle était sincère, plus on affectait d'en montrer. Othon de son côté ne rebutait personne, mais des yeux et de la voix tâchait d'adoucir l'avide férocité des soldats. Ils ne cessaient de demander le supplice de Celsus, consul désigné, et, jusqu'à l'extrémité, fidèle ami de Galba : son innocence et ses services étaient des crimes qui les irritaient. On voyait qu'ils n-

cherchaient qu'à faire périr tout homme de bien, et commencer les meurtres et le pillage : mais Othon, qui pouvait commander les assassinats, n'avait pas encore assez d'autorité pour les défendre. Il fit donc lier Celsus, affectant une grande colère, et le sauva d'une mort présente en feignant de le réserver à des tourmens plus cruels.

Alors tout se fit au gré des soldats. Les prétoriens se choisirent eux-mêmes leurs préfets. A Firmus, jadis manipulaire, puis commandant du guet, et qui, du vivant même de Galba, s'était attaché à Othon, ils joignirent Licinius Proculus, que son étroite familiarité avec Othon fit soupçonner d'avoir favorisé ses desseins. En donnant à Sabinus la préfecture de Rome, ils suivirent le sentiment de Néron sous lequel il avait eu le même emploi; mais le plus grand nombre ne voyait en lui que Vespasien son frère : ils sollicitèrent l'affranchissement des tributs annuels que, sous le nom de *congés à temps*, les simples soldats payaient aux centurions. Le quart des manipulaires était aux vivres ou dispersé dans le camp; et pourvu que le droit du centurion ne fût pas oublié, il n'y avait sorte de vexation dont ils s'abstinssent, ni sorte de métiers dont ils rougissent. Du profit de leurs voleries et des plus servils emplois ils payaient l'exemption du service militaire; et quand ils s'étaient enrichis, les officiers, les accablant de travaux et de peine, les forçaient d'acheter de nouveaux congés. Enfin, épuisés de dépense

et perdus de mollesse, ils revenaient au manipule pauvres et fainéans, de laborieux qu'ils en étaient partis et de riches qu'ils y devaient retourner. Voilà comment, également corrompus tour à tour par la licence et par la misère, ils ne cherchaient que mutineries, révoltes et guerres civiles. De peur d'irriter les centurions en gratifiant les soldats à leurs dépens, Othon promit de payer du fisc les congés annuels; établissement utile, et depuis confirmé par tous les bons princes pour le maintien de la discipline. Le préfet de Lacon, qu'on feignit de reléguer dans une île, fut tué par un garde envoyé pour cela par Othon : Icelus fut puni publiquement en qualité d'affranchi.

Le comble des maux dans un jour si rempli de crimes fut l'allégresse qui le termina. Le préteur de Rome convoqua le sénat; et, tandis que les autres magistrats outraient à l'envi l'adulation, les sénateurs accourent, décernent à Othon la puissance tribunitienne, le nom d'Auguste, et tous les honneurs des empereurs précèdens, tâchant d'effacer ainsi les injures dont ils venaient de le charger, et auxquelles il ne parut point sensible. Que ce fût clémence ou délai de sa part, c'est ce que le peu de temps qu'il a régné n'a pas permis de savoir.

S'étant fait conduire au Capitole, puis au palais, il trouva la place ensanglantée des morts qui y étaient encore étendus, et permit qu'ils fussent brûlés et enterrés. Verania, femme de Pison,

Scribonianus son frère, et Crispine, fille de Vinius, recueillirent leurs corps, et, ayant cherché les têtes, les rachetèrent des meurtriers qui les avaient gardées pour les vendre.

Pison finit ainsi la trente-unième année d'une vie passée avec moins de bonheur que d'honneur. Deux de ses frères avaient été mis à mort, Magnus par Claude, et Crassus par Néron : lui-même, après un long exil, fut six jours césar, et, par une adoption précipitée, sembla n'avoir été préféré à son aîné que pour être mis à mort avant lui. Vinius vécut quarante-sept ans avec des mœurs inconstantes : son père était de famille prétorienne ; son aïeul maternel fut au nombre des proscrits. Il fit avec infamie ses premières armes sous Calvisius Sabinus, lieutenant-général, dont la femme indécemment curieuse de voir l'ordre du camp y entra de nuit en habit d'homme, et, avec la même impudence, parcourut les gardes et tous les postes, après avoir commencé par souiller le lit conjugal ; crime dont on taxa Vinius d'être complice. Il fut donc chargé de chaînes par ordre de Caligula : mais bientôt, les révolutions des temps l'ayant fait délivrer, il monta sans reproche de grade en grade. Après sa préture, il obtint avec applaudissement le commandement d'une légion ; mais se déshonorant derechef par la plus servile bassesse, il vola une coupe d'or dans un festin de Claude, qui ordonna le lendemain que de tous les convives on servît le seul Vinius en vaisselle de terre. Il ne

laissa pas de gouverner ensuite la Gaule narbonnaise, en qualité de proconsul, avec la plus sévère intégrité. Enfin, devenu tout à coup ami de Galba, il se montra prompt, hardi, rusé, méchant, habile selon ses desseins, et toujours avec la même vigueur. On n'eut point d'égard à son testament à cause de ses grandes richesses; mais la pauvreté de Pison fit respecter ses dernières volontés.

Le corps de Galba, négligé long-temps, et chargé de mille outrages dans la licence des ténèbres, reçut une humble sépulture dans ses jardins particuliers, par les soins d'Argius, son intendant et l'un de ses plus anciens domestiques. Sa tête, plantée au bout d'une lance, et défigurée par les valets et goujats, fut trouvée le jour suivant devant le tombeau de Patrobe, affranchi de Néron, qu'il avait fait punir, et mise avec son corps déjà brûlé. Telle fut la fin de Sergius Galba, après soixante et treize ans de vie et de prospérité sous cinq princes, et plus heureux sujet que souverain. Sa noblesse était ancienne, et sa fortune immense. Il avait un génie médiocre, point de vices, et peu de vertus. Il ne fuyait ni ne cherchait la réputation : sans convoiter les richesses d'autrui, il était ménagé des siennes, avare de celles de l'état. Subjugué par ses amis et ses affranchis, et juste ou méchant par leur caractère, il laissait faire également le bien et le mal, approuvant l'un et ignorant l'autre; mais un grand nom et le malheur des temps lui faisaient imputer à vertu ce qui n'était

qu'indolence. Il avait servi dans sa jeunesse en Germanie avec honneur, et s'était bien comporté dans le proconsulat d'Afrique : devenu vieux, il gouverna l'Espagne citérieure avec la même équité. En un mot, tant qu'il fut homme privé, il parut au-dessus de son état, et tout le monde l'eût jugé digne de l'empire, s'il n'y fût jamais parvenu.

A la consternation que jeta dans Rome l'atrocité de ces récentes exécutions, et à la crainte qu'y causaient les anciennes mœurs d'Othon, se joignit un nouvel effroi par la défection de Vitellius, qu'on avait cachée du vivant de Galba, en laissant croire qu'il n'y avait de révolte que dans l'armée de la Haute-Allemagne. C'est alors qu'avec le sénat et l'ordre équestre, qui prenaient quelque part aux affaires publiques, le peuple même déplorait ouvertement la fatalité du sort, qui semblait avoir suscité pour la perte de l'empire deux hommes, les plus corrompus des mortels par la mollesse, la débauche, l'impudicité. On ne voyait pas seulement renaître les cruautés commises durant la paix, mais l'horreur des guerres civiles où Rome avait été si souvent prise par ses propres troupes, l'Italie dévastée, les provinces ruinées. Pharsale, Philippes, Pérouse et Modène, ces noms célèbres par la désolation publique, revenaient sans cesse à la bouche. Le monde avait été presque bouleversé quand des hommes dignes du souverain pouvoir se le disputèrent. Jules et Auguste vainqueurs avaient soutenu l'empire, Pompée et

Brutus eussent relevé la république. Mais était-ce pour Vitellius ou pour Othon qu'il fallait invoquer les dieux? et quelque parti qu'on prît entre de tels compétiteurs, comment éviter de faire des vœux impies et des prières sacriléges, quand l'événement de la guerre ne pouvait dans le vainqueur montrer que le plus méchant? Il y en avait qui songeaient à Vespasien et à l'armée d'Orient; mais quoiqu'ils préférassent Vespasien aux deux autres, ils ne laissaient pas de craindre cette nouvelle guerre comme une source de nouveaux malheurs : outre que la réputation de Vespasien était encore équivoque; car il est le seul parmi tant de princes que le rang suprême ait changé en mieux.

Il faut maintenant exposer l'origine et les causes des mouvemens de Vitellius. Après la défaite et la mort de Vindex, l'armée, qu'une victoire sans danger et sans peine venait d'enrichir, fière de sa gloire et de son butin, et préférant le pillage à la paie, ne cherchait que guerres et que combats. Long-temps le service avait été infructueux et dur, soit par la rigueur du climat et des saisons, soit par la sévérité de la discipline, toujours inflexible durant la paix, mais que les flatteries des séducteurs et l'impunité des traîtres énervent dans les guerres civiles. Hommes, armes, chevaux, tout s'offrait à qui saurait s'en servir et s'en illustrer; et, au lieu qu'avant la guerre les armées étant éparses sur les frontières, chacun ne

connaissait que sa compagnie et son bataillon, alors les légions rassemblées contre Vindex, ayant comparé leur force à celles des Gaules, n'attendaient qu'un nouveau prétexte pour chercher querelle à des peuples qu'elles ne traitaient plus d'amis et de compagnons, mais de rebelles et de vaincus. Elles comptaient sur la partie des Gaules qui confine au Rhin, et dont les habitans ayant pris le même parti les excitaient alors puissamment contre les galbiens, nom que par mépris pour Vindex ils avaient donné à ses partisans. Le soldat, animé contre les Eduens et les Séquanais, et mesurant sa colère sur leur opulence, dévorait déjà dans son cœur le pillage des villes et des champs et les dépouilles des citoyens. Son arrogance et son avidité, vices communs à qui se sent le plus fort, s'irritaient encore par les bravades des Gaulois, qui, pour faire dépit aux troupes, se vantaient de la remise du quart des tributs, et du droit qu'ils avaient reçu de Galba.

A tout cela se joignait un bruit adroitement répandu et inconsidérément adopté, que les légions seraient décimées et les plus braves centurions cassés. De toutes parts venaient des nouvelles fâcheuses; rien de Rome que de sinistre: la mauvaise volonté de la colonie lyonnaise et son opiniâtre attachement pour Néron était la source de mille faux bruits. Mais la haine et la crainte particulière jointe à la sécurité générale qu'inspiraient tant de force réunies, fournissaient dans le

Galba avait diminué le territoire et qu'il avait maltraitées par de rigoureux édits, mêlés dans les quartiers des légions, les excitaient par des discours séditieux; et les soldats, corrompus par les habitans, n'attendaient qu'un homme qui voulût profiter de l'offre qu'ils avaient faite à Verginius. La cité de Langres avait, selon l'ancien usage, envoyé aux légions le présent des mains enlacées en signe d'hospitalité. Les députés, affectant une contenance affligée, commencèrent à raconter de chambrée en chambrée les injures qu'ils recevaient et les grâces qu'on faisait aux cités voisines; puis, se voyant écoutés, ils échauffaient les esprits par l'énumération des mécontentemens donnés à l'armée et de ceux qu'elle avait encore à craindre.

Enfin tout se préparant à la sédition, Hordeonius renvoya les députés et les fit sortir de nuit pour cacher leur départ. Mais cette précaution réussit mal, plusieurs assurant qu'ils avaient été massacrés, et que si l'on ne prenait garde à soi, les plus braves soldats qui avaient osé murmurer de ce qui se passait seraient ainsi tués de nuit à l'insu des autres. Là-dessus les légions s'étant liguées par un engagement secret, on fit venir les auxiliaires, qui d'abord donnèrent de l'inquiétude aux cohortes et à la cavalerie qu'ils environnaient, et qui craignirent d'en être attaqués. Mais bientôt tous avec la même ardeur prirent le même parti, mutins plus d'accord dans la révolte qu'ils ne furent dans leur devoir.

Cependant le premier janvier les légions de la Germanie inférieure prêtèrent solennellement le serment de fidélité à Galba, mais à contre-cœur et seulement par la voix de quelques-uns dans les premiers rangs; tous les autres gardaient le silence, chacun n'attendant que l'exemple de son voisin, selon la disposition naturelle aux hommes de seconder avec courage les entreprises qu'ils n'osent commencer. Mais l'émotion n'était pas la même dans toutes les légions. Il régnait un si grand trouble dans la première et dans la cinquième, que quelques-uns jetèrent des pierres aux images de Galba. La quinzième et la seizième, sans aller au-delà du murmure et des menaces, cherchaient le moment de commencer la révolte. Dans l'armée supérieure, la quatrième et la vingt-deuxième légion, allant occuper les mêmes quartiers, brisèrent les images de Galba ce même premier de janvier; la quatrième sans balancer, la vingt-deuxième ayant d'abord hésité, se détermina de même : mais pour ne pas paraître avilir la majesté de l'empire elles jurèrent au nom du sénat et du peuple romain, mots surannés depuis long-temps. On ne vit ni généraux ni officiers faire le moindre mouvement en faveur de Galba; plusieurs même dans le tumulte cherchaient à l'augmenter, quoique jamais de dessus le tribunal ni par de publiques harangues; de sorte que jusque-là on n'aurait su à qui s'en prendre.

Le proconsul Hordeonius, simple spectateur

de la révolte, n'osa faire le moindre effort pour réprimer les séditieux, contenir ceux qui flottaient, ou ranimer les fidèles : négligent et craintif, il fut clément par lâcheté. Nonius Receptus, Donatius Valens, Romillius Marcellus, Calpurnius Repentinus, tous quatre centurions de la vingt-deuxième légion, ayant voulu défendre les images de Galba, les soldats se jetèrent sur eux et les lièrent. Après cela il ne fut plus question de la foi promise ni du serment prêté; et, comme il arrive dans les séditions, tout fut bientôt du côté du plus grand nombre. La même nuit, Vitellius étant à table à Cologne, l'enseigne de la quatrième légion le vint avertir que les deux légions, après avoir renversé les images de Galba, avaient juré fidélité au sénat et au peuple romain; serment qui fut trouvé ridicule. Vitellius, voyant l'occasion favorable, et résolu de s'offrir pour chef, envoya des députés annoncer aux légions que l'armée supérieure s'était révoltée contre Galba, qu'il fallait se préparer à faire la guerre aux rebelles, où, si l'on aimait mieux la paix, à reconnaître un autre empereur, et qu'ils couraient moins de risque à l'élire qu'à l'attendre.

Les quartiers de la première légion étaient les plus voisins. Fabius Valens, lieutenant-général, fut le plus diligent, et vint le lendemain, à la tête de la cavalerie de la légion et des auxiliaires, saluer Vitellius empereur. Aussitôt ce fut parmi les légions de la province à qui préviendrait les as-

tres; et l'armée supérieure, laissant ces mots spécieux de sénat et de peuple romain, reconnut aussi Vitellius, le 3 de janvier, après s'être jouée durant deux jours du nom de la république. Ceux de Trèves, de Langres et de Cologne, non moins ardens, que les gens de guerre, offraient à l'envi, selon leurs moyens, troupes, chevaux, armes, argent. Ce zèle ne se bornait pas aux chefs des colonies et des quartiers, animés par le concours présent et par les avantages que leur promettait la victoire; mais les manipules, et même les simples soldats, transportés par instinct, et prodigues par avarice, venaient, faute d'autres biens, offrir leur paie, leur équipage, et jusqu'aux ornemens d'argent dont leurs armes étaient garnies.

Vitellius, ayant remercié les troupes de leur zèle, commit aux chevaliers romains le service auprès du prince, que les affranchis faisaient auparavant. Il acquitta du fisc les droits dus aux centurions par les manipulaires. Il abandonna beaucoup de gens à la fureur des soldats, et en sauva quelques-uns en feignant de les envoyer en prison. Propinquus, intendant de la Belgique, fut tué sur-le-champ; mais Vitellius sut adroitement soustraire aux troupes irritées Julius Burdo, commandant de l'armée navale, taxé d'avoir intenté des accusations et ensuite tendu des piéges à Fontéius Capiton. Capiton était regretté; et parmi ces furieux on pouvait tuer impunément, mais non pas épargner sans ruse. Burdo fut donc mis en

prison, et relâché bientôt après la victoire, quand les soldats furent apaisés. Quant au centurion Crispinus, qui s'était souillé du sang de Capiton, et dont le crime n'était pas équivoque à leurs yeux, ni la personne regrettable à ceux de Vitellius, il fut livré pour victime à leur vengeance. Julius Civilis, puissant chez les Bataves, échappa au péril par la crainte qu'on eut que son supplice n'aliénât un peuple si féroce; d'autant plus qu'il y avait dans Langres huit cohortes bataves auxiliaires de la quatorzième légion, lesquelles s'en étaient séparées par l'esprit de discorde qui régnait en ce temps-là, et qui pouvaient produire un grand effet en se déclarant pour ou contre. Les centurions Nonius, Donatius, Romilius, Calpurnius, dont nous avons parlé, furent tués par l'ordre de Vitellius, comme coupables de fidélité, crime irrémissible chez des rebelles. Valérius Asiaticus, commandant de la Belgique, et dont peu après Vitellius épousa la fille, se joignit à lui. Julius Blæsus, gouverneur du Lyonnais, en fit de même avec les troupes qui venaient à Lyon; savoir, la légion d'Italie et l'escadron de Turin; celles de la Rhétique ne tardèrent point à suivre cet exemple.

Il n'y eut pas plus d'incertitude en Angleterre. Trebellius Maximus qui y commandait s'était fait haïr et mépriser de l'armée par ses vices et son avarice; haine que fomentait Roscius Cælius, commandant de la vingtième légion, brouillé de-

puis long-temps avec lui, mais à l'occasion des guerres civiles devenu son ennemi déclaré. Trebellius traitait Cælius de séditieux, de perturbateur de la discipline; Cælius l'accusait à son tour de piller et ruiner les légions. Tandis que les généraux se déshonoraient par ces opprobres mutuels, les troupes perdant tout respect en vinrent à tel excès de licence que les cohortes et la cavalerie se joignirent à Cælius, et que Trebellius, abandonné de tous et chargé d'injures, fut contraint de se réfugier auprès de Vitellius. Cependant, sans chef consulaire, la province ne laissa pas de rester tranquille, gouvernée par les commandans des légions que le droit rendait tous égaux, mais que l'audace de Cælius tenait en respect.

Après l'accession de l'armée britannique, Vitellius, bien pourvu d'armes et d'argent, résolut de faire marcher ses troupes par deux chemins et sous deux généraux. Il chargea Fabius Valens d'attirer à son parti les Gaules, ou, sur leur refus, de les ravager, et de déboucher en Italie par les Alpes cottiennes; il ordonna à Cécina de gagner la crête des Pennines par le plus court chemin. Valens eut l'élite de l'armée inférieure avec l'aigle de la cinquième légion, et assez de cohortes et de cavalerie pour lui faire une armée de quarante mille hommes. Cécina en conduisit trente mille de l'armée supérieure, dont la vingt-unième légion faisait la principale force. On joignit à l'une

et à l'autre armée des Germains auxiliaires dont Vitellius recruta aussi la sienne, avec laquelle il se préparait à suivre le sort de la guerre.

Il y avait entre l'armée et l'empereur une opposition bien étrange. Les soldats, pleins d'ardeur, sans se soucier de l'hiver ni d'une paix prolongée par indolence, ne demandaient qu'à combattre; et, persuadés que la diligence est surtout essentielle dans les guerres civiles, où il est plus question d'agir que de consulter, ils voulaient profiter de l'effroi des Gaules et des lenteurs de l'Espagne, pour envahir l'Italie et marcher à Rome. Vitellius, engourdi et dès le milieu du jour surchargé d'indigestion et de vin, consumait d'avance les revenus de l'empire dans un vain luxe et des festins immenses; tandis que le zèle et l'activité des troupes suppléaient au devoir du chef, comme si, présent lui-même, il eût encouragé les braves et menacé les lâches.

Tout étant prêt pour le départ, elles en demandèrent l'ordre, et sur-le-champ donnèrent à Vitellius le surnom de Germanique; mais, même après la victoire, il défendit qu'on le nommât César. Valens et son armée eurent un favorable augure pour la guerre qu'ils allaient faire; car, le jour même du départ, un aigle planant doucement à la tête des bataillons, sembla leur servir de guide. et, durant un long espace de temps, les soldats poussèrent tant de cris de joie et l'aigle s'en effraya

si peu, qu'on ne douta pas sur ces présages d'un grand et heureux succès.

L'armée vint à Trèves en toute sécurité, comme chez des alliés. Mais, quoiqu'elle reçût toutes sortes de bons traitemens à Divodure, ville de la province de Metz, une terreur panique fit prendre sans sujet les armes aux soldats pour la détruire. Ce n'était point l'ardeur du pillage qui les animait, mais une fureur, une rage, d'autant plus difficile à calmer qu'on en ignorait la cause. Enfin, après bien des prières et le meurtre de quatre mille hommes, le général sauva le reste de la ville. Cela répandit un telle terreur dans les Gaules, que de toutes les provinces où passait l'armée on voyait accourir le peuple et les magistrats supplians, les chemins se couvrir de femmes, d'enfans, de tous les objets les plus propres à fléchir un ennemi même, et qui, sans avoir de guerre, imploraient la paix.

A Toul, Valens apprit la mort de Galba et l'élection d'Othon. Cette nouvelle, sans effrayer ni réjouir les troupes, ne changea rien à leurs desseins; mais elle détermina les Gaulois qui, haïssant également Othon et Vitellius, craignaient de plus celui-ci. On vint ensuite à Langres, province voisine, et du parti de l'armée; elle y fut bien reçue, et s'y comporta honnêtement. Mais cette tranquillité fut troublée par les excès des cohortes détachées de la quatorzième légion, dont j'ai parlé ci-devant, et que Valens avait jointes à

son armée. Une querelle, qui devint émeute, s'éleva entre les Bataves et les légionnaires; et les uns et les autres ayant ameuté leurs camarades, on était sur le point d'en venir aux mains, si, par le châtiment de quelques Bataves, Valens n'eût rappelé les autres à leur devoir. On s'en prit mal à propos aux Éduens du sujet de la querelle. Il leur fut ordonné de fournir de l'argent, des armes et des vivres, gratuitement. Ce que les Éduens firent par force, les Lyonnais le firent volontiers: aussi furent-ils délivrés de la légion italique et de l'escadron de Turin qu'on emmenait, et on ne laissa que la dix-huitième cohorte à Lyon, son quartier ordinaire. Quoique Manlius Valens, commandant de la légion italique, eût bien mérité de Vitellius, il n'en reçut aucun honneur. Fabius l'avait desservi secrètement; et, pour mieux le tromper, il affectait de le louer en public.

Il régnait entre Vienne et Lyon d'anciennes discordes que la dernière guerre avait ranimées: il y avait eu beaucoup de sang versé de part et d'autre, et des combats plus fréquens et plus opiniâtres que s'il n'eût été question que des intérêts de Galba ou de Néron. Les revenus publics de la province de Lyon avaient été confisqués par Galba sous le nom d'amende. Il fit, au contraire, toutes sortes d'honneurs aux Viennois, ajoutant ainsi l'envie à la haine de ces deux peuples, séparés seulement par un fleuve, qui n'arrêtait pas leur animosité. Les Lyonnais, animant donc le

soldat, l'excitaient à détruire Vienne, qu'il accusaient de tenir leur colonie assiégée; de s'être déclarée pour Vindex, et d'avoir ci-devant fourni des troupes pour le service de Galba. En leur montrant ensuite la grandeur du butin, ils animaient la colère par la convoitise; et, non contens de les exciter en secret : « Soyez, leur di« saient-ils hautement, nos vengeurs et les vôtres,
« en détruisant la source de toutes les guerres des
« Gaules : là, tout vous est étranger ou ennemi;
« ici vous voyez une colonie romaine et une por« tion de l'armée toujours fidèle à partager avec
« vous les bons et les mauvais succès : la fortune
« peut nous être contraire, ne nous abandonnez
« pas à des ennemis irrités. » Par de semblables discours ils échauffèrent tellement l'esprit des soldats, que les officiers et les généraux désespéraient de les contenir. Les Viennois, qui n'ignoraient pas le péril, vinrent au-devant de l'armée avec des voiles et des bandelettes, et, se prosternant devant les soldats, baisant leurs pas, embrassant leurs genoux et leurs armes, ils calmèrent leur fureur. Alors Valens leur ayant fait distribuer trois cents sesterces par tête, on eut égard à l'ancienneté et à la dignité de la colonie; et ce qu'il dit pour le salut et la conservation des habitans fut écouté favorablement. On désarma pourtant la province, et les particuliers furent obligés de fournir à discrétion des vivres au soldat; mais on ne douta point qu'ils n'eussent à

grand prix acheté le général. Enrichi tout à coup, après avoir long-temps sordidement vécu, il cachait mal le changement de sa fortune; et, se livrant sans mesure à tous ses désirs irrités par une longue abstinence, il devint un vieillard prodigue, d'un jeune homme indigent qu'il avait été.

En poursuivant lentement sa route, il conduisit l'armée sur les confins des Allobroges et des Voconces, et, par le plus infâme commerce, il réglait les séjours et les marches sur l'argent qu'on lui payait pour s'en délivrer. Il imposait les propriétaires des terres et les magistrats des villes avec une telle dureté, qu'il fut prêt à mettre le feu au Luc, ville des Voconces, qui l'adoucirent avec de l'argent. Ceux qui n'en avaient point l'apaisaient en lui livrant leurs femmes et leurs filles. C'est ainsi qu'il marcha jusqu'aux Alpes.

Cécina fut plus sanguinaire et plus âpre au butin. Les Suisses, nation gauloise, illustre autrefois par ses armes et ses soldats, et maintenant par ses ancêtres, ne sachant rien de la mort de Galba et refusant d'obéir à Vitellius, irritèrent l'esprit brouillon de son général. La vingt-unième légion, ayant enlevé la paie destinée à la garnison d'un fort où les Suisses entretenaient depuis long-temps des milices du pays, fut cause, par sa pétulance et son avarice, du commencement de la guerre. Les Suisses irrités interceptèrent des lettres que l'armée d'Allemagne écrivait à celle de Hongrie, et retinrent prisonniers un centurion et

quelques soldats. Cécina, qui ne cherchait que la guerre, prévenait toujours la réparation par la vengeance, lève aussitôt son camp et dévaste le pays. Il détruisit un lieu que ses eaux minérales faisaient fréquenter, et qui, durant une longue paix, s'était embelli comme une ville. Il envoya ordre aux auxiliaires de la Rhetique de charger en queue les Suisses qui faisaient face à la légion. Ceux-ci, féroces loin du péril et lâches devant l'ennemi, élurent bien au premier tumulte Claude Sévère pour leur général; mais, ne sachant ni s'accorder dans leurs délibérations, ni garder leurs rangs, ni se servir de leurs armes, ils se laissaient défaire, tuer par nos vieux soldats, forcer dans leurs places, dont tous les murs tombaient en ruines. Cécina d'un côté avec une bonne armée, de l'autre les escadrons et les cohortes rhétiques composées d'une jeunesse exercée aux armes et bien disciplinée, mettaient tout à feu et à sang. Les Suisses, dispersés entre deux, jetant leurs armes, et la plupart épars ou blessés, se réfugièrent sur les montagnes, d'où chassés par une cohorte thrace qu'on détacha après eux, et poursuivis par l'armée des Rhétiens, on les massacrait dans les forêts et jusque dans leurs cavernes. On en tua par milliers, et l'on en vendit un grand nombre. Quand on eut fait le dégât, on marcha en bataille à Avanche, capitale du pays. Ils envoyèrent des députés pour se rendre, et furent reçus à discrétion. Cécina fit punir Julius Alpinus,

un de leurs chefs, comme auteur de la guerre, laissant au jugement de Vitellius la grâce ou le châtiment des autres.

On aurait peine à dire qui, du soldat ou de l'empereur, se montra le plus implacable aux députés helvétiens. Tous, les menaçant des armes et de la main, criaient qu'il fallait détruire leur ville; et Vitellius même ne pouvait modérer sa fureur. Cependant Claudius Cossus, un des députés, connu par son éloquence, sut l'employer avec tant de force et la cacher avec tant d'adresse sous un air d'effroi, qu'il adoucit l'esprit des soldats, et, selon l'inconstance ordinaire au peuple, les rendit aussi portés à la clémence qu'ils l'étaient d'abord à la cruauté; de sorte qu'après beaucoup de pleurs, ayant imploré grâce d'un ton plus rassis, ils obtinrent le salut et l'impunité de leur ville.

Cécina, s'étant arrêté quelques jours en Suisse pour attendre les ordres de Vitellius et se préparer au passage des Alpes, y reçut l'agréable nouvelle que la cavalerie syllanienne, qui bordait le Pô, s'était soumise à Vitellius. Elle avait servi sous lui dans son proconsulat d'Afrique; puis Néron, l'ayant rappelée pour l'envoyer en Égypte, la retint pour la guerre de Vindex. Elle était ainsi demeurée en Italie, où ses décurions, à qui Othon était inconnu et qui se trouvaient liés à Vitellius, vantant la force des légions qui s'approchaient et ne parlant que des armées d'Allemagne, l'attire-

rent dans son parti. Pour ne point s'offrir les mains vides, ces troupes déclarèrent à Cécina qu'elles joignaient aux possessions de leur nouveau prince les forteresses d'au-delà du Pô : savoir, Milan, Novarre, Ivrée et Verceil; et comme une seule brigade de cavalerie ne suffisait pas pour garder une si grande partie de l'Italie, il y envoya les cohortes des Gaules, de Lusitanie et de Bretagne, auxquelles il joignit les enseignes allemandes et l'escadron de Sicile. Quant à lui, il hésita quelque temps s'il ne traverserait point les monts Rhétiens pour marcher dans la Norique contre l'intendant Petronius, qui, ayant rassemblé les auxiliaires et fait couper les ponts, semblait vouloir être fidèle à Othon. Mais, craignant de perdre les troupes qu'il avait envoyées devant lui, trouvant aussi plus de gloire à conserver l'Italie, et jugeant qu'en quelque lieu que l'on combattit, la Norique ne pouvait échapper au vainqueur, il fit passer les troupes des alliés, et même les pesans bataillons légionnaires par les Alpes Pennines, quoiqu'elles fussent encore couvertes de neige.

Cependant, au lieu de s'abandonner aux plaisirs et à la mollesse, Othon, renvoyant à d'autres temps le luxe et la volupté, surprit tout le monde en s'appliquant à rétablir la gloire de l'empire. Mais ces fausses vertus ne faisaient prévoir qu'avec plus d'effroi le moment où ses vices reprendraient le dessus. Il fit conduire au Capitole Marius Celsus, consul désigné, qu'il avait feint de

grands moyens de crédit dans tous les temps, bons et mauvais.

Cependant Othon écrivait à Vitellius lettres sur lettres, qu'il souillait de cajoleries de femmes, lui offrant argent, grâces, et tel asile qu'il voudrait choisir pour y vivre dans les plaisirs; Vitellius lui répondait sur le même ton. Mais ces offres mutuelles, d'abord sobrement ménagées et couvertes des deux côtés d'une sotte et honteuse dissimulation, dégénérèrent bientôt en querelles, chacun reprochant à l'autre avec la même vérité ses vices et sa débauche. Othon rappela les députés de Galba, et en envoya d'autres, au nom du sénat, aux deux armées d'Allemagne, aux troupes qui étaient à Lyon, et à la légion d'Italie. Les députés restèrent auprès de Vitellius, mais trop aisément pour qu'on crût que c'était par force. Quant aux prétoriens qu'Othon avait joints comme par honneur à ces députés, on se hâta de les renvoyer avant qu'ils se mêlassent parmi les légions. Fabius Valens leur remit des lettres au nom des armées d'Allemagne pour les cohortes de la ville et du prétoire, par lesquelles, parlant pompeusement du parti de Vitellius, on les pressait de s'y réunir. On leur reprochait vivement d'avoir transféré à Othon l'empire décerné long-temps auparavant à Vitellius. Enfin, usant pour les gagner de promesses et de menaces, on leur parlait comme à des gens à qui la paix n'était rien, et qui ne pou-

vaient soutenir la guerre : mais tout cela n'ébranla point la fidélité des prétoriens.

Alors Othon et Vitellius prirent le parti d'envoyer des assassins; l'un en Allemagne et l'autre à Rome, tous deux inutilement. Ceux de Vitellius, mêlés dans une si grande multitude d'hommes inconnus l'un à l'autre, ne furent pas découverts; mais ceux d'Othon furent bientôt trahis par la nouveauté de leurs visages parmi des gens qui se connaissaient tous. Vitellius écrivit à Titien, frère d'Othon, que sa vie et celle de ses fils lui répondraient de sa mère et de ses enfans. L'une et l'autre famille fut conservée. On douta du motif de la clémence d'Othon; mais Vitellius, vainqueur, eut tout l'honneur de la sienne.

La première nouvelle qui donna de la confiance à Othon lui vint d'Illyrie, d'où il apprit que les légions de Dalmatie, de Pannonie et de la Mœsie, avaient prêté serment en son nom. Il reçut d'Espagne un semblable avis, et donna par édit des louanges à Cluvius Rufus; mais on sut, bientôt après, que l'Espagne s'était retournée du côté de Vitellius. L'Aquitaine que Julius Cordus avait aussi fait déclarer pour Othon ne lui resta pas plus fidèle. Comme il n'était pas question de foi ni d'attachement, chacun se laissait entraîner çà et là selon sa crainte ou ses espérances. L'effroi fit déclarer de même la province narbonnaise en faveur de Vitellius, qui, le plus proche et le plus puissant, parut aisément le plus légi-

time. Les provinces les plus éloignées et celles que la mer séparait des troupes restèrent à Othon, moins pour l'amour de lui, qu'à cause du grand poids que donnaient à son parti le nom de Rome et l'autorité du sénat, outre qu'on penchait naturellement pour le premier reconnu (1). L'armée de Judée, par les soins de Vespasien, et les légions de Syrie, par ceux de Mucianus, prêtèrent serment à Othon. L'Egypte et toutes les provinces d'Orient reconnaissaient son autorité. L'Afrique lui rendait la même obéissance, à l'exemple de Carthage, où, sans attendre les ordres du proconsul Vipsanius Apronianus, Crescens, affranchi de Néron, se mêlant, comme ses pareils, des affaires de la république dans les temps de calamités, avait, en réjouissance de la nouvelle élection, donné des fêtes au peuple, qui se livrait étourdiment à tout. Les autres villes imitèrent Carthage. Ainsi les armées et les provinces se trouvaient tellement partagées, que Vitellius avait besoin des succès de la guerre pour se mettre en possession de l'empire.

Pour Othon, il faisait comme en pleine paix les fonctions d'empereur, quelquefois soutenant la dignité de la république, mais plus souvent l'avilissant en se hâtant de régner. Il désigna son

---

(1) L'élection de Vitellius avait précédé celle d'Othon; mais, au-delà des mers, le bruit de celle-ci avait prévenu le bruit de l'autre : ainsi Othon était, dans ces régions, le premier reconnu.

frère Titianus consul avec lui, jusqu'au premier de mars; et, cherchant à se concilier l'armée d'Allemagne, il destina les deux mois suivans à Verginius, auquel il donna Poppœus Vopiscus pour collègue, sous prétexte d'une ancienne amitié; mais plutôt, selon plusieurs, pour faire honneur aux Viennois. Il n'y eut rien de changé pour les autres consulats aux nominations de Néron et de Galba. Deux Sabinus, Cœlius et Flave, restèrent désignés pour mai et juin; Arius Antonius et Marius Celsus, pour juillet et août; honneur dont Vitellius même ne les priva pas après sa victoire. Othon mit le comble aux dignités des plus illustres vieillards, en y ajoutant celles d'augures et de pontifes, et consola la jeune noblesse récemment rappelée d'exil en lui rendant le sacerdoce dont avaient joui ses ancêtres. Il rétablit dans le sénat Cadius Rufus, Pedius Blœsus, et Sevinus Promptinus, qui en avaient été chassés sous Claude pour crime de concussion. L'on s'avisa, pour leur pardonner, de changer le mot de *rapine* en celui de *lèse-majesté;* mot odieux en ces temps-là et dont l'abus faisait tort aux meilleures lois.

Il étendit aussi ses grâces sur les villes et les provinces. Il ajouta de nouvelles familles aux colonies d'Hispalis et d'Emerita : il donna le droit de bourgeoisie romaine à toute la province de Langres; à celle de la Bétique, les villes de la Mauritanie; à celle d'Afrique et de Cappadoce,

de nouveaux droits trop brillans pour être durables. Tous ces soins et les besoins pressans qui les exigeaient ne lui firent point oublier ses amours; et il fit rétablir, par décret du sénat, les statues de Poppée. Quelques-uns relevèrent aussi celles de Néron; l'on dit même qu'il délibéra s'il ne lui ferait point une oraison funèbre pour plaire à la populace. Enfin le peuple et les soldats, croyant bien lui faire honneur, crièrent durant quelques jours, *vive Néron Othon :* acclamations qu'il feignit d'ignorer, n'osant les défendre, et rougissant de les permettre.

Cependant, uniquement occupés de leurs guerres civiles, les Romains abandonnaient les affaires de dehors. Cette négligence inspira tant d'audace aux Roxolans, peuple sarmate, que, dès l'hiver précédent, après avoir défait deux cohortes, ils firent avec beaucoup de confiance une irruption dans la Mœsie au nombre de neuf mille chevaux. Le succès, joint à leur avidité, leur faisant plutôt songer à piller qu'à combattre, la troisième légion jointe aux auxiliaires les surprit épars et sans discipline. Attaqués par les Romains en bataille, les Sarmates dispersés au pillage ou déjà chargés de butin, et ne pouvant dans des chemins glissans s'aider de la vitesse de leurs chevaux, se laissaient tuer sans résistance. Tel est le caractère de ces étranges peuples, que leur valeur semble n'être pas en eux. S'ils donnent en escadrons, à peine une armée peut-elle soutenir leur choc; s'ils com-

battent à pied, c'est la lâcheté même. Le dégel et l'humidité, qui faisaient alors glisser et tomber leurs chevaux, leur ôtaient l'usage de leurs piques et de leurs longues épées à deux mains. Le poids des cataphractes, sorte d'armure faite de lames de fer ou d'un cuir très-dur qui rend les chefs et les officiers impénétrables aux coups, les empêchait de se relever quand le choc des ennemis les avait renversés; et ils étaient étouffés dans la neige, qui était molle et haute. Les soldats romains, couverts d'une cuirasse légère, les renversaient à coups de traits ou de lances, selon l'occasion, et les perçaient d'autant plus aisément de leurs courtes épées, qu'ils n'ont point la défense du bouclier. Un petit nombre échappèrent et se sauvèrent dans les marais, où la rigueur de l'hiver et leurs blessures les firent périr. Sur ces nouvelles, on donna à Rome une statue triomphale à Marcus Apronianus, qui commandait en Mœsie, et les ornemens consulaires à Fulvius Aurelius, Julianus Titius, et Numisius Lupus, colonels des légions. Othon fut charmé d'un succès dont il s'attribuait l'honneur, comme d'une guerre conduite sous ses auspices et par ses officiers, au profit de l'état.

Tout à coup il s'éleva sur le plus léger sujet, et du côté dont on se défiait le moins, une sédition qui mit Rome à deux doigts de sa ruine. Othon, ayant ordonné qu'on fît venir dans la ville la dix-septième cohorte qui était à Ostie, avait chargé Varius Crispinus, tribun prétorien, du soin de la

faire armer. Crispinus, pour prévenir l'embarras, choisit le temps où le camp était tranquille et le soldat retiré, et, ayant fait ouvrir l'arsenal, commença, dès l'entrée de la nuit, à faire charger les fourgons de la cohorte. L'heure rendit le motif suspect; et ce qu'on avait fait pour empêcher le désordre en produisit un très-grand. La vue des armes donna à des gens pris de vin la tentation de s'en servir. Les soldats s'emportent, et, traitant de traîtres leurs officiers et tribuns, les accusent de vouloir armer le sénat contre Othon. Les uns, déjà ivres, ne savaient ce qu'ils faisaient; les plus méchans ne cherchaient que l'occasion de piller: la foule se laissait entraîner par son goût ordinaire pour les nouveautés, et la nuit empêchait qu'on ne pût tirer parti de l'obéissance des sages. Le tribun, voulant réprimer la sédition, fut tué, de même que les plus sévères centurions; après quoi, s'étant saisis des armes, ces emportés montèrent à cheval, et, l'épée à la main, prirent le chemin de la ville et du palais.

Othon donnait un festin ce jour-là à ce qu'il y avait de plus grand à Rome dans les deux sexes. Les convives, redoutant également la fureur des soldats et la trahison de l'empereur, ne savaient ce qu'ils devaient craindre le plus, d'être pris s'ils demeuraient, ou d'être poursuivis dans leur fuite; tantôt affectant de la fermeté, tantôt décelant leur effroi, tous observaient le visage d'Othon, et, comme on était porté à la défiance, la crainte

qu'il témoignait augmentait celle qu'on avait de lui. Non moins effrayé du péril du sénat que du sien propre, Othon chargea d'abord les préfets du prétoire d'aller apaiser les soldats, et se hâta de renvoyer tout le monde. Les magistrats fuyaient çà et là, jetant les marques de leurs dignités; les vieillards et les femmes, dispersés par les rues dans les ténèbres, se dérobaient aux gens de leur suite. Peu rentrèrent dans leurs maisons; presque tous cherchèrent chez leurs amis et les plus pauvres de leurs clients des retraites mal assurées.

Les soldats arrivèrent avec une telle impétuosité, qu'ayant forcé l'entrée du palais, ils blessèrent le tribun Julius Martialis et Vitellius Saturnius qui tâchaient de les retenir, et pénétrèrent jusque dans la salle du festin, demandant à voir Othon. Partout ils menaçaient des armes et de la voix, tantôt leurs tribuns et centurions, tantôt le corps entier du sénat : furieux et troublés d'une aveugle terreur, faute de savoir à qui s'en prendre, ils en voulaient à tout le monde. Il fallut qu'Othon, sans égard pour la majesté de son rang, montât sur un sofa, d'où, à force de larmes et de prières, les ayant contenus avec peine, il les renvoya au camp, coupables et mal apaisés. Le lendemain les maisons étaient fermées, les rues désertes, le peuple consterné, comme dans une ville prise; et les soldats baissaient les yeux moins de repentir que de honte. Les deux préfets, Proculus et Firmus, parlant avec douceur ou dureté, chacun

selon son génie, firent à chaque manipule des exhortations qu'ils conclurent par annoncer une distribution de cinq mille sesterces par tête. Alors Othon, ayant hasardé d'entrer dans le camp, fut environné des tribuns et des centurions, qui, jetant leurs ornemens militaires, lui demandaient congé et sûreté. Les soldats sentirent le reproche, et, rentrant dans leur devoir, criaient qu'on menât au supplice les auteurs de la révolte.

Au milieu de tous ces troubles et de ces mouvemens divers, Othon voyait bien que tout homme sage désirait un frein à tant de licence; il n'ignorait pas non plus que les attroupemens et les rapines mènent aisément à la guerre civile une multitude avide des séditions qui forcent le gouvernement à la flatter. Alarmé du danger où il voyait Rome et le sénat, mais jugeant impossible d'exercer tout d'un coup avec la dignité convenable un pouvoir acquis par le crime, il tint enfin le discours suivant :

« Compagnons, je ne viens ici ni ranimer « votre zèle en ma faveur, ni réchauffer votre « courage; je sais que l'un et l'autre ont toujours « la même vigueur : je viens vous exhorter au « contraire à les contenir dans de justes bornes. « Ce n'est ni l'avarice ou la haine, causes de tant « de troubles dans les armées, ni la calomnie ou « quelque vaine terreur, c'est l'excès seul de votre « affection pour moi qui a produit avec plus de « chaleur que de raison le tumulte de la nuit der-

« nière; mais, avec les motifs les plus honnêtes, « une conduite inconsidérée peut avoir les plus « funestes effets. Dans la guerre que nous allons « commencer, est-ce le temps de communiquer à « tous chaque avis qu'on reçoit, et faut-il déli- « bérer de chaque chose devant tout le monde? « L'ordre des affaires ni la rapidité de l'occasion « ne le permettraient pas; et comme il y a des « choses que le soldat doit savoir, il y en a d'au- « tres qu'il doit ignorer. L'autorité des chefs et la « rigueur de la discipline demandent qu'en plu- « sieurs occasions les centurions et les tribuns « eux-mêmes ne sachent qu'obéir. Si chacun veut « qu'on lui rende raison des ordres qu'il reçoit, « c'en est fait de l'obéissance, et par conséquent « de l'empire. Que sera-ce lorsqu'on osera courir « aux armes dans le temps de la retraite et de la « nuit; lorsqu'un ou deux hommes perdus et pris « de vin, car je ne puis croire qu'une telle fré- « nésie en ait saisi davantage, tremperont leurs « mains dans le sang de leurs officiers, lorsqu'ils « oseront forcer l'appartement de leur empereur?

« Vous agissez pour moi, j'en conviens; mais « combien l'affluence dans les ténèbres et la con- « fusion de toutes choses fournissaient-elles une « occasion facile de s'en prévaloir contre moi- « même! S'il était au pouvoir de Vitellius et de « ses satellites de diriger nos inclinations et nos « esprits, que voudraient-ils de plus que de nous « inspirer la discorde et la sédition, qu'exciter à

« la révolte le soldat contre le centurion, le cen-
« turion contre le tribun, et, gens de cheval et de
« pied, nous entraîner ainsi tous pêle-mêle à
« notre perte? Compagnons, c'est en exécutant
« les ordres des chefs et non en les contrôlant
« qu'on fait heureusement la guerre; et les troupes
« les plus terribles dans la mêlée sont les plus
« tranquilles hors du combat. Les armes et la va-
« leur sont votre partage, laissez-moi le soin de
« les diriger. Que deux coupables seulement ex-
« pient le crime d'un petit nombre : que les autres
« s'efforcent d'ensevelir dans un éternel oubli la
« honte de cette nuit, et que de pareils discours
« contre le sénat ne s'entendent jamais dans au-
« cune armée. Non, les Germains mêmes, que
« Vitellius s'efforce d'exciter contre nous, n'ose-
« raient menacer ce corps respectable, le chef et
« l'ornement de l'empire. Quels seraient donc les
« vrais enfans de Rome ou de l'Italie qui vou-
« draient le sang et la mort des membres de cet
« ordre, dont la splendeur et la gloire montrent
« et redoublent l'opprobre et l'obscurité du parti
« de Vitellius? S'il occupe quelques provinces,
« s'il traîne après lui quelque simulacre d'armée,
« le sénat est avec nous; c'est par lui que nous
« sommes la république, et que nos ennemis le
« sont aussi de l'état. Pensez-vous que la majesté
« de cette ville consiste dans des amas de pierres et
« de maisons, monumens sans âme et sans voix,
« qu'on peut détruire ou rétablir à son gré? Le

« ternité de l'empire, la paix des nations, mon « salut et le vôtre, tout dépend de la conservation « du sénat. Institué solennellement par le premier « père et le fondateur de cette ville pour être im- « mortel comme elle, et continué sans interrup- « tion depuis les rois jusqu'aux empereurs, l'in- « térêt commun veut que nous le transmettions à « nos descendans tel que nous l'avons reçu de nos « aïeux : car c'est du sénat que naissent les suc- « cesseurs à l'empire, comme de vous les séna- « teurs. »

Ayant ainsi tâché d'adoucir et contenir la fougue des soldats, Othon se contenta d'en faire punir deux; sévérité tempérée, qui n'ôta rien au bon effet du discours. C'est ainsi qu'il apaisa, pour le moment, ceux qu'il ne pouvait réprimer.

Mais le calme n'était pas pour cela rétabli dans la ville. Le bruit des armes y retentissait encore, et l'on y voyait l'image de la guerre. Les soldats n'étaient pas attroupés en tumulte; mais, déguisés et dispersés par les maisons, ils épiaient, avec une attention maligne, tous ceux que leur rang, leur richesse ou leur gloire exposaient aux discours publics. On crut même qu'il s'était glissé dans Rome des soldats de Vitellius pour sonder les dispositions des esprits. Ainsi la défiance était universelle, et l'on se croyait à peine en sûreté enfermé chez soi. Mais c'était encore pis en public, où chacun, craignant de paraître incertain sur les nouvelles douteuses ou peu joyeux d ne

les favorables, courait avec une avidité marquée au-devant de tous les bruits. Le sénat assemblé ne savait que faire, et trouvait partout des difficultés : se taire était d'un rebelle, parler était d'un flatteur; et le manége de l'adulation n'était pas ignoré d'Othon, qui s'en était servi si long-temps. Ainsi, flottant d'avis en avis sans s'arrêter à aucun, l'on ne s'accordait qu'à traiter Vitellius de parricide et d'ennemi de l'état : les plus prévoyans se contentaient de l'accabler d'injures sans conséquence, tandis que d'autres n'épargnaient pas ses vérités, mais à grands cris, et dans une telle confusion de voix, que chacun profitait du bruit pour l'augmenter sans être entendu.

Des prodiges attestés par divers témoins augmentaient encore l'épouvante. Dans le vestibule du capitole les rênes du char de la Victoire disparurent. Un spectre de grandeur gigantesque fut vu dans la chapelle de Junon. La statue de Jules César dans l'île du Tibre se tourna, par un temps calme et serein, d'occident en orient. Un bœuf parla dans l'Etrurie. Plusieurs bêtes firent des monstres. Enfin l'on remarqua mille autres para phénomènes qu'on observait en pleine paix dans les siècles grossiers, et qu'on ne voit plus aujourd'hui que quand on a peur. Mais ce qui joignit la désolation présente à l'effroi pour l'avenir, fut une subite inondation du Tibre, qui crût à tel point, qu'ayant rompu le pont Sublicius, les débris dont son lit fut rempli le firent refluer

toute la ville, même dans les lieux que leur hauteur semblait garantir d'un pareil danger. Plusieurs furent surpris dans les rues, d'autres dans les boutiques et dans les chambres. A ce désastre se joignit la famine chez le peuple par la disette des vivres et le défaut d'argent. Enfin, le Tibre, en reprenant son cours, emporta des îles dont le séjour des eaux avait ruiné les fondemens. Mais à peine le péril passé laissa-t-il songer à d'autres choses, qu'on remarqua que la voie Flaminienne et le champ de Mars, par où devait passer Othon, étaient comblés. Aussitôt, sans songer si la cause en était fortuite ou naturelle, ce fut un nouveau prodige qui présageait tous les malheurs dont on était menacé.

Ayant purifié la ville, Othon se livra aux soins de la guerre; et voyant que les Alpes Pennines, les Cotiennes, et toutes les autres avenues des Gaules, étaient bouchées par les troupes de Vitellius, il résolut d'attaquer la Gaule narbonnoise avec une bonne flotte dont il était sûr : car il avait rétabli en légion ceux qui avaient échappé au massacre du pont Milvius, et que Galba avait fait emprisonner; et il promit aux autres légionnaires de les avancer dans la suite. Il joignit à la même flotte avec les cohortes urbaines plusieurs prétoriens, l'élite des troupes, lesquels servaient en même temps de conseils et de garde aux chefs. Il donna le commandement de cette expédition aux primipilaires Antonius Novellus et Suedius Clé-

mens, auxquels il joignit Emilius Pacensis, en lui rendant le tribunat que Galba lui avait ôté. La flotte fut laissée aux soins d'Oscus, affranchi, qu'Othon chargea d'avoir l'œil sur la fidélité des généraux. A l'égard des troupes de terre, il mit à leur tête Suëtonius Paulinus, Marius Celsus, et Annius Gallus; mais il donna sa plus grande confiance à Licinius Proculus, préfet du prétoire. Cet homme, officier vigilant dans Rome, mais sans expérience à la guerre, blâmant l'autorité de Paulin, la vigueur de Celsus, la maturité de Gallus, tournait en mal tous les caractères, et, ce qui n'est pas fort surprenant, l'emportait ainsi par son adroite méchanceté sur des gens meilleurs et plus modestes que lui.

Environ ce temps-là, Cornelius Dolabella fut relégué dans la ville d'Aquin, et gardé moins rigoureusement que sûrement, sans qu'on eût autre chose à lui reprocher qu'une illustre naissance et l'amitié de Galba. Plusieurs magistrats et la plupart des consulaires suivirent Othon par son ordre, plutôt sous le prétexte de l'accompagner que pour partager les soins de la guerre. De ce nombre était Lucius Vitellius, qui ne fut distingué ni comme ennemi ni comme frère d'un empereur. C'est alors que, les soucis changeant d'objet, nul ordre ne fut exempt de péril ou de crainte. Les premiers du sénat, chargés d'années et amollis par une longue paix, une noblesse énervée et qui avait oublié l'usage des armes, des chevaliers mal

exercés, ne faisaient tous que mieux déceler leur frayeur par leurs efforts pour la cacher. Plusieurs cependant, guerriers à prix d'argent et braves de leurs richesses, étalaient par une imbécile vanité des armes brillantes, de superbes chevaux, de pompeux équipages, et tous les apprêts du luxe et de la volupté pour ceux de la guerre. Tandis que les sages veillaient au repos de la république, mille étourdis, sans prévoyance, s'enorgueillissaient d'un vain espoir; plusieurs, qui s'étaient mal conduits durant la paix, se réjouissaient de tout ce désordre, et tiraient du danger présent leur sûreté personnelle.

Cependant le peuple, dont tant de soins passaient la portée, voyant augmenter le prix des denrées, et tout l'argent servir à l'entretien des troupes, commença de sentir les maux qu'il n'avait fait que craindre après la révolte de Vindex, temps où la guerre allumée entre les Gaules et les légions, laissant Rome et l'Italie en paix, pouvait passer pour externe. Car depuis qu'Auguste eut assuré l'empire aux césars, le peuple romain avait toujours porté ses armes au loin, et seulement pour la gloire et l'intérêt d'un seul. Les règnes de Tibère et de Caligula n'avaient été que menacés de guerres civiles. Sous Claude les premiers mouvemens de Scribonianus furent aussitôt réprimés que connus; et Néron même fut expulsé par des rumeurs et des bruits plutôt que par la force des armes. Mais ici l'on avait sous les yeux des légions, des

flottes, et, ce qui était plus rare encore, les milices de Rome et les prétoriens en armes. L'Orient et l'Occident, avec toutes les forces qu'on laissait derrière soi, eussent fourni l'aliment d'une longue guerre à de meilleurs généraux. Plusieurs, s'amusant aux présages, voulaient qu'Othon différât son départ jusqu'à ce que les boucliers sacrés fussent prêts. Mais, excité par la diligence de Cécina qui avait déjà passé les Alpes, il méprisa de vains délais dont Néron s'était mal trouvé.

Le quatorze de mars il chargea le sénat du soin de la république, et rendit aux proscrits rappelés tout ce qui n'avait point encore été dénaturé de leurs biens confisqués par Néron; don très-juste et très-magnifique en apprarence, mais qui se réduisait presque à rien par la promptitude qu'on avait mise à tout vendre. Ensuite dans une harangue publique il fit valoir en sa faveur la majesté de Rome, le consentement du peuple et du sénat, et parla modestement du parti contraire, accusant plutôt les légions d'erreur que d'audace, sans faire aucune mention de Vitellius, soit ménagement de sa part, soit précaution de la part de l'auteur du discours : car, comme Othon consultait Suétone Paulin et Marius Celsus sur la guerre, on crut qu'il se servait de Galerius Trachalus dans les affaires civiles. Quelques-uns démêlèrent même le genre de cet orateur, connu par ses fréquens plaidoyers et par son style ampoulé, propre à remplir les oreilles du peuple. La

harangue fut reçue avec ces cris, ces applaudissemens faux et outrés qui sont l'adulation de la multitude. Tous s'efforçaient à l'envi d'étaler un zèle et des vœux dignes de la dictature de César ou de l'empire d'Auguste; ils ne suivaient même en cela ni l'amour ni la crainte, mais un penchant bas et servile; et comme il n'était plus question d'honnêteté publique, les citoyens n'étaient que de vils esclaves flattant leur maître par intérêt. Othon, en partant, remit à Salvius Titianus, son frère, le gouvernement de Rome et le soin de l'empire.

TRADUCTION

DE L'APOCOLOKINTOSIS

DE SENEQUE,

SUR LA MORT DE L'EMPEREUR CLAUDE.

Je veux raconter aux hommes ce qui s'est passé dans les cieux le treize octobre, sous le consulat d'Asinius Marcellus et d'Acilius Aviola, dans la nouvelle année qui commence cet heureux siècle (1). Je ne ferai ni tort ni grâce. Mais si l'on demande comment je suis si bien instruit; premièrement je ne répondrai rien, s'il me plait, car qui m'y pourra contraindre? ne sais-je pas que me voilà devenu libre par la mort de ce galant homme qui avait très-bien vérifié le proverbe, qu'il faut naître ou monarque ou sot.

Que si je veux répondre, je dirai comme un

(1) Quoique les jeux séculaires eussent été célébrés par Auguste, Claude, prétendant qu'il avait mal calculé, les fit célébrer aussi; ce qui donnait à rire au peuple, quand le crieur public annonça, dans la forme ordinaire, des jeux que nul homme vivant n'avait vus, ni ne reverrait. Car, non-seulement plusieurs personnes encore vivantes avaient vu ceux d'Auguste, mais même il y eut des histrions qui jouèrent aux uns et aux autres; et Vitellius n'avait pas honte de dire à Claude, malgré la proclamation, *Sæpè facias*.

autre tout ce qui me viendra dans la tête. Demanda-t-on jamais caution à un historien juré? Cependant si j'en voulais une, je n'ai qu'à citer celui qui a vu Drusille monter au ciel; il vous dira qu'il a vu Claude y monter aussi tout clochant. Ne faut-il pas que cet homme voie, bon gré mal gré, tout ce qui se fait là-haut? n'est-il pas inspecteur de la voie Appienne par laquelle on sait qu'Aguste et Tibère sont allés se faire dieux? Mais ne l'interrogez que tête à tête : il ne dira rien en public; car après avoir juré dans le sénat qu'il avait vu l'ascension de Drusille, indigné, qu'au mépris d'une si bonne nouvelle personne ne voulût croire à ce qu'il avait vu, il protesta en bonne forme qu'il verrait tuer un homme en pleine rue qu'il n'en dirait rien. Pour moi, je peux jurer, par le bien que je lui souhaite, qu'il m'a dit ce que je vais publier. Déjà

Par un plus court chemin l'astre qui nous éclaire
Dirigeait à nos yeux sa course journalière;
Le dieu fantasque et brun qui préside au repos
A de plus longues nuits prodiguait ses pavots :
La blafarde Cynthie, aux dépens de son frère,
De sa triste lueur éclairait l'hémisphère,
Et le difforme hiver obtenait les honneurs
De la saison des fruits et du dieu des buveurs :
Le vendangeur tardif, d'une main engourdie,
Otait encor du cep quelque grappe flétrie.

Mais peut-être parlerai-je aussi clairement en disant que c'était le treizième d'octobre. A l'égard de l'heure, je ne puis vous la dire exactement;

mais il est à croire que là-dessus les philosophes s'accorderont mieux que les horloges (2). Quoi qu'il en soit, supposons qu'il était entre six et sept; et puisque, non contens de décrire le commencement et la fin du jour, les poëtes, plus actifs que des manœuvres, n'en peuvent laisser en paix le milieu, voici comment dans leur langue j'exprimerais cette heure fortunée :

Déjà du haut des cieux le dieu de la lumière
Avait en deux moitiés partagé l'hémisphère,
Et pressant de la main ses coursiers déjà las,
Vers l'hesphérique bord accélérait leurs pas;

quand Mercure, que la folie de Claude avait toujours amusé, voyant son âme obstruée de toutes parts chercher vainement une issue, prit à part une des trois Parques, et lui dit : Comment une femme a-t-elle assez de cruauté pour voir un misérable dans des tourmens si longs et si peu mérités? Voilà bientôt soixante-quatre ans qu'il est en querelle avec son âme. Qu'attends-tu donc encore? souffre que les astrologues, qui depuis son avénement annoncent tous les ans et tous les mois son trépas, disent vrai du moins une fois. Ce n'est pas merveille, j'en conviens, s'ils se trompent en cette occasion : car qui trouva jamais son heure?

---

(2) La mort de Claude fut long-temps cachée au peuple, jusqu'à ce qu'Agrippine eût pris ses mesures pour ôter l'empire à Britannicus et l'assurer à Néron; ce qui fit que le public n'en savait exactement ni le jour ni l'heure.

et qui sait comment il peut rendre l'esprit? Mais n'importe; fais toujours ta charge qu'il meure, et cède l'empire au plus digne.

Vraiment, répondit Clotho, je voulais lui laisser quelques jours pour faire citoyens romains ce peu de gens qui sont encore à l'être, puisque c'était son plaisir de voir Grecs, Gaulois, Espagnols, Bretons, et tout le monde en toge. Cependant, comme il est bon de laisser quelques étrangers pour graine, soit fait selon votre volonté. Alors elle ouvre une boîte et en tire trois fuseaux: l'un pour Augurinus, l'autre pour Babe, et le troisième pour Claude : ce sont, dit-elle, trois personnages que j'expédierai dans l'espace d'un an à peu d'intervalle entre eux, afin que celui-ci n'aille pas tout seul. Sortant de se voir environné de tant de milliers d'hommes, que deviendrait-il abandonné tout d'un coup à lui-même? Mais ces deux camarades lui suffiront.

Elle dit : et d'un tour fait sur un vil fuseau,
Du stupide mortel abrégeant l'agonie,
Elle tranche le cours de sa royale vie.
A l'instant Lachésis, une de ses deux sœurs,
Dans un habit paré de festons et de fleurs,
Et le front couronné des lauriers du Permesse,
D'une toison d'argent prend une blanche tresse
Dont son adroite main forme un fil délicat.
Le fil sur le fuseau prend un nouvel éclat.
De sa rare beauté les sœurs sont étonnées;
Et toutes à l'envi de guirlandes ornées,
Voyant briller leur laine et s'enrichir encor,
Avec un fil doré filent le siècle d'or.

De la blanche toison la laine détachée,
Et de leurs doigts légers rapidement touchée,
Coule à l'instant sans peine, et file et s'embellit;
De mille et mille tours le fuseau se remplit.
Qu'il passe les longs jours et la trame sénile
Du rival de Céphale et du vieux roi de Pyle!
Phœbus, d'un chant de joie annonçant l'avenir,
De fuseaux toujours neufs s'empresse à les servir,
Et cherchant sur sa lyre un ton qui les séduise,
Les trompe heureusement sur le temps qui s'épuise.
Puisse un si doux travail, dit-il, être éternel!
Les jours que vous filez ne sont pas d'un mortel:
Il me sera semblable et d'air et de visage,
De la voix et des chants il aura l'avantage.
Des siècles plus heureux renaîtront à sa voix;
Sa loi fera cesser le silence des lois.
Comme on voit du matin l'étoile radieuse
Annoncer le départ de la nuit ténébreuse;
Ou tel que le soleil, dissipant les vapeurs,
Rend la lumière au monde et l'allégresse aux cœurs;
Tel César va paraître; et la terre éblouie
A ses premiers rayons est déjà réjouie.

Ainsi dit Apollon; et la Parque, honorant l grande âme de Néron, ajoute encore de son ch plusieurs années à celles qu'elle lui file à plein mains. Pour Claude, tous ayant opiné que trame pourie fût coupée, aussitôt il cracha âme et cessa de paraître en vie. Au moment q expira, il écoutait des comédiens; par où l'on v que si je les crains, ce n'est pas sans cause. Ap un son fort bruyant de l'organe dont il parl plus aisément, son dernier mot fut : *Foin! je suis embrené.* Je ne sais au vrai ce qu'il fit de lu mais ainsi faisait-il toutes choses.

Il serait superflu de dire ce qui s'est passé depuis sur la terre. Vous le savez tous, et il n'est pas à craindre que le public en perde la mémoire. Oublia-t-on jamais son bonheur? Quant à ce qui s'est passé au ciel, je vais vous le rapporter; et vous devez, s'il vous plaît, m'en croire. D'abord on annonça à Jupiter un quidam d'assez bonne taille, blanc comme une chèvre, branlant la tête et traînant le pied droit d'un air fort extravagant. Interrogé d'où il était, il avait murmuré entre ses dents je ne sais quoi qu'on ne put entendre, et qui n'était ni grec ni latin ni dans aucune langue connue.

Alors Jupiter, s'adressant à Hercule, qui ayant couru toute la terre en devait connaître tous les peuples, le chargea d'aller examiner de quel pays était cet homme. Hercule, aguerri contre tant de monstres, ne laissa pas de se troubler en abordant celui-ci : frappé de cette étrange face, de ce marcher inusité, de ce beuglement rauque et sourd, moins semblable à la voix d'un animal terrestre qu'au mugissement d'un monstre marin : Ah! dit-il, voici mon treizième travail. Cependant, en regardant mieux, il crut démêler quelques traits d'un homme. Il l'arrête, et lui dit aisément en grec bien tourné :

D'où viens-tu? quel es-tu? de quel pays es-tu?

A ce mot, Claude, voyant qu'il y avait là des beaux esprits, espéra que l'un d'eux écrirait son

histoire; et s'annonçant pour César par un vers d'Homère, il dit :

Les vents m'ont amené des rivages troyens.

Mais le vers suivant eût été plus vrai,

Dont j'ai détruit les murs, tué les citoyens.

Cependant il en aurait imposé à Hercule, qui est un assez bon-homme de dieu, sans la Fièvre, qui, laissant toutes les autres divinités à Rome, seule avait quitté son temple pour le suivre. Apprenez, lui dit-elle, qu'il ne fait que mentir; je puis le savoir, moi qui ai demeuré tant d'années avec lui : c'est un bourgeois de Lyon; il est né dans les Gaules à dix-sept milles de Vienne; il n'est pas Romain, vous dis-je, c'est un franc Gaulois, et il a traité Rome à la gauloise. C'est un fait qu'il est de Lyon, où Licinius a commandé si long-temps. Vous qui avez couru plus de pays qu'un vieux muletier, devez savoir ce que c'est que Lyon, et qu'il y a loin du Rhône au Xanthe.

Ici Claude, enflammé de colère, se mit à grogner le plus haut qu'il put. Voyant qu'on ne l'entendait point, il fit signe qu'on arrêtât la Fièvre, et du geste dont il faisait décoller les gens (seul mouvement que ses deux mains sussent faire), il ordonna qu'on lui coupât la tête. Mais il n'était non plus écouté que s'il eût parlé encore à ses affranchis (3).

---

(3) On sait combien cet imbécile avait peu de considération

Oh! oh! l'ami, lui dit Hercule, ne va pas faire ici le sot. Te voici dans un séjour où les rats rongent le fer; déclare promptement la vérité avant que je te l'arrache. Puis prenant un ton tragique pour lui en mieux imposer, il continua ainsi :

Nomme à l'instant les lieux où tu reçus le jour,
Ou ta race avec toi va périr sans retour.
De grands rois ont senti cette lourde massue,
Et ma main dans ses coups ne s'est jamais déçue;
Tremble de l'éprouver encore à tes dépens.
Quel murmure confus entends-je entre tes dents?
Parle, et ne me tiens pas plus long-temps en attente;
Quels climats ont produit cette tête branlante?
Jadis, dans l'Hespérie, au triple Géryon,
J'allai porter la guerre, et, par occasion,
De ses nobles troupeaux, ravis dans son étable,
Ramenai dans Argos le trophée honorable.
En route, aux pieds d'un mont doré par l'orient,
Je vis se réunir dans un séjour riant
Le rapide courant de l'impétueux Rhône
Et le cours incertain de la paisible Saône :
Est-ce là le pays où tu reçus le jour?

Hercule, en parlant de la sorte, affectait plus d'intrépidité qu'il n'en avait dans l'âme, et ne laissait pas de craindre la main d'un fou. Mais Claude, lui voyant l'air d'un homme résolu qui n'entendait pas raillerie, jugea qu'il n'était pas là comme à Rome, où nul n'osait s'égaler à lui, et

dans sa maison : à peine le maître du monde avait-il un valet qui lui daignât obéir. Il est étonnant que Sénèque ait osé dire tout cela, lui qui était si courtisan; mais Agrippine avait besoin de lui, et il le savait bien.

que partout le coq est maître sur son fumier. Il se remit donc à grogner; et autant qu'on put l'entendre, il sembla parler ainsi.

J'espérais, ô le plus fort de tous les dieux! que vous me protégeriez auprès des autres, et que, si j'avais eu à me renommer de quelqu'un, c'eût été de vous qui me connaissez si bien : car, souvenez-vous-en, s'il vous plaît, quel autre que moi tenait audience, devant votre temple durant les mois de juillet et d'août? Vous savez ce que j'ai souffert là de misères, jour et nuit à la merci des avocats. Soyez sûr, tout robuste que vous êtes, qu'il vous a mieux valu purger les étables d'Augias que d'essuyer leurs criailleries; vous avez avalé moins d'ordures (4).

Or dites-nous quel dieu nous ferons de cet homme-ci. En ferons-nous un dieu d'Epicure, parce qu'il ne se soucie de personne, ni personne de lui? un dieu stoïcien, qui, dit Varron, ne pense ni n'engendre? N'ayant ni cœur ni tête, il semble assez propre à le devenir. Eh! messieurs, s'il eût demandé cet honneur à Saturne même, dont, présidant à ses jeux, il fit durer le mois toute l'année, il ne l'eût pas obtenu. L'obtiendra-t-il de Jupiter, qu'il a condamné pour cause d'inceste, autant qu'il était en lui, en faisant mourir Silanus, son gendre? et cela, pourquoi? parce que

(4) Il y a ici très-évidemment une lacune, que je ne vois pourtant marquée dans aucune édition.

ayant une sœur d'une humeur charmante, et que tout le monde appelait Vénus, il aima mieux l'appeler Junon. Quel si grand crime est-ce donc, direz-vous, de fêter discrètement sa sœur? La loi ne le permet-elle pas à demi dans Athènes, et dans l'Égypte en plein (5)?.... A Rome.... Oh! à Rome! ignorez-vous que les rats mangent le fer? Notre sage bouleverse tout. Quant à lui, j'ignore ce qu'il faisait dans sa chambre; mais le voilà maintenant furetant le ciel pour se faire dieu, non content d'avoir en Angleterre un temple où les barbares le servent comme tel.

A la fin Jupiter s'avisa qu'il fallait arrêter les longues disputes, et faire opiner chacun à son rang. Pères conscrits, dit-il à ses collègues, au lieu des interrogations que je vous avais permises, vous ne faites que battre la campagne; j'entends que la cour reprenne ses formes ordinaires : que penserait de nous ce postulant, tel qu'il soit?

L'ayant donc fait sortir, il alla aux voix, en commençant par le père Janus. Celui-ci, consul d'un après-dîner, désigné le premier juillet, ne laissait pas d'être homme à deux envers, regardant à la fois devant et derrière. En vrai pilier de barreau, il se mit à débiter fort disertement beaucoup de belles choses que le scribe ne put suivre,

(5) On sait qu'il était permis en Égypte d'épouser sa sœur de père et de mère; et cela était aussi permis à Athènes, mais pour la sœur de mère seulement. Le mariage d'Elpinice et de Cimon en fournit un exemple.

Je n'ai que trop à parler des miens (7). Ce galant homme que vous voyez, protégé par mon nom durant tant d'années, me marqua sa reconnaissance en faisant mourir Lucius Silanus, un de mes arrière-petits-neveux, et deux Julies mes arrière-petites-nièces, l'une par le fer, l'autre par la faim. Grand Jupiter, si vous l'admettez parmi nous, à tort ou non, ce sera sûrement à votre blâme. Car, dis-moi, je te prie, ô divin Claude! pourquoi tu fis tant tuer de gens sans les entendre, sans même t'informer de leurs crimes. — C'était ma coutume? — Ta coutume? On ne la connaît pas ici. Jupiter, qui règne depuis tant d'années, a-t-il jamais rien fait de semblable? Quand il estropia son fils, le tua-t-il? Quand il pendit sa femme, l'étrangla-t-il? Mais toi, n'as-tu pas mis à mort Messaline, dont j'étais le grand-oncle ainsi que le tien (8)? Je l'ignore, dis-tu? Misérable! ne sais-tu pas qu'il t'est plus honteux de l'ignorer que de l'avoir fait!

Enfin Caïus Caligula s'est ressuscité dans son successeur. L'un fait tuer son beau-père (9), et

---

(7) Je n'ai point traduit ces mots, *etiamsi Phornica græcè nescit. ego scio.* ΕΝΤΙΚΟΝΤΟΝΥΚΗΝΔΙΗΣ *senescit eo :e nescit*, parce que je n'y entends rien du tout. Peut-être aurais-je trouvé quelque éclaircissement dans les adages d'Érasme, mais je ne suis pas à portée de les consulter.

(8) Par l'adoption de Drusus, Auguste était l'aïeul de Claude, mais il était aussi son grand-oncle par la jeune Antonia, mère de Claude et nièce d'Auguste.

(9) M. Silanus.

l'autre son gendre (10). L'un défend qu'on donne au fils de Crassus le surnom de *Grand;* l'autre le lui rend et lui fait couper la tête. Sans respect pour un sang illustre, il fait périr dans une même maison Scribonie, Tristonie, Assarion, et même Crassus le Grand, ce pauvre Crassus si complètement sot qu'il eût mérité de régner. Songez, pères conscrits, quel monstre ose aspirer à siéger parmi nous. Voyez comment déifier une telle figure, vil ouvrage des dieux irrités? A quel culte, à quelle foi pourra-t-il prétendre? qu'il réponde, et je me rends. Messieurs, messieurs, si vous donnez la divinité à de telles gens, qui diable reconnaîtra la vôtre? En un mot, pères conscrits, je vous demande, pour prix de ma complaisance et de ma discrétion, de venger mes injures. Voilà mes raisons, et voici mon avis :

Comme ainsi soit que le divin Claude a tué son beau-père Appius Silanus, ses deux gendres, Pompeius Magnus et Lucianus Silanus, Crassus beau-père de sa fille, cet homme si sobre (11) et en tout si semblable à lui, Scribonie belle-mère de sa fille, Messaline sa propre femme, et mille

---

(10) Pompeius Magnus.

(11) Je n'ai guère besoin, je crois, d'avertir que ce mot est pris ironiquement. Suétone, après avoir dit qu'en tout temps, en tout lieu, Claude était toujours prêt à manger et boire, ajoute qu'un jour, ayant senti de son tribunal l'odeur du dîner des saliens, il planta là toute l'audience, et courut se mettre à table avec eux.

autres dont les noms ne finiraient point; j'opine qu'il soit sévèrement puni, qu'on ne lui permette plus de siéger en justice, qu'enfin banni sans retard il ait à vider l'Olympe en trois jours, et le ciel en un mois.

Cet avis fut suivi tout d'une voix. A l'instant le Cyllénien (12) lui tordant le cou, le tire au séjour

D'où nul, dit-on, ne retourna jamais

En descendant par la voie sacrée ils trouvent un grand concours dont Mercure demande la cause. Parions, dit-il, que c'est sa pompe funèbre: et en effet, la beauté du convoi, où l'argent n'avait pas été épargné, annonçait bien l'enterrement d'un dieu. Le bruit des trompettes, des cors, des instrumens de toute espèce, et surtout de la foule, était si grand que Claude lui-même pouvait l'entendre. Tout le monde était dans l'allégresse, le peuple romain marchait légèrement comme ayant secoué ses fers. Agathon et quelques chicaneurs pleuraient tous bas dans le fond du cœur. Les jurisconsultes, maigres, exténués (13), commençaient à respirer et semblaient sortir du tombeau. Un d'entre eux, voyant les avocats la tête basse déplorer leur perte, leur dit en s'approchant:

(12) Mercure.

(13) Un juge qui n'avait d'autre loi que sa volonté donnait peu d'ouvrage à ces messieurs-là.

Ne vous le disais-je pas, que les saturnales ne dureraient pas toujours?

Claude en voyant ses funérailles comprit enfin qu'il était mort. On lui beuglait à pleine tête ce chant funèbre en jolis vers hepsasyllabes.

O cris! ô perte! ô douleurs!
De nos funèbres clameurs
Faisons retentir la place:
Que chacun se contrefasse:
Crions d'un commun accord,
Ciel! ce grand homme est donc mort!
Il est donc mort ce grand homme!
Hélas! vous savez tous comme,
Sous la force de son bras,
Il mit tout le monde à bas.
Fallait-il vaincre à la course;
Fallait-il, jusque sous l'ourse,
Des Bretons presque ignorés,
Du Cauce aux cheveux dorés
Mettre l'orgueil à la chaine,
Et sous la hache romaine
Faire trembler l'Océan;
Fallait-il en moins d'un an
Dompter le Parthe rebelle;
Fallait-il d'un bras fidèle
Bander l'arc, lancer des traits
Sur des ennemis défaits,
Et d'une audace guerrière
Blesser le Mède au derrière;
Notre homme était prêt à tout,
De tout il venait à bout.
Pleurons ce nouvel oracle,
Ce grand prononceur d'arrêts,
Ce Minos que par miracle
Le ciel forma tout exprès,

Ce phénix des beaux génies
N'épuisait point les parties
En plaidoyers superflus;
Pour juger sans se méprendre
Il lui suffisait d'entendre
Une des deux tout au plus.
Quel autre toute l'année
Voudra siéger désormais,
Et n'avoir, dans la journée,
De plaisir que les procès?
Minos, cédez-lui la place;
Déjà son ombre vous chasse
Et va juger aux enfers.
Pleurez, avocats à vendre;
Vos cabinets sont déserts.
Rimeurs qu'il daignait entendre,
A qui lirez-vous vos vers?
Et vous, qui comptiez d'avance
Des cornets et de la chance
Tirer un ample trésor,
Pleurez, brelandier célèbre,
Bientôt un bûcher funèbre
Va consumer tout votre or.

Claude se délectait à entendre ses louang[...] aurait bien voulu s'arrêter plus long-temps; [...] le héraut des dieux, lui mettant la main au co[...] et lui enveloppant la tête de peur qu'il ne f[...] connu, l'entraîna par le champ de Mars, et l[...] descendre aux enfers entre le Tibre et la [...] couverte.

Narcisse, ayant coupé par le plus court [...] min, vint frais, sortant du bain, au-devant de [...] maître, et lui dit : Comment! les dieux che[...] hommes! Allons, allons, dit Mercure, qu'on

dépêche de nous annoncer. L'autre voulant s'amuser à cajoler son maître, il le hâta d'aller à coups de caducée, et Narcisse partit sur-le-champ. La pente est si glissante, et l'on descend si facilement que, tout goutteux qu'il était, il arrive en un moment à la porte des enfers. A sa vue, le monstre aux cent têtes dont parle Horace s'agite, hérisse ses horribles crins; et Narcisse, accoutumé aux caresses de sa jolie levrette blanche, éprouva quelque surprise à l'aspect d'un grand vilain chien noir à long poil, peu agréable à rencontrer dans l'obscurité. Il ne laissa pas pourtant de s'écrier à haute voix : Voici Claude César. Aussitôt une foule s'avance en poussant des cris de joie et chantant :

Il vient, réjouissons-nous.

Parmi eux étaient Caïus Silius, consul désigné, Junius Prætorius, Sextius Trallus, Helvius, Trogus, Cotta Tectus, Valens, Fabius, chevaliers romains que Narcisse avait tous expédiés. Au milieu de la troupe chantante était le pantomime Mnester, à qui sa beauté avait coûté la vie. Bientôt le bruit que Claude arrivait parvint jusqu'à Messaline; et l'on vit accourir les premiers au-devant de lui ses affranchis Polybe, Myron, Harpocrate, Amphæus et Pheronacte, qu'il avait envoyés devant pour préparer sa maison. Suivaient les deux préfets Justus Catonius, et Rufus, fils de Pompée; puis ses amis Saturnius Lucius, et Peda

Pompeius, et Lupus, et Celer Asimius, consulaires; enfin la fille de son frère, la fille de sa sœur, son gendre, son beau-père, sa belle-mère, et presque tous ses parens. Toute cette troupe accourt au-devant de Claude, qui les voyant s'écria: Bon! je trouve partout des amis! Par quel hasard êtes-vous ici?

Comment, scélérat! dit Pedo Pompéius, par quel hasard? et qui nous y envoya que toi-même, bourreau de tous tes amis? Viens, viens, devant le juge; ici je t'en montrerai le chemin. Il le mène au tribunal d'Eaque, lequel précisément se faisait rendre compte de la loi Cornélia sur les meurtriers. Pedo fait inscrire son homme, et présente une liste de trente sénateurs, trois cent quinze chevaliers romains, deux cent vingt-un citoyens, et d'autres en nombre infini, tous tués par ses ordres.

Claude, effrayé, tournait les yeux de tous côtés pour chercher un défenseur; mais aucun ne se présentait. Enfin, P. Petronius, son ancien convive et beau parleur comme lui, requit vivement d'être admis à le défendre. Pedo l'accuse à grands cris. Petrone tâche de répondre; mais le juste Eaque le fait taire, et, après avoir entendu seulement l'une des parties, condamne l'accusé en disant :

Il est traité comme il traita les autres.

A ces mots il se fit un grand silence. Tout le monde, étonné de cette étrange forme, la soute-

nait sans exemple; mais Claude la trouva plus inique que nouvelle. On disputa long-temps sur la peine qui lui serait imposée. Quelques-uns disaient qu'il fallait faire un échange; que Tantale mourrait de soif s'il n'était secouru; qu'Ixion avait besoin d'enrayer, et Sisyphe de reprendre haleine : mais comme relâcher un vétéran, c'eût été laisser à Claude l'espoir d'obtenir un jour la même grâce, on aima mieux imaginer quelque nouveau supplice qui, l'assujettissant à un vain travail, irritât incessamment sa cupidité par une espérance illusoire. Eaque ordonna donc qu'il jouât aux dés avec un cornet percé, et d'abord on le vi se tourmenter inutilement à courir après ses dés.

Car à peine agitant le mobile cornet
Aux dés prêts à partir il demande sonnet (*),
Que, malgré tous ses soins, entre ses doigts avides,
Du cornet défoncé, panier des Danaïdes,
Il sent couler les dés; ils tombent, et souvent
Sur la table, entraîné par ses gestes rapides,
Son bras avec effort jette un cornet de vent.
Ainsi pour terrasser son adroit adversaire (14),
Sur l'arène un athlète, enflammé de colère,
Du ceste qu'il élève espère le frapper;
L'autre gauchit, esquive, a le temps d'échapper;
Et le coup, frappant l'air avec toute sa force,
Au bras qui l'a porté donne une rude entorse.

Là dessus, Caligula paraissant tout à coup, se

(*) *Sonnet* est ici pour la rime; il faut *sonnez*.

(14) J'ai pris la liberté de substituer cette comparaison à celle de Sisyphe, employée par Sénèque, et trop rebattue depuis cet auteur.

mit à le réclamer comme son esclave. Il produisit des témoins qui l'avaient vu le charger de soufflets et d'étrivières. Aussitôt il lui fut adjugé par Eaque; et Caligula le donna à Ménandre, son affranchi, pour en faire un de ses gens.

TRADUCTION

DE L'ODE DE JEAN PUTHOD (*),

Sur le mariage de CHARLES-EMMANUEL, roi de Sardaigne et duc de Savoie, avec la princesse ÉLISABETH DE LORRAINE.

MUSE, vous exigez de moi que je consacre au roi de nouveaux chants; inspirez-moi donc des vers dignes d'un si grand monarque.

Le terrible dieu des combats avait semé la discorde entre les peuples de l'Europe : toute l'Italie retentissait du bruit des armes, pendant que la triste paix entendait du fond d'un antre obscur

---

(*) Il nous a paru inutile d'imprimer le texte latin ou italien pour les morceaux traduits de Tacite, de Sénèque et du Tasse qui font partie de ce volume, parce que ces auteurs sont entre les mains de tout le monde. Le même motif n'existant pas pour l'ode latine de J. Puthod, nous avons cru convenable d'en joindre ici le texte à la traduction.

In nuptias CAROLI EMMANUELIS *invictissimi Sardiniæ regis, ducis Sabaudiæ, etc., et reginæ augustissimæ* ELISABETHÆ A LOTHARINGIA.

Ergò nunc vatem, mea musa, regi
Plectra jussisti nova dedicare?
Ergò da magnum celebrare digno
Carmine regem.

les tumultes furieux excités par les humains, et voyait les campagnes inondées de nouveaux flots de sang. Elle distingue de loin un heros enflammé par sa valeur; c'est Charles qu'elle reconnaît, chargé de glorieuses dépouilles. La déesse l'aborde en soupirant, et tâche de le fléchir par ses larmes.

Prince, lui dit-elle, quels charmes trouvez-vous dans l'horreur du carnage? Épargnez des ennemis vaincus; épargnez-vous vous-même, et n'exposez plus votre tête sacrée à de si grands périls; le cruel Mars vous a trop long-temps occupé. Vous êtes chargé d'une ample moisson de palmes; il est temps désormais que la paix ait part à vos soins, et que vous livriez votre cœur à des sentimens

---

Inter Europæ populos furorem
Impius belli Deus excitârat;
Omnis armorum strepitu fremebat
Itala tellus.

Interim cæco latitans sub antro
Mœsta pax diros hominum tumultus
Audit, undantesque videt recenti
Sanguine campos.

Cernit heroem procul æstuantem;
Carolum agnoscit spoliis onustum;
Diva suspirans adit, atque mentem
Flectere tentat.

Te quid armorum juvat, inquit, horror?
Parce jam victis, tibi parce, princeps;
Ne caput sacrum per aperta belli
Mitte pericla.

plus doux. Pour le prix de cette paix, les dieux vous ont destiné une jeune et divine princesse du sang des rois, illustre par tant de héros que l'auguste maison de Lorraine a produits, et qu'elle compte parmi ses ancêtres. Un si digne présent est la récompense de vos vertus royales, de votre amour pour l'équité, de la sainteté de vos mœurs, et de cette douce humanité si naturelle à votre âme pure.

Le monarque acquiesce aux exhortations des dieux. Hâtez-vous, généreuse princesse; ne vous laissez point retarder par les larmes d'une sœur et d'une mère affligées. Que ces monts couverts de neige, dont le sommet se perd dans les cieux, ne vous effraient point : leurs cimes élevées s'abaisseront pour favoriser votre passage.

Te diù Mavors ferus occupavit,
Teque palmarum seges ampla ditat;
Nunc pius pacem cole, mitiores
Concipe sensus.

Ecce divinam super puellam,
Præmium pacis, tibi destinârunt
Sanguinem regum, Lotharæque claram
Stemmate ge..tis.

Scilicet tantum meruêre munus
Regiæ dotes, amor unus æqui,
Sanctitas morum, pietasque castæ
Hospita mentis.

Paruit princeps monitis deorum
Ergò festina, generosa virgo,
Nec soror, nec te lacrymis moretur
Anxia mater.

Voyez avec quel cortége brillant marche cette charmante épouse; les grâces environnent son char, et son visage modeste est fait pour plaire.

Cependant le roi écoute avec empressement tous les éloges que répand la renommée. Il part, accompagné d'une cour pompeuse. Il vole emporté par l'impatience de son amour. Tel que l'éclatant Phoebus efface dans le ciel, par la vivacité de ses rayons, la lumière des autres astres; ainsi brille cet auguste prince au milieu de tous ses courtisans.

Charles, généreux sang des héros, quels accords assez sublimes, quels vers assez majestueux pourrai-je employer pour chanter dignement les vertus de ta grande âme et l'intrépidité de ta va-

---

Montium nec te nive candidorum
Terreat surgens super astra moles;
Se tibi sensim juga celsa prono
Culmine sistent.

Cernis? ô quantâ speciosa pompâ
Ambulat! currum teneri lepores
Ambiunt, sponsæ sedet et modesto
Gratia vultu.

Rex ut attentâ bibit aure famam:
Splendidâ latè comitatus aulâ,
Ecce confestim volat inquieto
Raptus amore.

Qualis in cœlo radiis coruscans
Vulgus astrorum tenebris recondit
Phœbus, augusto micat inter omnes
Lumine princeps.

leur? Ce sera, grand prince, en méditant sur les hauts faits de tes magnanimes aïeux que leur vertu a consacrés : car tu cours à la gloire par le même chemin qu'ils ont pris pour y parvenir.

Soit que tu remportes de la guerre les plus glorieux trophées, ou qu'en paix tu cultives les beaux-arts, mille monumens illustres témoignent la grandeur de ton règne.

Mais redoublez vos chants d'allégresse; je vois arriver cette reine divine que le ciel accorde à nos vœux. Elle vient; c'est elle qui a ramené de doux loisirs parmi les peuples. A son abord l'hiver fuit; toutes les routes se parent d'une herbe tendre; les champs brillent de verdure et se couvrent de

---

Carole, heroum generose sanguis,
Quâ lyrâ vel quo satis ore possim
Mentis excelsæ titulos et ingens
Dicere pectus.

Nempè magnorum meditans avorum
Facta, quos virtus sua consecravit,
Arte quâ cœlum meruêre, cœlum
Scandere tendis.

Clara seu bello referas trophæa,
Seu colas artes placidus quietas,
Mille te monstrant monumenta magnis
Inclyta regem.

Venit, ô! festos geminate plausus;
Venit optanti data diva terræ,
Blanda quæ tandem populis reduxit
Otia, venit.

fleurs. Aussitôt les maîtres et les serviteurs quittent leur labourage, et accourent pleins de joie. Royale épouse, les cœurs volent de toutes parts au-devant de vous.

Voyez comment, au milieu des torrens d'une flamme bruyante, le feu prend toutes sortes de figures; voyez fuir la nuit; voyez cette pluie d'astres qui semblent se détacher du ciel.

Le bruit se fait entendre dans les montagnes, et passe bien loin au-dessus de leurs cimes massives; les sapins d'alentour étonnés en frémissent, et les échos des Alpes en redoublent le retentissement.

Hujus adventu, fugiente brumâ,
Omnis aprili via ridet herbâ;
Floribus spirant, viridique lucent
Gramine campi.

Protinùs pagis benè feriatis
Exeunt læti proceres, coloni;
Obviàm passim tibi corda currunt,
Regia conjux.

Aspicis? Crebrâ crepitante flammâ,
Ignis ut cunctas simulat figuras,
Ut fugat noctem, riguis ut æther
Depluit astris.

Audiunt colles, et opaca longè
Colla submittunt, trepidæque circùm
Contremunt pinus, iteratque voces
Alpibus Echo.

Vivez, bon roi; parcourez la plus longue carrière. Vivez de même, digne épouse. Que votre postérité vive éternellement, et donne ses lois à la Savoie.

Vive ter centum, bone rex, per annos;
Sic thori consors bona, vive; vestrum
Vivat æternùm genus, et Sabaudis
Imperet arvis.

Offerebat regi, etc.
JOHANNES PUTHOD, *canonicus Ruponis.*

OLINDE

ET SOPHRONIE,

ÉPISODE

Tirée du second chant de la JÉRUSALEM DÉLIVRÉE, du TASSE.

TANDIS que le tyran se prépare à la guerre, Ismène un jour se présente à lui; Ismène, qui de dessous la tombe peut faire sortir un corps mort, et lui rendre le sentiment et la parole; Ismène qui peut, au son des paroles magiques, effrayer Pluton jusqu'en son palais; qui commande aux démons en maître, les emploie à ses œuvres impies, et les enchaîne ou délie à son gré.

Chrétien jadis, aujourd'hui mahométan, il n'a pu quitter tout-à-fait ses anciens rites, et, les profanant à des criminels usages, mêle et confond ainsi les deux lois qu'il connaît mal. Maintenant, du fond des antres où il exerce ses arts ténébreux, il vient à son seigneur dans le danger public: mauvais roi, pire conseiller.

Sire, dit-il, la formidable et victorieuse armée arrive. Mais nous remplissons nos devoirs; le ciel et la terre seconderont notre courage. Doué de toutes les qualités d'un capitaine et d'un roi, v

avez de loin tout prévu, vous avez pourvu à tout; et si chacun s'acquitte ainsi de sa charge, cette terre sera le tombeau de vos ennemis.

Quant à moi, je viens de mon côté partager vos périls et vos travaux. J'y mettrai pour ma part les conseils de la vieillesse et les forces de l'art magique. Je contraindrai les anges bannis du ciel à concourir à mes soins. Je veux commencer mes enchantemens par un opéra dont il faut vous rendre compte.

Dans le temple des chrétiens, sur un autel souterrain, est une image de celle qu'ils adorent, et que leur peuple ignorant fait la mère de leur dieu, né, mort, et enseveli. Le simulacre, devant lequel une lampe brûle sans cesse, est enveloppé d'un voile, et entouré d'un grand nombre de voeux suspendus en ordre, et que les crédules dévots y portent de toutes parts.

Il s'agit d'enlever de là cette effigie, et de la transporter de vos propres mains dans votre mosquée; là j'y attacherai un charme si fort, qu'elle sera, tant qu'on l'y gardera, la sauve-garde de vos portes; et, par l'effet d'un nouveau mystère, vous conserverez dans vos murs un empire inexpugnable.

A ces mots, le roi persuadé court impatient à la maison de Dieu, force les prêtres, enlève sans respect le chaste simulacre, et le porte à ce temple

impie où un culte insensé ne fait qu'irriter le ciel. C'est là, c'est dans ce lieu profane et sur cette sainte image, que le magicien murmure ses blasphèmes.

Mais, le matin du jour suivant, le gardien du temple immonde ne vit plus l'image où elle était la veille, et, l'ayant cherchée en vain de tous côtés, courut avertir le roi, qui, ne doutant pas que les chrétiens ne l'eussent enlevée, en fut transporté de colère.

Soit qu'en effet ce fût un coup d'adresse d'une main pieuse, ou un prodige du ciel indigné que l'image de sa souveraine soit prostituée en un lieu souillé, il est édifiant, il est juste de faire céder le zèle et la piété des hommes, et de croire que le coup est venu d'en-haut.

Le roi fit faire dans chaque église et dans chaque maison la plus importune recherche, et décerna de grands prix et de grandes peines à qui révélerait ou recélerait le vol. Le magicien de son côté déploya sans succès toutes les forces de son art pour en découvrir l'auteur : le ciel, au mépris de ses enchantemens et de lui, tint l'œuvre secrète, de quelque part qu'elle pût venir.

Mais le tyran, furieux de se voir cacher le dé... ...u'il attribue toujours aux fidèles, se livre contre ... à la plus ardente rage. Oubliant toute pru... ...out respect humain, il veut, à quelque ...

eux ..
dence, ...

prix que ce soit, assouvir sa vengeance. « Non, « non, s'écriait-il, la menace ne sera pas vaine; « le coupable a beau se cacher, il faut qu'il meure; « ils mourront tous, et lui avec eux.

« Pourvu qu'il n'échappe pas, que le juste, que « l'innocent périsse : qu'importe? Mais qu'ai-je « dit? l'innocent! Nul ne l'est; et dans cette « odieuse race en est-il un seul qui ne soit notre « ennemi? Oui, s'il en est d'exempts de ce délit, « qu'ils portent la peine due à tous pour leur « haine; que tous périssent; l'un comme voleur, « et les autres comme chrétiens. Venez, mes « loyaux, apportez la flamme et le fer; tuez et « brûlez sans miséricorde. »

C'est ainsi qu'il parle à son peuple. Le bruit de ce danger parvient bientôt aux chrétiens. Saisis, glacés d'effroi par l'aspect de la mort prochaine, nul ne songe à fuir ni à se défendre; nul n'ose tenter les excuses ni les prières. Timides, irrésolus, ils attendaient leur destinée, quand ils virent arriver leur salut d'où ils l'espéraient le moins.

Parmi eux était une vierge déjà nubile, d'une âme sublime, d'une beauté d'ange, qu'elle néglige ou dont elle ne prend que les soins dont l'honnêteté se pare; et ce qui ajoute au prix de ses charmes, dans les murs d'une étroite enceinte elle les soustrait aux yeux et aux vœux des amans.

Mais est-il des murs que ne perce quelque

rayon d'une beauté digne de briller aux yeux et d'enflammer les cœurs? Amour, le souffrirais-tu? Non; tu l'as révélée aux jeunes désirs d'un adolescent. Amour qui, tantôt Argus et tantôt aveugle, éclaires les yeux de ton flambeau ou les voiles de ton bandeau, malgré tous les gardiens, toutes les clôtures, jusque dans les plus chastes asiles tu sus porter un regard étranger.

Elle s'appelle Sophronie; Olinde est le nom du jeune homme : tous deux ont la même patrie et la même foi. Comme il est modeste autant qu'elle est belle, il désire beaucoup, espère peu, ne demande rien, et ne sait ou n'ose se découvrir. Elle, de son côté, ne le voit pas, ou n'y pense pas, ou le dédaigne; et le malheureux perd ainsi ses soins ignorés, mal connus, ou mal reçus.

Cependant on entend l'horrible proclamation. et le moment du massacre approche. Sophronie, aussi généreuse qu'honnête, forme le projet de sauver son peuple. Si sa modestie l'arrête, son courage l'anime et triomphe, ou plutôt ces deux vertus s'accordent et s'illustrent mutuellement.

La jeune vierge sort seule au milieu du peuple Sans exposer ni cacher ses charmes, en marchant elle recueille ses yeux, resserre son voile, et en impose par la réserve de son maintien. Soit art ou hasard, soit négligence ou parure, tout concourt à rendre sa beauté touchante. Le ciel, la nature

et l'amour, qui la favorisent, donnent à ses négligences l'effet de l'art.

Sans daigner voir les regards qu'elle attire à son passage, et sans détourner les siens, elle se présente devant le roi, ne tremble point en voyant sa colère, et soutient avec fermeté son féroce aspect. Seigneur, lui dit-elle, daignez suspendre votre vengeance et contenir votre peuple. Je viens vous découvrir et vous livrer le coupable que vous cherchez, et qui vous a si fort offensé.

A l'honnête assurance de cet abord, à l'éclat subit de ces chastes et fières grâces, le roi, confus et subjugué, calme sa colère et adoucit son visage irrité. Avec moins de sévérité, lui dans l'âme, elle sur le visage, il en devenait amoureux. Mais une beauté revêche ne prend point un cœur farouche, et les douces manières sont les amorces de l'amour.

Soit surprise, attrait, ou volupté, plutôt qu'attendrissement, le barbare se sentit ému. Déclare-moi tout, lui dit-il; voilà que j'ordonne qu'on épargne ton peuple. Le coupable, reprit-elle, est devant vos yeux; voilà la main dont ce vol est l'œuvre. Ne cherchez personne autre; c'est moi qui ai ravi l'image, et je suis celle que vous devez punir.

C'est ainsi que, se dévouant pour le salut de son peuple, elle détourne courageusement le malheur public sur elle seule. Le tyran, quelque temps

irrésolu, ne se livre pas si tôt à sa furie accoutumée. Il l'interroge. Il faut, dit-il, que tu me déclares qui t'a donné ce conseil, et qui t'a aidée à l'exécuter.

Jalouse de ma gloire, je n'ai voulu, répond-elle, en faire part à personne. Le projet, l'exécution, tout vient de moi seule, et seule j'ai su mon secret. C'est donc sur toi seule, lui dit le roi, que doit tomber ma vengeance. Cela est juste, reprend-elle, je dois subir toute la peine, comme j'ai remporté tout l'honneur.

Ici le courroux du tyran commence à se rallumer. Il lui demande où elle a caché l'image. Elle répond : Je ne l'ai point cachée, je l'ai brûlée, et j'ai cru faire une œuvre louable de la garantir ainsi des outrages des mécréans. Seigneur, est-ce le voleur que vous cherchez? il est en votre présence. Est-ce le vol! vous ne le reverrez jamais.

Quoique au reste ces noms de voleur et de vol ne conviennent ni à moi ni à ce que j'ai fait, rien n'est plus juste que de reprendre ce qui fut pris injustement. A ces mots, le tyran pousse un cri menaçant, sa colère n'a plus de frein. Vertu, beauté, courage, n'espérez plus trouver grâce devant lui. C'est en vain que, pour la défendre d'un barbare dépit, l'amour lui fait un bouclier de ses charmes.

On la saisit. Rendu à toute sa cruauté, le roi

la condamne à périr sur un bûcher. Son voile, sa chaste mante, lui sont arrachés; ses bras délicats sont meurtris de rudes chaînes. Elle se tait; son âme forte, sans être abattue, n'est pas sans émotion, et les roses éteintes sur son visage y laissent la candeur de l'innocence plutôt que la pâleur de la mort.

Cet acte héroïque aussitôt se divulgue. Déjà le peuple accourt en foule. Olinde accourt aussi tout alarmé. Le fait était sûr, la personne encore douteuse : ce pouvait être la maîtresse de son cœur. Mais sitôt qu'il aperçoit la belle prisonnière en cet état, sitôt qu'il voit les ministres de sa mort occupés à leur dur office, il s'élance, il heurte la foule,

Et crie au roi : Non, non : ce vol n'est point de son fait; c'est par folie qu'elle s'en ose vanter. Comment une jeune fille sans expérience pourrait-elle exécuter, tenter, concevoir même une pareille entreprise? comment a-t-elle trompé les gardes? comment s'y est-elle prise pour enlever la sainte image? Si elle l'a fait, qu'elle s'explique. C'est moi, Sire, qui ai fait le coup. Tel fut, tel fut l'amour dont même sans retour il brûla pour elle.

Il reprend ensuite : Je suis monté de nuit jusqu'à l'ouverture par où l'air et le jour entrent dans votre mosquée, et, tenant des routes presque inaccessibles, j'y suis entré par un passage étroit.

Que celle-ci cesse d'usurper la peine qui m'est due : j'ai seul mérité l'honneur de la mort; c'est à moi qu'appartiennent ces chaînes, ce bûcher, ces flammes; tout cela n'est destiné que pour moi.

Sophronie lève sur lui les yeux : la douceur, la pitié, sont peintes dans ses regards. Innocent infortuné, lui dit-elle, que viens-tu faire ici? Quel conseil t'y conduit? quelle fureur t'y traîne? Crains-tu que sans toi mon âme ne puisse supporter la colère d'un homme irrité? Non, pour une seule mort je me suffis à moi seule, et je n'ai pas besoin d'exemple pour apprendre à la souffrir.

Ce discours qu'elle tint à son amant ne le fait point rétracter ni renoncer à son dessein. Digne et grand spectacle où l'amour entre en lice avec la vertu magnanime, où la mort est le prix du vainqueur, et la vie la peine du vaincu! Mais, loin d'être touché de ce combat de constance et de générosité, le roi s'en irrite,

Et s'en croit insulté, comme si ce mépris du supplice retombait sur lui. Croyons-en, dit-il, à tous deux; qu'ils triomphent l'un et l'autre, et partagent la palme qui leur est due. Puis il fait signe aux sergens, et dans l'instant Olinde est dans les fers. Tous deux, liés et adossés au même pieu, ne peuvent se voir en face.

On arrange autour d'eux le bûcher; et déjà l'on excite la flamme, quand le jeune homme,

éclatant en gémissemens, dit à celle avec laquelle il est attaché : C'est donc là le lien duquel j'espérais m'unir à toi pour la vie! C'est donc là ce feu dont nos cœurs devaient brûler ensemble!

O flammes! ô nœuds qu'un sort cruel nous destine! hélas! vous n'êtes pas ceux que l'amour m'avait promis! Sort cruel, qui nous sépara durant la vie, et nous joint plus durement encore à la mort! Ah! puisque tu dois la subir aussi funeste, je me console, en la partageant avec toi, de t'être uni sur ce bûcher, n'ayant pu l'être à la couche nuptiale. Je pleure, mais sur ta triste destinée, et non sur la mienne, puisque je meurs à tes côtés.

O que la mort me sera douce, que les tourmens me seront délicieux, si j'obtiens qu'au dernier moment, tombant l'un sur l'autre, nos bouches se joignent pour exhaler et recevoir au même instant nos derniers soupirs! Il parle, et ses pleurs étouffent ses paroles. Elle le tance avec douceur, et le remontre en ces termes :

Ami, le moment où nous sommes exige d'autres soins et d'autres regrets. Ah! pense, pense à tes fautes et au digne prix que Dieu promet aux fidèles : souffre en son nom, les tourmens te seront doux. Aspire avec joie au séjour céleste : vois le ciel comme il est beau, vois le soleil, dont il semble que l'aspect riant nous appelle et nous console.

A ces mots, tout le peuple païen éclate en sanglots, tandis que le fidèle ose à peine gémir à plus basse voix. Le roi même, le roi sent au fond de son âme dure je ne sais quelle émotion prête à l'attendrir : mais, en la pressentant, il s'indigne, s'y refuse, détourne les yeux, et part sans vouloir se laisser fléchir. Toi seule, ô Sophronie! n'accompagnes point le deuil général; et, quand tout pleure sur toi, toi seule ne pleures pas.

En ce péril pressant survient un guerrier, ou paraissant tel, d'une haute et belle apparence, dont l'armure et l'habillement étranger annonçaient qu'il venait de loin : le tigre, fameuse enseigne qui couvre son casque, attira tous les yeux, et fit juger avec raison que c'était Clorinde.

Dès l'âge le plus tendre elle méprisa les mignardises de son sexe : jamais ses courageuses m[ains] ne daignèrent toucher le fuseau, l'aiguille, et [les] travaux d'Arachné; elle ne voulut ni s'amollir [par] des vêtemens délicats, ni s'environner timidem[ent] de clôtures. Dans les camps mêmes, la vraie h[on]nêteté se fait respecter, et partout sa force e[t sa] vertu fut sa sauve-garde : elle arma de fierté s[on] visage, et se plut à le rendre sévère; mais [il] charme, tout sévère qu'il est.

D'une main encore enfantine, elle appr[it à] gouverner le mors d'un coursier, à manier la p[ique] et l'épée; elle endurcit son corps sur l'arène,

rendit légère à la course; sur les rochers, à travers les bois, suivit à la piste les bêtes féroces; se fit guerrière enfin, et, après avoir fait la guerre en homme aux lions dans les forêts, combattit en lion dans les camps parmi les hommes.

Elle venait des contrées persanes pour résister de toute sa force aux chrétiens : ce n'était pas la première fois qu'ils éprouvaient son courage; souvent elle avait dispersé leurs membres sur la poussière et rougi les eaux de leur sang. L'appareil de mort qu'elle aperçoit en arrivant la frappe : elle pousse son cheval, et veut savoir quel crime attire un tel châtiment.

La foule s'écarte; et Clorinde, en considérant de près les deux victimes attachées ensemble, remarque le silence de l'une et les gémissemens de l'autre. Le sexe le plus faible montre en cette occasion plus de fermeté; et, tandis qu'Olinde pleure de pitié plutôt que de crainte, Sophronie se tait, et, les yeux fixés vers le ciel, semble avoir déjà quitté le séjour terrestre.

Clorinde, encore plus touchée du tranquille silence de l'une que des douloureuses plaintes de l'autre, s'attendrit sur leur sort jusqu'aux larmes; puis, se tournant vers un vieillard qu'elle aperçut auprès d'elle : Dites-moi, je vous prie, lui demanda-t-elle, qui sont ces jeunes gens, et pour quel crime ou par quel malheur ils souffrent un pareil supplice?

Le vieillard en peu de mots ayant pleinement satisfait à sa demande, elle fut frappée d'étonnement, et, jugeant bien que tous deux étaient innocens, elle résolut, autant que le pourraient sa prière ou ses armes, de les garantir de la mo... Elle s'approche, en faisant retirer la flamme pr... à les atteindre : elle parle ainsi à ceux qui l... saient :

Qu'aucun de vous n'ait l'audace de pours... cette cruelle œuvre jusqu'à ce que j'aie par... roi : je vous promets qu'il ne vous saura pas m... vais gré de ce retard. Frappés de son air gran... noble, les sergens obéirent : alors elle s'ache... vers le roi, et le rencontra qui venait au dev... d'elle.

Seigneur, lui dit-elle, je suis Clorinde ; v... m'avez peut-être oui nommer quelquefois... viens m'offrir pour défendre avec vous la foi c... mune et votre trône : ordonnez, soit en p... campagne ou dans l'enceinte des murs, que... emploi qu'il vous plaise m'assigner, je l'accep... sans craindre les plus périlleux ni dédaigner... plus humbles.

Quel pays, lui répond le roi, est si loin... l'Asie et de la route du soleil, où l'illustre nom... Clorinde ne vole pas sur les ailes de la gl... Non, vaillante guerrière, avec vous je n'ai p... ni doute ni crainte ; et j'aurais moins de confia...

en une armée entière venue à mon secours qu'en votre seule assistance.

Oh! que Godefroi n'arrive-t-il à l'instant même! Il vient trop lentement à mon gré. Vous me demandez un emploi? Les entreprises difficiles et grandes sont les seules dignes de vous; commandez à nos guerriers; je vous nomme leur général. La modeste Clorinde lui rend grâce, et reprend ensuite :

C'est une chose bien nouvelle sans doute que le salaire précède les services; mais ma confiance en vos bontés me fait demander, pour prix de ceux que j'aspire à vous rendre, la grâce de ces deux condamnés. Je les demande en pur don, sans examiner si le crime est bien avéré, si le châtiment n'est point trop sevère, et sans m'arrêter aux signes sur lesquels je préjuge leur innocence.

Je dirai seulement que, quoiqu'on accuse ici les chrétiens d'avoir enlevé l'image, j'ai quelque raison de penser autrement : cette œuvre du magicien fut une profanation de notre loi; qui n'admet point d'idoles dans nos temples, et moins encore celle des dieux étrangers.

C'est donc à Mahomet que j'aime à rapporter le miracle; et sans doute il l'a fait pour nous apprendre à ne pas souiller ses temples par d'autres cultes. Qu'Ismène fasse à son gré ses enchantetemens, lui dont les exploits sont des maléfices;

pour nous, guerriers, manions le glaive; c'est là notre défense, et nous ne devons espérer qu'en lui.

Elle se tait : et, quoique l'âme colère du roi ne s'apaise pas sans peine, il voulut néanmoins lui complaire, plutôt fléchi par sa prière et par la raison d'état que par la pitié. Qu'ils aient, dit-il, la vie et la liberté : un tel intercesseur peut-il éprouver des refus? Soit pardon, soit justice, innocens je les absous, coupables je leur fais grâce.

Ils furent ainsi délivrés, et la fut couronné le sort vraiment aventureux de l'amant de Sophronie. Eh! comment refuserait-elle de vivre avec celui qui voulut mourir pour elle? Du bûcher ils vont à la noce; d'amant dédaigné, de patient même, il devient heureux époux, et montre ainsi dans un mémorable exemple que les preuves d'un amour véritable ne laissent point insensible un cœur généreux.

LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM (*).

CHANT PREMIER.

Sainte colère de la vertu, viens animer ma voix : je dirai les crimes de Benjamin et les vengeances d'Israël; je dirai des forfaits inouïs, et des châtimens encore plus terribles. Mortels, respectez la beauté, les mœurs, l'hospitalité : soyez justes sans cruauté, miséricordieux sans faiblesse; et sachez pardonner au coupable plutôt que de punir l'innocent.

O vous, hommes débonnaires, ennemis de toute inhumanité; vous qui, de peur d'envisager les crimes de vos frères, aimez mieux les laisser impunis, quel tableau viens-je offrir à vos yeux? Le corps d'une femme coupé par pièces; ses membres déchirés et palpitans envoyés aux douze tribus; tout le peuple, saisi d'horreur, élevant jusqu'au ciel une clameur unanime, et s'écriant de concert : Non, jamais rien de pareil ne s'est fait en Israël depuis le jour où nos pères sortirent d'Égypte jusqu'à ce jour. Peuple saint, rassemble-toi : prononce sur cet acte horrible, et décerne le prix qu'il a mérité. A de tels forfaits, celui qui

(*) Voyez dans la Bible les chapitres XIX, XX et XXI du *Livre des Juges.*

détourne ses regards est un lâche, un déserteur de la justice; la véritable humanité les envisage pour les connaître, pour les juger, pour les détester. Osons entrer dans ces détails, et remontons à la source des guerres civiles qui firent périr une des tribus, et coûtèrent tant de sang aux autres. Benjamin, triste enfant de douleur, qui donnas la mort à ta mère, c'est de ton sein qu'est sorti le crime qui t'a perdu; c'est ta race impie qui put le commettre, et qui devait trop l'expier.

Dans les jours de liberté, où nul ne régnait sur le peuple du Seigneur, il fut un temps de licence où chacun, sans reconnaître ni magistrat ni juge, était seul son propre maître et faisait tout ce qui lui semblait bon. Israël, alors épars dans les champs, avait peu de grandes villes, et la simplicité de ses mœurs rendait superflu l'empire des lois. Mais tous les cœurs n'étaient pas également purs, et les méchans trouvaient l'impunité du vice dans la sécurité de la vertu.

Durant un de ces courts intervalles de calme et d'égalité qui restent dans l'oubli, parce que nul n'y commande aux autres et qu'on n'y fait point de mal, un Lévite des monts d'Ephraïm vit dans Bethléem une jeune fille qui lui plut. Il lui dit : Fille de Juda, tu n'es pas de ma tribu, tu n'as point de frère; tu es comme les filles de Salphaad, et je ne puis t'épouser selon la loi du Seigneur (1).

---

(1) Nombres, chap. XXXVI, v. 8. Je sais que les enfans de

Mais mon cœur est à toi; viens avec moi, vivons ensemble; nous serons unis et libres; tu feras mon bonheur, et je ferai le tien. Le Lévite était jeune et beau; la jeune fille sourit; ils s'unirent, puis il l'emmena dans ses montagnes.

Là, coulant une douce vie, si chère aux cœurs tendres et simples, il goûtait dans sa retraite les charmes d'un amour partagé; là, sur un sistre d'or fait pour chanter les louanges du Très-Haut, il chantait souvent les charmes de sa jeune épouse. Combien de fois les coteaux du mont Hébal retentirent de ses aimables chansons! Combien de fois il la mena sous l'ombrage, dans les vallons de Sichem, cueillir des roses champêtres et goûter le frais au bord des ruisseaux! Tantôt il cherchait dans les creux des rochers des rayons d'un miel doré dont elle faisait ses délices; tantôt dans le feuillage des oliviers il tendait aux oiseaux des piéges trompeurs, et lui apportait une tourterelle craintive qu'elle baisait en la flattant; puis, l'enfermant dans son sein, elle tressaillait d'aise en la sentant se débattre et palpiter. Fille de Bethléem, lui disait-il, pourquoi pleures-tu toujours ta famille et ton pays? Les enfans d'Éphraïm n'ont-ils point aussi des fêtes? les filles de la riante Sichem sont-elles sans grâce et sans gaieté? les habitans de l'antique Atharot manquent-ils de force et d'adresse? Viens voir leurs jeux et les embellir.

Lévi pouvaient se marier dans toutes les tribus, mais non dans le cas supposé.

Donne-moi des plaisirs; ô ma bien-aimée! en est-il pour moi d'autres que les tiens?

Toutefois la jeune fille s'ennuya du Lévite, peut-être parce qu'il ne lui laissait rien à désirer. Elle se dérobe et s'enfuit vers son père, vers sa tendre mère, vers ses folâtres sœurs. Elle y croit retrouver les plaisirs innocens de son enfance, comme si elle y portait le même âge et le même cœur.

Mais le Lévite abandonné ne pouvait oublier sa volage épouse. Tout lui rappelait dans sa solitude les jours heureux qu'il avait passés auprès d'elle, leurs jeux, leurs plaisirs, leurs querelles, et leurs tendres raccommodemens. Soit que le soleil levant dorât la cime des montagnes de Gelboé, soit qu'au soir un vent de mer vînt rafraîchir leurs roches brûlantes, il errait en soupirant dans les lieux qu'avait aimés l'infidèle; et la nuit, seul dans sa couche nuptiale, il abreuvait son chevet de ses pleurs.

Après avoir flotté quatre mois entre le regret et le dépit, comme un enfant chassé du jeu par les autres feint n'en vouloir plus en brûlant de s'y remettre, puis enfin demande en pleurant d'y rentrer, le Lévite, entraîné par son amour, prend sa monture; et, suivi de son serviteur avec deux ânes d'Épha chargés de ses provisions et de dons pour les parens de la jeune fille, il retourne à Bethléem pour se réconcilier avec elle, et tâcher de la ramener.

La jeune femme, l'apercevant de loin, tressaille, court au-devant de lui, et, l'accueillant avec caresses, l'introduit dans la maison de son père, lequel apprenant son arrivée accourt aussi plein de joie, l'embrasse, le reçoit, lui, son serviteur, son équipage, et s'empresse à le bien traiter. Mais le Lévite ayant le cœur serré ne pouvait parler; néanmoins, ému par le bon accueil de la famille, il leva les yeux sur sa jeune épouse, et lui dit : Fille d'Israël, pourquoi me fuis-tu? quel mal t'ai-je fait? La jeune fille se mit à pleurer en se couvrant le visage. Puis il dit au père : Rendez-moi ma compagne; rendez-la-moi pour l'amour d'elle; pourquoi vivrait-elle seule et délaissée? Quel autre que moi peut honorer comme sa femme celle que j'ai reçue vierge?

Le père regarda sa fille, et la fille avait le cœur attendri du retour de son mari. Le père dit donc à son gendre : Mon fils, donnez-moi trois jours; passons ces trois jours dans la joie, et le quatrième jour, vous et ma fille partirez en paix. Le Lévite resta donc trois jours avec son beau-père et toute sa famille, mangeant et buvant familièrement avec eux : et la nuit du quatrième jour, se levant avant le soleil, il voulut partir. Mais son beau-père l'arrêtant par la main lui dit : Quoi! voulez-vous partir à jeun? Venez fortifier votre estomac, et puis vous partirez. Ils se mirent donc à table; et, après avoir mangé et bu, le père lui dit : Mon fils, je vous supplie de vous réjouir avec nous

encore aujourd'hui. Toutefois le Lévite se levant voulait partir; il croyait ravir à l'amour le temps qu'il passait loin de sa retraite, livré à d'autres qu'à sa bien-aimée. Mais le père, ne pouvant se résoudre à s'en séparer, engagea sa fille d'obtenir encore cette journée; et la fille, caressant son mari, le fit rester jusqu'au lendemain.

Dès le matin, comme il était prêt à partir, il fut encore arrêté par son beau-père, qui le força de se mettre à table en attendant le grand jour; et le temps s'écoulait sans qu'ils s'en aperçussent. Alors le jeune homme s'étant levé pour partir avec sa femme et son serviteur, et ayant préparé toute chose : O mon fils, lui dit le père, vous voyez que le jour s'avance et que le soleil est sur son déclin : ne vous mettez pas si tard en route; de grâce, réjouissez mon cœur encore le reste de cette journée; demain dès le point du jour vous partirez sans retard. Et, en disant ainsi, le bon vieillard était tout saisi; ses yeux paternels se remplissaient de larmes. Mais le Lévite ne se rendit point, et voulut partir à l'instant.

Que de regrets coûta cette séparation funeste! Que de touchans adieux furent dits et recommencés! Que de pleurs les sœurs de la jeune fille versèrent sur son visage! Combien de fois elles la reprirent tour à tour dans leurs bras! Combien de fois sa mère éplorée, en la serrant derechef dans les siens, sentit les douleurs d'une nouvelle séparation! Mais son père, en l'embrassant, ne pleu-

rait pas : ses muettes étreintes étaient mornes et convulsives; des soupirs tranchans soulevaient sa poitrine. Hélas! il semblait prévoir l'horrible sort de l'infortunée. Oh! s'il eût su qu'elle ne reverrait jamais l'aurore; s'il eût su que ce jour était le dernier de ses jours!... Ils partent enfin, suivis des tendres bénédictions de toute leur famille, et de vœux qui méritaient d'être exaucés. Heureuse famille, qui, dans l'union la plus pure, coule au sein de l'amitié ses paisibles jours, et semble n'avoir qu'un cœur à tous ses membres! O innocence des mœurs, douceur d'âme, antique simplicité, que vous êtes aimables! Comment la brutalité du vice a-t-elle pu trouver place au milieu de vous? Comment les fureurs de la barbarie n'ont-elles pas respecté vos plaisirs?

CHANT SECOND.

Le jeune Lévite suivait sa route avec sa femme, son serviteur et son bagage, transporté de joie de ramener l'amie de son cœur, et inquiet du soleil et de la poussière, comme une mère qui ramène son enfant chez la nourrice et craint pour lui les injures de l'air. Déjà l'on découvrait la ville de Jébus à main droite, et ses murs, aussi vieux que les siècles, leur offraient un asile aux approches de la nuit. Le serviteur dit donc à son maître :

Vous voyez le jour prêt à finir; avant que les ténèbres nous surprennent, entrons dans la ville des Jébuséens, nous y chercherons un asile; et demain, poursuivant notre voyage, nous pourrons arriver à Géba.

A Dieu ne plaise, dit le Lévite, que je loge chez un peuple infidèle, et qu'un Cananéen donne le couvert au ministre du Seigneur! non : mais allons jusques à Gabaa chercher l'hospitalité chez nos frères. Ils laissèrent donc Jérusalem derrière eux; ils arrivèrent après le coucher du soleil à la hauteur de Gabaa, qui est de la tribu de Benjamin. Ils se détournèrent pour y passer la nuit : et y étant entrés ils allèrent s'asseoir dans la place publique; mais nul ne leur offrit un asile, et ils demeuraient à découvert.

Hommes de nos jours, ne calomniez pas les mœurs de vos pères. Ces premiers temps, il est vrai, n'abondaient pas comme les vôtres en commodités de la vie; de vils métaux n'y suffisaient pas à tout : mais l'homme avait des entrailles qui faisaient le reste; l'hospitalité n'était pas à vendre, et l'on n'y trafiquait pas des vertus. Les fils de Jemini n'étaient pas les seuls, sans doute, dont les cœurs de fer fussent endurcis; mais cette dureté n'était pas commune. Partout avec la patience on trouvait des frères; le voyageur dépourvu de tout ne manquait de rien.

Après avoir attendu long-temps inutilement, le Lévite allait détacher son bagage pour en faire à

la jeune fille un lit moins dur que la terre nue, quand il aperçut un homme vieux revenant sur le tard de ses champs et de ses travaux rustiques. Cet homme était comme lui des monts d'Éphraïm, et il était venu s'établir autrefois dans cette ville parmi les enfans de Benjamin.

Le vieillard, élevant les yeux, vit un homme et une femme assise au milieu de la place, avec un serviteur, des bêtes de sommes, et du bagage. Alors, s'approchant, il dit au Lévite : Étranger, d'où êtes-vous? et où allez-vous? Lequel lui répondit : Nous venons de Bethléem, ville de Juda; nous retournons dans notre demeure sur le penchant du mont d'Ephraïm, d'où nous étions venus : et maintenant nous cherchons l'hospice du Seigneur; mais nul n'a voulu nous loger. Nous avons du grain pour nos animaux, du pain, du vin pour moi, pour votre servante, et pour le garçon qui nous suit; nous avons tout ce qui nous est nécessaire, il nous manque seulement le couvert. Le vieillard lui répondit : Paix vous soit mon frère! vous ne resterez point dans la place : si quelque chose vous manque, que le crime en soit sur moi. Ensuite il les mena dans sa maison, fit décharger leur équipage, garnir le râtelier pour leurs bêtes; et ayant fait laver les pieds à ses hôtes, il leur fit un festin de patriarches, simple et sans faste, mais abondant.

Tandis qu'ils étaient à table avec leur hôte et

sa fille (1), promise à un jeune homme du pays, et que, dans la gaieté d'un repas offert avec joie, ils se délassaient agréablement, les hommes de cette ville, enfans de Bélial, sans joug, sans frein, sans retenue, et bravant le ciel comme les Cyclopes du mont Etna, vinrent environner la maison, frappant rudement à la porte, et criant au vieillard d'un ton menaçant : Livre-nous ce jeune étranger que sans congé tu reçois dans nos murs; que sa beauté nous paie le prix de cet asile, et qu'il expie ta témérité. Car ils avaient vu le Lévite sur la place, et, par un reste de respect pour le plus sacré de tous les droits, n'avaient pas voulu le loger dans leurs maisons pour lui faire violence; mais ils avaient comploté de revenir le surprendre au milieu de la nuit; et ayant su que le vieillard lui avait donné retraite, ils accouraient sans justice et sans honte pour l'arracher de sa maison.

Le vieillard, entendant ces forcenés, se trouble, s'effraie, et dit au Lévite : Nous sommes perdus : ces méchans ne sont pas des gens que la raison ramène, et qui reviennent jamais de ce qu'ils ont résolu. Toutefois il sort au-devant d'eux pour tâcher de les fléchir. Il se prosterne, et, levant au ciel ses mains pures de toute rapine, il leur dit : O mes frères! quels discours avez-vous prononcés

(1) Dans l'usage antique, les femmes de la maison ne se mettaient pas à table avec leurs hôtes quand c'étaient des hommes; mais lorsqu'il y avait des femmes, elles s'y mettaient avec elles.

cés! Ah! ne faites pas ce mal devant le Seigneur; n'outragez pas ainsi la nature, ne violez pas la sainte hospitalité. Mais voyant qu'ils ne l'écoutaient point, et que, prêts a le maltraiter lui-même, ils allaient forcer la maison, le vieillard, au désespoir, prit à l'instant son parti; et, faisant signe de la main pour se faire entendre au milieu du tumulte, il reprit d'une voix plus forte : Non, moi vivant, un tel forfait ne déshonorera point mon hôte et ne souillera point ma maison : mais écoutez, hommes cruels, les supplications d'un malheureux père. J'ai une fille, encore vierge, promise à l'un d'entre vous; je vais l'amener pour vous être immolée, mais seulement que vos mains sacriléges s'abstiennent de toucher au Lévite du Seigneur. Alors, sans attendre leur réponse, il court chercher sa fille pour racheter son hôte aux dépens de son propre sang.

Mais le Lévite, que jusqu'à cet instant la terreur rendait immobile, se réveillant à ce déplorable aspect, prévient le généreux vieillard, s'élance au-devant de lui, le force à rentrer avec sa fille, et prenant lui-même sa compagne bien-aimée sans lui dire un seul mot, sans lever les yeux sur elle, l'entraîne jusqu'à la porte, et la livre à ces maudits. Aussitôt ils entourent la jeune fille à demi-morte, la saisissent, se l'arrachent sans pitié; tels dans leur brutale furie qu'au pied des Alpes glacées un troupeau de loups affamés surprend une faible génisse, se jette sur elle et la déchire, au

retour de l'abreuvoir. O misérables! qui détruisez votre espèce par les plaisirs destinés à la reproduire, comment cette beauté mourante ne glace-t-elle point vos féroces désirs? Voyez sur ses yeux déjà fermés à la lumière, ses traits effacés, son visage éteint; la pâleur de la mort a couvert ses joues, les violettes livides en ont chassé les roses; elle n'a plus de voix pour gémir : ses mains n'ont plus de force pour repousser vos outrages. Hélas! elle est déjà morte! Barbares, indignes du nom d'hommes, vos hurlemens ressemblent aux cris de l'horrible hyène, et comme elle vous dévorez les cadavres.

Lès approches du jour qui rechasse les bêtes farouches dans leurs tannières ayant dispersé ces brigands, l'infortunée use le reste de sa force à se traîner jusqu'au logis du vieillard; elle tombe à la porte la face contre terre et les bras étendus sur le seuil. Cependant, après avoir passé la nuit à remplir la maison de son hôte d'imprécations et de pleurs, le Lévite prêt à sortir ouvre la porte et trouve dans cet état celle qu'il a tant aimée. Quel spectacle pour son cœur déchiré! Il élève un cri plaintif vers le ciel vengeur du crime; puis, adressant la parole à la jeune fille : Lève-toi, lui dit-il, fuyons la malédiction qui couvre cette terre; viens, ô ma compagne! je suis cause de ta perte, je serai ta consolation; périsse l'homme injuste et vil qui jamais te reprochera ta misère! tu m'es plus respectable qu'avant nos malheurs. La jeune

ille ne répond point : il se trouble; son cœur saisi d'effroi commence à craindre de plus grands maux; il l'appelle derechef, il la regarde, il la touche; elle n'était plus. O fille trop aimable et trop aimée! c'est donc pour cela que je t'ai tirée de la maison de ton père! Voilà donc le sort que te préparait mon amour! Il acheva ces mots prêt à la suivre, et ne lui survéquit que pour la venger.

Dès cet instant, occupé du seul projet dont son âme était remplie, il fut sourd à tout autre sentiment; l'amour, les regrets, la pitié, tout en lui se change en fureur; l'aspect même de ce corps, qui devrait le faire fondre en larmes, ne lui arrache plus ni plaintes ni pleurs : il le contemple d'un œil sec et sombre; il n'y voit plus qu'un objet de rage et de désespoir. Aidé de son serviteur, il le charge sur sa monture et l'emporte dans sa maison. Là, sans hésiter, sans trembler, le barbare ose couper ce corps en douze pièces; d'une main ferme et sûre il frappe sans crainte, il coupe la chair et les os, il sépare la tête et les membres; et après avoir fait aux tribus ces envois effroyables il les précède à Maspha, déchire ses vêtemens, couvre sa tête de cendres, se prosterne à mesure qu'ils arrivent, et réclame à grands cris la justice du Dieu d'Israël.

CHANT TROISIÈME.

Cependant vous eussiez vu tout le peuple de Dieu s'émouvoir, s'assembler, sortir de ses demeures, accourir de toutes les tribus à Maspha devant le Seigneur, comme un nombreux essaim d'abeilles se rassemble en bourdonnant autour de leur roi. Ils vinrent tous, ils vinrent de toutes parts, de tous les cantons, tous d'accord comme un seul homme, depuis Dan jusqu'à Bersabée, et depuis Galaad jusqu'à Maspha.

Alors le Lévite s'étant présenté dans un appareil lugubre, fut interrogé par les anciens devant l'assemblée sur le meurtre de la jeune fille, et il leur parla ainsi : « Je suis entré dans Gabaa, ville « de Benjamin, avec ma femme pour y passer la « nuit ; et les gens du pays ont entouré la maison « où j'étais logé, voulant m'outrager et me faire « périr. J'ai été forcé de livrer ma femme à leur « débauche, et elle est morte en sortant de leurs « mains. Alors j'ai pris son corps, je l'ai mis en « pièces, et je vous les ai envoyées à chacun dans « vos limites. Peuple du Seigneur, j'ai dit la vé-« rité ; faites ce qui vous semblera juste devant le « Très-Haut. »

A l'instant il s'éleva dans tout Israël un seul cri, mais éclatant, mais unanime : Que le sang de la jeune femme retombe sur ses meurtriers. Vive

l'Éternel! nous ne ren rerons point dans nos demeures, et nul de nous ne retournera sous son toit, que Gabaa ne soit exterminé. Alors le Lévite s'écria d'une voix forte : Béni soit Israël qui punit l'infamie et venge le sang innocent! Fille de Bethléem, je te porte une bonne nouvelle; ta mémoire ne restera point sans honneur. En disant ces mots, il tomba sur sa face, et mourut. Son corps fut honoré de funérailles publiques. Les membres de la jeune femme furent rassemblés et mis dans le même sépulcre, et tout Israël pleura sur eux.

Les apprêts de la guerre qu'on allait entreprendre commencèrent par un serment solennel de mettre à mort quiconque négligerait de s'y trouver. Ensuite on fit le dénombrement de tous les Hébreux portant armes, et l'on choisit dix de cent, cent de mille, et mille de dix mille, la dixième partie du peuple entier, dont on fit une armée de quarante mille hommes qui devait agir contre Gabaa, tandis qu'un pareil nombre était chargé des convois de munitions et de vivres pour l'approvisionnement de l'armée. Ensuite le peuple vint à Silo devant l'arche du Seigneur, en disant: Quelle tribu commandera les autres contre les enfans de Benjamin? Et le Seigneur répondit: C'est le sang de Juda qui crie vengeance; que Juda soit votre chef.

Mais, avant de tirer le glaive contre leurs frères, ils envoyèrent à la tribu de Benjamin des

hérauts, lesquels dirent aux Benjamites : Pourquoi cette horreur se trouve-t-elle au milieu de vous? Livrez-nous ceux qui l'ont commise, afin qu'ils meurent, et que le mal soit ôté du sein d'Israël.

Les farouches enfans de Jémini, qui n'avaient pas ignoré l'assemblée de Maspha, ni la résolution qu'on y avait prise, s'étant préparés de leur côté, crurent que leur valeur les dispensait d'être justes. Ils n'écoutèrent point l'exhortation de leurs frères; et, loin de leur accorder la satisfaction qu'ils leur devaient, ils sortirent en armes de toutes les villes de leur partage, et accoururent à la défense de Gabaa, sans se laisser effrayer par le nombre, et résolus de combattre seuls tout le peuple réuni. L'armée de Benjamin se trouva de vingt-cinq mille hommes tirant l'épée, outre les habitans de Gabaa, au nombre de sept cents hommes bien aguerris; maniant les armes des deux mains avec la même adresse, et tous si excellens tireurs de frondes qu'ils pouvaient atteindre un cheveu, sans que la pierre déclinât de côté ni d'autre.

L'armée d'Israël s'étant assemblée, et ayant élu ses chefs, vint camper devant Gabaa, comptant emporter aisément cette place. Mais les Benjamites, étant sortis en bon ordre, l'attaquent, la rompent, la poursuivent avec furie; la terreur les précède et la mort les suit. On voyait des forts d'Israël en déroute tomber par milliers sous leur épée, et les champs de Rama se couvrir de cada-

vres, comme les sables d'Élath se couvrent des nuées de sauterelles qu'un vent brûlant apporte et tue en un jour. Vingt-deux mille hommes de l'armée d'Israël périrent dans ce combat : mais leurs frères ne se découragèrent point; et se fiant à leur force et à leur grand nombre encore plus qu'à la justice de leur cause, ils vinrent le lendemain se ranger en bataille dans le même lieu.

Toutefois, avant que de risquer un nouveau combat, ils étaient montés la veille devant le Seigneur, et pleurant jusqu'au soir en sa présence ils l'avaient consulté sur le sort de cette guerre. Mais il leur dit : Allez, et combattez; votre devoir dépend-il de l'événement?

Comme ils marchaient donc vers Gabaa, les Benjamites firent une sortie par toutes les portes; et, tombant sur eux avec plus de fureur que la veille, ils les défirent et les poursuivirent avec un tel acharnement que dix-huit mille hommes de guerre périrent encore ce jour-là dans l'armée d'Israël. Alors tout le peuple vint derechef se prosterner et pleurer devant le Seigneur; et, jeûnant jusqu'au soir, ils offrirent des oblations et des sacrifices. Dieu d'Abraham, disaient-ils en gémissant, ton peuple, épargné tant de fois dans ta juste colère, périra-t-il pour vouloir ôter le mal de son sein? Puis, s'étant présentés devant l'arche redoutable, et consultant derechef le Seigneur par la bouche de Phinées, fils d'Éléazar, ils lui dirent : Marcherons-nous encore contre nos frères,

ou laisserons-nous en paix Benjamin? La voix du Tout-Puissant daigna leur répondre : Marchez, et ne vous fiez plus en votre nombre, mais au Seigneur, qui donne et ôte le courage comme il lui plaît; demain je livrerai Benjamin entre vos mains

A l'instant ils sentent déjà dans leurs cœurs l'effet de cette promesse. Une valeur froide et sûre, succédant à leur brutale impétuosité, les éclaire et les conduit. Ils s'apprêtent posément au combat, et ne s'y présentent plus en forcenés, mais en hommes sages et braves qui savent vaincre sans fureur, et mourir sans désespoir. Ils cachent des troupes derrière le coteau de Gabaa, et se rangent en bataille avec le reste de leur armée; ils attirent loin de la ville les Benjamites, qui, sur leurs premiers succès, pleins d'une confiance trompeuse, sortent plutôt pour les tuer que pour les combattre; ils poursuivent avec impétuosité l'armée qui cède et recule à dessein devant eux; ils arrivent après elle jusqu'où se joignent les chemins de Béthel et de Gabaa, et crient en s'animant au carnage : Ils tombent devant nous comme les premières fois. Aveugles qui, dans l'éblouissement d'un vain succès, ne voient pas l'ange de la vengeance qui vole déjà sur leurs rangs, armé du glaive exterminateur!

Cependant le corps de troupes caché derrière le coteau sort de son embuscade en bon ordre au nombre de dix mille hommes, et s'étendant autour de la ville, l'attaque, la force, en passe tous

les habitans au fil de l'épée; puis, élevant une grande fumée, il donne à l'armée le signal convenu, tandis que le Benjamite acharné s'excite à poursuivre sa victoire.

Mais les forts d'Israël, ayant aperçu le signal, firent face à l'ennemi en Baal-Thamar. Les Benjamites, surpris de voir les bataillons d'Israël se former, se développer, s'étendre, fondre sur eux, commencèrent à perdre courage; et, tournant le dos, ils virent avec effroi les tourbillons de fumée qui leur annonçaient le désastre de Gabaa. Alors, frappés de terreur à leur tour, ils connurent que le bras du Seigneur les avait atteints; et, fuyant en déroute vers le désert, ils furent environnés, poursuivis, tués, foulés aux pieds, tandis que divers détachemens, entrant dans les villes y mettaient à mort chacun dans son habitation.

En ce jour de colère et de meurtre, presque toute la tribu de Benjamin, au nombre de vingt-six mille hommes, périt sous l'épée d'Israël; savoir, dix-huit mille hommes dans leur première retraite depuis Menuha jusqu'à l'est du coteau, cinq mille dans la déroute vers le désert, deux mille qu'on atteignit près de Guidhon, et le reste dans les places qui furent brûlées, et dont tous les habitans, hommes et femmes, jeunes et vieux, grands et petits, jusqu'aux bêtes, furent mis à mort, sans qu'on fît grâce à aucun; en sorte que ce beau pays, auparavant si vivant, si peuplé, si fertile, et maintenant moissonné par la flamme et

par le fer, n'offrait plus qu'une affreuse solitude couverte de cendres et d'ossemens.

Six cents hommes seulement, dernier reste de cette malheureuse tribu, échappèrent au glaive d'Israël, et se réfugièrent au rocher de Rhimmon, où ils restèrent cachés quatre mois, pleurant trop tard le forfait de leurs frères et la misère où il les avait réduits.

Mais les tribus victorieuses voyant le sang qu'elles avaient versé, sentirent la plaie qu'elles s'étaient faite. Le peuple vint, et se rassemblant devant la maison du Dieu fort, éleva un autel sur lequel il lui rendit ses hommages, lui offrant des holocaustes et des actions de grâces; puis, élevant sa voix, il pleura; il pleura sa victoire après avoir pleuré sa défaite. Dieu d'Abraham, s'écriaient-ils dans leur affliction, ah! où sont tes promesses? et comment ce mal est-il arrivé à ton peuple, qu'une tribu soit éteinte en Israël? Malheureux humains, qui ne savez ce qui vous est bon, vous avez beau vouloir sanctifier vos passions, elles vous punissent toujours des excès qu'elles vous font commettre; et c'est en exauçant vos vœux injustes que le ciel vous les fait exp...

CHANT QUATRIÈME.

Après avoir gémi du mal qu'ils avaient fait dans leur colère, les enfans d'Israël y cherchèrent

quelque remède qui pût rétablir en son entier la race de Jacob mutilée. Émus de compassion pour les six cents hommes réfugiés au rocher de Rhimmon, ils dirent : Que ferons-nous pour conserver ce dernier et précieux reste d'une de nos tribus presque éteinte? Car ils avaient juré par le Seigneur, disant : Si jamais aucun d'entre nous donne sa fille au fils d'un enfant de Jémini, et mêle son sang au sang de Benjamin. Alors, pour éluder un serment si cruel, méditant de nouveaux carnages, ils firent le dénombrement de l'armée pour voir si, malgré l'engagement solennel, quelqu'un d'eux avait manqué de s'y rendre, et il ne s'y trouva nul des habitans de Jabès et Galaad. Cette branche des enfans de Manassès, regardant moins à la punition du crime qu'à l'effusion du sang fraternel, s'était refusée à des vengeances plus atroces que le forfait, sans considérer que le parjure et la désertion de la cause commune sont pires que la cruauté. Hélas! la mort, la mort barbare fut le prix de leur injuste pitié. Dix mille hommes détachés de l'armée d'Israël reçurent et exécutèrent cet ordre effroyable : Allez, exterminez Jabès de Galaab et tous ses habitans, hommes, femmes, enfans, excepté les seules filles vierges, que vous amènerez au camp, afin qu'elles soient données en mariage aux enfans de Benjamin. Ainsi, pour réparer la désolation de tant de meurtres, ce peuple farouche en commit de plus grands; semblable en sa furie à ces globes de fer lancés par

nos machines embrasées, lesquels, tombés à terre après leur premier effet, se relèvent avec une impétuosité nouvelle, et dans leurs bonds inattendus renversent et détruisent des rangs entiers.

Pendant cette exécution funeste, Israël envoya des paroles de paix aux six cents de Benjamin réfugiés au rocher de Rhimmon; et ils revinrent parmi leurs frères. Leur retour ne fut point un retour de joie : ils avaient la contenance abattue et les yeux baissés; la honte et le remords couvraient leurs visages; et tout Israël consterné poussa des lamentations en voyant ces tristes restes d'une de ses tribus bénites, de laquelle Jacob avait dit : « Benjamin est un loup dévorant : « au matin il déchirera sa proie, et le soir il partagera le butin. »

Après que les dix mille hommes envoyés à Jabès furent de retour, et qu'on eût dénombré les filles qu'ils amenaient, il ne s'en trouva que quatre cents, et on les donna à autant de Benjamites comme une proie qu'on venait de ravir pour eux. Quelles noces pour de jeunes vierges timides dont on vient d'égorger les frères, les pères, les mères devant leurs yeux, et qui reçoivent des liens d'attachement et d'amour par des mains dégouttantes du sang de leurs proches! Sexe toujours esclave ou tyran, que l'homme opprime ou qu'il adore, et qu'il ne peut pourtant rendre heureux ni l'être qu'en le laissant égal à lui.

Malgré ce terrible expédient, il restait deux

cents hommes à pourvoir; et ce peuple cruel dans sa pitié même, et à qui le sang de ses frères coûtait si peu, songeait peut-être à faire pour eux de nouvelles veuves, lorsqu'un vieillard de Lébona parlant aux anciens, leur dit : Hommes israélites, écoutez l'avis d'un de vos frères. Quand vos mains se lasseront-elles du meurtre des innocens? Voici les jours de la solennité de l'Éternel en Silo. Dites ainsi aux enfans de Benjamin : Allez, et mettez des embûches aux vignes; puis quand vous verrez que les filles de Silo sortiront pour danser avec des flûtes, alors vous les envelopperez, et ravissant chacun sa femme, vous retournerez vous établir avec elles au pays de Benjamin.

Et quand les pères ou les frères des jeunes filles viendront se plaindre à nous, nous leur dirons : Ayez pitié d'eux pour l'amour de nous et de vous-mêmes qui êtes leurs frères, puisque n'ayant pu les pourvoir après cette guerre et ne pouvant leur donner nos filles contre le serment, nous serons coupables de leur perte si nous les laissons périr sans descendans.

Les enfans donc de Benjamin firent ainsi qu'il leur fut dit; et, lorsque les jeunes filles sortirent de Silo pour danser, ils s'élancèrent et les environnèrent. La craintive troupe fuit, se disperse; la terreur succède à leur innocente gaieté; chacune appelle à grands cris ses compagnes, et court de toutes ses forces. Les ceps déchirent leurs voiles, la terre est jonchée de leurs parures.

La course anime leur teint et l'ardeur des ravisseurs. Jeunes beautés, où courez-vous? En fuyant l'oppresseur qui vous poursuit, vous tombez dans des bras qui vous enchaînent. Chacun ravit la sienne, et, s'efforçant de l'apaiser, l'effraie encore plus par ses caresses que par sa violence. Au tumulte qui s'élève, aux cris qui se font entendre au loin, tout le peuple accourt : les pères et mères écartent la foule et veulent dégager leurs filles; les ravisseurs autorisés défendent leur proie; enfin les anciens font entendre leur voix: et le peuple ému de compassion pour les Benjamites, s'intéresse en leur faveur.

Mais les pères, indignés de l'outrage fait à leurs filles, ne cessaient point leurs clameurs. Quoi! s'écriaient-ils avec véhémence, des filles d'Israël seront-elles asservies et traitées en esclaves sous les yeux du Seigneur? Benjamin nous sera-t-il comme le Moabite et l'Iduméen? Où est la liberté du peuple de Dieu? Partagée entre la justice et la pitié, l'assemblée prononce enfin que les captives seront remises en liberté et décideront elles-mêmes de leur sort. Les ravisseurs, forcés de céder à ce jugement, les relâchent à regret, et tâchent de substituer à la force des moyens plus puissans sur leurs jeunes cœurs. Aussitôt elles s'échappent et fuient toutes ensemble; ils les suivent, leur tendent les bras, et leur crient : Filles de Silo, serez-vous plus heureuses avec d'autres? Les restes de Benjamin sont-ils indignes de vous fléchir? Mais

plusieurs d'entre elles, déjà liées par des attachemens secrets, palpitaient d'aise d'échapper à leurs ravisseurs. Axa, la tendre Axa parmi les autres, en s'élançant dans les bras de sa mère qu'elle voit accourir, jette furtivement les yeux sur le jeune Elmacin auquel elle était promise, et qui venait plein de douleur et de rage la dégager au prix de son sang. Elmacin la revoit, tend les bras, s'écrie et ne peut parler; la course et l'émotion l'ont mis hors d'haleine. Le Benjamite aperçoit ce transport, ce coup d'œil; il devine tout, il gémit; et, prêt à se retirer, il voit arriver le père d'Axa.

C'était le même vieillard auteur du conseil donné aux Benjamites. Il avait choisi lui-même Elmacin pour son gendre; mais sa probité l'avait empêché d'avertir sa fille du risque auquel il exposait celles d'autrui.

Il arrive; et la prenant par la main : Axa, lui dit-il, tu connais mon cœur : j'aime Elmacin; il eût été la consolation de mes vieux jours; mais le salut de ton peuple et l'honneur de ton père doivent l'emporter sur lui. Fais ton devoir, ma fille, et sauve-moi de l'opprobre parmi mes frères; car j'ai conseillé tout ce qui s'est fait. Axa baisse la tête, et soupire sans répondre; mais enfin levant les yeux elle rencontre ceux de son vénérable père. Ils ont plus dit que sa bouche. Elle prend son parti. Sa voix faible et tremblante prononce à peine dans un faible et dernier adieu le nom d'Elmacin, qu'elle n'ose regarder; et, se retour-

nant à l'instant demi-morte, elle tombe dans les bras du Benjamite.

Un bruit s'excite dans l'assemblée. Mais Elmacin s'avance et fait signe de la main. Puis élevant la voix : Écoute, ô Axa! lui dit-il, mon vœu solennel. Puisque je ne puis être à toi, je ne serai jamais à nulle autre : le seul souvenir de nos jeunes ans, que l'innocence et l'amour ont embellis, me suffit. Jamais le fer n'a passé sur ma tête, jamais le vin n'a mouillé mes lèvres; mon corps est aussi pur que mon cœur : prêtres du Dieu vivant, je me voue à son service; recevez le Nazaréen du Seigneur.

Aussitôt, comme par une inspiration subite, toutes les filles, entraînées par l'exemple d'Axa, imitent son sacrifice; et, renonçant à leurs premières amours, se livrent aux Benjamites qui les suivaient. A ce touchant aspect il s'élève un cri de joie au milieu du peuple : Vierges d'Éphraïm, par vous Benjamin va renaître. Béni soit le Dieu de nos pères! il est encore des vertus en Israël.

LETTRES A SARA.

Jam nec spes animi credula mutui.
(Hor., lib. IV, od. 1.)

AVERTISSEMENT.

On comprendra sans peine comment une espèce de défi a pu faire écrire ces quatre lettres. On demandait si un amant d'un demi-siècle pouvait ne pas faire rire. Il m'a semblé qu'on pouvait se laisser surprendre à tout âge ; qu'un barbon pouvait même écrire jusqu'à quatre lettres d'amour, et intéresser encore les honnêtes gens, mais qu'il ne pouvait aller jusqu'à six sans se déshonorer. Je n'ai pas besoin de dire ici mes raisons ; on peut les sentir en lisant ces lettres : après leur lecture, on en jugera.

LETTRES A SARA.

PREMIÈRE LETTRE.

Tu lis dans mon cœur, jeune Sara ; tu m'as pénétré, je le sais, je le sens. Cent fois le jour ton œil curieux vient épier l'effet de tes charmes. A ton air satisfait, à tes cruelles bontés, à tes méprisantes agaceries, je vois que tu jouis en secret de ma misère ; tu t'applaudis avec un souris moqueur du désespoir où tu plonges un malheureux, pour qui l'amour n'est plus qu'un opprobre. Tu te trompes, Sara ; je suis à plaindre, mais je ne suis point à railler : je ne suis point digne de mépris, mais de pitié, parce que je ne m'en impose ni sur ma figure ni sur mon âge, qu'en aimant je me sens indigne de plaire, et que la fatale illusion qui m'égare m'empêche de te voir telle que tu es, sans m'empêcher de me voir tel que je suis. Tu peux m'abuser sur tout, hormis sur moi-même ; tu peux me persuader tout au monde, excepté que tu puisses partager mes feux insensés. C'est le pire de mes supplices de me voir comme tu me vois ; tes trompeuses caresses ne sont pour moi qu'une humiliation de plus, et j'aime avec la certitude affreuse de ne pouvoir être aimé.

Sois donc contente. Hé bien oui, je t'adore ; oui, je brûle pour toi de la plus cruelle des pas-

sions. Mais tente, si tu l'oses, de m'enchaîner à ton char, comme un soupirant à cheveux gris, comme un amant barbon qui veut faire l'agréable, et dans son extravagant délire, s'imagine avoir des droits sur un jeune objet. Tu n'auras pas cette gloire, ô Sara! ne t'en flatte pas : tu ne me verras point à tes pieds vouloir t'amuser avec le jargon de la galanterie, ou t'attendrir avec des propos langoureux. Tu peux m'arracher des pleurs, mais ils sont moins d'amour que de rage. Ris, si tu veux, de ma faiblesse; tu ne riras pas au moins de ma crédulité.

Je te parle avec emportement de ma passion, parce que l'humiliation est toujours cruelle, et que le dédain est dur à supporter; mais ma passion, toute folle qu'elle est, n'est point emportée; elle est à la fois vive et douce comme toi. Privé de tout espoir, je suis mort au bonheur, et ne vis que de ta vie. Tes plaisirs sont mes seuls plaisirs; je ne puis avoir d'autres jouissances que les tiennes, ni former d'autres vœux que tes vœux. J'aimerais mon rival même si tu l'aimais : si tu ne l'aimais pas, je voudrais qu'il pût mériter ton amour; qu'il eût mon cœur pour t'aimer plus dignement, et te rendre plus heureuse. C'est le seul désir permis à quiconque ose aimer sans être aimable. Aime, et sois aimée, ô Sara! Vis contente, et je mourrai content.

SECONDE LETTRE.

Puisque je vous ai écrit, je veux vous écrire encore : ma première faute en attire une autre. Mais je saurai m'arrêter, soyez-en sûre; et c'est la manière dont vous m'avez traité durant mon délire, qui décidera de mes sentimens à votre égard quand j'en serai revenu. Vous avez beau feindre de n'avoir pas lu ma lettre, vous mentez; je le sais, vous l'avez lue. Oui, vous mentez sans me rien dire, par l'air égal avec lequel vous croyez m'en imposer. Si vous êtes la même qu'auparavant, c'est parce que vous avez été toujours fausse; et la simplicité que vous affectez avec moi me prouve que vous n'en avez jamais eu. Vous ne dissimulez ma folie que pour l'augmenter; vous n'êtes pas contente que je vous écrive, si vous ne me voyez encore à vos pieds; vous voulez me rendre aussi ridicule que je peux l'être; vous voulez me donner en spectacle à vous-même, peut-être à d'autres; et vous ne vous croyez pas assez triomphante si je ne suis déshonoré.

Je vois tout cela, fille artificieuse, dans cette feinte modestie par laquelle vous espérez m'en imposer, dans cette feinte égalité par laquelle vous me semblez vouloir me tenter d'oublier ma faute, en paraissant vous-même n'en rien savoir.

Encore une fois, vous avez lu ma lettre ; je le sais, je l'ai vu. Je vous ai vue, quand j'entrais dans votre chambre, poser précipitamment le livre où je l'avais mise ; je vous ai vue rougir, et marquer un moment de trouble. Trouble séducteur et cruel, qui peut-être est encore un de vos piéges, et qui m'a fait plus de mal que tous vos regards. Que devins-je à cet aspect, qui m'agite encore ? Cent fois, en un instant, prêt à me précipiter aux pieds de l'orgueilleuse, que de combats, que d'efforts pour me retenir ! Je sortis pourtant, je sortis palpitant de joie d'échapper à l'indigne bassesse que j'allais faire. Ce seul moment me venge de tes outrages. Sois moins fière, ô Sara ! d'un penchant que je peux vaincre, puisqu'une fois en ma vie j'ai déjà triomphé de toi.

Infortuné ! j'impute à ta vanité des fictions de mon amour-propre. Que n'ai-je le bonheur de pouvoir croire que tu t'occupes de moi, ne fût-ce que pour me tyranniser ! Mais daigner tyranniser un amant grison serait lui faire trop d'honneur encore. Non, tu n'as point d'autre art que ton indifférence : ton dédain fait toute ta coquetterie. tu me désoles sans songer à moi. Je suis malheureux jusqu'à ne pouvoir t'occuper au moins de mes ridicules, et tu méprises ma folie jusqu'à ne daigner pas même t'en moquer. Tu as lu ma lettre, et tu l'as oubliée ; tu ne m'as point parlé de mes maux, parce que tu n'y songeais plus. Quoi ! je suis donc nul pour toi ! Mes fureurs, mes tour-

mens, loin d'exciter ta pitié, n'excitent pas même ton attention ! Ah ! où est cette douceur que tes yeux promettent ? où est ce sentiment si tendre qui paraît les animer ?... Barbare ! insensible à mon état, tu dois l'être à tout sentiment honnête. Ta figure promet une âme ; elle ment, tu n'as que de la férocité... Ah, Sara ! j'aurais attendu de ton bon cœur quelque consolation dans ma misère.

TROISIÈME LETTRE.

Enfin rien ne manque plus à ma honte, et je suis aussi humilié que tu l'as voulu. Voilà donc à quoi ont abouti mon dépit, mes combats, mes résolutions, ma constance ! Je serais moins avili si j'avais moins résisté. Qui, moi ! j'ai fait l'amour en jeune homme ? j'ai passé deux heures aux genoux d'un enfant ? j'ai versé sur ses mains des torrens de larmes ? j'ai souffert qu'elle me consolât, qu'elle me plaignît, qu'elle essuyât mes yeux ternis par les ans ? j'ai reçu d'elle des leçons de raison, de courage ? J'ai bien profité de ma longue expérience et de mes tristes réflexions ! Combien de fois j'ai rougi d'avoir été à vingt ans ce que je redeviens à cinquante ! Ah ! je n'ai donc vécu que pour me déshonorer ! Si du moins un vrai repentir me ramenait à des sentimens plus honnêtes ! Mais non ; je me complais, malgré moi, dans ceux que tu m'inspires, dans le délire

charmes; il y a six mois que tu m'occupes seule, et que je ne vis que pour toi : mais ce n'est que d'hier que j'ai appris à t'aimer. Tandis que tu me parlais, et que des discours dignes du ciel sortaient de ta bouche, je croyais voir changer tes traits, ton air, ton port, ta figure; je ne sais quel feu surnaturel luisait dans tes yeux, des rayons de lumière semblaient t'entourer. Ah! Sara! si réellement tu n'es pas une mortelle, si tu es l'ange envoyé du ciel pour ramener un cœur qui s'égare, dis-le-moi, peut-être il est temps encore. Ne laisse plus profaner ton image par des désirs formés malgré moi. Hélas! si je m'abuse dans mes vœux, dans mes transports, dans mes téméraires hommages, guéris-moi d'une erreur qui t'offense, apprends-moi comment il faut t'adorer.

Vous m'avez subjugué, Sara, de toutes les manières; et si vous me faites aimer ma folie, vous me la faites cruellement sentir. Quand je compare votre conduite à la mienne, je trouve un sage dans une jeune fille, et je ne sens en moi qu'un vieux enfant. Votre douceur, si pleine de dignité, de raison, de bienséance, m'a dit tout ce que ne m'eût pas dit un accueil plus sévère; elle m'a fait plus rougir de moi que n'eussent fait vos reproches; et l'accent un peu plus grave que vous avez mis hier dans vos discours m'a fait aisément connaître que je n'aurais pas dû vous exposer à me

les tenir deux fois. Je vous entends, Sara; et j'espère vous prouver aussi que si je ne suis pas digne de vous plaire par mon amour, je le suis par les sentimens qui l'accompagnent. Mon égarement sera aussi court qu'il a été grand; vous me l'avez montré, cela suffit, j'en saurai sortir, soyez-en sûre : quelque aliéné que je puisse être, si j'en avais vu toute l'étendue, jamais je n'aurais fait le premier pas. Quand je méritais des censures, vous ne m'avez donné que des avis, et vous avez bien voulu ne me voir que faible lorsque j'étais criminel. Ce que vous ne m'avez pas dit, je sais me le dire; je sais donner à ma conduite auprès de vous le nom que vous ne lui avez pas donné; et si j'ai pu faire une bassesse sans la connaître, je vous ferai voir que je ne porte point un cœur bas. Sans doute c'est moins mon âge que le vôtre qui me rend coupable. Mon mépris pour moi m'empêchait de voir toute l'indignité de ma démarche. Trente ans de différence ne me montraient que ma honte, et me cachaient vos dangers. Hélas! quels dangers! Je n'étais pas assez vain pour en supposer : je n'imaginais pas pouvoir tendre un piége à votre innocence; et si vous eussiez été moins vertueuse, j'étais un suborneur sans en rien savoir.

O Sara! ta vertu est à des épreuves plus dangereuses, et tes charmes ont mieux à choisir. Mais

mon devoir ne dépend ni de ta vertu ni de tes charmes; sa voix me parle, et je la suivrai. Qu'un éternel oubli ne peut-il te cacher mes erreurs! Que ne les puis-je oublier moi-même! Mais non, je le sens, j'en ai pour la vie, et le trait s'enfonce par mes efforts pour l'arracher. C'est mon sort de brûler, jusqu'à mon dernier soupir, d'un feu que rien ne peut éteindre, et auquel chaque jour ôte un degré d'espérance, et en ajoute un de déraison. Voilà ce qui ne dépend pas de moi; mais voici, Sara, ce qui en dépend. Je vous donne ma foi d'homme qu'il ne la faussera jamais, que je ne vous reparlerai de mes jours de cette passion ridicule et malheureuse que j'ai pu peut-être empêcher de naître, mais que je ne puis plus étouffer. Quand je dis que je ne vous en parlerai pas, j'entends que rien en moi ne vous dira ce que je dois taire. J'impose à mes yeux le même silence qu'à ma bouche : mais, de grâce, imposez aux vôtres de ne plus m'arracher ce triste secret. Je suis à l'épreuve de tout, hors de vos regards : vous savez trop combien il vous est aisé de me rendre parjure. Un triomphe est si sûr pour vous, et si flétrissant pour moi, pourrait-il flatter votre belle âme? Non, divine Sara, ne profanes pas le temple où tu es adorée, et laisse au moins quelques vertus dans ce cœur à qui tu as tout ôté.

Je ne puis ni ne veux reprendre le malheureux

secret qui m'est échappé; il est trop tard, il faut qu'il vous reste; et il est si peu intéressant pour vous, qu'il serait bientôt oublié si l'aveu ne s'en renouvelait sans cesse. Ah! je serais trop à plaindre dans ma misère, si jamais je ne pouvais me dire que vous la plaignez; et vous devez d'autant plus me plaindre, que vous n'aurez jamais à m'en consoler. Vous me verrez toujours tel que je dois être, mais connaissez-moi toujours tel que je suis; vous n'aurez plus à censurer mes discours, mais souffrez mes lettres : c'est tout ce que je vous demande. Je n'approcherai de vous que comme d'une divinité devant laquelle on impose silence à ses passions. Vos vertus suspendront l'effet de vos charmes; votre présence purifiera mon cœur; je ne craindrai point d'être un séducteur en ne vous disant rien qu'il ne vous convienne d'entendre; je cesserai de me croire ridicule quand vous ne me verrez jamais tel, et je voudrais n'être plus coupable, quand je ne pourrai l'être que loin de vous.

Mes lettres! Non. Je ne dois pas même désirer de vous écrire, et vous ne devez le souffrir jamais. Je vous en estimerais moins si vous en étiez capable. Sara, je te donne cette arme, pour t'en servir contre moi. Tu peux être dépositaire de mon fatal secret, tu n'en peux être la confidente. C'est assez pour moi que tu le saches, ce serait

trop pour toi de l'entendre répéter. Je me tairai : qu'aurais-je de plus à te dire? Bannis-moi, méprise-moi désormais, si tu revois jamais ton amant dans l'ami que tu t'es choisi. Sans pouvoir te fuir, je te dis adieu pour la vie. Ce sacrifice était le dernier qui me restait à te faire; c'était le seul qui fût digne de tes vertus et de mon cœur.

POÉSIES.

AVERTISSEMENT.

J'AI eu le malheur autrefois de refuser des vers à des personnes que j'honorais et que je respectais infiniment, parce que je m'étais désormais interdit d'en faire. J'ose espérer cependant que ceux que je publie aujourd'hui ne les offenseront point; et je crois pouvoir dire, sans trop de raffinement, qu'ils sont l'ouvrage de mon cœur, et non de mon esprit. Il est même aisé de s'apercevoir que c'est un enthousiasme impromptu, si je puis parler ainsi, dans lequel je n'ai guère songé à briller. De fréquentes répétitions dans les pensées et même dans les tours, et beaucoup de négligence dans la diction, n'annoncent pas un homme fort empressé de la gloire d'être un bon poëte. Je déclare de plus que, si l'on me trouve jamais à faire des vers galans, ou de ces sortes de belles choses qu'on appelle des *jeux d'esprit*, je m'abandonne volontiers à toute l'indignation que j'aurai méritée.

Il faudrait m'excuser auprès de certaines gens d'avoir loué ma bienfaitrice; et, auprès des personnes de mérite, de n'en avoir pas assez dit de bien. Le silence que je garde à l'égard des premiers n'est pas sans fondement; quant aux autres, j'ai l'honneur de les assurer que je serai toujours infiniment satisfait de m'entendre faire le même reproche.

Il est vrai qu'en félicitant madame de Warens sur son penchant à faire du bien je pouvais m'étendre sur beaucoup d'autres vérités non moins honorables pour elle. Je n'ai point prétendu être ici un panégyriste, mais simplement un homme sensible et reconnaissant qui s'amuse à décrire ses plaisirs.

On ne manquera pas de s'écrier : Un malade faire des vers! un homme à deux doigts du tombeau! C'est précisément pour cela que j'ai fait des vers. Si je me portais moins mal, je me croirais comptable de mes occupations au bien de la société; l'état où je suis ne me permet de travailler qu'à ma propre satisfaction. Combien de gens qui regorgent de biens et de santé ne passent pas autrement leur vie entière! Il faudrait aussi savoir si ceux qui me feront ce reproche sont disposés à m'employer à quelque chose de mieux.

LE VERGER
DES CHARMETTES.

Rara domus tenuem non aspernatur amicum:
Raraque non humilem calcat fastosa clientem.

Verger cher à mon cœur, séjour de l'innocence,
Honneur des plus beaux jours que le ciel me dispense,
Solitude charmante, asile de la paix,
Puissé-je, heureux verger, ne vous quitter jamais!
O jours délicieux, coulés sous vos ombrages!
De Philomèle en pleurs les languissans ramages,
D'un ruisseau fugitif le murmure flatteur,
Excitent dans mon âme un charme séducteur.
J'apprends sur votre émail à jouir de la vie:
J'apprends à méditer sans regret, sans envie,
Sur les frivoles goûts des mortels insensés;
Leurs jours tumultueux, l'un par l'autre poussés,
N'enflamment point mon cœur du désir de les suivre.
A de plus grands plaisirs je mets le prix de vivre.
Plaisirs toujours charmans, toujours doux, toujours purs
A mon cœur enchanté vous êtes toujours sûrs.
Soit qu'au premier aspect d'un beau jour près d'éclore
J'aille voir ces coteaux qu'un soleil levant dore,
Soit que vers le midi, chassé par son ardeur,
Sous un arbre touffu je cherche la fraîcheur;
Là, portant avec moi Montaigne ou La Bruyère,
Je ris tranquillement de l'humaine misère;
Ou bien, avec Socrate et le divin Platon,
Je m'exerce à marcher sur les pas de Caton:
Soit qu'une nuit brillante, en étendant ses voiles,
Découvre à mes regards la lune et les étoiles;
Alors, suivant de loin La Hire et Cassini,
Je calcule, j'observe, et, près de l'infini,

Sur ces mondes divers que l'ether nous recèle;
Je pousse, en raisonnant, Huyghens et Fontenelle:
Soit enfin que, surpris d'un orage imprévu,
Je rassure, en courant, le berger éperdu,
Qu'épouvantent les vents qui sifflent sur sa tête,
Les tourbillons, l'éclair, la foudre, la tempête,
Toujours également heureux et satisfait,
Je ne désire point un bonheur plus parfait.
O vous, sage Warens, élève de Minerve,
Pardonnez ces transports d'une indiscrète verve;
Quoique j'eusse promis de ne rimer jamais,
J'ose chanter ici les fruits de vos bienfaits.
Oui, si mon cœur jouit du sort le plus tranquille,
Si je suis la vertu dans un chemin facile,
Si je goûte en ces lieux un repos innocent,
Je ne dois qu'à vous seule un si rare présent.
Vainement des cœurs bas, des âmes mercenaires,
Par des avis cruels plutôt que salutaires,
Cent fois ont essayé de m'ôter vos bontés:
Ils ne connaissent pas le bien que vous goûtez
En faisant des heureux, en essuyant des larmes:
Ces plaisirs délicats pour eux n'ont point de charmes.
De Tite et de Trajan les libérales mains
N'excitent dans leurs cœurs que des ris inhumains.
Pourquoi faire du bien dans le siècle où nous sommes?
Se trouve-t-il quelqu'un, dans la race des hommes,
Digne d'être tiré du rang des indigens?
Peut-il dans la misère être d'honnêtes gens?
Et ne vaut-il pas mieux employer ses richesses
A jouir des plaisirs qu'à faire des largesses?
Qu'ils suivent à leur gré ces sentimens affreux;
Je me garderai bien de rien exiger d'eux.
Je n'irai pas ramper, ni chercher à leur plaire;
Mon cœur sait, s'il le faut, affronter la misère,
Et, plus délicat qu'eux, plus sensible à l'honneur,

Regarde de plus près au choix d'un bienfaiteur.
Oui, j'en donne aujourd'hui l'assurance publique,
Cet écrit en sera le témoin authentique,
Que, si jamais le sort m'arrache à vos bienfaits,
Mes besoins jusqu'aux leurs ne recourront jamais.
Laissez des envieux la troupe méprisable
Attaquer des vertus dont l'éclat les accable.
Dédaignez leurs complots, leur haine, leur fureur:
La paix n'en est pas moins au fond de votre cœur,
Tandis que, vils jouets de leurs propres furies,
Alimens des serpens dont elles sont nourries,
Le crime et les remords portent au fond des leurs
Le triste châtiment de leurs noires horreurs.
Semblables en leur rage à la guêpe maligne,
De travail incapable, et de secours indigne,
Qui ne vit que de vols, et dont enfin le sort
Est de faire du mal en se donnant la mort,
Qu'ils exhalent en vain leur colère impuissante;
Leurs menaces pour vous n'ont rien qui m'épouvante.
Ils voudraient d'un grand roi vous ôter les bienfaits;
Mais de plus nobles soins illustrent ses projets:
Leur basse jalousie et leur fureur injuste
N'arriveront jamais jusqu'à son trône auguste;
Et le monstre qui règne en leurs cœurs abattus
N'est pas fait pour braver l'éclat de ses vertus
C'est ainsi qu'un bon roi rend son empire aimable:
Il soutient la vertu que l'infortune accable.
Quand il doit menacer, la foudre est en ses mains.
Tout roi, sans s'élever au-dessus des humains,
Contre les criminels peut lancer le tonnerre;
Mais, s'il fait des heureux, c'est un dieu sur la terre.
Charles, on reconnaît ton empire à ces traits;
Ta main porte en tous lieux la joie et les bienfaits,
Tes sujets égalés éprouvent ta justice;
On ne réclame plus, par un honteux caprice,

Un principe odieux, proscrit par l'équité,
Qui, blessant tous les droits de la société,
Brise les nœuds sacrés dont elle était unie,
Refuse à ses besoins la meilleure partie,
Et prétend affranchir de ses plus justes lois
Ceux qu'elle fait jouir de ses plus riches droits.
Ah! s'il t'avait suffi de te rendre terrible,
Quel autre, plus que toi, pouvait être invincible,
Quand l'Europe t'a vu, guidant tes étendards,
Seul entre tous ses rois briller aux champs de Mars?
Mais ce n'est pas assez d'épouvanter la terre;
Il est d'autres devoirs que les soins de la guerre;
Et c'est par eux, grand roi, que ton peuple aujourd'hui
Trouve en toi son vengeur, son père et son appui.
Et vous, sage Warens, que ce héros protége,
En vain la calomnie en secret vous assiége,
Craignez peu ses effets, bravez son vain courroux;
La vertu vous défend, et c'est assez pour vous:
Ce grand roi vous estime, il connaît votre zèle,
Toujours à sa parole il sait être fidèle;
Et, pour tout dire enfin, garant de ses bontés,
Votre cœur vous répond que vous les méritez.
On me connaît assez, et ma muse sévère
Ne sait point dispenser un encens mercenaire;
Jamais d'un vil flatteur le langage affecté
N'a souillé dans mes vers l'auguste vérité.
Vous méprisez vous-même un éloge insipide,
Vos sincères vertus n'ont point l'orgueil pour guide.
Avec vos ennemis convenons, s'il le faut,
Que la sagesse en vous n'exclut point tout défaut.
Sur cette terre, hélas! telle est notre misère,
Que la perfection n'est qu'erreur et chimère.
Connaître mes travers est mon premier souhait,
Et je fais peu de cas de tout homme parfait.
La haine quelquefois donne un avis utile:

Blâmez cette bonté trop douce et trop facile
Qui souvent à leurs yeux a causé vos malheurs.
Reconnaissez en vous les faibles des bons cœurs :
Mais sachez qu'en secret l'éternelle sagesse
Hait leurs fausses vertus plus que votre faiblesse,
Et qu'il vaut mieux cent fois se montrer à ses yeux
Imparfait comme vous, que vertueux comme eux.
Vous donc dès mon enfance attachée à m'instruire,
A travers ma misère, hélas! qui crûtes lire
Que de quelques talens le ciel m'avait pourvu,
Qui daignâtes former mon cœur à la vertu,
Vous, que j'ose appeler du tendre nom de mère,
Acceptez aujourd'hui cet hommage sincère,
Le tribut légitime, et trop bien mérité,
Que ma reconnaissance offre à la vérité.[1]
Oui, si quelques douceurs assaisonnent ma vie;
Si j'ai pu jusqu'ici me soustraire à l'envie;
Si, le cœur plus sensible, et l'esprit moins grossier
Au-dessus du vulgaire on m'a vu m'élever;
Enfin, si chaque jour je jouis de moi-même,
Tantôt en m'élançant jusqu'à l'Être suprême,
Tantôt en méditant, dans un profond repos,
Les erreurs des humains, et leurs biens, et leurs maux;
Tantôt, philosophant sur les lois naturelles,
J'entre dans le secret des causes éternelles,
Je cherche à pénétrer tous les ressorts divers,
Les principes cachés qui meuvent l'univers;
Si, dis-je, en mon pouvoir j'ai tous ces avantages,
Je le répète encor, ce sont là vos ouvrages,
Vertueuse Warens : c'est de vous que je tiens
Le vrai bonheur de l'homme et les solides biens.
Sans craintes, sans désirs, dans cette solitude,
Je laisse aller mes jours exempts d'inquiétude :
O que mon cœur touché ne peut-il à son gré
Peindre sur ce papier, dans un juste degré,

Des plaisirs qu'il ressent la volupté parfaite!
Présent dont je jouis, passé que je regrette,
Temps précieux, hélas! je ne vous perdrai plus
En bizarres projets, en soucis superflus.
Dans ce verger charmant j'en partage l'espace.
Sous un ombrage frais tantôt je me délasse;
Tantôt avec Leibnitz, Malebranche et Newton,
Je monte ma raison sur un sublime ton,
J'examine les lois des corps et des pensées;
Avec Locke je fais l'histoire des idées;
Avec Képler, Wallis, Barrow, Raynaud, Pascal,
Je devance Archimède, et je suis L'Hospital (1).
Tantôt, à la physique appliquant mes problèmes,
Je me laisse entraîner à l'esprit des systèmes;
Je tâtonne Descarte et ses égaremens,
Sublimes, il est vrai, mais frivoles romans.
J'abandonne bientôt l'hypothèse infidèle,
Content d'étudier l'histoire naturelle.
Là, Pline et Nieuwentit, m'aidant de leur savoir,
M'apprennent à penser, ouvrir les yeux, et voir.
Quelquefois, descendant de ces vastes lumières,
Des différens mortels je suis les caractères.
Quelquefois, m'amusant jusqu'à la fiction,
Télémaque et Séthos me donnent leur leçon;
Ou bien dans Cléveland j'observe la nature,
Qui se montre à mes yeux touchante et toujours pure.
Tantôt aussi, de Spon parcourant les cahiers,
De ma patrie en pleurs je relis les dangers.
Genève, jadis sage, ô ma chère patrie!
Quel démon dans ton sein produit la frénésie?
Souviens-toi qu'autrefois tu donnas des héros,
Dont le sang t'acheta les douceurs du repos.

---

(1) Le marquis de L'Hospital, auteur de l'*Analyse des infiniment petits*, et de plusieurs autres ouvrages de mathématiques

Transportés aujourd'hui d'une soudaine rage,
Aveugles citoyens, cherchez-vous l'esclavage?
Trop tôt peut-être, hélas! pourrez-vous le trouver:
Mais, s'il est encor temps, c'est à vous d'y songer.
Jouissez des bienfaits que Louis vous accorde.
Rappelez dans vos murs cette antique concorde.
Heureux si, reprenant la foi de vos aïeux,
Vous n'oubliez jamais d'être libres comme eux!
O vous, tendre Racine! ô vous, aimable Horace!
Dans mes loisirs aussi vous trouvez votre place;
Claville, Saint-Aubin, Plutarque, Mézerai,
Despréaux, Cicéron, Pope, Rollin, Barclai,
Et vous, trop doux La Mothe, et toi, touchant Voltaire,
Ta lecture à mon cœur restera toujours chère.
Mais mon goût se refuse à tout frivole écrit
Dont l'auteur n'a pour but que d'amuser l'esprit:
Il a beau prodiguer la brillante antithèse,
Semer partout des fleurs, chercher un tour qui plaise
Le cœur, plus que l'esprit, a chez moi des besoins,
Et, s'il n'est attendri, rebute tous ces soins.
C'est ainsi que mes jours s'écoulent sans alarmes.
Mes yeux sur mes malheurs ne versent point de larmes.
Si des pleurs quelquefois altèrent mon repos,
C'est pour d'autres sujets que pour mes propres maux:
Vainement la douleur, les craintes, la misère,
Veulent décourager la fin de ma carrière:
D'Épictète asservi la stoïque fierté
M'apprend à supporter les maux, la pauvreté;
Je vois, sans m'affliger, la langueur qui m'accable;
L'approche du trépas ne m'est point effroyable;
Et le mal dont mon corps se sent presque abattu
N'est pour moi qu'un sujet d'affermir ma vertu.

ÉPÎTRE

A M. BORDES.

Toi qu'aux jeux du Parnasse Apollon même guide,
Tu daignes exciter une muse timide;
De mes faibles essais juge trop indulgent,
Ton goût à ta bonté cède en m'encourageant.
Mais, hélas! je n'ai point, pour tenter la carrière,
D'un athlète animé l'assurance guerrière;
Et, dès les premiers pas, inquiet et surpris,
L'haleine m'abandonne, et je renonce au prix.
Bordes, daigne juger de toutes mes alarmes;
Vois quels sont les combats, et quels sont les armes;
Ces lauriers sont bien doux, sans doute, à remporter;
Mais quelle audace à moi d'oser les disputer!
Quoi! j'irais, sur le ton de ma lyre rustique,
Faire jurer en vers une muse helvétique (*):
Et, prêchant durement de tristes vérités,
Révolter contre moi les lecteurs irrités!
Plus heureux, si tu veux, encor que téméraire,
Quand mes faibles talens trouveraient l'art de plaire;
Quand, des sifflets publics par bonheur préservés,
Mes vers des gens de goût pourraient être approuvés,
Dis-moi, sur quel sujet s'exercera ma muse?

(*) Ce vers manque à l'édition de Genève. Dans l'édition Poinçot, en 38 vol. in-8°, on lit :

Quoi! j'irais, sur le ton de ma lyre critique,
Faire la guerre au vice en style académique.

Tout poëte est menteur, et le métier l'excuse,
Il sait en mots pompeux faire, d'un riche fat,
Un nouveau Mécénas, un pilier de l'état.
Mais moi, qui connais peu les usages de France,
Moi, fier républicain que blesse l'arrogance,
Du riche impertinent je dédaigne l'appui,
S'il le faut mendier en rampant devant lui;
Et ne sais applaudir qu'à toi, qu'au vrai mérite:
La sotte vanité me révolte et m'irrite.
Le riche me méprise; et, malgré son orgueil,
Nous nous voyons souvent à peu près de même œil.
Mais, quelque haine en moi que le travers inspire,
Mon cœur sincère et franc abhorre la satire:
Trop découvert peut-être, et jamais criminel,
Je dis la vérité sans l'abreuver de fiel.
    Ainsi toujours ma plume, implacable ennemie
Et de la flatterie et de la calomnie,
Ne sait point en ses vers trahir la vérité;
Et, toujours accordant un tribut mérité,
Toujours prête à donner des louanges acquises,
Jamais d'un vil Crésus n'encensa les sottises.
    O vous qui dans le sein d'une humble obscurité
Nourrissez les vertus avec la pauvreté,
Dont les désirs bornés dans la sage indigence
Méprisent sans orgueil une vaine abondance,
Restes trop précieux de ces antiques temps
Où des moindres apprêts nos ancêtres contens,
Recherchés dans leurs mœurs, simples dans leur parure,
Ne sentaient de besoins que ceux de la nature;
Illustres malheureux, quels lieux habitez-vous?
Dites, quels sont vos noms? Il me sera trop doux
D'exercer mes talens à chanter votre gloire;
A vous éterniser au temple de mémoire;
Et quand mes faibles vers n'y pourraient arriver,
Ces noms si respectés sauront les conserver.

Mais pourquoi m'occup r d'une vaine chimère?
Il n'est plus de sagesse où règne la misère;
Sous le poids de la faim le mérite abattu
Laisse en un triste cœur éteindre la vertu.
Tant de pompeux discours sur l'heureuse indigence
M'ont bien l'air d'être nés du sein de l'abondance:
Philosophe commode, on a toujours grand soin
De prêcher des vertus dont on n'a pas besoin.
Bordes, cherchons ailleurs des sujets pour ma muse;
De la pitié qu'il fait souvent le pauvre abuse,
Et, décorant du nom de sainte charité
Les dons dont on nourrit sa vile oisiveté,
Sous l'aspect des vertus que l'infortune opprime
Cache l'amour du vice et le penchant au crime.
J'honore le mérite aux rangs les plus abjects:
Mais je trouve à louer peu de pareils sujets.
Non, célébrons plutôt l'innocente industrie
Qui sait multiplier les douceurs de la vie,
Et, salutaire à tous dans ses utiles soins,
Par la route du luxe apaise les besoins.
C'est par cet art charmant que sans cesse enrichie
On voit briller au loin ton heureuse patrie (1).
Ouvrage précieux, superbes ornemens,
On dirait que Minerve, en ses amusemens,
Avec l'or et la soie a d'une main savante
Formé de vos dessins la tissure élégante.
Turin, Londres, en vain, pour le disputer,
Par de jaloux efforts veulent vous imiter:
Vos mélanges charmans, assortis par les grâces,
Les laissent de bien loin s'épuiser sur vos traces.
Le bon goût les dédaigne, et triomphe chez vous;
Et tandis qu'entraînés par leur dépit jaloux

(1) La ville de Lyon.

Dans leurs ouvrages froids ils forcent la nature,
Votre vivacité, toujours brillante et pure,
Donne à ce qu'elle pare un œil plus délicat,
Et même à la beauté prête encore de l'éclat.

Ville heureuse, qui fais l'ornement de la France,
Trésor de l'univers, source de l'abondance,
Lyon, séjour charmant des enfans de Plutus,
Dans tes tranquilles murs tous les arts sont reçus:
D'un sage protecteur le goût les y rassemble;
Apollon et Plutus, étonnés d'être ensemble,
De leurs longs différens ont peine à revenir,
Et demandent quel dieu les a pu réunir.
On reconnaît tes soins, Pallu (2) : tu nous ramènes
Les siècles renommés et de Tyr et d'Athènes :
De mille éclats divers Lyon brille à la fois,
Et son peuple opulent semble un peuple de rois.

Toi, digne citoyen de cette ville illustre,
Tu peux contribuer à lui donner du lustre,
Par tes heureux talens tu peux la décorer,
Et c'est lui faire un vol que de plus différer.

Comment oses-tu bien me proposer d'écrire,
Toi, que Minerve même avait pris soin d'instruire,
Toi, de ses dons divins possesseur négligent,
Qui viens parler pour elle encore en l'outrageant?
Ah! si du feu divin qui brille en ton ouvrage
Une étincelle au moins eût été mon partage,
Ma muse quelque jour, attendrissant les cœurs,
Peut-être sur la scène eût fait couler des pleurs.
Mais je te parle en vain : insensible à mes plaintes,
Par de cruels refus tu confirmes mes craintes.

---

(2) Intendant de Lyon.

Né dans l'obscurité, j'ai fait dès mon enfance
Des caprices du sort la triste expérience;
Et s'il est quelque bien qu'il ne m'ait point ôté,
Même par ses faveurs il m'a persécuté.
Il m'a fait naître libre, hélas! pour quel usage?
Qu'il m'a vendu bien cher un si vain avantage!
Je suis libre en effet; mais de ce bien cruel
J'ai reçu plus d'ennuis que d'un malheur réel.
Ah! s'il fallait un jour, absent de ma patrie,
Traîner chez l'étranger ma languissante vie,
S'il fallait bassement ramper auprès des grands,
Que n'en ai-je appris l'art dès mes plus jeunes ans!
Mais sur d'autres leçons on forma ma jeunesse.
On me dit de remplir mes devoirs sans bassesse,
De respecter les grands les magistrats, les rois,
De chérir les humains, et d'obéir aux lois:
Mais on m'apprit aussi qu'ayant par ma naissance
Le droit de partager la suprême puissance,
Tout petit que j'étais, faible, obscur citoyen;
Je faisais cependant membre du souverain;
Qu'il fallait soutenir un si noble avantage
Par le cœur d'un héros, par les vertus d'un sage,
Qu'enfin la liberté, ce cher présent des cieux,
N'est qu'un fléau fatal pour les cœurs vicieux.
Avec le lait, chez nous, on suce ces maximes,
Moins pour s'enorgueillir de nos droits légitimes
Que pour savoir un jour se donner à la fois
Les meilleurs magistrats et les plus sages lois.
Vois-tu, me disait-on, ces nations puissantes
Fournir rapidement leurs carrières brillantes?
Tout ce vain appareil qui remplit l'univers
N'est qu'un frivole éclat qui leur cache leurs fers.
Par leur propre valeur ils forgent leurs entraves:
Ils font les conquérans, et sont de vils esclaves;
Et leur vaste pouvoir, que l'art avait produit,

Par le luxe bientôt se retrouve détruit.
Un soin bien différent ici nous intéresse,
Notre plus grande force est dans notre faiblesse :
Nous vivons sans regret dans l'humble obscurité,
Mais du moins dans nos murs on est en liberté.
Nous n'y connaissons point la superbe arrogance,
Nuls titres fastueux, nulle injuste puissance.
De sages magistrats, établis par nos voix,
Jugent nos différends, font observer nos lois.
L'art n'est point le soutien de notre république :
Être juste est chez nous l'unique politique ;
Tous les ordres divers, sans inégalité,
Gardent chacun le rang qui leur est affecté.
Nos chefs, nos magistrats, simples dans leur parure,
Sans étaler ici le luxe et la dorure,
Parmi nous cependant ne sont point confondus :
Ils en sont distingués, mais c'est par leurs vertus.
Puisse durer toujours cette union charmante !
Hélas ! on voit si peu de probité constante !
Il n'est rien que le temps ne corrompe à la fin ;
Tout, jusqu'à la sagesse, est sujet au déclin.
Par ces réflexions ma raison exercée
M'apprit à mépriser cette pompe insensée
Par qui l'orgueil des grands brille de toutes parts,
Et du peuple imbécile attire les regards.
Mais qu'il m'en coûta cher quand, pour toute ma vie
La foi m'eut éloigné du sein de ma patrie ;
Quand je me vis enfin, sans appui, sans secours,
A ces mêmes grandeurs contraint d'avoir recours !
Non, je ne puis penser, sans répandre des larmes,
A ces momens affreux, pleins de trouble et d'alarmes,
Où j'éprouvai qu'enfin tous ces beaux sentimens,
Loin d'adoucir mon sort, irritaient mes tourmens.
Sans doute à tous les yeux la misère est horrible ;
Mais pour qui sait penser elle est bien plus sensible.

Épictète et Zénon, dans leur fierté stoïque,
Me faisaient admirer ce courage héroïque
Qui, faisant des faux biens un mépris généreux,
Par la seule vertu prétend nous rendre heureux.
Long-temps de cette erreur la brillante chimère
Séduisit mon esprit, roidit mon caractère;
Mais, malgré tant d'efforts, ces vaines fictions
Ont-elles de mon cœur banni les passions?
Il n'est permis qu'à Dieu, qu'à l'essence suprême,
D'être toujours heureuse, et seule par soi-même:
Pour l'homme, tel qu'il est pour l'esprit et le cœur,
Otez les passions, il n'est plus de bonheur.
C'est toi, cher Parisot, c'est ton commerce aimable,
De grossier que j'étais, qui me rendit traitable:
Je reconnus alors combien il est charmant
De joindre à la sagesse un peu d'amusement.
Des amis plus polis, un climat moins sauvage
Des plaisirs innocens m'enseignèrent l'usage:
Je vis avec transport ce spectacle enchanteur
Par la route des sens qui sait aller au cœur.
Le mien, qui jusqu'alors avait été paisible,
Pour la première fois enfin devint sensible:
L'amour, malgré mes soins, heureux à m'égarer,
Auprès de deux beaux yeux m'apprit à soupirer.
Bons mots, vers élégans, conversations vives,
Un repas égayé par d'aimables convives,
Petits jeux de commerce et d'où le chagrin fuit,
Où, sans risquer la bourse, on délasse l'esprit;
En un mot, les attraits d'une vie opulente,
Qu'aux vœux de l'étranger sa richesse présente,
Tous les plaisirs du goût, le charme des beaux-arts,
A mes yeux enchantés brillaient de toutes parts.
Ce n'est pas cependant que mon âme égarée
Donnât dans les travers d'une mollesse outrée:
L'innocence est le bien le plus cher à mon cœur;

La débauche et l'excès sont des objets d'horreur ;
Les coupables plaisirs sont les tourmens de l'âme ;
Ils sont trop achetés s'ils sont dignes de blâme.
Sans doute le plaisir, pour être un bien réel,
Doit rendre l'homme heureux et non pas criminel ;
Mais il n'est pas moins vrai que de notre carrière
Le ciel ne défend pas d'adoucir la misère ;
Et, pour finir ce point trop long-temps débattu,
Rien ne doit être outré, pas même la vertu.

Voilà de mes erreurs un abrégé fidèle :
C'est à toi de juger, ami, sur ce modèle,
Si je puis, près des grands implorant de l'appui,
A la fortune encor recourir aujourd'hui.
De la gloire est-il temps de rechercher le lustre ?
Me voici presque au bout de mon sixième lustre :
La moitié de mes jours dans l'oubli sont passés,
Et déjà du travail mes esprits sont lassés.
Avide de science, avide de sagesse,
Je n'ai point aux plaisirs prodigué ma jeunesse :
J'osai d'un temps si cher faire un meilleur emploi ;
L'étude et la vertu furent la seule loi
Que je me proposai pour régler ma conduite ;
Mais ce n'est point par art qu'on acquiert du mérite :
Que sert un vain travail par le ciel dédaigné,
Si de son but toujours on se voit éloigné ?
Comptant par mes talens d'assurer ma fortune,
Je négligeai ces soins, cette brigue importune,
Ce manége subtil, par qui cent ignorans
Ravissent la faveur et les bienfaits des grands.

Le succès cependant trompe ma confiance :
De mes faibles progrès je sens peu d'espérance ;
Et je vois qu'à juger par des effets si lents,
Pour briller dans le monde il faut d'autres talens.
Et, qu'y ferais-je, moi, de qui l'abord timide
Ne sait point affecter cette audace intrépide,

Cet air content de soi, ce ton fier et joli
Qui du rang des badauds sauve l'homme poli ?
Faut-il donc aujourd'hui m'en aller dans le monde
Vanter impudemment ma science profonde,
Et, toujours en secret démenti par mon cœur,
Me prodiguer l'encens et les degrés d'honneur
Faudra-t-il, d'un dévot affectant la grimace,
Faire servir le ciel à gagner une place,
Et, par l'hypocrisie assurant mes projets,
Grossir l'heureux essaim de ces hommes parfaits,
De ces humbles dévots, de qui la modestie
Compte par leurs vertus tous les jours de leur vie?
Pour glorifier Dieu leur bouche a tour à tour
Quelque nouvelle grâce à rendre chaque jour.
Mais l'orgueilleux en vain, d'une adresse chrétienne,
Sous la gloire de Dieu veut étaler la sienne :
L'homme vraiment sensé fait le mépris qu'il doit
Des mensonges du fat, et du sot qui les croit.

Non, je ne puis forcer mon esprit, né sincère,
A déguiser ainsi mon propre caractère;
Il en coûterait trop de contrainte à mon cœur :
A cet indigne prix je renonce au bonheur.
D'ailleurs il faudrait donc, fils lâche et mercenaire,
Trahir indignement les bontés d'une mère,
Et, payant en ingrat tant de bienfaits reçus,
Laisser à d'autres mains les soins qui lui sont dus.
Ah! ces soins sont trop chers à ma reconnaissance :
Si le ciel n'a rien mis de plus en ma puissance,
Du moins d'un zèle pur les vœux trop mérités
Par mon cœur chaque jour lui seront présentés.
Je sais trop, il est vrai, que ce zèle inutile
Ne peut lui procurer un destin plus tranquille :
En vain dans sa langueur je veux la soulager ;
Ce n'est pas les guérir que de les partager.
Hélas ! de ses tourmens le spectacle funeste

Bientôt de mon courage étouffera le reste :
C'est trop lui voir porter, par d'éternels efforts
Et les peines de l'âme et les douleurs du corps.
Que lui sert de chercher dans cette solitude
A fuir l'éclat du monde et son inquiétude,
Si jusqu'en ce désert, à la paix destiné,
Le sort lui donne encore, à lui nuire acharné,
D'un affreux procureur le voisinage horrible,
Nourri d'encre et de fiel, dont la griffe terrible
De ses tristes voisins est plus crainte cent fois
Que le hussard cruel du pauvre Bavarois ?
Mais c'est trop t'accabler du récit de nos peines :
Daigne me pardonner, ami, ces plaintes vaines;
C'est le dernier des biens permis aux malheureux
De voir plaindre leurs maux par les cœurs généreux.
Telle est de mes malheurs la peinture naïve.
Juge de l'avenir sur cette perspective ;
Vois si je dois encor, par des soins impuissans,
Offrir à la fortune un inutile encens.
Non, la gloire n'est point l'idole de mon âme ;
Je n'y sens point brûler cette divine flamme
Qui, d'un génie heureux animant les ressorts
Le force à s'élever par de nobles efforts.
Que m'importe, après tout, ce que pensent les hommes ?
Leurs honneurs, leurs mépris, font-ils ce que nous sommes ?
Et qui ne sait pas l'art de s'en faire admirer
A la félicité ne peut-il aspirer ?
L'ardente ambition a l'éclat en partage,
Mais les plaisirs du cœur font le bonheur du sage.
Que les plaisirs sont doux à qui sait les goûter !
Heureux qui les connaît et sait s'en contenter !
Jouir de leurs douceurs dans un état paisible,
C'est le plus cher désir auquel je suis sensible.
Un bon livre, un ami, la liberté, la paix,
Faut-il pour vivre heureux former d'autres souhaits ?

Les grandes passions sont des sources de peine;
J'évite les dangers où leur penchant entraîne;
Dans leurs piéges adroits si l'on me voit tomber,
Du moins je ne fais pas gloire d'y succomber.
De mes égaremens mon cœur n'est point complice;
Sans être vertueux je déteste le vice;
Et le bonheur en vain s'obstine à se cacher,
Puisqu'enfin je connais où je dois le chercher.

ÉPÎTRE

À M. DE L'ÉTANG,

VICAIRE DE MARCOUSSIS.

En dépit du destin jaloux
Cher abbé, nous irons chez vous.
Dans votre franche politesse,
Dans votre gaîté sans rudesse,
Parmi vos bois et vos coteaux
Nous irons chercher le repos;
Nous irons chercher le remède
Au triste ennui qui nous possède,
À ces affreux charivaris,
À tout ce fracas de Paris.
O ville où règne l'arrogance,
Où les plus grands fripons de France
Regentent les honnêtes gens,
Où les vertueux indigens
Sont des objets de raillerie;
Ville où la charlatanerie,
Le ton haut, les airs insolens,
Écrasent les humbles talens
Et tyrannisent la fortune;
Ville où l'auteur de Rodogune
A rampé devant Chapelain;
Où d'un petit magot vilain
L'amour fit le héros des belles;
Où tous les roquets des ruelles
Deviennent des hommes d'état;
Où le jeune et beau magistrat

Étale, avec les airs d'un fat,
Sa perruque pour tout mérite;
Où le savant, bas parasite,
Chez Aspasie ou chez Phryné,
Vend de l'esprit pour un diné:
Paris, malheureux qui t'habite!
Mais plus malheureux mille fois
Qui t'habite de son par choix,
Et dans un climat plus tranquille
Ne sait point se faire un asile
Inabordable aux noirs soucis,
Tel qu'à mes yeux est Marcoussis!
Marcoussis qui sait tant nous plaire;
Marcoussis dont pourtant j'espère
Vous voir partir un beau matin
Sans vous en pendre de chagrin!
Accordez donc, mon cher vicaire,
Votre demeure hospitalière
A gens dont le soin le plus doux
Est d'aller passer près de vous
Les momens dont ils sont les maîtres.
Nous connaissons déjà les êtres
Du pays et de la maison;
Nous en chérissons le patron,
Et désirons, s'il est possible,
Qu'à tous autres inaccessible,
Il destine en notre faveur
Son loisir et sa bonne humeur.
De plus, prières des plus vives
D'éloigner tous fâcheux convives,
Taciturnes, mauvais plaisans,
Ou beaux parleurs, ou médisans.
Point de ces gens que Dieu confonde,
De ces sots dont Paris abonde,
Et qu'on y nomme beaux-esprits,

Vendeurs de fumée à tout prix
Au riche faquin qui les gîte,
Vils flatteurs de qui les empâte,
Plus vils détracteurs du bon sens
De qui méprise leur encens.
Point de ces fades petits-maîtres,
Point de ces hobereaux champêtres
Tout fiers de quelques vains aïeux
Presque aussi méprisables qu'eux.
Point de grondeuses pigrièches,
Voix aigre, teint noir, et mains sèches,
Toujours syndiquant les appas
Et les plaisirs qu'elles n'ont pas,
Dénigrant le prochain par zèle,
Se donnant à tous pour modèle,
Médisantes par charité,
Et sages par nécessité.
Point de Crésus, point de canaille;
Point surtout de cette racaille
Que l'on appelle grands seigneurs,
Fripons sans probité, sans mœurs,
Se raillant du pauvre vulgaire
Dont la vertu fait la chimère;
Mangeant fièrement notre bien;
Exigeant tout, n'accordant rien;
Et dont la fausse politesse,
Rusant, patelinant sans cesse,
N'est qu'un piége adroit pour duper
Le sot qui s'y laisse attraper.
Point de ces fendans militaires
A l'air rogue, aux mines altières,
Fiers de commander des goujats,
Traitant chacun du haut en bas,
Donnant la loi, tranchant du maître,
Bretailleurs, fanfarons peut-être,

Toujours prêts à battre ou tuer,
Toujours parlant de leur métier,
Et cent fois plus pédans, me semble,
Que tous les ergoteurs ensemble.
Loin de nous tous ces ennuyeux.
Mais si, par un sort plus heureux,
Il se rencontre un honnête homme
Qui d'aucun grand ne se renomme;
Qui soit aimable comme vous,
Qui sache rire avec les fous,
Et raisonner avec le sage,
Qui n'affecte point de langage,
Qui ne dise point de bon mot,
Qui ne soit pas non plus un sot,
Qui soit gai sans chercher à l'être,
Qui soit instruit sans le paraître,
Qui ne rie que par gaîté,
Et jamais par malignité,
De mœurs droites sans être austères;
Qui soit simple dans ses manières,
Qui veuille vivre pour autrui,
Afin qu'on vive aussi pour lui;
Qui sache assaisonner la table
D'appétit, d'humeur agréable;
Ne voulant point être admiré,
Ne voulant point être ignoré,
Tenant son coin comme les autres,
Mêlant ses folies aux nôtres,
Raillant sans jamais insulter,
Raillé sans jamais s'emporter,
Aimant le plaisir sans crapule,
Ennemi du petit scrupule,
Buvant sans risquer sa raison,
Point philosophe hors de saison;
En un mot d'un tel caractère

Qu'avec lui nous puissions nous plaire,
Qu'avec nous il se plaise aussi :
S'il est un homme fait ainsi,
Donnez-le-nous, je vous supplie ;
Mettez-le en notre compagnie ;
Je brûle déjà de le voir,
Et de l'aimer, c'est mon devoir ;
Mais c'est le vôtre, il faut le dire,
Avant que de nous le produire,
De le connaître. C'est assez ;
Montrez-le-nous si vous osez.

FRAGMENT D'UNE ÉPÎTRE

A M. BORDES.

Après un carême ennuyeux,
Grâce à Dieu, voici la semaine
Des divertissemens pieux.
On va de neuvaine en neuvaine,
Dans chaque église on se promène;
Chaque autel y charme les yeux;
Le luxe et la pompe mondaine
Y brillent à l'honneur des cieux.
Là, maint agile énergumène
Sert d'Arlequin dans ces saints lieux;
Le moine ignorant s'y démène,
Récitant, à perte d'haleine,
Ses oremus mysterieux,
Et criant d'un ton furieux,
Fora, fora, par saint Eugène!
Rarement la semonce est vaine;
Diable et frà s'entendent bien mieux,
L'un à l'autre obéit sans peine.
Sur des objets plus gracieux
La diversité me ramène.
Dans ce temple délicieux
Où ma dévotion m'entraîne,
Quelle agitation soudaine
Me rend tous mes sens précieux?
Illumination brillante,
Peintures d'une main savante,
Parfums destinés pour les dieux,

Mais dont la volupté divine
Délecte l'humaine narine
Avant de se porter aux cieux!
Et toé, musique ravissante,
Du Carcani chef-d'œuvre harmonieux,
Que tu plais quand Catine chante!
Elle charme à la fois notre oreille et nos yeux.
Beaux sons, que votre effet est tendre!
Heureux l'amant qui peut s'attendre
D'occuper en d'autres momens
La bouche qui vous fait entendre,
A des soins encor plus charmans!
Mais ce qui plus ici m'enchante,
C'est mainte dévote piquante,
Au teint frais, à l'œil tendre et doux,
Qui, pour éloigner tout scrupule,
Vient à la Vierge, à deux genoux,
Offrir, dans l'ardeur qui la brûle,
Tous les vœux qu'elle attend de nous.
Tels sont les familiers colloques,
Tels sont les ardens soliloques
Des gens dévots en ce saint lieu.
Ma foi, je ne m'étonne guères,
Quand on fait ainsi ses prières,
Qu'on ait du goût à prier Dieu.

IMITATION LIBRE

D'UNE CHANSON ITALIENNE

DE MÉTASTASE.

Grace à tant de tromperies,
Grâce à tes coquetteries,
Nice, je respire enfin.
Mon cœur, libre de sa chaîne,
Ne déguise plus sa peine;
Ce n'est plus un songe vain.

Toute ma flamme est éteinte :
Sous une colère feinte
L'amour ne se cache plus.
Qu'on te nomme en ton absence,
Qu'on t'adore en ma présence,
Mes sens n'en sont point émus.

En paix sans toi je sommeille ;
Tu n'es plus, quand je m'éveille,
Le premier de mes désirs.
Rien de ta part ne m'agite :
Je t'aborde et je te quitte
Sans regrets et sans plaisirs.

Le souvenir de tes charmes,
Le souvenir de mes larmes,
Ne fait nul effet sur moi.
Juge enfin comme je t'aime :
Avec mon rival lui-même
Je pourrais parler de toi.

Sois fière, sois inhumaine,
Ta fierté n'est pas moins vaine
Que le serait ta douceur.
Sans être ému je t'écoute,
Et tes yeux n'ont plus de route
Pour pénétrer dans mon cœur.

D'un mépris, d'une caresse,
Mes plaisirs ou ma tristesse
Ne reçoivent plus la loi.
Sans toi j'aime les bocages;
L'horreur des antres sauvages
Peut me déplaire avec toi.

Tu me parais encor belle;
Mais, Nice, tu n'es plus celle
Dont mes sens sont enchantés.
Je vois, devenu sage,
Des défauts sur ton visage
Qui me semblaient des beautés.

Lorsque je brisai ma chaîne,
Dieux! que j'éprouvai de peine!
Hélas! je crus en mourir:
Mais, quand on a du courage,
Pour se tirer d'esclavage
Que ne peut-on point souffrir?

Ainsi du piége perfide
Un oiseau simple et timide
Avec effort échappé,
Aux prix des plumes qu'il laisse,
Prend des leçons de sagesse
Pour n'être plus attrapé.

Tu crois que mon cœur t'adore,
Voyant que je parle encore
Des soupirs que j'ai poussés;
Mais tel, au port qu'il désire,
Le nocher aime à redire
Les périls qu'il a passés.

Le guerrier couvert de gloire
Se plait, après la victoire,
A raconter ses exploits;
Et l'esclave, exempt de peine,
Montre avec plaisir la chaîne
Qu'il a traînée autrefois.

Je m'exprime sans contrainte;
Je ne parle point par feinte,
Pour que tu m'ajoutes foi;
Et, quoi que tu puisse dire,
Je ne daigne pas m'instruire
Comment tu parles de moi.

Tes appas, beauté trop vaine,
Ne te rendront pas sans peine
Un aussi fidèle amant.
Ma perte est moins dangereuse;
Je sais qu'une autre trompeuse
Se trouve plus aisément.

VARIANTES

ENTRE L'ÉDITION DE GENÈVE ET CELLE DE MARC-MICHEL REY.

Éd. de Gen.	Mon cœur, libre de sa chaîne, Ne déguise plus sa peine; Ce n'est plus un songe vain.
M.-M. Rey.	Non, non, ce n'est point un songe; Mon cœur, libre, sans mensonge, Ne triomphe plus en vain.
Éd. de Gen.	Qu'on t'adore en ma présence.
M.-M. Rey.	Qu'on te lorgne en ma présence.
Éd. de Gen.	Juge enfin comme je t'aime.
M.-M. Rey.	Juge enfin comment je taime.
Éd. de Gen.	Sois fière, sois inhumaine.
M.-M. Rey.	Sois tendre, sois inhumaine.
Éd. de Gen.	Mes plaisirs ou ma tristesse.
M.-M. Rey.	Ma gaîté ni ma tristesse.
Éd. de Gen.	L'horreur des antres sauvages Peut me déplaire avec toi.
M.-M. Rey.	Eh bien! des déserts sauvages Me déplairaient avec toi.
Éd. de Gen.	Hélas! je crus en mourir
M.-M. Rey.	Hélas! je crus d'en mourir.
Éd. de Gen.	Un oiseau simple et timide.
M.-M. Rey.	Cet oiseau jeune et timide.
Éd. de Gen.	Voyant que je parle encore.
M.-M. Rey.	Parce que je parle encore.

N. B. Nous croyons que l'éditeur qui a recueilli ces variantes s'est trompé. Nous n'avons point l'édition de M.-M. Rey; mais tout ce qu'il dit appartenir à cette édition est conforme à l'édition de Genève. (*Note communiquée.*)

L'ALLÉE DE SYLVIE.

Qu'A m'égarer dans ces bocages
Mon cœur goûte de voluptés!
Que je me plais sous ces ombrages!
Que j'aime ces flots argentés!
Douce et charmante rêverie,
Solitude aimable et chérie,
Puissiez-vous toujours me charmer!
De ma triste et lente carrière
Rien n'adoucirait la misère,
Si je cessais de vous aimer.
Fuyez de cet heureux asile,
Fuyez de mon âme tranquille,
Vains et tumultueux projets;
Vous pouvez promettre sans cesse
Et le bonheur et la sagesse,
Mais vous ne les donnez jamais.
Quoi! l'homme ne pourra-t-il vivre,
A moins que son cœur ne se livre
Aux soins d'un douteux avenir?
Et si le temps coule si vite,
Au lieu de retarder sa fuite,
Faut-il encor la prévenir?
Oh! qu'avec moins de prévoyance
La vertu, la simple innocence,
Font des heureux à peu de frais!
Si peu de bien suffit au sage,
Qu'avec le plus léger partage
Tous ses désirs sont satisfaits.
Tant de soins, tant de prévoyance,
Sont moins des fruits de la prudence

Que des fruits de l'ambition.
L'homme content du nécessaire
Craint peu la fortune contraire,
Quand son cœur est sans passion.
Passions, source de délices,
Passions, source de supplices;
Cruels tyrans, doux séducteurs,
Sans vos fureurs impétueuses,
Sans vos amorces dangereuses,
La paix serait dans tous les cœurs.
Malheur au mortel méprisable
Qui dans son âme insatiable
Nourrit l'ardente soif de l'or!
Que du vil penchant qui l'entraîne
Chaque instant il trouve la peine
Au fond même de son trésor!
Malheur à l'âme ambitieuse
De qui l'insolence odieuse
Veut asservir tous les humains!
Qu'à ses rivaux toujours en butte,
L'abîme apprêté pour sa chute
Soit creusé de ses propres mains!
Malheur à tout homme farouche,
A tout mortel que rien ne touche
Que sa propre félicité!
Qu'il éprouve dans sa misère,
De la part de son propre frère,
La même insensibilité!
Sans doute un cœur né pour le crime
Est fait pour être la victime
De ces affreuses passions;
Mais jamais du ciel condamnée
On ne vit une âme bien née
Céder à leurs séductions.
Il en est de plus dangereuses,

De qui les amorces flatteuses
Déguisent bien mieux le poison;
Et qui toujours, dans un cœur tendre;
Commencent à se faire entendre
En faisant taire la raison :
Mais du moins leurs leçons charmantes
N'imposent que d'aimables lois;
La haine et ses fureurs sanglantes
S'endorment à leur douce voix.
Des sentimens si légitimes
Seront-ils toujours combattus?
Nous les mettons au rang des crimes;
Ils devraient être des vertus.
Pourquoi de ces penchans aimables
Le ciel nous fait-il un tourment?
Il en est tant de plus coupables
Qu'il traite moins sévèrement!
O discours trop remplis de charmes;
Est-ce à moi de vous écouter?
Je fais avec mes propres armes
Les maux que je veux éviter.
Une langueur enchanteresse
Me poursuit jusqu'en ce séjour;
J'y veux moraliser sans cesse,
Et toujours j'y songe à l'amour.
Je sens qu'une âme plus tranquille,
Plus exempte de tendres soins,
Plus libre en ce charmant asile,
Philosopherait beaucoup moins.
Ainsi du feu qui me dévore
Tout sert à fomenter l'ardeur :
Hélas! n'est-il pas temps encore
Que la paix règne dans mon cœur?
Déjà de mon septième lustre
Je vois le terme s'avancer;

Dejà la jeunesse et son lustre
Chez moi commence à s'effacer.
La triste et sévère sagesse
Fera bientôt fuir les amours,
Bientôt la pesante vieillesse
Va succéder à mes beaux jours.
Alors les ennuis de la vie
Chassant l'aimable volupté,
On verra la philosophie
Naître de la nécessité;
On me verra, par jalousie,
Prêcher mes caduques vertus,
Et souvent blâmer par envie
Les plaisirs que je n'aurai plus.
Mais malgré les glaces de l'âge,
Raison, malgré ton vain effort,
Le sage a souvent fait naufrage
Quand il croyait toucher au port.
O sagesse, aimable chimère,
Douce illusion de nos cœurs,
C'est sous ton divin caractère
Que nous encensons nos erreurs.
Chaque homme t'habille à sa mode;
Sous le masque le plus commode
A leur propre félicité
Ils déguisent tous leur faiblesse,
Et donnent le nom de sagesse
Au penchant qu'ils ont adopté.
Tel, chez la jeunesse étourdie,
Le vice instruit par la folie,
Et d'un faux titre revêtu,
Sous le nom de philosophie,
Tend des piéges à la vertu
Tel, dans une route contraire,
On voit le fanatique austère

En guerre avec tous ses désirs,
Peignant Dieu toujours en colère,
Et ne s'attachant, pour lui plaire,
Qu'à fuir la joie et les plaisirs.
Ah! s'il existait un vrai sage,
Que, différent en son langage,
Et plus différent en ses mœurs,
Ennemi des vils séducteurs,
D'une sagesse plus aimable,
D'une vertu plus sociable,
Il joindrait le juste milieu
A cet hommage pur et tendre
Que tous les cœurs auraient dû rendre
Aux grandeurs, aux bienfaits de Dieu!

ÉNIGME.

Enfant de l'art, enfant de la nature,
ans prolonger les jours j'empêche de mourir :
Plus je suis vrai, plus je fais d'imposture;
t je deviens trop jeune à force de vieillir.

VIRELAI

A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Madame, apprenez la nouvelle
De la prise de quatre rats;
Quatre rats n'est pas bagatelle;
Aussi n'en badiné-je pas :
Et je vous mande avec grand zèle
Ces vers qui vous diront tout bas,
Madame, apprenez la nouvelle
De la prise de quatre rats.
A l'odeur d'un friand appas (*),
Rats sont sortis de leur caselle;
Mais ma trappe, arrêtant leurs pas,
Les a, par une mort cruelle,
Fait passer de vie à trépas.
Madame, appenez la nouvelle
De la prise (**) de quatre rats.

(*) *Appas* est ici pour la rime. Il faut *appât*.

(**) Dans l'édition de Genève, on lit :

De la mort de quatre rats.

Mieux que moi savez qu'ici-bas
N'a pas qui veut fortune telle;
C'est triomphe qu'un pareil cas :
Le fait n'est pas d'une alumelle.
Ainsi donc avec grand soulas,
Madame, apprenez la nouvelle
De la prise de quatre rats.

VERS

POUR MADAME DE FLEURIEU,

Qui, m'ayant vu dans une assemblée sans que j'eusse l'honneur d'être connu d'elle, dit à M. l'intendant de Lyon que je paraissais avoir de l'esprit, et qu'elle le gageait sur ma physionomie.

Déplacé par le sort, trahi par la tendresse,
Mes maux sont comptés par mes jours :
Imprudent quelquefois, persécuté toujours,
Souvent le châtiment surpasse la faiblesse.
O fortune! à ton gré comble-moi de rigueurs;
Mon cœur regrette peu tes frivoles grandeurs,
De tes biens inconstans sans peine il te tient quitte
Un seul dont je jouis ne dépend point de toi :
La divine Fleurieu m'a jugé du mérite;
Ma gloire est assurée, et c'est assez pour moi.

VERS

A MADEMOISELLE THÉODORE (*),

QUI NE PARLAIT JAMAIS A L'AUTEUR QUE DE MUSIQUE.

Sapho, j'entends ta voix brillante
Pousser des sons jusques aux cieux;
Ton chant nous ravit, nous enchante;
Le Maure ne chante pas mieux.
Mais quoi! toujours des chants! crois-tu que l'harmonie
Seule ait droit de borner tes soins et tes plaisirs?
Ta voix, en déployant sa douceur infinie,
Veut en vain sur ta bouche arrêter nos désirs,
Tes yeux charmans en inspirent mille autres,
Qui méritaient bien mieux d'occuper tes loisirs.
Mais tu n'es point, dis-tu, sensible à nos soupirs,
Et tes goûts ne sont point les nôtres.
Quel goût trouves-tu donc à de frivoles sons?
Ah! sans tes fiers mépris, sans tes rebuts sauvages,
Cette bouche charmante aurait d'autres usages
Bien plus délicieux que de vaines chansons.
Trop sensible au plaisir, quoi que tu puisse dire,
Parmi de froids accords tu sens peu de douceur;
Mais, entre tous les biens que ton âme désire,
En est-il de plus doux que les plaisirs du cœur?

(*) Ces vers ont été imprimés pour la première fois en 1779, dans le même volume qui a fait connaître *Iphis*, la *Découverte du Nouveau-Monde*, etc.

Le mien est délicat, tendre, empressé, fidèle,
Fait pour aimer jusqu'au tombeau.
Si du parfait bonheur tu cherches le modèle,
Aime-moi seulement, et laisse là Rameau.

ÉPITAPHE

DE DEUX AMANS QUI SE SONT TUÉS A SAINT-ÉTIENNE EN FOREZ, AU MOIS DE JUIN 1770 (*).

Ci-gisent deux amans : l'un pour l'autre ils vécurent,
L'un pour l'autre ils sont morts, et les lois en murmurent.
La simple piété n'y trouve qu'un forfait ;
Le sentiment admire, et la raison se tait.

(*) Cette aventure a fourni à Léonard le sujet d'un roman intitulé : *Lettres de deux Amans habitans de Lyon*, 1783, 3 vol. in-12. Le 16 juin 1812, on représenta sur le théâtre de l'Odéon, *Célestine et Faldoni*, ou *les Amans de Lyon*, drame historique en trois actes et en prose, par M. Augustin *** (Hapdé), imprimé la même année. Voltaire a parlé des deux amans de Lyon dans l'article *Caton* de son Dictionnaire philosophique. Le jeune homme s'appelait *Faldoni*; la jeune personne, *Thérèse Monier*.

(*Note communiquée.*)

STROPHES

Ajoutées à celles dont se compose le SIÈCLE PASTORAL, idylle de GRESSET (*).

MAIS qui nous eût transmis l'histoire
De ces temps de simplicité?
Était-ce au temple de mémoire
Qu'ils gravaient leur félicité?

(*) Rousseau a mis cette idylle en musique; elle fait partie du recueil de ses romances gravées. Les trois strophes qu'il y a ajoutées ont été évidemment composées pour faire suite à l'avant-dernière des strophes de Gresset, et remplacer la dernière qui présentait à l'imagination de notre philosophe une idée trop chagrine. Voici ces deux strophes :

Ne peins-je point une chimère?
Ce charmant siècle a-t-il été?
D'un auteur témoin oculaire
En sait-on la réalité?
J'ouvre les fastes : sur cet âge
Partout je trouve des regrets;
Tous ceux qui m'en offrent l'image
Se plaignent d'être nés après.

J'y lis que la terre fut teinte
Du sang de son premier berger;
Depuis ce jour, de maux atteinte,
Elle s'arma pour le venger.
Ce n'est donc qu'une belle fable;
N'envions rien à nos aïeux.
En tout temps l'homme fut coupable,
En tout temps il fut malheureux.

QUATRAIN

Mis par lui-même au-dessous d'un de ces nombreux portraits qui portaient son nom, et dont il était si mécontent (*).

Hommes savans dans l'art de feindre,
Qui me prêtez des traits si doux,
Vous aurez beau vouloir me peindre,
Vous ne peindrez jamais que vous.

(*) Voyez le second Dialogue de *Rousseau juge de Jean-Jacques*, tom. XIX de l'édition.

FIN DES POÉSIES.

N. B. — A en croire Fréron, rendant compte à sa manière de la *Lettre sur la musique française*, Rousseau « a daigné enrichir *anciennement* le Mercure d'un grand nombre de pièces « de poésie, imprimées sous son nom, auxquelles le public, insensible aux bonnes choses, n'a pas fait la plus petite attention. (*Lettres sur quelques écrits de ce temps*, t. IX, p. 331.) » — Fréron écrivait ceci en juin 1753. Ce n'est pas sur la foi d'un pareil témoignage que nous pouvions être tentés de faire à cet égard des recherches dont le résultat, au moins sous le rapport littéraire, eût été certainement de très-peu d'intérêt pour les lecteurs. D'ailleurs la fausseté du fait leur sera sans doute suffisamment prouvée par ce passage d'une lettre à l'abbé Raynal, du 25 juillet 1750 : « Une chose singulière, c'est qu'ayant « autrefois publié un seul ouvrage (*la Dissertation sur la musique moderne*), où certainement il n'est point question de « poésie, on me fasse aujourd'hui poëte malgré moi ; on vient « tous les jours me faire compliment sur des pièces de vers que « je n'ai point faites et que je ne suis point capable de faire. « C'est l'identité du nom de l'auteur et du mien qui m'attire cet « honneur. J'en serais flatté, sans doute, etc. »

LETTRES ÉLÉMENTAIRES SUR LA BOTANIQUE.

LETTRE Ire. A MADAME DELESSERT (*).

Du 22 août 1771.

VOTRE idée d'amuser un peu la vivacité de votre fille, et de l'exercer à l'attention sur des objets agréables et variés comme les plantes, me paraît excellente, mais je n'aurais osé vous la proposer, de peur de faire le monsieur Josse. Puisque elle vient de vous, je l'approuve de tout mon cœur, et j'y concourrai de même, persuadé qu'à tout âge l'étude de la nature émousse le goût des amusemens frivoles, prévient le tumulte des passions, et porte à l'âme une nourriture qui lui profite en

(*) Ces Lettres, au nombre de huit, et formant le commencement d'un cours abrégé de botanique, ont été particulièrement goûtées en Angleterre, et l'on y a bientôt senti le besoin qu'elles fussent continuées sur le même plan. C'est ce qu'a fait avec succès M. Martyn, professeur de botanique à l'université de Cambridge. Il a publié vingt-quatre Lettres familières qui font suite à celles de notre auteur, et qui ont été traduites en français par M. de La Montagne. Cette traduction a été insérée tout entière dans l'édition de Poinçot, et forme, avec les Lettres de Rousseau, les tomes V et VI de cette édition.

la remplissant du plus digne objet de ses contemplations.

Vous avez commencé par apprendre à la petite les noms d'autant de plantes que vous en aviez de communes sous les yeux : c'était précisément ce qu'il fallait faire. Ce petit nombre de plantes qu'elle connaît de vue sont les pièces de comparaison pour étendre ses connaissances : mais elles ne suffisent pas. Vous me demandez un petit catalogue des plantes les plus connues avec des marques pour les reconnaître. Je trouve à cela quelque embarras : c'est de vous donner par écrit ces marques ou caractères d'une manière claire et cependant peu diffuse. Cela me paraît impossible sans employer la langue de la chose ; et les termes de cette langue forment un vocabulaire à part que vous ne sauriez entendre, s'il ne vous est préalablement expliqué.

D'ailleurs, ne connaître simplement les plantes que de vue, et ne savoir que leurs noms, ne peut être qu'une étude trop insipide pour des esprits comme les vôtres ; et il est à présumer que votre fille ne s'en amuserait pas long-temps. Je vous propose de prendre quelques notions préliminaires de la structure végétale ou de l'organisation des plantes, afin, dussiez-vous ne faire que quelques pas dans le plus beau, dans le plus riche des trois règnes de la nature, d'y marcher du moins avec quelques lumières. Il ne s'agit donc pas encore de la nomenclature, qui n'est qu'un savoir

d'herboriste. J'ai toujours cru qu'on pouvait être un très-grand botaniste sans connaître une seule plante par son nom, et, sans vouloir faire de votre fille un très-grand botaniste, je crois néanmoins qu'il lui sera toujours utile d'apprendre à bien voir ce qu'elle regarde. Ne vous effarouchez pas au reste de l'entreprise. Vous connaîtrez bientôt qu'elle n'est pas grande. Il n'y a rien de compliqué ni de difficile à suivre dans ce que j'ai à vous proposer. Il ne s'agit que d'avoir la patience de commencer par le commencement. Après cela on n'avance qu'autant qu'on veut.

Nous touchons à l'arrière-saison, et les plantes dont la structure a le plus de simplicité sont déjà passées. D'ailleurs je vous demande quelque temps pour mettre un peu d'ordre dans vos observations. Mais, en attendant que le printemps nous mette à portée de commencer et de suivre le cours de la nature, je vais toujours vous donner quelques mots du vocabulaire à retenir.

Une plante parfaite est composée de racine, de tige, de branches, de feuilles, de fleurs et de fruits (car on appelle fruits en botanique, tant dans les herbes que dans les arbres, toute la fabrique de la semence). Vous connaissez déjà tout cela, du moins assez pour entendre le mot : mais il y a une partie principale qui demande un plus grand examen ; c'est la *fructification*, c'est-à-dire, la *fleur* et le *fruit*. Commençons par la fleur, qui vient la première. C'est dans cette partie que la nature a

renfermé le sommaire de son ouvrage : c'est pa
elle qu'elle le perpétue, et c'est aussi de toutes le
parties du végétal la plus éclatante pour l'ordi-
naire, toujours la moins sujette aux variations.

Prenez un lis. Je pense que vous en trouver
encore aisément en pleine fleur. Avant qu'
s'ouvre, vous voyez à l'extrémité de la tige
bouton oblong, verdâtre, qui blanchit à mes
qu'il est prêt à s'épanouir; et, quand il est tout-à-
fait ouvert, vous voyez son enveloppe blan-
prendre la forme d'un vase divisé en plusi
segmens. Cette partie enveloppante et colorée
est blanche dans le lis, s'appelle la *corolle*. et
pas la fleur comme chez le vulgaire, parce q
fleur est un composé de plusieurs parties d
corolle est seulement la principale.

La corolle du lis n'est pas d'une seule
comme il est facile à voir. Quand elle se f
tombe, elle tombe en six pièces bien sépar
s'appellent des *pétales*. Ainsi la corolle du
composée de six pétales. Toute corolle d
qui est ainsi de plusieurs pièces s'appelle
polipétale. Si la corolle n'était que d'une
pièce, comme par exemple dans le liseron
le clochette des champs, elle s'appellerait
pétale. Revenons à notre lis.

Dans la corolle vous trouverez, précis
au milieu, une espèce de petite colonne at
tout au fond et qui pointe directement
haut. Cette colonne, prise dans son entier

pelle le *pistil*; prise dans ses parties, elle se divise en trois : 1°. sa base renflée en cylindre avec trois angles arrondis tout autour; cette base s'appelle le *germe* : 2°. un filet posé sur le germe; ce filet s'appelle *style* : 3°. le style est couronné par une espèce de chapiteau avec trois échancrures : ce chapiteau s'appelle le *stigmate*. Voilà en quoi consistent le pistil et ses trois parties.

Entre le pistil et la corolle vous trouvez six autres corps bien distincts, qui s'appellent les *étamines*. Chaque étamine est composée de deux parties; savoir, une plus mince par laquelle l'étamine tient au fond de la corolle, et qui s'appelle le *filet*; une plus grosse qui tient à l'extrémité supérieure du filet, et qui s'appelle *anthère*. Chaque anthère est une boîte qui s'ouvre quand elle est mûre, et verse une poussière jaune très-odorante, dont nous parlerons dans la suite. Cette poussière jusqu'ici n'a point de nom français; chez les botanistes on l'appelle le *pollen*, mot qui signifie poussière.

Voilà l'analyse grossière des parties de la fleur. A mesure que la corolle se fane et tombe, le germe grossit, et devient une capsule triangulaire alongée, dont l'intérieur contient des semences plates distribuées en trois loges. Cette capsule, considérée comme l'enveloppe des graines, prend le nom de *péricarpe*. Mais je n'entreprendrai pas ici l'analyse du fruit. Ce sera le sujet d'une autre lettre.

Les parties que je viens de vous nommer se trouvent également dans les fleurs de la plupart des autres plantes, mais à divers degrés de proportion, de situation, et de nombre. C'est par l'analogie de ces parties, et par leurs diverses combinaisons, que se déterminent les diverses familles du règne végétal; et ces analogies des parties de la fleur se lient avec d'autres analogies des parties de la plante qui semblent n'avoir aucun rapport à celles-là. Par exemple, ce nombre de six étamines, quelquefois seulement trois, de six pétales ou divisions de la corolle, et cette forme triangulaire à trois loges de l'ovaire, déterminent toute la famille des liliacées; et dans toute cette même famille, qui est très-nombreuse, les racines sont toutes des oignons ou *bulbes*, plus ou moins marquées, et variées quant à leur figure ou composition. L'oignon du lis est composé d'écailles en recouvrement; dans l'asphodèle, c'est une liasse de navets alongés; dans le safran, ce sont deux bulbes l'une sur l'autre; dans le colchique, à côté l'une de l'autre, mais toujours des bulbes.

Le lis, que j'ai choisi parce qu'il est de la saison, et aussi à cause de la grandeur de sa fleur et de ses parties qui les rend plus sensibles, manque cependant d'une des parties constitutives d'une fleur parfaite, savoir le calice. Le *calice* est cette partie verte et divisée communément en cinq folioles, qui soutient et embrasse par le bas l

corolle, et qui l'enveloppe tout entière avant son épanouissement, comme vous aurez pu le remarquer dans la rose. La calice, qui accompagne presque toutes les autres fleurs, manque à la plupart des liliacées, comme la tulipe, la jacinthe, le narcisse, la tubéreuse, etc., et même l'oignon, le poireau, l'ail, qui sont aussi de véritables liliacées, quoiqu'elles paraissent fort différentes au premier coup d'œil. Vous verrez encore que, dans toute cette même famille, les tiges sont simples et peu rameuses, les feuilles entières et jamais découpées; observations qui confirment, dans cette famille, l'analogie de la fleur et du fruit par celle des autres parties de la plante. Si vous suivez ces détails avec quelque attention, et que vous vous les rendiez familiers par des observations fréquentes, vous voilà déjà en état de déterminer par l'inspection attentive et suivie d'une plante, si elle est ou non de la famille des liliacées, et cela, sans savoir le nom de cette plante. Vous voyez que ce n'est plus ici un simple travail de la mémoire, mais une étude d'observations et de faits vraiment digne d'un naturaliste. Vous ne commencerez pas par dire tout cela à votre fille, et encore moins dans la suite, quand vous serez initiée dans les mystères de la végétation; mais vous ne lui développerez par degrés que ce qui peut convenir à son âge et à son sexe, en la guidant pour trouver les choses par elle-même plutôt qu'en les lui apprenant.

Bonjour, chère cousine; si tout ce fatras vous convient, je suis à vos ordres.

Lettre II. *A la même.*

Du 18 octobre 1771.

Puisque vous saisissez si bien, chère cousine, les premiers linéamens des plantes, quoique si légèrement marqués, que votre œil clairvoyant sait déjà distinguer un air de famille dans les liliacées, et que notre chère petite botaniste s'amuse de corolles et de pétales, je vais vous proposer une autre famille sur laquelle elle pourra derechef exercer son petit savoir; avec un peu plus de difficultés pourtant, je l'avoue, à cause des fleurs beaucoup plus petites, du feuillage plus varié, mais avec le même plaisir de sa part et de la vôtre, du moins si vous en prenez autant à suivre cette route fleurie que j'en trouve à vous la tracer.

Quand les premiers rayons du printemps auront éclairé vos progrès en vous montrant dans les jardins les jacinthes, les tulipes, les narcisses, lee jonquilles et les muguets, dont l'analyse vous est déjà connue, d'autres fleurs arrêteront bientôt vos regards, et vous demanderont un nouvel examen. Telles seront les giroflées ou violiers; telles les juliennes ou girardes. Tant que vous les trouverez doubles, ne vous attachez pas à leur examen; elles seront défigurées, ou, si vous voulez, parées à notre mode; la nature ne s'y trouve

plus : elle refuse de se reproduire par des monstres ainsi mutilés ; car si la partie la plus brillante, savoir la corolle, s'y multiplie, c'est aux dépens des parties plus essentielles qui disparaissent sous cet éclat.

Prenez donc une giroflée simple, et procédez à l'analyse de sa fleur. Vous y trouverez d'abord une partie extérieure qui manque dans les liliacées, savoir le calice. Ce calice est de quatre pièces, qu'il faut bien appeler *feuilles* ou *folioles*, puisque nous n'avons point de mot propre pour les exprimer, comme le mot pétales pour les pièces de la corolle. Ces quatre pièces, pour l'ordinaire, sont inégales de deux en deux, c'est-à-dire, deux folioles opposées l'une à l'autre, égales entre elles, plus petites ; et les deux autres, aussi égales entre elles et opposées, plus grandes, et surtout par le bas où leur arrondissement fait en dehors une bosse assez sensible.

Dans ce calice vous trouverez une corolle composée de quatre pétales dont je laisse à part la couleur, parce qu'elle ne fait point caractère. Chacun de ces pétales est attaché au réceptacle ou fond du calice par une partie étroite et pâle qu'on appelle l'*onglet*, et déborde le calice par une partie plus large et plus colorée, qu'on appelle la *lame*.

Au centre de la corolle, est un pistil alongé, cylindrique ou à peu près, terminé par un style très-court, lequel est terminé lui-même par un

stigmate oblong, *bifide*, c'est-à-dire, partagé en deux parties qui se réfléchissent de part et d'autre.

Si vous examinez avec soin la position respective du calice et de la corolle, vous verrez que chaque pétale, au lieu de correspondre exactement à chaque foliole du calice, est posé au contraire entre les deux, de sorte qu'il répond à l'ouverture qui les sépare, et cette position alternative a lieu dans toutes les espèces de fleurs qui ont un nombre égal de pétales à la corolle et de folioles au calice.

Il nous reste à parler des étamines. Vous les trouverez dans la giroflée au nombre de six, comme dans les liliacées, mais non pas de même égales entre elles, ou alternativement inégales; car vous en verrez seulement deux en opposition l'une de l'autre, sensiblement plus courtes que les quatre autres qui les séparent, et qui en sont aussi séparées de deux en deux.

Je n'entrerai pas ici dans le détail de leur structure et de leur position; mais je vous préviens que, si vous y regardez bien, vous trouverez la raison pourquoi ces deux étamines sont plus courtes que les autres, et pourquoi deux folioles du calice sont plus bossues, ou, pour parler en termes de botanique, plus gibbeuses, et les deux autres plus aplaties.

Pour achever l'histoire de notre giroflée, il ne faut pas l'abandonner après avoir analysé sa fleur, mais il faut attendre que la corolle se flétrisse et

tombe, ce qu'elle fait assez promptement, et remarquer alors ce que devient le pistil, composé, comme nous l'avons dit ci-devant, de l'ovaire ou péricarpe, du style et du stigmate. L'ovaire s'allonge beaucoup et s'élargit un peu à mesure que le fruit mûrit : quand il est mûr, cet ovaire ou fruit devient une espèce de gousse plate appelée *silique*.

Cette silique est composée de deux valvules posées l'une sur l'autre, et séparées par une cloison fort mince appelée *médiastin*.

Quand la semence est tout-à-fait mûre, les valvules s'ouvrent de bas en haut pour lui donner passage, et restent attachées au stigmate par leur partie supérieure.

Alors on voit des graines plates et circulaires posées sur les deux faces du médiastin ; et si l'on regarde avec soin comment elles y tiennent, on trouve que c'est par un court pédicule qui attache chaque graine alternativement à droite et à gauche aux sutures du médiastin, c'est-à-dire, à ses deux bords, par lesquels il était comme cousu avec les valvules avant leur séparation.

Je crains fort, chère cousine, de vous avoir un peu fatiguée par cette longue description, mais elle était nécessaire pour vous donner le caractère essentiel de la nombreuse famille des *crucifères* ou fleurs en croix, laquelle compose une classe entière dans presque tous les systèmes des botanistes ; et cette description, difficile à entendre

ici sans figure, vous deviendra plus claire, j'ose l'espérer, quand vous la suivrez avec quelque attention, ayant l'objet sous les yeux.

Le grand nombre d'espèces qui composent la famille des crucifères a déterminé les botanistes à la diviser en deux sections qui, quant à la fleur, sont parfaitement semblables, mais diffèrent sensiblement quant au fruit.

La première section comprend les crucifères à *silique*, comme la giroflée dont je viens de parler, la julienne, le cresson de fontaine, les choux, les raves, les navets, la moutarde, etc.

La seconde section comprend les crucifères à *silicule*, c'est-à-dire, dont la silique en diminutif est extrêmement courte, presque aussi large que longue, et autrement divisée en dedans; comme entre autres le cresson alenois, dit *nasitort* ou *natou*, le thlaspi, appelé *taraspi* par les jardiniers, le cochléaria, la lunaire, qui, quoique la gousse en soit fort grande, n'est pourtant qu'une silicule, parce que sa longueur excède peu sa largeur. Si vous ne connaissez ni le cresson alenois, ni le cochléaria, ni le thlaspi, ni la lunaire, vous connaissez, du moins je le présume, la bourse-à-pasteur, si commune parmi les mauvaises herbes des jardins. Hé bien, cousine, la bourse-à-pasteur est une crucifère à silicule, dont la silicule est triangulaire. Sur celle-là vous pouvez vous former une idée des autres, jusqu'à ce qu'elles vous tombent sous la main.

Il est temps de vous laisser respirer, d'autant plus que cette lettre, avant que la saison vous permette d'en faire usage, sera, j'espère, suivie de plusieurs autres, où je pourrai ajouter ce qui reste à dire de nécessaire sur les crucifères, et que je n'ai pas dit dans celle-ci. Mais il est bon peut-être de vous prévenir dès à présent que dans cette famille, et dans beaucoup d'autres, vous trouverez souvent des fleurs beaucoup plus petites que la giroflée, et quelquefois si petites, que vous ne pourrez guère examiner leurs parties qu'à la faveur d'une loupe, instrument dont un botaniste ne peut se passer, non plus que d'une pointe, d'une lancette, et d'une paire de bons ciseaux fins à découper. En pensant que votre zèle maternel peut vous mener jusque-là, je me fais un tableau charmant de ma belle cousine empressée avec son verre à éplucher des monceaux de fleurs, cent fois moins fleuries, moins fraîches et moins agréables qu'elle. Bonjour, cousine, jusqu'au chapitre suivant.

Lettre III. *A la même.*

Du 16 mai 1772.

Je suppose, chère cousine, que vous avez bien reçu ma précédente réponse, quoique vous ne m'en parliez point dans votre seconde lettre. Répondant maintenant à celle-ci, j'espère, sur ce que vous m'y marquez, que la maman, bien réta-

blie, est partie en bon état pour la Suisse, et je compte que vous n'oublierez pas de me donner avis de l'effet de ce voyage et des eaux qu'elle va prendre. Comme tante Julie a dû partir avec elle, j'ai chargé M. G., qui retourne au Val-de-Travers, du petit herbier qui lui est destiné, et je l'ai mis à votre adresse, afin qu'en son absence vous puissiez le recevoir et vous en servir, si tant est que parmi ces échantillons informes il se trouve quelque chose à votre usage. Au reste, je n'accorde pas que vous ayez des droits sur ce chiffon. Vous en avez sur celui qui l'a fait, les plus forts et les plus chers que je connaisse; mais pour l'herbier, il fut promis à votre sœur, lorsqu'elle herborisait avec moi dans nos promenades à la Croix de Vague, et que vous ne songiez à rien moins dans celles où mon cœur et mes pieds vous suivaient avec grand'maman en Vaise. Je rougis de lui avoir tenu parole si tard et si mal; mais enfin elle avait sur vous, à cet égard, ma parole et l'antériorité. Pour vous, chère cousine, si je ne vous promets pas un herbier de ma main, c'est pour vous en procurer un plus précieux de la main de votre fille, si vous continuez à suivre avec elle cette douce et charmante étude qui remplit d'intéressantes observations sur la nature ces vides de temps que les autres consacrent à l'oisiveté ou pis. Quant à présent, reprenons le fil interrompu de nos familles végétales.

Mon intention est de vous décrire d'abord six

de ces familles pour vous familiariser avec la structure générale des parties caractéristiques des plantes. Vous en avez déjà deux; reste à quatre qu'il faut encore avoir la patience de suivre : après quoi, laissant pour un temps les autres branches de cette nombreuse lignée, et passant à l'examen des parties différentes de la fructification, nous ferons en sorte que, sans peut-être connaître beaucoup de plantes, vous ne serez du moins jamais en terre étrangère parmi les productions du règne végétal.

Mais je vous préviens que si vous voulez prendre des livres et suivre la nomenclature ordinaire, avec beaucoup de noms vous aurez peu d'idées; celles que vous aurez se brouilleront, et vous ne suivrez bien ni ma marche ni celle des autres, et n'aurez tout au plus qu'une connaissance de mots. Chère cousine, je suis jaloux d'être votre seul guide dans cette partie. Quand il en sera temps, je vous indiquerai les livres que vous pourrez consulter. En attendant, ayez la patience de ne lire que dans celui de la nature et de vous en tenir à mes lettres.

Les pois sont à présent en pleine fructification. Saisissons ce moment pour observer leur caractère. Il est un des plus curieux que puisse offrir la botanique. Toutes les fleurs se divisent généralement en régulières et irrégulières. Les premières sont celles dont toutes les parties s'écartent uniformément du centre de la fleur, et aboutiraient

ainsi par leurs extrémités extérieures à la circon-
férence d'un cercle. Cette uniformité fait qu'
présentant à l'œil les fleurs de cette espèce, il
distingue ni dessus ni dessous, ni droite ni gau
telles sont les deux familles ci-devant examin
Mais, au premier coup d'œil, vous verrez que
fleur de pois est irrégulière, qu'on y distin
aisément dans la corolle la partie plus lon
qui doit être en haut, de la plus courte, q
être en bas, et qu'on connaît fort bien, en pr
tant la fleur vis-à-vis de l'œil, si on la tient d
sa situation naturelle ou si on la renverse.
toutes les fois qu'examinant une fleur irré
on parle du haut et du bas, c'est en la p
dans sa situation naturelle.

Comme les fleurs de cette famille sont
construction fort particulière, non-seulem
faut avoir plusieurs feuilles de pois et les
quer successivement, pour observer toute
parties l'une après l'autre, il faut même sui
progrès de la fructification depuis la pre
floraison jusqu'à la maturité du fruit.

Vous trouverez d'abord un calice *mono*
c'est-à-dire, d'une seule pièce terminée en
pointes bien distinctes, dont deux un peu
larges sont en haut, et les trois plus étroi
bas. Ce calice est recourbé vers le bas, de
que le pédicule qui le soutient, lequel pe
est très-délié, très-mobile; en sorte que la

suit aisément le courant de l'air, et présente ordinairement son dos au vent et à la pluie.

Le calice examiné, on l'ôte, en le déchirant délicatement de manière que le reste de la fleur demeure entier, et alors vous voyez clairement que la corolle est polypétale.

Sa première pièce est un grand et large pétale qui couvre les autres, et occupe la partie supérieure de la corolle, à cause de quoi ce grand pétale a pris le nom de *pavillon*. On l'appelle aussi l'*étendard*. Il faudrait se boucher les yeux et l'esprit pour ne pas voir que ce pétale est là comme un parapluie pour garantir ceux qu'il couvre des principales injures de l'air.

En enlevant le pavillon comme vous avez fait le calice, vous remarquerez qu'il est emboîté de chaque côté par une petite oreillette dans les pièces latérales, de manière que sa situation ne puisse être dérangée par le vent.

Le pavillon ôté laisse à découvert ces deux pièces latérales auxquelles il était adhérent par ses oreillettes : ces pièces latérales s'appellent les *ailes*. Vous trouverez en les détachant qu'emboîtées encore plus fortement avec celle qui reste, elles n'en peuvent être séparées sans quelque effort. Aussi les ailes ne sont guère moins utiles pour garantir les côtés de la fleur que le pavillon pour la couvrir.

Les ailes ôtées vous laissent voir la dernière pièce de la corolle; pièce qui couvre et défend la

centre de la fleur, et l'enveloppe, surtout p
dessous, aussi soigneusement que les trois au
pétales enveloppent le dessus et les côtés. Ce
dernière pièce, qu'à cause de sa forme on appe
la *nacelle*, est comme le coffre-fort dans leque
nature a mis son trésor à l'abri des atteintes
l'air et de l'eau.

Après avoir bien examiné ce pétale, tire
doucement par-dessous en le pinçant légèreme
par la quille, c'est-à-dire, par la prise mince q
vous présente, de peur d'enlever avec lui ce q
enveloppe : je suis sûr qu'au moment où ce de
nier pétale sera forcé de lâcher prise et de déc
le mystère qu'il cache, vous ne pourrez en l'ap
cevant vous abstenir de faire un cri de surpris
d'admiration.

Le jeune fruit qu'enveloppait la nacelle
construit de cette manière : Une membrane cy
drique terminée par dix filets bien distincts
toure l'ovaire, c'est-à-dire, l'embryon de la gr
Ces dix filets sont autant d'étamines qui se
nissent par le bas autour du germe, et se te
nent par le haut en autant d'anthères jaunes
la poussière va féconder le stigmate qui ter
le pistil, et qui, quoique jaune aussi par la p
sière fécondante qui s'y attache, se disting
sément des étamines par sa figure et par sa
seur. Ainsi ces dix étamines forment encor
tour de l'ovaire une dernière cuirasse po
préserver des injures du dehors.

Si vous y regardez de bien près, vous trouverez que ces dix étamines ne font par leur base un seul corps qu'en apparence : car, dans la partie supérieure de ce cylindre, il y a une pièce ou étamine qui d'abord paraît adhérente aux autres, mais qui, à mesure que la fleur se fane et que le fruit grossit, se détache et laisse une ouverture en dessus par laquelle ce fruit grossissant peut s'étendre en entr'ouvrant et écartant de plus en plus le cylindre qui, sans cela, le comprimant et l'étranglant tout autour, l'empêcherait de grossir et de profiter. Si la fleur n'est pas assez avancée, vous ne verrez pas cette étamine détachée du cylindre; mais passez un camion dans deux petits trous que vous trouverez près du réceptacle à la base de cette étamine, et bientôt vous verrez l'étamine avec son anthère suivre l'épingle et se détacher des neuf autres qui continueront toujours de faire ensemble un seul corps, jusqu'à ce qu'elles se flétrissent et dessèchent quand le germe fécondé devient gousse et qu'il n'a plus besoin d'elles.

Cette *gousse*, dans laquelle l'ovaire se change en mûrissant, se distingue de la *silique* des crucifères, en ce que dans la *silique* les graines sont attachées alternativement aux deux sutures, au lieu que dans la *gousse* elles ne sont attachées que d'un côté, c'est-à-dire, à une seulement des deux sutures, tenant alternativement à la vérité aux deux valves qui la composent, mais toujours

du même côté. Vous saisiriez parfaitement cet
différence si vous ouvrez en même temps la gou
d'un pois et la *silique* d'une giroflée, ayant att
tion de ne les prendre ni l'une ni l'autre en parf
maturité, afin qu'après l'ouverture du fruit
graines restent attachées par leurs ligamens à le
sutures et à leurs valvules.

Si je me suis bien fait entendre, vous comp
drez, chère cousine, quelles étonnantes pré
tions ont été cumulées par la nature pour am
l'embryon du pois à maturité, et le garantir s
tout, au milieu des plus grandes pluies, de l
midité qui lui est funeste, sans cependant l'e
mer dans une coque dure qui en eût fait une
sorte de fruit. Le suprême ouvrier, attenti
conservation de tous les êtres, a mis de g
soins à garantir la fructification des plant
atteintes qui lui peuvent nuire; mais il
avoir redoublé d'attention pour celles qui se
à la nourriture de l'homme et des animaux
la plupart des légumineuses. L'appareil de la
tification du pois est, en diverses proportio
même dans toute cette famille. Les fleurs y p
le nom de *papilionacées*, parce qu'on a cru
quelque chose de semblable à la figure d'un
lon : elles ont généralement un *pavillon*
ailes, une *nacelle*, ce qui fait commu
quatre pétales irrégulières. Mais il y a des
où la nacelle se divise dans sa longueur en
pièces presque adhérentes par la quille, et

fleurs-là ont réellement cinq pétales; d'autres, comme le treffle des prés, ont toutes leurs parties attachées en une seule pièce, et, quoique papilionacées, ne laissent pas d'être monopétales.

Les papilionacées ou légumineuses sont une des familles des plantes les plus nombreuses et les plus utiles. On y trouve les fèves, les genêts, les luzernes, saimfoins, lentilles, vesces, gesses, les haricots, dont le caractère est d'avoir la nacelle contournée en spirale, ce qu'on prendrait d'abord pour un accident; il y a des arbres, entre autres, celui qu'on appelle vulgairement *acacia*, et qui n'est pas le véritable acacia; l'indigo, la réglisse, en sont aussi : mais nous parlerons de tout cela plus en détail dans la suite. Bonjour, cousine, J'embrasse tout ce que vous aimez.

Lettre IV. *A la même.*

Du 19 juin 1772.

Vous m'avez tiré de peine, chère cousine, mais il me reste encore de l'inquiétude sur ces maux d'estomac appelés maux de cœur, dont votre maman sent les retours dans l'attitude d'écrire. Si c'est seulement l'effet d'une plénitude de bile, le voyage et les eaux suffiront pour l'évacuer; mais je crains bien qu'il n'y ait à ces accidens quelque cause locale qui ne sera pas si facile à détruire, et qui demandera toujours d'elle un grand ménagement, même après son rétablissement.

J'attends de vous des nouvelles de ce voyage aussitôt que vous en aurez; mais j'exige que la maman ne songe à m'écrire que pour m'apprendre son entière guérison.

Je ne puis comprendre pourquoi vous n'avez pas reçu l'herbier. Dans la persuasion que tante Julie était déjà partie, j'avais remis le paquet à M. G. pour vous l'expédier en passant à Dijon. Je n'apprends d'aucun côté qu'il soit parvenu ni dans vos mains, ni dans celles de votre sœur, et je n'imagine plus ce qu'il peut être devenu.

Parlons de plantes, tandis que la saison de les observer nous y invite. Votre solution de la question que je vous avais faite sur les étamines des crucifères est parfaitement juste, et me prouve bien que vous m'avez entendu, ou plutôt que vous m'avez écouté; car vous n'avez besoin que d'écouter pour entendre. Vous m'avez bien rendu raison de la gibbosité de deux folioles du calice, et de la brièvèté relative de deux étamines, dans la giroflée, par la courbure de ces deux étamines. Cependant, un pas de plus vous eût menée jusqu'à la cause première de cette structure : car si vous recherchez encore pourquoi ces deux étamines sont ainsi recourbées et par conséquent raccourcies, vous trouverez une petite glande implantée sur le réceptacle, entre l'étamine et le germe; et c'est cette glande qui, éloignant l'étamine, et la forçant à prendre le contour, la raccourcit nécessairement. Il y a encore sur le même

réceptacle deux autres glandes, une au pied de chaque paire des grandes étamines ; mais ne leur faisant point faire de contour, elles ne les raccourcissent pas parce que ces glandes ne sont pas, comme les deux premières, en dedans, c'est-à-dire, entre l'étamine et le germe, mais en dehors, c'est-à-dire entre la paire d'étamines et le calice. Ainsi ces quatre étamines, soutenues et dirigées verticalement en droite ligne, débordent celles qui sont recourbées, et semblent plus longues parcequ'elles sont plus droites. Ces quatre glandes se trouvent, ou du moins leurs vestiges, plus ou moins visiblement dans presque toutes les fleurs crucifères, et dans quelques-unes bien plus distinctes que dans la giroflée. Si vous demandez encore pourquoi ces glandes ? je vous répondrai qu'elles sont un des instrumens destinés par la nature à unir le règne végétal au règne animal, et les faire circuler l'un dans l'autre : mais, laissant ces recherches un peu trop anticipées, revenons, quant à présent, à nos familles.

Les fleurs que je vous ai décrites jusqu'à présent sont toutes polypétales. J'aurais dû commencer peut-être par les monopétales régulières dont la structure est beaucoup plus simple : cette grande simplicité même est ce qui m'en a empêché. Les monopétales régulières constituent moins une famille qu'une grande nation dans laquelle on compte plusieurs familles bien distinctes ; en sorte que, pour les comprendre toutes sous une indication commune, il faut employer

Si vous arrachez la corolle, vous arracherez avec elle les étamines qui y tiennent par leurs filets, et non pas au réceptacle, où le style restera seul attaché. En examinant comment les étamines tiennent à d'autres fleurs, on les trouve généralement attachées à la corolle quand elle est monopétale, et au réceptacle ou au calice quand la corolle est polypétale : en sorte qu'on peut, en ce dernier cas, arracher les pétales sans arracher les étamines. De cette observation l'on tire une règle belle, facile, et même assez sûre, pour savoir si une corolle est d'une seule pièce ou de plusieurs, lorsqu'il est difficile, comme il l'est quelquefois, de s'en assurer immédiatement.

La corolle arrachée reste percée à son fond, parce qu'elle était attachée au réceptacle, laissant une ouverture circulaire par laquelle le pistil et ce qui l'entoure pénétrait au-dedans du tube et de la corolle. Ce qui entoure ce pistil dans le lamier et dans toutes les labiées, ce sont quatre embryons qui deviennent quatre graines nues, c'est-à-dire, sans aucune enveloppe ; en sorte que ces graines, quand elles sont mûres, se détachent, et tombent à terre séparément. Voilà le caractère des labiées.

L'autre lignée ou section, qui est celle des *personnées*, se distingue des labiées ; premièrement par sa corolle, dont les deux lèvres ne sont pas ordinairement ouvertes et béantes, mais fermées et jointes, comme vous le pourrez voir dans la fleur de jardin appelée *muflaude* ou *mufle de*

veau, ou bien, à son défaut, dans la linaire, cette fleur jaune à éperon, si commune en cette saison dans la campagne. Mais un caractère plus précis et plus sûr est qu'au lieu d'avoir quatre graines nues au fond du calice, comme les labiées, les personnées y ont toutes une capsule qui renferme les graines, et ne s'ouvre qu'à leur maturité pour les répandre. J'ajoute à ces caractères qu'un grand nombre de labiées sont ou des plantes odorantes et aromatiques, telles que l'origan, la marjolaine, le thym, le serpolet, le basilic, la menthe, l'hysope, la lavande, etc., ou des plantes odorantes et puantes, telles que diverses espèces d'orties mortes, staquis, crapaudines, marrube; quelques-unes seulement, telles que le bugle, la brunelle, la toque, n'ont pas d'odeur, au lieu que les personnées sont pour la plupart des plantes sans odeur, comme la muflaude, la linaire, l'euphraise, la pédiculaire, la crête de coq, l'orobanche, la cimbalaire, la velvote, la digitale; je ne connais guère d'odorantes dans cette branche que la scrophulaire, qui sente et qui pue, sans être aromatique. Je ne puis guère vous citer ici que des plantes qui vraisemblablement ne vous sont pas connues, mais que peu à peu vous apprendrez à connaître, et dont au moins à leur rencontre vous pourrez par vous-même déterminer la famille. Je voudrais même que vous tâchassiez d'en déterminer la lignée ou section par la physionomie, et que vous vous exerçassiez à juger, au simple coup d'œil, si

la fleur en gueule que vous voyez est une labiée ou une personnée. La figure extérieure de la corolle peut suffire pour vous guider dans ce choix, que vous pourrez vérifier ensuite en ôtant la corolle, et regardant au fond du calice : car, si vous avez bien jugé, la fleur que vous aurez nommée *labiée* vous montrera quatre graines nues, et celle que vous aurez nommée *personnée* vous montrera un péricarpe : le contraire vous prouverait que vous vous êtes trompée ; et par un second examen de la même plante, vous préviendrez une erreur semblable pour une autre fois. Voilà, chère cousine, de l'occupation pour quelques promenades. Je ne tarderai pas à vous en préparer pour celles qui suivront.

LETTRE V. *A la même.*

Du 16 juillet 1772.

Je vous remercie, chère cousine, des bonnes nouvelles que vous m'avez données de la maman. J'avais espéré le bon effet du changement d'air, et je n'en attends pas moins des eaux, et surtout du régime austère prescrit durant leur usage. Je suis touché du souvenir de cette bonne amie, et je vous prie de l'en remercier pour moi. Mais je ne veux pas absolument qu'elle m'écrive durant son séjour en Suisse ; et, si elle veut me donner directement de ses nouvelles, elle a près d'elle un

bon secrétaire (*) qui s'en acquittera fort bien. Je suis plus charmé que surpris qu'elle réussisse en Suisse : indépendamment des grâces de son âge, et de sa gaieté vive et caressante, elle a dans le caractère un fonds de douceur et d'égalité dont je l'ai vue donner quelquefois à la grand-maman l'exemple charmant qu'elle a reçu de vous. Si votre sœur s'établit en Suisse, vous perdrez l'une et l'autre une grande douceur dans la vie, et elle surtout des avantages difficiles à remplacer. Mais votre pauvre maman qui, porte à porte, sentait pourtant si cruellement sa séparation d'avec vous, comment supportera-t-elle la sienne à une si grande distance ? C'est de vous encore qu'elle tiendra ses dédommagemens et ses ressources. Vous lui en ménagez une bien précieuse en assouplissant dans vos douces mains la bonne et forte étoffe de votre favorite, qui, je n'en doute point, deviendra par vos soins aussi pleine de grandes qualités que de charmes. Ah! cousine, l'heureuse mère que la vôtre!

Savez-vous que je commence à être en peine du petit herbier? Je n'en ai d'aucune part aucune nouvelle, quoique j'en aie eu de M. G. depuis son retour, par sa femme, qui ne me dit pas de sa part un seul mot sur cet herbier. Je lui en ai demandé des nouvelles; j'attends sa réponse. J'ai grand'-

---

(*) La sœur de madame Delessert, que Rousseau appelait *tante Julie*.

peur que, ne passant pas à Lyon, il ait confié le paquet à quelque quidam qui, sachant que c'était des herbes sèches, aura pris tout cela pour du foin. Cependant, si, comme je l'espère encore, il parvient enfin à votre sœur Julie ou à vous, vous trouverez que je n'ai pas laissé d'y prendre quelque soin. C'est une perte qui, quoique petite, ne me serait pas facile à réparer promptement, surtout à cause du catalogue, accompagné de divers petits éclaircissemens écrits sur-le-champ, et dont je n'ai gardé aucun double.

Consolez-vous, bonne cousine, de n'avoir pas vu les glandes des crucifères. De grands botanistes très-bien oculés ne les ont pas mieux vues. Tournefort lui-même n'en fait aucune mention. Elles sont bien claires dans peu de genres, quoiqu'on en trouve des vestiges presque dans tous, et c'est à force d'analyser des fleurs en croix, et d'y voir toujours des inégalités au réceptacle, qu'en les examinant en particulier on a trouvé que ces glandes appartenaient au plus grand nombre des genres, et qu'on les suppose, par analogie, dans ceux même où on ne les distingue pas.

Je comprends qu'on est fâché de prendre tant de peine sans apprendre les noms des plantes qu'on examine. Mais je vous avoue de bonne foi qu'il n'est pas entré dans mon plan de vous épargner ce petit chagrin. On prétend que la botanique n'est qu'une science de mots qui n'exerce que la mémoire, et n'apprend qu'à nommer des

plantes : pour moi, je ne connais point d'étude raisonnable qui ne soit qu'une science de mots; et auquel des deux, je vous prie, accorderai-je le nom de botaniste, de celui qui sait cracher un nom ou une phrase à l'aspect d'une plante, sans rien connaître à sa structure, ou de celui qui, connaissant très-bien cette structure, ignore néanmoins le nom très-arbitraire qu'on donne à cette plante en tel ou en tel pays? Si nous ne donnons à vos enfans qu'une occupation amusante, nous manquons la meilleure moitié de notre but, qui est, en les amusant, d'exercer leur intelligence, et de les accoutumer à l'attention. Avant de leur apprendre à nommer ce qu'ils voient, commençons par leur apprendre à le voir. Cette science, oubliée dans toutes les éducations, doit faire la plus importante partie de la leur. Je ne le redirai jamais assez; apprenez-leur à ne jamais se payer de mots, et à ne croire ne rien savoir de ce qui n'est entré que dans leur mémoire.

Au reste, pour ne pas trop faire le méchant, je vous nomme pourtant des plantes sur lesquelles, en vous les faisant montrer, vous pouvez aisément vérifier mes descriptions. Vous n'aviez pas, je le suppose, sous vos yeux une ortie blanche en lisant l'analyse des labiées : mais vous n'aviez qu'à envoyer chez l'herboriste du coin chercher de l'ortie blanche fraîchement cueillie, vous appliquiez à sa fleur ma description, et ensuite, examinant les autres parties de la plante de la

manière dont nous traiterons ci-après, vous connaissiez l'ortie blanche infiniment mieux que l'herboriste qui la fournit ne la connaîtra de ses jours; encore trouverons-nous dans peu le moyen de nous passer d'herboriste : mais il faut premièrement achever l'examen de nos familles. Ainsi je viens à la cinquième, qui, dans ce moment, est en pleine fructification.

Représentez-vous une longue tige assez droite, garnie alternativement de feuilles pour l'ordinaire découpées assez menu, lesquelles embrassent par leur base des branches qui sortent de leurs aisselles. De l'extrémité supérieure de cette tige partent, comme d'un centre, plusieurs pédicules ou rayons, qui, s'écartant circulairement et régulièrement comme les côtes d'un parasol, couronnent cette tige en forme d'un vase plus ou moins ouvert. Quelquefois ces rayons laissent un espace vide dans leur milieu, et représentent alors plus exactement le creux du vase; quelquefois aussi ce milieu est fourni d'autres rayons plus courts, qui, montant moins obliquement, garnissent le vase, et forment conjointement avec les premiers, la figure à peu près d'un demi-globe, dont la partie convexe est tournée en dessus.

Chacun de ces rayons ou pédicules est terminé à son extrémité non pas encore par une fleur, mais par un autre ordre de rayons plus petits qui couronnent chacun des premiers, précisément comme ces premiers couronnent la tige.

Ainsi, voilà deux ordres pareils et successifs : l'un, de grands rayons qui terminent la tige; l'autre, de petits rayons semblables qui terminent chacun des grands.

Les rayons des petits parasols ne se subdivisent plus, mais chacun d'eux est le pédicule d'une petite fleur dont nous parlerons tout a l'heure.

Si vous pouvez vous former l'idée de la figure que je viens de vous décrire, vous aurez celle de la disposition des fleurs dans la famille des *ombellifères* ou *porte-parasols*, car le mot latin *umbella* signifie un parasol.

Quoique cette disposition régulière de la fructification soit frappante, et assez constante dans toutes les ombellifères, ce n'est pourtant pas elle qui constitue le caractère de la famille : ce caractère se tire de la structure même de la fleur, qu'il faut maintenant vous décrire.

Mais il convient, pour plus de clarté, de vous donner ici une distinction générale sur la disposition relative de la fleur et du fruit dans toutes les plantes, distinction qui facilite extrêmement leur arrangement méthodique, quelque système qu'on veuille choisir pour cela.

Il y a des plantes, et c'est le plus grand nombre, par exemple l'œillet dont l'ovaire est évidemment enfermé dans la corolle. Nous donnerons à celles-là le nom de *fleurs infères*, parce que les pétales embrassant l'ovaire prennent leur naissance au-dessous de lui.

Dans d'autres plantes en assez grand nombre, l'ovaire se trouve placé, non dans les pétales, mais au-dessous d'eux : ce que vous pouvez voir dans la rose; car le gratte-cul, qui en est le fruit, est ce corps vert et renflé que vous voyez au dessous du calice, par conséquent aussi au-dessous de la corolle, qui, de cette manière, couronne cet ovaire et ne l'enveloppe pas. J'appellerai celles-ci *fleurs supères*, parce que la corolle est au-dessus du fruit. On pourrait faire des mots plus francisés, mais il me paraît avantageux de vous tenir toujours le plus près qu'il se pourra des termes admis dans la botanique, afin que, sans avoir besoin d'apprendre ni latin ni grec, vous puissiez néanmoins entendre passablement le vocabulaire de cette science, pédantesquement tiré de ces deux langues, comme si, pour connaître les plantes, il fallait commencer par être un savant grammairien.

Tournefort exprimait la même distinction en d'autres termes : dans le cas de la fleur *infère*, il disait que le pistil devenait fruit; dans le cas de la fleur *supère*, il disait que le calice devenait fruit. Cette manière de s'exprimer pouvait être aussi claire, mais elle n'était certainement pas aussi juste. Quoi qu'il en soit, voici une occasion d'exercer, quand il en sera temps, vos jeunes élèves à savoir démêler les mêmes idées, rendues par des termes tout différens.

Je vous dirai maintenant que les plantes on

bellifères ont la fleur *supère*, ou posée sur le fruit. La corolle de cette fleur est à cinq pétales appelés réguliers, quoique souvent les deux pétales, qui sont tournés en dehors dans les fleurs qui bordent l'ombelle, soient plus grands que les trois autres.

La figure de ces pétales varie selon les genres, mais le plus communément elle est en cœur; l'onglet qui porte sur l'ovaire est fort mince; la lame va en s'élargissant; son bord est *émarginé* (légèrement échancré), ou bien il se termine en une pointe qui se repliant en dessus, donne encore au pétale l'air d'être émarginé, quoiqu'on le vît pointu s'il était déplié.

Entre chaque pétale est une étamine dont l'anthère, débordant ordinairement la corolle, rend les cinq étamines plus visibles que les cinq pétales. Je ne fais pas ici mention du calice, parce que les ombellifères n'en ont aucun bien distinct.

Du centre de la fleur partent deux styles garnis chacun de leur stigmate, et assez apparens aussi, lesquels, après la chute des pétales et des étamines, restent pour couronner le fruit.

La figure la plus commune de ce fruit est un ovale un peu alongé, qui, dans sa maturité, s'ouvre par la moitié, et se partage en deux semences nues attachées au pédicule, lequel, par un art admirable, se divise en deux, ainsi que le fruit, et tient les graines séparément suspendues, jusqu'à leur chute.

Toutes ces proportions varient selon les genres, mais en voilà l'ordre le plus commun. Il faut, je l'avoue, avoir l'œil très-attentif pour bien distinguer sans loupe de si petits objets; mais ils sont si dignes d'attention, qu'on n'a pas regret à sa peine.

Voici donc le caractère propre de la famille des ombellifères. Corolle supère à cinq pétales, cinq étamines, deux styles portés sur un fruit nu *disperme*, c'est-à-dire, *composé de deux graines* accolées.

Toutes les fois que vous trouverez ces caractères réunis dans une fructification, comptez que la plante est une ombellifère, quand même elle n'aurait d'ailleurs, dans son arrangement, rien de l'ordre ci-devant marqué. Et quand vous trouveriez tout cet ordre de parasols conforme à ma description, comptez qu'il vous trompe, s'il est démenti par l'examen de la fleur.

S'il arrivait, par exemple, qu'en sortant de lire ma lettre vous trouvassiez, en vous promenant un sureau encore en fleur, je suis presque assuré qu'au premier aspect vous diriez, Voilà une ombellifère. En y regardant, vous trouveriez grande ombelle, petite ombelle, petites fleurs blanches, corolle supère, cinq étamines : c'est une ombellifère assurément; mais voyons encore : je prends une fleur.

D'abord, au lieu de cinq pétales, je trouve une corolle à cinq divisions, il est vrai, mais néanmoins d'une seule pièce : or, les fleurs des ombel-

-lifères ne sont pas monopétales. Voilà bien cinq étamines; mais je ne vois point de styles, et je vois plus souvent trois stigmates que deux; plus souvent trois graines que deux : or, les ombellifères n'ont jamais ni plus ni moins de deux stigmates, ni plus ni moins de deux graines pour chaque fleur. Enfin, le fruit du sureau est une baie molle; et celui des ombellifères et sec est nu. Le sureau n'est donc pas une ombellifère.

Si vous revenez maintenant sur vos pas en regardant de plus près à la disposition des fleurs, vous verrez que cette disposition n'est qu'en apparence celle des ombellifères. Les grands rayons, au lieu de partir exactement du même centre, prennent leur naissance les uns plus haut, les autres plus bas; les petits naissent encore moins régulièrement : tout cela n'a point l'ordre invariable des ombellifères. L'arrangement des fleurs du sureau est en *corymbe*, ou bouquet, plutôt qu'en ombelles. Voilà comment, en nous trompant quelquefois, nous finissons par apprendre à mieux voir.

Le *chardon-roland*, au contraire, n'a guère le port d'une ombellifère, et néanmoins c'en est une, puisqu'il en a tous les caractères dans sa fructification. Où trouver, me direz-vous, le chardon-roland? par toute la campagne; tous les grands chemins en sont tapissés à droite et à gauche; le premier paysan peut vous le montrer, et vous le reconnaîtrez presque vous-même à la couleur

là-dessus plus que nous avec toute notre do
Vous avez raison. Mais cependant, si nou
mençons par les observations de détails, bi
accablés par le nombre, la mémoire nous
donnera, et nous nous perdrons dès le p
pas dans ce règne immense : au lieu que, s
commençons par bien reconnaître les g
routes, nous nous égarerons rarement d
sentiers, et nous nous retrouverons partou
beaucoup de peine. Donnons cependant q
exception à l'utilité de l'objet, et ne nous
sons pas, tout en analysant le règne vé
manger par ignorance une omelette à la cig

La petite ciguë des jardins est une ombe
ainsi que le persil et le cerfeuil. Elle a l
blanche comme l'un et l'autre (1); elle est a
dernier dans la section qui a la petite env
et qui n'a pas la grande; elle leur ressemble
par son feuillage, pour qu'il ne soit pas a
vous en marquer par écrit les différences
voici des caractères suffisans pour ne vous
tromper.

Il faut commencer par voir en fleurs d
verses plantes; car c'est en cet état que la c
son caractère propre. C'est d'avoir sous d
petite ombelle un petit involucre composé de

(1) La fleur du persil est un peu jaunâtre; mais pl
fleurs d'ombellifères paraissent jaunes, à cause de l'orain
anthères, et ne laissent pas d'avoir les pétales blancs.

petites folioles pointues, assez longues, et toutes trois tournées en dehors; au lieu que les folioles des petites ombelles du cerfeuil l'enveloppent tout autour, et sont tournées également de tous les côtés. A l'égard du persil, à peine a-t-il quelques courtes folioles, fines comme des cheveux, et distribuées indifféremment, tant dans la grande ombelle que dans les petites, qui toutes sont claires et maigres.

Quand vous vous serez bien assurée de la ciguë en fleurs, vous vous confirmerez dans votre jugement en froissant légèrement et flairant son feuillage; car son odeur puante et vireuse ne vous la laissera pas confondre avec le persil ni avec le cerfeuil, qui, tous deux, ont des odeurs agréables. Bien sûre enfin de ne pas faire de quiproquo, vous examinerez ensemble et séparément ces trois plantes dans tous leurs états et par toutes leurs parties, surtout par le feuillage, qui les accompagne plus constamment que la fleur; et par cet examen, comparé et répété jusqu'à ce que vous ayez acquis la certitude du coup d'œil, vous parviendrez à distinguer et connaître imperturbablement la ciguë. L'étude nous mène ainsi jusqu'à la porte de la pratique; après quoi celle-ci fait la facilité du savoir.

Prenez haleine, chère cousine, car voilà une lettre excédante; je n'ose même vous promettre plus de discrétion dans celle qui doit la suivre, mais après cela nous n'aurons devant nous qu'un

forment comme une couronne autour de la mar-
guerite, et qui ne vous paraissent tout au plus
qu'autant de petits pétales, sont réellement autant
de véritables fleurs; et chacun de ces petits brins
jaunes que vous voyez dans le centre, et que
d'abord vous n'avez peut-être pris que pour des
étamines, sont autant de véritables fleurs. Si vous
aviez déjà les doigts exercés aux dissections bota-
niques, que vous vous armassiez d'une bonne
loupe et de beaucoup de patience, je pourrais
vous convaincre de cette vérité par vos propres
yeux; mais, pour le présent, il faut commencer,
s'il vous plaît, par m'en croire sur ma parole, de
peur de fatiguer votre attention sur des atomes.
Cependant, pour vous mettre au moins sur la
voie, arrachez une des folioles blanches de la
couronne; vous croirez d'abord cette foliole plate
d'un bout à l'autre; mais regardez-la bien par le
bout qui était attaché à la fleur, vous verrez que
ce bout n'est pas plat, mais rond et creux en
forme de tube, et que de ce tube sort un petit filet
à deux cornes : ce filet est le style fourchu de cette
fleur, qui, comme vous voyez, n'est plate que par
le haut.

Regardez maintenant les brins jaunes qui sont
au milieu de la fleur, et que je vous ai dit être au-
tant de fleurs eux-mêmes : si la fleur est assez
avancée, vous en verrez plusieurs tout autour,
lesquels sont ouverts dans le milieu, et même dé-
coupés en plusieurs parties. Ce sont des co

monopétales qui s'épanouissent, et dans lesquelles la loupe vous ferait aisément distinguer le pistil et même les anthères dont il est entouré : ordinairement les fleurons jaunes, qu'on voit au centre, sont encore arrondis et non percés; ce sont des fleurs comme les autres, mais qui ne sont pas encore épanouies; car elles ne s'épanouissent que successivement en avançant des bords vers le centre. En voilà assez pour vous montrer à l'œil la possibilité que tous ces brins, tant blancs que jaunes, soient réellement autant de fleurs parfaites; et c'est un fait très-constant : vous voyez néanmoins que toutes ces petites fleurs sont pressées et renfermées dans un calice qui leur est commun, et qui est celui de la marguerite. En considérant toute la marguerite comme une seule fleur, ce sera donc lui donner un nom très-convenable que de l'appeler *une fleur composée ;* or il y a un grand nombre d'espèces et de genres de fleurs formées comme la marguerite d'un assemblage d'autres fleurs plus petites, contenues dans un calice commun. Voilà ce qui constitue la sixième famille dont j'avais à vous parler, savoir celle des *fleurs composées.*

Commençons par ôter ici l'équivoque du mot de *fleur*, en restreignant ce nom dans la présente famille à la fleur composée, et donnant celui de *fleurons* aux petites fleurs qui la composent; mais n'oublions pas que, dans la précision du mot,

ces fleurons eux-mêmes sont autant de vérit[...]
fleurs.

Vous avez vu dans la marguerite deux sor[...]
de fleurons, savoir, ceux de couleur jaune q[...]
remplissent le milieu de la fleur, et les pet[...]
languettes blanches qui les entourent: les p[...]
miers sont, dans leur petitesse, assez sembl[...]
de figure aux fleurs du muguet ou de la jacyn[...]
et les seconds ont quelque rapport aux fleurs [...]
chèvrefeuille. Nous laisserons aux premier[...]
nom de *fleurons*, et, pour distinguer les autr[...]
nous les appellerons *demi-fleurons;* car, en e[...]
ils ont assez l'air de fleurs monopétales qu'on [...]
rait rognées par un côté en n'y laissant qu[...]
languette qui ferait à peine la moitié de la cor[...]

Ces deux sortes de fleurons se combinent [...]
les fleurs composées de manière à diviser tou[...]
famille en trois sections bien distinctes.

La première section est formée de celles qui
sont composées que de languettes ou demi-f[...]
rons, tant au milieu qu'à la circonférence; o[...]
appelle *fleurs demi-fleuronnées;* et la fleur
tière dans cette section est toujours d'une s[...]
couleur, le plus souvent jaune. Telle est la [...]
appelée dent-de-lion ou pissenlit; telles son[...]
fleurs de laitues, de chicorée (celle-ci est bl[...]
de scorsonère, de salsifis, etc.

La seconde section comprend les *fleurs* [...]
ronnées, c'est-à-dire, qui ne sont composée[...]
de fleurons, tous pour l'ordinaire aussi [...]

s ulė couleur : telles sont les fleurs d'immortelle, de bardane, d'absynthe, d'armoise, de chardon, d'artichaut, qui est un chardon lui-même, dont on mange le calice et le réceptacle encore en bouton avant que la fleur soit éclose, et même formée Cette bourre, qu'on ôte du milieu de l'artichaut, n'est autre chose que l'assemblage des fleurons qui commencent à se former, et qui sont séparés les uns des autres par de longs poils implantés sur le réceptacle.

La troisième section est celle des fleurs qui rassemblent les deux sortes de fleurons. Cela se fait toujours de manière que les fleurons entiers occupent le centre de la fleur, et les demi-fleurons forment le contour ou la circonférence, comme vous avez vu dans la paquerette. Les fleurs de cette section s'appellent *radiées*, les botanistes ayant donné le nom de *rayon* au contour d'une fleur composée, quand il est formé de languettes ou demi-fleurons. A l'égard de l'aire ou du centre de la fleur occupé par les fleurons, on l'appelle le *disque*, et on donne aussi quelquefois ce même nom de disque à la surface du réceptacle où sont plantés tous les fleurons et demi-fleurons. Dans les fleurs radiées, le disque est souvent d'une couleur et le rayon d'une autre : cependant il y a aussi des genres et des espèces où tous les deux sont de la même couleur.

Tâchons à présent de bien déterminer dans votre esprit l'idée d'une *fleur composée*. Le treffle

ordinaire fleurit en cette saison; sa fleur est pourpre : s'il vous en tombait une sous la main, vous pourriez, en voyant tant de petites fleurs rassemblées, être tenté de prendre le tout pour une fleur composée. Vous vous tromperiez; en quoi? en ce que, pour constituer une fleur composée, il ne suffit pas d'une agrégation de plusieurs petites fleurs, mais qu'il faut de plus qu'une ou deux des parties de la fructification leur soient communes, de manière que toutes aient part à la même, et qu'aucune n'ait la sienne séparément. Ces deux parties communes sont le calice et le réceptacle. Il est vrai que la fleur de treffle, ou plutôt le groupe de fleurs qui n'en semblent qu'une paraît d'abord portée sur une espèce de calice; mais écartez un peu ce prétendu calice et vous verrez qu'il ne tient point à la fleur, mais qu'il est attaché au-dessous d'elle au pédicule qui la porte. Ainsi ce calice apparent n'en est point un; il appartient au feuillage et non pas à la fleur; et cette prétendue fleur n'est en effet qu'un assemblage de fleurs légumineuses fort petites, dont chacune a son calice particulier, et qui n'ont absolument rien de commun entre elles que leur attache au même pédicule. L'usage est pourtant de prendre tout cela pour une seule fleur; mais c'est une fausse idée, ou, si l'on veut absolument regarder comme une fleur un bouquet de cette espèce, il ne faut pas du moins l'appeler une *fleur composée*, mais une *fleur agrégée* ou une tête (*flos aggregatus*,

flos capitatus, capitulum). Et ces dénominations sont en effet quelquefois employées en ce sens par les botanistes.

Voilà, ma chère cousine, la notion la plus simple et la plus naturelle que je puisse vous donner de la famille, ou plutôt de la nombreuse classe des composées, et des trois sections ou familles dans lesquelles elles se subdivisent. Il faut maintenant vous parler de la structure des fructifications particulières à cette classe, et cela nous mènera peut-être à en déterminer le caractère avec plus de précision.

La partie la plus essentielle d'une fleur composée est le réceptacle sur lequel sont plantés, d'abord les fleurons et demi-fleurons, et ensuite les graines qui leur succèdent. Ce réceptacle, qui forme un disque d'une certaine étendue, fait le centre du calice, comme vous pouvez voir dans le pissenlit, que nous prendrons ici pour exemple. Le calice, dans toute cette famille, est ordinairement découpé jusqu'à la base en plusieurs pièces, afin qu'il puisse se fermer, se rouvrir et se renverser, comme il arrive dans le progrès de la fructification, sans y causer de déchirure. Le calice du pissenlit est formé de deux rangs de folioles insérés l'un dans l'autre, et les folioles du rang extérieur qui soutient l'autre qui se recourbent et replient en bas vers le pédicule, tandis que les folioles du rang intérieur restent droites pour en-

tourer et contenir les demi-fleurons qui composent la fleur.

Une forme encore des plus communes aux calices de cette classe est d'être *imbriqués*, c'est-à-dire, formés de plusieurs rangs de folioles en recouvrement, les unes sur les joints des autres, comme les tuiles d'un toit. L'artichaut, le bluet, la jacée, la scorsonère, vous offrent des exemples de calices imbriqués.

Les fleurons et demi-fleurons enfermés dans le calice sont plantés fort dru sur son disque ou réceptacle en quinconce, ou comme les cases d'un damier. Quelquefois ils s'entretouchent à nu sans rien d'intermédiaire, quelquefois ils sont séparés par des cloisons de poils ou de petites écailles qui restent attachées au réceptacle quand les graines sont tombées. Vous voilà sur la voie d'observer les différences de calices et de réceptacles; parlons à présent de la structure des fleurons et demi-fleurons, en commençant par les premiers.

Un fleuron est une fleur monopétale, régulière, pour l'ordinaire, dont la corolle se fond dans le haut en quatre ou cinq parties. Dans cette corolle sont attachés, à son tube, les filets des étamines au nombre de cinq : ces cinq filets se réunissent par le haut en un petit tube rond qui entoure le pistil, et ce tube n'est autre chose que les cinq anthères ou étamines réunies circulairement en un seul corps. Cette réunion des étamines forme, aux yeux des botanistes, le caractère essentiel des

fleurs composées, et n'appartient qu'à leurs fleurons exclusivement à toutes sortes de fleurs. Ainsi vous aurez beau trouver plusieurs fleurs portées sur un même disque, comme dans les scabieuses et le chardon à foulon, si les anthères ne se réunissent pas en un tube autour du pistil, et si la corolle ne porte pas sur une seule graine nue, ces fleurs ne sont pas des fleurons et ne forment pas une fleur composée. Au contraire, quand vous trouveriez dans une fleur unique les anthères ainsi réunies en un seul corps, et la corolle supère posée sur une seule graine, cette fleur, quoique seule, serait un vrai fleuron, et appartiendrait à la famille des composées, dont il vaut mieux tirer ainsi le caractère d'une structure précise que d'une apparence trompeuse.

Le pistil porte un style plus long d'ordinaire que le fleuron au-dessus duquel on le voit s'élever à travers le tube formé par les anthères. Il se termine le plus souvent, dans le haut, par un stigmate fourchu dont on voit aisément les deux petites cornes. Par son pied, le pistil ne porte pas immédiatement sur le réceptacle, non plus que le fleuron: mais l'un et l'autre y tiennent par le germe qui leur sert de base, lequel croît et s'allonge à mesure que le fleuron se dessèche et devient enfin une graine longuette qui reste attachée au réceptacle jusqu'à ce qu'elle soit mûre. Alors elle tombe si elle est nue, ou bien le vent l'emporte au loin si elle est couronnée d'une ai-

grette de plumes, et le réceptacle reste à décou-ver: tout nu dans des genres ou garni d'écailles ou de poils dans d'autres.

La structure des demi-fleurons est semblable à celle des fleurons: les étamines, le pistil et la graine y sont arrangés à peu près de même : seulement dans les fleurs radiées il y a plusieurs genres où les demi-fleurons du contour sont sujets à avorter, soit parce qu'ils manquent d'étamines, soit parce que celles qu'ils ont sont stériles, et n'ont pas la force de féconder le germe; alors la fleur ne graine que par les fleurons du milieu.

Dans toute la classe des composées, la graine est toujours *sessile*, c'est-à-dire qu'elle porte immédiatement sur le réceptacle sans aucun pédicule intermédiaire. Mais il y a des graines dont le sommet est couronné par une aigrette quelquefois sessile, et quelquefois attachée à la graine par un pédicule. Vous comprenez que l'usage de cette aigrette est d'éparpiller au loin les semences, en donnant plus de prise à l'air pour les emporter et semer à distance.

A ces descriptions informes et tronquées, je dois ajouter que les calices ont, pour l'ordinaire la propriété de s'ouvrir quand la fleur s'épanouit, de se refermer quand les fleurons se sèment et tombent, afin de contenir la jeune graine et l'empêcher de se répandre avant sa maturité; enfin de se rouvrir et de se renverser tout-à-fait pour offrir dans leur centre une aire plus large aux grai-

qui grossissent en mûrissant. Vous avez dû souvent voir le pissenlit dans cet état quand les enfans le cueillent pour souffler dans ses aigrettes, qui forment un globe autour du calice renversé.

Pour bien connaître cette classe, il faut en suivre les fleurs dès avant leur épanouissement jusqu'à la pleine maturité du fruit, et c'est dans cette succession qu'on voit des métamorphoses et un enchaînement de merveilles qui tiennent tout esprit sain qui les observe dans une continuelle admiration. Une fleur commode pour ces observations est celle des soleils, qu'on rencontre fréquemment dans les vignes et dans les jardins. Le soleil, comme vous voyez, est une radiée. La reine-marguerite, qui, dans l'automne, fait l'ornement des parterres, en est une aussi. Les chardons (1) sont des fleuronnées : j'ai déjà dit que la scorsonère et le pissenlit sont des demi-fleuronnées. Toutes ces fleurs sont assez grosses pour pouvoir être disséquées et étudiées à l'œil nu sans le fatiguer beaucoup.

Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui sur la famille ou classe des composées. Je tremble déjà d'avoir trop abusé de votre patience par des détails que j'aurais rendus plus clairs si j'avais su les rendre plus courts, mais il m'est impossible de sauver la difficulté qui naît de la petitesse des objets. Bonjour, chère cousine.

---

(1) Il faut prendre garde de n'y pas mêler le chardon-à-foulon ou des bonnetiers, qui n'est pas un vrai chardon.

des monstres dépourvus de la faculté de produire leur semblable, dont la nature a doué tous les êtres organisés. Les arbres fruitiers sont à peu près dans le même cas par la greffe : vous aurez beau planter des pepins de poires et de pommes des meilleures espèces, il n'en naîtra jamais que des sauvageons. Ainsi, pour connaître la poire et la pomme de la nature, il faut les chercher, non dans les potagers, mais dans les forêts. La chair n'en est pas si grosse et si succulente, mais les semences en mûrissent mieux, en multiplient davantage, et les arbres en sont infiniment plus grands et plus vigoureux. Mais j'entame ici un article qui me mènerait trop loin : revenons à nos potagers.

Nos arbres fruitiers, quoique greffés, gardent dans leur fructification tous les caractères botaniques qui les distinguent; et c'est par l'étude attentive de ces caractères, aussi-bien que par les transformations de la greffe, qu'on s'assure qu'il n'y a, par exemple, qu'une seule espèce de poire sous mille noms divers, par lesquels la forme et la saveur de leurs fruits les a fait distinguer en autant de prétendues espèces qui ne sont, au fond, que des variétés. Bien plus, la poire et la pomme ne sont que deux espèces du même genre, et leur unique différence bien caractéristique est que le pédicule de la pomme entre dans un enfoncement du fruit, et celui de la poire tient à un prolongement du fruit un peu alongé. De même toutes les

sortes de cerises, guignes, griottes, bigarreaux, ne sont que des variétés d'une même espèce : toutes les prunes ne sont qu'une espèce de prunes; le genre de la prune contient trois espèces principales, savoir : la prune proprement dite, la cerise et l'abricot, qui n'est aussi qu'une espèce de prune. Ainsi, quand le savant Linnæus, divisant le genre dans ses espèces, a dénommé la *prune* prune, la prune cerise, et la prune abricot, les ignorans se sont moqués de lui; mais les observateurs ont admiré la justesse de ses réductions, etc. Il faut courir, je me hâte.

Les arbres fruitiers entrent presque tous dans une famille nombreuse, dont le caractère est facile à saisir, en ce que les étamines, en grand nombre, au lieu d'être attachées au réceptacle, sont attachées au calice par les intervalles que laissent les pétales entre eux; toutes les fleurs sont polypétales et à cinq communément. Voici les principaux caractères génériques.

Le genre de la poire, qui comprend aussi la pomme et le coin. Calice monophylle à cinq pointes. Corolle à cinq pétales attachées au calice, une vingtaine d'étamines toutes attachées au calice. Germe ou ovaire infère, c'est-à-dire au-dessous de la corolle, cinq styles. Fruits charnus à cinq logettes, contenant des graines, etc.

Le genre de la prune, qui comprend l'abricot, la cerise et le laurier-cerise. Calice, corolles et anthères à peu près comme la poire; mais le germe

est supère, c'est-à-dire, dans la corolle, et il n'y a qu'un style. Fruit plus aqueux que charnu, contenant un noyau, etc.

Le genre de l'amande, qui comprend aussi la pêche. Presque comme la prune, si ce n'est que le germe est velu, et que le fruit, mou dans la pêche, sec dans l'amande, contient un noyau dur, raboteux, parsemé de cavités, etc.

Tout ceci n'est que bien grossièrement ébauché, mais c'en est assez pour vous amuser cette année. Bonjour, chère cousine.

Lettre VIII. *A la même.*

Sur les Herbiers.

Du 11 avril 1772.

Grace au ciel, chère cousine, vous voilà rétablie. Mais ce n'est pas sans que votre silence et celui de M. G., que j'avais instamment prié de m'écrire un mot à son arrivée ne m'ait causé bien des alarmes. Dans les inquiétudes de cette espèce, rien n'est plus cruel que le silence, parce qu'il fait tout porter au pis; mais tout cela est déjà oublié, et je ne sens plus que le plaisir de votre rétablissement. Le retour de la belle saison, la vie moins sédentaire de Fourrière, et le plaisir de remplir avec succès la plus douce ainsi que la plus respectable des fonctions, achèveront bientôt de l'affermir, et vous en sentirez moins triste-

ment l'absence passagère de votre mari, au milieu des chers gages de son attachement, et des soins continuels qu'ils vous demandent.

La terre commence à verdir, les arbres à bourgeonner, les fleurs à s'épanouir : il y en a déjà de passées; un moment de retard pour la botanique nous reculerait d'une année entière : ainsi j'y passe sans autre préambule.

Je crains que nous ne l'ayons traitée jusqu'ici d'une manière trop abstraite, en n'appliquant point nos idées sur des objets déterminés; c'est le défaut dans lequel je suis tombé, principalement à l'égard des ombellifères. Si j'avais commencé par vous en mettre une sous les yeux, je vous aurais épargné une application très-fatigante sur un objet imaginaire, et à moi des descriptions difficiles, auxquelles un simple coup d'œil aurait suppléé. Malheureusement, à la distance où la loi de la nécessité me tient de vous, je ne suis pas à portée de vous montrer du doigt les objets; mais si, chacun de notre côté, nous en pouvons avoir sous les yeux de semblables, nous nous entendrons très-bien l'un l'autre en parlant de ce que nous voyons. Toute la difficulté est qu'il faut que l'indication vienne de vous; car vous envoyer d'ici des plantes sèches serait ne rien faire. Pour bien connaître une plante, il faut commencer par la voir sur pied. Les herbiers servent de mémoratifs pour celles qu'on a déjà connues, mais ils font mal connaître celles qu'on n'a pas vues aupara-

vant. C'est donc à vous de m'envoyer des plantes que vous voudrez connaître et que vous aurez cueillies sur pied; et c'est à moi de vous les nommer, de les classer, de les décrire, jusqu'à ce que, par des idées comparatives, devenues familières à vos yeux et à votre esprit, vous parveniez à classer, ranger et nommer vous-même celles que vous verrez pour la première fois; science qui seule distingue le vrai botaniste de l'herboriste ou nomenclateur. Il s'agit donc ici d'apprendre à préparer, dessécher et conserver les plantes, ou échantillons de plantes, de manière à les rendre faciles à reconnaître et à déterminer; c'est, en un mot, un herbier que je vous propose de commencer. Voici une grande occupation qui, de loin, se prépare pour notre petite amatrice; car, quant à présent, et pour quelque temps encore, il faudra que l'adresse de vos doigts supplée à la faiblesse des siens.

Il y a d'abord une provision à faire; savoir cinq ou six mains de papier gris, et à peu près autant de papier blanc, de même grandeur, assez fort et bien collé, sans quoi les plantes se pourriraient dans le papier gris, ou du moins les fleurs y perdraient leur couleur; ce qui est une des parties qui les rendent reconnaissables, et par lesquelles un herbier est agréable à voir. Il serait encore à désirer que vous eussiez une presse de la grandeur de votre papier, ou du moins deux bouts de planches bien unies, de manière qu'en

plaçant vos feuilles entre deux, vous les y puissiez tenir pressées par les pierres ou autres corps pesans dont vous chargerez la planche supérieure. Ces préparatifs faits, voici ce qu'il faut observer pour préparer vos plantes de manière à les conserver et les reconnaître.

Le moment à choisir pour cela est celui où la plante est en pleine fleur, et où même quelques fleurs commencent à tomber pour faire place au fruit qui commence à paraître. C'est dans ce point où toutes les parties de la fructification sont sensibles, qu'il faut tâcher de prendre la plante pour la dessécher dans cet état.

Les petites plantes se prennent tout entières avec leurs racines, qu'on a soin de bien nettoyer avec une brosse, afin qu'il n'y reste point de terre. Si la terre est mouillée, on la laisse sécher pour la brosser, ou bien on lave la racine; mais il faut avoir la plus grande attention de la bien essuyer et dessécher avant de la mettre entre les papiers, sans quoi elle s'y pourirait infailliblement, et communiquerait sa pouriture aux autres plantes voisines. Il ne faut cependant s'obstiner à conserver les racines qu'autant qu'elles ont quelques singularités remarquables; car, dans le plus grand nombre, les racines ramifiées et fibreuses ont des formes si semblables, que ce n'est pas la peine de les conserver. La nature, qui a tant fait pour l'élégance et l'ornement dans la figure et la couleur des plantes en ce qui frappe les yeux, a destiné

moins de papier gris, sur lesquelles vous placez une feuille de papier blanc, et sur cette feuille vous arrangez votre plante, prenant grand soin que toutes ses parties, surtout les feuilles et les fleurs, soient bien ouvertes et bien étendues dans leur situation naturelle. La plante un peu flétrie, mais sans l'être trop, se prête mieux pour l'ordinaire à l'arrangement qu'on lui donne sur le papier avec le pouce et les doigts. Mais il y en a de rebelles qui se grippent d'un côté, pendant qu'on les arrange de l'autre. Pour prévenir cet inconvénient, j'ai des plombs, des gros sous, des liards, avec lesquels j'assujettis les parties que je viens d'arranger, tandis que j'arrange les autres, de façon que, quand j'ai fini, ma plante se trouve presque toute couverte de ces pièces qui la tiennent en état. Après cela on pose une seconde feuille blanche sur la première, et on la presse avec la main, afin de tenir la plante assujettie dans la situation qu'on lui a donnée, avançant ainsi la main gauche qui presse à mesure qu'on retire avec la droite les plombs et les gros sous qui sont entre les papiers : on met ensuite deux autres feuilles de papier gris sur la seconde feuille blanche, sans cesser un seul moment de tenir la plante assujettie, de peur qu'elle ne perde la situation qu'on lui a donnée. Sur ce papier gris on met une autre feuille blanche ; sur cette feuille une plante qu'on arrange et recouvre comme ci-devant, jusqu'à ce qu'on ait placé toute la moisson

qu'on a apportée, et qui ne doit pas être nombreuse pour chaque fois, tant pour éviter la longueur du travail, que de peur que, durant la dessiccation des plantes, le papier ne contracte quelque humidité par leur grand nombre; ce qui gâterait infailliblement vos plantes, si vous ne vous hâtiez de les changer de papier avec les mêmes attentions; et c'est même ce qu'il faut faire de temps en temps, jusqu'à ce qu'elles aient bien pris leur pli, et qu'elles soient toutes assez sèches.

Votre pile de plantes et de papiers ainsi arrangée doit être mise en presse, sans quoi les plantes se gripperaient : il y en a qui veulent être plus pressées, d'autres moins; l'expérience vous apprendra cela, ainsi qu'à les changer de papier à propos, et aussi souvent qu'il faut, sans vous donner un travail inutile. Enfin, quand vos plantes seront bien sèches, vous les mettrez bien proprement chacune dans une feuille de papier, les unes sur les autres, sans avoir besoin de papiers intermédiaires, et vous aurez ainsi un herbier commencé, qui s'augmentera sans cesse avec vos connaissances, et contiendra enfin l'histoire de toute la végétation du pays : au reste il faut toujours tenir un herbier bien serré et un peu en presse; sans quoi les plantes, quelque sèches qu'elles fussent, attireraient l'humidité de l'air et se gripperaient encore.

Voici maintenant l'usage de tout ce travail pour parvenir à la connaissance particulière des

« cès ; à chaque pas ils vous offriront de nouvelles difficul-
« ne vous apprendront rien.... Ne vous attendez point à trou-
« ver une plante dans tout son éclat : celles qui se dessèchent
« mieux, perdent encore beaucoup de leur fraîcheur.... De
« les moyens employés à la dessiccation des plantes, le plus
« ple, celui de la pression, est le préférable pour un herb-
« couleurs peuvent être conservées aussi bien que par la
« cation au sable, et les plantes desséchées y sont moins
« neuses et moins fragiles.... Ayez une bonne provision de
« tre sortes de papiers ; 1° du papier gris, épais et
« 2° du papier gris, épais et collé ; 3° du gros papier blanc
« lequel on puisse écrire ; et 4° du papier blanc sur
« vous fixerez vos plantes, lorsque la dessiccation sera
« plète.... Lorsque vous voudrez dessécher une plante,
« la cueillir par un beau temps ; et lorsque ses fleurs seront
« nouies, laissez-la quelques heures se faner à l'air libre
« que ses parties seront amollies, étendez-la avec soin
« feuille de papier gris de la première espèce dont j
« mettez dessous cette feuille une feuille de carton,
« douze à quinze doubles de papier de la première espèce
« tez le tout entre deux ais de bois, ou deux planches
« que vous chargerez d'abord médiocrement, et dont vous
« menterez peu à peu la pression, à mesure que la des-
« s'opérera. Il est plus avantageux de se servir de ces
« presses de brocheuses, parce que l'on serre si peu
« qu'on le veut ; au bout d'une heure ou deux, serrez-la
« tage, et laissez-la ainsi vingt-quatre heures au plus ;
« ensuite ; changez-la de papier, et mettez dessous une
« feuille de carton bien sèche, ainsi que les feuilles de pa-
« vous allez mettre dessus ; remettez le tout en presse,
« plus que la première fois ; laissez ainsi deux jours votre
« sans y toucher ; changez-la encore une troisième fois de
« mais prenez du papier gris collé ; serrez encore davan-
« presse, et ne mettez dessus que trois ou quatre dou-
« papiers, ou seulement une feuille de carton dessus et une
« sous ; laissez-la ainsi en presse deux ou trois fois vingt-
« heures ; si, lorsque vous retirerez votre plante, elle ne

« paraît pas assez privée de son humidité, vous la changerez « encore plusieurs fois de papiers. (Il y a des plantes qu'il suffit « de changer deux fois de papiers, et d'autres qu'il faut changer « jusqu'à six fois : celles qui sont de nature aqueuse exigent qu'on « en accélère la dessiccation). Mais si, au contraire, les parties « qui la composent ont déjà perdu de leur flexibilité, il faut la « mettre dans une feuille de gros papier blanc, où on la laissera « en presse jusqu'à ce que la dessiccation soit parfaitement ache« vée ; ce sera alors qu'il faudra songer à assurer pour long« temps la conservation de votre plante ; elle pourra être employée « à la formation de votre herbier ; il ne s'agit plus que de la fixer, « de la nommer et de la mettre en place.... Pour garantir votre « herbier des ravages qu'y feraient les insectes, il faut tremper « le papier sur lequel vous voulez fixer vos plantes, dans une « forte dissolution d'alun, le faire bien sécher, et y attacher vos « plantes avec de petites bandelettes de papier, que vous colle« rez avec de la colle à bouche ; c'est avec cette colle que vous « pourrez aussi assujettir les organes de la fructification des plan« tes, lorsque vous aurez eu la patience de les dessécher à « part.... Il serait bon d'avoir plusieurs échantillons de la même « plante, surtout si elle est sujette à varier.... Il faut renfermer « vos plantes dans des boites de tilleul que vous étiquetterez ; il « faut qu'elles soient en un lieu sec, etc. »

Lettre Ire. A M. de Malesherbes.

Sur le format des Herbiers et sur la Synonymie.

Si j'ai tardé si long-temps, monsieur, à rép
dre en détail à la lettre que vous avez eu la b
de m'écrire le 3 janvier, c'a été d'abord dans l
du voyage dont vous m'aviez prévenu, et au
je n'ai appris que dans la suite que vous aviez r
noncé, et ensuite par mon travail journalier, q
m'est venu tout d'un coup en si grande abond
que, pour ne rebuter personne, j'ai été obli
m'y livrer tout entier; ce qui a fait à la botan
une diversion de plusieurs mois. Mais enfin
la saison revenue, et je me prépare à recom
cer mes courses champêtres, devenues, pa
longue habitude, nécessaires à mon hum
ma santé.

En parcourant ce qui me restait en pl
sèches, je n'ai guère trouvé hors de mon her
auquel je ne veux pas toucher, que quelques
bles de ce que vous avez déjà reçu; et cela ne
lant pas la peine d'être rassemblé pour un pre
envoi, je trouverais convenable de me faire
rant cet été, de bonnes fournitures, de les pré
rer, coller et ranger durant l'hiver; après quoi
pourrais continuer de même, d'année en ann
jusqu'à ce que j'eusse épuisé tout ce que je po

rais fournir. Si cet arrangement vous convient, monsieur, je m'y conformerai avec exactitude; et dès à présent je commencerai mes collections. Je désirerais seulement savoir quelle forme vous préférez. Mon idée serait de faire le fond de chaque herbier sur du papier à lettre tel que celui-ci; c'est ainsi que j'en ai commencé un pour mon usage, et je sens chaque jour mieux que la commodité de ce format compense amplement l'avantage qu'ont de plus les grands herbiers. Le papier sur lequel sont les plantes que je vous ai envoyées vaudrait encore mieux, mais je ne puis retrouver du même; et l'impôt sur les papiers a tellement dénaturé leur fabrication, que je n'en puis plus trouver pour noter qui ne perce pas. J'ai le projet aussi d'une forme de petits herbiers à mettre dans la poche pour les plantes en miniature, qui ne sont pas les moins curieuses, et je n'y ferais entrer néanmoins que des plantes qui pourraient y tenir entières, racine et tout; entre autres, la plupart des mousses, les glaux, peplis, montia, sagina, passe-pierre, etc. Il me semble que ces herbiers mignons pourraient devenir charmans et précieux en même temps. Enfin, il y a des plantes d'une certaine grandeur qui ne peuvent conserver leur port dans un petit espace, et des échantillons si parfaits, que ce serait dommage de les mutiler. Je destine à ces belles plantes du papier grand et fort; et j'en ai déjà quelques-unes qui font un fort bel effet dans cette forme.

Il y a long-temps que j'éprouve les difficultés de la nomenclature, et j'ai souvent été tenté d'abandonner tout-à-fait cette partie. Mais il faudrait en même temps renoncer aux livres et à profiter des observations d'autrui; et il me semble qu'un des plus grands charmes de la botanique est, après celui de voir par soi-même, celui de vérifier ce qu'ont vu les autres : donner, sur le témoignage de mes propres yeux, mon assentiment aux observations fines et justes d'un auteur me paraît une véritable jouissance; au lieu que, quand je ne trouve pas ce qu'il dit, je suis toujours en inquiétude si ce n'est point moi qui vois mal. D'ailleurs, ne pouvant voir par moi-même que si peu de chose, il faut bien sur le reste me fier à ce que d'autres ont vu; et leurs différentes nomenclatures me forcent pour cela de percer de mon mieux le chaos de la synonymie. Il a fallu, pour ne pas m'y perdre, tout rapporter à une nomenclature particulière; et j'ai choisi celle de Linnæus, tant par la préférence que j'ai donnée à son système, que parce que ses noms, composés seulement de deux mots, me délivrent des longues phrases des autres. Pour y rapporter sans peine celles de Tournefort, il me faut très-souvent recourir à l'auteur commun que tous deux citent assez constamment, savoir Gaspard Bauhin. C'est dans son *Pinax* que je cherche leur concordance; car Linnæus me paraît faire une chose convenable et juste, quand Tournefort n'a fait que pre

dre la phrase de Bauhin, de citer l'auteur original, et non pas celui qui l'a transcrit, comme on fait très-injustement en France. De sorte que, quoique presque toute la nomenclature de Tournefort soit tirée mot à mot du *pinax*, on croirait, à lire les botanistes français, qu'il n'a jamais existé ni Bauhin ni *pinax*, au monde; et, pour comble, ils font encore un crime à Linnæus de n'avoir pas imité leur partialité. A l'égard des plantes dont Tournefort n'a pas tiré les noms du *pinax*, on en trouve aisément la concordance dans les auteurs français linnæistes, tels que Sauvages, Gouan, Gérard, Guétard, et d'Alibard, qui l'a presque toujours suivi.

J'ai fait cet hiver une seule herborisation dans le bois de Boulogne, et j'en ai rapporté quelques mousses. Mais il ne faut pas s'attendre qu'on puisse completter tous les genres, même par une espèce unique. Il y en a de bien difficiles à mettre dans un herbier, et il y en a de si rares, qu'ils n'ont jamais passé et vraisemblement ne passeront jamais sous mes yeux. Je crois que, dans cette famille et celles des algues, il faut se tenir aux genres, dont on rencontre assez souvent des espèces, pour avoir le plaisir de s'y reconnaître, et négliger ceux dont la vue ne nous reprochera jamais notre ignorance, ou dont la figure extraordinaire nous fera faire effort pour la vaincre. J'ai la vue fort courte, mes yeux deviennent mauvais, et je ne puis plus espérer de recueillir que ce qui se pré-

sentera fortuitement dans les lieux à peu près où je saurai qu'est ce que je cherche. A l'égard de la manière de chercher, j'ai suivi M. de Jussieu dans sa dernière herborisation, et je la trouvai si tumultueuse et si peu utile pour moi, que, quand il en aurait encore fait, j'aurais renoncé à l'y suivre. J'ai accompagné son neveu l'année dernière, moi vingtième, à Montmorency, et j'en ai rapporté quelques jolies plantes, entre autres la *lysimachia tenella*, que je crois vous avoir envoyée. Mais j'ai trouvé dans cette herborisation que les indications de Tournefort et de Vaillant sont très-fautives, ou que, depuis eux, bien des plantes ont changé de sol. J'ai cherché entre autres, et j'ai engagé tout le monde à chercher avec soin le *plantago monanthos* à la queue de l'étang de Montmorency, et dans tous les endroits où Tournefort et Vaillant l'indiquent, et nous n'en avons pu trouver un seul pied : en revanche, j'ai trouvé plusieurs plantes de remarque, et même tout près de Paris, dans des lieux où elles ne sont point indiquées. En général j'ai toujours été malheureux en cherchant d'après les autres. Je trouve encore mieux mon compte à chercher de mon chef.

J'oubliais, monsieur, de vous parler de vos livres. Je n'ai fait encore qu'y jeter les yeux; et comme ils ne sont pas de taille à porter dans la poche, et que je ne lis guère l'été dans la chambre, je tarderai peut-être jusqu'à la fin de l'hiver prochain à vous rendre ceux dont vous n'aurez pas

à faire avant ce temps-là. J'ai commencé de lire l'*Anthologie de Pontedera*, et j'y trouve contre le système sexuel des objections qui me paraissent bien fortes, et dont je ne sais pas comment Linnæus s'est tiré. Je suis souvent tenté d'écrire dans cet auteur et dans les autres les noms de Linnæus à côté des leurs pour me reconnaître. J'ai déjà même cédé à cette tentation pour quelques-unes, n'imaginant à cela rien que d'avantageux pour l'exemplaire. Je sens pourtant que c'est une liberté que je n'aurais pas dû prendre sans votre agrément, et je l'attendrai pour continuer.

Je vous dois des remercîmens, monsieur, pour l'emplacement que vous avez la bonté de m'offrir pour la dessiccation des plantes : mais, quoique ce soit un avantage dont je sens bien de la privation, la nécessité de les visiter souvent, et l'éloignement des lieux, qui me ferait consumer beaucoup de temps en courses, m'empêchent de me prévaloir de cette offre.

La fantaisie m'a pris de faire une collection de fruits et de graines de toute espèce, qui devraient, avec un herbier, faire la troisième partie d'un cabinet d'histoire naturelle. Quoique j'aie encore acquis très-peu de chose, et que je ne puisse espérer de rien acquérir que très-lentement et par hasard, je sens déjà pour cet objet le défaut de place : mais le plaisir de parcourir et visiter incessamment ma petite collection peut seul me payer la peine de la faire; et si je la tenais loin de mes

yeux, je cesserais d'en jouir. Si, par hasard, vos gardes et jardiniers trouvaient quelquefois sous leurs pas des faînes de hêtres, des fruits d'aun… d'érables, de bouleau, et généralement de tou… fruits secs des arbres de forêts ou d'autres, q… en ramassassent, en passant, quelques-uns d… leurs poches, et que vous voulussiez bien … faire parvenir quelques échantillons par occas… j'aurais un double plaisir d'en orner ma coll… naissante.

Excepté l'*Histoire des Mousses* par Dillen… j'ai à moi les autres livres de botanique dont v… m'envoyez la note : mais, quand je n'en a… aucun, je me garderais assurément de cons… vous priver, pour mon agrément, du moindr… amusemens qui sont à votre portée. Je vous p… monsieur, d'agréer mon respct.

LETTRE II. *Au même.*

Sur les Mousses.

A Paris, le 19 décembre 177…

VOICI, monsieur, quelques échantillo… mousses que j'ai rassemblés à la hâte, pour … mettre à portée au moins de distinguer les p… paux genres avant que la saison de les ob… soit passée. C'est une étude à laquelle j'em… délicieusement l'hiver que j'ai passé à Wo… où je me trouvais environné de montagn…

bois et de rochers tapissés de capillaires et de mousses des plus curieuses. Mais, depuis lors, j'ai si bien perdu cette famille de vue, que ma mémoire éteinte ne me fournit presque plus rien de ce que j'avais acquis en ce genre; et n'ayant point l'ouvrage de Dillenius, guide indispensable dans ces recherches, je ne suis parvenu qu'avec beaucoup d'effort, et souvent avec doute, à déterminer les espèces que je vous envoie. Plus je m'opiniâtre à vaincre les difficultés par moi-même et sans le secours de personne, plus je me confirme dans l'opinion que la botanique, telle qu'on la cultive, est une science qui ne s'acquiert que par tradition : on montre la plante, on la nomme; sa figure et son nom se gravent ensemble dans la mémoire. Il y a peu de peine à retenir ainsi la nomenclature d'un grand nombre de plantes : mais, quand on se croit pour cela botaniste, on se trompe, on n'est qu'herboriste; et quand il s'agit de déterminer par soi-même et sans guide les plantes qu'on n'a jamais vues, c'est alors qu'on se trouve arrêté tout court, et qu'on est au bout de sa doctrine. Je suis resté plus ignorant encore en prenant la route contraire. Toujours seul et sans autre maître que la nature, j'ai mis des efforts incroyables à de très-faibles progrès. Je suis parvenu à pouvoir, en bien travaillant, déterminer à peu près les genres; mais pour les espèces, dont les différences sont souvent très-peu marquées par la nature, et plus mal énoncées par les auteurs, je n'ai pu par-

plantes indigènes. Il n'y a que les jardins et p
ductions exotiques où je me trouve en pays pe
Enfin ce que je n'aurai pu déterminer sera p
vous, monsieur, un objet de recherche et de
riosité qui rendra vos amusemens plus piqua
Si cet arrangement vous plaît, je suis à vos ordr
et vous pouvez être sûr de me procurer un a
sement très-intéressant pour moi.

J'attends la note que vous m'avez promise p
travailler à la remplir autant qu'il dépendra
moi. L'occupation de travailler à des herb
remplira très-agréablement mes beaux jours d'é
Cependant je ne prévois pas d'être jamais
riche en plantes étrangères; et, selon moi, le
grand agrément de la botanique est de pou
étudier et connaître la nature autour de soi
tôt qu'aux Indes. J'ai été pourtant assez heu
pour pouvoir insérer dans le petit recueil qu
eu l'honneur de vous envoyer quelques pla
curieuses, et entre autres le vrai papier, qui
qu'ici n'était point connu en France, pas m
de M. de Jussieu. Il est vrai que je n'ai pu v
envoyer qu'un brin bien misérable, mais c'es
assez pour distinguer ce rare et précieux sou
Voilà bien du bavardage; mais la botanique m
traîne, et j'ai le plaisir d'en parler avec vous
cordez-moi, monsieur, un peu d'indulgence.

Je ne vous envoie que de vieilles mousses;
ai vainement cherché de nouvelles dans la c
pagne Il n'y en aura guère qu'au mois de févri

parce que l'automne a été trop sec, encore faudra-t-il les chercher au loin. On n'en trouve guère autour de Paris que les mêmes répétées.

Lettre Ire. A madame la duchesse de Portland.

A Wootton, le 20 octobre 1766.

Vous avez raison, madame la duchesse, de commencer la correspondance, que vous me faites l'honneur de me proposer, par m'envoyer des livres pour me mettre en état de la soutenir : mais je crains que ce ne soit peine perdue ; je ne retiens plus rien de ce que je lis ; je n'ai plus de mémoire pour les livres, il ne m'en reste que pour les personnes, pour les bontés qu'on a pour moi ; et j'espère à ce titre profiter plus avec vos lettres qu'avec tous les livres de l'univers. Il en est un, madame, où vous savez si bien lire, et où je voudrais bien apprendre à épeler quelques mots après vous. Heureux qui sait prendre assez de goût à cette intéressante lecture pour n'avoir besoin d'aucune autre, et qui, méprisant les instructions des hommes, qui sont menteurs, s'attache à celles de la nature, qui ne ment point ! Vous l'étudiez avec autant de plaisir que de succès ; vous la suivez dans tous ses règnes ; aucune de ses productions ne vous est étrangère ; vous savez assortir les fossilles, les minéraux, les coquillages, cultiver les

plantes, apprivoiser les oiseaux : et que n'app voiseriez-vous pas ? Je connais un animal un p sauvage qui vivrait avec grand plaisir dans vo ménagerie, en attendant l'honneur d'être ad un jour en momie dans votre cabinet.

J'aurais bien les mêmes goûts si j'étais en é de les satisfaire ; mais un solitaire et un comm çant de mon âge doit rétrécir beaucoup l'univ s'il veut le connaître : et moi, qui me perds com un insecte parmi les herbes d'un pré, je n'ai g d'aller escalader les palmiers de l'Afrique n cèdres du Liban. Le temps presse, et, loin d rer à savoir un jour la botanique, j'ose à pe espérer d'herboriser aussi bien que les mou qui paissent sous ma fenêtre, et de savoir com eux trier mon foin.

J'avoue pourtant, comme les hommes ne s guère conséquens, et que les tentations vien par la facilité d'y succomber, que le jardin de n excellent voisin, M. de Granville, m'a donne projet ambitieux d'en connaître les richess mais voilà précisément ce qui prouve que, ne chant rien, je ne suis fait pour rien apprend Je vois les plantes, il me les nomme, je les oubl je les revois, il me les renomme, je les oublie core ; et il ne résulte de tout cela que l'épre que nous faisons sans cesse, moi de sa comp sance, et lui de mon incapacité. Ainsi, du c de la botanique, peu d'avantage ; mais un tr grand pour le bonheur de la vie, dans celui

cultiver la société d'un voisin bienfaisant, obligeant, aimable, et, pour dire encore plus, s'il est possible, à qui je dois l'honneur d'être connu de vous.

Voyez donc, madame la duchesse, quel ignare correspondant vous vous choisissez, et ce qu'il pourra mettre du sien contre vos lumières. Je suis en conscience obligé de vous avertir de la mesure des miennes; après cela, si vous daignez vous en contenter, à la bonne heure; je n'ai garde de refuser un accord si avantageux pour moi. Je vous rendrai de l'herbe pour vos plantes, des rêveries pour vos observations; je m'instruirai cependant par vos bontés : et puissé-je un jour, devenir meilleur herboriste, orner de quelques fleurs la couronne que vous doit la botanique pour l'honneur que vous lui faites de la cultiver!

J'avais apporté de Suisse quelques plantes sèches qui se sont pouries en chemin : c'est un herbier à recommencer, et je n'ai plus pour cela les mêmes ressources. Je détacherai toutefois de ce qui me reste quelques échantillons des moins gâtés, auxquels j'en joindrai quelques-uns de ce pays en fort petit nombre, selon l'étendue de mon savoir, et je prierai M. Granville de vous les faire passer quand il en aura l'occasion; mais il faut auparavant les trier, les démoisir, et surtout retrouver les noms à moitié perdus, ce qui n'est pas pour moi une petite affaire. Et, à propos des noms, comment parviendrons-nous, madame, à

nous entendre? Je ne connais point les noms anglais; ceux que je connais sont tous du *Pinax* de Gaspard Bauhin ou du *Species plantarum* de M. Linnæus, et je ne puis en faire la synonymie avec Gérard, qui leur est antérieur à l'un et à l'autre, ni avec le *Synopsis*, qui est antérieur au second, et qui cite rarement le premier; en sorte que mon *Species* me devient inutile pour vous nommer l'espèce de plante que j'y connais, et pour y rapporter celle que vous pouvez me faire connaître. Si par hasard, madame la duchesse, vous aviez aussi le *Species plantarum* ou le *Pinax*, ce point de réunion nous serait très-commode pour nous entendre, sans quoi je ne sais pas trop comment nous ferons.

J'avais écrit à milord Maréchal deux jours avant de recevoir la lettre dont vous m'avez honoré. Je lui en écrirai bientôt une autre pour m'acquitter de votre commission, et pour lui demander ses félicitations sur l'avantage que son nom m'a procuré près de vous. J'ai renoncé à tout commerce de lettres, hors avec lui seul et un autre ami. Vous serez la troisième, madame la duchesse, et vous me ferez chérir toujours plus la botanique à qui je dois cet honneur. Passé cela la porte est fermée aux correspondances. Je deviens de jour en jour plus paresseux; il me coûte beaucoup d'écrire à cause de mes incommodités; et content d'un si bon choix je m'y borne

bien sûr que, si je l'étendais davantage, le même bonheur ne m'y suivrait pas.

Je vous supplie, madame la duchesse, d'agréer mon profond respect.

Lettre II. *A la même.*

A Wooton, le 12 février 1767.

Je n'aurais pas, madame la duchesse, tardé un seul instant de calmer, si je l'avais pu, vos inquiétudes sur la santé de milord Maréchal; mais je craignis de ne faire, en vous écrivant, qu'augmenter ces inquiétudes, qui devinrent pour moi des alarmes. La seule chose qui me rassurât était que j'avais de lui une lettre du 22 novembre; et je présumais que ce qu'en disaient les papiers publics ne pouvait guère être plus récent que cela. Je raisonnai là-dessus avec M. Granville, qui devait partir dans peu de jours, et qui se chargea de vous rendre compte de ce que nous avions pensé, en attendant que je pusse, madame, vous marquer quelque chose de plus positif : dans cette lettre du 22 novembre, milord Maréchal me marquait qu'il se sentait vieillir et affaiblir, qu'il n'écrivait plus qu'avec peine, qu'il avait cessé d'écrire à ses parens et amis, et qu'il m'écrirait désormais fort rarement à moi-même. Cette résolution, qui peut-être était déjà l'effet de sa maladie, fait que son silence depuis ce temps-là me surprend moins, mais il me chagrine extrême-

ment. J'attendais quelque réponse aux lettres que je lui ai écrites; je la demandais incessamment, et j'espérais vous en faire part aussitôt; il n'e rien venu. J'ai aussi écrit à son banquier à Londres, qui ne savait rien non plus, mais q ayant fait des informations, m'a marqué qu effet milord Maréchal avait été fort malade, m qu'il était beaucoup mieux. Voilà tout ce que j sais, madame la duchesse. Probablement vous e savez davantage à présent vous-même; et, ce supposé, j'oserais vous supplier de vouloir bie me faire écrire un mot pour me tirer du troub où je suis. A moins que les amis charitables m'instruisent de ce qu'il m'importe de savoir, j ne suis pas en position de pouvoir l'apprendre moi-même.

Je n'ose presque plus vous parler de plan depuis que, vous ayant trop annoncé les chiff que j'avais apportés de Suisse, je n'ai pu enc vous rien envoyer. Il faut, madame, vous av toute ma misère : outre que ces débris vala peu la peine de vous être offerts, j'ai été reta par la difficulté d'en trouver les noms, qui m quaient à la plupart; et cette difficulté mal vain m'a fait sentir que j'avais fait une entreprise t pénible à mon âge, en voulant m'obstiner à c naître les plantes tout seul. Il faut, en botaniq commencer par être guidé; il faut du moins prendre empiriquement les noms d'un cert nombre de plantes avant de vouloir les étu

méthodiquement : il faut premièrement être herboriste, et puis devenir botaniste après, si l'on peut. J'ai voulu faire le contraire, et je m'en suis mal trouvé. Les livres des botanistes modernes n'instruisent que les botanistes ; ils sont inutiles aux ignorans. Il nous manque un livre vraiment élémentaire, avec lequel un homme qui n'aurait jamais vu de plantes pût parvenir à les étudier seul. Voilà le livre qu'il me faudrait au défaut d'instructions verbales ; car, où les trouver? Il n'y a point autour de ma demeure d'autres herboristes que les moutons. Une difficulté plus grande est que j'ai de très-mauvais yeux pour analyser les plantes par les parties de la fructification. Je voudrais étudier les mousses et les gramens qui sont à ma portée ; je m'éborgne, et je ne vois rien. Il semble, madame la duchesse, que vous ayez exactement deviné mes besoins en m'envoyant les deux livres qui me sont le plus utiles. Le *Synopsis* comprend des descriptions à ma portée et que je suis en état de suivre sans m'arracher les yeux, et le *Petiver* m'aide beaucoup par ses figures, qui prêtent à mon imagination autant qu'un objet sans couleur peut y prêter. C'est encore un grand défaut des botanistes modernes de l'avoir négligée entièrement. Quand j'ai vu dans mon Linnæus la classe et l'ordre d'une plante qui m'est inconnue, je voudrais me figurer cette plante, savoir si elle est grande ou petite, si la fleur est bleue ou rouge, me représenter son port. Rien. Je lis une descrip-

tion caractéristique, d'après laquelle je ne pu
rien me représenter. Cela n'est-il pas désolant?

Cependant, madame la duchesse, je suis ass
fou pour m'obstiner, ou plutôt je suis assez sa
car ce goût est pour moi une affaire de raison. J
quelquefois besoin d'art pour me conserver d
ce calme précieux au milieu des agitations q
troublent ma vie, pour tenir au loin ces pass
haineuses que vous ne connaissez pas, que je
guère connues que dans les autres, et que je n
peux pas laisser approcher de moi. Je ne ve
pas, s'il est possible, que de tristes souve
viennent troubler la paix de ma solitude. Je ve
oublier les hommes et leurs injustices. Je v
m'attendrir chaque jour sur les merveilles de c
qui les fit pour être bons, et dont ils ont si in
guement dégradé l'ouvrage. Les végétaux d
nos bois et dans nos montagnes sont encore
qu'ils sortirent originairement de ses mains.
c'est là que j'aime à étudier la nature; car je v
avoue que je ne sens plus le même charme à h
boriser dans un jardin. Je trouve qu'elle n'y
plus la même; elle y a plus d'éclat, mais elle
est pa si touchante. Les hommes disent q
l'embellissent, et moi je trouve qu'ils la dé
rent. Pardon, madame la duchesse; en par
des jardins j'ai peut-être un peu médit du v
mais, si j'étais à portée, je lui ferais bien rép
tion. Que n'y puis-je faire seulement cinq ou
herborisations à votre suite, sous M. le doct

Solander! Il me semble que le petits fonds de connaissances que je tâcherais de rapporter de ses instructions et des vôtres suffirait pour ranimer mon courage, souvent prèt à succomber sous le poids de mon ignorance. Je vous annonçais du bavardage et des rêveries; en voilà beaucoup trop. Ce sont des herborisitions d'hiver; quand il n'y a plus rien sur la terre, j'herborise dans ma tête, et malheureusement je n'y trouve que de mauvaise herbe. Tout ce que j'ai de bon s'est réfugié dans mon cœur, madame la duchesse, et il est plein des sentimens qui vous sont dus.

Mes chiffons de plantes sont prêts ou à peu près; mais, faute de savoir les occasions pour les envoyer, j'attendrai le retour de M. Granville pour le prier de vous les faire parvenir.

Lettre III. *A la même.*

Wootton, 28 février 1767.

Madame la duchesse,

Pardonnez mon importunité : je suis trop touché de la bonté que vous avez eue de me tirer de peine sur la santé de milord Maréchal, pour différer à vous en remercier. Je suis peu sensible à mille bons offices où ceux qui veulent me les rendre à toute force consultent plus leur goût que le mien. Mais les soins pareils à celui que vous avez bien voulu prendre en cette occasion m'af-

tremise, parvenir à savoir si mes lettres lui p
viennent? Je fis partir, le 16 de ce mois, la q
trième que je lui ai écrite depuis sa dernièr
ne demande point qu'il y réponde, je désir
seulement d'apprendre s'il les reçoit. Je pr
bien toutes les précautions qui sont en mon p
voir pour qu'elles lui parviennent; mais le
cautions qui sont en mon pouvoir à cet é
comme à beaucoup d'autres, sont bien p
chose dans la situation où je suis.

Je vous supplie, madame la duchesse, d'a
avec bonté mon profond respect.

Lettre V. *A la même.*

Ce 10 juillet 176

Permettez, madame la duchesse, que
que habitant hors de l'Angleterre, je pre
liberté de me rappeler à votre souvenir. C
vos bontés m'a suivi dans mes voyages et c
bue à embellir ma retraite. J'y ai apporté le
nier livre que vous m'avez envoyé; et je m
à faire la comparaison des plantes de ce
avec celles de votre île. Si j'osais me flatter
dame la duchesse, que mes observations p
avoir pour vous le moindre intérêt, le de
vous plaire me les rendrait plus importan
l'ambition de vous appartenir me fait aspi
titre de votre herboriste, comme si j'avais le
naissances qui me rendraient digne de le

Accordez-moi, madame, je vous en supplie, la permission de joindre ce titre au nouveau nom que je substitue à celui sous lequel j'ai vécu si malheureux. Je dois cesser de l'être sous vos auspices; et l'herboriste de madame la duchesse de Portland se consolera sans peine de la mort de J. J. Rousseau. Au reste, je tâcherai bien que ce ne soit pas là un titre purement honoraire; je souhaite qu'il m'attire aussi l'honneur de vos ordres, et je le mériterai du moins par mon zèle à les remplir.

Je ne signe point ici mon nouveau nom, et je ne date point du lieu de ma retraite (*), n'ayant pu demander encore la permission que j'ai besoin d'obtenir pour cela. S'il vous plaît, en attendant, m'honorer d'une réponse, vous pourrez, madame la duchesse, l'adresser sous mon ancien nom, à Mess..., qui me la feront parvenir. Je finis par remplir un devoir qui m'est bien précieux, en vous suppliant, madame la duchesse, d'agréer ma très-humble reconnaissance et les assurances de mon profond respect.

(*) Le château de Trye, où Rousseau était sous le nom de Renou.

Lettre VI. *A la même.*

12 septembre 1767.

Je suis d'autant plus touché, madame la duchesse, des nouveaux témoignages de bontés dont il vous a plu m'honorer, que j'avais quelque crainte que l'éloignement ne m'eût fait oublier de vous. Je tâcherai de mériter toujours par mes sentimens les mêmes grâces, et les mêmes souvenirs par mon assiduité à vous les rappeler. Je suis comblé de la permission que vous voulez bien m'accorder, et très-fier de l'honneur de vous appartenir en quelque chose. Pour commencer, madame, à remplir des fonctions que vous me rendez précieuses, je vous envoie ci-joints deux petits échantillons de plantes que j'ai trouvées à mon voisinage, parmi les bruyères qui bordent un parc, dans un terrain assez humide, où croissent aussi la camomille odorante, le *Sagina procumbens*, l'*Hieracium umbellotum* de Linnæus, et d'autres plantes que je ne puis vous nommer exactement, n'ayant point encore ici mes livres de botanique, excepté le *Flora Britannica*, qui ne m'a pas quitté un seul moment.

De ces deux plantes, l'une, n° 2, me paraît être une petite gentiane, appelée, dans le *Synopsis*, *Centaurium palustre luteum minimum nostras*. Flor. Brit. 131.

Pour l'autre n° 1, je ne saurais dire ce que

c'est, à moins que ce ne soit peut-être une *élatine* de Linnæus, appelée par Vaillant *Alsinastrum serpyllifolium*, etc. La phrase s'y rapporte assez bien; mais l'*élatine* doit avoir huit étamines, et je n'en ai jamais pu découvrir que quatre. La fleur est très-petite; et mes yeux, déjà faibles naturellement, ont tant pleuré, que je les perds avant le temps : ainsi je ne me fie plus à eux. Dites-moi de grâce ce qu'il en est, madame la duchesse; c'est moi qui devrais, en vertu de mon emploi, vous instruire; et c'est vous qui m'instruisez. Ne dédaignez pas de continuer, je vous en supplie; et permettez que je vous rappelle la plante à fleur jaune que vous envoyâtes l'année dernière à M. Granville, et dont je vous ai renvoyé un exemplaire pour en apprendre le nom.

Et à propos de M. Granville, mon bon voisin, permettez, madame, que je vous témoigne l'inquiétude que son silence me cause. Je lui ai écrit, et il ne m'a point répondu, lui qui est si exact. Serait-il malade? J'en suis véritablement en peine.

Mais je le suis plus encore de milord Maréchal, mon ami, mon protecteur, mon père, qui m'a totalement oublié. Non, madame, cela ne saurait être. Quoi qu'on ait pu faire, je puis être dans sa disgrâce, mais je suis sûr qu'il m'aime toujours. Ce qui m'afflige de ma position, c'est qu'elle m'ôte les moyens de lui écrire. J'espère pourtant en avoir dans peu l'occasion, et je n'ai pas besoin de vous dire avec quel empressement je la saisirai. En at-

tendant, j'implore vos bontés pour avoir de se nouvelles, et, si j'ose ajouter, pour lui faire di un mot de moi.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respe

Madame la duchesse,

Votre très-humble et très-obé
serviteur,

Herboriste.

P. S. J'avais dit au jardinier de M. Davenp que je lui montrerais les rochers où croissa petit *adiantum*, pour que vous pussiez, mada en emporter des plantes. Je ne me pardonne p de l'avoir oublié. Ces rochers sont au midi d maison et regardent le nord. Il est très-aisé d détacher des plantes, parce qu'il y en a qui c sent sur des racines d'arbres.

Le long retard, madame, du départ de c lettre, causé par des difficultés qui tiennent à situation, me met à portée de rectifier avant qu parte ma balourdise sur la plante ci-jointe Car ayant dans l'intervalle reçu mes livres de tanique, j'y ai trouvé, à l'aide des figures, Michelius avait fait un genre de cette plante le nom de *Linocarpon*, et que Linnæus l'a mise parmi les espèces du lin. Elle est aussi le *Synopsis* sous le nom de *Radiola*, et j'en a trouvé la figure dans le *Flora Britannica* qu vais avec moi; mais précisément la planche

où est cette figure, se trouve omise dans mon exemplaire et n'est que dans le *Synopsis*, que je n'avais pas. Ce long verbiage a pour but, madame la duchesse, de vous expliquer comment ma bévue tient à mon ignorance, à la vérité, mais non pas à ma négligence. Je n'en mettrai jamais dans la correspondance que vous me permettez d'avoir avec vous, ni dans mes efforts pour mériter un titre dont je m'honore : mais, tant que dureront les incommodités de ma position présente, l'exactitude de mes lettres en souffrira, et je prends le parti de fermer celle-ci sans être sûr encore du jour où je la pourrai faire partir.

Lettre VII. *A la même.*

Ce 4 janvier 1768.

Je n'aurais pas tardé si long-temps, madame la duchesse, à vous faire mes très-humbles remercimens pour la peine que vous avez prise d'écrire en ma faveur à milord Maréchal et à M. Granville, si je n'avais été détenu près de trois mois dans la chambre d'un ami qui est tombé malade chez moi, et dont je n'ai pas quitté le chevet durant tout ce temps, sans pouvoir donner un moment à nul autre soin. Enfin la Providence a béni mon zèle; je l'ai guéri presque malgré lui. Il est parti hier bien rétabli; et le premier moment que son départ me laisse est employé, madame, à remplir auprès

Lettre VIII. *A la même.*

A Lyon, le 2 juillet 1768.

S'il était en mon pouvoir, madame la duch de mettre de l'exactitude dans quelque corres dance, ce serait assurément dans celle dont m'honorez; mais, outre l'indolence et le déc gement qui me subjuguent chaque jour d tage, les tracas secrets dont on me tourme sorbent malgré moi le peu d'activité qui me et me voilà maintenant embarqué dans un voyage, qui seul serait une terrible affaire un paresseux tel que moi. Cependant, com botanique en est le principal objet, je tâche l'approprier à l'honneur que j'ai de vous ap nir, en vous rendant compte de mes herb tions, au risque de vous ennuyer, mada détails triviaux qui n'ont rien de nouveau vous. Je pourrais vous en faire d'intéress le jardin de l'École vétérinaire de cette ville les directeurs, naturalistes, botanistes, et d très-aimables, sont en même temps très-co nicatifs; mais les richesses exotiques de ce m'accablent, me troublent, par leur mul et, à force de voir à la fois trop de choses discerne et ne retiens rien du tout. J'esp trouver un peu plus à l'aise dans les mon de la grande Chartreuse, où je compte al boriser la semaine prochaine avec deux

messieurs, qui veulent bien faire cette course, et dont les lumières me la rendront très-utile. Si j'eusse été à portée de consulter plus souvent les vôtres, madame la duchesse, je serais plus avancé que je ne suis.

Quelque riche que soit le jardin de l'École vétérinaire, je n'ai cependant pu y trouver le *gentiana campestris* ni le *swertia perennis*; et comme le *gentiana filiformis* n'était pas même encore sorti de terre avant mon départ de Trye, il m'a par conséquent été impossible d'en recueillir de la graine, et il se trouve qu'avec le plus grand zèle pour faire les commissions dont vous avez bien voulu m'honorer, je n'ai pu encore en exécuter aucune. J'espère être à l'avenir moins malheureux, et pouvoir porter avec plus de succès un titre dont je me glorifie.

J'ai commencé le catalogue d'un herbier dont on m'a fait présent, et que je compte augmenter dans mes courses. J'ai pensé, madame la duchesse, qu'en vous envoyant ce catalogue, ou du moins celui des plantes que je puis avoir à double, si vous preniez la peine d'y marquer celles qui vous manquent, je pourrais avoir l'honneur de vous les envoyer fraîches ou sèches, selon la manière que vous le voudriez, pour l'augmentation de votre jardin ou de votre herbier. Donnez-moi vos ordres, madame, pour les Alpes, dont je vais parcourir quelques-unes; je vous demande en grâce de pouvoir ajouter au plaisir que je trouve à mes herbo-

r'sations celui d'en faire quelques-unes pour vot service. Mon adresse fixe, durant mes cours sera celle-ci :

A monsieur Renou, chez Mess....

J'ose vous supplier, madame la duchesse, vouloir bien me donner des nouvelles de m. Maréchal, toutes les fois que vous me ferez l'h neur de m'écrire. Je crains bien que tout ce q passe à Neufchâtel n'afflige son excellent cœ car je sais qu'il aime toujours ce pays-là, m l'ingratitude de ses habitans. Je suis affligé de n'avoir plus de nouvelles de M. Granvil lui : erai toute ma vie attaché.

Je vous supplie, madame la duchesse, d'a avec bonté mon profond respect.

LETTRE IX. *A la même.*

A Bourgoin en Dauphiné, le 21 août 1

MADAME LA DUCHESSE,

Deux voyages consécutifs immédiatement la réception de la lettre dont vous m'avez ho le 5 juin dernier, m'ont empêché de vous té gner plus tôt ma joie, tant pour la conserv de votre santé que pour le rétablissement de du cher fils dont vous étiez en alarmes, et m titude pour les marques de souvenir qu'il v plu m'accorder. Le second de ces voyages

fait à votre intention; et, voyant passer la saison de l'herborisation que j'avais en vue, j'ai préféré dans cette occasion le plaisir de vous servir à l'honneur de vous répondre. Je suis donc parti avec quelques amateurs pour aller sur le mont Pila, à douze ou quinze lieues d'ici, dans l'espoir, madame la duchesse, d'y trouver quelques plantes ou quelques graines qui méritassent de trouver place dans votre herbier ou dans vos jardins : je n'ai pas eu le bonheur de remplir à mon gré mon attente. Il était trop tard pour les fleurs et pour les graines; la pluie et d'autres accidens nous ayant sans cesse contrariés, m'ont fait faire un voyage aussi peu utile qu'agréable; et je n'ai presque rien rapporté. Voici pourtant, madame la duchesse, une note des débris de ma chétive collecte. C'est une courte liste des plantes dont j'ai pu conserver quelque chose en nature, et j'ai ajouté une étoile à chacune de celles dont j'ai recueilli quelques graines, la plupart en bien petite quantité. Si parmi les plantes ou parmi les graines il se trouve quelque chose ou le tout qui puisse vous agréer, daignez, madame, m'honorer de vos ordres, et me marquer à qui je pourrais envoyer le paquet, soit à Lyon, soit à Paris, pour vous le faire parvenir. Je tiens prêt le tout pour partir immédiatement après la réception de votre note; mais je crains bien qu'il ne se trouve rien là digne d'y entrer, et que je ne continue d'être à votre égard un serviteur inutile malgré son zèle.

J'ai la mortification de ne pouvoir, qu
présent, vous envoyer, madame la duches
la graine de *gentiana filiformis*, la plante
très-petite, très-fugitive, difficile à rem
pour les yeux qui ne sont pas botanistes, u
à qui j'avais compté m'adresser pour cela,
mort dans l'intervalle, et ne connaissa
sonne dans le pays à qui pouvoir don
commission.

Une foulure que je me suis faite à l
droite par une chute, ne me permettant
qu'avec beaucoup de peine, me force à f
lettre plus tôt que je n'aurais désiré. Daig
dame la duchesse, agréer avec bonté le r
profond respect de votre très-humble et tré
sant serviteur,

HERBORIST

LETTRE X. *A la même.*

A Monquin, le 21 décembre 17

C'EST, madame la duchesse, avec bi
honte et du regret que je m'acquitte si
petit envoi que j'avais eu l'honneur de
noncer, et qui ne valait assurément pas
d'être attendu. Enfin, puisque mieux v
que jamais, je fis partir jeudi dernier, pou
une boîte à l'adresse de M. le chevalier L
contenant les plantes et graines dont je
la note. Je désire extrêmement que le to

parvienne en bon état; mais comme je n'ose espérer que la boîte ne soit pas ouverte en route, et même plusieurs fois, je crains fort que ces herbes, fragiles et déjà gâtées par l'humidité, ne vous arrivent absolument détruites ou méconnaissables. Les graines au moins pourraient, madame la duchesse, vous dédommager des plantes, si elles étaient plus abondantes; mais vous pardonnerez leur misère aux divers accidens qui ont, là-dessus, contrarié mes soins. Quelques uns de ces accidens ne laissent pas d'être risibles, quoiqu'ils m'aient donné bien du chagrin. Par exemple, les rats ont mangé sur ma table presque toute la graine de bisorte que j'y avais étendue pour la faire sécher: et, ayant mis d'autres graines sur ma fenêtre pour le même effet, un coup de vent a fait voler dans la chambre tous mes papiers, et j'ai été condamné à la pénitence de Psyché; mais il a fallu la faire moi-même, et les fourmis ne sont point venues m'aider. Toutes ces contrariétés m'ont d'autant plus fâché, que j'aurais bien voulu qu'il pût aller jusqu'à Calwich un peu du superflu de Bullstrode; mais je tâcherai d'être mieux fourni une autre fois; car, quoique les honnêtes gens qui disposent de moi, fâchés de me voir trouver des douceurs dans la botanique, cherchent à me rebuter de cet innocent amusement en y versant le poison de leurs viles âmes, ils ne me forceront jamais à y renoncer volontairement. Ainsi, madame la duchesse, veuillez bien m'honorer de vos ordres et

me faire mériter le titre que vous m'avez permis de prendre; je tâcherai de suppléer à mon ignorance à force de zèle pour exécuter vos commissions.

Vous trouverez, madame, une ombellifère à laquelle j'ai pris la liberté de donner le nom de *seseli Halleri*, faute de savoir la trouver dans le *Species*, au lieu qu'elle est bien décrite dans la dernière édition des plantes de Suisse de M. Haller, n° 762. C'est une très-belle plante, qui est plus belle encore en ce pays que dans les contrées plus méridionales, parce que les premières atteintes du froid lavent son verd foncé d'un beau pourpre, et surtout la couronne des graines; car elle ne fleurit que dans l'arrière-saison, ce qui fait aussi que les graines ont peine à mûrir et qu'il est difficile d'en recueillir. J'ai cependant trouvé le moyen d'en ramasser quelques-unes que vous trouverez, madame la duchesse, avec les autres. Vous aurez la bonté de les recommander à votre jardinier, car, encore un coup, la plante est belle et si peu commune, qu'elle n'a pas même encore un nom parmi les botanistes. Malheureusement le spécimen que j'ai l'honneur de vous envoyer est mesquin et en fort mauvais état, mais les graines y suppléeront.

Je vous suis extrêmement obligé, madame, de la bonté que vous avez eue de me donner des nouvelles de mon excellent voisin M. Granville et des témoignages du souvenir de son aimable

nièce miss Dewes. J'espère qu'elle se rappelle assez les traits de son vieux berger pour convenir qu'il ne ressemble guère à la figure de cyclope qu'il a plu à M. Hume de faire graver sous mon nom. Son graveur a peint mon visage comme sa plume a peint mon caractère. Il n'a pas vu que la seule chose que tout cela peint fidèlement est lui-même.

Je vous supplie, madame la duchesse, d'agréer avec bonté mon profond respect.

Lettre XI. *A la même.*

A Paris, le 17 avril 1772.

J'ai reçu, madame la duchesse, avec bien de la reconnaissance, et la lettre dont vous m'avez honoré le 17 mars, et le nombreux envoi de graines dont vous avez bien voulu enrichir ma petite collection. Cet envoi en fera de toutes manières la plus considérable partie, et réveille déjà mon zèle pour la compléter autant qu'il se peut. Je suis bien sensible aussi à la bonté qu'a M. le docteur Solander d'y vouloir contribuer pour quelque chose; mais comme je n'ai rien trouvé, dans le paquet, qui m'indiquât ce qui pouvait venir de lui, je reste en doute si le petit nombre de graines ou fruits que vous me marquez qu'il m'envoie était joint au même paquet, ou s'il en a fait un autre à part qui, cela supposé, ne m'est pas encore parvenu.

Je vous remercie aussi, madame la duchesse, de la bonté que vous avez de m'apprendre l'heureux mariage de miss Dewes et de M. Sparow; je m'en réjouis de tout mon cœur, et pour elle si bien faite pour rendre un honnête homme heureux et pour l'être, et pour son digne oncle que l'heureux succès de ce mariage comblera de joie dans ses vieux jours.

Je suis bien sensible au souvenir de milord Nuncham; j'espère qu'il ne doutera jamais de mes sentimens, comme je ne doute point de ses bontés. Je me serais flatté durant l'ambassade de milord Harcourt du plaisir de le voir à Paris, mais on m'assure qu'il n'y est point venu, et ce n'est pas une mortification pour moi seul.

Avez-vous pu douter un instant, madame la duchesse, que je n'eusse reçu avec autant d'empressement que de respect le livre des jardins anglais que vous avez bien voulu penser à m'envoyer? Quoique son plus grand prix fût venu pour moi de la main dont je l'aurais reçu, je n'ignore pas celui qu'il a par lui-même, puisqu'il est estimé et traduit dans ce pays; et d'ailleurs j'en dois aimer le sujet, ayant été le premier en terre ferme à célébrer et faire connaître ces mêmes jardins. Mais celui de Bullstrode, où toutes les richesses de la nature sont rassemblées et assorties avec autant de savoir que de goût, mériteroit bien un chantre particulier.

Pour faire une diversion de mon goût à m

occupations, je me suis proposé de faire des herbiers pour les naturalistes et amateurs qui voudront en acquérir. Le règne végétal, le plus riant des trois, et peut-être le plus riche, est très-négligé et presque oublié dans les cabinets d'histoire naturelle, où il devrait briller par préférence. J'ai pensé que de petits herbiers, bien choisis et faits avec soin, pourraient favoriser le goût de la botanique, et je vais travailler cet été à des collections que je mettrai, j'espère, en état d'être distribuées dans un an d'ici. Si par hasard il se trouvait parmi vos connaissances quelqu'un qui voulût acquérir de pareils herbiers, je les servirais de mon mieux, et je continuerai de même s'ils sont contens de mes essais. Mais je souhaiterais particulièrement, madame la duchesse, que vous m'honorassiez quelquefois de vos ordres, et de mériter toujours, par des actes de mon zèle, l'honneur que j'ai de vous appartenir.

Letrre XII. *A la même.*

A Paris, le 19 mai 1772.

Je dois, madame la duchesse, le principal plaisir que m'ait fait le poëme sur les jardins anglais, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, à la main dont il me vient. Car mon ignorance dans la langue anglaise, qui m'empêche d'en entendre la poésie, ne me laisse pas partager le plaisir que l'on prend à le lire. Je croyais avoir eu l'honneur

de vous marquer, madame, que nous avons c
ouvrage traduit ici; vous avez supposé que
préférais l'original, et cela serait très-vrai si j'é
en état de le lire, mais je n'en comprends tout
plus que les notes, qui ne sont pas, à ce qu'il
semble, la partie la plus intéressante de l'ouvr
Si mon étourderie m'a fait oublier mon inca
cité, j'en suis puni par mes vains efforts pou
surmonter. Ce qui n'empêche pas que cet o
ne me soit précieux comme un nouveau té
gnage de vos bontés et une nouvelle marque
votre souvenir. Je vous supplie, madame la d
ch sse, d'agréer mon remercîment et mon res

Je reçois en ce moment, madame, la lettre
vous me fîtes l'honneur de m'écrire l'année d
nière en date du 25 mars 1771. Celui qui
l'envoie de Genève (M. Moultou) ne dit poin
raisons de ce long retard : il me marque se
ment qu'il n'y a pas de sa faute; voilà tout ce
j'en sais.

Lettre XIII. *A la même.*

Paris, le 19 juillet 1772.

C'est, madame la duchesse, par un quipro
bien inexcusable, mais bien involontaire, que
si tard l'honneur de vous remercier des fruits
que vous avez eu la bonté de m'envoyer de la
de M. le docteur Solander, et de la lettre du
juin, par laquelle vous avez bien voulu me d

ner avis de cet envoi. Je dois aussi à ce savant naturaliste des remercîmens, qui seront accueillis bien plus favorablement, si vous daignez, madame la duchesse, vous en charger comme vous avez fait l'envoi, que venant directement d'un homme qui n'a point l'honneur d'être connu de lui. Pour comble de grâce, vous voulez bien encore me promettre les noms des nouveaux genres lorsqu'il leur en aura donné : ce qui suppose aussi la description du genre, car les noms dépourvus d'idées ne sont que des mots, qui servent moins à orner la mémoire qu'à la charger. A tant de bontés de votre part, je ne puis vous offrir, madame, en signe de reconnaissance, que le plaisir que j'ai de vous être obligé.

Ce n'est point sans un vrai déplaisir que j'apprends que ce grand voyage, sur lequel toute l'Europe savante avait les yeux, n'aura pas lieu. C'est une grande perte pour la cosmographie, pour la navigation et pour l'histoire naturelle en général, et c'est, j'en suis très-sûr, un chagrin pour cet homme illustre que le zèle de l'instruction publique rendait insensible aux périls et aux fatigues dont l'expérience l'avait déjà si parfaitement instruit. Mais je vois chaque jour mieux que les hommes sont partout les mêmes, et que le progrès de l'envie et de la jalousie fait plus de mal aux âmes, que celui des lumières, qui en est la cause, ne peut faire de bien aux esprits.

Je n'ai certainement pas oublié, madame la

duchesse, que vous aviez désiré de la graine d[e]
gentiana filiformis; mais ce souvenir n'a fa[it]
qu'augmenter mon regret d'avoir perdu cett[e]
plante, sans me fournir aucun moyen de la r[e]-
couvrer. Sur le lieu même où je la trouvai, q[ui]
est à Trye, je la cherchai vainement l'année s[ui]-
vante, et soit que je n'eusse pas bien retenu l[a]
place ou le temps de sa florescence, soit qu'e[lle]
n'eût pas grené, et qu'elle ne se fût pas ren[ou]-
velée, il me fut impossible d'en retrouver l[e]
moindre vestige. J'ai éprouvé souvent la mê[me]
mortification au sujet d'autres plantes que
trouvées disparues des lieux où auparavant o[n les]
rencontrait abondamment; par exemple, le p[lan]-
tago uniflora, qui jadis bordait l'étang de M[ont]-
morency et dont j'ai fait en vain l'année dern[ière]
la recherche avec de meilleurs botanistes et [qui]
avaient de meilleurs yeux que moi; je vous p[ro]-
teste, madame la duchesse, que je ferais de [bon]
mon cœur le voyage de Trye pour y cueillir c[ette]
petite gentiane et sa graine, et vous faire parv[enir]
l'une et l'autre, si j'avais le moindre espo[ir de]
succès. Mais ne l'ayant pas trouvée l'anné[e sui]-
vante, étant encore sur les lieux, quelle a[ppa]-
rence qu'au bout de plusieurs années, où tou[s les]
renseignemens qui me restaient encore se [sont]
effacés, je puisse retrouver la trace de cette p[etite]
et fugace plante? Elle n'est point ici au Jard[in du]
Roi, ni, que je sache, en aucun autre jard[in;]
très-peu de gens même la connaissent. A l'é

u *carthamus lanatus*, j'en joindrai de la graine ux échantillons d'herbiers que j'espère vous en- oyer à la fin de l'hiver.

J'apprends, madame la duchesse, avec une en douce joie, le parfait rétablissement de mon cien et bon voisin, M. Granville. Je suis très- uché de la peine que vous avez prise de m'en struire, et vous avez par là redoublé le prix une si bonne nouvelle.

Je vous supplie, madame la duchesse, d'agréer, ec mon respect, mes vifs et vrais remercîmens toutes vos bontés.

Lettre XIV. *A la même.*

A Paris, le 22 octobre 1773.

J'ai reçu, dans son temps, la lettre dont m'a noré madame la duchesse, le 7 octobre; quand elle dont il y est fait mention, écrite quinze rs auparavant, je ne l'ai point reçue : la quan- de sottes lettres qui me venaient de toutes ts par la poste me force à rebuter toutes celles t l'écriture ne m'est pas connue, et il se peut en mon absence la lettre de madame la du- sse n'ait pas été distinguée des autres. J'irais la amer à la poste, si l'expérience ne m'avait ap- que mes lettres disparaissaient aussitôt qu'elles rendues, et qu'il ne m'est plus possible de les oir. C'est ainsi que j'en ai perdu une de M. Lin- ts que je n'ai jamais pu ravoir, après avoir

LETTRE A M. DU PEYROU.

10 octobre 176

Traité historique des plantes qui croi dans la Lorraine et les Trois-Évêché, M. P. J. Buc'hoz, avocat au parlement de docteur en médecine, etc.

CET ouvrage, dont deux volumes ont déjà en aura vingt *in-8°*, avec des planches grav

J'en étais ici, monsieur, quand j'ai reçu docte lettre; je suis charmé de vos prog vous exhorte à continuer; vous serez notre m et vous aurez tout l'honneur de notre fut voir. Je vous conseille pourtant de con M. Marais sur les noms des plantes, plus q leur étymologie; car *asphodelos*, et non p *phodeilos*, n'a pour racine aucun mot qui s ni *mort* ni *herbe*, mais tout au plus un ver signifie *je tue*, parce que les pétales de l'asph ont quelque ressemblance à des fers de piq reste, j'ai connu des asphodèles qui avai longues tiges et des feuilles semblables à cel lis. Peut-être faut-il dire correctement *du des asphodèles*. La plante aquatique est bi nuphar, autrement *nymphæa*, comme je di faut redresser ma faute sur le calament, s'appelle pas en latin *calamentum*, mais *cal tha*, comme qui dirait belle menthe.

Le temps ni mon état présent ne m'en laissent pas dire davantage. Puisque mon silence doit parler pour moi, vous savez, monsieur, combien j'ai à me taire.

LETTRE A M. LIOTARD, LE NEVEU, HERBORISTE A GRENOBLE.

Bourgoin, le 7 novembre 1767.

J'AI reçu, monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire. Je n'ai point fait de réponse à la première, parce qu'elle était une réponse elle-même, et qu'elle n'en exigeait pas. Je vous envoie ci-joint le catalogue qui était avec la seconde, et sur lequel j'ai marqué les plantes que je serais bien aise d'avoir. Les dénominations de plusieurs d'entre elles ne sont pas exactes, ou du moins ne sont pas dans mon *Species* de l'édition de 1762. Vous m'obligerez de vouloir bien les y rapporter, avec le secours de M. Chappier, que je remercie, et que je salue. J'accepte l'offre de quelques mousses que vous voulez bien y joindre, pourvu que vous ayez la bonté d'y mettre aussi très-exactement les noms; car je serais peut-être fort embarrassé pour les déterminer sans le secours de mon *Dillenius*, que je n'ai plus. A l'égard du prix, je le réglerais de bon cœur si je pouvais n'écouter que la libéralité que j'y voudrais mettre; mais, ma situation me forçant de me borner en

toutes choses aux prix communs, je vous prie de vouloir bien régler celui-là de façon que vous y trouviez honnêtement votre compte, sans oublier de joindre à cette note celle des ports, et autres menus frais qui doivent vous être remboursés; et comme je n'ai aucune correspondance à Grenoble, je vous enverrai le montant par le courrier, à moins que vous ne m'indiquiez quelque autre voie. L'offre de venir vous-même est obligeante: mais je ne l'accepte pas, attendu que je n'en pourrais profiter, qu'il ne fait plus le temps d'herboriser, et que je ne suis pas en état de sortir pour cela. Portez-vous bien, mon cher M. Liotard; je vous salue de tout mon cœur.

RENOU.

Pourriez-vous me dire si le *pistacia therebinthus* et l'*osiris alba* croissent auprès de Grenoble? Je crois avoir trouvé l'un et l'autre au-dessus de la Bastille (1), mais je n'en suis pas sûr.

---

(1) Montagne auprès de laquelle Grenoble est situé.

LETTRE Ire. A M. DE LA TOURETTE,

CONSEILLER EN LA COUR DES MONNAIES DE LYON (*).

A Monquin, le 1 ; $\frac{17}{12}$69 (**).

J'AI différé, monsieur, de quelques jours à vous accuser la réception du livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer de la part de M. Gouan, et à vous remercier, pour me débarrasser auparavant d'un envoi que j'avais à faire, et me ménager le plaisir de m'entretenir un peu plus long-temps avec vous.

Je ne suis pas surpris que vous soyez revenu d'Italie plus satisfait de la nature que des hommes; c'est ce qui arrive généralement aux bons observateurs, même dans les climats où elle est moins belle. Je sais qu'on trouve peu de penseurs dans ce pays-là; mais je ne conviendrais pas tout-à-fait qu'on n'y trouve à satisfaire que les yeux, j'y voudrais ajouter les oreilles. Au reste, quand j'appris votre voyage, je craignis, monsieur, que les autres parties de l'histoire naturelle ne fissent quelque

---

(*) Il était en outre secrétaire de l'académie des sciences et belles-lettres de cette ville.

(**) Pour l'explication de cette manière de dater, comme pour connaître le motif du quatrain placé en tête de chacune des lettres qui vont suivre, voyez dans la *Correspondance* la note qui se rapporte à la lettre à l'abbé M**, du 9 février 1770.

tort à la botanique, et que vous ne rapportez de ce pays-là plus de raretés pour votre cab que de plantes pour votre herbier. Je présume, ton de votre lettre, que je ne me suis pas b coup trompé. Ah! monsieur, vous feriez tort à la botanique de l'abandonner après lui si bien montré, par le bien que vous lui avez fait, celui que vous pouvez encore lui faire.

Vous me faites bien sentir et déplorer m sère, en me demandant compte de mon h sation de Pila. J'y allai dans une mauvaise s par un très-mauvais temps, comme vous s avec de très-mauvais yeux, et avec des co gnons de voyage encore plus ignorans que et privé par conséquent de la ressource p suppléer que j'avais à la grande Chartreuse. J terai qu'il n'y a point, selon moi, de compar à faire entre les deux herborisations, et que de Pila me paraît aussi pauvre que celle d Chartreuse est abondante et riche. Je n'ap pas une *astrantia*, pas une *pirola*, pas une s nelle, pas une ombellifère, excepté le *meum* une saxifrage, pas une gentiane, pas une lég neuse, pas une belle didyname, excepté la m à grandes fleurs. J'avoue aussi que nous err sans guides, et sans savoir où chercher les pl riches, et je ne suis pas étonné qu'avec tous avantages qui me manquaient, vous ayez trou dans cette triste et vilaine montagne des riches que je n'y ai pas vues. Quoi qu'il en soit, je re

envoie, monsieur, la courte liste de ce que j'y ai vu, plutôt que de ce que j'en ai rapporté; car la pluie et ma maladresse ont fait que presque tout ce que j'avais recueilli s'est trouvé gâté et pouri à mon arrivée ici. Il n'y a dans tout cela que deux ou trois plantes qui m'aient fait un grand plaisir. Je mets à leur tête le *sonchus alpinus*, plante de cinq pieds de haut, dont le feuillage et le port sont admirables, et à qui ses grandes et belles fleurs bleues donnent un éclat qui la rendrait digne d'entrer dans votre jardin. J'aurais voulu, pour tout au monde, en avoir des graines; mais cela ne me fut pas possible, le seul pied que nous trouvâmes étant tout nouvellement en fleurs; et, vu la grandeur de la plante, et qu'elle est extrêmement aqueuse, à peine en ai-je pu conserver quelques débris à demi-pouris. Comme j'ai trouvé en route quelques autres plantes assez jolies, j'en ai ajouté séparément la note, pour ne pas la confondre avec ce que j'ai trouvé sur la montagne. Quant à la désignation particulière des lieux, il m'est impossible de vous la donner; car, outre la difficulté de la faire intelligiblement, je ne m'en ressouviens pas moi-même; ma mauvaise vue et mon étourderie font que je ne sais presque jamais où je suis; je ne puis venir à bout de m'orienter, et je me perds à chaque instant quand je suis seul, sitôt que je perds mon renseignement de vue.

Vous souvenez-vous, monsieur, dun petit souchet que nous trouvâmes en assez grande

abondance auprès de la grande Chartreuse, et
je crus d'abord être le *cyperus fuscus*, Lin.
n'est point lui, et il n'en est fait aucune men-
que je sache, ni dans le *Species*, ni dans au-
auteur de botanique, hors le seul *Michelius*.
voici la phrase : *Cyperus radice repente*, *c*
locustis unciam longis et lineam latis. Tab.
f. 1. Si vous avez, monsieur, quelque rens-
ment plus précis ou plus sûr dudit souchet
vous serais très-obligé de vouloir bien m'en
part.

La botanique devient un tracas si embarr-
et si dispendieux quand on s'en occupe av-
tant de passion, que pour y mettre de la ré-
je suis tenté de me défaire de mes livres de p-
La nomenclature et la synonymie forment
étude immense et pénible : quand on ne
qu'observer, s'instruire, et s'amuser entre la
ture et soi, l'on n'a pas besoin de tant de liv-
Il en faut peut-être pour prendre quelque id-
système végétal, et apprendre à observer;
quand une fois on a les yeux ouverts, que-
ignorant d'ailleurs qu'on puisse être, on n'a
besoin de livres pour voir et admirer sans c-
Pour moi, du moins, en qui l'opiniâtreté a
suppléé à la mémoire, et qui n'ai fait que
peu de progrès, je sens néanmoins qu'avec
gramens d'une cour ou d'un pré j'aurais de q-
m'occuper tout le reste de ma vie, sans jam-
m'ennuyer un moment. Pardon, monsieur,

;out ce long bavardage. Le sujet fera mon excuse uprès de vous. Agréez, je vous supplie, mes très-umbles salutations.

Lettre II. *Au même.*

Monquin, le 17$\frac{26}{1}$70.

> Pauvres aveugles que nous sommes !
> Ciel, démasque les imposteurs,
> Et force leurs barbares cœurs
> A s'ouvrir aux regards des hommes.

C'en est fait, monsieur, pour moi de la bota-ique; il n'en est plus question quant à présent, t il y a peu d'apparence que je sois dans le cas l'y revenir. D'ailleurs je vieillis, je ne suis plus ngambe pour herboriser; et des incommodités [ui m'avaient laissé d'assez longs relâches mena-ent de me faire payer cette trève. C'est bien assez lésormais pour mes forces des courses de nécessité; je dois renoncer à celles d'agrément, ou les orner à des promenades qui ne satisfont pas l'avi-lité d'un botanophile. Mais, en renonçant à une tude charmante, qui pour moi s'était transfor-née en passion, je ne renonce pas aux avantages u'elle m'a procurés, et surtout, monsieur, à cul-iver votre connaissance et vos bontés, dont j'es-ère aller dans peu vous remercier en personne. 'est à vous qu'il faut renvoyer toutes les exhor-ations que vous me faites sur l'entreprise d'un lictionnaire de botanique, dont il est étonnant

que ceux qui cultivent cette science sentent la nécessité. Votre âge, monsieur, vos talens, connaissances, vous donnent les moyens de mer, diriger et exécuter supérieurement cette treprise; et les applaudissemens avec lesquels premiers essais ont été reçus du public vous garans de ceux avec lesquels il accueillera travail plus considérable. Pour moi, qui ne dans cette étude, ainsi que dans beaucoup tres, qu'un écolier radoteur, j'ai songé plu herborisant, à me distraire et m'amuser qu' struire, et n'ai point eu, dans mes observ tardives, la sotte idée d'enseigner au public je ne savais pas moi-même. Monsieur, j- quarante ans heureux sans faire des livres suis laissé entraîner dans cette carrière malgré moi : j'en suis sorti de bonne heu ne retrouve pas, après l'avoir quittée, le dont je jouissais avant d'y entrer, je ret moins assez de bon sens pour sentir qu' étais pas propre, et pour perdre à jamais tation d'y rentrer.

J'avoue pourtant que les difficultés trouvées dans l'étude des plantes m'ont quelques idées sur le moyen de la facilite rendre utile aux autres, en suivant le fil tème végétal par une méthode plus grad moins abstraite que celle de Tournefort et ses successeurs, sans en excepter Lin même. Peut-être mon idée est-elle impra

ous en causerons, si vous voulez, quand j'aurai ıonneur de vous voir. Si vous la trouviez digne être adoptée, et qu'elle vous tentât d'entrepren-re sur ce plan des institutions botaniques, je oirais avoir beaucoup plus fait en vous excitant ce travail, que si je l'avais entrepris moi-même.

Je vous dois des remercîmens, monsieur, pour s plantes que vous avez eu la bonté de m'en-oyer dans votre lettre, et bien plus encore pour s éclaircissemens dont vous les avez accompa-ıées. Le *papyrus* m'a fait grand plaisir, et je l'ai ıis bien précieusement dans mon herbier. Votre *ntirrhinum purpureum* m'a bien prouvé que le ıien n'était pas le vrai, quoiqu'il y ressemble eaucoup; je penche à croire avec vous que c'est ne variété de l'*arvense;* et je vous avoue que j'en rouve plusieurs dans le *Species,* dont les phrases e suffisent point pour me donner des différences pécifiques bien claires. Voilà, ce me semble, un éfaut que n'aurait jamais la méthode que j'ima-ine, parce qu'on aurait toujours un objet fixe et éel de comparaison, sur lequel on pourrait aisé-nent assigner les différences.

Parmi les plantes dont je vous ai précédem-nent envoyé la liste, j'en ai omis une dont Lin-næus n'a pas marqué la patrie, et que j'ai trouvée à Pila, c'est le *rubia peregrina;* je ne sais si vous l'avez aussi remarquée; elle n'est pas absolument rare dans la Savoie et dans le Dauphiné.

Je suis ici dans un grand embarras pour le

transport de mon bagage, consistant, en gr
partie, dans un attirail de botanique. J'ai
tout, dans des papiers épars, un grand nom
de plantes sèches en assez mauvais ordre, et c
munes pour la plupart, mais dont cepen
quelques-unes sont plus curieuses : mais j'
ni le temps ni le courage de les trier, puisq
travail me devient désormais inutile. Avan
jeter au feu tout ce fatras de paperasses, j'ai
prendre la liberté de vous en parler à tout h
et si vous étiez tenté de parcourir ce foin
ritablement n'en vaut pas la peine, j'en p
faire une liasse qui vous parviendrait par
quet; car, pour moi, je ne sais comment
tout cela, ni qu'en faire. Je crois me rappel
exemple, qu'il s'y trouve quelques fougères,
autres le *polypodium fragrans*, que j'ai h
sées en Angleterre, et qui ne sont pas com
partout. Si même la revue de mon herbier
mes livres de botanique pouvait vous
quelques momens, le tout pourrait être
chez vous, et vous le visiteriez à votre aise.
doute pas que vous n'ayez la plupart de
livres. Il peut cependant s'en trouver d
comme *Parkinson*, et le *Gérard émacu*
peut-être n'avez-vous pas. Le *Valerius*
est assez rare; j'avais aussi *Tragus*, mais
donné à M. Clappier.

Je suis surpris de n'avoir aucune nou

M. Gouan, à qui j'ai envoyé les *carex* (1) de ce pays qu'il paraissait désirer, et quelques autres petites plantes, le tout à l'adresse de M. de Saint-Priest, qu'il m'avait donnée. Peut-être le paquet ne lui est-il pas parvenu : c'est ce que je ne saurais vérifier, vu que jamais un seul mot de vérité ne pénètre à travers l'édifice de ténèbres qu'on a pris soin d'élever autour de moi. Heureusement les ouvrages des hommes sont périssables comme eux, mais la vérité est éternelle : *post tenebras lux*.

Agréez, monsieur, je vous supplie, mes plus sincères salutations.

LETTRE III. *Au même.*

Monquin, le 17$\frac{22}{2}$70.

Pauvres aveugles que nous sommes, etc.

NE faites, monsieur, aucune attention à la bizarrerie de ma date; c'est une formule générale qui n'a nul trait à ceux à qui j'écris, mais seulement aux honnêtes gens qui disposent de moi avec autant d'équité que de bonté. C'est, pour ceux qui se laissent séduire par la puissance et tromper par l'imposture, un avis qui les rendra plus inexcusables, si, jugeant sur des choses que tout devrait leur rendre suspectes, ils s'obstinent

(1) Je me souviens d'avoir mis par mégarde un nom pour un autre, *carex vulpina*, pour *carex leporina*.

à se refuser aux moyens que prescrit la justice pour s'assurer de la vérité.

C'est avec regret que je vois reculer, par mon état et par la mauvaise saison, le moment de me rapprocher de vous. J'espère cependant ne pas tarder beaucoup encore. Si j'avais quelques graines qui valussent la peine de vous être présentées, je prendrais le parti de vous les envoyer d'avance, pour ne pas laisser passer le temps de les semer: mais j'avais fort peu de chose, et je le joignis avec des plantes de Pila, dans un envoi que je fis il y a quelques mois à madame la duchesse de Portland, et qui n'a pas été plus heureux, selon toute apparence, que celui que j'ai fait à M. Gouan, puisque je n'ai aucune nouvelle ni de l'un ni de l'autre. Comme celui de madame de Portland était plus considérable, et que j'y avais mis plus de soins et de temps, je le regrette davantage, mais il faut bien que j'apprenne à me consoler de tout. J'ai pourtant encore quelques graines d'un fort beau *seseli* de ce pays, que j'appelle *seseli Halleri*, parce que je ne le trouve pas dans *Linnæus*. J'en ai aussi d'une plante d'Amérique, que j'ai fait semer dans ce pays avec d'autres graines qu'on m'avait données, et qui seule a réussi. Elle s'appelle *gombaut* dans les îles, et j'ai trouvé que c'était l'*hibiscus esculentus*; il a bien levé, bien fleuri; et j'en ai tiré d'une capsule quelques graines bien mûres, que je vous porterai avec le *seseli*, si vous ne les avez pas. Comme l'une de ces

plantes est des pays chauds, et que l'autre grène fort tard dans nos campagnes, je présume que rien ne presse pour les mettre en terre, sans quoi je prendrais le parti de vous les envoyer.

Votre *galium rotundifolium*, monsieur, est bien lui-même à mon avis, quoiqu'il doive avoir la fleur blanche, et que le vôtre l'ait flave; mais comme il a rive à beaucoup de fleurs blanches de jaunir en séchant, je pense que les siennes sont dans le même cas. Ce n'est point du tout mon *rubia peregrina*, plante beaucoup plus grande, plus rigide, plus âpre, et de la consistance tout au moins de la garance ordinaire, outre que je suis certain d'y avoir vu des baies que n'a pas votre *galium*, et qui sont le caractère générique des *rubia*. Cependant je suis, je vous l'avoue, hors d'état de vous en envoyer un échantillon. Voici, là-dessus, mon histoire.

J'avais souvent vu en Savoie et en Dauphiné la garance sauvage, et j'en avais pris quelques échantillons. L'année dernière, à Pila, j'en vis encore; mais elle me parut différente des autres, et il me semble que j'en mis un specimen dans mon porte-feuille. Depuis mon retour, lisant par hasard, dans l'article *rubia peregrina*, que sa feuille n'a point de nervure en dessus, je me rappelai ou crus me rappeler que mon *rubia* de Pila n'en avoit point non plus; de là je conclus que c'était le *rubia peregrina*. En m'échauffant sur cette idée, je vins à conclure la même chose des

autres garances que j'avais trouvées dans ces p
parce qu'elles n'avaient d'ordinaire que qu
feuilles; pour que cette conclusion fût rais
ble, il aurait fallu chercher les plantes et vér
voilà ce que ma paresse ne me permit po
faire, vu le désordre de mes paperasses, e
temps qu'il aurait fallu mettre à cette rech
Depuis la réception, monsieur, de votre l
j'ai mis plus de huit jou s à feuilleter tous
livres et papiers l'un après l'autre, sans po
retrouver ma plante de Pila, que j'ai per
jetée avec tout ce qui est arrivé pouri. J'e
trouvé quelques-unes des autres; mais j'ai e
mortification d'y trouver la nervure bien ma
qui m'a désabusé, du moins sur celles-là. C
dant ma mémoire, qui me trompe si souven
retrace si bien celle de Pila, que j'ai peine
à en démordre, et je ne désespère pas qu
se trouve dans mes papiers ou dans mes l
Quoi qu'il en soit, figurez-vous dans l'écha
ci-joint les feuilles un peu plus larges et san
vure; voilà ma plante de Pila.

Quelqu'un de ma connaissance a souhaité
quérir mes livres de botanique en entier, e
demande même la préférence; ainsi je ne me
vaudrais point sur cet article de vos oblig
offres. Quant au fourrage épars dans des chi
puisque vous ne dédaignez pas de le parcour
le ferai remettre à M. Pasquet; mais il faut a
ravant que je feuillette et vide mes livres

esquels j'ai la mauvaise habitude de fourrer, en rrivant, les plantes que j'apporte, parce que cela est plus-tôt fait. J'ai trouvé le secret de gâter, de cette façon, presque tous mes livres, et de perdre presque toutes mes plantes, parce qu'elles tombent et se brisent sans que j'y fasse attention, tandis que je feuillette et parcours le livre, uniquement occupé de ce que j'y cherche.

Je vous prie, monsieur, de faire agréer mes remercîmens et salutations à monsieur votre frère. Persuadé de ses bontés et des vôtres, je me prévaudrai volontiers de vos offres dans l'occasion. Je finis, sans façon, en vous saluant, monsieur, de tout mon cœur.

Lettre IV. *Au même.*

Monquin, le 17 $\frac{16}{3}$ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Voici, monsieur, mes misérables herbailles, où j'ai bien peur que vous ne trouviez rien qui mérite d'être ramassé, si ce n'est des plantes que vous m'avez données vous-même, dont j'avais quelques-unes à double, et dont, après en avoir mis plusieurs dans mon herbier, je n'ai pas eu le temps de tirer le même parti des autres. Tout l'usage que je vous conseille d'en faire est de mettre le tout au feu. Cependant, si vous avez la patience de feuilleter ce fatras, vous y trouverez,

je crois, quelques plantes qu'un officier oblige
a eu la bonté de m'apporter de Corse, et que je
connais pas.

Voici aussi quelques graines du *seseli Hall*.
Il y en a peu, et je ne l'ai recueilli qu'avec be
coup de peine, parce qu'il grène fort tard et m
rit difficilement en ce pays : mais il y devient, e
revanche, une très-belle plante, tant par son p
port que par la teinte de pourpre que les p
mières atteintes du froid donnent à ses omb
et à ses tiges. Je hasarde aussi d'y joindre que
graines de *gombaut*, quoique vous ne m'en ay
rien dit, et que peut-être vous l'avez ou ne vo
en souciez pas, et quelques graines de l'*he*
phillon, qu'on ne s'avise guère de ramasser,
qui peut-être ne lève pas dans les jardins, car
ne me souviens pas d'y en avoir jamais vu.

Pardon, monsieur, de la hâte extrême avec l
quelle je vous écris ces deux mots, et qui m'a
presque oublier de vous remercier de l'*asper*
taurina, qui m'a fait bien grand plaisir. Si
chemins étaient praticables pour les voitures,
serais déjà près de vous. Je vous porterai le ca
logue de mes livres, nous y marquerons ceux q
peuvent vous convenir; et si l'acquéreur veut s
défaire, j'aurai soin de vous les procurer. Je
demande pas mieux, monsieur, je vous assur
que de cultiver vos bontés; et si jamais j'a
bonheur d'être un peu mieux connu de vous q
de monsieur **, qui dit si bien me connaîtr

j'espère que vous ne m'en trouverez pas indigne. Je vous salue de tout mon cœur.

Avez-vous le *dianthus superbus?* Je vous l'envoie à tout hasard. C'est réellement un bien bel œillet, et d'une odeur bien suave, quoique faible. J'ai pu recueillir de la graine bien aisément, car il croît en abondance dans un pré qui est sous mes fenêtres. Il ne devrait être permis qu'aux chevaux du soleil de se nourrir d'un pareil foin.

Lettre V. *Au même.*

A Paris, le 17 $\frac{4}{7}$ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Je voulais, monsieur, vous rendre compte de mon voyage en arrivant à Paris; mais il m'a fallu quelques jours pour m'arranger et me remettre au courant avec mes anciennes connaissances. Fatigué d'un voyage de deux jours, j'en séjournai trois ou quatre à Dijon, d'où, par la même raison, j'allai faire un pareil séjour à Auxerre, après avoir eu le plaisir de voir en passant M. de Buffon, qui me fit l'accueil le plus obligeant. Je vis aussi à Montbart M. Daubenton le subdélégué, lequel, après une heure ou deux de promenade ensemble dans le jardin, me dit que j'avais déjà des commencemens, et qu'en continuant de travailler je pourrais devenir un peu botaniste. Mais, le lendemain l'étant allé voir avant mon départ, je par-

courus avec lui sa pépinière, malgré la pluie
nous incommodait fort; et n'y connaissant p
que rien, je démentis si bien la bonne opi
qu'il avait eue de moi la veille, qu'il rétracta
éloge et ne me dit plus rien du tout. Malgré
mauvais succès, je n'ai pas laissé d'herboriser
peu durant ma route, et de me trouver en
de connaissance dans la campagne et dans
bois. Dans presque toute la Bourgogne j'ai vu
terre couverte, à droite et à gauche, de cette
grande gentiane jaune que je n'avais pu trouver
Pila. Les champs, entre Montbard et Ch
sont pleins de *bulbocastanum*, mais la bulbe
est beaucoup plus âcre qu'en Angleterre, et p
que immangeable; l'*œnante fistulosa* et la co
lourde (*pulsatilla*) y sont aussi en quantité
n'ayant traversé la foret de Fontainebleau
très à la hâte, je n'y ai rien vu du tout de re
quable que le *geranium grandiflorum*, que
trouvai sous mes pieds par hasard une seule f

J'allai hier voir M. Daubenton au Jardin
Roi; j'y rencontrai en me promenant, M. Rich
jardinier de Trianon, avec lequel je m'empres
comme vous jugez bien, de faire connaissance
me promit de me faire voir son *jardin*, qui
beaucoup plus riche que celui du roi à Par
ainsi me voilà à portée de faire, *dans l'un et da*
l'autre, quelque connaissance avec les plante
exotiques, sur lesquelles, comme *vous avez p*
voir, je suis parfaitement ignorant. Je prendr

.our voir Trianon plus à mon aise; quelque mo-
.ıent où la cour ne sera pas à Versailles, et je
ıcherai de me fournir à double de tout ce qu'on
ıe permettra de prendre, afin de pouvoir vous
nvoyer ce que vous pourriez ne pas avoir. J'ai
ussi vu le jardin de M. Cochin, qui m'a paru fort
eau; mais, en l'absence du maître, je n'ai osé
oucher à rien. Je suis, depuis mon arrivée, telle-
nent accablé de visites et de dîners, que, si ceci
lure, il est impossible que j'y tienne, et malheu-
cment je manque de force pour me défendre.
Cependant, si je ne prends bien vite un autre
.rain de vie, mon estomac et ma botanique sont
en grand péril. Tout ceci n'est pas le moyen de
reprendre la copie de musique d'une façon bien
lucrative; et j'ai peur qu'à force de dîner en ville
je ne finisse par mourir de faim chez moi. Mon
ame navrée avait besoin de quelque dissipation,
je le sens; mais je crains de n'en pouvoir ici régler
la mesure, et j'aimerais encore mieux être tout en
moi que tout hors de moi. Je n'ai point trouvé,
monsieur, de société mieux tempérée et qui me
convînt mieux que la vôtre; point d'accueil plus
selon mon cœur que celui que, sous vos auspices,
j'ai reçu de l'adorable Mélanie. S'il m'était donné
de me choisir une vie égale et douce, je voudrais,
tous les jours de la mienne, passer la matinée au
travail, soit à ma copie, soit sur mon herbier;
dîner avec vous et Mélanie; nourrir ensuite, une
heure ou deux, mon oreille et mon cœur, des sons

de sa voix et de ceux de sa harpe; puis me promener tête à tête avec vous le reste de la journée, en herborisant et philosophant selon notre fantaisie. Lyon m'a laissé des regrets qui m'en rapprocheront quelque jour peut-être : si cela m'arrive, vous ne serez pas oublié, monsieur, dans mes projets : puissiez-vous concourir à leur exécution! Je suis fâché de ne savoir pas ici l'adresse de monsieur votre frère, s'il y est encore : je n'aurais pas tardé si long-temps à l'aller voir, me rappeler à son souvenir, et le prier de vouloir bien me rappeler quelquefois au vôtre et à celui de M. **.

Si mon papier ne finissait pas, si la poste n'allait pas partir, je ne saurais pas finir moi-même. Mon bavardage n'est pas mieux ordonné sur le papier que dans la conversation. Veuillez supporter l'un comme vous avez supporté l'autre. *Vale, et me ama.*

Lettre VI. *Au même.*

A Paris, le 17 $\frac{2\ 8}{9}$ 70.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

Je ne voulais, monsieur, m'accuser de mes torts qu'après les avoir réparés; mais le mauvais temps qu'il fait et la saison qui se gâte me punissent d'avoir négligé le Jardin du Roi tandis qu'il faisait beau, et me mettent hors d'état de vous

rendre compte, quant à présent, du *plantago uniflora*, et des autres plantes curieuses dont j'aurais pu vous parler si j'avais su mieux profiter des bontés de M. de Jussieu. Je ne désespère pas pourtant de profiter encore de quelque beau jour d'automne pour faire ce pèlerinage, et aller recevoir, pour cette année, les adieux de la syngénésie : mais, en attendant ce moment, permettez, monsieur, que je prenne celui-ci pour vous remercier, quoique tard, de la continuation de vos bontés et de vos lettres, qui me feront toujours le plus vrai plaisir, quoique je sois peu exact à y répondre. J'ai encore à m'accuser de beaucoup d'autres omissions pour lesquelles je n'ai pas moins besoin de pardon. Je voulais aller remercier monsieur votre frère de l'honneur de son souvenir, et lui rendre sa visite; j'ai tardé d'abord, et puis j'ai oublié son adresse. Je le revis une fois à la Comédie italienne; mais nous étions dans des loges éloignées, je ne pus l'aborder, et maintenant j'ignore même s'il est encore à Paris. Autre tort inexcusable; je me suis rappelé de ne vous avoir point remercié de la connaissance de M. Robinet, et de l'accueil obligeant que vous m'avez attiré de lui. Si vous comptez avec votre serviteur, il restera trop insolvable; mais puisque nous sommes en usage, moi de faillir, vous de pardonner, couvrez encore cette fois mes fautes de votre indulgence, et je tâcherai d'en avoir moins besoin dans la suite, pourvu toutefois que vous n'exigiez pas

d'un coup. J'ai parlé à M. de Jussieu du papyru
que vous avez rapporté de Naples; il doute que c
soit le vrai papier *nilotica*. Si vous pouviez lui e
envoyer, soit plante, soit graines, soit par vo
soit par d'autres, j'ai vu que cela lui ferait gra
plaisir, et ce serait peut-être un excellent moye
d'obtenir de lui beaucoup de choses qu'alors no
aurions bonne grâce à demander, quoique je s
che bien par expérience qu'il est charmé d'obli
gratuitement; mais j'ai besoin de quelque c
pour m'enhardir, quand il faut demander.

Je remets avec cette lettre à MM. Boy de la
Tour qui s'en retournent, une boite conten
une araignée de mer, qui vient de bien loin:
on me l'a envoyée du golfe du Mexique. Co
cependant ce n'est pas une pièce bien rar
qu'elle a été fort endommagée dans le trajet.
sitais à vous l'envoyer; mais on me dit qu'
peut se raccommoder et trouver place encore d
un cabinet: cela supposé, je vous prie de la
donner une dans le vôtre, en considération d
homme qui vous sera toute sa vie bien sin
ment attaché. J'ai mis dans la même boite les d
ou trois semences de doronic et autres que j
sous la main. Je compte l'été prochain me reme
au courant de la botanique pour tâcher de me
un peu du mien dans une correspondance
m'est précieuse, et dont j'ai eu jusqu'ici seul
le profit. Je crains d'avoir poussé l'étourderie
point de ne vous avoir pas remercié de la c

plaisance de M. Robinet, et des honnêtetés dont il m'a comblé. J'ai aussi laissé repartir d'ici M. de Fleurieu sans aller lui rendre mes devoirs, comme je le devais et voulais faire. Ma volonté, monsieur, n'aura jamais de tort auprès de vous ni des vôtres; mais ma négligence m'en donne souvent de bien inexcusables, que je vous prie toutefois d'excuser dans votre miséricorde. Ma femme a été très-sensible à l'honneur de votre souvenir, et nous vous prions l'un et l'autre d'agréer nos très-humbles salutations.

Lettre VIII. *Au même.*

A Paris, le $17\frac{2}{1}72$.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

J'ai reçu, monsieur, avec grand plaisir, de vos nouvelles, des témoignages de votre souvenir, et des détails de vos intéressantes occupations. Mais vous me parlez d'un envoi de plantes par M. l'abbé Rosier, que je n'ai point reçu. Je me souviens bien d'en avoir reçu un de votre part, et de vous en avoir remercié, quoiqu'un peu tard, avant votre voyage de Paris; mais depuis votre retour à Lyon, votre lettre a été pour moi votre premier signe de vie; et j'en ai été d'autant plus charmé, que j'avais presque cessé de m'y attendre.

En apprenant les changemens survenus à Lyon, j'avais si bien préjugé que vous vous regarderiez

comme affranchi d'un dur esclavage, et que, dégagé de devoirs, respectables assurément, mais qu'un homme de goût mettra difficilement au nombre de ses plaisirs, vous en goûteriez un très-vif à vous livrer tout entier à l'étude de la nature, que j'avais résolu de vous en féliciter. Je suis fort aise de pouvoir du moins exécuter après coup, et sur votre propre témoignage, une résolution que ma paresse ne m'a pas permis d'exécuter d'avance, quoique très-sûr que cette félicitation ne viendrait pas mal à propos.

Les détails de vos herborisations et de vos découvertes m'ont fait battre le cœur d'aise. Il me semblait que j'étais à votre suite, et que je partageais vos plaisirs; ces plaisirs si purs, si doux, que si peu d'hommes savent goûter, et dont, parmi ce peu-là, moins encore sont dignes, puisque je vois, avec autant de surprise que de chagrin, que la botanique elle-même n'est pas exempte de ces jalousies, de ces haines couvertes et cruelles qui empoisonnent et déshonorent tous les autres genres d'études. Ne me soupçonnez point, monsieur, d'avoir abandonné ce goût délicieux; il jette un charme toujours nouveau sur ma vie solitaire. Je m'y livre pour moi seul, sans succès, sans progrès, presque sans communication, mais chaque jour plus convaincu que les loisirs livrés à la contemplation de la nature sont les momens de la vie où l'on jouit le plus délicieusement de soi. J'avoue pourtant que, depuis votre départ, j'ai joint un

petit objet d'amour-propre à celui d'amuser innocemment et agréablement mon oisiveté. Quelques fruits étrangers, quelques graines qui me sont par hasard tombées entre les mains, m'ont inspiré la fantaisie de commencer une très-petite collection en ce genre. Je dis commencer, car je serais bien fâché de tenter de l'achever, quand la chose me serait possible, n'ignorant pas que, tandis qu'on est pauvre, on ne sent que le plaisir d'acquérir; et que, quand on est riche, au contraire, on ne sent que la privation de ce qui nous manque, et l'inquiétude inséparable du désir de compléter ce qu'on a. Vous devez depuis long-temps en être à cette inquiétude, vous, monsieur, dont la riche collection rassemble en petit presque toutes les productions de la nature, et prouve, par son bel assortiment, combien M. l'abbé Rosier a eu raison de dire qu'elle est l'ouvrage du choix et non du hasard. Pour moi, qui ne vais que tâtonnant dans un petit coin de cet immense labyrinthe, je rassemble fortuitement et précieusement tout ce qui me tombe sous la main, et non-seulement j'accepte avec ardeur et reconnaissance les plantes que vous voulez bien m'offrir; mais, si vous vous trouviez avec cela quelques fruits ou graines surnuméraires et de rebut dont vous voulussiez bien m'enrichir, j'en ferais la gloire de ma petite collection naissante. Je suis confus de ne pouvoir, dans ma misère, rien vous offrir en échange, au moins pour le moment. Car, quoique j'eusse rassemblé quel-

ques plantes depuis mon arrivée à Paris, ma né-
gence et l'humidité de la chambre que j'ai d'abord
habitée ont tout laissé pourir. Peut-être serai-je
plus heureux cette année, ayant résolu d'employer
plus de soin dans la dessiccation de mes plantes,
et surtout de les coller à mesure qu'elles sont sè-
ches; moyen qui m'a paru le meilleur pour les
conserver. J'aurai mauvaise grâce, ayant fait une
recherche vaine, de vous faire valoir une her-
risation que j'ai faite à Montmorency l'été der-
avec La Caterve du Jardin du Roi; mais il est
tain qu'elle ne fut entreprise de ma part que
trouver le *plantago monanthos*, que j'eus le
grin d'y chercher inutilement. M. de Jussieu
jeune, qui vous a vu sans doute à Lyon, aura
vous dire avec quelle ardeur je priai tous ces
sieurs, sitôt que nous approchâmes de la
de l'étang, de m'aider à la recherche de
plante; ce qu'ils firent, et entre autres M. Th
avec une complaisance et un soin qui mérit
un meilleur succès.

Nous ne trouvâmes rien; et après deux h
d'une recherche inutile, au fort de la chaleu
le jour le plus chaud de l'année, nous fûmes
pirer et faire la halte sous des arbres qui n'ét
pas loin, concluant unanimement que le *pla*
uniflora, indiqué par Tournefort et M. de Ju
aux environs de l'étang de Montmorency, en a
absolument disparu. L'herborisation au surp
fut assez riche en plantes communes; mais l

ce qui vaut la peine d'être mentionné se réduit à l'*osmonde royale*, le *lythrum hyssopifolia*, le *lysimachia tenella*, le *peplis portula*, le *drosera rotundifolia*, le *cyperus fuscus*, le *schœnus nigricans*, et l'*hydrocotyle*, naissantes avec quelques feuilles petites et rares, sans aucune fleur.

Le papier me manque pour prolonger ma lettre. Je ne vous parle point de moi, parce que je n'ai plus rien de nouveau à vous en dire, et que je ne prends plus aucun intérêt à ce que disent, publient, impriment, inventent, assurent, et prouvent, à ce qu'ils prétendent, mes contemporains, de l'être imaginaire et fantastique auquel il leur a plu de donner mon nom. Je finis donc mon bavardage avec ma feuille, vous priant d'excuser le désordre et le griffonnage d'un homme qui a perdu toute habitude d'écrire, et qui ne la reprend presque que pour vous. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur, et vous prie de ne pas m'oublier auprès de monsieur et madame de Fleurieu.

LETTRE IX. *Au même.*

A Paris, le 17 7/1 73.

Pauvres aveugles que nous sommes! etc.

VOTRE seconde lettre, monsieur, m'a fait sentir bien vivement le tort d'avoir tardé si longtemps à répondre à la précédente, et à vous remercier des plantes qui l'accompagnaient. Ce



n'est pas que je n'aie été bien sensible à votre souvenir et à votre envoi ; mais la nécessité d'une vie trop sédentaire et l'inhabitude d'écrire des lettres en augmentent journellement la difficulté, et je sens qu'il faudra renoncer bientôt à tout commerce épistolaire, même avec les personnes qui, comme vous, monsieur, me l'ont toujours rendu instructif et agréable.

Mon occupation principale et la diminution de mes forces ont ralenti mon goût pour la botanique, au point de craindre de le perdre tout-à-fait. Vos lettres et vos envois sont bien propres à le ranimer. Le retour de la belle saison y contribuera peut-être : mais je doute qu'en aucun temps ma paresse s'accommode long-temps de la fantaisie des collections. Celle de graines qu'a faite M. Thouin avait excité mon émulation, et j'avais tenté de rassembler en petit autant de diverses semences et de fruits, soit indigènes, soit exotiques, qu'il en pourrait tomber sous ma main : j'ai fait bien des courses dans cette intention. J'en suis revenu avec des moissons assez raisonnables, et beaucoup de personnes obligeantes ayant contribué à les augmenter, je me suis bientôt senti, dans ma pauvreté, l'embarras des richesses ; car, quoique je n'aie pas en tout un millier d'espèces, l'effroi m'a pris en tentant de ranger tout cela ; et la place d'ailleurs me manquant pour y mettre une espèce d'ordre, j'ai presque renoncé à cette entreprise ; et j'ai des paquets de graines qui m'ont

; envoyés d'Angleterre et d'ailleurs, depuis assez
ıg-temps, sans que j'aie encore été tenté de les
vrir. Ainsi, à moins que cette fantaisie ne se
ıime, elle est, quant à présent, à peu près éteinte.
Ce qui pourra contribuer avec le goût de la
›menade qui ne me quittera jamais, à me con-
ver celui d'un peu d'herborisation, c'est l'entre-
se des petits herbiers en miniature que je me
; chargé de faire pour quelques personnes, et
, quoique uniquement composés de plantes
environs de Paris, me tiendront toujours un
en haleine pour les ramasser et les dessécher.
Quoi qu'il arrive de ce goût attiédi, il me lais-
ı toujours des souvenirs agréables des prome-
es champêtres dans lesquelles j'ai eu l'honneur
rous suivre, et dont la botanique a été le su-
et, s'il me reste de tout cela quelque part dans
e bienveillance, je ne croirai pas avoir cul-
sans fruit la botanique, même quand elle
ı perdu pour moi ses attraits. Quant à l'admi-
›n dont vous me parlez, méritée ou non, je
ous en remercie pas, parce que c'est un sen-
nt qui n'a jamais flatté mon cœur. J'ai promis
. de Châteaubourg que je vous remercierais
ı'avoir procuré le plaisir d'apprendre par lui
os nouvelles, et je m'acquitte avec plaisir de
›romesse. Ma femme est très-sensible à l'hon-
de votre souvenir, et nous vous prions,
sieur, l'un et l'autre, d'agréer nos remerci-
; et nos salutations.

LETTRE A M. L'ABBÉ DE PRAMONT.

N. B. — L'abbé de Pramont avait confié à Rou[illegible] une collection de planches gravées représent[illegible] plantes, et accompagnées d'un texte explica[illegible] chaque plante. Rousseau les a rangées suivant [illegible] thode de Linnée, et a joint au texte des notes [illegible] grand nombre. Ce recueil, en deux volumes gr[illegible] *folio* contenant 398 planches, et ayant pour [illegible] *Botanique mise à la portée de tout le monde, par* [illegible] *dame Regnault, Paris,* 1774 (*), est actuellem[illegible] à la bibliothèque de la Chambre des Député[illegible] est, avec l'original de la lettre qu'on va lire, une [illegible] raisonnée et méthodique faite par Rousseau ave[illegible] coup de soin.

A Paris, le 13 avril 17[illegible]

Vos planches gravées, monsieur, sont [illegible] et arrangées comme vous l'avez désiré. Vo[illegible] prié de vouloir bien les faire retirer. Elle[illegible] raient se gâter dans ma chambre, et n'y [illegible] plus qu'un embarras, parce que la peine [illegible] eue à les arranger me fait craindre d'y [illegible] derechef. Je dois vous prévenir, monsieur [illegible] y a quelques feuilles du discours extrê[illegible] barbouillées et presque inlisibles; difficiles [illegible] à relier sans rogner de l'écriture que j'ai qu[illegible]

(*) Il forme maintenant trois volumes; mais à l'ép[illegible] Rousseau l'eut entre les mains, on n'avait encore publi[illegible] deux premiers.

fois prolongée étourdiment sur la marge. Quoique j'aie assez rarement succombé à la tentation de faire des remarques, l'amour de la botanique et le désir de vous complaire m'ont quelquefois emporté. Je ne puis écrire lisiblement que quand je copie, et j'avoue que je n'ai pas eu le courage de doubler mon travail en faisant des brouillons. Si ce griffonnage vous dégoûtait de votre exemplaire après l'avoir parcouru, je vous offre, monsieur, le remboursement, avec l'assurance qu'il ne restera pas à ma charge. Agréez, monsieur, mes très-humbles salutations.

La *Table méthodique* dont il vient d'être parlé, est précédée d'un court préliminaire et terminée par cette observation :

« La méthode de Linnæus n'est pas, à la vérité, « parfaitement naturelle. Il est impossible de ré- « duire en un ordre méthodique et en même temps « vrai et exact les productions de la nature, qui « sont si variées et qui ne se rapprochent que par « des gradations insensibles. Mais un système de « botanique n'est point une histoire naturelle : « c'est une table, une méthode qui, à l'aide de « quelques caractères remarquables et à peu près « constans, apprend à rassembler les végétaux « connus et à y ramener les nouveaux individus « qu'on découvre. Ce moyen est nécessaire pour « en faciliter l'étude et fixer la mémoire. Ainsi « aucun système botanique n'est véritablement « naturel. Le meilleur est celui qui se trouve fondé

« sur les caractères les plus fixes et les plus ais
« connaître. »

Quant aux notes qu'on trouve presque sur cha feuille du Recueil en question, elles prouvent une p fonde connaissance de la matière, et sont quelq rédigées d'une manière piquante. En voici deux p au hasard.

Sur la grande capucine, n° 128.

« Madame de Linnée a remarqué que ses fl
« rayonnent et jettent une sorte de lueur av
« crépuscule. Ce que je vois de plus sûr dans
« observation, c'est que les dames dans ce p
« se lèvent plus matin que dans celui ci. »

Sur la mélisse ou citronelle, n° 214.

« Chaque auteur la gratifie d'une vertu. C
« comme les fées marraines, dont chacune d
« la filleule de quelque beauté ou qualité par
« lière. »

FRAGMENS

POUR

UN DICTIONNAIRE

DES TERMES

D'USAGE EN BOTANIQUE

VEC DES ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES.

(Voyez la note au verso de cette page.

N. B. — On la senti qu'il faudrait ajouter peu chose à ces *Fragmens* pour en former, sinon un Dic- *naire*, au moins un Vocabulaire encore fort abrégé s doute, mais assez complet dans son ensemble pour s fire aux personnes qui ne font de l'étude de la bota qu'un objet de distraction et d'amusement. Dans c vue, on a, dans une petite collection publiée en sous le titre de *Botanique de J. J. Rousseau*, a forme de *supplément aux Fragmens* une suite de articles pour lesquels on a annoncé s'être servi en gra partie du Dictionnaire de Bulliard, revu et augm par Richard.

Nous avons pensé que tous ces articles insérés leur ordre et incorporés aux Fragmens eux-mêmes draient ceux-ci d'un usage plus général, et con draient à la plus grande partie des lecteurs. Ces ar se distingueront facilement de ceux de Rousseau p signe * qui les précède.

INTRODUCTION.

Le premier malheur de la botanique est d'avoir été regardée dès sa naissance comme une partie de la médecine. Cela fit qu'on ne s'attacha qu'à trouver ou supposer des vertus aux plantes, et qu'on négligea la connaissance des plantes mêmes; car comment se livrer aux courses immenses et continuelles qu'exige cette recherche, et en même temps aux travaux sédentaires du laboratoire, et aux traitemens des malades, par lesquels on parvient à s'assurer de la nature des substances végétales, et de leurs effets dans le corps humain? Cette fausse manière d'envisager la botanique en a long-temps rétréci l'étude, au point de la borner presque aux plantes usuelles, et de réduire la chaine végétale à un petit nombre de chainons interrompus; encore ces chainons mêmes ont-ils été très-mal étudiés, parce qu'on y regardait seulement la matière, et non pas l'organisation. Comment se serait-on beaucoup occupé de la structure organique d'une substance, ou plutôt d'une masse ramifiée, qu'on ne songeait qu'à piler dans un mortier. On ne cherchait pas des plantes, mais des simples. C'était fort bien fait, dira-t-on; soit : mais il n'en a pas moins résulté que, si l'on connaissait fort bien les remèdes, on ne laissait pas de connaître fort mal les plantes; et c'est tout ce que j'avance ici.

La botanique n'était rien; il n'y avait point d'étude des plantes que pour trouver des remèdes; on ne cherchait de la botanique, et ceux qui se piquaient le plus de connaître les plantes n'avaient aucune idée, ni de leur structure, ni de l'économie végétale. Chacun connaissait de vue cinq ou six plantes de son canton, auxquelles il

donnait des noms au hasard, enrichis de vertus mer-
leuses qu'il lui plaisait de leur supposer; et chacu-
ces plantes changée en panacée universelle suffisait
pour immortaliser tout le genre humain. Ces pla
transformées en baume et en emplâtres, disparaiss
promptement, et faisaient bientôt place à d'autres
quelles de nouveaux venus, pour se distinguer, a
buaient les mêmes effets. Tantôt c'était une plante
velle qu'on décorait d'anciennes vertus, et tantôt
ciennes plantes proposées sous de nouveau
suffisaient pour enrichir de nouveaux charla
plantes avaient des noms vulgaires, différens da
canton; et ceux qui les indiquaient pour leurs
ne leur donnaient que des noms connus tout au p
le lieu qu'ils habitaient; et, quand leurs récipés co
dans d'autres pays, on ne savait plus de quelle pl
y était parlé; chacun en substituait une à sa fan
sans autre soin que de lui donner le même nom.
tout l'art que les Myrepsus, les Hildegardes, les
dus, les Villanova, et les autres docteurs de ces te
là, mettaient à l'étude des plantes dont ils ont
dans leurs livres; et il serait difficile peut-être au
d'en reconnaître une seule sur leurs noms ou sur
descriptions.

A la renaissance des lettres tout disparut pou
place aux anciens livres : il n'y eut plus rien de
de vrai que ce qui était dans Aristote et dans Ga
Au lieu d'étudier les plantes sur la terre, on ne le
diait plus que dans Pline et Dioscoride; et il n'y a
si fréquent dans les auteurs de ces temps-là que d
nier l'existence d'une plante par l'unique raiso
Dioscoride n'en a pas parlé. Mais ces doctes plan
fallait pourtant les trouver en nature pour le
ployer selon les préceptes du maître. Alors on s'év

l'on se mit à chercher, à observer, à conjecturer; et chacun ne manqua pas de faire tous ses efforts pour trouver dans la plante qu'il avait choisie les caractères décrits dans son auteur; et, comme les traducteurs, les commentateurs, les praticiens, s'accordaient rarement sur le choix, on donnait vingt noms à la même plante, et à vingt plantes le même nom, chacun soutenant que la sienne était la véritable, et que toutes les autres, n'étant pas celles dont Dioscoride avait parlé, devaient être proscrites de dessus la terre. De ce conflit résultèrent enfin des recherches, à la vérité plus attentives, et quelques bonnes observations qui méritèrent d'être conservées, mais en même temps un tel chaos de nomenclature, que les médecins et les herboristes avaient absolument cessé de s'entendre entre eux. Il ne pouvait plus y avoir communication de lumières, il n'y avait plus que des disputes de mots et de noms, et même toutes les recherches et descriptions utiles étaient perdues, faute de pouvoir décider de quelle plante chaque auteur avait parlé.

Il commença pourtant à se former de vrais botanistes, tels que Clusius, Cordus, Césalpin, Gesner, et à se faire de bons livres, et instructifs, sur cette matière, dans lesquels même on trouve dejà quelques traces de méthode Et c'était certainement une perte que ces pièces devinssent inutiles et inintelligibles par la seule discordance des noms. Mais de cela même que les auteurs commençaient à réunir les espèces, et à séparer les genres, chacun selon sa manière d'observer le port et la structure apparente, il résulta de nouveaux inconvéniens et une nouvelle obscurité, parce que chaque auteur, réglant sa nomenclature sur sa méthode, créait de nouveaux genres, ou séparait les anciens, selon que le requérait le caractère des siens : de sorte qu'espèces et genres, tout

était tellement mêlé, qu'il n'y avait presque pas de pl...
qui n'eût autant de noms différens qu'il y avait d'aut...
qui l'avaient décrite; ce qui rendait l'étude de la ...
cordance aussi longue et souvent plus difficile que c...
des plantes mêmes.

Enfin parurent ces deux illustres frères, qui ont ...
fait eux seuls pour le progrès de la botanique que ...
les autres ensemble qui les ont précédés et même ...
jusqu'à Tournefort : hommes rares, dont le savoir ...
mense, et les solides travaux, consacrés à la botani...
les rendent dignes de l'immortalité qu'ils leur ont ac...
car, tant que cette science naturelle ne tombera pa...
l'oubli, les noms de Jean et de Gaspar Bauhin ...
avec elle dans la mémoire des hommes.

Ces deux hommes entreprirent, chacun de son ...
une histoire universelle des plantes; et, ce qui se ...
porte plus immédiatement à cet article, ils entrep...
l'un et l'autre d'y joindre une synonymie, c'est-à-...
une liste exacte des noms que chacune d'elles ...
dans tous les auteurs qui les avaient précédés. Ce ...
vail devenait absolument nécessaire pour qu'on pût ...
fiter des observations de chacun d'eux; car, sans ce...
devenait presque impossible de suivre et démêler cha...
plante à travers tant de noms différens.

L'aîné a exécuté à peu près cette entreprise dans ...
trois volumes in-folio qu'on a imprimés après sa ...
et il y a joint une critique si juste, qu'il s'est rare...
trompé dans ses synonymies.

Le plan de son frère était encore plus vaste, comme ...
paraît par le premier volume qu'il en a donné, et ...
peut faire juger de l'immensité de tout l'ouvrage, s'il ...
eu le temps de l'exécuter; mais, au volume près do...

viens de parler, nous n'avons que les titres du reste dans son *pinax*; et ce *pinax*, fruit de quarante ans de travail, est encore aujourd'hui le guide de tous ceux qui veulent travailler sur cette matière, et consulter les anciens auteurs.

Comme la nomenclature des Bauhin n'était formée que des titres de leurs chapitres, et que ces titres comprenaient ordinairement plusieurs mots, de là vient l'habitude de n'employer pour noms de plantes que des phrases louches assez longues, ce qui rendait cette nomenclature non-seulement trainante et embarrassante; mais pédantesque et ridicule. Il y aurait à cela, je l'avoue, quelque avantage, si ces phrases avaient été mieux faites; mais, composées indifféremment des noms des lieux d'où venaient ces plantes, des noms des gens qui les avaient envoyées, et même des noms d'autres plantes avec lesquelles on leur trouvait quelque similitude, ces phrases étaient des sources de nouveaux embarras, et de nouveaux doutes, puisque la connaissance d'une seule plante exigeait celle de plusieurs autres, auxquelles sa phrase renvoyait, et dont les noms n'étaient pas plus déterminés que le sien.

Cependant les voyages de long cours enrichissaient incessamment la botanique de nouveaux trésors; et tandis que les anciens noms accablaient déjà la mémoire, il en fallait inventer de nouveaux sans cesse pour les plantes nouvelles qu'on découvrait. Perdus dans ce labyrinthe immense, les botanistes, forcés de chercher un fil pour s'en tirer, s'attachèrent enfin sérieusement à la méthode. Herman, Rivin, Ray, proposèrent chacun la sienne; mais l'immortel Tournefort l'emporta sur eux tous: il rangea le premier, systématiquement, tout le règne végétal; et réformant en partie la nomenclature, la combina par ses nouveaux genres avec celle de Gas-

par Bauhin. Mais loin de la débarrasser de ses long- phrases, ou il en ajouta de nouvelles, ou il chargea les anciennes des additions que sa méthode le forçait à faire. Alors s'introduisit l'usage barbare de lier les nouveaux noms aux anciens par un *qui quæ quod* contradictoire, qui d'une même plante faisait deux genres différens.

Dens leonis qui *pilosella folio minus villoso* : *Doria* qui *jacobæa orientalis limonii folio* : *Titanokeratophyton* qui *litophyton marinum albicans.*

Ainsi la nomenclature se chargeait; les noms des plantes devenaient non-seulement des phrases, mais des périodes. Je n'en citerai qu'un seul de Plukenet qui prouvera que je n'exagère pas. « Gramen *myloicophorum* « *carolinianum, seu gramen altissimum, paniculà maxima* « *speciosa, e spicis majoribus compressiusculis utrinque* « *pinnatis blattam molendariam quodammodò referentibus* « *composita, foliis convolutis mucronatis pungentibus*. » Almag. 137.

C'en était fait de la botanique si ces pratiques eussent été suivies. Devenue absolument insupportable, la nomenclature ne pouvait plus subsister dans cet état, il fallait de toute nécessité qu'il s'y fît une réforme, ou que la plus riche, la plus aimable, la plus facile des trois parties de l'histoire naturelle fût abandonnée.

Enfin M. Linnæus, plein de son système sexuel, et des vastes idées qu'il lui avait suggérées, forma le projet d'une refonte générale, dont tout le monde sentait le besoin, mais dont nul n'osait tenter l'entreprise. Il fit plus, il l'exécuta; et, après avoir préparé, dans son *Critica botanica*, les règles sur lesquelles ce travail devait être conduit, il détermina, dans son *Genera plantarum*

les genres des plantes, ensuite les espèces dans son *Species;* de sorte que, gardant tous les anciens noms qui pouvaient s'accorder avec ces nouvelles règles, et refondant tous les autres, il établit enfin une nomenclature éclairée, fondée sur les vrais principes de l'art, qu'il avait lui-même exposés. Il conserva tous ceux des anciens genres qui étaient vraiment naturels; il corrigea, simplifia, réunit, ou divisa les autres, selon que le requéraient les vrais caractères; et, dans la confection des noms, il suivait, quelquefois même un peu trop sévèrement, ses propres règles.

A l'égard des espèces, il fallait bien, pour les déterminer, des descriptions et des différences; ainsi les phrases restaient toujours indispensables, mais s'y bornant à un petit nombre de mots techniques bien choisis et bien adaptés, il s'attacha à faire de bonnes et brèves définitions tirées des vrais caractères de la plante, bannissant rigoureusement tout ce qui lui était étranger. Il fallut pour cela créer, pour ainsi dire, à la botanique une nouvelle langue qui épargnât ce long circuit de paroles qu'on voit dans les anciennes descriptions. On s'est plaint que les mots de cette langue n'étaient pas tous dans Cicéron. Cette plante aurait un sens raisonnable, si Cicéron eût fait un traité complet de botanique. Ces mots cependant sont tous grecs ou latins, expressifs, courts, sonores, et forment même des constructions élégantes par leur extrême précision. C'est dans la pratique journalière de l'art qu'on sent tout l'avantage de cette nouvelle langue, aussi commode et nécessaire aux botanistes qu'est celle de l'algèbre aux géomètres.

Jusque là M. Linnæus avait déterminé le plus grand nombre des plantes connues, mais il ne les avait pas nommées; car ce n'est pas nommer une chose que de la

définir : une phrase ne sera jamais un vrai mot (*) n'en saurait avoir l'usage. Il pourvut à ce défaut par l'invention des noms triviaux qu'il joignit à ceux des genres pour distinguer les espèces. De cette manière le nom de chaque plante n'est composé jamais que de deux mots ; et ces deux mots seuls, choisis avec discernement et appliqués avec justesse, font souvent mieux connaître la plante que ne faisaient les longues phrases de M. et de Plukenet. Pour la connaître mieux encore régulièrement, on a la phrase qu'il faut sans doute, mais qu'on n'a plus besoin de répéter à tout propos lorsqu'il ne faut que nommer l'objet.

Rien n'était plus maussade et plus ridicule qu'une femme ou quelqu'un de ces hommes qui semblent, vous demandait le nom d'une herbe ou fleur dans un jardin, que la nécessité de cette réponse une longue enfilade de mots latins, qui semblaient à des évocations magiques ; inconvénient pour rebuter ces personnes frivoles d'une étude mante offerte avec un appareil aussi pédantesque.

Quelque nécessaire, quelque avantageuse cette réforme, il ne fallait pas moins que le savoir de M. Linnæus pour la faire avec succès, célébrité de ce grand naturaliste pour la faire lement adopter. Elle a d'abord éprouvé de la elle en éprouve encore ; cela ne saurait être ses rivaux dans la même carrière regardent tion comme un aveu d'infériorité qu'ils n'ont faire ; sa nomenclature paraît tenir tellement à

(*) Cette leçon est conforme à l'édition de Genève, à l'édition de Paris, en 38 vol. in-8°. Dans quelques lit : *Une phrase ne sera jamais un vrai nom.*

ie qu'on ne s'avise guère de l'en séparer; et les bota-
tes du premier ordre, qui se croient obligés, par hau-
r, de n'adopter le système de personne, et d'avoir
cun le sien, n'iront pas sacrifier leurs prétentions
progrès d'un art dont l'amour dans ceux qui le pro-
ent est rarement désintéressé.

Les jalousies nationales s'opposent encore à l'admis-
i d'un système étranger. On se croit obligé de soute-
les illustres de son pays, surtout lorsqu'ils ont cessé
vivre; car même l'amour-propre, qui faisait souffrir
c peine leur supériorité durant leur vie, s'honore de
gloire après leur mort.

Malgré tout cela, la grande commodité de cette nou-
e nomenclature, et son utilité, que l'usage a fait con-
re, l'ont fait adopter presque universellement dans
te l'Europe, plus tôt ou plus tard à la vérité, mais
n à peu près, partout, et même à Paris. M. de Jus-
vient de l'établir au Jardin du Roi, préférant ainsi
ilité publique à la gloire d'une nouvelle refonte, que
blait demander la méthode des familles naturelles,
t son illustre oncle est l'auteur. Ce n'est pas que cette
enclature linnéenne n'ait encore ses défauts, et ne
c de grandes prises à la critique; mais, en attendant
n en trouve une plus parfaite, à qui rien ne man-
il vaut cent fois mieux adopter celle-là que de n'en
r aucune, ou de retomber dans les phrases de Tour-
rt et de Gaspar Bauhin. J'ai même peine à croire
ne meilleure nomenclature pût avoir désormais assez
iccès pour proscrire celle-ci, à laquelle les botanis-
e l'Europe sont déjà tout accoutumés; et c'est par
uble chaîne de l'habitude et de la commodité qu'ils
ionceraient avec plus de peine encore qu'ils n'en
ıt à l'adopter. Il faudrait, pour opérer ce change-
, un auteur dont le crédit effaçât celui de M. Lin-

tudes a répandues dans la masse du genre huma... cela n'est pas, et que la troisième et plus aimable pa... de l'histoire naturelle mérite l'attention des cu... qu'on me dise comment on s'y prendra pour faire u... des connaissances ci-devant acquises, si l'on ne co... mence par apprendre la langue des auteurs, et par s... à quels objets se rapportent les noms employés pa... cun d'eux. Admettre l'étude de la botanique, et n... celle de la nomenclature, c'est donc tomber dans u... absurde contradiction.

FRAGMENS

POUR

UN DICTIONNAIRE

DES TERMES

D'USAGE EN BOTANIQUE.

* Abortif. Qui ne parvient point à sa perfection.

Abrupte. On donne l'épithète d'*abrupte* aux feuilles pinnées, au sommet desquelles manque la foliole impaire terminale qu'elles ont ordinairement.

Abreuvoirs, ou gouttières. Trous qui se forment dans le bois pouri des chicots, et qui, retenant l'eau des pluies, pourissent enfin le reste du tronc.

Acaulis, sans tige.

* Acotylédone, *sans cotylédons*. La plante ne développe point dans sa germination la feuille primordiale nommée *cotylédon*.

* Agamie, au lieu de *Cryptogamie*. Sans étamines ni pistils.

* Agrégées. Pédicillées naissantes; plusieurs ensemble d'un même point de la tige.

Aigrette. Touffe de filamens simples ou plumeux qui couronnent les semences dans plusieurs genres de composées et d'autres fleurs. L'aigrette est ou sessile, c'est-à-dire immédiatement attachée autour de l'embryon qui la porte, ou pédiculée, c'est-à dire portée par un pied appelé en latin *stipes*, qui la tient élevée au-dessus de l'embryon. L'aigrette sert d'abord de calice au fleuron, ensuite elle le pousse et le chasse à mesure qu'il se

fane, pour qu'il ne reste pas sous la semence et ne l'empêche de mûrir ; elle garantit cette même semence nue de l'eau de pluie qui pourrait la pourir ; et lorsque la semence est mûre elle lui sert d'aile pour être portée et disséminée au loin par les vents.

Ailée Une feuille composée de deux folioles opposées sur un même pétiole s'appelle *feuille ailée*.

Aisselle. Angle aigu ou droit, formé par une branche sur une autre branche, ou sur la tige, ou par une feuille sur sa branche.

* Alèné. Fait en alène.

* Alternes. Feuilles qui se trouvent sur divers points de la tige à des distances à peu près égales.

Amande. Semence enfermée dans un noyau.

* Amentacée. Plante dont les fleurs sont disposées en ...

* Amplexicaule, dont la base embrasse la tige.

* Ancipité. Ayant deux bords opposés plus ou moins tranchans.

Androgyne. Qui porte des fleurs mâles et des fleurs femelles sur le même pied. Ces mots *androgyne* et *monoique* signifient absolument la même chose : excepté que dans le premier on fait plus d'attention au différent sexe des fleurs ; et dans le second, à leur assemblage sur le même individu.

Angiosperme, à semences enveloppées. Ce terme d'angiosperme convient également aux fruits à capsule et aux fruits ...

Anthère. Capsule ou boite portée par le filet de l'étamine et qui, s'ouvrant au moment de la fécondation, répand la poussière prolifique

* Anthèse. Le temps où tous les organes d'une fleur sont dans leur parfait accroissement.

Anthologie. Discours sur les fleurs. C'est le titre d'un livre de Pontedera, dans lequel il combat de toute sa force le système sexuel, qu'il eût sans doute adopté lui-même, si les écrits de Vaillant et de Linnæus avaient précédé le sien.

Aphrodites. M. Adanson donne ce nom à des animaux dont chaque individu reproduit son semblable par la génération

mais sans aucun acte extérieur de copulation ou de fécondation, tels que quelques pucerons, les conques, la plupart des vers sans sexe, les insectes qui se reproduisent sans génération, mais par la section d'une partie de leur corps. En ce sens, les plantes qui se multiplient par boutures et par caïeux peuvent être appelées aussi aphrodites. Cette irrégularité, si contraire à la marche ordinaire de la nature, offre bien des difficultés à la définition de l'espèce : est-ce qu'à proprement parler il n'existerait point d'espèces dans la nature, mais seulement des individus? Mais on peut douter, je crois, s'il est des plantes absolument *aphrodites*, c'est-à-dire qui n'ont réellement point de sexe et ne peuvent se multiplier par copulation. Au reste, il y a cette différence entre ces deux mots *aphrodite* et *asexe*, que le premier s'applique aux plantes qui, n'ayant point de sexe, ne laissent pas de multiplier, au lieu que l'autre ne convient qu'à celles qui sont neutres ou stériles, et incapables de reproduire leur semblable.

Aphylle. On pourrait dire effeuillé; mais *effeuillé* signifie dont on a ôté les feuilles, et *aphylle*, qui n'en a point.

* Appendice. Toute partie qui, fixée à un organe quelconque, parait additionnelle à la structure ordinaire de cet organe.

Arbre. Plante d'une grandeur considérable, qui n'a qu'un seul et principal tronc divisé en maîtresses branches.

Arbrisseau. Plante ligneuse de moindre taille que l'arbre, laquelle se divise ordinairement dès la racine en plusieurs tiges. Les arbres et les arbrisseaux poussent, en automne, des boutons dans les aisselles des feuilles, qui se développent dans le printemps et s'épanouissent en fleurs et en fruits : différence qui les distingue des sous-arbrisseaux.

* Arille. Partie charnue qu'on rencontre dans quelques fruits, et qui n'est qu'une expansion du *cordon ombilical*. Voyez ce mot.

Articulé. Tige, racines, feuilles, silique : se dit lorsque quelqu'une de ces parties de la plante se trouve coupée par des nœuds distribués de distance en distance.

* Aubier. Nouveau bois qui se forme chaque année sur le corps ligneux.

AXILLAIRE. Qui sort d'une aisselle.

* BACCIFÈRE, dont le fruit est une baie.

BAIE. Fruit charnu ou succulent à une ou plusieurs lo[illegible]

BALLE. Calice dans les graminées.

* BIFIDE. Divisé longitudinalement en deux parties [illegible] par angle rentrant aigu.

* *Bifide* diffère de *bilobé*, en ce qu'au lieu d'un angle [illegible] celui-ci a un sinus obtus plus ou moins arrondi.

* BIGÉMINÉES. Au nombre de quatre, deux à deux, sur [illegible] pédoncule commun.

BOULON. Groupe de fleurettes amassées en tête.

BOURGEON. Germe des feuilles et des branches

BOUTON. Germe des fleurs.

* BOUTON. 1° A bois ou à feuilles appelé vulgairement [illegible] geon, est celui qui ne doit produire que des feuilles et [illegible] 2° Bouton à fleur et fruit, produit l'une et l'autre. [illegible] donne des fleurs, des feuilles et du bois. Les boutons [illegible] plus gros, plus courts, moins unis, moins pointus que [illegible] et leurs écailles sont plus velues en dedans.

BOUTURE. Est une jeune branche que l'on coupe à [illegible] arbres moelleux, tels que le figuier, le saule, le [illegible] laquelle reprend en terre sans racine. La réussite des [illegible] dépend plutôt de leur facilité à produire des racines, [illegible] l'abondance de la moelle des branches; car l'oranger, le [illegible] l'if et la sabine, qui ont peu de moelle, reprennent [illegible] de bouture.

* BRACTÉES ou FEUILLES FLORALES. Petites feuilles [illegible] sent avec les fleurs, et qui diffèrent toujours des feuilles [illegible] plante.

BRANCHES. Bras plians et élastiques du corps de l'arbre [illegible] sont elles qui lui donnent la figure; elles sont ou alternes [illegible] opposées, ou verticillées. Le bourgeon s'étend peu [illegible] branches posées collatéralement et composées des mêmes [illegible] de la tige : et l'on prétend que l'agitation des branches [illegible] par le vent est aux arbres ce qu'est aux animaux l'impulsion [illegible] cœur. On distingue,

1° Les maîtresses branches, qui tiennent immédiatement au tronc, et d'où partent toutes les autres.

2° Les branches à bois, qui, étant les plus grosses et pleines de boutons plats, donnent la forme à un arbre fruitier, et doivent le conserver en partie.

3° Les branches à fruit sont plus faibles et ont des boutons ronds.

4° Les chiffonnes sont courtes et menues.

5° Les gourmandes sont grosses, droites et longues.

6° Les veules sont longues et ne promettent aucune fécondité.

7° La branche voûtée est celle qui, après le mois d'août, a pris naissance, s'endurcit, et devient noirâtre.

8° Enfin, la branche de faux-bois est grosse à l'endroit où elle devrait être menue, et ne donne aucune marque de fécondité.

BULBE. Est une racine orbiculaire composée de plusieurs peaux ou tuniques emboîtées les unes dans les autres. Les bulbes sont plutôt des boutons sous terre que des racines, ils en ont eux-mêmes de véritables, généralement presque cylindriques et rameuses.

CALICE. Enveloppe extérieure, ou soutien des autres parties de la fleur, etc. Comme il y a des plantes qui n'ont point de calice, il y en a aussi dont le calice se métamorphose peu à peu en feuilles de la plante, et réciproquement il y en a dont les feuilles de la plante se changent en calice : c'est ce qui se voit dans la famille de quelques renoncules, comme l'anémone, la pulsatille, etc.

* CALICULE. Petites bractées environnant immédiatement la base externe d'un calice.

CAMPANIFORME, ou CAMPANULÉE. (V. CLOCHE.)

CAPILLAIRES. On appelle feuilles capillaires, dans la famille des mousses, celles qui sont déliées comme des cheveux. C'est ce qu'on trouve souvent exprimé dans le *Sinopsys* de Ray, et dans l'histoire des mousses de Dillen, par le mot grec de *trichodes*.

On donne aussi le nom de capillaires à une branche de la famille des fougères, qui porte comme elle sa fructification sur le dos des feuilles et ne s'en distingue que par la stature des plantes

qui la composent, beaucoup plus petite dans les capillaires que dans les fougères.

CAPRIFICATION. Fécondation des fleurs femelles d'une sorte de figuier dioïque par la poussière des étamines de l'individu mâle appelé caprifiguier. Au moyen de cette opération de la nature aidée en cela de l'industrie humaine, les figues ainsi fécondées grossissent, mûrissent, et donnent une récolte meilleure et plus abondante qu'on ne l'obtiendrait sans cela.

La merveille de cette opération consiste en ce que, dans le genre du figuier, les fleurs étant encloses dans le fruit, [illegible] que celles qui sont hermaphrodites ou androgynes qui [illegible] pouvoir être fécondées; car, quand les sexes sont tout-à-fait séparés, on ne voit pas comment la poussière des fleurs mâles pourrait pénétrer sa propre enveloppe et celle du fruit [illegible] jusqu'aux pistils qu'elle doit féconder. C'est un insecte [illegible] charge de ce transport : une sorte de moucheron partic[illegible] caprifiguier y pond, y éclôt, s'y couvre de la poussière [illegible] mines, la porte par l'œil de la figue à travers les écailles [illegible] garnissent l'entrée, jusque dans l'intérieur du fruit, et [illegible] poussière, ne trouvant plus d'obstacle, se dépose sur l'[illegible] destiné à la recevoir.

L'histoire de cette opération a été détaillée en premier [illegible] par Théophraste, le premier, le plus savant, ou, pour [illegible] dire, l'unique et vrai botaniste de l'antiquité; et, après lui, Pline chez les anciens; chez les modernes par Jean Baul[illegible] par Tournefort sur les lieux mêmes; après lui, par Pontedera [illegible] par tous les compilateurs de botanique et d'histoire naturelle qui n'ont fait que transcrire la relation de Tournefort.

CAPSULAIRE. Les plantes capsulaires sont celles dont le [illegible] est à capsules. Ray a fait de cette division sa dix-neuvième classe, *Herba vasculifera*.

CAPSULE. Péricarpe sec d'un fruit sec; car on ne donne p[illegible] par exemple, le nom de capsule à l'écorce de la grenad[illegible] que aussi sèche et dure que beaucoup d'autres capsules, [illegible] qu'elle enveloppe un fruit mou.

CAPUCHON (*Calyptra.*) Coiffe pointue qui couvre ord[illegible] ment l'urne des mousses. Le capuchon est d'abord ad[illegible]

ırne, mais ensuite il se détache et tombe quand elle approche
: la maturité.

*Caractères des plantes. Parties par lesquelles les végétaux
rassemblent ou diffèrent entre eux. Ils sont *classiques*, *géné-
ques* et *spécifiques*, quand ils forment les classes, les genres et
s espèces. Linnée a pris dans les étamines les caractères des
asses, les pistils pour les ordres; l'examen de toutes les parties
's organes reproductifs de la plante pour les genres, et toutes
s parties visibles et palpables pour les espèces.

Caryophyllée. Fleur caryophyllée ou en œillet.

*Casque. Lèvre supérieure des corolles labiées.

*Caulinaire. Ce qui naît immédiatement sur la tige.

Cayeux. Bulbes par lesquelles plusieurs liliacées et autres
antes se reproduisent.

*Chancissure. Assemblage de petits filamens produits par du
mier de mauvaise nature, ou par les racines de quelques
antes malades.

Chaton. Assemblages de fleurs mâles ou femelles spiralement
tachées à un axe, ou réceptacle commun, autour duquel ces
eurs prennent la figure d'une queue de chat. Il y a plus d'ar-
es à chatons mâles qu'il n'y en a qui aient aussi des chatons
melles.

Chaume. (*Culmus*). Nom particulier dont on distingue la tige
es graminées de celles des autres plantes, et à qui l'on donne
our caractère propre d'être géniculée et fistuleuse, quoique
aucoup d'autres plantes aient ce même caractère, et que les
iches et divers gramens des Indes ne l'aient pas. On ajoute que
: chaume n'est jamais rameux, ce qui néanmoins souffre encore
xception dans l'*arundo calamagrotis*, et dans d'autres.

*Chevauchantes. Feuilles pliées comme une gouttière aiguë,
t appliquées les unes sur les autres, disposées de même que
ans l'imbrication; elles sont convexes au lieu d'être angulées
ar le dos.

*Chevelue. Racine chargée d'un grand nombre de fibres dé-
iées.

*Cime (en). Les pédoncules communes partant d'un même

point ont leurs dernières divisions naissantes de points ... Les fleurs sont élevées ordinairement sur un même ... sureau.)

*Cirrhe. Filament au moyen duquel certaines plantes s'attachent à d'autres corps. (La vigne.)

*Coiffe. Enveloppe mince et membraneuse qui ... l'urne dans laquelle sont renfermés les organes de la ... tion des mousses.

Cloche. Fleurs en cloche, ou campaniformes.

*Collerette ou Involucre. Enveloppe commune ... tielle des ombellifères, placée à une certaine distance ... sont insérés les pétales des fleurs.

*Collet. Petite couronne qui termine intérieurement ... des feuilles des graminées.

Coloré. Les calices, les balles, les écailles, les ... les parties extérieures des plantes qui sont vertes ou ... munément sont dites colorées lorsqu'elles ont une ... éclatante et plus vive que leurs semblables; tels sont ... de la circée, de la moutarde, de la carline, les ... l'astrantia : la corolle des ornithogales blancs et jaunes ... au-dessous, et colorées en dessus; les écailles du ... si colorées qu'on les prendrait pour des pétales; et le ... polygala, d'abord très-coloré, perd sa couleur peu ... prend enfin celle d'un calice ordinaire.

*Complète. (Fleur) Quand elle a calice, corolle ... et pistil.

*Comprimé. Quand la largeur des côtés excède l'é...

*Congénère. Qui est du même genre.

*Conglobées. Feuilles ou fleurs ramassées en boule.

*Conifères. Fleurs ou fruits en forme de cône ... cône est un assemblage, arrondi ou ovoïdal, d'éca... ou ligneuses, imbriquées en tout sens d'une manière ... moins serrée autour d'un axe commun caché par elles.

*Conjuguées. Deux folioles fixées au sommet d'un ... commun, ou sur deux points opposés du même pétiole.

*Convoluté. Roulée en dedans par un côté; la feuille fait ors l'entonnoir.

Cordon ombilical dans les capillaires et fougères.

*Cordon ombilical. La saillie que forme le réceptacle d'une 'aine qu'elle porte ou enveloppe en s'y attachant par un point ı'on nomme *hile*.

Cornet. Sorte de nectaire infundibuliforme.

*Corolle. Partie de fleur qui embrasse immédiatement les ırtics sexuelles de la plante. C'est un organe en lance, ou en ıbe (suivant que la corolle est monopétale ou polypétale), qui, ;ant placé en dedans du calice, nait immédiatement en dehors ·ı point ou de la ligne d'insertion des étamines, ou bien les ›rte attachées par leurs bases à sa paroi interne. L'existence une corolle exige, suivant plusieurs botanistes, celle d'un calice. a corolle n'est jamais continue au bord même du calice.

*Cortical. Qui appartient à l'écorce.

Corymbe. Disposition de fleur qui tient le milieu entre l'om-ell · et la panicule; les pédicules sont graduées le long de la tige omme dans la panicule, et arrivent tous à la même hauteur ormant à leur sommet une surface plane.

Le corymbe diffère de l'ombelle en ce que les pédicules qui e forment, au lieu de partir du même centre, partent, à diffé-'entes hauteurs, de divers points sur le même axe.

Corymbifères. Ce mot semblerait devoir désigner les plantes ı fleurs en corymbe, comme celui d'*ombellifères* désigne les ›lantes à fleurs en parasol. Mais l'usage n'a pas autorisé cette ınalogie; l'acception dont je vais parler n'est pas même fort ısitée; mais comme elle a été employée par Ray et par d'autres ›otanistes, il la faut reconnaitre pour les entendre.

Les plantes *corymbifères* sont donc dans la classe des composées, et dans la section des discoïdes celles qui portent leurs semences nues, c'est-à-dire sans aigrettes ni filets qui les couronnent; tels sont les bidens, les armoises, la tanaisie, etc. On observera que les demi-fleuronnées, à semences nues, comme la lampsane, l'hyoseris, la catanance, etc., ne s'appellent pas cependant corymbifères, parce qu'elles ne sont pas du nombre des *discoïdes*.

Cosse. Péricarpe des fruits légumineux. La cosse es-
sée ordinairement de deux valvules, et quelquefois a en
seule.

Cosson. Nouveau sarment qui croît sur la vigne ap
est taillée.

Cotylédon. Foliole, ou partie de l'embryon, da
s'élaborent et se préparent les sucs nutritifs de la com

Les cotylédons, autrement appelés feuilles sémi
les premières parties de la plante qui paraissent l
lorsqu'elle commence à végéter. Ces premières feuille
souvent d'une autre forme que celles qui les suivent e
les véritables feuilles de la plante. Car, pour l'ordi
tylédons ne tardent pas à se flétrir et à tomber peu ap
plante est levée, et qu'elle reçoit par d'autres par
riture plus abondante que celle qu'elle tirait par eu
stance même de la semence.

Il y a des plantes qui n'ont qu'un cotylédon, e
cela, s'appellent monocotylédones, tels sont les p
liacées, les graminées, et d'autres plantes; le plus g
en ont deux, et s'appellent dicotylédones; si d'autr
davantage, elles s'appelleront polycotylédones. Les a
sont celles qui n'ont pas de cotylédons, telles que l
les mousses, les champignons, et toutes les cryptog

Ces différences de la germination ont fourni à Ra
botanistes, et en dernier lieu à messieurs de Juss
la première ou plus grande division naturelle du règ

Mais, pour classer les plantes suivant cette méth
les examiner sortant de terre dans leur première ger
jusque dans la semence même; ce qui est souvent fa
surtout pour les plantes marines et aquatiques, pour
et plantes étrangères ou alpines qui refusent de germ
dans nos jardins.

*Couronné. Fruit qui, provenant d'un ovaire inf
serve à son sommet une partie ou la totalité du limbe

Crucifère, ou Cruciforme, disposé en forme de cr
donne spécialement le nom de *crucifère* à une famille

ont le caractère est d'avoir des fleurs composées de quatre pétales disposés en croix, sur un calice composé d'autant de folioles, et, autour du pistil, six étamines, dont deux, égales entre elles, sont plus courtes que les quatre autres, et les divisent également.

*Cryptogame, dont les organes sexuels sont cachés, douteux, ou difficile à connaître. On ferait mieux d'appeler les plantes de ce genre *agames*, puisqu'elles n'ont ni étamines ni pistils.

*Culmifère. Plante dont la tige est un chaume. (Les graminées.)

*Cunéiforme. Rétréci de haut en bas en angle aigu.

Cupules. Sortes de petites calottes ou coupes qui naissent le plus souvent sur plusieurs lichens et algues, et dans le creux desquelles on voit les semences naître et se former, surtout dans le genre appelé jadis hépatique des fontaines, et aujourd'hui marchantia.

*Cylindrique. Ce qui est d'une forme allongée, de même grosseur dans sa longueur, et sans angles.

Cyme, ou Cymier. Sorte d'ombrelle, qui n'a rien de régulier, quoique tous ses rayons partent du même centre, telles sont les fleurs de l'obier, du chèvre-feuille, etc.

* Décourante. Feuille dont les deux bords se prolongent avec saillie sur la tige au dessous de son point détaché.

* Déhiscence. Manière dont une partie close de toutes parts s'ouvre.

Demi-fleuron. C'est le nom donné par Tournefort, dans les fleurs composées, aux fleurons échancrés, qui garnissent le disque des lactucées, et à ceux qui forment le contour des radiées. Quoique ces deux sortes de demi-fleurons soient exactement de même figure, et pour cela confondues sous le même nom par les botanistes, ils diffèrent pourtant essentiellement en ce que les premiers ont toujours des étamines, et que les autres n'en ont jamais. Les demi-fleurons, de même que les fleurons, sont toujours supères, et portés par la semence, qui est portée à son tour par le disque, ou réceptacle de la fleur. Le demi-fleuron est formé de deux parties, l'inférieure, qui est un tube ou cylindre très-court, et la supérieure, qui est plane, taillée en languette, et à qui on donne le nom. (Voyez Fleuron, Fleur.)

* DENTÉ. Ce dont les bords offrent de petites et courtes ailes

*DIADELPHES. Etamines réunies en deux corps par leurs filets, un de ceux-ci pouvant être solitaire.

*DIADELPHIE, signifie deux frères. *Voyez* la 17e classe du système.

DIÉCIE, ou DIOÉCIE, habitation séparée. On donne le nom de *Diécie* à une classe de plantes composées de toutes celles qui portent leurs fleurs mâles sur un pied, et leurs fleurs femelles sur un autre pied.

DIGITÉ. Une feuille est digitée lorsque ses folioles partent toutes du sommet de son pétiole comme d'un centre commun. Telle est, par exemple, la feuille du maronnier d'Inde.

*DIGYNE. Fleur ayant deux pistils, ou deux styles, ou deux stigmates sessiles.

DIOÏQUE. Toutes les plantes de la diécie sont dioïques.

*DIPTÈRE. Ayant deux ailes.

*DISPERME. Fruit renfermant deux graines, tantôt opposées l'une à côté de l'autre, ou surposées l'une au-dessus de l'autre.

DISQUE. Corps intermédiaire qui tient la fleur ou quelques unes de ses parties élevées au-dessus du vrai réceptacle.

Quelquefois on appelle disque le réceptacle même, comme dans les composées; alors on distingue la surface du réceptacle ou le disque, du contour qui le borde, et qu'on nomme rayon.

Disque est aussi un corps charnu qui se trouve dans quelques genres de plante au fond du calice, dessous l'embryon. Quelquefois les étamines sont attachées autour de ce disque.

*DIVERGENS. Pédoncules qui ont un point d'insertion commun et s'écartent ensuite.

*DODÉCAGYNE. Fleur ayant douze pistils, styles ou stigmates sessiles.

*DORSIFÈRES. Feuilles qui portent sur leur dos les parties de la fructification. (Les fougères.)

DRAGEONS. Branches enracinées qui tiennent au pied d'un arbre, ou au tronc, dont on ne peut les arracher sans l'éclater.

*DRUPE. Fruit charnu renfermant une noix. (Cerise, abricot

*Durée des plantes exprimée par les signes suivans.

◎ Annuelle. ♃ Vivace.
♂ Bisannuelle. ♄ Ligneuse.

Écailles, ou Paillettes. Petites languettes paléacées, qui, dans plusieurs genres de fleurs composées, implantées sur le réceptacle, distinguent et séparent les fleurons; quand les paillettes sont de simples filets, on les appelle des poils; mais quand elles ont quelque largeur, elles prennent le nom d'écailles.

Il est singulier dans le héranthème à fleur double, que les écailles autour du disque s'alongent, se colorent, et prennent l'apparence de vrais demi-fleurons, au point de tromper à l'aspect quiconque n'y regarderait pas de bien près.

On donne très-souvent le nom d'écailles aux calices des chatons et des cônes : on le donne aussi aux folioles des calices imbriqués des fleurs en tête, tels que les chardons, les jacées, et à celles des calices de substance sèche et scarieuse du xeranthème et de la catananche.

La tige des plantes dans quelques espèces est aussi chargée d'écailles : ce sont des rudimens coriaces de feuilles qui quelquefois en tiennent lieu, comme dans l'orabanche et le tussilage.

Enfin on appelle encore écailles les enveloppes imbriquées des balles de plusieurs liliacées, et les balles ou calices aplatis des schœnus, et d'autres graminacées.

* Échancré. Dont le sommet a un petit sinus ou angle rentrant.

Écorce. Vêtement ou partie enveloppante du tronc et des branches d'un arbre. L'écorce est moyenne entre l'épiderme à l'extérieur, et le *liber* à l'intérieur; ces trois enveloppes se réunissent souvent dans l'usage vulgaire, sous le nom commun d'écorce.

* Écusson. Petits tubercules ou petites concavités des lichens, dans le temps de leur fructification.

Édule (*Edulis*), bon à manger. Ce mot est du nombre de ceux qu'il est à désirer qu'on fasse passer du latin dans la langue universelle de la botanique.

* Embryon. Le jeune fruit qui renferme en petit la plante. Il est ou droit, ou courbé, ou roulé en spirale. L'une de ses extré-

dans un jardin ont un air trop calme, y prospèrent moins et souvent languissent et dégénèrent.

*Fibreux. Dont la chair ou le péricarpe est rempli de filamens plus ou moins tenaces.

Filet. Pédicule qui soutient l'étamine. On donne aussi le nom de filets aux poils qu'on voit sur la surface des tiges, des feuilles et même des fleurs de plusieurs plantes.

*Filipendule. Qui pend comme un fil.

*Fistuleux. Alongé cylindrique et creux, mais clos par les deux bouts.

Fleur. Si je livrais mon imagination aux douces sensations que ce mot semble appeler, je pourrais faire un article agréable peut-être aux bergers, mais fort mauvais pour les botanistes: écartons donc un moment les vives couleurs, les odeurs suaves, les formes élégantes, pour chercher premièrement à bien connaître l'être organisé qui les rassemble. Rien ne parait d'abord plus facile : qui est-ce qui croit avoir besoin qu'on lui apprenne ce que c'est qu'une fleur? Quand on ne me demande pas ce que c'est que le temps, disait saint Augustin, je le sais fort bien; je ne le sais plus quand on me le demande. On en pourrait dire autant de la fleur et peut-être de la beauté même, qui, comme elle, est la rapide proie du temps. En effet, tous les botanistes qui ont voulu donner jusqu'ici des définitions de la fleur, ont échoué dans cette entreprise, et les plus illustres, tels que MM. Linnæus, Haller, Adanson, qui sentaient mieux la difficulté que les autres, n'ont pas même tenté de la surmonter, et ont laissé la fleur à définir. Le premier a bien donné dans sa *Philosophie botanique* les définitions de Jungins, de Ray, de Tournefort, de Pontedera, de Ludwig, mais sans en adopter aucune et sans en proposer de son chef.

Avant lui Pontedera avait bien senti et bien exposé cette difficulté; mais il ne put résister à la tentation de la vaincre. Le lecteur pourra bientôt juger du succès. Disons maintenant en quoi cette difficulté consiste, sans néanmoins compter, si je tente à mon tour de lutter contre elle, de réussir mieux qu'on n'a fait jusqu'ici.

On me présente une rose, et l'on me dit : Voilà une fleur.

C'est me la montrer, je l'avoue, mais ce n'est pas la définir, et cette inspection ne me suffira pas pour décider sur toute autre plante si ce que je vois est ou n'est pas la fleur; car il y a une multitude de végétaux qui n'ont, dans aucune de leurs parties, la couleur apparente que Ray, Tournefort, Jungins, font entrer dans la définition de la fleur, et qui pourtant portent des fleurs non moins réelles que celles du rosier, quoique bien moins apparentes.

On prend généralement pour la fleur la partie colorée de la fleur qui est la corolle, mais on s'y trompe aisément : il y a des bractées et d'autres organes autant et plus colorés que la fleur même et qui n'en font point partie, comme on le voit dans l'ormin, dans le blé-de-vache, dans plusieurs amaranthes et chenopodium; il y a des multitudes de fleurs qui n'ont point du tout de corolle, d'autres qui l'ont sans couleur, si petite et si peu apparente, qu'il n'y a qu'une recherche bien soigneuse qui puisse l'y faire trouver. Lorsque les blés sont en fleur, y voit-on des pétales colorés? en voit-on dans les mousses, dans les graminées? en voit-on dans les chatons du noyer, du hêtre et du chêne, dans l'aune, dans le noisetier, dans le pin, et dans ces multitudes d'arbres et d'herbes qui n'ont que des fleurs à étamines? Ces fleurs néanmoins n'en portent pas moins le nom de fleur : l'essence de la fleur n'est donc pas dans la corolle.

Elle n'est pas non plus séparément dans aucune des autres parties constituantes de la fleur, puisqu'il n'y a aucune de ces parties qui ne manque à quelques espèces de fleurs : le calice manque, par exemple, à presque toute la famille des liliacées, et l'on ne dira pas qu'une tulipe ou un lis ne sont pas une fleur. S'il y a quelques parties plus essentielles que d'autres à une fleur, ce sont certainement le pistil et les étamines : or, dans toute la famille des cucurbitacées, et même dans toute la classe des monoïques, la moitié des fleurs sont sans pistil, l'autre moitié sans étamines, et cette privation n'empêche pas qu'on ne les nomme et qu'elles ne soient les unes et les autres de véritables fleurs. L'essence de la fleur ne consiste donc ni séparément dans quelques-unes de ses parties dites constituantes, ni même dans l'assemblage de toutes ces parties. En quoi donc consiste propre-

ment cette essence? Voilà la question, voilà la difficulté, et voici la solution par laquelle Pontedera a tâché de s'en tirer.

La fleur, dit-il, est une partie dans la plante, différente des autres par sa nature et par sa forme, toujours adhérente et attenante à l'embryon, si la fleur a un pistil; et, si le pistil manque, ne tenant à nul embryon.

Cette définition pèche, ce me semble, en ce qu'elle embrasse trop; car, lorsque le pistil manque, la fleur n'ayant plus d'autres caractères que de différer des autres parties de la plante par sa nature et par sa forme, on pourra donner ce nom aux bractées, aux stipules, aux nectarium, aux épines, et à tout ce qui n'est ni feuilles ni branches; et quand la corolle est tombée et que le fruit approche de sa maturité, on pourrait encore donner le nom de fleur au calice et au réceptacle, quoique réellement il n'y ait alors plus de fleur. Si cette définition convient omni, elle ne convient pas soli, et manque par là d'une des deux principales conditions requises. Elle laisse d'ailleurs un vide dans l'esprit, qui est le plus grand défaut qu'une définition puisse avoir; car, après avoir assigné l'usage de la fleur au profit de l'embryon quand elle y adhère, elle fait supposer totalement inutile celle qui n'y adhère pas, et remplit mal l'idée que le botaniste doit avoir du concours des parties et de leur emploi dans le jeu de la machine organique.

Je crois que le défaut général vient ici d'avoir trop considéré la fleur comme une substance absolue, tandis qu'elle n'est, ce me semble, qu'un être collectif et relatif; et d'avoir trop raffiné sur les idées, tandis qu'il fallait se borner à celle qui se présentait naturellement. Selon cette idée, la fleur ne me paraît que l'état passager des parties de la fructification durant la fécondation du germe : de là suit que, quand toutes les parties de la fructification seront réunies, il n'y aura qu'une fleur, quand elles seront séparées, il y en aura autant qu'il y a de parties essentielles à la fécondation; et, comme ces parties essentielles ne sont qu'au nombre de deux, savoir, le pistil et les étamines, il n'y aura par conséquent que deux fleurs, l'une mâle et l'autre femelle, qui soient nécessaires à la fructification. On en peut cependant supposer une troisième qui réunirait les sexes séparés dans les deux autres; mais alors, si toutes ces fleurs étaient également...

troisième rendrait les deux autres superflues et pourrait seule ffire à l'œuvre, ou bien il y aurait réellement deux fécondans, et nous n'examinons ici la fleur que dans une.

La fleur n'est donc que le foyer et l'instrument de la fécon-:ion : une seule suffit quand elle est hermaphrodite; quand elle st que mâle ou femelle, il en faut deux : savoir, une de cha-e sexe; et si l'on fait entrer d'autres parties, comme le calice la corolle, dans la composition de la fleur, ce ne peut être nme essentielles, mais seulement comme nutritives et conser-rices de celles qui le sont. Il y a des fleurs sans calice; il y en ıns corolle; il y en a même sans l'un et sans l'autre : mais il en a point et il n'y en saurait avoir qui soient en même temps s pistil et sans étamines.

La fleur est une partie locale et passagère de la plante qui cède la fécondation du germe, et dans laquelle ou par laquelle : s'opère.

Je ne m'étendrai pas à justifier ici tous les termes de cette inition qui peut-être n'en vaut pas la peine; je dirai seule-nt que le mot *précède* m'y paraît essensiel, parce que le plus vent la corolle s'ouvre et s'épanouit avant que les anthères ıvrent à leur tour; et, dans ce cas, il est incontestable que la ı préexiste à l'œuvre de la fécondation. J'ajoute que cette ındation s'opère *dans elle* ou *par elle*, parce que, dans les fleurs es d s plantes androgynes et dioiques, il ne s'opère aucune :tification, et qu'elles n'en sont pas moins des fleurs pour cela.

Voilà, ce me semble, la notion la plus juste qu'on puisse se e de la fleur, et la seule qui ne laisse aucune prise aux objec-ıs qui renversent toutes les autres définitions qu'on a tenté ı donner jusqu'ici : il faut seulement ne pas prendre trop :tement le mot *durant*, que j'ai employé dans la mienne; car ıe avant que la fécondation du germe soit commencée, on t dire que la fleur existe aussitôt que les organes sexuels sont évidence, c'est-à-dire aussitôt que la corolle est épanouie; et dinaire les anthères ne s'ouvrent pas à la poussière séminale, l'instant que la corolle s'ouvre aux anthères. Cependant la ındation ne peut commencer avant que les anthères soient ertes : de même l'œuvre de la fécondation s'achève souvent

avant que la corolle se flétrisse et tombe; or, jusqu'à cette … on peut dire que la fleur existe encore. Il faut donc … nécessairement un peu d'extension au mot durant, pour … voir dire que la fleur et l'œuvre de la fécondation comm… et finissent ensemble.

Comme généralement la fleur se fait remarquer par sa … partie bien plus apparente que les autres par la viv… couleurs, c'est dans cette corolle aussi qu'on fait machinal… consister l'essence de la fleur, et les botanistes eux-mêm… sont pas toujours exempts de cette petite illusion, car … ils emploient le mot de fleur pour celui de corolle; … petites impropriétées d'inadvertance importent peu qu… ne changent rien aux idées qu'on a des choses quand on … De là ces mots de fleurs monopétales, polypétales, de … labiées, personnées, de fleurs régulières, irrégulières, etc. … trouve fréquemment dans les livres même d'institution … petite impropriété était non-seulement pardonnable, ma… que forcée à Tournefort et à ses contemporains, qui … pas encore le mot de corolle, et l'usage s'en est conserv… eux par l'habitude, sans grand inconvénient; mais il … pas permis à moi qui remarque cette incorrection de l'im… ainsi je renvoie au mot Corolle à parler de ses formes … et de ses divisions.

Mais je dois parler ici des fleurs composées et simples, … que c'est la fleur même et non la corolle qui se compose. … on le va voir après l'exposition des parties de la fleur sim…

On divise cette fleur en complète et incomplète. L… complète est celle qui contient toutes les parties essentie… concourantes à la fructification, et ces parties sont au nom… quatre : deux essentielles, savoir, le pistil et l'étamine, … étamines; et deux accessoires ou concourantes, savoir, la c… et le calice; à quoi l'on doit ajouter le disque ou récept… porte le tout.

La fleur est complète quand elle est composée de tout… parties; quand il lui en manque quelqu'une, elle est in… plète. Or, la fleur incomplète peut manquer non-seuleme… corolle et de calice, mais même de pistil ou d'étamines; et, …

ce dernier cas, il y a toujours une autre fleur, soit sur le même individu, soit sur un différent, qui porte l'autre partie essentielle qui manque à celle-ci; de là la division en fleurs hermaphrodites, qui peuvent être complètes ou ne l'être pas, en fleurs purement mâles ou femelles, qui sont toujours incomplètes.

La fleur hermaphrodite incomplète n'en est pas moins parfaite pour cela, puisqu'elle se suffit à elle-même pour opérer la fécondation; mais elle ne peut être appelée complète, puisqu'elle manque de quelqu'une des parties de celles qu'on appelle ainsi. Une rose, un œillet, sont, par exemple, des fleurs parfaites et complètes, parce qu'elles sont pourvues de toutes ces parties. Mais une tulipe, un lis, ne sont point des fleurs complètes, quoique parfaites, parce qu'elles n'ont point de calice; de même la jolie petite fleur appelée paronichia est parfaite comme hermaphrodite; mais elle est incomplète, parce que, malgré sa riante couleur, il lui manque une corolle.

Je pourrais, sans sortir encore de la section des fleurs simples, parler ici des fleurs régulières, et des fleurs appelées irrégulières. Mais, comme ceci se rapporte principalement à la corolle, il vaut mieux sur cet article renvoyer le lecteur à ce mot. Reste donc à parler des oppositions que peut souffrir ce mot de fleur simple.

Toute fleur d'où résulte une seule fructification est une fleur simple. Mais si d'une seule fleur résultent plusieurs fruits, cette fleur s'appellera composée, et cette pluralité n'a jamais lieu dans les fleurs qui n'ont qu'une corolle. Ainsi toute fleur composée a nécessairement non-seulement plusieurs pétales, mais plusieurs corolles; et, pour que la fleur soit réellement composée, et non pas une seule agrégation de plusieurs fleurs simples, il faut que quelqu'une des parties de la fructification soit commune à tous les fleurons composans, et manque à chacun d'eux en particulier.

Je prends, par exemple, une fleur de l'aitron, la voyant remplie de plusieurs petites fleurettes, et je me demande si c'est une fleur composée. Pour savoir cela, j'examine toutes les parties de la fructification l'une après l'autre, et je trouve que chaque fleurette a des étamines, un pistil, une corolle, mais qu'il n'y a qu'un seul réceptacle en forme de disque qui les reçoit

toutes, et qu'il n'y a qu'un seul grand calice qui les couvre : d'où je conclus que la fleur est composée, puisque deux parties de la fructification, savoir le calice et le réceptacle, sont communes à toutes et manquent à chacune en particulier.

Je prends ensuite une fleur de scabieuse où je distingue plusieurs fleurettes ; je l'examine de même, et je trouve que chacune d'elles est pourvue en son particulier de toutes les parties de la fructification, sans en excepter le calice et le réceptacle, puisqu'on peut regarder comme tel le second calice qui sert de base à la semence. Je conclus donc que la scabieuse n'est point une fleur composée, quoiqu'elle rassemble en elles plusieurs fleurettes sur un même disque et dans un même calice.

Comme ceci pourtant est sujet à dispute, surtout à cause du réceptacle, on tire des fleurettes mêmes un caractère plus sûr, qui convient à toutes celles qui constituent proprement une fleur composée et qui ne convient qu'à elles : c'est d'avoir cinq étamines réunies en tube ou cylindre par leurs anthères autour du style, et divisées par leurs cinq filets au bas de la corolle. Toute fleur dont les fleurettes ont leurs anthères ainsi disposées est donc une fleur composée, et toute fleur où l'on ne voit point de fleurette de cette espèce n'est point une fleur composée, et ne porte même au singulier qu'improprement le nom de fleur, puisqu'elle est réellement une agrégation de plusieurs fleurs.

Ces fleurettes partielles qui ont ainsi leurs anthères réunies et dont l'assemblage forme une fleur véritablement composée, sont de deux espèces : les unes, qui sont régulières et tubulées, s'appellent proprement fleurons ; les autres, qui sont irrégulières et ne présentent par le haut qu'une languette plane et le plus souvent dentelée, s'appellent demi-fleurons ; et des combinaisons de ces deux espèces dans la fleur totale résultent trois sortes principales de fleurs composées, savoir, celles qui ne sont garnies que de fleurons, celles qui ne sont garnies que de demi-fleurons, et celles qui sont mêlées des uns et des autres.

Les fleurs à fleurons ou fleurs fleuronnées se divisent encore en deux espèces, relativement à leur forme extérieure. Celles qui présentent une figure arrondie en manière de tête, et

calice approche de la forme hémisphérique, s'appellent fleurs en tête, *capitati* : tels sont, par exemple, les *chardons*, les *artichauts*, la *chaussetrape*.

Celles dont le réceptacle est plus aplati, en sorte que leurs fleurons forment avec le calice une figure à peu près cylindrique, s'appellent fleurs en disque, *discoïdei* : la *santoline*, par exemple, et l'*eupatoire*, offrent des fleurs en disque ou discoïdes.

Les fleurs à demi-fleurons s'appellent demi-fleuronnées, et leur figure extérieure ne varie pas assez régulièrement pour offrir une division semblable à la précédente. Le *salsifis*, la *scorsonère*, le *pissenlit*, la *chicorée*, ont des fleurs demi-fleuronnées.

A l'égard des fleurs mixtes, les demi-fleurons ne s'y mêlent pas parmi les fleurons en confusion, sans ordre; mais les fleurons occupent le centre du disque, les demi-fleurons en garnissent la circonférence et forment une couronne à la fleur, et ces fleurs ainsi couronnées portent le nom de *fleurs radiées*. Les *reines-marguerites* et tous les *asters*, le *souci*, les *soleils*, la *poire-de-terre*, portent tous des fleurs radiées.

Toutes ces sections forment encore dans les fleurs composées, et relativement au sexe des fleurons, d'autres divisions dont il sera parlé dans l'article *Fleuron*.

Les fleurs simples ont une autre sorte d'opposition dans celles qu'on appelle fleurs doubles ou pleines.

La fleur double est celle dont quelqu'une des parties est multipliée au-delà de son nombre naturel, mais sans que cette multiplication nuise à la fécondation du germe.

Les fleurs se doublent rarement par le calice, presque jamais par les étamines. Leur multiplication la plus commune se fait par la corolle. Les exemples les plus fréquens en sont dans les fleurs polypétales, comme œillets, anémones, renoncules; les fleurs monopétales doublent moins communément. Cependant on voit assez souvent des campanules, des primevères, des auricules, et surtout des jacinthes à fleur double.

Ce mot de fleur double ne marque pas dans le nombre des pétales une simple duplication, mais une multiplication quelconque. Soit que le nombre des pétales devienne double, triple, quadruple, etc., tant qu'ils ne multiplient pas au point d'étouffer

la fructification, la fleur garde toujours le nom de fleur double; mais, lorsque les pétales trop multipliés font disparaître quelques-unes et avorter le germe, alors la fleur perd le nom de double et prend celui de fleur pleine.

On voit par là que la fleur double est encore dans l'ordre de la nature, mais que la fleur pleine n'y est plus, et n'est qu'un véritable monstre.

Quoique la plus commune plénitude des fleurs se fasse par les pétales, il y en a néanmoins qui se remplissent par le calice, et nous en avons un exemple bien remarquable dans l'immortelle appelée xeranthème. Cette fleur qui paraît radiée et qui ne l'est point, est discoïde, porte ainsi que la carline un calice imbriqué dont le rang intérieur a ses folioles longues et colorées; et cette fleur quoique composée, double et multiplie tellement ses folioles, qu'on les prendrait, garnissant la plus grande partie du disque, pour autant de demi-fleurons.

Ces fausses apparences abusent souvent les yeux de ceux qui ne sont pas botanistes; mais quiconque est instruit de la structure des fleurs ne peut s'y tromper un moment. Une fleur demi-fleuronnée ressemble extérieurement à une fleur pétalée pleine; mais il y a toujours cette différence essentielle, que dans la première chaque demi-fleuron est une fleur parfaite qui a son embryon, son pistil et ses étamines, au lieu que dans la fleur pleine, chaque pétale multiplié n'est toujours qu'un pétale qui ne porte aucune des parties essentielles à la fructification. Prenez l'un après l'autre les pétales d'une renoncule double, ou pleine, vous ne trouverez dans aucun autre chose que le pétale même; mais dans le pissenlit chaque demi-fleuron garni d'un style entouré d'étamines n'est pas un simple pétale, mais une véritable fleur.

On me présente une fleur de nymphéa jaune, et l'on me demande si c'est une composée ou une fleur double. Je réponds que ce n'est ni l'un ni l'autre. Ce n'est pas une composée, puisque les folioles qui l'entourent ne sont pas des demi-fleurons; et ce n'est pas une fleur double, parce que la duplicature n'est l'état naturel d'aucune fleur, et que l'état naturel de la fleur du nymphéa jaune est d'avoir plusieurs enceintes de pétales

de son embryon. Ainsi cette multiplicité n'empêche pas le nymphéa jaune d'être une fleur simple.

La constitution commune au plus grand nombre des fleurs est d'être hermaphrodites ; et cette constitution paraît en effet la plus convenable au règne végétal, où les individus dépourvus de tout mouvement progressif et spontané ne peuvent s'aller chercher l'un l'autre quand les sexes sont séparés. Dans les arbres et les plantes où ils le sont, la nature, qui sait varier ses moyens, a pourvu à cet obstacle : mais il n'en est pas moins vrai généralement que des êtres immobiles doivent, pour perpétuer leur espèce, avoir en eux-mêmes tous les instrumens propres à cette fin.

Fleur mutilée. Est celle qui, pour l'ordinaire, par défaut de chaleur, perd ou ne produit point la corolle qu'elle devrait naturellement avoir. Quoique cette mutilation ne doive point faire espèce, les plantes où elle a lieu se distinguent néanmoins dans la nomenclature de celles de même espèce qui sont complètes, comme on peut le voir dans plusieurs espèces de *quamoolit*, de *cucubales*, de *tussilages*, de *campanules*, etc.

Fleurette. Petite fleur complète qui entre dans la structure d'une fleur agrégée.

Fleuron. Petite fleur incomplète qui entre dans la structure d'une fleur composée. (Voyez Fleur.)

Voici quelle est la structure naturelle des fleurons composans.

1. Corolle monopétale tubulée à cinq dents, supère.

2. Pistil alongé, terminé par deux stigmates réfléchis.

3. Cinq étamines dont les filets sont séparés par le bas, mais formant, par l'adhérence de leurs anthères, un tube autour du pistil.

4. Semence nue, alongée, ayant pour base le réceptacle commun, et servant elle-même, par son sommet, de réceptacle à la corolle.

5. Aigrette de poils ou d'écailles couronnant la semence, et figurant un calice à la base de la corolle. Cette aigrette pousse de bas en haut la corolle, la détache et la fait tomber lorsqu'elle est flétrie, et que la semence accrue approche de sa maturité.

Cette structure commune et générale des fleurons souffre des exceptions dans plusieurs genres de composées, et ces différences constituent même des sections qui forment autant de branches dans cette nombreuse famille.

Celles de ces différences qui tiennent à la structure même des fleurons ont été ci-devant expliquées au mot fleur. J'ai maintenant à parler de celles qui ont rapport à la fécondation.

L'ordre commun des fleurons dont je viens de parler est d'être hermaphrodites, et ils se fécondent par eux-mêmes. Mais il y en a d'autres qui ayant des étamines et n'ayant point de germe portent le nom de mâles; d'autres qui ont un germe et n'ont point d'étamines s'appellent fleurons femelles; d'autres qui n'ont ni germe ni étamines, ou dont le germe imparfait avorte toujours, portent le nom de neutres.

Ces diverses espèces de fleurons ne sont pas indifféremment entremêlées dans les fleurs composées; mais leurs combinaisons méthodiques et régulières sont toujours relatives ou à la plus sûre fécondation, ou à la plus abondante fructification, ou à la plus pleine maturification des graines.

* FOLIOLE. Feuille partielle de la feuille composée. Chaque pièce d'un calice polyphylle est nommée foliole.

* FOLLICULE. Fruit géminé, provenant d'un seul pistil, fendu jusqu'à la base. Il n'appartient qu'aux apocynées.

* FRANGÉ. Ayant à ses bords des découpures très-fines.

FRUCTIFICATION. Ce mot se prend toujours dans un sens collectif, et comprend non-seulement l'œuvre de la fécondation du germe et de la maturification du fruit, mais l'assemblage de tous les instrumens naturels destinés à cette opération.

FRUIT. Dernier produit de la végétation dans l'individu, contenant les semences qui doivent le renouveler par d'autres individus. La semence n'est ce dernier produit que quand elle est seule et nue. Quand elle ne l'est pas, elle n'est que partie du fruit.

FRUIT. Ce mot a, dans la botanique, un sens beaucoup plus étendu que dans l'usage ordinaire. Dans les arbres, et dans d'autres plantes, toutes les semences, ou leurs enve-

bonnes à manger, portent en général le nom de fruit. Mais, en botanique, ce même nom s'applique plus généralement encore à tout ce qui résulte, après la fleur, de la fécondation du germe. Ainsi le fruit n'est proprement autre chose que l'ovaire fécondé, et cela, soit qu'il se mange ou ne se mange pas, soit que la semence soit déjà mûre ou qu'elle ne le soit pas encore.

* Fusiforme. En forme de fuseau.

* Gaine. Expansion de la partie inférieure d'une feuille, par laquelle celle ci enveloppe la tige.

* Gélatineux. De la consistance d'une gelée.

* Géminées. Naissans deux ensemble du même lieu, ou rapprochés deux à deux.

* Gemmation. Tout ce qui concerne le bourgeonnement des plantes vivaces et ligneuses.

Genre. Réunion de plusieurs espèces sous un caractère commun qui les distingue de toutes les autres plantes.

Germe, embryon, ovaire, fruit. Ces termes sont si près d'être synonymes, qu'avant d'en parler séparément dans leurs articles je crois devoir les unir ici.

Le germe est le premier rudiment de la nouvelle plante, il devient embryon ou ovaire au moment de la fécondation, et ce même embryon devient fruit en mûrissant : voilà les différences exactes. Mais on n'y fait pas toujours attention dans l'usage, et l'on prend souvent ces mots l'un pour l'autre indifféremment.

Il y a deux sortes de germes bien distincts, l'un contenu dans la semence, lequel en se développant devient plante, et l'autre contenu dans la fleur, lequel par la fécondation devient fruit. On voit par quelle alternative perpétuelle chacun de ces deux germes se produit, et en est produit.

On peut encore donner le nom de germe aux rudimens des feuilles enfermés dans les bourgeons, et à ceux des fleurs enfermées dans les boutons.

Germination. Premier développement des parties de la plante contenue en petit dans le germe.

* Quand on examine ce que devient une graine après qu'elle a été semée, on la voit se gonfler, augmenter de volume : sa

tunique propre se déchire, ses lobes ou cotylédons ... leurs berceaux, s'écartent, livrent passage à la plumule, et ... dit alors que la plante est dans l'état de *germination*. Le premier degré s'annonce ordinairement par l'apparition d'une ... de petit bec nommé *radicule*. Ce petit bec se tourne vers ... produit de droite et de gauche des fibrilles latérales destinées à former le chevelu ou les ramifications de la racine dont la radicule est toujours le pivot. Après le développement de la ... on voit paraître la plumule qui tient aux lobes de la ... jusqu'à ce qu'elle puisse recevoir des sucs par le moyen des racines. La plumule s'élève, quitte ses cotylédons, ... conserve que sous la forme de feuilles séminales; ... toutes les parties de la plantule augmenter en hauteur ... longement des lames qui les composent, acquérir tous ... un diamètre plus grand par l'épaississement de ces ... et toutes ces parties prendre successivement la forme et ... tion qui leur conviennent.

* Si de la graine que vous avez sous les yeux il doit naître une herbe, vous ne verrez point de boutons aux aisselles des feuilles : s'il doit naître un arbre ou arbrisseau, la plumule deviendra une tige dont la consistance sera ligneuse.

* Glabre. Lisse, sans duvet ni poils.

Glandes. Organes qui servent à la sécrétion des sucs ... plante.

* Gloume. Elle est formée par les écailles ou paillettes qui environnent les organes sexuels des graminées.

* Gommes. Excrétions qui suintent naturellement par ... fibres destinés à cet usage.

Gousse. Fruit d'une plante légumineuse. La gousse ... s'appelle aussi légume, est ordinairement composée de ... panneaux nommés cosses, aplatis ou convexes, collés l'un à l'autre par deux sutures longitudinales, et qui renferment ... semences attachées alternativement par la suture aux ... cosses, lesquelles se séparent par la maturité.

* Graine. Partie du fruit renfermant l'embryon d'une nouvelle plante. La graine est regardée comme l'*œuf* végétal

Grappe, *racemus*. Sorte d'épi dans lequel les fleurs ne sont ni sessiles ni toutes attachées à la râpe, mais à des pédicules partiels dans lesquels les pédicules principaux se divisent. La grappe n'est autre chose qu'une panicule dont les rameaux sont plus serrés, plus courts, et souvent plus gros que la panicule proprement dite.

Lorsque l'axe d'une panicule ou d'un épi pend en bas au lieu de s'élever vers le ciel, on lui donne alors le nom de grappe; telle est l'épi du groseiller, telle est la grappe de la vigne.

Greffe. Opération par laquelle on force les sucs d'un arbre à passer par les couloirs d'un autre arbre; d'où il résulte que les couloirs de ces deux plantes n'étant pas de même figure et dimension, ni placés exactement les uns vis-à-vis des autres, les sucs forcés de se subtiliser, en se divisant, donnent ensuite des fruits meilleurs et plus savoureux.

Greffer. Est engager l'œil ou le bourgeon d'une saine branche d'arbre dans l'écorce d'un autre arbre, avec les précautions nécessaires et dans la saison favorable, en sorte que ce bourgeon reçoive le suc du second arbre, et s'en nourrisse comme il aurait fait de celui dont il a été détaché. On donne le nom de *greffe* à la portion qui s'unit, et de *sujet* à l'arbre auquel il s'unit.

Il y a diverses manières de greffer. La greffe par approche, en fente, en couronne, en flûte, en écusson.

Gymnosperme. A semences nues.

Hampe. Tige sans feuilles, destinée uniquement à tenir la fructification élevée au-dessus de la racine.

* Héliotrope. Qui tourne le disque de sa fleur vers le soleil et le suit dans son cours.

* Herbes. Plantes qui perdent leurs tiges tous les hivers.

* Hétérophylle. Qui portent des feuilles dissemblables les unes des autres.

* Hexagynie. Six pistils.

* Hexaptère. A six ailes.

* Hile. Point par lequel une graine tient à la cavité du péricarpe.

* Hirsute. Garni de poils durs.

* Homomalles. Dirigées d'un même côté.

* Humifuse. Étalée en tout sens sur la terre.

* Hybride. Plante qui doit son origine à deux plantes différentes.

* Hypocratériforme. En forme de coupe.

* Imbriqué. Chargé de parties appliquées en recouvrement les unes sur les autres comme les tuiles d'un toit.

* Incisé. À bord découpé par des incisions aiguës.

* Indéhiscence. Privation de la faculté de s'ouvrir.

* Indigène. Qui croît naturellement dans le pays.

Infère, Supère. Quoique ces mots soient purement latins, on est obligé de les employer en français dans le langage botanique, sous peine d'être diffus, lâche et louche, pour vouloir parler purement. La même nécessité doit être supposée, et la même excuse répétée dans tous les mots latins que je serai forcé de franciser; car c'est ce que je ne ferai jamais que pour dire ce que je ne pourrais aussi bien faire entendre dans un français plus correct.

Il y a dans les fleurs deux dispositions différentes du calice et de la corolle, par rapport au germe, dont l'expression revient si souvent, qu'il faut absolument créer un mot pour elle. Quand le calice et la corolle portent sur le germe, la fleur est dite *supère*. Quand le germe porte sur le calice et la corolle, la fleur est dite *infère*. Quand de la corolle on transporte le mot au germe, il faut prendre toujours l'opposé. Si la corolle est infère, le germe est supère; si la corolle est supère, le germe est infère : ainsi l'on a le choix de ces deux manières d'exprimer la même chose.

Comme il y a beaucoup plus de plantes où la fleur est infère que de celles où elle est supère, quand cette disposition n'est point exprimée, on doit toujours sous-entendre le premier cas, parce qu'il est le plus ordinaire; et si la description ne parle point de la disposition relative de la corolle et du germe, il faut supposer la corolle *infère* : car si elle était *supère*, l'auteur de la description l'aurait expressément dit.

* Infundibuliforme. En entonnoir.

* LABIÉ. Dont le limbe a deux incisions latérales principales qui le partagent en deux lames opposées, inégales, l'une supérieure, et l'autre inférieure.

* LACINIÉ. Découpé inégalement en lanières alongées.

* LACUSTRAL. Qui croît autour des lacs.

* LAME. partie supérieure d'un pétale onguiculé.

* LANCÉOLÉ. En fer de lance.

LÉGUME. Sorte de péricarpe composé de deux panneaux, dont les bords sont réunis par deux sutures longitudinales. Les semences sont attachées alternativement à ces deux valves par la suture supérieure, l'inférieure est nue. L'on appelle de ce nom en général le fruit des plantes légumineuses.

LÉGUMINEUSES. (Voy. FLEURS, PLANTES.)

* LÉGUMINEUSES. Plantes qui ont pour fruit une gousse.

LIBER (le). Est composé de pellicules qui représentent les feuillets d'un livre; elles touchent immédiatement au bois. Le liber se détache tous les ans des deux autres parties de l'écorce, et, s'unissant avec l'aubier, il produit sur la circonférence de l'arbre une nouvelle couche qui en augmente le diamètre.

LIGNEUX. Qui a la consistance de bois.

LILIACÉES. Fleurs qui portent le caractère du lis.

LIMBE. Quand une corolle monopétale régulière s'évase et s'élargit par le haut, la partie qui forme cet évasement s'appelle *le limbe*, et se découpe ordinairement en quatre, cinq, ou plusieurs segmens. Diverses *campanules*, *primevères*, *liserons*, et autres fleurs monopétales, offrent des exemples de ce limbe, qui est, à l'égard de la corolle, à peu près ce qu'est, à l'égard d'une cloche, la partie qu'on nomme *le pavillon* : le différent degré de l'angle, que forme le limbe avec le tube, est ce qui fait donner à la corolle le nom d'*infundibuliforme*, de *campaniforme*, ou d'*hypocratériforme*.

LOBES des semences. Sont deux corps réunis, aplatis d'un côté, convexes de l'autre : ils sont distincts dans les semences légumineuses.

LOBES des feuilles.

LOGE. Cavité intérieure du fruit : il est à plusieurs loges quand il est partagé par des cloisons.

* LUNULÉ. En forme de croissant.

MAILLET. Branche de l'année à laquelle on laisse pour la planter deux chicots du vieux bois saillans des deux côtés. Cette sorte de bouture se pratique seulement sur la vigne et n'a lieu qu'assez rarement.

MASQUE. Fleur en masque est une fleur monopétale ...

* Les fleurs en masque imitent un mufle à deux lèvres.

MONÉCIE ou MONŒCIE. Habitation commune aux deux sexes. On donne le nom de monœcie à une classe de plantes composée de toutes celles qui portent des fleurs mâles et des fleurs femelles sur le même pied.

MONOÏQUES. Toutes les plantes de la monœcie sont monoïques. On appelle *plantes monoïques* celles dont les fleurs ne sont pas hermaphrodites, mais séparément mâles et femelles sur le même individu : ce mot, formé de celui de monœcie, est grec, et signifie ici que les deux sexes occupent bien le même logis, mais sans habiter la même chambre. La citrouille, le melon, et toutes les cucurbitacées, sont des plantes monoïques.

MUFLE (fleur en). (Voy. MASQUE.)

* NECTAIRE. Suivant Linnée, c'est une particule ... ou comme ajoutée, adnée à un des quatre principaux organes floraux; c'est un appendice de la corolle.

* NERVURES. Élévation filamenteuse, qu'on rencontre sur les feuilles et les pétales.

* NEUTRE. Sans étamine et sans pistil.

NŒUDS. Sont les articulations des tiges et des racines.

NOIX. Enveloppe ligneuse, ou osseuse, de graines ... de leur tégument propre.

NOMENCLATURE. Art de joindre aux noms qu'on impose aux plantes l'idée de leur structure et de leur classification.

NOYAU. Semence osseuse qui renferme une amande.

NU. Dépourvu des vêtemens ordinaires à ses semblables. On appelle *graines nues* celles qui n'ont point de péricarpe

ombelles nues, celles qui n'ont point d'involucre; *tiges nues*, celles qui ne sont point garnies de feuilles, etc.

Nuits-de-fer. *Noctes ferreæ*. Ce sont, en Suède, celles dont la froide température, arrêtant la végétation de plusieurs plantes, produit leur dépérissement insensible, leur pouriture, et enfin leur mort. Leurs premières atteintes avertissent de rentrer dans les serres les plantes étrangères qui périraient par ces sortes de froids.

(C'est aux premiers gels assez communs au mois d'août dans les pays pays froids qu'on donne ce nom, qui, dans des climats tempérés, ne peut pas être employé pour les mêmes jours.) H.

* Obclave. En masse renversée.

* Obovale. En ovale renversé.

Œil. (Voy. Ombilic.) Petite cavité qui se trouve en certains fruits à l'extrémité opposée au pédicule : dans les fruits infères ce sont les divisions du calice qui forment l'ombilic, comme le coin, la poire, la pomme, etc.; dans ceux qui sont supères, l'ombilic est la cicatrice laissée par l'insertion du pistil.

Œilletons. Bourgeons qui sont à côté des racines des artichauts et d'autres plantes, et qu'on détache afin de multiplier ces plantes.

* Officinal. Qui se vend dans les boutiques comme étant d'usage dans les arts.

Ombelle. Assemblage de rayons qui, partant d'un même centre, divergent comme ceux d'un parasol. L'ombelle universelle porte sur la tige ou sur une branche; l'ombelle partielle sort d'un rayon de l'ombelle universelle.

Ombilic. C'est, dans les baies et autres fruits mous infères, le réceptacle de la fleur dont, après qu'elle est tombée, la cicatrice reste sur le fruit comme on peut le voir dans les *airelles*. Souvent le calice reste et couronne l'ombilic, qui s'appelle alors vulgairement *œil* : ainsi l'œil des poires et des pommes n'est autre chose que l'ombilic autour duquel le calice persistant s'est desséché.

Ongle. Sorte de tache sur les pétales ou sur les feuilles, qui a souvent la figure d'un ongle, et d'autres figures différentes,

comme on peut le voir aux fleurs des pavots, des roses, des a-
mones, des cistes, et aux feuilles des renoncules, des pr-
caires, etc.

ONGLET. Espèce de pointe crochue par laquelle le pét- [illegible]
quelques corolles est fixé sur le calice ou sur le réceptacle. [illegible]
glet des œillets est plus long que celui des roses.

* OPERCULE. Petit couvercle qui ferme les urnes de quelq-
espèces de mousses.

OPPOSÉES. Les feuilles opposées sont juste au nomb- [illegible]
deux, placées, l'une vis-à-vis de l'autre, des deux cô- [illegible]
tige ou des branches. Les feuilles opposées peuvent ê- [illegible]
culées ou sessiles; s'il y avait plus de deux feuilles attach-
même hauteur autour de la tige, alors cette pluralité [illegible]
rait l'opposition, et cette disposition des feuilles pren- [illegible]
nom différent. (Voy. VERTICILLÉES.)

OVAIRE. C'est le nom qu'on donne à l'embryon du f- [illegible]
c'est le fruit même avant la fécondation. Après la fé- [illegible]
l'ovaire perd ce nom, et s'appelle simplement *fruit*, ou [illegible]
ticulier *péricarpe*, si la plante est angiosperme; [illegible]
graine, si la plante est gymnosperme.

PAILLETTE. Écaille membraneuse, sèche, dressée, pre- [illegible]
base d'une fleur qu'elle enveloppe ou recouvre. (Les gr- [illegible]

* PALÉACÉ. Garni de paillettes, ou de la nature de la [illegible]

* PALMÉ. Ressemblant à une main ouverte.

PALMÉE. Une feuille est palmée lorsqu'au lieu d'ê- [illegible]
posée de plusieurs folioles, comme la feuille digitée, [illegible]
seulement découpée en plusieurs lobes dirigés en ray- [illegible]
le sommet du pétiole, mais se réunissant avant que d- [illegible]

PANICULE. Épi rameux et pyramidal. Cette figure la [illegible]
ce que les rameaux du bas, étant les plus *larges*, form- [illegible]
eux un plus large espace, qui se rétrécit en montant, à [illegible]
que ces rameaux deviennent plus *courts*, moins nombr- [illegible]
sorte qu'une panicule parfaitement régulière se terminera [illegible]
par une fleur sessile.

* PAPILIONACÉE. Corolle irrégulière à cinq pétales. Le [illegible]
rieur, plus grand, s'appelle *étendard* : les deux latéraux

les deux inférieurs forment une petite nacelle qu'on appelle *carène*. Voyez la troisième des *Lettres élémentaires* où Rousseau décrit d'une manière précise les fleurs de ce genre.

* PAPYRACÉ. Mince et sec comme du papier.

PARASITES. Plantes qui naissent ou croissent sur d'autres plantes, et se nourrissent de leur substance. La cuscute, le gui, plusieurs mousses et lichens, sont des plantes parasites.

PARENCHYME. Substance pulpeuse, ou tissu cellulaire, qui forme le corps de la feuille ou du pétale : il est couvert dans l'une et dans l'autre d'un épiderme.

PARTIELLE. (Voyez OMBELLE.)

PARTIES DE LA FRUCTIFICATION. (Voy. ÉTAMINES, PISTIL.)

* PAUCIRADIÉE. Fleur ayant peu de rayons.

PÉDICELLE. Petit pédoncule propre de chaque fleur.

PAVILLON. Synonyme d'étendard.

PÉDICULE. Base alongée, qui porte le fruit. On dit *pedunculus* en latin, mais je crois qu'il faut dire *pédicule* en français : c'est l'ancien usage, et il n'y a aucune bonne raison pour le changer. *Pedunculus* sonne mieux en latin, et il évite l'équivoque du nom *pediculus*; mais le mot *pédicule* est net, et plus doux en français; et, dans le choix des mots, il convient de consulter l'oreille, et d'avoir égard à l'accent de la langue.

L'adjectif *pédiculé* me paraît nécessaire par opposition à l'autre adjectif *sessile*. La botanique est si embarrassée de termes, qu'on ne saurait trop s'attacher à rendre clairs et courts ceux qui lui sont spécialement consacrés.

Le pédicule est le lien qui attache la fleur ou le fruit à la branche, ou à la tige. Sa substance est d'ordinaire plus solide que celle du fruit qu'il porte par un de ses bouts, et moins que celle du bois auquel il est attaché par l'autre. Pour l'ordinaire, quand le fruit est mûr, il se détache, et tombe avec son pédicule. Mais quelquefois, et surtout dans les plantes herbacées, le fruit tombe et le pédicule reste, comme on peut le voir dans le genre des *rumex*. On y peut remarquer encore une autre particularité; c'est que les pédicules, qui tous sont verticillés autour de la tige, sont aussi tous articulés vers leur milieu. Il semble qu'en ce cas

le fruit devrait se détacher à l'articulation, tomber avec une moitié du pédicule, et laisser l'autre moitié seulement attachée à la plante. Voilà néanmoins ce qui n'arrive pas. Le fruit se détache, et tombe seul. Le pédicule tout entier reste, et il faut une action expresse pour le diviser en deux au point de l'articulation.

* PÉDONCULE. Support commun de plusieurs fleurs ou d'une fleur solitaire. En terme vulgaire, la queue d'une fleur ou d'un fruit.

* PÉNICILLÉ. Glandes déliées, rapprochées à peu près comme les crins d'un pinceau.

* PENTAPTÈRE. À cinq ailes.

* PENTASPERME. À cinq graines.

* PEPIN. Semence couverte d'une tunique épaisse et coriace qui se trouve au centre de certains fruits.

PERFOLIÉE. La feuille perfoliée est celle que la branche enfile et qui entoure celle-ci de tous côtés.

PÉRIANTHE. Sorte de calice qui touche immédiatement la fleur ou le fruit.

* PÉRICARPE. Partie du fruit. Tout fruit parfait est essentiellement composé de deux parties, le *péricarpe* et sa graine. Tout ce qui n'est point partie intégrante de celle-ci appartient à celle-là.

PERRUQUE. Nom donné par Vaillant aux racines garnies d'un chevelu touffu de fibrilles entrelacées comme des cheveux emmêlés.

PÉTALE. On donne le nom de pétale à chaque pièce entière de la corolle. Quand la corolle n'est que d'une seule pièce, il n'y a aussi qu'un pétale; le pétale et la corolle ne sont qu'une seule et même chose, et cette sorte de corolle se désigne par l'épithète de monopétale. Quand la corolle est de plusieurs pièces, ces pièces sont autant de pétales, et la corolle qu'ils composent se désigne par leur nombre tiré du grec, parce que le mot de pétale en vient aussi, et qu'il convient, quand on veut composer un mot, de tirer deux racines de la même langue. Ainsi, les mots de monopétale, de dipétale, de tripétale

tétrapétale, de pentapétale, et enfin de polypétale, indiquent une corolle d'une seule pièce, ou de deux, de trois, de quatre, de cinq, etc; enfin, d'une multitude indéterminée de pièces.

PÉTATOÏDE. Qui a des pétales. Ainsi la fleur *pétatoïde* est l'opposé de la fleur *apétale.*

Quelquefois ce mot entre comme seconde racine dans la composition d'un autre mot, dont la première racine est un nom de nombre : alors il signifie une corolle monopétale profondément divisée en autant de sections qu'en indique la première racine. Ainsi la corolle tripétatoïde est divisée en trois segmens ou demi-pétales, la pentapétatoïde en cinq, etc.

PÉTIOLE. Base alongée qui porte la feuille. Le mot *pétiole* est opposé à *sessile*, à l'égard des feuilles, comme le mot *pédicule* l'est à l'égard des fleurs et des fruits. (Voyez PÉDICULE, SESSILE.)

* PINNATIFIDE. Dont les côtés sont divisés en plusieurs lanières ou lobes par les incisions profondes qui n'atteignent point le milieu longitudinal, ou la nervure médiaire.

· PINNÉE. Une feuille ailée à plusieurs rangs s'appelle feuille pinnée.

PISTIL. Organe femelle de la fleur qui surmonte le germe, et par lequel celui-ci reçoit l'intromission fécondante de la poussière des anthères : le pistil se prolonge ordinairement par un ou plusieurs styles; quelquefois aussi il est couronné immédiatement par un ou plusieurs stigmates, sans aucun style intermédiaire. Le stigmate reçoit la poussière prolifique du sommet des étamines, et la transmet par le pistil dans l'intérieur du germe, pour féconder l'ovaire. Suivant le système sexuel, la fécondation des plantes ne peut s'opérer que par le concours des deux sexes; et l'acte de la fructification n'est plus que celui de la génération. Les filets des étamines sont les vaisseaux spermatiques, les anthères sont les testicules, la poussière qu'elles répandent est la liqueur séminale, le stigmate devient la vulve, le style est la trompe ou le vagin, et le germe fait l'office d'utérus ou de matrice.

* PIVOTANTE. Racine qui a un tronc principal enfoncé perpendiculairement dans la terre.

Placenta. Réceptacle des semences. C'est le corps auquel elles sont immédiatement attachées. M. Linnæus n'admet point ce nom de *Placenta*, et emploie toujours celui de réceptacle. Ces mots rendent pourtant des idées fort différentes. Le réceptacle est la partie par où le fruit tient à la plante : le placenta est la partie par où les semences tiennent au péricarpe. Il est vrai que quand les semences sont nues, il n'y a point d'autre placenta que le réceptacle; mais toutes les fois que le fruit est angiosperme, le réceptacle et le placenta sont différens.

Les cloisons (*dissepimenta*) de toutes les capsules à plusieurs loges sont de véritables placentas, et dans des capsules uniloculaires il ne laisse pas d'y avoir souvent des placentas autres que le péricarpe.

Plante. Production végétale composée de deux parties principales, savoir, la racine par laquelle elle est attachée à la terre ou à un autre corps dont elle tire sa nourriture, et l'herbe par laquelle elle inspire et respire l'élément dans lequel elle vit. De tous les végétaux connus, la truffe est presque le seul qu'on puisse dire n'être pas plante.

Plantes. Végétaux disséminés sur la surface de la terre, pour la vêtir et la parer. Il n'y a point d'aspect aussi triste que celui de la terre nue; il n'y en a point d'aussi riant que celui des montagnes couronnées d'arbres, des rivières bordées de bocages, des plaines tapissées de verdure, et des vallons émaillés de fleurs.

On ne peut disconvenir que les plantes ne soient des corps organisés et vivans, qui se nourrissent et croissent par intussusception, et dont chaque partie possède en elle-même une vie isolée et indépendante des autres, puisqu'elles ont la faculté de se reproduire (*).

Poils ou **Soies.** Filets plus ou moins solides et fermes qui naissent sur certaines parties des plantes; ils sont carrés ou c

(*) Cet article ne paraît pas achevé, non plus que beaucoup d'autres, quoiqu'on ait rassemblé dans les trois paragraphes ci-dessus, qui composent celui-ci, trois morceaux de l'auteur, écrits sur autant de chiffons. *(Note des Éditeurs de Genève.)*

lindriques, droits ou couchés, fourchés ou simples, subulés ou en hameçons; et ces diverses figures sont des caractères assez constans pour pouvoir servir à classer ces plantes. Voyez l'ouvrage de M. Guettard, intitulé : *Observations sur les plantes.*

* Pollen. (Voyez Poussière.)

Polygamie. Pluralité d'habitation. Une classe de plantes porte le nom de polygamie, et renferme toutes celles qui ont des fleurs hermaphrodites sur un pied, et des fleurs d'un seul sexe, mâles ou femelles, sur un autre pied.

Ce mot de polygamie s'applique encore à plusieurs ordres de la classe des fleurs composées; et alors on y attache une idée un peu différente.

Les fleurs composées peuvent toutes être regardées comme polygames, puisqu'elles renferment toutes plusieurs fleurons qui fructifient séparément, et qui par conséquent ont chacun sa propre habitation, et pour ainsi dire sa propre lignée. Toutes ces habitations séparées se conjoignent de différentes manières, et par là forment plusieurs sortes de combinaisons.

Quand tous les fleurons d'une fleur composée sont hermaphrodites, l'ordre qu'ils forment porte le nom de polygamie égale.

Quand tous ces fleurons composans ne sont pas hermaphrodites, ils forment entre eux, pour ainsi dire, une polygamie bâtarde, et cela de plusieurs façons.

1°. *Polygamie superflue*, lorsque les fleurons du disque étant tous hermaphrodites fructifient, et que les fleurons du contour étant femelles fructifient aussi.

2°. *Polygamie inutile*, quand les fleurons du disque étant hermaphrodites fructifient, et que ceux du contour sont neutres et ne fructifient point.

3°. *Polygamie nécessaire*, quand les fleurons du disque étant mâles, et ceux du contour étant femelles, ils ont besoin les uns des autres pour fructifier.

4°. *Polygamie séparée*, lorsque les fleurons composans sont divisés entre eux, soit à un, soit plusieurs ensemble, par autant de calices partiels renfermés dans celui de toute la fleur.

On pourrait imaginer encore de nouvelles combinaisons, en supposant, par exemple, des fleurons mâles au contour, et des fleurons hermaphrodites ou femelles au disque; mais cela n'arrive point.

* POLYSPERME. Renfermant plusieurs graines.

POUSSIÈRE PROLIFIQUE. C'est une multitude de petits corps sphériques enfermés dans chaque anthère, et qui, lorsque celle-ci s'ouvre et les verse dans le stigmate, s'ouvrent à leur tour, imbibent ce même stigmate d'une humeur qui, pénétrant à travers le pistil, va féconder l'embryon du fruit.

* PROLIFÈRE. Du disque de laquelle naissent une ou plusieurs fleurs. Si c'est un rameau feuillu, la fleur est dite *frondipare*.

PROVIN. Branche de vigne couchée et coudée en terre; elle pousse des chevelus par les nœuds qui se trouvent enterrés; on coupe ensuite le bois qui tient au cep, et le bout opposé qui sort de terre devient un nouveau cep.

* PUBESCENCE. Existence de poils.

PULPE. Substance molle et charnue de plusieurs fruits et racines.

RACINE. Partie de la plante par laquelle elle tient à la terre ou au corps qui la nourrit. Les plantes ainsi attachées par la racine à leur matrice ne peuvent avoir de mouvement local; le sentiment leur serait inutile, puisqu'elles ne peuvent chercher ce qui leur convient, ni fuir ce qui leur nuit : or la nature ne fait rien en vain.

RADICALES. Se dit des feuilles qui sont les plus près de la racine. Ce mot s'étend aussi aux tiges dans le même sens.

RADICULE. Racine naissante.

RADIÉE. (Voyez FLEUR.)

RÉCEPTACLE. Celle des parties de la fleur et du fruit qui sert de siége à toutes les autres, et par où leur sont transmis de la plante les sucs nutritifs qu'elles en doivent tirer.

Il se divise le plus généralement en réceptacle propre, qui ne soutient qu'une seule fleur et un seul fruit, et qui par conséquent n'appartient qu'aux plus simples, et en réceptacle commun, qui porte et reçoit plusieurs fleurs.

Quand la fleur est infère, c'est le même réceptacle qui porte toute la fructification. Mais quand la fleur est supère, le réceptacle propre est double; et celui qui porte la fleur n'est pas le même que celui qui porte le fruit. Ceci s'entend de la construction la plus commune; mais on peut proposer à ce sujet le problème suivant, dans la solution duquel la nature a mis une de ses plus ingénieuses inventions.

Quand la fleur est sur le fruit, comment se peut-il faire que la fleur et le fruit n'aient cependant qu'un seul et même réceptacle?

Le réceptacle commun n'appartient proprement qu'aux fleurs composées, dont il porte et unit tous les fleurons en une fleur régulière; en sorte que le retranchement de quelques-uns causerait l'irrégularité de tous; mais, outre les fleurs agrégées dont on peut dire à peu près la même chose, il y a d'autres sortes de réceptacles communs qui méritent encore le même nom, comme ayant le même usage: tels sont l'*ombelle*, l'*épi*, la *panicule*, le *thyrse*, la *cyme*, le *spadix*, dont on trouvera les articles chacun à sa place.

* Recomposée. Feuilles composées deux fois: elles ont, 1° un pétiole commun; 2° des pétioles immédiats; 3° des pétioles propres.

Régulières (Fleurs). Elles sont symétriques dans toutes les parties, comme les *crucifères*, les *liliacées*, etc.

Réniforme. De la figure d'un rein.

* Résines. Excrétions épaisses, visqueuses, inflammables, qui suintent par des filtres destinés à cet usage. Les gommes ne sont pas susceptibles de s'enflammer.

* Réticulé. Marqué de nervures en réseau.

Rosacée. Polypétale régulière comme est la rose.

Rosette. Fleur en rosette est une fleur monopétale dont le tube est nul ou très-court, et le limbe très-aplati.

* Sagitté. En fer de flèche.

* Saxatile. Qui croît sur les pierres à nu.

Semence. Germe ou rudiment simple d'une nouvelle plante, uni à une substance propre à sa conservation avant qu'elle

germe, et qui la nourrit durant la première germination jusqu'à ce qu'elle puisse tirer son aliment immédiatement de la terre.

Sessile. Cet adjectif marque privation de réceptacle. Il indique que la feuille, la fleur ou le fruit auxquels on l'appliquent tiennent immédiatement à la plante, sans l'entremise d'un pétiole ou pédicule.

* Sève. Liqueur limpide, sans couleur, sans saveur, sans odeur, qui ne sert qu'à l'accroissement du végétal.

Sexe. Ce mot a été étendu au règne végétal, et y est devenu familier depuis l'établissement du système sexuel.

Silique. Fruit composé de deux panneaux retenus par deux sutures longitudinales auxquelles les graines sont attachées des deux côtés.

La silique est ordinairement biloculaire, et partagée par une cloison à laquelle est attachée une partie des graines. Cependant cette cloison ne lui étant pas essentielle ne doit pas entrer dans sa définition, comme on peut le voir dans le *cleome*, la *chélidoine*, etc.

* Sinué. Qui a un sinus ou une échancrure arrondie.

Soies. (Voyez Poils.)

Solitaire. Une fleur solitaire est seule sur son pédicule.

Sous-Arbrisseau. Plante ligneuse, ou petit buisson moindre que l'arbrisseau, mais qui ne pousse point en automne de boutons à fleurs ou à fruits : tels sont le *thym*, le *romarin*, le *groseillier*, les *bruyères*, etc.

Spadix, ou Régime. C'est le rameau floral dans la famille des palmiers; il est le vrai réceptacle de la fructification, entouré d'un spathe qui lui sert de voile.

Spathe. Sorte de calice membraneux qui sert d'enveloppe aux fleurs avant leur épanouissement, et se déchire pour ouvrir le passage aux approches de la fécondation.

Le spathe est caractéristique dans la famille des palmiers et dans celle des liliacées.

Spirale. Ligne qui fait plusieurs tours en s'écartant du centre, ou en s'en approchant.

* Stamineux. Dont les étamines sont très-longues.

Stigmate. Sommet du pistil, qui s'humecte au moment de la fécondation, pour que la poussière prolifique s'y attache.

Stipule. Sorte de foliole ou d'écailles, qui naît à la base du pétiole, du pédicule, ou de la branche. Les stipules sont ordinairement extérieures à la partie qu'elles accompagnent, et leur servent en quelque manière de console : mais quelquefois aussi elles naissent à côté, vis-à-vis, ou au-dedans même de l'angle d'insertion.

M. Adanson dit qu'il n'y a de vraies stipules que celles qui sont attachées aux tiges, comme dans les airelles, les apocins, les jujubiers, les titymales, les châtaigniers, les tilleuls, les mauves, les câpriers : elles tiennent lieu de feuilles dans les plantes qui ne les ont pas verticillées. Dans les plantes légumineuses la situation des stipules varie. Les rosiers n'en ont pas de vraies, mais seulement un prolongement ou appendice de feuille, ou une extension du pétiole. Il y a aussi des stipules membraneuses comme dans l'espargoutte.

* Stolonifère. Dont la tige pousse du pied comme de petites tiges latérales, grêles et stériles.

Style. Partie du pistil qui tient le stigmate élevé au-dessus du germe.

* Subulé. En alêne.

Suc nourricier. Partie de la sève qui est propre à nourrir la plante.

Supère. (Voyez Infère.)

Supports. *Fulcra.* Dix espèces, savoir, la stipule, la bractée, la vrille, l'épine, l'aiguillon, le pédicule, le pétiole, la hampe, la glande, et l'écaille.

Surgeon. *Surculus.* Nom donné aux jeunes branches de l'œillet, etc., auxquelles on fait prendre racine en les buttant en terre lorsqu'elles tiennent encore à la tige : cette opération est une espèce de *Marcotte.*

* Sympétaliques. Étamines qui réunissent les pétales de manière à donner à une corolle polypétale l'apparence de la monopétaléité. (Les malvacées.)

SYNONYMIE. Concordance de divers noms donnés par différens auteurs aux mêmes plantes.

La synonymie n'est point une étude oiseuse et inutile.

TALON. Oreillette qui se trouve à la base des feuilles d'orangers. C'est aussi l'endroit où tient l'œilleton qu'on détache au pied d'artichaut, et cet endroit a un peu de racine.

TERMINAL. Fleur terminale est celle qui vient au sommet de la tige ou d'une branche.

TERNÉE. Une feuille ternée est composée de trois folioles attachées au même pétiole.

TÊTE. Fleur en tête ou capitée est une fleur agrégée ou composée, dont les fleurons sont disposés sphériquement ou à peu près.

THYRSE. Épi rameux et cylindrique : ce terme n'est extrêmement usité, parce que les exemples n'en sont pas fréq…

TIGE. Tronc de la plante d'où sortent toutes ses autres parties qui sont hors de terre ; elle a du rapport avec la côte … que celle-ci est quelquefois unique, et se ramifie comme, par exemple, dans la fougère : elle s'en distingue aussi … qu'uniforme dans son contour elle n'a ni face, ni dos, … déterminés, au lieu que tout cela se trouve dans la côte.

Plusieurs plantes n'ont point de tige, d'autres n'ont qu'… tige nue et sans feuilles, qui pour cela change de nom. (Voyez HAMPE.)

La tige se ramifie en branches de différentes manières.

TOQUE. Figure de bonnet cylindrique avec une marge … levée en forme de chapeau. Le fruit du paliurus a la forme d'… toque.

TRACER. Courir horizontalement entre deux terres, comme fait le chiendent. Ainsi le mot *tracer* ne convient qu'aux racines. Quand on dit donc que le mûrier trace, on dit mal ; il … et c'est autre chose.

TRACHÉES DES PLANTES. Sont, selon Malpighi, certains vaisseaux formés par les contours spiraux d'une lame mince … et assez large, qui se roulant et contournant ainsi en tire-bourre, forme un tuyau étranglé, et comme divisé en sa longueur en plusieurs cellules, etc.

TRAÎNASSE ou TRAÎNÉE. Longs filets qui, dans certaines plantes, rampent sur la terre, et qui, d'espace en espace, ont des articulations par lesquelles elles jettent en terre des radicules qui produisent de nouvelles plantes.

* TREFLÉE. Feuille composée de trois folioles,

* TRUFFE. Genre de plantes qui naissent, vivent, se reproduisent et meurent sous terre. Quelques botanistes voudraient qu'on fit de ce mot le substantif de ce qu'on appelle *racine tubéreuse*.

* TUBERCULE. Excroissance en forme de bosse ou de grains de chapelets qu'on trouve sur les feuilles, les tiges et les racines.

* TUBÉREUSE. Racine manifestement renflée et plus ou moins charnue.

TUNIQUES. Ce sont les peaux ou enveloppes concentriques des ognons.

* TURION. Bourgeon radical des plantes vivaces. L'asperge que l'on mange est le *turion* de la plante.

* ULIGINEUX. Marécageux, spongieux.

* URCÉOLÉ. Renflé comme une petite outre.

* URNE ou PYXIDULE. Petite capsule des mousses.

* VALVE. Segment d'un péricarpe déhiscent.

* VARIÉTÉ. Plante qui ne diffère de l'espèce que par certaines notes variables.

VÉGÉTAL. Corps organisé, doué de vie et privé de sentiment.

On ne me passera pas cette définition, je le sais. On veut que les minéraux vivent, que les végétaux sentent, et que la matière même informe soit douée de sentiment. Quoi qu'il en soit de cette nouvelle physique, jamais je n'ai pu, je ne pourrai jamais parler d'après les idées d'autrui, quand ces idées ne sont pas les miennes. J'ai souvent vu mort un arbre que je voyais auparavant plein de vie; mais la mort d'une pierre est une idée qui ne saurait m'entrer dans l'esprit. Je vois un sentiment exquis dans mon chien, mais je n'en aperçois aucun dans un chou. Les paradoxes de Jean-Jacques sont fort célèbres. J'ose demander s'il en avança jamais d'aussi fou que celui que j'aurais à

combattre si j'entrais ici dans cette discussion, et qui pourtant ne choque personne. Mais je m'arrête, et rentre dans mon sujet.

Puisque les végétaux naissent et vivent, ils se détruisent et meurent; c'est l'irrévocable loi à laquelle tout corps est soumis par conséquent ils se reproduisent; mais comment se fait cette reproduction? En tout ce qui est soumis à nos sens dans le règne végétal, nous la voyons se faire par la voie de la fructification, et l'on peut présumer que cette loi de la nature est également suivie dans les parties du même règne dont l'organisation échappe à nos yeux. Je ne vois ni fleurs ni fruits dans les byssus, dans les *conferva*, dans les *truffes*; mais je vois ces végétaux se perpétuer, et l'analogie sur laquelle je me fonde pour leur attribuer les mêmes moyens qu'aux autres de tendre à la même fin, cette analogie, dis-je, me paraît si sûre, que je ne puis lui refuser mon assentiment.

Il est vrai que la plupart des plantes ont d'autres manières de se reproduire, comme par caieux, par boutures, par drageons enracinés. Mais ces moyens sont bien plutôt des suppléments que des principes d'institution; ils ne sont point communs à toutes; il n'y a que la fructification qui le soit, et qui, ne souffrant aucune exception dans celles qui nous sont bien connues, n'en laisse point supposer dans les autres substances végétales qui le sont moins.

VELU. Surface tapissée de poils.

VERTICILLÉ. Attache circulaire sur le même plan, et en nombre de plus de deux autour d'un axe commun.

VIVACE. Qui vit plusieurs années; les arbres, les arbrisseaux, les sous-arbrisseaux, sont tous vivaces. Plusieurs herbes même le sont, mais seulement par leurs racines. Ainsi le chèvrefeuille et le houblon, tous deux vivaces, le sont différemment: le premier conserve pendant l'hiver ses tiges, en sorte qu'elles bourgeonnent et fleurissent le printemps suivant; mais le houblon perd les siennes à la fin de chaque automne, et recommence toujours chaque année à en pousser de son pied de nouvelles.

Les plantes transportées hors de leur climat sont sujettes à varier sur cet article. Plusieurs plantes vivaces dans les pays

chauds deviennent parmi nous annuelles, et ce n'est pas la seule altération qu'elles subissent dans nos jardins.

De sorte que la botanique exotique étudiée en Europe donne souvent de bien fausses observations.

* VOLVE. Enveloppe radicale de toutes les espèces de champignons.

VRILLES ou MAINS. Espèce de filets qui terminent les branches dans certaines plantes, et leur fournissent les moyens de s'attacher à d'autres corps. Les vrilles sont simples ou rameuses; elles prennent, étant libres, toutes sortes de directions, et lorsqu'elles s'accrochent à un corps étranger, elles l'embrassent en spirale.

VULGAIRE. On désigne ordinairement ainsi l'espèce principale de chaque genre la plus anciennement connue dont il a tiré son nom, et qu'on regardait d'abord comme une espèce unique.

URNE. Boîte ou capsule remplie de poussière, que portent la plupart des mousses en fleur. La construction la plus commune de ces urnes est d'être élevées au-dessus de la plante par un pédicule plus ou moins long; de porter à leur sommet une espèce de coiffe ou de capuchon pointu qui les couvre, adhérent d'abord à l'urne, mais qui s'en détache ensuite, et tombe lorsqu'elle est prête à s'ouvrir, de s'ouvrir ensuite aux deux tiers de leur hauteur, comme une boîte à savonnette, par un couvercle qui s'en détache et tombe à son tour après la chute de la coiffe: d'être doublement ciliée autour de sa jointure, afin que l'humidité ne puisse pénétrer dans l'intérieur de l'urne tant qu'elle est ouverte; enfin, de pencher et se courber en en-bas aux approches de la maturité pour verser à terre la poussière qu'elle contient.

L'opinion générale des botanistes sur cet article est que cette urne avec son pédicule est une étamine dont le pédicule est le filet, dont l'urne est l'anthère, et dont la poudre qu'elle contient et qu'elle verse est la poussière fécondante qui va fertiliser la fleur femelle: en conséquence de ce système on donne communément le nom d'anthère à la capsule dont nous parlons. Cependant, comme la fructification des mousses n'est pas jusqu'ici parfaitement connue, et qu'il n'est pas d'une certitude invincible que l'anthère dont nous parlons soit véritablement une an-



thère, je crois qu'en attendant une plus grande évidence, a se presser d'adopter un nom si décisif, que de plus grandes l mières pourraient forcer ensuite d'abandonner, il vaut m conserver celui d'urne donné par Vaillant, et qui, quelque s tème qu'on adopte, peut subsister sans inconvénient.

Utricules. Sortes de petites outres percées par les deux b et communiquant successivement de l'une à l'autre par l ouvertures, comme les aludels d'un alambic. Ces vaisseaux ordinairement pleins de sève. Ils occupent les espaces ou m ouvertes qui se trouvent entre les fibres longitudinales d bois.

FIN DU DICTIONNAIRE DE BOTANIQUE.

TABLE DES PIÈCES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

PROJET pour l'éducation de M. de Sainte-Marie. . . Page 5

RÉPONSE au Mémoire anonime intitulé, SI LE MONDE QUE NOUS HABITONS EST UNE SPHÈRE 32

MÉMOIRE à monseigneur le gouverneur de Savoie. 45

MÉMOIRE remis à M. Boudet. 50

NOTES en réfutation du Livre *de l'Esprit*, d'Helvétius . . 56

LE PERSIFLEUR. 71

LA REINE FANTASQUE, conte. 82

TRADUCTION du premier Livre de l'HISTOIRE DE TACITE. 105

TRADUCTION DE L'APOCOLOKITOSIS de Sénèque, sur la mort de l'empereur Claude. 186

TRADUCTION DE L'ODE DE JEAN PUTHOD, sur le mariage de Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, et d'Élisabeth de Lorraine 207

OLINDE ET SOPHRONIE. 214

LE LÉVITE D'ÉPHRAIM 229

CHANT PREMIER . . . . *ibid.*

CHANT SECOND. 235

CHANT TROISIÈME 241

CHANT QUATRIÈME. 248

LETTRES A SARA. 255

LETTRE PREMIÈRE. 257

LETTRE II. 257

LETTRE III 261

LETTRE IV 263

POÉSIES. 269

AVERTISSEMENT 270

LE VERGER DES CHARMETTES. 271

Épître à M. Bordes . . . . Page [illegible]
Épître à M. Parisot . . . . [illegible]
Épître à M. de l'Étang . . . . [illegible]
Fragment d'une Épître à M. Bordes . . . . [illegible]
Imitation libre d'une Chanson italienne de Métastase. [illegible]
L'Allée de Sylvie . . . . [illegible]
Énigme . . . . [illegible]
Virelai à madame la baronne de Warens . . . . [illegible]
Vers pour madame de Fleurieu. . . . . [illegible]
Vers à mademoiselle Théodore. . . . . [illegible]
Épitaphe de deux amans qui se sont tués à Saint-Étienne en Forez, au mois de juin 1770. . . . . . [illegible]
Strophes ajoutées au Siècle pastoral, idylle de Gresset. . . . . [illegible]
Bouquet d'un enfant à sa mère. . . . . [illegible]
Inscription mise au bas d'un portrait de Frédéric II. [illegible]
Quatrain à madame Dupin. . . . . [illegible]
Quatrain pour un de ses portraits. . . . . [illegible]

Lettres élémentaires sur la botanique. [illegible]
Lettre Ire. À madame Delessert. . . . . [illegible]
Lettre II. . . . . [illegible]
Lettre III . . . . [illegible]
Lettre IV . . . . [illegible]
Lettre V. . . . . [illegible]
Lettre VI . . . . [illegible]
Lettre VII. Sur les arbres fruitiers . . . . [illegible]
Lettre VIII. Sur les herbiers. . . . . [illegible]

Lettre Ire. À M. de Malesherbes. . . . . [illegible]
Lettre II. Sur les mousses. . . . . [illegible]

Lettre Ire. À madame la duchesse de Portland . . . . [illegible]
Lettre II. . . . . [illegible]
Lettre III. . . . . [illegible]
Lettre IV . . . . [illegible]
Lettre V. . . . . [illegible]
Lettre VI. . . . . [illegible]
Lettre VII. . . . . [illegible]

Lettre VIII. . . . . Page 416
Lettre IX. 418
Lettre X. 420
Lettre XI 423
Lettre XII. 425
Lettre XIII. 426
Lettre XIV. 429
Lettre XV. 430

Lettre a M. du Peyrou. 432
Lettre a M. Liotard, herboriste à Grenoble 433

Lettre Ire. A M. de La Tourette, conseiller en la cour des monnaies de Lyon. 435
Lettre II. 439
Lettre III 443
Lettre IV 447
Lettre V. 449
Lettre VI 452
Lettre VII. 454
Lettre VIII. 457
Lettre IX 461

Lettre a M. l'abbé de Pramont. 464

FRAGMENS POUR UN DICTIONNAIRE des termes d'usage en botanique 467
Introduction 469
Fragmens du Dictionnaire *avec des Articles supplémentaires* 481

FIN DE LA TABLE DES MÉLANGES.

